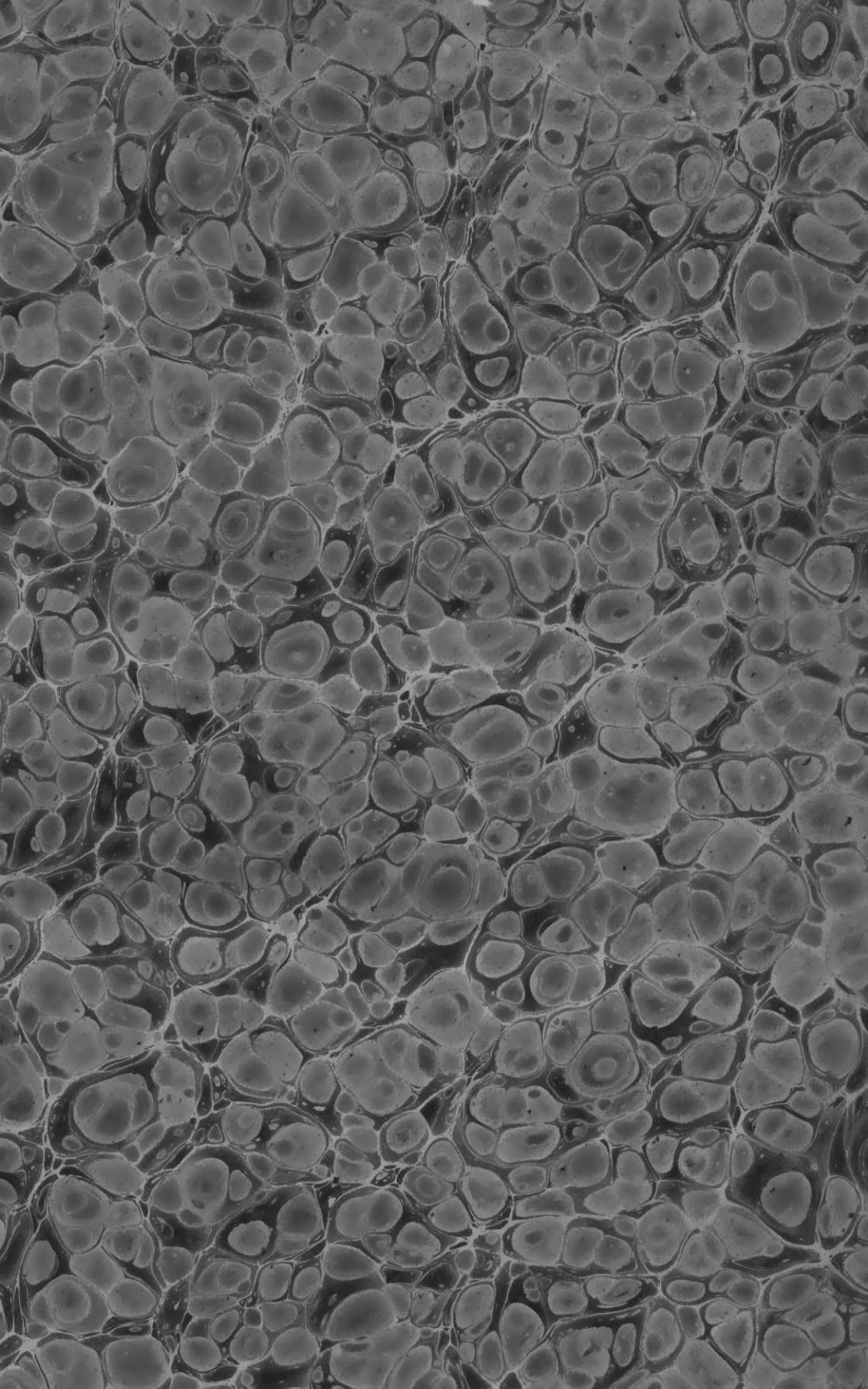


BIBLIOTECA POPULAR

Estante 4
Tabla 1
Número 419



x 2
✓
~~2499~~

17
2
927

567

GEOGRAPHIE
UNIVERSITÄT



T. 1320766
C. 71271714

567.

GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE

TOME DEUXIÈME



202

GEORGES LEBLANC

CORBEIL. — TYPOGRAPHIE DE CRÉTÉ.

BIBLIOTECA POPULAR
VALLABOLIV



Alte F. Manders del. G. F. Koenigsdel. 1796

Port of Bordeaux del. 8 w

BORDEAUX.



R. 2032

GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE

DE

MALTE-BRUN

ENTIÈREMENT REFONDUE ET MISE AU COURANT DE LA SCIENCE

PAR

TH. LAVALLÉE

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE ET DE STATISTIQUE
A L'ÉCOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

TOME DEUXIÈME



PARIS

FURNE ET C^{IE}, ÉDITEURS

(se réservant le droit de traduction et de reproduction à l'étranger)

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS.

MDCCLXII



A. 2002

GEOGRAPHIE

LEHRBUCH

WILHELM

1888



GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

LIVRE HUITIÈME.

DESCRIPTION DES PROVINCES ET DES DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE.

(*Suite.*)

CHAPITRE CINQUIÈME.

GUYENNE. — DÉPARTEMENTS DE LA GIRONDE, DE LOT-ET-GARONNE, DE TARN-ET-GARONNE, DE L'AVEYRON, DU LOT, DE LA DORDOGNE.

§ I. APERÇU GÉNÉRAL ET LIMITES. — Les pays que nous avons jusqu'à présent décrits (Roussillon, comté de Foix, Gascogne et Béarn), situés à l'une des extrémités de la France, composés presque entièrement de montagnes qui semblent favoriser l'esprit d'indépendance, ayant des affinités avec la région hispanique par leur climat, leurs productions, leurs mœurs, enfin étant habités par des peuples d'origine ibérique, nous ont paru avoir une physionomie étrangère, hostile, opposée à la France du nord, et leur réunion à l'unité française n'a pu se faire qu'au prix de grandes souffrances et par le double effort de la guerre et de la civilisation. Le pays que nous allons décrire a ce caractère encore mieux marqué : la Guyenne, qui comprend la plus grande partie du bassin de la Garonne, n'est que le noyau ou le débris d'un grand État, l'*Aquitaine*, qui allait des Pyrénées à la Loire; qui occupait toute cette région géologique dont nous avons vu la destinée naturelle, celle du *plateau central*; qui, outre la Gascogne, le Béarn, la Guyenne proprement dite, comprenait l'Auvergne, le Limousin, la Saintonge, le Poitou, le Berry; qui, après avoir soutenu une lutte héroïque pour son indépendance contre les Francs de Clovis et de Charlemagne, emprunta dans le moyen âge un drapeau étranger, celui de l'Angleterre, pour renouveler cette lutte; qui, au seizième siècle, embrassa des croyances contraires à celles du nord pour s'en faire des armes de liberté; qui, à l'époque de la Révolution, donna son nom, celui de la *Gironde*, au parti qui semblait l'ennemi de Paris et de l'unité française; qui enfin, à toutes les époques, sous tous les régimes, a gardé un air de dédain, d'iso-

lement, d'opposition aux provinces du nord, tout en donnant à la France quelques-unes de ses plus grandes illustrations : Marot, Palissy, Montaigne, Montesquieu, Fénelon, Lacépède, Desèze, Martignac, Bugeaud, etc.

La *Guyenne* tire son nom, selon les uns, des Visigoths, qui en avaient fait une partie de leur empire, *Gothiana*; selon les autres, et par corruption, de l'*Aquitaine* elle-même.

La Guyenne proprement dite s'étendait du nord au sud depuis le confluent de la Dordogne et de la Cère, près de Martel, jusqu'à Nérac, sur la Baïse; et de l'ouest à l'est depuis la pointe de Grave jusque vers Milhau, sur le Tarn. Elle était bornée au nord par la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin et l'Auvergne; à l'est et au sud-est par le Languedoc, au sud-ouest par la Gascogne, et à l'ouest par l'Océan. Elle n'avait pas moins de 440 kilomètres de long sur 132 de large, et une superficie totale de 4,092,271 hectares. On la divisait vulgairement en haute et basse Guyenne : la première comprenait le *Rouergue* et le *Quercy*, aujourd'hui départements de l'Aveyron et du Lot; la deuxième le *Périgord*, le *Bordelais*, le *Médoc*, le *Bazadois* et l'*Agénois*, aujourd'hui départements de la Dordogne, de la Gironde, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne.

§ II. OROGRAPHIE ET CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — La Guyenne est généralement un pays de plaines ou faiblement accidenté; elle ne devient montagneuse que vers le nord, où s'épanouissent les ramifications méridionales des monts du Limousin, d'Auvergne, de la Margeride, et vers l'est, où elle touche les Cévennes; ses montagnes appartiennent donc à la chaîne des Cévennes et à ses contre-forts occidentaux, c'est-à-dire au plateau des Causses et à la chaîne entre Loire et Garonne.

1° Les *Cévennes*, que nous décrivons dans la province suivante, n'appartiennent à la Guyenne que par la partie septentrionale des monts de l'*Espinous*, les monts de l'*Orb* et la partie méridionale des monts *Garrigues*, entre les sources du Dourdou, affluent du Tarn, et celles du Vis, affluent de l'Hérault. Les monts de l'Espinous sont principalement formés de terrains de transition, les monts de l'Orb et les monts Garrigues de terrains jurassiques. On y trouve de riches carrières de schiste, de plâtre et d'argile. La hauteur moyenne de ces montagnes est de 11 à 1200 mètres. Leur versant occidental forme un long plan doucement incliné, quoique fortement accidenté, qui est le commencement du plateau central. La partie de ce plateau qui appartient principalement au Rouergue est limitée par les monts Laignonat et Lozère, et par le Plomb du Cantal, dont les sommets apparaissent au sud-est et au nord de la contrée.

2° On entend par *plateaux des Causses* la série de contre-forts qui se détachent des Cévennes depuis les sources de l'Agout jusqu'à celles du Lot, et dont l'ensemble compose la partie sud-est du plateau central. Ces plateaux, ordinairement arides et formés de calcaire jurassique, sont sillonnés par de nombreuses vallées, principalement par celles de l'Agout, du Tarn, de l'Aveyron, du Lot, qui en forment autant de plateaux partiels. La partie la plus importante est celle qui se détache du mont Lozère entre les sources du Tarn et du Lot, sépare ces deux rivières et se bifurque aux sources de l'Aveyron. Tous ces plateaux comprennent un pays mal habité, sans eaux, sans arbres, dévoré par le soleil d'été, et dont la hauteur moyenne est de 800 mètres. Les

vallées ou plutôt les déchirements par où s'écoulent les rivières ont des flancs très-escarpés, et leur profondeur est d'environ 3 à 400 mètres.

Les parties les plus importantes des Causses sont : 1° les *monts de la Caune*, qui séparent les sources de la Sorgues et de l'Agout. Ces petites montagnes, plus ondulées que les Causses du centre, sont formées de terrains de transition et renferment des eaux thermales; elles séparent le Rouergue du Languedoc. 2° La *Causse de Larzac*, vaste plateau calcaire de 120 kilomètres carrés et de 900 mètres de hauteur, hérissé de collines et de rochers, qui s'étend au sud de la Dourbie, entre les monts Garrigues et le cours du Tarn, et descend en pentes abruptes sur la rivière jusque vers le confluent de la Sorgues. Ce sont de hautes plaines stériles, où, sous un ciel étincelant, on fait des lieues entières sans rencontrer un arbre ou un filet d'eau; on y trouve néanmoins de bons pâturages qui nourrissent des moutons très-estimés. 3° La *Causse de Severac*, la plus importante de toutes, se détache du mont Lozère entre les sources du Tarn et du Lot, sépare ces deux rivières et se bifurque aux sources de l'Aveyron. Le plateau du sud ou *plateau de Levezou*, entre le Tarn et l'Aveyron, a une hauteur de 1,100 mètres, et ses pentes orientales descendent à pic sur le Tarn; ses pentes occidentales sont, au contraire, assez douces; presque partout on les trouve solitaires et stériles; ce ne sont que d'immenses pacages où dominent la fougère, l'ajonc épineux et les genêts; l'hiver y est très-rigoureux. Le plateau du nord ou *monts du Rouergue*, entre l'Aveyron et le Lot, commence par une bande étroite de calcaire jurassique qui court entre Rhodéz et Espalion jusque vers Marcillac; il se termine au nord d'Aubin par quelques terrains de trias au milieu desquels se trouvent de riches mines de houille, à peine soupçonnées il y a quarante ans, et que leurs embrasements spontanés ont fait découvrir.

3° La *chaîne entre Loire et Garonne*, formée successivement par les monts de la Margeride, les monts d'Auvergne et les monts du Limousin, n'appartient à la Guyenne que par ses contre-forts méridionaux. Le premier et le mieux caractérisé est la chaîne des monts de *Sainte-Urcise* et d'*Aubrac*, qui se détache de la masse de la Margeride vers les sources de la Truyère, sépare la Coulagnes et le Lot de la Bès et de la Truyère, et se termine au confluent de la Truyère et du Lot. Leur hauteur moyenne est de 900 à 1,000 mètres. Ces montagnes sont généralement granitiques, mais entre la Guille et Sainte-Urcise elles forment un massif volcanisé profondément déchiré et sillonné de précipices à travers lesquels s'échappent une foule de torrents qui vont tomber dans le Lot. On y remarque un grand nombre de basaltes prismatiques et de couleurs diverses dont la disposition rappelle celle des jeux d'orgues.

Le deuxième est le vaste contre-fort *entre Lot et Dordogne* qui s'étend entre la Truyère et le Lot, d'une part; d'autre part, entre la Dordogne et ses affluents. Il se détache des monts Cantal, et dans l'Auvergne se présente comme une chaîne très-âpre ayant une hauteur de 1,700 mètres. Ce sont des montagnes aux flancs escarpés, confusément enchevêtrés, coupés par des ravins très-profonds et de nombreux torrents; puis la chaîne s'élargit et s'aplatit, et elle ne forme plus qu'un plateau montueux hérissé de fortes collines et creusé de vallées fertiles. Le point culminant de ce plateau est vers les sources de la Bave, la *Bastide du Haut-Mont*, qui a une hauteur de 760 mètres et d'où l'on jouit d'un horizon immense. A l'est on voit les montagnes

d'Auvergne qui s'élèvent jusqu'à la cime du Cantal ; plus loin apparaît le Puy-de-Dôme ; au sud-est on découvre les montagnes d'Aubrac ; au nord on peut suivre les contours des vallées arrosées par la Bave, la Cère, la Dordogne ; à l'ouest les regards se perdent dans une plaine immense qui semble s'étendre jusqu'à l'Océan. Des contre-forts qui se détachent de ce plateau, les plus remarquables sont ceux qui s'étendent entre la Bave, la Cère et leurs affluents.

Les autres contre-forts qui se détachent de la chaîne entre Loire et Garonne appartiennent aux montagnes du Limousin, et nous les décrirons dans cette province. Ils s'étendent entre la Corrèze et la Dordogne, entre la Vezère et l'Isle, entre l'Isle et la Dronne ; leur pente et leur direction sont du nord-est au sud-ouest. Les parties qui descendent dans la Guyenne sont généralement ou bien des plateaux couverts de bruyères, de genêts, de châtaigniers, et où la culture du seigle seul réussit ; ou bien des collines escarpées, formées de rochers nus ou couverts de vignes et de bois. Ces plateaux et ces collines n'ont pas plus de 250 mètres d'élévation.

La nature du terrain varie dans la Guyenne par zones à peu près longitudinales, inclinées du nord ouest au sud-est, et qu'on traverse en s'élevant depuis Bordeaux jusqu'au sommet du plateau central. Sur la rive gauche de la Garonne, ce sont des landes qui débordent même sur l'autre rive, vers le confluent de la Dordogne, et constituent la majeure partie du département de la Gironde. Viennent ensuite les terrains tertiaires moyens, qui forment sur la rive droite de la Garonne une zone comprise entre Moissac et Cahors, Marmande et Bergerac, et qui, se rétrécissant de plus en plus vers le nord-ouest, va se terminer en pointe au nord de Blaye. Ces terrains constituent ainsi une lisière commune aux départements de la Gironde et de la Dordogne, la presque totalité du département de Lot-et-Garonne et la partie orientale du Tarn-et-Garonne.

Au nord-est de ces terrains tertiaires moyens se trouve une zone de terrain crétacé inférieur qui forme presque tout le département de la Dordogne. Elle commence par une bande étroite, sur la rive droite du Lot, à l'ouest de Cahors, remonte au nord à l'ouest de Gourdon, s'élargit et s'étend entre Bergerac, d'une part, Sarlat, Périgueux et Nontron, d'autre part, et se prolonge au nord-ouest dans les départements de la Charente et de la Charente-Inférieure pour former tout le pays compris entre Jonzac et Angoulême, Royan et Rochefort.

Au delà de cette bande crétacée se rencontre la bande du 8 jurassique dont nous avons parlé précédemment (voir t. I^{er}, p. 587). Elle est fort étroite lorsqu'elle pénètre de l'Angoumois dans la Guyenne et forme la partie septentrionale du département de la Dordogne ; descendant ensuite plus au sud-est, elle vient constituer le plateau du Lot, compris du nord au sud entre Martel et Caussade, de l'ouest à l'est entre Gourdon et Figeac, où il forme vers l'est un angle saillant qui va se joindre aux plateaux des Causses.

Les plateaux calcaires du Lot et des Causses sont séparés par une bande de terrains primitifs qui, fort étroite entre Figeac et Marcillac, s'élargit rapidement au nord dans les départements de la Corrèze et du Cantal, pour former la base de tout le plateau central au sud, dans le département de l'Aveyron, dont elle constitue la plus grande partie, et par lequel elle va se rattacher à la montagne Noire.

Pour compléter cette esquisse géologique, nous ajouterons que la grande vallée de la Garonne et les vallées inférieures du Tarn, du Lot, de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne sont formées de terrains d'alluvion.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Les cours d'eau qui arrosent la Guyenne sont tous compris dans le bassin de la Garonne.

La *Garonne*, dont le bassin supérieur appartient au Languedoc, sort de cette province en aval de Castel-Sarrazin; elle a alors les caractères que nous avons indiqués dans l'hydrographie générale de la France (voir t. 1^{er}, p. 559), et sépare ainsi la Lomagne de l'Agénois et la Gascogne de la Guyenne, en baignant sur sa rive droite Agen, Aiguillon, Tonneins et Marmande, où sa navigation devient plus assurée. Coulant alors à travers le Bazadois et le Bordelais, elle arrose Langon, la Réole et Bordeaux, où sa largeur est de 7 à 800 mètres et sa profondeur de 20 à 30. A 20 kilomètres en aval de cette ville, au lieu appelé le *Bec-d'Ambez*, la Garonne se réunit à la Dordogne, et prend avec elle le nom de *Gironde*. Elle forme alors un canal embarrasé d'îles et de bancs de sable, qui a depuis 3,000 jusqu'à 14,000 mètres de largeur; il est défendu à gauche par le fort Médoc, à droite par la citadelle de Blaye et au milieu par le fort Pâté, situé dans une île. Le fleuve a dans cet endroit 3,800 mètres de large; de là, il laisse à sa gauche le petit port de Pauillac, atteint sa plus grande largeur devant Valayrac, où il semble un bras de mer, a des bords fort tristes, couverts de rochers et de bruyères, se rétrécit jusqu'à 5,000 mètres en face du petit port de Royan, et se jette dans l'Océan. Le fort de Royan, sur la droite, et la batterie de la pointe de Grave, sur la gauche, défendent cette embouchure, en avant de laquelle se trouve la tour de Cordouan, le plus beau des phares de France, dont les feux sont aperçus à plus de 40 kilomètres en mer. Sur les 560 kilomètres qui forment le cours total de la Garonne, 280 environ appartiennent à la Guyenne. La marée se fait sentir en amont de Bordeaux, jusqu'à Langon, sur la Garonne. Pour remédier aux difficultés qu'offre le cours de ce fleuve à la navigation, on lui a construit latéralement un canal qui commence à le remonter par sa rive gauche jusqu'à Agen, où il le traverse; il se dirige alors sur Moissac, où il franchit le Tarn; et descendant ensuite vers Toulouse, va se réunir au canal du Midi, formant ainsi une ligne de navigation non interrompue depuis l'Océan jusqu'à la Méditerranée. Les principaux objets transportés sur la Garonne sont les céréales, les vins, les eaux-de-vie, les fruits, les bois de marine et de construction, les marbres, les pierres de taille, etc.

Les affluents de gauche de la Garonne qui appartiennent à la Guyenne sont : 1^o la *Baise*, qui a presque tout son cours dans la Gascogne; elle finit dans la Garonne, en face d'Aiguillon; 2^o le *Ciron*, petite rivière de 40 kilomètres, qui naît dans les Landes, passe au sud de Bazas et finit entre Langon et Barsac.

Les affluents de droite de la Garonne sont :

1^o Le *Tarn*, qui naît aux Bois-des-Armes, dans le massif de la Lozère, et traverse d'abord une partie du Languedoc; il entre dans la Guyenne à Milhau, traverse une partie du Rouergue, rentre dans le Languedoc en amont de Montauban, et coule de nouveau dans la Guyenne; il finit à 4 kilomètres au-dessous de Moissac, après un cours de 300 kilomètres. Son lit est très-profond, ses bords élevés, et cependant il est sujet à de grands débordements. Il arrose dans la Guyenne, Milhau, Saint-Rome, Montauban, etc.

Le Tarn reçoit à gauche : 1° La *Dourbie*, qui naît dans les monts Garrigues et finit à Milhau, après 40 kilomètres de cours ; sa rive droite est bordée par les rochers calcaires de la *Causse-Noire*, qui forment un grand nombre de grottes, dont la plus célèbre est celle de la *Poujade* ; 2° le *Dourdou*, petite rivière de 50 kilomètres de cours, qui naît dans les monts de l'Espinous, arrose Pont-de-Camarès et Vabres, et reçoit à droite la *Sorgues*, qui descend des monts de l'Orb et arrose Sainte-Affrique.

Le Tarn reçoit à droite : 1° l'*Aveyron*, qui naît dans les Causses de Severac, baigne Rhodéz, Villefranche, où il tourne au sud avec une pente très-rapide, reprend sa première direction à son confluent avec le Vaur, passe à Nègrepelisse et va finir entre Montauban et Moissac, après un cours de 220 kilomètres, navigable depuis Nègrepelisse, sur une longueur d'environ 28 kilomètres. Cette rivière, qui traverse tout le Rouergue, a un cours dangereux dans lequel elle entraîne soit du sable, soit du limon, qu'elle jette dans les plaines voisines. Son principal affluent est le *Viaur*, qui prend sa source sur le versant nord-est du Levezou, et, après 100 kilomètres de cours, se jette dans l'Aveyron au-dessous de Najac.

2° Le *Lot* (*Oltis*), qui naît en Languedoc, sur le revers occidental du mont Lozère, entre en Guyenne en amont de Saint-Geniez, arrose Espalion, Cahors, où il commence à porter bateau, Villeneuve-d'Agen, et finit près d'Aiguillon. Son cours, de 250 kilomètres, est dangereux à cause de ses débordements ; son lit est embarrassé et souvent barré de rochers qui rendent la navigation difficile. Il reçoit à droite : 1° la *Truyère*, qui naît dans les monts de la Margeride, a un cours de 160 kilomètres dans une vallée ravineuse de plus de 100 mètres de profondeur, et finit à Entraigues ; 2° le *Celle*, qui descend des revers méridionaux du Cantal, arrose Figeac, finit en aval de Saint-Cirq, après 70 kilomètres de cours.

3° La *Dordogne* naît en Auvergne, au mont Dore ; elle n'entre en Guyenne qu'après avoir reçu la Cère ; elle traverse tout le Périgord de l'est à l'ouest et arrose Mayronne, où elle devient navigable, Souillac, Bergerac, Castillon, laisse à droite les coteaux de Saint-Émilien, baigne Libourne, où la marée se fait sentir, enfin Bourg, où la rivière, qui a 1,400 mètres de large, se joint à la Garonne au Bec-d'Ambez pour former la Gironde. La Dordogne n'a pas moins de 360 kilomètres de cours, dont 240 sont navigables. Le flux y produit le phénomène du *mascaret*, sorte de barre d'eau haute de 4 à 5 mètres qui remonte la rivière pendant 32 kilomètres, en parcourt toutes les sinuosités, augmente sa force par les obstacles que lui présentent les détours et les bancs de sable, enfin renverse tout sur son passage. Les principaux objets de transport sur la Dordogne sont les céréales, les vins, les huiles, les bois, le fer fondu ou forgé, etc.

La Dordogne se grossit à gauche d'un seul affluent remarquable, c'est la *Cère*, qui n'appartient à la Guyenne que par son confluent. A droite elle reçoit : 1° la *Vézère*, qui descend du plateau de Mille-Vaches, et n'entre en Guyenne qu'au-dessous de son confluent avec la Corrèze ; elle y arrose Montignac, où elle devient navigable, et finit dans la Dordogne, après un cours de 160 kilomètres, dont la plus grande partie appartient au Limousin ; 2° l'*Isle*, née dans les monts du Limousin, au nord de Saint-Yrieix, coule dans une large vallée, en arrosant Périgueux, où elle devient navigable, et finit à Libourne, après un cours de 200 kilomètres, dont 120 sont navigables. Il

est grossi d'un grand nombre d'affluents, parmi lesquels nous citerons : à gauche, la *haute Vézère*, qui naît dans le Limousin et finit en amont de Périgueux ; et à droite : la *Dronne*, qui vient des étangs de Bressieux, dans les monts du Limousin, arrose Brantôme, Riberac, Coutras, et finit en face de Laubardemont.

§ IV. ASPECT GÉNÉRAL. — La Guyenne se trouve naturellement divisée en deux régions distinctes : la haute Guyenne, pays de plateaux ou de montagnes ; la basse Guyenne, pays de plaines et de landes. Ces deux régions, comprenant la plus grande partie du vaste bassin de la Garonne, doivent présenter des pays très-divers et des aspects très-différents.

Ce qui frappe d'abord en venant du côté de l'Océan, c'est le triste pays des *Landes*, qui comprend presque toute la région sud-ouest de la Guyenne, depuis le Leyre jusqu'à la Gironde, vers laquelle il se termine par une région couverte de marais en partie desséchés, mais qui exhalent encore des miasmes dangereux. Nous avons vu dans la description de la Gascogne que ces vastes plaines humides et sablonneuses, malsaines et à peine habitées, confinent avec l'Océan par une zone de dunes envahissantes dont on essaie aujourd'hui d'arrêter la marche ; leurs ravages sont attestés par l'envahissement de villages et de forêts dont on aperçoit encore les cimes au milieu des sables. Les landes s'arrêtent à la rive gauche de la Gironde ; là, elles sont remplacées par les coteaux rocailloux du Médoc et de Grave. Le vignoble du haut Médoc, le plus célèbre des vignobles de la Guyenne, forme une bande de 50 kilomètres de long sur une largeur d'un à deux kilomètres ; on y rencontre de fertiles dépôts d'alluvion occupés par des prairies, des marais, des landes, et enfin ces collines graveleuses qui donnent depuis des siècles une précieuse récolte sur un fonds impropre à tout autre produit. De là, si l'on passe sur l'autre rive du fleuve on trouve les coteaux non moins célèbres de Saint-Émilion, voisins de la Dordogne, les vignobles d'*Entre-deux-Mers*, dans le promontoire qui finit au Bec-d'Ambez, ceux des *Palus*, dans les plaines limoneuses et fécondes que les deux rivières fertilisent de leurs grasses alluvions.

En remontant la vallée de la Garonne en amont de Bordeaux, on laisse à droite les plaines stériles du Condomois qui s'étendent jusqu'à la Baïse, et l'on pénètre dans l'Agénois, pays généralement plat et réputé le plus fertile de toute la Guyenne. La partie comprise entre la Garonne et la Dordogne, et que traverse le cours inférieur du Lot, est merveilleusement arrosée et presque uniquement formée de terrains tertiaires ou de terres d'alluvion d'une grande fécondité. La vallée de la Garonne présente surtout le plus bel aspect. Tandis que sur sa rive gauche, à l'est de la Baïse, et à travers les oseraies ou les peupliers qui bordent le fleuve, on voit les plaines de la Lomagne magnifiquement cultivées se dérouler à perte de vue, la rive droite, dont un rideau de basses collines suit les nombreuses sinuosités, est couronnée de vignes et de bois au milieu desquels apparaissent une foule de villages ou de vieilles villes placées comme à dessein dans les positions les plus pittoresques. A mesure qu'on s'avance à l'orient, la vallée de la Garonne s'ouvre de plus en plus, en conservant sa fertilité. Dans le département de Tarn-et-Garonne, c'est moins une vallée qu'une plaine formée de terrains d'alluvion, l'une des plus délicieuses, l'une des plus fécondes de la France, et qui atteint sa plus grande étendue vers le confluent du Tarn. La vallée de ce der-

nier cours d'eau est également large, presque aussi fertile; mais ses bords, à berges élevées, sont moins pittoresques. Quant à la vallée de l'Aveyron, elle est principalement formée d'une argile limoneuse et mêlée de sable. Moins encaissée que le Tarn, la rivière a des rives plus belles, dont l'horizon est terminé par de riantes collines. Toute cette partie de la Guyenne est très-fertile en céréales et en vins, dont on convertit une bonne partie en eaux-de-vie; le mûrier blanc y vient bien, et l'on y élève des mulets et de la volaille.

Si maintenant nous quittons la vallée de la Garonne pour revenir à celle de la Dordogne, nous verrons, en avançant vers le nord et en remontant les pentes douces du Périgord, changer la nature du sol et l'aspect du pays.

Les vallées inférieures de la Dordogne au-dessous de Bergerac, de l'Isle, en aval de Périgueux et de la Dronne, formées de terrains d'alluvion, offrent bien encore sur leurs rives de belles prairies, des terres bien cultivées et une riche végétation; mais, à l'exception de ces vallées, le sol est partout peu productif. Le Périgord est en effet un pays coupé d'étroits ravins, où coulent de nombreux torrents, mamelonné de hauteurs plus ou moins escarpées, dernières ramifications des monts du Limousin. Ces hauteurs, souvent arides, sont interrompues par de vastes plateaux où l'on trouve, pour toute végétation, des genêts, des bruyères et des forêts de châtaigniers dont les fruits suppléent à l'insuffisance des céréales et forment la principale ressource des habitants. Dans ce pays, formé de terrains crétacés inférieurs, où la roche calcaire se montre souvent à nu, et où les marécages sont fréquents, les terroirs fertiles hors des grandes vallées n'apparaissent que comme des oasis. Toutefois la récolte en vins y dépasse de beaucoup les besoins de la consommation, et les richesses minérales sont considérables.

Au delà de Villeneuve-d'Agen, de Moissac et de Montauban commence la haute Guyenne, formée de vastes plateaux superposés, s'étageant les uns au-dessus des autres dans les Causses et se prolongeant vers l'est ou le nord-est jusqu'aux montagnes des Cévennes ou du Cantal. Cette partie de la Guyenne offre deux caractères assez différents: tandis que la région de l'ouest et du centre, plus basse, plus unie, composée alternativement de plaines et de hauteurs, de coteaux et de vallées également fertiles, présente un aspect agréable, la région orientale constitue un des pays les plus montagneux, les plus âpres, les plus stériles de la France; les communications y deviennent presque impossibles pendant une grande partie de l'année, et la contrée reste alors ensevelie sous la neige.

Dans le Quercy, il y a trois régions bien distinctes; les vallées inférieures, élevées de 200 mètres au-dessus du niveau de la mer, qui sont de la plus grande fertilité et riches en marne et en argile; les plateaux calcaires du centre, qui composent la plus grande partie de la province et dont l'altitude moyenne est de 450 mètres, enfin la haute région directement appuyée aux massifs du Cantal et qui est hérissée en tous sens de montagnes primitives d'une médiocre hauteur, entrecoupées de profonds ravins.

Le Rouergue est plus montagneux encore, et constitue l'un des pays les plus élevés de la France; un tiers des terrains y reste inculte; le centre et l'ouest surtout sont infertiles et occupés seulement par des bruyères ou des landes; le nord, essen-

tiellement montueux et raviné, est formé d'un sol de gravier où ne croissent guère que les châtaigniers; les parties méridionale et orientale présentent seules des vallées fertiles, des coteaux où la vigne réussit, des prairies et des pâturages abondants. On trouve d'ailleurs de nombreuses forêts sur les flancs des monts de l'Espinous, Garrigues et d'Aubrac.

Le climat varie suivant les régions. Dans les parties montagneuses du Périgord, du Quercy et du Rouergue, généralement situées à 5 ou 600 mètres de hauteur, l'air est le plus souvent froid et humide; l'hiver est long et rigoureux, et les étés, dont la durée n'excède pas trois mois, sont tempérés. Dans les plateaux calcaires occupant le centre de ces mêmes provinces, l'air devient moins humide et le climat moins âpre. Dans les grandes vallées enfin, situées au pied des plateaux de la région centrale, l'on jouit de la température la plus douce et du climat le plus heureux. Le climat se modifie encore dans la partie occidentale de la Guyenne; ainsi les chaleurs sont très-grandes dans quelques parties de l'Agénois, notamment entre la Garonne et le Tarn. Dans le Bordelais et le Médoc, les brouillards et les pluies sont très-fréquents. Dans les Landes enfin, l'hiver est glacial, et l'été sec et brûlant.

§ V. HISTOIRE. — Au temps de César, le nom d'Aquitaine était donné au pays situé entre les Pyrénées et la Garonne; après la conquête il fut étendu à tout le pays jusqu'à la Loire. Au quatrième siècle, on divisa l'Aquitaine en trois parties; *Aquitaine première*, chef-lieu, *Avaricum* (Bourges); *Aquitaine deuxième*, chef-lieu, *Burdigala* (Bordeaux); *Aquitaine troisième* ou *Novempopulanie*, chef-lieu, *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand). Les principaux peuples de ces trois provinces étaient: les *Rhuteni* (Rouergue) et les *Cadurci* (Quercy), qui appartenaient à l'Aquitaine première; les *Petrocorii* (Périgord), les *Nitiobriges* (Agénois), les *Bituriges-Vivisci* (Bordelais), les *Medulli* (Médoc), qui appartenaient à l'Aquitaine deuxième; les *Boii* (Landes) et les *Vasates* (Bazadois), qui appartenaient à l'Aquitaine troisième.

L'Aquitaine s'était formée à la civilisation romaine lorsque les barbares envahirent la Gaule. Après de nombreux ravages les Visigoths s'établirent dans la partie méridionale, et firent de Toulouse leur capitale; les trois Aquitaines se trouvèrent presque entièrement comprises dans leur empire. Cet empire fut renversé par les Francs, qui firent la conquête de l'Aquitaine; mais alors commença entre les conquérants du Nord et les habitants du Midi une lutte qui devait durer plusieurs siècles. L'Aquitaine parvint à reprendre son indépendance sous le duc Eudes; mais envahie par les Arabes, elle appela les Francs à sa délivrance. Quand les Arabes eurent été vaincus et rejetés au delà des Pyrénées, la lutte recommença entre les Aquitains et les Francs. Après une guerre de trente ans marquée par d'effroyables ravages, la Gaule méridionale fut de nouveau soumise (768) aux rois du Nord, mais cette deuxième conquête ne fut pas définitive.

Charlemagne, pour donner satisfaction à l'esprit d'indépendance des Aquitains, fit de toute la Gaule méridionale un royaume qu'il donna à l'un de ses fils (781), Louis le Débonnaire, et qui fut subdivisé en comtés. Alors apparurent les comtés de Bordeaux, de Périgord, d'Agénois, de Quercy, etc. Dans le premier démembrement de l'empire de Charlemagne, l'Aquitaine garda son indépendance, et à Louis le Débonnaire succédèrent Pépin son fils et Pépin II son petit-fils. Celui-ci fut dépouillé par Charles le

Chauve, qui, malgré la résistance des Aquitains, lui donna pour roi l'un de ses fils sous la tutelle de trois seigneurs qui étaient les vrais maîtres du pays, les comtes ou marquis de Toulouse, de Gothie et d'Auvergne, tous trois nommés Bernard. L'un d'eux, le comte de Gothie ou de Guyenne, devint, dans le deuxième démembrement de l'empire de Charlemagne, la tige des ducs d'Aquitaine (880). Le duché comprenait les comtés de Poitou, de Limousin et de Saintonge, avec la suzeraineté sur la Marche, l'Angoumois, le Périgord, l'Auvergne, le Velay. Il s'agrandit en 1036 du duché de Gascogne, et avec lui du Bordelais, des Landes et de l'Agénois, qui en faisaient alors partie. Le duché d'Aquitaine compte onze ducs héréditaires jusqu'à Guilhem ou Guillaume X, dont la fille Aliénor épousa d'abord le roi de France Louis VII, dit le Jeune, au grand déplaisir des Aquitains, qui crurent leur indépendance perdue (1137); mais le divorce de Beaugency (1151) ayant rendu à Aliénor sa dot et sa liberté, cette princesse épousa en secondes nocces Henri Plantagenet (1152), comte d'Anjou, qui devint roi d'Angleterre deux ans plus tard : elle lui apporta ses États.

La lutte entre le nord et le midi de la France recommença tantôt sous la forme d'une rivalité entre les Capétiens et les Plantagenets, tantôt sous la forme d'une guerre de religion. La Guyenne prit part à toutes deux. Le Poitou, le Limousin, la Saintonge, l'Auvergne, furent conquis par les rois Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis; l'Agénois, le Quercy, le Rouergue furent ravagés par la croisade contre les Albigeois. Les autres parties de l'Aquitaine ne prirent qu'une faible part à la guerre religieuse; elles restèrent soumises et affectionnées aux rois d'Angleterre, sous lesquels elles jouissaient d'une véritable indépendance. Quand les rois anglais revendiquèrent la couronne de France sur les Valois, ils furent soutenus principalement dans leurs prétentions par leurs vassaux et sujets de l'Aquitaine, et la bataille de Poitiers, ainsi que les autres victoires des rois d'Angleterre, fut réellement gagnée par les Gascons sur les hommes du Nord. La Guyenne continua à servir la cause anglaise dans ses revers comme dans ses succès, et lorsque celle-ci succomba, elle fut aussi définitivement vaincue et réunie à la France. Ce fut, au bout de cent ans de guerres, sous Charles VII et après la bataille de Castillon (1453).

En devenant française, la Guyenne garda son antipathie contre les hommes du Nord, et tels étaient son amour d'indépendance, sa foi dans sa personnalité, son orgueil de race et de position, qu'elle prit part à toutes les rébellions contre les rois de France. Ainsi elle soutint successivement Charles de Berry révolté contre son frère Louis XI, et le duc d'Orléans révolté contre Anne de Beaujeu; elle s'insurgea tout entière pour s'opposer à l'établissement de la gabelle en 1548; enfin elle embrassa le calvinisme avec ardeur et s'en fit un moyen de résistance contre la domination royale pendant plus d'un siècle.

L'avènement du *Gascon* Henri IV lui parut, comme à toutes les provinces méridionales, un triomphe; mais l'effet en fut peu durable, car tous les hommes du Midi qui ont pris part au gouvernement de la France, loin de favoriser les idées d'indépendance provinciale, ont travaillé, autant que ceux du Nord, à la réalisation de l'unité française. Aussi la Guyenne recommença sa guerre contre la royauté sous Louis XIII, et ce fut l'une des plus terribles : toutes ces cités, aujourd'hui oubliées, et dont les noms remplissent l'histoire de ce siècle, Milhau, Nègrepelisse, Sainte-Affrique, etc., qui

avaient eu une longue existence communale, et à l'ombre du calvinisme étaient devenues de petites républiques pleines de haine contre la Babylone du Nord, furent ravagées, démantelées, dépeuplées. La Guyenne fut encore une fois conquise et soumise; mais tous ses désastres ne l'empêchèrent pas de faire un suprême effort, et, à l'époque de la Fronde, de prendre part à la dernière campagne des provinces contre Paris ou de la féodalité contre la monarchie. On sait quel rôle elle joua pendant la révolution, de quel illustre et malheureux parti elle fut le foyer, comment cette province, hostile pendant des siècles aux rois de France, devint le centre du royalisme quand le Nord fut devenu révolutionnaire : c'était la conséquence de toute son histoire; on sait enfin que, en 1814, la Guyenne fut la première province à se prononcer contre le gouvernement impérial et à proclamer les Bourbons.

Grâce à cet esprit provincial si vivace, si opiniâtre, si énergique, la plupart des villes de la Guyenne, comme celles des provinces que nous avons déjà décrites, comme celles du Languedoc qui ont tant d'affinités avec ce pays, ont conservé en partie leur physionomie originale, leur caractère propre, des traits à part; elles ont moins que les villes du centre et du nord cette vie glacée, subalterne, uniforme que produit la centralisation; elles sont pleines de souvenirs. A voir les cités du Quercy, du Rouergue ou du Périgord, perchées sur des hauteurs ou assises sur des cours d'eau, dans des sites pittoresques, avec leurs vieilles murailles, leurs vieilles églises, leurs débris de vieux châteaux qu'elles ont le bon goût de conserver; à voir ces populations, qui semblent, par leur physionomie, leurs idées, leurs habitudes, leur langage, n'avoir, pour ainsi dire, de Français que le nom, on comprend leurs destinées et leur histoire, on se sent plein de sympathie pour leurs efforts et leurs souffrances, et l'on voudrait que l'unité française eût été achetée par moins de sang et de larmes.

La Guyenne, en 1789, formait deux généralités, celle de Montauban, qui comprenait la haute Guyenne, et celle de Bordeaux, qui, outre la basse Guyenne, comprenait une bonne partie de la Gascogne. Pour l'administration de la justice, il y avait à Bordeaux un parlement établi par Louis XI auquel ressortissait toute la généralité de Bordeaux. De ce parlement dépendaient neuf sénéchaussées. Quant à la haute Guyenne, ou généralité de Montauban, elle était du ressort du parlement de Toulouse et renfermait quatre sénéchaussées. La population de la Guyenne était d'environ 530,000 habitants pour la généralité de Montauban, et 970,000 habitants pour toute la généralité de Bordeaux, ce qui forme pour les deux Guyennes une population totale de 1,500,000 habitants. Aujourd'hui, le chiffre de la population des six départements qu'elle a formés s'élève à 2,389,481 habitants.

§ VI. POPULATION, CARACTÈRE, MŒURS, ETC. — Le caractère et les mœurs des habitants de la Guyenne varient suivant les différentes parties de cette province, et offrent partout de l'analogie avec ceux des pays auxquels ils confinent. C'est ainsi que les habitants de la rive droite de la Garonne (Bordelais, Agénois, Bazadois) ont de grandes ressemblances avec ceux de la rive gauche; les uns et les autres sont confondus sous le même nom de Gascons. De même dans les provinces extrêmes, les habitants de la Guyenne se rapprochent de leurs voisins du Limousin, de l'Auvergne ou des Cévennes. Quant à la civilisation et à l'instruction, on remarque en général qu'elles vont en décroissant des bords de la Garonne aux premiers plateaux du nord et de l'est, et de

ces plateaux aux montagnes. D'après cela, on peut appliquer aux habitants des basses vallées de la Guyenne ce que nous avons dit précédemment des Gascons. Depuis Montauban jusqu'à Bordeaux, on retrouve presque partout dans les villes la même vivacité, la même finesse d'esprit, la même richesse d'imagination, la même aptitude à toutes les carrières, comme aussi on retrouve généralement les mêmes défauts, trop de confiance, trop de personnalité, trop d'esprit d'intrigue, de la loquacité, de la turbulence, l'amour passionné des plaisirs. Dans ces mêmes contrées, le peuple des campagnes est généralement sobre, laborieux, patient, et de mœurs honnêtes; il est plus craintif que turbulent, ne commet point d'excès et a une dévotion plus ardente qu'éclairée. D'ailleurs, ces pays ont donné à la France de bons soldats et d'illustres généraux. Le Bordelais fournit d'excellents marins.

Si l'on quitte actuellement les belles vallées de l'Isle ou de la Dordogne et qu'on s'élève sur les plateaux, on trouve dans leurs habitants un attachement opiniâtre aux vieilles habitudes, une économie presque sordide, une piété poussée jusqu'à l'extrême superstition, une grande ignorance, de la répulsion pour tout progrès, pour tout changement, même pour le bien-être et la civilisation. Ces populations sont d'ailleurs bonnes, honnêtes et hospitalières. Les caractères physiques changent comme les caractères moraux. Les populations vives, fortes et bien constituées des vallées du Lot, du département de la Dordogne, font place à une population chétive qui se ressent, comme celle des Landes, de l'ingratitude du sol qu'elle habite.

Dans le Quercy, on trouve d'assez grandes différences entre les habitants des montagnes et ceux des plateaux ou des vallées; ces derniers sont adonnés surtout à l'agriculture et à la garde des troupeaux; ils sont en général peu éclairés, peu intelligents, mais aussi plus robustes et moins querelleurs que les habitants des montagnes. Ceux-ci, pauvres, chétifs, mal logés et mal nourris, sont irritables, haineux, disputeurs, ignorants, à demi farouches et sauvages; ils croient encore aux sorciers et aux sortilèges; cependant, malgré leur misère, ils sont très-attachés à leurs montagnes et les quittent rarement. D'ailleurs, dans le Quercy, habitants des plaines et habitants des hauteurs sont également braves et se montrent les dignes descendants des anciens *Cadurci*.

Les habitants du Rouergue se font remarquer par leur taille ramassée et un peu massive, leur constitution nerveuse, le calme de leur regard et de leur maintien. Leur abord est brusque et froid, et cependant ils ne manquent ni de chaleur ni de franchise. Ils sont braves, intelligents, réussissent dans les arts et les sciences, et sont très-aptés au métier des armes. Mais esclaves des coutumes, économes jusqu'à l'avarice, ils sont prompts à s'enflammer et à se servir de leur couteau ou *capuchadou*. Les femmes sont fraîches et bien faites, mais leur beauté passe vite, car leur condition est malheureuse; et dès leur plus jeune âge elles sont livrées aux travaux de la terre.

Les habitants du Tarn-et-Garonne offrent de grandes analogies avec ceux de l'Aveyron. Patients, laborieux, braves comme eux, ils ont aussi les passions ardentes et le goût des armes. La civilisation y est plus avancée, et Montauban se distingue par ses mœurs polies et hospitalières.

Dans presque toute la Guyenne on parle le gascon ou ses patois; dans le Bordelais

et l'Agénois, il se fait remarquer par son zézaïement et les é fermés; dans le Rouergue, c'est un dialecte de la langue d'oc; dans le Périgord, un patois limousin; dans le Quercy, un dialecte très-analogue à celui du Rouergue; enfin dans le département de Tarn-et-Garonne, on se sert d'un patois harmonieux, riche en mots latins et qui se prête facilement aux images et à la poésie.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. —

Le département de la Gironde est formé d'une partie de la Guyenne (Bordelais, 754,149 hect.; Périgord, 46,125 hect.; Agénois, 14,300 hect.; Bazadois, 210,353). Sa superficie totale est de 1,082,552 hectares; c'est le plus grand département de toute la France. Sa population était, en 1801, de 502,723 habitants; en 1821, de 522,041 habitants; en 1841, de 568,034 habitants; elle est aujourd'hui de 614,387 habitants.

La Gironde a pour chef-lieu Bordeaux, et forme six arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Bazas . . .	7 cantons,	69 communes,	53,112 habitants.
— de Blaye . . .	4 —	56 —	59,469 —
— de Bordeaux . .	18 —	155 —	296,632 —
— de la Réole . .	6 —	104 —	52,393 —
— de Lesparre . .	4 —	30 —	39,677 —
— de Libourne . .	9 —	132 —	111,104 —
<hr/>			
6 arrondissements	48 cantons,	546 communes,	614,387 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'archevêché de Bordeaux; il possède pour le culte calviniste 3 consistoires (Bordeaux, Sainte-Foix et Gensac), un oratoire (Libourne) et 13 écoles protestantes; pour le culte israélite, un consistoire et une synagogue à Bordeaux. Il renferme une cour d'appel, 6 tribunaux de 1^{re} instance, 3 tribunaux de commerce (Bordeaux, Libourne, Blaye); un lycée à Bordeaux, 3 collèges (Blaye, Libourne, la Réole), une école normale primaire, 9 écoles supérieures, dont 5 communales, 900 écoles élémentaires, dont 375 communales, 190 classes d'adultes, etc. Il forme une subdivision de la 14^e division militaire (Bordeaux), et contient 4 places fortes: la citadelle de Blaye, les forts Pâté et Médoc et le fort de Royan. Les côtes sont comprises dans le 4^e arrondissement maritime (Rochefort).

Le département de la Gironde est un pays essentiellement agricole; il est bas et plat, et formé au sud et au sud-ouest par une vaste étendue de landes comprise entre la Gironde et la côte où elles se terminent par une lisière de dunes ou montagnes de sable qui ne couvrent pas moins de 51,636 hectares; nous avons dit ailleurs que l'on travaillait à fixer ces sables mouvants. Sur les côtes se trouvent du nord au sud les étangs de Carcans et de la Canau qui communiquent entre eux, et déversent leurs eaux dans le grand bassin d'Arcachon, situé à l'extrémité sud-ouest du département; ce dernier communique avec la mer. Tandis que les landes n'offrent que de vastes forêts d'arbres résineux, le pays au nord de la Garonne et au sud de la Dordogne, et qu'on appelle *Entre-deux-Mers*, devient aussi fertile que pittoresque et offre les sites les plus variés. La partie la plus septentrionale du département, c'est-à-dire celle qui est comprise entre la Dordogne et la Dronne, est formée de coteaux calcaires couverts de vignobles et entrecoupés par de nombreuses et belles vallées.

On estime que le département renferme environ 180,000 hectares mis en culture,

140,000 hectares de vignes, 106,710 hectares de bois, 45,000 de prairies, etc. Sa principale richesse est dans la culture de la vigne, qui occupe près de 230,000 individus et donne un produit annuel de 2,280,000 hectolitres; le territoire vignoble se subdivise ainsi : le *Médoc* et les *Graves*, sur la rive gauche de la Gironde; les *côtes* ou *coteaux* de la rive droite de la Garonne, en amont du Bec-d'Ambez; les *côtes de Saint-Émilion* ou *côtes* des bords de la Dordogne au-dessus de Libourne; le *Bourgeois*, coteaux de la rive droite de la Dordogne en aval de Libourne; enfin les *Palus* ou terres d'alluvion des bords de la Garonne et de la Dordogne, et l'*Entre-deux Mers*, pays entre Garonne et Dordogne. Les crus les plus estimés sont ceux de *Laffitte*, *Latour*, *Château-Margaux*, *Haut-Brion*, *Saint-Émilion*, *Sauterne*, etc.

Outre ses vins, la Gironde produit encore d'excellents fruits, des céréales en quantité insuffisante pour sa consommation, beaucoup de châtaignes, du chanvre et des bois. Il renferme à peu près 25,000 chevaux, 2,000 mulets, 10,000 ânes, 110,000 têtes de gros bétail, 420,000 moutons, plus de 60,000 porcs et de 6,000 chèvres. Un certain nombre de propriétaires s'occupent beaucoup de la propagation des mérinos et des moutons anglais à longue laine.

Les richesses minérales consistent dans de belles carrières de pierre à bâtir, du sable de verrerie, de la terre de poterie et surtout dans les marais salants. Il y a un établissement de bains de mer à la Teste de Buch.

L'industrie, excepté à Bordeaux, est peu variée : elle consiste en usines à fer et en forges d'affinerie donnant pour plus de 200,000 fr. de produits; en scieries de planches, corderies, tanneries, huileries, verreries, poteries et fabriques de goudron. Le commerce est très-actif et consiste principalement dans l'exportation des vins et l'importation des denrées coloniales.

Le département possède 7 routes impériales sur 415 kilomètres, 19 routes départementales sur 596 kilomètres, 10,543 chemins vicinaux sur 10,543 kilomètres, enfin 5 rivières navigables sur 428 kilomètres.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Bordeaux*, ancienne capitale de la Guyenne, est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Gironde, le siège d'un archevêché et d'une cour d'appel, le quartier général de la 14^e division militaire, etc.; elle a des tribunaux de 1^{re} instance et de commerce, un lycée, une Académie universitaire, une église consistoriale calviniste, etc. Sa population est de 130,977 habitants. Sa distance de Paris est de 383 kilomètres par le chemin de fer. Elle est située dans une grande plaine, sur la rive gauche de la Garonne, à 22 kilomètres de son embouchure. Le fleuve y forme un vaste port bordé de quais superbes et de beaux édifices, ayant un développement de 5,700 mètres sur une largeur de 600; il peut contenir 1,200 bâtiments de commerce de 5 à 600 tonneaux.

Bordeaux a la forme d'un vaste croissant qui s'appuie sur le demi-cercle que forme le fleuve. Une longue et belle rue, celle du Chapeau-Rouge, allant de l'est à l'ouest, partage la ville en deux parties, l'ancienne et la nouvelle. La première, située au sud, est tortueuse, mal bâtie, irrégulière comme toutes les vieilles villes; la seconde, située au nord, est coupée de belles rues, de belles promenades, et renferme de magnifiques constructions. On y remarque la place des Quinconces ouverte sur l'emplacement du Château-Trompette, bâti par Charles VII pour maintenir la ville et démoli en 1817.

Les principaux édifices sont la cathédrale, construite au treizième siècle; le théâtre, l'un des plus beaux qui soient en Europe; le pont magnifique de 17 arches qui unit la rive gauche de la Garonne à la rive droite, et qui a une longueur de 487 mètres sur 15 de large, etc.

L'industrie de Bordeaux est très-variée; elle consiste en fabriques de toile et d'étoffes de laine, en distilleries, raffineries de sucre, verreries, construction de navires, etc. Son commerce est immense et se fait principalement avec l'Amérique: il consiste pour l'exportation en vins, eaux-de-vie, pour l'importation en denrées coloniales dont Bordeaux fournit tout l'ouest et le centre de la France.

L'histoire de cette ville est celle de la Guyenne, et tout ce que nous avons dit des révolutions de la province, de ses passions, de son opposition à la France du nord, s'applique spécialement à Bordeaux. Bordeaux est pour le sud-ouest de la France une sorte de capitale qui imite et dédaigne Paris, et qui cherche à rivaliser avec lui par son luxe, ses mœurs fastueuses, ses grandes fortunes commerciales, mais à qui il manque surtout le goût des lettres et des arts. On y trouve néanmoins une riche bibliothèque, un musée, un cabinet d'histoire naturelle, etc. De nombreuses célébrités y sont nées: le poète Ausone, le pape Clément V, le médecin Magendie, les orateurs de la Gironde, Genoué, Fonfrède et Ducos, le ministre Martignac, les généraux Nansouty et Boudet, etc.

Bazas, chef-lieu d'arrondissement, est une petite ville de 4,500 habitants, située sur un rocher que baigne un petit affluent de la Garonne; elle est généralement mal bâtie, et n'a de remarquable que sa cathédrale, qui date du treizième siècle. Son industrie consiste en verreries et en tanneries; son commerce, en grains et bestiaux. Bazas était du temps des Romains la ville des *Vasates*; vers la fin du cinquième siècle, elle devint le siège d'un évêché, et fut plus tard la capitale du *Bazadois*, compris dans les départements de la Gironde et de Lot-et-Garonne.

Blaye, chef-lieu d'arrondissement, de 4,174 habitants, est adossée en amphithéâtre à un rocher sur la rive droite de la Gironde, qui a en cet endroit 4 kilomètres de large. Elle se divise en haute et basse ville: la première est fortifiée et bâtie sur l'emplacement d'un ancien château; elle croise ses feux sur la Gironde avec ceux du fort Médoc, situé sur la rive gauche, et du fort Pâté, construit au milieu du fleuve. La ville basse, qui est la partie la plus peuplée, a un chantier de construction pour les navires de cabotage, et fait un grand commerce de vins, d'eaux-de-vie, de bois de construction; son industrie consiste en fabriques de toile, en verreries et en distilleries. Blaye a toujours eu une grande importance comme position militaire, et elle figure à l'époque de la domination romaine sous le nom de *Castrum Blavium*. Elle joua un rôle considérable au moyen âge dans les guerres contre les Anglais, et au seizième siècle pendant les guerres de religion, à la fin desquelles elle prit parti pour la Ligue et appela les Espagnols. La citadelle de Blaye est célèbre à notre époque pour avoir servi de prison à la duchesse de Berry.

La *Réole* (3,837 hab.), chef-lieu d'arrondissement, est située à la rive droite de la Garonne sur la pente d'une colline escarpée; ses rues sont étroites et tortueuses, et elle ne présente point d'édifices remarquables; mais c'est un des marchés les plus importants du département pour les grains, les vins, les vinaigres, les eaux-de-vie, etc.

La Réole, dont l'origine est très-ancienne, faisait partie de l'ancien Bazadois; elle fut assiégée en 1345 par les Anglais, et ne céda qu'après une défense héroïque. C'est la patrie des frères Faucher, condamnés à mort en 1815.

Lesparre (1,500 hab.), chef-lieu d'arrondissement, est une petite ville située à environ 8 kilomètres de la Gironde sur la rive gauche, dans un pays bas et plat, mais riche en grains et en vignes; elle fait un grand commerce de fruits.

Libourne (9,800 hab.), chef-lieu d'arrondissement, est située sur la rive droite de la Dordogne au confluent de l'Isle, et dans un pays riche et agréable; elle a un port qui peut recevoir des navires de 300 tonneaux. C'est une ville bien bâtie, qui renferme de nombreux établissements publics, et qui fait un commerce considérable de vins, de fer et de houille: son industrie consiste en filatures de coton, en verreries, en tanneries: il y a aussi un chantier de construction pour les petits navires. Cette ville, dont l'origine est très-ancienne, a subi plusieurs sièges pendant les guerres des Anglais.

La *Brède* est un bourg de 1,300 habitants, situé à environ quatre lieues au sud de Bordeaux, et remarquable par son château, où naquit Montesquieu, en 1689.

La *Teste de Buch* est un petit port situé à 55 kilomètres de Bordeaux sur le bord du bassin d'Arcachon; elle a une population de 3,450 habitants adonnés exclusivement à la pêche, et se relie à Bordeaux par un chemin de fer. On y remarque encore quelques vestiges de l'ancienne résidence des *Captaux* de Buch.

Langon, bâtie irrégulièrement sur la rive gauche de la Garonne, avec un pont suspendu sur le fleuve, est une ville qui fait un commerce considérable de vins et d'eaux-de-vie. Elle était autrefois fortifiée.

Bourg, petite ville de 2,300 habitants, est située sur la rive droite de la Gironde, vis-à-vis du Bec-d'Ambez: on y remarque les ruines d'une ancienne abbaye fondée en 1124.

Pauillac, petite ville de 3,800 habitants, est située sur la rive gauche de la Gironde; c'est un port de relâche pour les navires qui remontent la Gironde.

Castillon, petite ville de 3,000 habitants, est située sur la rive droite de la Dordogne, et n'offre rien de remarquable. C'est près de cette ville que fut livrée, en 1454, la célèbre bataille perdue par les Anglais, à la suite de laquelle les Français soumi-
rent Bordeaux et la Guyenne.

Coutras, petite ville de 3,300 habitants, est située dans l'angle formé par l'Isle et la Dronne. Ce fut sous les murs de cette ville que Henri IV, alors roi de Navarre, défit en 1587 l'armée de Henri III commandée par le duc de Joyeuse.

Saint-Émilion, petite ville de 2,700 habitants, est située au milieu d'un vignoble qui fournit des vins très-estimés. Cette ville fut autrefois une place forte, ainsi que le témoignent quelques ruines et une sorte de donjon appelé le Château du Roi.

§ IX. — DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de Lot-et-Garonne a été formé d'une partie de la Guyenne (Agénois, 338,070 hect.; Bazadois, 116,637 hect.), et de la Gascogne (Comdomois, 13,557 hect., et Lomagne, 11,393 hect.). Sa superficie est de 534,628 hectares; sa population était, en 1801, de 323,940 habitants; en 1821, de 330,121 habitants; en 1841, de 347,073 habitants; elle est aujourd'hui de 341,345 habitants.

Ce département a pour chef-lieu Agen, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement d'Agen	9 cantons,	72 communes,	84,092 habitants.
— de Marmande	9 —	96 —	101,044 —
— de Nérac	7 —	62 —	60,818 —
— de Villeneuve-d'Agen.	10 —	82 —	95,391 —
4 arrondissements	35 cantons,	312 communes,	341,345 habitants.

Le Lot-et-Garonne forme le diocèse de l'évêché d'Agen, et possède 5 églises consistoriales (Tonneins, Clairac, Nérac, Laffitte et Castelmoron) pour le culte calviniste. Il renferme une cour d'appel à Agen, 4 tribunaux de 1^{re} instance, 3 tribunaux de commerce, 5 collèges, une école normale départementale, 7 écoles supérieures communales, 480 écoles élémentaires, dont 249 communales. Il forme une subdivision de la 14^e division militaire.

Ce département est plus agricole que manufacturier; c'est un pays de plaines élevées, sillonné de collines, qui est très-fertile dans les vallées du Lot ou de la Garonne, mais dont plus de la moitié de la superficie ne donne que de faibles produits. A l'ouest, les landes qui couvrent toute sa partie occidentale, en occupent au moins un huitième; à l'est, les coteaux d'entre Lot et Garonne, formés d'un terrain calcaire ou silico-argileux, sont peu cultivables; au nord enfin, le sol, composé d'une argile fortement colorée par le fer, n'est pas plus favorable à la culture. Il y a dans le département 250,000 hectares environ cultivés, 68,000 hectares de bois, 69,000 de vignes, 36,000 de prairies naturelles, etc. L'agriculture est arriérée; cependant la récolte des céréales est suffisante pour la consommation, et la vigne donne annuellement 600,000 hectolitres de vins, dont la moitié est exportée par Bordeaux. On y récolte encore du lin, du chanvre, du tabac, du pastel et beaucoup de fruits, surtout des prunes d'*ente* avec lesquelles se font les *pruneaux d'Agen*, dont la vente s'élève annuellement à 600,000 fr. Ce département produit encore presque tout le liège nécessaire à la consommation de la France. Le climat est généralement sain, tempéré et regardé comme un des meilleurs de la région française, sauf dans les marais des landes. On y élève l'une des meilleures races de bœufs qui soient en France, des moutons, des porcs et volailles, principalement des oies très-estimées. Il y a aussi beaucoup d'abeilles dans les landes. On estime que le département possède 14,000 chevaux, 3,000 mulets, 9,000 ânes, 120,000 têtes de gros bétail, 220,000 moutons, 70,000 porcs et 5,000 chèvres.

Les productions minérales consistent en fer, gypse, grès grossier, marne, et belles pierres de taille; on y trouve aussi quelques tourbières. On évalue à 100,000 fr. le produit annuel du minerai préparé, et à 400,000 fr. l'exploitation des carrières. Le département possède, comme établissements industriels, la manufacture de tabac de Tonneins, la belle manufacture de toiles à voiles d'Agen, un grand nombre de moulins à farine, d'huileries, de corderies et de fabriques de bouchons, neuf hauts fourneaux et forges à la catalane; viennent ensuite les tanneries, teintureries, bonneteries, ganteries, verreries, papeteries, scieries mécaniques et fabriques de poteries et de faïence.

Il y a dans le Lot-et-Garonne 6 routes impériales sur 360 kilomètres, 16 routes

départementales sur 441 kilomètres, 9,129 chemins vicinaux sur 12,675 kilomètres, 5 rivières navigables sur 240 kilomètres; en tout, 13,716 kilomètres environ de voies de communication.

§ X. DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Agen*, chef-lieu du département, est le siège d'un évêché, d'une cour d'appel, et a une population de 14,987 habitants. Cette ville est située sur la rive droite de la Garonne, dans une plaine riche et fertile. Ses rues sont généralement étroites, irrégulières et mal bâties. On y remarque cependant une belle promenade qui longe la rive droite du fleuve et qui communique avec la rive gauche par un pont de pierre, et l'on cite parmi ses monuments la cathédrale, dédiée à saint Caprais, les églises Saint-Hilaire, Saint-Étienne et des Jacobins, le grand séminaire, la bibliothèque, l'ancien palais épiscopal, actuellement l'hôtel de la préfecture, l'ancienne maison de Blaise de Montluc et les ruines d'une enceinte romaine. La ville est dominée par une sorte de falaise ou de rocher à pic appelé le mont de l'Ermitage, d'où l'on jouit d'une vue magnifique et où l'on visite une église taillée dans le roc.

Agen fait un commerce considérable de vins, d'eaux-de-vie, de pruneaux renommés, de grains et de farines; son industrie consiste principalement en manufactures de toiles à voiles, en fabriques de serges, de molletons et de toiles peintes, en distilleries d'eaux-de-vie, tanneries, etc.

Cette ville est très-ancienne et jouissait d'une grande prospérité du temps des Romains. Elle a joué un rôle important dans les guerres des Anglais et a subi un siège remarquable du temps de la Ligue. C'est la patrie de Sulpice Sévère, de Scaliger, de Bernard de Palissy, de Lacépède, de Bory-Saint-Vincent, etc.

Villeneuve-d' Agen, chef-lieu d'arrondissement, avec une population de 12,337 habitants, était connue autrefois sous le nom de *Gajac*. Elle fut entièrement détruite pendant les guerres du commencement du treizième siècle et reconstruite à la fin du même siècle sous le nom de Villeneuve. Elle est bâtie régulièrement sur les deux rives du Lot, que l'on traverse sur un beau pont. On y remarque un vieux château et des restes d'anciennes fortifications. Son commerce consiste en farines, vins, eaux-de-vie, fers, cuirs, etc. Les tanneries, tuileries et martinets pour le cuivre forment sa principale industrie. A un kilomètre environ de la ville se trouve une maison de détention dont les bâtiments formaient autrefois la célèbre abbaye d'*Eysses*.

Marmande, chef-lieu d'arrondissement, est une jolie ville de 7,805 habitants, située dans une agréable position sur la rive droite de la Garonne, et qui communique avec la rive gauche par un beau pont d'une seule arche. Elle est bien bâtie. On y remarque le palais de justice, le collège, l'hôtel de ville et des fontaines renommées par la bonté de leurs eaux. Son port sur la Garonne est le centre d'un commerce très-actif, qui consiste en vins, graines, farines, tabac, etc. Elle renferme aussi plusieurs tanneries, corderies et fabriques d'étoffes de laine. Cette ville, dont l'origine est ancienne, avait été fortifiée par Richard Cœur de lion. Elle prit parti pour les Albigeois et subit un siège terrible contre le roi Louis VIII et Amaury de Montfort, après lequel toute sa population fut massacrée.

Nérac, chef-lieu d'arrondissement, peuplée de 7,058 habitants, est bâtie sur les deux rives de la Baise. La ville vieille, située sur la rive droite et adossée à une pente

escarpée, est irrégulière, mal bâtie et d'un aspect triste; elle est entourée par des débris de fortifications du moyen âge. La ville neuve, qui communique avec l'ancienne par deux ponts, est mieux bâtie et limitée par de beaux boulevards. Sur le plateau dominant la ville s'élèvent les ruines de l'ancien château, et, près de la promenade de la *Garenne*, les ruines très-remarquables d'un palais et de thermes romains. L'industrie de Nérac consiste principalement en fabriques de grosses draperies, en tanneries, en moulins à farine. Elle fait commerce de chanvre, lin, liège, grains, vins, eaux-de-vie et *terrines* renommées. Cette ville, qui a une origine romaine, commença à prendre de l'importance dans le quatorzième siècle, quand elle eut pour seigneurs les sires d'Albret, qui y bâtirent un château, aujourd'hui détruit et qu'habita Henri IV. Elle devint dans le seizième siècle un des boulevards du calvinisme, fut prise par Louis XIII en 1622 et démantelée. La révocation de l'édit de Nantes la ruina presque entièrement.

Aiguillon, petite ville de 1,800 habitants, située au confluent de la Garonne et du Lot, était autrefois une forteresse considérable qui fut vainement assiégée pendant quatorze mois par le roi Jean. On y voit encore un château très-curieux, bâti à diverses époques, ancienne résidence des ducs d'Aiguillon.

Clairac, petite ville bien bâtie et située sur la rive droite du Lot, a une population de 4,950 habitants. C'était une des places fortes des calvinistes de la Guyenne, et elle soutint deux sièges, en 1574 et en 1621. Elle fait un grand commerce de pruneaux et de figes renommées.

Tonneins, située sur la rive droite de la Garonne, a une population de 6,500 habitants et un petit port alimenté par un commerce considérable de cordages, de chanvre, de tabac, etc. On y remarque la manufacture impériale de tabac, un beau pont suspendu et une vaste place dite de l'Esplanade, occupée autrefois par un château fortifié. La culture du tabac est autorisée dans les cantons de Tonneins, de Port-Sainte-Marie et d'Aiguillon : elle occupe près de 3,000 hectares de terrains d'alluvions profondes, les seuls capables de produire cette plante épuisante.

Penne est une petite ville située sur le Lot et qui est célèbre dans l'histoire du midi sous le nom de *Penne-d'Agénois*. C'était alors une place très-forte bâtie sur la crête d'un coteau élevé et qui était dominé par un château fort à triple enceinte. Ce château et la ville furent pris en 1212 par Simon de Montfort, et en 1562 par Blaise de Montluc. Aujourd'hui la petite ville de Penne, placée au bas du coteau, ne compte que 800 habitants; mais sa commune est formée de hameaux voisins qui lui donnent une population de 4,500 âmes.

§ XI. DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, ETC. — Le département de Tarn-et-Garonne est formé d'une partie des anciennes provinces de Languedoc (diocèse de Montauban, 53,178 hect.), de Guyenne (Quercy, 172,290 hect.; Agénois, 25,575 hect.; Rouergue, 25,709 hect.) et de Gascogne (Armagnac, 36,705 hect.; Lomagne, 44,788 hect.). Il ne date que de 1808, où il a été constitué aux dépens des départements voisins, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Gers et Haute-Garonne, qui l'entourent aujourd'hui. Sa superficie totale est de 367,697 hectares. Sa population était : en 1821, de 238,143 habitants; en 1831, de 242,250 hab.; en 1841, de 239,297 hab.; elle est aujourd'hui de 237,553 hab.

Il a pour chef-lieu Montauban et forme 3 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Montauban	11 cantons,	62 communes,	106,323 habitants.
— de Castel-Sarrazin	7 —	81 —	70,632 —
— de Moissac	6 —	49 —	60,598 —
<hr/>			
3 arrondissements	24 cantons,	192 communes,	237,553 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Montauban, et renferme, pour le culte calviniste, 2 églises consistoriales (Montauban et Négrepelisse) et une faculté de théologie. Il possède 3 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel de Toulouse, et 2 tribunaux de commerce, 3 collèges, une école normale primaire, 3 écoles supérieures et 309 écoles élémentaires, dont 204 communales. Il forme une subdivision de la 12^e division militaire.

C'est un pays presque entièrement agricole, formé de plateaux dont l'altitude est d'environ 3 à 400 mètres, et qui sont creusés par des vallées généralement profondes : les principales, comme celles de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron, sont assez ouvertes pour former de belles plaines souvent inondées. Son climat est généralement beau et tempéré, mais variable ; les vents dominants sont ceux de l'est et de l'ouest. Il renferme 150,000 hectares de terres labourables, 12,000 hectares de prés, 27,000 de vignes, 30,000 de bois, 11,000 de landes, bruyères, etc. Le sol est presque partout fertile, surtout dans les vallées. La récolte en céréales y est supérieure aux besoins de la consommation ; il en est de même de la récolte en vins, produisant 400,000 hectolitres : une grande moitié est convertie en eaux-de-vie et livrée à l'exportation. On récolte aussi en abondance des légumes et des fruits excellents. Le chanvre et le lin réussissent assez bien, ainsi que le mûrier blanc. On trouve des prairies artificielles, mais en quantité insuffisante pour les bestiaux, qu'on nourrit avec de la paille mêlée de légumes. Le département élève des ânes et des chevaux assez estimés, des moutons d'espèce commune, des mulets recherchés en Espagne, des abeilles et des vers à soie en assez grande quantité, et beaucoup de volailles. On compte environ 66,000 têtes de gros bétail, 260,000 moutons, 40,000 porcs, 1,000 chèvres, 9,000 chevaux, 4,000 mulets. Les richesses minérales sont peu considérables ; l'exploitation ne porte guère que sur le fer, les marbres, les pierres de taille et la terre à poterie. L'industrie manufacturière est assez développée et consiste principalement en fabriques de gros draps, minoteries, tanneries, fabrication de toiles, de conserves de volailles et de pâtés de foie. Il y a encore quelques hauts fourneaux, des distilleries, quelques filatures de laine et de coton, et un petit nombre de teintureries, coutelleries, papeteries, faïenceries, etc. Les principaux articles d'exportation sont les mulets, les porcs engraisés, les farines, les eaux-de-vie et les fruits.

Il y a dans le Tarn-et-Garonne 7 routes impériales, sur 253 kilomètres ; 17 routes départementales, sur 377 kil. ; 3,357 chemins vicinaux, sur 6,831 kil. ; 2 rivières navigables, sur 142 kil. ; en tout, plus de 7,600 kilomètres de voies de communication.

§ XII. DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Montauban*, ancienne capitale du bas Quercy, est aujourd'hui le chef-lieu du département et le siège d'un évêché. Elle possède en outre une église consistoriale et une faculté de

théologie pour les calvinistes, un séminaire, un tribunal de première instance, un collège. Sa population est de 24,726 habitants, dont un tiers est calviniste.

Elle est agréablement située au sommet d'un plateau élevé de 175 mètres, sur la rive droite du Tarn et à son confluent avec le Tescou. La ville proprement dite ou vieille ville est peu étendue, mal percée, mal bâtie; mais sur l'autre bord de la rivière se trouvent deux faubourgs qui forment une nouvelle ville, où les constructions sont belles et régulières. Les monuments de Montauban sont peu nombreux : on ne peut guère citer que sa cathédrale, qui s'élève au centre de la ville sur une éminence; mais on admire ses promenades : la plus belle est la *Terrasse*, qui domine le cours du Tescou et que soutiennent de hautes murailles, débris des fameux bastions de *Pailles* et du *Moustier* et les seuls restes des anciennes fortifications de la ville. De là, dans les beaux temps, on aperçoit les Pyrénées, qui sont éloignées de 200 kilomètres environ.

Malgré sa belle position sous un climat très-doux et sur les bords d'un grand cours d'eau, Montauban n'est pas en progrès. Elle était naguère très-industrieuse et possédait de riches fabriques de cadis, de flanelle, de couvertures et de lainages de toute espèce; aujourd'hui leur nombre a bien diminué, et la population a suivi la décroissance de l'activité industrielle; toutefois on y fabrique encore des étoffes communes, beaucoup de toiles à tamis et l'on s'y occupe de minoterie. C'est aussi l'entrepôt du commerce de quelques grandes villes du midi, principalement pour les grains, vins et eaux-de-vie.

Montauban doit son origine à une abbaye bâtie sur le mont Auriol, là où s'élève aujourd'hui la cathédrale, et à un château bâti en 1144, par un comte de Toulouse, sur une éminence voisine, le mont *Alban*. Elle était déjà considérable au commencement du siècle suivant; et, ayant embrassé la cause des Albigeois, elle devint l'une des places d'armes de Raymond Roger, comte de Foix. Les croisés l'en punirent par la destruction de ses fortifications et l'établissement d'un tribunal de l'inquisition. Dans le seizième siècle Montauban fut encore une des premières dans le midi à embrasser la cause des réformés. Cette ville leur ayant été cédée comme place de sûreté, ils s'y fortifièrent si bien, qu'elle devint, après la Rochelle, leur plus ferme boulevard. En 1621 elle eut à supporter contre Louis XIII un siège fameux. Le duc de la Force dirigea la défense, et le roi dut lever le camp après trois mois d'efforts inutiles. Richelieu s'en rendit maître en 1629 et en fit raser les fortifications. Elle fut à moitié dépeuplée par la révocation de l'édit de Nantes.

Montauban a vu naître le littérateur Lefranc de Pompignan, le général Guibert, écrivain militaire, le conventionnel Jean-Bon-Saint-André, M. Ingres, peintre d'histoire.

Moissac, chef-lieu d'arrondissement, peuplée de 10,655 habitants, est une ville ancienne, agréablement située dans un vaste bassin formé par des montagnes couvertes de vignes et d'arbres fruitiers; elle borde la rive droite du Tarn, qu'on y traverse sur un beau pont. Ses rues sont tortueuses, mal pavées, étroites et escarpées; elles renferment néanmoins quelques belles constructions. On y remarque les ruines d'une ancienne abbaye, une église dont le portail est du septième siècle, un énorme moulin renfermant 20 meules, etc.

Grâce aux communications que le Tarn et la Garonne lui ouvrent avec Bordeaux, cette ville se trouve dans une belle position commerciale. Avant la perte du Canada et le développement du commerce du Havre, elle fournissait presque seule, par l'intermédiaire de Bordeaux, les minoteries pour les colonies; aujourd'hui encore son commerce est actif en grains et farines; celui des vins du cru, des sels, du poisson est aussi assez étendu. On y trouve quelques tanneries.

L'origine de Moissac est fort obscure. Elle a figuré dans presque toutes les guerres qui ont désolé la France méridionale et principalement dans celles des Albigeois et du seizième siècle.

Castel-Sarrazin (7,028 hab.), chef-lieu d'arrondissement, est située dans une vaste et fertile plaine à 2 kilomètres de la rive droite de la Garonne, sur le petit ruisseau de l'Azine auquel elle doit son vrai nom (Castel-sur-Azine). C'est une assez jolie ville, propre et bien bâtie, qui jadis était fortifiée. Elle se livre à la fabrication des serges et des toiles communes; on y trouve des tanneries, teintureries, bonneteries et chappelleries. Elle fait aussi assez grand commerce de grains, d'huile et de bestiaux. C'est la patrie de l'abbé de Prades.

Bruniquel est une petite ville de 4,200 habitants, située près du confluent de la Verre, sur la rive gauche de l'Aveyron. Un grand nombre de maisons y datent des treizième et quatorzième siècles. On y remarque, sur le sommet d'un rocher dominant l'Aveyron, les ruines d'un château fortifié construit, dit-on, par Brunehaut ou Brunichilde, qui lui aurait donné son nom. Bruniquel renferme des hauts fourneaux, de belles forges et des affineries.

Caussade est une vieille et jolie ville de 4,000 habitants, située sur la rive gauche de la Lerre, affluent de l'Aveyron, et sur la route de Cahors à Montauban, dans une plaine agréable et fertile; on y remarque la tour de l'église paroissiale, qui est classée parmi les monuments historiques. Les faubourgs sont bien bâtis et forment boulevard autour de la ville, dont les anciennes fortifications sont détruites. Caussade fait un assez grand commerce de safran, laines, bestiaux, écorces pour faire le tan, chapons et truffes noires. Il s'y tient des marchés pour la volaille et des foires assez fréquentées.

Caylus, ville de 5,300 habitants, agréablement située sur la Bonnette, affluent de l'Aveyron, fait un grand commerce de grains et possède les ruines d'un vieux château. Elle a donné son nom à une nièce de madame de Maintenon, célèbre par ses mémoires, et à un antiquaire distingué.

Saint-Antonin est une ville de 5,400 habitants, située dans une belle vallée sur la rive droite de l'Aveyron, un peu en amont du confluent de la Bonnette. Elle renferme des fabriques importantes de cuirs, cadis, serges et autres lainages. Cette petite ville, qui eut pour origine un monastère fondé en l'honneur d'un martyr, a joué un rôle important dans toutes les guerres de la Guyenne, principalement dans celles des Albigeois et des calvinistes dont elle avait embrassé la cause avec ardeur.

Négrepelisse est une petite ville industrielle de 3,200 âmes, située sur la rive gauche de l'Aveyron dans une charmante position, et qui est tristement célèbre par son attachement au calvinisme. Prise d'assaut en 1622 par Louis XIII, elle fut livrée aux flammes et ses habitants passés au fil de l'épée. Son château, qui domine d'une façon pittoresque le cours de l'Aveyron, survécut seul à ce désastre.

Beaumont-de-Lomagne, peuplée de plus de 4,000 habitants, est située près de la rive gauche de la Gimone dans une riante vallée et qui est d'une extrême fertilité, principalement en vignobles. Elle est propre, bien percée et bien bâtie, renferme des fabriques de draps communs et de lainages, et fait un commerce assez actif de grains.

§ XIII. DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de l'Aveyron est formé assez exactement du Rouergue. Sa superficie est de 882,171 hectares. Sa population était, en 1801, de 326,340 habitants; en 1821, de 339,422 habitants; en 1831, de 356,874 habitants; elle est actuellement de 394,183 habitants.

Ce département a pour chef-lieu Rhodéz, et forme cinq arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Rhodéz.	11 cantons,	75 communes,	108,588 habitants.
— de Villefranche	7 —	58 —	92,234 —
— d'Espalion.	9 —	46 —	67,698 —
— de Milbau.	9 —	49 —	65,625 —
— de Saint-Affrique	6 —	50 —	60,038 —
5 arrondissements.	42 cantons,	278 communes,	394,183 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Rhodéz. Il renferme une église consistoriale calviniste à Saint-Affrique, 5 tribunaux de première instance, ressortissant à la cour d'appel de Montpellier, et 4 tribunaux de commerce, un lycée, 5 collèges et 346 écoles primaires. Il relève de la 10^e division militaire.

L'Aveyron est un pays montagneux surtout dans sa partie orientale, que couvrent les contreforts des Cévennes (monts du Rouergue et plateau du Lévezou); aussi le climat y est-il froid, mais sain. L'agriculture n'y est pas avancée, le sol d'ailleurs est ingrat, difficile, peu fertile en grains, produisant surtout du seigle et de l'avoine, ne donnant que des vins médiocres et dont la récolte annuelle est évaluée à 300,000 hectolitres. En revanche, il renferme d'excellents pâturages et des bois riches en gibier de toute espèce; on y récolte aussi des fruits et des châtaignes. Les rivières sont très-poissonneuses et la volaille abondante. On estime qu'il contient 364,000 hectares de terres labourables, 121,000 de prés, 35,000 de vignes, 210,000 de landes et bruyères, 83,000 de bois, etc. La principale richesse du département est dans l'élevage du gros bétail, des moutons, des chevaux et des mulets; l'éducation des vers à soie y est assez importante, et l'on y fabrique les fromages renommés de *Roquefort* et de la *Guyole*. On compte environ 120,000 têtes de gros bétail, 10,000 moutons, 16,000 chèvres. Les richesses minérales sont très-considérables et consistent principalement en fer, houille, plomb, alun, zinc, marbres, kaolin, marne, gypse, etc. On y trouve des eaux minérales assez nombreuses; les plus célèbres sont celles d'Albin, de Sylvanès, de Camarès, de Prugnes, de Cransac, etc.

L'industrie est principalement métallurgique et a pris de grands développements depuis quelques années; on y trouve des forges de cuivre, des fonderies de fer (Decazeville) et des raffineries d'alun, des mines de houille et de sulfate de fer, etc. Le département fabrique en outre des étoffes de laine, des toiles grises, des feutres, des peaux et cuirs, etc. La ganterie, la papeterie, la tonnellerie, la teinturerie commen-

cent à prendre de l'importance. Le commerce consiste dans l'exportation de tous ces produits, et en fromages, bestiaux, bois, châtaignes et fruits.

Le département possède 8 routes impériales (568 kil.), 13 routes départementales (459 kil.), 4,000 chemins vicinaux (16,400 kil.), une rivière navigable; en tout, 17,515 kilomètres de voies de communication.

§ XIV. DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Rhodes*, ancienne capitale du Rouergue, aujourd'hui chef-lieu du département, est le siège d'un évêché fondé au cinquième siècle; elle renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée, une école normale primaire, un dépôt d'étalons, etc. Sa population est de 10,280 habitants.

Rhodes est située, à 630 mètres au-dessus de la mer, au bas et sur le penchant d'une colline qui domine la rive droite de l'Aveyron, dont les eaux roulent avec impétuosité au pied de la ville; elle est petite et en général mal bâtie; ses rues montueuses et fatigantes sont sales, étroites, tortueuses et pavées de cailloux pointus; les maisons, fort anciennes, sont bâties en bois. A l'extérieur, cette ville est moins laide, et les boulevards qui longent ses anciens remparts forment de belles promenades bien ombragées, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Le principal édifice est la cathédrale, l'un des plus beaux monuments gothiques de la France, commencée en 1276, et terminée au seizième siècle. Elle se fait remarquer par les vastes dimensions de sa nef, la hardiesse de ses voûtes, la beauté de ses vitraux et son clocher de 86 mètres de haut: c'est une tour carrée aux quatre angles de laquelle sont quatre tourelles surmontées des quatre évangélistes; puis elle devient successivement octogone et ronde, et se termine par une coupole qui supporte une colossale statue de la Vierge. On peut encore citer à Rhodes le palais de l'évêché, l'hôtel de ville, l'hôtel de la préfecture, le lycée bâti par les jésuites, etc.

Cette ville fait le commerce des bestiaux, des mulets et de fromages estimés dits de *Roquefort*. Elle renferme des fabriques de draps, de toiles grises et de chandelles, des filatures de soie et de laine, des tanneries, etc.

Elle est fort ancienne, et porta d'abord le nom celtique de *Segodunum*; puis, après la conquête romaine, celui des *Rutheni*, dont elle était la capitale. Au cinquième siècle c'était un évêché; et, au moyen âge, le chef-lieu d'un comté et une place forte dont les Albigeois cherchèrent vainement à s'emparer. Elle se distingua dans les guerres du seizième siècle par son attachement au catholicisme. C'est la patrie du troubadour Hugues Brunet (douzième siècle), du théologien protestant Jean de Serres, de l'érudite Monteil, etc.

Villefranche, chef-lieu d'arrondissement, avec 9,500 habitants, est une jolie ville, entourée de hautes montagnes dans une contrée riante et pittoresque; elle est agréablement assise sur le penchant d'une colline près de la rive droite de l'Aveyron à son confluent avec l'Alzon; ses rues sont bien bâties et bien percées; au centre, se trouve la place des *Couvert*s, sur laquelle est l'église gothique de Notre-Dame, l'un des plus beaux édifices religieux de l'Aveyron. Cette ville fait le commerce de grains, vins, bestiaux, jambons, truffes. On y fabrique de la chaudronnerie, des chapeaux et surtout des toiles de chanvre; il y a aussi quelques tanneries. C'est la patrie du maréchal de Belle-Isle.

Villefranche ne date que du treizième siècle : c'était une place forte qui eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. On trouve dans ses environs une ancienne Chartreuse construite au milieu du quinzième siècle, et située dans une belle plaine qu'arrose l'Aveyron ; elle sert aujourd'hui d'hospice.

Espalion, chef-lieu d'arrondissement, avec une population de 4,318 habitants, est située sur la rive gauche du Lot dans un bassin verdoyant parsemé de vignes et de prairies ; elle est bien percée et bien bâtie. Sur l'autre rive du Lot se dressent les hauteurs escarpées de Calmont et de Roquelaure, où s'élèvent les ruines pittoresques de deux anciens châteaux gothiques.

Cette ville fait le commerce de laines, de vins et de basanes pour reliures ; elle possède quelques filatures de laine et quelques tanneries.

Milhau, chef-lieu d'arrondissement de 10,000 habitants, est une ville assez bien bâtie, aux rues étroites mais bien tracées, située sur la rive gauche du Tarn, un peu en aval du confluent de la Dourbie, dans un bassin fertile, et qu'entourent de magnifiques coteaux. C'est la plus animée et la plus commerçante du département ; elle possède de nombreuses fabriques de gants, des tanneries et mégisseries importantes, et des chamoiseries renommées ; son commerce consiste principalement en laines filées et en suint, en cuirs, bois de construction, vins, fromages de Roquefort, bestiaux, chapeaux, gants, etc. — A 2 kilomètres au sud-ouest se trouve le petit village de *Creissels* (700 hab.), remarquable par une cascade de plus de 30 mètres et un rocher formé d'arbres pétrifiés.

Milhau, qui est, dit-on, d'origine romaine, fut une des villes qui embrassèrent le calvinisme avec le plus d'ardeur ; elle subit des attaques nombreuses de la part des catholiques et eut ses fortifications détruites sous Louis XIII. La révocation de l'édit de Nantes la dépeupla presque entièrement, et elle n'a repris sa prospérité que de nos jours. Elle renferme une église réformée. C'est la patrie de M. de Bonald.

Saint-Affrique, chef-lieu d'arrondissement de 6,620 habitants, avec une église consistoriale calviniste, est une ville ancienne, située sur la Sorgue ; ses rues sont larges et bien percées, et elle ne renferme aucun monument remarquable ; mais elle possède des fabriques de draps et de ratines, des tanneries, des mégisseries, et fait un commerce considérable de laines et de fromages de Roquefort.

Saint-Affrique était encore une des places d'armes des calvinistes : elle fut prise et démantelée par Louis XIII.

Roquefort est un village de 3 à 400 habitants, situé à 1 myriamètre de Saint-Affrique sur le plateau de Larzac, et qui depuis huit siècles est renommé pour ses fromages. Il est bâti sur le flanc d'un mamelon à base d'argile et dont le sommet, formé de rochers calcaires, est percé de plusieurs rangs de caves. C'est dans ces caves, dont l'air est toujours sec, que se conservent les fromages de Roquefort.

Silvanès est un joli village de 500 habitants, situé entre la Sorgue et le Dourdou, dans un vallon escarpé, au milieu de coteaux boisés de l'aspect le plus pittoresque. Il est célèbre par ses sources d'eaux thermales et son établissement de bains.

Pont de Camarès ou *Camarès* est une petite ville d'environ 2,500 habitants, située sur la rive droite du Dourdou, et célèbre par ses sources d'eaux gazeuses, ferrugineuses et froides.

Saint-Rome-de-Tarn est une petite ville de 3,038 habitants, située sur la rive gauche du Tarn, et à laquelle de vieilles murailles donnent un aspect imposant; mais l'intérieur est sale, triste et sombre. C'était une ville forte qui a subi plusieurs sièges.

Cransac est un village fort ancien situé sur la Diège, affluent du Lot; il a près d'un millier d'habitants. Ses eaux minérales, manganésiennes et magnésiennes sulfatées, les seules connues en Europe jusqu'à ce jour, l'ont rendu célèbre.

Un peu au nord-ouest de Cransac se trouve la montagne brûlante ou volcan de *Fontagnes* qui a 130 mètres de hauteur, et dont le cratère paraît en feu pendant la nuit. Un autre volcan de même nature, celui de la *Buègne*, est à peu de distance de cette montagne.

Aubin est une petite ville de l'arrondissement de Villefranche, à 5 kilomètres de la rive droite du Lot, qui renferme 3,500 habitants et consiste en une longue rue bâtie sur le penchant d'une colline. Son territoire est très-abondant en mines de houille, de fer, d'alun, etc. Ce bassin houiller renferme dix concessions et donne annuellement 1,700,000 quintaux métriques qui sont presque entièrement employés dans les usines de Decazeville et de la Forésie. Aubin fait encore commerce de toiles, et ses environs renferment des hauts fourneaux et des forges.

Decazeville est une petite ville nouvelle du canton d'Aubin, située à 2 kilomètres de la rive gauche du Lot, et qui compte aujourd'hui plus de 4,000 habitants. Elle est bâtie sur un terrain où n'existait pas une seule maison avant 1830, et doit son origine aux forges importantes qu'on y a créées. L'établissement de Decazeville, qui doit son nom au duc Decaze, son ancien propriétaire, se compose de 2 usines distantes de 4 kilomètres, celle de Decazeville et celle de la Forésie, qui renferment toutes deux plusieurs hauts fourneaux et des fonderies. On y fabrique annuellement 12 à 15 millions de kilogrammes de fer de toute espèce; plus de 2,000 ouvriers y sont employés.

Aubrac, petit village de 200 habitants, est situé dans les montagnes du même nom, où les habitants élèvent de nombreuses bêtes à laine et à cornes destinées aux boucheries de Provence et du Languedoc. On y remarque les intéressantes ruines de la célèbre *Domerie* d'Aubrac, maison hospitalière fondée en 1031 dont le supérieur portait le titre de Dom, et dont les chevaliers, d'abord au nombre de douze, servaient de guides aux voyageurs dans les gorges des montagnes du pays. Cet ordre s'accrut rapidement, et eut bientôt des hôpitaux ou *commanderies* dans un grand nombre de villes telles que Rhodéz, Milhau, etc. L'abbaye d'Aubrac, enrichie par une foule de dons pieux, excita plus d'une fois la cupidité des templiers et des chevaliers de Malte, qui essayèrent, mais en vain, de s'en rendre maîtres.

La *Guiole*, bourg de 2,000 habitants, est bâtie dans une contrée sauvage et montagneuse, près de la petite rivière de la Selve, sur une montagne basaltique de 1,100 mètres d'élévation, où l'on jouit de l'air le plus pur; c'est l'entrepôt de tous les fromages des environs.

Saint-Geniez-de-Rive-d'Olt est une petite ville de 3,720 habitants, propre et bien bâtie sur les bords du Lot (en latin *Oltis*). Elle est célèbre depuis le quatorzième siècle par ses fabriques de draps, les plus anciennes de la Guyenne, de cadis, de couvertures, etc.

Séverac-le-Château est une ville de 3,000 âmes, située sur le flanc d'une montagne conique fort escarpée, près de la rive gauche de l'Aveyron, non loin de ses sources, à 812 mètres d'élévation. C'est une vieille ville mal bâtie, aux rues étroites et escarpées; dans sa partie haute se trouvent deux belles terrasses d'où l'on jouit d'une vue magnifique et qui sont dominées par un ancien château fort. Ce château, qui passait pour imprenable, était l'une des places d'armes des Albigeois, et il fut assiégé par Louis XI.

§ XV. — DÉPARTEMENT DU LOT. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département du Lot a été formé du Quercy, province de l'ancienne Guyenne. Sa superficie est de 398,406 hectares. La population était, en 1801, de 377,207 habitants; en 1821, de 275,296 habitants; en 1831, de 284,505 habitants; elle est aujourd'hui de 296,224 âmes.

Ce département a pour chef-lieu Cahors, et forme trois arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Cahors.	12 cantons,	127 communes,	118,515 habitants.
— de Figeac	8 —	112 —	94,345 —
— de Gourdon.	9 —	73 —	83,364 —
3 arrondissements.	29 cantons,	312 communes,	296,224 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Cahors, et renferme 3 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel d'Agen, et un tribunal de commerce à Cahors, un lycée, 2 collèges, une école normale primaire et 383 écoles élémentaires, dont 214 écoles communales. Il relève de la 12^e division militaire (Toulouse).

Ce département, presque entièrement agricole, est assez montueux à l'est où se ramifient les contreforts du Cantal, qui viennent s'effacer dans la partie centrale du département, formée par le vaste plateau qui sépare le Lot et la Dordogne. Les parties hautes sont généralement rocailleuses et peu fertiles; les vallées sont au contraire très-productives. Le climat est très-inégal : l'hiver règne encore sur les plateaux à l'est de Figeac quand le printemps commence dans les vallées du Lot et de la Dordogne; L'époque de la moisson diffère de près d'un mois dans les parties hautes et les parties basses. Le pays produit en abondance des céréales, du chanvre, du tabac, des fruits et surtout des vins, dont les plus renommés sont ceux de Cahors. L'excédant en céréales est considérable, et l'on exporte les trois cinquièmes des vins, dont la récolte annuelle s'élève à environ 600,000 hectolitres. Il y a dans le Lot 230,000 hectares environ mis en culture, 87,000 de vignes et 58,000 de bois. On y élève des bêtes à laine, des porcs et des volailles estimées; on s'y occupe peu de l'éducation des abeilles, mais celle des vers à soie y est très-active, et l'on y a planté des mûriers blancs presque partout. Le département produit de bons fruits, surtout des prunes, une très-grande quantité de truffes dites du Périgord, et c'est un de ceux où le tabac est cultivé : cette culture occupe 2,000 hectares. Il renferme à peu près 7,000 chevaux, 6,000 mulets, 6,000 ânes, 60,000 têtes de gros bétail, 400,000 moutons, 50,000 porcs et 8,000 chèvres. Les richesses minérales appartiennent surtout à la région montagnaise et consistent en fer, granit, grès, marbres, pierres de taille, lithographiques, meulières, à chaux et à poterie. Le Lot renferme aussi quelques tourbières. Parmi les

sources d'eaux minérales, on doit citer celles de *Miers*, de *la Garde* et de *Gramat*, qui sont les plus fréquentées.

L'industrie est fort arriérée, on ne compte guère dans le département que quelques forges à la catalane, des fabriques de tuiles et poteries, de ratines, de cardes et bonneteries de laine; il y a encore des tanneries, quelques houillères mal exploitées et des papeteries communes. L'exportation consiste surtout dans les vins, les farines et les grains; viennent ensuite les toiles, le chanvre et la laine, les porcs, les truffes et les conserves de volaille.

On compte dans le Lot 4 routes impériales sur 273 kilomètres, 19 routes départementales sur 611 kil., 5,500 chemins vicinaux sur 22,884 kil., 2 rivières navigables sur 163 kil.; en tout, 23,050 kilomètres environ de voies de communication.

§ XVI. DÉPARTEMENT DU LOT. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Cahors*, ancienne capitale du Quercy, aujourd'hui chef-lieu du département du Lot, est le siège d'un évêché datant du troisième siècle; elle renferme des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée, une bibliothèque, etc. Sa population est de 13,350 habitants.

Elle est située sur la rive gauche du Lot, dont le cours l'enveloppe presque entièrement; la presqu'île qu'elle occupe est dominée par un vaste demi-cercle de rochers à pic; la ville elle-même est assise sur le flanc d'un coteau de cette nature, et se divise en haute et basse; l'intérieur en est généralement peu agréable; les rues sont tortueuses, inégales, étroites, et descendent jusqu'au bord de la rivière; quelques-unes plus modernes sont bien percées et assez bien bâties. Cette ville renferme quelques monuments assez remarquables: l'ancien évêché, aujourd'hui la préfecture; l'ancien séminaire transformé en caserne; le lycée, devant lequel on a élevé, en 1820, une statue de Fénelon; la cathédrale, construite à différentes époques, et commencée sur les débris d'un temple antique. Elle présente encore au levant des restes de tours et de murailles, un pont qui date du treizième siècle, les débris du *Cirque des Cadurques*, ancien théâtre romain dans un des faubourgs; enfin les ruines d'un aqueduc de 25 kilomètres en partie taillé dans le roc, et qui, du temps des Romains, amenait les eaux du val Saint-Martin-de-Vern aux thermes et autres édifices de la ville.

Cahors fait un assez grand commerce de truffes, de vins estimés, d'eaux-de-vie et de cuirs. C'est la patrie du pape Jean XXII, du poète Clément Marot, du romancier la Calprenède et du général Ramel, assassiné à Toulouse en 1815.

Cette ville, capitale du pays des *Cadurci*, s'appelait, sous les Romains, *Divona Cadurcorum*; elle était alors importante et par quatre voies militaires se reliait à Bordeaux, Périgueux, Lyon et Toulouse. Elle fut ravagée par tous les barbares, devint la capitale d'un comté vassal des comtes de Toulouse, et embrassa la cause des Albigeois. Elle subit plusieurs sièges pendant la guerre des Anglais. Au seizième siècle, ses habitants se partagèrent entre la réforme et le catholicisme, et en 1580, Henri IV, alors roi de Navarre, ne put s'en rendre maître qu'après une bataille de cinq jours dans les rues de la ville. Jean XXII avait doté cette ville d'une université où Cujas enseigna le droit et où Fénelon étudia.

Figeac, chef-lieu d'arrondissement de 7,433 habitants, est située sur la rive droite du Sellé et les pentes inférieures d'une colline que baigne la rivière, au milieu d'un

riant paysage que borne un amphithéâtre de hauteurs couronnées de bois, de rochers ou de vignes. Elle est d'ailleurs laide et mal bâtie, avec des rues étroites et irrégulières, et fait un assez grand commerce de vins et de bestiaux. Elle était jadis fortifiée, et l'on y trouve de vieux édifices très-curieux : deux belles églises qui datent du onzième siècle ; les *Aiguilles*, sorte d'obélisques qui étaient sans doute destinés à servir de phares à cause des forêts qui entouraient la ville ; le château de la *Baleine*, situé près du rempart, édifice curieux, aux murs épais, sans fenêtres, avec une seule porte au rez-de-chaussée, qui sert aujourd'hui de palais de justice, et qui jadis a dû être une forteresse. Cette ville doit son origine à une abbaye fondée par Pépin et qui jouit d'une grande réputation. Attaquée vainement par 30,000 huguenots en 1568, elle leur fut livrée en 1576 et subit toutes les horreurs d'une prise d'assaut ; elle ne rentra au pouvoir des catholiques qu'en 1622, et Louis XIII en fit détruire la citadelle et les fortifications. C'est la patrie de Champollion, auquel on a élevé un obélisque.

Gourdon, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, est une petite ville de 5,000 habitants, située sur la Bleue, affluent de la Dordogne ; elle est bâtie sur le flanc d'une éminence sablonneuse et s'appuie à un rocher couvert de massifs de peupliers. Sa position naturellement forte lui donnait une importance militaire au moyen âge ; elle était alors entourée de remparts et fermée de quatre portes flanquées de tours. On y remarque ses deux églises, et au sommet d'un rocher, les ruines d'un ancien château que le duc de Mayenne fit démolir en 1619.

Gourdon fait le commerce d'étoffes, de toiles à voiles, de chapeaux, de vins et de noix. Dans son arrondissement se trouve *Cressensac*, bourg de 1,000 habitants, qui est le centre du commerce des truffes dans le département.

Castelnau de Montratier est une ville de 4,000 habitants, bâtie en fer à cheval sur les flancs d'une colline escarpée, et qui fut jadis fortifiée ; on voit encore des restes de ses hautes murailles, et l'église ainsi que le presbytère faisaient autrefois partie de son château fort. Elle doit son nom à Ratier, lieutenant de Simon de Montfort.

Luzech est une bourg de 1,200 habitants situé sur le flanc d'une colline dans une presqu'île étroite formée par le Lot. On y trouve des restes de monuments celtiques et de retranchements qui ont donné lieu de croire que c'était l'ancienne *Uxellodunum*.

Duravel est une petite ville de 2,300 habitants, située sur la rive droite du Lot dans un canton fertile, et qui possède une belle église datant du huitième siècle. C'est, à ce que l'on croit, l'ancienne *Diolidinum* des Romains, sur la route militaire de Lyon à Bordeaux. Au moyen âge, c'était une place forte importante, où la garnison de Cahors, sous Charles V, se retira et résista victorieusement aux Anglais.

Montcuq est une ville de 2,356 habitants, située sur un mamelon isolé entre deux vallées, dans une forte position qui au moyen âge en avait fait une clef du Quercy. Sur la hauteur s'élève encore une tour de 30 mètres de hauteur, débris de l'ancien château qui commandait les environs.

Brétenoux est une petite ville d'un millier d'habitants, située près du ruisseau de la Cère, assez bien bâtie et qui était autrefois fortifiée. Près de là se trouve le château de *Castelnau*, remarquable par sa forme triangulaire, les trois grosses tours rondes dont

ses angles sont flanqués, et la tour carrée de 60 mètres qui servait de beffroi. Les seigneurs de Castelnau de Brétenoux se disaient les deuxièmes barons chrétiens de France.

Capdenac, que l'on croit être l'ancienne *Uxellodunum*, est un bourg de 1,200 habitants, bâti au sommet d'une colline dominant la rive droite du Lot, qui l'entoure presque entièrement. C'était encore au moyen âge une ville importante qui, après avoir été disputée par les Anglais et les Français, servit de place d'armes aux réformés et de retraite à Sully; celui-ci en fit don à Louis XIII après la paix de Montpellier. De toutes ses fortifications il ne reste plus que les tours des portes et une tour de la citadelle.

Saint-Céré, petite ville de plus de 4,000 habitants, est bâtie au milieu de coteaux verdoyants dans une île formée par la Bave, affluent de la Dordogne. Au treizième siècle, c'était une cité fort importante, appartenant aux vicomtes de Turenne; aujourd'hui elle fait un grand commerce de chapeaux et de toiles. Au nord de la ville se trouve un plateau elliptique entouré d'anciennes fortifications où une seule porte ogivale donne accès à l'ouest. Aux deux extrémités du plus grand diamètre, qui a 80 mètres, s'élèvent deux tours carrées et isolées nommées *tours de Saint-Laurent*, entre lesquelles se trouvent les ruines d'un fort. On suppose que ce sont d'anciennes fortifications romaines réparées à plusieurs reprises pendant le moyen âge.

Rocamadour, bâti au sommet d'un rocher que couronnent les ruines d'un vieux château, est un bourg de 1,500 habitants, près des bords de l'Alzon. Il est célèbre par son oratoire, qui semble dater des premiers temps du christianisme et auquel on parvient par un escalier de 200 marches. On y remarque deux églises, l'une dédiée à la Vierge, l'autre au martyr saint Amador; celle-ci est souterraine et placée directement au-dessous de la première. L'église Notre-Dame n'offre rien de remarquable qu'une lourde épée appendue au mur par une chaîne, et que l'on dit être la fameuse Durandal du paladin Roland. Cet oratoire a joui de tout temps d'une grande vénération; il est encore aujourd'hui le but d'un pèlerinage très-fréquenté.

Souillac est une petite ville de 3,248 habitants, située sur la rive droite de la Dordogne et sur la route de Paris à Toulouse. Elle est assez bien bâtie, et s'accroît de jour en jour. Elle renferme une manufacture de canons de fusil, des taillanderies et des fabriques de gros draps. Son commerce est assez actif en vins, sels, merrain, truffes et volaille. Elle doit son origine à une ancienne abbaye de bénédictins, dont l'église sert aujourd'hui de paroisse. Elle a été prise et pillée par les Anglais en 1452, et par les calvinistes en 1462.

Près de Souillac existent deux fontaines, le *Gourg* et le *Bouley*, sortant la première du vallon de Blagour, l'autre de la montagne du Puy-Martin; elles sont intermittentes, ne coulent jamais ensemble et se succèdent immédiatement l'une à l'autre. L'éruption du Bouley est habituellement précédée d'un bruit souterrain, et l'eau qui s'échappe en sifflant produit une commotion dans la montagne.

§ XVII. DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Ce département est formé de la Guyenne pour l'Agénois (99,250 hect.), et le Périgord (786,048 hect.), du Limousin (25,858 hect.), et de l'Angoumois (30,250 hect.). Sa superficie totale est de 898,274 hectares. Sa population était, en 1801, de 409,475 habi-

tants, en 1821, de 453,136 habitants, en 1831, de 482,750 habitants; aujourd'hui elle est de 505,789.

Il a pour chef-lieu, Périgueux, et forme cinq arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Périgueux . . .	9 cantons,	113 communes,	110,748 habitants.
— de Bergerac . . .	13 —	174 —	118,247 —
— de Nontron . . .	8 —	80 —	86,697 —
— de Ribérac . . .	7 —	85 —	73,177 —
— de Sarlat	10 —	133 —	116,920 —
5 arrondissements	47 cantons,	585 communes,	505,789 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Périgueux, et renferme 2 églises consistoriales calvinistes à Mont-Caret et à Bergerac, 5 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel de Bordeaux, et 3 tribunaux de commerce, 3 collèges à Bergerac, Périgueux et Sarlat, une école normale primaire, 3 écoles supérieures et 626 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 14^e division militaire.

Ce département est généralement montueux, surtout aux environs de Nontron et de Sarlat, mais sans offrir des hauteurs considérables. Les collines qui le sillonnent en tous sens appartiennent aux contre-forts méridionaux des monts du Limousin ou à ceux des monts du Périgord, qui y forment de nombreux plateaux coupés par d'étroites vallées. Le sol y est le plus souvent aride, peu productif, excepté dans les vallées de l'Isle et de la Dordogne, qui seules offrent quelque largeur. Le terrain est généralement calcaire, le plus souvent nu, quelquefois couvert de vignes et de bois. Sur les plateaux, il n'est pas rare de rencontrer de vastes plaines presque désertes où l'on ne trouve que des bruyères, des genêts ou des bois de châtaigniers dont l'uniformité n'est interrompue que par des marécages. Le sol mis en culture ou en prés n'est guère que de 300,000 hectares; il y a environ 170,000 hectares de châtaigniers, 89,994 hectares de vignes, et plus de 250,000 hectares de landes et terres incultes.

On récolte dans ce département du maïs, du seigle, du sarrasin, un peu de froment, mais les céréales sont insuffisantes pour la consommation; on y supplée par les châtaignes. Celle des vins est au contraire considérable (770,225 hectol. par an), et forme une des principales richesses du pays; on en exporte la moitié soit en nature, soit en eaux-de-vie. Les crus les plus estimés sont ceux de la Terrasse, de Sainte-Foy, de Saucé. On recueille encore en assez grande abondance des pommes de terre, du chanvre et des truffes renommées. Les forêts sont nombreuses, et l'essence de chêne y domine. Il se fait une élève considérable de gros bétail, mais la race bovine y est chétive, de moutons, de porcs et de volaille. On compte environ 125,000 têtes de gros bétail, 160,000 porcs, 600,000 moutons, 10,000 chèvres, 16,000 chevaux, 10,000 mulets, 18,000 ânes. On s'occupe aussi de vers à soie dans quelques cantons.

Les richesses minérales sont importantes et consistent en houille, manganèse, marbres, albâtre, etc., et surtout en pierre meulière et fer qu'on exploite activement. Les principales sources d'eaux minérales sont celles de *Bandicalet*, de l'*Isle*, de la *Bachelerie* et de *Panissous*; ces dernières sont les plus fréquentées.

L'industrie consiste surtout dans les usines à fer et les papeteries; il y a aussi des

tanneries, des tuileries, des briqueteries, des chapelleries, des teintureries, des distilleries, des faïenceries, etc. Le commerce consiste dans les produits du sol, principalement dans les vins, les volailles, les truffes, les fers, les papiers, etc.

Le département possède 5 routes impériales sur 360 kilomètres, 14 routes départementales sur 707 kil., 5,820 chemins vicinaux sur 10,476 kil., 4 rivières navigables sur 266 kil. ; en tout, 11,810 kilomètres de voies de communication.

§ XVIII. DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Périgueux*, chef-lieu du département de la Dordogne, a une population de 12,187 habitants, un évêché, des tribunaux de première instance et de commerce, et un collège communal. Cette ville, disposée en amphithéâtre, est adossée à une colline sur la rive droite de l'Isle, et se divise en deux parties, l'ancienne ville et le Puy-Saint-Front : la première présente des rues étroites et des constructions irrégulières mais solides. Ses anciennes fortifications ont été démolies pour faire place à des boulevards, et une belle promenade disposée en terrasse, le cours de Tourny, domine la vallée de l'Isle et présente des points de vue très-pittoresques. On remarque à Périgueux la cathédrale de Saint-Front, type très-curieux d'architecture byzantine et dont la construction remonte au onzième siècle ; la bibliothèque, l'hôtel de la préfecture, le palais de justice, les ruines d'un amphithéâtre ayant près de 400 mètres de circonférence, ainsi que celles d'une tour de 64 mètres de circonférence, dite tour de Vésone. L'industrie de cette ville consiste principalement en filatures de laine, distilleries d'eau-de-vie, fabriques d'étamines, bonneterie, coutellerie. Elle fait en outre un commerce considérable de farines, d'épiceries, de fer, de bois, de cuirs, de gibier, de truffes et de pâtés renommés.

Périgueux, l'ancienne *Vesunna*, était, à l'époque de l'invasion romaine, la capitale des *Petrocorii*. Elle reçut de grands accroissements sous les Romains, et se trouvant placée au centre de cinq routes, elle devint une position importante, défendue par une citadelle et couverte par trois camps. Périgueux a souvent figuré dans les guerres du moyen âge. Prise par Philippe-Auguste, elle fut rendue aux Anglais par saint Louis en même temps que l'Aquitaine ; prise de nouveau par Philippe le Bel, reconquise par les Anglais au traité de Bretigny, en 1360, elle fut reprise définitivement par Charles V. A l'époque des guerres de religion, les calvinistes s'en emparèrent et la gardèrent comme place de sûreté jusqu'en 1581. Enfin, en 1651, pendant la guerre de la Fronde, elle tomba au pouvoir du prince de Condé, et ne revint que deux ans après sous la domination royale.

Bergerac, chef-lieu d'arrondissement, de 10,400 habitants, avec des tribunaux de première instance et de commerce, et un collège communal, est située sur les bords de la Dordogne, dans une plaine fertile et entourée de riches vignobles ; elle est généralement mal bâtie et formée de rues tortueuses et irrégulières, n'a pas de monuments remarquables, et fait un commerce considérable de grains, de truffes, d'eaux-de-vie et de vins blancs. Son industrie consiste principalement en fabriques de liqueurs fines et de produits chimiques, en forges et en tanneries.

Bergerac, qui avait eu une grande importance dans le moyen âge, devint, à l'époque des guerres de religion, une des principales villes de la réforme ; elle comptait alors, dit-on, 40,000 habitants, presque tous calvinistes. Prise par Louis XIII en 1621, elle

eut ses fortifications rasées, et fut en partie dépeuplée par la révocation de l'édit de Nantes. C'est la patrie de Cyrano de Bergerac, des maréchaux de Biron et de la Force, etc.

Nontron, chef-lieu d'arrondissement, siège d'un tribunal de première instance, avec une population de 3,600 habitants, est située dans un pays agréable, sur les bords d'une petite rivière, le Bandiat, sous-affluent de gauche de la Charente. Elle est très-mal bâtie. Ses environs sont riches en mines de fer qui alimentent un grand nombre de forges.

Cette ville était autrefois fortifiée. En 1570 elle soutint un siège mémorable contre l'amiral de Coligny; après une résistance désespérée, elle fut emportée d'assaut, et sa population massacrée.

Riberac, chef-lieu d'arrondissement, siège d'un tribunal de première instance, avec une population de 3,643 habitants, était autrefois défendue par un château appartenant aux vicomtes de Turenne. Elle est irrégulièrement bâtie, mais bien située sur la Dronne et dans une plaine fertile. Son commerce consiste en grains, toiles, tanneries, etc.

Sarlat, chef-lieu d'arrondissement, renferme des tribunaux de première instance et de commerce, avec un collège communal et une population de 5,940 habitants. C'est une ville irrégulière, mal bâtie et resserrée de tous côtés par des collines arides. Elle a soutenu plusieurs sièges, notamment en 1562 et en 1574, où elle résista aux protestants.

Brantôme, ville de 2,780 habitants, est bâtie dans une île sur la Dronne. A quelque distance se trouve l'abbaye de Brantôme, vaste construction dont la fondation remonte à Louis le Débonnaire. Elle fut possédée en commende par le célèbre historien du même nom, qui y composa une partie de ses ouvrages.

Excideuil est une petite ville de 1,907 habitants, autrefois défendue par un château dont il reste quelques ruines. C'est la patrie du maréchal Bugeaud.

Biron, village de 550 habitants, était autrefois fortifié, et fut pris par les Anglais en 1463. Il fut érigé en duché-pairie par Henri IV en faveur du maréchal de Biron, qui fut décapité en 1602. On y remarque un beau château, où se trouve le tombeau du maréchal.

Mussidan (1,744 hab.) est une petite ville bien bâtie, au confluent de l'Isle et de la Crempre. Elle était autrefois fortifiée. Prise en 1563 par les protestants, elle fut reprise six ans après par le maréchal de Cossé-Brissac, qui fut tué à ce siège.

CHAPITRE SIXIÈME.

LANGUEDOC. — DÉPARTEMENTS DE LA HAUTE-GARONNE, DU TARN, DE L'AUDE, DE L'HÉRAULT, DU GARD, DE LA LOZÈRE, DE L'ARDÈCHE ET DE LA HAUTE-LOIRE.

§ 1^{er}. APERÇU GÉNÉRAL. — SUBDIVISIONS. — Le nom de cette province vient de l'ancienne langue provençale, qu'on appelait *langue d'oc* par opposition à la *langue d'oïl* ou d'*oui*, et qui était parlée dans tout le midi de la France; comme le pays dénommé

aujourd'hui *Languedoc* était le centre de cette langue au treizième siècle, le nom lui en resta vulgairement, mais il ne fut employé officiellement que dans le seizième siècle; auparavant ce pays s'était nommé *Gothie* et *Septimanie*. Le mot *Languedoc* se traduit poétiquement et dans la langue latine par celui d'*Occitanie*.

C'est un pays bien remarquable dans l'histoire et la géographie de France, car il fut pendant des siècles, avec l'Aquitaine, le centre de l'opposition des provinces du midi à la domination de Paris, à la centralisation et à l'unité françaises; ce n'est qu'au prix des plus sanglantes guerres qu'il a été empêché politiquement et religieusement de former un État à part et qu'il a été rattaché à la France; il garde même encore des traces de cette position hostile et indépendante avec des débris de sa langue, de ses croyances et de ses idées. La nature l'a du reste admirablement disposé pour ce rôle, car il se compose presque uniquement d'une chaîne de montagnes distincte et de tous ses épanouissements et nervures, de sorte que s'il n'est pas limité, il est au moins aggloméré très-naturellement. Il est compris physiquement dans les bassins de la Garonne, du Rhône et de la Loire et avait pour limites : les Corbières orientales, qui le séparaient du Roussillon; la Méditerranée, depuis l'étang de Salces jusqu'à l'embouchure occidentale du Rhône; le Rhône, depuis cette embouchure jusqu'à la hauteur du mont Pilat; tout cela appartenait au revers méditerranéen des Cévennes; vers le mont Pilat, la limite passant sur le revers océanique de ces mêmes montagnes, le Languedoc embrassait tout le massif montagneux dont le Gerbier des Joncs et le mont Lozère sont les points culminants et par conséquent les hauts bassins de la Loire, de l'Allier, du Lot et du Tarn; puis il reprenait pour limite la crête même des Cévennes en laissant cette partie du versant océanique à la Guyenne; enfin il quittait cette crête pour embrasser la partie du bassin de la Garonne comprise à peu près entre le cours de l'Aveyron, au nord, et celui de la Garonne, depuis Cazères, à l'ouest. Le Languedoc figurait donc d'abord un triangle rectangle dont le Rhône formait la hauteur pendant 170 kilomètres, la Méditerranée la base pendant 130 kilomètres, et les Cévennes l'hypoténuse pendant 260 kilomètres; c'était là le versant méditerranéen; puis deux demi-cercles, l'un assez étroit et tout montagneux au nord, l'autre très-large et presque tout de plaines au midi, lesquels s'appuyaient sur la ligne des Cévennes; c'était là le versant de l'Océan. Les peuples d'un pays ainsi naturellement constitué avaient action sur les deux grands bassins du Rhône et de la Garonne et appelaient ainsi d'une part la Provence et le Dauphiné, d'autre part la Gascogne, la Guyenne et l'Auvergne à partager leurs destinées; de plus par le haut bassin de la Loire ou du sommet du plateau central, ils observaient les peuples du Nord; enfin ils s'appuyaient sur la Méditerranée. Mais ce pays n'était fermé d'aucun côté, et l'invasion y arrivait sans obstacle soit par le vaste bassin de la Garonne; soit par la profonde vallée du Rhône. Une telle situation géographique explique le rôle de premier ordre qu'il a joué dans notre histoire, comment dans les temps anciens il a pu avoir de si grandes ambitions, comment ces ambitions ont dû échouer, comment enfin, dans les temps plus modernes, il s'est trouvé avoir part à toutes les guerres civiles de la France.

On partageait le Languedoc en trois parties naturellement distinctes et subdivisées en un grand nombre de pays : 1^o le *haut Languedoc*, compris dans le bassin de la Garonne et partagé en *Toulousain*, aujourd'hui département de la Haute-Garonne,

Albigeois et *Lauraguais*, aujourd'hui département du Tarn, et marquisat de *Mirepoix*, partie du département de l'Ariège. C'est la partie la plus plane, la plus fertile, la mieux peuplée, celle où se trouvent les populations les plus industrieuses et l'un des groupes manufacturiers de la province. 2° Le *bas Languedoc*, compris dans les bassins de l'Aude, de l'Hérault et du Gard; il se partageait en pays de *Sault* (Escoulobre), *Razès* (Limoux), *Carcassez* (Carcassonne), *Narbonnais* et *Termenez* (Termes, sur l'Orbieu), qui forment aujourd'hui le département de l'Aude; *Agadez* (Agde), *vicomtés de Béziers* et de *Lodève*, et *comté de Montpellier*, aujourd'hui département de l'Hérault; *Nemosez* (Nismes) et *Uzegeois* (Uzès), aujourd'hui département du Gard. C'est un pays de montagnes et de plaines basses, fertile, peuplé, celui où se trouvent les villes de commerce, et les autres groupes manufacturiers de la province. 3° Les *Cévennes*, pays compris dans le bassin de l'Ardèche et les hauts bassins de la Loire, de l'Allier, du Lot et du Tarn; on le partageait en *Vivarais* (Viviers), aujourd'hui département de l'Ardèche; en *Velay* (le Puy), aujourd'hui département de la Haute-Loire, et en *Gévaudan* (Mende), aujourd'hui département de la Lozère; c'est un pays entièrement montagneux, infertile, pauvre et mal peuplé.

La superficie du Languedoc était, suivant Vauban, de 1,590 lieues carrées; suivant Necker, de 2,140 lieues carrées; celle des huit départements formés du Languedoc et de quelques annexes prises aux provinces voisines est de 4,567,745 hectares. La population était, suivant d'Expilly, de 1,566,000 âmes; suivant Necker, de 1,700,000; suivant un mémoire des états de Languedoc, de 1,800,000; aujourd'hui celle des huit départements est de 2,766,888 habitants.

§ II. OROGRAPHIE. — La charpente orographique du Languedoc est formée par les Corbières occidentales et les Cévennes jusqu'au mont Pilat; nous avons décrit les Corbières occidentales dans le comté de Foix, nous allons décrire les Cévennes.

Les Corbières occidentales se terminent par une arête étroite de 20 à 25 kilomètres de longueur, nommée *collines de Saint-Félix*, qui court entre Castelnaudary et Sorreze, et sert de transition entre le système des Pyrénées et celui des Alpes; c'est dans cette arête que se trouve le col de *Naurouze* (180 m.), point de partage du canal du Midi. Là, entre les sources du Fresquel, affluent de l'Aude, et du Sor, sous-affluent du Tarn, commencent les *Montagnes noires*. Ce sont d'abord des collines basses, aplaties, stériles, monotones, dans lesquelles le granit se cache sous une couche de terre où végètent les chênes et les genêts. Dans cette première partie des Cévennes se trouvent les sources nombreuses alimentées par de belles fontaines qui remplissent les bassins de Saint-Ferréol et de Lampy, réservoir du canal du Midi. Les Montagnes noires se prolongent du S.-E. au N.-O. pendant 60 kilomètres jusqu'aux sources du Jaur, affluent de l'Orb. Les principales routes qui les traversent sont celles de Castres à Carcassonne par Mazamet, et à Béziers par Mazamet et Saint-Pons. Leur élévation ordinaire est de 5 à 600 mètres; mais elles ont des sommets, le *Montalet* et le pic de *Norre*, qui atteignent 1,400 mètres; les contre-forts qui s'en détachent à l'E. et à l'O. ne se composent que de fortes collines.

Des sources du Jaur aux sources de l'Agout, la chaîne prend le nom de *monts de l'Espinous* pendant 40 kilomètres. Elle présente à peu près les mêmes caractères que les Montagnes noires, et s'élève à une hauteur moyenne de 1,400 mètres; elle

n'est traversée par aucune route importante; ses contre-forts sont mieux marqués; le plus élevé est celui des *monts de la Caune*, qui part des sources de l'Agout et court entre cette rivière et l'Adou. Nous en avons déjà parlé dans la description de la Guyenne.

Des sources de l'Agout aux sources de l'Orb, la chaîne prend le nom de *monts de l'Orb*, parce qu'elle est côtoyée au midi par la rivière de l'Orb; et elle conserve cette dénomination pendant 25 kilomètres. Elle reçoit ensuite celle de *monts Garrigues* pendant 50 kilomètres jusqu'au *mont Laigonat*. Cette partie des Cévennes méridionales est plus âpre, plus contournée et aussi élevée que les précédentes. Deux routes la traversent, qui partent de Milhau et se dirigent, la première par Rhodéz sur Béziers ou Montpellier, la deuxième par le Vigan sur Montpellier ou Nîmes. Des contre-forts nombreux se détachent des monts Garrigues; ceux de l'ouest appartiennent aux plateaux des *Causses*, que nous avons décrits dans la Guyenne; ceux de l'est sont plus âpres, sillonnés de vallées profondes et sont surtout remarquables par les villes industrielles qu'ils renferment, Saint-Pons, Bédarrioux, Lodève, etc. Le plus important est l'*Escandorgue*, chaîne volcanique qui court entre l'Orb et l'Hérault, et dont le point culminant atteint 667 mètres.

Au mont Laigonat, vers les sources de l'Hérault, commencent les *monts du Gévaudan*, qui s'étendent pendant environ 50 kilomètres jusqu'au massif de la Lozère; leur hauteur moyenne est de 1,400 mètres; le *bois des Armes*, où naît le Tarn, est à 770 mètres d'élévation et le *mont Lozère* s'élève jusqu'à 1,718 mètres dans le pic *Crucinas*. Les monts du Gévaudan jettent à l'ouest des contre-forts qui appartiennent aux plateaux des Causses et à l'est des contre-forts courts et épais qui courent entre l'Hérault, le Vidourle, le Gardon, etc. Celui qui s'étend entre l'Hérault et le Vidourle atteint, dans la montagne de Sumène, environ 1,200 mètres, et il descend par des hauteurs volcanisées jusque dans le voisinage d'Agde. Les monts du Gévaudan sont principalement traversés par deux routes qui partent de Mende et comprennent entre elles le massif de la Lozère. La plus méridionale se dirige par Florac sur Anduze et Nîmes; l'autre se réunit à Villefort à une route qui vient du Puy, et de là se dirige par Alais sur Nîmes.

Du massif de la Lozère partent deux chaînes: les *monts de la Margeride*, qui se dirigent au N.-O., et que nous décrirons dans l'Auvergne; les *monts du Vivarais*, qui se dirigent au N.-E. jusqu'au mont Pilat pendant environ 100 kilomètres. C'est la partie la plus âpre, la plus épaisse, la plus déchirée des Cévennes. Sa hauteur moyenne est d'environ 1,200 mètres; le *Gerbier des Joncs*, source de la Loire, qui a 1,562 mètres, et le mont *Mezenc*, qui en a 1774, en sont les points culminants. Le *mont Pilat*, qui la termine, a 1,433 mètres. Les monts du Vivarais sont traversés par les routes du Puy à Valence et du Puy à Vienne par Annonay. Leurs contre-forts occidentaux sont très-importants: le plus remarquable est la chaîne des *monts du Velay*, qui sépare la Loire de l'Allier et se prolonge par les monts du Forez pendant 200 kilomètres; elle présente des sommités de 1,100 à 1,300 mètres. Les contre-forts orientaux ont presque tous le même aspect que la chaîne principale et font de tout le pays compris entre les Cévennes et le Rhône jusqu'à Valence un pays tout montagneux, très-difficile, très-tourmenté, favorable à la guerre civile et qui est célè-

bre dans l'histoire des seizième et dix-septième siècles. Les plus importants de ces contre-forts sont : 1° celui qui se détache des monts Belvezet vers les sources de l'Allier et court entre le Chassezac et l'Ardèche sous le nom de *monts de la Tanargue*; sa hauteur moyenne est de 850 mètres, et son point culminant atteint 1,528 mètres; 2° celui qui part du mont Mezenc sous le nom de *Boutières*, entre les bassins de l'Eyrieux et de l'Ardèche, atteint 1,384 mètres et forme sur la rive droite de l'Ouvèze, au sud de Privas, les montagnes des *Coirons*.

§ III. GÉOLOGIE. — RICHESSES MINÉRALES. — La majeure partie de la contrée dont nous venons de décrire la charpente se compose surtout de terrains primitifs ou cristallisés. Ce sont eux qui constituent tout le département de la Haute-Loire, exception faite des massifs volcaniques qui forment tout le haut bassin de la Loire supérieure. Ce sont eux aussi qui forment tout le nord du département de l'Ardèche jusqu'aux montagnes des *Coirons*, ainsi que le nord et l'est de la Lozère. La partie septentrionale de ce département, appelée la *Montagne*, est basaltique ou granitique; la partie orientale du même département, dite les *Cévennes*, consiste en terrains schisteux, qui forment aussi l'extrémité N.-O. de l'Hérault jusqu'au Vigan. Quant à la partie occidentale de la Lozère, elle est formée par les plateaux calcaires jurassiques des *Causses*, qui s'avancent à l'O. jusqu'au cours de la Sorgue vers Saint-Rome et Saint-Affrique, tandis que par-dessus les monts Garrigues, dont ils constituent la chaîne, ils se prolongent au S.-O. dans l'Hérault, où ils forment une zone entre le Vigan, Lodève et les Matelles jusqu'à la limite du Gard.

Aux terrains primitifs du nord de l'Ardèche succède le long du Rhône, au sud des *Coirons*, une zone de terrain crétacé inférieur formant tout le midi de l'ancien Vivarais, qui se prolonge au sud et alterne avec des terrains tertiaires moyens de manière à former ainsi presque tout le département du Gard jusqu'à Nîmes et jusqu'à la rive droite du Vistre. Ces terrains du sud de l'Ardèche et du nord du Gard se terminent à l'ouest, au delà des cours de l'Ardèche et du Gardon d'Alais, par une zone étroite de terrain jurassique qui forme la base orientale des *Cévennes*, et qui courant du N.-E. au S.-O. par l'Argentière, Alais et Anduze, vient se fondre en ce point avec les *Causses* de l'Hérault.

Aux terrains jurassiques des *Causses* succèdent, au S.-O. sur la rive gauche du Tarn et la rive droite de l'Hérault, entre Saint-Affrique et Saint-Sornin d'une part, Lodève et Bédarrioux d'autre part, deux petits massifs de trias séparés par une zone de terrains de transition, qui, par Brusque, Lacanne, Brassac et Mazamet au nord, par Olargues, Saint-Pons de Thomières et Caunes au sud, forment les pieds des deux versants de la montagne Noire et des collines de Saint-Félix. Quant au faite de ces dernières montagnes, il est formé de terrains primitifs qui, interrompus, comme nous l'avons vu, dans la Lozère par les *Causses*, reparaissent entre Saint-Sornin et Réalmont, constituent la partie est du département du Tarn, s'épanouissent entre les cours du Tarn et de l'Aveyron et vont se relier au grand massif du plateau central.

Au sud-ouest et au sud des divers terrains dont nous venons d'indiquer la constitution court une zone étroite de terrains tertiaires moyens qui à l'est commence vers Montpellier, s'élargit entre Aniane et Frontignan, et qui allant à l'ouest entre Aniane,

Saint-Chinian, Caunes et Montolieu au nord, Béziers, Limoux et Chalabre au sud, vient s'épanouir dans le bassin de la Garonne entre les pieds des Pyrénées et ceux du plateau central. Ces terrains constituent ainsi toute la partie occidentale, c'est-à-dire la majeure partie du Tarn et presque toute la Haute-Garonne.

Ces terrains tertiaires moyens sont parsemés çà et là dans ce dernier département de lambeaux de terrains tertiaires supérieurs (alluvions anciennes) ou bien dans les vallées principales de terrains d'alluvions récentes qui, sur la Méditerranée, constituent les bassins inférieurs de l'Aude, de l'Orb, de l'Hérault, et qui, se prolongeant à l'est le long du canal des Étangs, vont constituer toute la partie méridionale du Gard et plus loin, en Provence, une grande partie des Bouches-du-Rhône.

Au sud de ces terrains tertiaires commence, dans le département de l'Aude, la chaîne des Corbières orientales formées de terrains crétacés, d'abord supérieurs entre Limoux et Narbonne, puis inférieurs sur la crête vers la limite des Pyrénées-Orientales, et le long de la côte au sud de Narbonne. Entre ces terrains crétacés supérieurs et inférieurs s'étend, à l'est d'Aleth et au sud de la Grasse, une petite bande de terrains de transition.

Dans la Haute-Garonne, les terrains tertiaires moyens ne s'arrêtent qu'au pied des Pyrénées, constituées sur ce point, comme nous l'avons vu ailleurs, par des zones successives et étroites de terrains crétacés supérieurs, puis inférieurs, puis de terrains jurassiques au delà desquels on rencontre les terrains de transition qui forment toute cette partie de la crête.

Tous les terrains que nous venons de décrire renferment de grandes richesses minérales; la houille y est très-abondante dans le bassin de la *Grand'Combe*, près d'Alais, qui donne 3 à 4 millions de quintaux métriques; dans les bassins de *Bagnols* et du *Vigan*, donnant le premier 110,000 quintaux métriques, le second 60,000 quintaux métriques. Viennent ensuite les bassins houillers de *Carmeaux*, au nord d'Alby; de *Saint-Gervais*, au nord-ouest de Bédarrioux; de *Roujan*, entre Pézénas et Bédarrioux; de la *Caunette*, dans le bassin de la Cesse; de *Durban*, à l'ouest de Sigeac; du *Tauch*, près de Tuchan. Ces derniers ne donnent que des combustibles médiocres.

Le minerai de fer est aussi fort abondant; on l'exploite surtout dans l'Ardèche et le Gard. Son extraction est dans le premier de 450,000 quintaux métriques et de 160,000 dans le deuxième. Dans l'Aude, le Tarn et l'Hérault réunis, elle ne dépasse guère 30,000 quintaux métriques.

Le cuivre se rencontre çà et là sur divers points dans la Lozère, le Gard et l'Aude, mais la seule mine importante est celle de *Lunas*, près de la rive gauche de l'Orb.

Les mines de plomb et de plomb argentifère sont fréquentes; elles suivent à peu près la crête des Cévennes et se trouvent presque partout dans ces montagnes, mais surtout dans les contre-forts voisins du Rhône. Pour la galène argentifère, une des mines les plus anciennes était celle de *l'Argentière*, exploitée au douzième siècle, mais abandonnée au quinzième, lors de la découverte de l'Amérique, surtout à cause du manque de communications; aujourd'hui la plus exploitée est celle de *Villefort*, près des sources du Chassezac. L'antimoine se rencontre dans toutes les montagnes entre le Puy et Alais sur 80 kilomètres de long; le mercure à l'état natif se trouve dans la marne argileuse de Montpellier; à l'état de cinabre (mercure et soufre), à

Chalanches. Il y a aussi quelques mines de zinc (Gard), d'arsenic (Haute-Loire) et de manganèse (Aude). Citons encore pour mémoire l'or dont le Gard, l'Hérault et presque tous les cours d'eau issus des Cévennes roulent des paillettes.

On estime qu'il y a quarante-deux sources d'eaux minérales. Les bains les plus fréquentés sont ceux de *Rennes*, dans le département de l'Aude, et de la *Malou*, dans l'Hérault; les premiers étaient connus des Romains, les deuxièmes le sont depuis le onzième siècle sans interruption. Il faut ajouter ceux de *Balaruc*, aux bords de l'étang de Thau, fréquentés du temps des Romains, puis abandonnés; ils ont été repris au milieu du seizième siècle.

§ IV. COURS D'EAU. — Les cours d'eau du Languedoc appartiennent aux bassins de la Garonne, de la Loire et du Rhône.

1. *Bassin de la Garonne*. — La Garonne entre en France à Saint-Béat, dans le département de la Haute-Garonne, sur le territoire de l'ancien Comminges (voir la Gascogne), mais elle ne pénètre dans le Languedoc proprement dit qu'à Cazères, où elle commence à être navigable; elle coule alors dans un pays de larges plaines et n'est plus côtoyée que par les hauteurs à pentes douces de la rive droite, qui domine presque toujours la rive gauche. Le fleuve arrose ainsi Muret, Toulouse, et au-dessous de cette ville se joint au canal du Midi; puis il tourne au nord-ouest, passe à Grenade, où il sort de la Haute-Garonne pour entrer dans le Tarn-et-Garonne, arrose Verdun, laisse à droite Castel-Sarrazin et, vers le confluent du Tarn, sort du Languedoc.

Ainsi que nous l'avons déjà dit en décrivant la partie inférieure de son cours dans la Guyenne, la Garonne n'est pas encaissée; ses rives, que bordent ordinairement de magnifiques peupliers, s'élèvent au plus de 4 mètres au-dessus de la surface habituelle des eaux; souvent le fleuve coule sur une de ses rives au pied des coteaux, tandis que de l'autre côté s'étendent de vastes plaines où les eaux, qu'un talus faiblement élevé contient à peine, tendent à se répandre. La profondeur moyenne de la Garonne est de 2 mètres seulement, mais dans les grandes crues, son niveau s'élève facilement de 7 et 8 mètres, aussi les inondations sont-elles fréquentes et causent-elles de grands ravages. Entre Cazères et Toulouse, le fleuve peut porter des bateaux de 200 quintaux métriques, mais la baisse excessive des eaux pendant une partie de l'année interrompt souvent la navigation, qui cesse d'ailleurs en arrivant à Toulouse, pour recommencer en aval seulement de la ville. La Garonne peut alors porter des bâtiments de 500 quintaux. Au-dessus de Toulouse, le commerce par eau est borné aux approvisionnements de la ville, mais au-dessous il prend des proportions beaucoup plus grandes, à cause du débouché du canal du Midi.

La vallée de la Garonne consiste principalement dans le Languedoc en une plaine d'une fertilité extrême, qui est formée de terrains de transport et d'alluvions, composés de couches argileuses, de sable siliceux et de marne, mélangés plus ou moins des autres terres; le lit du fleuve semble creusé dans un massif de terrain primitivement uni et légèrement incliné vers l'ouest et le sud-ouest; de telle sorte, que ce n'est pas exactement une plaine, mais une succession de petits plateaux suffisamment étendus pour qu'on puisse y faire une riche culture, qui sont séparés entre eux par des lignes de hauteurs peu considérables, et plantés en vignes dont les produits sont généralement estimés.

La Garonne, dans le Languedoc, reçoit à gauche : 1° la *Louge*, qui coule du S.-O. au N.-E. et finit à Muret; 2° la *Save* (120 kilom.), qui naît au plateau de Lannemezan et qui se jette au-dessous et près de Grenade; 3° la *Gimone* (100 kilom.), qui n'appartient au Languedoc que par son confluent en face de Castel-Sarrazin. Elle reçoit à droite : 1° l'*Ariège*, qui entre dans le département de la Haute-Garonne un peu au-dessus de Cintegabelle, devient navigable à Auterive et finit en aval de Muret, après 150 kilomètres de cours, dont 30 navigables; 2° Le *Lers* ou l'*Hers*, qui descend des Corbières occidentales, arrose Villefranche de Lauraguais, Baziège, est longé ou coupé par le canal du Midi, passe à l'est de Toulouse, reçoit la *Sausse* et le *Giron*, et finit au-dessus de Grenade; cette rivière est flottable; son cours est d'environ 90 kilomètres; 3° Le *Tarn* descend du massif de la Lozère, traverse une vallée profonde entre les monts Garrigues et le plateau de Levezou; il court d'abord de l'est à l'ouest dans le département de la Lozère, où il passe près de Florac, coule ensuite du nord-est au sud-ouest dans le département de l'Aveyron, où il arrose Milhau, traverse le département du Tarn de l'est à l'ouest, en passant à Alby, Gaillac, où il devient navigable, Rabastens; puis il se redresse vers le nord-ouest, arrose Villemur, entre dans le département de Tarn-et-Garonne, s'infléchit à l'ouest et finit dans la Garonne après un cours de 300 kilomètres.

Le Tarn reçoit à gauche : 1° le *Mimente*, qui finit à Florac; 2° la *Jonte*, qui descend du mont Ligonat, et passe à Meyrueis; 3° la *Dourbie*, qui finit à Milhau; 4° le *Dourdou*, qui arrose Vabres et se grossit à droite de la *Sorgue*; 5° la *Rance*, qui passe à Saint-Sernin; 6° l'*Agout*, qui descend des monts de l'Orb, se grossit à droite du *Gijon*, qui passe à Lacaune, arrose Castres, reçoit à gauche le *Larn*, passant près de Mazamet, et le *Sor*, né aux coteaux de Saint-Félix, qui passe à Sorèze et près de Revel; puis il arrose Lavaur, se grossit à droite de l'*Adou* et finit à Saint-Sulpice, vers le coude inférieur du Tarn. — A droite, le Tarn ne reçoit qu'un affluent remarquable qui absorbe toutes les eaux de ce côté, c'est l'*Aveyron*, déjà décrit dans la Guyenne.

Le dernier affluent de droite de la Garonne dans le Languedoc est le *Lot*, qui naît dans le massif du mont Lozère, près du village de Bleynard, arrose Mende, reçoit à droite la *Coulagne*, qui passe à Marvejols, enfin entre dans la Guyenne, où nous avons décrit le reste de son cours.

II. *Bassin de la Loire*. — La *Loire* naît dans les monts du Vivarais, au pied du Gerbier des Joies, à 1,436 mètres de hauteur, entre les petits villages de Sagnes et de Sainte-Eulalie, dans le département de l'Ardèche; elle coule d'abord du sud au nord dans une étroite et profonde vallée formée à l'est et à l'ouest par les montagnes sauvages du Vivarais et du Velay, montagnes entièrement volcanisées, où les eaux ont profondément sillonné leur lit; elle laisse ainsi à gauche, le Puy, sur la *Borne*, et à droite Monistrol, en face du confluent de l'*Ance*, sort du département de la Haute-Loire (Languedoc) et continue son cours dans la province du Lyonnais, où nous la retrouverons. Le principal de ses affluents est l'*Allier*, qui prend sa source au nord du mont Lozère, sur le revers oriental de la Margeride, près du village de Chaballier; il coule du sud au nord à travers la Haute-Loire, dans un bassin étroit, fertile et pittoresque, où il arrose Langogne, Langeac et Brioude; là il devient navigable, et en aval de cette ville il quitte le Languedoc pour entrer dans l'Auvergne.

III. *Bassin du Rhône*. — Le Rhône, dont nous avons donné le cours complet dans la description générale de la région française (voir t. I^{er}, p. 568), sert de limite au Languedoc à l'est, depuis le Péage, village situé sur la rive gauche, entre Vienne et Saint-Vallier, jusqu'à Arles, c'est-à-dire pendant 170 kilomètres environ; dans tout ce parcours, il est large et impétueux; cependant la pente et, avec elle, la rapidité de son cours diminuent à mesure qu'il descend vers le sud; son lit est parsemé d'îles, surtout entre les confluent de la Drôme et de la Durance; sa largeur est de 670 mètres à Valence, et de plus de 1,600 mètres à Arles.

Jusqu'à son confluent avec l'Ardèche, le Rhône est bordé par les derniers contre-forts détachés des Cévennes, contre-forts âpres, décharnés, couverts à peine de quelques vignobles, et qui viennent, surtout dans le voisinage de Viviers, plonger jusque dans le fleuve; mais au delà du confluent de l'Ardèche, les Cévennes s'éloignent, et le Rhône n'est plus bordé que de plaines et de collines. Il arrose sur sa rive droite Tournon, la Voulte, Viviers, Bourg-Saint-Andéol, Pont-Saint-Esprit, Villeneuve-lès-Avignon et Beaucaire. A Arles (Bouches-du-Rhône), il se partage en deux bras principaux: le bras du sud-ouest ou petit Rhône passe près de Saint-Gilles et de Peccais, en séparant le Languedoc de la Provence.

Les affluents de droite du Rhône dans le Languedoc ne sont que des torrents non navigables: 1° la *Cance*, passant à Annonay. — 2° Le *Doux*, qui se jette à Tournon. — 3° L'*Érieux*, qui naît au Mezenc et finit en amont de la Voulte. — 4° L'*Owèze*, qui laisse Privas un peu au nord. — 5° L'*Ardèche*, qui naît sur le revers oriental des Cévennes, au sud des sources de la Loire; elle se forme de la réunion d'une foule de ruisseaux et cascades qui tombent à pic du haut des montagnes, et dont l'aspect est très-pittoresque; elle coule d'abord à l'est dans une vallée profondément creusée; après avoir descendu, le long de la roche du *Ray-Pic*, une pente presque verticale, elle passe sous un pont naturel connu sous le nom de *Pont-d'Arc*, arrose Vals, tourne au sud, et laisse sur sa droite Aubenas. Au-dessous de cette ville, elle reçoit à droite la *Ligne*, petit torrent, au nord et près duquel est l'Argentière; la *Beaume*, qui passe à Joyeuse et finit à la Beaume; le *Chassezac*, qui naît au sud de l'Allier, au village de Belvezet, et reçoit lui-même la *Borne*. Au-dessous de Saint-Alban, l'Ardèche s'infléchit au sud-est et va se jeter dans le Rhône en amont de Pont-Saint-Esprit. — 6° La *Cèze* naît à l'est des sources du Tarn, dans le mont Lozère, coule avec de nombreuses sinuosités dans la direction générale du nord-ouest au sud-est, reçoit la *Clausse* à gauche et l'*Auzonet* à droite, passe près de Bagnols et finit en face de Cadrouse. — 7° Le *Gard*, formé de deux rivières du nom de *Gardon*. Le Gardon du nord passe près de la Grand'-Combe et à Alais; son bassin renferme des mines de houille. Le Gardon du sud passe à Saint-André-de-Valborgne et à Anduze. Tous deux se grossissent d'une foule de ruisseaux et réunissent leurs eaux près de Rivalte pour former le Gard; celui-ci coule alors vers l'est-sud-est, reçoit à gauche la *Seynes*, dont un petit affluent de gauche passe à Uzès, laisse à gauche Remoulins, près duquel est le *pont du Gard*, l'une des plus belles antiquités romaines, et finit à 4 kilomètres au-dessus de Beaucaire. A partir de Remoulins, les rives du Gard, jusqu'alors fort encaissé, s'abaissent, et la vallée s'élargit. La rivière, ainsi formée par la réunion de torrents qui descendent de montagnes élevées et roulent dans des gorges étroites et

resserrées, grossit considérablement lors de la fonte des neiges, et déborde dans la partie inférieure de son bassin, qu'elle couvre de sable et de gravier. Ces inondations sont souvent terribles. Pendant l'été, le Gard est fréquemment réduit à un mince ruisseau; il roule de nombreuses paillettes d'or.

IV. *Bassins directs de la Méditerranée.* — 1° Le *Vistre*, petit cours d'eau qui naît dans des collines, sur la rive droite du Gard, reçoit par sa droite un ruisseau qui passe à Nîmes et vient finir un peu à l'ouest d'Aigues-Mortes, dans le canal de la Radelle, après un cours de 50 kilomètres.

2° Le *Vidourle* naît un peu au nord de Saint-Hippolyte, qu'il arrose, laisse Lunel sur sa droite, et finit aussi dans le canal de la Radelle, à l'est de l'étang de Mauguio.

3° Le *Lez* est un ruisseau qui passe à Montpellier; on l'a canalisé pendant 10 kilomètres, à partir de cette ville jusqu'au canal des Étangs, où il finit.

4° L'*Hérault* descend du Lespéron, dans les monts Garrigues, coule dans une vallée d'abord très-encaissée, à travers des masses de rochers entassés dans son lit et où il forme une suite de cascades; il passe à Ganges, Aniane, Pézénas, Saint-Thibery, Agde, où il est navigable, et dont il forme le port, et finit au-dessous de cette ville, après une navigation de 12 kilomètres. Le canal du Midi le traverse à Agde pour aller se jeter dans l'étang de Thau. L'*Hérault* reçoit à droite un ruisseau qui arrose le Vigan, et l'*Ergue*, qui passe à Lodève. Son cours total est de 120 kilomètres.

5° L'*Orb* naît dans les monts de l'Orb, arrose Bédarrioux, reçoit le *Jaur*, qui passe à Saint-Pons, arrose Béziers, devient navigable à Sérignan et finit au-dessous de ce point.

6° L'*Aude* pénètre dans le Languedoc au nord de Quérigut, à sa sortie du Donnezan; elle y coule un instant de l'ouest à l'est; puis, à son confluent avec la *Guette*, torrent qui vient finir sur sa droite, elle se redresse au nord, et reçoit à gauche un ruisseau, le *Ribenti*; alors elle traverse le pays de *Sault*, plaine élevée, comprise entre deux contre-forts parallèles des Corbières, qui n'a pas moins de 20 kilomètres de long sur 4 kilomètres de large. Elle coule ensuite à travers le *Razès* et le *Carcassès*, en arrosant Quillan, où sa vallée, dégagée des montagnes qui l'enserraient, commence à s'élargir; elle passe à Carcassonne, où elle tourne à l'est, coule alors tout à fait en plaine, est longée sur sa rive gauche par le canal du Midi, n'arrose plus aucun lieu remarquable, et finit dans l'étang de *Fleury*, au sud de celui de *Vendres*. Son cours est de plus de 200 kilomètres, dont 23 hors du Languedoc; il n'est pas navigable. Ses principaux affluents sont: 1° à gauche, le *Fresquel*, qui passe entre Saint-Papoul et Castelnaudary, et longe le canal du Midi; 2° à droite, l'*Orbieu*, qui naît dans les Corbières orientales, laisse à droite Termes, arrose la Grasse et finit au nord de Narbonne.

§ V. CANAUX. — I. *Canal du Midi ou du Languedoc.* — Ce canal a été entrepris en 1667, par Riquet de Caraman, sur les plans d'Andréossy; il fut achevé en 1681 et mis complètement en activité en 1684; il avait coûté 16,279,508 livres, qui représenteraient à peu près aujourd'hui 33 millions. Il met en communication l'Océan et la Méditerranée par la Garonne et l'étang de Thau. Il se joint à la Garonne à sa sortie de Toulouse, passe à Castelnaudary, Carcassonne, Capestang, Béziers, Agde, et débouche un peu à l'est de cette dernière ville dans l'étang de Thau; il parcourt ainsi

les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude et de l'Hérault. Le bief de partage est à Naurouze et a une étendue de 4,847 mètres; le versant de l'Océan a une longueur de 51,690 mètres, et celui de la Méditerranée de 187,555 mètres; total 244,092 mètres. Du côté de l'Océan, la pente est de 63^m60, rachetée par 18 sas éclusés; du côté de la Méditerranée, elle est de 189 mètres, rachetée par 46 sas éclusés. La largeur du canal est de 10 mètres au fond et de 20 mètres à la superficie; sa profondeur est de 2 mètres; la largeur des sas éclusés est de 6 mètres, et leur longueur de 32 mètres. Outre tous ces ouvrages, il y a 72 ponts pour les routes et 55 aqueducs pour le passage des rivières. Le canal est alimenté par deux rigoles artificielles: la première, dite *de la Montagne*, est creusée sur les premières pentes méridionales des Montagnes Noires et a une longueur de 24,351 mètres. Elle prend les eaux de la rivière d'*Alzan* (affluent du Fresquel) à 587 mètres au-dessus du bief de partage, reçoit dans son cours les rivières et ruisseaux qui coulent sur les pentes de la montagne, ainsi que les eaux du réservoir de *Lampy*, dont la capacité est de 2,300,000 mètres cubes, et les transmet dans le grand réservoir de *Saint-Ferréol*, lequel a une capacité de 6,950,000 mètres cubes, et est situé à 192 mètres au-dessus du bief de Naurouze. La seconde rigole, dite *de la Plaine*, découpe la base de la montagne Noire, reçoit, par les vallons du *Sor* et de l'*Audot*, son affluent, toutes les eaux de la rigole de la Montagne et des réservoirs, et les fait arriver au bief de partage. Le développement de cette deuxième rigole est de 42,540 mètres. Le canal du Midi transporte 75,000 tonnes de marchandises par an et produit un revenu de 1,600,000 francs.

Il aboutit dans l'étang de Thau, lequel est navigable jusqu'à Cette; de là, il se continue par le *canal des Étangs*, qui côtoie l'étang de Frontignan, traverse ceux de Vic ou de Maguelonne et de Perols, passe entre l'étang de Mauguio et la mer, et, sous le nom de *canal de la Radelle*, arrive à Aigues-Mortes. Il se prolonge ensuite par le *canal de Beaucaire*, qui termine à la ville de même nom la ligne d'eau qui joint la Garonne au Rhône. D'Aigues-Mortes part vers le sud un embranchement qui va aboutir à la mer et dont l'étendue est de 6,000 mètres: c'est la *Grande-Roubine*, embouchure naturelle du Vistre et du Vidourle. Un autre embranchement, le canal de *Bougidou*, se dirige au sud-est et va rejoindre le Rhône-mort au nord de Peccais. Le canal des Étangs a 28 kilomètres, et celui de Beaucaire 50 kilomètres.

Le canal du Midi donne encore une autre dérivation, c'est la *Roubine de Narbonne*, qui part du pont de la Cesse, coupe et absorbe l'Aude pendant un demi-kilomètre, longe l'étang de Sigean à l'est, et va finir à l'extrémité de cet étang, au port de la Nouvelle, après un développement de 37 kilomètres.

II. *Canal latéral à la Garonne*. — Il a son origine près de Toulouse, dans le canal du Midi, et sa fin à Castet, à 9 kilomètres de Langon; sa longueur est de 190 kilomètres; il traverse les quatre départements de Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde; il a un prolongement d'un côté sur Montauban, d'autre côté sur Muret.

§ VI. CÔTES. — Les côtes du Languedoc ont un développement de 200 kilomètres environ; elles sont, comme celles du Roussillon, basses, sablonneuses, inabordables aux bâtiments de commerce et de guerre, bordées d'étangs maritimes qui sont séparés de la mer par une lisière de sables et qui ne communiquent avec elle que par des

ouvertures appelées *graus*. Ces étangs étaient autrefois des rentrants de la mer, qui ont été isolés d'elle par les sables qui s'accumulent sans cesse sur la côte et qui sont produits et charriés en énormes quantités par le Rhône. Ces sables, repoussés par la mer, vont se répandre le long des côtes jusqu'à 40 lieues de ses embouchures. Ce sont eux qui ont englouti Maguelonne et fermé à Aigues-Mortes sa communication naturelle avec la mer¹.

Les principaux de ces étangs sont : 1° dans le département de l'Aude, ceux de *Leucate*, de la *Palme*, de *Sigean* ou de *Bages*, et de *Gruissan*; leur superficie totale est d'environ 9,767 hectares. Autour de l'étang salé de Bages se trouvent huit marais salants qui donnent annuellement 200,000 quintaux métriques de sel, et dont les plus importants sont ceux d'*Estarac* et de *Peyriac*. 2° Dans le département de l'Hérault, l'étang de *Capestang*, à l'ouest de Béziers, celui de *Vendres*, au nord et à l'embouchure de l'Aude; ceux de *Thau*, de *Vic*, de *Maguelonne*, de *Perols* et de *Mauguio*. Les deux premiers étaient fort malsains à cause de leurs eaux stagnantes : aussi s'est-on occupé de les livrer le plus possible à la culture. Quant aux autres, ils communiquent avec la mer. Leur longueur totale est d'environ 60 kilomètres, et leur largeur varie de 1 à 5 kilomètres. Tout le littoral à l'est d'Agde est couvert de salines d'un grand produit. 3° Dans le département du Gard, les côtes sont peu développées et sont découpées par une foule d'étangs et de marais salants. On y remarque le *Grau d'Orgon*, dénomination impropre appliquée à une espèce de Camargue ou grande île déserte, de 50 kilomètres environ de circonférence, comprise entre le canal d'Aigues-Mortes, le Rhône-mort et la Méditerranée, et parcourue par divers canaux tels que celui du *Bougidou*; on y trouve à l'est les salines de Peccais. Là sont les seules habitations de toute l'île, qui est couverte de marais, de roseaux, de broussailles, d'herbes salées et même de pins qui forment une vaste forêt au bord de la mer. On y élève de belles vaches noires, groupées par troupeaux de 500 têtes.

§ VII. HISTOIRE. — Dès le temps des Gaulois, le Languedoc formait une partie distincte de la Gaule et était habité par deux peuples de race ibérique : les *Volces Tectosages* au sud-ouest, les *Volces Arécomices* au nord-est, séparés à peu près par la rivière de l'Hérault. Ils furent conquis par les Romains l'an 120 avant Jésus-Christ, et leur pays prit le nom de *Gaule Narbonnaise*, de *Narbo-Martius*, première colonie romaine et capitale de la *Provincia Romana*. Sous Auguste, la Gaule Narbonnaise fut l'une des quatre grandes divisions de la Gaule. Elle devint la *Narbonnaise Première* sous Gratien, lorsqu'on partagea la Gaule en 17 provinces. Le pays était alors complètement devenu romain par sa langue, ses mœurs, ses monuments, dont il reste de si glorieux débris : « c'était, disait Pline, moins une province que l'Italie même; » et elle garda les traces de cette civilisation jusqu'au treizième siècle. Dans la grande invasion des barbares, les Visigoths s'établirent dans la Narbonnaise et firent de Toulouse la capitale d'un royaume qui, outre l'Espagne, comprenait toute la Gaule méridio-

¹ Les sables et les graviers du Rhône sont tous portés à l'ouest de son embouchure; et pendant que le port de Marseille est le même que du temps des Phocéens, tous les ports, depuis le Rhône jusques et y compris Barcelone, sont sujets à être ensablés. Cette différence est produite, dit-on, par le courant qui pénètre par le détroit de Gibraltar, va de l'ouest à l'est sur les côtes d'Afrique, reçoit de nouvelles forces du courant des Dardanelles et fait le tour de la Méditerranée en allant de l'est à l'ouest sur les côtes de la Turquie et de la Grèce.

nale. Mais, après la bataille de Vouglé (507), ils ne conservèrent en Gaule que le pays entre Pyrénées, Lot et Rhône, qu'on appela alors Gothie ou *Septimanie*; et bientôt même les ravages des fils de Clovis réduisirent encore leur territoire au bas Languedoc (Nîmes, Béziers, Carcassonne, Narbonne, etc.). Quant au reste de l'ancienne Narbonnaise, il subit des partages perpétuels de la part des rois francs, et fit partie du duché d'Aquitaine, créé par Dagobert, avec Toulouse pour capitale. En 718, malgré les efforts du duc d'Aquitaine, les Arabes s'emparèrent de la Septimanie. Charles Martel s'unit aux Aquitains pour les en chasser; mais le pays eut plus à souffrir de ses ravages que des armes des infidèles: il détruisit toutes ces villes romaines qui avaient conservé leur civilisation et leurs richesses, Nîmes, Béziers, Maguelonne, etc.; mais le bas Languedoc n'en resta pas moins aux Arabes, et le haut Languedoc aux ducs d'Aquitaine. En 752, les Goths de la Septimanie appelèrent les Francs, qui chassèrent les Arabes après une guerre de sept ans, dans laquelle Pépin le Bref s'empara d'Alby, de Narbonne et de Toulouse. Pour la première fois alors, la Septimanie fut entièrement comprise dans l'empire des Francs. Par un traité solennel, les habitants goths et romains conservèrent leurs seigneurs, leurs lois, leurs libertés. Il ne s'établit même qu'un très-petit nombre de Francs dans le pays, qui garda son nom de Gothie jusqu'au treizième siècle. En 778, la Septimanie fut comprise dans le royaume d'Aquitaine, fondé par Charlemagne entre les Pyrénées, la Loire, le Rhône et les deux mers; mais elle eut son duc particulier, qui devint tout-puissant sous Louis le Débonnaire.

Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, et lorsque la féodalité s'établit, l'ancienne Narbonnaise forma deux grandes seigneuries dont les limites étaient fort incertaines et qui furent en proie à l'anarchie pendant deux siècles; ce furent: 1^o le *duché* ou *marquisat de Gothie* ou *de Narbonne*, qui comprenait le bas Languedoc subdivisé en divers comtés (Narbonne, Béziers, Agde, Lodève, Maguelonne, Nîmes). Il eut sept ducs de diverses familles, dont le dernier fut Guillaume le Pieux, en 918, et tomba ensuite dans la maison de Toulouse, dont nous allons parler. 2^o Le *comté de Toulouse*, qui comprenait le Toulousain, l'Albigeois, le comté d'Uzès et le Vivarais, avec la suzeraineté sur les comtés de Carcassonne, de Razes, de Foix. Ses comtes possédaient dans la Guyenne le Rouergue et le Quercy; en 918, ils acquirent le duché de Gothie, en 1125 le marquisat de Provence, en 1196 l'Agénois (Guyenne), en 1204 le Gévaudan. Ainsi, maîtres de tout le Languedoc, d'une partie de la Guyenne et de la Provence, ils menaçaient de dominer presque toute la France méridionale. C'est le temps de grandeur du Languedoc. On compte douze de ces comtes depuis Raymond I^{er}, en 852, jusqu'à Raymond VII, mort en 1249. Le pays était alors devenu totalement étranger à la France par ses mœurs, sa civilisation, ses lois romaines, ses villes municipales, ses richesses, sa langue, dite *provençale*, qui était celle de toute la Gaule méridionale, et enfin par ses croyances religieuses: c'était le centre de l'hérésie *albigeoise*. On sait par quelles guerres effroyables et quels torrents de sang l'hérésie albigeoise, la nationalité et la langue *occitaniennes*, l'indépendance de la Gaule méridionale furent détruites; à quel prix furent sauvées l'unité religieuse de la chrétienté et l'unité nationale de la France! Le traité de Paris, en 1229, donna au roi de France Louis IX tout le bas Languedoc, avec les Cévennes et la moitié du Toulousain; l'autre

moitié fut donnée en dot par Raymond VII à sa fille Jeanne, qui épousa Alphonse, comte de Poitiers, frère de Louis IX. Elle fut réunie à la couronne de France en 1271, par Philippe III le Hardi, héritier d'Alphonse et de Jeanne, morts en revenant de la croisade de Tunis. Le pays fut alors divisé en trois sénéchaussées : Beaucaire, Carcassonne et Toulouse.

Le Languedoc ne se releva de cette ruine que plus de trois siècles après, quand le nom, le gouvernement et l'administration de la France lui furent définitivement imposés; mais l'esprit d'indépendance du midi s'y conserva très-énergique, et s'est manifesté à toutes les époques, quelquefois par des révoltes, souvent par des murmures, et toujours par de la répugnance pour les hommes et les idées du nord. Pendant ces trois siècles, l'histoire du Languedoc consiste presque uniquement dans sa lutte sourde contre les rois de Paris ou les gouverneurs qu'on lui donne, et dans les concessions faites continuellement à la province pour la rendre plus soumise. Ainsi, sous Philippe le Bel, on lui fit une espèce d'existence particulière par l'institution régulière des états généraux du Languedoc, dont l'origine première semble remonter aux plaids généraux des septième et huitième siècles; le même monarque établit aussi un parlement à Toulouse, et tous ses successeurs, à leur avènement, se firent un devoir de visiter cette province afin d'apaiser son mécontentement. Malgré cela, au début de la guerre des Anglais, elle se montra froide pour la défense du royaume, et ne manifesta d'ardeur pour la cause royale que lorsque Paris et le Nord se furent faits Bourguignons et ensuite Anglais. Au seizième siècle, ce pays presque entier, encore imbu de l'hérésie albigeoise, embrassa le calvinisme avec chaleur, et s'en fit un moyen de reprendre son indépendance. Peu s'en fallut qu'à la faveur des guerres civiles une famille puissante, celle de Montmorency, ne s'y créât une souveraineté indépendante. Après l'apaisement des guerres religieuses, le Languedoc se révolta encore à la voix d'un Montmorency contre Louis XIII; il en fut puni par la perte de ses privilèges, de ses châteaux et la mort de ses plus illustres citoyens. Enfin, à la révocation de l'édit de Nantes, ce fut le dernier refuge du protestantisme, qui y soutint dans les Cévennes une lutte acharnée, dont les traces et les souvenirs existent encore. Après cette dernière tourmente, le Languedoc cessa une résistance trop inégale, et ne songea plus qu'à réparer paisiblement ses maux. Il lui était resté deux grands biens, deux grands privilèges : ses municipalités, ses états. Ce fut par eux qu'il parvint à acquérir sous l'autorité royale une vie toute nouvelle, à prendre une prospérité qui, sous certains rapports, n'est pas aujourd'hui surpassée, à se donner par ses travaux publics une renommée toute particulière de magnificence; enfin à devenir la première de toutes les provinces, par son étendue, son commerce, sa situation, et plus encore par les avantages de sa *constitution*¹.

Un mémoire présenté à Louis XVI par les états de Languedoc témoigne le bien que faisaient ces assemblées dans les provinces éloignées de Paris, la vie puissante et originale qu'avaient alors les pays du Midi, en même temps qu'il renferme des détails précieux sur la géographie du Languedoc. « Il faut que les provinces éloignées de Paris, dit ce mémoire, trouvent en elles-mêmes leur force et leur appui, et les états osent assurer que, si le Languedoc n'avait pas trouvé l'un et l'autre dans leur administration,

¹ Discours de l'évêque d'Alais au roi, en 1786.

on n'y verrait que misère et découragement. Il n'offre pas de ces plaines vastes et fertiles, dont les productions assurées laissent dormir en repos le laboureur; un tiers du Languedoc peut à peine produire des blés, et le reste consiste en montagnes souvent incultes, ou qui ne sont cultivées que par les soins de la plus industrielle activité. Les récoltes sont variées, mais sujettes à tant d'accidents que les espérances y sont continuellement frustrées. La beauté du climat est un danger par les orages qu'il entraîne, le voisinage de la mer par les vents désastreux qu'il amène; les rivières même, parce qu'elles sont presque toutes des torrents qui portent plutôt la ruine que la fécondité. Situé au milieu de deux provinces plus voisines de grands débouchés, asservi par sa position à Marseille et à Bordeaux, il aurait à peine, sans le canal du Midi, le moyen de se défaire de ses denrées, et sans les soins des états on n'y verrait ni manufactures ni commerce. Ce sont ces soins et les encouragements qui en ont été la suite qui ont procuré à cette province le commerce des draps du Levant enlevé à l'industrie anglaise. C'est par les mêmes encouragements que s'est élevée cette multitude de mûriers, dans un pays où il a fallu leur former un terrain, et porter à bras d'homme sur des pics escarpés le sol sur lequel ils doivent naître. Filature des laines et perfectionnement de toute espèce d'étoffes auxquelles elles sont propres; filature de soie et machines pour enlever au Piémont la supériorité de son organsin, et à l'Angleterre celle de ses moires; fabrique et teinture de coton; exploitation des mines de charbon de terre, que la rareté du bois rend si précieux; emploi de ce minéral aux verreries, aux eaux-de-vie, aux huiles, au devidage des soies, et bientôt à la fabrication du fer si les succès répondent aux premières espérances; découverte des mines de couperose; essais heureux sur l'acier, le cuivre, le plomb et l'argent même, qui renouvellent des travaux abandonnés depuis les Romains; productions variées de toute espèce, de la nature et de l'art: tout ce qui fait la richesse d'une province et le bonheur des habitants a été l'objet de l'attention des états.

» Mais c'est peut-être dans les travaux publics qu'éclate le plus ce qu'on appelle la magnificence du Languedoc.... » Et le mémoire énumérait les travaux faits pour les ports, les canaux, les rivières, surtout pour les routes unies, faciles et praticables de la province, routes où tout travail contraint est proscrit, où tout se fait à prix d'argent. « Quand Louis XIV voulut soumettre les Cévennes, il ordonna que des chemins y fussent établis, et l'époque de leur soumission fut aussi celle de leurs richesses. Les mœurs ne sont plus féroces dans les pays de montagnes que parce qu'il est plus difficile d'y pénétrer; et si l'on comparait les routes impraticables du Velay avec les routes plus faciles du Vivarais, on verrait combien ces communications influent sur les mœurs et la soumission aux lois; la culture de l'esprit et celle des terres semblent marcher de niveau; et, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, la plus fatale politique serait celle qui, isolant les hommes faute de communications, aimerait mieux ne pas les imposer que de les policer et de les enrichir. »

Tel était le langage, telle était la situation du Languedoc quelques années avant 1789, et l'on comprend qu'il ait protesté énergiquement contre la révolution; il y perdait les restes de sa nationalité. Aussi un essai de Vendée fut-il fait dans les montagnes de la Lozère; Toulouse, Montpellier, Nîmes, furent troublées par des résistances armées; enfin le Languedoc, comme la Guyenne, devenu royaliste depuis que

Paris était révolutionnaire, fit opposition à tous les gouvernements de la révolution jusqu'en 1814; la restauration des Bourbons y fut saluée par des excès, et la réaction royaliste ensanglanta Toulouse, Nîmes et plusieurs autres villes.

Avant 1789, le Languedoc était divisé en deux généralités, celle de Toulouse et celle de Montpellier, et son gouvernement subdivisé en trois lieutenances générales : Toulouse, Montpellier et Carcassonne. Il y avait un parlement à Toulouse, une chambre des comptes et une cour des aides à Montpellier, des sénéchaussées à Béziers, Nîmes, Castelnaudary, etc. La province comptait 23 évêchés, réduits aujourd'hui à 8.

§ VIII. POPULATION. — CARACTÈRE, MŒURS, ETC. — Dans un pays aussi étendu et d'aspect aussi divers que le Languedoc, on ne doit pas s'attendre à trouver de l'uniformité dans le caractère des habitants; avec chaque climat, chaque exposition, varient les ressources locales, avec elles varient nécessairement les travaux et par suite les mœurs et les usages.

Si l'on prend pour type l'habitant des pays fertiles et bien peuplés, l'habitant de Toulouse ou de Nîmes, des rives du Tarn, des coteaux du Gard ou de l'Hérault, on trouve que le Languedocien a l'esprit juste, l'intelligence prompte, une égale aptitude aux arts, aux sciences, à l'industrie, au commerce. Il est vif, passionné, irritable; mais, malgré la chaleur de son sang, il a de la retenue et de la souplesse. Il est de taille moyenne, généralement bien fait, avec le teint brun, l'œil vif, les cheveux noirs; son geste est fréquent et expressif, sa parole abondante et facile. Sa bravoure est éclatante, et il la pousse jusqu'à la témérité. Plein d'ardeur et d'enthousiasme, il est, comme ses voisins de la Gascogne, orgueilleux, vaniteux, bruyant, enclin à l'exagération, et pousse tout à l'extrême, son amour comme sa haine. Il est passionné pour les beaux-arts, principalement pour la musique; il aime tous les spectacles, tous les exercices violents; il aime les danses animées, telles que la farandole et *lou chibalé*, la chasse, les exercices gymnastiques, la pêche, le jeu favori du mail, les luttes et les courses de taureaux.

Sa langue, débris de l'idiome qui a fleuri avec tant d'éclat au moyen âge, est pleine de variété; mais on y retrouve toujours à peu près les mêmes qualités, la douceur, la grâce, la mignardise, qualités qui sont dues surtout à un fréquent emploi des diminutifs; elle manque de vigueur et de solidité; elle est essentiellement musicale et se prête aux images dans lesquelles le Languedocien se complait, images printanières, pastorales et champêtres, qui forment le fond des nombreuses poésies de ce pays, où chacun à peu près fait et chante ses vers. Enfin c'est une langue qui sent le sybaritisme et la mollesse, bien que le peuple qui la parle soit au contraire des plus vifs et des plus actifs.

Nous avons suffisamment dit dans le résumé historique quels étaient les idées et les sentiments politiques du Languedoc : ce sont d'ailleurs les sentiments et les idées de la Guyenne. Toulouse est regardée, non moins que Bordeaux, par les habitants du midi comme une capitale rivale de Paris; et dans les troubles politiques qui ont agité la France depuis soixante ans, plus d'un poète a rêvé, a chanté le rétablissement du royaume d'*Occitanie*. Quant à la religion, le Languedocien en pousse l'attachement jusqu'à la passion, jusqu'au fanatisme. Le pays est aujourd'hui encore divisé en deux cultes rivaux et ennemis; et les excès de 1815 furent bien moins politiques que religieux.

Après ces traits généraux, qui regardent principalement les habitants des villes et des plaines, citons les nuances et les exceptions.

Dans les montagnes de la Haute-Garonne, on retrouve le type déjà connu et étudié des montagnards de la Gascogne : ce sont des hommes fins, spirituels, entreprenants, vifs, prompts à s'enflammer et difficiles à manier, surtout quand l'intérêt est en jeu. Ils ont le sentiment de la liberté, et semblent avoir généralement les qualités des peuples les plus civilisés, par exemple, un choix d'idées et une politesse naturelle qui étonnent.

Le même type à peu près se retrouve chez les montagnards des Corbières; mais il change tout à fait dans la montagne Noire et les monts de l'Espinous. La race y est petite, rabougrie, malade; les femmes y sont laides, les hommes apathiques, essentiellement casaniers, mais bons, francs et hospitaliers.

Si l'on continue à remonter vers le nord dans les Cévennes, on trouve encore un nouveau type : les mœurs sont agrestes, rudes, grossières; les habitants, attachés à leurs montagnes, à leur religion, à leurs habitudes invétérées, ne sortent point de leur pays et se refusent à toute innovation; ils sont généralement bons, simples, doux, soumis aux lois, affables et hospitaliers, respectueux et dévoués envers leurs parents; leur vie est sobre, laborieuse et pénible.

Le Languedoc, comme toutes les provinces méridionales, a donné à la France de nombreux hommes d'État : nous ne citerons que le cardinal Fleury, Cambon, Cambacérès, de Villèle, le maréchal Soult, M. Guizot, etc.

§ IX. ASPECT GÉNÉRAL, CLIMAT, PRODUCTIONS, ETC. — Le Languedoc occupant les deux versants des Cévennes et touchant d'un côté aux Pyrénées, d'autre côté aux sources de la Loire et aux bouches du Rhône, doit présenter des aspects très-divers. Si l'on part de la plage sablonneuse, couverte d'étangs, inhospitalière, de la Méditerranée, on rencontre d'abord des plaines ou des coteaux d'une terre rougeâtre et graveleuse, qui ne produisent que des vignobles et des oliviers; puis le sol se creuse de vallées profondes plantées de mûriers et d'arbres à fruits, présentant les plus beaux paysages et les pentes les plus fertiles, que ferment des cirques de rochers couronnés de bouquets de bois. Le sol continue à s'élever, à se hérissier de hauteurs calcaires ou volcaniques dont les pentes sont couvertes de forêts ou de pâturages; puis viennent des régions de landes incultes où l'on ne trouve que le buis ou de tristes arbustes, et derrière ces *garrigues*, apparaissent les sommets décharnés des Cévennes avec leurs cratères éteints mais béants, avec leurs flancs profondément déchirés et les formes fantastiques de leurs stalactites ou de leurs colonnes de basalte. De là, on descend sur les plateaux nus et déserts des Causses, avec leurs précieux pâturages; puis dans les belles vallées du Tarn, de l'Agout, de la Garonne, où l'on trouve les plus riches plaines, des coteaux ondulés couverts des cultures les plus variées, les sites les plus pittoresques, des habitations nombreuses, un air d'aisance et de prospérité; enfin, en remontant le cours de la Garonne, on atteint les parties les plus élevées, les plus sauvages des Pyrénées.

Le climat est aussi varié que les aspects : pendant que dans les montagnes de la Lozère, sur les flancs des monts d'Aubrac, dans les plateaux des Causses, on éprouve les froids les plus rigoureux, les plaines voisines de la Méditerranée sont brûlées

par un soleil sans nuages, et les pays du bassin de la Garonne jouissent de la température la plus douce et la plus égale.

La partie septentrionale du Languedoc est généralement pauvre, rude, sauvage; on y récolte peu de céréales, et des fruits en assez grande quantité; la vigne y est cultivée, le châtaignier donne de bons produits, les prairies sont abondantes, les bois peu étendus. Dans les parties voisines du Rhône et de la Méditerranée, la vigne est la richesse principale; elle vient partout, même dans les rochers, et donne les produits les plus renommés; le mûrier y couvre les plus riches coteaux, et c'est de là que sort presque toute la soie de la France; enfin l'olivier y réussit parfaitement; mais les céréales y sont insuffisantes, ainsi que les prairies. Sur le versant de la Garonne les terres les plus fertiles bordent les cours d'eau: là, viennent en abondance les céréales, les fruits, le chanvre, le tabac; sur les terres plus élevées la vigne réussit bien et donne d'abondants produits; enfin sur les plateaux se trouvent des pâturages et des bouquets de bois. La partie la plus fertile, la mieux cultivée de tout ce versant est celle dont Toulouse est le centre; c'est une des plus riches de la France; les environs de Toulouse, ceux de Rieux, le vallon de Montesquiou de Volvestre donnent les plus magnifiques récoltes, surtout en blés et en vins.

Le Languedoc présente dans la France méridionale une grande et intéressante singularité: c'est qu'au milieu des populations essentiellement agricoles du midi, de ces populations remuantes mais généralement paresseuses et repugnant au progrès industriel, il offre des groupes manufacturiers dont la formation est très-ancienne, qui ont des procédés particuliers de fabrication, des habitudes, des goûts tout différents de ceux que nous trouverons dans les agglomérations industrielles de la France du nord. Ces groupes manufacturiers se trouvent principalement sur les deux revers des Cévennes, au milieu des rochers, des torrents, des vignes, des oliviers de cette curieuse contrée: ce sont, d'un côté, les fabriques de draps du Tarn (Castres, Mazamet, etc.), d'un autre côté, celles de l'Hérault (Lodève, Bédarieux, etc.). Il faut leur ajouter un troisième groupe qui occupe les coteaux et les plaines du Gard, c'est le groupe des soieries de Nîmes, d'Alais, du Vigan. Les ouvriers de ces fabriques sont généralement ignorants, pétulants, criards, peu énergiques, mais ils sont sobres, économes, prévoyants, attachés à leurs croyances; ils aiment la nature, le grand air, les chants et les fêtes religieuses.

§ X. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de la Haute-Garonne est formé en partie du haut Languedoc (Toulousan, 205,739 hect., et Lauragais, 85,593 hect.), en partie de la Gascogne (Comminges, 40,000 hect.; Nebouzan, 48,170 hect.; Quatre-Vallées, 45,000 hect.; Conserans, 40,000 hect.; Lomagne, 35,000 hect.). Sa superficie totale est de 618,558 hectares. Sa population était en 1831, de 427,856 habitants; en 1841, de 468,071 hab.; en 1851, de 480,794 habitants.

Ce département a pour chef-lieu Toulouse et forme 4 arrondissements ainsi répartis:

Arrondissement de Toulouse . . .	12 cantons,	128 communes,	175,671 habitants.
— de Villefranche . . .	6 —	93 —	65,039 —
— de Muret	10 —	126 —	92,988 —
— de St.-Gaudens . . .	11 —	232 —	147,096 —
<hr/>			
4 arrondissements	39 cantons,	579 communes,	408,071 habitants.

Il forme le diocèse de l'archevêché de Toulouse et Narbonne, et possède une église consistoriale calviniste à Calmont. Il renferme une cour d'appel à Toulouse, 4 tribunaux de première instance, 2 tribunaux de commerce à Toulouse et Saint-Gaudens; une académie universitaire et un lycée à Toulouse; un collège à Saint-Gaudens, une école normale primaire, une école supérieure communale, 760 écoles élémentaires libres et 460 écoles communales environ. Il fait partie de la 12^e division militaire (Toulouse).

Ce département est très-montueux dans sa partie méridionale, qui s'appuie aux Pyrénées, mais il devient un pays de plaines et de collines dans sa partie septentrionale; il est à la fois agricole et manufacturier. C'est, comme nous venons de le dire, une des parties les plus fertiles, les plus riches de la France, surtout en grains et en vins. On estime qu'il renferme environ 350,000 hectares de terres cultivées, et 20,000 hectares de landes; les vignes et les forêts occupent le reste du département. La culture est très-avancée: sur les 2,500,000 hectolitres de céréales qu'on récolte chaque année, il y a plus de la moitié en froment dont on exporte une partie; le surplus consiste surtout en maïs, avoine et seigle. Le produit annuel des vins est de 470,000 hectolitres. L'élevage des bestiaux est très-considérable. On compte dans le département environ 30,000 chevaux, mulets et ânes, 110,000 bêtes de gros bétail, 76,000 porcs, 5,000 chèvres, 360,000 moutons qui transhumant chaque année et passent six mois dans les montagnes.

Les richesses minérales y sont grandes, mais l'exploitation en est bornée par la difficulté des transports: elle consiste dans l'extraction des marbres, des fers et de la terre à porcelaine. Les eaux minérales de *Bagnères-de-Luchon* et d'*Encausse*, ainsi que la source salée de *Salies*, ont de la réputation.

L'industrie consiste principalement dans la fabrication de l'acier de cémentation et dans le travail du fer pour faux, limes, etc. Parmi les autres produits viennent les cuivres laminés, les cuirs, les maroquins, les fils de lin et coton, les tissus de coton, les creusets, la porcelaine, la faïence, qui forment la principale branche d'exportation avec les produits du sol, les conserves de volailles, les pâtés de foies de canards, etc. On fait avec l'Espagne un commerce de transit très-actif.

Il y a dans le département 7 routes impériales sur 334 kilomètres, 50 routes départementales sur 766 kilom., 6,594 chemins vicinaux sur 12,857 kilom.

§ XI. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Toulouse*, ancienne capitale du Languedoc, est aujourd'hui le chef-lieu du département et de la 12^e division militaire, le siège d'un archevêché et d'une cour d'appel; elle a des tribunaux de première instance et de commerce, des facultés de droit, des sciences, des lettres, une école secondaire de médecine, un lycée, etc.; sa population est de 93,380 habitants; sa distance de Paris de 700 kilomètres.

Elle est située sur la rive droite de la Garonne, dans une vaste et fertile plaine; sur la rive gauche se trouve le faubourg de Saint-Cyprien, qui date seulement de 1785. Ses rues sont étroites, tortueuses, mal pavées, et ne renferment que de vieilles maisons en briques, des places irrégulières, excepté celles du Capitole et de la Fayette; on y trouve un grand nombre de fontaines publiques alimentées par un château-d'eau. Ses monuments principaux sont le Capitole ou l'hôtel de ville, la cathédrale, l'église Saint-Sernin, l'hôtel de la préfecture, le pont de la Garonne, etc. Ses

établissements publics sont le jardin des plantes, la bibliothèque, les casernes d'artillerie, l'arsenal, etc. Elle a de belles promenades.

Toulouse se distingue entre toutes les grandes villes du midi par ses établissements d'instruction, son goût pour les lettres et les arts, son amour des plaisirs. C'est aussi, quoique non fortifiée, une position militaire d'une grande importance, à mi-chemin de Bayonne et de Perpignan, au point de rencontre des principales routes des Pyrénées; aussi a-t-elle des établissements militaires importants, une fonderie de canons, des forges d'artillerie, une poudrerie, un arsenal, une école et une garnison d'artillerie, un gymnase militaire, etc. Mais ce n'en est pas moins une ville importante par son industrie, qui consiste principalement en filatures et fabriques de coton, de bonneterie, de grosse draperie, de couvertures de laine et de coton, de cuirs, de produits chimiques, amidon, bougies, etc. Sa manufacture de porcelaine verse annuellement pour 600,000 francs dans le commerce. Elle possède encore des brasseries, des teintureries, des forges, des fabriques d'acier et d'ouvrages de cuivre, une manufacture de tabac. Son commerce consista en grains et farines pour les colonies, épiceries, huiles, savons, etc. Elle sert d'entrepôt pour les fers de l'Ariège et de l'Aveyron, ainsi que pour le commerce entre la France et l'Espagne.

C'est une des plus anciennes villes de France. Capitale des Volces Tectosages, elle fut l'alliée des Romains avant d'être comprise dans leur empire; on la surnomma *Palladium*, à cause d'un temple de Minerve et de son amour pour les arts. Son premier évêque fut saint Sernin, martyr en 252. Les Visigoths en firent la capitale de leur royaume. Après la bataille de Vouglé, elle eut des ducs de race franque, devint la capitale d'un duché d'Aquitaine sous les fils de Caribert, celle du royaume d'Aquitaine sous Charlemagne, enfin, dans le démembrement de l'empire franc, celle d'un comté dont nous avons dit les grandeurs et les désastres. On sait quelle énergie déployèrent les Toulousains contre les croisés du nord, commandés par Simon de Montfort, qui périt devant les murs de Toulouse (1218); quels sièges horribles, quelles dévastations et quels massacres elle subit dans la guerre des Albigeois. Quand, après la mort de son dernier comte, elle tomba dans le domaine des rois de France, elle se refit peu à peu de ses calamités. Philippe le Bel y établit un parlement et des états généraux pour tout le Languedoc. Malgré les visites que lui firent presque tous les rois, elle garda longtemps ses antipathies pour les hommes et la domination du nord. Au seizième siècle, elle se distingua par son ardeur catholique, imita Paris à la Saint-Barthélemy, prit parti contre Henri III, et ne se soumit à Henri IV que deux ans après son entrée dans la capitale. Elle demeura royaliste pendant toute la Révolution, fut célèbre en 1814 par la sanglante bataille livrée sous ses murs, où le maréchal Soult résista glorieusement à l'armée de Wellington. En 1815, elle prit part à la réaction royaliste, et le général Ramel y fut assassiné.

C'est la patrie de Gui de Faur, célèbre par ses quatrains; de Clémence Isaure, qui fonda les jeux Floraux; du jurisconsulte Cujas, de Paul Riquet, du poète Baour-Lormian, des ministres Bertrand de Molleville, J. de Villèle, de Montbel, des généraux Dugua, Pelet, Roguet, etc.

Villefranche de Lauragais, chef-lieu d'arrondissement peuplé de 2,876 habitants, est agréablement située sur le Lers et près du canal du Midi, dans une plaine d'une

extrême fertilité; elle est assez bien bâtie, et se compose presque uniquement d'une rue fort longue où passe la grande route de Toulouse à Carcassonne. On y fait un grand commerce de grains et de toiles de chanvre pour voiles.

L'origine de Villefranche remonte au treizième siècle seulement. Elle fut construite par ordre de Jeanne, comtesse de Toulouse, et d'Alphonse de Poitiers, son mari, sans doute sur l'emplacement de quelque ville détruite dans la guerre des Albigeois. Elle fut ravagée successivement par le prince Noir en 1355, et par les routiers en 1439.

A 30 kilomètres nord-est, sur une hauteur d'où l'on a un coup d'œil magnifique, s'élève la ville de *Revel*, qui dépendait jadis du comté de Lauragais. C'est sous ses murs que Gaston Phœbus, comte de Foix, battit, en 1381, le duc de Berri, oncle de Charles VI, auquel il disputait le gouvernement du Languedoc. Cette ville tomba au pouvoir des calvinistes en 1577, et fut cédée à Henri IV, comme place de sûreté, par le traité de Nérac, en 1579. Revel a une population de 6,000 âmes environ. On y trouve quelques fabriques de lainages, bas, couvertures, et l'on y fait le commerce de grains.

Muret, chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 4,213 habitants, est une assez jolie ville, située au confluent de la Louge et de la Garonne, à une hauteur de 154 mètres. Elle a un beau pont suspendu sur le fleuve. Son industrie consiste dans la fabrication de draps grossiers et des distilleries d'eaux-de-vie. Cette ville appartient au pays appelé le *bas Comminges*, dont elle était la capitale. Elle est célèbre par le siège de 1213 qu'elle soutint contre Pierre d'Aragon, et par la bataille gagnée sous ses murs par Simon de Montfort.

Saint-Gaudens, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce et une population de 5,059 habitants, est située à quelque distance de la rive gauche de la Garonne, sur un plateau d'où la vue peut s'étendre par-dessus le fleuve, jusqu'aux montagnes en amphithéâtre qui ferment la vallée sur l'autre rive. Elle est remarquable par les débris de ses remparts, par son antique église, sa vieille halle et son hôtel de ville, qui témoignent de son ancienne origine et lui donnent un aspect sombre au milieu du riant paysage qui l'entoure. A côté de ces ruines du temps passé, on trouve quelques constructions récentes, le palais de justice, la halle neuve et de belles promenades. La rue principale, que traverse la grande route, est propre et spacieuse.

Saint-Gaudens tire son nom d'un jeune enfant martyrisé par les Arabes. Les premiers évêques de Comminges y séjournèrent, et de tout temps elle fut une ville catholique. C'était la capitale du *Nebouzan*, petit pays qui appartient tantôt aux comtes de Comminges, tantôt aux comtes de Foix, et qui eut beaucoup à souffrir des guerres entre ces seigneurs. Néanmoins Saint-Gaudens, grâce à ses franchises municipales, acquit une grande prospérité, qui se trouva détruite au seizième siècle par les guerres religieuses. Cette prospérité n'a recommencé que dans le siècle actuel. Aujourd'hui cette petite ville possède une fabrique de porcelaine et de faïence, des filatures de laine, des manufactures de draps communs et de tissus de laine, etc.; on y trouve des tanneries, papeteries, tuileries et des moulins à farine, à huile, à foulon; elle fait un commerce de grains assez actif.

Saint-Bertrand de Comminges (909 hab.), petite ville située près de la rive gauche

de la Garonne, autrefois siège d'un évêché et capitale du Comminges, n'a plus d'importance que par ses souvenirs historiques. Elle fut fondée par Pompée après la défaite de Sertorius, et reçut le nom de *Lugdunum Convenarum*. Auguste la fortifia; et sous la domination romaine elle devint une cité opulente, où le christianisme ne tarda pas à s'établir. Tour à tour dominé par les Visigoths, par les Sarrazins, par les Francs, le pays des Convènes eut à subir de grands ravages. Enfin, sa capitale ayant donné asile à Gondovald, fils de Clotaire I^{er}, qui revendiquait les États de son père contre Gontran, roi de Bourgogne, elle fut assiégée, prise et détruite de fond en comble en 585. Saint Bertrand, évêque de Comminges, la reconstruisit en 1100, y plaça le siège de son évêché, lui donna son nom; et cette ville devint bientôt l'une des plus illustres du midi. Les guerres de religion ne l'épargnèrent pas. Elle fut prise trois fois par les protestants, et tomba dès lors dans l'oubli jusqu'à la Révolution, qui supprima son évêché. On y fait aujourd'hui une exploitation considérable de marbres.

Le Comminges faisait partie de la Gascogne, et fut réuni à la couronne par Henri II, en 1548. Il a été morcelé entre les trois départements du Gers, de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

Bagnères de Luchon (2,077 hab.) est une petite ville située au pied des Pyrénées et à 7 kilomètres de la frontière espagnole, dans la vallée de la Pique, à la sortie de celle de Larboust; elle est au centre d'un petit plateau de 4 kilomètres de long sur un de large, fermé de toutes parts par les montagnes et d'une extrême fertilité. La ville est assez triste; mais les bains, déjà célèbres du temps des Romains, sont très-fréquentés. Bagnères communique avec l'Espagne par le port élevé et difficile de *Vénasque*, qui est néanmoins journellement pratiqué pendant la belle saison. On y exploite du cuivre et des ardoises, et l'on y fabrique du chocolat estimé.

Saint-Béat (1,800 hab.) est situé à une hauteur de 538 mètres, dans le défilé qui ferme au nord le val d'Arran et le premier bassin de la Garonne. C'est l'entrepôt des produits des vallées d'alentour et notamment du val d'Arran. On y fait un assez grand commerce de marbres, d'ardoises, de bois et de mulets pour l'Espagne.

Grenade, jolie ville de 4,300 habitants, est située sur la Save, près de son confluent avec la Garonne. Son territoire est fertile en grains et elle a quelques fabriques de serges. C'est la patrie de Cazalès.

Avignonet est une petite ville de 2,400 habitants, située sur le Lers, près du canal du Midi; elle est célèbre dans l'histoire du Languedoc par son château, où fut érigé le premier tribunal de l'inquisition. En 1242, les Albigeois surprirent ce château et y massacrèrent les treize membres de ce tribunal.

§ XII. DÉPARTEMENT DU TARN. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département du Tarn, formé de l'ancien Albigeois, a une superficie de 573,968 hectares. Sa population était, en 1831, de 335,844 habitants; en 1841, de 351,656 hab.; elle est aujourd'hui de 363,073 habitants. Il a pour chef-lieu Alby, et forme 4 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement d'Alby.	8 cantons,	91 communes,	92,167 habitants.
— de Castres.	14 —	92 —	144,825 —
— de Gaillac.	8 —	75 —	72,074 —
— de Lavaur.	5 —	57 —	54,007 —
4 arrondissements.	35 cantons,	315 communes,	363,073 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'archevêché d'Alby, et a pour le culte calviniste 4 églises consistoriales à Castres, Mazamet, Vabres et Lacaune. Il renferme 4 tribunaux de 1^{re} instance, 2 tribunaux de commerce à Alby et à Castres; 3 collèges à Alby, Castres et Gaillac; une école normale primaire, 3 écoles supérieures communales et 456 écoles élémentaires, dont 283 communales. Il appartient à la 12^e division militaire (Toulouse).

Le territoire de ce département est entrecoupé de montagnes presque partout cultivées, qui laissent entre elles de belles plaines. La partie montagneuse produit du seigle, de l'avoine et du chanvre; la partie des plaines donne toute espèce de produits. On y compte environ 445,000 hectares mis en culture, 57,000 hectares de landes; le reste est en vignes et forêts. La culture y est bien entendue: la récolte en céréales est généralement suffisante, elle est avec celle des pommes de terre de 2 millions et demi environ d'hectolitres; la récolte est surabondante en vins (450,000 hectol.), en légumes secs, chanvres et fruits; on s'adonne beaucoup à celle de l'anis et de la coriandre, et un peu à celle du safran; il n'y a pas assez de prairies artificielles. Les vins ne sont guère utilisés que pour faire des mélanges.

L'élevage des moutons et des porcs est importante, et la race des chevaux est recherchée pour la cavalerie légère; on compte 10,000 chevaux, 10,000 mulets et ânes, 90,000 têtes de bétail, 580,000 moutons, 75,000 porcs, 4,000 chèvres. La volaille est très-abondante, et l'éducation des abeilles est très-suivie; on commence à y introduire celle des vers à soie.

Sa richesse minérale consiste dans la houille, le fer, le marbre, le gypse, le kaolin, l'argile pour faïence, etc. L'industrie manufacturière consiste dans la fabrication d'aciers renommés, employés en partie pour faire des armes blanches, et dans celle des draps croisés, bonneterie de laine, etc. (Castres, Mazamet), étoffes de soie (Lavaur), etc. L'exportation consiste surtout en vins, pastel, anis, coriandre et produits manufacturés.

Il y a dans le département: 5 routes impériales sur 333 kilomètres, 28 routes départementales sur 780 kil., 9,250 chemins vicinaux sur 12,000 kilomètres.

§ XIII. DÉPARTEMENT DU TARN. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Alby*, chef-lieu du département et siège d'un archevêché, a une population de 13,788 habitants et renferme un tribunal de commerce, un séminaire diocésain, une école normale primaire, une bibliothèque, un musée, etc. Cette ville est située sur le flanc d'une hauteur qui domine la plaine où coule le Tarn dans un lit fort encaissé. La rivière la divise en deux parties inégales qui sont réunies par un pont de sept arches, bâti dans le douzième siècle. Sur la rive droite se trouve le faubourg de Castel-Vieil. L'aspect d'Alby est triste et sombre; ses rues sont étroites et tortueuses, à l'exception de celles qui, partant d'un point commun dit *le Vigan*, vont former hors de la ville les quatre routes de Gaillac, de Castres, de Saint-Affrique et de Rhodéz. Son aspect général semble rappeler ses souffrances et son histoire. On ne peut citer parmi ses édifices publics que la belle cathédrale gothique de Sainte-Cécile, commencée au treizième siècle et finie au quinzisième; l'église Saint-Salvi, classée parmi les monuments historiques de la France; l'ancien palais épiscopal, restes du Château neuf, élevé en face de Castel-Vieil; l'hospice Saint-Jacques; enfin le monument élevé à la Peyrouse

en 1843. Cette ville possède des fabriques de draps communs et de toiles; on y fait une grande récolte d'anis, de coriandre, de fruits et de pastels dont la préparation était autrefois considérable. Son commerce de blés et de vins acquiert chaque jour plus d'importance. — A quatre kilomètres d'Alby se trouve sur le Tarn l'usine de *Saut-du-Sabo*, la première forge d'aciens de la France, qui produit annuellement plus d'un million de kilogrammes d'aciens.

Alby est une ville fort ancienne, dont l'origine est inconnue. C'était déjà au troisième siècle le siège d'un évêché. Après avoir fait partie du royaume des Visigoths, elle fut disputée par les Francs et les Bourguignons, ravagée par les Sarrasins, prise par Pépin le Bref en 765. Elle devint le chef-lieu d'un comté de l'empire des Francs, qui eut d'abord des seigneurs particuliers, puis fit partie directement des États des comtes de Toulouse, puis appartint, comme fief relevant de ces comtes, à l'illustre famille des comtes de Béziers. On sait comment Alby et son territoire devinrent le centre de l'hérésie albigeoise, le foyer de la grande tentative faite par les peuples du Languedoc pour fonder une nationalité distincte de celle de la France. La ville fut prise par Simon de Montfort en 1209. L'Albigeois devint la propriété du conquérant; mais son fils Amaury en fit cession au roi de France, et la réunion de ce pays à la couronne fut opérée en 1229. Alby retomba alors dans l'obscurité. Au seizième siècle une grande partie de ses habitants embrassa la réforme, et elle devint l'une des places d'armes du protestantisme. Elle ne rentra complètement dans la soumission à l'autorité royale que sous Louis XIII. La révocation de l'édit de Nantes lui enleva une grande partie de sa population. Elle n'a repris quelque prospérité que depuis 1789.

Castres, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal de commerce, une église consistoriale calviniste, un collège communal et une population de 20,815 habitants, est la ville la plus importante du département par son industrie et son commerce. Elle est agréablement située sur les deux rives de l'Agout, dans une vallée fertile, a d'assez belles rues, et présente un aspect animé et prospère qui contraste avec celui d'Alby. Ses monuments sont peu remarquables, et l'on ne peut citer que l'hôtel de ville, la cathédrale de Saint-Benoît, les quartiers de cavalerie et quelques promenades. C'est une des villes les plus manufacturières de la France. Son industrie consiste en draps fins et communs, principalement en *cuirs de laine* très-renommés, flanelles, molletons, etc.

Castres était autrefois le chef-lieu d'un comté, le siège d'un évêché et une ville forte. Son origine est incertaine. Elle prit une grande part à la guerre des Albigeois, fut conquise par Simon de Montfort et passa successivement dans les maisons de Vendôme et d'Armagnac. Elle fut réunie à la couronne par Louis XI et François I^{er}. A l'époque de la réforme, elle devint l'un des centres du calvinisme, subit plusieurs sièges et fut démantelée par ordre de Louis XIII. C'est alors qu'elle s'adonna à l'industrie et acquit une prospérité qui fut arrêtée par la révocation de l'édit de Nantes, mais qui a pris un nouvel essor depuis cinquante ans. Néanmoins Castres a trouvé une rivale qui s'agrandit chaque jour à ses dépens, c'est Mazamet, dont nous parlerons tout à l'heure.

Gaillac, chef-lieu d'arrondissement, avec un collège et 8,215 habitants, est une ville ancienne située sur la rive droite du Tarn, qui y est navigable. Elle doit son

origine à une abbaye de bénédictins fondée dans le dixième siècle par Raymond I^{er}, comte de Toulouse. L'intérieur est composé de vieux quartiers, de rues obscures et étroites dont les maisons sont mal bâties; elle possède deux ponts sur le Tarn, une jolie fontaine et deux hôpitaux.

Gaillac fait un grand commerce de grains, anis, coriandre, fruits et cuirs. Ses vins sont très-estimés et les seuls de l'Albigeois qui puissent être transportés; on les expédie par Bordeaux pour l'étranger.

Lavaur, chef-lieu d'arrondissement, avec 7,331 habitants, se trouve sur la rive gauche de l'Agout, qu'on y passe sur un pont très-hardi; c'est une ville pittoresque et assez agréable, qui n'a de remarquable que ses filatures de soie et une manufacture ancienne de soieries, où l'on fait des étoffes pour meubles qui sont très-estimées. Son terroir est très-fertile en mûriers. Les soieries et les grains y forment les principales branches de commerce. C'était autrefois l'une des places fortes des Albigeois; elle fut prise en 1211 par Simon de Montfort, qui en fit massacrer tous les habitants. En 1318, le pape Jean XXII y érigea un évêché.

Mazamet, située au pied des montagnes Noires, sur la petite rivière de Larn (affluent de l'Agout), n'était, il y a quarante ans, qu'une bourgade insignifiante dans un pays peu fertile et mal habité, où se fabriquaient quelques grossières étoffes de laine. L'industrie en a fait rapidement une cité riche, active, ayant des relations étendues et qu'on a pu surnommer l'Elbeuf du Midi. Sa population dépasse aujourd'hui 10,000 âmes, dont les deux tiers sont des ouvriers, et elle tend continuellement à s'accroître. Cette ville s'est élevée sans bruit dans un coin inconnu de la France, et aujourd'hui elle fournit à presque tout le Midi des draps fins et communs, des flanelles, des molletons; à Paris, des articles de fantaisie, et à la Bretagne, des *cadis*, qui y sont encore les tissus de laine les plus usités.

Sorrèze est une petite ville de 2,800 habitants, située dans une belle plaine sur le Sor. Elle possédait une abbaye qui fut fondée au neuvième siècle, et ruinée dans les guerres de religion. C'était aussi une ville fortifiée, dont Louis XIII fit démolir les murailles. Sorrèze est devenue célèbre par une école fondée au commencement de ce siècle par Ferlus, et qui peut recevoir 400 élèves:

§ XIV. DÉPARTEMENT DE L'AUDE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de l'Aude est formé d'une partie du bas Languedoc, savoir: Lauraguais, 90,736 hectares; Carcassez, 144,839 hect.; Razès, 165,366 hect.; Narbonnais et Termenès, 230,742 hect. Sa superficie est de 606,397 hectares. Sa population était, en 1801, de 225,225 habitants; en 1821, de 253,194 hab.; en 1831, de 270,125 hab.; elle est aujourd'hui de 289,747 habitants.

Ce département a pour chef-lieu Carcassonne, et forme 4 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Carcassonne . . .	12 cantons,	139 communes,	94,970 habitants.
— de Castelnaudary . . .	5 —	74 —	55,148 —
— de Limoux	8 —	150 —	75,229 —
— de Narbonne	6 —	71 —	64,400 —
4 arrondissements.	31 cantons,	434 communes,	289,747 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Carcassonne, et renferme 4 tribunaux de 1^{re} in-

stance relevant de la cour d'appel de Montpellier, 4 tribunaux de commerce, 2 collèges à Castelnaudary et Carcassonne, 374 écoles primaires. Il forme une subdivision de la 11^e division militaire. Ses côtes sont comprises dans le sous-arrondissement de Port-Vendres, qui fait partie du 5^e arrondissement maritime (Toulon). On y trouve un port de mer, la Nouvelle, qui est aussi un poste militaire, et 2 places fortes, Narbonne et la citadelle de Carcassonne.

C'est un département à la fois agricole et manufacturier. Il est généralement montagneux : au nord, il comprend le versant méridional de la montagne Noire, et au sud il est mamelonné par les Corbières et leurs contre-forts. Les étangs et les marais y occupent une grande étendue de terrain.

La récolte y est plus que suffisante en vins, olives et fruits, et surtout en céréales; elle s'élève à 2,000,000 hectolitres pour les céréales, 260,000 hectolitres pour les pommes de terre, 600,000 hectolitres pour les vins, dont un tiers est transformé en eaux-de-vie et un tiers exporté, et dont les plus renommés sont les vins rouges de Narbonne et les vins blancs ou *blanquette* de Limoux. Les prairies naturelles y sont multipliées et les forêts occupent un huitième de la superficie. L'élève des abeilles donne une branche assez importante de revenu, et le miel de Narbonne, que l'on recueille dans les Corbières, est fort estimé. On compte 30,000 têtes de gros bétail, 600,000 moutons indigènes, métis ou mérinos et 15,000 chèvres.

L'exploitation minérale est considérable : ses principaux produits sont les beaux marbres des Corbières, les pierres lithographiques, la pierre à chaux hydraulique, le fer, la houille et le jayet, avec lequel on fabrique une foule de petits ouvrages.

L'industrie manufacturière consiste surtout dans l'extraction et l'affinage des fers, dans la préparation d'aciers estimés dont on fait des limes, des râpes, etc., et dans la fabrication de draps et lainages, de papiers, peignes, ouvrages tournés, eaux-de-vie, etc. Les fers et les aciers, les draps et les lainages forment avec les produits du sol, vins et eaux-de-vie, miel et froment, les principales branches d'exportation. Les côtes s'étendent depuis l'étang de Leucate jusqu'à l'embouchure de l'Aude. Elles offrent plusieurs étangs considérables, de Buges ou de Sigean, de Gruissan et de la Palme. Les salines y sont très-productives.

On compte dans le département 4 canaux navigables sur 180 kilomètres, ceux du Midi, de Carcassonne, de Sainte-Lucie et de la Roubine de Narbonne; on y compte aussi 5 routes impériales (368 kilom.), 23 routes départementales (614 kilom.) et 2,180 chemins vicinaux (4,462 kilom.).

§ XV. DÉPARTEMENT DE L'AUDE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Carcassonne*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, possède un tribunal et une chambre de commerce, un collège communal, une école normale primaire, etc. Sa population est de 20,000 habitants.

Cette ville est située sur les bords de l'Aude; elle se divise en vieille ville, ou ville haute, qu'on appelle la *Cité*, bâtie sur une élévation qui domine la rive droite; et la nouvelle ou basse ville, placée sur la rive gauche entre la rivière et le canal du Midi. La *Cité*, masse noirâtre qui de loin offre un aspect imposant, ne renferme que des rues sales et étroites, des maisons petites et mal bâties; mais elle se fait remarquer par ses tours, ses doubles murailles construites en partie par les Visigoths, son

donjon du moyen âge, qui forme aujourd'hui la citadelle; c'est une des villes gothiques les mieux conservées de France. L'église de Saint-Nazaire, ancienne cathédrale, se distingue aussi par ses vitraux, sa nef, d'architecture romaine, son chœur aux formes légères et élancées. La ville basse, qui se compose de huit rues bien tracées, est jointe à l'ancienne par un pont de pierre de vingt-quatre arches aux abords duquel se trouvent les deux vieux faubourgs de *Barbe-Canne* et de *Trivalle*, qui, avec la Cité, forment le quartier des habitants pauvres. Elle renferme peu de monuments: la cathédrale actuelle de Saint-Michel et l'église paroissiale de Saint-Vincent n'offrent rien de remarquable; on peut néanmoins citer le quartier de cavalerie, la halle, la bibliothèque publique, le palais de l'évêché, l'hôtel de la préfecture, etc. La ville basse était encore, il y a vingt ans, entourée d'une enceinte bastionnée; on a détruit ses fortifications pour en faire des boulevards, et les fossés ont été transformés en jardins.

Carcassonne possède des fabriques de draps, qu'on exporte au Levant, de toiles, de molletons, de clous, de savons, des tanneries, teintureries, distilleries et papeteries; c'est l'entrepôt d'un commerce considérable en grains et farines, fruits, vins, eaux-de-vie, quincaillerie, épicerie, cuirs et fers.

C'est une ville très-ancienne dont l'origine est inconnue; on sait seulement qu'elle était déjà importante avant la conquête romaine. Les Visigoths y érigèrent un évêché. Charles Martel s'en empara. Elle devint une des vicomtés dépendantes du comté de Toulouse, appartient aux Raymond-Roger de Béziers, et fut l'un des foyers de l'hérésie albigeoise. Les croisés s'en emparèrent après un long siège: on permit aux habitants d'en sortir, vêtus seulement de leurs chemises, excepté à 450 qui furent retenus et brûlés; puis la ville fut mise au pillage. Elle fut donnée au roi de France par le traité de 1229; mais, ne pouvant supporter la domination française, elle se révolta en 1262 pour se livrer au roi de Majorque; elle en fut sévèrement châtiée, et la plupart de ses habitants, chassés de ses murs, allèrent s'établir sur l'autre rive de l'Aude, où ils fondèrent la ville basse. Carcassonne eut encore à souffrir des guerres religieuses; mais depuis le règne de Louis XIII elle n'a plus joué qu'un rôle secondaire dans l'histoire du midi de la France. Elle a donné naissance à Ramel de Nogaret, au sénateur Fabre (de l'Aude), aux généraux Aussenac, Chartran, Gros, Arnaud, etc.

Castelnaudary, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce, un collège et 9,992 habitants, est une ville ancienne, bâtie sur une éminence au pied de laquelle passe le canal du Midi; elle est mal percée et mal bâtie; mais on y jouit d'une belle vue qui s'étend jusque vers les Pyrénées. Les seuls édifices qui méritent d'être cités sont l'église Saint-Michel, avec le tombeau du général Andréossy, et l'hôpital, qui date de quatre siècles. Le canal du Midi y forme un beau bassin de 1,200 mètres de tour, bordé de quais, de magasins et de chantiers. L'industrie de la ville est peu considérable, et consiste dans la fabrication de draps grossiers, de faïence et de briques, dans les distilleries et l'exploitation des carrières de chaux et de gypse; mais il s'y tient des foires importantes de blés, vins, laines, bestiaux et instruments aratoires. L'origine de Castelnaudary est fort obscure; on en parle pour la première fois en 1118 dans le testament de Bernard Aton, vicomte de Béziers et de Carcassonne; ce n'était encore qu'un château. Raymond VI ne pouvant le défendre y mit le feu en 1211;

Simon de Montfort le fit rétablir. En 1335, c'était une ville dont le prince de Galles s'empara, et qu'il détruisit presque entièrement; elle fut rebâtie et fortifiée en 1356 par Jean d'Armagnac, gouverneur du Languedoc. C'est sous ses murs qu'en 1632 se livra une bataille entre Louis XIII et Gaston d'Orléans, dont Montmorency commandait les troupes.

A deux lieues au sud-est de Castelnaudary s'élève un pauvre village de 600 âmes, *Laurac*, dont le château, célèbre au onzième siècle, a donné son nom à tout le pays du Lauraguais.

A trois lieues au nord-est de Castelnaudary, sur le Limbe, dans une plaine fertile, se trouve *Saint-Papoul*, petite ville de 1,400 âmes, dont toute l'industrie consiste en quelques fabriques de faïence commune. C'était jadis une abbaye de bénédictins qui fut érigée en évêché l'an 1317 par le pape Jean XXII; son diocèse comprenait tout le Lauraguais; cet évêché a été supprimé à la révolution.

Narbonne, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce et 13,066 habitants, est située à huit lieues de la mer, dans une belle plaine entourée de petites hauteurs, sur l'emplacement d'un ancien lac maritime d'environ 36 kilomètres de circonférence, que la mer recouvrait jadis et que les attérissements de l'Aude ont comblé; un bras de cette rivière qu'on a détourné (canal de la Roubine) et sur les bords duquel s'élève la ville, traverse cette plaine pour aller aboutir dans la Méditerranée au port de la Nouvelle; c'est sans doute à son ancienne situation au milieu des eaux que Narbonne (*nar*, eau; *bo*, habitation, en celtique) a dû son nom.

Cette ville est entourée de remparts, et ne renferme qu'un petit nombre d'édifices remarquables; il faut en excepter la cathédrale de Saint-Just, l'un des plus beaux types de l'art gothique au moyen âge, mais dont le portail n'est pas encore fait, et le palais archiépiscopal appuyé à une tour mauresque de forme carrée qui domine la ville, dont elle occupe le centre. Elle possède en outre l'antique église de Saint-Paul, trois hospices, un ancien séminaire qui sert de caserne et une salle de spectacle. C'est la ville de France la plus riche en inscriptions romaines.

Le commerce y a pour principal objet les vins du pays, dont elle est l'entrepôt et dont elle envoie une grande quantité en Algérie par le port de la Nouvelle. Le miel qu'on recueille dans le voisinage est fort estimé; mais à mesure que l'agriculture fait des progrès, cette branche de commerce diminue. On compte aux environs un grand nombre de distilleries et de fabriques de vert-de-gris. Quant aux établissements industriels, ils se bornent à des tanneries et à des fabriques de poteries, de tuiles, de briques, etc. Les moyens d'exportation sont faciles, grâce au canal de la Roubine, qui met la ville en communication avec la Méditerranée par le port de la Nouvelle, et avec l'Océan par le canal du Midi et la Garonne; le chemin de fer de Cette à Perpignan lui ouvrira de nouveaux débouchés.

Narbonne est l'une des villes les plus anciennes de France; vers l'an 121 avant Jésus-Christ les Romains y fondèrent la première colonie qu'ils aient eue dans la Gaule, et lui donnèrent le nom de *Narbo-Martius*; elle fut dès lors leur principale place d'armes, et atteignit un haut degré de splendeur; sous l'empire, elle fut le chef-lieu d'abord de toute la Narbonnaise, et ensuite de la Narbonnaise première. Les Visigoths ne purent s'en emparer qu'après un long siège (462), et ils en firent leur capitale lors-

que Toulouse eut été prise par Clovis. Occupée tour à tour par les Bourguignons, sous Gondebaud (508); par les Francs, sous Childebert I^{er} (531); par les Arabes, qui la dévastèrent (719); elle résista aux attaques de Charles Martel, qui, vainqueur des Arabes à Poitiers, les battit encore sous ses murs, mais ne put s'emparer de la ville; enfin elle tomba au pouvoir de Pépin, après un siège de sept ans (759). Sous Charlemagne et ses successeurs, elle devint la capitale de la Septimanie ou Gothie, et le chef-lieu d'une vicomté. Charlemagne ayant donné une partie de la ville aux juifs, ce fut le refuge de tous les Israélites, qui y fondèrent des écoles restées florissantes jusqu'à l'époque où Philippe Auguste chassa tous les juifs du royaume. Cependant Narbonne, quoique déchue de son rang politique, était restée la ville la plus commerçante de cette partie de la Méditerranée, lorsque Louis XII, appréciant l'importance de sa position, voulut en faire un boulevard contre l'Espagne; il la fit fortifier et employa à cette œuvre tous les anciens monuments ou les anciens faubourgs abandonnés qui furent démolis; François I^{er} ordonna que tous ces débris fussent placés symétriquement, et, grâce à lui, on peut encore les admirer aujourd'hui. Sous Louis XIII, lorsque tout le Languedoc soutint la révolte de Gaston d'Orléans et de Montmorency (1632), Narbonne se distingua par sa fidélité. Plus tard elle reçut dans ses murs Richelieu et Louis XIII tombés malades pendant le siège de Perpignan, et Cinq-Mars y fut arrêté (1642). Depuis cette époque, cette ville tomba dans un oubli dont elle n'est sortie que depuis un demi-siècle par son zèle à restaurer ses antiquités et son activité industrielle.

Narbonne a vu naître les empereurs romains Carus, Carinus et Numérien, le poète latin Terentius Varro, le cardinal Jacques Dupuis, qui présida le concile de Trente, le général d'artillerie Espéronnier, etc.

Limoux, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce et 7,776 habitants, est une jolie ville qui occupe le fond d'un vallon fertile que les montagnes entourent de trois côtés et qu'arrose l'Aude; elle est située principalement sur la rive gauche, entre les confluent de deux petits ruisseaux qui se jettent en amont et en aval de la ville; elle est bien bâtie, bien percée, et possède plusieurs fontaines. On y remarque un hôpital civil, l'église paroissiale de Saint-Martin avec une tour et une flèche qui datent du seizième siècle, l'ancien palais de justice, l'hôtel de ville restauré en 1688, et l'arc de triomphe ou porte de la Trinité. Près de là, sur une petite hauteur, se trouve la chapelle de *Notre-Dame-de-Marseille*, église champêtre et lieu de pèlerinage très-fréquenté.

Cette ville est située dans le pays de *Rasez* ou *Raddez*, qui tire son nom d'une ancienne cité romaine, *Rheda*, dont on découvre encore des vestiges sur un vaste plateau voisin de Limoux, près du village de *Rennes* (450 hab.). L'origine de Limoux est incertaine; on croit que *Flaçan* ou *Flacian*, ville bâtie sur la hauteur, à 400 mètres de distance, et détruite on ne sait à quelle époque, a été le berceau de la ville actuelle. Quoi qu'il en soit, au treizième siècle, elle fut érigée en capitale du Rasez par Amaury de Montfort; au seizième siècle, elle fut tour à tour occupée par les catholiques et les calvinistes, et se soumit à Henri IV en 1596, après le traité de Folembray; sous Louis XIII elle n'imita pas la révolte de Montmorency, et ses habitants en furent récompensés par l'établissement dans leur ville d'une sénéchaussée pour tout

le Rasez. Cette ville possède d'importantes manufactures de draps, des filatures de laine, des moulins à farine; son terroir est fertile en blés, fourrages et surtout en vins blancs très-connus sous le nom de *blanquette*, dont elle fait un grand commerce; elle sert d'entrepôt pour les fers des environs.

Limoux a donné naissance à Fabre d'Églantine, au poète Alex. Guiraud, etc.

Aleth, petite ville de 1,300 habitants, est située sur les bords de l'Aude, dans un étroit vallon qui est très-fertile en fruits. Des montagnes qui l'entourent, et principalement du Pech de Brau, on plane sur presque tout le département, sur le Canigou, les Pyrénées, la vallée de la Garonne, les montagnes Noires, etc. Cette petite ville est célèbre par les souffrances qu'elle eut à supporter pendant les guerres de religion, son attachement au catholicisme, l'évêché dont elle était le siège et qui a été occupé, dans le dix-huitième siècle, par Nicolas Pavillon, fameux par son attachement au jansénisme, et dont le tombeau est vénéré des habitants du pays.

Aleth fait un grand commerce de bestiaux dont la laine est très-recherchée. Il s'y trouve des eaux thermales ferrugineuses dont les bains sont fréquentés.

Sigean, petite ville de 3,300 habitants, ancienne capitale du pays des Corbières, est située à 3 kilomètres au sud de l'étang du même nom (le *Rubrensis lacus* des Romains), sur une petite élévation, au pied de laquelle coule la Berre, petit ruisseau qui finit dans l'étang en face du port de la Nouvelle. Elle est importante par ses salines. On y trouve quelques distilleries, et son commerce consiste dans l'exportation des produits du sol, blés, fourrages, miel, huiles et vins.

Suivant la tradition, c'est au sud de cette ville, à 2 kilomètres de la mer, que Charles Martel écrasa en 737 les Sarrazins débarqués à la Nouvelle. En 1813, les Anglais, descendus au même point, furent forcés par les gardes nationales de Sigean et de Narbonne de se rembarquer en abandonnant leurs canons.

La Nouvelle est le seul port du département de l'Aude, et ne date que de 1700; il est formé par l'embouchure du canal de la Roubine, et se trouve défendu par un fort. Le *Grau* de la Nouvelle n'est abordable que pour des bâtiments d'un petit tonnage; ce n'est pas moins un débouché important du canal du Midi.

Leucate est une commune de 1,404 habitants, située sur la langue de terre qui sépare de la mer le bord septentrional de l'étang du même nom. Elle doit sans doute son nom à la blancheur de ses rochers (λευκός, blanc). C'était autrefois une ville forte, qui s'est rendue célèbre par la belle défense de Constance de Cezelli, femme du gouverneur Barri de Saint-Aunez, contre les ligueurs et les Espagnols en 1590, et par le siège de 1637, où les Espagnols échouèrent encore devant le digne fils de Constance de Cezelli; elle fut démantelée en 1664. La principale occupation des habitants consiste dans la pêche et la salaison des sardines, dont on fait un assez grand commerce, ainsi que des vins du Roussillon. On y trouve aussi des distilleries d'eau-de-vie.

§ XVI. DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Le département de l'Hérault est formé du comté de Montpellier et de la vicomté de Béziers, qui faisaient partie du bas Languedoc. Sa superficie est de 670,935 hectares. Sa population était, en 1801, de 275,449 habitants; en 1821, de 324,126 hab.; en 1831, de 346,207 hab.; en 1841, de 367,343 hab.; elle est aujourd'hui de 389,286 habitants.

Ce département a pour chef-lieu Montpellier, et comprend 4 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Montpellier . . .	14 cantons,	114 communes,	148,649 habitants.
— de Béziers . . .	12 —	92 —	134,605 —
— de Lodève . . .	5 —	72 —	56,700 —
— de Saint-Pons . . .	5 —	45 —	49,332 —
4 arrondissements	36 cantons,	330 communes,	389,286 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Montpellier, et possède, pour le culte calviniste, 4 églises consistoriales (Montpellier, Montagnac, Marsillargues, Ganges). Il renferme une cour d'appel à Montpellier, 4 tribunaux de première instance, 7 tribunaux de commerce, une des 3 facultés de médecine, un lycée, 6 collèges, une école normale primaire, 8 écoles supérieures, 907 écoles élémentaires, dont 418 écoles communales, et plusieurs sociétés savantes. Il fait partie de la 10^e division militaire (Montpellier) et renferme 4 places : la citadelle de Montpellier, les forts de Cette, la tour du Grau d'Agde et le fort Brescou. Ses côtes appartiennent au sous-arrondissement maritime de Port-Vendres et au 5^e arrondissement maritime (Toulon). On y trouve de l'ouest à l'est les étangs de *Thau*, de *Maguelonne*, de *Pérois*, de *Mauquio*, que traverse le canal dit des Étangs. Cette et Agde sont les ports principaux qu'on y rencontre.

Ce département est un des plus importants de la France par ses richesses agricoles, ses établissements manufacturiers, ses villes populeuses, sa population active, gaie, spirituelle et généralement aisée. Sous le rapport agricole, on y trouve trois zones distinctes : celle du nord, toute montagnaise, où les terres, maigres, se refusent à la culture du blé, mais où le seigle réussit très-bien ; celle du milieu, formée de terres pierreuses ou graveleuses, où la vigne et l'olivier prospèrent ; enfin la zone des plaines, abondante en céréales. Il renferme environ 260,000 hectares de landes, rochers, friches, etc. ; 160,000 de terres labourables, 117,000 de vignes, 87,000 de bois, etc. La récolte en céréales est généralement insuffisante, mais celle de vins (410,000 hectolitres), d'huiles d'olives, de figues et autres fruits du Midi est très-considérable. Parmi les vins, on cite les rouges de Saint-Georges, de Vérargues, de Castries, et les muscats blancs de Frontignan et de Lunel. La moitié se transforme en esprits et eaux-de-vie : celles de Montpellier sont très-estimées. On y élève surtout des moutons, des vers à soie et des abeilles, qui donnent par an 1,200,000 kilogrammes de belles laines, 21,000 kilogrammes de soie grège et pour 800,000 francs de cire et de bougies. Quant aux établissements industriels, ce sont principalement des fabriques de draps, de lainages et d'étoffes de soie, des filatures de coton, des papeteries, distilleries, huileries, fabriques de produits chimiques, des exploitations de houille, de lignites, de fer, de cuivre et surtout de marbres. La préparation des fers, fontes et aciers donne des produits assez estimés. Sur les côtes, la pêche de la sardine est très-active, et à Cette on exploite des marais salants.

On compte dans le département 7 routes impériales, sur 367 kilomètres ; 17 routes départementales, sur 485 kil. ; 1,655 chemins vicinaux, sur 5,000 kil. environ, et un grand nombre de canaux (ceux de Cette, du Grau-de-Lez, de Graves, de Lunel,

du Midi, de Vic, latéral à l'étang de Mauguio, de la Radelle, de la Robine), sur un parcours de 140 kilomètres; enfin le chemin de fer de Nîmes à Cette, par Montpellier, sur 27 kilomètres, dont 17 environ dans le département.

§ XVII. DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Montpellier*, chef-lieu du département, est l'une des villes les plus importantes de la France par ses établissements publics et surtout ses établissements d'instruction; c'est le siège d'un évêché et d'une cour d'appel, le chef-lieu de la 10^e division militaire et d'une académie universitaire; elle possède une faculté de médecine, fondée en 1220, rivale de la faculté de Paris, et qui a une renommée européenne; des facultés des sciences et des lettres, une école spéciale de pharmacie, un lycée, une école normale primaire, des écoles de peinture et de chant; enfin elle a un tribunal de commerce, un gymnase militaire, une garnison du génie, etc. Sa population est de 45,811 habitants.

C'est une grande et belle ville, bâtie dans une magnifique situation, sur une éminence d'où l'on domine la rive droite du Lez et une campagne admirable, semée de jolies maisons, d'arbres fruitiers et de jardins. Elle n'est qu'à huit kilomètres de la mer, et communique avec elle par le canal du Lez et le port de Cette. Ses rues sont tortueuses et sombres, mais très-propres et animées par une population active, intelligente et gracieuse. Elle est entourée de boulevards plantés sur l'emplacement des anciens fossés. Montpellier se glorifie surtout d'une promenade très-belle, mais trop vantée, celle du *Peyrou*, qui occupe le sommet de la hauteur sur laquelle la ville est bâtie, à 30 mètres seulement d'élévation au-dessus de la mer. A son entrée est un arc triomphal, à son centre une statue de Louis XIV, à son extrémité un château d'eau, qui termine un bel aqueduc de 900 mètres, porté par un double rang d'arcades, lequel donne à la ville ses eaux potables. De cette esplanade, construite en 1753, qui manque d'étendue et de fraîcheur, on voit au sud la mer et les ruines de Maguelonne, au nord les Cévennes, à l'est les sommets du mont Ventoux et des Alpes du Dauphiné, enfin à l'ouest le Canigou et les Pyrénées. Les autres édifices publics sont peu remarquables: la cathédrale ne se distingue que par la singularité désagréable de son portail; la citadelle n'est qu'une caserne inutile à la défense de la ville. Il faut pourtant citer le *Musée Fabre*, le jardin des plantes, la tour de l'observatoire, etc. Montpellier est surtout renommé pour ses établissements médicaux; il jouit d'ailleurs d'un climat très-pur et réputé le plus beau de la France.

Cette ville a une industrie très-active, mais qui est déchue pour certains produits: ainsi, elle avait jadis des fabriques de tissus qui rivalisaient avec ceux de Rouen, et elle employait 15 millions en mousselines de l'Inde. Aujourd'hui elle fabrique principalement des couvertures de laine et de coton, des soieries, de la coutellerie, des produits chimiques, etc. Son commerce consiste surtout en vins, eaux-de-vie, liqueurs et produits de ses manufactures.

Montpellier, dont l'origine est inconnue, était au septième siècle un comté vassal des évêques de Maguelonne, et qui passa par héritage, en 1202, dans la maison d'Aragon. La ville avait acquis alors une grande prospérité, surtout depuis la ruine de Maguelonne; elle jouissait des plus beaux privilèges, et formait en réalité une sorte de république sous le protectorat de ses seigneurs. Après la mort de Pèdre II, tué à

Muret, les États d'Aragon ayant été divisés en deux royaumes, Aragon et Majorque, Montpellier fit partie du royaume de Majorque. Elle fut vendue par Jacques III au roi Philippe VI, moyennant 200,000 écus d'or, et réunie à la France; mais elle resta étrangère au royaume par ses mœurs, sa langue, ses libertés; et tous les rois de France jusqu'à Louis XI la visitèrent pour assurer sa soumission. Une grande partie de ses habitants embrassa la réforme, et la ville appartient tantôt aux protestants, tantôt aux catholiques. Sous Louis XIII, elle prit part à la grande insurrection du midi. L'armée royale l'assiégea pendant deux mois, et ne put la prendre que par un traité qui confirma l'édit de Nantes. Montpellier fut alors démantelée, perdit ses libertés municipales, et l'on construisit à ses portes une citadelle pour la tenir dans la soumission; c'est ce qui l'empêcha de prendre part à la guerre des Cévennes. La révocation de l'édit de Nantes l'avait d'ailleurs dépeuplée et à demi ruinée.

Montpellier, comme toutes les grandes villes du midi, vit avec répugnance la révolution de 1789, et se signala par son ardeur royaliste en 1815. C'est aujourd'hui, comme Bordeaux, comme Toulouse, un des centres de l'opposition méridionale à la domination du nord, encore bien qu'elle ait donné naissance à des personnages très-remarquables de la Révolution : Cambacérès, Cambon, Daru, Bonnier, les généraux Mathieu Dumas, Campredon, Berthezène, etc. Montpellier est encore la patrie de Constance de Cezelli, l'héroïne de Leucate, des peintres Séb. Bourdon et Vien, de Brueys, de la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, etc.

Les environs de Montpellier abondent en vignobles, oliviers, arbres fruitiers. L'arrondissement présente de grands contrastes : pendant que les vallées de Ganges et d'Aniane ressemblent à des jardins, on trouve dans les parties septentrionales des cantons presque déserts.

Béziers, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce, un collège communal et une population de 19,333 habitants, est une grande et très-ancienne ville située à 12 kilomètres de la Méditerranée, dans une heureuse position sur un plateau coupé presque à pic, au pied duquel passent l'Orb et le canal du Midi. Son aspect est pittoresque, son climat délicieux, ses environs d'une grande fertilité; mais son intérieur est fort laid; ses rues sont sales, étroites et tortueuses. Sur la rive droite de l'Orb se trouve un faubourg avec lequel la ville communique par un pont de pierre. Des terrasses de la cathédrale on jouit d'une vue magnifique sur un amphithéâtre de riches collines ou de vastes plaines qui s'étendent jusqu'à la mer. Fortifiée autrefois, Béziers n'a plus que de vieilles murailles flanquées d'anciennes tours et le long desquelles on a planté une promenade. On y remarque sa cathédrale gothique, qui est très-belle, l'église de Saint-Nazaire, si affreusement célèbre dans la guerre des Albigeois, la maison gothique de Montmorency, les casernes, l'hôpital, la statue de Paul Riquet, né dans cette ville. Il ne reste du temps des Romains que des débris de l'amphithéâtre, une tour et des sculptures.

Béziers fait une grande fabrication de produits chimiques et de vert-de-gris; son commerce consiste surtout en eaux-de-vie, vins, grains et farines.

À 4 kilomètres nord-ouest de cette ville se trouve la voûte de *Malpas*, où passe le canal du Midi, et vis-à-vis d'elle est la colline de *Foncerane*, où le canal est comme suspendu et d'où les bateaux descendent par une cascade de neuf écluses, dont sept

sont contiguës ; une digue mobile contient les eaux de l'Orb pour le passage des bateaux qui suivent le canal.

Béziers était le chef-lieu des *Biterræ*, tribu des Volces Tectosages ; les Romains y établirent, en même temps qu'à Narbonne, une colonie qui fut plus tard renouvelée par Jules César ou par Tibère. Cette ville était florissante dès le quatrième siècle, et il semble que les Barbares dans leurs premières invasions l'épargnèrent ; mais elle fut saccagée par les Visigoths pendant les sixième et septième siècles, par les Arabes en 720 et par Charles Martel en 737. Béziers recouvra sa splendeur sous Charlemagne et ses successeurs ; elle forma au douzième siècle une vicomté particulière dont les rois d'Aragon et les comtes de Toulouse se disputèrent la suzeraineté, et qui appartenait à une famille illustre, celle des Raymond-Roger. La ville, qui jouissait de grandes libertés municipales, et dont les bourgeois étaient célèbres dans tout le Midi par leurs richesses et leur valeur, devint l'un des centres de l'hérésie albigeoise. On sait comment elle en fut punie, comment l'armée des croisés l'enleva par surprise, comment les vainqueurs ayant demandé au légat ce qu'il fallait faire pour distinguer les fidèles des hérétiques, il répondit : Tuez tout ! Dieu connaît ceux qui sont à lui. « Alors se fit, dit un contemporain, le plus grand massacre qu'on ait jamais vu dans le monde ; on n'épargna ni vieux, ni jeunes, pas même les enfants à la mamelle. Tous ceux qui le purent se retirèrent dans la grande église de Saint-Nazaire, où les prêtres faisaient entendre le son des cloches à défaut de la voix humaine ; mais il n'y eut ni son de cloches, ni prêtre revêtu de ses habits, ni croix, ni autel qui pût empêcher que tout ne passât par l'épée. Ce fut la plus grande pitié qui jamais fut osée et faite, et, la ville pillée, on y mit le feu par tous les coins, tellement que tout fut dévasté et brûlé, et qu'il n'y resta chose vivante au monde. » Béziers et sa vicomté, après avoir été donnés à Simon de Montfort, furent acquis par Louis IX en 1228. La ville se rétablit assez rapidement, mais elle ne put reprendre son ancienne importance, et ce n'est que depuis l'établissement du canal du Midi qu'elle a joui d'une nouvelle prospérité.

L'arrondissement de Béziers est le plus riche du département : montagnes, coteaux, plaines, vallées, y sont presque également productifs. L'olivier et la vigne y prospèrent, et l'on trouve dans la partie montagneuse les riches terrains houillers de Saint-Gervais.

Lodève, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce, une chambre consultative des manufactures, un conseil de prud'hommes, etc., est une des villes les plus intéressantes du Midi par son industrie, qui date au moins de quatre siècles. Sa population est de 11,238 habitants.

Elle est bâtie au sein d'un étroit vallon que traversent les deux petites rivières de l'Ergue et du Souloudre. Autour du vallon se dresse un gigantesque amphithéâtre couvert de vignes, d'amandiers et de figuiers. Ces cultures, s'élevant en étages successifs soutenus par des murs, donnent au paysage un ravissant aspect. Les maisons, qui auraient pu s'étendre sur un plus long espace, en remontant la vallée, se sont serrées les unes contre les autres, de telle sorte que sous un ciel pur et un climat agréable Lodève offre un assemblage de ruelles étroites, humides, sombres, très-sales, où l'air se renouvelle avec peine, où la population semble s'être privée à dessein de tous les

charmes de la nature environnante. Ses monuments sont peu nombreux ; on y remarque un pont sur l'Ergue, l'église Saint-Fulcrand et de belles promenades. Depuis le règne de Louis XIV jusqu'en 1789, ses fabriques ont eu le privilège de fournir les draps pour l'habillement des troupes ; elles produisaient environ 20,000 pièces par an. Cette fabrication n'a pas cessé : elle a donné 40,000 pièces en 1813, 7,000 pièces en 1822, 36,000 pièces dans ces dernières années. Lodève fait encore un assez grand commerce de savons, d'huiles d'olives, d'amandes et d'eau-de-vie.

Cette ville est très-ancienne : c'était la capitale des *Lutèves*, tribu des Volces Tectosages ; après avoir appartenu successivement aux Visigoths et aux Francs, elle fut l'une des sept villes épiscopales de la Septimanie. Au dixième siècle c'était une vicomté dépendante du marquisat de Gothie, mais dont les évêques finirent par obtenir la souveraineté. Elle résista aux Albigeois, resta catholique au seizième siècle et fut pillée par les huguenots. C'est la patrie du cardinal Fleury.

Dans le voisinage de Lodève se trouve la commune de *Villeneuve*, peuplée de 400 personnes, et qui n'est qu'une manufacture de draps pour les troupes. Église, mairie, maison du patron et maisons des ouvriers sont renfermées entre les mêmes murailles et appartiennent à un seul propriétaire. La place est entourée de remparts crénelés, avec des redoutes de distance en distance ; on y bat la diane comme dans une ville de guerre ; une fois le pont-levis levé et la poterne close, on ne saurait plus y rentrer. Située au milieu d'un vallon planté de vignes, d'arbousiers et de grenadiers, entourée de coteaux couverts de pins, cette fabrique a été créée en 1660 ; elle reçut à son origine les encouragements de Colbert et une subvention des États de Languedoc ; jusqu'en 1789, on n'y travaillait que pour le commerce du Levant et des Indes ; ce n'est qu'après la révolution que la fabrication militaire a remplacé la fabrication commerciale ¹.

L'arrondissement de Lodève renferme quelques parties stériles et d'autres remarquables par leur fertilité. Ces dernières se trouvent principalement à Clermont et à Gignac.

Saint-Pons de Thomières, chef-lieu d'arrondissement, peuplée de 7,056 habitants, est située dans le beau vallon de Thomières, sur la rive droite du Jaur, torrent qui se grossit d'une belle source qui jaillit dans la ville même au pied d'un rocher. La cathédrale dont la façade date de 936 est construite en marbre, ainsi que la plupart des maisons. L'industrie consiste dans l'exploitation des mines de fer et des carrières de marbre, dans la fabrication de draps communs et de couvertures de laine, etc.

Cette ville doit son origine à une abbaye fondée en 936 par Raymond-Pons, sixième comte de Toulouse, que plusieurs princes dotèrent richement, et qui devint l'un des plus célèbres de la France. Une ville se forma autour de ses murs, et elle fut érigée en évêché en 1318. Dans les guerres du seizième siècle, elle tomba tour à tour au pouvoir des catholiques et des protestants.

Au sud-est de Saint-Pons, sur les bords de la Bernasoubre, se trouve *Saint-Chinian*, petite ville qui doit son origine à une abbaye de bénédictins, et qui a d'importantes fabriques de draps et de castorines. Sa vallée est riche en prairies et en bons vignobles.

¹ Audiganne, *Les populations ouvrières de la France*, t. II, p. 70. Voir dans cet ouvrage de curieux détails sur les mœurs des ouvriers de Lodève.

L'arrondissement de Saint-Pons, presque entièrement montagneux, est moins riche et moins fertile que les autres arrondissements de l'Hérault.

Mauguio est un bourg de 2,000 habitants, situé près de l'étang du même nom, et qui sous le nom de *Melgueil* a joué un grand rôle dans l'histoire du Languedoc. Ses comtes, qui dataient du dixième siècle, étaient très-puissants et avaient possédé Maguelonne et Substantion. Ce comté passa en 1172 aux comtes de Toulouse.

Maguelonne est une petite île de 2,000 mètres de longueur, située dans l'étang de Thau, et qui renferme quelques maisons et une vieille église. C'est tout ce qui reste d'une ville fondée probablement par les Phocéens de Marseille, et qui a été longtemps la plus importante de tout le pays. Elle devint vers le cinquième siècle le siège d'un évêché célèbre. Les Arabes s'en étant emparés et en ayant fait leur principal port, Charles Martel la prit en 737 et la détruisit. En 1037, elle fut rétablie, et le pape Urbain II vint y prêcher la première croisade; mais elle ne put reprendre son importance, et n'avait plus au seizième siècle que son église et ses fortifications. Le siège de l'évêché fut transféré en 1536 à Montpellier; Louis XIII fit détruire les restes de la ville, et il ne resta que l'église, monument ancien du septième siècle, réparé au onzième, et qui sert aujourd'hui d'écurie. Du sommet de cet édifice très-dégradé, la vue domine un immense horizon de mer et la longue série des étangs de Mauguio, Pérols, Maguelonne, Thau; elle s'arrête aux murailles d'Aigues-Mortes d'un côté et de l'autre côté, à la montagne de Cette.

Castelnau est un village de 800 habitants, situé à 3 kilomètres de Montpellier, sur la rive droite du Lez. Près de là sont les ruines très-informes de la ville romaine de *Substantion*, qui était très-forte et bâtie sur trois éminences. L'évêché de Maguelonne y fut transféré après la destruction de cette ville, et y resta jusqu'au onzième siècle.

Frontignan est une petite ville de 2,000 habitants, située près du canal des Étangs, et qui du temps de Louis XIII faisait presque tout le commerce maritime du Languedoc. Elle n'est plus importante que par ses vins muscats, qui rivalisent avec ceux du Roussillon.

Lunel, ancienne et jolie ville de 7,000 habitants, est située près du Vidourle et sur le canal qui débouche dans l'étang de Mauguio. Elle était autrefois forte, et fut plusieurs fois prise dans les guerres de religion; Richelieu en fit raser les fortifications. Son territoire est fertile en vins muscats très-renommés, et elle fait un grand commerce d'eaux-de-vie, de raisins secs, de graines, de laines, etc.

Cette, chef-lieu de canton, avec un tribunal de commerce, un collège, une école d'hydrographie, est la ville la plus importante du département après Montpellier, dont elle est le port. Sa population est de 19,122 habitants. C'est notre deuxième port de commerce sur la Méditerranée et l'une des villes les plus intéressantes de la France par sa situation pittoresque, son aspect animé et prospère, sa population active et laborieuse, la multitude de ses voies de communication. Elle est bâtie sur une langue de terre entre l'étang de Thau et la mer, sur le flanc et au pied d'une montagne calcaire dans le sein de laquelle se trouvent, au-dessous du niveau de la mer, des terrains de formation douce alternant avec des terrains de formation marine. Son port, qui est le principal débouché du canal du Midi, fermé par deux môles et protégé par deux forts et une citadelle, n'a que 6 à 7 mètres de profondeur, et peut contenir

400 bâtiments. Il communique avec l'étang de Thau par un large canal, et par un canal moins large avec le canal des Étangs.

Cette ville, dont la prospérité s'accroît tous les jours, a donné au Languedoc le débouché maritime dont il manquait; c'est l'intermédiaire commercial entre Bordeaux et Marseille, auxquelles elle est ou doit être unie par deux chemins de fer. Son industrie consiste principalement dans la fabrication des vins de liqueur, eaux-de-vie, liqueurs fines, tonneaux dont il sort une prodigieuse quantité. Son commerce consiste principalement en vins, eaux-de-vie, esprits, fruits, grains, etc. On y trouve des bains de mer fréquentés, et dans son voisinage des salines très-importantes.

Les Anglais y essayèrent une descente en 1710 et furent repoussés. Ce n'était alors qu'un port de cabotage à peine fortifié. Son importance et sa prospérité ne datent réellement que de nos jours.

Balaruc, village de 600 habitants, situé près de l'étang de Thau, est célèbre de toute antiquité par ses eaux thermales, les plus énergiques qu'on connaisse contre les paralysies.

Mèze, dont le port peut recevoir soixante petits navires, est importante par ses fabriques d'eaux-de-vie. A une lieue et demie se trouve l'ancienne abbaye de *Vallemagne*, dont il reste une très-belle église du treizième siècle.

Ganges est une jolie ville de 4,500 habitants, située sur l'Hérault, dans un pays très-pittoresque et entouré de montagnes. Elle est dominée par un vieux château et presque entièrement peuplée de calvinistes. Cette ville est très-importante par ses fabriques de bas et de gants de soie, qui sont exportés jusqu'en Amérique. Tout son territoire est occupé à l'éducation des vers à soie. Dans son voisinage est la Baume-des-Demoiselles, l'une des plus belles grottes qui soient en Europe.

Aniane est une jolie petite ville de 2,600 habitants, située près de l'Hérault dans une plaine fertile, où la rivière, qui sort d'un pays montagneux, commence à avoir un cours paisible. On y trouve l'église et les bâtiments d'une abbaye très-célèbre, et qui a été pendant plusieurs siècles un foyer de lumières pour tout le Midi. Cette abbaye fut fondée par saint Benoît dit d'Aniane, fils d'un comte de Maguelonne, à la fin du huitième siècle. Aniane fabrique des produits chimiques, a de nombreuses tanneries, et fait un grand commerce de cuirs.

Saint-Thibery est une petite ville de 1,600 habitants, située près de l'Hérault dans un territoire fertile en oliviers. C'est l'ancienne *Cessero Tectosagum*. Elle a pris son nom d'un martyr, sur le tombeau duquel s'éleva une abbaye dont on voit les ruines, et elle était défendue par un château construit sur une chaussée basaltique.

Pézenas est située sur l'Hérault, dans un pays délicieux, et qui est remarquable par sa population active et industrielle; elle a un tribunal de commerce, 7,375 habitants, et peu de monuments. On y trouve des lavages de laine, des tanneries, des distilleries d'eau-de-vie, et le commerce, qui est très-actif, consiste principalement en vins, eaux-de-vie, esprits, etc. C'est dans cette ville que la mercuriale des eaux-de-vie est fixée tous les samedis et sert de régulateur pour ce genre de commerce dans toute la France et dans une partie de l'Europe.

C'était une ancienne cité des Volces, qui fit partie de la vicomté de Béziers, en suivit les destinées, et fut réuni à la couronne par saint Louis. Ce fut la résidence des Mont-

morency-Damville, lorsque ces gouverneurs du Languedoc essayaient de se faire dans le Midi une position indépendante. A Pézenas est né le poète latin Vanière.

Agde, chef-lieu de canton, avec un tribunal de commerce et un conseil de prud'hommes, est située sur l'Hérault et à 4 kilomètres de la mer. On l'appelle la ville noire, et elle a, en effet, l'aspect le plus triste à cause de ses murailles, de ses tours, de ses maisons, de ses quais bâtis en laves noires provenant de la montagne volcanique de Saint-Loup, située à 4 kilomètres au sud-est. Sa cathédrale, qui date du onzième siècle, est un beau monument. Cette ville est très-importante par son port formé par l'Hérault, qui a 70 mètres de largeur; il peut contenir 400 bâtiments, et fait surtout le commerce de cabotage en vins, eaux-de-vie, grains, etc. Il est défendu en mer par le fort *Brescou*, situé sur un rocher basaltique, à 4 kilomètres de la ville.

Agde (*Agatha*) est très-ancienne; c'était une colonie des Marseillais, qui fut prospère sous les Romains et devint l'une des sept cités de la Septimanie. Charles Martel fit raser ses murailles en 737. Elle fut prise en 1216 par Amaury de Montfort, et réunie par saint Louis à la couronne en 1229. André Doria, dans la lutte entre Philippe le Bel et Alphonse III d'Aragon, y débarqua, massacra tous les habitants et la livra aux flammes. Au quatorzième siècle Agde était sortie de ses ruines, et son commerce prospérait. Elle fut l'une des villes des huguenots, et prit part aux révoltes du Midi contre les rois de France. Son port fut bâti de 1637 à 1642.

La montagne de Saint-Loup est composée de quatre sommités ayant seulement 100 mètres de hauteur, que couronne une sorte de pic élevé de 300 mètres. C'est un ancien volcan, et sur l'un de ses courants de lave est bâtie Agde. Au sommet du pic est un ancien ermitage; ses flancs et le cratère sont couverts de vignes et de maisons; au pied est l'étang de Luno. On y jouit d'une vue magnifique sur l'étang de Thau, la plage et la mer.

Saint-Gervais, petite ville de 2,620 habitants, située dans une étroite vallée, au centre des montagnes de l'Orb, est célèbre par son bassin houiller, qui s'étend sur 17 kilomètres de long et 1 kilomètre et demi de large, depuis le pont de l'Orb, sur la route de Lodève à Bédarrioux, jusqu'au pont de Monlieu, sur la route d'Agde à Castres; il donne de très-riches produits et se divise en six concessions, dont les plus importantes sont celles de *Graissessac* et du *Bousquet*. Ce terrain houiller repose immédiatement sur le granit, et renferme de nombreux filons de fer, de cuivre, de plomb argentifère. Les houilles de Saint-Gervais sont exploitées depuis plusieurs siècles, mais leurs produits ne se consumaient que dans les environs, à cause de leur situation dans des gorges profondes séparées de tout débouché par des montagnes très-difficiles. Un chemin de fer qui est en construction doit unir Graissessac à Béziers.

Saint-Gervais, Graissessac et les communes voisines ont des clouteries importantes.

Bédarrioux est une jolie ville industrielle de 10,000 habitants, et qui est située sur l'Orb, dans un pays qui présente des sites délicieux. Elle est bien bâtie, bien percée, et renferme des fabriques de draps unis et d'étoffes de fantaisie, de flanelles, de chapeaux, des tanneries, teintureries, papeteries, etc. Elle a le monopole des draps pour casquettes, dont elle vend annuellement 200 à 250,000 pièces. Elle fait d'ailleurs

commerce de papiers, huiles, vins, etc. La plupart des produits de ses fabriques s'écoulent dans le Levant et en Afrique.

Clermont-l'Hérault, ville industrielle de 7,000 habitants, est située près d'un ruisseau qui se jette dans l'Ergue, sur le penchant d'une colline dominée par les restes d'un vieux château. Elle renferme une belle église gothique et une manufacture de draps très-célèbre, et qui donne annuellement 30,000 pièces. On y fabrique en outre des mouchoirs, des eaux-de-vie, des cuirs, etc.

Minerve est un village de cinquante feux, situé sur la Cesse, torrent qui roule dans des gorges sauvages. Il était défendu par un château très-fort, élevé sur un roc environné de précipices, et dont il reste une tour. En 1210, Simon de Monfort s'empara de ce château, et fit jeter tous les défenseurs dans les flammes. Le pays où est situé Minerve est un des plus agrestes et des plus curieux du midi de la France.

Dans les environs se trouvent les mines de houille d'*Azillanet* et de *Lacaunette*.

§ XVIII. DÉPARTEMENT DU GARD. — STATISTIQUE, COMMERCE, AGRICULTURE, ETC. — Le département du Gard a été formé du Nemosez et de l'Uzégeois, partie du bas Languedoc. Sa superficie est de 592,108 hectares; sa population était : en 1801, de 300,144 habitants; en 1831, de 357,283 hab.; elle est aujourd'hui de 408,163 habitants, dont 150,000 calvinistes. Il a pour chef-lieu Nîmes, et forme 4 arrondissements, ainsi subdivisés :

Arrondissement de Nîmes	11 cantons,	73 communes,	148,564 habitants.
— d'Alais	9 —	97 —	102,339 —
— d'Uzès	8 —	99 —	90,011 —
— du Vigan	10 —	79 —	67,249 —
4 arrondissements	38 cantons,	348 communes,	408,163 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Nîmes, et possède, pour le culte protestant, 17 églises consistoriales, 80 temples et 150 écoles calvinistes. Il renferme une cour d'appel (Nîmes), 4 tribunaux de première instance, 3 tribunaux de commerce (Alais, Anduze, Nîmes), un lycée, 4 collèges (Bagnols, Alais, Uzès, le Vigan), une école normale primaire, 3 écoles supérieures, 785 écoles élémentaires. Il fait partie de la 10^e division militaire (Montpellier), et contient 2 places, Aigues-Mortes et la citadelle de Pont-Saint-Esprit. Les côtes appartiennent au sous-arrondissement de Port-Vendres et à la préfecture maritime de Toulon.

Le nord de ce département est montagneux, et comprend une partie du plateau de Larzac et de la chaîne du Levezou; le midi est une fertile plaine coupée de coteaux; la côte est malsaine et bordée de marais très-étendus. Les rivières, torrentueuses dans les montagnes et terribles par leurs inondations, ont en plaine leurs bords couverts de prairies naturelles. Les arbres fruitiers sont très-abondants; la vigne et l'olivier viennent partout et semblent un produit naturel du sol. La richesse principale des cantons voisins des Cévennes est le mûrier, qui est cultivé jusque dans les creux des rochers. Le châtaignier vient bien dans les parties les plus septentrionales.

Le Gard renferme 160,000 hectares en landes, dunes, marais, etc., 157,000 hectares en terres labourables, 106,000 en forêts, 71,000 en vignes, etc. L'agriculture y est florissante, mais la récolte en céréales (un million d'hectolitres environ) n'est pas suffisante; elle est abondante en fruits, et surtout en vins, les plus estimés du Lan-

guedoc (Tavel, Saint-Geniez, etc., 1,200,000 hectol.). La culture de l'olivier donne 30,000 hectolitres d'huile, et l'élève des vers à soie 236,000 kilogrammes de soie grège. On y compte 5,000 ânes, 10,000 chevaux, 25,000 mulets, 7,000 têtes de gros bétail, 500,000 moutons, 45,000 porcs, 15,000 chèvres. L'exploitation minérale est une source de richesse pour le département; elle consiste surtout en sel des marais salants, en houille et lignite (3 millions 850,000 quint. métriq.), en fer (4 à 5 millions de fr.), plomb et antimoine. Les sources minérales les plus fréquentées sont celles d'Euzet et de Fonsanches.

L'industrie manufacturière, en dehors des forges, comprend principalement l'impression des châles et étoffes, et la fabrication des tissus de soie, bourre de soie, de soie et laine, soie et coton, dont Nîmes est le centre, mais qui est répandue dans toutes les villes du département. Cette fabrication donne des châles, des tapis, de la bonneterie de soie et de coton dont les produits sont très-renommés. Ceux-ci forment, avec les vins, les esprits et les fers, les principaux objets d'exportation.

On compte dans le département 10 routes impériales, sur 483 kilomètres; 24 routes départementales, sur 657 kil. ; 1,951 chemins vicinaux, sur 4,877 kil., et un chemin de fer, de la Grand'-Combe à Beaucaire, par Alais et Nîmes, sur 86 kilomètres de développement.

§ XIX. DÉPARTEMENT DU GARD. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Nîmes*, chef-lieu du département, est le siège d'un évêché et d'une cour d'appel; elle renferme un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, une église consistoriale réformée, un lycée, une bibliothèque de 40,000 volumes. Sa population est de 53,619 habitants.

Cette ville, également célèbre et par la magnificence de ses monuments antiques, et par l'importance de ses fabriques, qui font d'elle la reine industrielle du Languedoc, est bâtie dans une plaine très-fertile, à quelque distance de la rive droite de la Vistre, sur un terrain bas, qu'entourent 7 collines ou *garrigues* nues et rocailleuses. Elle se compose, pour ainsi dire, de trois villes : la vieille cité romaine, petite, sale, mal pavée, mais dont les vestiges rappellent tant de grandeurs passées; la ville industrielle, qui date du quinzième siècle, et qui a eu son plus grand éclat de 1830 à 1848; la ville aristocratique, qui date de cette dernière époque, et dont les rues et les maisons rivalisent avec celles de Paris.

Les antiquités romaines de Nîmes sont les mieux conservées et les plus complètes qui existent au monde; elles se composent de : 1° L'amphithéâtre ou les *Arènes*, cirque elliptique dont le grand axe a 131 mètres, et qui pouvait contenir 25,000 spectateurs sur 34 gradins; il est resté presque intact dans son ensemble, malgré les révolutions qui ont passé sur lui, les dévastations des barbares, l'incendie qu'y alluma Charles Martel et dont les traces existent encore, sa transformation en forteresse dans le moyen âge, etc. On croit qu'il fut construit par Antonin. 2° La *maison carrée*, temple de forme rectangulaire, admirablement conservé, malgré les masures et les décombres où il a été enterré pendant plusieurs siècles, et que Barthélemy appelle le chef-d'œuvre de l'architecture ancienne. Il est orné à l'intérieur des plus délicates sculptures, et à l'extérieur de 30 colonnes d'ordre corinthien du plus admirable travail. Depuis 1824, on y a placé un musée de peinture et d'antiquités. 3° La *tour Magne*, reste de l'ancienne enceinte, bâtie sur la plus haute des 7 collines, et dont Charles Martel n'a





Parigi: Goussier, del. & sc.

Del. / Paris: Goussier, del. & sc.

NISMES.

laissé qu'un fragment. A son sommet on jouit d'une vue magnifique sur toute la ville et ses environs ; à son pied est une source intarissable, qu'on appelle la *Fontaine*, et qui arrose un charmant jardin. 4^e Le temple de Diane à demi ruiné, la porte d'Auguste, des débris d'anciennes murailles, etc.

Les monuments modernes sont peu remarquables ; ce sont : la cathédrale, construite sur la base d'un temple d'Auguste, et qui renferme les tombeaux de Fléchier et de Bernis, le palais de Justice, l'hôpital général, une jolie fontaine, etc.

La fabrique nîmoise occupe 25,000 ouvriers et met en œuvre toutes les matières textiles, sauf le lin et le chanvre ; la soie, la laine et le coton entrent dans ses châles brochés ou imprimés, dans ses étoffes mélangées, dans ses tapis, ses articles de bonneterie, ses foulards, ses cravates. La ville est d'ailleurs l'entrepôt de toutes les soies grèges et ouvrées du midi de la France. Son commerce consiste dans les produits de ses manufactures, qui vont en Italie, en Espagne, en Amérique, en vins, eaux-de-vie, plantes tinctoriales, etc.

L'origine de Nîmes est incertaine ; c'était l'ancienne *Nemausus*, qui fut fondée soit par les Ibères, soit par les Phocéens de Marseille. Elle fut la capitale des Volces Arcomices. Les Romains l'ayant prise 122 ans avant Jésus-Christ, Auguste y établit une colonie de vétérans, et lui bâtit une enceinte flanquée de tours, dont la tour Magne est un débris. La population manquant d'eau, Agrippa, gendre d'Auguste, y fit amener les eaux de la vallée d'Uzès au moyen d'un aqueduc dont le *pont du Gard* était une partie. Ce pont, situé à 18 kilomètres au nord de Nîmes, se compose de trois rangs d'arches superposés, dont 6 pour le rang inférieur, 11 pour le rang du milieu, 35 pour le rang supérieur, qui supportait l'aqueduc ; il traverse la vallée étroite et sauvage du Gardon, qui roule ses eaux impétueuses sous les arches inférieures. Ce monument a 200 mètres d'étendue sur 53 mètres de hauteur. Il est dans un état presque complet de conservation, et réunit la noblesse et l'élégance des proportions à une solidité qui semble défier les siècles. Il inspire, ainsi que les autres antiquités de Nîmes, une admiration voisine de la stupéfaction pour le génie et la grandeur de ce peuple qui bâtissait au fond d'une de ses provinces, dans un pays encore barbare, des chefs-d'œuvre indestructibles.

Nîmes fut encore embellie par Trajan, Adrien, Dioclétien ; elle portait le surnom de seconde Rome, et avait atteint son plus haut degré de splendeur, lorsqu'elle fut successivement ravagée par les Vandales, les Visigoths, les Francs, les Arabes, les Normands. Dévastée de nouveau dans la guerre des Albigeois, dans les guerres des Anglais en France, elle n'était plus au quatorzième siècle que l'ombre d'elle-même, et ne comptait, dit-on, que 600 habitants. Sous François I^{er}, et avec l'appui de ce roi ami des arts, elle sortit de ses décombres, et commença sa vie industrielle. Son développement fut arrêté par les guerres religieuses, où elle se jeta avec une ardeur qui n'est pas encore apaisée. Elle prit un grand accroissement pendant le dix-septième siècle, et, malgré la révocation de l'édit de Nantes, devint, dans le dix-huitième, l'une des grandes cités manufacturières de la France. Mais la Révolution et les guerres de l'Empire arrêtaient encore sa prospérité : aussi montra-t-elle un ardent royalisme en 1815, et ses rues furent alors souillées des plus sanglants excès.

Nîmes présente, parmi toutes les cités du midi, où les passions religieuses jouent

un si grand rôle, parmi même toutes les cités de la France, le spectacle étrange d'une ville partagée entre deux religions rivales. Les catholiques forment les deux tiers de la population; mais le tiers protestant est composé des familles les plus riches, des grands capitalistes, des chefs de l'industrie. Les haines semblent aussi profondes qu'au seizième siècle entre ces deux parties de la population : c'est une hostilité implacable, qui n'est pas engendrée par l'ardeur des croyances, mais par la tradition, l'habitude, l'instinct. Il n'y a pas de partis politiques à Nîmes, il y a deux religions ennemies, tous les dissentiments d'opinion et de sentiments, tous les dissentiments matériels ne pouvant avoir de vie qu'en revêtant la couleur religieuse. En temps ordinaire, les deux cultes, ou plutôt les deux partis, se regardent silencieusement et avec défiance; mais, à chaque révolution qui se fait en France, ils sont en présence. « Le vieil esprit des *camisards* n'est pas éteint dans ces contrées; mais les volontaires n'y manqueraient pas non plus dans des moments de crise, s'il fallait recomposer les bandes des *cadets de la croix*. Les odieux et plus récents exploits des Servan et des Truphemy ont encore ravivé le souvenir des anciennes luttes où furent commis de part et d'autre, sous le masque religieux, tant d'actes abominables qui avaient leur source dans le plus mauvais côté du cœur humain ¹. »

Nîmes est le lieu de naissance de Rabaut-Saint-Étienne, de Court de Gébelin, du peintre Sigalon, de M. Guizot, etc.

Alais est la deuxième ville du département par l'importance de sa population et de son industrie; c'est un chef-lieu d'arrondissement qui a un tribunal de commerce, une église consistoriale calviniste, un collège communal et 18,871 habitants. Elle est située dans un vallon qui ressemble à une corbeille de verdure, entre des coteaux chargés d'arbres jusqu'au faite, sur la rive gauche du Gardon, dont les débordements terribles et périodiques sont arrêtés par une ligne de quais magnifiques. Elle a peu d'édifices remarquables, mais de jolies promenades; et de la terrasse de l'ancien château l'on jouit d'une très-belle vue.

Cette ville est ancienne, mais sa célébrité ne date que du seizième siècle. Elle embrassa la réforme avec une grande ardeur, et se maintint indépendante jusque sous Louis XIII, qui fit raser ses fortifications. Aucune ville n'eut plus à souffrir de la révocation de l'édit de Nantes. Les habitants ayant pris part à l'insurrection des Cévennes, Louis XIV y fit bâtir une citadelle pour les maintenir dans l'obéissance, et y établit un évêché pour les convertir au catholicisme. Après cette existence agitée, Alais tomba dans une obscurité profonde, dont elle est sortie tout récemment pour prendre rang parmi les villes les plus industrielles de la France. Cette transformation est due à la découverte et à l'exploitation du riche terrain houiller sur lequel Alais est bâtie. Ce terrain occupe plus de 40,000 hectares et produit annuellement plus de 1,600,000 quintaux métriques de houille. La partie voisine d'Alais en renferme 18 à 20 couches d'une exploitation facile, et qui alternent avec des couches de minerai de fer d'excellente qualité. Nulle part en France le minerai et le combustible ne se trouvent mêlés d'une manière plus favorable à l'extraction et à la fabrication. Les fonderies d'Alais fournissent annuellement 400,000 kilogrammes de fer qui rivalise avec le fer anglais. On trouve encore dans ce même terrain des mines de plomb, de zinc, de manganèse, de

¹ Audiganne, t. II, p. 38.

couperose. Un chemin de fer a été construit d'Alais à Nîmes pour le transport de toutes ces richesses minérales. Ce chemin se continue, en remontant le Gardon, jusqu'à la *Grande-Combe*, où l'exploitation houillère est encore plus considérable et occupe plus de 3,000 ouvriers.

Les hauts fourneaux, les forges et les fonderies d'Alais, ses exploitations minérales, sa bruyante industrie, présentent le contraste le plus frappant avec la nature du pays où ils sont établis, pays abondant en sites pittoresques, dont les aspects pleins de mollesse semblent convier aux loisirs champêtres. Aussi Alais est encore distinguée par une industrie plus douce et plus riante : la ville et son territoire sont le centre d'une fabrication très-active de bas et gants de soie, de filoselle, de rubans, etc. Il s'y tient des foires considérables pour les soies grêges et ouvrées.

L'arrondissement d'Alais, ainsi que les arrondissements d'Uzès et du Vigan, forment le pays où la mystérieuse *éducation* des vers à soie et la filature de leurs précieux cocons occupent le plus de bras. De là sort la meilleure soie de l'Europe. La population qui s'adonne à cette industrie est essentiellement agricole et remarquable par ses goûts d'ordre, ses habitudes laborieuses et frugales, sa modestie d'existence, sa gaieté, ses mœurs pures et hospitalières.

Uzès, chef-lieu d'arrondissement, avec un collège communal et 6,943 habitants, est située sur l'Auzon, affluent du Gard, sur la pente d'un coteau d'où jaillit la fontaine d'Eure, fontaine qui vivifie un charmant paysage, et qui alimentait Nîmes par le fameux aqueduc du pont du Gard. C'est une ville fort ancienne, qui a eu de l'importance pendant tout le moyen âge, mais qu'aucun événement ne distingue des autres villes du Languedoc. Elle était le siège d'un évêché dès le sixième siècle. Sous Charles IX, l'évêque, le clergé, tous les habitants embrassèrent la réforme; elle devint alors l'une des places des huguenots, et elle ne rentra dans la soumission à l'autorité royale que sous Louis XIII, qui fit démolir ses fortifications. Aujourd'hui elle se distingue par ses filatures de soie, ses fabriques de bonneterie de soie et de grosse draperie, et son commerce d'huiles et de vins. Tout son territoire est très-fertile en olives et en mûriers. On n'y trouve d'autres monuments remarquables que son ancien palais épiscopal et le vieux château des ducs d'Uzès.

Le Vigan, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce, une église calviniste, un collège communal, a une population de 4,933 habitants. C'est une jolie ville, située au pied du mont Leberon, sur un torrent affluent de l'Hérault. Elle est bien bâtie, et sa place principale est décorée de la statue du chevalier d'Assas. Ses environs offrent des sites charmants, et son territoire est très-favorable à l'éducation des vers à soie. Son industrie consiste en filatures de soie, bonneterie, ganterie, tanneries, et son commerce en vins, huiles, soies, etc.

Aigues-Mortes (4,046 hab.) est une ancienne ville qui offre un grand intérêt à cause de ses souvenirs historiques et de la précieuse conservation de ses murailles. Elle est située dans une contrée marécageuse, à la jonction des canaux de Beaucaire, de la Radelle, du Bourgidou et de la Grande-Roubine, par lequel elle communique à la Méditerranée, dont elle est éloignée de 4 kilomètres. Ce dernier canal, qui a 40 mètres de largeur, 3 de profondeur et 6,000 de longueur, aboutit à un chenal défendu par des digues : c'est le *Grau d'Aigues-Mortes*.

Elle doit son origine à une abbaye de bénédictins restaurée par Charlemagne, et autour de laquelle se bâtirent quelques maisons. Saint Louis en ayant fait l'acquisition, en fit creuser le port et y rassembla la flotte avec laquelle il fit sa première croisade. La mer était alors aussi éloignée de la ville qu'elle est aujourd'hui, mais le canal par lequel on y arrivait était plus profond et plus facile. Saint Louis s'embarqua de nouveau à Aigues-Mortes pour sa deuxième croisade. Philippe le Hardi la fortifia sur le plan, dit-on, de la ville de Damiette. Ces fortifications, qui sont très-bien conservées, et forment l'un des monuments les plus curieux de la France, consistent d'abord en une belle muraille de 11 mètres de hauteur, percée de meurtrières, garnie de machicoulis, couronnée de créneaux et flanquée de 15 tours; puis dans un vaste château et une grosse tour, dite de Constance, d'une hauteur de 29 mètres et surmontée d'un phare.

La prospérité d'Aigues-Mortes décrut rapidement. Dès le quatorzième siècle son port était déjà encombré par les sables que le Rhône charrie sur cette côte; mais, comme place forte, elle continua à jouer un grand rôle. Une garnison bourguignonne, vers la fin du règne de Charles VI, y fut massacrée par les Armagnacs. Dans les guerres religieuses, les protestants y égorgèrent les catholiques, et en firent une de leurs places de sûreté. Dans le dix-huitième siècle, la tour de Constance fut convertie en prison où l'on enfermait les femmes des camisards, et plusieurs y restèrent toute leur vie.

Aigues-Mortes a des fabriques de soude, et fait commerce de sel et de poissons. Dans son voisinage, et près du Rhône-mort, sont les salines naturelles de *Peccais*, qui ont 18 kilomètres de circuit et occupent 2,000 ouvriers. Peccais était défendu par un fort récemment détruit. Entre le canal d'Aigues-Mortes, le Rhône-mort et la mer, est une île de 40 à 50 kilomètres de tour, qu'on appelle l'île du *Grau d'Orgon*, et dont nous avons déjà parlé.

Saint-Gilles du Gard, située sur le canal de Beaucaire (5,986 hab.), est une ville ancienne, autrefois célèbre par une abbaye qui datait du cinquième siècle, et dont l'église, construction des neuvième et dixième siècles, existe encore. On y remarque la fameuse *vis de Saint-Gilles*, voûte annulaire, qui soutient un escalier tournant autour d'un noyau évidé, chef-d'œuvre de l'art de la coupe des pierres. Il s'y trouve aussi une deuxième église souterraine qui est bien conservée. Les environs renferment des vignobles dont les produits fort estimés sont l'objet d'un grand commerce. Saint-Gilles a donné son nom à la famille des comtes de Toulouse, qui fut ruinée par la guerre des Albigeois.

Beaucaire, jolie ville de 11,045 habitants, est située sur la rive droite du Rhône, en face de Tarascon (Bouches-du-Rhône), avec laquelle elle communique par un pont suspendu de fil de fer, de 4 arches, et long de 250 mètres, l'un des plus beaux de la France. Cette ville est avantageusement placée pour le commerce, à l'origine du canal d'Aigues-Mortes et du chemin de fer, qui se bifurque à Nîmes, vers Alais et vers Cette. Elle est assise entre le Rhône, le bassin du canal et des hauteurs rocheuses que couronnent les ruines d'un ancien château. On y remarque la *tour carrée*, les restes d'une voie romaine découverte en 1734, et quelques autres antiquités. Mais ce qui rend surtout Beaucaire célèbre, c'est la foire qui s'y tient chaque année au mois

de juillet, et qui rivalise avec les plus fameuses de l'Europe. Il s'y rend habituellement plus de 100,000 personnes de tous pays, Français, Espagnols, Italiens, Algériens, Turcs et Arméniens.

On croit que Beaucaire est l'ancien *Urgenum*, et que son nom moderne vient d'un château fort construit au quatorzième siècle (*Bellicadro*). Lors de la division du royaume d'Arles, Beaucaire échut aux comtes de Provence, et fut cédée en 1125, par Raymond Béranger I^{er}, à Alphonse Jourdain, comte de Toulouse. Elle est célèbre par la cour plénière que Raymond V y tint en 1172 et où l'on fit tant de prodigalités. Elle eut beaucoup à souffrir dans la guerre des Albigeois, pendant laquelle elle fut prise et ravagée plusieurs fois, et dans les guerres religieuses du seizième siècle. Son château fut démantelé en 1622 par ordre de Louis XIII.

Villeneuve-lès-Avignon est une petite ville de 3,733 habitants, située près de la rive droite du Rhône, en face d'Avignon, à laquelle elle communique par un pont. Son aspect est très-étrange : assise sur le flanc d'un rocher stérile et jaunâtre, avec ses murailles dorées par le soleil, son antique chartreuse flanquée de tours, ses vieilles maisons, son voisinage de la ville des papes, elle semble une relique intacte du moyen âge. On y fabrique des étoffes de soie, des toiles et des cordages.

Pont-Saint-Esprit est une petite ville de 5,538 habitants, située sur la rive droite du Rhône, et qui doit son nom et sa célébrité à son pont sur le fleuve. Ce pont, aussi solide que hardi, car il est construit dans un endroit où le Rhône a une très-grande largeur et une menaçante rapidité, fut commencé en 1265 et achevé en 1309 ; il a 820 mètres de long sur 5 de large, et se compose de 23 arches, dont 19 grandes et 4 petites. Il fut construit avec les dons que les fidèles déposèrent dans une chapelle voisine dédiée au *Saint-Esprit*. Ce pont a une grande importance commerciale et militaire : c'est le seul construit en pierre qui soit sur le fleuve depuis Lyon, et c'est la grande communication de tout le Languedoc, de tous les pays voisins des Pyrénées avec le Dauphiné et les pays voisins des Alpes. Il est défendu sur la rive droite par une forte citadelle élevée par Louis XIII pour contenir les protestants.

La ville, mal bâtie et malpropre, a subi plusieurs sièges pendant les guerres de religion. Elle fait un assez grand commerce de vins, huiles et fruits.

Anduze est une petite ville de 5,500 habitants, située sur le Gardon, à l'entrée des Cévennes, entre des rochers escarpés et des coteaux couverts de vignes et d'oliviers. Elle est ancienne et mal bâtie, mais ses environs ressemblent à un jardin. On y fabrique des draps, des chapeaux, de la bonneterie, etc.

Sommières, ville industrielle de 4,000 habitants, située sur le Vidourle, était autrefois une place très-forte des calvinistes et dont le château existe encore. On y fabrique des draps, des couvertures, des limousines, des eaux-de-vie, des cuirs, etc.

§ XX. — DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Ce département, formé de l'ancienne province du Gévaudan (Languedoc), a une superficie de 514,795 hectares, dont 250,000 mis en cultures et en prairies, 180,000 en landes, bruyères et montagnes ; le reste en forêts et en vignes. Sa population était, en 1801, de 126,503 habitants ; en 1821, de 133,934 hab. ; en 1831, de 140,347 hab. ; aujourd'hui elle est de 144,705 habitants. Il a pour chef-lieu Mende, et comprend 3 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Mende.	7 cantons,	63 communes,	49,361 habitants.
— de Marvejols.	10 —	78 —	53,918 —
— de Florac.	7 —	52 —	41,426 —
<hr/>			
3 arrondissements.	24 cantons,	193 communes,	144,705 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Mende, et possède, pour le culte calviniste, 5 églises consistoriales, 8 temples et 17 écoles. Il renferme 3 tribunaux de première instance relevant de la cour d'appel de Nîmes, un collège, une école normale, une école supérieure communale, 591 écoles élémentaires, dont 216 communales. Il fait partie de la 10^e division militaire (Montpellier).

C'est un pays agricole, mais l'un des plus pauvres, des plus mal peuplés, des plus tristes de la France. Les villes y sont petites et mal bâties, les routes rares et mauvaises, les habitants peu actifs et industriels. On y distingue trois parties : au nord, la *Montagne* (monts du Gévaudan, de la Margeride, d'Aubrac), sol de basaltes et de granit, qui ne produit guère que des fourrages et un peu de seigle ; au centre, les *Causses*, du sud à l'ouest, terrain calcaire, qui forme la partie la plus fertile du département, et sur lequel on récolte du froment, de l'orge, de l'avoine, des fourrages et des fruits ; au sud, les *Cévennes*, du sud à l'est, région schisteuse, où toute la richesse de l'habitant consiste en châtaignes et pommes de terre, et où l'on cultive le mûrier. Le climat est généralement très-âpre et la température variable ; les hivers sont longs et rigoureux, et les pluies abondantes. La récolte en céréales suffit, celle en vins est faible et de mauvaise qualité. L'élève des vers à soie est importante, ainsi que celle des moutons, dont la race est estimée. Les richesses minérales consistent en fer, cuivre, plomb. L'industrie manufacturière ne consiste guère que dans la fabrication de cardes à lainages et de soie moulignée. On exporte surtout de la soie, des châtaignes, du bois et des métaux. Les sources minérales de Bagnols et de la Choldette sont renommées.

Il y a dans la Lozère 5 routes impériales, sur 384 kilomètres ; 21 routes départementales, sur 600 kil. ; 2,461 chemins vicinaux, sur 3,691 kilomètres.

§ XXII. DESCRIPTION DES VILLES. — *Mende*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, a une chambre consultative des arts et manufactures, un collège communal et une population de 6,944 habitants. Elle est située agréablement sur la rive gauche du Lot, à une élévation de 600 mètres ; sa forme est à peu près triangulaire ; elle est mal bâtie, mal percée de rues étroites et tortueuses, et entourée d'un petit boulevard qui sert de promenade. Le vallon où elle est placée est arrosé par une foule de petits ruisseaux qui descendent des montagnes environnantes, et couvert d'un grand nombre de bastides ou maisons de campagne, entourées de vergers et de prairies. On remarque dans la ville l'ancienne cathédrale gothique, avec ses deux clochers, l'ancien palais épiscopal transformé aujourd'hui en préfecture, la galerie de tableaux, la bibliothèque de 7,000 volumes, etc. Mende est le centre de la fabrication et du commerce des serges et cadis qui portent son nom, et qui s'expédient en Allemagne, en Espagne, en Italie. Les environs abondent en châtaigniers, dont les fruits forment la principale ressource des habitants pauvres de la campagne.

Mende a eu pour origine l'ermitage qu'un solitaire, saint Privat, vint y tailler dans le roc, et qui se voit encore sur le mont Mimat. Saint Privat ayant été martyrisé

par les Vandales (376), et son tombeau opérant, disait-on, des miracles, le mont Mimat devint bientôt un lieu célèbre de pèlerinage, et peu à peu Mende prit naissance. Au dixième siècle, l'évêché du Gévaudan y ayant été transféré, les évêques achetèrent de Raymond de Saint-Gilles les droits que celui-ci avait usurpés sur la ville, et leur puissance temporelle s'établit sur tout le pays. En 1162, elle fut ceinte de murailles, et devint la capitale du Gévaudan. Toute son histoire pendant le moyen âge consiste dans les querelles des évêques, qui avaient le titre de comtes du Gévaudan, avec les seigneurs voisins et les rois de France. Pendant les guerres religieuses, Mende eut beaucoup à souffrir des fureurs des calvinistes, qui s'en emparèrent plusieurs fois; en 1579, elle tomba au pouvoir d'un chef d'aventuriers huguenots, Mathieu de Merle, qui, après l'avoir pillée et rasée, en fit le centre de ses brigandages, et ne l'évacua définitivement qu'en 1581. Depuis cette époque, cette ville est restée dans l'obscurité.

Marvejols, chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 4,386 habitants, est une jolie ville située dans un vallon sur les bords de la Colagne, affluent du Lot. Son industrie consiste en filatures de laines, fabriques de serges et de cadis, et son commerce en chapellerie, draps et étoffes de laine. Cette ville a beaucoup souffert des guerres religieuses : s'étant déclarée pour les calvinistes, elle fut prise par l'amiral de Joyeuse, qui la détruisit entièrement.

Florac, chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 2,300 habitants, est bâtie sur le Tarnon, près de son confluent avec le Tarn, dans un vallon pittoresque, au milieu de vergers. Les hauteurs voisines sont couvertes de vignes que couronnent des bois de châtaigniers et des rochers, d'où s'échappe une source minérale. Cette petite ville, qui ne se compose que d'une seule rue, a une histoire fort obscure, et ne renferme rien de remarquable. C'est dans son arrondissement peuplé encore de protestants, au *Pont-de-Montvert*, que commença sous Louis XIV la guerre des Cévennes.

Villefort (1,625 hab.) est une petite ville importante par l'exploitation des mines de plomb argentifère et de cuivre qui sont dans ses environs; elle en est la fonderie centrale. Elle est située au pied du mont Lozère, sur la Devèse, affluent du Chassezac, et c'est le nœud des routes du Puy et de Mende sur Pont-Saint-Esprit et Nîmes.

Châteauneuf-de-Randon (620 hab.) est une ancienne petite ville dont l'importance actuelle consiste dans les neuf foires qui s'y tiennent annuellement et dans son commerce de bestiaux; elle est assise sur une montagne, était fortifiée jadis, et jusqu'à la fin du dix-septième siècle fut le siège d'une baronnie du Gévaudan.

Randon, à ce que l'on croit, fut le nom primitif de cette ville, que dominait un castel appelé, dès le douzième siècle, le *Château neuf*. Cet ancien édifice, dont il ne reste plus que des ruines, est célèbre par le siège de 1380, que soutinrent les Anglais contre le connétable Duguesclin, qui y mourut pendant une trêve accordée aux assiégés. On sait que ceux-ci n'ayant pas reçu les secours qu'ils attendaient, rendirent la place au jour convenu et déposèrent les clés sur le cercueil du héros.

Bagnols, commune de 400 habitants, est un petit village bâti en amphithéâtre sur les bords du Lot, et célèbre par ses sources sulfureuses et ses bains, qui sont très-fréquentés.

Langogne (3,156 hab.) est une petite et triste ville bâtie sur un plateau élevé de

896 mètres, sur la rive gauche de l'Allier, non loin de ses sources. Elle fait un assez grand commerce de grains, laines, mulets et bestiaux, et a des fabriques de draps et des filatures de laines. Au dixième siècle, c'était un monastère dont l'église subsiste encore et sert d'église paroissiale.

La Canourgue (1,910 hab.) est une petite ville agréablement située sur l'Urage, petit affluent du Lot. On y voit les ruines de l'ancien fort de *Saint-Amand*, et celles d'une fontaine gauloise. Il s'y fabrique des serges et des cadis.

Javols, bourg très-ancien de 1,000 habitants, est bâti sur l'emplacement de l'ancienne *Gaballum*, ville gauloise, capitale des *Gaballi*, premiers habitants du Gévaudan. C'était le siège d'un évêché fondé au troisième siècle, et qui fut transféré à Mende dans le dixième.

§ XXII. DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Ce département, formé de la province du Vivarais, a une superficie de 550,004 hectares, dont 130,000 en terres labourables, 100,000 en bois, 150,000 en landes et bruyères, etc. Sa population était en 1801, de 266,656 habitants; en 1821, de 304,339 hab.; en 1831, de 340,347; elle est aujourd'hui de 386,505. Il a pour chef-lieu Privas, et forme trois arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Privas.	10 cantons,	107 communes,	121,766 habitants.
— de l'Argentière	10 —	104 —	114,428 —
— de Tournon	11 —	124 —	147,311 —
3 arrondissements.	31 cantons,	335 communes,	386,505 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Viviers, et possède pour le culte calviniste 5 églises consistoriales. Il renferme en outre 3 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel de Nîmes, 2 tribunaux de commerce (Annonay, Aubenas), un lycée à Tournon, un collège à Aubenas, 230 écoles primaires, etc. Il fait partie de la 8^e division militaire (Lyon).

C'est un pays très-montagneux; sa partie occidentale est traversée par les monts du Vivarais, dont les ramifications couvrent tout le pays en descendant vers le Rhône, qui limite à l'est le département. Il est à la fois agricole et manufacturier. La récolte est insuffisante en céréales; on y supplée par les pommes de terre et les châtaignes. La culture de la vigne et du mûrier est très-développée. La récolte annuelle en vins est d'environ 500,000 hectolitres, dont les trois quarts sont exportés; plusieurs sont fort estimés, surtout ceux de Saint-Joseph, de Cornas, et les blancs mousseux de Saint-Péray.

L'élevage des bestiaux est assez importante, surtout celle des moutons et des chèvres. On estime que le département possède environ 20,000 hectares de prairies et 34,000 de pâturages. Il renferme environ 18,000 têtes de gros bétail, 400,000 moutons, 40,000 chèvres, et 15,000 chevaux et mulets. On y engraisse beaucoup de porcs. L'éducation des abeilles et surtout celle des vers à soie y réussit bien.

L'Ardèche a de grandes richesses minérales, telles que granit, schiste, pierres calcaires, gypse, basaltes, lave; l'exploitation porte surtout sur la houille, dont il y a plusieurs mines peu étendues, les marbres, qui sont fort abondants, l'antimoine (à Malbosc), le fer (à la Voulte). Il y a eu à l'Argentière une mine d'argent abandonnée depuis la découverte de l'Amérique; le Rhône, l'Ardèche, l'Eyrieux charrient quel-

ques paillettes d'or. On trouve aussi un grand nombre de sources minérales : les deux établissements les plus fréquentés sont ceux de Saint-Laurent et de Vals.

L'industrie du département consiste principalement dans la production de la soie, qui donne annuellement 300,000 kil., et la fabrication du papier; la préparation des peaux de chevreaux pour la ganterie s'y développe de plus en plus; l'exploitation minérale et la fabrication de la fonte occupent un grand nombre de bras. Il y aussi des manufactures de cadis, de chapeaux de paille, de tissus de filouelle, ainsi que des tanneries, teintureries, mégisseries, ganteries, etc.

Le département renferme 7 routes impériales, sur 481 kilomètres; 28 routes départementales, sur 773 kil.; 2,410 chemins vicinaux, sur 4,940 kil.; enfin 2 cours d'eau navigables, le Rhône et l'Ardèche, sur 156 kil.; en tout, 6,351 kilomètres de voies de communication.

§ XXIII. DESCRIPTION DES VILLES. — *Privas*, chef-lieu du département, renferme une église consistoriale calviniste, un collège communal, une école normale primaire, et 5,278 habitants. Elle est située sur une colline qui domine la rive gauche de l'Ouvèze, et n'offre rien de remarquable que son hôtel de préfecture, ses prisons et une jolie promenade. Son aspect est triste et ses rues sont peu animées. On y fabrique des soies ouvrées et des étoffes de laine. Son commerce consiste en soies, cuirs tannés, houille, bestiaux, vins et eaux-de-vie. C'est une ville ancienne et qui au seizième siècle était bien fortifiée; elle se déclara pour la réforme, et appartint tour à tour aux deux partis. Dans la grande révolte du Midi contre Louis XIII, elle fut l'une des places d'armes des protestants et résista pendant dix jours à l'armée que commandaient le roi et le maréchal de Schomberg; prise d'assaut, elle fut pillée, dévastée, livrée aux flammes, et la plupart des habitants égorgés.

L'Argentière, chef-lieu d'arrondissement, avec 3,160 habitants, est une petite ville, qui doit son nom aux mines de plomb argentifère qu'on y a exploitées dès le dixième siècle et jusqu'à la découverte de l'Amérique; elle est située sur un rocher en forme de promontoire à l'origine d'une profonde vallée qu'arrose un affluent de l'Ardèche, dont le lit est parsemé de rochers, sur l'un desquels s'élèvent les ruines d'un vieux manoir. On remarque à l'Argentière le château, masse imposante qui domine la ville, et l'église gothique. Les environs sont très-pittoresques. On y fait le commerce de vins et de bestiaux.

Tournon, chef-lieu d'arrondissement, avec 4,861 habitants, est assise sur la rive droite du Rhône, en face du bourg de Tain (Drôme) avec lequel elle communique par un beau pont suspendu; sa position est charmante au pied d'un rocher escarpé, sur lequel s'élève un antique et pittoresque château, transformé aujourd'hui en prison. L'intérieur de la ville ne répond point à ce premier point de vue; néanmoins elle est animée, prospère, grâce surtout à son port, où il se fait un grand commerce de vins fins et de bois de construction. Tournon possède un lycée, qui est établi dans les bâtiments d'un collège célèbre fondé par le cardinal de Tournon.

Aubenas, avec un tribunal de commerce, un collège communal et 7,410 habitants, est située à la rive droite de l'Ardèche, sur une colline verdoyante qui descend doucement au couchant, mais qui à l'est et au nord se termine brusquement sur les bords de la rivière; sur la rive opposée s'élèvent les montagnes des Coirons. Vue de loin,

elle a un aspect pittoresque qu'elle doit aux ruines de son ancien château, à la flèche élançée de son église paroissiale, aux débris de ses murailles flanquées de tours et aux tourelles de l'hôtel de ville; mais l'intérieur en est triste, les rues y sont étroites et tortueuses, les places petites, les maisons bâties sans régularité; néanmoins ses églises sont grandes et bien décorées, et la grande rue que traverse la route de Mende à Privas est assez belle. Son marché est le régulateur des prix de la soie dans le Midi. Son commerce consiste surtout en soies, vins et marrons.

Bourg Saint-Andéol (4,857 hab.), situé sur la rive droite du Rhône, est une petite ville qui doit son nom à un saint martyrisé dans le Vivarais en 208, et son origine à une abbaye élevée sur le lieu du martyre; elle est généralement bien bâtie, et a un beau quai sur le Rhône, qu'on y passe sur un pont suspendu. Elle fait commerce de grains, farines, huile d'olive, vins et eaux-de-vie; elle possède des fabriques et des filatures de soie, et ses environs sont cultivés en vignes, oliviers et mûriers.

Viviers, chef-lieu d'un évêché dont le département forme le diocèse, avec 2,714 habitants, est bâtie sur la rive droite du Rhône, au pied d'un rocher nu et calcaire, où s'élève la cathédrale; elle est fort triste, à demi déserte, et néanmoins a repris quelque animation depuis cinquante ans. On y remarque le palais de l'évêché, le séminaire, etc.

Cette ville, qui a donné son nom au Vivarais, n'était au cinquième siècle qu'un bourg avec un château; elle doit son accroissement à la destruction d'*Alba Augusta* (capitale des Helviens), sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui *Aps* (à 24 kilomètres nord-ouest environ de Viviers). Saint Auxonne, évêque d'Albe, y transféra le siège de son évêché, et Viviers, qui s'entoura de fortifications, devint la capitale du pays. On cultive dans ses environs le mûrier et la vigne, et l'on y exploite de riches carrières de pierres à chaux.

Annonay, avec un tribunal de commerce, une chambre consultative des arts et manufactures, et 43,214 habitants, est la mieux peuplée et la plus importante du département. Elle est agréablement située près du confluent de la Cance et de la Deaume, sur sept collines qui lui donnent un aspect bizarre et très-varié; elle n'offre rien de remarquable que sa jolie église, son collège, l'obélisque élevé à la mémoire des frères Montgolfier, etc. Cette ville, dont l'origine est très-ancienne, fut l'une des premières à se déclarer pour la réforme et eut beaucoup à souffrir des guerres religieuses. Prise d'assaut et pillée en 1562 par les catholiques, reprise par les protestants en 1568 et en 1574, désolée par la peste en 1585, elle resta étrangère aux troubles du Midi sous le règne de Louis XIII, et grâce à l'esprit actif et industriel de ses habitants, elle put sortir de ses ruines et atteindre une grande prospérité. Annonay est aujourd'hui la première ville de la France pour la fabrication du papier, dont le produit annuel est de 300,000 rames. Son industrie comprend aussi de nombreuses filatures de soie et de coton, des fabriques de drap, et des mégisseries pour la préparation des peaux de chevreaux et d'agneaux. C'est la patrie de Boissy-d'Anglas.

Saint-Peray (2,584 hab.), est située, à peu de distance du Rhône, en face de Valence, dans une gorge au pied des Cévennes; elle est célèbre par ses vins, et par l'exploitation des belles pierres calcaires dites de *Crussol*. Sur un escarpement très-

élevé, entre la ville et le fleuve, apparaissent les *Cornes-de-Crussol*, ruines de l'ancien château de ce nom.

Vernoux, qui possède une église consistoriale calviniste, une école secondaire ecclésiastique et une école de sourds-muets, a 3,251 habitants. Ce bourg est le centre d'une grande fabrication de draps.

Rochemaure (1,473 hab.) est situé dans une position agréable, sur la rive droite du Rhône, à l'extrémité d'un contre-fort du mont Mezenc; les environs portent de nombreuses traces d'origine volcanique. Sur l'une des masses de basalte qui l'entourent, se trouvent à 100 mètres d'élévation les ruines de l'ancien château.

La Voulte (3,153 hab.), située à la rive droite du Rhône, est bâtie en amphithéâtre sur le flanc d'une éminence. Elle possède une mine de fer en exploitation, et près de là, à *Celles*, un établissement d'eaux minérales.

§ XXIV. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé d'une partie du Languedoc (Vivaraïs, 20,130 hect.; Velay, 235,688 hect.; Gévaudan, 35,870 hect.), d'une partie de l'Auvergne (183,696 hect.), et d'une partie du Forez (20,400 hect.). Sa superficie est de 498,560 hectares. Sa population était en 1801, de 229,773 habitants, en 1821, de 276,830 hab.; en 1831, de 292,078 hab.; elle est actuellement de 304,615 habitants.

Il a pour chef-lieu le Puy, et forme 3 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement du Puy.	14 cantons,	111 communes,	134,430 habitants.
— d'Yssengeaux.	6 —	39 —	87,161 —
— de Brioude.	8 —	106 —	83,024 —
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
3 arrondissements.	28 cantons,	256 communes,	304,615 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché du Puy; il possède pour le culte calviniste une église consistoriale à Saint-Voy, et 2 temples. Il renferme en outre un lycée au Puy, un collège à Brioude, une école normale primaire, 840 écoles élémentaires, 3 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel de Riom et 2 tribunaux de commerce à Brioude et au Puy. Il fait partie de la 20^e division militaire (Clermont).

C'est un pays généralement pauvre, presque entièrement montagneux, et qui ne renferme qu'un petit nombre de villes mal peuplées. Il s'appuie aux Cévennes et aux monts de la Margeride, tandis qu'il est traversé par la chaîne du Velay et du Forez; la plupart de ces montagnes volcaniques n'offrent qu'un sol stérile, où la culture est presque impossible. Le climat y est en outre très-rigoureux. On estime qu'il possède 220,000 hectares de terres labourables, 5,000 de vignes, 48,000 de prés, 52,000 de pâturages, 47,000 de bois et 108,000 de terres vagues. L'agriculture y est arriérée. On récolte assez de pommes de terre et de céréales, mais peu de vins, qui sont d'ailleurs de mauvaise qualité. L'élevage en mulets et en chevaux est assez importante. Les vaches et taureaux du Mezenc sont estimés. Le porc est engraisé partout. On s'occupe aussi dans certaines localités de l'éducation des vers à soie et des abeilles; le miel du Mezenc est surtout renommé.

L'exploitation minérale est peu considérable, et ne consiste guère qu'en houille, dont il y a deux mines dans le canton d'Auzon; cependant on extrait aussi de l'anti-

moine et du plomb, mais en petite quantité. Il y a dans le département un grand nombre de sources d'eaux minérales ; mais elles sont peu fréquentées et il n'y a pas d'établissements de bains. Quant à l'industrie manufacturière, elle est médiocre et consiste principalement dans la fabrication des dentelles et blondes de fil et de soie faites au métier, fabrication qui occupe près des deux tiers de la population, et qui néanmoins est moins active qu'avant 1789 ; on y trouve aussi des fabriques de cadis, des tanneries, mégisseries, papeteries, tuileries, briqueteries et poteries. On s'occupe encore de l'exploitation des forêts, du sciage des planches et de la fabrication de bateaux qui descendent l'Allier.

La Haute-Loire est un des départements où les habitants émigrent régulièrement pendant une partie de l'année.

On y compte : 6 routes impériales, sur 291 kilomètres ; 12 routes départementales, sur 410 kil. ; 3,806 chemins vicinaux, sur 5,991 kil. ; une rivière navigable, l'Allier, sur 17 kil. ; en tout, 6,710 kilomètres de voies de communication.

§ XXV. DESCRIPTION DES VILLES. — *Le Puy-en-Velay*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, possède un tribunal de commerce, un lycée, une école normale primaire, une bibliothèque publique, et sa population est de 15,723 habitants. Elle est située à 625 mètres de hauteur sur le versant méridional du mont Anis, au milieu de deux beaux vallons qu'arrosent la Borne et la Dolesson, à 4 kil. de leur confluent dans la Loire. Ses maisons blanches, couvertes de tuiles rouges, et que domine la vieille cathédrale gothique, s'étagent en amphithéâtre sur le flanc d'un mamelon conique que surmonte un roc basaltique de forme bizarre qu'on appelle le roc Corneille (757 m.), et sur lequel se trouvent quelques ruines. Si l'aspect extérieur est pittoresque, l'intérieur n'y répond pas ; la ville est généralement malpropre, mal percée, mal pavée, remplie de vieilles maisons du moyen âge ; mais elle a quelques édifices remarquables : la cathédrale de Notre-Dame, à laquelle on parvient par un perron de 103 degrés ; la chapelle Saint-Clair, ancien temple de Diane, l'église Saint-Laurent, où l'on a déposé les entrailles de Duguesclin, la chapelle Saint-Michel, construite sur un roc isolé de forme conique, à 690 mètres de hauteur et située près de la ville, dans le village d'*Aiguilhe*, etc. ; parmi les constructions modernes, le palais de justice, l'hôtel de ville, l'hôtel de la préfecture, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital général, les casernes de cavalerie, le séminaire, les promenades, etc. L'industrie y consiste en fabriques de dentelles, de blondes noires et blanches, de couvertures et d'étoffes de laine communes, filatures et teintureries de laine, fonderies de marmites, cloches, sonnettes, grelots pour les mulets, en mégisseries, brasseries, amidonneries et cireries. Son commerce consiste surtout en blondes et dentelles, graines et légumes, marrons dits de Lyon, cuirs préparés et cousus en outres pour le transport des vins, mulets et bestiaux.

Le Puy, ancienne capitale du Velay et siège des États particuliers de ce pays, s'appelait au sixième siècle *Anicium*, du nom de la montagne où elle est bâtie. On ignore l'époque de la fondation de son évêché, qui est à coup sûr antérieure au sixième siècle. Elle dépendit d'abord des ducs d'Aquitaine jusqu'en 924, où le roi Raoul accorda à ses évêques les droits régaliens. Son église devint alors renommée et ses prélats puissants. En 1130, il s'y tint un concile où l'antipape Anaclet fut excom-

munié et Innocent II unanimement reconnu. De 1439 à 1543 les états de Languedoc s'y tinrent dix-huit fois. Le Puy eut beaucoup à souffrir des guerres de religion au seizième siècle. C'est la patrie du cardinal de Polignac.

A 2 kilomètres du Puy, sur la Borne, se trouve le village d'*Espaly-Saint-Marcel*, remarquable par ses *orgues*, masses de rochers basaltiques, coupées à pic du côté de la rivière, où elles apparaissent sous la forme de prismes superposés les uns aux autres comme des tuyaux d'orgue; sur le sommet s'élèvent les ruines de l'ancien château d'Espaly, qui appartenait aux évêques du Puy, et où Charles VII fut proclamé roi par ses partisans après la mort de son père.

Yssingeaux, chef-lieu d'arrondissement, avec un collège communal et 7,620 habitants, est située près d'un affluent du Lignon, sur une colline rocailleuse et élevée que dominant d'autres sommets encore plus arides. Son aspect est fort triste et son intérieur répond à cet aspect. Point de monuments. L'industrie y est peu active, et consiste dans la fabrication de dentelles et de fromages. On y fait le commerce de grains et bestiaux, de planches de sapin et de bois de construction. Ses environs renferment une mine de plomb et des tourbières.

Brioude, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de commerce et un collège communal, renferme 4,940 habitants. Elle est agréablement située près de la rive gauche de l'Allier, dans une large vallée, commencement de cette fertile Limagne que nous décrivons dans l'Auvergne; mais elle est mal bâtie et mal percée. Elle fait le commerce des grains, vins, chanvre et antimoine, et ne possède guère comme édifices que les bâtiments du collège et la belle église de Saint-Julien, fondée, dit-on, sous le règne de Constantin, reconstruite en partie par Louis le Débonnaire et réparée au dixième siècle par Guillaume d'Aquitaine. L'empereur gaulois Avitus y fut enterré, et elle est encore, comme dans les siècles passés, l'objet d'une profonde vénération.

Cette ville, qui faisait partie de la basse Auvergne, a peut-être une origine romaine; elle a été successivement ravagée par les Bourguignons, par les Francs, par les Arabes, enfin par les Anglais et les protestants; ces derniers y détruisirent le tombeau de Saint-Julien.

Saint-Paulien, petite ville de 2,700 habitants, située dans un canton très-fertile, à 14 kilomètres du Puy, est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *Ruessio*, qui était la capitale des Vellauni. On y a trouvé de nombreux vestiges d'antiquités romaines.

Polignac, bourg de 2,200 habitants environ, est situé dans une vallée, au pied d'un plateau basaltique à flancs très-escarpés, élevé de 600 mètres. Sur ce plateau s'élèvent les imposantes ruines d'un vieux château fort, bâti sur l'emplacement, dit-on, d'un temple dédié à Apollon; ce château servait de retraite inaccessible aux seigneurs de Polignac, qui régnèrent longtemps sur tous les environs.

Monistrol, petite ville de 4,600 habitants, située à 576 mètres d'élévation, sur un affluent et près de la rive droite de la Loire, possède une école secondaire ecclésiastique. On y remarque l'ancien couvent des Ursulines et un ancien château des évêques du Puy, transformé aujourd'hui en rubannerie. Cette ville fait une fabrication assez importante de dentelles, rubans, blondes, foulards et quincaillerie.

Langeac, petite ville de 3,024 habitants, est située sur la rive gauche de l'Allier;

elle possède une carrière de grès micacé pour les meules à aiguïser, des mines de houille, de plomb argentifère et d'antimoine. On y fabrique de la dentelle.

La Chaise-Dieu, petite ville de 1,900 habitants, située sur la Semoure, affluent de l'Allier, dans un pays presque entièrement couvert de forêts, est célèbre par son ancienne abbaye fondée au onzième siècle, reconstruite au quatorzième, dévastée par les protestants, et qui a eu pour abbés titulaires les cardinaux de Richelieu, Mazarin, de Rohan, etc. L'église seule existe encore : c'est l'un des plus curieux monuments de l'art gothique en France; on y voit les tombeaux des papes Clément VI et Benoît XI.

On trouve encore dans les montagnes volcaniques et les vallées sauvages ou agrestes de ce département une foule d'autres villes, abbayes, châteaux, qui ont eu une vie très-agitée et de la célébrité au moyen âge, aujourd'hui oubliées, réduites à l'état de communes rurales, et probablement plus heureuses dans leur obscurité que dans leur éclat féodal. Telles sont les petites villes de *Solignac*, de *Tence*, de la *Roche-en-Reynier*, de *Craponne*, de *Montfaucon*, les abbayes de *Monestier*, de *Saint-Chaffre*, les châteaux d'*Alempdes*, de *Bouzols*, etc. Néanmoins ces ruines si pittoresques qui s'encadrent si bien dans les paysages tourmentés, bouleversés, de ce sol que la main de Dieu semble avoir récemment remué, sont l'objet des respects et des regrets de la population du Velay, population naïve, ignorante, profondément religieuse, réfléchie, laborieuse, résignée, sur laquelle soixante ans de révolution ont passé sans rien changer à ses mœurs, à ses croyances, à ses sympathies, et qui a par-dessus tout le culte du passé.

CHAPITRE SEPTIÈME.

PROVENCE. — DÉPARTEMENTS DES BOUCHES-DU-RHÔNE, DU VAR ET DES BASSES-ALPES.

§ 1^{er}. APERÇU GÉNÉRAL. — LIMITES ET SUBDIVISIONS. — En traversant le Rhône, nous entrons dans un pays qui a bien des traits communs avec ceux que nous venons de parcourir, mais qui a une physionomie plus originale et autrement étrange, bien qu'il soit devenu l'une des provinces les plus précieuses de la France. En effet, c'est encore un pays de montagnes, mais il est produit par les Alpes et non plus par les Pyrénées, et ce n'est pas l'influence espagnole qui y a laissé des traces, mais l'influence italienne; c'est encore un pays maritime, mais au lieu des plages basses, inhospitalières de la Guyenne et du Languedoc, nous allons trouver les plus beaux ports de la France, ceux par lesquels elle prend sa part de la Méditerranée et étend en Orient sa puissance; c'est encore un pays de soleil, de vins et de fleurs, mais tous ces biens y semblent plus éclatants, plus chauds, plus colorés, et donnent à la population plus d'ardeur, de vie et de turbulence; enfin, c'est encore un pays qui a gardé son idiome méridional, symbole dégénéré d'une ambition rêvée, d'un passé perdu, mais cet idiome n'est plus qu'un jargon rauque et criard, et que la population de toutes les classes affecte de parler et de perpétuer. A le voir avec ses montagnes pelées, ses cours d'eau ravageurs et ses oasis de verdure, avec sa mer bleue, limpide et profonde, avec ses champs d'oliviers et d'orangers, avec son peuple, mélange d'Ibères, de Grecs, d'Italiens, qui malgré six siècles d'efforts est encore si différent des peuples

du Nord par ses mœurs et ses idées, on se sent dans un coin à part de la vieille Gaule, dans une sorte d'appendice de la Grèce ou de l'Asie Mineure; on s'étonne de l'audace des rois Capétiens qui, dès le treizième siècle, résolurent de faire d'un tel pays une portion de leur État et l'un des éléments de sa grandeur, enfin l'on comprend l'action naturelle que la France exerce par cette province sur tous les pays assis aux bords de la Méditerranée.

La Provence occupe l'extrémité sud-est de la France, entre le Rhône et les Alpes, et s'appuie au sud sur la Méditerranée depuis l'embouchure du Var jusqu'à celle du Rhône-mort, bras occidental du Rhône. Elle était bornée à l'ouest par le Languedoc et le comtat Venaissin, au nord par le Dauphiné, à l'est par le Piémont et le comté de Nice. Elle était séparée du Languedoc par le Rhône inférieur jusqu'au confluent de la Durance en aval d'Avignon, et du comtat Venaissin par le cours de la Durance elle-même jusque au-dessus d'Orgon, puis par une ligne tortueuse qui, remontant au nord, passait entre Gordes et Vénasque, et allait atteindre, au nord de Sault, le mont Ventoux. Elle était séparée du Dauphiné par une ligne tortueuse qui, partant du mont Ventoux, allait atteindre la Durance au nord de Sisteron, remontait cette rivière jusque auprès du confluent de l'Ubaye, puis suivait la crête des montagnes qui ferment au nord la vallée de l'Ubaye, enfin atteignait la grande chaîne un peu au sud du col d'Agnello, au mont Saint-Véran. Elle touchait au Piémont par la section des Alpes maritimes comprise entre le mont Saint-Véran et la montagne de Pelouze, et au comté de Nice par une ligne conventionnelle qui, partant de cette dernière montagne, contournait les sources du Var avec les Alpes de Provence (mont Monlère, mont Combrève), suivait au sud-est un de leurs contre-forts, la montagne de la Grosse-Pierre, entre Colmars (France) et Guillaume (comté de Nice), coupait deux fois le Var, de manière à laisser à la France le coude et la ville d'Entrevaux, atteignait l'Esteron et descendait son cours jusqu'à son confluent, enfin suivait le Var jusqu'à la mer.

La plus grande largeur de la Provence de l'est à l'ouest était d'environ 220 kilomètres entre le Rhône et le Var, et sa plus grande hauteur du sud au nord, entre Hyères et le confluent de l'Ubaye, d'environ 160 kilomètres; sa superficie totale était à peu près de 2,428,000 hectares.

Elle se divisait en *basse Provence*, capitale Aix, qui était aussi celle de toute la province, et *haute Provence*, capitale Digne. La basse Provence renfermait les deux archevêchés d'Aix et d'Arles, et les cinq évêchés de Marseille, Toulon, Fréjus, Grasse et Vence. La haute Provence renfermait les six évêchés de Senez, Glandève, Digne, Apt, Riez et Sisteron. La Provence formait l'intendance d'Aix; elle renfermait un parlement à Aix et 12 sénéchaussées. Elle comprend aujourd'hui les trois départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes, la partie orientale de celui de Vaucluse, et une très-petite partie de celui de la Drôme.

§ II. OROGRAPHIE. — Le système orographique de la Provence appartient à la chaîne des *Alpes occidentales*. On se rappelle que ces Alpes qui séparent la région française de la région italique, ou le bassin du Rhône de celui du Pô, peuvent se diviser, à partir du col de Cadibone jusqu'au massif du Saint-Gothard, en *Alpes Maritimes*, *Cottiennes*, *Grées*, *Pennines* (voir tome I^{er}, page 552). Le système orographique

de la Provence comprend : 1° une petite partie des *Alpes Maritimes*, avec leurs ramifications occidentales, comprises habituellement sous la dénomination générale d'*Alpes de Provence*; 2° l'extrémité méridionale du contre-fort des *Alpes Cottiennes* appelé *Alpes du Dauphiné*.

I. *Alpes Maritimes et de Provence*. — Les Alpes Maritimes n'appartiennent à la Provence, qu'elles séparent du Piémont, que par leur versant occidental et sur une très-petite étendue, depuis le mont Viso, vers les sources opposées du Pô et de l'Ubaye, jusqu'au mont Lausnier, vers les sources de la Stura, sous-affluent du Pô, et de la Tinea, affluent du Var. La hauteur de ces montagnes est considérable, mais elle décroît très-rapidement dans les États Sardes, à mesure qu'on s'approche de la mer. Dans la partie qui nous occupe, on remarque : le mont *Longets*, aux sources de l'Ubaye, point culminant de toutes les Alpes Maritimes, dont la hauteur atteint 3,453 mètres, et le *col de l'Argentière*, aux sources de l'Ubayette, conduisant de Barcelonnette à Demonte.

De cette partie des Alpes Maritimes se détachent : 1° les montagnes entre Durance et Ubaye, qui servent de limite entre les départements des Hautes et Basses-Alpes, entre le Dauphiné et la Provence; elles se détachent du mont Viso, se continuent par la montagne de *Saint-Véran* (2,040 m.), courent au sud-ouest avec la montagne de *Vars* (2,113 m.), source du Chagne, affluent du Guil, le mont *Crachet*, source du Grevoux, affluent de la Durance, le mont *Parpaillou* (2,722 m.), le *Grand-Bérard* (3,047 m.), au nord de Barcelonnette, et se terminent par la montagne de *Pontis* (2,900 m.), en face du fort Saint-Vincent. Ce contre-fort est aussi élevé, aussi épais, aussi difficile que la chaîne principale; il a une hauteur moyenne de 2,500 mètres, et ne présente que deux mauvais passages entre les vallées parallèles de la Durance et de l'Ubaye.

2° Les *Alpes de Provence*, nommées aussi *Basses-Alpes*, qui se détachent des Alpes Maritimes vers les monts *Pelouze* et *Lausnier*, au sud du col de l'Argentière, et se dirigent au sud-ouest, entre les sources du Bachelard (Ubaye), et de la Tinea (Var); puis elles se courbent directement au sud, entre le Verdon dont elles longent la rive gauche et le Var; leur hauteur moyenne est de 2,500 mètres. On y remarque le mont *Combrève*, à l'est de Colmars; le mont *Valplane*, aux sources de l'Esteron, lançant sur la rive droite de cette rivière les monts *Thorène* et du *Cheiron* (1,778 mè.); les monts *Taillon*, à l'est de Castellane, et d'*Audiberge* (1,716 mè.), aux sources de l'Artubie, affluent du Verdon, et du Bar, petit bassin côtier de la Méditerranée. A partir du mont d'Audiberge, la chaîne tourne à l'ouest parallèlement au Verdon, sous le nom général de monts *Esterels* (hauteur moyenne de 1,200 m.), et par les monts de *Cabrière* (1,130 m.) et de *Saint-Martin* (524 m.), atteint la montagne de *Sainte-Victoire* (970 m.), au sud du confluent du Verdôn. De là, par une suite de collines qui courent du nord au sud, et où l'on remarque la montagne de *Saint-Maximin* (337 m.), elle va se rattacher par la montagne de la *Sainte-Beaume* (155 m.) à la petite chaîne des monts des *Maures* (6 à 700 m.), qui longe le littoral, entre la Veauane et l'Argens, et vient fermer à droite ce dernier bassin.

C'est dans les montagnes des Maures que se trouvent les fameuses gorges d'*Ollioules*, où passe la route de Marseille à Toulon; elles lancent au sud quelques contre-

forts, dont les plus remarquables sont celui des monts des *Oiseaux*, au sud-ouest d'Hyères, et celui du cap Pinet, qui ferme au sud la baie de Grimaud. A la montagne de Sainte-Victoire se rattachent aussi, mais d'une manière fort incertaine, les *Alpines*, chaîne de collines déboisées qui semble l'extrémité et le prolongement des monts Esterels : elle s'élève au sud de la Durance, entre Orgon et les Baux, et son point culminant est la montagne d'*Eygalières*, qui a 490 mètres.

De la chaîne dont nous venons d'indiquer le parcours, se détache au col d'Allos un rameau assez considérable, d'une hauteur d'environ 2,000 mètres, qui achève de former la ceinture méridionale de l'Ubaye, et comprend le mont de la *Sestrière*, la montagne de *Mariaud* et les montagnes *Blanches*, dont le dernier mamelon est la *Croix-de-Colbas*, sur lequel est bâti le fort Saint-Vincent.

De la montagne de *Mariaud*, source de la Bléone, part vers l'ouest un petit chaînon qui au mont *Laupiat*, source de la Sasse, se partage en deux branches; l'une, septentrionale, court entre la Blanche et la Sasse, entre la Sasse et la Durance, sans nom particulier; l'autre méridionale, avec les monts *Cernon* et de *Gache*, sépare la Sasse de la Bléone.

Enfin, du mont de la *Sestrière*, descend, entre le Verdon et la Bléone, un contre-fort dont la sommité principale est le mont *Coupe*.

II. *Alpes du Dauphiné*. — Nous verrons dans la description du Dauphiné que des Alpes Cottiennes part un vaste contre-fort contenant les montagnes les plus élevées de toute la France et qui, courant du nord au sud, sépare d'abord la Haute-Durance de la Romanche et du Drac. A la hauteur de Gap, les Alpes du Dauphiné se recourbent de l'est à l'ouest, en séparant le Drac de la Moyenne-Durance et du Buech, son affluent; puis, vers les sources du Buech, la chaîne diminuant d'élévation reprend la direction du nord au sud, en séparant le Buech et quelques autres petits affluents de la Durance, de la Drôme, de l'Aigues, de l'Ouvèze, de la Nesque (affluents du Rhône), etc. La dernière partie de cette chaîne force la Durance à faire sa dernière grande inflexion et forme à peu près la limite entre le département des Basses-Alpes et celui de Vaucluse : on l'appelle *montagnes de Lure*, et son point culminant atteint 1,825 mètres au sud-ouest de Sisteron. Sa dernière partie, celle qui longe la Durance entre cette rivière et le Calavon, s'appelle monts *Leberon*. De ces montagnes partent, de l'est à l'ouest, des contre-forts qui composent la charpente du Comtat Venaissin et que nous détaillerons plus tard. Quant aux contre-forts de l'ouest à l'est, ils sont courts, peu remarquables, et l'on ne peut citer que le mont *Chantaduc* entre le Buech et le Jabron.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Les eaux qui arrosent la Provence appartiennent soit au bassin du Rhône, soit aux petits bassins côtiers, qui affluent directement à la mer au levant du grand fleuve.

I. *Bassin du Rhône*. — Le Rhône, en aval de son confluent avec la Durance, sépare le Languedoc de la Provence; il coule du nord au sud en arrosant sur sa rive gauche Tarascon, en face de Beaucaire (Languedoc), et Arles. Un peu au-dessous de cette dernière ville, à Fourques, il se divise en deux branches : l'une, appelée le *Grand Rhône*, descend au sud-est, et projette sur sa droite le petit bras du *Vieux Rhône*; l'autre, appelée Rhodanet ou *Petit Rhône*, coule au sud-ouest en arrosant Saint-Gilles, et finit un peu à l'ouest des Saintes-Maries, après avoir jeté aussi à droite le petit bras

du *Rhône-Mort*, qui arrose Peccais (Languedoc). — Le cours du Rhône est navigable en Provence sur toute sa longueur, qui, depuis Avignon jusqu'à l'embouchure du grand Rhône, est de 80 kilomètres environ. Comme nous avons eu déjà occasion de le dire, le Rhône est le fleuve le plus impétueux d'Europe; il change souvent de lit, et dans sa course rapide charrie une grande quantité de terres et de sables qui accroissent encore les dangers de sa navigation. D'après les descriptions très-diverses qu'en ont faites les anciens géographes, on doit conclure que les bouches du Rhône ont souvent varié de nombre et de direction; ce qui a toujours empêché d'y construire des ports. De tout temps la navigation en a été fort difficile, puisque Marius avait, dit-on, fait commencer un canal (Fossa Mariana) allant d'Arles à la mer, pour donner au fleuve une embouchure constante; de nos jours la grande bouche du Rhône seule est navigable, encore sa communication avec la mer varie-t-elle d'un jour à l'autre, et des *baliseurs* sont chargés d'indiquer aux bateaux qui se présentent le chenal à suivre. Pour remédier autant que possible à ces inconvénients, on a construit, il y a une quarantaine d'années, un canal qui va d'Arles au golfe de Foz et à Bouc, à l'entrée de l'étang de Berre.

Les deux grandes branches entre lesquelles le Rhône se partage à son embouchure comprennent entre elles plusieurs îles, qui ont été formées par les dépôts du fleuve et qui ne sont séparées de la mer que par une lisière de bancs de sable mobiles. La principale est celle de la *Camargue*, vaste delta de 50,000 mètres de superficie, en partie couvert de marais et d'étangs, en partie cultivé et que des digues élevées protègent contre les inondations du fleuve. Cette île, dont un cinquième seulement est défriché, est très-riche en terre végétale, et renferme de belles cultures au sommet du triangle ou sur les bords des bras du fleuve; mais le reste n'est formé que d'étangs, dont le plus considérable est celui de *Valcarès*, d'îlots, de sables, de marais et de pâturages. Les marais sont généralement couverts de joncs maritimes qui, à défaut d'autres fourrages, servent pendant l'hiver à la nourriture des bestiaux. Quant aux pâturages, ils se distinguent en *pâturages d'ingane*, peu propres à nourrir les bestiaux parce que cette plante renferme trop de sel, en *pâturages grossiers* dans les terrains sablonneux, en *montilles*, ou terrains de sable mêlé de mica siliceux qui, fumés par les moutons, donnent une herbe printanière des plus tendres. On élève dans la Camargue de nombreuses bêtes à laine qui y séjournent pendant l'hiver, et qui, après avoir passé le printemps dans les vastes plaines de la Crau, émigrent en gros troupeaux à la fin de mai vers les montagnes des Alpes, d'où elles ne reviennent qu'en octobre; tout cela est fixé de temps immémorial par les mêmes coutumes et les mêmes règlements. La Camargue nourrit aussi des bœufs qui se font remarquer par leur robe noire de jais, leur vivacité et leur sobriété, et des chevaux légers, de petite taille qu'on croit d'origine arabe, mais qui sont bien dégénérés; ils vivent en liberté dans les pâturages de l'île, et leur nourriture est des plus chétives pendant l'hiver. On estime que la Camargue nourrit annuellement 40,000 moutons, 3,000 chevaux et 3,000 bœufs. Elle a 9 villages et 350 fermes. On vient d'y établir des rizières qui ont réussi.

Affluents du Rhône. — La *Durance* naît dans le département des Hautes-Alpes par trois sources; la principale ou la Durance sort du mont Genève, les deux autres, le *Clairret* et la *Guizanne*, descendent du mont Tabor et du mont Lautaret dans les

Alpes de Maurienne. Toutes trois se réunissent vers Briançon (1,306 m.); de là, la rivière descend d'abord au sud par un cours très-rapide en arrosant Mont-Dauphin (960 m.), s'infléchit bientôt au sud-ouest, en passant à Embrun et Tallard, tourne au sud en baignant Sisteron (479 m.) et les Mées, incline au sud-ouest en arrosant Manosque et Caderache jusqu'au confluent du Verdon; elle coule alors directement de l'est à l'ouest dans un lit large, mobile, plat, couvert d'îles, en formant des inondations très-dangereuses qui enlèvent d'immenses terrains à l'agriculture (10,000 hect.); elle arrose ainsi Orgon, Cavaillon, et finit au-dessous d'Avignon, après un parcours de 300 kilomètres. Elle n'est pas navigable à cause de sa pente excessive, des graviers qu'elle roule, des dépôts qu'elle forme, et ne sert que pour le flottage des bois. Son lit a dans quelques endroits un kilomètre de largeur, mais il ne se remplit que pendant les crues, qui arrivent souvent, mais sont peu durables; c'est la rivière la plus désordonnée de France et la plus féconde en désastres; elle dénude et dépouille les pays qu'elle traverse, et si l'on ne songe pas à reboiser les montagnes d'où elle et ses affluents descendent, elle les rendra inhabitables comme elle les a déjà rendues stériles. Elle est longée presque constamment sur sa rive droite par une grande route qui va de Briançon à Avignon, avec des embranchements sur Gap et sur Digne.

Ses affluents sont : 1° (à gauche) Le *Guil*, qui descend du col d'Abriès dans les Alpes Cottiennes, arrose le fort Queyras (1,307 m.), et finit à Mont-Dauphin. — 2° (à gauche) L'*Ubaye*, qui a son origine au col Longet, baigne la forteresse de Tournoux, la ville de Barcelonnette (4,163 m.), et passe devant le fort Saint-Vincent, bâti sur le premier étage de la Croix-de-Colbas, montagne superbe qui, avec le mont Joug-de-l'Aigle (2,356 m.), ferme la jolie vallée de Barcelonnette. Elle finit en amont de la Bréolle après un cours de 80 kilomètres, et se grossit à gauche : de l'*Ubayette*, qui vient du col de l'Argentière et passe à Gleisolles; du *Versan*, qui descend du mont Pelouze et arrose Lans. La vallée de Barcelonnette, qui n'appartient à la France que depuis 1713, est très-importante non-seulement à cause de la route qu'elle ouvre dans les Alpes, mais à cause de celles qui traversent les montagnes Blanches et qui mènent sur la Durance et dans toute la Provence; c'est pour les fermer qu'on a fortifié Sisteron, Seyne et Colmars. — 3° (à gauche) La *Blanche*, petite rivière issue du mont de Mariaud, qui baigne la ville de Seyne et se jette en aval de la Bréolle. — 4° (à droite) La *Luye* descend des crêtes des Bartes et arrose Gap (729 m.). — 5° (à droite) Le *Buech* naît par deux sources dans les monts du Dauphiné, à l'est et à l'ouest du mont Obiou, arrose Serres, Laragne, et finit près de Sisteron. — 6° (à gauche) La *Bléone*, qui naît sur le revers méridional des monts de Mariaud, arrose Digne et finit aux Mées. — 7° (à gauche) Le *Verdon*, qui descend du col d'Allos, coule d'abord du nord au sud en arrosant la petite place de Colmars, laisse à droite Castellane, où il tourne directement à l'ouest, et va finir à Caderache après un cours de 150 kilomètres environ. — 8° (à droite) Le *Calavon*, torrent rapide qui naît sur le revers méridional de la montagne de Lure, coule du nord-est au sud-ouest, arrose Apt, et finit à 4 kilomètres en aval de Cavaillon après 50 kilomètres de cours.

II. *Bassins côtiers à l'est des bouches du Rhône.* — L'*Arc* (Cœnus) naît au nord de Saint-Maximin, laisse à une petite distance sur sa droite la ville d'Aix, qu'il inonde

quelquefois dans ses débordements, et après 50 kilomètres environ d'un cours dirigé de l'est à l'ouest, va se jeter dans l'étang de Berre.

La Veauve ou l'*Huveauve* (Ibelna, Yvelinus) naît sur le revers septentrional de la montagne de Sainte-Beaume, arrose Auriol, Roquevaire, Aubagne, et, après 40 kilomètres de cours, se jette dans la mer un peu au sud de Marseille. A partir de Roquevaire, sa vallée s'élargit pour former un riche et fertile bassin. Cette petite rivière, dont les eaux sont toujours abondantes, alimente un assez grand nombre de canaux d'arrosement, ainsi que plusieurs fontaines de Marseille.

L'*Argens* naît dans les monts Esterels par trois sources qui se réunissent près de Châteauevert; il coule du nord-ouest au sud-est, arrose Vidauban, le Muy, Roquebrune, et finit au sud-ouest de Fréjus dans le golfe de ce nom. Son cours est de 100 kilomètres, dont 60 navigables; il est généralement encaissé; néanmoins ses débordements sont fréquents et ses bords marécageux et malsains. Il sert surtout au transport de planches, qu'on débite au Muy ou à Fréjus, et qui de là s'expédient à Marseille ou à Toulon. — L'*Argens* se grossit d'un assez grand nombre de petits affluents; les plus importants sont, à droite, le *Calami*, passant à Brignolles, et à gauche l'*Artuby*, passant près de Draguignan; leurs vallées sont très-fertiles et très-pittoresques.

Le *Var* naît dans les Alpes de Provence, au mont Cameleone; il court d'abord dans le comté de Nice, parallèlement à la frontière française, dont il est peu distant, à travers une étroite vallée où il baigne Entraunes et Guillaume; il entre ensuite en France par un coude de quelques kilomètres où il arrose la petite place forte d'Entrevaux, sort de France à Puget-Theniers (comté de Nice), et reçoit à gauche la *Tinea* (comté de Nice) et à droite l'*Esteron*, qui descend du mont Taillon, arrose la Roque (France), et sert un moment de limite entre la France et le comté de Nice; il forme ensuite cette même limite et se termine au-dessous de Saint-Laurent, à quelques kilomètres de Nice. — Son cours est de 104 kilomètres et n'est pas navigable; rapide, ravageur et changeant de lit, il est guéable presque partout, excepté dans l'hiver, où il devient redoutable par ses inondations. C'est une ligne peu défendable, surtout du côté de la France. Il n'y a de pont et de passage facile qu'à son embouchure; partout ailleurs on ne trouve que des montagnes impraticables. Le pont de Saint-Laurent a 800 mètres, et fut l'objet d'attaques infructueuses en 1800 de la part des Autrichiens.

§ IV. CÔTES. — Contrairement à la configuration de la côte du Languedoc, qui forme un arc de cercle rentrant, la côte de la Provence forme un arc de cercle saillant, et autant la première est basse, droite, embarrassée de bancs de sable et d'étangs, dénuée de bons ports, privée d'îles, autant la seconde est généralement élevée, découpée, bordée d'îles, ouverte par de bons ports.

La partie de cette côte comprise entre les bouches du Rhône est, comme nous l'avons vu, marécageuse; celle qui est au delà du bras oriental du fleuve garde encore ce caractère, puis elle se relève peu à peu, et forme le golfe qu'on appelle *étang de Berre*. Cet étang a 16 kilomètres de long sur 12 de large, et communique avec la Méditerranée par les canaux de Martigues et de la Tour de Berre. C'est une masse d'eau du plus agréable aspect, dont les rives, faiblement élevées, sont semées de



villes, de villages, de riches cultures, qu'encadrent des coteaux couverts de vignobles. Sa profondeur est peu considérable, à cause des limons du Rhône qui viennent barrer le canal de Martigues; et l'on a souvent projeté de le creuser de façon à en faire le plus beau port du monde. On y pêche une grande quantité de poissons dont on fait des salaisons.

Après l'étang de Berre, la côte est escarpée jusqu'à l'embouchure du Var; elle est tantôt nue et rocheuse, tantôt bordée de vignes, d'oliviers, même, dans certaines localités, d'orangers, et présente les sites les plus pittoresques, des criques charmantes, de petits ports de pêche, partout une mer belle et pleine de souvenirs. On trouve ainsi successivement *Marseille*, et, dans la rade de cette ville, les îles *Pomègue*, *Ratoneau* et du château d'*If*; la *Ciotat*; la *Seyne*, dans la presqu'île *Cepet*; *Toulon*, au fond d'une magnifique rade; puis la presqu'île de *Gien* et les îles d'*Hyères*, que nous décrirons en parlant de la ville du même nom; *Saint-Tropez*, dans le golfe de *Grimaud*; *Fréjus* et la baie de *Saint-Raphaël*; le golfe de *Napoule*, *Cannes* et les îles de *Lérins*, le golfe *Jouan*, *Antibes*.

§ V. GÉOLOGIE. — La constitution géologique de la Provence est excessivement variée. Au nord-est, le terrain jurassique domine; c'est lui qui forme presque toutes les Alpes maritimes, si l'on excepte leur crête tout à fait supérieure, qui, entre les sources de la Tinea et de la Roya, est formée de terrains primitifs. Du haut des Alpes, le terrain jurassique descend avec leur versant occidental, pour aller former, en Dauphiné, presque toute la partie méridionale de la Drôme et des Hautes-Alpes; en Provence, il s'avance au sud-ouest et au sud jusqu'à Digne, Senez, Castellane et Entrevaux; au delà on ne le retrouve plus dans toute la basse Provence qu'à de rares intervalles et sur une très-petite étendue, comme aux environs de la montagne de Sainte-Victoire, au sud de Gardanne, au nord de Cuers, de Toulon et de Bandol. Encore le terrain jurassique ne couvre-t-il pas toute la zone comprise dans les limites que nous venons d'indiquer; il renferme en effet des terrains crétacés supérieurs dessinant un vaste losange dont les quatre angles sont Mont-Dauphin, Ubaye, le col de l'Argentière et Entrevaux, et se prolongeant même au delà vers le sud-est pour former le contre-fort d'entre Var et Esteron. La vallée de Barcelonette seule, entre Meolans et la rive gauche du Versan, est formée de terrain jurassique au centre de ce losange crétacé.

Au terrain jurassique succède une zone de terrain crétacé inférieur qui forme, sur la rive droite du Verdon, les pays de Senez et de Moutiers, puis s'étend au sud de ce cours d'eau jusqu'à Vence, Grasse et Draguignan; de là elle se dirige au sud-ouest, entre Pertuis et Draguignan, se rétrécit entre Saint-Maximin et Brignolles, et vient enfin former sur la côte presque tout le pays compris entre Toulon et Marseille, se prolongeant même au nord du bassin de cette ville par une légère trace non continue jusqu'à l'embouchure du grand Rhône; on en trouve aussi quelques lambeaux au nord et au sud de Lambesc. La partie de cette zone crétacée inférieure qui s'étend entre le Verdon et Toulon est elle-même souvent interrompue par de petits espaces de terrains tertiaires moyens ou de terrains triasiques. Les premiers constituent aussi le bassin de Marseille et presque toute la partie orientale des bouches du Rhône, dont la partie occidentale est formée de terrains d'alluvion; et au nord de la Durance ils con-

stituent encore, dans les départements de Vaucluse et des Basses-Alpes, tout le triangle compris entre Cavaillon, Forcalquier et Pertuis, où la chaîne du Léberon seule est de terrains crétacés inférieurs. Quant aux terrains triasiques, ils forment en grande partie les environs de Toulon, au sud-ouest d'Hyères et au sud de la Seyne, se dirigent vers Cuers, s'élargissent pour former tout le bassin de l'Argens, au nord de son affluent, l'Aille, et se prolongent jusqu'à la côte, vers Fréjus, et au sud de Grasse, vers Antibes. Au nord de Fréjus, on y trouve intercalée une zone étroite de terrain plutonique (porphyre rouge) qui s'épanouit en un massif de même constitution, le mont Esterel, entre les golfes de Fréjus et de Cannes.

Au sud-est de cette zone triasique, s'étend, avec la chaîne des monts des Maures, une autre zone de terrains granitiques ou primitifs qui apparaît dans la presqu'île située au sud-ouest de Toulon, et forme sans interruption tout le littoral de la Méditerranée entre Hyères et l'embouchure de l'Argens; on en retrouve aussi quelques traces au delà du terrain plutonique dont nous avons parlé tout à l'heure.

Pour achever cette description géologique de la Provence, il nous reste à dire que toute la rive gauche de la Durance, depuis Sisteron jusqu'au Verdon, et jusqu'à Digne, Mezel, Moutiers et Riez, à l'est et au sud-est, est formée de terrains tertiaires supérieurs, au delà desquels, sur la rive gauche de la Durance, en face de Sisteron, le terrain crétacé inférieur reparait un peu, pour se prolonger sur l'autre rive, former la montagne de Lure, jusqu'au mont Ventoux, et toute la partie de Vaucluse, qui, au sud de cette montagne, descend jusque vers Apt et Forcalquier.

§ VI. — ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS, ETC. — La Provence est l'un des plus renommés et l'un des plus beaux pays de l'Europe; sa position si remarquable, sur la Méditerranée, la pureté de son ciel, la douceur de son climat, la richesse et la variété de ses productions, les glorieux monuments qui jonchent son sol, les souvenirs historiques qui abondent dans chaque ville, la bonté de ses ports, le caractère particulier de ses enfants, tout contribue à en faire l'une des provinces les plus importantes de la France.

Ce pays a, dès la première vue, un aspect particulier : « ce ne sont pas toutes montagnes et gorges continuelles, comme dans les grandes contrées montagneuses; ce ne sont pas non plus des coteaux médiocres et s'abaissant insensiblement jusqu'à la plaine, ainsi qu'on le voit sur le versant septentrional des Pyrénées. Ce sont des plaines, des coteaux et surtout quelques arêtes perdues des Alpes qui viennent se terminer dans la Méditerranée. Aussi la vue, sur ce sol varié, n'est-elle pas toujours arrêtée par des montagnes, enfermée dans des gorges ou perdue dans des plaines immenses; elle se resserre, s'étend tour à tour sur un sol tantôt uni, tantôt hérissé à pic des montagnes les plus hautes, et souvent elle se perd sur une mer où l'azur le plus sombre contraste avec une lumière étincelante.

» C'est en arrivant à Aix qu'on peut commencer à se faire une idée de cette terre si belle dans son aridité même; mais c'est en parvenant surtout aux dernières hauteurs qui enferment Marseille qu'on est saisi subitement d'un spectacle dont tous les voyageurs ont retenu le souvenir. Deux grandes chaînes de montagnes s'entr'ouvrent, embrassent un vaste espace, et, se prolongeant dans la mer, viennent expirer très-avant dans ses flots. Marseille est enfermée dans cette enceinte. Lorsque, arri-

vant du nord, on parvient sur la première chaîne, on aperçoit tout à coup ce bassin immense, son étendue, son éblouissante clarté vous saisissent d'abord. Bientôt après on est frappé du sol et de sa singulière végétation. Il faut renoncer ici aux croupes arrondies, à la parure si fraîche et si verdoyante des bords de la Saône et de la Garonne. Une masse immense de calcaire gris et azuré forme la première enceinte. Des bancs moins élevés s'en détachent, et, se ramifiant dans la plaine, composent un sol inégal et varié. Sur chaque hauteur s'élèvent des bouquets de pins d'Italie qui forment d'élégants parasols d'un vert sombre et presque noir. Des oliviers, à la verdure pâle, à la taille moyenne, descendent le long des coteaux, et contrastent, par leur petite masse arrondie, avec la stature élancée et le superbe dôme des pins. A leur pied croît une végétation basse, épaisse et grisâtre : c'est la sauge piquante et le thym odorant, qui, foulés sous les pieds, répandent un parfum si doux et si fort. Plus loin, au couchant, s'étend la Méditerranée, qui pousse dans les terres des lames argentées, la Méditerranée, avec ses îles, avec ses flots tantôt calmes ou agités, éclatants ou sombres, et son horizon immense, où l'œil revient et erre sans cesse en décrivant des arcs de cercle éternels. »

Telle est la description un peu flattée que fait de la Provence l'un de ses plus illustres enfants, M. Thiers. Mais elle ne s'applique qu'à la basse Provence, principalement vers Marseille et Toulon, et la haute Provence a, comme nous allons le voir, le caractère très-prononcé des régions alpestres.

L'extrémité occidentale de la Provence est formée de vastes plaines alluvionnelles ou sablonneuses et desséchées, qui généralement sont fertiles en céréales. Les principales sont celles de Tarascon, d'Arles et surtout de la Crau. Celle-ci est une grande plaine caillouteuse, entre Arles et l'étang de Berre, de 1,000 kilomètres carrés environ de superficie. La terre végétale n'y a que très-peu de profondeur, et présente audessous un tuf des plus durs à entamer. La culture de l'olivier, de la vigne et du mûrier y réussit assez bien. Pendant l'hiver, ses pâturages nourrissent un grand nombre de troupeaux, qui, comme ceux de la Camargue, transhument en été. Ces mêmes plaines se prolongent entre les diverses bouches du fleuve, pour y former des îles, amas de sables et de limon, généralement cultivées sur les bords, parsemées de marécages malsains et de pâturages où s'élèvent un assez grand nombre de troupeaux. La principale de ces îles est la *Camargue*, que nous venons de décrire.

A ces vastes plaines succèdent, à l'est, dans toute la basse Provence, d'autres plaines généralement moins étendues, coupées par de petits mouvements de terrain ou par des chaînes de hauteurs plus ou moins élevées qui ne prennent d'importance que sur les bords de la Durance et du Verdon. Dans le département du Var, le sol est déjà plus élevé que dans les Bouches-du-Rhône, dont le nord et le nord-est seuls sont réellement montagneux. Nous avons vu que les Alpes de Provence y forment deux chaînes bien distinctes des deux côtés du bassin de l'Argens, les monts des Maures au sud, et la chaîne de l'Esterel au nord, l'une granitique ou schisteuse, et l'autre calcaire. Presque toutes ces montagnes du Var sont boisées, et l'on peut dire que les forêts y couvrent au moins un septième de la superficie : ce sont généralement des arbres verts ; les sapins y sont même quelquefois, comme sur la montagne du *Brouis*, assez forts et assez élevés pour servir à la mûture des bâtiments ; on y trouve aussi

des mélèzes, des chênes-lièges, des charmes, des hêtres, des bouleaux. Cette partie de la Provence, comme les Bouches-du-Rhône, renferme un grand nombre d'étangs et de marais; les uns sur la côte, comme ceux de Napoule et de Villepey, les autres dans l'intérieur du département, comme ceux de Mougins, de Tourves, de Besse et de Roquebrussane (80,000 m. c.)

Si l'on pénètre maintenant dans la haute Provence ou dans le département des Basses-Alpes, le spectacle change et devient de plus en plus varié : le pays est entièrement montagneux, et les montagnes croissent à mesure qu'on s'élève du sud au nord et de l'ouest à l'est, des bords du Verdon ou de la Durance vers le faite des Alpes Maritimes. La chaîne principale des Alpes de Provence, qui court du nord au sud, sur la rive gauche du Verdon, sépare le département en deux parties bien distinctes : la région supérieure, contenant les arrondissements de Barcelonnette et de Castellane; et la région inférieure, avec les arrondissements de Sisteron et de Forcalquier. Entre ces hautes chaînes de montagnes et leurs ramifications s'étendent de profondes vallées tantôt sauvages, tantôt agrestes, généralement étroites, que parcourent les eaux ravageuses de la Durance, du Verdon ou de leurs affluents. Dans la partie basse de ces vallées, s'étendent tantôt des terres caillouteuses et arides, tantôt de fertiles plaines, où réussissent les céréales et les productions du Midi; puis les flancs de ces vallées se couvrent de verts pâturages, au delà desquels les sommets des montagnes apparaissent tantôt avec leurs rochers nus, décharnés, tantôt avec de sombres forêts de sapins et de mélèzes, que couronne enfin un chaos de pics couverts de neiges éternelles. Parmi toutes les vallées des Basses-Alpes, les plus remarquables sont celles de la Bléone, du Verdon et surtout de l'Ubaye. Cette dernière, qu'on désigne aussi sous le nom de vallée de Barcelonnette, est fermée de toutes parts par de hautes montagnes, dont la hauteur s'élève jusqu'à 3,000 mètres et dont les cimes sont blanchies d'une neige éternelle. Elle se divise en *Châteaux-Bas* et *Châteaux-Hauts*, en aval et en amont de Barcelonnette. La première partie est étroite, aride et sauvage dans presque toute son étendue; la deuxième, au contraire, forme un large bassin, où, malgré l'élévation croissante du sol, l'on rencontre de belles cultures, de beaux pâturages et de riants tableaux.

C'est dans les montagnes des Basses-Alpes que transhument en été les troupeaux de la Provence; ces montagnes pastorales renferment des pâturages qu'arrosent des sources nombreuses et qui sont quelquefois élevés jusqu'à 2,500 mètres; ils sont formés d'une herbe très-haute parsemée de fleurs, et couvrent principalement les montagnes de Colmars, d'Allos, de Loux, de Lausanier, de la Grande-Montagne, et plus de 400,000 moutons y viennent séjourner. Au sommet de ces montagnes se trouvent un assez grand nombre de lacs très-poissonneux tels que ceux d'Allos, de Loux, du Lauzet, etc.

D'après ce que nous venons de dire, on voit combien le sol de la Provence est varié; boisé sur certains points, aride et desséché sur d'autres, marécageux ailleurs, il n'offre à l'agriculture que des ressources restreintes. Nous dirons dans la description de chacun de ses trois départements les différences que présentent les cultures et les productions; ajoutons seulement ici que la récolte des céréales est très-insuffisante; que les rizières, qui jadis suppléaient au manque de blé et rivalisaient avec celles du

Piémont, ont été abandonnées à cause de leur insalubrité, et celles qui subsistent encore sont insignifiantes eu égard aux quantités nécessaires pour la consommation. La vigne y vient, mais ses produits sont médiocres, et malheureusement c'est dans les terrains susceptibles d'être cultivés qu'on la trouve le plus souvent; tandis que les plaines caillouteuses de la Crau et d'autres lieux infertiles pourraient, avec du travail, donner de bons vignobles. En revanche, la Provence produit d'excellents fruits de toute espèce, le mûrier, l'amandier, le figuier, l'olivier, etc.; l'on y voit même des orangers et des palmiers dans quelques localités. On y récolte aussi, et en abondance, le lin, le kermès et la garance. De toutes les productions de la Provence, la plus importante est l'olivier, dont la majeure partie sert à faire de l'huile de deux qualités; l'une, dite d'*Aix*, est pour la table; l'autre est employée par l'industrie.

§ VII. POPULATION, MŒURS, ETC. — La population de la Provence offre, comme son sol, de grandes variétés, et l'on pourrait y reconnaître les débris des diverses races qui ont peuplé la contrée, Ligures, Ibères, Grecs, Romains, Arabes, etc.; mais l'élément germanique y a peu pénétré, et c'est là l'une des causes les plus profondes de la dissemblance de la population provençale avec celle du nord.

Le Provençal est généralement robuste et de taille moyenne : il a les cheveux châtain ou noirs, le teint brun, l'œil vif, la physionomie spirituelle et gaie mais non avenante; ardent, passionné, facile à s'enflammer, il est sobre, laborieux, et ne manque ni de courage ni de franchise, mais il a peu de douceur, de modération, de désintéressement; il n'aime pas à obliger; on lui trouve souvent une fierté brutale et un défaut presque complet d'aménité et de politesse. Aimant tous les plaisirs, surtout les plaisirs bruyants, le saut, la musique, la danse, il s'y porte avec une turbulence frénétique et il montre la même passion dans les fêtes religieuses, les pèlerinages, les processions. Encore bien que la Provence ait produit des penseurs comme Gassendi et Vauvenargues, des érudits comme Barthélemy et Jaubert, des naturalistes comme Adanson et Tournefort, des historiens comme MM. Mignet et Thiers, il est reconnu que le Provençal est plus propre aux ouvrages d'imagination qu'à ceux qui demandent de la méditation et de la profondeur. Mais le défaut le plus grave qu'on doit reprocher à l'habitant de la Provence, c'est la tiédeur de ses sentiments nationaux : l'opposition du Gascon à la France du Nord est de la politesse auprès du dédain froid et grossier du Provençal pour ce qu'il appelle le Parisien, et Marseille, ce rendez-vous des marchands de toutes les nations, n'a une physionomie française qu'à la surface, au fond elle est cosmopolite.

La population des campagnes peut se distinguer en trois catégories : les *paysans* des plaines et des côtes, dont la vie est laborieuse et d'autant plus rude que le sol est plus ingrat; les *ménagers*, petits propriétaires vivant sur leur coin de terre, héritage paternel transmis religieusement, et qui se distinguent par leurs goûts simples, leurs mœurs pures et leur amour de l'ordre et du travail; ils sont généralement bons et hospitaliers; enfin les *montagnards*, qui habitent les vallées septentrionales du Var et des Basses-Alpes : fins et adroits avec des dehors grossiers, braves et aptes à supporter les fatigues, pauvres et désintéressés, ils aiment en général à s'instruire et savent presque tous lire et écrire; tous comprennent le français s'ils ne le parlent pas; quoiqu'ils aient fait preuve de courage dans les diverses invasions de la Pro-

vence, ils n'aiment pas l'état militaire, qui les éloigne de leurs chaumières et de leurs montagnes.

Les Provençaux sont généralement bons marins, mais ils ont le talent de la navigation plutôt que les qualités du soldat matelot; au premier titre ils sont peut-être supérieurs, et au deuxième à coup sûr inférieurs aux matelots basques et bretons. La Provence a donné à la France le bailli de Suffren, Entrecasteaux, Gantheaume, Missiessy, etc.

§ VIII. HISTOIRE. — On trouve dans les temps les plus anciens la Provence habitée par des Ligures, mêlés aux Ibères au couchant, et au levant aux Celtes : c'étaient des peuples sauvages partagés en tribus ennemies. La première année du sixième siècle avant J.-C. les Phocéens abordèrent sur la côte et fondèrent Marseille (*Massilia*). La ville nouvelle domina bientôt sur le littoral, y établit de nouvelles colonies, *Nicæa* (Nice), *Antipolis* (Antibes), *Citharista* (la Ciotat), *Agatha* (Agde), etc., et profita des désastres de Tyr et de Carthage pour devenir la première ville de commerce de la Méditerranée. Inquiétée par le voisinage des Ligures, qu'elle n'avait pu soumettre, elle appela à son aide les Romains, dont elle était depuis longtemps l'alliée. Ceux-ci se rendirent à son appel, soumièrent toute la contrée entre Rhône et Durance, y fondèrent une première ville, *Aquæ Sextiæ* (Aix), enfin firent de tout le pays compris entre le Rhône, les Alpes et les Cévennes leur *Province Romaine* (118 av. J.-C.). Marseille seule resta libre, mais ayant pris parti pour Pompée contre César, elle fut conquise (49 av. J.-C.) et annexée à l'empire romain. Néanmoins l'*Athènes gauloise*, ainsi que l'appelait Cicéron, garda son influence sur la Gaule méridionale, ses richesses commerciales et son goût pour les arts.

La Provence, sous Auguste, fit partie de la Narbonnaise, puis elle fut partagée entre la Narbonnaise deuxième, les Alpes Maritimes et la Viennoise. Elle était d'ailleurs devenue aussi romaine que l'Italie quand les Vandales d'abord, puis les Hérules, les Bourguignons, les Alamans, les Goths, les Francs la ravagèrent. En 510 Théodoric la réunit à son royaume d'Italie, mais jusqu'au commencement du huitième siècle elle flotta entre toutes les dominations qui cherchaient à s'établir dans la Gaule. A cette époque les Grecs et les Francs se partagèrent le pays, mais les Sarrasins apparurent bientôt et s'emparèrent du littoral. Pendant plus d'un siècle le pays fut ravagé et disputé par les trois peuples, et Marseille, qui avait été dévastée par tous les barbares, tomba dans la plus complète décadence. Dans le premier démembrement de l'empire de Charlemagne, la Provence fit partie de la *Lotharingie*, et après la mort de Lothaire I^{er}, elle devint le centre d'un royaume dit de *Provence*, qui appartint à Charles, deuxième fils de Lothaire I^{er}, et qui après la mort de ce Charles (863), fut partagé entre ses frères. Alors l'anarchie fut à son comble dans le pays, où enfin, en 879, le duc Bozon, beau-frère de Charles le Chauve, se fit élire roi d'un État qui comprenait une partie du bassin du Rhône et qu'on appela royaume de *Provence* ou de *Bourgogne cisjurane*. Il eut pour successeur son fils Louis, qui mourut sans postérité, et le royaume passa à Hugues, comte d'Arles, qui le céda à Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, lequel réunit ainsi les deux Bourgognes et en forma (933) le royaume d'*Arles* ou de *Provence*. Ce nouveau royaume dura jusqu'en 1033, où Rodolphe II en fit cession à l'empereur Conrad II, et dès lors le royaume d'Arles fit partie de l'empire. Mais ce fut

pour les empereurs une royauté nominale, car les seigneurs s'étaient rendus indépendants dans toutes les provinces de ce royaume et principalement en Provence, où s'étaient établis des comtes dont l'origine est inconnue, et où les grandes villes, habituées aux libertés municipales qu'elles avaient conservées, étaient devenues en réalité des petites républiques importantes par leurs richesses et leur commerce. Marseille surtout avait repris sa prospérité, grâce aux croisades et aux privilèges qu'elle obtint pour ses marchands dans le Levant. Le dernier des comtes souverains de la Provence est Gilbert, qui mourut en 1109, laissant trois filles mariées : l'aînée au comte de Barcelone, la cadette au comte de Toulouse, la troisième au seigneur des Baux, famille puissante qui prétendait descendre des rois goths. Il s'ensuivit une guerre entre les trois gendres, qui finit par le partage de la Provence (1125). La comté de Provence (entre Durance et Méditerranée), fut attribuée au comte de Barcelone, le marquisat de Provence (entre Durance et Isère), au comte de Toulouse ; mais le seigneur des Baux n'obtint aucune part, et continua à ravager le pays.

Dans toutes ces transformations la Provence était restée entièrement étrangère à la France ; elle semblait par sa langue, ses lois, ses mœurs, être séparée géographiquement d'elle ; elle n'avait de relations qu'avec l'Italie, l'Espagne, ou bien avec les seigneurs voisins des Pyrénées et ennemis de la France. Le moment était venu où elle allait avoir une existence française.

La maison de Barcelone ne posséda la Provence que pendant environ un siècle. En 1245 Raymond-Bérenger IV mourut, laissant ses États à Béatrix, sa dernière fille, et qui n'était pas mariée. Deux prétendants se présentèrent : Raymond VII, comte de Toulouse qui venait, dans la sanglante guerre des Albigeois, de se montrer le représentant des haines du Midi contre la France du Nord ; et Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Les États de Provence, craignirent de s'attirer une guerre dévastatrice et d'avoir à subir une conquête s'ils préféraient Raymond, suspecté d'hérésie, au prince français, et ils conseillèrent à Béatrix d'épouser Charles d'Anjou. Mais le peuple, « qui avait, dit Mathieu Pâris, une haine inexorable pour les Français, » vit s'approcher la domination des rois de Paris avec une terreur profonde, et les troubadours s'écrièrent avec douleur : « Au lieu d'un brave *seigneur*, les Provençaux vont donc avoir un *sire* ! On ne leur laissera plus bâtir ni tours ni châteaux ; ils n'oseront plus porter la lance ni l'écu devant les Français ! Puissent-ils tous mourir plutôt que de tomber dans un pareil état ! » Malgré ces protestations, que Marseille appuya par une résistance énergique, il fallut céder, et la Provence commença à avoir ses destinées mêlées à celles de la France.

Le premier soin du nouveau comte fut d'attaquer les libertés des grandes villes ; mais pendant la croisade en Égypte, elles profitèrent des désastres de l'armée française pour reprendre leur indépendance. Charles d'Anjou, à son retour, s'en vengea en faisant successivement le siège d'Arles, d'Avignon et de Marseille, dont il s'empara, et où il détruisit ce régime municipal qui les faisait ressembler aux républiques d'Italie, avec lesquelles elles étaient alliées.

On sait que Charles d'Anjou devint roi de Naples, et dès lors la Provence ne fut plus qu'une partie négligée de ses États. Il eut pour successeurs Charles le Boiteux, puis Robert, et enfin la fameuse Jeanne, qui vendit aux papes la ville d'Avignon. Celle-ci

fut mise à mort par Charles de Durazzo, son cousin, qui s'empara du royaume de Naples; mais elle avait reconnu pour héritier Louis, frère du roi de France Charles V, qui commença une nouvelle maison d'Anjou et ne put définitivement se rendre maître que de la Provence. Ses descendants ne furent pas plus heureux, et le dernier, si populaire en Provence sous le nom du bon roi René, laissa ses États à son neveu, le comte du Maine (1480). Un an après le comte du Maine mourut, instituant pour héritier le roi Louis XI. La Provence, qui avait profité des préoccupations de ses maîtres du côté de l'Italie pour reprendre une indépendance presque complète, voulut vainement résister; elle fut annexée à la couronne par un traité (1416) qui lui laissa ses lois particulières, ses états provinciaux, ses droits de pays étranger, et les rois de France, dans leurs rapports avec elle, ont jusqu'en 1790 porté le titre de comtes de Provence.

Ce pays paya cruellement son annexion à la France par les invasions des Impériaux, en 1524 et 1536, où il fut impitoyablement ravagé d'abord par ses ennemis, ensuite par ses défenseurs, qui en firent une solitude couverte de décombres. La réforme protestante trouva peu de sectateurs dans la Provence, qui a toute la ferveur catholique de l'Italie; mais elle n'en prit pas moins une part très-active aux guerres religieuses; la Ligue en fit une de ses places d'armes, et pendant quinze ans la Provence, alliée de l'Espagne, sembla entièrement détachée de la France. La dernière ville qui se soumit à Henri IV fut Marseille, où régnaient deux ligueurs acharnés, Casault et Louis d'Aix, qui furent assassinés par le Corse Libertat.

Rentrée sous l'autorité royale, elle garda son esprit d'opposition et prit part à toutes les révoltes du Midi; la dernière fut celle de la Fronde, où Louis XIV dut venir en personne pacifier la province en entrant à Marseille par la brèche et en y faisant construire les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas. Alors commença pour ce pays une ère nouvelle: la France était devenue un grand état maritime, et c'était par la Provence qu'allait s'exercer son action sur la Méditerranée; le port militaire de Toulon fut construit, et Marseille devint le centre du commerce français avec le Levant.

On sait que la Provence prit d'abord une part active à la révolution de 1789, qu'elle envoya à l'Assemblée constituante Mirabeau et Sieyès, et que le chant de guerre de la révolution porte le nom de *la Marseillaise*; mais quand Paris et le parti montagnard dominèrent la France, elle se fit girondine, contre-révolutionnaire, royaliste, et livra Toulon aux Anglais. Marseille, dont le commerce était anéanti, conserva surtout cet esprit d'opposition sous l'empire, et se montra, autant que la Guyenne et le Languedoc, animée de passions sanguinaires dans la réaction de 1815.

Depuis 1830, depuis la conquête d'Alger, depuis que la Méditerranée a repris son importance et que les plus grands intérêts, les plus grandes difficultés de l'Europe sont du côté de l'Orient, la Provence et ses ports ont pris une prospérité, une importance inouïes, et ils sont appelés au plus glorieux avenir.

§ IX. DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département, formé d'une partie de l'ancienne Provence, a une superficie de 601,960 hectares. Sa population était en 1801, de 285,012 habitants; en 1821, de 313,614 hab.; en 1836, de 362,325 hab.; elle est aujourd'hui de 428,989 habitants.

Il a pour chef-lieu Marseille, et forme trois arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Marseille.	6 cantons,	16 communes,	229,214 habitants.
— d'Aix	10 —	58 —	112,026 —
— d'Arles	8 —	32 —	87,749 —
<hr/>			
3 arrondissements.	24 cantons,	106 communes,	428,989 habitants.

Ce département forme deux diocèses : celui de l'archevêché d'Aix, comprenant les arrondissements d'Aix et d'Arles; celui de l'évêché de Marseille, suffragant d'Aix et comprenant l'arrondissement de Marseille. Il y a de plus à Marseille une église du rit grec, une église consistoriale pour les calvinistes, et une synagogue consistoriale pour les Israélites. Les Bouches-du-Rhône renferment une cour d'appel à Aix, avec trois tribunaux de première instance, et cinq tribunaux de commerce (Aix, Arles, Marseille, la Ciotat, Toulon); un lycée à Marseille, trois collèges (Aix, Arles, Tarascon), et près de cinq cents écoles primaires. Le département forme une subdivision de la 9^e division militaire, chef-lieu Marseille, et renferme plusieurs forts classés comme postes; ce sont le fort de Bouc et les forts de Marseille, à savoir les forts Saint-Jean, Saint-Nicolas et Notre-Dame-de-la-Garde. Le château d'If et les ouvrages des îles Pomègue et Ratonneau ne sont pas classés. Quant aux côtes, elles appartiennent à la 5^e préfecture maritime (Toulon) et forment l'arrondissement de Marseille, qui se subdivise en quatre quartiers, la Ciotat, Marseille, Martigues et Arles. On y compte 8 ports: la Vignole, Arles, Martigues, Port-de-Bouc, Ponteau, Marseille, Cassis et la Ciotat.

C'est un département agricole et manufacturier, où le sol, généralement peu fertile, est coupé de rochers, de montagnes et de marais; la partie orientale surtout est montueuse à cause des ramifications de l'Esterel; à l'ouest s'étendent de grandes plaines (la Crau) le long du Rhône, et aux bouches du Rhône, la Camargue, que nous avons décrite; les étangs y sont nombreux, le plus célèbre est celui de Valcarès, dans la Camargue. Au nord le sol est formé de granit et de sable, au centre de schistes, au sud de débris marins; ces deux dernières sortes de terrains sont fertiles quand elles sont arrosées. On estime qu'il y a dans les Bouches-du-Rhône 81,500 hectares de terres labourables, 4,500 de prés, 31,000 de vignes, 55,000 de bois, 124,000 de landes, pâtis, bruyères, etc.

Le climat de ce département n'est malsain que dans les terrains marécageux; il est généralement très-chaud; les hivers sont fort doux, mais les étés sont trop secs. La récolte en céréales est insuffisante, excepté dans l'arrondissement d'Arles; celle des vignobles, dont les plus estimés sont ceux de Cassis, de la Ciotat et de Roquevaire, est d'environ 500,000 hectolitres par an. On cultive avec un grand succès les arbres fruitiers, l'olivier, le figuier, le mûrier, etc. Les bestiaux sont nombreux, surtout les moutons, qui vont passer l'été dans les montagnes des Basses-Alpes; on n'élève de chevaux que dans la Camargue; en revanche l'éducation des vers à soie est très-considérable (plus de 300,000 kilogrammes de cocons). Il y a dans le département environ 3,500 têtes de gros bétail, 580,000 moutons, 20,000 porcs, 13,000 chèvres, 25,000 chevaux, 20,000 mulets et 16,000 ânes.

Les seules substances minérales exploitées sont les lignites, les pierres à chaux et à bâtir, et des marbres assez beaux; il y a des eaux minérales à Aix.

L'industrie manufacturière du département consiste dans les fabriques de savon, de soude factice et autres produits chimiques, de bonneterie pour l'Orient, les raffineries,

les tanneries, etc. On y trouve aussi de grandes usines métallurgiques et de nombreuses distilleries. Sur les côtes, on fait la pêche du corail; celle du thon et des anchois y est considérable.

Le département renferme un canal de navigation d'Arles à Bouc, sur une longueur de 47 kilomètres; une rivière navigable, le Rhône, sur 81 kilomètres; 4 routes impériales, sur 239 kilomètres; 17 routes départementales, sur 426 kil.; 905 chemins vicinaux, sur 2,200 kil.; en tout, 2,993 kil. de voies de communication. Il faut y ajouter le chemin de fer d'Avignon à Marseille sur 120 kilomètres.

§ X. DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Marseille*, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la 9^e division militaire, est le siège d'un évêché, d'une église consistoriale réformée, d'une église succursale pour le rit grec uni, d'une synagogue consistoriale, de tribunaux de première instance et de commerce; elle possède une chambre et une bourse de commerce, un conseil de prud'hommes, un syndicat maritime, un hôtel des monnaies, un observatoire de marine, une école d'hydrographie, un lycée, une institution des sourds et muets, une école secondaire de médecine, une école spéciale de dessin, une école de musique, etc. Sa population est de 195,257 habitants; sa distance de Paris est de 791 kilomètres. C'est la deuxième ville de France par le chiffre de sa population, et son premier port de commerce par l'importance des exportations.

Marseille est située au fond d'une petite baie sur le bord d'un bassin semi-circulaire autour duquel elle s'élève en amphithéâtre; à gauche du port est l'ancienne ville, qui couvre une surface très-inégale; la nouvelle ville s'étend de l'autre côté dans le prolongement du port, et s'appuie au mamelon rocheux qui porte le nom de Fort-de-la-Garde. Ce site avantageux pour le commerce est en même temps très-pittoresque. La muraille qui sépara longtemps la ville haute de la ville basse a été abattue en 1666, et le quartier actuel de la ville basse a été construit en 1781 sur l'emplacement d'un vaste arsenal et de quelques vieilles constructions sans utilité. Les remparts de Marseille, devenus des boulevards, ont cessé d'enclorre la ville, qui chaque jour s'étend au delà de son ancienne enceinte. Dans la vieille ville, les rues sont irrégulières, sales et mal percées; dans la nouvelle, au contraire, de grandes voies espacées et droites s'allongent autour de places régulières et bien décorées; ces rues égalent les plus belles de Paris par le nombre des habitants, la richesse des magasins, le luxe des habitations. Du haut de la large rue de la Cannebière, on aperçoit le port couvert de navires. Les deux villes sont séparées par la promenade appelée le *Cours*, qui réunit les rues d'Aix et de Rome. Les monuments sont peu nombreux, et il n'y a pas de grande ville ancienne qui offre aussi peu de vestiges de sa grandeur passée que Marseille. La cathédrale, appelée la *Major*, est sombre, hideuse, composée de trois ou quatre compartiments ressemblant à des caves; elle remonte, dit-on, à une haute antiquité. L'hôtel de ville, situé sur le port, est un édifice d'un style lourd; la façade est ornée d'un écusson dû au ciseau du célèbre Puget; sur le grand escalier s'élève la statue de Libertat. L'hôtel de la préfecture est le plus bel édifice de Marseille; la bibliothèque renferme plus de 50,000 volumes; le musée est bien composé; le cabinet des médailles et antiques est très-riche, grâce aux monnaies nombreuses qui ont été trouvées dans la vieille cité; la ville renferme en outre un musée d'histoire naturelle



Harbor of the city of Marseille, France.

Harbor of the city of Marseille, France.

MARSEILLE.



et un jardin des plantes. Marseille a longtemps manqué d'eaux potables, mais un travail gigantesque a été fait récemment pour lui amener les eaux de la Durance; ce canal a 156 kilomètres de longueur, et traverse 20 kilomètres de souterrains et de nombreux aqueducs, dont l'un, celui de Roquefavour, étonne surtout par sa hardiesse.

Le port de Marseille, appelé dans l'antiquité *Lacydon*, figure un parallélogramme de 940 mètres de longueur sur 300 de largeur, ayant 282,000 mètres de superficie. Son entrée est étroite, et sa sûreté ne s'est jamais démentie; encore bien qu'il puisse contenir 1200 navires, il n'est pas assez étendu pour la quantité de bâtiments qui s'y pressent, aussi lui a-t-on ajouté sur la côte occidentale, au delà du fort Saint-Nicolas, le port de *la Joliette*, qui peut recevoir des frégates. De beaux quais entourent le port et sont continuellement remplis par une foule active et agitée où l'on entend parler toutes les langues. Marseille est protégée par les forts Saint-Nicolas et Saint-Jean; qui défendent l'entrée du port; par le château de Notre-Dame-de-la-Gardé, qui n'est qu'une chapelle avec une vigie; enfin par le château d'*If*, dans l'île de ce nom, et les batteries des îles *Pomègue* et *Ratoneau*, lesquelles ferment sa rade et contiennent son lazaret. Ces îles ne sont que des rochers à peu près incultes et inhabités. Les environs de Marseille sont d'une aridité extrême: sur les coteaux rocheux qui l'entourent on ne voit pas un brin de verdure; quelques blêmes; oliviers attristent plutôt qu'ils n'égayent le paysage; les *bastides*, ou maisons de campagne des Marseillais, sont absolument dépourvues d'ombrages et n'ont d'attrayant que la vue de la mer; la mer est en effet la splendeur, la poésie, la séduction, la richesse de Marseille.

L'histoire de Marseille est celle de la Provence, et nous n'avons à ajouter au récit succinct que nous avons fait de ses révolutions que les noms des principaux hommes célèbres qui y sont nés; ce sont Pétrone, les navigateurs Pythéas et Euthymènes, le troubadour Bersal des Baux, le grammairien Demarsais, le prédicateur Mascaron, le sculpteur Puget, le conventionnel Barbaroux, le marquis de Pastoret, M. Thiers, etc.

La fabrication du savon tient le premier rang parmi les industries marseillaises: en 1852 elle comptait 44 établissements dont la production annuelle atteignait 40 millions. Viennent ensuite les raffineries, qui donnent lieu à un mouvement de 60 millions, la construction des appareils mécaniques, les tanneries, la bonneterie, la faïence, etc. Marseille a encore une manufacture de tabacs et des chantiers de constructions navales. Quant à son commerce, il comprend tous les objets naturels et fabriqués, mais surtout les grains, dont elle est l'entrepôt pour tout ce qui vient de la mer Noire, les vins, les huiles, les sucres, les savons, tous les produits des manufactures françaises, etc. Nous avons vu dans le tableau des ports de la France que le nombre des navires entrés ou sortis en 1851 était de près de 10,000, ayant un jaugeage de 92,000 tonneaux: à l'époque où nous écrivons (juin 1855), ce chiffre est presque doublé, et là ne doit pas s'arrêter la prospérité commerciale de Marseille, à qui la rénovation de l'Orient, l'ouverture de l'isthme de Suez, le chemin de fer qui la lie à Paris ouvrent de nouvelles destinées.

Aix, ancienne capitale de la Provence, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement des Bouches-du-Rhône, est le siège d'un archevêché, d'une cour d'appel et de tribunaux de première instance et de commerce. Elle a de plus une académie universitaire, un col-

lége communal, des facultés de droit et de théologie, une école spéciale de dessin, etc. Sa population est de 26,698 habitants. — Cette ville est située dans une vallée qui s'ouvre à l'ouest sur de vastes plaines plantées d'oliviers, et qui est fermée au nord par des collines longeant la Durance, au sud par des hauteurs arides qui s'étendent jusqu'à Marseille; elle présente une forme à peu près carrée, et est entourée d'une enceinte en partie ruinée. Elle se divise en trois parties : la vieille, la neuve et le quartier Saint-Louis. La ville vieille, qui s'étend au nord du *Cours*, par lequel s'ouvre la route d'Avignon, est assez irrégulière. La ville neuve, au contraire, traversée par le *Cours*, est remarquable par la régularité et la magnificence de ses constructions : on y rencontre de belles places ornées de fontaines, et dont les principales sont celles de l'Hôtel de Ville, de l'Université, de Saint-Honoré et des Prêcheurs. D'agréables promenades régnaient autour de la ville, outre le *Cours*, qui est orné de belles maisons et à l'une de ses extrémités, de la statue du roi René.

Parmi les monuments nous citerons : la cathédrale, commencée au onzième siècle et terminée seulement sous Louis XIV; l'église Saint-Jean, construite en 1231 par Raymond-Roger IV, et remarquable par les tombeaux des comtes de Provence; l'église de Sainte-Marie-Madeleine; l'hôtel de ville, terminé en 1668, et qui est orné d'une statue du maréchal de Villars; la porte de la Tour de l'Horloge, construction du commencement du seizième siècle; le palais de justice, où résidaient les comtes de Provence, etc.

Cette ville est le centre de la fabrication des huiles de Provence, principale richesse de la province. On y trouve aussi des filatures de soie et de coton, des imprimeries d'indiennes, etc. Son commerce consiste en huiles, fruits, confitures et vins. Elle possède un établissement thermal d'une grande réputation, près duquel on voit les restes des anciens thermes de Sextius, qui furent l'origine de cette antique cité. La source principale naît à une petite distance au nord-est de la ville, au pied de la chaîne de Sainte-Eutrope.

Aix était autrefois le siège d'un parlement célèbre dans l'histoire du Midi par sa résistance aux rois de France, d'une cour des aidés, d'une généralité, etc.; elle avait une université et de nombreux couvents de carmes, d'augustins, de minimes, etc. Nous avons déjà dit qu'elle fut fondée 123 ans avant J.-C. par le consul Caius Sextius, qui lui donna son nom (*Aquæ Sextiæ*). Elle devint la capitale de la deuxième Narbonnaise, fut ravagée par les Visigoths, par les Bourguignons, par les Sarrasins, et tomba dans une complète décadence. Elle reprit de l'importance quand les comtes de Provence en eurent fait leur capitale, que la cour de ces princes devint célèbre par leur goût pour la poésie et la galanterie, et qu'elle fut fréquentée par les plus fameux troubadours. Son illustration littéraire disparut après son annexion à la France, mais elle conserva une grande importance politique à cause de son parlement, et comme résidence ordinaire de la noblesse de la province. Elle en prit un air de gravité magistrale, de morgue aristocratique, de roideur et d'ennui qui contrastait avec le mouvement et la vie de Marseille et qu'elle n'a point perdu. Aix est encore une ville de noblesse, de magistrature, d'université, solennelle mais triste, que l'industrie et le commerce ont peine à animer, et où l'on sent bien mieux qu'à Marseille l'attachement aux vieilles coutumes et l'opposition aux usages et aux lois du nord.

Arles, la capitale des Gaules sous les Romains, la capitale du royaume de Provence au moyen âge, la ville de Constantin et de Bozon, est aujourd'hui dans le département des Bouches-du-Rhône, si fertile en villes célèbres, un chef-lieu d'arrondissement peuplé de 20,460 habitants. Elle est située sur la rive gauche de la branche orientale du Rhône, un peu au-dessous de la bifurcation du fleuve, et forme ainsi un port important surtout à cause de sa position entre Lyon et Marseille. Elle est généralement bien bâtie et présente des rues régulières, de beaux quais, mais avec des places rares et petites. Son industrie consiste principalement en filatures de soie, chapellerie et construction de navires; son commerce, qui est très-actif, en bestiaux, huiles, vins, fruits, etc.

L'importance et la gloire d'Arles reposent surtout dans ses souvenirs et les débris de ses monuments anciens. On remarque d'abord l'amphithéâtre, vaste cirque de forme elliptique et du style le plus imposant; la longueur du grand axe est de 140 mètres, celle du petit axe de 103 mètres; on y distingue encore en certaines parties 43 rangs de gradins qui pouvaient contenir près de 24,000 spectateurs. Vers le huitième siècle, on en fit une vaste forteresse flanquée de quatre tours élevées sur les quatre portes de l'ancien édifice. Non loin de là sont les ruines du théâtre, dont la face méridionale est assez bien conservée et présente trois étages distincts. Près de la place Saint-Lucien, l'on distingue une partie des ruines des thermes et celles du forum; sorte de cour rectangulaire avec doubles galeries à arcades, la plupart enfouies. Enfin, à peu de distance du Rhône, se trouvent les débris de l'ancien palais de Constantin.

Les monuments du moyen âge présentent presque autant d'intérêt : ce sont la cathédrale de Saint-Trophime, fondée au septième siècle et augmentée dans le courant du quinzième; l'église du Mont-Majeur, faisant partie autrefois de l'abbaye du même nom, bâtie sur un rocher qui domine toute la plaine; l'église de Saint-Honorat, fondée au sixième siècle par l'évêque saint Virgile, et dans laquelle on a découvert en 1841 d'anciennes peintures fort remarquables. Quant aux monuments modernes, on remarque l'hôtel de ville, beau et vaste édifice construit sous Louis XIV, d'après les dessins de Mansart, la bibliothèque, les archives et le musée.

L'origine d'Arles remonte à la plus haute antiquité, car elle existait avant Jules César, mais ce fut sous la domination des Romains qu'elle prit une très-grande importance. Elle atteignit son plus haut point de splendeur sous Constantin, qui en fit sa résidence, et elle fut après lui la capitale des Gaules. Elle tomba ensuite au pouvoir des Goths, puis des Francs, qui détruisirent ou mutilèrent une grande partie de ses monuments. Vers 880, elle devint la capitale du royaume fondé par Bozon; et dans la décadence de ce royaume, elle se constitua en ville libre gouvernée par des consuls et des podestats, comme les républiques d'Italie, rivalisant d'ailleurs avec celles-ci par son commerce et sa navigation. Charles d'Anjou, le frère de saint Louis, la mit sous sa domination, et elle suivit dès lors les destinées de la Provence. Encore bien que Arles soit aujourd'hui entièrement une ville de marchands et de bateliers, elle a conservé mieux que toutes les villes de Provence quelques traces de son existence ancienne. Ces traces sont surtout sensibles dans la figure des Arlésiennes, célèbres dans toute la France par le caractère grec de leur beauté et l'originalité élégante de leur costume.

Tarascon est une ville importante qui a un tribunal de première instance et une population de 11,362 habitants. Elle est bâtie sur la rive gauche du Rhône dans une magnifique position, là où le fleuve, qui a perdu de son impétuosité mais non de sa majesté, a 800 mètres de large, et elle communique par un beau pont suspendu avec Beaucaire, située sur l'autre rive. Elle est entourée d'anciennes murailles flanquées de tours et dominée par un château du quinzième siècle, construit sur un rocher que baigne le Rhône, et dont l'aspect est aussi imposant que pittoresque; c'était une des résidences des comtes de Provence. Les rues sont régulières et spacieuses, et l'on y remarque l'église, beau monument du onzième siècle, l'hôtel de ville, le palais de justice, les casernes, etc. — Tarascon était une colonie marseillaise qui devint une position militaire et un entrepôt de commerce très-important sous les Romains et dans le moyen âge. On y fait aujourd'hui un grand commerce de vins, huiles, bois, garance, etc., et l'on y fabrique des draps communs, des toiles de chanvre, des eaux-de-vie, des bateaux, etc. Le chemin de fer d'Avignon à Nîmes y traverse le Rhône sur un pont magnifique.

La Ciotat est un petit port situé à 32 kilomètres sud-est de Marseille, et qui a une population de 5,902 habitants. C'était une colonie marseillaise nommée *Citharista*, et qui fut entièrement ruinée dans l'invasion des barbares. Elle ne fut rebâtie que dans le douzième siècle, devint un port important par le commerce du Levant, et eut sous François I^{er} une population s'élevant, dit-on, à 12,000 habitants. Elle fut le refuge des protestants de la Provence, et se trouva en partie ruinée par la révocation de l'édit de Nantes; ce n'est que de nos jours qu'elle a repris quelque prospérité. Elle est située agréablement au milieu d'un pays riche en vignes, en oliviers et en orangers, et au fond d'une anse dans le golfe de Lèques. Elle est régulière, bien bâtie, et d'un aspect propre et avenant. Son port, très-fréquenté, peut recevoir des navires de 300 tonneaux; il est protégé d'un côté par un château, et de l'autre par l'île Verte, située à peu de distance et défendue par des batteries. L'industrie de la Ciotat consiste dans la fabrication des huiles et la construction des navires, et son commerce dans les vins très-estimés de son territoire.

Berre est une petite ville assez bien bâtie de 2,000 âmes, avec un port commode et très-fréquenté sur la rive orientale de l'étang du même nom, ce qui en rend le séjour malsain; elle possède de riches salines, et fait le commerce d'huiles d'olives, d'amandes et de figues. Elle a été jadis fortifiée sous le nom de *Caradosc*, et ses remparts existent encore; le duc de Savoie en fit le siège en 1591.

Saint-Chamas est une jolie ville de 3,000 habitants, bien bâtie, bien percée, avec un petit port sur les bords de l'étang de Berre. Elle s'appelait autrefois Saint-Amand, à cause de la montagne de ce nom, qui sépare ses deux quartiers, lesquels ne communiquent entre eux que par un souterrain de 250 mètres de long. Elle fait le commerce de farines, de vins, d'huile d'olives, et possède une poudrerie de l'État.

Près de Saint-Chamas, sur la Touloubre, se trouve le pont *Flavien*, de construction romaine; il n'a qu'une seule arche à plein cintre de 22 mètres de longueur, et se termine à chaque extrémité par un arc de triomphe décoré de sculptures.

Martigues est une ville de 8,500 habitants, située de la manière la plus bizarre entre l'étang de Berre et la Méditerranée; elle est bâtie en partie sur les deux rives du

canal de jonction, en partie sur de petites îles, et se compose de trois petites villes bien distinctes, l'*Isle* au centre, *Jonquières* au sud, et *Ferrières* au nord, qui semblent sortir du sein des eaux; c'est pourquoi on l'a surnommée la Venise provençale. Cette ville date du onzième siècle, où des pêcheurs vinrent s'y établir. Le canal de Martigues passe entre l'*Isle* et *Jonquières*; il est sans cesse sillonné par les barques qui entrent dans l'étang ou qui en sortent; sa longueur est de 4 kilomètres. La principale industrie de tous les habitants est la pêche.

Bouc, située au sud du canal de Martigues et à son débouché dans la Méditerranée, est une ville naissante qui prend chaque jour du développement. Son port, qu'abrite une jetée, est l'un des meilleurs de toute la côte. Une petite île qui en garde l'entrée renferme un phare et un fort qui défend la rade.

Lambesc, située sur la route d'Aix à Avignon, est une jolie ville de 3,800 habitants, qui fut, de 1644 à 1788, le siège des assemblées provinciales, dont les bâtiments existent encore. On trouve dans ses environs quelques ruines romaines.

Orgon est une petite ville de 3,089 habitants, située près de la rive gauche de la Durance, sur le penchant et au pied d'une colline où s'élèvent les ruines d'un vieux château détruit par ordre de Louis XI. Elle est d'ailleurs assez bien bâtie et assez bien percée. On y remarque les débris d'un aqueduc romain, les ponts où passe la grande route, les chaussées qui contiennent les eaux de la rivière, le canal des Alpines, les écluses, et la voûte sous laquelle passe ce canal pour se rendre à Saint-Andéol.

Saint-Rémy est une petite ville de 6,000 habitants, située dans une agréable position près du canal de Réal; elle est ancienne et célèbre par ses belles antiquités. A un kilomètre, sur un petit plateau, se trouve un arc de triomphe dont la partie supérieure est détruite, mais où l'on voit encore à la partie inférieure de beaux bas-reliefs. Non loin de ce monument est le *Mausolée*, élégante construction qui date de la même époque, et qui, sur une hauteur de 19 mètres, forme trois étages: ce sont d'abord des bas-reliefs, surmontés par des portiques à colonnes corinthiennes, le tout couronné par un petit temple où se trouvent deux statues.

Vauvenargues est un village de 500 habitants, situé à 13 kilomètres d'Aix, et qui est placé dans la vallée célèbre par la victoire de Marius sur les Teutons. On y voit encore les restes de deux camps. Dans le château est né l'illustre moraliste Vauvenargues.

Fos, bourg maritime de 1,800 habitants, est bâti sur l'emplacement des *Fossæ Marianæ*, c'est-à-dire du camp où Marius s'établit pour y attendre les Teutons, et où il fit ouvrir un canal de communication entre le Rhône et la mer.

§ XI. DÉPARTEMENT DU VAR. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département, formé d'une partie de l'ancienne Provence, a une superficie de 729,628 hectares. Sa population était en 1801, de 271,703 habitants; en 1821, de 305,096 hab.; en 1841, de 328,010 hab.; elle est aujourd'hui de 357,967 habitants. Il a pour chef-lieu Draguignan, et forme 4 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Draguignan.	11 cantons,	60 communes,	86,079 habitants.
— de Brignoles.	5 —	54 —	68,664 —
— de Grasse.	8 —	60 —	67,753 —
— de Toulon.	8 —	28 —	135,471 —
4 arrondissements.	32 cantons,	202 communes,	357,967 hab'tants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Fréjus, et possède 4 tribunaux de première instance et 6 tribunaux de commerce (Draguignan, Brignoles, Grasse, Toulon, Saint-Tropez et Antibes); 4 collèges, à Draguignan, Lorgues, Grasse et Toulon, et 580 écoles élémentaires. Il fait partie de la 9^e division militaire (Marseille), et renferme plusieurs places fortes, savoir : Antibes, avec le Fort-Carré; Toulon (ville et port, avec le fort Lamalgue); les forts et ouvrages de la rade de Toulon et de la presqu'île Cépet; la citadelle de Saint-Tropez, le fort Brégançon; les forts des îles d'Hyères. Les côtes appartiennent à la 5^e préfecture maritime (Toulon), et forment 4 quartiers : Antibes, Saint-Tropez, Toulon et la Seyne. On y trouve un port militaire, Toulon, et 16 autres ports : Bandol, Saint-Nazaire, Ambiers, la Seyne, Porquerolles, Port-Cros, Salins, Hyères, Léoubes, Lavaudon, Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Cros-de-Cagnes, Saint-Raphaël, Cannes, golfe Jouan et Antibes.

Ce département est un pays agricole et d'exploitation; il est très-montueux, surtout au nord et au nord-est, où il est hérissé des ramifications des monts de Provence, dont quelques-uns atteignent une grande hauteur, et qui y forment, ainsi que nous l'avons vu, deux chaînes principales, des monts Esterels au nord, et des Maures au sud, parallèles entre elles et encadrant le bassin de l'Argens sur ses deux rives. Ses côtes, généralement élevées et très-découpées, sont rocheuses, et présentent, comme nous l'avons dit tout à l'heure, un grand nombre de ports, et quelques golfes ou baies, dont les principales sont celles de Toulon, d'Hyères, de Cavalaire, de Grimaud ou de Saint-Tropez, de Napoule et de Jouan. On y trouve les *îles d'Hyères*, à 16 kilomètres environ de la côte et au nombre de 4 : Porquerolles, Port-Cros, Titan ou du Levant, et Bagneau; et les *îles de Lérins*, à 4 kilomètres de Cannes, qui comprennent les deux îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat.

Le Var renferme à peu près 61,000 hectares de terres labourables, 5,000 de prés, 45,000 de vignes, 169,000 de forêts, 107,000 de landes, etc. L'agriculture n'y est pas très-avancée, et la récolte des céréales n'est pas suffisante; en revanche, les vignobles donnent une grande quantité de vins, dont quelques-uns sont estimés, et les arbres fruitiers du Midi y viennent très-bien; aussi la culture de l'olivier, du mûrier, du figuier y est-elle importante, ainsi que celle des fleurs odoriférantes utiles pour la parfumerie. C'est un des départements de France les plus riches en forêts : il y en a de très-belles et qui fournissent des bois pour la marine. L'élevage des bestiaux, des mulets, chevaux, ânes, etc., a de l'importance, ainsi que l'éducation des vers à soie et des abeilles, dont le miel est très-estimé. On compte à peu près 11,000 têtes de gros bétail, 294,000 moutons, 37,000 porcs, 34,000 chèvres, 11,000 chevaux, 21,000 mulets, 13,000 ânes.

Il y a dans le Var d'assez grandes richesses minérales : les mines de plomb, de houille et de lignite, les carrières de marbre, de belle pierre de taille, de gypse, et le sel y sont à peu près seuls exploités; mais on y trouve aussi du fer, du cuivre, de l'antimoine, des albâtres et des porphyres de diverses espèces, de la marne, de la pouzzolane, etc. C'est dans ce département que le chrome a été découvert en 1787, à Grassin.

L'industrie se borne à peu près à l'exploitation des produits du sol; les seuls établissements importants sont les fabriques de savons, de parfumerie, d'essences et

de bouchons, les papeteries, les filatures de soie et quelques tanneries. En revanche, le commerce est très-actif, grâce aux productions si variées du sol; on exporte surtout des vins et eaux-de-vie, des fruits, de l'huile, des liqueurs, des essences, des savons, de la parfumerie, dont Grasse est le centre. La pêche sur les côtes donne de bons produits et consiste surtout en thons et anchois. On doit mentionner aussi tous les produits fabriqués dans les arsenaux de Toulon pour la construction et l'armement des vaisseaux.

Le Var possède 6 routes impériales, sur 360 kilomètres; 22 routes départementales, sur 583 kil.; 847 chemins vicinaux, sur 290 kil.; en tout, 3,843 kilomètres de voies de communication.

§ XII. DÉPARTEMENT DU VAR. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Draguignan*, chef-lieu du département, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une bibliothèque de 15,000 volumes, et une population de 8,972 habitants. Elle est située au centre d'une belle contrée qui ressemble à un jardin près d'un affluent de l'Argens, le Pis ou l'Artuby dont un canal de dérivation amène les eaux dans la ville. La montagne de Malmont ou du Cygne, à laquelle elle est adossée, l'abrite contre les vents du nord et la fait jouir d'un climat délicieux. C'est d'ailleurs une ville assez laide, aux rues mal percées, étroites, sombres et sales. Elle a été jadis fortifiée, mais les vestiges de ses fortifications disparaissent chaque jour pour faire place à de nouvelles constructions. On remarque à Draguignan de belles fontaines, le palais de justice, l'église paroissiale, un bel hôpital heureusement situé, la tour carrée de l'Horloge, à trois étages, qui s'élève majestueusement à une grande hauteur au-dessus d'un rocher, le jardin botanique, disposé en amphithéâtre et servant de promenade publique. On fabrique à Draguignan des cuirs, du savon, des draps, des bas, de la poterie et de l'huile; il s'y trouve des distilleries et des tanneries.

Cette ville date, dit-on, du cinquième siècle; elle était très-forte dans le moyen âge, et fut plusieurs fois ravagée pendant les guerres civiles. Elle n'a joué qu'un rôle minime dans l'histoire de la Provence, n'a aujourd'hui qu'une importance médiocre, et ne doit son titre de chef-lieu de département qu'à sa position centrale. C'est le lieu de naissance du conventionnel Isnard et de Muraire.

Brignoles, chef-lieu d'arrondissement, est une jolie petite ville de 5,809 habitants qui possède des tribunaux de première instance et de commerce, et un collège. Elle est située dans un riche et délicieux pays, sur le penchant d'une colline, au bord de la petite rivière du Calami, affluent de l'Argens; elle est assez bien bâtie, et renferme quelques belles places, une jolie fontaine et un palais de justice de construction moderne. Son commerce consiste en excellentes prunes dites de Brignoles, oranges et autres fruits, huile d'olives, vins et eaux-de-vie; les produits de ses tanneries sont renommés.

L'air pur qu'on y respire, sa jolie situation, la beauté de son climat, de ses promenades et de ses environs, qui sont d'une extrême fertilité, font de Brignoles l'un des séjours les plus agréables de la Provence; aussi les anciens comtes de ce pays en avaient-ils fait leur résidence d'été. Entre Brignoles et Draguignan, la vallée du Calami offre de nombreux et superbes maronniers dont les produits sont connus dans le commerce sous le nom de marrons de Lyon.

On croit que Brignoles existait avant l'ère chrétienne; au sixième siècle c'était déjà

une ville importante. Elle fut prise par le connétable de Bourbon en 1524; en 1536 par Charles-Quint, qui la dévasta; enfin par le duc d'Épernon en 1595.

Grasse, chef-lieu d'arrondissement peuplé de 12,000 habitants, possède des tribunaux civil et de commerce, un collège, une bibliothèque publique, etc. Cette ville est très-bien située, sur le penchant d'une colline d'où la vue peut embrasser un grand nombre de bourgs et villages, et s'étendre d'un côté jusqu'aux Alpes Maritimes, et de l'autre jusqu'au littoral. Lorsque le ciel est pur, on peut même apercevoir les montagnes de la Corse, distantes de 16 myriamètres. Elle est petite; ses rues sont étroites, tortueuses et escarpées; on y trouve d'ailleurs quelques jolies fontaines, une grosse tour gothique, seul débris de ses anciennes fortifications, un bel hôpital. Le territoire de Grasse ressemble à un parterre, car la culture des fleurs forme la principale industrie de ses habitants; l'air y est embaumé des émanations de l'oranger, du jasmin, de la tubéreuse, de la rose et de l'héliotrope, confondus dans les champs et les jardins d'alentour. On estime que le produit de ces fleurs s'élève annuellement à 200,000 francs. Grasse est, après Paris, la première ville de France pour la parfumerie, et c'est à ce commerce qu'elle doit principalement son importance; on y fabrique aussi des savons et des cuirs, ainsi que de l'huile d'olives et des figes sèches. Il y a dans son territoire une grande quantité d'abeilles.

Cette ville, bâtie sur l'ancien territoire des Oxybii, n'est guère connue avant le douzième siècle; elle fut souvent pillée par les Barbaresques, devint le siège d'un évêché en 1252, fut détruite par les habitants eux-mêmes en 1536, quand Charles-Quint envahit le pays, et depuis cette époque a son histoire confondue avec celle de toute la Provence.

Toulon, chef-lieu d'arrondissement, est un port de guerre de 1^{re} classe, l'un des meilleurs de l'Europe, le siège de la 5^e préfecture maritime, qui comprend les ports et côtes de la Méditerranée; elle renferme des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre de commerce, un collège, un jardin botanique, un observatoire, plusieurs bibliothèques, dont une de la marine, des directions d'artillerie, du génie, d'artillerie de marine, des télégraphes, une école d'artillerie de la marine, des cours d'hydrographie, de géométrie et mécanique appliquées aux arts, etc.

Cette ville est située au fond d'une vaste baie, qui est comprise entre la côte et la presqu'île Cépet, au pied d'une montagne nue et aride, le *Faron*, qui la domine au nord. Elle est enveloppée d'une enceinte régulière à la Vauban et bastionnée, mais qui doit être détruite et reportée plus loin, la population, qui s'élève à 70,000 âmes, étouffant dans cette enceinte. Elle est assez bien bâtie, mais mal percée; les rues y sont étroites, sombres et généralement malpropres, quoiqu'il y ait toujours de l'eau vive dans les ruisseaux; les places, à l'exception du Champ de Bataille, qui est entouré d'une belle promenade et où s'élève l'hôtel de la préfecture maritime, sont irrégulières et petites. Le quartier neuf, qui contient les constructions et dépendances de la marine le long des quais et autour de la rade, est généralement beau.

Toulon renferme de nombreux monuments ou établissements publics: le premier de tous est l'arsenal, le premier de toute la France, qui, avec ses magasins, son parc d'artillerie, sa corderie, sa salle d'armes, ses cales couvertes, ressemble à une ville entière, et occupe ordinairement 3,500 ouvriers. Puis viennent, de l'autre

côté du port, les vastes chantiers et les cales du Mourillon, autour desquels s'est formé un faubourg; le magnifique hôpital de Saint-Mandrié avec son jardin botanique, situé dans la presqu'île Cépet, enfin les forts qui composent la défense de Toulon et de sa rade.

Le port de Toulon se divise en port de commerce peu important et en port de guerre, construit par Louis XIV et bordé des vastes bâtiments de l'arsenal; il est aussi sûr que profond et divisé en deux parties, la *darse* vieille et la *darse* neuve. Ce port est précédé d'une magnifique rade divisée en petite et grande rade; la petite, entre le port et la pointe de l'Éguillette, se prolongeant à l'ouest par la baie de la Seyne; la grande, entre cette même pointe, la presqu'île Cépet et le cap Brun. Cette rade peut recevoir des flottes de 100 vaisseaux de toute grandeur. Elle est défendue par les forts du *Cap Brun*, *Lamalque*, *Saint-Louis* et la *Tour Ronde* d'une part; d'autre part par les forts *Malbousquet*, entre la Seyne et Toulon; *Balaguiet*, de l'*Éguillette* et *Napoléon*, dans la presqu'île qui sépare les deux rades; enfin par les forts et batteries de la presqu'île Cépet, à savoir: les forts *Saint-Elme*, *Sainte-Marguerite* et de la *Croix-des-Signaoux*, et la batterie de la *Carraque*. Ces ouvrages se relient à l'ouest et à l'est par les forts Malbousquet et du Cap Brun à ceux qui garnissent le mont Faron, et qui se composent de 9 forts ou redoutes, qui sont: les forts du *Petit Saint-Antoine* et du *Grand Saint-Antoine*, la Tour de *Lhubac*, l'ouvrage du *Pas-de-Layrac*, le retranchement du *Pas-de-Leydet*, l'ouvrage du *Pas-de-la-Masque*, le fort et la tour de la *Croix-Faron*, les forts d'*Artigues* et *Sainte-Catherine*. Du fort de la Croix-Faron, placé au sommet décharné de la montagne, on jouit d'une vue magnifique sur la ville, le port, la presqu'île Cépet, les îles d'Hyères, etc.

Toulon, dont on attribue la fondation à un général romain, Telo Martius, n'a d'histoire certaine que depuis le dixième siècle; elle fut ravagée maintes fois par les Barbaresques, et les Impériaux la prirent en 1524 et en 1536. Ce n'est que sous Louis XIV qu'on s'aperçut de l'admirable situation de ce beau port et qu'on y commença les travaux gigantesques qui en ont fait l'un des deux grands arsenaux maritimes de la France. De là sont parties toutes les grandes expéditions faites dans la Méditerranée, et parmi lesquelles on peut citer celle d'Égypte, celle d'Alger, celles de la guerre de 1854, etc.

Cette ville fut assiégée inutilement par le duc de Savoie en 1707. Livrée aux Anglais en 1793 par le parti royaliste, elle fut la même année reprise sur eux par les républicains, sous le commandement de Dugommier.

Ollioules (3,258 hab.), l'une des plus jolies villes de la Provence, est située au milieu d'une campagne délicieuse, à la sortie de gorges célèbres et qui sont traversées par la route de Marseille à Toulon. Cette route étroite, sinueuse, circule entre deux montagnes calcaires à pic, nues, déchirées, de 300 mètres de hauteur, et au bord d'un torrent fougueux. Au plus profond de ce sauvage défilé, qui forme l'une des horreurs les plus pittoresques qui soient en France, se trouvait un château dont les ruines existent encore. Ollioules fait commerce d'huiles et de fruits.

Hyères est une ville ancienne de près de 10,000 âmes, bâtie en amphithéâtre à 4 kilomètres de la mer, dans la position la plus heureuse: abritée des vents du nord par les monts des Maures, de l'influence directe de la mer par les monts des Oiseaux au sud-ouest, elle est de toutes les villes de la Provence, celle où l'on jouit du climat

le plus doux. La montagne où elle s'appuie est dominée par des rochers que couronnent les ruines d'un vieux château gothique; à ses pieds s'étend une riche plaine couverte d'arbres fruitiers et renommée surtout pour ses orangers. La ville elle-même est loin d'être belle, et ses rues sont rapides, étroites, tortueuses et mal pavées. On y remarque la place Royale, vaste et symétrique, où se trouve le buste de Massillon, un ancien château, transformé en hôtel de ville, et sur un roc escarpé, une église paroissiale, grande et curieuse. On y fait le commerce d'huile d'olives, de vins, de grenades, d'oranges et de citrons. Dans ses environs sont de vastes salines.

Cette ville est d'origine grecque et s'appela d'abord *Aræa*; sous les Romains elle devint *Hiéros*; au moyen âge, c'était *Haires*. Une tradition veut qu'elle ait été autrefois un port d'où la mer se serait retirée, et qui ait servi aux embarquements des pèlerins pour la Terre sainte. Il est probable que l'on a confondu la ville avec les îles voisines.

En face de la ville d'Hyères se trouve l'archipel des îles du même nom, distantes en moyenne de 16 kilomètres du rivage. Elles sont au nombre de quatre, qui sont, de l'ouest à l'est, l'île du *Levant* ou de *Titan*, l'île de *Port-Cros*, l'île de *Bagneau* et l'île de *Porquerolles*; celles de *Port-Cros* et de *Porquerolles* seules sont habitées. *Porquerolles*, la plus grande de ces îles, est défendue par les forts du petit et du grand Langoustier, le château de *Porquerolles* et le fort de *Licastre*. *Port-Cros*, qui est la seule qui ait un petit port, est défendue par le fort de la *Vigie*, le château de l'*Estissac* et le fort *Portman*.

Les îles d'Hyères sont les anciennes *Stachades* des Romains. Sous François I^{er} elles formèrent le marquisat des *Iles d'or*; on les appelait ainsi parce qu'on les supposait fertiles en orangers. Ces îles, qui jadis étaient boisées et dont le sol était alors fertile, maintenant sont presque entièrement nues, rocheuses, incultes, et ne produisent plus guère que des plantes aromatiques.

Saint-Tropez, petit port très-fréquenté, a 3,595 habitants et un tribunal de commerce; il est défendu par une citadelle. La ville est délicieusement située, sous un ciel pur et un climat très-sain, qui y attirent les étrangers; elle possède des chantiers. Son commerce consiste surtout en vins, huiles, bois, miel, marrons, liège, bouchons et roseaux. On y trouve des bains de mer assez fréquentés, et les rochers à fleur d'eau qui bordent la côte abondent en coraux réputés les plus beaux de la Méditerranée. Quelques historiens ont cru voir dans *Saint-Tropez* l'ancienne *Heraclea-Caccabaria*, renommée à cause de son temple d'Hercule; mais l'origine de *Saint-Tropez* est beaucoup plus récente, et la ville actuelle ne date que du cinquième siècle; on croit même avoir retrouvé l'emplacement de l'ancienne *Heraclea* plus au sud, à *Cavalaire*, près de la baie du même nom.

Le golfe de *Grimaud* où se trouve *Saint-Tropez* a 16 kilomètres de long sur autant de large: il renferme, outre *Saint-Tropez*, 7 à 8 villages, dont le plus important est *Grimaud*, qui a joué un grand rôle dans le moyen âge, et où l'on voit encore les ruines du château des *Grimaldi*. Ce golfe jouit d'un climat délicieux, et sur ses rives abondent les palmiers, les lauriers-roses, les orangers; il a souvent servi de refuge à des flottes entières.

La Garde-Freynet, bourg de 2,573 habitants, est situé dans les montagnes des Maures, près d'une hauteur célèbre, sous le nom de *Fraxinet*, par le château fort

qu'y avaient construit les Sarrasins au neuvième siècle, et d'où ils firent des incursions dans toute la Provence, le Dauphiné et le Languedoc. Ils s'y maintinrent, malgré les armées dirigées contre eux, pendant près de cent ans, grâce à leurs flottes qui abordaient près de là, dans le golfe de Grimaud. Enfin, en 973, Guillaume I^{er}, comte de Provence, parvint à s'emparer de la forteresse, qui fut détruite, mais dont les restes existent encore.

La Garde-Freyenet, qui n'était dans le siècle dernier qu'un très-pauvre village, est devenue une commune importante, bien bâtie, et prospère par la fabrication et le commerce des bouchons : elle en expédie annuellement plus de 200 millions en France et à l'étranger.

Fréjus, petite ville de 2,665 habitants, est le siège d'un évêché suffragant d'Aix, et possède un tribunal de commerce. C'est une ville ancienne, située à 2 kilomètres de la mer, près et au nord de l'embouchure de l'Argens. Du haut de la petite éminence où elle est bâtie on domine la mer et les plaines fertiles des vallées de l'Artuby et de l'Argens, dont l'horizon est fermé par des hauteurs schisteuses couvertes de forêts de pins. Elle renferme de nombreuses antiquités, des restes de quais, des bornes anciennes, destinées jadis à l'amarrage des bâtiments, un phare circulaire surmonté d'une tour, un arc de triomphe, dit *la Porte dorée*, jadis l'une des quatre portes de la ville; les ruines d'un vaste amphithéâtre de 200 mètres de pourtour, et d'un aqueduc qui amenait les eaux de la Siagne, et n'avait pas moins de 30 kilomètres de parcours; enfin, à un kilomètre de la ville, près de la maison dite *Villeneuve*, les restes d'un panthéon ou temple romain. Parmi ses autres monuments, on remarque l'église épiscopale de Saint-Étienne, importante par son antiquité et son beau baptistère, orné de huit colonnes de granit; le palais de l'évêché, château gothique avec une tour carrée; le séminaire, l'hôpital, etc.

Fréjus fait le commerce de bouchons de liège, de roseaux pour la tisseranderie, de cuirs, savons, cristaux; on y trouve une scierie hydraulique, et les environs sont riches en mines de jaspes rouges et blancs. Son climat est généralement malsain, à cause du terrain marécageux sur lequel elle est située.

Cette ville, fondée par les Phocéens, fut agrandie par César, qui lui donna son nom (*Forum Julii*), et commença à faire creuser son port, lequel était situé dans l'intérieur des terres, et communiquait à la mer par un chenal de 2,000 mètres. Embellie par Auguste, elle devint bientôt florissante, et compta, dit-on, 100,000 habitants. Alors furent construits le phare, l'amphithéâtre, l'aqueduc, le théâtre, les bains, le temple. On croit que son port était le double de celui que possède aujourd'hui Marseille et le plus grand de la Gaule. L'enceinte s'en voit encore; mais le chenal n'ayant pas été entretenu, les atterrissements de l'Argens le comblèrent, et il devint un marais qui est aujourd'hui cultivé. Fréjus est le lieu de naissance de Syeyès et de Désaugiers.

Près de cette ville est la baie de *Saint-Raphaël*, où le général Bonaparte débarqua en 1799, à son retour d'Égypte. Dans ses environs se trouve aussi la grotte de la *Sainte-Baume*, située sur la montagne de l'Esterel, du côté de la mer et au bord d'un précipice; elle est l'objet de fréquents pèlerinages.

Cannes est une petite ville de 5,500 habitants, propre et gaie, située sur le penchant d'une colline qui s'avance dans la mer, au fond d'un petit golfe, que limite à l'est un

cap couronné par un vieux château gothique. Une tour commande la plage. Quant au port, il n'est ni vaste ni profond ; c'est simplement une anse où l'on peut mouiller à quelque distance du rivage. Le quai qui l'entoure est bordé de belles maisons et planté d'une jolie promenade. Cannes est, dit-on, l'ancienne *Oxybia*, fondée par les Marseillais ; elle fut détruite par les Sarrasins et repeuplée par des familles génoises. C'est là que Napoléon débarqua en 1815, à son retour de l'île d'Elbe.

Les environs de Cannes sont délicieux et offrent les plages les plus belles de la Provence. La campagne est couverte d'oliviers, d'orangers, de citronniers et d'une infinité de fleurs qui alimentent les distilleries ; elle est arrosée de petites rivières et de sources nombreuses. Le plus beau des villages voisins est *Cannet*, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la mer, les îles de Lérins, et même, quand le temps est serein, sur l'île de Corse.

En face de Cannes, entre les golfes Jouan et de Napoule, se trouve le petit archipel des *îles de Lérins*, dont les plus importantes sont *Sainte-Marguerite* et *Saint-Honorat*. La première, qui a 6 kilomètres de longueur, est la plus rapprochée de Cannes ; elle n'a d'autres habitants que la garnison et quelques pêcheurs. Elle fut défrichée par les bénédictins du monastère de Lérins, auquel Richelieu l'enleva en 1637, pour y faire construire un château fort qui devint célèbre comme prison d'État : c'est là que fut renfermé le fameux Masque de fer. Aujourd'hui on n'y trouve plus que quelques arbustes et des plantes aromatiques.

Saint-Honorat ou Lérins n'a que 1,000 mètres de long sur 400 de large ; elle est fertile, agréable, et était jadis en partie couverte de pins, en partie cultivée. Elle est célèbre par le grand monastère fondé en 400, qui devint la plus fameuse communauté des Gaules, celle d'où sortirent une foule de prélats, de saints et de savants. Elle fut dévastée par les Sarrasins, qui tuèrent tous les religieux ; fortifiée alors par une vaste tour qui existe encore, elle fut prise par les Espagnols en 1534, en 1566 et en 1635, par les Anglais en 1746.

Antibes est une jolie ville maritime, admirablement située au pied de montagnes qui la protègent contre les vents du nord. Elle a plus de 6,000 habitants, et possède un tribunal de commerce, une école d'hydrographie et un conseil de prud'hommes. C'est une place forte qui occupe le col d'une petite presqu'île formant un des côtés du golfe Jouan, et dont la position est très-importante contre les États sardes. Son port, peu vaste, mais profond et sûr, est fermé par une longue jetée demi-circulaire et défendu par un îlot qui porte le fort Carré. Trois sommités qui dominent les remparts sont aussi fortifiées et complètent le système de défense. On remarque à Antibes l'église paroissiale, bâtie sur un roc, à la place d'un ancien temple de Diane, deux tours antérieures, dit-on, à l'ère chrétienne, l'hôtel de ville, la colonne de marbre blanc érigée en l'honneur de Louis XVIII, quelques vestiges d'un théâtre romain, et d'anciennes inscriptions.

Cette ville fait le commerce de fruits, d'huile d'olives, de vins et de poissons salés. Elle date de la plus haute antiquité : c'était une des colonies fondées par les Phocéens de Marseille, 340 ans avant Jésus-Christ, sous le nom d'*Antipolis*. Sous Auguste, elle était ville municipale et florissante. Elle fut ravagée par les barbares, et totalement détruite par les Sarrasins à la fin du neuvième siècle. Reconstituée au siècle suivant,

elle eut plus d'une fois à souffrir des incursions des pirates barbaresques. Elle doit ses premières fortifications à François I^{er} et à Henri IV. C'est la patrie du maréchal Reille. Masséna est né aux environs.

Vence est une petite ville de 3,600 habitants, située près de la frontière du comté de Nice, assez mal bâtie et fermée par une enceinte de murs; mais son territoire est des plus agréables. C'était, avant 1789, le siège d'un évêché fondé vers le quatrième siècle.

§ XIII. DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. Ce département, formé d'une partie de l'ancienne Provence, a une superficie de 690,919 hectares. Sa population était en 1801, de 133,966 habitants; en 1821, de 149,340 hab.; en 1831, de 155,895 hab.; elle est aujourd'hui de 152,070 habitants.

Il a pour chef-lieu Digne, et forme 5 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Digne	9 cantons,	87 communes,	50,679 habitants.
— de Barcelonnette	4 —	20 —	17,707 —
— de Sisteron	5 —	50 —	25,385 —
— de Forcalquier	6 —	50 —	35,098 —
— de Castellane	6 —	48 —	23,201 —
5 arrondissements	30 cantons,	255 communes,	152,070 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Digne, et possède 5 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce; 4 collèges (Digne, Barcelonnette, Sisteron, Manosque), une école normale primaire à Barcelonnette, 295 écoles élémentaires de garçons et 74 de filles. Il fait partie de la 9^e division militaire, et renferme 6 places fortes : les forts Tournoux et Saint-Vincent, Seyne, Colmars, la citadelle de Sisteron et Entrevaux.

Ce département est essentiellement pasteur et agricole : c'est l'un des plus pauvres et des moins peuplés de la France. Il est très-élevé, étant situé sur le versant occidental des Alpes, dont les ramifications couvrent les cinq sixièmes de sa superficie, et dont les points culminants atteignent et dépassent même 3,000 mètres. Le sol, naturellement ingrat, coupé de rochers, dévasté par les torrents, ne devient fertile que par l'industrie des habitants. On estime qu'il renferme 113,000 hectares de terres labourables, 11,000 de prés, 12,000 de vignes, 73,000 de bois, et 226,000 de landes, bruyères et pâtis. La récolte en céréales et en vins d'assez bonne qualité suffit aux besoins de la consommation. Les arbres fruitiers, tels que noyers, pruniers, figuiers, viennent très-bien dans les vallées; les mûriers s'y trouvent aussi en grand nombre; les plantes aromatiques et les fourrages sont abondants. Les montagnes renferment d'excellents pâturages où les troupeaux des départements d'alentour viennent passer l'été. Nous avons déjà dit que le nombre des moutons qui transhument annuellement du Var et des Bouches-du-Rhône dans les Basses-Alpes est d'environ 400,000. Ces animaux parquent généralement en plein air. Grâce aux herbes des montagnes, leur chair et leur laine deviennent d'une qualité supérieure.

On élève dans les Basses-Alpes une grande quantité d'ânes et de mulets; l'éducation des abeilles et des vers à soie y est également assez développée. Il y a dans le département 13,000 têtes de gros bétail, 382,000 moutons, 35,000 porcs, 24,000 chèvres, 5,000 chevaux, 14,000 mulets, 7,000 ânes. Le climat est généralement

froid et même rigoureux : on n'y connaît guère que deux saisons, l'été et l'hiver. Le thermomètre ne monte pas au delà de $+ 20^{\circ}$, et il descend souvent à $- 18^{\circ}$.

Ce département renferme d'assez grandes richesses minérales : le plomb, la baryte, le bismuth, l'alun y sont assez abondants. On y trouve encore du cristal de roche, du jaspe, du soufre, de la houille, quelques marbres dans le lit des torrents; on connaît aussi des mines d'argent qui ont été jadis exploitées, et l'on prétend même qu'il y a deux ou trois mines d'or dans la vallée de Barcelonnette. Toutefois, l'alun et le plomb sont à peu près les seuls minéraux exploités. Il y a des établissements d'eaux thermales très-fréquentés à Digne et à Greoulx. Aux environs de Digne et de Castellane se trouvent quelques sources salées, et l'on suppose que le département renferme un banc de sel gemme.

L'industrie manufacturière est peu développée, et ne consiste que dans les objets de première nécessité : des fabriques de draps communs, de cadis et de toiles, quelques filatures de soie, des peausseries, des coutelleries communes, quelques faïenceries, tanneries, poteries et papeteries, enfin des huileries et distilleries. Il y a dans le département 15 forges et fourneaux, 335 fabriques ou usines, et 520 moulins. On exporte seulement des draps, des toiles, des vins, des bestiaux, des plantes aromatiques, des pruneaux dits de Brignoles et très-estimés, du miel, de la cire et des fruits secs.

Les Basses-Alpes ont 3 routes impériales, sur 176 kilomètres; 19 routes départementales, sur 820 kil.; 1,179 chemins vicinaux, sur 5,291 kil.; en tout, 6,287 kilomètres de voies de communication.

§ XIV. DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Digne*, chef-lieu du département, est une ville de 4,781 habitants, qui possède un évêché, un séminaire diocésain, des tribunaux civil et de commerce, un collège, une école normale, etc. Située sur la rive gauche de la Bléone, près de son confluent avec deux ruisseaux, elle est bâtie sur le flanc d'un mamelon que couronne un rocher sur lequel s'élèvent : l'église Notre-Dame, dont le haut clocher porte un dôme en fer, et la prison, enceinte d'épaisses murailles. La partie vieille de la ville est mal bâtie; ses rues sont étroites, rapides, tortueuses et malpropres. Parmi les constructions modernes, on remarque une belle fontaine sur la place du marché, la préfecture, le palais de justice et le boulevard Gassendi, qui forme une belle promenade autour et au pied du mamelon. L'industrie de cette ville est presque nulle, et son commerce consiste en laines, bestiaux, peaux de chevreaux, miel, cire jaune, fruits secs et confits, principalement pruneaux recherchés.

Digne est l'ancienne *Dinia* des Caturiges, et, sous les Romains, faisait partie des Alpes Maritimes. Son origine est donc très-ancienne; mais elle n'est attestée par aucuns vestiges de monuments antiques. Elle eut à souffrir des invasions de tous les barbares, Vandales, Goths, Lombards, Sarrasins, qui la ravagèrent. Dès le quatrième siècle elle eut un évêché, et s'accrut dès lors rapidement. Elle comprenait alors la *Cité*, bâtie sur le mont Saint-Charles, et qui est la ville actuelle, et le *Bourg*, situé plus au nord, lequel n'existe plus, mais dont l'emplacement est indiqué par les ruines de l'ancienne cathédrale. Elle fut saccagée pendant les guerres de religion et prise quatre fois par les calvinistes; enfin, en 1629, une peste réduisit la population de 10,000 habitants à 1,500.

Aux environs de Digne, dans la vallée des Eaux-Chaudes, se trouve une fontaine minérale très-fréquentée, et plus loin, à 15 kilomètres au nord-ouest, le joli village de *Mélan*, remarquable par la grotte de *Saint-Vincent*, située dans son voisinage, et par ses belles pétrifications. Elle doit son nom à un évêque qui y faisait ses méditations, et elle est l'objet d'un pèlerinage très-populaire en Provence.

Barcelonnette, chef-lieu d'arrondissement, est une jolie ville de 2,250 habitants, qui possède un tribunal de première instance, un collège, une école normale, etc. Elle est située sur la rive droite de l'Ubaye, dans un bassin fertile et délicieux, à une hauteur de 1,163 mètres, sur un terrain plat que dominant de hautes montagnes, à l'une desquelles elle est adossée. C'est la plus jolie ville du département et de toutes les Alpes françaises. Elle se compose principalement de deux rues bordées d'arcades et se coupant à angle droit, auxquelles viennent symétriquement aboutir les autres rues de la ville. On y remarque les ruines de quelques fortifications romaines, les promenades, le palais de justice, la tour de l'Horloge, avec sa flèche élégante. Sur la place principale est une fontaine érigée en l'honneur de Manuel, député de l'opposition sous la Restauration.

Cette ville renferme quelques fabriques de cadis et de petite draperie; elle fait le commerce de blé, bœufs, mulets et moutons; on y trouve environ 200 métiers pour la soie.

La vallée de Barcelonnette était organisée, dans le moyen âge, en communauté libre et gouvernée par des consuls, et elle formait l'une des quatre vigueries du comté de Nice, lorsque les comtes de Savoie l'usurpèrent en 1388. François I^{er} s'en empara, mais Henri II la rendit, par le traité de Cateau-Cambrésis (1559), à Emmanuel-Philibert. Prise plusieurs fois par les Français, elle leur fut enfin cédée sous Louis XIV, au traité d'Utrecht (1713). Cette vallée est défendue à son origine par le fort *Tournoux*, situé sur l'Ubaye, qui protège le col de l'Argentière, et, à son débouché dans la Durance, par le fort *Saint-Vincent*. Elle a une grande importance militaire à cause des passages faciles qu'elle ouvre en Provence.

Sisteron, chef-lieu d'arrondissement, a une population de 4,500 habitants, un tribunal de première instance, un collège, etc. Elle est située à une hauteur de 470 mètres, dans une position remarquable, au confluent du Buech et de la Durance, et elle est défendue par une citadelle élevée sur les rochers escarpés qui dominent les deux rivières. Ses anciennes murailles, flanquées de tours démantelées, lui donnent un aspect très-pittoresque. Elle a un pont sur la Durance à l'entrée duquel se dresse une forte tour érigée par les comtes de Provence.

C'était, sous les Romains, *Secustero*, ville très-forte, qui fut prise et pillée par les Huns, les Vandales, les Sarrasins, et plusieurs fois reconstruite. Au sixième siècle, on y établit un évêché.

Forcalquier est un chef-lieu d'arrondissement de 3,500 habitants, qui possède un tribunal civil. C'est une ville ancienne, jadis fortifiée, et capitale d'un comté très-puissant qui ne fut soumis aux comtes de Provence que dans le treizième siècle. Elle est bâtie en amphithéâtre sur une montagne que dominant les ruines d'un ancien château fort. Elle fait le commerce de vins, eaux-de-vie, chapeaux, laines, poteries, amandes, miel et cire jaune, graines de trèfle et de luzerne. On y trouve plusieurs filatures de soie.

Castellane, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 2,200 habitants, est située sur la rive droite du Verdon, au pied d'une montagne; elle est assez bien bâtie, mais triste et sombre; ses rues sont étroites, généralement mal-propres et tortueuses. Elle a un beau pont de pierre sur le Verdon et de nombreux débris de ses anciennes fortifications. Cette ville était jadis sur la colline dont elle occupe actuellement le pied. Ses barons ont joué un rôle important dans l'histoire de la Provence. Elle a des fabriques de draps communs et fait le commerce des fruits secs et confits, notamment des pruneaux-*Castellane*.

Manosque est une petite ville de 5,000 habitants, avec un tribunal de commerce et un collège, située à 2 kilomètres de la rive droite de la Durance, dans un pays fertile et agréable. C'est une ville ancienne, fondée par les comtes de Forcalquier, qui y avaient une résidence d'hiver. On y fait un commerce assez considérable en huiles fines, olives, amandes, truffes et eaux-de-vie.

Moustiers est une ancienne ville de 1,600 âmes, située au pied d'une montagne d'où s'échappe un torrent dont le ravin partage la ville en deux parties inégales. Sur la hauteur on remarque deux rochers réunis par une chaîne de 300 mètres, à laquelle est suspendue une étoile dorée. On croit que c'est un ex-voto. Sur le flanc de la montagne est la chapelle de Notre-Dame de Beauvezet, fondée, dit-on, par Charlemagne; elle domine la ville, et c'est l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté.

Riez, petite ville de 2,000 habitants, d'origine fort ancienne, est agréablement située sur l'Ouvestre, au pied de hautes montagnes. On y trouve de jolies promenades, une belle fontaine, des inscriptions et des ruines antiques. Elle fait le commerce de vins, d'excellents fruits, et l'on y fabrique des cordes. C'était autrefois un évêché.

Colmars est une petite place défendue par plusieurs forts et située au milieu des montagnes, près de la rive droite du Verdon. Elle défend les passages qui mènent de la vallée de Barcelonnette dans la basse Provence. On voit dans ses environs une fontaine intermittente fort curieuse.

Senez est située près de la rive gauche de l'Asse, affluent de la Durance, au pied de la montagne de la Combe et dans un riant bassin fermé de toutes parts par des hauteurs de 1,000 à 1,500 mètres. Senez, dont Ptolémée parle au deuxième siècle, devint au quatrième siècle le siège d'un évêché qu'elle a conservé jusqu'à la Révolution.

Seyne est une petite ville de 2,686 habitants, située dans les montagnes Blanches, et qui a été fortifiée pour défendre les passages de la vallée de Barcelonnette dans la Provence. Elle est établie sur un coteau, dans un petit bassin qu'enveloppent des montagnes de 2,000 mètres. Elle a joué un rôle assez important dans les guerres religieuses. On y fait commerce de bestiaux.

Entrevaux, dont le nom indique la position, est une petite ville de 1,800 habitants, bâtie sur une colline près de la rive gauche du Var. Elle est défendue par une citadelle et couvre l'un des passages du Piémont en Provence.

CHAPITRE HUITIÈME.

ILE ET DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

§ I^{er}. SITUATION, ASPECT GÉNÉRAL, OROGRAPHIE. — Nous venons de décrire la province par laquelle la puissance de la France s'exerce et s'étend sur la Méditerranée, mais cette puissance n'est efficace que depuis qu'une grande île, italienne de position, de mœurs et de langue, a été rattachée politiquement à la France et complète Marseille et Toulon. Nous allons donc interrompre la description de la France continentale pour donner celle de la *Corse*, qui, suivant les lois de la géographie physique, lui est totalement étrangère et se trouve en dehors du cadre de l'ancienne Gaule, mais qui, dans l'ordre de la géographie maritime et militaire, vient immédiatement après la Provence.

L'île de Corse, qui a été réunie politiquement à la France en 1768 et forme aujourd'hui l'un de ses départements, est située entre les 41° 20' et 43° latitude nord et entre les 6° 12' et 7° 12' longitude est. Elle est baignée par la partie de la Méditerranée qu'on appelle mer Tyrrhénienne, et se trouve séparée de l'île de Sardaigne par le détroit de Bonifacio, large seulement de 15 kilomètres. Son éloignement des côtes de Provence est de 160 kilomètres, et des côtes d'Italie de 90. Elle est à peu près de forme elliptique, son grand axe étant dirigé du nord au sud. Sa plus grande longueur, du cap Corse au détroit de Bonifacio, est de 186 kilomètres, et sa plus grande largeur, de 90. Sa superficie est de 8,747 kilomètres carrés.

L'aspect de la Corse est sévère, agreste, pittoresque : une mer profonde semée d'écueils, souvent battue de tempêtes, une vaste chaîne de sommités couvertes de neige pendant la moitié de l'année, à laquelle s'appuient des montagnes plus basses, aux flancs décharnés ou garnis d'épaisses forêts, des vallées étroites et sombres, de profonds précipices où mugissent des eaux turbulentes, de petites plaines au bas des ruisseaux et près des côtes, où les moissons alternent avec les marécages, un sol mal cultivé et naturellement très-fertile, des richesses minérales non exploitées, des bourgs peu peuplés, des habitations isolées perchées sur le sommet de collines couvertes de vignes et d'oliviers, des routes rares et mauvaises, de bons ports mal fréquentés, un climat salubre, des habitants graves, fiers, énergiques, ardents dans leur haine comme dans leur amour, tel est l'aspect général que présente la Corse.

À l'exception de quelques plaines basses et malsaines situées à l'est, l'île tout entière est couverte par un massif de montagnes dont la hauteur moyenne dépasse 1,200 mètres, et qui se compose principalement d'une haute chaîne allant du nord au sud, du cap Corse au détroit de Bonifacio, et partageant la Corse en deux versants, l'un à l'est, incliné sur la mer Tyrrhénienne, l'autre à l'ouest, jetant ses eaux à la Méditerranée. Cette chaîne, à partir du cap Corse, où elle s'élève brusquement en sortant de la mer à 600 mètres, court au sud, pendant 40 kilomètres, jusqu'à la *Cima di Stella*, où elle atteint 1,200 mètres; de là elle se dirige à l'ouest jusqu'au *monte Grosso* (1,861 m.), et reprend sa direction au sud, pendant 24 kilomètres, sous le nom de montagnes de *Frontogna*; de la source du Golo elle se dirige au sud-est,

atteint au *monte Rotondo* 2,764 m. et au *monte d'Oro* 2,652 m.; puis, à partir de la *focce de Verde*, elle reprend sa direction au sud jusqu'au *monte Rosso*, dont les derniers contre-forts viennent se terminer aux pointes de lo Sprono et di Cala, sur le détroit de Bonifacio. Presque toute cette chaîne est granitique; cependant, du cap Corse jusqu'à 8 kilomètres du monte Grosso, c'est le terrain crétacé qui compose le massif.

Ces montagnes présentent un grand nombre de cols élevés, d'un accès difficile et traversés par un petit nombre de routes construites récemment. Les principales vont : 1° de Bastia à Saint-Florent, par le col Saint-Antoine; 2° de Bastia à Calvi; 3° de Bastia à Ajaccio, par Corte et le col de Vizzavona; c'est la plus importante de toute l'île; 4° d'Ajaccio à Bonifacio. Outre ces routes, on a commencé à construire de grands chemins vicinaux, et l'on trouve une quantité de passages appelés dans le pays *bocca* ou *focce*, qui conduisent d'un versant à l'autre, et permettent d'aller de la côte orientale, mieux cultivée et plus peuplée, aux ports de la côte occidentale. Mais ce ne sont pour la plupart que des chemins de mulets, difficiles en été, souvent impraticables en hiver, et où l'on ne peut faire marcher que des charrettes à bœufs.

Les contre-forts de la chaîne principale sont nombreux, àpres et élevés, et partageant ce pays en une infinité de petites vallées. Ceux de l'orient et ceux de l'occident offrent une disposition absolument différente et que nous allons indiquer en empruntant quelques lignes à un savant qui a étudié en détail ce singulier pays ¹.

« Les caractères du contour de la Corse sont singulièrement différents dans l'est et dans l'ouest; dans l'est, la côte est unie; dans l'ouest, elle est criblée de dentelures. Des différences correspondantes se retrouvent, à l'est et à l'ouest, dans l'intérieur de l'île, qui se partage en deux zones distinctes, suivant un diamètre incliné à peu près dans la direction du nord-nord-ouest. La zone orientale est occupée par des chaînes de montagnes se dirigeant du nord au sud parallèlement à la côte, et composées de terrains stratifiés (crétacés); la zone occidentale, par des chaînes de montagnes beaucoup plus hautes et beaucoup plus nombreuses, se dirigeant transversalement à la côte, de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est, et presque uniquement composées de terrains granitiques. Ce sont ces dernières montagnes qui, par leur rencontre avec la mer, donnent naissance aux golfes de Porto, de Sagone, d'Ajaccio, de Valinco, de Ventilegno, tous à peu près parallèles et ouverts à l'ouest-sud-ouest. Ces montagnes n'atteignent la côte orientale que dans l'extrémité méridionale de l'île, et y forment les deux seuls golfes que l'on y rencontre : les golfes de Porto-Vecchio et de Santa-Manza, mouillages précieux ouverts à l'est-nord-est sur l'Italie. » Les parties les plus élevées de ces montagnes sont seules nues et dépouillées; les flancs sont en général couverts de forêts ou de *maquis*, et les pentes inférieures d'oliviers. Les *maquis*, qui jouent un si grand rôle dans la topographie et dans l'histoire des bandits de la Corse, sont de grands espaces autrefois boisés et aujourd'hui, par suite du déboisement ou de l'incendie, seulement recouverts d'arbustes et de grands végétaux, dont la hauteur varie de 1 à 4 mètres, et qui se composent d'arbousiers, de lauriers, de cistes, de myrtes, de bruyères, de lavandes, etc., le tout mêlé, serré, touffu, feuillu, d'une épaisseur extrême et formant des abris souvent impénétrables. Ces forêts naines ont de la ressemblance avec les *jungles* de l'Inde.

¹ M. J. Reynaud, article *Corse*, de l'*Encyclopédie nouvelle*, tome IV, page 59.

» Les forêts qui recouvrent les montagnes de la Corse sont peut-être les plus belles qu'il y ait au monde, sinon sous le rapport de l'étendue, du moins sous celui de la magnificence. Sans parler de ces majestueuses forêts de châtaigniers qui occupent les pentes peu élevées, et dont la fécondité est si prodigieuse qu'une population considérable n'a pas besoin d'autres champs, les hautes montagnes de la Corse nourrissent des forêts de chênes, de hêtres, de sapins et surtout de pins larix, propres aux constructions les plus magnifiques. Il semblerait que la nature, en donnant à la Corse les havres les plus multipliés et les plus spacieux qu'il y ait sur aucune côte de la Méditerranée, eût voulu lui donner aussi toute la charpente nécessaire pour une marine puissante. Il peut sembler extraordinaire au premier abord que ce petit peuple, ainsi isolé au milieu de la Méditerranée et entouré de tant de circonstances favorables à la navigation, soit demeuré montagnard et ne se soit pas fait navigateur. Mais le développement de la marine demande des conditions particulières de commerce et de puissance que la Corse n'a jamais eues jusqu'à présent, et qui ne s'y manifesteront qu'à mesure que la France s'y constituera plus efficacement et prendra sur la Méditerranée le rang qui lui appartient.»

§ II. HYDROGRAPHIE. — CÔTES. — « La régularité du système hydrographique de la Corse est la suite de la régularité de son système orographique. Sur le versant occidental, les cours d'eau, contenus chacun dans une vallée particulière qui vient aboutir directement à la mer, suivent chacun leur cours en ligne droite et parallèle, et viennent se rendre isolément dans le fond du golfe auquel ils correspondent. Sur le versant oriental, au contraire, les eaux qui découlent des montagnes du système transversal se trouvent gênées dans leur route vers la mer par les montagnes du système longitudinal qui leur barrent le chemin; elles sont donc obligées de longer, à droite et à gauche, le pied de ces montagnes, jusqu'à ce qu'elles rencontrent les coupures dont nous avons déjà parlé, et par lesquelles elles se précipitent vers la mer. Dans cette partie de l'île, les cours d'eau, au lieu de demeurer droits et parallèles comme dans l'autre partie, se réunissent donc successivement en deux lits principaux, l'un au sud et l'autre au nord, et donnent ainsi naissance au Tavignano et au Golo, les deux rivières les plus importantes de l'île.»

Ainsi dans le versant oriental le *Golo*, le *Tavignano*, qui arrose Corte, puis des torrents, tels que l'*Orbo*, le *Travo*, le *Solenzara*, le *Santa-Lucia*, le *Gardienne*, sont les seuls cours d'eau à mentionner. Dans le versant occidental on trouve l'*Ostriconi*, le *Secco* et le *Ficarella*, qui se jettent dans le golfe de Calvi; le *Fango*, qui se jette dans le golfe ou Porto di Galeria; le *Porto*, qui se jette dans le golfe de Porto; le *Liamone*, dans le golfe de Sagone; le *Gravone* et le *Prunelli*, dans le golfe d'Ajaccio; le *Taravo* et le *Valinco*, dans le golfe de Valinco; l'*Ortolo*, dans le golfe de Roccapina. Toutes ces rivières sont torrentielles, roulent des cailloux sur un fond de rochers, sont souvent complètement desséchées en été et ne s'emplissent qu'à l'époque des pluies et de la fonte des neiges. Aucune n'est navigable. Les rivières de l'est ont leurs embouchures obstruées par des atterrissements, et souvent leurs eaux arrêtées par de petits étangs marécageux et malsains qui communiquent avec la mer par des lagunes. On évalue l'étendue de ces eaux stagnantes à 6,787 hectares.

D'après le rapide exposé que nous venons de faire des eaux et des montagnes de la

Corse, on voit que dans ce pays les plaines, si l'on excepte les vallées près de leur embouchure dans la mer, y sont très-rares. Dans la partie occidentale de l'île il n'y en a pas. Dans la partie orientale il y en a une seule, mais qui est très-grande; elle repose sur le pied de la chaîne du cap Corse et s'étend sur une largeur moyenne de deux à trois lieues, depuis Bastia jusqu'à la rencontre des montagnes d'Asinao. Dans le milieu de l'île, sur le cours du Golo, on trouve une dernière plaine, peu étendue, et qui a vraisemblablement formé le fond d'un lac antérieurement alimenté par cette rivière.

Les côtes de la Corse, ainsi qu'on l'a déjà dit, sont très-différentes à l'est et à l'ouest. La côte orientale est droite, basse, sablonneuse, en quelques endroits bordée d'étangs, de marais et de lagunes; les plus considérables de ces flaques d'eau sont : l'étang de *Bigaglia*, au sud de Bastia; l'étang de *Diana*, au nord de l'embouchure du Tavignano, et l'étang de *Santo-Urbino*, au sud de cette embouchure. Sur toute cette côte on ne trouve que le port de Bastia. La partie sud se relève, devient escarpée, découpée, bordée d'îlots et d'écueils; on y remarque le golfe de *Porto-Vecchio*, formant la rade d'un magnifique port, sûr et spacieux, de 3 kilomètres de long sur autant de largeur, avec 24 mètres d'eau; puis le beau golfe de *Santa-Manza*, et entre ces deux golfes les îlots *Cerbicale* et *del Toro*. Au sud est le détroit de Bonifacio, à l'entrée duquel est l'île *del Cavallo*; ce détroit est d'une navigation difficile, à cause des courants et des écueils; le principal de ces écueils, l'îlot rocheux de *Lavazzi*, est devenu en 1855 affreusement célèbre par le naufrage de la frégate française *la Sémillante*, portant neuf cents hommes en Crimée et détruite corps et biens au milieu de ces rochers. Sur le détroit est le petit port de *Bonifacio*, qui est d'un accès difficile. La côte occidentale est rocheuse, élevée, découpée et forme de nombreux golfes qui, du sud au nord, sont ceux de *Ventilegno*, de *Valinco*, d'*Ajaccio*, de *Sagone*, de *Porto*, de *Calvi* et de *Saint-Florent*, avec des rades et des mouillages excellents ouverts sur la route de Provence en Algérie et desquels on n'a pas encore tiré parti; le golfe de Saint-Florent surtout est d'une haute importance : « des flottes entières y trouveraient en toute saison un abri assuré, et il a l'avantage d'être placé à l'extrémité de l'île la plus voisine de la France et de s'ouvrir directement au nord, ce qui est extrêmement avantageux pour les rapports de la Corse avec la France. Ce golfe forme en quelque sorte la correspondance naturelle de notre belle rade de Toulon ¹. » Les meilleurs ports de la côte occidentale sont Ajaccio, Calvi et Saint-Florent.

Les côtes de la Corse sont poissonneuses; on y pêche la sardine, le thon, de beau corail et des coquillages à nacre.

§ III. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, CLIMAT, ETC. — Toute la partie occidentale de la Corse, à l'ouest d'une ligne allant de l'embouchure de l'Ostriconi, par Corte, au port Pinarello, est formée par les diverses roches du terrain primitif, telles que le granite, la pegmatite, la syénite, le gneiss, le micaschiste, et au milieu de ces masses, se trouvent des amas de porphyres, de diorites et d'euphotides. Plusieurs de ces roches primitives sont d'une grande beauté et pourraient donner lieu à d'importantes exploitations; on cite parmi les plus belles : le granite orbiculaire, qui ne se trouve qu'en Corse, au nord-est de Sartène; le porphyre globuleux ou orbiculaire (au sud-ouest de Calvi);

¹ Article *Corse*, de l'*Encyclopédie nouvelle*.

l'euphotide verte d'Arezza (vert de Corse); le granit d'Agajola, dont les blocs forment le soubassement de la colonne de la place Vendôme à Paris. Dans la partie orientale de l'île, la formation dominante est le terrain crétacé; çà et là sont quelques formations plus modernes; ainsi on trouve le terrain tertiaire moyen à Saint-Florent et au sud de l'île, près de Bonifacio; le terrain tertiaire supérieur le long de la côte d'Aleria, et des alluvions toutes modernes sur quelques points, particulièrement à l'embouchure du Golo. Les marbres sont les principales pierres exploitables de cette partie de la Corse. Les richesses métalliques sont très abondantes, mais elles ont été mal reconues et ne sont pas exploitées : on trouve des mines de fer au cap Corse, une mine de plomb argentifère près de Saint-Florent, une mine d'antimoine à Ersa, etc. Les eaux thermales les plus fréquentées sont celles de Guagno.

Le climat de la Corse est tempéré et généralement sain, sauf sur les côtes marécageuses de l'est. Sur le rivage, il est bien rare que le thermomètre descende pendant l'hiver au-dessous de zéro, et même au mois de janvier la température est généralement douce; pendant l'été, la chaleur s'élève de 28° à 30°. La température moyenne de l'année est de + 15° à 16°. Dans la partie australe et montagneuse de l'île, le climat est différent : l'hiver est rigoureux, la neige abondante, et pendant l'été, la chaleur est beaucoup moindre que sur le rivage.

§ IV. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, ETC. — Dans les temps anciens, la Corse fut successivement au pouvoir des Phéniciens, des Phocéens, des Carthaginois et des Romains. C'est pendant la domination romaine qu'elle paraît avoir eu son époque florissante. Toutes les plaines orientales étaient alors très-peuplées, riches, cultivées et saines. On comptait dans l'île trente-trois villes, dont les deux plus importantes étaient Mariana et Aleria; toutes aujourd'hui sont en ruines, à l'exception de Bastia (*Alista*), de Porto-Vecchio (*Mantinum*) et de Corte (*Genestum*). Après la chute de l'empire romain, la Corse fut ravagée par les Vandales, les Goths, les Lombards, puis fut annexée à l'empire grec, auquel Charlemagne l'enleva. Ravagée par les Sarrasins pendant plus d'un siècle, déchirée par les guerres civiles, partagée entre des seigneurs constamment ennemis et armés, elle se donna, dans le onzième siècle, au pape Grégoire VII, et celui-ci en conféra l'investiture aux archevêques de Pise, qui en devinrent tout à fait les maîtres en 1091. Gênes, irritée que la république de Pise, sa rivale, augmentât ainsi sa puissance, chercha à obtenir une partie de la Corse, et après de longues négociations, elle obtint du saint-siège que les évêchés de Mariana, de Nebbio et d'Acci relèveraient de l'archevêché de Gênes, et que les seuls évêchés d'Aleria, d'Ajaccio et de Sagone continueraient à relever de l'archevêché de Pise. La république de Gênes ne se contenta pas de ce premier succès; peu à peu elle s'empara de diverses positions maritimes, et après une longue lutte avec Pise, elle établit sa domination dans l'île (quatorzième siècle), mais principalement sur les côtes, car la population farouche et valeureuse des montagnes resta indépendante. Depuis cette époque, l'histoire de la Corse ne présente qu'une suite continuelle de révoltes occasionnées par la tyrannie et la cupidité des gouverneurs génois. En 1553, Henri II résolut d'enlever l'île aux Génois alliés de l'Espagne, et le maréchal de Thermes en fit la conquête à la grande joie des habitants, délivrés du joug odieux de Gênes; mais le traité de Cateau-Cambrésis (1559) rendit la Corse à ses anciens possesseurs.

La lutte recommença, lutte perpétuelle et obscure, où Gênes, pendant deux siècles, usa inutilement ses forces. La France y intervint plusieurs fois, principalement en 1737, où ses troupes occupèrent l'île pendant quatre ans. Le cardinal de Fleury l'ayant rendue aux Génois, la rébellion se ranima au départ des Français. Les Corses s'organisèrent librement sous un homme énergique, Pascal Paoli, et ambitionnèrent de former un État indépendant. Gênes, dégénérée et devenue trop faible pour soumettre ses belliqueux vassaux, implora encore le secours de la France, qui s'offrit comme médiatrice et fit occuper par ses troupes les places maritimes (1763). Les montagnards refusèrent de se soumettre et sollicitèrent l'aide de l'Angleterre. Que celle-ci vînt à s'emparer d'une île située à quelques heures de Toulon, et elle avait aux portes de la France une citadelle, comme elle en avait déjà une aux portes de l'Espagne : avec la Corse, Minorque et Gibraltar, elle chassait les Français et les Espagnols d'une mer qui est leur domaine naturel. Il fallait à tout prix empêcher un tel événement. Le duc de Choiseul résolut de prendre la Corse pour la France, d'en faire non pas seulement une colonie précieuse par son voisinage, ses ports, ses forêts, mais encore et malgré sa position, sa langue, ses mœurs, une partie intégrante du territoire français. Un traité fut conclu, par lequel Gênes céda la Corse à Louis XV, qui en prit le titre de roi et décréta la réunion de celle-ci au royaume de France (1768, 15 août). Les Corses, indignés de cet étrange marché, firent une vive résistance; mais Choiseul ayant envoyé contre eux cinquante bataillons, ils se soumirent. Deux mois après la fin des hostilités et un an après l'édit de réunion, naquit à Ajaccio Napoléon Bonaparte.

A cette époque la Corse se divisait en quatre parties : au nord, *l'en deçà des monts* (*al di quà de' monti*), dont les villes étaient Bastia, Saint-Florent et Mariana; à l'est, *la côte du dedans* (*banda di dentro*), dont la ville était Aleria; au sud, *l'au delà des monts* (*al di là de' monti*), dont les villes étaient Bonifacio, Sartène, et à l'ouest, la côte du dehors (*banda di fuori*), dont les villes étaient Ajaccio, Calvi, etc. On la divisait encore en 11 provinces, qui se subdivisaient en 61 *pièves*, ou cantons. Il y avait 5 évêchés.

La révolution de 1789 démontra que la Corse était mal soumise, car elle s'insurgea pour reprendre son indépendance, se donna aux Anglais et ne rentra sous la domination française que par la force des armes. En 1814, elle fut encore occupée, mais momentanément, par les Anglais. Enfin, près d'un siècle s'est écoulé depuis que ses destinées sont mêlées à celles de la France, et elle n'a que médiocrement changé : malgré les maîtres qu'elle a donnés à sa patrie adoptive, malgré les lois qu'elle a reçues d'elle, malgré le grand nombre de généraux, d'administrateurs, d'agents de tout genre qu'elle lui a fournis, elle est encore aujourd'hui étrangère à la France par son ciel, son sol, sa langue, surtout ses mœurs, ses instincts, ses sentiments. C'est toujours l'Italie, non l'Italie de Rome et de Florence, des arts et des poètes, mais l'Italie de la Sardaigne et de la Sicile, rude, sévère, pauvre, sauvage, où le bandit est encore populaire, où l'on trouverait encore des sbires et des *condottieri*. Ajoutons que tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis la conquête de l'île, même celui du grand homme dont elle se glorifie, n'ont presque rien fait pour polir, civiliser, franciser la Corse, pour féconder son admirable sol, tirer parti de ses richesses naturelles, mettre en œuvre ses magnifiques ports et faire de ce pays, demi-distant de Toulon et d'Alger, la plus puissante des colonies, un contre-poids à

Malte et à Gibraltar. La Corse n'a, pour ainsi dire, connu de la civilisation française que le gendarme et le percepteur; on ne lui a demandé que des soldats.

Rien ne démontre mieux que ce pays n'est pas encore la France que l'aspect de sa population. Cette population est un mélange d'Ibères, de Grecs, de Carthaginois, de Romains, de Sarrasins, d'Italiens modernes : on n'y trouve presque aucun des éléments qui ont formé la population française. Le Corse est de taille moyenne, bien fait, alerte, vigoureux; sa figure est grave, expressive, réservée, un peu altière et même farouche. Il est brave, intelligent, énergique, plein de ténacité, d'ardeur, de pénétration, plein de confiance en lui-même. Il est par-dessus tout fier et fait peu de cas de la richesse, mais il est avide d'honneur. Toutes ces qualités feraient de la race corse une des plus complètes qui soient au monde, si elles n'étaient accompagnées d'une ambition sans scrupule, d'un égoïsme intraitable, d'une dissimulation qui va jusqu'à la perfidie, d'une insensibilité qui va jusqu'à la cruauté; enfin de la passion effrénée de la vengeance. Un Corse qui a une injure à venger est en *vendetta*, c'est-à-dire que dès ce moment il cherchera par tous les moyens, ouverts ou cachés, à tuer son ennemi, et quels que soient le temps et les obstacles, il le tuera ou sera tué par lui. La *vendetta* est héréditaire et se perpétue à travers les générations, de sorte que des familles ont pu être anéanties par cet atroce usage. La langue de la Corse est un dialecte italien mêlé de mots arabes, et qui varie dans toutes les parties de l'île.

§ V. DÉPARTEMENT DE LA CORSE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de la Corse est formé uniquement de l'île et a comme elle une superficie de 874,741 hectares¹. Sa population était, en 1801, de 163,897 habitants; en 1834, de 197,967 hab.; elle est aujourd'hui de 236,251 habitants.

Il a pour chef-lieu Ajaccio et se divise en cinq arrondissements :

Arrondissement d' Ajaccio	12 cantons,	72 communes,	55,008 habitants.
— de Bastia	20 —	93 —	70,288 —
— de Calvi	6 —	34 —	24,390 —
— de Corte	15 —	112 —	56,830 —
— de Sartène	8 —	43 —	29,735 —
5 arrondissements	61 cantons,	354 communes,	236,251 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché d' Ajaccio, renferme 8 tribunaux de 1^{re} instance ressortissant à la cour d'appel de Bastia, 3 collèges (Ajaccio, Bastia, Calvi), 4 écoles supérieures et 330 écoles élémentaires. Il forme la 17^e division militaire, dont le quartier général est à Bastia.

Le sol de l'île est généralement pierreux, mais dans le fond des vallées la terre est admirablement fertile et donne toute espèce de produits; néanmoins tout est à créer, dans ce pays, en agriculture. On y compte 260,000 hectares cultivés, 240,000 hectares incultes, mais cultivables, et 369,000 hectares non susceptibles de culture. Les céréales, le riz, les légumes, la garance, les mûriers, les oliviers, les orangers, forment les richesses agricoles de la Corse; mais c'est à peine si on leur accorde quelques soins. La vigne surtout pourrait donner les plus précieux produits, car toute l'île est propre à cette culture, et les vins faits avec soin sont de première qualité et rivalisent avec les meilleurs du midi de la France. On a même tenté la culture de quelques plantes

¹ De 1793 à 1811 l'île fut partagée en deux départements : celui de *Golo* et celui de *Liamone*.

équinoxiales, telles que l'indigo, le café, la canne à sucre, et ces essais plus curieux qu'utiles ont réussi. Nous avons déjà dit quels étaient les produits forestiers de l'île. La race des chevaux est petite, mais vigoureuse et d'un pied sûr; les mulets sont excellents et pourraient devenir l'objet d'une production et d'un commerce considérables; la race bovine est petite et mauvaise; les vaches, sauf dans quelques pâturages du centre de l'île, ne donnent pas de lait, et le bœuf ne produit qu'une viande dure et peu abondante; le porc y est presque à l'état sauvage; le mouton cornu donne une chair excellente, mais une mauvaise laine; les chèvres sont nombreuses et belles, et le mouflon, qui paraît être le type original de nos moutons domestiques, est spécial à la Corse. Le gibier abonde, ainsi que les abeilles, qui sont mal élevées; elles seraient pourtant une source de richesse, comme au temps des Romains, qui prélevaient ordinairement en cire leurs tributs.

L'industrie est encore moins avancée que l'agriculture; elle ne se manifeste que par quelques forges à la catalane, des tanneries, des moulins à huile, des briqueteries, etc. Quant au commerce, il est borné presque entièrement à l'intérieur et consiste en vins, huiles, châtaignes, oranges, etc. Les bois, les pierres, les marbres, dont nous avons vu les magnificences, ne sont l'objet que d'une très-mince exportation.

§ VI. DESCRIPTION DES VILLES. — *Ajaccio*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, est située sur une langue de terre, au fond d'un golfe qui offre d'excellents mouillages. Elle est bien posée, d'un charmant aspect, avec des rues droites et de belles maisons. Son port, défendu par une citadelle, n'est pas fermé. On remarque dans cette ville la cathédrale, qui est un beau monument du seizième siècle; la maison où naquit Napoléon; la chapelle des Grecs, située sur une éminence d'où l'on jouit sur la ville, la mer, les montagnes, de la plus belle vue.

Cette ville possède encore des tribunaux civils et de commerce, une bibliothèque, une école de navigation, etc. Elle fait commerce de vins, d'huiles et de fruits. Sa distance de Toulon est de 260 kilomètres, et de Paris de 1,080 kilomètres. Elle renferme environ 11,000 habitants. Du temps des Romains, elle s'appelait *Urcinium*.

Bastia, chef-lieu d'arrondissement, est le quartier général de la 17^e division militaire et le siège d'une cour d'appel; elle possède en outre un lycée, des tribunaux civil et de commerce, une bibliothèque, etc. Sa population est de 16,000 habitants. C'est la ville la plus importante de l'île. Elle est située sur la côte orientale, dans un territoire fertile en oliviers et en orangers, et présente le plus bel aspect. On la divise en deux parties: la vieille ville ou Terra-Vecchia, avec des rues sinueuses et étroites; la ville neuve ou Terra-Nova, qui renferme la citadelle, bâtie sur un roc et dominée par des collines escarpées sur lesquelles sont construits plusieurs forts. Le port est d'un difficile accès. Bastia n'a d'autres monuments que ses belles églises. On y trouve de nombreuses tanneries, et l'on y fait un commerce important en produits de l'île.

Cette ville, fondée au seizième siècle sous le nom de Porto-Corvo, dut son agrandissement à la destruction des villes d'Aleria et de Mariana. C'était, sous la domination génoise, la capitale de la Corse. Elle a subi plusieurs sièges; le principal est celui qu'y soutinrent les Français contre les Anglais en 1794.

Calvi, chef-lieu d'arrondissement (1,900 hab.), est située au fond d'un golfe, sur un rocher péninsulaire, et se divise en ville haute ou *citadelle*, et *marine* ou ville basse. Elle

est très-forte, et son port pourrait abriter une flotte nombreuse. Mais son commerce, qui était autrefois important, a passé à l'île-Rousse, qui est mieux située. Ce changement est principalement dû au siège subi par cette ville en 1794, contre les Anglais, et à la suite duquel elle fut entièrement ruinée et la population forcée de se réfugier à Toulon.

Corte, chef-lieu d'arrondissement (4,719 hab.), est située au centre de l'île, près du Tavignano, et elle est bâtie sur la pente escarpée d'une montagne qui domine une vallée très-fertile. C'est une ville bien fortifiée, et qui, avec les forts de *Vizzavona* et de *Vivario*, commande la route d'Ajaccio à Bastia.

Sartène, chef-lieu d'arrondissement (3,949 hab.), est une petite ville qui n'offre rien de remarquable, mais dont le territoire est fertile et bien cultivé.

Saint-Florent est un petit bourg de 500 habitants placé dans une magnifique situation, au fond d'un grand golfe qui pourrait abriter des flottes entières; mais on n'a rien fait pour son port, qui ne peut recevoir que des barques de pêcheurs. Ce bourg est défendu par un fort.

L'*île-Rousse* est une petite ville maritime de 1,500 habitants qui doit son nom à deux îlots voisins. Elle ne date que de la fin du siècle dernier. Son port, assez actif, est défendu par un fort.

Girolata est un petit port défendu par une tour et qui peut servir de refuge aux bâtimens de commerce. En 1524 Jean Doria y battit le corsaire Dragut.

Bonifacio, petite ville forte et maritime, de 3,383 habitants, est une des plus anciennes et la plus curieuse de la Corse. Elle est située sur un rocher calcaire élevé de 60 mètres au-dessus de la mer et dont les flancs sont verticaux. Elle est bien bâtie, bien fortifiée, et a un bon port creusé par la nature dans un banc de rocher et auquel la presque-île occupée par la ville sert de môle. Ses églises sont riches et bien ornées. On remarque dans ses environs des grottes marines très-pittoresques. C'est la première ville que les Génois aient occupée dans la Corse.

Porto-Vecchio est une petite ville de 2,000 habitants située au fond d'une baie vaste et profonde qui forme un excellent port, complètement négligé : c'est pourtant le meilleur de l'île et l'un des plus sûrs de l'Europe. La ville est médiocrement fortifiée, et la contrée où elle est bâtie est marécageuse et malsaine.

Aleria, village ruiné, près de l'embouchure du Tavignano, était autrefois la ville la plus importante de la Corse, du temps des Romains. On y voit encore les ruines d'un cirque, des débris de murailles, une maison prétoriale, etc. Le territoire d'Aleria est d'une fertilité prodigieuse : le blé y rapporte cinquante pour un de semence.

CHAPITRE NEUVIÈME.

COMTÉ D'AVIGNON, COMTAT VENAISSIN ET PRINCIPAUTÉ D'ORANGE.

— DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

§ 1^{er}. LIMITES, SUBDIVISIONS, DESCRIPTION PHYSIQUE. — Le *comtat Venaissin*, le *comté d'Avignon* et la *principauté d'Orange* formaient autrefois trois États distincts; le plus considérable était le comtat Venaissin, qui enveloppait les deux autres et confinait : 1^o au Languedoc, par le Rhône, depuis le confluent de la Durance jusqu'à la Palud;

2° au Dauphiné, par une ligne de convention qui coupait l'Aigues près de Nyons, l'Ouvèze près de Vaison, et qui venait, au nord de Sault, rejoindre la limite de la Provence et du Dauphiné; 3° à la Provence, par une autre ligne de convention qui descendait jusqu'à la Durance, laissait en dehors le comté de Sault, avec les territoires de Gordes, d'Apt et de Bonnieux, aujourd'hui compris dans le département de Vaucluse, enfin suivait la Durance. Le comtat Venaissin, auquel *Venasque* a donné son nom, avait pour capitale Carpentras. La ville et le comté d'Avignon occupaient l'angle sud-ouest du territoire dont nous venons d'indiquer les bornes. Quant à la principauté d'Orange, elle s'étendait autour de la ville du même nom, à l'ouest de Carpentras, touchait au Rhône à l'ouest, et se trouvait d'ailleurs entièrement entourée par le comtat Venaissin. La superficie de ces trois pays n'était que de 196,818 hectares. On leur a ajouté une petite partie de la Provence pour former le département de Vaucluse.

La principauté d'Orange n'a été réunie à la France qu'en 1713, le comtat Venaissin et le comté d'Avignon qu'en 1791.

Nous avons vu dans la description de la Provence que le vaste contre-fort des Alpes du Dauphiné, dans sa dernière partie, formait les montagnes de *Lure*, entre la Durance d'une part, d'autre part, entre l'Ouvèze, la Nesque, etc. De ces montagnes partent plusieurs contre-forts qui composent la charpente orographique du département de Vaucluse. Les trois plus importants sont : 1° celui qui court entre l'Ouvèze et la Nesque et qui a pour sommité principale le mont *Ventoux*. Cette belle montagne, remarquable par la largeur de sa base et de son faite, domine de sa masse épaisse toute la contrée : elle s'élève à 2,021 mètres, a ses pieds couverts de villages et de cultures, ses flancs garnis de pâturages ou de forêts et son sommet entièrement dépouillé; on y jouit d'un magnifique panorama, la vue pouvant s'étendre jusqu'à la mer. — 2° Le contre-fort entre Nesque et Calavon, où l'on distingue la montagne de *Saint-Saturnin*, qui s'élève à 1,387 mètres, et celle de *Vaucluse*, haute de 654 mètres, où sont les sources de la fameuse fontaine du même nom. — 3° Le contre-fort entre la Durance et le Calavon, qu'on appelle monts *Léberon*, et qui atteint une hauteur de 1,180 mètres au nord de Cucuron, et de 1,760 mètres au sud d'Oppède.

Presque toutes ces montagnes sont formées de terrains crétacés inférieurs; elles sont d'ailleurs peu intéressantes : leurs sommets, généralement nus et arides, sont du plus triste aspect; et leur déboisement n'a pas peu contribué, depuis un demi-siècle, à rendre le pays infertile, à abaisser d'une manière sensible la température. Les cours d'eau qui y prennent naissance sont généralement peu considérables. Aussi, si l'on excepte la vallée de Sault, arrosée par la Nesque, et qui s'étend du nord au sud sur une largeur de 2 à 3 kilomètres et une longueur de 10 kilomètres, on peut dire que ces montagnes ne renferment pas de vallées proprement dites, mais qu'elles comprennent seulement de petits vallons courts et étroits, ou, mieux encore, des ravins sillonnés par des torrents dont la rapidité s'explique aisément par la brièveté de leur cours et l'élévation considérable des montagnes d'où ils se précipitent.

Le département de Vaucluse est compris entièrement dans le bassin du Rhône et dans celui de la Durance, qui est, dans ce département, son principal affluent.

Le Rhône ne lui appartient que pendant 54 kilomètres et seulement par sa rive

gauche, sur laquelle on trouve Caderousse et Avignon. Dans cette partie de son cours la navigation est gênée par le grand nombre d'îles qui embarrassent son lit. Sa vallée est presque entièrement formée, sur cette rive, par des terrains d'alluvion modernes, lesquels constituent une grande partie des plaines du département. Ce fleuve reçoit :

1° Le *Lauzon*, ruisseau dont une des sources passe à Saint-Paul-Trois-Châteaux, et qui se grossit d'un affluent, le *Réalet*, passant à la Palud.

2° Le *Lez*, né dans les montagnes de la Drôme, qui coule du nord-est au sud-ouest, et finit au-dessous de Mornas. Il se grossit du *Coronne*, passant à Valréas.

3° L'*Aigues* naît dans les Alpes du Dauphiné, forme en partie la limite septentrionale du département de Vaucluse, laisse Orange un peu au sud et finit dans le Rhône, à 6 kilomètres de cette ville.

4° La *Sorgue*, qui sort de la fontaine de Vaucluse, est navigable dès sa source; elle arrose Vaucluse et l'Isle, où elle se divise en deux bras. Le bras septentrional passe à Bédarrides et à Sorgues. Le bras méridional arrose Védène, d'où se détache une branche qui se dirige au sud-ouest jusqu'à Avignon.

La Sorgue se grossit à droite de la *Nesque*, de l'*Auzon*, du *Brégoux* et de l'*Ouvèze*, qui réunissent leurs eaux presque au même point, un peu en amont de Bédarrides. La *Nesque* a sa source à l'est du mont Ventoux, et arrose Sault, Vénasque et Pernes. L'*Auzon* et le *Brégoux* descendent tous deux du mont Ventoux, et arrosent, le premier Carpentras, et le deuxième Sarrians. L'*Ouvèze* descend des Alpes du Dauphiné, entre dans le département de Vaucluse un peu au nord-ouest du mont Ventoux, arrose Vaison, et se divise, au-dessous de cette ville, en deux bras qui finissent dans la Sorgue en amont et en aval de Bédarrides.

5° La *Durance*, dont nous avons donné le cours dans la Provence, n'appartient au département de Vaucluse que par sa rive droite, depuis Caderache jusqu'à son confluent; elle passe près de Perthuis, arrose Cavaillon, et finit un peu en aval d'Avignon. Elle se grossit à droite d'une foule de ruisseaux qui descendent des monts Leberon; mais son seul affluent remarquable est le *Calavon*, torrent qui naît dans les Alpes du Dauphiné, passe à Apt, traverse une fertile vallée, et finit, après 50 kilomètres de cours, en amont de Cavaillon.

Le département de Vaucluse renferme de nombreux canaux d'irrigation dérivés du Lez, de l'Aigues, de l'Ouvèze, de la Nesque, de la Sorgue, etc., qui servent soit à fertiliser les terres, soit à alimenter quelques usines. Les plus célèbres sont : celui de *Mérindol à la Durance*, qui date de plus de six siècles, et traverse le territoire de Cavaillon; ceux de *Crillon* et de la *Durançole*, qui tous deux partent de la Durance vers Bon-Pas : le premier se dirige au nord-ouest vers le confluent de la Sorgue, l'autre court à l'ouest, contourne Avignon, y pénètre, et s'y perd dans le Rhône.

§ II. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS. — Trois sortes de terrains constituent le sol du département de Vaucluse : les crétacés inférieurs, les tertiaires moyens et les terrains d'alluvions modernes.

Ces derniers s'étendent dans toute la longueur du département le long de la rive gauche du Rhône et de la rive droite de la Durance jusqu'en amont de Cavaillon. De là ils se prolongent vers l'est, et sauf quelques parcelles de terrains tertiaires moyens qui s'y trouvent enclavés, ils forment tout le pays compris depuis le Rhône jusqu'au delà

d'Orange au nord-est, et jusqu'aux villes de Sarrians, de Carpentras et de Cavailion à l'est et au sud-est; c'est-à-dire d'une manière générale le bassin inférieur de l'Aigues et celui de la Sorgue avec tous ses bas affluents. Les terrains crétacés inférieurs constituent surtout la masse nord-est du département. Ils forment toute la chaîne des monts Ventoux et des montagnes de Lure, et en constituent toutes les pentes méridionales, s'avancant ainsi jusqu'à Malaucène, Vénasque et Vaucluse à l'ouest, Gordes et Saint-Saturnin au sud. Les mêmes terrains forment encore la chaîne du Leberon, entre le Calavon et la Durance; on en retrouve aussi à l'est de Montdragon et de Bollemerne, une petite bande qui se prolonge hors du département vers Saint-Paul-Trois-Châteaux, et un autre petit massif au sud de Vaison. Quant aux terrains tertiaires moyens, ils forment tout le reste du département.

Tout ce pays a une pente générale du nord-est et de l'est vers le Rhône et la Durance; on peut dire qu'il est généralement montagneux, car les plaines ne s'y rencontrent guère que sur la rive gauche du Rhône et vers l'angle formé par le confluent de la Durance. Ces plaines forment d'ailleurs trois bassins naturels parfaitement distincts: le bassin d'Orange au nord, le bassin du centre, qui s'étend d'Avignon à Carpentras du sud-ouest au nord-est, et qui comprend les vallées de la Sorgue inférieure, de l'Ouvèze et de la Nesque; enfin le bassin du sud ou de Cavailion, qui embrasse sur la rive droite de la Durance la vallée inférieure du Calavon. En dehors de ces trois bassins, tout le reste du pays doit être qualifié de montagneux, car, ainsi que nous l'avons dit, on n'y trouve pas de vallées, mais seulement des vallons ravineux.

Sur un terrain ainsi distribué, ainsi entrecoupé de petites plaines, de collines et de montagnes, sur un sol d'une constitution aussi ingrate, on comprend que l'agriculture ne peut pas être florissante. Il était jadis occupé par de vastes forêts, qui le couvraient presque entièrement, et les eaux mêmes du Rhône et de la Durance en ont recouvert certaines parties, comme l'atteste dans un grand nombre de localités l'immense quantité de gravier ou de cailloux roulés qu'on y rencontre. Les anciennes forêts du Comtat ont aujourd'hui disparu en grande partie par les défrichements; cependant un sixième environ du département est encore couvert de bois, dont les essences principales sont: le chêne ordinaire, l'yeuse ou chêne vert, le hêtre, le pin et quelques sapins; la principale de ces forêts est celle de Beaumont, qui occupe le revers septentrional du mont Ventoux. Par suite de ces déboisements, la faible quantité de terre végétale qui recouvrait le sol s'est trouvée entraînée par les eaux, et la plus grande partie des terrains est entièrement dépouillée d'humus. Les plaines elles-mêmes sont loin d'être partout fertiles, et cela s'explique aisément, puisque la plupart ne sont que l'épanouissement du lit du Rhône, et que le fleuve, en y séjournant jadis, y a déposé plus de sables ou de cailloux que de terres alluvionnelles. C'est ainsi que le canton d'Orange offre l'aspect le plus désolé, surtout dans sa partie méridionale, qui est entièrement dépourvue de terre végétale. Le pays d'Orange à Carpentras, sans être aussi aride, a un aspect presque aussi triste, et n'est fertile que dans certaines localités. Le canton de Cavailion seul se fait remarquer entre toutes les terres du département; sa fertilité est proverbiale, et l'a fait surnommer le jardin du Comtat.

Les habitants du pays ont cherché à corriger l'aridité de leurs terres par des irrigations; et il est peu de contrées en France qui renferment plus de canaux et de rigoles destinées à l'arrosement; il en est peu même où l'art des irrigations soit mieux entendu; mais leurs efforts échouent souvent contre l'ingratitude naturelle et la pauvreté du sol.

Le climat est sain et généralement tempéré; mais les changements de température y sont trop brusques; on n'y connaît guère que l'été et l'hiver, les autres saisons sont à peine indiquées. Les vents dominants sont : ceux du sud, chauds et humides; celui du nord, qui est sec, et celui du nord-ouest, précurseur des orages. Tous sont généralement très-violents.

D'après la nature du sol et du climat, les cultures sont, dans ce pays, classées par divisions presque aussi régulières que les bandes d'un jardin. L'agriculture y a fait de grands progrès, mais les engrais font défaut. On y récolte du blé de bonne qualité, mais en quantité insuffisante pour la consommation du département; on y récolte aussi du seigle, du méteil et de l'orge, ainsi que du maïs, du sarrasin et du millet. La vigne est cultivée avec plus de succès; elle couvre un septième de la superficie totale du département, et vient sur les flancs rocheux de tous les vallons et dans tous les terrains caillouteux; on cultive de même la garance, qui forme l'industrie spéciale du département et dont nous parlerons plus loin; l'olivier, qui donne de médiocres produits; le mûrier blanc, qui est très-répandu, permet d'élever un grand nombre de vers à soie, dont les produits ne sont d'ailleurs que d'une qualité secondaire. A ces diverses cultures, il convient d'ajouter celle des arbres fruitiers, qui a pris beaucoup d'extension. Quant aux légumes, sauf dans quelques cantons, ils sont peu cultivés. A cause de la rareté des pâturages et des prairies naturelles, l'élevé des bestiaux est peu considérable, bien que le nombre des moutons soit assez grand; ces animaux sont de petite race. Les abeilles, qui sont en grande quantité, fournissent annuellement pour plus de 60,000 kilogrammes de cire. Quant aux animaux non domestiques, ils sont peu nombreux; par suite du déboisement du pays le gibier est devenu très-rare; en revanche presque toutes les rivières sont poissonneuses.

§ III. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, ETC. — Les pays qui forment aujourd'hui le département de Vaucluse étaient jadis occupés par les *Cavares* au sud (Orange, Cavaillon et Avignon), les *Voconces* au centre (Vaison), et les *Méminiens* au nord, sur les pentes méridionales du mont Ventoux. Ces peuples furent d'abord alliés de Rome, et combattirent pour sa cause contre Annibal au passage du Rhône; plus tard ils furent subjugués par Domitius Œnobarbus et Q. Fabius Maximus, déjà vainqueur des Allobroges; des villes furent alors bâties, des routes ouvertes; et le pays devint, comme la Provence, romain de mœurs, de langue et de civilisation. Après avoir été ravagé par les barbares, il fut incorporé par les Bourguignons dans leur royaume; puis les Francs y pénétrèrent, et eurent pour successeurs les Lombards, qui furent chassés par le patrice Mummol, et ensuite les Sarrasins, que refoula Charles Martel (757). A l'époque du démembrement de l'empire de Charlemagne, Boson incorpora ces contrées dans son royaume d'Arles, qui bientôt se démembra lui-même; alors le Venaissin et l'Avignonnais échurent aux comtes de Provence, et passèrent par mariage, au com-

mencement du douzième siècle, aux comtes de Toulouse, qui en prirent le titre de marquis de Provence. Ceux-ci les conservèrent pendant deux siècles; mais à l'issue de la guerre des Albigeois, ils furent contraints de céder aux papes le comtat Venaissin (1229). Quant au comté d'Avignon, dont nous ferons l'histoire en décrivant la ville, il fut acquis aussi par les papes, 120 ans après, et alors les deux comtés eurent les mêmes destinées. Ils furent gouvernés par des légats, au nom des papes, et jouirent d'une grande paix, qui ne fut troublée que par les guerres religieuses, mais non d'une grande prospérité. Le pays, négligé par un souverain éloigné, administré par des prêtres, rempli à profusion de clergé et de couvents, habité par une population indolente, n'ayant enfin, quoique enclavé dans la France, que de médiocres rapports de commerce avec les provinces voisines, était généralement pauvre, triste, misérable; aussi sa réunion à la France était-elle désirée par la partie la plus éclairée de la population. Louis XIV et Louis XV, dans leurs querelles avec la cour de Rome, s'emparèrent plusieurs fois d'Avignon et du Comtat; mais ils les restituèrent dès que ces querelles furent terminées, et le pays vivait en réalité sous le protectorat des fils aînés de l'Église.

Le contre-coup de la révolution de 1789 y amena des troubles sanglants, et la plus grande partie de la population demanda qu'on mit fin à l'existence anormale d'un pays géographiquement français, enclavé dans la France et obéissant à un maître étranger. La réunion fut décrétée par l'Assemblée constituante, le 14 septembre 1791; mais elle ne s'opéra pas sans trouble et sans résistance. La longue domination des papes, le long séjour d'une cour italienne, avaient exercé sur les mœurs de la population une influence dont les traces ne sont pas encore effacées; aussi la plupart des villes, principalement Avignon, témoignèrent une grande opposition à la république et à l'empire, et le retour des Bourbons fut salué par de sanglants excès: on sait qu'en 1815 le maréchal Brune fut assassiné à Avignon.

Les progrès de l'industrie et les bienfaits de la civilisation ont ôté au comtat Venaissin et au pays d'Avignon tout aspect clérical et étranger; mais il reste encore dans les habitudes et les sentiments de la population des marques de son existence ancienne, et, encore bien qu'elle ait de grandes analogies avec les populations voisines, des nuances qui l'en distinguent. On dit vulgairement que le Comtadois est moins grossier que le Provençal, moins présomptueux que le Languedocien, moins fin que le Dauphinois; mais on le dit aussi moins franc, moins gai, moins poli que chacun de ces voisins. Il est d'ailleurs emporté, violent, aimant passionnément les plaisirs; il montre de l'aptitude pour toutes les carrières, et ne manque ni d'esprit d'invention ni de persévérance. Sa langue est un dialecte du provençal, qui a de la vivacité et de l'énergie.

§ IV. DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé en 1791 du comtat Venaissin (180,877 hect.), de la principauté d'Orange (15,941 hect.), et d'une partie de la Provence (134,166 hect.). Sa superficie totale est de 330,984 hectares. Sa population était, en 1801, de 191,421 habitants; en 1821, de 224,431 hab.; en 1841, de 251,080 hab.; elle est aujourd'hui de 264,618 habitants.

Il a pour chef-lieu Avignon, et se divise en quatre arrondissements.

Arrondissement d'Avignon.	5 cantons,	20 communes,	78,382 habitants.
— d'Apt.	5 —	50 —	55,916 —
— de Carpentras	5 —	31 —	57,034 —
— d'Orange.	7 —	48 —	73,286 —
<hr/>			
4 arrondissements.	22 cantons,	149 communes,	264,618 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'archevêché d'Avignon, et renferme pour le culte calviniste une église consistoriale à Lourmarin. Il possède 4 tribunaux de première instance ressortissant à la cour impériale de Nîmes (le siège de la cour d'assises est à Carpentras); 2 tribunaux de commerce, à Avignon et à Pertuis; un lycée, à Avignon; 4 collèges, à Apt, Orange, Carpentras et Pertuis; une école normale primaire, à Avignon, et 278 écoles élémentaires, dont 175 communales. Il forme une subdivision de la 9^e division militaire (Marseille).

Nous avons déjà vu que ce pays est montagneux et peu fertile : on estime qu'il contient 127,000 hectares de terres labourables, 5,000 de prés, 46,000 de vignes, 51,000 de bois, et 52,000 de landes, pâtis et bruyères. Nous avons indiqué ses principales richesses agricoles, et nous avons dit que les vers à soie et les abeilles donnaient de bons produits. Il faut ajouter qu'il y a dans le département environ 1,500 têtes de gros bétail, 240,000 moutons, 43,000 porcs, 6,000 chèvres, 7,000 chevaux, 20,000 mulets et 7,000 ânes.

Les productions minérales sont abondantes, sans qu'il y ait de grandes richesses métalliques; on n'exploite guère que le fer, la houille et surtout le lignite, quelques carrières de grès, de pierre de taille et de plâtre; on trouve aussi du jaspe, de la terre à creusets et à poterie, et quelques sources d'eaux minérales, dont les plus célèbres sont les eaux sulfureuses de Vacqueiras, d'Aurel et de Gigondas, les eaux séléniteuses de Velléron, etc.

Le département est principalement agricole, mais l'industrie manufacturière y est assez développée. Nous citerons en première ligne une fabrication qui distingue le département de Vaucluse de tous les départements de la France : c'est celle de la garance, plante tinctoriale, dont la culture fut introduite dans le Comtat, en 1739, par un Arménien, Jean Althen, auquel Avignon a élevé une statue. Le produit annuel de la garance est d'environ 220,000 quintaux métriques, ayant une valeur de 25 millions : plus de la moitié est expédiée en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, etc. Après la garance vient la fabrication des soieries et des velours, qui donne encore 18 millions de produits, mais qui est pourtant en décadence : elle se fait principalement à Avignon, Orange et Cavaillon. On trouve aussi d'importantes distilleries, des tanneries, papeteries, teintureries, faïenceries, tuileries, lamineries de cuivre et de plomb, ainsi que quelques fabriques d'étoffes de laine et de draps, de toiles, de produits chimiques, filatures de chanvre, blanchisseries de cire, etc.

Il y a dans le département de Vaucluse : une rivière navigable, le Rhône, sur 54 kilomètres; 4 routes impériales, sur 89 kil.; 13 routes départementales, sur 469 kil.; 1,388 chemins vicinaux, sur 3,959 kil.; en tout, 4,571 kilomètres de voies de communication.

§ V. DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Avignon*, chef-lieu du département, est aujourd'hui le siège d'un archevêché, et renferme des tribunaux

de première instance et de commerce, un lycée, une école normale primaire, une bourse et une chambre de commerce, un conseil de prud'hommes, une bibliothèque publique de 45,000 volumes, un muséum d'histoire naturelle, etc. ; sa population est de 35,890 habitants. Elle est agréablement située sur la rive gauche du Rhône, à l'extrémité d'une vaste et fertile plaine qui l'enveloppe de trois côtés, et en face de la ville de Villeneuve, à laquelle elle est jointe par un pont suspendu¹ ; elle est traversée par un bras de la Sorgue et par un canal dérivé de la Durance, sur lesquels se trouvent un grand nombre d'usines.

Avignon a la forme d'une vaste ellipse ; elle est bâtie sur un sol accidenté, et se termine au bord du fleuve par le rocher des Doms, coupé à pic, élevé de 55 mètres au-dessus du Rhône, que bordent de beaux quais ; elle est complètement ceinte de hautes murailles crénelées, flanquées de tours carrées et percées de belles portes. Ces murailles, remarquables par la légèreté et la délicatesse de leur architecture, bâties en pierres de taille, que le soleil du Midi a richement dorées, le rocher des Doms avec son escarpement sauvage, la masse lourde et gigantesque du palais des papes qui culmine ce rocher, le grand fleuve avec son vieux pont ruiné, qui n'a plus que quatre arches à demi cachées sous la mousse et les arbustes, le voisinage de Villeneuve perchée sur son coteau et qui ressemble à une relique féodale, tout cela donne à Avignon un aspect étrange : c'est une ville du moyen âge, qui semble sortir toute vivante du sein des siècles. Et cet aspect reste le même quand on pénètre dans la cité des papes, et qu'on y trouve des rues étroites, sinueuses, sombres, des maisons solides, bien bâties, silencieuses, de nombreuses églises, point de grandes places, peu de monuments modernes, une population rude, bruyante, superstitieuse.

Les monuments d'Avignon sont : le palais des Papes, bâti sur le revers méridional du rocher des Doms, espèce de forteresse où résidèrent les papes au quatorzième siècle et ensuite leurs vice-légats, et dont une partie est convertie en casernes ; le Grand-Hôpital fondé en 1353 ; l'hôtel de ville reconstruit en 1847, et où l'on a conservé un beffroi, principale tour du palais Colonna bâti au quatorzième siècle ; l'église cathédrale, bâtie dans les premiers temps du christianisme sur les débris d'un temple païen, détruite par les barbares et rebâtie par Charlemagne ; elle est située au sommet du rocher des Doms, et l'on y monte par des rampes et un long escalier ; elle renferme le tombeau du pape Jean XXII et celui du brave Crillon ; l'église Saint-Agricol avec le tombeau de Mignard ; l'église Saint-Pierre, qui a un joli portail ; l'église Saint-Martial, etc. On doit encore citer le musée Calvet, où l'on voit une belle collection de médailles et d'antiques ; l'église du lycée, la chapelle de l'Oratoire, le jardin botanique, la nouvelle salle de spectacle construite en 1845, etc.

Avignon est une des principales villes manufacturières du midi de la France : autrefois elle fabriquait des soieries qui rivalisaient avec celles de Lyon, mais aujourd'hui cette industrie n'est plus que secondaire : elle est tombée de 8,000 métiers à 1,200. Ce qui distingue aujourd'hui cette ville, c'est qu'elle est le centre de la préparation de la garance. On y fait aussi commerce d'huiles, fruits, farines, etc. ; c'est l'entrepôt des denrées coloniales pour une partie du Languedoc et du Dauphiné.

¹ Voir page 77.

Avignon (*Avenio*), dont l'origine est inconnue, fut longtemps la capitale des *Cavares*. Vers l'an 121 avant Jésus-Christ, elle passa sous la domination romaine, fit partie de la Narbonnaise et ensuite de la Viennoise. Plusieurs fois détruite ou ravagée par les barbares, elle appartenait aux Bourguignons en 450, et leur roi Gondebaud y soutint un siège contre Clovis. Les Goths s'en emparèrent, puis les Francs, puis les Sarrasins, qui en furent deux fois expulsés par Charles Martel. Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, Boson la réunit à son royaume d'Arles. Mais ses successeurs ne surent pas la conserver; elle fut dès lors disputée par divers seigneurs, principalement par les comtes de Toulouse et ceux de Forcalquier. Avignon profita de leurs querelles, et s'étant fait donner de nombreux privilèges par les empereurs d'Allemagne, héritiers nominaux du royaume d'Arles, elle se rendit entièrement indépendante, et, sous le titre de ville impériale, se gouverna par des consuls et comme les républiques italiennes, faisant néanmoins hommage aux comtes de Toulouse comme marquis de Provence. Elle embrassa l'hérésie albigeoise avec ardeur et se distingua dans la guerre par ses cruautés; mais les querelles religieuses ayant amené l'anarchie dans la ville, on y mit un terme en abolissant les consuls et en les remplaçant par un podestat élu tous les ans, presque toujours étranger à la ville et investi d'un pouvoir dictatorial (1226). Ce changement fut principalement fait pour permettre à la ville, excommuniée depuis douze ans, de résister à une armée française qui se dirigeait contre elle et que commandait le roi Louis VIII. Le siège dura trois mois: malgré l'énergie des Avignonnais, malgré les secours que lui amena le comte de Toulouse, Avignon fut forcée de se rendre; on massacra la garnison, on rançonna les habitants, on détruisit les murailles avec trois cents maisons garnies de tours. Le comté de Provence étant tombé aux mains de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, celui-ci prétendit des droits sur Avignon, qui avait repris son indépendance; il en fit le siège (1252), la soumit et abolit ses libertés. Dès lors cette ville resta pendant près d'un siècle la propriété des comtes de Provence, devenus rois de Naples.

En 1306, le pape Clément V, qui avait acheté de Philippe le Bel son élection au trône pontifical, répudia le séjour de Rome et vint s'installer à Avignon. Ses successeurs, au nombre de sept, tous Français, tous nés dans le midi de la France, l'imitèrent pendant soixante-dix ans. Le premier de ces successeurs fut Jean XII, qui commença à faire bâtir le château des papes; le deuxième fut Benoît XII, qui continua cette œuvre; le troisième, Clément VI, qui, en 1348, acheta de la fameuse Jeanne de Naples la possession d'Avignon. Alors le comté de ce nom et le comtat Venaissin, que les papes avaient acquis par la guerre des Albigeois, se trouvèrent tous deux entre leurs mains et y sont restés jusqu'en 1790. Le septième des papes d'Avignon étant retourné à Rome, où il mourut, il se fit une double élection qui amena le grand schisme d'Occident. Les papes dits Français continuèrent à demeurer à Avignon. Quand le schisme fut terminé, Avignon et le Comtat furent gouvernés au nom des papes par des légats, et nous avons dit ailleurs leur histoire.

Avignon est le lieu de naissance de Crillon, l'ami de Henri IV, du chevalier de Folard, du marquis de Fortia d'Urban, des abbés Poulle et de Boulogne, de Joseph Vernet, etc.

Apt, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 5,770 habitants, est une jolie ville, située sur la rive gauche du Calavon, dans une belle et large

vallée bordée de vignes et d'oliviers. Elle est assez propre et bien bâtie, et a de vieilles murailles bien conservées, qui sont d'origine romaine et ont été reconstruites au dixième et au quatorzième siècle. On y remarque une belle église gothique, qui est, ainsi que l'ancien cimetière, classée parmi les monuments historiques. A 4 kilomètres de la ville, se trouve le pont Julien, d'une seule arche, jeté sur le Calavon par les Romains.

Apt fait le commerce de vins, fruits, miel, bestiaux, bougies; elle fabrique de la faïence renommée. Cette ville, l'une des plus anciennes de la Gaule, était la capitale des Valgientes; les Romains la détruisirent, mais César, qui trouva sa position avantageuse, la fit rebâtir et lui donna le nom d'*Apta Julia*. Elle fut dévastée par les Lombards et les Sarrasins. Les protestants l'assiégèrent vainement dans le seizième siècle. C'était le siège d'un évêché.

Orange, chef-lieu d'arrondissement, possède un tribunal de première instance, un collège, un conseil de prud'hommes, une bibliothèque publique, etc. Sa population est d'environ 10,000 habitants. Elle fait le commerce de soies, laine, safran, huile, vins spiritueux, eaux-de-vie, truffes, garance. On y trouve de nombreuses filatures de soie, des moulins à ouvrir les soies et des fabriques de garance.

C'est une très-ancienne ville située au centre d'une belle plaine formée de terrains d'alluvion modernes, et arrosée par des dérivations de l'Aigues; elle est généralement bien bâtie, mais mal percée; ses rues sont étroites, mais propres, et ornées de belles fontaines. Les restes de ses anciens monuments témoignent suffisamment de son importance et de sa splendeur antiques. Ces monuments sont : l'arc de triomphe, de 20 mètres de hauteur, connu sous le nom d'arc de Marius, situé à l'entrée de la ville, sur la route de Marseille à Lyon; le théâtre, magnifique construction romaine dont la façade septentrionale, encore presque intacte, a 34 mètres de haut sur 102 mètres de longueur et 4 mètres d'épaisseur; un mur semi-circulaire juxtaposé au théâtre, débris d'un hippodrome dont il reste la porte triomphale et un portique extérieur. On voit encore à Orange une grande muraille, très-bien conservée, improprement appelée le Cirque, qui faisait partie d'un théâtre, et qui a 100 mètres de long sur 4 mètres de large et 36 de haut.

Au temps des Gaulois, Orange n'était qu'une bourgade du pays des Cavares. Conquise par Jules César, elle reçut des Romains le nom d'*Arausio Cavarum*. Elle devint une des plus riches cités de la Gaule narbonnaise, et c'est de cette époque que datent ses monuments et les canaux qui y amènent les eaux de l'Aigues. Elle était alors bien plus vaste et plus peuplée que la ville actuelle, couvrait le flanc de la colline au pied de laquelle celle-ci est située, et avait une enceinte fortifiée. Elle fut assiégée et pillée par les Alamans et les Visigoths, comprise dans le royaume des Bourguignons et dans la Bourgogne mérovingienne, saccagée par les Sarrasins, qui l'occupèrent pendant un demi-siècle. Bason l'incorpora dans son royaume d'Arles. Ce royaume ayant été démembré en plusieurs seigneuries, la principauté d'Orange, qui s'étendait alors, sur les deux rives du Rhône, dans le Dauphiné et le Languedoc, tomba successivement à quatre familles : les Adhémar, qui la possédèrent jusqu'au douzième siècle; les Baux, qui la possédèrent jusqu'en 1365; la maison de Châlons, qui la posséda jusqu'en 1530; enfin la maison de Nassau. Sous cette nouvelle dynastie,

Orange, qui avait déchu d'importance et de population pendant les guerres féodales, se trouva mêlée aux guerres de religion. Les catholiques la saccagèrent en 1562, les calvinistes en 1563; les princes de Nassau en furent chassés plusieurs fois. Le dernier des seigneurs d'Orange fut ce rival de Louis XIV, qui devint roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Le roi de France profita de sa lutte avec ce prince pour s'emparer de la principauté d'Orange, qui n'avait plus que 16 kilomètres de long sur 12 de large, et la possession lui en fut confirmée par le traité d'Utrecht.

Carpentras, chef-lieu d'arrondissement, possède un tribunal de première instance, un collège, une bibliothèque de 25,000 volumes, un musée d'antiquités. Sa population est de 41,000 habitants.

C'est une ville ancienne, assise au pied du mont Ventoux, près de la rive gauche de l'Auzon, dans une belle situation, au milieu d'un pays très-pittoresque; elle est entourée d'une enceinte de vieilles murailles flanquées de tours et percées symétriquement de quatre portes; les maisons y sont généralement bien bâties, mais les rues sont étroites et tortueuses. Autour de l'enceinte règne une large esplanade servant de boulevard, et au delà du boulevard s'étendent les faubourgs, propres et bien peuplés. On remarque à Carpentras la cathédrale, bel édifice gothique dont le portail est surmonté d'un clocher qui date du temps de Charlemagne; l'ancien palais épiscopal, transformé aujourd'hui en palais de justice, et qui a dans l'une de ses cours les restes d'un bel arc de triomphe; l'hôpital, construit en 1751; l'hôtel de ville; enfin l'aqueduc, de 10 kilomètres, construit par Clément V, qui alimente les fontaines de la ville et traverse la vallée de l'Auzon sur une longueur de 850 mètres. Cette ville fait le commerce des soies, du safran, et possède des fabriques d'eau-de-vie, de vitriol et de savons, des tanneries, des moulins à garance, une filature de coton, etc.

Carpentras est sans doute l'ancienne *Alpentoracte* des Méminiens, l'une des métropoles du culte druidique. Tibérius Néron, lieutenant de César, y fonda une colonie qui de lui s'appela *Forum Neronis*; des routes furent percées à l'entour, le commerce y afflua bientôt, et la ville s'embellit de monuments. Elle fit partie de la Viennoise sous Honorius; mais sa splendeur s'évanouit dans les invasions des barbares; tour à tour les Goths et les Vandales, les Francs, les Lombards, les Sarrasins s'en emparèrent et la saccagèrent; malgré les efforts tentés chaque fois pour la relever, sa décadence fut complète, et de ses monuments romains il ne reste plus qu'un arc de triomphe et quelques pierres de ses remparts. Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, Carpentras et le comtat Venaissin, dont elle était devenue la capitale, firent partie du royaume d'Arles, fondé par Boson, puis passèrent dans la maison des comtes de Provence, et par mariage dans celle des comtes de Toulouse. Nous avons vu plus haut quelles furent les destinées de la ville et du pays.

Cavaillon est une ancienne ville de 7,500 habitants, située sur la rive droite de la Durance, dans une contrée délicieuse, et d'une fertilité remarquable; c'est d'ailleurs une ville sale, mal bâtie et mal percée, qui, avant 1789, était entourée de remparts actuellement détruits. Les seuls édifices qui attirent l'attention sont: la cathédrale qui date des douzième et treizième siècles; l'hôtel de ville et les débris d'un arc de triomphe à moitié enseveli. On y trouve des moulins à garance, à huile et à soie, des martinets à chaudron, des fabriques de vermicelle. Son territoire est renommé pour

ses fruits et ses légumes, qu'on expédie au loin. — Cavaillon est l'ancienne *Cabellio*, que Plîne range au nombre des villes latines; elle occupa d'abord le sommet de la montagne dite de *Caveau*, où l'on voit encore des ruines, et au pied de laquelle elle fut reconstruite sous les Romains.

Vaucluse est un village de 4 à 500 habitants, placé dans une situation des plus pittoresques, au pied de la montagne de son nom, sur la rive droite de la Sorgue, à 2 kilomètres de la fontaine de Vaucluse. Il était jadis très-renommé pour son église de Saint-Véran, qui était en grande vénération dans le pays; on n'y remarque aujourd'hui que les ruines d'un vieux château bâti au sommet d'un roc, et qui fut la résidence des évêques de Cavaillon, seigneurs de Vaucluse.

Près de ce village se trouve la fameuse fontaine que le séjour et les chants de Pétrarque ont immortalisée, et qui est en effet l'une des plus belles de la France; elle est au fond d'une gorge creusée dans le contre-fort entre Nesque et Calavon. On y arrive par une jolie vallée bordée de rochers, où serpente la Sorgue, qui y forme plusieurs îles et alimente plusieurs usines. En amont du village de Vaucluse, la vallée se resserre; c'est alors un affreux défilé, se terminant tout à coup à une vaste roche escarpée et rougeâtre, sous laquelle on aperçoit un gouffre béant d'où s'échappent avec fracas les eaux de la fontaine. Celles-ci tombent d'abord en cascade et vont former bientôt le cours impétueux de la Sorgue.

Sorgue, petite ville murée de 3,200 habitants, se fait remarquer par quelques antiquités, son ancien pont de quatre arches sur la Sorgue, deux tours qui ont jadis fait partie d'un château des papes, enfin et surtout par la beauté grecque de ses habitants. Il s'y trouve des papeteries et des fabriques de garance, dont les produits forment, avec les eaux-de-vie, les principales branches d'un commerce assez actif.

L'*Isle* est une jolie ville de plus de 6,000 habitants, située dans une île de la Sorgue; on y trouve des filatures hydrauliques de laine, des fabriques de couvertures et de draps communs, et l'on y fait le commerce de soie. Aux environs on cultive la garance.

Vénasque est aujourd'hui une chétive bourgade de l'arrondissement de Carpentras, et qui renferme au plus 1,000 habitants. Elle est située sur la rive gauche de la Nesque, et a eu jadis une certaine importance. Elle a donné, on ne sait pourquoi, au comtat Venaissin son nom, qu'elle doit elle-même, dit-on, à un ancien temple de Vénus dont on voit encore les fondations et les débris de quelques colonnes.

Sault est une petite ville de 3,000 âmes environ, située dans la vallée de même nom, près de la rive droite de la Nesque. On élève beaucoup d'abeilles sur son territoire. C'était jadis le chef-lieu d'un comté, l'un des plus considérables de la Provence, et duquel dépendaient Sisteron, Reillane et plusieurs vallées.

Mornas est un bourg de 1,700 âmes, situé près de la rive gauche du Lez et adossé à une haute falaise que couronnent les ruines d'une forteresse célèbre dans les guerres religieuses. Il date du temps des Romains, et a eu dans le moyen âge une grande importance.

Vaison est une ville ancienne de plus de 3,000 habitants, bâtie en pente sur un rocher escarpé que domine un château fort, non loin de la rive gauche de l'Ouvèze; ses rues sont étroites et tortueuses; on y admire l'église, classée parmi les monuments historiques.

En face de Vaison, sur l'autre rive de l'Ouvèze, se trouvait *Vasio*, la capitale des Vocontii. Sur le territoire de cette cité, célèbre par la résistance qu'elle fit aux Romains, on a trouvé de nombreuses antiquités : les restes d'un pont d'une seule arche, d'un quai de 300 mètres de long, d'un cirque, d'un temple de Diane, d'un aqueduc, etc. *Vasio* fut presque entièrement détruite par les barbares; elle redevint florissante dans le dixième siècle, mais ayant refusé de reconnaître le comte de Toulouse Raymond IV, celui-ci la livra aux flammes; de cette époque date la ville actuelle, que les habitants allèrent bâtir en face de l'ancienne.

Mérindol, village de 7 à 800 habitants, situé dans l'arrondissement d'Apt, était habité, ainsi que *Cabrières* et trente autres villages, dans le seizième siècle, par des Vaudois. Le parlement d'Aix ayant rendu un arrêt contre eux, le président d'Oppède et l'avocat général Guérin rassemblèrent 7 à 8,000 hommes et entrèrent dans le canton des Vaudois. *Mérindol* fut abandonné, *Cabrières* essaya de résister et fut détruit; vingt-trois autres villages furent brûlés, trois mille Vaudois massacrés; un plus grand nombre périt sur les bûchers; le reste mourut de misère dans les montagnes.

CHAPITRE DIXIÈME.

DAUPHINÉ. — DÉPARTEMENTS DE L'ISÈRE, DE LA DRÔME ET DES HAUTES-ALPES.

§ I. ASPECT GÉNÉRAL ET SUBDIVISIONS. — Nous entrons dans une province qui diffère, sinon physiquement au moins politiquement, de celles que nous venons de parcourir. Elle est assise, comme la Provence, sur les contre-forts des Alpes; elle a presque le ciel, le climat, le sol, les produits de cette province; elle sert, comme elle, de frontière à la France; elle est constituée comme elle et mieux qu'elle pour rêver, chercher, garder son indépendance, car elle est entourée de deux côtés par le fossé du Rhône, elle s'appuie en arrière sur la grande chaîne des Alpes, elle est hérissée de montagnes qu'aucune route ne traverse, qu'aucune armée n'a osé franchir. Cependant il n'est pas de province plus profondément, plus séculairement française : sa réunion à la France a été pacifique et volontaire; ses villes n'ont jamais été conquises et ravagées par des mains françaises; elle n'a pris part à aucune des révoltes du Midi contre les rois de France; elle a défendu héroïquement son sol contre toutes les invasions étrangères; elle n'a jamais montré contre le Nord ces sentiments hostiles qui ont engendré tant de troubles; enfin, dans les circonstances les plus difficiles, elle s'est constamment distinguée par les sacrifices qu'elle a faits pour la patrie commune. L'explication de ces faits est dans la race qui habite le Dauphiné; les éléments ibérique, ligurie ou grec, que nous avons vus dominer dans les provinces des Pyrénées et de la Méditerranée, ont perdu leur puissance : c'est l'élément celtique qui règne dans le pays des Allobroges; nous approchons des contrées voisines du grand plateau gaulois; le patois qu'on parle dans le Dauphiné dérive moins du provençal que du celtique; enfin nous sommes dans une de ces provinces de l'est qui se sont toujours montrées, quelle que soit l'époque de leur annexion, heureuses ou glorieuses d'être françaises. Ajoutons qu'un

courant très-vif d'idées et de sentiments français arrive dans le Dauphiné par Lyon, qui est, comme nous le verrons tout à l'heure, la grande porte de cette province.

Le Dauphiné était borné au nord par la Bresse, à l'ouest par le Lyonnais et par le Vivarais, au sud par le comtat Venaissin et la Provence, à l'est par le Piémont et la Savoie. Ses limites étaient naturelles au nord et à l'ouest, où le Rhône traçait sa frontière depuis le confluent du Guiers jusqu'à Lyon, et depuis Lyon jusqu'à la Palud; au sud, c'était une ligne conventionnelle que nous avons déjà indiquée soit pour le comtat Venaissin soit pour la Provence; quant à la limite orientale, elle était en partie naturelle, en partie conventionnelle, et suivait d'abord la crête des Alpes Maritimes et Cottiennes depuis la montagne de Saint-Véran jusqu'au mont Viso, et depuis le mont Viso jusqu'au mont Tabor; de là elle suivait le contre-fort des Alpes dites de Maurienne, ligne de séparation entre les vallées de l'Arc et de la Romanche, coupait l'Isère entre Fort-Barraux (France) et Montmélian (Savoie), puis atteignait le cours du Guiers, qu'elle descendait jusqu'à son confluent avec le Rhône. Le Dauphiné formait ainsi une espèce de grand triangle dont le sommet était vers Lyon, et dont la base s'appuyait sur le Comtat et la Provence. Il avait environ 185 kilomètres de longueur entre Saint-Sorlin et Nyons, et 150 kilomètres environ de largeur entre Valence et les Alpes; ce qui donne une superficie d'environ 12,540 kilomètres carrés.

Grenoble était sa capitale, et il se divisait physiquement en haut et bas pays. Le premier occupait toute la partie orientale de la province, et comprenait les petits pays du *Graisivaudan*, de l'*Oysans*, du *Champsaur*, du *Vercors*, du *Royanez*, du *Diois*, du *Gapençois*, de l'*Embrunois* et du *Briançonnois*, situés dans les montagnes des Alpes et dans leurs contre-forts. Le second, formé de la région occidentale, comprenait le *Viennois*, le *haut et bas Valentinois*, les *Baronies* et le *Tricastinois*, situés dans les plaines.

Le Dauphiné forme aujourd'hui les trois départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

§ II. DESCRIPTION PHYSIQUE. — OROGRAPHIE. — La charpente orographique du Dauphiné est formée : 1° par les Alpes Maritimes et Cottiennes, dont la crête limite en partie cette province, et qui lui jettent le vaste contre-fort des Alpes du Dauphiné; 2° par un contre-fort des Alpes Grées, dit *Alpes de Savoie*, dont le Dauphiné possède les dernières ramifications entre l'Isère et le Rhône.

I. *Alpes Maritimes, Cottiennes et du Dauphiné.* — Nous avons vu dans la description de la Provence (page 88) que de toute la chaîne des Alpes occidentales une partie seulement, celle qui va du mont Pelouze, près des sources du Var, au mont Tabor, source de la Doria-Riparia, est française par son versant occidental; nous avons vu aussi que, du mont Pelouze au mont Saint-Véran, cette chaîne formait la frontière de la Provence; c'est à cette dernière montagne que commence la frontière du Dauphiné, qui se compose ainsi de l'extrémité tout à fait septentrionale des Alpes Maritimes et de toute la partie méridionale des Alpes Cottiennes.

De la montagne de Saint-Véran la crête se dirige au nord par le *col d'Agnello* (3,245 m.), pratiqué sur le flanc méridional du mont Viso, et allant de Queyras sur la Durance à Castel-Delfino sur la Vraita. Au delà de ce col s'élève le *mont Viso* (3,836 m.), origine des Alpes Cottiennes. La crête continue à se diriger au nord

jusqu'aux sources du Clusone, et se trouve ouverte par le *col d'Abriès*, entre Mont-Dauphin et Pignerol. Au col de *Rondouret* (d'Abriès à Fénéstrelle), elle incline au nord-ouest, passe au col des *Thures* (de Queyras à Cézane), forme dans la montagne de *Gondran* un saillant vers la France entre Briançon et Queyras, puis remontant au nord atteint le mont *Genèvre* (3,592 m.), sur le flanc duquel, à une hauteur de 1,974 mètres, passe la route de Briançon à Suze, dans un col qui appartient par moitié à la France et au Piémont, et qui fut traversé par Charles VIII dans son expédition en Italie. Au nord du mont Genèvre, la crête forme encore le col de la *Mulotière* (de Briançon à Exilles), puis tourne fortement au nord-ouest jusqu'au mont *Tabor* (3,172 m.), où la frontière de France quitte les Alpes Cottiennes. A partir de ce point, qui termine un saillant très-accusé vers l'ouest, la chaîne des grandes Alpes se recourbe à l'est pour atteindre le mont *Cenis* (2,065 m.), où passe la route de Lyon à Turin, et où commencent les *Alpes Grées*, qui de là, par le mont *Iseran* (4,045 m.) et le *Petit-Saint-Bernard* (2,192 m.), remontent au nord jusqu'au mont *Blanc* (4,795 m.). Nous en retrouverons la description en Italie.

La crête que nous venons de décrire présente tous les caractères des grandes chaînes : neiges perpétuelles, glaciers, épaisseur et enchevêtrement des bases, difficulté et rareté des passages, etc. Les montagnes dont elle se compose sont généralement formées de terrain jurassique, qui se prolonge au loin d'une manière assez continue dans le Dauphiné, dont il constitue presque à lui seul toute la partie orientale.

De cette chaîne se détachent dans le Dauphiné plusieurs contre-forts qui renferment les montagnes les plus hautes et les plus intéressantes de la France :

1° Le contre-fort entre Guil et Ubaye, dont nous avons déjà parlé comme séparant la Provence du Dauphiné et le département des Basses-Alpes de celui des Hautes-Alpes; il n'appartient donc à ce dernier département que par son revers septentrional, et, comme nous l'avons vu, il court de l'est à l'ouest à partir de la montagne de Saint-Véran. On y trouve successivement : la montagne de *Vars* avec le col du même nom (2,113 m.), route d'Embrun ou de Mont-Dauphin, par les vallées du Crévoux ou du Chagne sur Saint-Paul dans la vallée de l'Ubaye; la montagne du *Crachet*, le mont *Parpaillou* (2,722 m.), et le *Joug de l'Aigle* (2,356 m.) dans la montagne de Pontis. Toute cette chaîne est formée de terrains crétacés supérieurs, qui, interrompus un instant par la vallée de Barcelonnette, reparaissent en Provence, et se prolongent au sud par Allos et Colmars vers Entrevaux le long du versant occidental des Alpes de Provence entre Var et Verdon.

2° Le contre-fort entre Guil et Durance, qui se détache du col des Thures (Alpes Cottiennes), court au sud-ouest avec le mont *Soulier*, au sud duquel se trouvent les deux mauvais cols d'*Hizoard* et des *Hayes*, menant dans la vallée de Queyras, et se termine au nord-est de Mont-Dauphin par la montagne de *Furfande*.

3° Le contre-fort des *Alpes du Dauphiné*, qui se détache à l'est du mont Tabor, court un instant à l'ouest avec les monts de l'*Aiguille-Noire* (3,200 m.) et du *Galibier*. Au col de ce nom (2,790 m.), il tourne au sud en séparant la haute Durance des vallées de la Romanche et du Drac et renferme, dans cette partie, les points culminants de la France, ses plus vastes glaciers, ses gorges les plus sauvages. On y trouve :

1° la montagne du *Lautaret*, au sud de laquelle est le col du même nom (2,093 m.), que traverse la route de Grenoble à Briançon par les vallées de la Romanche et de la Guisanne; 2° la montagne de l'*Arsine* (4,105 m.) et le mont *Galéon de la Grave* (3,800 m.) aux sources de la Romanche, et d'où se détache à gauche, entre la Romanche et le Vençon, un épais contre-fort qui se termine au-dessus de Bourg d'Oysans par la haute montagne de *Lens*; 3° le *Pelvoux de Vallouise* avec ses vastes glaciers, qui a 4,097 mètres de hauteur, et la montagne de *Bonvoisin* (2,109 m.), qui lance au nord-ouest un vaste massif où culmine le mont *Olan* (4,212 m.), et d'où se détachent : au nord, entre la Bonne et le Vençon, le chaînon du mont de la *Muselle*, du *Rochail* et de *Périmont*, qui s'épanouit sur le Drac et la Romanche, entre la Mure, Vizille et Bourg d'Oysans; à l'ouest, entre la Bonne et la Sevrainse, le chaînon où se trouvent le *roc du Diable* et le mont *Aiguille* au nord de Corps; enfin, au sud-ouest, entre la Sevrainse et le Drac, le rameau qui contient la montagne de l'*Ours* (2,132 m.) et celle de *Chaillot le Vieux* (3321 m.), au nord de la Motte en Champsaur et en face de Saint-Bonnet.

Tout ce massif des Alpes du Dauphiné, entre la haute Durance, le Drac et la Romanche, est formé de rochers granitiques qui se continuent par une zone de terrains primitifs sur l'autre rive de la Romanche, et constituent le pays d'Oysans. Leur versant méridional est généralement nu, chauve, décharné; leur versant septentrional est couvert de forêts; leurs flancs sont, dans l'été, couverts des plus beaux pâturages, de chalets, de laiteries, de cabanes qui ne sont habitées que pendant la belle saison, et de nombreux troupeaux qui y trouvent une nourriture succulente.

Au sud de Bonvoisin, les Alpes du Dauphiné se continuent dans la même direction par le mont *Chiracs* (2,097 m.), où le Drac a sa source, et le roc *Blanc*, qui envoie à l'est vers Mont-Dauphin le contre-fort de la montagne de *Rocheclair*; la crête se recourbe alors à l'ouest entre la moyenne Durance et le Drac supérieur; elle est déjà moins élevée, et se compose, surtout sur le versant occidental, de terrains crétacés supérieurs. On y remarque les montagnes de *Mourfret* et de la *Diablée*, puis la *crête des Bartes* au nord de Chorges; à l'extrémité occidentale de cette crête se trouve la seule route importante qui traverse cette partie des Alpes du Dauphiné, à savoir celle de Gap à Grenoble par le col du Noyer (1,653 m.) et Saint-Bonnet.

Les Alpes du Dauphiné, après avoir lancé au nord le mont *Faraux* (2,450 m.), entre la Salouaze et le Drac, se relèvent dans le mont *Obiou* (2,912 m.), qui jette un autre rameau septentrional entre la Salouaze et l'Ebron; elles continuent à remonter vers le nord-ouest par la montagne de *Dourbon*, et atteignent le mont *Toussière* à l'extrémité occidentale du bassin du Buech. De là, elles reprennent leur direction au sud, courent entre le Buech et la Durance d'une part, d'autre part entre la Drôme et l'Aigues, diminuent d'élévation, sont traversées par la route de Gap à Pont-Saint-Esprit, enfin par les monts *Bue* et *Chamouze*, vont sur la limite du Comtat et de la Provence s'épanouir en formant des montagnes que nous avons déjà décrites dans la Provence et le comtat Venaissin, celles de *Lure* au nord de Forcalquier, la masse du mont *Ventoux* entre l'Ouvèze et la Sorgue, les monts *Leberon* entre le Calavon et la Durance, etc.

Nous avons jusqu'ici, chemin faisant, indiqué les contre-forts courts et peu impor-

tants qui s'appuient aux Alpes du Dauphiné; mais il en est trois beaucoup plus remarquables et étendus sur lesquels nous devons donner plus de détails.

1° Du col de Galibier (2,676 m.) se détache une chaîne très-considérable, qui, à partir du mont Tabor, est connue sous le nom d'*Alpes de Maurienne*, entre l'Arc et la Romanche. Elle court d'abord au nord-ouest par le col de *Cestières*, puis, à la montagne des *Trois-Ellions* (3,882 m.), se redresse au nord le long de l'Arc avec la chaîne des *Grandes Rousses* (3,041 m.), sur la rive gauche de l'Olle. Au delà des sources de cet affluent de la Romanche, la chaîne se bifurque : une branche se prolonge au nord par les glaciers du *Grand Glézin* et les rocs du *Grand Charnier* (2,808 m.) vers les sources du Bréda, jusque vers Aiguebelle, près du confluent de l'Arc et de l'Isère; une autre branche descend au nord, entre les sources de l'Olle et celles du Bréda, et longe l'Isère depuis Pontcharra jusqu'au confluent du Drac; on y remarque, sur la rive gauche du bassin du Bréda, les montagnes d'*Allevard* et de *la Coche* avec le passage de ce nom (2,091 m.), allant de Goncein (Isère) à Allemont sur l'Olle; et, sur la rive droite de l'Olle, le pic de *Belladone* (2,982 m.), les montagnes minérales d'*Allemont*, et enfin le mont *Chalanche*, dont les ramifications terminent au sud la plaine de Grenoble.

La crête des Alpes de Maurienne forme la limite entre la France et la Savoie : ces montagnes sont si âpres, si épaisses, tellement remplies de pics, de glaciers et de précipices, qu'il a été impossible d'établir une route à travers la chaîne, et que les communications entre le Dauphiné et la Maurienne ne se font que par la vallée de l'Isère. Elles sont presque exclusivement formées de granit, dont la masse constitue une longue et étroite bande courant du sud-ouest au nord-est, depuis la Mure sur le Drac jusqu'à Aiguebelle sur l'Isère, et se continuant même sur l'autre rive de l'Isère; toutefois le bas des pentes qui appartiennent au Graisivaudan est formé de terrains jurassiques.

2° Du mont Toussière vers les sources opposées du Buech (Durance), de l'Ébron (Drac), du Bez (Drôme), se détache au nord-ouest un contre-fort qui court entre la Drôme et l'Isère, et à la hauteur de Die se bifurque; l'une des branches court au nord en limitant le bassin du Drac, et renferme le *Grand Vehemont* (2,346 m.), le *Moucliero*, et à l'extrémité tout à fait septentrionale la montagne de *Sassenage*; l'autre branche tourne à l'ouest, achevant de séparer la Drôme de l'Isère; elle a pour point culminant le mont *Embel* (1,462 m.) au nord-ouest de Die, au delà duquel elle se termine par une chaîne dirigée du nord au sud parallèlement au Rhône, et terminée à ses deux extrémités par le mont *Penet* (731 m.) au sud-ouest de Saint-Jean de Royan, et par le mont *Paye* (780 m.), au nord de Crest. Toute cette chaîne, depuis la montagne de Dourbon et le mont Toussière jusqu'au mont Embel, ainsi que ses contre-forts septentrionaux entre Drac et Isère, est formée de terrains crétacés inférieurs.

3° Vers les sources de la Drôme se détache des Alpes du Dauphiné un contre-fort qui court entre la Drôme et l'Aigues. Il a 4,500 mètres de hauteur moyenne, et l'on y remarque le mont *Volvent*, nœud de montagnes d'où découlent le Lez, le Jabron, le Roubion. Là il se bifurque : la branche méridionale court vers Nyons, et sépare le Lez de l'Aigues; l'autre branche remonte au nord-ouest avec le mont *Couspau*, et, entre le Roubion et les affluents de la Drôme se prolonge au sud de Crest jusque vers le Rhône.

II. *Alpes de Savoie*. — Cette chaîne n'appartient à la France et au Dauphiné que par l'extrémité d'un de ses contre-forts, qui, sous le nom de *Bauges*, s'en détache au col du Bonhomme, entre les vallées de l'Arve et du Fier d'une part, d'autre part la vallée de l'Isère, et atteint la frontière française au nord de Fort-Barraux. L'une de ces ramifications, sous le nom de *montagnes de la Grande Chartreuse*, forme un massif sauvage de terrain crétacé inférieur, bordé d'une lisière de terrain jurassique dans la vallée du Graisivaudan, et comprenant les deux vallées supérieures du Guiers; celles du Guiers vif et du Guiers mort. Leur hauteur n'a pas moins de 2,000 mètres; elles sont coupées en Savoie par la route de Lyon à Turin passant par Chambéry, et en France, par la route de Grenoble à Chambéry, qui remonte la rive droite de l'Isère. Les montagnes de la Grande Chartreuse se dirigent au nord-ouest entre l'Isère et le Rhône, ou plus exactement entre la Bourbre et les petits cours d'eau que reçoit le Rhône depuis Lyon jusqu'au confluent de l'Isère; elles se composent alors tantôt de collines sablonneuses, tantôt de petits plateaux jurassiques, qui ont de 4 à 500 mètres de hauteur, et d'où sortent les petits cours d'eau dont nous venons de parler.

§ III. *HYDROGRAPHIE*. — Le Dauphiné appartient entièrement au bassin du Rhône (rive gauche). Il est peu de pays aussi bien arrosés, car de ses nombreuses montagnes sortent une infinité de cours d'eau qui le sillonnent dans toutes les directions; mais tous ces cours d'eau sont des torrents; un seul, avec le Rhône, est navigable; tous sont fameux par leurs inondations, leurs ravages, les terres qu'ils enlèvent à l'agriculture, et ils finiront par rendre entièrement inhabitables les hautes vallées des Alpes.

Le roi de tous ces cours d'eaux, et qui a aussi les allures impétueuses et trop souvent la fougue désordonnée des torrents, c'est le Rhône, qui enveloppe magnifiquement le Dauphiné. Après avoir, à sa sortie du lac de Genève, coulé du nord au sud en servant de limite naturelle entre la Savoie et la France, il pénètre dans ce dernier pays au confluent du Guiers. Depuis ce point jusqu'au-dessus de la Palud, c'est-à-dire pendant environ 300 kilomètres, il sépare les départements de l'Isère et de la Drôme de ceux de l'Ain, du Rhône, de la Loire et de l'Ardèche. Il remonte d'abord du sud-est au nord-ouest entre deux ceintures de roches calcaires, et n'arrose sur la rive gauche que des lieux sans importance, comme Quirieu, Vertrieux, etc.; il continue à être longé à gauche par des roches de même nature, redescend au sud-ouest jusqu'au confluent de la Bourbre; puis, se redressant directement à l'ouest, il coule en plaine en formant de nombreuses îles, et en ayant ses escarpements seulement à la rive droite: c'est ainsi qu'il arrive à Lyon, dont il traverse la partie méridionale.

Au sortir de cette ville, il tourne brusquement à angle droit dans le prolongement du cours de la Saône, et conserve cette direction jusqu'à ses embouchures. Il est large, impétueux, terrible, serré sur sa droite par les Cévennes, qui ne lui envoient que des torrents, et sur sa gauche par les rameaux détachés des Alpes qui viennent mourir sur son cours. Ses eaux sont troubles mais saines; leur vitesse minimum est de 1^m50, et dans les grandes eaux de 4^m50; ses inondations sont redoutables. Il passe ainsi sur la rive gauche à Vienne, à Saint-Maurice, près d'Albon, à Saint-Vallier et à Tain dans le département de l'Isère; à Valence, à Châteauneuf du Rhône, à Donzère et près de Pierrelatte dans le département de la Drôme, puis il sort du Dauphiné.

Comme nous l'avons déjà dit ailleurs, le Rhône change souvent de lit, et entraîne

avec lui des masses considérables de sable, ce qui, joint à l'extrême rapidité de son cours, en rend la navigation difficile sinon dangereuse.

Affluents du Rhône. — I. Le *Guiers* descend du massif de la Grande-Chartreuse au nord de Grenoble par deux sources qui se précipitent avec fracas du haut des rochers où elles prennent naissance, et roulent dans des gorges profondes et des précipices au milieu d'affreuses montagnes. Le bras méridional, ou *Guiers-mort*, naît au mont Vacheux, court d'abord du sud-est au nord-ouest, passe à Saint-Pierre, où il reçoit à droite les eaux du torrent qui vient de la Grande-Chartreuse, et va se joindre au bras septentrional. Celui-ci, ou le *Guiers-vif*, sort de la montagne du Haut-du-Seuil, coule du sud au nord jusqu'à Saint-Pierre-d'Entremont, tourne à l'ouest entre la Savoie et le département de l'Isère, et arrose les Échelles, premier poste de la Savoie sur la route de Lyon à Turin par Chambéry.

Un peu en aval des Échelles, les deux sources se réunissent; le Guiers se redresse alors au nord-ouest, et garde cette direction jusqu'à son confluent; il continue à couler dans des gorges profondes, et à former la limite entre la France et la Savoie, étant longé à droite par la route de Lyon; il arrive à Pont-de-Beauvoisin, premier poste français, et finit un peu au-dessous de Saint-Génis (Savoie), après un cours de 60 kilomètres environ, dont 45 servent de frontière à la France. Cette rivière est très-importante, non par elle-même, mais à cause de la masse montagneuse qu'elle traverse, et par la route qu'ouvre sa vallée inférieure entre Lyon et Turin.

II. La *Bourbre* sort de l'étang de Chabons dans un contre-fort des monts de la Grande-Chartreuse; elle coule d'abord vers le nord-est, se recourbe à l'ouest pour arroser la Tour-du-Pin et Bourgoin, et se jette dans le Rhône en face de Loyette après un cours de 70 kilomètres. Elle n'est pas torrentueuse, coule dans un pays assez uni, et se grossit d'une foule de ruisseaux dont les lits sont plats, peu profonds, et forment des marais sur leurs bords.

Dans le bassin de la Bourbre se trouvent les marais de Bourgoin, qui occupaient entre les confluent de la Bourbre et du Guiers une vaste vallée longue de 75 kilomètres de l'est à l'ouest, large de 5 kilomètres, ayant un seuil à l'étang de la Roche, d'où par deux versants opposés elle communiquait deux fois avec le Rhône, à l'ouest par le bassin de *Bourgoin*, c'est-à-dire par le *Catelan* et ses affluents, à l'est par le bassin du *Bouchage*, c'est-à-dire par les ruisseaux de *Huer* et de *Vézeronce*, qui affluent au-dessous du Guiers. Ces marais sont aujourd'hui en grande partie desséchés, et produisent d'excellentes tourbières. On suppose que cette vallée marécageuse a été jadis occupée par un bras du Rhône beaucoup plus court que le thalweg actuel du fleuve, et le nom très-ancien d'*Ile de Crémieux*, donné au canton montueux compris au nord des marais dans le coude du Rhône, semble justifier cette hypothèse.

III. L'*Ozon* qui arrose Saint-Symphorien, la *Gère* qui finit à Vienne, la *Varaise*, la *Sonne* qui se grossit du *Dolon*, la *Galaure* qui finit à Saint-Vallier, ne sont que des ruisseaux torrentueux de 30 à 60 kilomètres de cours. Ils sortent des petits plateaux jurassiques, qui sont les derniers épanouissements des montagnes entre Rhône et Isère.

IV. L'*Isère* prend ses sources en Savoie dans les Alpes Grées, au mont Iseran qui lui donne son nom; elle traverse la petite province de la Tarentaise (Savoie), où elle arrose Moutiers et Montmélian. De là, elle incline au sud dans un profond défilé qui

suit la route de Chambéry à Grenoble, devient navigable, et entre en France au Fort-Barraux, position avancée couvrant Grenoble et toute l'Isère. Elle parcourt ainsi la belle vallée du Graisivaudan, qui a, de Chapareillan à Voreppe, 48 kilomètres de long sur 6 à 7 de large, et présente les aspects les plus délicieux et les récoltes les plus abondantes; bordée des deux côtés par de hautes montagnes dont les cimes sont couvertes de neiges, les flancs de forêts ou de pâturages, les pieds de champs cultivés, de prairies, de vignobles, d'arbres fruitiers, elle ressemble à un immense et magnifique jardin, que coupent deux grandes routes bordant la rivière. L'Isère sort de cette vallée en traversant Grenoble. Gênée alors dans son cours et resserrée sur ses deux rives par les monts de la Chartreuse d'une part, et de l'autre par le contre-fort des monts de Sassenage, elle remonte au nord par Sassenage et Voreppe, d'où elle redescend parallèlement à sa direction précédente en laissant un peu à droite Moirans, Tullins et Saint-Marcellin. Elle traverse ainsi une vallée non moins belle, non moins fertile, non moins bien cultivée que celle du Graisivaudan, entre dans le département de la Drôme, y arrose Romans, et finit dans le Rhône en aval de cette ville, à 8 kilomètres au-dessus de Valence. Son cours est de 280 kilomètres; il est navigable depuis la frontière de France sur 140 kilomètres, dont 97 pour le département de l'Isère et 43 pour celui de la Drôme. C'est une rivière dont la navigation est difficile, même dangereuse à cause de ses nombreuses sinuosités, de sa rapidité, qui devient très-grande après le confluent du Drac, des rocs ou des sables qui obstruent son cours. Elle est sujette à de fréquentes et désastreuses inondations. Ses eaux ont une couleur ferrugineuse.

L'Isère reçoit de nombreux affluents, et qui sont tous aussi rapides, aussi torrentueux, et même plus dangereux qu'elle. Après l'*Arc*, qui coule dans la Savoie et dont la vallée (la Maurienne) est d'une grande importance pour pénétrer en Italie par le col du mont Cenis, nous citerons :

En France, sur la rive gauche : 1° la *Bréda*, formée de plusieurs bras issus des rocs du Grand-Charnier et des glaciers du Grand-Glézin à plus de 2,800 mètres de hauteur; elle coule du sud-est au nord-ouest en arrosant Allevard et la Chapelle du Bard, puis, tournant à l'ouest, elle sert un instant de frontière à la France, et va finir à Pontcharra en face du Fort-Barraux. Ce torrent est remarquable par le pays sauvage et tourmenté qu'il traverse, ses chutes, les richesses minérales de ses bords, etc.

2° Le *Drac* naît dans les Alpes du Dauphiné par diverses sources issues des monts de Cédra, de Chirac, du roc Diolon, de la Diablée, qui appartiennent au massif du Pelvoux de Vallouise. Comme son nom l'indique, ce n'est pas une rivière qui coule, arrose et fertilise, c'est un *dragon* qui vole, bondit, ravage, « et dont la croupe se recourbe en replis tortueux. » Il se dirige d'abord de l'est au nord-ouest en arrosant Orcières, le Glaizil, Corps; il tourne alors au nord jusqu'à son embouchure dans l'Isère, arrose Monteynard, Claix, Seyssinet, et finit à l'est de Sassenage un peu au-dessous de Grenoble, après un cours de 120 kilomètres. Le Drac a une pente très-rapide, un lit profond et encaissé sur un fond de roches schisteuses; il est flottable sur 52 kilomètres, mais non navigable, et cause de grands malheurs par ses inondations. Pour protéger la plaine et la ville de Grenoble contre ses ravages, on a

endigué sa vallée inférieure; une grande partie de ces travaux est due au connétable de Lesdiguières.

La haute vallée du Drac, jusqu'au Glaizil, forme ce qu'on appelait le *Champsaur*; la vallée inférieure, jusqu'à son confluent avec l'Isère, formait le *Vercorps*.

Le Drac se grossit d'une foule de courants torrentueux, tels que : la *Sevrainse* (à droite), née à la montagne de l'Ours, qui passe à Saint-Firmin et finit au Glaizil; la *Soulouaze* (à gauche), issue du mont Labou, qui arrose Saint-Étienne et finit presque en face de Corps; son bassin forme le pays du *Devoluy*; la *Bonne* (à droite), qui descend du roc du Diable, à l'ouest du massif du mont Olan, passe à Entraigues, près de la Mure et finit à Cognet; l'*Ebron*, qui descend de la montagne de Tréminis, au nord du mont Obiou, et finit en face de Savel, après un cours de 20 kilomètres. — Le plus important de tous les affluents du Drac est la *Romanche* (à droite), qui prend sa source dans les glaciers du Lautaret; elle court de l'est à l'ouest, dans une vallée sauvage resserrée par de hautes montagnes couvertes de forêts, où elle arrose Villard d'Arène et la Grave; puis elle passe à Bourg d'Oysans, traverse des gorges profondes, où elle alimente un grand nombre d'usines, arrose Vizille, et un peu au-dessous de cette ville finit dans le Drac. Elle se grossit à gauche du *Vençon*, qui naît dans les glaciers du mont Olan, et à droite de l'*Olle*, qui descend des Alpes de Maurienné. La vallée de la Romanche est très-remarquable par ses aspects sauvages et pittoresques, par les richesses minérales de ses montagnes, par la route qui longe son cours et qui en traversant le col du Lautaret, mène de Grenoble à Briançon. Sa partie inférieure, entre Vizille et Bourg d'Oysans, dans une longueur de 26 à 30 kilomètres, a formé jadis l'ancien lac de Saint-Laurent, sous lequel toute la vallée de Bourg d'Oysans se trouva un moment ensevelie. On croit que les deux torrents qui se précipitent en face l'un de l'autre dans la Romanche, le Vençon et l'Olle, dans une crue subite, au onzième siècle, entraînent une masse énorme de sables, de terres ou de rochers qui finirent par fermer entièrement d'une chaussée naturelle la vallée qui se trouva alors entièrement inondée jusqu'à une hauteur de 16 à 20 mètres. Mais les eaux du lac minèrent sourdement la digue qu'elles avaient faite elles-mêmes, et au mois de septembre 1229 une rupture eut lieu; la vallée inférieure du Drac, et conséquemment celle de l'Isère et la ville de Grenoble furent envahies par les eaux furieuses, qui causèrent les plus grands désastres et ruinèrent tout sur leur passage. — On appelle *Oysans* tout le pays occupé par la vallée de la Romanche et ses affluents de gauche, jusqu'au Vençon.

3° La *Bourne* naît dans le contre-fort des monts Embel, qui longe la rive gauche du Drac; elle court à peu près de l'est à l'ouest, arrose Pont-en-Royans et finit dans l'Isère, près de Saint-Nazaire. Elle se grossit à gauche du *Vernaison*, qui passe à la Chapelle-en-Vercorps, et finit à Pont-en-Royans, et de la *Lionne*, qui passe à Saint-Jean-en-Royans; ces deux cours d'eau descendent du mont Embel. Tout le bassin de la Bourne forme l'ancien pays du *Royans*.

Sur sa droite l'Isère ne reçoit que des ruisseaux insignifiants, parmi lesquels nous citerons seulement la *Fure*, qui sort du lac de *Paladru* et arrose Tullins.

V. La *Drôme* naît dans les Alpes de Dauphiné, près du village de Valdrôme; elle coule d'abord au nord-ouest, traverse le lac de Luc-en-Diois et arrive à Die; de là,

elle redescend au sud, par Pontaix, jusqu'à Saillans, ou, tournant directement à l'ouest, elle arrose Crest, Livron, et finit au-dessous de cette dernière ville, après un cours d'environ 110 kilomètres, flottable depuis Luc sur 80 kilomètres.

La Drôme est une rivière moins ravageuse que l'Isère et ses affluents, mais elle est très-capricieuse et change souvent de lit. Sa vallée, l'une des plus pittoresques et des plus variées de la France, est comprise entre la chaîne du mont Embel, au nord, et celle du mont Volvent au sud. Sa partie supérieure formait le pays du *Diois*, et sa partie inférieure le nord du *Valentinois*.

VI. Le *Roubion* descend du mont Volvent, au nord-ouest, arrose Bourdeaux, passe à Montélimart, où il reçoit à gauche le *Jabron*, qui arrose Dieu-le-fit, et un peu au-dessous de Montélimart, se jette dans le Rhône.

VII. Les derniers affluents du Rhône dans le Dauphiné sont le *Lez*, l'*Aigues* et l'*Ouvèze*, qui ont la fin de leur cours dans le comtat Venaissin. Le *Lez* descend du mont Volvent, passe au sud de Grignan, a dans son bassin Valréas et Saint-Paul-Trois-Châteaux, et va finir presque en face de Pont-Saint-Esprit. L'*Aigues* descend du mont Chamouze, arrose Nyons et sort du Dauphiné. L'*Ouvèze* descend du mont Bue, et nous avons décrit son cours dans le comtat Venaissin.

VIII. La *Durance* appartient au Dauphiné par son bassin supérieur, et sert de limite à la province dans une grande partie de son cours. Nous l'avons déjà décrite dans la Provence, ainsi que ses affluents.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — PRODUCTIONS. — Le sol du Dauphiné est assez varié : on peut dire d'une manière générale que les terres s'y divisent en sablonneuses, calcaires, schisteuses ou granitiques.

Les premières occupent surtout l'angle nord-ouest du Dauphiné. Si l'on examine la carte géologique de ce pays, on voit en effet qu'entre Montélimart, Lyon et les Échelles s'étend un vaste triangle dont le sommet est au sud, et qui, borné de deux côtés par le Rhône, a pour limite à l'est une zone bien marquée de terrains crétacés supérieurs, qui court du sud-ouest au nord-est. Tout ce pays, qui comprend le Viennois et la partie nord du Valentinois, est formé de plaines plus ou moins étendues, plus ou moins sablonneuses ou couvertes de galets, et entourées de hauteurs ou de montagnes qui souvent paraissent dépendre des chaînes qui s'élèvent sur la rive droite du Rhône; les unes sont jurassiques comme celles qui se prolongent dans l'angle supérieur du Rhône, au nord de la Bourbre, et semblent la continuation des chaînes du Jura qui appartient à l'autre rive; les autres présentent du granit, comme cela arrive entre Saint-Symphorien et Vienne, et au sud de Saint-Vallier, où la rive gauche semble faire suite au sol granitique des cantons de Rive-de-Gier ou d'Annonay; les autres enfin sont calcaires, comme il arrive au nord et au sud de Montélimart, sur les deux rives du Roubion, où les terrains crétacés supérieurs semblent être le prolongement des mêmes terrains qui constituent le sol du Vivarais sur l'autre rive.

Sauf les exceptions que nous venons de signaler, tout le triangle dont nous venons de parler est uniquement formé de terrains d'alluvions anciennes ou modernes, ou de terrains moyens de transition. Les alluvions anciennes se trouvent presque exclusivement dans les arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin qu'elles constituent presque seules entre Vienne, Bourgoin, la Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin, Voiron,

Tullins et Saint-Vallier. Les alluvions modernes constituent d'abord le bassin de Moretel et de Vézeronce, au nord-ouest du confluent du Guiers; puis, à partir du confluent de la Bourbre, elles forment toute la lisière de la rive gauche du fleuve jusqu'à la frontière du comtat Venaissin, sauf les points indiqués tout à l'heure comme jurassiques, granitiques ou calcaires. Les alluvions modernes constituent aussi presque toute la partie de l'arrondissement de Vienne comprise au nord de l'Ozon entre Saint-Symphorien et la Bourbre, la vallée du Dolon, où elles forment, de Saint-Rambert sur le Rhône à Grand-Lens, une zone encadrée de toutes parts dans les alluvions anciennes; enfin toute la plaine de Valence jusqu'à Romans et Chabeuil, entre l'Isère et le Véoure. Quant aux terrains moyens de transition, ils forment la vallée inférieure du Guiers, puis sur la rive droite de l'Isère, les cantons de Tullins, Vinay, Saint-Marcellin et tout le pays compris au sud-ouest de cette dernière ville, entre l'Isère et la Galaure jusqu'à Romans et Saint-Vallier. Ils forment ensuite, au sud de l'Isère, à l'est de Saint-Romans et de Chabeuil, une zone qui enveloppe de toutes parts la plaine de Valence jusque vers Crest; puis se prolongeant au sud, par une mince bande, à travers des terrains crétacés supérieurs, ils vont former la vallée du Roubion, au-dessus de Montélimart, et un peu plus au sud le canton de Grignan, d'où, par Valréas, ils pénètrent dans le comtat Venaissin.

Viennent ensuite les terrains calcaires : ceux-ci, comme nous l'avons dit, limitent à l'est les terrains sablonneux. Ils pénètrent en effet dans le Dauphiné, en face du Vivarais, au nord et au sud de Montélimart, pour former entre Nyons et Crest, entre l'Aigues et la Drôme, tout le massif des monts Volvent et Couspau, qui embrassent les bassins du Roubion et du Jabron. Interrompue par le terrain jurassique, qui s'avance dans le bassin de la Drôme jusqu'à Crest, la zone du crétacé supérieur reparait au nord de Crest et de Die; elle forme, en se prolongeant vers l'est, toute la crête du contre-fort des Alpes du Dauphiné, qui s'étend depuis les monts Paye, Penet, Embel jusqu'au mont Obiou, au nord duquel elle remonte même un peu pour former le *Devoluy*, contrée sauvage qu'arrose la Soulouaze, affluent du Drac. Au nord du contre-fort du mont Embel, cette zone se continue au nord-ouest jusque vers l'angle de l'Isère, en face de Moirans et constitue ainsi, entre la rive gauche du Drac et le cours de l'Isère, de Moirans à Saint-Marcellin, tout le contre-fort du grand Véhemont, du Mouclier et de la montagne de Sassenage, comprenant ainsi le *Vercorps*, pays du Drac inférieur. Sur la limite occidentale de cette zone se trouve enclavé le pays de *Royans*, arrosé par la Bourne et formé de terrains moyens de transition. Les terrains crétacés supérieurs se continuent sur la rive droite de l'Isère pour former le massif de la Grande-Chartreuse.

À l'est et au sud-est de cette zone, toute la partie orientale du Dauphiné est principalement formée de terrains jurassiques. On y remarque toutefois, comme nous l'avons vu dans l'orographie de ce pays, deux massifs, l'un de terrains crétacés inférieurs, l'autre granitique. Le premier, au nord-ouest du Mont-Dauphin et d'Embrun, constitue la crête et le versant sud-est des monts de Dauphiné; quant au massif granitique, il apparaît au nord-ouest du précédent, forme l'Oysans qu'arrose la Romanche, et se prolonge lui-même au nord-ouest entre Arc et Isère, par une zone de terrains primitifs constituant presque toutes les Alpes de Maurienne.

D'après ce que nous venons de dire, on voit que si l'on part des bords du Rhône, depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à celle du Guiers, on trouve d'abord une région faiblement accidentée, sablonneuse ou marécageuse, dans quelques parties stérile, dans d'autres parties coupée de coteaux cultivés ou boisés, ou de petites vallées fertiles. En s'avancant dans l'intérieur du pays, les montagnes s'élèvent peu à peu, mais en laissant entre elles des vallées très-fertiles, parmi lesquelles on distingue celles du Graisivaudan et de Tullins. Au delà de cette région moyenne se trouve la région entièrement montagneuse, où les vallons n'offrent plus que de rares terrains à l'agriculture; néanmoins, les coteaux inférieurs sont encore riches en vignobles et en arbres fruitiers; sur les flancs se trouvent de beaux villages, des vergers où la terre a été portée à main d'homme, des pâturages. Alors commence la zone forestière, où l'on trouve successivement le chêne à 900 mètres, le hêtre à 1,500, le sapin à 2,000; puis le roc nu ou couvert de sauvages lichens, enfin la neige éternelle qui, à cette latitude, commence à 2,200 mètres. Ces montagnes ne présentent un riant aspect que dans l'été, vers l'époque où y montent de nombreux troupeaux.

La région basse produit du blé, des vins, des fruits; la région moyenne, du seigle, de l'avoine, du chanvre: la région haute, des pâturages. On ne trouve le mûrier et l'olivier que dans les parties méridionales et voisines du Rhône. L'agriculture est d'ailleurs pratiquée avec intelligence, labeur et opiniâtreté dans presque toute la province. Les montagnes les plus arides, partout où l'outil du cultivateur peut atteindre, sont elles-mêmes cultivées; on coupe leurs flancs en étages successifs soutenus par des murs de pierre, et l'on y porte de la terre végétale. Enfin un système habile d'irrigation corrige en partie les effets désastreux de la course torrentielle des rivières.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, ETC. — Avant l'invasion romaine, le Dauphiné avait pour habitants deux peuples qui semblent aborigènes, les *Allobroges* et les *Voconces*. Les premiers s'étendaient au nord de l'Isère, entre le Rhône et les Alpes, et leur capitale était Vienne; les seconds occupaient le pays compris entre le Rhône et la Durance; leur capitale était Valence. Dans ces deux puissantes nations se trouvaient enclavés d'autres petits peuples, tels que les *Brigiani* (Briançon), les *Caturiges* (Embrun), les *Tricorü* (Gap), les *Tricastini* (Saint-Paul-Trois-Châteaux), etc. Les Allobroges et les Voconces passaient pour des peuples civilisés, quand les Romains, profitant des querelles de Marseille avec les tribus voisines de son territoire, s'immiscèrent dans les affaires de la Gaule. Ils résistèrent à leurs armes, s'allièrent à tous leurs ennemis, principalement aux Carthaginois; et ce n'est qu'après plusieurs siècles de guerres qu'ils furent subjugués. Leur pays fut alors compris dans la *province romaine*; et quand la Gaule fut divisée en dix-sept provinces, il fut en grande partie renfermé dans la *Viennoise*; mais les territoires de Gap, d'Embrun et de Briançon furent compris, le premier dans la *Narbonnaise* 2^e, les deux autres dans les *Alpes Maritimes*.

Au cinquième siècle, le pays des Allobroges, après avoir été ravagé par les Vandales et les Goths, fut conquis par les Bourguignons, et Vienne devint la capitale de leur royaume. Ce royaume ayant été conquis par les Francs, le Dauphiné actuel suivit les destinées de leur empire. Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, il

fit partie de la Lotharingie ou des États de Lothaire, puis du royaume de Provence ou d'Arles; et ce royaume ayant été cédé aux empereurs, le Dauphiné se trouva nominalement séparé de la Gaule. Mais déjà des seigneurs s'étaient rendus indépendants dans ce pays, et les plus puissants étaient les *comtes d'Albon*. Le premier de ces comtes est Guy ou Guigues I^{er}, qui apparaît vers 880, sous le règne de Louis l'Aveugle, fils de Bozon. Ils acquirent successivement les comtés de Vienne, de Gap, d'Embrun, la seigneurie de Grenoble, etc., et se trouvèrent à peu près maîtres de tout le Dauphiné. Comme ils avaient un dauphin dans leurs armes, l'usage vint de les appeler *Dauphins*, et le pays prit le nom de *Dauphiné de Viennois*.

Le Dauphiné fut gouverné par trois races de Dauphins : d'abord par la maison d'*Albon*, issue de Guigues le Vieux; puis par celle de *Bourgogne*, dans laquelle Béatrix d'Albon, unique héritière, porta ses biens en épousant le duc Hugues III. Cette deuxième race s'éteignit à la fin du treizième siècle par la mort de Jean, fils de Guigues VII, qui ne laissa pas d'héritiers mâles. Anne, sa sœur, épousa Humbert, baron de la *Tour du Pin*, qui fut le chef de la troisième maison.

Sous la domination de ces princes, le Dauphiné resta isolé de la France, n'ayant de rapports qu'avec les pays voisins, surtout avec la Savoie, dont les ducs étaient continuellement en guerre avec les Dauphins. Cependant la domination des rois capétiens commençait à l'envelopper par le Languedoc, dont ils étaient maîtres, par la Provence et la Bourgogne, qui appartenaient à des princes français, enfin et surtout par Lyon, cette porte du Dauphiné, par laquelle il entre en contact avec Paris et la France septentrionale, par laquelle il reçoit la vie et la civilisation. C'est alors que Humbert II, dernier Dauphin de la troisième maison, ayant perdu son fils unique, et se voyant trop faible pour résister aux ducs de Savoie, résolut de se retirer du monde. Il céda ses États à Charles, petit-fils du roi de France Philippe de Valois, moyennant 200,000 florins, sous la condition qu'ils ne seraient jamais réunis à la couronne, qu'ils garderaient une administration séparée, et seraient toujours considérés comme fiefs de l'empire. Après Charles, il passa en coutume d'attribuer le gouvernement du Dauphiné aux fils aînés des rois de France, qui prirent le titre de *Dauphins de Viennois*. Mais ces nouveaux Dauphins refusèrent l'hommage aux empereurs, et le pays se trouva de fait réuni à la couronne de France. Le Dauphiné s'accommoda de ces conditions qui lui laissaient toutes ses libertés avec son existence particulière, et qui d'ailleurs furent rigoureusement respectées; il s'en accommoda si bien, que, contrairement à ce qui se passait dans les provinces méridionales, il ne prit part à aucune des révoltes contre les rois de France, que les États du Dauphiné fournirent, au contraire, à ces rois, des soldats et de l'argent pour toutes leurs guerres, et que son histoire, pendant plusieurs siècles, est presque entièrement vide d'événements. Dans cette période, un homme représente parfaitement la province et son patriotisme noble et désintéressé, c'est l'une des plus pures illustrations de la France, Bayard.

Les guerres religieuses du seizième siècle tirèrent le Dauphiné de son repos et de son obscurité, ce pays, où depuis longtemps se cachait la secte des Vaudois, ayant en grande partie embrassé la réforme. Valence devint l'une des places d'armes des protestants; le culte catholique fut presque partout aboli; Lesdiguières se fit une royauté presque indépendante dans tout le pays. Néanmoins ce fut une des

provinces qui se soumirent le plus facilement à Henri IV; et quand le protestantisme devint complètement un parti politique, le Dauphiné cessa de se mêler à ses prises d'armes.

Si l'on excepte l'invasion faite dans ce pays par le duc de Savoie en 1692, l'histoire du Dauphiné n'offre plus d'intérêt sous la monarchie des Bourbons. Mais cette province, où l'instruction est répandue jusque dans les cabanes des montagnards, était une des parties de la France le plus imbues des idées de réforme politique. Elle avait d'ailleurs produit deux profonds écrivains dans le dix-huitième siècle, Condillac et Mably. En 1787, le parlement de Grenoble, à l'exemple de celui de Paris, proclama la nécessité d'une convocation des états généraux. Il en fut puni par un ordre d'exil, dont le peuple empêcha l'exécution par une révolte. La municipalité de Grenoble provoqua une convocation générale des communes qui eut lieu à Vizille. Là se réunirent cinq cents députés des trois ordres qui déclarèrent qu'ils refuseraient tout impôt jusqu'à ce que leurs représentants en eussent délibéré dans les états généraux du royaume. Ce fut le signal de la révolution de 1789. Quand cette révolution éclata, toute la province se prononça pour elle avec enthousiasme. Elle avait envoyé à l'Assemblée constituante deux de ses plus illustres membres, Mounier et Barnave.

Malgré les excès de la terreur, malgré le voisinage de Lyon, elle resta fidèle à la cause de la révolution, et montra une grande ardeur pour la défense de sa frontière. Elle vit la chute de l'Empire avec un profond regret; et, en 1815, quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, elle se prononça avec enthousiasme en sa faveur, et décida ainsi son triomphe.

Sous la Restauration et pendant la monarchie de juillet, le Dauphiné, avec ses idées de 1789, quelquefois étroites, mais toujours sincères, se trouva dignement représenté par un illustre citoyen, Casimir Périer.

Ce pays, avant la Révolution, formait l'un des gouvernements militaires de la France et le ressort de la généralité de Grenoble. Il avait des états provinciaux qui se tenaient à Grenoble, un parlement qui siégeait dans cette même ville, et qui avait succédé en 1451 à l'ancien conseil *delphinal*, créé en 1337. Il comprenait deux archevêchés, Vienne et Embrun, et cinq évêchés, Grenoble, Valence, Die, Gap, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que la population du Dauphiné est l'un des éléments les plus précieux de la nation française. C'est une population animée d'un sentiment très-vif de l'indépendance, mais en même temps d'un grand patriotisme; elle est brave, belliqueuse, intelligente, et montre de l'aptitude pour les arts et les sciences, comme pour le commerce et l'industrie; elle aime l'instruction, et on l'y trouve répandue partout; elle est active, laborieuse, patiente, opiniâtre, de mœurs polies, affable. On lui reproche son ardeur, son emportement, son amour des plaisirs; on lui reproche surtout sa finesse poussée jusqu'à l'astuce. Néanmoins le Dauphinois a peu d'ambition; il borne facilement ses désirs, et préfère la médiocrité aux peines qu'il devrait se donner pour augmenter sa fortune; il est économe et même enclin à l'avarice.

•Ce portrait est principalement celui de l'habitant des plaines, des vallées et des montagnes secondaires au nord de Valence. Au sud de cette ville et jusqu'aux limites

du Comtat, à Montélimart, à Nyons, etc., on se croirait en Provence : les mœurs y deviennent brusques et grossières, les habitants inhospitaliers, le langage rude et criard. Le type le plus curieux, le plus naïf du Dauphiné, c'est l'habitant des montagnes. Dans ces hautes vallées où les Allobroges et les Vaudois trouvèrent un refuge, sur ces frontières couvertes de rochers et de forêts, vit une population aux mœurs primitives, patriarcales et profondément religieuses, qui n'a de rude et de grossier que l'extérieur, qui est hardie, sensée, adroite, prévoyante, sobre et hospitalière : il n'en est pas de plus respectable. Elle mène une vie rude dans ces montagnes arides, où souvent le bois manque, où la neige couvre le sol pendant six mois, où l'avoine et le seigle mûrissent seuls sur de maigres pentes que les eaux dénudent tous les ans, où toutes les ressources sont concentrées dans les troupeaux. Malgré cela, le Dauphinois des Alpes est calme, austère, résigné, souriant, passionné pour ses chères montagnes. Pendant les longs hivers, les plus jeunes et robustes émigrent et s'en vont dans les grandes villes faire les métiers de portefaix, de colporteurs, de rémouleurs ; les autres emploient leur repos forcé à s'instruire, et la lecture est l'occupation ordinaire de ces cabanes, de ces étables où s'entassent les familles, et d'où l'on voit sortir de nombreux maîtres d'école qui vont colporter l'instruction dans les départements voisins.

§ VI. DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département, formé du Dauphiné, a une superficie de 841,230 hectares. Sa population était : en 1801, de 435,888 habitants ; en 1821, de 505,585 hab. ; en 1841, de 588,660 hab. ; elle est aujourd'hui de 603,497 habitants.

Il a pour chef-lieu Grenoble, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Grenoble	20 cantons,	212 communes,	220,192 habitants.
— de la Tour-du-Pin	8 —	122 —	136,593 —
— de Saint-Marcellin	7 —	84 —	87,198 —
— de Vienne	10 —	133 —	159,497 —
4 arrondissements	45 cantons,	551 communes,	603,497 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Grenoble, et a pour le culte calviniste un consistoire à Mens et 9 temples. Il renferme une cour d'appel à Grenoble, avec 5 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce (Grenoble et Vienne) ; un lycée et une école normale primaire, à Grenoble ; 2 collèges, à Vienne et Pont-de-Beauvoisin ; une école supérieure communale, 1,600 écoles élémentaires, dont 560 écoles communales. Il fait partie de la 8^e division militaire, et renferme comme places fortes Grenoble et Fort-Barraux.

C'est un département agricole et manufacturier ; il est montagneux surtout à l'est, où il est parcouru par les contre-forts des Alpes de Savoie et du Dauphiné. A l'ouest, c'est un pays faiblement accidenté, surtout au nord-ouest, où des plaines sablonneuses et arides forment presque tout l'arrondissement de Vienne et le nord de ceux de la Tour-du-Pin et de Saint-Marcellin. Le sol n'est fertile que dans quelques vallées, surtout dans celle qu'arrose l'Isère. L'agriculture est d'ailleurs très-avancée : ses produits principaux sont les céréales, les pommes de terre, les vins, dont quelques-uns sont estimés, le chanvre, les bois et les fruits. On croit que le département renferme

225,000 hectares de terres labourables, 48,000 de prés, 23,000 de vignes, 120,000 de bois et 112,000 de landes, bruyères, etc.

L'élevage du gros bétail y est très-importante, et les montagnes renferment de beaux pâturages où transhument les moutons des départements voisins; les chevaux et les mulets de l'Isère sont estimés; on y élève aussi une grande quantité de vers à soie donnant près de 50,000 kilogrammes de soie grège. On estime que le département possède 168,000 têtes de gros bétail, 260,000 moutons, 45,000 porcs, 34,000 chèvres, 31,000 chevaux, 10,500 mulets et 4,000 ânes.

C'est l'un des plus favorisés de la France en richesses minérales; il y a une mine d'or à la Gardette, une d'argent à Allemont, mais dont les produits sont insignifiants, des mines de fer à Allevard. Le plomb est assez commun dans les environs d'Allemont, de la Gardette et de Vienne; le cuivre est abondant à Allevard et à Allemont; on y trouve aussi en grande quantité de la houille (à la Motte en Champsaur), de beaux marbres (à Entraygues sur la Bonne), de l'antimoine, du zinc, du granit, du porphyre, du grès, de l'ardoise et beaucoup de tourbières. Il y a des eaux minérales à Uriage, à la Motte, à Mens et à Choranche.

Quant à l'industrie, c'est celle des mines qui est la plus importante; on compte dans le département 8 hauts fourneaux, 5 laminoirs, 21 aciéries, 56 taillanderies, 250 clouteries et 215 autres usines. Il y a des fabriques de draps à Vienne, et dans d'autres localités des fabriques de toiles fortes et linge damassé, de cotons, de foulards, de crêpes de soie, de chapeaux de paille, de cuirs, de fromages estimés (Sassenage), de sucre de betterave (15 fabriques); il y a aussi des établissements pour le peignage du chanvre, des fabriques importantes de liqueurs, des distilleries, tanneries, poteries, verreries. La ganterie de Grenoble si renommée jadis est bien déchue. Le commerce consiste surtout en métaux, toiles, chanvre, draps, soies, marbres, grains, bois, fromages, térébenthine, liqueurs, produits chimiques et ganterie.

On compte dans l'Isère 2 rivières navigables sur 252 kilomètres (le Rhône 155 kil. et l'Isère 97 kil.), 7 routes impériales sur 541 kil., 13 routes départementales sur 457 kil., 2,535 chemins vicinaux sur 2,250 kil., en tout 3,500 kilomètres de voies de communication.

§ VII. DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Grenoble*, ancienne capitale du Dauphiné, est aujourd'hui le chef-lieu du département de l'Isère, le siège d'un évêché, d'une cour d'appel, de tribunaux de première instance et de commerce, de facultés de droit et des sciences; elle renferme un lycée, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école normale primaire, un musée, une bibliothèque de 60,000 volumes, une chambre de commerce, un conseil général des manufactures, un conseil de prud'hommes. C'est une place forte de premier ordre. Sa population est de 31,340 habitants.

Cette ville est située au milieu de la vallée pittoresque du Graisivaudan, au pied du mont Racher, ramification des monts de la Chartreuse, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur les vallées de l'Isère et du Drac. Elle est traversée par l'Isère, qui la partage en deux parties inégales, un peu en amont du confluent du Drac. Sur la rive droite, resserré entre le fleuve et les montagnes, est le quartier *Saint-Laurent* nommé aussi la *Perrière*, qui ne consiste qu'en une grande rue, la plus populeuse et

la plus commerçante de la ville, et bordée d'un beau quai. Il est enveloppé d'une faible muraille, s'appuie à la montagne du *Rabot* que surmonte celle de la *Bastille*, ainsi nommée à cause des restes d'une vieille forteresse, aujourd'hui remplacée par un fort moderne qui domine la ville, et au-dessus duquel s'élève encore le sommet du mont *Rachet*. Sur la rive gauche est le quartier de *Bonne*, qui communique avec le premier par deux ponts; il est beau, bien percé, bordé de quais superbes, et renferme plusieurs places et de jolies promenades; il est entouré d'une enceinte bastionnée.

Grenoble renferme peu de monuments remarquables : l'église Notre-Dame, l'église Saint-André, où se trouvaient les tombeaux des Dauphins détruits par le baron des Adrets; l'ancien hôtel de Lesdiguières, qui sert aujourd'hui d'hôtel de ville; la place Saint-André avec la statue de Bayard; le palais de justice, remarquable par son architecture gothique, les bâtiments de l'hôpital, ceux de la bibliothèque, etc.

Cette ville, avec ses remparts en terrasse d'où l'on domine la brillante vallée du Graisivaudan, a tout l'abord d'une place de guerre; elle en a aussi l'importance; le chevalier Deville commença à la fortifier, et après lui Vauban traça son enceinte : elle a été agrandie depuis quelques années par l'adjonction des faubourgs de Saint-Joseph et des Trois-Cloîtres bâtis dans la plaine, et maintenant entourés de remparts qui se reliait aux fortifications de la Bastille. Grâce à sa position, aux travaux récents qu'on y a faits, à son enceinte bastionnée et à sa citadelle, qui viennent d'être réparées et augmentées, cette ville est devenue une place presque inexpugnable et le centre de la défense du bassin de l'Isère.

L'industrie de Grenoble consiste principalement dans la fabrication des gants, qui occupe 5,000 ouvriers, dans le peignage des chanvres, la distillerie des liqueurs fines, etc. Les gants, les chanvres, les liqueurs, sont, avec les fromages et les marbres, ses principaux objets de commerce.

Cette ville existait du temps de César sous le nom de *Cularo*; elle fut en 374 agrandie sinon rebâtie par l'empereur Gratien, et s'appela alors *Gratianopolis*, d'où vient le nom de Grenoble. C'est du même siècle que date son évêché. Elle passa au pouvoir des Bourguignons, suivit les destinées du pays des Allobroges, et devint dans le treizième siècle la résidence des Dauphins de Viennois, qui y établirent un conseil delphinal avec juridiction souveraine, transformé en parlement par Louis XI en 1451. Pendant les guerres de religion elle fut deux fois prise et dévastée par le baron des Adrets. Elle eut beaucoup à souffrir de la révocation de l'édit de Nantes. Nous avons dit ailleurs le rôle qu'elle joua en 1787 et en 1815. Grenoble est le lieu de naissance de Condillac, Mably, Vaucanson, Mounier, Barnave, Casimir Périer, Berryat-Saint-Prix, Dolomieu, etc.

La *Tour-du-Pin*, chef-lieu d'arrondissement, est une petite ville de 2,500 habitants, située sur la rive gauche de la Bourbre dans un vallon très-fertile entouré de coteaux de l'aspect le plus agréable. C'était autrefois une place forte qui joua un rôle important dans les guerres du temps de Charles VI et celles du seizième siècle. Aujourd'hui c'est une ville occupée uniquement de l'élevage des bestiaux, et qui se distingue par un très-beau haras appartenant à l'État.

Saint-Marcellin, chef-lieu d'arrondissement, est une petite ville de 3,500 âmes, qui possède un tribunal de première instance et un collège. Elle est située en plaine au

ped d'un ravissant coteau et à 1,200 mètres environ de la rive droite de l'Isère; elle est généralement bien bâtie, et l'on y remarque une belle place publique, de jolies fontaines et d'agréables boulevards. Les environs sont charmants et fertiles en vins fort estimés. On y fait le commerce de soie écriue, fil, toiles, huiles, bestiaux et fromages.

Vienne, chef-lieu d'arrondissement, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une bibliothèque de 10,000 volumes, un musée d'antiquités, etc. Sa population est de 20,000 habitants.

Elle est bâtie en amphithéâtre sur la pente rapide du mont Salomon, qui l'encadre d'une ceinture de collines, et dont le sommet couronné par les restes d'un vieux château gothique lui donne un aspect pittoresque auquel l'intérieur ne répond pas. Les rues sont sales et tortueuses, les maisons noires et mal bâties. Ses édifices modernes sont assez remarquables, ce sont : l'ancienne cathédrale de Saint-Maurice, l'hôtel de ville, l'hôpital, les casernes de cavalerie, etc. Mais c'est surtout par ses antiquités que Vienne est digne d'attention; on y admire les vestiges d'une enceinte romaine, de quais sur les deux rives du fleuve, d'un amphithéâtre, d'une naumachie, de trois aqueducs qui ont été récemment restaurés et rendus à leur ancienne destination, la *Maison carrée* ou temple d'Auguste et de Livie, édifice fort délabré qui renferme aujourd'hui le musée des antiques; le *Plan de l'aiguille* ou *Tombeau de Pilate*, qui de tous ces monuments est le mieux conservé, et se trouve hors de la ville.

Vienne est une ville industrielle, et la petite rivière de la Gère, dont les eaux limpides sont également bonnes pour la trempe de l'acier et pour la teinture, y met en mouvement une foule d'usines. On y trouve des fabriques de draps croisés et de nouveautés, des moulins à farine et à foulon, des tanneries renommées, des fonderies de cuivre, forges à l'anglaise et hauts fourneaux. On y fabrique aussi des produits chimiques, et l'on y fait le commerce des vins.

Cette ville est l'ancienne capitale des Allobroges, *Vienna Allobrogum* ou *Vindobona*; elle était déjà célèbre du temps de César, et elle devint sous la domination romaine l'une des cités les plus opulentes de la Gaule; on y cultivait avec éclat les lettres et les arts; les empereurs y avaient un palais et plusieurs y séjournèrent; sous Claude elle fut la résidence du préfet des Gaules et du commandant de la flotte du Rhône; enfin c'était la capitale de la Viennoise et l'une des dix-sept métropoles de la Gaule. Elle fut l'une des premières villes qui embrassèrent le christianisme, et ses archevêques ont longtemps porté le titre de *primats des Gaules*. Valentinien y fut étranglé en 392; sous Honorius elle passa sous la domination des Bourguignons, dont elle devint la capitale en 432; les Francs s'en emparèrent en 534. Au huitième siècle, les Sarrasins, qui ravagèrent toute la rive droite du Rhône, pillèrent Vienne, dont la plupart des monuments furent alors détruits. En 871, elle fut assiégée et prise par Charles le Chauve, passa dans le royaume de Bozon, et dès lors suivit le sort du reste du Dauphiné. Dans ses murs se sont tenus plusieurs conciles : le plus célèbre est celui où Clément V, en présence de Philippe le Bel, condamna les Templiers.

La Mure, ville industrielle et commerçante de 3,650 habitants, est située sur un petit plateau à l'extrémité de la vallée dite de *Matésine*, sur la rive droite du Drac,

non loin de son confluent avec la Bonne. Elle renferme des fabriques de clous et de grosses toiles, quelques tanneries, et l'on y exploite de la houille; son commerce consiste principalement en grains, bestiaux et produits de ses fabriques.

Cette ville, qui est située sur la route de Grenoble à Gap, a eu une importance militaire dans le seizième siècle. Elle était alors fortifiée, défendue par une citadelle, et, ayant embrassé la réforme, elle soutint contre le duc de Nemours un siège mémorable.

Vizille est un bourg de 2,000 habitants assez important par ses fabriques de toiles peintes, ses filatures de coton, ses hauts fourneaux et ses papeteries. Il est situé sur la rive droite de la Romanche, dans une plaine fertile à l'embranchement des deux routes de Gap et de Briançon sur Grenoble. Vizille est célèbre par les États provinciaux du Dauphiné qui s'y tinrent dans le château des ducs de Lesdiguières, le 21 juillet 1788, et qui furent le signal du mouvement de 1789. C'était jadis une position militaire importante, et l'on y voit encore les ruines d'un château fort.

Bourg d'Oysans est une petite ville de plus de 3,000 habitants qui possède des fabriques de toiles de coton et fait le commerce de planches. Elle est située sur la rive gauche de la Romanche dans une vallée remarquable par ses richesses minérales entourée de hautes montagnes où l'on trouve des mines de plomb argentifère et la plus grande variété de roches géologiques, et fermée au sud-est par le mont de Lens, dont le sommet couronné de glaciers s'élève entre les vallées de la Romanche et du Vençon.

Le Bourg d'Oysans est situé sur la magnifique route qui va de Lyon en Italie par Briançon et le mont Genève. Elle passe au-dessus du torrent de la Romanche en le côtoyant; elle est le plus souvent taillée dans le roc à ciel ouvert, mais elle suit quelquefois des terrasses ou des galeries souterraines éclairées par des ouvertures latérales, à travers lesquelles on aperçoit les eaux du torrent qui roule à près de 300 mètres au-dessous de la route. L'ancienne route que suivaient déjà les Romains passait beaucoup plus haut derrière la montagne de Lens.

Fort-Barraux, situé sur la rive droite de l'Isère à 2 kilomètres de la frontière de Savoie et à l'entrée de la vallée du Graisivaudan, est une place qui couvre Grenoble et toute l'Isère, et domine la route de Chambéry à Grenoble. Il a été construit par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, en 1597, et fut surpris par le duc de Lesdiguières, qui en resta maître pour le roi Henri IV.

Près de là, sur la rive gauche de l'Isère, se trouve le bourg de *Pontcharra*, célèbre par une victoire de Lesdiguières sur le duc de Savoie, et près duquel s'élèvent les ruines du château de *Bayard*. Cet antique manoir est bâti sur un mamelon isolé qui domine la vallée; on voit encore les murailles épaisses de deux mètres qui fermaient la cour, l'arcade crénelée servant de porte et protégée par deux tours rondes qui semblent dater des croisades. Du côté de l'Isère et devant la façade s'élevaient trois étages de tourelles superposées et s'appuyant à un glacis couvert de gazons. C'est dans ce château qu'est né le *Chevalier sans peur et sans reproche*.

Alleverd est un bourg de 2,600 habitants, situé sur la Breda, qui y alimente de nombreuses usines. Il est célèbre par les beautés pittoresques des montagnes voisines, par son isolement sauvage, et surtout par ses mines de fer qui sont très-importantes,

et donnaient il y a quelques années 50,000 quintaux métriques. On y trouve des hauts fourneaux, des forges, des fonderies, etc.

La Grande-Chartreuse est un célèbre monastère situé dans les montagnes du même nom à 24 kilomètres de Grenoble, près de la rive droite du Guiers-mort. Il est bâti à 1,013 mètres de hauteur, dans une belle prairie, au centre d'une forêt cédée en 1084 par Hugues, évêque de Grenoble, à saint Bruno, qui s'y retira avec quelques disciples et y institua l'ordre des *Chartreux*. Saint Bruno alla mourir en Calabre, mais son ordre s'accrut rapidement; les premières cabanes firent place en 1296 à des bâtiments plus vastes, et les religieux, devenus par diverses donations maîtres de tout le vallon et du défilé du Guiers, seule route qui permet d'arriver au couvent, en fermèrent les extrémités par des portes dont il reste encore quelques traces.

Le monastère actuel a été reconstruit vers 1678 après avoir été huit fois la proie de l'incendie. Il consiste en deux corps de bâtiments adossés à la montagne qui borde la rive gauche du torrent, formant chacun un parallélogramme, et comprenant entre eux un angle aigu. L'un de ces corps de logis a 300 mètres de long sur 20 mètres de large, et renferme les logements du général et des grands officiers de l'ordre, les cuisines, les réfectoires et l'église, qui occupe le centre de l'édifice. L'autre corps de logis a environ 400 mètres de long sur 20 mètres de large, et renferme le cloître, les cellules, le cimetière, etc. Tous ces bâtiments sont entourés de vastes murs et de jardins.

Cet établissement, dont les habitants furent dispersés par la révolution, a été rouvert en 1816, et il est visité continuellement par des voyageurs et des pèlerins.

Deux routes mènent de Grenoble à la Grande Chartreuse : l'une, pour les cavaliers, passe par le Sapey, et traverse une forêt de sapins à travers laquelle on a de délicieux points de vue sur la vallée de l'Isère. L'autre, beaucoup plus longue et suivie par les piétons, descend l'Isère jusqu'à Voreppe; de là, à travers deux montagnes, l'une à l'ouest très-bien cultivée, l'autre à l'est sauvage et couronnée de sapins, on atteint Saint-Laurent du Pont, d'où l'on remonte au sud-est par sa rive gauche la vallée pittoresque et terrible du Guiers-mort, redoutable défilé fermé à ses deux extrémités par une gorge ou déchirure presque verticale, tracée dans des roches noirâtres couvertes de ronces et de sapins. La première porte de cette vallée est au hameau de *Fourvoirie*, où les *Chartreux* ont percé dans le roc la route actuelle. Le chemin suit les sinuosités du torrent qui roule au fond d'un abîme, bordé par des masses verticales de rochers coupés à pic, dont la cime se perd dans les nues. A l'endroit où le chemin est le plus étroit, un pavillon fermait jadis l'entrée du désert, qui commence en ce point. On suit ainsi le fond du ravin sur la rive gauche au milieu d'affreux escarpements entrecoupés de précipices, où les eaux s'engouffrent avec fracas. Le pont Pérat, d'une seule arche jetée d'une roche à l'autre sur le gouffre où mugit le Guiers, conduit sur la rive droite, où commence alors une périlleuse ascension par un sentier glissant, étroit et tortueux, le plus souvent taillé dans le roc. Tout à coup une porte en ruines, connue sous le nom de fort de l'Aiguillette, semble vouloir fermer la route, et au-dessus de ces ruines s'élève du fond de l'abîme une roche pyramidale dont les flancs sont couverts de sapins. Le chemin se poursuit en plein désert, à travers l'obscurité d'une forêt de sapins, entre les rochers et le torrent, qu'on entend se briser contre les obstacles

opposés à sa course, mais qui n'apparaît plus qu'à de rares intervalles et à une sombre profondeur. Après avoir passé devant une cascade superbe, qui se précipite à plus de 200 mètres au-dessous du voyageur, on arrive au vallon latéral où se trouve la Chartreuse; on franchit encore un pont qui est situé à 4 kilomètres du premier, et qui fermait l'ancienne entrée des Chartreux; on commence à descendre, et après 2 kilomètres de forêts dominées par d'effroyables rochers et des montagnes décharnées, la vallée s'élargissant peu à peu, la forêt devient moins épaisse et moins obscure; aux sapins succèdent les hêtres, à travers lesquels, à un détour du chemin, on aperçoit enfin la Grande Chartreuse, bâtie en amphithéâtre sur un terrain inégal au pied du mont Granson, dont la cime neigeuse s'élève au-dessus de tous les sommets environnants.

Sassenage est un bourg de 1,600 âmes, coquettement posé au pied d'une montagne rocheuse d'où s'échappe le torrent de Furon, qui forme plusieurs cascades, et va finir dans le Drac. Il est renommé pour les beautés pittoresques de ses environs, et pour les excellents fromages qui s'y fabriquent.

Près de ce bourg se trouvent les deux fameuses grottes de Sassenage auxquelles on parvient par un sentier difficile; une entrée large et haute de 5 mètres y donne accès dans un vestibule aboutissant à plusieurs cavernes, d'où sort le torrent de *Germe*, dont les eaux forment une belle cascade et vont avec fracas se précipiter dans le Furon. Dans une autre grotte se trouvent les deux *caves de Sassenage*, petites excavations à peu près cylindriques creusées dans deux pierres, et qui se remplissent d'eau spontanément. L'ignorance et la crédulité en avaient fait une des merveilles du Dauphiné, et la plus ou moins grande hauteur de leur niveau au jour des Rois faisait présager une bonne ou une mauvaise récolte.

Voiron est une jolie ville de plus de 8,000 habitants, qui possède une chambre consultative des arts et manufactures. Elle est située au pied d'une colline sur les bords de la Morge, dont le cours y alimente un grand nombre d'établissements industriels, tels que papeteries, tanneries, forges, clouteries, distilleries, fabriques de toile, etc. On y fait un commerce considérable de toiles de chanvre, papiers, aciers, etc., pour lesquels elle a des débouchés faciles, grâce à sa position sur la route de Valence aux Échelles.

Pont-de-Beauvoisin est une petite ville assez bien bâtie et située sur la rive gauche du Guiers; elle a 2,300 habitants, possède un collège et des fabriques de toiles, et fait le commerce de chanvre et de blé. Elle doit son nom à la petite ville de Beauvoisin située en Savoie sur l'autre rive du Guiers, et avec laquelle elle communique par un pont hardi d'une seule arche.

Bourgoin, petite ville de 4,800 âmes, est située à l'embranchement des routes de Grenoble et de Chambéry à Lyon, près de la rive gauche de la Bourbre; c'est le siège du tribunal civil de l'arrondissement de la Tour-du-Pin; grâce à sa position, elle fait principalement le commerce des laines, qui sont très-recherchées pour leur finesse et leur blancheur, et possède des manufactures de coton, draps, papiers, etc.

Crémieux n'est plus aujourd'hui qu'un joli bourg de 2,300 habitants, agréablement situé au pied d'un coteau à environ 5 kilomètres du Rhône, et qui fait le commerce de toiles et de volailles renommées. Mais avant la révolution c'était une ville enceinte

de remparts ; les Dauphins ont séjourné dans un fort château dont on voit encore les débris. C'est près de là que se trouve, sur la rive gauche du Rhône, la grotte de la *Balme*, l'une des merveilles du Dauphiné, et remarquable en effet par son vestibule transformé en chapelle dédiée à la Vierge, et par les stalactites, les cascades et le petit lac qu'on y trouve à l'intérieur.

La *Côte Saint-André* est un bourg de 4,500 habitants, situé dans l'arrondissement de Vienne, et renommé pour ses liqueurs et ses vins blancs légers et pétillants, dont il tire un grand produit. Il doit son nom au coteau sur le flanc duquel il est bâti, et où se trouvent les vignobles qui ont fait sa réputation.

Moirans est un gros bourg de l'arrondissement de Saint-Marcellin, qui renferme 2,700 âmes environ. Il est situé sur la petite rivière de la Morges, à l'intersection des routes de Grenoble à Bourgoin et de Valence à Pont-de-Beauvoisin, dans une position avantageuse pour son commerce. D'après les ruines qu'on trouve aux environs, on présume qu'il occupe l'emplacement d'un camp romain ; les débris de remparts et les vestiges de portes qu'on y voyait naguère attestent qu'elle a été plus florissante qu'aujourd'hui : les guerres civiles l'ont ruinée.

Tullins, situé sur la même route de Valence, est un gros bourg de 4,650 habitants, bâti à peu de distance de la rive droite de l'Isère, dans une belle et fertile vallée qu'arrose le torrent du Rival, mais qui est souvent couverte des boues et cailloux qu'entraîne ce torrent. Il fait le commerce d'aciers, de chanvre, de couvertures d'étoupes, de draps et laines. On y trouve une papeterie, une aciérie, une fonderie de cuivre, des scieries de planches, etc.

Rives est un joli bourg de 2,400 habitants, situé dans un charmant vallon qu'arrosent la Fure et son affluent le Réaumont. C'est avec les villages voisins un centre d'industrie très-active et dont les produits sont renommés : ses papeteries sont réputées les plus belles de la France, ses aciéries occupent vingt-cinq forges ; enfin on y trouve des fabriques de toiles, de crêpes et de foulards.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA DRÔME. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé du Dauphiné (636,129 hect.) et d'une partie de la Provence (20,869 hect.). Sa superficie est de 653,957 hectares. Sa population était : en 1801, de 235,357 habitants ; en 1821, de 273,511 hab. ; en 1841, de 311,498 hab. ; elle est aujourd'hui de 326,846 habitants.

Il a pour chef-lieu Valence, et forme 4 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Valence . . .	10 cantons,	102 communes,	155,017 habitants.
— de Montélimart	5 —	69 —	68,926 —
— de Die	9 —	117 —	66,496 —
— de Nyons	4 —	74 —	36,405 —
4 arrondissements.	28 cantons,	362 communes,	326,846 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Valence, et renferme, pour le culte calviniste, 5 églises consistoriales (Crest, Die, Dieu-le-fit, la Mothe-Chalençon, Bourg-lès-Valence), et 60 temples ; 4 tribunaux de première instance et un tribunal de commerce ; 3 collèges, à Romans, Montélimart et Valence ; 7 écoles supérieures, 627 écoles élémentaires, dont 372 écoles communales. Il fait partie de la 8^e division militaire (Lyon).

C'est un département agricole et manufacturier; très-montagneux à l'est, où les contre-forts des Alpes ont encore de 12 à 1500 mètres, il est généralement maigre, sablonneux, et seulement fertile sur les bords du Rhône. On subdivise sa superficie de la manière suivante : 227,000 hectares de terres labourables, 16,000 de prés, 19,000 de vignes, 123,000 de landes, 149,000 de bois. Le climat y est généralement sain, plus froid que tempéré. L'agriculture y est arriérée, et donne des céréales insuffisantes, des fruits abondants, des vins, dont quelques-uns (l'Ermitage, la Côte-Rôtie, etc.), sont fort estimés; leur produit annuel est de 390,000 hectolitres, dont 150,000 sont exportés. On cultive la garance. Les noyers, dont le produit sert à faire de l'huile, les amandiers, les châtaigniers et surtout les oliviers abondent. Dans les montagnes, les essences dominantes sont le sapin, le chêne blanc et le hêtre. On y élève peu de gros bétail et de chevaux; mais les moutons et les mulets sont assez nombreux. On s'occupe beaucoup des volailles et surtout des vers à soie, l'une des richesses du pays, et qui donnent par an plus de 200,000 kilogrammes de soie grège. Il y a dans le département 15,000 têtes de gros bétail, 400,000 moutons, 63,000 porcs, 24,000 chèvres, 11,000 chevaux, 20,000 mulets et 3,000 ânes.

On trouve dans la Drôme des mines de beaux granits et marbres blancs, de grès à meule, de pierres de taille, de gypse, craie, pierre à chaux, sable pour verre, faïence à poterie, argile à creusets, terre à porcelaine, etc. L'exploitation du fer est peu considérable; on en trouve à Châteauneuf-du-Rhône et à la Chapelle-en-Vercors. A Fay, on exploite une houillère. Il y a des sources d'eaux minérales à Dieu-le-fit, Aurel, Montélimart, Saint-Paul-Trois-Châteaux, etc.

L'industrie consiste surtout dans la fabrication de grosses draperies, ratines et serges, ainsi que dans la filature et le tissage de la soie. Au deuxième rang viennent les ganteries de Valence, assez estimées, les filatures de coton et de laine, les manufactures d'étoffes de soie, de toiles peintes, de bonneteries, les papeteries, maroquineries, tanneries, corderies, teintureries, huileries, distilleries, fabriques de faïences, tuiles, briques, poteries, les fours à chaux et à plâtre. Le commerce est important en bois, verres, soies, poteries et porcs gras.

Il y a dans la Drôme : 2 rivières navigables, sur 182 kilomètres (le Rhône, 140 kil.; l'Isère, 42 kil.); 5 routes impériales, sur 311 kil.; 5 routes départementales, sur 150 kil.; 4,818 chemins vicinaux, sur 4,818 kil.; en tout, 5,461 kilomètres de voies de communication.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA DRÔME. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Valence*, chef-lieu du département, est le siège d'un évêché et d'un tribunal de première instance; elle possède un collège, une bibliothèque de 15,000 volumes, un arsenal et une école d'artillerie, etc. Sa population est de 16,000 habitants.

Elle est agréablement située au bord et sur le flanc d'un plateau peu élevé qui borde la rive gauche du Rhône; de jolis coteaux que vivifient de nombreuses sources d'eaux courantes la dominant, et elle communique par un faubourg avec le fleuve, qu'on y franchit sur un beau pont suspendu. Elle est entourée d'anciennes murailles délabrées, et possède encore une vieille citadelle, bâtie par François I^{er}, et qui n'est plus susceptible de défense. Elle est bien bâtie, mais mal percée et très-irrégulière, peu animée et dépourvue de belles places et d'édifices intéressants. On y remarque

cependant le mausolée de Pie VI, avec son buste par Canova, dans l'église cathédrale de Saint-Apollinaire; la maison dite de Marc-Aurèle, où se trouvent de curieuses sculptures; le palais de justice, la préfecture, la promenade du Champ-de-Mars, située près de la citadelle, d'où l'on a une vue délicieuse sur la vallée du Rhône, ainsi que sur la côte rocheuse de Saint-Péray, derrière laquelle se dressent les montagnes du Vivarais. Valence est un grand dépôt des vins et des soies du Midi, et fait le commerce d'huile d'olives et d'huile de noix.

C'est l'ancienne *Valentia* des *Segalauni* dont parlent Pline et Ptolémée. Sous Vespasien elle devint colonie romaine, et fut, sous Valentinien, comprise dans la première Viennoise. Elle fut prise par les Vandales, par les Goths, par les Sarrasins, par Charles Martel, qui l'incendia, par les Normands, etc. Elle devint, dans le démembrement du royaume de Provence, la capitale du Valentinois et la seigneurie particulière de ses évêques. Elle fut assiégée deux fois par les protestants. Le pape Pie VI y fut amené de Rome en 1798 et y mourut. C'est la patrie de Championnet, auquel on a élevé une statue.

Die, chef-lieu d'arrondissement, est une ville de 4,000 âmes, avec un tribunal de première instance et une église consistoriale protestante. Elle est située sur la rive droite de la Drôme, au centre d'une vallée fertile et pittoresque comprise entre deux chaînes de hautes et arides montagnes.

C'est une ville très-ancienne, et qui était appelée sous les Gaulois *Dea Vocontiorum*. Elle eut un grand éclat sous les Romains et joua un rôle important dans le moyen âge. Aujourd'hui c'est une ville insignifiante, et qui ne se distingue que par ses vins muscats et la *clairette* qu'on récolte sur son territoire. Elle est entourée de murailles flanquées de nombreuses tours, et renferme peu d'édifices dignes d'être cités, si l'on excepte les bâtiments de l'ancien évêché et la cathédrale, ornée de belles colonnes de granit provenant d'un temple de Cybèle. On y trouve un assez grand nombre d'antiquités, plusieurs tauroboles bien conservés, les ruines d'un aqueduc et l'arc de triomphe de la *Porte-Saint-Marcel* sur la route de Gap.

Montélimart, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et un collège, a une population de 10,000 habitants. Elle est située au confluent du Roubion et du Jabron, sur le flanc d'un riant coteau couvert de vignes, au milieu d'une fraîche contrée arrosée par un grand nombre de canaux et fertile en oliviers, orangers, mûriers, etc. C'est une ville généralement propre, bien bâtie et bien percée. Elle est entièrement ceinte d'anciennes et énormes murailles flanquées de tours, percées de quatre portes et longées à l'intérieur par un boulevard. Dans la partie supérieure s'élève la citadelle, reliée aux murs d'enceinte, antique donjon fortifié à la moderne par le chevalier de Ville, et servant aujourd'hui de maison de correction. On y trouve des fabriques de fers et grosse quincaillerie, de chandelles, de poteries, et l'on y fait le commerce de grains, farines, légumes, cire, miel, huiles de noix et d'olives, bestiaux, etc.

Cette ville, dont l'origine est inconnue, s'appelait, dans le onzième siècle, *Monteil*, et appartenait à des seigneurs de la famille d'*Adhémar* : de là dérive son nom actuel. C'était une des quatre grandes seigneuries du Dauphiné, et elle fut longtemps disputée par les Dauphins de Viennois et les comtes de Valentinois. C'était aussi une

place très-forte, et qui fut prise ou assiégée six fois soit par les protestants, soit par les catholiques, dans le seizième siècle.

Nyons, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 3,600 habitants, est une petite ville située sur la rive droite de l'Aigues, dans la position la plus pittoresque, à l'origine d'une vallée délicieuse, au pied du col du mont Devez. Elle est divisée en trois quartiers ayant des enceintes séparées, à travers lesquelles de grandes portes établissent des communications. Le premier est celui des *Forts*, ainsi nommé à cause des trois forts aujourd'hui ruinés qui s'y trouvaient; le deuxième, celui des *Halles* ou la ville proprement dite; enfin le troisième est celui du *Bourg*, compris entre la tour du Clocher et le célèbre pont de l'Aigues, situé à l'entrée de la gorge des Piles. Ce pont, très-hardi, est d'une seule arche; ses piles, fort anciennes, sont peut-être de construction romaine; il s'appuie au sud-est à un plateau où se trouvent les ruines d'un ancien château fort détruit par ordre de Louis XIII. Avec les forts dont nous avons parlé, et qui étaient situés de l'autre côté du ravin, ce château défendait parfaitement le passage, et faisait de Nyons une des plus fortes places du Dauphiné.

Nyons est la patrie de Philis de la Tour du Pin de la Charce, héroïne qui, en 1692, se mit à la tête des habitants du pays, et força les Piémontais à la retraite.

Saint-Vallier est un gros bourg de 3,000 habitants, situé sur la rive gauche du Rhône au confluent de la Galaure. On y remarque l'ancien château de Diane de Poitiers, bel édifice gothique dont la façade est moderne, et dont les jardins ont été plantés par Le Nôtre. Saint-Vallier possède des filatures de soie, une manufacture de produits chimiques, des poteries de grès et de faïence, etc.

A 2 kilomètres de là, dans le sauvage défilé de la Galaure, se trouvent les ruines pittoresques du château de *Saint-Barthélemy-de-Vals* et la passe de *Rochetaillée*, travail gigantesque pratiqué pour frayer la route entre deux escarpements coupés à pic et à ciel ouvert.

Albon, bourg de 2,000 âmes, est situé à peu de distance de la rive gauche du Rhône et de celle de l'Argental. Il est dominé par les ruines d'une forteresse, dont il reste encore une tour, et qui, dès le huitième siècle, était le séjour des comtes d'*Albon* ou de Graisivaudan, tige des Dauphins de Viennois. — Un peu au sud, sur le Bancel, était le château de *Mantailles*, dont il reste encore quelques traces dans un bois, et où se réunit en 870 le concile qui donna à Boson la couronne de Bourgogne.

Tain, jolie petite ville de 2,600 habitants, est bâtie sur la rive gauche du Rhône, dans une agréable situation au pied des coteaux escarpés où se récoltent les vins de l'*Ermitage* et ceux de *Côte-Rôtie*. Elle est assez bien bâtie, et communique avec la ville de Tournon assise sur l'autre rive par un beau pont suspendu. On y trouve une filature de soie et une fabrique de draps, et l'on y fait commerce de vins.

Romans est une jolie ville de 11,000 habitants, qui possède un tribunal de commerce, un collège, etc. Elle est propre et bien bâtie, dans une plaine magnifique sur la rive droite de l'Isère, et communique par un beau pont de pierre avec le faubourg du Péage situé sur l'autre rive. Elle rappelle, dit-on, Jérusalem par son site et sa distribution, et François I^{er} y fit construire un calvaire. On y remarque sa ceinture de

murailles flanquées de tours carrées, percées de cinq portes et datant du onzième siècle; l'église Saint-Antoine d'architecture gothique, celle de Saint-Bernard, construction du dixième siècle, classée parmi les édifices historiques, etc. Romans est une ville industrielle qui possède des fabriques de bas, de satins, d'étoffes de soie, et de fers, et dont le commerce consiste en pelleteries, laines, cuirs, vins fins de la côte du Rhône, liqueurs renommées, etc. On y élève beaucoup de vers à soie.

Cette ville date du neuvième siècle, et s'éleva autour d'une abbaye fondée vers 837 par saint Bernard, archevêque de Vienne, qui y mourut en 842. Ce fut bientôt une cité florissante dont les habitants étaient souvent en querelle avec les chanoines, et qui subirent deux sièges de la part des archevêques de Vienne en 1271 et en 1281. En 1342 le dauphin Humbert II s'en empara et y établit sa résidence : c'est là qu'il signa son abdication.

Chabeuil est une ville de 4,500 habitants, située sur la rive gauche du Véour, petit affluent du Rhône. Elle est d'ancienne origine, comme l'attestent un grand nombre de ses maisons et les ruines du château fort qui la protégeait. Son industrie est très-active, et consiste en filatures de soie, mégisseries, papeteries et boissellerie.

Livron, petite ville de 4,000 habitants, est agréablement située sur une colline qui domine la rive droite de la Drôme, et sur la route de Valence par Montélimart à Avignon. Elle possède un beau pont sur la rivière, des fabriques de faïence, des filatures de soie, des fours à chaux, des martinets pour instruments aratoires, des tuileries, tanneries, etc.

Elle est ancienne, et a joué un rôle important pendant les guerres de religion; elle est surtout célèbre par le siège de sept mois que Lesdiguières et les protestants y soutinrent en 1574 contre Henri III et l'armée royale, qui fut forcée à la retraite.

Loriol, située à quelque distance de la rive gauche de la Drôme, un peu au sud de Livron, communique avec celle-ci par le pont dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui en 1815 fut le théâtre d'un combat. Elle est bâtie dans une plaine que terminent à l'est de hautes montagnes, et possède 3,500 habitants, une fabrique et une filature de soie. Elle a aussi joué un rôle dans les guerres de religion, et a vu naître le naturaliste Faujas de Saint-Fond.

Crest est une ville de 5,000 habitants, bâtie près de la rive droite de la Drôme dans une position pittoresque au pied d'un rocher de forme bizarre, la Roche-Courbe, qui domine la ville. Elle se fait remarquer par l'industrielle activité de ses habitants; on y trouve des fabriques de draps, de couvertures de laine et limousines, de poterie et faïence, des moulins à soie, des tanneries, teintureries, tuileries, raffineries de sucre de betterave.

C'était l'une des places les plus fortes du Valentinois, dont elle fut quelque temps le chef-lieu; elle était protégée par un château fort qui la dominait, et dont on voit encore les restes. Dans la guerre des Albigeois, elle se déclara pour Raymond, et résista énergiquement aux attaques de Simon de Montfort. Sa population est moitié catholique, moitié protestante.

Dieu-le-fit, petite ville de 4,200 habitants, est situé sur la rive droite du Jabron dans un étroit vallon. Elle possède un temple protestant et une école modèle protestante. On y trouve une manufacture de draps, de molletons et couvertures, des fila-

tures de soie, laine et coton, des teintureriers, des fabriques de poterie et deux sources d'eaux minérales assez fréquentées.

Grignan, située près de la rive droite du Lez sur la frontière du département de Vaucluse, est une petite ville de 4,900 âmes bâtie sur une hauteur : c'était le séjour des comtes de Grignan, descendants de Géraud d'Adhémar, auquel l'inféoda l'empereur Frédéric II dans le douzième siècle. Cette famille puissante est moins célèbre par le rôle de premier ordre qu'elle joua dans l'histoire de Provence, que par le mariage d'un de ses membres avec la fille de madame de Sévigné, mariage qui a immortalisé le nom de la ville et du château. De ce château si bien décrit par l'illustre femme, il reste aujourd'hui des ruines imposantes; madame de Sévigné y mourut, et son tombeau se trouve dans l'église de la ville. On fait à Grignan le commerce de grains, vins, soie ouvrée, et l'on cultive la garance aux environs.

Saint-Paul-Trois-Châteaux est aujourd'hui une ville fort insignifiante de 2,000 habitants, où l'on trouve quelques fabriques d'étoffes de laine et des filatures de soie, mais qui jadis était la capitale des *Tricastini*, une colonie romaine florissante et le siège d'un évêché datant du deuxième siècle. On y trouve encore quelques débris d'antiquités qui attestent son ancienne splendeur, un ancien couvent de dominicains, une belle église de style roman, etc. — A 2 kilomètres sud de Saint-Paul est le village de *Saint-Restitut*, dont l'église est classée parmi les monuments historiques.

Le Buis, petite ville de 2,350 habitants, est située dans un agréable vallon sur la rive droite de l'Ouvèze, dont le cours est contenu par une digue de 900 mètres de long. On peut estimer, d'après ses remparts, son ancienne importance; un château actuellement en ruines, et bâti hors des murs sur le rocher d'Ubrioux, la protégeait. C'était le chef-lieu du pays des *Baronies*, l'une des subdivisions du Dauphiné. On y trouve des tuileries, des tanneries, des filatures de soie, etc.

§ X. DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé du Dauphiné (538,293 hect.) et d'une petite partie de la Provence (15,276 hect.). Sa superficie totale est de 553,569 hectares, dont 60,000 de terres labourables, 16,000 de prés, 4,000 de vignes, 54,000 de bois, 156,000 de landes, pâtis, etc. Sa population était en 1801 de 112,500 habitants; en 1831, de 155,895 hab.; elle est aujourd'hui de 129,102 habitants.

Ce département a pour chef-lieu Gap, et forme trois arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Gap	14 cantons,	126 communes,	68,716 habitants.
— d'Embrun	5 —	36 —	32,340 —
— de Briançon	5 —	27 —	30,982 —
3 arrondissements	24 cantons,	189 communes,	132,038 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Gap, et renferme pour le culte calviniste une église consistoriale à Orpierre et 8 temples; on y trouve 3 tribunaux de première instance ressortissant à la cour de Grenoble, 3 collèges, à Gap, Embrun et Briançon, et 270 écoles primaires. Il fait partie de la 8^e division militaire, et renferme 4 places fortes, Briançon, Mont-Dauphin, Embrun et le fort Queyras.

Ce département est l'un des plus pauvres et des moins peuplés; il ne renferme qu'un très-petit nombre de villes, et n'a que quatre communes dont la population dépasse

2,000 habitants. Il est essentiellement agricole, malgré la stérilité de la plupart de ses terres. C'est l'un des pays les plus élevés de la France, étant situé sur le versant occidental des Alpes Cottiennes, et traversé par les Alpes du Dauphiné ou par leurs contre-forts, de telle sorte que les cinq sixièmes de sa superficie sont entièrement montagneux. Le climat en est généralement pur et serein; quant au sol, il n'est fertile que vers le sud, et donne alors d'assez bons vins, des pommes de terre et de l'huile de noix. La récolte en céréales est insuffisante, celle en vins est annuellement de 70,000 hectolitres; les autres productions consistent en avoine, châtaignes, légumes, chanvre, plantes aromatiques, etc. Les montagnes renferment de beaux pâturages où l'on élève de nombreux moutons. Il y a dans le département 30,000 têtes de gros bétail, 252,000 moutons, 16,000 porcs, 18,000 chèvres, 4,000 chevaux, 8,000 mulets, 7,000 ânes, etc.

Les richesses minérales sont assez grandes; on y exploite seulement de la houille, de beaux marbres et granits, des pierres lithographiques, du porphyre.

L'industrie manufacturière ne produit guère que pour les besoins de la consommation; la pelleterie a pourtant quelque importance et ses produits s'envoient à Lyon. On trouve aussi des scieries de planches, quelques forges et hauts fourneaux et un assez grand nombre de moulins. Quant au commerce, il consiste seulement dans l'exportation des bestiaux, laines, fromages, bois et planches.

Il y a dans le département 5 routes impériales sur 352 kilomètres, une route départementale sur 24 kil., 1,070 chemins vicinaux sur 2,140 kil.; en tout 2,516 kilomètres de voies de communication.

§ XI. DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Gap*, chef-lieu du département, est le siège d'un évêché et d'un tribunal de première instance; elle possède un collège, et sa population est d'environ 8,800 habitants. Elle est laide, mal bâtie, mal pavée, mal percée, mais placée dans une agréable situation à 729 mètres de hauteur, au confluent de la Bonne et de la Luye, dans une petite vallée qu'entourent de hautes montagnes. Elle se trouve à peu de distance de la rive droite de la Durance, et à l'embranchement des deux routes de Paris à Marseille par Lyon et Grenoble, et d'Espagne en Italie par Pont-Saint-Esprit et le mont Genève; elle est donc d'une assez grande importance stratégique. On y remarque l'hôtel de la préfecture, le monument du connétable de Lesdiguières, la cathédrale, qui est fort ancienne, mais qu'on a rebâtie à la fin du dix-septième siècle, le musée d'histoire naturelle, etc. L'industrie y est peu active, et ne consiste qu'en chapelleries, tanneries, mégisseries; on y trouve aussi une filature de laine et quelques brasseries; son commerce est presque tout d'entrepôt, et comprend les grains, les fruits, les cuirs, les laines brutes et les bestiaux.

Gap occupe l'emplacement de l'ancien *Vappicum*, capitale des Caturiges, et a subi de nombreux ravages soit dans l'invasion des Barbares, soit dans les guerres de religion. C'était la capitale du Gapençois, petit pays qui faisait partie du marquisat de Provence.

Embrun, chef-lieu d'arrondissement, est une place forte qui possède un tribunal de première instance, un collège et une population de 4,800 habitants. Elle est située sur la rive droite de la Durance, au sommet d'un plateau que terminent des

roches à pic ; ses maisons sont assez bien bâties, mais ses rues sont généralement sales, étroites, sombres, tortueuses ; on y remarque les remparts, l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui transformé en casernes, et près duquel s'élève la curieuse tour *Brune*, la cathédrale, grand et bel édifice gothique dont on admire les vitraux, etc.

Cette ville est l'*Ebrodunum* des Caturiges ; les Romains en firent un poste militaire important, et elle devint la capitale des Alpes maritimes. Dès le quatrième siècle c'était le siège d'un archevêché, dont les titulaires, après la chute du royaume de Boson, prirent le titre de *princes* d'Embrun. Elle a tour à tour été saccagée par les Vandales, les Huns, les Lombards, les Maures, prise par Lesdiguières en 1585 et par le duc de Savoie en 1692. C'était la capitale de l'Embrunois, partie du haut Dauphiné, qui appartenait aux comtes de Forcalquier, et qui passa par mariage dans la famille des Dauphins.

Briançon, chef-lieu d'arrondissement, est une place de guerre qui possède un tribunal de première instance, un collège, de belles casernes et une population de 4,450 habitants.

Cette ville, dont l'aspect est très-pittoresque, s'élève en amphithéâtre à 1,306 mètres de hauteur, sur un mamelon situé à la jonction des deux vallées du Clairet et de la Guisanne. A l'intérieur elle est fort triste, et l'on n'y remarque que la grande rue, les casernes et l'église. Il s'y trouve quelques fabriques de bonneterie, de faïence, des chapelleries, des tanneries, et l'on y fait commerce de moutons, mulets, etc. Mais ce n'est pas comme ville que Briançon est remarquable, c'est comme place forte défendant le col du mont Genève et servant de point de concentration aux armées françaises entre le mont Cenis et le col de Tende, entre le Rhône et la mer. Il n'est pas de position militaire plus remarquable. D'abord le mamelon sur la pente duquel elle s'élève est couronné par le *Fort Vieux* ; plusieurs redoutes et lunettes battent la route d'Italie, et la ville a une triple enceinte. Puis sur le versant opposé du Clairet s'élèvent les principales fortifications. Elles communiquent avec la ville par un pont merveilleux de 40 mètres d'ouverture, élevé de 65 mètres au-dessus du gouffre où mugit le Clairet. Une excellente route monte de ce pont aux forts, qui communiquent entre eux par de bons chemins et des galeries souterraines. Le plus grand s'appelle les *Trois-Têtes*, et couronne un mamelon à triple sommité ; à son niveau est le fort *Dauphin*, situé vers la frontière ; à 100 mètres au-dessus et vers la Durance est le *Randouillet* ; à 200 mètres plus haut, le *Donjon*, et enfin la lunette du *Point-du-Jour* domine toutes ces défenses. Les mamelons sur lesquels s'élèvent ces forts et la ville appartiennent au mont Infernet (2,400 m.), dont la cime porte encore le débris d'une redoute construite en 1814.

C'était la capitale du Briançonnois, petit pays qui se maintint indépendant durant plusieurs siècles, et se soumit volontairement aux Dauphins.

Le Glaizil est un village de 500 habitants, situé à 25 kilomètres de Gap, et d'où dépend le hameau de *Lesdiguières*. Il ne reste que des ruines du château de l'illustre connétable, qui y fut enterré, et dont le tombeau se trouve aujourd'hui dans la cathédrale de Gap.

Mont-Dauphin, place forte qui n'a que 500 habitants, est bâtie à une hauteur de

960 mètres, sur le mamelon qui sépare au nord les vallées du Guil et de la Durance. Elle est dans une position presque inexpugnable. Ses fortifications, construites sous la direction de Vauban, ont été commencées en 1694.

Guillestre est un bourg de 4,760 habitants, situé dans un petit vallon latéral à la rive gauche du Guil. C'était jadis une place forte, dont le duc de Savoie s'empara en 1692.

Fort-Queyras est un château bâti sur la rive droite du Guil, à une hauteur de 1,450 mètres, au milieu de gorges affreuses et au sommet d'un rocher isolé et escarpé, formant à son extrémité un petit plateau où trouvent à peine leur place les casernes et autres bâtiments militaires. D'un côté du château se dressent d'énormes et sombres falaises; de l'autre côté s'ouvre une espèce de gouffre où serpente le torrent, sur lequel on a jeté deux ponts très-hardis. Ce fort défend le débouché commun des cols d'Agnello et d'Abriès, au sud et au nord du mont Viso; il ne communique avec Briançon que par la vallée d'Arvieux, située à un kilomètre en aval d'où partent les cols d'*Isoard* et des *Hayes*, que la neige recouvre huit mois de l'année.

Le Monestier est une petite ville de 2,800 habitants, située sur la route de Briançon à Grenoble et au bord de la Guisanne, au centre d'une fertile vallée; elle est bien bâtie, et s'étend sur plusieurs mamelons que couronne la flèche élancée de son clocher. Ses environs sont couverts de prairies; il s'y trouve plusieurs usines et un établissement d'eaux thermales assez fréquenté.

Cette ville est placée sur la route de Briançon à Grenoble par la vallée de la Guisanne, route qui franchit les Alpes de Dauphiné au col du *Lautaret*, situé à 2,000 mètres et couvert de magnifiques pâturages. Au pied de la montagne de même nom se trouve un hospice, établi pour protéger, guider et secourir les voyageurs. Au delà de ce point, la route suit la vallée de la Romanche, et on arrive ainsi à :

La Grave-en-Oysans, bourg de 4,800 âmes, situé à l'extrémité supérieure de la sauvage vallée de la Romanche, en face des majestueux glaciers de la montagne de *Lens*, qui s'élèvent sur l'autre rive, et dont les avalanches menacent sans cesse le bourg ou comblent le lit du torrent. C'est dans ce profond défilé qu'a été frayée, à travers les rochers, les précipices, les cascades, la route de Briançon à Grenoble.

CHAPITRE ONZIÈME.

LYONNAIS. — DÉPARTEMENTS DU RHÔNE ET DE LA LOIRE.

§ 1^{er}. APERÇU GÉNÉRAL, LIMITES, SUBDIVISIONS. — Le Lyonnais est un pays de transition entre le midi et le nord de la France. Les contrées de montagnes granitiques, de rochers arides, de soleil ardent, de pâle feuillage, ces contrées anguleuses, grises, sèches, où l'on désire tant, où l'on trouve si peu les grands arbres, l'eau, la verdure et l'ombre, ces contrées, dis-je, n'ont pas entièrement cessé, mais elles n'occupent plus entièrement le sol; à côté d'elles, on trouve dans le Lyonnais les croupes arrondies, les collines verdoyantes, les frais paysages, les champs gras et plantureux du nord;

l'olivier a disparu, mais le mûrier règne encore; les cours d'eau ne sont plus seulement des fléaux torrentueux, et à côté du Rhône, bondissant, écumeux, ravageur, on trouve la Saône, molle, lente, paisible, bienfaisante. La population elle-même semble intermédiaire entre celles du midi et du nord de la France : elle est ardente et passionnée, mais active, laborieuse, grave, sérieuse. L'industrie n'y est plus là disséminée par groupes isolés; elle occupe tout le sol, tous les bras, et le paysan est à la fois agriculteur et tisserand; elle ne donne plus là des produits médiocres ou qui trouvent partout des similaires; elle donne des produits qui n'ont point d'égaux dans le monde entier. Enfin si l'on a dans ce pays un grand amour d'indépendance, de liberté, on a aussi un sentiment national très-ardent; l'on n'y sent point la haine jalouse ou l'opposition aveugle contre le nord et Paris; Lyon est une vraie capitale, un centre d'attraction, d'affaires et de vie pour tout le sud-est de la France, une ville qui a une existence spéciale et pleine de grandeur, une physionomie toute particulière; si elle imite Paris, elle ne l'envie pas et ne cherche point à l'égaliser.

La province, vulgairement appelée *Lyonnais*, parce qu'elle formait un gouvernement militaire ainsi dénommé, comprenait trois pays distincts : le *Lyonnais*, le *Forez* et le *Beaujolais*, qui tiraient leurs noms des villes de *Lyon*, de *Feurs* et de *Beaujeu*. Au levant, il s'appuyait à la Saône et au Rhône, qui le séparaient de la Bresse et du Dauphiné; au nord, il était borné par la Bourgogne et le Bourbonnais; au couchant, il était séparé de l'Auvergne par les monts du Forez; enfin au sud, il était le prolongement de la masse des Cévennes et était borné par le Languedoc. Le Lyonnais et le Beaujolais appartenaient au bassin du Rhône, le Forez au bassin de la Loire.

Le gouvernement du Lyonnais formait une généralité, qui était du ressort du parlement, de la cour des aides et de la chambre des comptes de Paris. Sa superficie totale était de 721,018 hectares, dont 397,666 pour le Forez, 179,314 pour le Beaujolais, 204,038 pour le Lyonnais propre. La population était à l'époque de la révolution d'environ 633,600 habitants; elle est aujourd'hui de 1,047,333 habitants pour les deux départements du Rhône et de la Loire, que le gouvernement du Lyonnais a formés.

§ II. OROGRAPHIE. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Le pays est assis principalement sur les deux revers des *montagnes entre Saône et Loire*, qui font partie du faite général de partage des eaux de la France, et sont le prolongement des Cévennes; sa charpente orographique est donc formée de la partie de ces montagnes qu'on appelle *monts du Lyonnais et du Beaujolais*. A cette charpente principale, il faut ajouter une partie du contre-fort entre Loire et Allier, qu'on appelle *monts du Velay et du Forez*.

I. *Monts du Lyonnais et du Beaujolais*. — Une petite partie des monts du Vivarais se prolonge dans le Lyonnais; elle est principalement marquée par le mont *Pila* ou *Pilat*, situé entre Argentan et Saint-Chamond, à une hauteur de 1,072 mètres, et qui se termine par un assez large plateau hérissé de trois pics; ce plateau est en partie couvert de débris énormes de rocs bruts, nommés *Chirats*, que l'on a pris longtemps pour les restes d'une forteresse de César. C'est sur le mont Pilat que se trouvent les sources du Gier, qui en descend par une belle cascade. De cette montagne se détache au nord-est un court chaînon très-abrupte qui côtoie la rive

droite du Gier, et va se terminer brusquement sur le Rhône au-dessus de Condrieu et de Givors.

Les *monts du Lyonnais* forment une chaîne peu épaisse qui s'étend du mont Pila à la montagne de Tarare sur une longueur de 60 kilomètres. Elle se dirige d'abord au nord-ouest entre Saint-Chamond et Saint-Étienne, revient vers l'est le long de la rive gauche du Gier, se redresse au nord-ouest le long de la Coize, projette sur la rive droite de la Brévanne le rameau épais et confus du *mont d'Or*, qui se prolonge jusqu'au nord-ouest de Lyon; puis elle se redresse au nord entre la Brévanne et la Loire, et va enfin atteindre la montagne de Tarare. La hauteur moyenne de ces montagnes est de 800 mètres. Un petit nombre de routes les traversent : 1° du Puy à Lyon, par Saint-Étienne; elle est dans sa dernière partie longée par un chemin de fer; 2° de Clermont à Lyon, par Feurs; 3° de Roanne à Lyon, par Tarare.

Les *monts du Beaujolais*, dont la hauteur moyenne est de 600 mètres, ont leur origine au mont Tarare, à partir duquel, sur une longueur de 35 kilomètres, ils remontent en longeant la rive droite de l'Azergues jusqu'aux sources de cette rivière. Au nord et au sud du mont Tarare, point culminant qui s'élève au sud-ouest de la ville de même nom, et qui a environ 1,000 mètres de hauteur, ces montagnes sont généralement nues, plus abruptes et plus difficiles que les monts du Lyonnais. Vers leur extrémité septentrionale, elles changent d'aspect et se relient aux monts du Charolais par des montagnes boisées qui dominent à l'ouest la ville de Beaujeu, et d'où se détache un long rameau qui redescend au sud-est vers Villefranche et Anse, en séparant le cours de l'Azergues de celui de la Saône.

Cette longue suite de montagnes qui, depuis le mont Pilat jusqu'aux sources de l'Azergues, traverse du sud au nord toute la province du Lyonnais, y occupe une longueur totale de 100 kilomètres environ, pendant laquelle elle ne jette à droite et à gauche que des rameaux très-courts dont nous avons indiqué les deux principaux. Ces rameaux se terminent en pentes escarpées sur la Loire ou sur la Saône, dont les cours dirigés en sens inverse ne sont éloignés l'un de l'autre que de 25 à 50 kilomètres.

La partie méridionale de ces montagnes, c'est-à-dire les monts du Lyonnais, est formée de terrains cristallisés ou primitifs. C'est, en effet, le gneiss qui constitue tout le pays compris entre Loire et Saône, depuis le mont Pilat jusqu'au cours de la Brévanne, sauf le bassin houiller, qui s'étend d'abord en bande étroite, depuis le Rhône, sur la rive gauche du Gier et s'ouvre ensuite à l'ouest pour former un triangle compris entre Rive-de-Gier, Andrezieux et le Chambon, dont le côté méridional passe un peu au sud de Saint-Étienne et de Saint-Chamond.

La haute vallée de la Brévanne offre elle-même un petit bassin houiller très-étroit, auquel succède, entre cette rivière et la Tardine, un massif granitique qui se termine parallèlement au cours de la Loire et à quelque distance de sa rive droite, et se prolonge au nord jusqu'à la montagne de Tarare.

Quant aux monts de Beaujolais, le granit n'y apparaît qu'en deux ou trois points, à l'est de Thizy et au nord-ouest de Beaujeu; ces montagnes sont surtout formées de terrains moyens de transition commençant au sud vers Néronde, Tarare et l'Arbresle, et se prolongeant au nord jusque vers les sources de la Grone. Ces terrains de transi-

tion ne se rencontrent guère sur le versant oriental qu'entre l'Azergues et la Tardine ou la Brévanne inférieure; ils constituent principalement, au contraire, le versant occidental jusqu'à une faible distance de la Loire, qu'ils traversent même par une bande assez épaisse, entre Néronde et Roanne. Ces terrains moyens de transition sont parsemés de massifs de porphyre plus ou moins importants. Ce sont ces mêmes roches plutoniques qui forment surtout le versant oriental des monts du Beaujolais entre les cours supérieurs de la Grone et de l'Azergues jusque vers Oingt, où leur succèdent, entre Villefranche et Chessy, un massif de marnes supra-liassiques, qui se prolongent même sur la rive droite de l'Azergues par un autre petit massif de même nature, entre Neuville et Limonest. Enfin les dernières pentes du versant oriental qui bordent la rive droite de la Saône, depuis l'entrée de cette rivière dans la province jusqu'à Neuville, sont formées de terrains d'alluvion. Quant à la rive droite du Rhône, elle est généralement composée de gneiss; toutefois, au nord de Givors, à l'ouest de Saint-Genis et de Lyon, on voit apparaître quelques parcelles de terrains tertiaires supérieurs formés de ces alluvions anciennes de la Bresse, qui, sur l'autre rive de la Saône, constituent exclusivement tout le pays jusqu'aux bords de l'Ain.

II. *Monts du Velay et du Forez.* — Ainsi que nous l'avons déjà vu (page 36), cette chaîne se détache du faite au sud du mont Gerbier des Joncs, et se prolonge du sud au nord sur une longueur totale de 200 kilomètres environ et une hauteur moyenne de 1,000 mètres, depuis ce point jusque vers la Palisse. Elle porte d'abord le nom de *monts du Velay* dans le département de la Haute-Loire jusqu'à la hauteur de la Chaise-Dieu. Là, elle se bifurque pour enceindre le bassin de la Dore, affluent de l'Allier; la branche occidentale, ou *monts de la Dore*, court au nord-ouest et va en Auvergne séparer la Dore de l'Allier. La branche orientale, qui est la plus importante, se prolonge directement au nord en formant à peu près la séparation des anciens gouvernements d'Auvergne et du Lyonnais; elle porte le nom de *monts du Forez* entre les sources de la Dore et celles de la Bèbre; c'est une chaîne escarpée, abrupte et boisée, dont le versant occidental, qui serre la Dore de près, est beaucoup plus rapide que le versant opposé, lequel est plus éloigné des bords de la Loire; ses sommets sont tantôt dépouillés et arides, tantôt couverts d'une riche végétation; leurs bases sont cultivées ou garnies d'excellents pâturages. On y remarque entre Olliergues et Montbrison, au nord des sources de l'Ance, le mont *Saint-Pierre-sur-Haute*, point culminant de toute la chaîne, et dont la hauteur est de 1,634 mètres. Au *Puy-de-Montoncelle* (1,292 mè.), source de la Bèbre, les monts du Forez se divisent à leur tour: la branche occidentale, longeant la rive gauche de cette rivière, pénètre dans le Bourbonnais et va se terminer dans les plaines de Moulins par des coteaux boisés; la branche orientale, avec une hauteur moyenne de 850 mètres, sous le nom de *monts de la Madelaine*, continue à limiter le Forez à l'ouest en côtoyant la rive droite de la Bèbre jusque vers la Palisse et le Donjon, où elle s'efface dans les plaines du Bourbonnais.

Les monts du Forez, qui font suite aux roches volcaniques des monts du Velay, sont formés de terrains primitifs qui, à l'ouest, s'étendent en Auvergne par-dessus la Dore, jusque vers Billom et Thiers, tandis qu'à l'est ils s'arrêtent vers Boen, Montbrison et Saint-Rambert, où ils se joignent au gneiss de la rive droite de la Loire,

fermant ainsi au sud et à l'ouest la fertile plaine de Montbrison. Au nord, ces terrains primitifs s'arrêtent dans le département de la Loire, sur la rive droite du Lignon; mais ils se prolongent obliquement au nord-ouest entre la Dore et l'Allier, d'une part, et la Bèbre, d'autre part, jusque vers Vichy et Cusset. Sur la crête des monts du Forez, à la limite des deux départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, ces terrains primitifs comprennent un étroit massif granitique s'allongeant du nord au sud par Noiretable, entre Saint-Pierre-sur-Haute et le Puy-de-Montoncelle.

Les richesses minéralogiques que renferment les montagnes du Forez consistent en minerais de plomb et de fer, et surtout en houillères qui se trouvent au sud-est de la province, et qui embrassent un vaste bassin comprenant toute la partie du Forez située entre la Loire et le Furens, et se prolongeant par le bassin du Gier dans le Lyonnais jusqu'au Rhône. C'est l'un des huit grands bassins houillers de la France, et à coup sûr le plus important, tant par sa richesse que par la qualité de son combustible, les charbons *de forge* de Saint-Étienne étant réputés les meilleurs du monde.

« Le sol houiller de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier est contenu de toutes parts dans un bassin d'origine primitive, qui s'étend du sud-ouest au nord-est, entre la Loire et le Rhône, vers le point où les deux fleuves, coulant en sens contraire, sont le moins éloignés l'un de l'autre. Ce bassin offre un renflement considérable à l'ouest, c'est-à-dire vers la Loire. Sa plus grande largeur, prise dans la méridienne de Roche-la-Molière, est alors de 13,000 mètres; mais les bords se rapprochent sensiblement vers Saint-Chamond, et courent ensuite des deux côtés de la rivière de Gier, parallèlement à son cours, jusque vers les limites du département de la Loire, sur le versant du Rhône. Ils se prolongent, sans changer de direction, jusqu'à ce fleuve et même un peu au delà. A Rive-de-Gier, la formation houillère n'a pas plus de 2,300 mètres de largeur; à Tartaras, elle en a encore moins. Sa plus grande étendue en longueur, mesurée entre Saint-Paul-en-Cornillon et Givors, est de 46,250 mètres. Sa superficie totale est de 221 kilomètres carrés, partagés en 62 concessions.

A l'ouest et au nord-ouest, il est assez ordinaire que le sol houiller repose sans intermédiaire sur des granits; au sud et au sud-ouest, il repose le plus souvent sur des gneiss, des schistes micacés ou talqueux, ou même sur des serpentines. Ces roches le séparent des granits, qu'on retrouve en se rapprochant des crêtes primitives. Au delà, sur les revers opposés au terrain des houilles, le sol primitif renferme des gîtes métalliques¹. »

Le produit du bassin houiller de la Loire est de 16 millions et demi d'hectolitres ayant une valeur d'environ 18 millions. Ce produit n'était que de 4 millions d'hectolitres en 1810.

Quant aux monts de la Madelaine; ils sont constitués surtout par une masse de porphyre qui, longeant la droite de la Bèbre, se termine au nord en une pointe aiguë dont l'extrémité est au sud du Donjon, dans le Bourbonnais. Ces porphyres s'avancent à l'est jusque vers Saint-Haon-le-Chatel, d'où ils lancent une pointe jusqu'à la Loire, par Saint-André et Saint-Maurice, de manière à fermer à l'ouest et au sud-ouest la vallée de Roanne. Ces mêmes porphyres s'avancent encore au sud-ouest entre les

¹ *Statistique industrielle du département de la Loire*, par Alph. Peyref, page 131.

cours de l'Aix et du Lignon jusque vers Saint-Germain-le-Val et Boen, à l'entrée septentrionale de la plaine de Montbrison.

Cette plaine, formée presque entièrement, ainsi que celle de Roanne, de terrains tertiaires moyens, sauf les bords mêmes de la Loire, où l'on trouve des terrains d'alluvion, est limitée sur l'autre rive du fleuve par le gneiss ou le granit des monts du Lyonnais jusqu'à la hauteur de Nérondes.

Entre les deux plaines de Montbrison et de Roanne se détache des monts du Forez un épais contre-fort formé de terrains de transition moyens, lequel se continue sur la rive droite de la Loire, de manière à enceindre à l'est la vallée de Roanne et à constituer presque entièrement, comme nous l'avons dit dans la description de l'autre chaîne, le versant occidental des monts du Beaujolais, au nord de Tarare. C'est à travers cette épaisse bande de terrains de transition moyens, parsemés de saillies de porphyre, qui deviennent plus considérables au nord et au sud de Thizy, que la Loire a dû, entre les confluent de l'Aix (rive gauche) et du Rahins (rive droite), se creuser un passage étroit et difficile.

Toute cette chaîne d'entre Loire et Allier est très-variée et très-agréable; dans presque toute son étendue elle présente les sites les plus pittoresques et les vallées les plus délicieuses; la majeure partie de ses montagnes sont couvertes d'excellents pâturages où l'on élève de nombreux bestiaux et dans lesquels on fabrique des fromages estimés; beaucoup sont cultivées à une assez grande hauteur et sont plantées de vignes donnant d'assez bons produits, ou de châtaigniers dont les fruits sont renommés.

Cette chaîne n'appartient à l'ancien gouvernement du Lyonnais que par le versant oriental des monts du Forez et de la Madelaine. Elle est coupée dans cette dernière partie par : 1° le chemin d'Ambert à Montbrison; 2° la route de Clermont à Lyon, par Thiers et Feurs, qui traverse la chaîne à Noiretable (670 mè.), aux sources du Lignon; 3° la route de Moulins à Roanne et à Lyon, qui coupe les monts de la Madelaine, entre la Palisse et la Pacaudière.

Pour compléter la description géologique de ce pays nous ajouterons que certains géologues ont pensé que le plateau de Saint-Étienne, dont la ceinture montagneuse montre à l'intérieur des roches granitoïdes micacées et à l'extérieur des roches de granit primitif, a dû être originairement un vaste bassin, que peu à peu des détritiques de tout genre auraient comblé en y entraînant les bois et les forêts qui couronnaient les hauteurs, et que c'est à ces végétaux bituminisés que serait due la formation du bassin houiller, dont le sol ainsi naturellement combustible devait naturellement être sujet aux inflammations spontanées. Aussi le Forez a-t-il eu ses volcans comme le Vivarais, le Velay et l'Auvergne; mais les traces qu'ils ont laissées ne sont pas les mêmes. On n'y trouve pas d'anciens cratères ni de lacs formés soit par des cratères inondés, soit par des affaissements, ni scories de laves ou basaltes éparses. Les volcans du Forez paraissent s'être fait jour de bas en haut, en formant des buttes peu élevées de basaltes noirs et compacts qu'on y rencontre fréquemment dans la direction nord-sud, principalement sur le bord occidental de la plaine du Forez, au pied des montagnes, où ils sont au nombre de trente; sous l'action prolongée de l'air ils ont pris une couleur gris foncé, et se changent en une argile cendrée, noirâtre et très-fragile. Les

plus remarquables sont : le pic de *Montauboux*, de *Montverdun*, les monts *Supt*, *Claret*, etc.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Les divers cours d'eau qui baignent l'ancien gouvernement du Lyonnais appartiennent aux deux grands bassins du Rhône et de la Loire.

1. *Bassin du Rhône*. — Le *Rhône* forme par sa rive droite en aval de Lyon une partie de la frontière orientale de la province du Lyonnais. Ainsi que nous l'avons déjà dit dans la description du Dauphiné, au sortir de la ville, il tourne brusquement au sud ; sa rive droite est serrée de près par les contre-forts granitiques des monts du Lyonnais et du mont Pilat, tandis que sur la gauche s'étendent les plaines alluvionnelles ou sablonneuses de l'Isère. Au-dessous de Lyon, le Rhône passe successivement près de Saint-Genis et de Brignais, à Givors et Condrieu dans le département du Rhône, à Chavanay dans le département de la Loire, et à Limony où sa rive droite commence à appartenir au Languedoc. La longueur de son cours entre Lyon et Limony est d'environ 64 kilomètres, dont 11 pour le département de la Loire.

Le Rhône reçoit dans le Lyonnais :

La *Saône*, qui appartient à la province par sa rive droite sur une longueur d'environ 30 kilomètres, depuis le confluent du ruisseau d'Ouby en face de Thoissey (Ain). On trouve, en descendant du nord au sud, Belleville sur la rivière, Anse à quelque distance de sa rive droite, enfin Lyon, où elle entre par un canal très-profond et très-serré entre deux murailles de rochers à pic que défendent les forts Saint-Jean (r. g.) et Vaise (r. d.) ; elle traverse la ville en ayant à sa droite les hauteurs de Fourvières et de Saint-Irénée, et finit au pont de la Mulatière. Son cours très-paisible et très-lent, ses eaux vertes et tièdes contrastent avec la fougue et la rapidité des eaux bleues et froides du Rhône. La Saône est navigable dans toute la province et même en amont jusqu'à Gray (Haute-Saône) sur 280 kilomètres. Son importance est très-grande, car elle facilite le commerce de Lyon à l'aide des trois canaux du Centre, de Bourgogne et d'Alsace, qui relient le Rhône et la Méditerranée à la Loire, à la Seine et au Rhin. — A 2 kilomètres au-dessus de Lyon, sur la Saône, se trouve la petite île *Barbe*, renommée par son aspect pittoresque et les embellissements qu'on y a pratiqués.

La Saône reçoit à droite dans le département du Rhône : 1° l'*Ardière*, petit torrent de 24 kilomètres de cours, qui naît au point de jonction des monts du Beaujolais et du Lyonnais, et arrose Beaujeu et Belleville ; 2° l'*Azergues*, qui naît dans les monts du Beaujolais, coule d'abord du nord-ouest au sud-est, passe près d'Oingt et à Chessy, puis remontant au nord va finir en face de Trévoux après 48 kilomètres d'un cours souvent dangereux par ses inondations. Elle reçoit à droite la *Brévanne*, qui descend du mont d'Or au nord d'Izeron, coule du sud-ouest au nord-est en arrosant l'Arbresle, reçoit à gauche la *Tardine* issue de la montagne de Tarare, et va finir en face de Belmont. La Brévanne et la Tardine sont deux torrents dangereux par leurs débordements.

Après la Saône, le Rhône reçoit encore : le *Gier*, né sur le revers septentrional du mont Pilat, d'où il tombe en cascades ; il coule du sud-ouest au nord-est, arrose Saint-Chamond, Rive-de-Gier, et finit un peu en amont de Givors après 36 kilomètres de cours ; entre ces deux derniers points il est longé sur sa rive gauche par

le canal de Givors, tandis que le chemin de fer de Saint-Étienne, qui le traverse à Rive-de-Gier, suit sa rive droite jusqu'à Givors. Ce petit cours d'eau si insignifiant sur la carte est devenu depuis cinquante ans l'un des plus importants de la France par les richesses houillères que contient sa vallée. Cette vallée, tantôt formée de pentes nues et arides, tantôt de coteaux ondoyants et féconds, ressemble à une grande manufacture; les puits de mines, les usines, les hauts fourneaux se succèdent sans interruption, l'atmosphère est continuellement enfumée, et cent mille ouvriers s'agitent au-dessus ou au-dessous de ce coin de terre, l'un des plus curieux de la France.

II. *Bassin de la Loire.* — Comme nous l'avons déjà dit (voy. page 40), la Loire naît au mont Gerbier des Jones, et coule du sud au nord dans le département de la Haute-Loire. Elle entre dans le département de la Loire à Saint-Paul en Cornillon, passe à Saint-Rambert, Andrézieux, Montrond, Feurs, Roanne, et sort de la province à Iguerande. Son parcours dans le département est d'environ 123 kilomètres; elle est flottable depuis Retournac, et devient facilement navigable à Roanne; elle transporte surtout des grains et des farines, des vins et eaux-de-vie, des huiles et fruits du Midi, des houilles, des fers, des fontes, des laines, des chanvres, des bois de construction pour la marine, etc.

La Loire reçoit dans la province à droite : 1° le *Furens* ou *Furand*, qui naît sur le revers occidental du mont Pilat, coule au nord-ouest à travers le Forez, en arrosant Saint-Étienne, Andrézieux, et finit à 4 kilomètres au nord de Saint-Rambert après 35 kilomètres de cours. Ce torrent, dont les inondations sont souvent redoutables, est le prolongement, sur l'autre revers des monts du Lyonnais, du Gier, dont nous venons de dire l'importance industrielle. Il continue la longue série d'établissements de tout genre qui commence à Givors sur le Rhône, finit à Saint-Rambert sur la Loire, et dont Saint-Étienne d'un côté et Rive-de-Gier de l'autre sont les deux centres.

2° La *Coize* descend du revers occidental des monts du Lyonnais; elle passe à Saint-Symphorien, à Saint-Galmier, et finit dans la Loire un peu au-dessus de Montrond.

3° Le *Rahins*, qui naît dans les monts du Beaujolais, arrose Amplepuis, et va finir à Roanne. Il reçoit à droite la *Trambouze*.

4° Le *Sornin*, qui naît à la jonction des monts du Beaujolais et du Charolais; il n'appartient à la province que par son cours inférieur sur lequel se trouve Charlieu.

À gauche la Loire reçoit : 1° Le *Lignon*, qui naît dans les monts du Forez par deux sources, au nord et au sud de Noiretable; il coule au sud-est dans une vallée pleine de sites pittoresques, et se grossit à droite du *Vizezy* qui passe à Montbrison. « Vagabond en son cours aussi bien que douteux en sa source, dit l'auteur d'*Astrée*, qui a placé sur les bords de cette jolie rivière les principales scènes de son fameux roman, il va serpentant dans les plaines depuis les hautes montagnes de Cervières jusqu'à Feurs, où la Loire le recevant et lui faisant perdre son nom propre l'emporte par tribut à l'Océan. »

2° Le *Renaison*, qui laisse à droite Saint-André d'Apchon et finit à Roanne. Sa vallée est fertile en vins.

Le Lyonnais est encore traversé par divers canaux : 1° *Canal de Givors.* — Ce canal

longe la rive gauche du Gier depuis Rive-de-Gier jusqu'au Rhône un peu en amont de Givors. Il a environ 15 kilomètres de développement ; sa largeur est de 11^m50, sa profondeur de 1 mètre et demi ; sa pente, qui est de 81 mètres, est rachetée par vingt-neuf écluses. La navigation est assurée par les eaux d'un vaste réservoir qu'alimente le Cousson. Ce canal, commencé vers 1760 par François Zacharie, de Lyon, a été terminé en 1781 ; il sert principalement au transport des houilles, et a fait la prospérité du pays qu'il traverse.

2° *Canal latéral à la Loire ou canal de Digoin.* — Ce canal entrepris en 1832 a été livré à la navigation dès l'année 1838 : il va de Roanne à Digoin, en traversant les trois départements de la Loire, de Saône-et-Loire et de l'Allier, sur une longueur de 56,000 mètres. Son importance est très-grande, car c'est la voie la plus courte et la plus économique pour les expéditions entre le nord et le midi de la France.

§ IV. ASPECT GÉNÉRAL. — PRODUCTIONS. — D'après la description physique que nous venons de faire du pays ou gouvernement du Lyonnais, on voit que, limité à l'ouest par les monts du Forez et de la Madelaine, à l'est par les cours de la Saône et du Rhône, depuis Thoissey jusqu'au Péage, il forme une espèce de quadrilatère borné naturellement de deux côtés, mais dont les limites sont de convention au nord et au sud. Parallèlement à ses deux côtés naturels, ce quadrilatère est parcouru du nord au midi dans toute sa hauteur, d'un côté par la chaîne des monts du Lyonnais et du Beaujolais, qui s'appuie au sud sur le massif du mont Pilat, et sépare le Beaujolais et le Lyonnais propre du Forez ; d'un autre côté par le cours de la Loire, qui traverse dans toute sa longueur le Forez, petit pays constitué naturellement par la vallée de ce fleuve, depuis Saint-Paul en Cornillon jusqu'à Iguerande. En un mot, la province du Lyonnais est formée de deux parties distinctes, parce qu'elles appartiennent à deux bassins différents, contigus, mais ayant une direction et des pentes contraires. L'aspect de ces deux parties est donc très-différent. Le Lyonnais propre et le Beaujolais sont presque entièrement couverts par la chaîne des montagnes dont ils occupent tout le versant oriental, et dont les rameaux confus et épais, se prolongent jusqu'aux rives mêmes de la Saône et du Rhône. Ces montagnes ont leurs sommets généralement arrondis, et sont encore en partie couronnées par des restes d'anciennes forêts qui jadis couvraient toutes les pentes. Comme elles sont médiocrement élevées, elles sont cultivées en partie ou plantées en vignes, principalement celles du Lyonnais, les montagnes du Beaujolais étant plus abruptes et beaucoup plus arides, surtout entre Tarare et Beaujeu.

D'après cela on voit que le Lyonnais avec le Beaujolais, ou le département du Rhône, est un pays entrecoupé de montagnes et de coteaux arrondis, généralement couverts de verdure, mais dont les bases s'entre-croisent de manière à ne laisser entre elles que des vallons ou des plaines très-peu étendues. Comme tout le pays s'étage par gradins successifs depuis les bords des cours d'eau jusqu'aux sommets des montagnes, la température et le climat varient assez sensiblement par zones dirigées du nord au sud. Le long de la Saône où les terrains sont alluvionnels, le pays est formé de coteaux d'une hauteur médiocre, entrecoupés par de petits torrents qui arrosent de délicieux vallons ; le fond de ces vallons est occupé par des prairies, et leurs pentes orientales et méridionales sont généralement bien cultivées en arbres fruitiers, en

plantes potagères ou en vignes, tandis que les pentes septentrionales sont couvertes de pins, de sapins, de daphnés, de chênes verts, de cistes, etc.

Le long du Rhône en aval de Lyon les plaines sont encore plus rares, et les flancs des hauteurs qui bordent le fleuve sont cultivés en vignes. On y remarque successivement les coteaux de Fontanière avec leurs vignobles renommés et leurs vins de Sainte-Foy, puis les vignobles de Mellery et de Saint-Genis, et plus bas encore, dans le département de la Loire, ceux de Sainte-Colombe, d'Ampuis ou de Côte-Rôtie, de Condrieu, dont les produits liquoreux appartiennent déjà à la classe des vins du Midi.

Au-dessus de cette zone inférieure s'élève une deuxième zone formée par un vaste plateau ondulé d'une hauteur moyenne de 5 à 600 mètres, qui s'étend entre Lyon et Belleville, et où la température, plus froide que sur les bords de la Saône et du Rhône, ne permet plus déjà qu'une végétation plus septentrionale; la partie la plus basse de ce plateau comprend la plaine la plus riche et la plus vaste de tout le Lyonnais, celle d'Anse à Villefranche.

A l'est de ce plateau, le sol s'élève graduellement et se hérissé des montagnes que nous avons déjà décrites, et dont la partie la plus intéressante est le groupe du *Mont-d'Or*, qui, comprenant le bassin de la Tardine et de la Brévanne, se prolonge jusque sur l'Azergues et vers Lyon; dans la partie inférieure se trouvent les mines de Saint-Bel et de Chessy, et sur les flancs s'étendent de magnifiques pâturages où l'on nourrit 15 à 20,000 chèvres, dont le lait mêlé à celui des vaches est transformé par les habitants de toutes ces petites vallées en fromages fameux. C'est encore dans cette zone supérieure que se trouvent les autres mines du département, celles de Largentière, Propières, Chenelette, etc.

Quant au Forez, limité à l'est et à l'ouest par les deux chaînes qui accompagnent le cours de la Loire sur ses deux rives, et qui, vers Saint-Germain le Val et Néronde, se réunissent par deux contre-forts transversaux entre lesquels la Loire est obligée de se frayer un passage, il renferme de belles et grandes vallées: celle de *Montbrison* au sud, entièrement fermée par les montagnes et située principalement sur la rive gauche du fleuve entre les quatre points de Saint-Rambert et de Nérondes, de Montbrison et de Saint-Galmier; et celle de *Roanne*, au nord, qui constituait l'ancien pays du *Roannais*. Celle-ci est fermée à l'ouest par les monts de la Madelaine, à l'est par les contre-forts des monts du Beaujolais, et au sud s'appuie sur les ramifications qui, à travers le cours du fleuve, unissent les chaînes de la Madelaine et du Beaujolais, tandis qu'elle reste ouverte au nord-ouest, et par la rive gauche du fleuve se prolonge dans le Bourbonnais.

Les plaines du Forez sont très-fertiles; les terres y sont cependant de qualités fort différentes; un grand nombre sont légères et même sablonneuses. On y trouve des étangs très-poissonneux; ils sont desséchés tous les trois ans, et l'on y sème des céréales qui donnent d'importantes récoltes. On y cultive aussi d'excellent chanvre, dont les produits sont remarquables tout à la fois par leur force et leur finesse. Le Forez produit encore des châtaignes renommées sous le nom de marrons de Lyon. On y trouve également, surtout dans l'arrondissement de Saint-Étienne et dans la partie qui avoisine le Rhône, de nombreux vignobles, tels que ceux de Bessay, Chavannay, Saint-Pierre-le-Bœuf, Malval, la Chapelle, etc., mais dont les produits sont inférieurs

à ceux du Lyonnais. La récolte en céréales est insuffisante, mais l'avoine et le seigle sont abondants, et l'on recueille beaucoup de pommes de terre. La culture des mûriers est très-étendue. Les prairies naturelles sont assez nombreuses, mais l'art des irrigations est inconnu. On récolte encore du colza, des noix, des plantes tinctoriales. Il y a peu de forêts : les montagnes en sont mal pourvues et la plaine est entièrement déboisée.

§ V. HISTOIRE GÉNÉRALE, POPULATION, MOEURS, ETC. — Les pays formés du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez étaient, à l'époque de l'invasion romaine dans la Gaule, habités par les *Segusiani*, clients des Eduens. Après la conquête, ils furent compris d'abord dans la Celtique, ensuite dans la *Lyonnaise*, Lyon ayant été fondée ou rebâtie à cette époque et étant devenue la capitale de cette partie de la Gaule. Quand la Lyonnaise fut divisée en quatre provinces, le pays des Ségusiens fut compris dans la Lyonnaise première, et il acquit une grande prospérité, grâce à la nouvelle cité que les empereurs comblèrent de privilèges. Dans l'invasion des barbares, il fit partie du royaume des Bourguignons, puis de l'empire des Francs. Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, il fut compris dans les États de Lothaire, et après la mort de celui-ci dans le royaume de Provence, qui appartenait à Charles, deuxième fils de Lothaire. Après la mort de ce Charles, le royaume fut partagé entre ses frères ; mais Charles le Chauve leur en disputa la possession, et il donna le gouvernement du Lyonnais à un comte Guillaume, qui s'en fit un État héréditaire et le partagea entre ses fils.

Quand le royaume d'Arles eut été rétabli par Boson, le Lyonnais en fit partie et il suivit ses destinées, mais les comtes de Lyon et de Forez, descendants de Guillaume, continuèrent à être les maîtres du pays, conjointement avec les archevêques de Lyon, qui leur en disputaient la possession. Ceux-ci finirent même par l'emporter sur ceux-là, et en 1173 les comtes de Lyon cédèrent définitivement à l'archevêque et au chapitre de cette ville tout ce qui leur appartenait dans le Lyonnais, ne conservant que la souveraineté du Forez. L'archevêque et les chanoines prirent le titre de comtes de Lyon ; mais leur domination fut souvent troublée par les révoltes des bourgeois, qui avaient conservé leurs libertés municipales, et Philippe le Bel profita de ces discordes pour incorporer Lyon et le Lyonnais au royaume de France.

Le Forez eut trois races de comtes : la première, issue de Guillaume I^{er}, et dont nous venons de parler, donna dix seigneurs ; la dernière héritière ayant épousé un cadet des dauphins de Viennois, une nouvelle race de comtes commença et donna onze princes jusqu'en 1372 ; le onzième, Jean, qui fut battu à la bataille de Brignais, étant mort sans enfants, sa nièce et héritière, mariée à Louis, duc de Bourbon, porta le Forez dans cette maison, qui le conserva jusqu'en 1522. A cette époque le Forez fut confisqué sur le connétable de Bourbon par François I^{er} et réuni à la couronne. Il passa en usage de le donner en douaire aux veuves des rois de France, et c'est ainsi que l'ont possédé les veuves de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII.

Venons au Beaujolais. Le deuxième fils de Guillaume I^{er} eut deux fils, qui moururent sans enfants, et le pays passa à une branche cadette des comtes de Forez, qui donna douze sires de Beaujeu de 889 à 1269. La dernière héritière le porta de nouveau dans une autre branche des comtes de Forez, qui donna six sires ; le dernier légua ses

biens à Louis, duc de Bourbon, déjà maître du Forez par sa femme, et la maison de Bourbon le posséda jusqu'en 1522, où il fut confisqué sur le connétable; mais la sœur de celui-ci, la duchesse de Montpensier, en obtint la restitution et le passa à sa postérité. Marie de Bourbon, dernière héritière de cette branche, le porta en dot à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII; de ce mariage vint une fille, la *grande Mademoiselle*, qui légua le Beaujolais à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. La maison d'Orléans garda cet apanage jusqu'en 1790.

Ainsi qu'on le voit, l'histoire des trois parties du Lyonnais présente un médiocre intérêt, et ces pays n'ont eu qu'une faible influence sur les destinées générales de la France. Ils ont joui de libertés réelles sous la domination royale et s'en sont contentés, sans chercher une indépendance impossible; ils n'ont pris part à aucune des insurrections du Midi contre les rois de France; ils ont été le moyen et le chemin par lesquels l'action et la puissance de ces rois se sont fait sentir dans le Languedoc, la Provence et le Dauphiné. Lyon, cette admirable position si bien choisie par les Romains pour dominer la Gaule, a été la grande porte par laquelle la puissance française a tourné et vaincu les Cévennes, atteint les Pyrénées, dominé la Méditerranée et les Alpes.

Le caractère des Lyonnais a quelque chose de l'existence singulière qu'a eue leur pays: c'est une population où de prime abord l'on ne trouve rien de tranché et de brillant, parce que l'on n'y trouve ni l'éclat ni la fougue du Midi, ni la solidité ni la froideur du Nord. Ce qui y domine surtout, c'est dans la vie publique un vif sentiment de dignité et d'indépendance, de l'énergie poussée jusqu'à l'exaltation, de la fermeté jusqu'à l'entêtement fanatique; dans la vie privée, l'amour de l'ordre, l'esprit de labeur et de conduite, une rare tempérance, une sévère et constante habitude d'économie, qui dégénère souvent, même dans les classes élevées, en avarice. Leur vie remplie et active, leurs calculs mercantiles, leur imagination portée à des recherches industrielles, leur donnent un air grave, même rêveur et mélancolique; mais ils savent allier à cette vie d'affaires, à cet esprit positif, à leur ardeur pour le gain, l'amour de la méditation et des arts, une foi religieuse poussée jusqu'au mysticisme, du goût pour les choses chimériques, enfin, des tendances intellectuelles qui semblent empruntées à la Germanie.

Ces traits appartiennent principalement aux habitants des villes; quant aux habitants des campagnes, surtout des régions montagneuses, généralement doux, bons, soumis, paisibles, ils allient une simplicité naïve à une rudesse qui atteint quelquefois la grossièreté. Ils sont malpropres, âpres au gain, routiniers, ennemis de toute innovation; et leurs instincts parcimonieux leur rendent difficile l'hospitalité envers les étrangers. Leur foi vive et sincère est défigurée par des pratiques superstitieuses. Enfin, un attachement profond à leurs foyers et à leurs habitudes casanières les éloigne de la profession des armes, encore bien qu'ils aient toutes les qualités qui font les bons soldats.

§ VI. DÉPARTEMENT DU RHÔNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé en 1793, à la suite du démembrement de celui de Rhône-et-Loire; il comprend une partie des anciennes provinces du Lyonnais (162,108 hect.) et du Beaujolais (117,814 hect.). Sa superficie totale est de 279,922 hectares. Sa

population était : en 1801, de 299,390 habitants; en 1821, de 391,469 hab.; en 1831, de 434,429 hab.; elle est aujourd'hui de 574,745 habitants.

Il a pour chef-lieu Lyon et forme deux arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Lyon.	17 cantons,	129 communes,	410,130 habitants.
— de Villefranche	9 —	130 —	164,606 —
<hr/>			
2 arrondissements.	26 cantons,	259 communes,	574,745 habitants.

Le département du Rhône forme le diocèse de l'archevêché de Lyon, et renferme pour le culte calviniste une église consistoriale à Lyon et des temples à Lyon et à Tarare; il possède une cour d'appel siégeant à Lyon, 2 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce; une académie universitaire, des facultés de théologie, des sciences et des lettres; une école secondaire de médecine, un lycée, une école normale primaire départementale et un collège (Villefranche); 10 écoles supérieures et 663 écoles élémentaires, dont 430 écoles communales. Il fait partie de la 8^e division militaire et renferme une place de guerre, Lyon.

Ce département est essentiellement montagneux, aussi son climat est-il plus froid que ne comporte sa latitude. Il est compris entre la rive droite de la Saône ou du Rhône et la chaîne des monts entre Saône-et-Loire, dont les contre-forts orientaux couvrent sa surface, et qui à l'ouest le séparent du département de la Loire. Le sol y est généralement peu productif; aussi, bien que l'agriculture y soit très-avancée et la population très-laborieuse, les récoltes sont-elles généralement inférieures aux besoins de la consommation; les céréales et les bois donnent à peine la moitié du nécessaire; en revanche, on récolte beaucoup de pommes de terre, de marrons et de fruits excellents. La principale richesse agricole du département consiste dans ses vins, dont plusieurs sont fort estimés; les plus connus sont ceux de Condrieu, de Côte-Rôtie, de Moulin-à-Vent, des Thorins, etc.

Les prairies artificielles nourrissent un assez grand nombre de bêtes à cornes, qu'on emploie à la culture; mais le nombre des bœufs diminue, tandis que celui des vaches s'est beaucoup accru. Nous avons déjà dit qu'on élève beaucoup de chèvres dans le Mont-d'Or, et que leur lait produit des fromages renommés. On y élève aussi beaucoup de vers à soie. On estime qu'il y a dans le département 71,000 têtes de gros bétail, 66,000 moutons, 14,000 porcs, 18,000 chèvres, 10,000 chevaux, 1,400 mulets, 3,000 ânes.

Les richesses minéralogiques sont assez grandes, surtout en houille et en cuivre: les deux houillères exploitées donnent un produit de 200,000 francs. Quant au cuivre, on l'extrait des deux mines de Chessy et de Saint-Bel, les plus riches de France, et dont le revenu annuel est d'environ 250,000 francs. On exploite aussi du plomb argentifère, de belle pierre à bâtir, de beaux marbres, du grès, de la craie, de la marne, de l'argile à potier et à briques. Le produit de toutes ces carrières s'élève au moins à 500,000 francs par an. L'or lui-même se rencontre dans le département, car le Gier en roule des paillettes; et on en a jadis exploité une mine assez pauvre à Saint-Martin-de-la-Plaine.

Le département du Rhône est essentiellement manufacturier. L'industrie des soieries y tient le premier rang, et Lyon est à ce titre la première ville du monde. Vient ensuite l'industrie des mousselines brodées ou autres, dont Tarare est le centre



de fabrication. La filature, les fabriques de toiles et de coton (Thisy et Amplepuis) occupent un grand nombre de bras ; la chapellerie, la corroierie et la charcuterie de Lyon sont fort estimées. Il y a de plus dans le département une manufacture impériale de tabacs, des verreries, des fabriques de papiers peints, des papeteries ; et l'on y fait un grand commerce de fromages du Mont-d'Or, de bière de Lyon, etc.

Le département renferme : 2 rivières navigables sur 113 kilomètres (le Rhône, 52 kil. ; la Saône, 60 kil.) ; un canal, celui de Givors, sur 9 kilomètres ; 6 routes impériales sur 225 kil. ; 9 routes départementales sur 272 kil. ; 1,118 chemins vicinaux sur 2,670 kil. ; en tout, 3,290 kilomètres de voies de communication. Il y a de plus le chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne, sur un développement de 56 kilomètres, et celui de Châlons à Lyon, sur un développement de 124 kilomètres.

§ VII. DÉPARTEMENT DU RHÔNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Lyon*, ancienne capitale de la province, aujourd'hui chef-lieu du département du Rhône, est le siège d'un archevêché, d'une cour d'appel, de tribunaux de première instance et de commerce, d'une chambre et d'une bourse de commerce, et d'un conseil de prud'hommes ; elle possède un hôtel des monnaies, une académie universitaire, des facultés de théologie, des sciences et des lettres, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, un lycée, une école impériale des beaux-arts, une école des arts et métiers, dite de la Martinière, une école vétérinaire, une institution des sourds et muets, une bibliothèque, des musées de peinture et d'archéologie, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, une pépinière départementale, deux théâtres, etc. C'est le chef-lieu de la 8^e division militaire, et elle renferme un arsenal, une poudrerie, une école d'artillerie, un gymnase militaire, une garnison d'artillerie, d'infanterie et de cavalerie. Sa population est de 177,000 habitants, en ne comptant que celle de Lyon proprement dite, et de 248,000 en y comprenant les faubourgs ou communes de la Croix-Rousse et de la Guillotière. C'est maintenant une grande place stratégique destinée à protéger d'une part la frontière du Jura et la neutralité de la Suisse, et d'autre part la frontière des Alpes et les routes d'Italie.

Lyon est admirablement situé au centre de tout le versant méditerranéen de la France, à la rencontre des trois belles lignes d'eau du Rhône supérieur, de la Saône, de Rhône inférieur, non loin des dernières pentes des Alpes, du Jura, du plateau central et des Cévennes, à 80 lieues de la mer, à 60 lieues des sources de la Seine, à 20 lieues de la Loire. C'est une position de ville capitale et dont l'influence et l'action ne sont pas locales, comme celles de Bordeaux ou de Marseille, mais extérieures et rayonnantes comme celle de Paris. Son aspect est très-pittoresque : il charme, étonne et séduit, car rien ne ressemble moins à une grande ville ordinaire, rien n'est moins homogène, rien n'est plus brisé que cette réunion de quartiers ou de villes distinctes que coupent deux grands fleuves et que dominent de vastes escarpements. La partie principale est assise entre la Saône et le Rhône, depuis le confluent des deux cours d'eau, dans un terrain plat d'abord, récemment conquis sur les atterrissements du Rhône, et qui est encore peu peuplé : c'est le quartier de Perrache ; puis le terrain s'élargit sans se relever et se remplit de rues tortueuses et marchandes : c'est la partie la mieux habitée, et qui est comprise entre les places Bellecour et des Terreaux ; puis, au delà de cette place, le terrain se relève dans un coteau escarpé, se couvre de rues mon-

tantes et populeuses, ayant des maisons de granit à cinq ou six étages, et finit par former le plateau et la ville de la Croix-Rousse, entièrement peuplés d'ouvriers en soie : on n'y parvient que par des rues grimpantes et tortueuses ou par de longs escaliers ; les hauteurs de la Croix-Rousse dominent les deux cours d'eau, et leurs pentes sont occupées sur la rive gauche de la Saône par le faubourg de *Serin*, et sur la rive droite du Rhône par le faubourg *Saint-Clair*. — A la droite de la Saône et dans une anse que forme cette rivière se trouve la deuxième partie de Lyon, le Lyon ancien, compris principalement sur les pentes du plateau de *Fourvières* (*Forum vetus*) : ce plateau, auquel on ne parvient que par des rues et des escaliers si escarpés que les maisons semblent placées les unes sur les autres et que toute la pente ressemble à une vaste muraille percée de mille fenêtres, domine toute la ville, les deux fleuves, les plaines du Dauphiné, un vaste horizon qui s'étend jusqu'aux grandes Alpes : son sommet est occupé par une chapelle très-vénérée. Il s'appuie au nord sur les hauteurs de *Vaise*, dont la pente méridionale forme un faubourg voisin de la Saône où arrivent les routes de Paris ; il s'appuie au sud sur les hauteurs et le faubourg de *Saint-Irénée*. — La troisième partie de Lyon s'étend tout à l'aise à la gauche du Rhône dans la vaste plaine qui borde le fleuve et se compose du quartier nouveau des *Brotteaux* et de la ville populeuse, fangeuse et bruyante de la *Guillotière*, où aboutissent les routes d'Italie et de la Provence. — Neuf ponts sur la Saône établissent la communication entre l'anse de Fourvières et la presqu'île ; quatre ponts sur le Rhône relient la presqu'île aux Brotteaux et à la Guillotière. Rien n'est plus remarquable que l'entrée de la ville par la Saône : cette rivière y est étroite, profonde, bordée de rochers, couverte de bateaux, ayant deux larges quais bâtis de hautes maisons ; à droite et à gauche culminent les forts de Vaise et de Saint-Jean, qui croisent leurs feux sur la rivière ; plus haut s'étagent d'un côté les hauteurs de Fourvières, d'un autre côté les hauteurs de la Croix-Rousse ; au loin apparaissent les magnifiques quais et les ponts de la Saône. L'entrée de la ville par le Rhône n'est pas moins belle : des hauteurs de la Pape on voit couler le fleuve avec ses îles nombreuses et ses longs contours ; au delà du Rhône, s'étend la vaste plaine du Dauphiné semée de villages et de maisons ; au fond du tableau se dressent les Alpes, et si l'on ramène la vue sur la ville, on voit se dérouler le faubourg Saint-Clair, le cours d'Harbouville et le quai Saint-Clair avec ses belles maisons.

Les rues de Lyon sont généralement tortueuses, étroites, mal pavées, ses maisons hautes et noires ; mais ses trois rangs de quais sont magnifiques et forment les plus belles promenades. Ses monuments sont nombreux ; nous citerons d'abord dans la presqu'île : la place Bellecour, décorée d'une statue de Louis XIV et bordée de belles maisons, l'hôtel de ville, situé sur la place des Terreaux, le grand théâtre, le palais du commerce et des arts, ancienne abbaye située sur la place des Terreaux, et qui renferme la bourse, un musée de peinture et d'antiquités, des galeries d'histoire naturelle ; le lycée, autrefois collège des jésuites, situé sur le quai du Rhône, où se trouve la bibliothèque de 90,000 volumes ; l'hôtel-Dieu, sur le quai du Rhône, œuvre de Soufflot, dont la façade est celle d'un palais ; l'hôtel de la préfecture, ancien couvent de jacobins, etc. Dans le quartier de Fourvières se trouvent : la cathédrale de Saint-Jean, fondée au septième siècle et reconstruite sous saint Louis ; le palais de l'archevêché,

le palais de justice, l'église d'Ainay, bâtie à la place d'un temple érigé en l'honneur d'Auguste; la chapelle de Fourvières, l'église Saint-Irénée, l'hospice de l'Antiquaille, ancien palais des préfets du prétoire, où naquirent, dit-on, Claude, Caligula et Germanicus; la statue de l'homme de la Roche, près de laquelle était le fort ou la prison de *Pierre-Scize*, détruit en 1789, etc.

Lyon est devenu depuis quelques années une place de premier ordre, un vaste camp retranché destiné à couvrir toute la frontière de l'est. Sa défense se compose : 1° dans la presqu'île, du fort *Saint-Jean*, avec l'enceinte bastionnée sans fossés de la Croix-Rousse, des forts *Calluire* et *Montessuy*, qui couvrent le plateau; 2° le long de la Saône, des forts de la *Duchère*, de *Vaise* et de *Loyasse*, en avant des hauteurs des Fourvières, de la vieille enceinte qui garnit la pente septentrionale de ces hauteurs, des forts *Saint-Irénée* et de *Sainte-Foy*; 3° sur la rive gauche du Rhône, d'un vaste demi-cercle de forts reliés par un canal et une enceinte : ces forts sont du sud au nord ceux de la *Vitriolerie*, du *Colombier*, de la *Motte*, de *Villeurbane*, de la *Part-Dieu*, des *Brotteaux*, des *Charpennes*, de la *Tête-d'Or*.

Lyon est une ville essentiellement industrielle et commerçante et la plus riche de France après Paris; on sait qu'elle est renommée dans le monde entier pour ses soieries, qui n'ont pas de rivales pour la beauté des dessins et la richesse des couleurs. Elle possède en outre de nombreuses fabriques de rubans de soie, de châles, de cachemires, de passementeries, de dentelles d'or et d'argent, de papiers peints, de toiles peintes, de bière et de liqueurs estimées, de produits chimiques. On y trouve des teintureries renommées, des ateliers de tirage d'or et d'argent, des fonderies de métaux, des tanneries et corroieries estimées. La chapellerie, l'orfèvrerie, l'imprimerie, la distillerie forment la partie secondaire de son industrie et de son commerce, qui comprend aussi la soie en bottes, les chapeaux de paille d'Italie, les grains, la farine, les vins, etc.

Cette ville, qui était probablement une cité gauloise, fut fondée ou rebâtie 41 ans avant Jésus-Christ par le consul Lucius Munatius Plancus. Auguste, qui y séjourna trois ans, en fit la capitale de la Gaule celtique. Agrippa y fit construire quatre grandes voies à travers la Gaule, qui joignaient les Pyrénées, l'Océan, la mer du Nord et la Méditerranée. Caligula et Claude l'habitèrent, et leurs successeurs y construisirent à l'envi des monuments. Elle fut ravagée plusieurs fois par les barbares, devint la capitale du royaume de Bourgogne, puis, après le démembrement de l'empire de Charlemagne, celle du royaume de Provence. Nous avons vu comment ses archevêques devinrent les maîtres de cette ville, et comment Philippe le Bel l'annexa au royaume de France. Alors fut constitué régulièrement son gouvernement municipal, qui pendant plusieurs siècles lui conserva ses droits et ses libertés.

Au quinzième siècle une nouvelle ère commence pour Lyon, qui n'avait été jusqu'à cette époque qu'une ville d'entrepôt et de commerce; les Italiens lui apportent l'art de fabriquer les étoffes de soie. Louis XI, François I^{er}, Henri II rendent successivement des ordonnances pour favoriser cette industrie. En même temps s'établissent les premiers moulins à filer et à tordre la soie, et les premières chaudières pour la fabrication des couleurs. Mais à peine cette industrie est-elle née que les guerres civiles arrêtent son développement : Lyon, ville éminemment catholique, imite la Saint-

Barthélemy ; elle prend parti pour la Ligue ; elle rêve l'indépendance avec l'un de ses gouverneurs, le duc de Nemours ; elle ne reconnaît que forcément Henri IV, qui lui enlève une partie de ses libertés. Avec la paix les métiers en soie recommencent à battre ; on invente les gazes et les crêpes d'or et d'argent, les *ferrandines*, les draps de soie. Colbert donne de nouveaux règlements à cette industrie : 12,000 métiers sont en activité. La révocation de l'édit de Nantes arrête cet essor et réduit ce chiffre au tiers, en même temps qu'elle crée à l'étranger des fabriques rivales. L'industrie lyonnaise fait de nouveaux efforts ; elle invente d'abord les *popelines*, les *raz de Saint-Maur*, puis les *velours à ramages*, les *velours brochés*, les *brocatilles*, les *damas*, etc. En 1720 le nombre des métiers était de 10,000, en 1750 de 13,000, en 1780 de 15,000. Mais ce n'était pas la politique seule qui faisait courir des dangers à la fabrique lyonnaise, c'était la nature même de son industrie subordonnée à tous les caprices de la mode ; c'était l'organisation vicieuse de cette fabrique qui exposait les ouvriers à de longs chômages et aux tortures de la faim ; des troubles, des émeutes éclatèrent quelquefois, principalement en 1739 et en 1787, et elles ne purent être apaisées que par la force et au détriment même de la fabrique. A la dernière date que nous venons de citer les métiers étaient réduits à 7,000.

La révolution de 1789 fut accueillie avec ardeur par les fabricants et par les ouvriers ; mais cette révolution, en bouleversant les grandes fortunes et en arrêtant le luxe, était la ruine de Lyon ; aussi, quand elle tomba dans les excès de 1793, la capitale du Midi voulut résister à la tyrannie de la capitale du Nord. On sait quel siège horrible elle eut à subir, quelles vengeances stupides et féroces la Convention exerça sur la ville, dont elle voulut anéantir jusqu'au nom et qu'elle appela *Commune-affranchie*. La misère fut alors à son comble, et le nombre des métiers descendit à 3,000. Sous l'Empire elle reprit sa prospérité, et l'invention d'un homme de génie, le métier Jacquard, ouvrit une nouvelle ère à l'industrie du tissage, fit cesser les fatigues et les infirmités de ces malheureux ouvriers nommés *canuts*, qui semblaient une portion déshéritée de la race humaine. Néanmoins, sous l'Empire, le nombre des métiers ne dépassa pas 11,000. En 1816 il était déjà de 20,000, en 1822 de 24,000, en 1825 de 27,000, en 1830 de 31,000. Alors éclata une insurrection industrielle qui n'était pas sans exemples dans la fabrique lyonnaise, mais qui, plus terrible que toutes les autres, a révélé des plaies qui sont loin d'être guéries.

La fabrique des tissus de soie n'est pas instituée comme les industries des villes du Nord et de l'Est, où le fabricant possède un grand établissement dans lequel sont rassemblés les instruments de travail et les ouvriers qu'il paye à la journée ou à la tâche. L'ouvrier et le fabricant lyonnais vivent isolés et dans une indépendance absolue l'un de l'autre. L'ouvrier travaille chez lui sur un métier qui est sa propriété, d'après les commandes que lui fait un fabricant, lequel lui fournit la soie et les dessins, et paye son travail d'après une convention faite à l'avance. Cet ouvrier se fait aider d'un ou plusieurs compagnons, qu'il paye à son tour d'après un tarif traditionnel fixé à la moitié du prix qu'il reçoit lui-même. Mais comme rien n'est plus variable que le commerce des soieries, le fabricant ne fait pas confectionner des tissus à l'avance, il ne fait battre les métiers que lorsque des commandes lui sont adressées. De là des interruptions de travaux, des chômages, des misères qui composent

l'histoire lamentable de la fabrique lyonnaise ; de là des essais pour remédier à cet état de choses désastreux ; de là l'insurrection de 1831, qui avait pris pour devise sinistre : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. On sait que les ouvriers furent un instant maîtres de Lyon, et que leur victoire amena l'insurrection républicaine de 1834, où ils furent vaincus ; on sait combien depuis cette époque Lyon, travaillé par les théories insensées sur l'organisation du travail, a été longtemps regardé avec terreur comme le centre du socialisme.

L'ouvrier lyonnais est laborieux, sobre, fier ; il aime la vie de famille, les plaisirs distingués, la musique, les spectacles ; il souffre les chômages si fréquents de la fabrique, la gêne, la misère avec une résignation pleine de dignité ; mais il n'est ni économe, ni prévoyant, ni positif ; il n'est pas instruit et affecte du savoir ; il se repaît de chimères, de choses abstraites, d'idées vagues, de grands mots, de formules ; enfin il a toute la légèreté, toute la mobilité du Parisien, sans sa gaieté et son insouciance, et la naïveté crédule et rêveuse de l'Allemand, sans son calme et sa solidité. Le fabricant lyonnais est froid, réservé, réfléchi, calculateur ; il est âpre au gain, mais cache son opulence, étroit dans ses idées, sans expansion, sans poésie, sans chaleur ; tout son génie est dans sa belle industrie, où il déploie en effet le goût le plus exquis et le sentiment le plus délicat du beau. Lyon renferme 35,000 métiers occupant environ 90,000 ouvriers et 300 fabricants. Il y a dans les villes ou communes voisines du Dauphiné et du Forez environ autant de métiers et il y en a un peu moins du double dans toute la France. Sur près de 500 millions de valeurs que produit l'industrie de la soie en France, plus de la moitié est produite par Lyon.

Lyon est la patrie des empereurs Marc Aurèle, Claude et Caracalla, de Germanicus, de saint Ambroise, de saint Irénée ; des mathématiciens Bossut, Montucla et Barrême, d'Ampère, de Jacquart, du voyageur Spon ; des botanistes Laurent, Bernard et Joseph de Jussieu ; de Ballanche, de Gerando, de Lémontey, de madame Récamier ; de Philibert Delorme, des graveurs Audran, des statuaires Coysevox, Coustou, Lemot, des peintres Hennequin, Revoil, Stella ; de Camille Jordan, de Roland, de Sauzet, du maréchal Suchet, du général Martin, fondateur de l'école de la Martinière, etc.

Villefranche, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège communal et 2,000 habitants, est située sur la rive gauche du Morgon, petit affluent de la Saône, dans une plaine d'une extrême fertilité, bordée de coteaux chargés de vignobles, riche en sites pittoresques, où s'élèvent une foule de châteaux et maisons de plaisance. Elle ne consiste guère qu'en une belle et large rue longue de 2 kilomètres, s'étendant sur les deux versants d'une colline. On y remarque ses jolies fontaines jaillissantes et l'église paroissiale, dont la tour gothique, l'une des plus élevées de France, est classée parmi les monuments historiques. Villefranche est la deuxième ville du département pour son industrie et son commerce, et sa position sur la route de Mâcon à Lyon à égale distance de ces deux villes n'a pas peu contribué au développement de sa prospérité. Elle possède des fabriques importantes de toiles de fil et de coton, de toiles peintes, de nankinets, etc., dont elle fait un commerce annuel de 5 à 6 millions. Il s'y tient des marchés considérables pour le chanvre, les toiles de chanvre, de coton et de lin, les bestiaux, les

vins fins des environs, etc. Elle fut fondée par les sires de Beaujeu dans le onzième siècle, et dans le quinzième devint la capitale du Beaujolais.

Condrieu, située sur la rive droite du Rhône à l'extrémité méridionale du département, est une ville de 3,500 habitants, dont le territoire est renommé par ses vignobles, plantés, dit-on, par les Romains, et qui produisent d'excellents vins blancs. On y trouve des fabriques de soie noire, des teintureriers et tanneries, et l'on y construit des bateaux et des tonneaux. C'était l'ancienne cité des *Conderates*, que traversait une voie romaine, et dont la population était presque exclusivement composée de navigateurs réputés très-habiles; les habitants de nos jours ont conservé cette renommée.

Anpuis est un bourg de 1,900 habitants assis au bord du Rhône, dans la contrée la plus fertile du Lyonnais; les coteaux jadis stériles qui l'abritent au nord, grâce à l'industrie des habitants, ont été plantés en vignes, dont les produits sont célèbres sous le nom de *Côte-Rôtie*.

Givors, située sur la rive droite du Rhône, à son confluent avec le Gier, est une jolie ville peuplée de 9,000 habitants, et qui a une grande importance comme entrepôt pour les houilles et les fers. Elle est à la fois sur une route qui longe le fleuve, sur le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, et à l'extrémité du canal qui porte son nom. Elle possède des teintureriers de soie, des fabriques de briques, des tuileries, des verreries.

Brignais est un bourg de 1,900 âmes situé sur la route de Lyon à Saint-Étienne, à l'extrémité d'une plaine fertile et près d'un petit affluent du Rhône. C'est dans la plaine de Brignais que s'est livrée en 1361 une bataille entre les troupes royales et les brigands connus sous le nom de Tard-Venus.

L'Arbresle, petite ville de 2,000 habitants, est située au confluent de la Brévanne et de la Tardine, dont les eaux débordent souvent. Le 17 septembre 1715, une inondation emporta le pont de la ville et détruisit celle-ci presque de fond en comble. Ses environs sont généralement peu fertiles, et l'on n'y récolte que du foin et du chanvre.

A 4 kilomètres plus au sud sur la Brévanne se trouvent le village de *Saint-Bel* et ses fameuses mines de cuivre. A 10 kilomètres au nord sur l'Azergues est le village de *Chessy*, dont les mines de cuivre sont avec celles de Saint-Bel les plus productives de France, et où se fabriquent une grande quantité de produits chimiques.

Tarare, ville de 10,000 habitants avec un conseil de prud'hommes et une chambre consultative des manufactures, est située dans une jolie vallée sur la Tardine, au pied de la montagne de Tarare, à laquelle on arrive par une montée de plus de 4 kilomètres, et qu'on ne franchissait autrefois qu'avec beaucoup de fatigues. On a remplacé l'ancienne route par une nouvelle voie très-remarquable qui tourne la montagne; elle est de distance en distance coupée par des ponts de pierre, et bordée de plus de huit cents bornes. Cette ville, à la fin du siècle dernier, était encore un bourg obscur, avec quelques tanneries et fabriques d'étoffes de fil grossières; aujourd'hui c'est une des premières villes manufacturières de la France; elle est surtout célèbre par ses mousselines de toutes qualités unies, brodées, lamées, dont la fabrication dans la ville et aux environs n'occupe pas moins de 50,000 ouvriers. Il y a encore à Tarare des fabriques de peluche de soie et de mérinos et des blanchisseries de toiles.

Amplepuis, gros bourg de 5,000 habitants, sur le Rahins, possède un conseil de prud'hommes, des filatures hydrauliques de coton, des blanchisseries de toiles, etc.; il est renommé surtout par ses fabriques de toiles de fil, de calicots et mousselines unies ou brochées, ainsi que de cotonnades appelées *Garras*.

Thizy, autre bourg de 1,600 âmes, situé près de la Trambouze, est également important pour les mêmes produits. Amplepuis et Thizy se partagent la spécialité de cette fabrique, connue sous le nom de *Fabrique de la montagne*, parce que ces deux localités occupent un grand nombre d'ouvriers disséminés dans les monts du Beaujolais.

Cours, gros bourg de 4,600 habitants, situé près des sources de la Trambouze, est le centre de la fabrication des toiles mélangées de fil et de coton, désignées sous le nom de *Beaujolaises*.

Beaujeu (Bellijocus) est une petite mais jolie ville de 3,600 habitants, située sur la rive droite de l'Ardière, au pied d'une montagne où l'on aperçoit encore les ruines d'un château fort. Son canton, qui était encore presque infertile au commencement de ce siècle, est aujourd'hui tout à fait transformé par la culture de la vigne, et renferme la majeure partie des vignobles du Beaujolais.

Cette ville possède une filature hydraulique de coton, de nombreuses tanneries, des fabriques de tonneaux, des papeteries; c'est le centre d'un grand commerce de fers, cuirs, papiers, blés du Charolais, toiles de Thizy, excellents vins du pays, etc.

Belleville, jolie ville de 3,500 habitants, située sur la rive droite de la Saône, où elle a un port important, était autrefois la deuxième ville du Beaujolais; elle a aujourd'hui des fabriques de mousselines, de toiles de coton, de tonneaux, et fait grand commerce de vins.

Anse, jolie petite ville de 2,000 habitants, est située dans une délicieuse plaine, sur la grande route de Lyon et près de la rive droite de la Saône. Le pays qui s'étend au nord d'Anse, entre la Saône et l'Azergue, a une renommée proverbiale de fertilité. On y trouve quelques ruines romaines, des carrières de pierre à bâtir, etc.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA LOIRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé du Forez (358,806 hect.), du Beaujolais (61,500 hect.), du Lyonnais propre (41,930 hect.). Sa superficie est de 474,405 hectares, dont 248,000 de terres labourables, 85,000 de prés, 13,000 de vignes, 63,000 de bois, etc. Sa population était : en 1801, de 290,903 habitants; en 1821, de 343,454 hab.; en 1831, de 391,216 hab.; elle est aujourd'hui de 472,588 habitants.

Il a pour chef-lieu Saint-Étienne¹ et forme trois arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Saint-Étienne . . .	9 cantons,	74 communes,	205,148 habitants.
— de Montbrison . . .	9 —	138 —	132,116 —
— de Roanne	10 —	109 —	135,324 —
3 arrondissements	28 cantons,	321 communes,	472,588 habitants.

Ce département forme avec celui du Rhône le diocèse de l'archevêché de Lyon et Vienne, et renferme, pour le culte réformé, une église consistoriale à Saint-Étienne; 3 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel de Lyon et un tribunal de commerce; un lycée à Saint-Étienne, 2 collèges à Roanne et à Saint-Chamond,

¹ Le chef-lieu a été, depuis 1793 jusqu'en 1855, placé à Montbrison; il vient d'être transféré à Saint-Étienne.

une école normale primaire à Montbrison, 5 écoles supérieures communales et 540 écoles élémentaires. Il fait partie de la 8^e division militaire.

Ce département, très-montagneux au sud-est, où il est traversé par les Cévennes, qui y culminent au mont Pilat, et à l'ouest, où la chaîne du Forez le sépare de l'Auvergne, ne renferme que peu de terrains fertiles ; le sol, généralement ingrat, est argileux dans les arrondissements de Montbrison et de Roanne, granitique dans l'arrondissement de Saint-Étienne. Aussi le département est-il avant tout manufacturier et d'exploitation. Cependant l'agriculture y a fait quelques progrès. Nous avons déjà dit les principaux produits du sol. Il faut ajouter que les chevaux sont très-médiocres ; que l'espèce bovine vaut mieux ; que les moutons sont de petite taille et ont une laine grossière avec une chair assez estimée. On élève un grand nombre de volailles et de vers à soie. Le département renferme environ 13,000 chevaux, ânes et mulets, 116,000 têtes de gros bétail, 190,000 moutons, 42,000 porcs, 23,000 chèvres, etc.

Dans les montagnes, le climat est généralement sain, la chaleur médiocre et le froid assez rigoureux ; dans la plaine, qui renferme de nombreux marais, l'air est généralement peu salubre et les habitants ont des traits pâles, des formes grêles, un aspect maladif ; la température y est douce, mais dans l'été on y éprouve des chaleurs lourdes et épaisses.

Nous avons déjà vu que ce département renferme de très-grandes richesses minérales et que ses houillères sont les plus considérables de la France. On exploite aussi des marbres, du granit, de la pierre à chaux, etc., pour une valeur de plus d'un million. Les sources minérales les plus fréquentées sont celles de Saint-Alban et de Saint-Galmier.

Ce département est l'un de ceux où l'industrie a pris les plus grands développements ; presque toutes les villes et même les villages ont leur spécialité manufacturière et ont vu doubler leur population depuis cinquante ans. Cette activité industrielle est principalement concentrée dans Saint-Étienne et sur les bords du Gier, et comprend d'une part, outre l'extraction de la houille, la fabrication des armes, la coutellerie, d'autre part, la fabrication des rubans de soie et des tissus de coton. On trouve en outre des clouteries dont les produits se répandent dans tout le midi de la France et principalement dans les ports, des papeteries, des scieries de planches, etc. Dans l'arrondissement de Roanne on s'occupe surtout de la construction de bateaux et du transport des houilles et autres marchandises ; on y trouve aussi des filatures, tisseranderies et teintureries de coton ; on y fabrique des mousselines brodées ou autres. L'arrondissement de Montbrison fait surtout le commerce des produits du sol. On y trouve aussi des fabriques de dentelles et linge de table, quelques teintureries et de grands chantiers de construction pour les bateaux de transport.

Il y a dans le département de la Loire : 2 rivières navigables, sur 141 kilomètres (Rhône, 8 kil., Loire, 133 kil.) ; 2 canaux, sur 26 kil. (celui de Givors, 7 kil., celui de Roanne à Digoin, sur 19 kil.) ; 6 routes impériales, sur 309 kil. ; 11 routes départementales, sur 371 kil ; 4,424 chemins vicinaux, sur 7,787 kil. ; en tout, 86,367 kilomètres de voies de communication. Il y a, en outre, 3 chemins de fer : 1^o de Roanne à Andrézieux, sur un développement de 74 kilomètres ; 2^o d'Andrézieux à Saint-Étienne, sur un développement de 17 kil. ; 3^o de Saint-Étienne à Lyon, sur un développement de 56 kil.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA LOIRE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Saint-Étienne*, chef-lieu du département, possède des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre et un conseil général de commerce, un conseil de prud'hommes, un lycée, une école de mineurs, une manufacture impériale d'armes, etc. Sa population est de 56,000 habitants.

Cette ville est située sur le Furens, dont les eaux sont douées, dit-on, d'une grande efficacité pour la trempe des armes, au centre d'un riche bassin houiller et à la jonction du chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne avec celui de Roanne par Andrézieux. Son aspect est très-animé, mais nullement agréable ; elle n'a rien de la physionomie de ces villes du moyen âge si poétiquement, si coquettement posées sur des coteaux rocheux encadrés de feuillage avec leurs vieilles murailles et leurs vieilles églises ; c'est une grande usine, noire, enfumée, charbonneuse, d'où ne surgissent que les cheminées des fabriques, où pas un monument ne récrée la vue, où l'homme semble réduit à l'état de machine. Située dans une vallée plate et prosaïque, sur un sol raboteux et aride, sous un climat froid et neigeux, elle s'appuie à l'est sur des coteaux ou des monticules, et n'a, de toutes parts, qu'un horizon restreint et monotone. Sol, atmosphère, maisons, habitants, tout est noir, tout est imprégné de fumée, et l'on ne marche que dans une poussière ou une boue charbonneuse.

Cette ville était avant la révolution une des plus laides, une des plus tristes de la France : peuplée de 20,000 habitants, la plupart misérables, elle n'offrait dans ses rues étroites et tortueuses que d'affreuses et fétides mesures ; importante déjà par ses fabriques, elle ne donnait pourtant que des produits médiocres et discrédités. Depuis soixante ans elle s'est entièrement transformée : sa population a presque triplé ; elle a de belles maisons, de vastes places, des rues larges et bien percées ; ses produits, qui sont très-divers, vont dans le monde entier ; c'est une rivale de Lyon, qui grandit sans cesse et dont les destinées sont loin d'être accomplies. Mais, comme toutes les cités qu'a créées l'industrie moderne, elle n'a pas un édifice qui révèle le sentiment de l'art et de la poésie ; c'est uniquement une ville d'affaires et d'argent. On y remarque sa principale église, qui date du douzième siècle ; son hôtel de ville, qui renferme un musée et une bibliothèque ; ses hospices, ses fontaines, etc. Toute sa beauté consiste dans ses 150 fabriques de rubans, gazes, velours, tulles, qui emploient annuellement un demi-million de kilogrammes de soie, qui vont former la parure de toutes les femmes en Europe et en Amérique ; dans ses 60 fabriques de quincaillerie et de coutellerie, qui occupent 10,000 ouvriers et donnent 6 millions de produits ; dans ses 40 fabriques d'armes, qui, avec la grande manufacture de l'État, fournissent annuellement 40,000 fusils de guerre, 30,000 fusils de chasse, 15,000 pistolets, etc. Le produit de ces dernières fabriques a été annuellement, sous l'Empire, de 80,000 fusils, et il pourrait s'élever aujourd'hui à 150,000. Cette industrie est répandue non-seulement à Saint-Étienne, mais à Saint-Héan, à Montaud, à Villars, etc.

On croit que cette ville doit son origine à une chapelle dédiée à Saint-Étienne, et que bâtirent les bénédictins dans le douzième siècle. On ne l'enveloppa de murailles que pendant les guerres des Anglais. Sous François I^{er}, ses habitants commencèrent à s'occuper de l'industrie du fer et de la fabrication des armes. Ce ne fut que sous Louis XIV que le gouvernement envoya des inspecteurs pour surveiller cette fabri-

cation, et la manufacture royale ne date réellement que de Louis XV. Quant à l'industrie des rubans, aujourd'hui si brillante et pleine d'avenir, elle n'a commencé que vers le milieu du dix-huitième siècle. Le district manufacturier de Saint-Étienne, et l'on entend par là tout ce qui se trouve sur les deux lignes de chemins de fer de la Loire au Rhône, produit une valeur de 120 millions, dont 55 à 60 pour la rubanerie et la passementerie, 40 ou 45 pour les industries du fer et du verre, 18 à 20 pour la houille.

La fabrique stéphanoise est organisée comme à Lyon, mais elle n'est pas sujette à tant de chômages et de souffrances. Les ouvriers sont généralement plus positifs, moins accessibles aux vices et aux séductions que les ouvriers lyonnais; ils sont aussi plus ignorants, moins sobres, moins amis des plaisirs. Ils ont ressenti le contre-coup des événements qui ont agité Lyon, et les ont quelquefois imités.

Saint-Étienne est, nous l'avons déjà dit, le centre du district industriel qui s'étend principalement jusqu'au Rhône, et dont Saint-Chamond et Rive-de-Gier sont les deux autres points principaux. Nous allons donc d'abord décrire ces deux villes.

Saint-Chamond, situé au confluent du Gier et du Janon, possède une chambre consultative des manufactures, un conseil de prud'hommes, un collège et près de 9,000 habitants. Il est agréablement bâti au pied d'un coteau, dans un joli vallon coupé de vignes et de vergers, et l'on y remarque, outre deux belles églises et une jolie promenade, les ruines du magnifique château construit par le marquis de Saint-Chamond dans le dix-septième siècle.

Cette ville était depuis le quinzième siècle le centre de la fabrication des rubans de soie, qui, de là, s'est répandue dans le département. Cette fabrication a passé en grande partie à Saint-Étienne, mais elle emploie encore néanmoins 50,000 kilogrammes de soie, et produit une valeur de plus de 5 millions. A cette industrie a succédé celle des lacets, pour laquelle Saint-Chamond n'a pas d'égale, et qui occupe 21 ateliers et 8,000 métiers. Il faut y ajouter le moulinage des soies, le travail du fer et la fabrication des clous.

Rive-de-Gier, qui est devenue la deuxième ville du département, n'avait que 3,000 habitants en 1814, et en compte aujourd'hui 13,000. Il est peu de cités en France qui soient aussi complètement manufacturières : on n'y trouve que des ouvriers et des fabricants. Sa principale industrie consiste dans la fabrication des bouteilles et des verres à vitre, qui est la plus considérable de toute la France : elle occupe plus de 30 usines, et produit une valeur de 8 à 10 millions de francs. On y trouve, en outre, une manufacture de glaces, des fabriques de machines à vapeur, des forges, des fonderies, des moulins à soie, etc.

Rive-de-Gier est située sur le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon et sur le canal de Givors, dont elle est le point de départ. Elle est bien bâtie et très-animée, mais enfumée constamment par la vapeur carbonneuse qui couvre le sol et l'air. Elle possède 2 églises, 5 ponts, de beaux quais, et l'on y remarque le bassin qui termine le canal, les vastes magasins qui l'entourent, et, à 2 kilomètres, le magnifique réservoir de Cousson, situé dans une gorge du mont Pilat, et qui alimente le canal.

Aux villes que nous venons de décrire comme annexes de Saint-Étienne il faut ajouter *le Chambon*, petite ville de 3,500 âmes, qui n'était qu'un mauvais village il y

a trente ans. Elle est située à 2 lieues de Saint-Étienne, sur la route de Lyon à Toulouse, et se distingue par ses fabriques d'acier et sa coutellerie.

Montbrison, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, une école normale primaire, une bibliothèque et 8,000 habitants, est située à 13 kilomètres de la Loire, sur les bords de la petite rivière du Vizézy, au pied d'une pyramide basaltique terminée par une plate-forme d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur toute la plaine du Forez. Elle est fort laide, fort triste, mal percée, mal bâtie, presque sans industrie et sans commerce. Aussi n'a-t-elle d'importance que par sa position centrale, qui l'avait fait choisir pour chef-lieu du département. On y remarque l'ancienne maison du collège, le palais de justice, la halle au blé, l'église Saint-Pierre et la cathédrale de Notre-Dame. Les fossés et les murailles qui jadis la défendaient ont fait place à de charmants boulevards.

Cette ville, qui était la résidence des comtes de Forez, eut une assez grande importance dans le moyen âge. En 1428, elle fut entourée de murailles qui avaient 50 pieds de hauteur et 5 d'épaisseur, et étaient flanquées de grosses tours. En 1562, elle fut prise et saccagée par le baron des Adrets, qui se donna le plaisir de forcer ses principaux prisonniers, au nombre de treize, à se précipiter du haut d'une des tours.

Auprès de Montbrison est le village de *Moingt*, peuplé de 800 habitants, et qui était du temps des Romains une ville importante sous le nom de *Mediodunum*. On y trouve de nombreux débris d'antiquités et les ruines d'un vieux château, dit le palais Sarrazin.

Roanne, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège où se trouve la bibliothèque publique, et 13,400 habitants, est très-heureusement située sur la rive gauche de la Loire, à l'entrée d'une riche plaine qu'arrose la petite rivière du Renaison, à la jonction des deux routes de Lyon et de Valence par Saint-Étienne à Paris. Le canal de Digoin, latéral à la Loire, et le chemin de fer d'Andrézieux y ont leur origine; le premier descend au nord le long de la rive gauche du fleuve, et se prolonge jusqu'à Briare; le second remonte, au contraire, la rive droite jusqu'à Andrézieux, d'où, par Saint-Étienne, il se dirige sur Lyon.

Roanne est une ville propre et animée; ses rues sont larges, droites, mais assez mal bâties; le seul édifice qu'elle renferme est l'église Saint-Étienne, qui date du dixième siècle. Elle a un port très-fréquenté et un beau pont sur la Loire. On y trouve d'importantes manufactures de cotonnades et mousselines, des filatures de lin et de coton, des fabriques de faïence et poterie commune, des teintureries, des tanneries et des chantiers de construction pour bateaux. Elle fait le commerce de grains, farines, cotons filés, tissus de coton, planches, etc., mais surtout de vins. Il s'y fait aussi un transit considérable des fers et des charbons de terre de Saint-Étienne, ainsi que des produits de Lyon.

C'est la *Rodumna* des Ségusiens dont parle Ptolémée, et un grand nombre d'antiquités témoignent de son origine. Elle devint la capitale d'un pays, le *Roannais*, qui, après avoir appartenu à Jacques Cœur, fut érigé en duché-pairie pour les familles de Gouffier et d'Aubusson.

Saint-Rambert (3,800 hab.) est une petite ville agréablement située sur la rive gauche de la Loire, et qui paraît être d'une ancienne origine. On y construit des

bateaux destinés à transporter les houilles de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier jusqu'à Roanne, et ce transport donne beaucoup d'aisance aux habitants.

Saint-Galmier est une ancienne et petite ville de 3,000 habitants, située sur une hauteur près de la rive droite de la Coize et sur le chemin de fer de Saint-Étienne à Roanne. Elle est surtout célèbre par sa source ferrugineuse acidulée, dont les habitants font leur boisson habituelle. On y trouve des fabriques de cierges, des tanneries et chamoiseries.

Dans le canton de Saint-Galmier, sur la Loire, se trouve le village de *Montrond*, où l'on voit les ruines d'un château célèbre dans l'histoire du Forez : il servit de refuge, en 1793, à une bande royaliste chassée de Lyon, et qui y fut tuée ou prise. L'édifice fut alors incendié.

Saint-Bonnet-le-Châtel, petite ville de 2,000 habitants, est situé dans un pays sauvage et pittoresque, sur l'ancienne voie romaine, ouverte par Agrippa, de Lyon aux Pyrénées, et sur une éminence dont le sommet était couronné jadis par le *Château-Vair* ou *Castrum-Vari* des Romains. On y remarque ce qui reste des murailles et des tours de l'ancienne ville, ainsi que l'église paroissiale. Elle fait un grand commerce de dentelles, dont il se fabrique dans le canton 500,000 mètres par an, de serurerie dite du Forez, de poix et de bois pour les bateaux construits à Saint-Rambert.

Feurs, petite ville d'environ 3,000 âmes, est situé près de la rive droite de la Loire dans une plaine bien arrosée et fertile en grains, sur la route de Lyon à Clermont-Ferrand.

Cette ville, qui a donné son nom au *Forez*, était le *Forum Segusianorum* des Romains, et c'est par conséquent la ville la plus ancienne du département. Il en est peu, en effet, d'aussi riches en antiquités, et l'on y trouve des vestiges d'aqueducs, de thermes, de colonnes avec des inscriptions, de maisons antiques, un beau pavé de mosaïque, de nombreuses médailles. Ravagée plusieurs fois par les barbares, elle avait cessé dès le onzième siècle d'être la capitale du pays. Aujourd'hui elle fait le commerce de grains et de chanvre, possède de nombreuses pépinières, une source d'eau minérale acidulée et un port fréquenté sur la Loire.

La Bâtie d'Urfé est un château situé au milieu des bois, sur la rive gauche du Lignon et près de la grande route de Lyon à Clermont, dans la commune de Saint-Étienne-le-Molard. C'était l'ancien séjour des comtes d'Urfé, et Honoré y écrivit, croit-on, son roman de l'*Astrée*.

Le Château d'Urfé est situé dans la commune de Champoly, arrondissement de Roanne, sur la rive droite et vers les sources du Lignon ; il est bâti dans une position élevée, sur un mamelon pittoresque d'où l'on domine la sauvage contrée d'alentour. C'était, dans le moyen âge, le séjour des comtes d'Urfé.

Haon-le-Chatel, village de 800 âmes, a sur son territoire le château de *Boisy*, forteresse importante sous Charles V, et qui, sous Charles VII, devint la propriété de Jacques Cœur. L'amiral Bonnivet y naquit. Dans le canton d'Haon est la commune de *Saint-André d'Apchon*, où sont les ruines d'un château qui fut la résidence d'une des grandes familles du Forez, et le lieu de naissance du maréchal Saint-André. Dans la commune de Saint-André est le hameau de *Saint-Alban*, renommé pour ses sources minérales.

Saint-Symphorien de Lay est un gros bourg de 4,200 habitants, situé sur les bords du Gand, affluent de la Loire, qui possède une mine d'anthracite, des fours à chaux, des fabriques de mousselines, de coton et de siamoises. Il a été fortifié, et il reste quelques traces de ses murailles.

Bourg-Argental, jolie petite ville de 2,600 âmes, est bâtie au bord de la Diome, sous-affluent du Rhône, au pied de trois montagnes et dans une vallée fertile. C'est dans le département le centre de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie. La soie blanche qui en provient est réputée la plus belle de l'Europe. Elle occupe dans le canton plus de 60,000 broches, dont le plus grand nombre est dans la commune de *Saint-Julien-Molette*, renommée d'ailleurs pour ses mines de plomb sulfuré. On trouve à Bourg-Argental de nombreuses filatures de soie et de coton, de belles blanchisseries de toiles, des fabriques de crêpe, de rubans, et près de là, à *Lardon*, d'importantes pépinières.

CHAPITRE DOUZIÈME.

AUVERGNE. — DÉPARTEMENTS DU PUY-DE-DÔME ET DU CANTAL.

§ 1^{er}. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — L'Auvergne est située à l'ouest de la chaîne entre Loire et Allier, et elle avait pour bornes : le Bourbonnais au nord et au nord-est, le Lyonnais à l'est, le Languedoc et la Guyenne au sud-est et au sud, enfin la Marche et le Limousin à l'ouest. On la divisait en *haute* et *basse*, ces deux parties étant séparées par le cours de la Rue, petit affluent de droite de la Dordogne. La haute Auvergne avait pour capitale Saint-Flour et plus tard Aurillac ; elle comprenait, en outre, le *Carladéz* ou vicomté de Carlat à l'extrémité sud-ouest de la province. La basse Auvergne avait pour capitale Riom et ensuite Clermont ; elle se subdivisait en divers pays : la *basse Auvergne* proprement dite, capitale Riom, la *Limagne*, capitale Billom, s'étendant sur les deux rives de l'Allier, et comprenant la vallée inférieure de la Dore ; le *Livadois*, capitale Ambert, comprenant la vallée supérieure de la Dore ; le *Dauphiné d'Auvergne*, capitale Vodable, sur la rive gauche de l'Allier, au sud de la Limagne.

L'Auvergne formait un gouvernement militaire ; elle relevait du parlement de Paris, auquel ressortissaient les deux sénéchaussées de Riom et de Clermont ; elle formait, sous le rapport financier, la généralité de Riom, comprenant six élections qui ressortissaient à la cour des aides siégeant à Clermont-Ferrand ; elle comprenait les deux diocèses de Saint-Flour et de Clermont, suffragants de l'archevêché de Bourges.

Cette province avait environ 176 kilomètres de long du nord au sud sur 150 kilomètres de large de l'est à l'ouest ; sa superficie était d'environ 1,388,218 hectares ; sa population d'environ 681,000 habitants. Elle forme aujourd'hui les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal avec une partie de la Haute-Loire et de la Creuse.

§ II. OROGRAPHIE. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Les montagnes de l'Auvergne appartiennent : 1^o à la chaîne entre Loire et Allier ; 2^o à la chaîne entre Loire et Garonne.

1^o La chaîne entre Loire et Allier n'appartient à cette province que par le revers occidental des monts du Forez, dont la crête forme à peu près, ainsi que nous l'avons

vu dans la description du Lyonnais, la limite entre cette province et l'Auvergne, et par son contre-fort principal, les *monts de la Dore*, qui se détache des montagnes du Velay, près de la Chaise-Dieu, pour séparer les bassins de la Dore et de l'Allier.

Toutes ces montagnes, déjà décrites dans le Lyonnais, sont entièrement formées de terrains primitifs; elles descendent en étages successifs vers la Dore et l'Allier, et enclignent de ce côté la fertile vallée de la Limagne; elles occupent dans le département du Puy-de-Dôme une superficie d'environ 320 kilomètres carrés, et sont généralement couvertes de bois de sapins, laissant entre eux quelques mauvais pâturages et quelques terrains peu fertiles, où l'on récolte du seigle.

2° Le grand contre-fort d'entre Loire et Garonne se détache du faite des Cévennes à quelques kilomètres au nord du mont Lozère, court d'abord du sud-est au nord-ouest sous le nom de *monts de la Margeride*, puis dans le massif du Cantal, se redresse directement au nord avec les *monts d'Auvergne*, qui, vers les sources de la Sioule et de la Dordogne, se divisent en deux branches: l'une orientale, celle des *monts Dômes* et des *Puys*, courant toujours au nord entre la Sioule et l'Allier; l'autre occidentale, s'inclinant au nord-ouest jusque vers les sources du Cher, où elle entre dans la province de la Marche. Nous allons décrire successivement ces diverses chaînes, qui forment la charpente principale du plateau central de la France.

Les *monts de la Margeride* sont situés presque entièrement dans le Velay, et séparent principalement le bassin de l'Allier (Loire) de celui de la Truyère (Dordogne); ils courent du sud-est au nord-ouest avec une hauteur moyenne de 12 à 1400 mètres, et diminuent d'élévation quand ils pénètrent dans l'Auvergne. Ils ne sont traversés que par de mauvais et rares chemins. Leurs croupes, qui jadis étaient entièrement boisées, ne présentent plus que des débris assez multipliés de leur ancienne parure. Il s'en détache sur le versant sud-ouest des contre-forts très-longs, mais peu élevés: nous avons décrit le principal dans la Guyenne (voir t. II, p. 3). Ces montagnes sont exclusivement formées de terrains primitifs, entre autres de granit, qui constitue toute la crête et presque tout le versant occidental. Elles se terminent au nord de Saint-Flour par des plateaux qui séparent le Salhans de l'Alagnon; on trouve dans cette dernière partie la route de Clermont par Issoire à Saint-Flour et Rhodéz.

Les monts de la Margeride se joignent aux monts d'Auvergne par le groupe du *Cantal*, massif d'origine volcanique qui couvre de ses ramifications presque tout le département qui lui doit son nom. C'est l'un des plus majestueux et des plus terribles témoignages de ces convulsions et de ces incendies qui, à une époque inconnue, ont bouleversé le centre et le midi de la France, alors que son sol était encore en grande partie couvert par les eaux marines et fluviales. Les flancs du Cantal sont formés de porphyres, de basaltes, de scories, de pierres poncees et de laves qui ont coulé avec une telle abondance, qu'ils ont comblé au loin les vallées qui séparent les montagnes inférieures; ils forment ainsi des plateaux plus ou moins étendus, étagés les uns au-dessus des autres, diminuant de hauteur à mesure qu'on s'éloigne du centre, et laissant entre eux de larges et profondes gorges. La base de tout ce massif a plus de 50 kilomètres de circonférence, et elle est sillonnée par plus de 20 rivières divergentes, qui se rendent dans les bassins de la Dordogne, du Lot et de l'Allier. Son point culminant est le *Plomb du Cantal*, cône aigu de 1,858 mètres d'élévation, qui en occupe le

centre et autour duquel se groupent d'autres montagnes isolées ou *Puys*, affectant la même forme et dominant tout ce qui les entoure; les plus considérables sont : au nord-ouest, le *Puy Mary* (1,659 m.) et le *Puy Violent* (1,594 m.), dont les cônes énormes s'élèvent au-dessus des masses de laves qui s'étendent au loin à leurs pieds. Une foule de rameaux se détachent du Cantal, et séparent les profondes et étroites vallées que parcourent le Salhans, le Près, le Brézons, le Gout, la Cère, la Jourdane, le Dautre, la Maronne, le Mars, la Rue, le Santoire, l'Alagnon, etc., affluents de la Truyère, de la Dordogne et de l'Allier. Le plus important de ces contre-forts se prolonge entre les bassins du Lot et de la Dordogne, et nous l'avons décrit dans la Guyenne (t. II, p. 3). On trouve sur les flancs du Cantal plusieurs routes : 1° de Murat à Saint-Flour par les Valettes et le plateau de la Flageole (1,088 m.); 2° de Murat à Aurillac, entre le Plomb du Cantal et le Puy Mary, par l'audacieuse percée du Lioran et le Font de Cère (1,295 m.); 3° de Murat à Salers par le Col de Cabre (1,689 m.).

Les *monts d'Auvergne* forment la chaîne la plus haute et la plus âpre de la France intérieure; ils renferment un grand nombre de volcans éteints et qui ont presque tous la forme de cônes tronqués. Ils sont fréquemment battus par des vents impétueux, restent couverts de neiges pendant huit mois de l'année, et présentent les sites les plus sauvages et les plus pittoresques. Ils sont riches en houille, métaux et eaux minérales; leurs pentes septentrionales et méridionales sont en grande partie couvertes de forêts de chênes et de sapins; celles de l'est et de l'ouest présentent de vastes et excellents pâturages, où viennent au printemps paître de nombreux troupeaux.

Ces monts, à partir du Cantal, se composent d'abord d'une chaîne étroite de pics alignés du sud au nord, et qui sépare les bassins de l'Alagnon et de la Rue, en ayant une hauteur moyenne de 1,500 mètres; elle porte le nom de *monts Dore*. On y trouve comme points culminants le *Cézallier* (1,452 m.) à la limite des deux départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, le *Puy Ferrand* (1,864 m.), le *Puy de l'Aiguillier* (1,848 m.), et enfin le mont *Dore*, vaste groupe qui donne son nom à toute cette partie de la chaîne.

Le mont Dore a pour sommité principale le *Puy de Sancy* (1,888 m.), la plus haute montagne de l'intérieur de la France, et dont la cime pyramidale s'aperçoit, dit-on, de quarante lieues à la ronde. La roche dont se compose cette montagne porte tous les caractères d'une origine ignée : le groupe du mont Dore, comme celui du Cantal, est sorti incandescent des entrailles de la terre. Mais ici pas de cratère, la matière en fusion soulevée d'une immense profondeur s'est fait jour à travers les granites, et n'a peut-être présenté, après son refroidissement originaire, qu'un bloc énorme que l'action de l'atmosphère et le poids des siècles ont morcelé dans tous les sens; il n'offre plus aujourd'hui au lieu d'une masse, qui dut à sa naissance être effrayante par sa hauteur et imposante par son étendue, qu'un squelette dont les aspérités aiguës menacent encore de leurs chutes successives les vallées qu'elles dominent.

Le sommet du Sancy est souvent environné d'une brume épaisse qui dérobe à l'œil la trace même du sentier étroit qu'on a parcouru, mais si le soleil vient à dissiper ces vapeurs humides, alors on voit se prolonger, d'un côté, la belle vallée du mont Dore, au delà de laquelle s'étend un horizon sans bornes, et l'on aperçoit à gauche celle d'Enfer, qui effraye par sa profondeur et par les rochers en obélisques dont elle est

hérissée. Sur le sommet se trouvent les débris d'une pyramide formée de roches volcaniques et détruite plusieurs fois par la foudre ; les quatre faces du monument renversé portent des inscriptions indiquant que l'ascension depuis la base jusqu'au sommet est de 837 mètres, que ce sommet est à 1,888 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à 32 mètres au-dessus du Plomb du Cantal et à 421 mètres au-dessus du Puy de Dôme.

Les pentes occidentales du mont Dore sont rapides ; les pentes orientales sont, au contraire, assez douces ; les unes et les autres sont tapissées de plantes graminées, touffues, vigoureuses, qui charment l'œil par leur teinte d'un beau vert, et ces riches pâturages sont arrosés par de délicieuses cascades, pendant que dans les ravins et les déchirures profondes de la montagne on voit encore la neige au mois d'août. En descendant péniblement les pentes glissantes qui conduisent sur le côté occidental, la vue plonge sur de vastes profondeurs, au-dessus desquelles les bestiaux paissent paisiblement comme s'ils étaient suspendus aux herbages sur lesquels le pied de l'homme ne se hasarde qu'en tremblant. Souvent même on voit au-dessus de ces abîmes des bergers montagnards, retenus par une corde fixée au sol au moyen d'un épieu, promener la faux sur des herbes que le souffle du vent les empêche quelquefois de recueillir. Les pentes orientales du mont Dore descendent en plateaux vers la rive gauche de l'Allier. Au milieu des pâturages qui les garnissent, et qui n'offrent qu'une verdure uniforme sans un seul arbre, on trouve quelques cabanes et une chapelle gothique, bâtie au seizième siècle, qui sert de point de réunion aux habitants dispersés dans la montagne ; chaque année il s'y fait un pèlerinage célèbre dans la contrée, et chaque semaine, le jour consacré au service divin y amène un grand concours de montagnards. A l'approche de l'hiver, ces habitations éparses sont abandonnées, la chapelle est fermée jusqu'au printemps, et la neige étend partout son vaste tapis, qui cache la trace même des chemins. A quelque distance de la chapelle se trouve le *Trou de Soucy*, excavation naturelle, en forme d'entonnoir, de 33 mètres environ de diamètre, terminée par un gouffre de 28 mètres de profondeur, qui n'est pas un cratère, et dont le fond est rempli d'eau limpide. Les gens du pays prétendent que cette eau communique avec celles du lac *Pavin*. L'enceinte de ce lac, parfaitement circulaire, a 40 mètres de profondeur ; ses parois intérieures sont boisées et la végétation qui les garnit doit toute sa vigueur à l'humidité qui s'exhale de ses eaux profondes. La lave qui a formé les bords élevés de ce lac a coulé des flancs d'un volcan voisin appelé le *Puy de Monchal*. Son eau noirâtre, que n'alimente aucune source visible, s'épanche continuellement par une échancrure, et forme la petite rivière de la Couze.

Autour du Puy de Sancy se groupent d'autres puys, dont les flancs au-dessus de la région des sapins présentent aussi de beaux pâturages ; les bases de toutes ces montagnes forment un plateau incliné vers le sud ; leurs sommets présentent un grand nombre de lacs ; toutes renferment des eaux minérales connues de toute antiquité.

Au mont Dore, les monts d'Auvergne se bifurquent : la branche occidentale, avec une hauteur moyenne d'environ 1,000 mètres, se compose d'une chaîne très-étroite et très-tortueuse, qui se dirige au nord-ouest entre les sources de la Sioule (Allier) et

celles du Chavanoux (Dordogne) jusqu'au petit plateau de Saint-Avit, vers les sources du Cher. Là elle sort de l'Auvergne pour entrer dans la Marche, où nous la retrouvons. L'autre branche continue réellement la chaîne des monts d'Auvergne dans la direction du nord, sous le nom de *monts Dômes* ou *Chaîne des Puys*; elle s'étend sur la gauche de l'Allier jusque vers le confluent de la Sioule, avec une hauteur moyenne de 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer et de 600 mètres au-dessus des plaines de la Limagne. Elle se compose, depuis Monteynard jusqu'à Volvic, d'une série de 60 cônes tronqués d'origine volcanique, dont presque tous les cratères sont encore béants. Deux routes principales la traversent : 1° de Clermont à Mauriac, par le col de Lamorino (1,075 m.); 2° de Clermont à Limoges, par le col des Goules (1,010 m.).

On remarque dans cette chaîne le *Puy de Dôme*, qui s'élève au centre de cette file de volcans à une hauteur de 1,468 mètres au-dessus de la mer. C'est une montagne de forme conique n'offrant pas de trace de cratère, et dont le sommet forme une sorte de plateau inégal : sur ce plateau sont les débris d'une chapelle où Perrier fit les expériences indiquées par Pascal sur la pesanteur de l'air. Elle se relie au petit *Puy de Dôme*, autre montagne moins élevée, qui est formée de scories pareilles à celles des volcans voisins, tandis que le grand Puy-de-Dôme est formé de domite, roche légère, poreuse et blanchâtre, dont les fissures sont fréquemment tapissées de lames brillantes de fer oligiste. Entre ces deux puys se trouve un cratère, le *Nid de la Poule*, qui a sans doute vomé les scories du petit Puy de Dôme.

Le Puy de Dôme est d'une remarquable fécondité, et l'on y jouit d'un magnifique panorama; ses flancs, quoique fortement inclinés, sont cependant couverts d'une brillante végétation, qui s'étend jusqu'au sommet. Une foule de plantes alpines émaillent ce plateau, où paissent de nombreux troupeaux et du milieu duquel apparaissent çà et là des saillies de laves blanches qui rappellent l'origine de la montagne.

Près du Puy de Dôme sont groupés d'autres puys, parmi lesquels on remarque au sud-est le *Puy de Nadailhat*, élevé de 700 mètres environ au-dessus de la plaine, et dont les flancs ont vomé, entre la Sioule et la Monne, une masse de laves, nommée monts de la *Serre*, qui, sur une largeur considérable, se prolonge pendant douze kilomètres environ. Au nord-ouest se dresse le *Puy de Côme*, dont la large coulée s'est épanchée dans le lit de la Sioule jusque vers Pontgibaud, à 8 kilomètres de son origine. Plus au nord s'élèvent : le *Puy de Pariou* (1,215 m.), dont le cratère, parfaitement conservé et très-régulier, a 320 mètres environ de diamètre et 90 mètres de profondeur; le *grand Sarcouy* et le *Puy Chopine*, dont les sommets blanchâtres annoncent une origine différente de celle des montagnes voisines : le premier est formé de domite, comme le Puy de Dôme; le second, sans cratère, et pourtant de forme conique, a été formé par soulèvements et présente un mélange de diverses espèces de domites, roches granitiques et basaltes; enfin le *Puy de la Nugère*, dont le cratère incliné a vomé deux courants de laves, qui, après avoir suivi deux directions opposées, se sont réunis au-dessous de Volvic.

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que l'Auvergne est presque tout entière formée de terrains primitifs, et que deux masses volcaniques y apparaissent à l'ouest et au sud-ouest. La première comprend le groupe du mont Dore, qui se continue au nord par la chaîne des puys jusqu'à Volvic; celle-ci n'offre plus un tout aussi

compacte, excepté sur le faite, et présente à l'est et à l'ouest de profondes échancrures, d'où s'échappent les affluents de la Sioule et de l'Allier. La seconde est celle du Cantal, qui est presque circulaire, et s'étend entre Saint-Flour, Pierrefort, Aurillac, Mauriac et Murat; très-compacte vers le centre, elle s'échancre profondément à la circonférence et se prolonge un peu au nord-ouest, entre la rive gauche de l'Alagnon et le bassin de la Rue.

Au centre des terrains primitifs qui constituent l'Auvergne, la vallée de l'Allier comprend une plaine fertile, connue sous le nom de *Limagne*, s'étendant de Brioude à Vichy; d'abord fort étroite, elle s'élargit à mesure qu'on avance vers le nord. Elle est généralement formée de terrains tertiaires moyens; cependant la plaine comprise entre Maringues, Riom et Clermont, qu'arrosent les affluents de droite de la Morge, ainsi que la vallée inférieure de la Dore, sont formées de terrains alluvionnels. On trouve aussi, entre Anzon et Saint-Germain-Lambron, un petit bassin houiller, qui occupe la presqu'île formée par le confluent de l'Alagnon et de l'Allier.

§ III. HYDROGRAPHIE. — L'Auvergne étant assise sur les deux revers des montagnes entre Loire et Garonne est nécessairement comprise dans les vallées opposées de ces deux fleuves.

1. *Bassin de la Loire*. — C'est par la vallée de l'Allier seulement que l'Auvergne relève du grand bassin de la Loire.

L'*Allier* (*Elaver*) prend sa source dans le massif du mont Lozère, à 1,423 mètres d'élévation; il coule du sud au nord dans une étroite vallée fermée à l'est et à l'ouest par les monts du Velay et par ceux de la Margeride, et devient navigable à Brioude, dont l'arrondissement compris aujourd'hui dans la haute Loire, faisait jadis partie de la province d'Auvergne; il passe près d'Issoire, près de Mariol et à Vichy, où il coule dans le Bourbonnais. La longueur de son cours dans la province est d'environ 120 kilomètres. La navigation ne s'y fait qu'à la descente et pendant les hautes eaux seulement; il est guéable en été sur beaucoup de points, mais ses crues, qui s'élèvent de 3 à 5 mètres, le rendent en hiver sujet à de fréquents débordements. La pente des eaux y est ordinairement de 2 mètres 66 centimètres par kilomètre. Les bateaux qui le descendent portent des houilles, des vins, des chanvres, des bois, des pierres.

Il reçoit à gauche : 1° L'*Alagnon*, qui descend du Cantal et coule dans une jolie vallée où il arrose Murat, Massiac, Lempde; il va finir un peu au sud de Nonette.

2° La *Grande-Couze*, née au pied de la montagne volcanique de Lugues, baigne une belle et fertile vallée, où elle arrose Ardes et Saint-Germain-Lambron; elle finit en face de Nonette.

3° La *Couze* descend du massif du mont Dore et passe à Issoire.

4° La *Veyre* sort du lac d'Aydat, sur le versant oriental des monts Dômes; ce lac a 6 kilomètres de tour et une profondeur de 30 mètres; il est très-poissonneux, et l'on y jouit d'une ravissante perspective. Après être sortie de ce lac, la Veyre passe au sud des monts de la Serre, arrose Veyre et finit au-dessous des Martres.

5° La *Morge* naît dans les dernières ramifications des monts Dômes, au nord-ouest de Riom; elle a un cours assez sinueux, dont la direction générale est de l'est à l'ouest. Elle arrose Maringues près de son confluent. On trouve sur ses bords un grand nombre de tanneries et de chamoiseries. Un peu en amont de Maringues, elle

reçoit à droite l'*Ambène*, qui passe près de Riom, et se grossit d'un faisceau de petits cours d'eau, dont les principaux sont le *Bedat* et le *Lachou*, qui passent aux environs de Clermont et de Montferrand. Tout le bassin de la Morge et de ses affluents forme le *Marais*, pays fertile, mais assez malsain.

6° La *Sioule* naît au pied du mont Dore, coule du sud-ouest au nord-est, arrose Pontgibaud, et sort de l'Auvergne à Ebreuille pour entrer dans le département de l'Allier, où elle arrose encore Saint-Pourçain. Son cours total est de 100 kilomètres à travers une vallée très-pittoresque. Son principal affluent est le *Sioulet*, qui naît dans les monts d'Auvergne et arrose Pont-au-Mur.

7° Le *Buron*, ruisseau coulant de l'est à l'ouest, arrose Aigueperse.

L'Allier reçoit à droite : 1° L'*Allioux*, qui naît dans les monts de la Dore et se jette en face d'Issoire, après avoir reçu un affluent qui passe à Sauxillanges et à Usson.

2° La *Dore* prend sa source dans les monts de la Chaise-Dieu; elle coule d'abord du nord au sud dans un lit formé de terrains d'alluvion, à travers une belle plaine, arrose Ambert, incline au nord-ouest, arrose Olliergue, reçoit à droite la *Durotte*, qui passe à Thiers, passe près de Puy-Guillaume et se jette dans l'Allier. Cette rivière a un cours de 80 kilomètres; ses bords sont renommés pour leur fertilité et leurs beautés pittoresques.

II. *Bassin de la Garonne*. — L'Auvergne n'appartient à ce bassin que par les arrière-vallées du Lot et de la Dordogne.

Bassin du Lot. — Deux affluents du Lot ont leur source et leur vallée supérieure dans le département du Cantal : ce sont la *Trueyre* et la *Celle*.

La *Trueyre* ou *Truyère* naît dans le département de la Lozère, sur le versant occidental des monts de la Margeride; elle coule d'abord au nord-ouest, passe à Malzieu et pénètre dans l'Auvergne. Elle tourne alors à l'ouest en passant au sud de Saint-Flour, puis redescend au sud-est le long des pentes méridionales du Cantal, et coule dans un véritable ravin de 100 mètres de profondeur. Elle sort ensuite de l'Auvergne, et va se terminer dans le Lot. Dans son cours, d'environ 160 kilomètres, elle reçoit de nombreux affluents, dont les principaux sont : à droite, le *Dauzan*, qui passe un peu au sud de Saint-Flour, et à gauche, le *Bès*, qui naît dans l'Aveyron, traverse une vallée affreuse et arrose Saint-Urcize.

La *Celle* ou *Cellé* n'appartient à l'Auvergne que pendant quelques kilomètres; mais elle y reçoit à droite la *Rance* et plusieurs autres ruisseaux, qui descendent des dernières ramifications du Cantal.

Bassin de la Dordogne. — La *Dordogne* est formée des deux sources de la *Dore* et de la *Dogne*. La *Dore* descend de la partie la plus élevée du mont Dore et se compose de plusieurs torrents, qui se précipitent en cascades à travers des déchirures verticales hérissées de sauvages aspérités. Le principal est la *Cascade du Serpent*, dont le nom indique la marche tortueuse et bondissante sous les sombres sapins dont les bases des montagnes sont garnies. Un peu plus bas, la *Dore* reçoit les eaux de la *Dogne*, qui tombent de 30 mètres de haut. La *Dordogne*, une fois formée, coule à l'ouest jusqu'au confluent du Chavanoux; elle tourne alors au sud-est, et sépare le département de la Corrèze de ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; elle n'arrose aucun point remarquable dans ces deux derniers départements, mais elle y reçoit de nombreux affluents

issus des monts d'Auvergne. Parmi ces affluents, nous citerons : 1° le *Chavanoux*, qui sépare le département de la Corrèze de celui du Puy-de-Dôme.

2° La *Rue* naît au nord du col de Cabre et sépare la basse de la haute Auvergne; elle se grossit de nombreux d'affluents.

3° L'*Auze* a Mauriac dans son bassin et l'une de ses sources arrose le charmant vallon de *Salins*, célèbre par ses cascades.

4° La *Marone* naît au Puy-Mary, arrose Salers et va finir au-dessous d'Argentat (Corrèze). En face de Salers, elle reçoit les trois ruisseaux de Saint-Paul, de Marion et de Fontanges, dont les vallées sont célèbres, les deux premières par leur aspect sauvage et leurs cascades, la troisième par son air riant et son paisible ruisseau.

5° La *Cère* naît au pied du Plomb du Cantal; elle coule d'abord au sud-ouest en tombant de cascades en cascades à travers d'affreuses gorges, à la sortie desquelles elle passe à Vic-en-Carladez; sa vallée s'agrandit alors et devient délicieuse; c'est la plus grande et la plus belle de toutes celles du Cantal: elle a 24 kilomètres de long sur 4 kilomètres de large. La Cère arrose la Roquebrou, puis elle sort de la province et va finir au-dessous de Bretenoux (Lot). Elle reçoit à droite : la *Jordanne*, qui naît au pied du Puy Mary et du col de Cabre et finit au-dessous d'Arpajon. Sa vallée supérieure, séparée de celle de la Cère par un pays très-montueux, est étroite et sinueuse jusqu'à Aurillac, sur une longueur de 20 kilomètres. La Jordanne y saute de précipices en précipices jusqu'à Lascelle, où elle se ralentit et arrose par son cours inférieur une très-belle vallée.

§ IV. ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS, CLIMAT, ETC. — L'Auvergne est, sous le rapport physique, la contrée la plus intéressante de la France : centre de ce grand plateau dont nous avons vu ailleurs l'importance géologique, témoin vivant des dernières révolutions du globe, portant encore les traces de ces révolutions dans ses montagnes calcinées, son sol dévasté, ses laves, ses scories, les bouches à peine refroidies de ses volcans, nulle n'inspire plus d'émotions et de réflexions, nulle ne raconte mieux les merveilleuses catastrophes de ces âges où l'homme n'était pas, nulle n'étonne et ne séduit davantage par le spectacle varié à l'infini de ses horreurs géologiques, de ses beautés sévères, de ses sites gracieux.

Comme nous l'avons déjà dit, la nature a divisé l'Auvergne en deux parties bien distinctes : la haute et la basse; la première occupée par le massif du Cantal, dont les ramifications la couvrent en tous sens; la seconde limitée à l'est par la chaîne boisée du Forez et traversée à l'ouest, presque sur sa limite, par la chaîne bien plus remarquable des monts Dores et des monts Dômes.

La haute Auvergne, hérissée presque entièrement de montagnes et de roches volcaniques, creusée de gorges sauvages, arrosée seulement par des torrents, est un pays d'un aspect grandiose et sévère, mais essentiellement pauvre et stérile. Il semble à le voir qu'on ne soit qu'à quelques siècles du terrible cataclysme qui l'a incendié, dévoré, calciné. Au-dessus de tous ces entassements de rocs, de cratères, de précipices, de laves s'élève la masse du Cantal, qui frappe par sa sombre grandeur et par sa nudité; mais, grâce aux eaux qui circulent en tous sens sur ses pentes, les montagnes qui l'entourent et les plateaux qui leur font suite, lorsque la neige qui les recouvre pendant huit mois de l'année a disparu, se font remarquer par leur magni-

rique verdure et leurs riches pâturages, où transhument les bestiaux des départements voisins. Ça et là, dispersés au milieu de ces pacages, apparaissent une foule de *burons* ou petites cabanes, que les bergers se construisent au retour du printemps, et où se fabriquent le beurre et des fromages renommés. Au pied des plateaux se trouvent les villes et les villages, les champs cultivés, les vallées fertiles. L'aspect de quelques-unes de ces vallées, principalement celles de la Cère et de l'Alagnon, est plein de charmes : la végétation, entretenue par une foule de ruisseaux, y est active; les champs y sont couverts de céréales ou de belles prairies, au milieu desquelles, dominés par leurs clochers ou par d'antiques ruines, apparaissent de jolis villages; mais ces parties heureuses et fertiles de la haute Auvergne sont rares, et partout ailleurs on ne trouve sur ce sol granitique ou calciné, creusé par des torrents monotones, que de maigres champs d'orge et de seigle isolés ça et là au milieu des pâturages : ce sont ces derniers qui font la vraie richesse du pays.

La basse Auvergne n'a plus le même aspect. Au levant, les flancs des monts du Forez se présentent, garnis de belles forêts de sapins. Au couchant s'élèvent les deux groupes si pleins de grandeur et d'attraits des monts Dorés et des monts Dômes, avec leurs flancs qui s'étagent en plateaux couverts de pâturages; au milieu coule l'Allier, dont le bassin forme l'une des contrées les plus riches, les plus fertiles de l'Europe : c'est la Limagne, qui s'ouvre en éventail à mesure qu'on descend vers le nord, et qui, entre Brioude et Aigueperse, n'a pas moins de 80 kilomètres de long sur 40 de large. Toute cette plaine, entrecoupée de coteaux et de monticules isolés, est d'une magnifique fécondité en grains, fruits, légumes, vignobles et prairies. Toutes les campagnes, parsemées d'une foule de villes et de villages, offrent une série de paysages, qui forment les contrastes les plus séduisants. Presque partout les routes sont bordées de noyers; les châtaigniers couvrent les collines et les bords des lacs; des haies vives et des vergers entourent les habitations.

D'après leur constitution physique, les diverses parties de l'Auvergne doivent avoir un climat très-différent : il est rude dans les montagnes, et principalement dans la haute Auvergne; il est beaucoup plus doux dans la Limagne, mais avec de grandes variations; il est généralement sain, et certaines parties des monts Dorés sont renommées pour leur extrême salubrité.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, CARACTÈRE, ETC. — L'Auvergne, ce débris des grandes révolutions du globe, a son histoire la plus brillante dans les temps historiques qui sont le moins éloignés de ces révolutions. Cinq ou six siècles avant Jésus-Christ, on la trouve, non pas confinée comme aujourd'hui sur les pentes du Cantal ou des monts Dômes, c'est-à-dire occupant seulement le noyau du plateau central, mais formant un grand État, qui comprenait deux ou trois étages de ce plateau; ses habitants, les *Arvernes* (hommes des hautes terres), qui formaient les tribus principales des *Galls* ou *Celtes*, occupaient presque tout le pays entre la Loire, les Cévennes et la Garonne; leur capitale était Gergovie, et ils dominaient les *Helvii* (Vivarais), les *Velauni* (Velay), les *Gaballi* (Gévaudan), les *Rutheni* (Rouergue), les *Cadurci* (Quercy), les *Lemovices* (Limousin), etc. Grâce à cette position centrale et rayonnante, qui, dans ces temps primitifs, avait bien plus d'efficacité que dans les temps modernes, les rois des *Arvernes* étendirent leur domination sur presque tous les peuples compris entre les Pyrénées, la

Méditerranée, le Rhône et la Loire, et lorsque les Romains arrivèrent, ils trouvèrent ces montagnards à la tête d'une vaste confédération de peuples groupés autour d'eux à titre de clients, de frères ou de sujets, et ayant pour ennemie la confédération moins puissante des Éduens. A la demande de ces derniers, les Romains attaquèrent les Allobroges, alliés des Arvernes; ceux-ci marchèrent à l'aide de leurs frères des Alpes; mais ils furent complètement vaincus sur les bords du Rhône. Rome se contenta de subjuguier les Allobroges, et, sans essayer d'attaquer les Arvernes dans leurs plateaux montagneux, elle pénétra dans la Gaule centrale et septentrionale par la route naturelle de la Saône. La plus grande partie de la Gaule était vaincue, Jules César avait fait déjà dans ce pays cinq ou six campagnes, et l'Arvernie était encore insoumise. Aussi les montagnes volcaniques du Cantal et des Dômes furent-elles le centre de la grande insurrection faite par toute la Gaule pour sauver son indépendance; aussi le commandement suprême des forces gauloises fut-il donné à Vercingétorix, descendant des rois arvernes. César attaqua l'Arvernie, et assiégea Gergovie; il échoua devant cette place. Alors il reporta la guerre sur la Loire, sur la Saône, dans les pays de plaines, en dehors de ce plateau central qu'il regardait comme la citadelle de l'indépendance gauloise: il y entraîna ses ennemis, les vainquit, les força à se réfugier dans les murs d'Alésia, et, après des efforts terribles, les contraignit à se remettre entre ses mains: la tête de Vercingétorix tomba sous la hache du bourreau, et l'Arvernie fut soumise en même temps que toute la Gaule.

Les Romains respectèrent les vaincus et ménagèrent leur orgueil: ils laissèrent à l'Arvernie ses lois, ses libertés, son administration; ils se contentèrent de détruire Gergovie, qui rappelait un souvenir humiliant pour la fortune de Rome, et transportèrent ses droits de capitale à une petite bourgade voisine, qui devint *Augusto-Nemetum*, aujourd'hui *Clermont*. De là la civilisation romaine s'étendit sur toute la contrée, et plusieurs établissements s'y formèrent, principalement auprès des sources minérales de *Regatum* (Royat), de *Calidæ Aquæ* (Chaudes-Aigues), etc. Mais le fond des montagnes resta gaulois, et lorsque le christianisme se répandit dans le pays, vers le troisième siècle, le druidisme eut des zélés opiniâtres dans les gorges des monts Dorés; on en retrouvait encore des traces 4 ou 500 ans après.

A l'époque de l'invasion des barbares, l'Arvernie, protégée par ses montagnes, resta d'abord indépendante. A la fin du cinquième siècle, les Visigoths l'attaquèrent; mais ce ne fut qu'après dix années d'une lutte héroïque, où s'illustra l'évêque de Clermont Sidoine Apollinaire, qu'ils parvinrent à la soumettre. Après la chute de l'empire des Visigoths, les Francs de Clovis essayèrent de s'emparer du pays; mais leur domination n'y fut que passagère, et l'Arvernie conserva en réalité son indépendance sous le gouvernement de ses évêques et de ses grandes familles.

Les Arvernes détestaient les Francs et étaient, grâce à leur position géographique, le centre de la résistance de tout le Midi à la domination de ces barbares. Ceux-ci s'en vengèrent par une conquête nouvelle: « pillant, brûlant, mettant au niveau du sol, dit un contemporain, les villes, les églises, les monuments romains, ils ne laissèrent aux vaincus que la terre, que les barbares ne pouvaient emporter; ils s'en retournèrent, suivis par de longues files de chariots et de prisonniers enchaînés, les-

quels furent mis à l'encan. » L'Auvergne produisit alors le premier des historiens de la France, Grégoire de Tours.

Sous les derniers rois de la première race, elle forma un comté compris nominale-ment dans le duché mérovingien d'Aquitaine, mais ayant ses seigneurs à peu près indépendants. Elle prit une très-grande part à la lutte que l'Aquitaine soutint contre Pépin le Bref, sous les ducs Waïffer et Hunold. Elle fit partie du royaume d'Aquitaine, donné par Charlemagne à Louis le Débonnaire. Dans le démembrement de l'empire des Francs, elle appartient au duc ou marquis Bernard, dit *Plante-Velue*, le fils, dit-on, de ce Bernard de Gothie réputé l'amant de Judith. Avec lui commença la dynastie héréditaire des comtes d'Auvergne, qui s'éteignit dans le dixième siècle. L'Auvergne, qui comprenait encore une partie des pays voisins, était à cette époque enclavée entre les États du roi de France et ceux des puissants ducs d'Aquitaine, qui prétendaient à la suzeraineté sur elle; la politique des comtes d'Auvergne consista donc à opposer continuellement l'un à l'autre ces deux pouvoirs, de manière à conserver leur indépendance. L'Auvergne avait alors pour capitale Riom, où résidaient les comtes, et ces comtes avaient pour vassaux : les vicomtes de Murat et de Carlat, les vicomtes de la Tour-d'Auvergne, issus d'une branche des comtes, ainsi que les vicomtes de Thiers, les barons de Montpensier, qui avaient Aigueperse pour capitale et qui étaient un rameau des vicomtes de Thiers, les barons de Mercœur, maîtres d'une partie de la vallée de l'Allier, etc. Il y avait en outre un certain nombre de seigneurs ecclésiastiques, tels que le comte évêque de Clermont, le chapitre de Brioude, l'abbé d'Austremoine, qui partageait avec le comte d'Auvergne la suzeraineté d'Issoire; et, à la même époque, autour des monastères, naissaient Aurillac, Mauriac, Sauxillanges, la Chaise-Dieu, etc. Aussi l'Auvergne avait-elle un grand renom de ferveur religieuse, et c'est là, comme au centre même de la France, qu'Urbain II vint tenir à Clermont le concile où fut prêchée la première croisade.

Après l'extinction de la dynastie de Bernard, le comté d'Auvergne fut quelque temps viager, puis, en 979, il redevint héréditaire dans une famille dont l'origine est incertaine et qui se reconnut vassale des ducs d'Aquitaine. Dans le douzième siècle, l'un de ces comtes, Guillaume VII, qui prit le titre de *dauphin* parce qu'il descendait par sa mère des dauphins de Viennois, fut attaqué par son oncle, Guillaume VIII, et demanda l'appui de son suzerain, le duc d'Aquitaine, qui était alors Henri II, roi d'Angleterre. Les rois de France Louis VII et Philippe-Auguste soutinrent Guillaume VIII. Il s'ensuivit une guerre qui se termina par le partage de l'Auvergne en deux seigneuries : Guillaume VII eut pour sa part une partie de la Limagne sur la rive gauche de l'Allier, qui prit le titre de *dauphiné* et eut Vodable pour capitale; Guillaume VIII eut tout le reste, qui garda le nom de comté. Robert, fils de Guillaume VII, et Guy, fils de Guillaume VIII, s'allièrent avec Richard Cœur de lion contre Philippe-Auguste. Après une longue guerre, Richard fut contraint de céder à Philippe la suzeraineté de l'Auvergne. Ce pays, toujours empreint de la haine des Aquitains contre les hommes du Nord, se refusa à la domination du roi de France. « Alors les chevaliers français l'envahirent, et y mirent tout à feu et à sang. » Robert et Guy furent obligés de se soumettre : on rendit au premier son dauphiné; mais le second eut son comté confisqué.

En 1230, saint Louis rendit le comté à Guillaume X, mais bien diminué, la couronne en ayant gardé la majeure partie; l'Auvergne se trouva alors divisée en quatre parties : le *comté d'Auvergne*, réduit au pays situé sur la rive droite de l'Allier, au nord de la rivière d'Aillon, avec Vic-le-Comte pour capitale; la *terre d'Auvergne*, formée de tout le reste de l'ancien comté, avec Riom pour capitale et domaine direct des rois de France; le *comté de Clermont*, qui était aux mains de l'évêque; enfin le *dauphiné*.

Voyons quelle fut la destinée de ces quatre seigneuries. — La terre d'Auvergne, à laquelle les rois donnèrent des états provinciaux, et qui se montra très-française dans les guerres des Anglais, fut concédée par le roi Jean à son troisième fils, Jean, duc de Berry, et érigée en duché. Ce duché passa à sa fille, mariée à Louis I^{er}, duc de Bourbon. De ce mariage vinrent deux fils : Charles, dont la postérité garda le duché d'Auvergne jusqu'à Suzanne (fille de Pierre de Bourbon et de Beaujeu et d'Anne, fille de Louis XI), laquelle épousa le fameux connétable Charles de Bourbon; Louis, seigneur de Montpensier, qui épousa la dernière héritière des dauphins d'Auvergne, et dont le dernier héritier fut ce même connétable de Bourbon, de sorte que celui-ci réunit le duché et le dauphiné. On sait comment, tous ses biens ayant été confisqués, le duché et le dauphiné d'Auvergne firent retour à la couronne. François I^{er} rendit le dauphiné avec la seigneurie ou duché de Montpensier à la sœur du connétable, mariée à Louis de Bourbon-Condé : la dernière héritière de cette maison, Marie, épousa Gaston, frère de Louis XIII, et de ce mariage vint la grande *Mademoiselle*, dont les biens furent en partie donnés au duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Quant au comté, il resta dans la branche cadette des anciens comtes d'Auvergne jusqu'au quatorzième siècle, où il passa dans une famille collatérale dite de la Tour, et il eut pour dernière héritière Anne de la Tour, duchesse d'Urbino, mère de Catherine de Médicis. Celle-ci légua cette seigneurie à sa fille, Marguerite de Valois, qui en fit don à Louis XIII.

Le comté de Clermont resta dans la possession des évêques jusqu'à Catherine de Médicis, qui les dépouilla du domaine temporel, et établit dans la ville une sénéchaussée royale.

Si nous faisons ici un retour sur les temps que nous venons de parcourir, on voit que plus on s'éloigne des siècles géologiques, plus l'Auvergne perd de son importance politique, plus son histoire perd d'intérêt. Ainsi, pendant la lutte contre les Romains, elle avait été le centre de l'indépendance gauloise. Elle avait encore résisté avec énergie, mais isolément, à la conquête des Francs de Clovis. Elle mit moins d'ardeur à lutter contre les Francs de Pépin le Bref, et ne fut que l'auxiliaire des ducs d'Aquitaine. Elle se laissa facilement vaincre par les chevaliers de Philippe-Auguste. Il semble qu'à mesure que la civilisation dépouillait les montagnes d'Auvergne de leurs obstacles naturels, à mesure qu'elle y ouvrait des routes, qu'elle y défrichait des forêts, il semble, dis-je, que la vieille citadelle des Gaules perdait de son importance et de sa valeur militaire. Quand elle fut morcelée en petits États, cette importance diminua encore. Ainsi, pendant les guerres des Anglais, quand l'Aquitaine entière se servait de ces étrangers pour tâcher de se donner une existence indépendante, le massif de l'Auvergne aurait dû être la place d'armes de cette guerre : il n'en fut rien, et l'Auvergne resta française. Il en fut de même pendant les guerres civiles du seizième siècle :

la réforme eut des sectateurs dans ce pays, mais elle y fut toute religieuse et non politique : les monts Dorés n'eurent pas à jouer le même rôle que les Cévennes; et les illustrations qui sortirent de l'Auvergne à cette époque, Duprat, Anne Dubourg, L'Hospital, Domat, etc., témoignent de la diversité et de l'incertitude de ses opinions. Dans le dix-septième siècle ses montagnes dégénèrent encore : ce ne sont plus que les repaires obscurs de brigands féodaux dont Louis XIV fait justice dans les *grands jours* de Clermont. En même temps l'Auvergne perd sa physionomie particulière, et elle donne à la France l'un de ses génies les plus complets, Pascal. Dans le dix-huitième siècle, elle s'efface de plus en plus, son nom est à peine prononcé, et l'on est tout surpris de voir sortir de cette terre de laves et de scories Mariavaux, Thomas, Champfort. En 1789, il semble que tous les volcans de l'Auvergne se rouvrent : elle envoie aux états généraux La Fayette, et à la Convention Carrier, Couthon, Maignet, Romme, Soubrany, Dulaure; ses montagnards se lèvent en masse pour aller détruire Lyon; ses bataillons courent à la défense des Alpes et des Pyrénées, et il en sort Desaix, Milhaud, etc. Mais le cratère se referme rapidement, et sous l'empire, comme dans les temps plus modernes, l'Auvergne n'est plus qu'un composé de deux départements paisibles où le progrès industriel ne marche que lentement, et qui attend d'être sillonnée par des chemins de fer pour avoir la vie active des provinces voisines.

Les habitants de l'Auvergne sont un des débris les plus complets de l'ancienne race gauloise; ils sont grands, beaux, forts, vigoureux, mais lourds, épais, sans vivacité et sans grâce; on imagine assez bien en les voyant ce que devaient être les soldats de Vercingétorix, comme on juge à la beauté régulière mais sans finesse de leurs femmes, à leurs formes robustes, à leur carnation puissante, à leur air de santé, ce qu'étaient les matrones de Gergovie. Les uns et les autres semblent avoir été taillés dans leurs montagnes et leur avoir emprunté un air de fraîcheur, de vie, de force, de solidité, mais aussi de rudesse, d'âpreté et de grossièreté.

L'Auvergnat a conservé des mœurs primitives et une nature abrupte qui lui a valu une renommée fort injuste de stupidité et de sauvagerie. Il est généralement juste, bon, patient, laborieux, constant dans ses habitudes et ses affections, attaché à son pays, religieux, économe et probe. Esprit positif, vulgaire et éminemment pratique, il dédaigne tout ce qui n'est pas utile et matériel, tout ce qui n'est fait que pour émouvoir, les manières délicates et polies, le luxe des vêtements et des habitations. Avec de l'aptitude pour les sciences et les arts, il n'a de goût et d'estime ni pour les uns ni pour les autres. Il passe pour manquer d'intelligence, il ne manque que d'éducation; et quand ses intérêts ou sa cupidité sont en jeu, nul ne déploie plus d'habileté et d'astuce sous des dehors simples et grossiers. Ses mœurs sont pures, honnêtes, agrestes, mais ses manières sont rudes, brutales, violentes. On peut lui reprocher son avarice, son âpreté au gain, son caractère haineux qui ne lui fait pardonner aucune injure, son manque de générosité, son esprit soupçonneux, défiant, processif, son opiniâtre attachement aux vieilles coutumes, aux préjugés, aux superstitions de son pays, enfin sa passion pour le vin. Les femmes ont, surtout dans les montagnes, des mœurs très-sévères; et malgré les longues absences des maris, qui vont faire leur tour de France, la foi conjugale est rarement violée.

§ VI. DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE. — Le département du Puy-de-Dôme a été formé de parties de l'ancienne Auvergne (comté d'Auvergne, 115,410 hectares; dauphiné d'Auvergne, 547,075 hect.), de partie du Bourbonnais (119,734 hect.) et du Forez (18,460 hect.). Sa superficie totale est de 800,679 hectares, dont 274,000 de terres labourables, 67,000 de prés, 21,000 de vignes, 61,000 de bois, 146,000 de landes, pâtis, etc. Sa population était : en 1801, de 507,128 habitants; en 1821, de 553,410 hab. ; en 1841, de 587,566 hab. ; elle est aujourd'hui de 596,897 habitants.

Il a pour chef-lieu Clermont-Ferrand, et forme 5 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Clermont	14 cantons,	108 communes,	174,126 habitants.
— d'Ambert	8 —	52 —	90,048 —
— de Thiers	6 —	39 —	76,017 —
— de Riom	13 —	128 —	156,035 —
— d'Issoire	9 —	116 —	100,671 —
<hr/>			
5 arrondissements	50 cantons,	443 communes,	596,897 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Clermont, suffragant de Bourges. Il renferme, pour les cultes calviniste et israélite, un pasteur et un rabbin à Clermont; pour l'administration de la justice, une cour impériale à Riom, 5 tribunaux de première instance et de commerce dans les chefs-lieux d'arrondissement, une chambre de commerce à Clermont, un conseil de prud'hommes à Thiers; pour l'instruction publique, une académie universitaire, un lycée et une école secondaire de médecine à Clermont, 5 collèges, à Ambert, Issoire, Thiers, Riom et Billom, et 508 écoles primaires communales. Il fait partie de la 20^e division militaire (chef-lieu, Clermont).

Traversé du nord au sud, dans sa partie occidentale, par la chaîne des monts d'Auvergne, limité à l'est par les monts du Forez, ce département n'offre de plaines que dans la vallée de l'Allier et principalement vers le nord, où se trouve la belle et riche contrée de la Limagne. C'est d'ailleurs un pays généralement agricole et d'exploitation, et, pour quelques cantons, manufacturier. Le sol y est fertile dans les vallées, et les montagnes présentent d'excellents pâturages; mais l'agriculture y est arriérée à cause de l'attachement des habitants aux anciennes méthodes. Les récoltes y sont suffisantes en grains, considérables en vins d'assez bonne qualité et hauts en couleur, en fruits, pommes de terre, chanvre, foin et betteraves. On élève une grande quantité de bestiaux, mais on n'y cherche pas à améliorer les races bovine ou ovine par l'introduction des moutons d'Espagne et des vaches de Suisse. Le département est riche en gros bétail, en chevaux petits, mais estimés pour la selle, et en moutons assez communs. L'éducation des vers à soie et surtout des abeilles y est assez développée. On estime qu'il y a dans le Puy-de-Dôme : 198,000 têtes de gros bétail, 528,000 moutons, 68,000 porcs, 21,000 chèvres, 13,000 chevaux, 4,000 mulets et ânes.

Les richesses minérales sont très-grandes. On exploite principalement l'antimoine, le plomb argentifère, le fer et la houille; on extrait aussi du marbre, du granit, des basaltes, de la pouzzolane, des laves de Volvic, des pierres meulières et à chaux, de la tourbe, etc. Les sources minérales sont très-nombreuses; les plus célèbres sont

celles du mont Dore, et ensuite de Saint-Nectaire, de Saint-Allyre, de la Bourboule, de Châteauneuf, etc.

L'industrie consiste surtout dans l'exploitation des carrières et des mines; la plus célèbre carrière est celle de Volvic, la plus célèbre mine de houille est celle de Brascac. Quant à l'industrie manufacturière, elle n'est importante qu'en quelques endroits. La coutellerie et la quincaillerie de Thiers sont renommées; la papeterie, l'une des plus anciennes et des plus importantes fabrications de l'Auvergne, y est considérable, ainsi qu'à Ambert. Clermont et Vic-le-Comte possèdent des fabriques de clous d'épingles à la mécanique. La mercerie et la fabrication des lainages et étamines pour pavillons de navires occupent un grand nombre de bras dans l'arrondissement de Thiers. Les fruits confits, les pâtes d'abricots et d'Italie forment aussi une branche importante de commerce. Pendant l'hiver, presque tous les habitants des montagnes travaillent le chanvre; dans les cantons stériles, ils émigrent dans la mauvaise saison, au nombre d'environ 20,000, et vont exercer dans toute la France diverses industries.

Il y a dans le département une rivière navigable, l'Allier, sur 94 kilomètres; 7 routes impériales, sur 447 kil.; 9 routes départementales, sur 358 kil., et 7,266 chemins vicinaux, sur 12,163 kil.; en tout 13,063 kilomètres de voies de communication. Il faut y ajouter 118 kilomètres du chemin de fer de Gannat à Lempde par Riom, Clermont et Issoire. Le chemin dit *Grand-Central* traversera aussi la haute Auvergne de Lempde à la Capette par Aurillac.

§ VII. DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Clermont-Ferrand*, chef-lieu du département, siège d'un évêché et quartier général de la 20^e division militaire, possède des tribunaux de première instance et de commerce, une académie universitaire, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école normale primaire, un lycée, une bibliothèque de 20,000 volumes, un musée d'antiquités, une chambre consultative des manufactures, etc. Sa population est de 34,000 habitants.

Cette ville est située sur un monticule de forme conique, élevé d'environ cinquante mètres au-dessus de sa base, et dont le noyau granitique a été recouvert de diverses couches de sable, d'argile et de scories ponceuses. Ce mamelon s'élève à l'entrée et au centre d'un bassin semi-circulaire s'étendant au sud-ouest sur un pourtour de deux myriamètres et demi et couronné par une ligne de riches coteaux; derrière ces coteaux s'élèvent graduellement une suite de *puy*s ou montagnes tantôt stériles, tantôt couvertes de vignes et de pâturages; au-dessus de ces montagnes se dresse, à huit kilomètres de Clermont, le Puy de Dôme, qui domine fièrement toute la contrée.

Clermont est généralement bâtie en lave de Volvic, dont l'aspect est triste et sombre; ses anciennes rues sont étroites, tortueuses, inégales et pavées de cailloux pointus; mais, depuis un demi-siècle, de nouvelles rues larges et bien pavées ont été ouvertes, des quartiers rebâties, de nouvelles promenades plantées, des fontaines multipliées. Le plus remarquable de ses monuments est la cathédrale, qui la domine tout entière, et qui, commencée en 1248, n'a jamais été achevée; l'une des terrasses qui règnent au-dessus des bas-côtés offre un magnifique panorama. On remarque encore l'église Notre-Dame du Port, l'église de Saint-Genès, l'hôtel de ville, les halles, le collège, la maison où naquit Pascal, la place de Jaude, où se trouve une fontaine

intermittente, la place du Taureau, ornée d'une fontaine dédiée à Desaix et d'où l'on jouit de la vue de la Limagne. La ville est entourée de belles promenades et de grands faubourgs. Dans l'un d'eux, *Saint-Allyre*, se trouve une fontaine ferrugineuse et chargée de carbonate de chaux. Ses eaux, que l'on fait retomber en pluie fine sur les divers objets qu'on y dépose, ont la propriété de les recouvrir de sédiments calcaires très-fins qui forment ces incrustations appelées improprement les pétrifications de Saint-Allyre.

Clermont possède une manufacture de vitraux peints, quelques filatures de coton et de chanvre, des corroiries et tanneries, des raffineries de salpêtre et quelques fabriques de bas de soie, papiers peints, cartes à jouer, etc. Son commerce principal consiste en cuirs, toiles, chanvres, pâtes de fruits renommées. C'est un entrepôt important entre Lyon, Paris et Bordeaux.

A un kilomètre de cette ville, et réuni à elle par une belle route bordée de noyers et de saules, se trouve *Montferrand*, aujourd'hui faubourg de Clermont, jadis ville importante et place forte. Il est situé en amphithéâtre et sur le flanc d'un coteau; les maisons sont noires, d'antique construction et de l'aspect le plus triste. On y remarque le grand séminaire, l'église paroissiale, la tour carrée en laves d'Auvergne et haute de quarante mètres, qui domine toute la ville.

Clermont (*Clarus Mons*) doit son nom à la colline élevée sur laquelle elle est bâtie. On l'a longtemps confondue avec l'ancienne Gergovia, située sur le mont Gergoie, à quelques kilomètres de Clermont, et dont Auguste fit achever la destruction. Nous avons déjà dit qu'il la remplaça par une cité à peu près nouvelle, *Augusto-Nemetum*, qui devint bientôt florissante, et garda ses libertés municipales jusque dans le moyen âge. A cette époque elle était dans le domaine direct de son évêque, mais avec une chartre de commune que les rois de France firent respecter. Dans cette ville siégeaient les états provinciaux d'Auvergne. Son histoire dans les siècles modernes est presque entièrement vide d'événements. C'est la patrie de Grégoire de Tours, de Sidoine Apollinaire, de Pascal, de Domat, de Thomas, de Piganiol de la Force, de Montlosier, de Dulaure, etc.

A un kilomètre ouest de Clermont, se trouve *Chamalières*, bourg de 1,100 âmes, situé au bord du ruisseau de Fontanat, qui fait mouvoir des papeteries, des moulins et quelques usines, dans une fraîche et délicieuse vallée ombragée de noyers et de vignes suspendus au-dessus de la route. Cette vallée est bordée de montagnes granitiques qui supportent deux coulées de laves dont la plus célèbre est celle de *Gravenoire*. C'est là que se trouve la charmante habitation de *Montjoli*, dont les caves, creusées sous la coulée, contiennent, comme celles de Pouzzole, du gaz acide carbonique.

La commune de Chamalières a pour dépendance *Royat*, situé dans la même vallée, à 2 kilomètres ouest de Clermont. C'est un hameau de 1,000 habitants environ, bâti sur un courant de laves, dans une gorge resserrée par deux montagnes de basalte, des flancs desquelles jaillissent des sources nombreuses. Royat est célèbre par sa grotte située dans une petite gorge où l'on arrive après avoir franchi le ruisseau de *Tiretaine*. Elle a 10 mètres de profondeur et autant de largeur sur 3 ou 4 de hauteur; elle est formée de roches basaltiques d'où s'échappent sept sources limpides et intarissables dont les eaux vont grossir le torrent de Fontanat. Dans une seconde

grotte l'on voit sourdre les fontaines qui alimentent Clermont. Au-dessus du village et de ces grottes s'élève le *Puy Châteix*, où se trouve un éboulement connu des paysans sous le nom de *Grenier de César*.

Ambert, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et une population de 8,000 habitants, est agréablement située au pied des monts du Forez et près de la rive droite de la Dore, à l'extrémité de la longue et fertile vallée que cette jolie rivière arrose. Elle est assez bien bâtie, mais ses rues sont étroites et tortueuses; ses maisons, généralement construites en granit, lui donnent un sombre aspect. On y remarque l'église Saint-Jean, qui date du quinzième siècle, et que surmonte un clocher très-élevé. Ambert est une ville industrielle et qui renferme de nombreuses papeteries; le ruisseau qui la traverse pour aller se jeter dans la Dore fait mouvoir plus de 100 moulins à papier. On y compte en outre environ 2,500 ouvrières en dentelles, 20 métiers à étamines pour pavillons de la marine, 900 métiers à toiles et plus de 300 métiers pour rubans de fil, lacets, jarretières de laine, etc.

Ambert était jadis la capitale du petit pays de *Livadois*, qui ne comprenait guère que la vallée où se trouve la ville; c'était une place forte dont l'origine est fort obscure, mais qui fut si complètement et si souvent dévastée dans les guerres religieuses, qu'elle ne s'est rétablie de ses désastres que dans le siècle dernier.

Thiers, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre consultative des manufactures, un conseil de prud'hommes, un collège et une population de 10,000 habitants, est une jolie ville, située dans une position pittoresque sur le flanc d'une montagne granitique qui se termine à pic sur le torrent de la Durolle. Ce torrent, avant d'affluer sur la rive droite de la Dore, roule en cascades dans une gorge étroite au bord de laquelle sont des forges et des papeteries que ses eaux font mouvoir. Les rues sont étroites, tortueuses et escarpées; les maisons assez bien bâties, mais irrégulières et entassées les unes sur les autres; quelques-unes, disséminées sur les rochers qui bordent la rivière, sont occupées par des forges ou des ateliers de coutellerie. On remarque dans cette ville l'église de Saint-Genès, édifice roman du douzième siècle qui couronne un plateau dominant la Durolle; la vieille tour de l'ancien château, etc. C'est une des cités les plus industrielles de la France, et son commerce est facilité par la route de Lyon à Clermont, qui la traverse. Depuis trois cents ans elle est renommée pour sa grosse quincaillerie, sa grosse coutellerie et ses *eustaches*, qui occupent dans ses murs ou aux environs plus de 6,000 ouvriers. Ses papeteries ne sont ni moins anciennes ni moins renommées: elle en possède plus de 20. On y trouve aussi des tanneries, des tabletteries, des fabriques de draps, de rubans, de cartons, de cartes à jouer, de fils, d'ouvrages en cuir bouilli, etc. Thiers doit son origine à un château fort des rois mérovingiens qui devint plus tard un fief important et une ville communale. La seigneurie a appartenu aux comtes de Forez, à la maison de Bourbon, aux Montmorency, etc. La ville fut ravagée par les protestants.

Riom, chef-lieu d'arrondissement, est le siège d'une cour d'appel et de tribunaux de première instance et de commerce; elle renferme un collège, une bibliothèque de 10,000 volumes, une maison de détention et une population de plus de 12,000 habi-

tauts. C'est une jolie ville, située près de la rive gauche de l'Ambène et sur une petite éminence, dans la meilleure partie de la Limagne, au milieu d'un canton fertile en arbres fruitiers et borné à l'ouest par des collines boisées ou plantées de vignes. Elle est généralement bien bâtie, mais en sombres pierres de Volvic; ses rues, larges, éclairées au gaz, bordées de trottoirs, se croisent à angle droit; elle est arrosée par de nombreuses fontaines. Son monument le plus remarquable est la Sainte-Chapelle, bâtie en 1382 par le duc Jean de Berry.

Riom est le *Vicus Rocomagensis* cité par Grégoire de Tours. Elle devint la capitale de l'Auvergne française après la conquête de Philippe-Auguste; et Jean de Berry, frère de Charles V, premier duc d'Auvergne, y fit construire un château et établit une sénéschaussée. Quand toute la province fut soumise à la royauté et que Clermont en devint la capitale, Riom conserva son présidial et ses privilèges de ville de magistrature, privilèges qu'elle a gardés même de nos jours, puisqu'elle est le siège d'une cour d'appel. C'est le lieu de naissance de Malhouet, des conventionnels Romme et Soubrany, du préfet Chabrol, de M. de Barante, etc.

Issoire, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et près de 6,000 habitants, est une ville très-ancienne, située dans une belle partie de la Limagne, sur la rive gauche de la Couze, près de son confluent avec l'Allier; elle s'étend sur le flanc d'un monticule autour duquel serpente la rivière, que l'on franchit sur 3 ponts, se compose d'une partie neuve, entièrement reconstruite à la suite d'incendies, bien bâtie et bien percée, et du château ou vieille ville, dont les rues, sales, tortueuses et étroites, ont l'aspect le plus repoussant; cependant le haut château, c'est-à-dire la partie la plus élevée de la ville, forme un assez beau quartier, où se trouve l'hôtel de la sous-préfecture, l'hôtel de ville, qui renferme les tribunaux, enfin la *Tour Blanche*, vieil édifice classé parmi les monuments historiques. On cite encore l'église paroissiale, la maison de détention, l'hôtel-Dieu, etc.

Issoire date de la plus haute antiquité; les Romains l'appelaient *Isiodurum*, et elle avait alors une école très-célèbre où saint Austremonne vint prêcher au troisième siècle; il y fit bâtir la première église dédiée à saint Pierre, et il y fut enterré après son martyre. Les Francs et les Normands la ruinèrent. Au douzième siècle c'était une ville communale. Elle embrassa la réforme avec ardeur: les catholiques la prirent en 1577 et la détruisirent entièrement. Ce ne fut qu'un demi-siècle après ce désastre qu'elle parvint à se rétablir. C'est le lieu de naissance du chancelier Duprat.

Au sud et à quelques kilomètres d'Issoire s'élèvent, sur la rive droite de l'Allier, deux montagnes où se trouvent actuellement les deux petites villes d'*Usson* et de *Nonette*, et qui jadis étaient couronnées par deux châteaux fameux. Celui de Nonette, au dixième siècle, était la résidence du vicaire du comte d'Auvergne; pris et détruit par les troupes de Philippe-Auguste, en 1213, il fut rebâti dans le quatorzième siècle par le duc de Berry, qui se plut à l'embellir, aussi l'appelait-on *le beau, le merveilleux Nonette*. Quant au château d'Usson, il était bâti sur un roc qu'entouraient trois *villas*, et avait une triple enceinte. Au quatorzième siècle, Usson, *le fort, le terrible*, fut pris par les Anglais; en 1371, du Guesclin s'en empara; Louis XI en fit une prison d'État. Marguerite de Valois l'apporta ensuite en dot à Henri IV, qui l'y

relégué ; elle y demeura vingt ans, et ses scandales l'ont rendu à jamais célèbre. Les deux châteaux de Nonette et d'Usson, après les grands jours de Clermont, furent démolis par ordre de Louis XIV ; il n'en reste plus aujourd'hui que les débris de la chapelle construite à Usson par la reine Marguerite.

Pont-Gibaud, bourg de 900 âmes, s'élève en amphithéâtre sur une coulée de lave au bord de la Sioule ; il est dominé par un vieux château, possède une fontaine d'eaux minérales, située à 1 kilomètre, un beau moulin à farine et des scieries hydrauliques. Il est surtout remarquable par ses riches mines de galène argentifère, qui emploient plus de 400 ouvriers, et donnent plus d'un million de produit.

Mont-Dore-les-Bains est un village de 1,100 âmes, situé dans une profonde vallée que sillonnent les sources de la Dordogne, au pied de la montagne de l'Angle, l'une des sommités du mont Dore, dans une contrée bouleversée par les éruptions volcaniques, et remplie des sites les plus sauvages. Il doit sa renommée à ses sources minérales et à son bel établissement de bains, où l'on voit les ruines d'un temple romain.

Saint-Nectaire, situé dans la curieuse vallée de la Couze, et célèbre par ses fromages, ses eaux et ses antiquités, s'appelait jadis *Cornadore* à cause de la montagne de ce nom, où s'élèvent les ruines d'un vieux château féodal. C'est un village de 1,400 habitants, et l'un des sites les plus remarquables de l'Auvergne. On y admire, dans la partie méridionale, sur un rocher granitique, une belle église romane qui domine de profonds précipices, et l'on y trouve un établissement thermal.

Vic-le-Comte, ancienne capitale du comté d'Auvergne, est située à quelque distance de la rive droite de l'Allier. Elle est aujourd'hui bien déchuë ; on y admire les restes d'une Sainte-Chapelle.

Billom, située sur un ruisseau et à 8 kilomètres de l'Allier, est une ville de 4,000 âmes, bâtie sur une haute colline, entourée de montagnes, sous un climat pluvieux, et dans la plus belle partie de la Limagne, dont elle se disait la capitale. C'est une des villes les plus anciennes de l'Auvergne, et qui avait, dit-on, des écoles célèbres du temps de Charlemagne. En 1415, le pape Eugène IV lui accorda une faculté de droit canonique et civil, et, en 1555, les jésuites y fondèrent un collège célèbre et qui existe encore.

Volvic, bourg de 3,250 habitants, est bâti au pied du cône volcanique nommé Puy de la Bannière, près d'une coulée de laves, d'où l'on extrait à profusion la pierre qui a servi à bâtir Clermont, Riom et autres villes de la Limagne. Près de là sont les magnifiques ruines féodales du château de *Tournoël*.

Arlant, jolie petite ville de 4,400 âmes, agréablement située sur le flanc d'une colline au pied de laquelle coule la Dolore, a une certaine importance par ses fabriques de blondes et de rubans de fil, ainsi que par sa source d'eau froide minérale.

Saint-Amant-Roche-Savine, situé dans les montagnes de la Dore, possède deux sources froides ferrugineuses, dites de Saint-Amant et de Fayolles ; on y exploite des mines de plomb argentifère.

La Tour d'Auvergne, petite ville de 2,000 habitants, située sur les pentes occidentales du mont Dore, est, dit-on, le berceau de l'illustre maison d'Auvergne d'où est sorti Turenne. Elle est bâtie sur une colline formée de prismes basaltiques, et il reste des traces de son vieux château.

Aigueperse est une petite ville de 3,000 habitants, située dans une plaine fertile sur le ruisseau de Bureau, et qui possède une source d'eau minérale. C'est la patrie du chancelier de l'Hôpital et de Jacques Delille. Dans son voisinage est le village de *Montpensier*, peuplé de 650 habitants, qui avait jadis un très-fort château, et qui est célèbre pour avoir donné son nom à une branche de la maison de Bourbon.

§ VIII. DÉPARTEMENT DU CANTAL. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE, ETC. — Le département du Cantal a été formé de la haute Auvergne; sa superficie est de 574,081 hectares, dont : 117,000 de terres labourables; 171,000 de prés; 45,000 de bois; 53,000 de landes, pâtis, bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 220,304 habitants; en 1821, de 252,100 hab.; en 1841, de 257,423 hab.; elle est aujourd'hui de 253,329 habitants.

Il a pour chef-lieu Aurillac et forme 4 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement d'Aurillac. . .	8 cantons,	93 communes,	96,433 habitants.
— de Mauriac. . .	6 —	57 —	63,346 —
— de Murat. . .	3 —	35 —	35,309 —
— de Saint-Flour. . .	6 —	74 —	58,241 —
4 arrondissements.	23 cantons,	259 communes,	253,329 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Saint-Flour, suffragant de Bourges. Il renferme : 4 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce (Aurillac et Saint-Flour), ressortissant à la cour d'appel de Riom; 3 collèges (Aurillac, Mauriac, Saint-Flour); une école normale primaire (Aurillac), et 308 écoles communales. Il fait partie de la 20^e division militaire (chef-lieu Clermont).

Le Cantal est un des départements les moins fertiles et les moins peuplés de la France : il est presque entièrement couvert par les ramifications du massif qui lui donne son nom; les seules grandes vallées où la culture donne des produits abondants sont celles de la Cère et de l'Alagnon; partout ailleurs, les ressources des habitants consistent dans les pâturages. C'est un département presque entièrement agricole, mais l'agriculture y est bien arriérée : le seigle et le sarrasin, la châtaigne et la pomme de terre forment les principaux aliments de ses habitants; la récolte en froment et en avoine est très-insuffisante; les vignes sont rares et ne donnent que de mauvais produits. En revanche, on recueille de beau chanvre, du lin, des légumes et des fruits. La vraie richesse et toute l'industrie du pays est dans l'élevage des animaux. On y nourrit, en effet, beaucoup de gros bétail, de moutons, de chevaux, des mulets, ânes, chèvres et porcs; les moutons sont de petite espèce, mais donnent une laine assez fine : il en vient en été un grand nombre des départements voisins; les chevaux, quoique petits, sont de bonne race. On estime qu'il y a dans le Cantal : 153,000 têtes de gros bétail, 332,000 moutons, 45,000 porcs, 16,000 chèvres, 11,000 chevaux, 3,000 mulets, 2,000 ânes. On fabrique dans les montagnes des fromages très-renommés sous les noms de *fourmes* et de *roqueforts*.

L'exploitation des mines est peu importante : elle consiste en 4 ou 5 houillères, une mine d'antimoine, une de plomb argentifère, et des carrières de pierres meulières et à chaux, d'ardoises, de granits et de marbres. Les forêts fournissent des bois qu'on exporte. Les sources minérales sont nombreuses : les plus remarquables sont celles de Chaudes-Aigues, d'Aurillac, de Fontanes, de Vic-sur-Cère, etc.

L'industrie manufacturière ne consiste que dans quelques tanneries, chaudronneries, papeteries, verreries, fabriques de parchemins, de boisseaux, de colle forte, de lainages grossiers, de toiles et dentelles communes. On compte à peu près dans le département 1,300 moulins et une soixantaine seulement d'usines ou fabriques. Aussi envoie-t-il chaque année en France et en Espagne une foule d'émigrants laborieux, qui vont y exercer les professions de commissionnaires, de porteurs d'eau, de charbonniers, etc.

Il y a dans le Cantal 5 routes impériales sur 372 kilomètres; 6 routes départementales sur 145 kil., et 3,930 chemins vicinaux sur 11,790 kil.; en tout : 12,308 kilomètres de voies de communication.

§ IX. DÉPARTEMENT DU CANTAL. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Aurillac*, chef-lieu du département, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une école normale primaire, une bibliothèque, un dépôt impérial d'étalons et une population de 11,000 habitants. Elle est située à la rencontre des quatre routes de Tulle, de Clermont, de Saint-Flour et de Rhodéz, et bâtie en pente douce sur le flanc d'une colline, près de la rive droite de la Jordane, dont la vallée pittoresque est bordée de coteaux boisés. La promenade du *Gravier*, terminée par une jolie fontaine, érigée en l'honneur de M. de Monthyon, conduit à la rivière, qu'on y traverse sur un beau pont. La ville repose sur des laves que de grands lacs ont recouvertes de sédiments calcaires. Elle était jadis fortifiée et protégée par un château. Les maisons sont généralement bien bâties, les rues mal percées et mal pavées, mais arrosées par des ruisseaux d'eau vive; aussi son aspect général est-il agréable : c'est du reste une ville assez nouvelle, parce que depuis les guerres de la réforme elle a été entièrement rebâtie. On y remarque les ruines du château de Saint-Étienne, résidence des comtes d'Auvergne, l'église de Saint-Géraud, l'abbaye des bénédictins, le collège, l'hôtel de ville, l'hôtel de la préfecture, l'hippodrome, situé à un kilomètre de la ville, etc. Aurillac fabrique des blondes et des dentelles, des chaudrons et autres ustensiles de cuivre; elle a des papeteries, tanneries, brasseries, et fait un grand commerce de bestiaux, chevaux, mulets et fromages.

Cette ville doit probablement son origine à une abbaye fondée dans le neuvième siècle. Elle eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion. C'est la patrie de Saint-Géraud, du savant Gerbert, de Piganiol de la Force, de Carrier, etc.

Saint-Flour, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une bibliothèque et une population de 5,800 habitants. Elle est située sur un plateau qui couronne une montagne basaltique formée par une éruption du Cantal, dont la lave a parcouru plus de 25 kilomètres. Ce plateau se termine de tous côtés par des escarpements à pic, excepté au nord-ouest, c'est-à-dire du côté où est venue la coulée qui l'a produit. Au pied circule un affluent de la Trueyre, dont le cours s'y grossit de plusieurs ruisseaux, et sur ses bords se trouve un faubourg qui, situé à 1,000 mètres au-dessous de la ville, se relie à elle par une belle route bordée d'une colonnade en basalte.

Saint-Flour, surnommée autrefois la *Noire*, est entièrement construite en laves; ses rues sont tortueuses, sombres et formées de constructions irrégulières; mais on y remarque la cathédrale, qui s'élève au centre même du plateau, l'évêché, le sémi-

naire, avec son église et ses terrasses; la fontaine publique, car, malgré sa position élevée, la ville est abondamment pourvue d'eau, grâce aux sources qui filtrent à travers les basaltes; l'esplanade, qui forme sur la route de Murat une charmante promenade, etc.

Il y a à Saint-Flour des fabriques d'étoffes communes, de dentelles, de poterie, de cuivres travaillés, et l'on y prépare l'orseille pour la teinture. On y fait en outre le commerce de grains, laines, bestiaux, poulains, mulets, etc. La population aisée habite généralement le plateau, et l'industrie est concentrée dans le faubourg, composé surtout de chaudronniers, forgerons et tanneurs. La vallée de Saint-Flour est assez fertile, mais hors de cette vallée le pays est triste et monotone, et la stérilité du sol force un grand nombre d'habitants à émigrer chaque année.

Saint-Flour était jadis la capitale de la haute Auvergne, au cœur de laquelle elle est bâtie. Elle doit, à ce que l'on croit, son nom et sa naissance à saint Florus, premier évêque de Lodève, qui, à la fin du quatrième siècle, y fut enterré : un oratoire bâti près de son tombeau attira les fidèles, et de là naquit la ville.

Mauriac, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et une population de 3,400 âmes, est une petite et très-ancienne ville, située entre l'Onze et la Dordogne, sur le flanc d'une colline basaltique. De sa promenade on jouit d'une belle vue, mais elle est généralement triste, mal bâtie, mal pavée et mal percée et le climat en est très-froid. On y remarque l'église gothique de Notre-Dame des Miracles, fondée, dit-on, par une fille de Clovis, et rebâtie du onzième au treizième siècle; le collège des jésuites, fondé en 1550 par Guillaume du Prat, évêque de Clermont, et deux belles fontaines.

Près de Mauriac s'élève le *Puy Saint-Mary*, pic volcanique à l'est duquel est le col de *Cabre*, par lequel on se rend à Murat.

Murat, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et une population de 2,700 habitants, est située sur le versant oriental du mont Cantal, à l'extrémité du canton de la *Planèze*, appelé le grenier de la haute Auvergne, et sur la rive gauche de l'Alagnon. La haute vallée dans laquelle elle est assise, dépouillée de verdure, entourée de montagnes basaltiques, présente un sombre aspect; la ville elle-même est bâtie au pied d'une montagne couverte de basaltes prismatiques. Ses rues sont étroites et montueuses, mais elles sont assez bien bâties. On y remarque l'église Notre-Dame des Oliviers, les ruines du château de *Bonnevie*, forteresse redoutable appartenant dès le onzième siècle aux puissants vicomtes de Murat, et qui fut détruite sous Louis XIII.

Cette ville fait un grand commerce de grains, dont elle est l'entrepôt, et de fromages, qui viennent des nombreux pâturages des environs. On y fabrique aussi quelques étoffes et dentelles communes.

Carlat, bourg d'un millier d'habitants, situé près d'un sous-affluent de la Trueyre, est bâti sur un rocher basaltique, où s'élevait jadis, dans une position inaccessible, un château réputé le plus fort de l'Auvergne, et l'un des plus anciens de toute la France, car il existait du temps des Romains. Ce château, dont il ne reste plus que quelques traces, résista à Clovis, fut pris en 839 par Louis le Débonnaire, en 1359 par les Anglais, qui le gardèrent jusqu'en 1387, par les troupes de Louis XI en 1475, par

les protestants en 1558, par les royalistes en 1583. Marguerite de Valois y fut reléguée en 1584. Henri IV le fit démolir en 1602. Carlat était le chef-lieu d'un comté dit de *Carladez*, formé des territoires de Carlat et de Vic, et qui avait des privilèges considérables. Il fut réuni à la couronne par François I^{er}.

Vic-sur-Cère ou *Vic-en-Carladez*, jolie petite ville de 2,000 âmes, est située sur la rive droite de la Cère, qui, au sortir de profonds défilés et d'affreuses gorges, vient arroser en serpentant le délicieux vallon dont elle est le chef-lieu. Elle est propre et assez bien bâtie. Les environs offrent de charmantes promenades et un établissement thermal bien fréquenté.

Salers est une petite ville très-ancienne de 1,300 âmes, située près des sources de la Maronne, à la base du Cantal et sous un climat très-rigoureux. Elle avait jadis une triple enceinte de fortifications, dont il ne reste plus que quelques débris, et elle soutint plusieurs sièges. Assise sur le flanc d'une montagne, au-dessus d'une profonde vallée et près d'une coulée de lave, cette ville aux maisons flanquées de tourelles surmontées de toits coniques a un aspect pittoresque; mais son isolement, ses constructions antiques en lave noire, ses rues étroites et tortueuses la rendent triste et sombre. On y remarque une esplanade que supportent les anciens murs, où l'on jouit d'une vue magnifique sur les trois vallons de Fontanges, de Saint-Paul et de Marion, qui viennent se réunir devant la ville. Dans le premier, qui est large et riant et qu'arrose la petite rivière d'Aspe, se trouve le bourg de *Fontanges*, où l'on voit encore les ruines d'un château qui fut le lieu de naissance d'une des maîtresses de Louis XIV.

Chaudes-Aigues est une ancienne et petite ville de 2,000 habitants, dont les eaux thermales ont fait la réputation; les Romains la connaissaient sous les noms d'*Aqua Calida* ou de *Calentes Baiæ*. Elle est située près d'un ruisseau, affluent de gauche de la Trueyre, dans une gorge effroyable au pied des monts d'Aubrac. La route qui y mène de Saint-Flour, par une pente fort douce et presque insensible, n'a été faite qu'avec des travaux énormes : elle a été creusée dans le granit et se trouve souvent suspendue au-dessus des précipices où mugit la Trueyre, d'une hauteur de 120 mètres.

Cette ville est assez bien bâtie; les eaux thermales y jaillissent de plusieurs points de son enceinte, et l'on y compte douze sources qui sortent d'une montagne volcanisée. Ces eaux circulent dans les rues ou sous le sol, dont elles échauffent la surface au point de fondre la neige; dans la plupart des maisons les salles basses se trouvent chauffées souterrainement.

CHAPITRE TREIZIÈME.

LIMOUSIN. — DÉPARTEMENTS DE LA CORRÈZE ET DE LA HAUTE-VIENNE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — Le *Limousin* (*Lemovicus tractus*) était borné, très-irrégulièrement et sans limites naturelles, au nord par la Marche, à l'est par l'Auvergne, au sud et à l'ouest par la Guyenne (Quercy et Périgord), au nord-ouest par l'Angoumois et le Poitou. On le subdivisait en *haut Limousin*, capitale Limoges, et *bas Limousin*, capitale Tulle. Il avait environ 90 kilomètres de long du sud-est au nord-ouest et à peu près autant de l'est à l'ouest. Sa superficie était de 1,007,080 hec-

tares. Il formait, avant 1789, l'un des gouvernements militaires de la France et était compris dans la généralité ou intendance de Limoges. Il ressortissait pour la justice au parlement de Bordeaux, et comprenait deux évêchés, ceux de Tulle et de Limoges. En y ajoutant une partie de la basse Marche et quelques parcelles de l'Angoumois et du Poitou, on en a formé deux départements, ceux de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

§ II. OROGRAPHIE. — La charpente orographique du Limousin appartient au grand contre-fort d'entre Loire et Garonne et à ses ramifications. Ce contre-fort, à partir du plateau de Saint-Avit (sources de la Sioule, du Cher et du Chavanoux), se dirige au sud-ouest en traversant un coin de la province de la Marche; sa hauteur est de 1,000 mètres; il a ses pentes dénudées et en partie stériles, et vient s'épanouir, vers les sources de la Creuse, de la Vienne et de la Vézère, dans le *plateau de Mille-Vaches*, qui s'étend du mont *Odouze* (1,364 mèr.), son point culminant, au mont *Jargean* (950 mèr.), vers les sources de la Briance, affluent de la Vienne. Ce plateau, qui sépare la Marche et le haut Limousin du bas Limousin, ou les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne du département de la Corrèze, est en grande partie désert et infertile; il était autrefois couvert de vastes forêts.

Du mont Jargean, la chaîne des monts du Limousin continue à se diriger vers l'ouest en diminuant d'élévation et en gardant le même caractère. Elle est traversée par la grande route de Limoges à Tulle, et elle atteint ainsi la limite sud-ouest de la province dans le petit plateau de Chalus, aux sources de la Dronne, affluent de l'Isle (Dordogne), et de la Tardoire, affluent de la Charente; là elle se bifurque. Une branche sort de la province au sud-ouest entre les deux rivières que nous venons de nommer, et sous les noms de *collines du Périgord* et de *la Saintonge* va séparer les bassins de la Gironde et de la Charente; l'autre branche remonte au nord-ouest jusqu'aux sources de la Charente, et par Rochechouart, où elle sort du Limousin, se dirige, sous le nom de *monts du Poitou*, vers Civray, entre la Vienne et le Clain d'une part, la Charente d'autre part, d'où elle se continue jusqu'à l'embouchure de la Loire.

De cette série de montagnes ou de hauteurs entre Loire et Garonne se détachent dans le Limousin plusieurs contre-forts. Sur le versant méridional part du mont Odouze un ensemble de chaînons plus ou moins élevés qui s'ouvrent en éventail et descendent vers la Dordogne, dont ils séparent les divers affluents, tels que la Diège, la Trioussonne, la Luzège, la Corrèze et la Vézère. Les plus importants sont : 1° celui qui sépare ces deux derniers cours d'eau, et dans lequel, à l'est de Treignac, s'élève le groupe *des Monaidières*, triple montagne qui se fait remarquer par son élévation et sa forme bizarre; 2° celui qui part du mont Jargean et se prolonge au sud-ouest entre la Vézère et la haute Vézère par les petits plateaux de Lubersac et de Pompadour. Sur le versant septentrional, nous ne citerons que celui qui court entre la Creuse et la Vienne : il part du mont Odouze et se bifurque aux sources de la Gartempe; sa branche méridionale, qui porte le nom de *Gartaupe*, sépare la Gartempe du Thorion; elle est d'une faible hauteur, court de l'est à l'ouest parallèlement à la chaîne principale des monts du Limousin, par Grandmont et Nantiat, et sort de la province pour aller dans le Poitou se terminer sur la rive droite de la Vienne entre Saint-Maurice et Confolens. Le point culminant de ce chaînon est le *Puy Vieux* ou *Puy de*

Sauvagnac, montagne presque isolée située près de l'ancienne abbaye de Grandmont, et dont la hauteur est d'environ 697 mètres.

Les montagnes du bas Limousin, surtout aux environs du mont Odouze, sont d'un aspect généralement triste et morne : la neige y persiste pendant huit mois de l'année et le froid y est rigoureux ; la terre y disparaît presque toujours sous une brume épaisse et glacée qui cache les objets à une petite distance, et si les rayons d'un pâle soleil parviennent à le percer, ils semblent ajouter encore à la tristesse de ces lieux déserts et sauvages. Les montagnes du haut Limousin présentent le même aspect, au moins dans leur partie orientale : là les groupes plus nombreux et plus élevés sont généralement nus ou couverts de landes et de bruyères. Mais vers l'ouest, et à mesure qu'elles s'abaissent, leur aspect devient moins triste et désolé, leurs flancs présentent des taillis ou des bois de châtaigniers, et lorsqu'on approche du Poitou, leur crête se couronne de hêtres ou de bouleaux, de charmes et de chênes.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Le Limousin, étant assis sur le faite de partage des eaux de la Garonne et de la Loire, a sa partie basse dans le premier bassin et sa partie haute dans le deuxième ; il touche aussi au bassin intermédiaire de la Charente.

I. *Bassin de la Garonne*. — La *Dordogne*, dont nous avons décrit les sources en Auvergne, après avoir servi de limite à cette province et au Limousin, entre dans le pays, où elle arrose Argentat et Beaulieu. Elle a son lit embarrassé de rochers et qui ne permettent qu'à de petites barques chargées de bois de la descendre ; mais elle ne devient réellement navigable que hors du Limousin.

Ses premiers affluents de droite après le *Chavanoux*, que nous avons décrit en Auvergne, ne sont que des torrents venant du contre-fort entre Dordogne et Corrèze : ce sont la *Diège*, qui passe près d'Ussel ; la *Luzège*, la *Tourmente*, qui passe à Turenne, etc. Vient ensuite la *Vézère*. — Cette rivière descend du plateau de Mille-Vaches, près du hameau de ce nom, coule au sud-ouest, baigne Treignac, Uzerche, Vigeois, et sort du Limousin. Elle est navigable sur 42 kilomètres hors du département, et ses rives sont généralement accompagnées de coteaux couverts de riches vignobles. Elle se grossit à droite de plusieurs torrents, la *Soudenne*, la *Loyre*, etc., et à gauche de la *Corrèze*, qui naît dans le contre-fort entre Corrèze et Dordogne, coule du nord-est au sud-ouest et arrose Tulle, Brives et Terrasson.

Après la Vézère, la Dordogne reçoit encore l'*Isle* ; mais cette rivière n'appartient au Limousin que par ses sources ; il en est de même de la *haute Vézère*, affluent de l'*Isle*, qui passe à Lubersac.

II. *Bassin de la Loire*. — Le haut Limousin n'appartient au bassin de la Loire que par le bassin secondaire de la Vienne.

La *Vienne* (*Vigenna*) naît à l'ouest du mont Odouze, sur les flancs du plateau de Mille-Vaches. Elle coule d'abord dans une vallée difficile, et par un cours sinueux dirigé de l'est à l'ouest, arrose Saint-Léonard, Limoges, Saint-Junien, et pénètre dans l'Angoumois. Cette rivière, qui a un cours total de 380 kilomètres, dont 100 environ dans le Limousin, est flottable depuis Tarnac, mais elle ne devient navigable que hors de la province. Son principal affluent de droite est la *Creuse*, qui n'appartient pas au Limousin, mais qui reçoit la *Gartempe*, grossie du *Vincou* passant

à Bellac et de la *Brame* passant au Dorat. Ses affluents de gauche sont la *Combade*, la *Briance*, qui passe à Pierre-Buffière ; la *Gorre*, etc.

III. *Bassin de la Charente*. — La Charente n'appartient au Limousin que par le bassin supérieur de la *Tardoire*, son affluent de gauche, qui y arrose Chalus à ses sources.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS, ETC. — Si l'on excepte l'arrondissement de Brives, qui est formé de calcaire jurassique ou de trias, tout le reste du Limousin est composé de terrains primordiaux. Le granit est rare dans le bas Limousin, où l'on en trouve seulement un petit îlot à la Plau sur la Luzège, et vers la Celle, aux sources de la Soudenne ; il est, au contraire, abondant dans le haut Limousin : on le trouve d'abord à Eymoutiers, sur la rive droite de la Vienne, au nord de Saint-Junien et de Limoges, à l'ouest de Laurière et de la Souterraine ; il enveloppe le territoire de Bellac d'une manière continue ; enfin, d'autres petits massifs se font voir sur la rive gauche de la Vienne, au sud-ouest de Saint-Léonard et sur le faite des monts du Limousin entre les sources de la haute Vézère et de la Briance, à l'est de Chalus entre les sources de la Dronne et de l'Isle, enfin vers Saint-Mathieu entre la Tardoire et le Bandiat.

Dans le bas Limousin, à défaut du granit, on trouve du gneiss qui forme deux massifs assez considérables, l'un entre Treignac et Uzerche, l'autre entre Tulle et Brives. On y trouve également du schiste et du micaschiste mélangé de gneiss dans l'angle nord-est du département de la Corrèze au delà d'Ussel, au nord et à l'est de Treignac, au sud de Neuvic entre la Doustre et la Dordogne, et sur une bande étroite, mais presque continue, qui longe au nord-est les terrains triasiques de l'arrondissement de Brives, et qui n'est interrompue que par le massif de gneiss que nous avons cité entre Tulle et Beaulieu.

Pour compléter cette description géologique du Limousin, il nous reste à dire que la houille s'y montre en petites masses dans l'arrondissement de Brives, sur divers points formant presque une ligne continue dirigée du nord-ouest au sud-est par Juillac, Alassac, Donzenac et Brives, au sud-est de laquelle elle forme un bassin considérable qui se prolonge entre Beynac et Meissac jusque vers Marcillac.

Le Limousin, l'une des provinces centrales de la France et qui appartient aux deuxièmes pentes du grand plateau d'Auvergne, n'a pas un caractère physique aussi tranché que celui des provinces que nous avons déjà décrites : assis inégalement sur les deux revers de la chaîne entre Loire et Garonne, il n'a pas de limites naturelles et ne possède que des demi-rivières et des origines de bassins ; pays élevé et montueux, il n'a pourtant que des montagnes de quatrième ordre qui ne présentent que des pentes infertiles, peu de sites pittoresques, rien de grandiose. C'est une contrée généralement triste, monotone, demi-sauvage, pauvre, qui a dans son ciel, son sol, ses villes rares et mal peuplées, ses habitants pâles et chétifs, un air souffreteux et résigné. C'est d'ailleurs une province secondaire, même avec la Marche, qui lui a été longtemps annexée, et dont les destinées ont presque toujours dépendu des pays voisins, la Guyenne, le Berry, l'Auvergne. Le rôle qu'elle a joué dans l'histoire générale de la France et le caractère de sa population correspondent parfaitement à sa situation géographique.

Le haut Limousin est hérissé soit de montagnes dont les deux chaînes principales encadrent la Vienne sur ses deux rives, soit de groupes plus ou moins serrés de collines tantôt escarpées, tantôt arrondies, dont l'élévation moyenne est de 500 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Ces hauteurs sont habituellement couronnées de bois de châtaigniers qui disparaissent peu à peu, et font place successivement aux chênes et aux hêtres à mesure qu'on s'avance vers l'est. Leur élévation croît dans cette direction; aussi, du côté de la Marche, elles forment de véritables montagnes dont les sommets sont le plus souvent nus ou couverts seulement de bruyères. C'est entre ces montagnes ou ces coteaux, sur leurs dernières pentes, que l'on rencontre les terres cultivées dans des vallées dont le fond est le plus souvent occupé par de belles prairies. Ces terres sont généralement de qualité médiocre et peu fertiles : elles ne donnent que peu de froment, assez de seigle et du sarrasin; ce sont les raves et les châtaignes qui font la principale nourriture des habitants. Les vignes, dont les produits sont de qualité fort inférieure, ne suffisent pas aux besoins de la consommation; mais les prairies naturelles ou artificielles, car celles-ci ont pris un grand développement, donnent en abondance d'excellents foin et favorisent l'élevage des chevaux et des bestiaux.

Le bas Limousin est moins élevé, mais aussi accidenté que le haut Limousin : on le divise en pays dit de *montagnes*, composé de l'arrondissement d'Ussel et de la plus grande partie de celui de Tulle, et *bas pays*, qui comprend le reste de l'arrondissement de Tulle et celui de Brives en entier. La première partie est occupée par les ramifications des monts d'Auvergne et du plateau de Mille-Vaches : elle est coupée de montagnes et de vallées qu'arrosent de nombreux cours d'eau, et le climat y est très-rude pendant plusieurs mois. Une grande partie du sol n'offre guère que des bruyères de l'aspect le plus triste, ou, dans les terres élevées et incultes, de beaux pâturages où l'on nourrit de nombreuses bêtes à laine. On y fait néanmoins d'assez bonnes récoltes en seigle, avoine, sarrasin, chanvre et lin. La vigne n'y vient qu'avec peine, les fruits sont fort médiocres, et, sauf dans quelques terrains mieux exposés, le noyer et le châtaignier ne réussissent pas. D'ailleurs, ce n'est que dans les vallées, près des villes et des villages que la terre est bien cultivée. Le *bas pays* renferme les terres les plus fertiles de la province : c'est là, sous un climat moins sévère et quelquefois même très-chaud, que se trouve accumulée la majeure partie de la population. Le froment, le seigle, le sarrasin donnent de belles récoltes, mais insuffisantes; les fruits de toute espèce et les vignes réussissent très-bien; le chanvre et le lin donnent de bons produits, ainsi que les noyers; enfin les pâturages sont abondants et nourrissent de belles races de bestiaux.

En somme, le Limousin est l'une des contrées les plus pauvres de la France. Les paysans, dans le département de la Corrèze principalement, habitent d'affreuses masures ou cabanes, séjour de la saleté et de la misère, où ils vivent entassés pêle-mêle avec les animaux domestiques. Ces demeures, le plus souvent enfoncées dans des creux de terrain, sont humides, noires, boueuses, sans croisées et n'ayant qu'un trou au sommet pour le passage de la fumée qui infecte ces bouges et y cause des ophthalmies et autres maladies graves. Les paysans sont d'ailleurs aussi mal nourris que mal logés : la viande leur est presque inconnue et l'eau est leur boisson habi-

tuelle; ils ne vivent guère que de pain noir ou de galettes de sarrasin, de pommes de terre et de châtaignes.

Si le sol du Limousin est généralement peu productif, en revanche les richesses minérales y sont grandes; les plus importantes sont : le kaolin et le pétunzé¹, qui abondent surtout dans l'arrondissement de Saint-Yrieix, et alimentent les nombreuses fabriques de porcelaine du pays. Outre le granit blanc et noir, le porphyre, la serpentine, on y trouve de l'albâtre, des cristaux, de beaux marbres blancs et gris, etc. C'est surtout aux environs de Limoges que ces richesses sont le plus considérables. Le haut Limousin possède encore du plomb, de l'oxyde de fer, des pyrites de cuivre, du manganèse, de l'étain et de l'antimoine. Dans le bas Limousin, le fonds du sol se compose surtout de pyrite de fer et de carbonate de chaux; le fer y est exploité au Glandier, à Orgnac et surtout à la Grenerie; on y trouve aussi de belle pierre de taille et de riches gisements de houille. Ajoutons qu'une grande partie de ces richesses reste improductive à cause de la difficulté des routes et du petit nombre des communications.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, ETC. — L'histoire du Limousin est peu intéressante : ce pays, par sa position géographique, n'ayant jamais eu qu'une existence subordonnée et dépendante des provinces voisines, toutes ses destinées ont été mêlées à celles du grand État (royaume ou duché) dans lequel se résume l'histoire du Midi, l'Aquitaine.

Les pays appelés aujourd'hui *Marche* et *Limousin* étaient occupés dans les temps anciens par les *Lémovices*, peuple de race celtique, allié des Arvernes, avec lesquels ils luttèrent contre les Romains : 10,000 d'entre eux furent tués sous les murs d'Alésia. Ils firent partie de la première Aquitaine, dont Bourges était la capitale. Conquis d'abord par les Visigoths, puis par les Francs, le Limousin suivit les destinées de l'Aquitaine, et lutta avec elle d'abord contre les fils de Clovis, ensuite contre Pépin le Bref. Il devint, dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, une vicomté vassale des ducs d'Aquitaine, et qui eut longtemps des démêlés avec ces princes. Il fut alors célèbre par sa langue, aussi polie, aussi harmonieuse que le provençal, et qui a inspiré de nombreux troubadours; le plus célèbre est Bertrand de Born. Quand les Plantagenet devinrent ducs d'Aquitaine et rois d'Angleterre, les vicomtes de Limoges se déclarèrent vassaux des rois de France, et prirent parti pour Philippe-Auguste contre Richard Cœur de lion. Le pays fut alors réuni à la France, mais il fut rendu par Louis IX, en 1258, aux ducs d'Aquitaine; conquis de nouveau par Philippe le Bel, il fut encore cédé aux rois d'Angleterre par le traité de Brétigny; reconquis par Charles V, il ne cessa plus d'être français, et le témoigna par l'ardeur que sa noblesse mit à chasser les Anglais. Cependant la vicomté de Limoges, après avoir passé, au quatorzième siècle, dans les maisons de Bretagne et de Blois, entra, au quinzième siècle, dans la maison d'Albret; Henri IV la réunit à la couronne.

Le Limousin fut troublé par les guerres religieuses; mais il resta généralement catholique et du parti de la royauté. Encore bien que cette province fût fertile en

¹ Le kaolin est une argile blanche formée par la décomposition du feldspath contenu dans les granits; le pétunzé est le nom chinois donné au feldspath granulaire qui sert à faire l'émail de la porcelaine.

grandes familles, et qui ont illustré la monarchie, comme les Turenne, les Noailles, les Pompadour, etc., encore bien qu'elle eût donné à la royauté plus d'un homme d'État, le lieutenant de police la Reynie, le chancelier d'Aguesseau, le cardinal Dubois, le financier Silhouette, elle fut négligée sous le régime absolu, et était regardée comme un pays sauvage, habité par une population stupide et que la peste décimait tous les vingt ans, quand Turgot, dans les dernières années de la monarchie, y fut nommé intendant. Il y ouvrit des routes et des chemins vicinaux, encouragea l'agriculture, établit des ateliers de charité, assainit les villes et les habitations, enfin commença à faire sortir ce pays de sa grossièreté séculaire. La révolution arriva et fut naturellement embrassée avec ardeur par la population limousine; mais d'après ce que nous allons dire du caractère de cette population, elle n'envoya à la Convention que des hommes obscurs ou modérés; elle montra plus d'enthousiasme pour la défense du pays, et elle donna aux armées les maréchaux Jourdan et Brune.

La population du Limousin a un caractère qui s'accorde parfaitement avec l'histoire et la géographie de ce pays : c'est une population subordonnée, secondaire, qui a rarement fait parler d'elle, qui n'a jamais joué aucun rôle politique. La pauvreté du pays, la dureté du climat, la mauvaise nourriture, l'insalubrité des demeures, enfin l'habitude de la malpropreté font de cette population une race peu vigoureuse et même malade; mais à part sa saleté, son insouciance, son opiniâtreté à rejeter toute innovation, elle est bonne, probe, religieuse, douce, grave, sobre, résignée. Le Limousin, dont l'enveloppe est rude, lourde, grossière, misérable, a un esprit lent, froid, peu développé, mais qui n'est dépourvu ni de finesse ni de précision; sa gaieté est peu expansive, mais elle est légèrement railleuse. Il pousse la candeur jusqu'à la timidité, et la circonspection jusqu'à la défiance. Lent au travail, et ménageant volontiers ses forces, ce qui le fait accuser de paresse, il est habile et prudent dans la conduite de ses affaires, et se fait remarquer par sa loyauté dans les transactions, son esprit d'ordre et d'économie, ses goûts charitables. Malgré sa pauvreté, il chérit son pays, et ne s'en éloigne qu'à regret; aussi la carrière militaire y est-elle peu goûtée, si ce n'est du côté d'Uzerche et de Tulle; mais quand il est appelé sous les drapeaux, s'il n'est pas atteint de nostalgie, il devient un très-bon soldat.

Malgré leur amour pour le sol natal, les habitants du Limousin, surtout dans la Haute-Vienne, vont chercher hors de leur pays les ressources qu'ils ne peuvent y trouver, et ils exercent à Paris et dans les villes du nord les professions de maçons, de scieurs de long, de charpentiers; ils y sont recherchés à cause de leur patience, de leur sobriété habituelle et de leur assiduité au travail; mais leurs absences sont rarement de longue durée et ne sont jamais définitives. Pour l'émigré, le plus beau jour est celui où il revoit la terre qui lui a donné le jour, où son père a souffert, où il doit souffrir lui-même.

§ VI. DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, INDUSTRIE. — Le département de la Corrèze a été formé du bas Limousin; sa superficie totale est de 594,717 hectares, subdivisés en 101,000 de terres labourables; 47,000 de prés; 11,000 de vignes; 20,000 de bois; 102,000 de landes, bruyères, etc. Sa population

était : en 1801, de 243,654 habitants; en 1821, de 273,418 hab.; en 1841, de 306,480 hab.; elle est aujourd'hui de 320,864 habitants.

Il a pour chef-lieu Tulle, et forme 3 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Tulle . . .	12 cantons,	118 communes,	138,111 habitants.
— de Brives . . .	10 —	97 —	116,640 —
— d'Ussel . . .	7 —	71 —	66,113 —
<hr/>			
3 arrondissements	29 cantons,	286 communes,	320,864 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Tulle. Il renferme 3 tribunaux de première instance, et 2 tribunaux de commerce (Tulle et Brives) ressortissant à la cour impériale de Limoges; 5 collèges communaux à Tulle, Brives, Ussel, Uzerche et Treignac; une école normale départementale à Tulle; 3 écoles supérieures et 240 écoles élémentaires. Enfin il fait partie de la 21^e division militaire (Limoges).

Nous avons déjà dit que c'était un pays très-montagneux, peu fertile et l'un des plus pauvres de la France. Il est exclusivement agricole, mais l'agriculture y est peu avancée. Ainsi que nous l'avons vu, les céréales n'y sont pas suffisantes, mais on récolte beaucoup de pommes de terre et de châtaignes; la vigne donne des produits médiocres; les arbres fruitiers viennent très-bien, surtout le châtaignier et le noyer, qui, avec le chêne, forment les trois seuls arbres de haute futaie qu'on y rencontre. Les prairies artificielles ne sont pas très-répandues, mais il y a beaucoup de prairies naturelles : on les trouve surtout du côté d'Ussel; les meilleures toutefois sont dans l'arrondissement de Brives et dans une partie de celui de Tulle. Les bêtes à laine y prospèrent et les mérinos y réussissent bien. On élève aussi du gros bétail, des porcs, ânes et mulets renommés; les chevaux dits limousins sont très-célèbres; on fait aussi en grand l'éducation des abeilles dont le miel est estimé. On pense qu'il y a dans le département 116,000 bêtes de gros bétail; 483,000 moutons; 81,000 porcs; 7,000 chèvres, 9,000 chevaux; 1,300 mulets; 6,000 ânes.

L'exploitation minérale est peu développée et consiste surtout : en mines de fer, dont la plus célèbre est celle de la Grenerie, près de Meillars; en nombreuses houillères, en carrières de porphyre, de granit, de marbre blanc, d'albâtre gypseux, d'ardoises, de grès, de pierres de taille, etc. On trouve aussi des mines de plomb et d'antimoine, et quelques traces de mines d'argent. Il y a une source d'eau minérale à Saint-Exupéry.

L'industrie manufacturière est presque nulle; parmi les établissements les plus importants on peut citer la manufacture impériale d'armes à feu de Tulle, les forges de la Grenerie et la filature de coton de Brives; il y a aussi quelques papeteries, verreries, tanneries, brasseries, briqueteries et fabriques d'étoffes de laine grossière.

On compte dans la Corrèze : 5 routes impériales sur 364 kilomètres; 5 routes départementales sur 200 kilom.; 4,300 chemins vicinaux sur 4,700 kilom.; en tout 5,264 kilomètres de voies de communication.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Tulle*, chef-lieu du département et siège d'un évêché suffragant de Bourges, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une école normale primaire, une bibliothèque de 25,000 volumes et une population de 12,000 âmes environ. Elle est

située au fond d'une étroite vallée de toutes parts couverte de verdure : les cours d'eau sont bordés de saules et de noyers, tandis que les flancs des collines sont garnis de bois de châtaigniers et de rochers pittoresques. C'est au milieu de ce délicieux paysage que Tulle est assise sur les deux rives de la Corrèze ; mais l'intérieur de la ville ne répond pas à son aspect extérieur. Ses rues escarpées, principalement sur la rive droite, sont bordées de vieilles et laides maisons qui semblent accrochées aux rochers, et elles sont dominées par de pauvres faubourgs qui escaladent la hauteur. Sur la rive gauche, les constructions sont plus modernes, et l'on y trouve une jolie promenade. On remarque à Tulle la cathédrale, la tour carrée du cimetière, le palais de justice, qui semble taillé dans le roc, la manufacture d'armes, qui occupe plus de 600 ouvriers. Elle possède des fabriques d'étoffes de laine, de bougies, des corroieries, papeteries, distilleries. Elle fait le commerce d'huile de noix et de chevaux estimés.

Tulle doit son origine à un couvent de bénédictins fondé dans le septième siècle. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres des Anglais. C'est la patrie de l'érudit Étienne Baluze.

Brives-la-Gaillarde, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et 9,000 habitants, est située sur la rive gauche de la Corrèze, au milieu de vergers et de prairies, entre des coteaux couverts de vignes et des collines boisées. Elle est de forme circulaire ; ses anciens remparts ont fait place à un beau boulevard planté de vieux ormeaux ; les maisons sont jolies, bâties en pierre et entourées de jardins, ce qui de l'extérieur lui donne l'aspect le plus riant. On remarque à Brives l'hôpital, le collège, le palais de justice, la tour ou belvédère qui domine toute la ville, l'église Saint-Martin, etc. Elle possède des fabriques de bougies et d'huile de noix, et une filature de coton. On y fait commerce de vins, de bois de construction, de marrons et truffes, de bestiaux et dindes truffées.

Au temps de Grégoire de Tours, ce n'était encore qu'un *vicus* auprès duquel fut construit un monastère dédié à saint Martin. Au douzième siècle, elle devint une ville communale, mais la seigneurie en était disputée par les vicomtes de Turenne et les barons de Malemort. Elle fut dévastée par les calvinistes en 1577. C'est la patrie du cardinal Dubois et du maréchal Brune.

Ussel, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et une population de 4,200 âmes, est située dans une large vallée, boisée et très-fertile, entre les deux petites rivières de la Diège et de la Sarsonne. Jadis fortifiée et entourée de murailles, cette ville est aujourd'hui fort triste et assez mal bâtie ; ses rues sombres, étroites et tortueuses, ne renferment aucun édifice remarquable, aucun établissement important. On y trouve seulement un beau pont, les restes d'un camp romain et de nombreuses antiquités. Elle appartenait à la famille de Ventadour, et a beaucoup souffert pendant les guerres contre les Anglais.

Argentat, arrondissement de Tulle, est une ville de 3,500 âmes, dans une charmante et fertile vallée arrosée par la Dordogne, qu'on y traverse sur un beau pont suspendu. Elle n'a de remarquable que son église et le petit bassin houiller dont elle est le centre. Elle fait un commerce assez considérable en blé, bois de merrain, charbon de bois et houille.

Treignac, petite ville qui a un collége et 3,360 habitants, est située au pied des montagnes des Monaidières, sur la rive gauche de la Vézère, qu'on y passe sur un pont d'une seule arche jeté entre deux rochers escarpés. Elle fait le commerce de laines, cire et moutons. On y remarque une église et quelques maisons gothiques, le collége, et sur l'un des rochers qui dominent la ville les ruines imposantes d'un château que la rivière entoure de trois côtés et qui a appartenu successivement aux familles de Comborn, de Pompadour et d'Hautefort.

A 4 kilomètres est de Treignac, en remontant la Vézère, se trouve une belle cascade qui a plus de 100 mètres de hauteur.

Uzerche est une jolie ville assise sur un rocher et bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline qui domine la rive gauche de la Vézère, dont le cours profondément encaissé l'entoure de tous les côtés. Elle est généralement bien bâtie; ses maisons, couvertes en ardoises et flanquées de tourelles, lui donnent un air d'aisance. On remarque son église paroissiale, dont le clocher est élevé à plus de 100 mètres, et ses deux faubourgs, où depuis quelques années se sont formés des établissements industriels. Uzerche est surtout renommée pour ses marchés aux chevaux.

Cette ville très-ancienne fut, dit-on, fortifiée par le roi Pépin pendant la guerre contre Waïffer, et l'on y montrait la *tour de Léocaire*, où ce duc d'Aquitaine eut la tête tranchée. Elle a soutenu plusieurs sièges.

Arnac-Pompadour est un village de l'arrondissement de Brives, qui compte à peine 1,200 habitants, et que son beau château et son ancien haras ont rendu célèbre. Le premier fut bâti au commencement du onzième siècle; brûlé en 1200 pendant les guerres qui suivirent la mort de Richard Cœur de lion, il fut rebâti au début du quinzième siècle et donné par Louis XV à la marquise de Pompadour, puis, après la mort de celle-ci, à Choiseul, qui, en 1763, y fonda un haras pour chevaux limousins, arabes et andalous. Depuis la révolution, ce n'est plus qu'un dépôt d'étalons. En 1802, on y avait joint une bergerie de moutons de race espagnole, de buffles et bœufs de la Romanie, mais ces annexes n'existent plus.

A quelques lieues au sud-est, sur les bords de la Zoure, se trouve l'ancienne chartreuse du *Glandier*, transformée en haut fourneau, et qui de nos jours a acquis une triste célébrité.

Noailles est un village de 7 à 800 âmes, situé sur la route de Limoges à Cahors, et célèbre par son beau château demi-gothique. C'était jadis le chef-lieu d'un duché-pairie érigé en 1663 par Louis XIV en faveur d'André de Noailles, son premier capitaine des gardes.

Turenne, autre village de 1,600 âmes, situé aux sources de la Tourmente, était jadis le chef-lieu de la vicomté de ce nom, dont les seigneurs se sont rendus si illustres. Sur la cime d'un roc escarpé qui domine ce village s'élèvent les ruines d'un château, l'un des plus anciens de la France : il est flanqué de tours dont la plus importante, élevée d'environ 33 mètres, porte le nom de *tour de César*.

Bort est une petite ville de 2,560 habitants, située dans un joli vallon sur la Dordogne, et qui est remarquable par sa montagne basaltique connue sous le nom d'*Orgues de Bort*. — A 4 kilomètres de là se trouve au hameau de *Saint-Thomas*, dans un site affreux fermé de tous côtés par des montagnes décharnées, la chute d'eau du *Saut de*

la Saule, formée par la rivière de Rue, dont le lit est obstrué par une roche de granit d'une longueur de plus de 100 mètres; les eaux se sont creusé dans le barrage un large sillon d'où elles se précipitent d'une hauteur de 8 à 10 mètres.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, ETC. — Ce département a été formé du haut Limousin (321,622 hect.), de parties de la basse Marche (129,579 hect.), du Poitou (94,051 hect.) et du Berry (27,600 hect.). Sa superficie est de 561,597 hectares, dont 164,000 de terres labourables, 102,000 de prés, 2,500 de vignes, 32,000 de bois, 42,000 de landes, pâtis, bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 245,150 habitants; en 1821, de 272,330 hab.; en 1841, de 292,848 hab.; elle est aujourd'hui de 319,379 habitants.

Il a pour chef-lieu Limoges et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Limoges	10 cantons,	78 communes,	138,756 habitants.
— de Bellac	8 —	65 —	84,682 —
— de Rochechouart	5 —	30 —	51,331 —
— de Saint-Yrieix	4 —	26 —	46,610 —
4 arrondissements	27 cantons,	199 communes,	319,379 habitants.

Il forme avec la Creuse le diocèse de l'évêché de Limoges, et possède : une cour d'appel à Limoges, 4 tribunaux de première instance et un de commerce (Limoges), un lycée (Limoges), 3 collèges à Eymoutiers, Magnac-Laval et Saint-Junien, une école normale départementale, 4 écoles supérieures primaires et 250 écoles élémentaires, etc. Il fait partie de la 21^e division militaire (Limoges).

Ce département est à la fois agricole et manufacturier. L'agriculture y est fort arriérée. Nous avons déjà dit que la récolte des céréales était insuffisante, que la vigne ne donnait que de médiocres produits, que la nourriture ordinaire des habitants était la pomme de terre et les châtaignes, que les fruits, principalement les pommes et les poires, étaient abondants; enfin qu'on faisait de magnifiques récoltes de chanvre et de foin. On y élève des chevaux dont la race est très-estimée, des mulets, bestiaux, moutons, etc. Il peut y avoir dans la Haute-Vienne 112,000 têtes de gros bétail, 637,000 moutons, 90,000 porcs, 11,000 chèvres, 9,000 chevaux, 5,000 mulets ou ânes.

Le sol est riche en métaux et l'exploitation consiste surtout en fer, kaolin, terre à creusets et à poterie, marbres, granit, etc. A Vaulry se trouve une mine d'étain. On récolte dans les montagnes de l'orseille pour la teinture.

Quant à l'industrie manufacturière, elle est active, principalement en porcelaines, fers, aciers, papiers, lainages communs et draps grossiers. Outre les hauts fourneaux, forges, fabriques d'aciers de cémentation, on peut encore citer les ateliers de clouteries, des tanneries, chapelleries, blanchisseries de toiles, filatures de laine et de coton, imprimeries et ateliers de reliure. On estime aussi les blanchisseries de cire et les distilleries du Limousin, ainsi que les gants de Saint-Junien. Le commerce local consiste dans la vente des chevaux, du bétail, des châtaignes, des bois de merrain; mais, pour l'extérieur, il consiste surtout en porcelaines, eaux-de-vie, liqueurs et livres reliés.

On compte dans le département : 3 rivières navigables sur 55 kilomètres (la Vienne, 35 kil.; la Creuse, 8 kil.; la Dive, 12 kil.), 6 routes impériales sur 351 kil., 8 routes

départementales sur 235 kil., 1,465 chemins vicinaux sur 9,860 kil.; en tout, 10,503 kilomètres de voies de communication.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Limoges*, ancienne capitale du Limousin, est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Haute-Vienne, le quartier général de la 21^e division militaire, le siège d'un évêché et d'une cour d'appel. Elle possède des tribunaux de première instance et de commerce, avec un conseil de prud'hommes, un lycée, une école préparatoire de médecine, des écoles gratuites de dessin, une bibliothèque de 12,000 volumes, etc. Sa population est de 30,000 âmes. Cette ville est bâtie au sommet et sur le penchant d'une colline qui domine la rive droite de la Vienne et le vallon tapissé de prairies qu'elle arrose, entre deux rideaux de jolis coteaux. Elle descend par deux de ses faubourgs jusqu'à la rivière, sur laquelle elle possède trois ponts. Elle est généralement mal bâtie; ses rues tortueuses et escarpées sont bordées de maisons dont le rez-de-chaussée seul est en pierre et le reste en bois. Cependant depuis quelques années la ville s'embellit et quelques quartiers nouveaux sont bien bâtis. Ses murailles flanquées de tours ont fait place à de jolis boulevards bien ombragés; la place d'Orsay, construite sur l'emplacement d'anciennes arènes, la place et l'avenue de Tourny, y forment de belles promenades. On remarque parmi ses édifices : la cathédrale de Saint-Étienne, l'évêché, bâti dans le dix-huitième siècle, l'église Saint-Michel des Lions, la belle fontaine d'*Aigouline*, l'hôtel de ville, les casernes, etc. Elle possède de belles manufactures de porcelaine, des fabriques de draps, flanelle, mérinos et ganterie, une fonderie, des papeteries, des clouteries, une fabrique d'instruments aratoires. Son commerce consiste en chevaux estimés, toiles, châtaignes, grains, eaux-de-vie et liqueurs, sel, fer, émaux, toile dite *limousine*, articles d'imprimerie et de librairie.

Cette ville était déjà puissante à l'époque de la conquête des Romains. Sous les empereurs, elle fut agrandie et eut un théâtre, des temples, une citadelle, dont il ne reste aucun vestige. Elle fut saccagée par les Vandales et les Visigoths, conquise par les Francs. A la formation du duché d'Aquitaine, elle acquit une grande importance par sa position centrale, et dans les guerres de Waïffer et de Pépin le Bref elle fut prise et dévastée six fois. Louis le Débonnaire s'y fit couronner roi d'Aquitaine, et cet exemple fut suivi par les rois Louis le Bègue, Carloman, Eudes, Louis le Gros, etc. Les Normands la détruisirent de fond en comble. Elle se rebâtit rapidement, mais elle eut beaucoup à souffrir des querelles entre l'abbé de Saint-Martial, partisan des rois de France, et l'évêque, partisan des ducs d'Aquitaine. Elle était alors partagée en ville et château, qui appartenaient au premier, cité et cathédrale, qui appartenaient au second, et les deux parties étaient fortifiées et ennemies. Henri Plantagenet et Richard Cœur de lion s'y firent couronner ducs d'Aquitaine; mais pendant les luttes de ces princes contre les rois de France, elle fut prise et saccagée huit fois. Les bourgeois en profitèrent pour chasser à diverses reprises leurs vicomtes. Quand elle eut été reconquise par le duc de Berry et Duguesclin, sous Charles V, elle fut assiégée par le prince Noir, indigné de la reddition de cette ville, qu'il avait en grande affection : après une résistance vigoureuse, elle fut prise d'assaut, pillée, brûlée, massacrée par l'ordre exprès du prince, qui se faisait porter en litière au milieu des

cadavres et des ruines. Elle fut reprise par les troupes françaises deux ans après, et les Anglais l'assiégèrent vainement de 1416 à 1419. Les guerres religieuses lui firent peu de mal, mais dans le seizième siècle elle eut beaucoup à souffrir de la peste. Son histoire est presque nulle dans les dix-septième et dix-huitième siècles. C'est la patrie du pape Clément VI, du chancelier d'Aguesseau, de l'orateur Vergniaud, du maréchal Jourdan, du médecin Cruveilhier, etc.

Bellac, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 3,800 habitants, est une petite ville bâtie sur le flanc d'une colline assez rapide, qui domine le bord du Vincou; elle possède quelques tanneries et papeteries, des fabriques de toile et de lainages et une fonderie; les vignobles des environs donnent des produits assez estimés. Elle est remarquable par les ruines de son ancien château, où sont établis aujourd'hui le palais de justice et la maison de détention.

A 4 kilomètres au sud de Bellac, près du village de *Borderie*, on trouve un dolmen très-remarquable, et dans le voisinage les ruines du château de *Mortemart*, d'où sont sortis les seigneurs de ce nom.

Rochechouart, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 4,000 habitants, est situé près de la forêt de la Vienne, dans une vallée fertile et pittoresque, au confluent de deux ruisseaux, la Vayre et la Grenne. Elle est bâtie sur le flanc d'un rocher qui surplombe sa base en divers endroits et semble menacer ruine; le sommet en est couronné par un vieux château fort, très-pittoresque et fort dégradé, qui est flanqué de plusieurs tours, dont la plus grande sert actuellement de prison. Cette ville fut jadis fortifiée et murée, et son château fut vainement assiégé sous Charles V par les Anglais, vainqueurs à Maupertuis (1356). Ce fut le berceau d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de France, celle des vicomtes de Rochechouart, branche des vicomtes de Limoges, et dont le chef fut, vers 1018, Aimery, fils puîné de Géraud, vicomte de Limoges.

Il y a à Rochechouart des fabriques de faïence, de toile et de fil; aux environs des carrières de kaolin et de pétunzé, ainsi qu'une mine d'antimoine non exploitée. Il y a de plus dans tout l'arrondissement un grand nombre d'usines et de petites forges.

Saint-Yrieix, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 7,000 habitants, est une cité riche et industrielle, mais mal bâtie et située sur la rive gauche de la Loue. On y remarque l'église paroissiale, qui date du douzième siècle, et près de laquelle s'élève la haute tour du *Plo*, débris des anciens remparts. L'industrie très-active de cette ville consiste dans l'exploitation du kaolin et du pétunzé, dont on trouve deux vastes et profondes carrières à ses portes. Elle possède aussi quelques fabriques de toile.

Saint-Yrieix doit son nom à un saint qui fonda au sixième siècle un monastère autour duquel la ville prit naissance; plus tard, elle fut fortifiée et devint place de guerre pendant la Ligue, où elle eut à supporter un long siège.

Pierre-Buffière (arrondissement de Limoges), est une petite ville de 1,200 âmes, bâtie sur le flanc d'un coteau, à quelque distance de la rive gauche de la Briance, qu'on y traverse sur un beau pont. A l'entrée de la ville se trouvent les restes de l'ancien château fort, flanqué de tours, qui a été restauré et sert d'hôtel de ville. Elle possède des fabriques de porcelaine et a vu naître le chirurgien Dupuytren.

Saint-Léonard est une ville de plus de 6,000 âmes, bâtie dans une jolie situation, au sommet d'un mamelon, sur la rive droite de la Vienne. Elle était fortifiée au moyen âge, et avait un château qui fut pris plusieurs fois par les Anglais. Aujourd'hui elle est entourée de jolis boulevards bien plantés, et d'où l'on a une très-belle vue. On y trouve des manufactures de porcelaine, des fabriques de couvertures de laine et de gros draps, des papeteries, des tanneries, etc. Son commerce consiste surtout en bestiaux, papier, cuirs, etc. C'est la patrie de Gay-Lussac.

Magnac-Laval (arrondissement de Bellac) est une petite ville de 3,500 habitants, qui possède un collège; elle est située près de la rive droite de la Brame, et était jadis fortifiée. Sous le nom de Magnac, c'était le chef-lieu d'une baronnie possédée par la maison de la Mothe-Salignac-Fénélon. Louis XV, en 1763, en fit un duché-pairie pour le maréchal de Montmorency-Laval; on ajouta alors ce dernier nom à celui de Magnac.

Le Dorat est une jolie petite ville, située près de la rive gauche de la Brame, dans une fort belle contrée. Elle était autrefois fortifiée. On y remarque l'église collégiale, vaste et obscure construction du dixième siècle, qui ressemble à une forteresse. Elle possède des fabriques de draps et de cotonnades, de poids et mesures métriques, etc. Elle a eu, dit-on, pour origine, d'après son nom latin (*Oratorium*), un oratoire, bâti par Clovis après la bataille de Vouglé, et remplacé par un monastère.

Saint-Junien, ville de l'arrondissement de Rochechouart, avec 6,000 habitants et un collège, est bâtie en amphithéâtre sur le flanc d'un coteau qui domine la rive droite de la Vienne à son confluent avec la Glane. On y remarque sa belle église, qui renferme le tombeau de saint Junien et d'admirables bas-reliefs, la chapelle du pont de la Vienne, à laquelle Louis XI avait une dévotion particulière, ses boulevards, etc. Cette ville est renommée pour sa ganterie; elle possède des fabriques de draps et de couvertures, plusieurs papeteries, chapelleries et manufactures de porcelaines ou de poterie; elle fait un commerce considérable en mulets et chevaux.

L'emplacement qu'occupe Saint-Junien était jadis couvert par une forêt, où se retira le saint qui lui a donné son nom et qui y mourut. Vers la fin du sixième siècle, la ville prit naissance autour de son tombeau.

Chalus (arrondissement de Saint-Yrieix), petite ville de 2,000 âmes, située aux sources de la Tardoire et sur la route de Limoges à Périgueux, est célèbre par son château, fondé, dit-on, sous Auguste par un proconsul romain, et devant lequel fut tué Richard Cœur de lion en 1199. Elle fait commerce de chevaux et de mulets.

La Roche-l'Abeille est un village de 1,200 âmes, situé près des sources de l'Isle et célèbre par la victoire de Coligny sur les troupes royales.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

MARCHE. — DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La Marche était comprise entre le Poitou à l'ouest, le Berry au nord, le Bourbonnais et l'Auvergne à l'est, et le Limousin au sud. Elle a longtemps été annexée à cette dernière province, et a dû son nom de *Marchia Gallica* ou *Lemovicina* à sa position sur les confins de la France et de l'Aquitaine.

Elle se subdivisait en *haute Marche* à l'est, chef-lieu Guéret, et *basse Marche* à l'ouest, chef-lieu Bellac; on y avait ajouté le pays de *Combrailles* au nord-est, chef-lieu Chambon, habituellement considéré comme partie de l'Auvergne; et de ces trois pays on avait formé un des gouvernements militaires de la France avant 1789. Dans sa plus grande longueur du sud-est au nord-ouest, elle avait 105 kilomètres; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest était de 95 kilomètres; sa superficie était de 327,140 hectares. Elle était comprise dans le diocèse de Limoges, ressortissait au parlement de Paris, et formait trois sénéchaussées, celles de Guéret, de Dorat et de Bellac. Pour les finances, la basse Marche était comprise dans la généralité de Limoges, et la haute Marche dans celle de Moulins; sa population était d'environ 218,000 habitants. En 1790, la majeure partie de la Marche, à laquelle on a ajouté quelques territoires enlevés au Berry, au Poitou et au Limousin, a formé le département de la Creuse.

§ II. OROGRAPHIE. — La charpente orographique de la Marche appartient au grand contre-fort d'entre Loire et Garonne, depuis le petit plateau de Saint-Avit jusqu'au grand plateau de Mille-Vaches. Nous avons décrit ces montagnes dans le Limousin. Il s'en détache plusieurs contre-forts, connus généralement sous le nom de *monts de la Marche*. Le premier quitte les monts d'Auvergne, vers les sources de la Tardes et du Cher, côtoie la Sioule, pénètre en Auvergne, traverse le Bourbonnais par une région montueuse et boisée, et va se terminer dans le Berry par les monts du Sancerrois. Un deuxième se détache de la chaîne vers les sources de la Roseille et de la Tardes, court au nord, le long de la rive droite de la Creuse, qu'il sépare de la Tardes et de la Vouise, jusque vers Jarnages; puis il enveloppe le bassin supérieur de la Petite-Creuse, pénètre dans le Berry, où il se divise en deux branches qui courent au nord-ouest sur les deux rives de l'Indre, dont elles enceignent le bassin. Du mont Odouze se détache un troisième contre-fort, qui remonte d'abord directement vers le nord sur la rive gauche de la Creuse, jusqu'aux sources de la Gartempe; de là il se continue au nord-ouest par un rameau peu considérable entre la Creuse et la Gartempe, tandis qu'une autre branche, la plus importante des monts de la Marche, s'en détache à l'ouest, et, sous le nom de *Gartaupe*, se prolonge à travers le Limousin.

Toutes ces montagnes demeurent généralement cachées sous la neige pendant plusieurs mois de l'année; aussi le climat y est-il rude et le froid très-vif. Leurs sommets ne sont ni coniques, comme ceux des montagnes volcaniques, ni terminés par des plateaux prolongés, comme dans les montagnes calcaires; ils sont le plus souvent mamelonnés en dômes, comme toutes les montagnes granitiques. On dirait que ces sommets ont été rongés ou détruits par le temps, et que les montagnes sont réduites à leur noyau. Comme tout le pays qu'elles parcourent, elles sont exclusivement formées de terrains primitifs; leurs éléments sont ou schisteux ou granitiques, et les basaltes, scories ou autres traces volcaniques, y sont très-rares. Leur élévation, ainsi que celle des petits plateaux que leurs sommets constituent çà et là, est en moyenne de 250 ou 300 mètres au-dessus du fond des vallées. Les hauteurs qui bordent la Creuse, et dont les pentes sont généralement douces et cultivées, n'ont guère que 50 à 80 mètres d'élévation.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Le territoire de la Marche relève presque exclusivement

du bassin de la Loire, auquel il appartient par le Cher et la Vienne. Son extrémité sud-est seule, contenant les sources d'affluents de la Dordogne, relève du bassin de la Garonne.

I. Le *Cher* naît dans les monts d'Auvergne, se dirige vers le nord, arrose Chambouchard, où il devient flottable; puis, à son confluent avec la Tardes, il pénètre dans le Bourbonnais. Il reçoit à gauche la *Tardes*, qui coule généralement du sud au nord, en arrosant Crocq, Tardes, Chambon, Sainte-Radegonde, où elle finit. Cette rivière, dont le bassin, avec celui du Cher supérieur, constitue le pays de Combrailles, reçoit à droite la *Tardelle*, la *Méouze*, etc.; à gauche la *Vouise*, qui naît à Chenerailles, arrose Gouzon, et finit à Chambon.

II. La *Vienne* ne traverse pas la Marche, mais ses affluents arrosent cette province. Ce sont : 1° le *Thorion*, qui a un cours très-sinueux, passe à Pontarion et à Bourgneuf, et va se terminer dans le Limousin.

2° La *Creuse*, qui donne son nom au département formé de l'ancienne Marche, descend du versant septentrional du mont Odouze, coule du sud au nord-ouest, en arrosant Felletin, Aubusson, Ahun, et pénètre dans le Berry. Cette rivière est probablement ainsi nommée à cause du lit profond et encaissé dans lequel elle coule, entre deux lignes de rochers de 60 à 80 mètres d'élévation qui bordent son cours dans presque toute sa longueur. Malgré cela, elle déborde quelquefois, et ses inondations, qui ne laissent après elles que des cailloux et des sables enlevés à son fond de rochers, sont désastreuses pour les terrains qu'elles submergent. Elle reçoit à droite : la *Roseille*, la *Petite-Creuse*, qui passe près de Boussac; à gauche la *Sedelle*, qui arrose la Souterraine; la *Gartempe*, dont le cours supérieur seulement appartient à la province, etc.

Outre les rivières que nous venons d'énumérer, une foule de ruisseaux plus ou moins importants sillonnent la Marche en tous sens. Tous ces cours d'eau ne sont généralement ni larges ni profonds; ils coulent dans un lit de granit ou de schiste, dont ils ne changent point, parce qu'il est le plus souvent très-encaissé entre des rochers ou des collines qui s'opposent aux débordements; cependant à l'époque de la fonte des neiges, il se produit des espèces d'inondations fort nuisibles à l'agriculture. Ces rivières étant, dans la Marche, voisines de leur source, ont une pente très-rapide et auraient un caractère torrentueux, si leur course n'était forcément ralentie par les rochers qui barrent leurs lits, les digues établies pour l'usage des moulins et usines, et les sables ou graviers qu'elles entraînent. Aucun de ces cours d'eau n'est navigable. On les utilise peu pour les irrigations, l'encaissement des lits rendant très-difficile le détournement des eaux.

Il n'y a pas de marais dans la Marche, ce qui s'explique par l'inclinaison générale du sol qui ne permet pas aux eaux de séjourner. En revanche, dans les lieux découverts et stériles, il y a beaucoup d'étangs généralement très-poissonneux, qui servent pour ainsi dire de réservoirs dans les grandes pluies.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS, ETC. — La Marche est comprise dans le vaste plateau primitif qui constitue le centre de la France. C'est donc un pays entièrement formé, comme nous l'avons dit ci-dessus, par des terrains cristallisés. Le granit n'y apparaît extérieurement que par une petite masse située

sur la frontière orientale du département, au nord de Chambon ; et par une autre masse formant une couronne semi-circulaire d'une largeur moyenne de 15 à 20 kilomètres, qui commence dans le département de la Haute-Vienne où elle constitue la crête des monts du Limousin au sud d'Eymoutiers ; de là elle se prolonge dans la Marche au nord, puis au nord-est par Bourgneuf et Guéret jusqu'à Jarnages, entre Boussac et Chenerailles. On trouve aussi quelques petits bassins houillers au sud d'Ahun dans le lit de la Creuse, et sur les deux rives du Thorion, au nord et au sud de Bourgneuf. Tout le pays d'ailleurs est à base graniteuse, c'est-à-dire formée de feldspath, mica et quartz diversement agrégés et plus ou moins cristallisés ou en décomposition ; et sauf les exceptions que nous venons d'indiquer où la face présente du granit pur ou de la houille, le terrain est presque partout formé d'un détritit de granit et de schiste décomposé, sous lequel, à peu de profondeur, se rencontre le rocher ou tuf.

Les terres s'y divisent en terres humides et terres sèches ; dans les vallées inférieures et sur quelques plateaux, les terres sont forcément humides, parce que, étant plus compactes et reposant sur un fond d'argile ou de glaise, elles gardent naturellement les eaux venant des pentes voisines ; aussi y trouve-t-on soit des étangs, soit des ruisseaux ou des sources peu éloignées de la surface du sol. Sur les hauteurs au contraire, où les eaux ne peuvent séjourner, les terres sont sèches, légères et friables, et comme la majeure partie de la contrée, elles offrent un fond pierreux ou sablonneux, et par suite aride. Le sol de la Marche est donc généralement peu profond, et se compose de terres peu propres à la végétation, surtout dans les parties montagneuses du sud et du sud-ouest, où l'on trouve assez fréquemment des *brandes* ou landes infertiles. Au nord-ouest et au nord, vers la Haute-Vienne ou l'Indre, les terres sont meilleures ; enfin le territoire de Chambon, au nord-est, compris dans la vallée de l'Allier, est très-fertile.

L'aspect général de la Marche est celui d'un pays où il n'y a pas de plaines proprement dites, et qui est parcouru en tous sens par des collines ou des montagnes dont l'élévation diminue à mesure qu'on descend au nord ou à l'est dans le bassin de la Loire. Leurs sommets, généralement nus ou couverts de landes, contrastent singulièrement par leur tristesse avec la verdure des flancs, que recouvrent des bois-taillis ou de belles châtaigneraies. Les moins inclinées de leurs pentes inférieures sont mises en culture, mais avec prudence ; car la terre rendue ainsi meuble est plus facile à entraîner par les grandes pluies qui détruisent à la fois le sol cultivé qu'elles dénudent, et les prairies sur lesquelles elles vont déposer ses débris. Le pays a donc un caractère souvent sombre, sévère et sauvage ; mais on y rencontre aussi de riants paysages, des sites gracieux, et c'est une des provinces où l'on trouve le plus de contrastes, le plus de variété et de fraîcheur dans les perspectives.

Ce pays est peu favorable à l'agriculture, non-seulement par la nature de son sol, mais encore par la pauvreté et l'esprit routinier de ses habitants et le trop grand morcellement de sa propriété rurale. Les terres labourables forment à peine un tiers du département, et les deux autres tiers sont occupés par les terres incultes et par les prairies et pâturages.

La récolte des céréales consiste en un peu de froment, de seigle et de sarrasin, et

elle ne suffit pas aux besoins de la consommation ; elle fait même complètement défaut lorsque les hivers sont trop froids ou trop pluvieux. On cultive avec succès la pomme de terre, la rave qui sert à la nourriture des vaches, le chanvre dans quelques cantons, les légumes dans le voisinage des villes. La vigne est peu abondante, sans doute à cause du sol et de la température ; cependant il y a dans le canton de Chambon des vignobles qui sont d'un assez bon rapport. Quant aux arbres, le plus répandu est le châtaignier, qui ne réussit bien qu'à l'ouest et au nord. Tous les arbres fruitiers du centre de la France y sont d'ailleurs cultivés avec succès, et le canton de Sainte-Feyre, entre Ahun et Guéret, est surtout renommé pour ses fruits à pépins. Le département est peu riche en forêts ; il ne renferme guère que des bois peu étendus et des bouquets, mais les arbres abondent dans les haies ou clôtures ; les espèces les plus communes sont : l'orme, le hêtre, le chêne qui donne de beau bois pour les constructions navales ; le bouleau, le peuplier de diverses espèces, le pin, le platane et l'acacia.

Les chevaux n'y sont pas d'une belle race et dégénèrent ; il en est de même des ânes et des mulets. Mais l'élève des bêtes à cornes et à laine est considérable : le bœuf est renommé pour sa force et sa conformation ; la race ovine est saine mais petite ; on élève aussi des porcs ; enfin l'éducation des abeilles s'y fait sur une assez grande échelle.

Le climat de la Marche est sain, mais variable ; l'air y est vif, le ciel souvent couvert, et la température froide et humide ; l'hiver y est long et rude. Les vents dominants sont ceux du nord et du sud.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, ETC. — La province de la Marche doit son nom à un mot celtique qui signifiait bords, marges, limites. Aussi, dans l'ancienne géographie de la France, ce nom était-il commun à presque tous les pays frontières. Aux temps de la domination gauloise, ce pays confinait aux territoires des Bituriges-Cubi, des Lemovices et des Pictavi. Une autre peuplade, les *Cambiovicenses*, habitaient le pays de Chambon, aux sources du Cher, lequel est devenu le pays de Combrailles. La Marche fut longtemps considérée comme partie intégrante du Limousin, et jusqu'au dixième siècle son histoire se confond avec celle de cette province. On la désignait alors sous les noms de *Marchia Gallica*, de *Regio in agro Lemovicino*, et de *Marche Limousine*.

Au dixième siècle, Guillaume III, dit Tête d'Étoupe, duc d'Aquitaine, détacha la Marche du Limousin, et en fit un comté en faveur de Boson I^{er} le Vieux, petit-fils de Roger I^{er}, comte de Limoges. La postérité de Boson le garda jusqu'au douzième siècle, où par mariage il passa dans la maison de Lusignan. En 1301, Hugues XIII, qui n'avait pas d'enfants, le céda à Philippe le Bel. Il fut donné en apanage par Charles le Bel à Louis I^{er} de Bourbon, dont la postérité le garda jusqu'à la confiscation faite par François I^{er} sur le connétable de Bourbon. La Marche fut alors réunie à la couronne, et son histoire ne présente aucun événement important, même pendant la révolution. Le peu d'influence politique que la Marche a eu sur l'histoire générale de la France est démontré par le petit nombre d'hommes célèbres nés dans ce pays. Les seuls qu'on puisse nommer sont : Varillas, le poète Quinault, le sénateur Cornudet, etc.

La population de la Marche est généralement ennemie de toute commotion, de tout désordre, de tout excès; elle est peu accessible aux grandes idées comme aux grandes passions, et semble occupée uniquement de ses intérêts locaux. Le Marchois, qui doit à la salubrité de son climat une constitution robuste, est intelligent, actif, sobre, patient, économe, industriel; il déploie dans les affaires une grande finesse et aussi une grande honnêteté; mais il est par-dessus tout chicaneur et processif.

La pauvreté du pays laisse dans l'inaction une partie de la population, qui se fait ouvrière et va chercher du travail au dehors. Cette émigration, qui existe de temps immémorial, fait sortir chaque année de la Marche 25 à 30,000 individus qui vont à Paris et dans les autres grandes villes exercer les professions de tailleurs de pierre, de maçons, de charpentiers. Ils restent absents pendant sept à huit mois, et rapportent dans le pays une somme de 4 à 5 millions.

§ VI. DÉPARTEMENT DE LA CREUSE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Le département de la Creuse a été formé de la Marche (327,140 hect.) et de parties du Poitou (38,888 hect.), du Berry (25,000 hect.), du Bourbonnais (57,206 hect.) et du Limousin (84,000 hect.). Sa superficie est de 599,455 hectares, dont : 162,900 de terres labourables, 88,000 de prés, 23,000 de bois, 69,000 de landes, bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 218,041 habitants; en 1821, de 248,785 hab.; en 1841, de 278,029 hab.; elle est aujourd'hui de 287,075 habitants.

Il a pour chef-lieu Guéret, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Guéret	7 cantons,	75 communes,	98,286 habitants.
— d'Aubusson	10 —	99 —	106,619 —
— de Boussac	4 —	46 —	39,497 —
— de Bourgneuf	4 —	41 —	42,673 —
4 arrondissements	25 cantons,	261 communes,	287,075 habitants.

Ce département forme, avec celui de la Haute-Vienne, le diocèse de Limoges : il renferme 4 tribunaux de première instance ressortissant à la cour de Limoges et servant de tribunaux de commerce, et, pour l'instruction publique, 2 collèges (Guéret, Aubusson), une école normale départementale (Guéret), 2 écoles supérieures et 324 écoles élémentaires. Il fait partie de la 21^e division militaire.

Le département de la Creuse est avant tout agricole; mais, comme nous l'avons dit, l'agriculture y est peu avancée. Nous avons déjà énuméré ses principaux produits; ajoutons qu'il y a environ 160,000 têtes de gros bétail, 700,000 moutons, 58,000 porcs, 8,000 chèvres, 6,000 chevaux, 600 mulets et 1,800 ânes.

L'exploitation minérale y est peu développée. On connaît des gîtes d'antimoine dans diverses localités; les houillères d'Ahun et d'Aubusson donnent de faibles produits. Il y a aussi des indices de mines de fer, de plomb argentifère, de cuivre, des carrières de grès, de granit, de pierres de taille.

Si l'on excepte les belles manufactures de tapis d'Aubusson et de Felletin, on peut dire que l'industrie manufacturière est nulle dans le département. On n'y trouve guère que quelques fabriques de lainages communs, quelques tanneries, papeteries, tuileries, verreries et chapelleries. L'exportation, qui est bien faible, consiste en tapis, laines, chanvre, cire et miel, bœufs et porcs gras, etc.

Il y a dans la Creuse : 6 routes impériales sur 336 kilomètres, 9 routes départe-

mentales sur 403 kil., 1,990 chemins vicinaux sur 7,850 kil.; en tout, 8,590 kilomètres de voies de communication.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA CREUSE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Guéret*, chef-lieu du département, avec un tribunal de première instance, un collège et une population de près de 5,000 habitants, est agréablement située sur le flanc d'une colline entre la Creuse et la Gartempe. Elle est assez bien bâtie; les rues, quoique mal percées, sont assez belles, propres et ornées de fontaines. C'était jadis une place bien fortifiée, et l'on y voit encore quelques débris de murailles flanquées de tours. Ses principaux édifices sont l'hôtel de la préfecture, la prison, l'hôpital, et l'église paroissiale, qui date du douzième siècle.

Cette ville doit son origine à un couvent fondé dans le huitième siècle. C'est une des plus obscures, des plus effacées de la France; elle n'a ni commerce ni industrie. Ses habitants, qui sont généralement aisés, doivent leur fortune aux affaires judiciaires, qui sont une source principale de richesses dans ce département.

Aubusson, chef-lieu d'arrondissement, avec 5,670 habitants, un tribunal de première instance, un conseil de prud'hommes, un lycée, etc., est située au milieu d'une contrée sauvage et aride sur la rive droite de la Creuse, dont les débordements la ravagent souvent, dans une gorge formée de roches granitiques et entourée de montagnes qui lui donnent un aspect pittoresque, mais triste. Elle ne consiste, pour ainsi dire, qu'en une seule rue assez bien bâtie, où se trouvent les principaux édifices publics. On y remarque le jardin public, la salle de spectacle, le lycée et la manufacture impériale de tapisseries.

L'industrie de cette ville consiste dans la fabrication de draps communs, de bou-racans, de laine et coton filés, et surtout dans celle des tapis ras et veloutés, des moquettes, etc., renommés depuis longtemps, et qui tiennent le premier rang après ceux des Gobelins et de Beauvais. Une vingtaine de fabriques particulières, outre la manufacture impériale, se livrent à cette industrie, et donnent annuellement au commerce pour plus de 600,000 francs de produits. Aubusson possède aussi des teintureriers, des tanneries et fait un important commerce de sel.

Sur le flanc d'une des montagnes qui entourent la ville s'élèvent quelques débris de murailles et d'une tour carrée qui semblent dater du douzième siècle: ce sont les restes d'une antique et formidable forteresse, séjour des vicomtes d'Aubusson, qui ont joué un rôle de premier ordre dans l'histoire de l'Aquitaine, et dont le plus célèbre est Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, qui mourut en 1503.

Boussac, chef-lieu d'arrondissement, est une pauvre petite ville de 1,000 âmes, bâtie dans une situation très-pittoresque au centre d'une gorge aride sur le sommet d'un rocher escarpé et près de la petite Creuse. Cette ville, située aux confins du Berry, de la Marche et du Bourbonnais, n'a aucune importance: le tribunal de première instance de l'arrondissement ne s'y trouve même pas; il est à Chambon. Elle est entourée de murailles flanquées de tours et dominée par un vieux château crénelé bâti ou restauré au commencement du quinzième siècle. Ses habitants font le commerce des bestiaux et des chevaux.

Bourgneuf, chef-lieu d'arrondissement, est une petite ville de 3,390 habitants,

assez agréablement située près de la rive gauche du Thorion, sur une éminence. Elle renferme un tribunal civil, 2 manufactures de porcelaine et des papeteries. On y remarque une grosse tour restaurée, dit-on, par Zizim, fils de Mahomet II, réfugié en France, et qui appartenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ses environs renferment des houillères assez importantes.

Ahun (arrondissement de Guéret) est une ville de 2,000 habitants, qui est située sur la rive gauche de la Creuse : elle est petite, mal percée, mais bâtie dans un site charmant sur une montagne au pied de laquelle coule la rivière et où l'on voit les ruines d'un vieux château. Au bas de cette montagne, et entouré de roches dont les pieds baignent dans la Creuse, est situé le faubourg du *Moutier*, où se trouvent les restes d'une abbaye fondée en 997 par Boson II. Cette ville est d'une haute antiquité : les tables théodosiennes en font mention sous le nom de *Acitodunum*. On y frappait monnaie d'or sous la première race. Elle est située près d'un bassin houiller qui s'étend vers Aubusson sur une longueur d'environ 15 kilomètres et une largeur moyenne de 600 mètres. On y fait commerce de bestiaux, lait, beurre, fromages renommés, etc.

La Souterraine, petite ville très-ancienne de 3,000 âmes, est agréablement située sur un affluent de la Creuse. On y remarque l'église paroissiale, d'une haute antiquité, sous laquelle on a découvert une vaste crypte avec plusieurs chapelles, et aux environs une excavation profonde où coule une rivière souterraine d'où est venu le nom de la ville.

Chambon, au confluent de la Vouise et de la Tardes, est une petite ville de plus de 2,000 habitants qui possède le tribunal civil de l'arrondissement de Boussac. Elle renferme quelques tanneries et filatures de laine et l'on y fait le commerce de bestiaux. C'était la capitale des *Cambiovicensis*, et l'on y trouve de nombreux débris celtiques ou romains.

Évaux (arrondissement d'Aubusson), petite ville de 2,700 âmes, est située près du Douloux, affluent de la Tardes, sur un petit plateau naturellement stérile, mais admirablement cultivé. On y remarque son ancienne église et des restes de bains romains. Elle a des eaux thermales, qui sont assez fréquentées.

Felletin est une petite ville de 3,500 habitants, située sur un coteau, près la rive droite de la Creuse, dans une position agréable. Elle se fait remarquer par sa fabrication de tapis, qui occupe 300 ouvriers, et donne annuellement 300,000 francs de produits. On y trouve en outre des papeteries, de filatures de laine, etc.

CHAPITRE QUINZIÈME.

ANGOUMOIS, SAINTONGE ET AUNIS. — DÉPARTEMENTS DE LA CHARENTE
ET DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — Les trois provinces de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Angoumois sont situées entre le golfe de Gascogne, les embouchures de la Sèvre et de la Gironde et une ligne de convention très-tortueuse qui les séparait de la Guyenne, du Limousin et du Poitou. Le plus petit de ces pays, l'*Aunis* (*Allenensis*

tractus) s'appuyait à l'ouest sur le littoral, tandis qu'il confinait par le nord au Poitou, et par l'est et le sud à la Saintonge; sa capitale était la Rochelle. La *Saintonge* (*Santonensis pagus*) s'étendait à l'est et au sud de l'Aunis; elle avait pour bornes : au nord, le Poitou, à l'est, l'Angoumois, au sud, la Guyenne; elle enveloppait ainsi l'Aunis de deux côtés, et touchait à l'Océan par le Brouageais et le pays d'Arvert compris entre les embouchures de la Gironde et de la Charente. L'Angoumois (*Engolismensis pagus*) avait pour limites au nord et au nord-est, le Poitou, au sud-est, le Périgord, au sud-ouest et à l'ouest, la Saintonge. La superficie des trois provinces réunies était d'environ 1,177,594 hectares, dont 555,548 pour l'Angoumois, 469,675 pour la Saintonge et 151,871 pour l'Aunis.

En 1789, ces trois pays formaient deux gouvernements militaires : 1° Celui d'Aunis (capitale la Rochelle), qui, outre le pays d'Aunis proprement dit, comprenait le Brouageais, le pays d'Arvert et les îles de Rhé, d'Oléron et d'Aix; 2° celui de *Saintonge et Angoumois* (capitale Saintes). Ces deux gouvernements militaires renfermaient les 2 évêchés de Saintes et d'Angoulême, suffragants de l'archevêché de Bordeaux. Pour l'administration des finances, l'Aunis, la Saintonge et une petite partie de l'Angoumois formaient la généralité de la Rochelle, avec les élections de la Rochelle, de Marennes et de Saintes. L'Angoumois propre, c'est-à-dire oriental, avec Angoulême, dépendait de la généralité de Limoges. Pour la justice, la Saintonge avec le présidial de Saintes, ressortissait au parlement de Bordeaux, tandis que l'Aunis et l'Angoumois, avec les présidiaux de la Rochelle et d'Angoulême, ressortissaient au parlement de Paris.

On estime qu'en 1789 la population totale des trois provinces était de 590,867 habitants, dont 150,960 pour l'Aunis, 227,409 pour la Saintonge et 212,498 pour l'Angoumois. Aujourd'hui ces provinces forment les deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, dont la population totale est de 852,904 habitants.

§ II. OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE. — La charpente orographique des trois pays ne se compose que de collines appartenant aux deux branches de la chaîne entre Loire et Garonne qui, du plateau de Chalus, se dirigent vers l'embouchure de chacun de ces fleuves en embrassant les petits bassins de la Seudre, de la Charente, de la Sèvre, etc. La branche du sud se nomme *collines du Périgord et de la Saintonge*; la branche du nord s'appelle *monts du Poitou, plateau de Gatine, etc.*

Les collines du Périgord et de la Saintonge n'ont que 100 à 200 mètres de hauteur, elles sont tantôt cultivées ou boisées, tantôt composées de landes. Les principales routes qui les traversent sont celles d'Angoulême à Périgueux et d'Angoulême à Bordeaux. Elles séparent les affluents de l'Isle (Dordogne), de la Seudre et de la Charente.

Les collines du Poitou courent d'abord entre la Vienne et la Charente, puis entre la Sèvre et les affluents de la Vienne. Elles ont à peine 2 à 300 mètres de hauteur, jettent deux contre-forts aussi peu élevés l'un entre la Charente et la Boutonne, l'autre entre la Boutonne et la Sèvre, et vont se ramifier dans le Poitou. La principale route qui les traverse est celle de Poitiers à Angoulême.

Les trois provinces sont presque entièrement comprises dans les bassins de la Seudre, de la Charente et de la Sèvre, mais par leurs extrémités au sud et au nord, elles appartiennent encore aux grands bassins de la Loire et de la Gironde.

I. *Bassin de la Garonne.* — La *Gironde* appartient directement à la Saintonge par

sa rive droite qui y est comprise, depuis Conac jusqu'à la mer; elle baigne ainsi Talmont et Royan, et se termine de ce côté à la pointe de la Coubre. Mais c'est principalement par le bassin de la Dronne, sous-affluent de la Dordogne, que l'Angoumois relève du bassin de la Garonne.

La *Dronne* naît dans le plateau de Chalus, traverse du nord-est au sud-ouest le Périgord jusqu'au confluent de la Nizonne; là elle sert de séparation entre le Périgord et la Saintonge jusqu'au-dessus de la Roche-Chalais, et va se jeter dans l'Isle au-dessous de Coutras. Elle reçoit à droite : 1^o la *Nizonne*, qui sépare pendant presque tout son cours le département de la Charente de celui de la Dordogne; 2^o la *Tude*, qui passe à Montmoreau et Chalais.

II. La *Seudre* naît dans les collines de Saintonge, coule du sud-est au nord-est parallèlement à la Gironde, arrose Saujon où elle est navigable, passe entre Marennnes et la Tremblade, est bordée de marais salants, et débouche dans la passe de Mau-musson après un cours de 55 kilomètres. La navigation de cette rivière est importante, et a pour objet les sels, vins, eaux-de-vie, poissons, etc.

III. *Bassin de la Charente*. — La Charente prend sa source dans les montagnes du Limousin à Chéronnac (Haute-Vienne). Elle coule d'abord du sud-est au nord-ouest, en arrosant Civray; puis elle descend du nord au sud par Verteuil, Ambérac, jusqu'à Angoulême, où elle tourne à l'ouest. Elle traverse alors une riche vallée, où elle baigne Châteauneuf, Jarnac, Cognac, Saintes, remonte un peu au nord-ouest, arrose Taillebourg, Tonnay-Charente, et forme ensuite diverses sinuosités sur lesquelles se trouvent Rochefort et Soubise. Enfin après un cours de 320 kilomètres, elle se jette dans l'Océan en face de l'île d'Aix, par une embouchure de 2 kilomètres embarrassée de sables, et qui, au-dessous de Rochefort, est défendue par neuf forts dont les principaux sont le *Vergeroux*, *Lupin*, la *Pointe* et *Fouras* avec des batteries. Sa vallée est très-pittoresque, surtout entre Angoulême et Tonnay-Charente; ses deux rives présentent presque partout de belles prairies encadrées par des hauteurs couvertes de bois ou de vignobles; un grand nombre d'usines et de moulins que les eaux du fleuve mettent en mouvement, viennent encore ajouter à la variété du spectacle.

Ce fleuve, l'un des plus profonds de la France, est naturellement navigable jusqu'à Saintes, où le flux cesse de se faire sentir; mais la navigation continue artificiellement jusqu'à Montignac, à 15 kilomètres en amont d'Angoulême, au moyen de vingt-sept écluses qui retiennent toujours les eaux à une hauteur convenable, et qui en même temps diminuent la rapidité du cours. La Charente étant peu encaissée, est sujette à déborder, mais ses inondations, comme celles du Nil, sont toujours bienfaisantes, ses eaux roulant, non du sable, mais du limon qui augmente la fertilité des plaines voisines. Elle est d'une très-grande importance, soit à cause des nombreux produits qu'elle sert à transporter, soit à cause du port militaire de Rochefort.

Les affluents de droite de la Charente sont d'abord le *Péruze*, qui arrose Ruffec, le *Losme*, le *Lemps*, la *Nouère*, l'*Anteine*, etc. Puis vient la *Boutonne*, qui naît dans les collines du Poitou, entre dans la Saintonge, arrose Saint-Jean d'Angely où elle est navigable, tourne à l'ouest par Tonnay-Boutonne pour aller se jeter dans la Charente au port de Candé après 85 kilomètres de cours. Elle reçoit de nombreux affluents.

Les affluents de gauche de la Charente sont :

1° La *Tardoire* ou *Tardouère*, qui naît près de Chalus, entre dans la Saintonge, arrose Montbéron, puis par la Rochefoucauld remonte au nord-ouest et finit au-dessus de Mansle après 80 kilomètres de cours. Elle reçoit à gauche le *Bandiat*, qui naît au plateau de Chalus, pénètre dans l'Angoumois, arrose Marthon, et se jette dans la Tardoire à 4 kilomètres en aval de la Rochefoucauld après 50 kilomètres de cours. Ces deux rivières ont leur lit formé comme leurs rives de rochers où se trouvent des cavités d'une immense profondeur, vastes gouffres remplis de cailloux formant comme des cribles où se perdent leurs eaux. Elles n'ont en effet leur cours entier que dans l'hiver; en été, le lit du Bandiat est à sec à la Bécasse, et celui de la Tardouère au pont d'Agris près de la Rochefoucauld, et l'on croit que leurs eaux vont par des canaux souterrains, former la rivière suivante.

2° La *Touvre* naît près du village de Beaulieu, au pied d'un roc escarpé, par deux sources dites le Bouillant et le Dormant, qui sortent d'un même bassin. Elle n'a que 12 kilomètres de cours, dans lequel elle arrose Ruelle et finit près du faubourg de l'Houmeau, à Angoulême. Elle porte bateau à sa source et serait facilement rendue navigable si son cours n'était obstrué par des îlots ou des usines. On croit que ses eaux sont dues au Bandiat et à la Tardouère, qui coulent à quelque distance sur un terrain plus élevé et se perdent peu à peu dans des cavités inconnues avant de se jeter dans la Charente.

Les eaux de la Touvre, comme celles de la Tardouère et du Bandiat, sont très-abondantes en truites, anguilles, écrevisses, et ne gèlent jamais; chaudes en hiver, elles sont fraîches en été; elles contiennent en dissolution des matières calcaires formant des incrustations solides sur les corps qu'on y laisse plongés.

3° La *Né* naît dans les collines de Saintonge, coule du sud-est au nord-ouest en laissant au sud Barbezieux, et va finir en aval de Cognac, après un cours de 60 kilomètres environ. Elle est sujette à des débordements qui causent de grands ravages, et qui ont formé sans doute les marais de Merpins.

4° La *Seugne* naît dans les collines de Saintonge; elle coule du sud-est au nord-ouest en arrosant Jonzac, Pons, et, après 45 kilomètres de cours, finit dans la Charente, au-dessus de Saintes, après avoir reçu de nombreux affluents.

5° L'*Arnoult* passe à Pont-l'Abbé et finit au-dessous de Rochefort; son cours inférieur par le canal de Brouage fait communiquer Rochefort et le Brouage.

IV. La *Sèvre niortaise*, qui descend du plateau de Gatine, n'appartient à l'Aunis que par son cours inférieur, depuis le confluent du Mignon, pendant 5 kilomètres. Elle sert, ainsi que cet affluent, en partie de limite à la province. Nous la décrirons avec plus de détails dans le Poitou.

V. *Bassin de la Loire*. — L'Angoumois ne fait partie du bassin de la Loire que par une partie du cours de la Vienne, qui y pénètre en aval de Saint-Junien (Haute-Vienne) et y arrose Chabanais et Confolens.

A tous ces cours d'eau il faut ajouter :

1° *Canal de la Seudre à la Charente*; il se compose de trois parties : canal maritime de Marennes, ayant 3 kilomètres et demi de longueur; canal de Marennes à Brouage, ayant près de 12 kilomètres; canal de Brouage à la Charente, au-dessus de Rochefort, ayant près de 14 kilomètres.

2° *Canal de Charras*; il part de la Gère, dernier affluent de droite de la Charente, et aboutit à la Charente au-dessous de Rochefort, dont il sert à dessécher les marais. Sa longueur est de 20 kilomètres.

3° *Canal de Marans au Brault*; il remplace la partie inférieure de la Sèvre, dont la navigation est fort difficile à cause de ses sinuosités et de son peu de profondeur. Longueur, 5 à 6 kilomètres.

4° *Canal de Niort à la Rochelle*; il part de Marans sur la Sèvre et aboutit à la Rochelle; sa longueur est de 24 kilomètres.

§ III. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, CÔTES, ETC. — L'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge forment une région composée de cinq zones principales de roches appartenant à des formations différentes, à savoir : les terrains primitifs, les terrains calcaires jurassiques, les terrains crétacés inférieurs, les terrains tertiaires, et enfin les terrains d'alluvion; ces zones sont généralement dirigées du sud-est au nord-ouest.

Les terrains primitifs n'apparaissent qu'à l'extrémité nord-est de la province, entre Confolens et Nontron; au nord de cette dernière ville, ils forment même un massif circulaire granitique assez considérable entre Rochechouart et Nontron, Montbéron et Chalus. A ces terrains primitifs succèdent les terrains calcaires jurassiques, qui, vers Nontron et Sarlat, ne forment qu'une zone très-mince; mais cette zone ne tarde pas à s'épanouir, et occupe à peu près la partie septentrionale de l'Angoumois et de la Saintonge, au nord de la route d'Angoulême à Rochefort. Ces terrains jurassiques sont eux-mêmes de diverses formations et appartiennent aux trois étages du système oolithique; le premier est l'étage inférieur de ce système : on le rencontre de Nontron à Niort par Montbéron, la Rochefoucauld, Ruffec et Chef-Boutonne. A l'ouest de ces dernières villes se trouve l'étage moyen du même système oolithique. Il commence aux sources de la Nizonne, forme l'étroit bassin du Bandiat et de la Tardoire inférieure, traverse la Charente à Mansle, s'élargit entre Verteuil et Aigre, Chef-Boutonne et Aulnay, Niort et Surgères, se dirige vers la Rochelle et va même former l'île de Rhé. Enfin au sud-ouest de cet étage moyen se rencontre le système supérieur, qui s'étend jusqu'à la route de Rochefort à Angoulême pour disparaître sur les bords du Bandiat. Au sud-ouest de cette route se rencontre une large zone de terrains crétacés inférieurs, terminée au sud par une ligne qui partirait à peu près de Roche-Chalais, passerait par Monlieu, Mirambeau et Mortagne, puis suivrait la rive droite de la Gironde jusqu'à son embouchure. Au delà de cette zone, en s'avancant vers le sud-ouest, on trouve au sud de Mortagne, Mirambeau et Monlieu, les terrains tertiaires moyens du bassin de la Garonne formant une vaste zone, qui n'appartient à la Saintonge que par sa lisière méridionale; partout ailleurs ils n'apparaissent que çà et là, soit dans les terrains jurassiques, comme à l'ouest de Mauzé, à l'ouest de Chizé, au nord-ouest de Mansle; soit dans la zone crétacée, comme au sud de Pont-l'Abbé et de Taillebourg, au nord de la Valette, entre Mareuil et Brantôme, etc. Enfin l'on rencontre aussi d'abondantes alluvions sur le littoral de l'Océan : par exemple, à la pointe de la Coubre, dans le bassin de la Seudre, sur la rive droite de la Charente, entre Rochefort et Surgères, et dans toute la vallée inférieure de la Sèvre niortaise. On en trouve encore une vaste étendue sur la rive droite de la Charente, entre Matha, Cognac et Jarnac.

Les côtes de l'Angoumois sont basses, sablonneuses, bordées de marais, de *laisses* de mer ou de dunes, déchiquetées de baies peu profondes, de passes dangereuses, semées de rescifs, d'îlots rocheux, de grandes îles. L'aspect et la nature de ces côtes, de ces îles, de ces rochers, leur position, leur direction, celles des passes ou *pertuis* qui les séparent, tout atteste qu'entre les embouchures de la Gironde et de la Sèvre la mer a fait irruption, détruit l'ancien rivage, qui était formé sans doute par les côtes occidentales de Rhé et d'Oléron, creusé les pertuis Breton, de Maumusson, d'Antioche, etc. Il est probable que ce bouleversement n'a pas été instantané ni produit par une seule cause, mais qu'il est dû à l'action successive de l'Océan, dont les irruptions ont eu lieu à diverses reprises; on en a même conservé le souvenir. Ainsi l'on sait que l'embouchure de la Sèvre niortaise s'avancait jadis jusque vers la pointe de l'Aiguillon et que la mer en a formé un vaste golfe qui s'étendait même jusqu'à Marans; qu'à une époque moins reculée elle a caché sous ses eaux tout le pays qui s'étend entre Tonnav-Boutonne et Châtelailion, formant ainsi un grand lac entre l'Aunis et la Saintonge; enfin, plus récemment encore, elle s'étendait à l'est de Brouage, entre la Seudre et la Charente, de Marennes à Soubise. Peu à peu ses eaux se retirèrent, laissant d'abord à découvert les coteaux ou points culminants de la contrée, qui, apparaissant alors comme des îlots au-dessus des eaux d'alentour, formèrent les *îles* d'Arvert et de Marennes au sud sur le littoral, les *îles* de Cherron, de Marans et de Tangon au nord sur la rive gauche de la Sèvre niortaise, dénominations conservées à ces cantons longtemps après la disparition des eaux. A des époques encore plus rapprochées, des phénomènes analogues se sont reproduits; c'est ainsi qu'au douzième siècle la ville de Châtelailion, située sur le promontoire de même nom, au nord-est de l'île d'Aix, a été détruite par les flots, et jusqu'en 1709 on voyait ses ruines, qui furent alors emportées. Ainsi ont disparu également la ville de Montmeillan, située entre l'île d'Aix et Châtelailion, et à la fin du dix-septième siècle la chapelle de Saint-Jean de Sablé.

Mais en même temps qu'il détruisait, l'Océan travaillait à réédifier; transformés en sable ou limon, les débris enlevés par lui au continent étaient rapportés sur le littoral sous forme d'atterrissements, et comblant les lacs et les marais intérieurs causés par ses irruptions précédentes, il réparait ainsi les désastres dont il était l'auteur. A ces atterrissements vinrent journallement se joindre les vases roulées par les rivières et que les flots rejetaient ensuite sur les côtes où toutes ces alluvions forment d'épaisses couches connues sous le nom de *laisses* de mer, et qui gênent les embouchures des fleuves. Outre ces alluvions, qui pour la plupart constituent un sol fertile, l'Océan rejette encore hors de son sein des masses considérables de sables formant des dunes ou *puechs*, qui, à l'instar de celles de Gascogne ou de la Flandre, s'avancent continuellement vers l'est et ensevelissent peu à peu ce qui s'oppose à leur marche lente mais toujours progressive. Ainsi ont disparu sous les sables divers villages, tels que ceux dont on a découvert les toits ou les clochers sur la côte d'Arvert en 1698, et qui, près de Maumusson, ont englouti la ville traditionnelle d'Anchoanne.

§ IV. ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS. — La Saintonge, l'Aunis et l'Angoumois marquent bien mieux que les trois dernières provinces que nous venons de décrire la transition entre le midi et le nord de la France. Nous sommes arrivés aux der-

nières pentes du plateau central : aussi plus de chaînes de montagnes, plus de sommités décharnées ou couvertes de neiges, plus de rivières torrentueuses et dévastatrices, plus de sol déchiré, tourmenté, aride ; nous voici dans les premières contrées où nous trouvons sans interruption de vastes et fertiles plaines, un sol verdoyant et ombragé, des rivières paisibles, plates, faiblement encaissées, où enfin le terrain n'est accidenté que par des coteaux chargés de vignobles. La vigne, en effet, et un climat doux et tempéré témoignent seuls que nous sommes encore dans les provinces méridionales. Aussi nous verrons que ce pays, presque entièrement plan et ouvert, a été le grand chemin des invasions et le théâtre habituel des guerres entre le nord et le midi de la France.

Il ne présente pas tout à fait le même aspect dans les deux départements qui en ont été formés : le département de la Charente est plus accidenté, plus inégal ; de longues lignes de collines le parcourent en tous sens ; c'est un pays généralement propre à toutes les cultures, surtout à celle de la vigne. Il était jadis couvert de nombreuses forêts, dont il ne reste que des débris, les déboisements, commencés sous Louis XIV, n'ayant pas cessé, et la culture ayant défriché jusqu'aux collines les plus élevées. Les parties les plus fertiles sont les vallées de la Charente, de la Nizonne et de la Dronne. Ailleurs le sol est souvent desséché et peu productif ; l'arrondissement de Barbezieux renferme de nombreuses landes ; celui de Confolens, situé dans le bassin de la Vienne, est composé des terrains primitifs du plateau central qui sont impropres à la plupart des cultures. En résumé, on estime que dans l'Angoumois il y a un tiers des terres labourées, un tiers planté en vignobles, un tiers occupé par les forêts, les landes, etc. ; les prairies artificielles font défaut.

Dans la Charente-Inférieure le sol est généralement bas et plat, et ce n'est que dans la partie orientale qu'on trouve des collines ou plutôt des ondulations et des plis de terrain. Partout ce ne sont que plaines verdoyantes, que belles vallées, dont la fécondité naturelle est encore augmentée par l'emploi en engrais des laisses de mer et des varechs. Les marais, si nombreux autrefois et cause incessante de maladies et de dépopulation, sont aujourd'hui desséchés et labourés, ou bien transformés en pâturages et en marais salants.

La principale richesse des trois provinces est la vigne, qui date des premiers temps de la Gaule et qui a envahi tous les terrains. Les produits les plus estimés sont ceux de la rive droite de la Charente ; ils sont principalement employés à faire des eaux-de-vie, qui sont célèbres dans le monde entier sous le nom de *cognac*. Les céréales viennent en abondance, surtout dans les marais desséchés du littoral et les terres grasses du bassin de la Sèvre. On cultive aussi la pomme de terre, la betterave, le colza. Les prairies artificielles sont nombreuses, et l'on élève des moutons estimés et des chevaux de bonne race.

L'exploitation du sel est, après la culture de la vigne, une source de bons produits ; on trouve aussi sur les côtes de belles pêcheries, surtout à Marennes, dont les huîtres étaient déjà renommées du temps des Romains.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, ETC. — Les trois provinces étaient occupées dans les temps anciens par les *Santones*, peuple gallique qui avait pour villes *Mediolanum* (Saintes) et *Incolisma* (Angoulême). Ils luttèrent contre les Romains, d'abord

avec les Armoricains, ensuite avec les Arvernes, et furent vaincus. Leur pays se trouva compris dans l'Aquitaine. Placé, ainsi que celui des *Pictavi*, leurs voisins, entre la Loire et la Garonne, dans la partie basse et plane qui sépare ces deux fleuves, il fut naturellement, comme nous l'avons déjà dit, le grand chemin des invasions et l'un des principaux théâtres de guerre entre le nord et le midi de la France. C'est par là en effet que les Visigoths d'abord, puis les Francs, passèrent pour conquérir la Gaule méridionale; ce fut aussi par là qu'arrivèrent les Arabes. Le pays faisait alors partie du grand État qui s'était formé dans le midi de la France, l'Aquitaine, et il en suivit les destinées, mais avec des passions moins ardentes contre les dominateurs du nord. Conquis par Pépin le Bref, il fut compris dans l'empire de Charlemagne, et après le démembrement de cet empire, partagé en trois comtés, d'Aunis, de Saintonge, d'Angoumois, vassaux du duché d'Aquitaine. L'histoire de ces comtés est très-obscuré jusqu'à l'époque où ils furent le théâtre de la grande lutte entre les rois capétiens et les Plantagenets, devenus ducs d'Aquitaine et rois d'Angleterre. Dans cette lutte, qui fut marquée principalement par les batailles de Saintes et de Taillebourg, les trois pays, ou leurs seigneurs, passèrent presque continuellement d'un parti dans un autre, et en définitive furent conquis par les rois français; mais Louis IX ne garda que l'Aunis et la Saintonge, il rendit l'Angoumois aux rois anglais. Le traité de Bretigny enleva momentanément la Saintonge et l'Aunis à la France; mais ces provinces furent reconquises, ainsi que l'Angoumois, sous Charles V, et définitivement réunies à la couronne. Le comté d'Angoulême fut l'apanage d'une branche des Valois, celle des Orléans-Angoulême, qui a produit François I^{er}, né à Cognac. Le pays devint alors très-français, si bien qu'il perdit son idiome dérivé du limousin, qu'il produisit plusieurs des écrivains qui ont fondé la langue française, Marguerite de Navarre, Saint-Gelais, Balzac; enfin que dans cette province méridionale on n'y connaît, on n'y parle aujourd'hui que la langue nationale. Mais, pendant les guerres de religion, les trois pays reprirent leur destinée géographique: ils redevinrent le théâtre des combats entre le nord et le midi de la France. Les protestants s'efforcèrent de s'en emparer et de s'y maintenir: maîtres de ces pays, ils isolaient les provinces méridionales, qui leur étaient toutes dévouées; ils donnaient la main à leurs frères disséminés dans le nord; ils recevaient par la mer des secours des réformés d'Angleterre et de Hollande; aussi c'est là ou dans le voisinage qu'ils livrèrent les batailles de Moncontour, de Jarnac, de Coutras; c'est là que sous Louis XIII la réforme concentra ses efforts, se fit une formidable capitale dans la Rochelle et menaça l'unité monarchique de la France. On sait que de génie et de travaux durent être dépensés pour la vaincre; ajoutons, pour donner une idée des passions religieuses qui agitaient cette terre aujourd'hui si paisible, que les assassins Poltrot de Méré et Ravailac sont nés dans l'Angoumois. Après la chute de la Rochelle, les trois provinces rentrèrent dans le calme et l'obscurité, et pendant quelque temps elles se firent remarquer par les grandes familles qu'elles envoyèrent à la cour des rois de France: les Mortemart, dont était madame de Montespan; les Rochefoucauld, dont était l'auteur des *Maximes*; les Soubise, etc. Elles se signalèrent aussi par les nombreux corsaires qu'elles lancèrent contre les Anglais dans les guerres maritimes du dix-huitième siècle, et elles donnèrent à la France l'amiral la Galissonnière. La révolution de 1789 y fut accueillie avec une

grande ardeur, mais elle n'amena que peu d'excès : le seul démagogue fameux qui soit sorti des trois provinces est Billaud-Varennes. Elles produisirent encore les marins Latouche-Tréville et Duperré, les généraux Laboissière et Rivaud, le ministre Dufaure, etc.

Les habitants de l'Aunis, de l'Angoumois et de la Saintonge sont généralement bien faits, de taille moyenne et vigoureux ; ils forment comme leur pays la transition entre les Français du midi et ceux du nord, car ils ont la vivacité, la pétulance, l'amour des plaisirs, l'esprit vaniteux, hardi, entreprenant des Gascons ; mais ils ont aussi le jugement sain, de la persévérance, de la fermeté, de la prudence, enfin quelques-unes des qualités solides qui distinguent généralement les hommes du nord. Ils sont aptes à toutes les carrières, aiment les spéculations commerciales, les entreprises maritimes, le métier des armes, et néanmoins ne manquent pas de génie pour les arts et les sciences.

Le paysan est bon, patient, économe, sobre, laborieux. L'ouvrier a les mêmes qualités, mais avec de l'orgueil, de l'égoïsme et un esprit d'hostilité intraitable contre tous les étrangers au pays. Le littoral fournit d'excellents marins. Il reste dans la contrée de nombreux calvinistes, mais les passions religieuses ont disparu, et, grâce à la bonté naturelle des habitants, les sectateurs des deux cultes se font remarquer par leur tolérance.

§ VI. DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Ce département a été formé de l'Angoumois (456,322 hect.), de parties de la Saintonge (69,476 hect.), du Poitou (43,711 hect.) et de la Marche (18,734 hect.). Sa superficie totale est de 588,803 hectares, dont 278,000 de terres labourables, 71,000 de prés, 100,000 de vignes, 76,000 de bois, 33,000 de landes, pâtis, bruyères, etc. Sa population était : en 1801, de 299,029 habitants ; en 1821, de 347,541 hab. ; en 1841, de 367,893 hab. ; elle est aujourd'hui de 382,912 habitants.

Il a pour chef-lieu Angoulême, et forme cinq arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement d'Angoulême.	9 cantons,	137 communes,	137,696 habitants.
— de Barbezieux.	6 —	81 —	56,557 —
— de Cognac	4 —	68 —	57,959 —
— de Confolens.	6 —	66 —	71,440 —
— de Ruffec.	4 —	82 —	59,260 —
<hr/>			
5 arrondissements.	29 cantons,	434 communes,	382,912 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché d'Angoulême et renferme pour le culte calviniste une église consistoriale à Jarnac. Il possède 5 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel de Bordeaux et 2 tribunaux de commerce, à Angoulême et Cognac. Il y a un lycée à Angoulême, 2 collèges à Confolens et à la Rochefoucauld, et 465 écoles élémentaires. Il fait partie de la 14^e division militaire.

Le département de la Charente est un pays inégal et faiblement accidenté, dont le sol est assez fertile et bien cultivé. Les céréales, les légumes, les fruits y sont abondants ; mais le principal produit consiste dans les vins rouges ou blancs, peu estimés comme vins de table, mais qui servent à faire la fameuse eau-de-vie de Cognac. On récolte aussi des truffes estimées. L'élevage des bestiaux est peu considérable, les prairies artificielles étant rares ; il y a pourtant de bons chevaux ; on engraisse surtout

d'excellentes volailles et on se livre aussi à l'éducation des abeilles. On estime que le département renferme 90,000 bêtes à cornes, 412,000 moutons, 73,000 porcs, 20,000 chevaux, 14,000 mulets ou ânes, etc.

On exploite le minerai de fer, dont le produit ne suffit pas à l'alimentation des usines du département, une mine de plomb et une d'antimoine, ainsi que des carrières de belles pierres de taille, de gypse, de pierres à chaux, etc. Il y a des eaux minérales à Barbezieux.

L'industrie consiste surtout dans la fabrication des eaux-de-vie de *Cognac*, de la papeterie renommée d'Angoulême, des fers et des aciers; viennent ensuite les draps, cordages, chapeaux, cuirs, faïence et poterie, les huiles de noix, de lin, de colza. L'usine la plus remarquable est la fonderie de canons pour la marine à Ruelle. Le commerce d'exportation consiste surtout en eaux-de-vie et vins, papiers, fers, bois de construction, de chauffage et de merrain, truffes, etc.

Il y a dans le département : une rivière navigable (Charente) sur 88 kilomètres, 5 routes impériales sur 349 kil., 9 routes départementales sur 243 kil., 10,425 chemins vicinaux sur 12,510 kil.; en tout, 13,190 kilomètres de voies de communication. Il est traversé par le chemin de fer de Paris à Bordeaux sur une longueur de 112 kilomètres, depuis Civray jusqu'à Chalais.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Angoulême*, ancienne capitale de l'Angoumois, aujourd'hui chef-lieu du département et siège d'un évêché, possède des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre consultative des manufactures, un conseil de prud'hommes, un lycée, une école normale primaire, une bibliothèque publique, un théâtre et 21,000 habitants.

Cette ville est dans une situation forte et pittoresque au sommet d'une éminence que termine un plateau élevé de 100 mètres au-dessus des vallées environnantes, et d'où l'on domine la rive gauche de la Charente près de sa jonction avec deux de ses affluents, la Touvre et l'Anguienne. Ce plateau, qui est presque de tous côtés entouré de rochers escarpés, était défendu jadis par des remparts transformés aujourd'hui en promenades ou terrasses d'où l'on jouit de vues magnifiques. Angoulême se subdivise en deux parties : à l'ouest la *cit*é, ou ancienne ville, bâtie sur l'emplacement d'*Incolisma*, et occupant le plateau depuis la promenade de Beaulieu jusqu'au château : elle est laide, sombre, triste et mal bâtie ; à l'est et au midi se développe la *ville nouvelle*, beau quartier qui s'accroît chaque jour. Les édifices remarquables sont : l'ancien château, qui domine toute la ville avec sa grosse tour carrée, et son donjon aujourd'hui converti en prison ; la cathédrale, ruinée par les calvinistes en 1562, et rebâtie en 1634 ; le lycée, établi dans l'ancienne abbaye de Saint-Ausone ; l'hôtel de ville, le palais de justice, etc.

On parvient à Angoulême par quatre rampes plus ou moins difficiles et par le *chemin neuf*, belle chaussée à pente douce accessible aux voitures, longue de 850 mètres, et menant de la porte Saint-Pierre à la grande route de Paris à Bordeaux. Sur les pentes et au pied de l'éminence que couronne la ville s'étendent les faubourgs de *Saint-Pierre*, de *Saint-Cybard*, avec un beau pont sur la Charente, où passe la route de la Rochelle, et de l'*Houmeau*, bâti en demi-cercle et en amphithéâtre aux bords de la Charente. Ce dernier, que traverse la grande route de Paris à

Bordeaux, renferme un quart de la population d'Angoulême et contient de riches papeteries, distilleries, raffineries de sucre, faïenceries, fabriques de tissus de laine. C'est là qu'est presque tout le commerce de la ville. A 6 kilomètres, sur la Touvre, se trouve le village de *Ruelle*, célèbre par sa fonderie de canons pour la marine.

Confolens, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 3,450 habitants, doit son nom à sa position au confluent de la Vienne et de la Goire : elle est située au centre d'une contrée stérile, mais les deux vallées qui s'y réunissent sont d'un aspect riant et couvertes de beaux pâturages. Cette vieille cité est généralement mal bâtie, triste et sombre : on n'y remarque aucun mouvement, et son commerce ne consiste qu'en bois, cuirs et bestiaux. Elle a joué un rôle important dans les guerres de religion.

Ruffec, chef-lieu d'arrondissement, avec 3,600 habitants et un tribunal de première instance, est une petite ville située près de la rive droite de la Charente, bien bâtie, bien percée et d'un aspect très-pittoresque. On y remarque la place d'armes, le *Dauphin*, édifice où se sont tenus plusieurs synodes ou conciles ; l'église, qui date du douzième siècle ; l'ancien château des comtes de Broglie, etc. Elle fait un assez grand commerce de truffes, grains, bestiaux, marrons, etc. C'était une des grandes baronnies de l'Angoumois, et, après avoir appartenu à diverses maisons, elle était entrée avant 1789 dans la famille de Broglie.

Cognac, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et une population de près de 6,000 habitants, est bâtie sur une éminence qui domine la rive gauche de la Charente, au milieu d'une charmante contrée et de vertes prairies. Les rues sont étroites et mal percées, mais généralement assez bien bâties. On y remarque les restes de l'ancien château des comtes d'Angoulême. Elle est surtout célèbre par ses eaux-de-vie, dont elle fait un commerce très-considérable.

Cette ville, d'origine gauloise, était dans le moyen âge une place très-forte et une seigneurie puissante qui appartenait aux Lusignan. François I^{er} y naquit. Louise de Savoie, sa mère, y tenait sa cour. Elle fut prise par les calvinistes et devint une de leurs places de sûreté.

Barbezieux, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et une population de 3,600 habitants, est située dans le bassin de la Né, dans une position avantageuse, sur le flanc d'une colline, à l'extrémité d'une plaine vaste et fertile en vins. Elle est généralement bien bâtie et fait un commerce assez important en vins, grains, truffes, bestiaux. On y trouve une manufacture de grosses toiles et de fil de chanvre. Elle avait autrefois des fortifications, détruites au dix-huitième siècle, et un château fort, dont il reste une partie qui sert de prison. C'était le chef-lieu d'une seigneurie qui, après avoir appartenu à la maison de la Rochefoucauld, passa ensuite dans celle de Louvois, puis revint à ses anciens possesseurs, qui la gardèrent jusqu'à la révolution.

La Rochefoucauld est une petite ville de 3,000 habitants, située sur la rive droite de la Tardoire, et qui ne se compose guère que d'une seule rue. Elle est dominée par un château gothique flanqué de tours et d'aspect très-pittoresque. C'est là qu'est né l'auteur des *Maximes*, l'amant de madame de Longueville, l'ami de madame de la

Fayette, François VI de la Rochefoucauld. C'était d'abord une baronnie dite de *la Roche*, qui prit le nom de *Foucauld* d'un petit-fils de Hugues I^{er} de Lusignan, et qui, en 1622, fut érigée par Louis XIII en duché-pairie. Cette seigneurie n'est jamais sortie de cette famille.

Chabannais est une petite ville de 2,000 âmes située sur les bords de la Vienne : elle est triste, mal bâtie et fait le commerce de grains, bestiaux et châtaignes. On n'y remarque qu'une tour très-ancienne et un pont sur la rivière. C'était le chef-lieu d'une baronnie qui a appartenu à la famille Colbert.

Jarnac, bâtie sur les deux rives de la Charente qu'unit un pont suspendu, est une jolie petite ville de 3,360 habitants, située dans une contrée fertile en vins, avec un port fréquenté. On y fait un grand commerce d'eaux-de-vie, de vins, de cuirs, bestiaux, etc. Elle est célèbre par la bataille de 1569, livrée entre les villages de Bassac et de Triac, et dans laquelle les protestants furent battus et le prince de Condé assassiné.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE. — Ce département a été formé de la Saintonge (452,868 hect.), de l'Aunis (125,950 hect.) et du Poitou (29,232 hect.). Sa superficie totale est de 654,685 hectares, dont 344,000 de terres labourables, 81,000 de prés, 110,000 de vignes, 73,000 de bois, 13,000 de landes, bruyères, etc. Sa population était : en 1801, de 399,162 habitants ; en 1821, de 409,477 hab. ; en 1841, de 460,245 hab. ; elle est aujourd'hui de 469,992 habitants.

Il a pour chef-lieu la Rochelle, et forme six arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de la Rochelle	7 cantons,	56 communes,	82,293 habitants.
— de Rochefort	4 —	41 —	61,760 —
— de Saint-Jean d'Angely	7 —	120 —	83,031 —
— de Saintes	8 —	109 —	107,513 —
— de Marennes	6 —	34 —	51,689 —
— de Jonzac	7 —	120 —	83,706 —
<hr/>			
6 arrondissements	39 cantons,	480 communes,	469,992 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de la Rochelle. Il renferme pour les calvinistes 3 églises consistoriales, à Saintes, la Rochelle et la Tremblade. Il possède 6 tribunaux de première instance ressortissant à la cour d'appel de Poitiers et 5 tribunaux de commerce. Il y a un lycée à la Rochelle, 3 collèges à Rochefort, Saintes et Saint-Jean d'Angely ; une école normale, 4 écoles primaires supérieures, 570 écoles élémentaires. Il fait partie de la 14^e division militaire et renferme plusieurs places fortes, savoir : le château d'Oléron, les forts Saumonards et de Boyardville, le fort Boyard, l'île d'Aix avec le fort Liédot, les batteries de l'île d'Aix, Saint-Martin de Rhé, les forts de l'île de Rhé, la Rochelle, Rochefort, les forts de la Charente, le fort d'Énet, le fort Chapus. Le département appartient à la 4^e préfecture maritime, chef-lieu Rochefort.

La Charente-Inférieure est un pays bas et uni ; le sol à fonds de craie ou de sable est en général assez fertile ; il est très-bien cultivé. On y trouve d'excellents pâturages, de belles vignes servant à faire des eaux-de-vie, des céréales qui dépassent les besoins de la consommation. Les légumes y sont très-bons et les fruits y viennent

bien. Le chêne est la principale essence des bois, et l'on trouve aussi quelques arbres résineux. Les côtes sont bordées de marais salants ou desséchés. On y élève un nombre considérable de bestiaux et de volailles, avec des chevaux estimés. Le département renferme environ 102,000 bêtes à cornes, 380,000 moutons, 45,000 porcs, 31,000 chevaux, 7,000 mulets et ânes.

L'exploitation minérale n'a d'importance que par le sel des marais salants, produisant par an 1,150,000 quintaux métriques d'une valeur de 2,300,000 francs : on exploite encore des tourbières, du gypse, de la marne, des pierres à bâtir ou à chaux, de la terre de potier. Il y a des sources minérales à Archingey, Pons et la Rouillasse, près de Soubise.

Dans ce département, l'industrie réside d'abord dans l'exploitation des marais salants, la pêche des huîtres et de la sardine, ainsi que dans la distillation des eaux-de-vie; vient ensuite la fabrication de lainages grossiers, de savons, poterie, verrerie, tuiles et creusets, sucre de betteraves et construction de navires. Le commerce d'exportation consiste principalement en sel et eaux-de-vie, grains, bois, bestiaux, huîtres, sardines, etc. Les côtes offrent 26 ports. Les principaux sont ceux de la Rochelle, Rochefort, Royan, Marans, Marennes, la Tremblade, etc. (voir t. I^{er}, p. 625). On y prépare des armements pour la grande pêche.

La Charente-Inférieure possède : 5 rivières navigables, indépendamment de la Gironde (Sèvre niortaise, Mignon, Charente, Boutonne, Seudre), sur 206 kilomètres; 9 routes impériales sur 429 kil., 16 routes départementales sur 452 kil., 10,000 chemins vicinaux sur 6,000 kil. ; en tout, 7,135 kilomètres de voies de communication.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *La Rochelle*, ancienne capitale de l'Aunis, aujourd'hui chef-lieu du département et siège d'un évêché, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée, une bibliothèque publique, un théâtre, etc. Sa population est de 16,507 habitants.

Cette ville est située en face de l'île de Rhé, au fond d'une anse ou petit golfe qui lui sert d'avant-port, et dont l'étendue est d'environ 2,500 mètres. C'est une place de guerre de première classe, fortifiée d'après les plans de Vauban; ses ouvrages consistent en 19 bastions, 8 demi-lunes, un fossé et un chemin couvert. Son port comprend, outre l'*avant-port*, limité à gauche par une jetée et à droite par une esplanade de 300 mètres de long : 1^o le *havre* qui pénètre en s'allongeant dans la ville, et dont l'entrée est défendue par 2 tours, celles de la *Chaîne* et de *Saint-Nicolas*, entre lesquelles est un passage de 40 mètres, qu'on ne peut franchir qu'à la marée montante; 2^o le bassin de *carénage*, également situé dans la ville et communiquant avec le port par des portes de flot; il a 140 mètres de long sur 100 mètres de large, et peut renfermer des bâtiments de 400 tonneaux toujours à flot. Les rades sont les plus sûres de tout le littoral de l'Océan; mais le port s'encombre de vase et n'a plus qu'une importance secondaire.

La ville est généralement bien bâtie, bien percée, très-propre et renferme de belles promenades. On y remarque surtout l'hôtel de ville, bel édifice du temps de François I^{er}, la porte de l'Horloge, les casernes, les chantiers de construction, l'arsenal bâti en 1784, la bourse et le palais de justice, la cathédrale, la tour gothique de Saint-Sauveur, haute de 66 mètres, etc. La digue, construite par l'ordre de Richelieu,

s'étendait en travers de l'avant-port sur 1,500 mètres de long, entre les pointes de Correille et du fort Saint-Louis; on en voit les restes à marée basse. La ville est entourée de trois faubourgs. Au nord, sur le littoral, se trouvent des marais salants, et au sud les marais de Maubec et de Saint-Nicolas.

L'industrie de la Rochelle consiste en construction de bâtiments, verreries, faïenceries, raffineries de sucre, filatures de coton. Elle fait commerce de vins, eaux-de-vie, bois, sel, fer, denrées coloniales, huile, fromage, etc. On y arme pour les Antilles et pour la grande pêche à Terre-Neuve. C'est la patrie du physicien Réaumur, de l'académicien Emmanuel Dupaty, du conventionnel Billaud-Varenes, de l'amiral Duperré, etc.

Le nom de la Rochelle vient probablement des roches où furent construites ses premières habitations, et son origine date du neuvième siècle. Comprise dans les possessions des ducs d'Aquitaine, elle fut prise par Louis VIII et montra alors un grand attachement à la France. Aussi ne rentra-t-elle qu'avec douleur sous la domination anglaise au traité de Brétigny. Ses habitants, qui s'étaient rendus très-redoutables aux Anglais par leurs nombreux corsaires, « supplièrent, dit Froissart, qu'on ne les mît pas en mains étrangères, et qu'ils avaient plus cher à être taillés tous les ans de la moitié de leur chevanche que ce qu'ils fussent aux mains des Anglais. » Quand la guerre recommença, ils ouvrirent leurs portes à du Guesclin, et dès lors la Rochelle devint une des plus riches et des plus importantes villes de France. Fière de ses vaisseaux, de son commerce, de ses libertés, elle semblait une petite république et se signala, principalement sous François I^{er}, par sa résistance aux volontés royales. Aussi embrassa-t-elle avec ardeur la réforme luthérienne, et, après l'édit de pacification de 1570, elle devint l'une des places de sûreté des protestants. Plusieurs fois, et principalement après la Saint-Barthélemy, les troupes royales essayèrent de s'en emparer; elles échouèrent constamment devant cette place redoutable, où se réfugiaient les principales forces du parti, et qui tirait des secours étrangers par ses vaisseaux. Sous Louis XIII elle devint la capitale du protestantisme, l'alliée de tous les ennemis de la France, une autre Amsterdam qui menaçait l'unité nationale et la grandeur naissante de la monarchie; elle avait alors, dit-on, 60,000 habitants, 20,000 hommes de garnison, 100 vaisseaux en mer. On sait par quels efforts gigantesques Richelieu parvint à isoler cette ville de tous les secours du dehors et la força de se rendre après un siège de quatorze mois, où la moitié de la population périt, et quand la garnison était réduite à 154 hommes. La ville eut alors ses principaux habitants bannis, ses murailles démolies, ses privilèges détruits, son port et son commerce ruinés, sa rude population de marins anéantie, et elle ne s'est jamais relevée de cette chute. Cependant Louis XIV, en 1689, fit rétablir ses fortifications; dans les guerres de 1756 et de 1778, les corsaires de la Rochelle firent de grands maux aux vaisseaux anglais; enfin, vers la fin du dix-huitième siècle, son commerce s'était rétabli avec notre puissance coloniale; mais, pendant les guerres de l'Empire, sa marine fut de nouveau ruinée, et depuis cinquante ans elle n'a repris qu'une médiocre importance.

Rochefort, chef-lieu d'arrondissement, est en même temps un port militaire, et le chef-lieu de la quatrième préfecture maritime; elle possède des tribunaux de première

instance et de commerce, une chambre et un conseil général de commerce, une direction d'artillerie de la marine, une direction des constructions navales et des ports, une école d'hydrographie, un collège, un musée maritime, un jardin botanique, trois bibliothèques publiques. Sa population est de plus de 24,000 habitants.

Elle est située sur la rive droite de la Charente, à 15 kilomètres de son embouchure; c'est une ville nouvelle, médiocrement grande, régulièrement percée et bâtie: au centre est une belle place plantée d'arbres et d'où rayonnent les rues. Ses édifices les plus remarquables sont ceux de la marine, c'est-à-dire l'arsenal, qui s'étend sur le bord de la Charente pendant 2,200 mètres, la fonderie de canons, la corderie, les chantiers de construction, l'hôpital, etc. Elle était réputée très-malsaine à cause des marais qui l'avoisinent, et qui sont en partie desséchés.

Rochefort est principalement un port de construction et de refuge; c'est le plus vaste de France après Brest et Toulon; il est assez profond pour que les vaisseaux de ligne y restent à flot pendant la marée basse; mais il ne l'est pas assez pour qu'ils puissent y être armés. Aussi est-on obligé de les armer dans la rade, qui est située à l'embouchure de la Charente entre les îles d'Aix, d'Oléron et la côte. L'accès du port est fermé par un bateau-porte qui à la marée descendante arrête le limon qu'une drague emporte ensuite dans le courant.

Le port marchand, agrandi récemment et accessible à des bâtiments de 600 tonneaux, est le port d'entrepôt de toutes les provinces voisines. L'on y fait un commerce très-actif en vins, bois du Nord, grains, denrées coloniales; on y arme aussi quelques navires pour la pêche de la morue.

Rochefort n'était jadis qu'un château qui fut pris plusieurs fois, d'abord par les Anglais et les Français, ensuite par les calvinistes et les catholiques. La ville fut réellement fondée sous Louis XIV, par Colbert, qui voulait donner à la marine un port sur l'Océan entre Nantes et Bordeaux. Les travaux de ce port furent commencés en 1666, et en 1674, malgré l'énormité des dépenses, ils étaient presque achevés. La ville fut fortifiée par Vauban en 1684. Depuis cette époque Rochefort a joué un rôle de premier ordre dans toutes les guerres maritimes de la France. C'est le lieu de naissance de la Galissonnière.

Saint-Jean d'Angely, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et 6,500 habitants, est une ville ancienne, placée dans une jolie position sur la rive droite de la Boutonne, qui en cet endroit commence à porter des bateaux de 30 et 40 tonneaux. Quoique mal bâtie et mal percée, elle a un aspect propre et avenant. On y remarque la halle, l'ancienne abbaye et de belles promenades. Il ne reste rien de ses anciennes fortifications. On y fait un commerce actif d'eaux-de-vie, vins, céréales, colzas, bois de construction.

Cette ville doit son origine à une abbaye bâtie par Pépin d'Aquitaine, près de la forêt d'*Angeriacum*, forêt qui est principalement célèbre par l'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand de Goth. Elle fut prise tour à tour par les Anglais et les Français dans la guerre de cent ans, et devint au seizième siècle l'une des principales places d'armes des protestants. Louis XIII la prit après un siège meurtrier, ruina ses murailles et traita avec la dernière rigueur ses habitants.

Saintes, ancienne capitale de la Saintonge, n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu

d'arrondissement du département. C'est le siège de la cour d'assises et de tribunaux de première instance et de commerce. Elle possède en outre un collège, un théâtre, un dépôt d'étalons et une population de 11 à 12,000 âmes.

Cette ville est dans une charmante position, au centre d'une fertile contrée, sur le flanc et au pied d'une éminence qui couronne la rive droite de la Charente. Elle est très-ancienne, assez mal bâtie et surtout mal percée; on y admire l'église de Saint-Eutrope, bâtie vers l'an 1086, et dont la crypte est très-remarquable; la cathédrale, fondée, dit-on, par Charlemagne, et dont le magnifique portail date du quatorzième siècle; les ruines des arènes ou de l'amphithéâtre, entre les deux coteaux de Saint-Eutrope et de Saint-Macoul, et qui remontent au troisième siècle; le nouveau pont suspendu, terminé en 1842, et qui remplace l'ancien pont de pierre qu'on a démoli. L'arc de triomphe romain que supportait ce dernier a été reconstruit ailleurs; il avait été érigé en l'honneur de Germanicus, de Tibère et de Drusus.

Saintes fait un commerce considérable de vins, d'eaux-de-vie, grains, bestiaux, bois de construction, etc.; elle possède des fabriques d'étamines, de faïence commune et de futailles, des mégisseries et tanneries, etc. Nous avons déjà dit qu'elle était, sous le nom de *Mediolanum*, la capitale des Santones; ses antiquités attestent qu'elle fut, sous la domination romaine, une des cités les plus importantes de la Gaule. Depuis cette époque son histoire se confond avec celle du pays, et ne présente de remarquable que la bataille gagnée près de ses murs par saint Louis. Elle resta catholique pendant les guerres religieuses. C'est la patrie de M. Dufaure.

Marennés, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, et une population de 4,600 habitants, est une jolie petite ville située à 2 kilomètres de l'Océan, entre le petit port du Brouage et l'embouchure de la Seudre; elle est bien bâtie, riche et commerçante, et aurait acquis une plus grande importance si elle n'était pas entourée de marais *gats*, anciens marais salants envahis par les eaux douces, dont les exhalaisons y rendent l'air très-insalubre. Ces marais salants sont d'un grand produit, et Marennés est renommée par ses huîtres vertes déjà célèbres au temps d'Ausone, et dont le parc occupe sur la côte une longueur de 9,500 mètres sur une largeur de 150. Son commerce consiste surtout en sel, huîtres, vins, eaux-de-vie, légumes, etc. Son port est à un kilomètre en aval de la ville, sur la Seudre. Son histoire n'est remarquable que par l'ardeur avec laquelle elle embrassa le protestantisme.

À 5 kilomètres nord-ouest de Marennés est le petit port du *Chapus*, défendu par un fort et peuplé de 350 habitants: il est situé sur le canal dit les Courreaux d'Oléron, et sert de passage vers l'île voisiné.

Jonzac, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, est une petite et ancienne ville, peuplée de 2,718 habitants, située sur les rives de la Seugne, dans un pays fertile en grains et riche en vignobles; on y remarque un vieux château, bâti sur un mamelon, dont la rivière baigne le pied. On y trouve des fabriques de serge, droguet et autres étoffes grossières, et l'on y fait un commerce important d'eaux-de-vie, grains, bestiaux, volailles, etc.

Marans (arrondissement de la Rochelle) est une jolie petite ville de 4,670 habitants,

propre, bien percée et bien bâtie; elle est située un peu en aval du confluent de la Sèvre niortaise et de la Vendée, à 8 kilomètres environ de la mer, dans un pays entrecoupé de canaux et couvert de marais salants. Elle a sur la Sèvre un bon port, qui peut recevoir des navires de 100 tonneaux. On y fait le commerce de blés, farines dites de Bagneaux, vins, eaux-de-vie, légumes secs, etc.

Tonnay-Charente (arrondissement de Rochefort) est une jolie petite ville de 3,540 habitants, avec un port sûr et commode sur la rive droite de la Charente; elle est agréablement bâtie sur un mamelon que couronne un château pittoresque. Son port, très-fréquenté et où peuvent remonter des bâtiments de 400 tonneaux, fait surtout un commerce d'entrepôt en eaux-de-vie, vins, grains, etc.

Taillebourg (arrondissement de Saint-Jean d'Angely) est un bourg de 600 âmes, situé sur la rive droite de la Charente, et qui a pour origine un château fort bâti sur un roc escarpé et servant à défendre le passage. Il est célèbre par la victoire de Louis IX en 1242.

Pons (arrondissement de Saintes), petite ville de 4,300 habitants, est située dans un charmant vallon sur la rive gauche de la Seugne. On y remarque le donjon, seul débris de l'ancien château, et qui a joué un rôle de premier ordre dans toutes les guerres de la Saintonge. Les sires de Pons étaient des barons très-puissants, indépendants des comtes de Saintonge, et qui ne se soumirent aux rois de France que dans le seizième siècle.

Saujon (arrondissement de Saintes) est un bourg de 2,564 habitants, situé à 22 kilomètres de la mer sur la Seudre, qui y devient navigable. Il est assez commerçant et son petit port peut recevoir des navires de 300 tonneaux. Son commerce consiste en vins, eaux-de-vie, sel, bois du Nord ou du pays.

Brouage (arrondissement de Marennes), petite ville maritime de 800 âmes, sur la passe de Maumusson, était jadis une place de guerre importante, fondée par les sires de Pons. Après la prise de la Rochelle, Richelieu la fit de nouveau fortifier. Son port recevait alors des navires de toutes grandeurs, et Colbert songea à y faire l'établissement qu'il fit à Rochefort; mais depuis cette époque les vases et les sables l'ont entièrement comblé, et les marais salants qui avoisinent la ville, abandonnés et devenus infects, ont fait désertier la population.

La Tremblade est une petite ville de l'arrondissement de Marennes, qui compte environ 4,500 habitants; elle est située sur la rive gauche et à quelque distance de la Seudre, et possède un port très-fréquenté qui reçoit des navires de 60 à 300 tonneaux. Elle fait un commerce important d'huîtres vertes, de sel, de vins blancs, eaux-de-vie et vinaigre. Cette ville, dont l'origine ne remonte point au delà de la fin du seizième siècle, était le port le plus considérable de la province avant la création de Rochefort, et l'on y armait des vaisseaux de guerre. Ses habitants professaient la religion réformée, et la révocation de l'édit de Nantes la ruina presque entièrement; elle n'a repris son importance que de nos jours.

Un peu au sud-est de la Tremblade se trouve le village d'*Arvert*, peuplé de 432 habitants, et qui donne son nom à toute la presqu'île comprise entre l'Océan, la Seudre et la Gironde, presqu'île couverte de marais, de pins et arbres verts, et qui jadis fut inondée par l'Océan.

Royan, petite ville maritime (arrondissement de Marennes), avec 3,000 habitants, est bâtie sur une pente assez rapide qui domine la rive droite de la Gironde en face de la pointe de Grave; son port est petit, mais commode et protégé par un fort. On y construit des bâtiments, et ses mariniers servent de pilotes sur la Gironde. Jadis Royan était une place forte, qui, ayant embrassé la cause du protestantisme, fut prise par Louis XIII, en 1622, après avoir subi toutes les horreurs d'un long siège; ses fortifications furent alors détruites.

Près de là se trouve le *Vieux-Soulac*, ville engloutie sous les sables et dont on n'aperçoit plus que le sommet du clocher.

§ X. ILES. — 1° *L'île de Rhé* est située dans le golfe de Gascogne à l'ouest de la Rochelle, entre le détroit ou *pertuis breton*, qui la sépare de la côte méridionale de la Vendée, et le détroit ou *pertuis d'Antioche*, qui la sépare de l'île d'Oléron. Elle a une longueur de 25 kilomètres environ depuis les *rochers des Baleines*, qui la prolongent au nord-ouest, jusqu'à son extrémité sud-est, qui n'est qu'à 4 kilomètres de la pointe dite *Chef de baie*, voisine de la Rochelle. Sa largeur moyenne est de 4 kilomètres; elle n'en a que 2 vers le centre, et elle en atteint près de 8 vers ses extrémités. Cette île, entourée de récifs, a un sol bas, sablonneux et peu fertile: on n'y trouve ni blés ni pâturages, très-peu d'arbres; mais, en revanche, la vigne y réussit bien. Sa richesse consiste, avec les vins qu'on transforme en eaux-de-vie, en marais salants, dont les produits sont d'excellente qualité. Le climat y est d'ailleurs doux et tempéré. L'île de Rhé fait partie de l'arrondissement de la Rochelle et renferme la petite ville de *Saint-Martin*, qui en est la capitale, et les bourgs d'*Ars* et de *la Flotte*.

Saint-Martin (2,584 hab.) a un port commode et une rade sûre. Elle a été fortifiée par Vauban et a une citadelle dont la défense se lie avec les forts de *la Prée*, du *Martray* et de *Sablanceaux*. C'est une place importante que les Anglais ont vainement assiégée en 1628 pendant 3 mois et demi.

Ars (3,800 hab.) est situé dans un enfoncement de la côte orientale de l'île, au nord-ouest de Saint-Martin: c'est un bon petit port.

La Flotte (4,000 hab.) est située au sud-est de Saint-Martin, sur la côte orientale de l'île. Son port, de facile accès, peut recevoir des bâtiments de 2 à 300 tonneaux.

2° *L'île d'Oléron*, située au sud de la précédente, s'étend également du nord-ouest au sud-est sur une largeur de 8 kilomètres et une longueur de 26 kilomètres environ, entre la pointe de Chassiron au nord, sur le pertuis d'Antioche, qui la sépare de l'île de Rhé, et la pointe de Maumusson sur la passe de Maumusson, détroit accessible seulement à de très-petits bâtiments, qui la sépare du continent. Située vis-à-vis des embouchures de la Seudre et de la Charente, elle couvre l'entrée de ces deux rivières et a pour défense le *Château d'Oléron*, les forts *Boyardville* et des *Saumonards*, et enfin le fort *Boyard*, situé sur un banc voisin de l'île d'Oléron et de l'île d'Aix. Le territoire d'Oléron, comme celui de Rhé, est bas, sablonneux et couvert de marais salants; mais il est plus fertile, et l'on y récolte du blé, du seigle, du maïs, des vins et de très-bons légumes. On y trouve du bois. Son commerce consiste en grains, sel, vins, eaux-de-vie, et son industrie en distilleries. Il y a aussi des chantiers de construction pour les petits navires. Une route parcourt l'île dans toute

sa longueur et aboutit au nord-ouest à la *tour de Chassiron*, fanal élevé pour indiquer aux navires l'entrée du pertuis d'Antioche. L'île d'Oléron fait partie de l'arrondissement de Marennes. Sa population totale est de 16,000 âmes réparties dans deux villes et quatre villages. Les deux villes sont :

Saint-Pierre d'Oléron, située dans l'intérieur de l'île, dont elle occupe à peu près le centre : elle est bien bâtie dans une jolie vallée, et compte près de 6,000 habitants.

Le *Château d'Oléron*, situé sur la côte occidentale de l'île, est une petite ville de 2,500 âmes : c'est une place forte qui sert à la défense de la passe de Maumusson.

Oléron fournit d'excellents marins, qui étaient déjà célèbres dans le moyen âge. Les *jugements d'Oléron*, ou lois relatives à la jurisprudence maritime, sont l'une des productions les plus curieuses du douzième siècle et ont servi de modèle législatif à la plupart des peuples maritimes.

3° *L'île d'Aix* est située un peu au nord de l'embouchure de la Charente entre le continent et l'île d'Oléron, et n'a qu'un kilomètre de long sur un demi-kilomètre de large. Son sol, assez fertile, est riche en pâturages et en vignes. Le village qu'elle renferme contient 250 habitants environ, presque tous pêcheurs. Cette île, bordée de rochers, surtout au nord et au sud, sert de défense à une excellente rade située entre elle, l'île d'Oléron et la côte, où la marine militaire de Rochefort trouve en tout temps un abri et où les vaisseaux construits dans cette ville viennent s'armer. Cette rade n'est pas abordable au sud, où la passe de Maumusson est encombrée de bancs de sables, mais elle est abordable au nord par le pertuis d'Antioche, que coupe l'île d'Aix. Aussi de ce côté, tout le tour de la rade est défendu, à l'ouest, c'est-à-dire dans Oléron, par les batteries des Saumonards et de Boyardville ; au nord par l'île d'Aix, et à côté d'elle par le fort Boyard, récemment construit sur un banc de sable ; enfin à l'est par les forts d'Énet, de l'Aiguille et de Fouras, près de l'entrée de la Charente. Ces fortifications n'étaient pas complètes en 1809, et une flotte anglaise força le pertuis d'Antioche et vint brûler une flotte française dans la rade de l'île d'Aix.

L'île Madame est un petit flot situé à l'embouchure de la Charente et qui contribue au système de défense de cette rivière.

CHAPITRE SEIZIÈME

POITOU. — DÉPARTEMENTS DE LA VIENNE, DES DEUX-SÈVRES ET DE LA VENDÉE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — Le Poitou était borné à l'ouest par l'Océan ; au midi par l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois ; à l'est par le Limousin, la Marche, le Berry et la Touraine ; au nord par l'Anjou et la Bretagne. Il avait plus de 120 kilomètres du nord au sud, sur 240 kilomètres de l'ouest à l'est, et sa superficie était de 2,010,376 hectares. On le divisait en *haut Poitou* à l'est, et *bas Poitou* à l'ouest. Le premier, où l'on distinguait le *Niortais*, la *Gatine*, le *Thouarsais*, etc., avait pour capitale Poitiers, et le second, qui comprenait le *Luçonnais* et l'*Olonnais*, avait pour ville principale Fontenay-le-Comte. Le Poitou, avant la révolution, formait un gouvernement militaire, dont la capitale était Poitiers, et une généralité, qui se divisait en neuf

élections; il était du ressort du parlement de Paris, et il y avait à Poitiers un présidial. Il comprenait trois évêchés suffragants de Bordeaux, Poitiers, Luçon et la Rochelle.

Cette province forme aujourd'hui la majeure partie des trois départements de la Vendée (bas Poitou), des Deux-Sèvres et de la Vienne (haut Poitou), et une petite partie des départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Haute-Vienne, de la Creuse et d'Indre-et-Loire.

La population totale du Poitou était, en 1789, de 690,500 habitants; celle des trois départements qu'il a formés est de 1,024,654 habitants.

§ II. OROGRAPHIE. — La charpente orographique du Poitou se compose des hauteurs qui séparent les bassins côtiers de la Charente, de la Sèvre, du Lay, etc., du grand bassin de la Loire. Nous avons déjà dit que l'origine de ces hauteurs était au plateau de Chalus, et qu'elles prenaient successivement les noms de *monts du Poitou*, *plateau de Gatine*, *collines du Bocage*. Leur développement est d'environ 130 kilomètres, et leur élévation moyenne de 150 mètres seulement.

Les monts ou collines du Poitou pénètrent dans la province à l'ouest de Confolens, entre la Charente et la Vienne, et se dirigent généralement au nord-ouest par Civray, Melle, Saint-Maixent et Parthenay, séparant la Charente et ses affluents, la Sèvre et ses affluents, de la Vienne, du Clain et du Thouet. Vers les sources de la Vonne, la chaîne est coupée par une gorge profonde, qu'on appelle *Puits d'Enfer*, qui est formée par des murailles de gneiss, et c'est là à peu près qu'elle s'élargit dans le plateau de Gaïne. Les collines du Poitou ont généralement pour noyau une argile, que recouvrent des roches tantôt siliceuses, tantôt calcaires. Elles sont coupées : 1° par la grande route et le chemin de fer de Poitiers à Angoulême; 2° par la route de Poitiers à Niort. Leurs sommets comme leurs pentes sont partout cultivés, et les points les plus élevés sont : *Saint-Martin du Fouilloux* (272 m.), *Secondigny* (250 m.), *Goux* (182 m.), etc. Les contre-forts sont de même nature et de même élévation; les plus longs et les plus élevés se dirigent au sud-ouest.

A partir du Puits d'Enfer commence le plateau de Gatine, qui s'étend à peu près jusque vers Pouzauges et occupe environ 200,000 mètres de superficie. Il est généralement granitique, à l'exception de ses revers, qui s'abaissent, au nord-est sur la rive gauche du Thouet, au sud-ouest vers les cours de la Sèvre niortaise, de l'Autise, de la Vendée, et sur lesquels, dans toute leur longueur, le granit est séparé du terrain calcaire par un banc très-profond d'argile et quelquefois de schiste. Ce plateau est généralement couvert de belles forêts, et présente quelques mamelons remarquables, tels que la *montagne de Saint-Martin* (278 m.), aux sources de l'Auzance, et les hauteurs de *Montournois* et de *Pouzauges*, à l'extrémité nord-ouest du plateau. Il n'est coupé que par un petit nombre de mauvaises routes.

Les hauteurs du Bocage partent de Pouzauges, se dirigent au nord-ouest vers les Herbiers, puis, couvrant le pays depuis Mortagne et Montaigu au nord jusque vers les Essarts et Belleville au sud, où elles encadrent la rive droite du petit Lay, elles vont s'effacer sur les deux rives de la Boulogne, dans un vaste plateau où l'on aperçoit encore des collines assez élevées. Les principaux sommets sont : à l'est, le *mont Mercure* ou *Saint-Michel* (285 m.), au nord-ouest de Pouzauges, et le *mont des*

Alouettes, au nord-est et près des Herbiers, point culminant de toute cette partie de la chaîne, et qui n'a pas moins de 300 mètres.

Le plateau de Gatine et les hauteurs du Bocage jettent de petits contre-forts peu élevés, peu étendus, mais qui sont très-confus et constituent des vallées étroites et très-encaissées. Les terrains qui constituent ces contre-forts paraissent d'une formation postérieure à celle de la chaîne principale : la base est une stéatite qui se mêle à des bancs de gneiss et de granit.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Le versant sud-ouest des collines du Poitou donne des eaux aux petits bassins de la Charente, de la Sèvre, du Lay, de la Vie; le versant nord-est donne des eaux au grand bassin de la Loire.

Versant du sud-ouest. — I. La *Charente* n'appartient à la province que par le coude qu'elle fait dans la partie septentrionale de son cours et pendant 30 kilomètres; elle passe alors à Civray. Elle lui appartient encore par les cours supérieurs de quelques-uns de ses affluents : le principal est la *Boutonne*, qui s'y grossit de la *Béronne* passant à Melle. Les vallées de ces deux rivières sont remarquables par les belles prairies qu'elles inondent périodiquement.

II. La *Sèvre niortaise* prend sa source dans les collines du Poitou, coule dans une vallée profonde et encadrée par des coteaux granitiques assez élevés, tantôt hérissés de vieux chênes, tantôt sillonnés de ravins; elle arrose Saint-Maixent, traverse, par un cours très-lent et que retardent encore ses sinuosités, de belles prairies, que souvent elle inonde, arrive à Niort, où elle devient navigable, coule dans un lit très-plat, et se divise en plusieurs bras formant de nombreuses îles basses et inondées; elle sépare le Poitou de l'Aunis, arrose Marans, sur la rive gauche, et, à 8 kilomètres en aval de cette ville, va se jeter dans le pertuis Breton, au fond de l'anse d'Aiguillon, après un cours total de 170 kilomètres, dont 82 navigables depuis Niort, à savoir : pour les bâtiments de 25 à 30 tonneaux, entre Niort et Marans, et au-dessous de cette dernière ville pour les bâtiments de mer. Sa largeur est de 15 mètres au-dessus de Niort, de 50 mètres au-dessous de cette ville et de 140 mètres à son embouchure. Cette embouchure est gênée par des dépôts de vase et de gravier qui s'y amoncellent jusqu'au-dessus de Marans. Sa navigation n'en est pas moins importante, et elle sert à transporter des céréales, des vins, des sels, des bois, etc.

La Sèvre reçoit de nombreux affluents. A gauche, le principal est le *Mignon*, qui sépare en partie l'Aunis du Poitou, passe à Mauzé et inonde tous ses bords. A droite on trouve d'abord l'*Autize*, qui passe à Saint-Hilaire et près de Maillezaïs; ensuite vient la *Vendée*, formée de trois ruisseaux descendant du plateau de Gatine; elle coule dans une gorge profonde, formée de collines de gneiss, passe à Vouvans, à Fontenay-le-Comte, traverse de vastes marais, et va finir un peu en amont de Marans, après un cours de 81 kilomètres, dont 25 navigables; elle se grossit de la *Mère*, qui passe près de la Châtaigneraye.

III. Le *Lay* se forme de deux rivières : le *grand Lay*, qui naît près de Saint-Pierre du Chemin, coule d'abord au sud-ouest et passe près de Pouzauges; le *petit Lay*, qui n'arrose aucun lieu remarquable, et coule dans une vallée tantôt large, tantôt bordée de coteaux escarpés. Ils se réunissent à Saint-Vincent du Fort. Le Lay passe alors à Mareuil, où il est navigable, traverse de vastes marais et finit dans l'anse de Maupas,

qui fait partie du pertuis Breton. Son cours est très-sinueux et son lit embarrassé de sables. Il est navigable pendant 33 kilomètres.

Le Lay se grossit du *Yon*, qui passe à la Roche-sur-Yon ou Napoléon-Vendée.

IV. Le *Paray* est une rivière de 15 kilomètres de cours qui porte le nom de *Guy-Chatenay* jusqu'à Talmont ; là elle forme une espèce de canal où naviguent des barques de 30 tonneaux ; mais cette navigation est gênée par de nombreuses pêcheries et des bancs de sable mouvants.

V. La *Vie* naît près du Poiré, passe à la Chapelle-Palluau et finit au petit port de Saint-Gilles après avoir reçu à gauche le *Jaunay*, qui finit à Saint-Gilles.

Versant du nord-est. — Les cours d'eau qui coulent sur ce versant sont tous des affluents de gauche de la Loire.

I. La *Vienne*, née au plateau de Mille-Vaches, entre dans le Poitou en aval de Confolens, après avoir traversé le département de la Haute-Vienne et une petite partie du département de la Charente : elle y coule du sud au nord pendant 100 kilomètres environ et arrose Availles, l'Isle-Jourdain, Chauvigny, Vouneuil, Châtelleraut, Dangé, les Ormes ; elle quitte la province vers son confluent avec la Creuse. Dans son cours total de 300 kilomètres, elle est flottable sur 77 kilomètres depuis Tarnac (Corrèze) jusqu'à Chitré, au-dessous de Châtelleraut ; alors seulement elle devient navigable et le demeure pendant 90 kilomètres, jusqu'à son confluent avec la Loire à Candès. Son lit en aval de Châtelleraut est gêné de bas-fonds, et se trouve presque à sec en été et en automne ; de plus il est embarrassé par des cailloux de granit et de quartz roulés par les eaux et dont les dépôts arrêtent la navigation.

Elle se grossit dans le Poitou, à droite de la Creuse, à gauche du Clain.

La *Creuse*, déjà décrite dans la Marche, et que nous retrouverons dans le Berry, n'appartient au Poitou que par sa rive gauche depuis son confluent avec la Gartempe, à la Roche-Pozay, jusqu'à ce qu'elle finisse elle-même dans la Vienne un peu en aval des Ormes. Cette rivière, dont le cours est de 200 kilomètres, n'est navigable que sur 8 kilomètres depuis Lavernière ; sa largeur moyenne est de 80 mètres. Elle reçoit la *Gartempe*, qui arrose Montmorillon et se grossit elle-même du *Langlin*.

Le *Clain* naît dans les monts du Poitou, au nord-ouest de Confolens. Il coule d'abord du sud-est au nord-ouest en arrosant Vareilles, se recourbe au nord-est par Vivonne, Poitiers, Chasseneuil, et finit dans la Vienne en aval de Cernon, après un cours d'environ 100 kilomètres, dont 8 seulement sont navigables. Il reçoit plusieurs affluents, parmi lesquels la *Vonne*, qui passe à Lusignan, et l'*Auzance*, qui passe à Vouillé.

II. Le *Thouet* ou le *Thoué* prend sa source dans le plateau de Gatine, à une hauteur de 250 mètres. Il coule sur un lit de roches granitiques, d'où il déborde souvent en hiver en arrosant Parthenay, Saint-Loup, Airvault, Thouars, et sort du département des Deux-Sèvres pour aller finir à Saumur après un cours d'environ 100 kilomètres, dont 17 seulement ont été rendus navigables. Sa vallée, peu large, est bordée de coteaux assez élevés. Il reçoit : 1° l'*Argenton*, qui est formé de deux sources, arrose Bressuire, Argenton, et parcourt une vallée très-étroite pendant 57 kilomètres ; 2° la *Dive*, qui arrose Moncontour, traverse de vastes marécages, et finit après 70 kilomètres de cours.

III. La *Sèvre nantaise* prend sa source dans le plateau de Gâtine, coule du sud-est au nord-ouest en arrosant Moncontour, Mortagne, Tiffauges, Clisson; là elle pénètre dans le département de la Loire-Inférieure et va finir en face de Nantes. Son cours est très-rapide, son bassin montueux et boisé jusqu'à Mortagne. Au-dessous de cette ville, où elle est navigable, elle forme des îles si nombreuses qu'elle disparaît sous la végétation. Ses bords sont très-pittoresques; sa vallée, comme toutes celles de la Gâtine, est très-peu large, mais profonde, et encaissée entre des hauteurs granitiques. Elle reçoit d'abord le *Maine*, qui traverse l'Anjou et finit à Clisson, ensuite le *Moine*, qui naît près des Herbiers et passe à Montaigu en traversant une vallée fortement encaissée entre des coteaux à demi sauvages.

IV. La *Boulogne* n'appartient au Poitou que par sa partie supérieure.

Canaux. — Les canaux sont très-nombreux dans le Poitou, mais ce sont presque tous des canaux de dessèchement. Les plus importants canaux de navigation sont : 1° celui de Luçon, de l'anse d'Aiguillon à Luçon, sur un parcours de 15 kilomètres : il reçoit à son embouchure des bâtiments de 150 à 200 tonneaux; 2° celui de Luçon à Niort.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, ETC. — Le Poitou offre tout d'abord trois terrains différents formant trois grandes masses assez bien isolées, à savoir : 1° au nord-ouest, les terrains primitifs et granitiques qui, au nord, se prolongent hors de la province jusqu'à la Loire et couvrent à peu près tout le vaste quadrilatère compris entre l'Océan, la Loire, le Thouet et une ligne qui, partant de Talmont sur l'Océan, passerait par Sainte-Hermine, Fontenay-le-Comte, Saint-Maixent et Menigoutte, vers les sources de la Vonne; 2° au nord-est, les terrains crétacés inférieurs, occupant à peu près l'espace qui, au nord de Poitiers, s'étend, entre la Dive et la Gartempe, jusqu'aux bords de la Loire; 3° au sud et au sud-est, les terrains jurassiques, qui occupent le reste de la province et font partie de cette masse déjà signalée dans la description de l'Angoumois et de la Saintonge, laquelle part de l'Océan, où elle occupe tout le littoral compris entre Talmont et Châtelailon, se dirige à l'est en s'agrandissant entre Surgères et Fontenay-le-Comte, Saint-Jean d'Angely et Saint-Maixent, Angoulême et Poitiers, et s'avance ainsi jusque vers l'Isle-Jourdain, Confolens et Montembœuf, aux pieds du massif granitique central de la France. De là cette masse jurassique se prolonge d'une part au sud-est entre Angoulême et Montembœuf; d'autre part entre Montmorillon et la Trémoille et jusque dans le Berry. Ces deux prolongements constituent ainsi la partie occidentale de la boucle inférieure du grand 8 jurassique, laquelle, ainsi que nous l'avons vu ailleurs, enveloppe le massif central granitique. La majeure partie de ces terrains jurassiques appartient à l'étage inférieur du système oolitique. Ils ne couvrent pas d'ailleurs le pays d'une manière non interrompue; on y rencontre çà et là d'autres terrains. Ainsi tout le bassin inférieur de la Sèvre niortaise, au sud et à l'est de Luçon et de Niort, est constitué par des terrains d'alluvions modernes, et de même les terrains tertiaires moyens se rencontrent très-fréquemment dans toute la partie de la zone jurassique qui appartient au versant nord-est.

Quant aux terrains primitifs qui constituent le nord-ouest du Poitou, ils sont également de constitution différente. Le granit y forme d'abord un vaste triangle compris entre les

trois points de Menigoutte, de Thouars et de Clisson : le côté nord de ce triangle passe par Argenton, Chollet et Montfaucon ; le côté est longe à peu près le Thouet par Thouars, Airvault et Parthenay, et le côté sud-ouest passe par Montaigu, les Herbiers, Pouzauges et Secondigny. Au sud de Napoléon-Vendée, les terrains primitifs consistent en gneiss et micaschiste, que l'on rencontre jusqu'à Sainte-Hermine et Talmont et sur les bords de l'Océan, depuis Talmont jusqu'aux Sables d'Olonne ; au nord-ouest, ils se prolongent de Palluau à Beauvoir, et ils forment au nord-est de Challans une zone qui s'arrête sur la limite du département de la Loire-Inférieure.

Les terrains primitifs du Poitou comprennent encore deux petits bassins houillers : l'un, situé entre les bassins de la Vendée supérieure et de son affluent la Mère, s'étend du sud-est au nord-ouest depuis Saint-Laurs jusqu'au delà de Vouvant ; l'autre commence au nord-ouest de la Caillière et s'étend au sud de Chantonay entre les deux Lay. Nous avons déjà signalé à l'embouchure de la Sèvre niortaise la présence de terrains d'alluvions récentes qui, à l'ouest de Mauzé et de Niort, forment toute la vallée inférieure du fleuve. Ces mêmes terrains constituent le littoral sur une assez grande largeur entre Saint-Gilles et Beauvoir, forment ensuite l'île Bouin et se terminent vers Machecoul et Bourgneuf dans le département de la Loire-Inférieure. Ils forment aussi les vallées inférieures du Thouet, de l'Argenton, de la Dive ; enfin la vallée de la Vienne au-dessous de Châtelleraut.

La province, traversée diagonalement du sud-est au nord-ouest par la ligne de partage des eaux, se divise physiquement, ainsi que nous l'avons dit, en haut et bas Poitou. Le haut Poitou comprend tout le versant nord-est tributaire de la Loire et même la partie supérieure du versant sud-ouest, formant ainsi un tout assez homogène qui embrasse tout le département de la Vienne, la majeure partie de celui des Deux-Sèvres et le nord de celui de la Vendée. Il offre généralement vers le nord des terrains fertiles et bien cultivés, au sud et vers l'ouest de grandes prairies, enfin à l'est et dans une grande partie du sud des landes et des bruyères. C'est dans le département des Deux-Sèvres surtout que le haut Poitou a un caractère bien tranché. Ce département comprend la partie la plus élevée de la province : il est occupé au nord, au centre et à l'est par le vaste plateau de la *Gâtine*, qui forme à la fois le faite de la chaîne principale et son versant nord-est, région hérissée de rochers granitiques, couverte de bocages, sillonnée en tous sens par de nombreuses vallées et qui occupe tout le vaste triangle granitique dont nous venons de donner la position géologique. Au nord-ouest, la Gâtine se prolonge dans la partie septentrionale du département de la Vendée par le *Bocage* avec son sol granitique, schisteux ou calcaire, et dont nous reparlerons tout à l'heure. Des versants de la Gâtine au nord et au sud-ouest, s'étendent au delà de la partie boisée, ce qu'on appelle la *Plaine*, qui, au nord, sous le nom de *Plaine supérieure*, s'étend d'Airvault à Saumur, et qui, au sud-ouest, forme la *Plaine inférieure* descendant de ce côté jusqu'au Marais. Cette dernière, qui occupe le versant sud et qui est généralement formée de calcaires, diffère essentiellement du versant nord et de la Gâtine généralement granitique ; aussi, bien que la plupart des terres du département des Deux-Sèvres soient grasses et riches, elles sont loin d'avoir toutes la même fertilité.

Avec la Plaine inférieure commence le bas Poitou, qui embrasse le sud du départe-

ment des Deux-Sèvres, et la majeure partie de celui de la Vendée, où il comprend surtout le Luçonnais et l'Olonnais. Là se trouvent ces marais que l'industrielle persévérance des habitants a su conquérir sur l'Océan, ces dunes et ces sables qu'elle a su rendre fertiles, et qui font de tout ce pays l'une des parties les plus variées de la France.

Ainsi donc, au sud, les régions élevées, granitiques et schisteuses du Bocage et de la Gâtine, au centre, des plaines calcaires telles que la plaine centrale du bas Poitou, et la grande plaine qui s'étend depuis la Vendée jusqu'au delà du Lay, à l'ouest et au nord, des marais que des lisières de dunes séparent seules de l'Océan, tandis qu'au sud-est se rencontrent quelques vignobles, et que l'est se trouve en grande partie couvert de landes et de vastes bruyères, tel est le premier aspect que présente le Poitou.

Il est une autre subdivision de cette province, malheureusement trop célèbre et qui présente des caractères physiques tout particuliers, c'est celle de la *Vendée*.

Depuis les guerres civiles qui ont ensanglanté ce pays, on donne le nom de Vendée à toute la partie du Poitou située à l'ouest de la Sèvre niortaise, du Thouet et de la Sèvre nantaise jusqu'aux côtes de l'Océan, qui la bornent sur une étendue de 115 kilomètres environ. On estime sa superficie à 15,000 kilomètres carrés environ, dont $\frac{5.0}{100}$ de hauteurs boisées, $\frac{4.0}{100}$ de plaines, $\frac{8}{100}$ de marécages, $\frac{4}{100}$ de dunes et $\frac{1}{2}$ centième d'îles.

Dans les départements actuels de la Vienne et des Deux-Sèvres, ce pays portait le nom particulier de Gâtine, et nous le connaissons déjà. Dans celui de la Vendée, il se subdivisait en *Bocage* au nord, *Plaine* au centre, *Marais* au sud et à l'ouest sur le littoral.

« La charpente du Bocage se compose des hauteurs de Gâtine dont le faite n'est nullement marqué, et qui présente différents étages de collines sillonnées par des ravins et des vallées étroites, aux eaux rares et bourbeuses; c'est une complication inextricable de landes, de ruisseaux, de hauteurs, de creux, de petites plaines, qui n'ont entre eux aucune connexion et où il semble qu'il n'y ait pas de plan de pente générale. Le pays est couvert d'arbres, et pourtant a peu de forêts; tous les champs, les prairies, les habitations, sont entourés de haies vives qui s'appuient sur des arbres très-serrés et plantés très-irrégulièrement, et sont bordés de fossés profonds; ce sont de véritables redoutes. Ainsi des chemins creusés entre deux haies et deux talus à pic, étroits, profonds, ombragés, bourbeux ou raboteux selon la saison, servant souvent de lit à un ruisseau, impraticables aux piétons et aux voitures, et formant une multitude de carrefours; peu de grandes routes, point de grandes villes, des bourgs peu peuplés, des villages épars, des propriétés très-divisées, des maisons cachées par des haies et des sentiers qui se ressemblent tous, des habitants aux mœurs pures et farouches; voilà ce qui fait de ce pays un véritable labyrinthe propre à la guerre civile ¹. »

Quant à la *Plaine*, c'est une grande langue de terre conquise sur la mer, dont la couche superficielle repose sur une glaise peu profonde qui recouvre des galets et des roches calcaires. On y récolte des céréales, des légumes, le trèfle, la luzerne, etc. Cette partie de la Vendée n'est devenue cultivable qu'à depuis le treizième siècle,

¹ *Géographie militaire*, page 132.

où ont été entrepris les premiers canaux de dessèchement. Les travaux faits sous Henri IV, Louis XIV et de nos jours, ont rendu à l'agriculture plus de 40,000 hectares. On trouve aujourd'hui sur ces terrains jadis inondés, des villages, des fermes, des routes, etc.

On distingue le *Marais en occidental et méridional*, et d'après sa nature en marais *desséchés, mouillés* ou *salants*. Les terres du Marais occidental, surtout celles des *lais de mer*, sont les meilleures du Poitou; le limon, qui atteint une grande profondeur, est meuble et mélangé de sable; jamais on n'y met d'engrais, et cependant les récoltes sont magnifiques en orge, froment et fèves, etc. Les lais de mer les plus féconds sont ceux de Beauvoir, Bouin et Bourgneuf, que protègent des chaussées: le reste se couvre d'une riche verdure dès que l'eau se retire, et fournit des fourrages excellents qui nourrissent un bétail robuste et des chevaux vigoureux. Le Marais méridional a pour base une glaise bleuâtre sur laquelle s'étend un limon compact et gras qui ne cède qu'à la force de huit ou dix bœufs. La plus grande partie de cette contrée est consacrée à la nourriture du bétail; le reste est ensemencé en froment, orge, escurgeon ou fèves. On y fait aussi du lin et du chanvre. Ces terres cultivées sont ce qu'on appelle les marais *desséchés*.

Quant aux marais *mouillés*, situés en dehors des ceintures d'endigage, ils sont inondés dans les parties les plus élevées depuis la mi-octobre jusqu'à la mi-juin. Les parties basses ne se dessèchent jamais entièrement et ne s'exploitent qu'à l'aide de coupures, de canaux sans nombre, tous reliés entre eux et séparés par des terrées de quelques mètres de large, rechargées du produit de l'excavation. Ces terrées ne sont pas perdues pour la culture: les saules, les frênes, les aubiers, les peupliers et même les chênes y poussent très-bien. On y trouve aussi de belles *roselières*, qui fournissent à l'habitant les moyens de se chauffer, lui, et son four à pain, de fasciner les digues, de couvrir son toit. Là habitent, en effet, dans des cabanes de roseaux ou même sur leurs yoles, des *huttiens* qui semblent vivre sur l'eau plutôt que sur la terre.

Le Marais offre une troisième variété, le marais *salant*. Des étiers ou canaux de 4 mètres de largeur sur 2 de profondeur, coupent cette partie du sol et reçoivent les eaux de la mer à la marée montante; des écluses ménagées dans les étiers permettent de retenir ou de lâcher les eaux à volonté; de larges digues circonscrivent les aires où l'eau est recueillie pour déposer le sel qu'elle contient. On compte environ 75 mille aires salines. Les *bossis* ou digues sont assez élevés pour être livrés au labour et servir de chaussées de passage.

Terminons cet aperçu par quelques mots sur les côtes du Poitou. Elles s'étendent depuis la baie de Bourgneuf jusqu'à l'embouchure de la Sèvre niortaise, sont couvertes de marais, de dunes, de rochers calcaires, et découpées par des anses nombreuses où se sont créés quelques petits ports, grâce au refoulement des sables par les eaux des rivières. On y remarque quelques îles dont les principales sont celles de *Bouin* attenant au continent, de *Noirmoutiers* et d'*Yeu* en pleine mer; nous les décrirons plus loin. Le long de la côte s'étend une première zone de sables fins, gris ou roux, mélangés de graviers et de quelques coquilles; puis vient une seconde zone beaucoup plus large composée d'une vase molle et de sables vaseux de couleur grise, et enfin une troisième de sables gris entremêlés de coquilles: ces trois bandes, qui ne sont point parti-

culières aux seules côtes du Poitou, sont le résultat des dépôts des rivières qui se jettent dans l'océan Atlantique.

Le Poitou ne possède pas de grandes richesses minérales. Cependant on y trouve quelques mines de fer qui sont presque à fleur de terre, une mine de plomb sulfuré à Saint-Hilaire de Talmont, une mine d'antimoine à Poussauge, une mine de houille à Vouvant, des carrières de pierre meulière et de pierre de taille, de granit, d'ardoise, de marne, etc. Les marais salants donnent 50 milliers de kilogr. de sel. Il y a des eaux minérales nombreuses, mais peu fréquentées.

Le climat varie avec les localités : au centre il est assez doux, dans le Marais malsain, dans le Bocage humide.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, ETC. — Le Poitou doit son nom à ses anciens habitants, les *Pictones* ou *Pictavi*, tribus de race gallique, qui se soumirent facilement aux Romains. Ainsi que nous l'avons déjà dit pour la Saintonge et l'Angoumois, ce pays, qui ne présente ni dans ses rivières ni dans ses montagnes aucun grand obstacle aux invasions qui vont de la Loire à la Garonne, fut naturellement le chemin des barbares vers la Gaule méridionale. Aussi, quand il eut été conquis par les Visigoths, devint-il le théâtre de la guerre entre ceux-ci et les Francs. La bataille de Vouillé ou de Vouloa (car l'on ignore le lieu précis où elle se livra) ouvrit le midi de la Gaule à ces nouveaux conquérants. Le Poitou se trouva alors compris dans leur empire, mais ce fut contre le gré de ses habitants, Romains de mœurs et de langage, et qu'on trouve deux siècles après faisant partie du grand État d'Aquitaine, indépendant sous le duc ou roi Eudes, et ennemi des Francs. Le pays redevint alors, mais en sens inverse, le grand chemin d'une nouvelle invasion, celle des Arabes; et sous les murs de Poitiers se livra la bataille qui sauva la chrétienté de la conquête musulmane. L'Aquitaine fut en même temps conquise par les Francs; mais elle fit une résistance terrible pendant huit ans; les principales villes du Poitou furent incendiées, ses principaux seigneurs massacrés, et ce ne fut qu'après la mort du duc Waïffer que le pays fut soumis. Charlemagne le comprit dans le royaume d'Aquitaine, qu'il donna à son fils, et Poitiers fut la deuxième capitale de ce royaume. Dans le démembrement de l'empire des Francs, le Poitou eut ses comtes, vassaux des ducs d'Aquitaine, et sous ces comtes des viguiers, qui sont l'origine des grandes seigneuries poitevines, des vicomtés de Melle, de Thouars, de Parthenay, des sireries de Lusignan, de Talmont, de Mauléon, etc.

Le Poitou continua à se montrer hostile à la domination des rois de Paris; mais quand il eut passé, avec toute l'Aquitaine, dans la possession des Plantagenets par le mariage d'Aliénor avec Henri II, il résista à ce roi, qui lui semblait menaçant pour ses libertés et son indépendance, et il fit alliance contre lui avec les rois de Paris. Henri II et ses fils furent successivement vaincus; mais quand les Français furent devenus les maîtres du pays, les Poitevins tournèrent leurs armes contre eux. Louis IX ayant donné le Poitou à l'un de ses frères, Alphonse, tous les seigneurs firent une ligue contre lui, et il lui fallut gagner les batailles de Taillebourg et de Saintes pour les contraindre à la soumission. A la mort d'Alphonse, le pays fut réuni à la couronne.

Sous les Valois, la lutte recommença entre le nord et le midi, sous la forme d'une

querelle entre les rois d'Angleterre et de France : le Poitou en fut encore le théâtre, et c'est là que se livra la désastreuse bataille de Mauvert ou de Poitiers. Il retomba, par le traité de Brétigny, sous la domination des rois anglais; il en fut tiré par la sagesse de Charles V et l'épée de du Guesclin. A dater de cette époque, il n'a plus cessé d'être français, mais en gardant ses idées d'isolement et son amour de l'indépendance, un grand attachement à ses seigneurs locaux et à ses vieilles mœurs.

Dans les guerres religieuses, la partie méridionale et voisine de la Rochelle embrassa le protestantisme; l'autre partie resta catholique et soumise à l'autorité royale; alors le Poitou reprit sa destinée naturelle de champ de bataille entre le nord et le midi, et c'est là que se livrèrent les batailles de Moncontour et de Rié. Il rentra ensuite dans une obscurité profonde, et l'histoire aurait à peine à prononcer son nom si l'on ne voyait sortir tout à coup de cette terre de transition entre le nord et le midi de la France, le plus grand homme d'État de l'ancienne monarchie, Richelieu ¹, et la femme supérieure des temps modernes, madame de Maintenon.

La révolution arriva, et de ce pays, qui, depuis deux siècles, avait paru si calme, si ignoré, si enfoncé en lui-même, sortirent l'opposition la plus terrible aux idées de 1789, et une insurrection qui a fait son malheur et sa gloire. Cette révolution avait dans le Poitou blessé toutes les affections et les croyances, détruit tout le repos et le bonheur des habitants. Le régime féodal était là patriarcal et bienfaisant : les seigneurs, peu riches, simples, vertueux, vivaient en paix et en amis avec leurs vassaux; les prêtres étaient ignorants, mais pieux et irréprochables. On sait quelle lutte terrible s'engagea alors entre les paysans de la Vendée et les armées de la Convention, que de batailles furent livrées, que de dévastations, d'horreurs, de crimes furent commis dans cette lutte de géants. La révolution fut victorieuse, mais le pays avait été incendié, ravagé, les villages détruits, la population exterminée, et après soixante ans de paix, les traces de cette horrible guerre existent encore.

La Vendée, qui s'était si héroïquement dévouée à la cause des Bourbons, vit leur retour avec enthousiasme; elle les vit tomber de nouveau en 1815 et en 1830 avec douleur. Alors des essais de guerre civile furent encore faits, mais sans résultat, et ils témoignèrent, non que la population avait changé de sentiments, mais qu'elle ne peut plus être, malgré sa position géographique et son attachement au passé, un champ de bataille ni entre le nord et le midi de la France ni entre l'ancien et le nouveau régime.

La population du Poitou est une des plus ignorantes, des plus engourdies de la France, mais aussi une des plus sensées, des plus morales, des plus dignes de respect. Le paysan du Bocage, petit de taille, robuste de corps, est simple, bon, hospitalier, modeste, soumis, sobre, patient, résigné, brave, dur à la fatigue, indifférent à la peine. Son intelligence n'est ni ouverte ni étendue, mais elle est sûre et solide. Il aime passionnément le foyer domestique, son village, la vue de son église, ses vieilles habitudes, ses vieilles croyances, et il l'a héroïquement prouvé. Le paysan de la Plaine, plus grand de taille, plus vif de mouvements, a une intelligence plus active; il est plus ouvert, plus gai, mais ses vertus sont moins solides, ses mœurs moins pures. L'habitant du Marais, faible et maladif, est actif, laborieux, entreprenant, mais disputeur, vantard, âpre au gain, aimant la table et les plaisirs.

¹ Richelieu est né à Paris, mais d'une famille poitevine.

§ VI. DÉPARTEMENT DE LA VIENNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. —
 Ce département a été formé de partie des provinces du Poitou (548,309 hect.),
 Touraine (102,524 hect.) et Berry (30,250 hect.). Sa superficie est de 689,083 hectares,
 dont 215,000 de terres labourables, 130,000 de prés, 9,000 de vignes, 30,000 de
 bois, 86,000 de landes, pâtis, etc. Sa population était, en 1801, de 240,990 habitants;
 en 1821, de 260,697 habitants; en 1841, de 294,250 habitants; elle est aujourd'hui
 de 317,305 habitants.

Il a pour chef-lieu Poitiers, et forme cinq arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Poitiers	10 cantons,	82 communes,	110,640 habitants.
— de Châtelleraut.	6 —	51 —	58,819 —
— de Civray.	5 —	45 —	50,093 —
— de Loudun.	4 —	57 —	35,805 —
— de Montmorillon.	6 —	60 —	61,648 —

5 arrondissements. 31 cantons, 296 communes, 317,305 habitants.

La Vienne forme avec les Deux-Sèvres le diocèse de l'évêché de Poitiers, suffragant
 de l'archevêché de Bordeaux; pour le culte calviniste, il y a à Rouillé une église
 consistoriale. Il renferme cinq tribunaux de première instance, et deux tribunaux de
 commerce (Poitiers et Châtelleraut), qui ressortissent à la cour d'appel de Poitiers. On
 y trouve un lycée (Poitiers) et 3 collèges (Châtelleraut, Civray, Loudun), une école
 normale primaire, 3 écoles supérieures communales et 320 écoles élémentaires. Il
 fait partie de la 18^e division militaire.

Ce département est surtout agricole; il est généralement plat et inégal, coupé d'un
 très-petit nombre de vallées; on n'y trouve des hauteurs importantes que dans le sud,
 où sont les monts du Poitou. Le sol, composé de terres sablonneuses ou crayeuses,
 est peu fertile en général, et offre de grandes variétés. Ainsi l'arrondissement de
 Loudun est formé d'un sable gras et d'une terre noire, compacte et profonde; il produit
 des vins blancs très-spiritueux. Dans l'arrondissement de Châtelleraut on trouve le
 long de la Vienne une terre sablonneuse où le seigle seul réussit; sur la rive droite
 de la rivière, sont des landes et des bruyères; le canton de Lençloître a pour sol un
 sable gras, où réussissent très-bien les légumes et les arbres fruitiers. Dans l'arrondis-
 sement de Poitiers, entre la Vienne et le Clain, les terres sont maigres et sablonneuses;
 la vigne y donne cependant quelques bons produits; les cantons de Vouillé et de Neu-
 ville produisent du vin en abondance; celui de Mirebeau donne beaucoup de blé. Au
 sud et à l'ouest de Poitiers, le terrain est glaiseux, froid, maigre, graveleux; cepen-
 dant on y trouve de belles prairies. L'arrondissement de Montmorillon a quelques
 vignobles, mais en général il est couvert de landes, et n'offre que des terrains pau-
 vres et argileux. L'arrondissement de Civray, formé en général de terres glaiseuses
 et froides, est couvert de bruyères; quelques portions cependant produisent des
 châtaignes, de l'avoine, du seigle, du vin et du blé; les bords de la Charente sur-
 tout offrent de riches prairies et des champs fertiles.

L'agriculture est peu avancée dans ce département, cependant la récolte en cé-
 réales suffit à la population; les vins y surabondent, mais sont de médiocre qualité;
 on en fait d'excellente eau-de-vie. On recueille aussi beaucoup de chanvre, de
 fourrages, de fruits, etc. Les forêts sont assez nombreuses. C'est au nord et à l'ouest

surtout que se trouvent les prairies naturelles où l'on nourrit beaucoup de bestiaux ; au sud-est, on élève des mulets et des ânes de très-belle race ; les porcs surtout sont l'objet de soins particuliers et d'une exportation considérable ; enfin on soigne l'éducation de la volaille et des abeilles. On estime qu'il y a dans la Vienne 67,000 têtes de gros bétail, 600,000 moutons, 52,000 porcs, 18,000 chèvres, 28,000 chevaux, 15,000 mulets, 12,000 ânes.

L'exploitation minérale est peu considérable ; elle consiste en minerai de fer, marbre, granit, pierres meulières ou lithographiques, etc. Il y a des eaux minérales sulfureuses assez fréquentées à la Roche-Pozay.

Le commerce a surtout pour objet les produits du sol et de l'agriculture ; le miel, la cire, les châtaignes, les graines de luzerne, de trèfle et de sainfoin, les vins, les mulets, ânes, moutons, porcs, volailles, bœufs gras, y sont des objets d'exportation. Quant aux établissements industriels, ils sont peu nombreux ; les principaux sont ceux où l'on s'occupe de l'exploitation, de la préparation et de la fabrication des métaux ; l'industrie est donc surtout représentée par la fabrique d'armes et la coutellerie renommée de Châtelleraut.

Il y a dans le département 3 rivières navigables sur 56 kilomètres (Vienne, 35 kil. ; Creuse, 8 kil. ; Dive, 12 kil.) ; 6 routes impériales sur 352 kil. ; 8 routes départementales sur 236 kil. ; 1,465 chemins vicinaux sur 9,860 kil. ; en tout, 10,504 kil. de voies de communication. Il faut y ajouter 102 kilomètres de chemin de fer, de Paris à Bordeaux, depuis les Ormes jusqu'à Civray.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA VIENNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Poitiers*, chef-lieu du département, est une ville de 29,277 habitants, qui possède un évêché, une cour impériale, des tribunaux civil et de commerce, des facultés de droit et des lettres, une école secondaire de médecine, un lycée, une école normale départementale, une école primaire supérieure, une bibliothèque publique de 25,000 volumes, etc. Située sur le Clain, au confluent de la Boivre, et sur le penchant d'un coteau qui sépare les petites vallées qu'arrosent ces deux rivières, elle est mal posée, mal bâtie, et semble à demi déserte, à cause de sa vaste étendue et de sa faible population. On y remarque la cathédrale, qui fut fondée par le roi d'Angleterre, Henri II ; l'église Notre-Dame, dont la construction remonte peut-être au neuvième siècle ; le vaste édifice appelé le *Palais*, et qui date peut-être des Romains ; les *Arènes*, aussi vastes que celles de Nîmes, mais presque entièrement ruinées. C'était une ville de noblesse, de magistrature et d'académies, qui a un aspect digne, mais triste, et que le chemin de fer de Paris à Bordeaux n'a pas tirée de son apathie silencieuse. Son industrie ne consiste qu'en fabriques de gros draps, chamoiseries, tanneries, papeteries, etc. ; son commerce en graines de trèfle et de luzerne, laines, lin, chanvre, cuirs, vins, blés, etc.

Poitiers est probablement *Limonum*, capitale des Pictones, et elle devint sous les Romains l'une des plus puissantes villes de la Gaule. Son histoire, à partir de là, se confond avec celle du Poitou. Elle fut dévastée par les Anglais en 1346, et assiégée par les protestants en 1569.

Châtelleraut, chef-lieu d'arrondissement, renferme des tribunaux de première instance et de commerce, une bourse, un collège, etc. Sa population est de 12,433 habitants. Elle est située dans un très-beau pays, coupé de rivières et de collines, sur

la rive droite de la Vienne, qui commence à y être navigable. On y remarque un pont en pierres, dont l'une des extrémités aboutit à un joli château, qui de ce côté sert de porte à la ville. Elle est célèbre dans toute l'Europe par sa coutellerie et par sa manufacture d'armes blanches. On y fabrique aussi de la quincaillerie, de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des dentelles, etc. Son commerce consiste en produits de ses fabriques, vins, eaux-de-vie, sel, ardoises, chanvre, meules de moulin, graines, etc.

Châtelleraut n'est remarquable dans l'histoire que par son attachement à la réforme et le siège qu'elle subit en 1569.

Civray, chef-lieu d'arrondissement, avec 2,260 habitants, un tribunal de première instance et un collège, est située sur la rive droite de la Charente. C'est une petite ville sans importance, remarquable seulement par son église byzantine, et qui fait commerce de graines, truffes, châtaignes et bestiaux.

Loudun, chef-lieu d'arrondissement, avec 4,557 habitants, un tribunal civil et un collège, est située sur le sommet d'une colline, entre la Dive, la Creuse et le Martiel. Ses rues sont bien percées, et une jolie promenade a été plantée sur l'emplacement de l'ancien château détruit par ordre du cardinal de Richelieu. On y fabrique du drap, des toiles et des dentelles communes, et l'on y fait commerce d'huile de noix et de vins blancs très-estimés.

Cette ville embrassa la réforme avec ardeur, et fut l'une des places d'armes des protestants. Elle est célèbre par le supplice du curé Urbain Grandier. C'est le lieu de naissance de Renaudot, le créateur de la *Gazette de France*.

Montmorillon, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 5,228 habitants, est située sur la Gartempe, qui la sépare en deux parties. Elle n'a rien de remarquable que son séminaire, établi dans les bâtiments d'un ancien hôpital fondé dans le onzième siècle, et qui renferme une église très-curieuse. On y trouve des papeteries et des blanchisseries de toiles.

Lusignan, petite ville de 2,400 habitants, située sur la Vonne, n'est aujourd'hui remarquable que par son commerce de graines et de grains; mais autrefois elle était l'une des plus célèbres de la France par son château, qui avait été, disait-on, bâti par la fée Mélusine, origine de la famille de Lusignan. Les contes qui se rapportent à cette fée sont encore usités dans tout le Poitou, et tous les monuments anciens ou bizarres de cette province lui sont attribués.

Nous citerons encore dans ce département *Cenon*, *Chezelles*, qui ont d'importantes fabriques de coutellerie; *Oyré*, à 10 kilomètres de Châtelleraut, qui possède une ancienne ferme-école du département, où les landes ont fait place à de magnifiques herbages; *Monts*, où est une ferme-école pour les départements de la Vienne et de la Charente; enfin *Moncontour*, bourg de 665 habitants, situé sur la rive droite de la Dive, et qui doit sa célébrité à la victoire qu'y remporta (1569) le duc d'Anjou sur les protestants.

§ VIII. DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Ce département a été formé de partie des provinces du Poitou (542,545 hect.), d'Aunis (25,921 hect.), de Saintonge (16,807 hect.), etc. Sa superficie totale est de 607,350 hectares, dont 404,000 de terres labourables, 74,000 de prés, 20,000 de vignes, 36,000 de bois, 22,000 de landes, bruyères, etc. Sa population était en 1801,

de 241,916 habitants ; en 1821, de 279,845 hab. ; en 1841, de 310,203 hab. ; elle est aujourd'hui de 323,615 habitants.

Il a pour chef-lieu Niort, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Niort	10 cantons,	93 communes,	105,948 habitants.
— de Bressuire	6 —	91 —	69,388 —
— de Melle.	7 —	91 —	77,849 —
— de Parthenay	8 —	79 —	70,430 —
<hr/>			
4 arrondissements	31 cantons,	355 communes,	323,615 habitants.

Ce département forme avec celui de la Vienne le diocèse de l'évêché de Poitiers et possède pour le culte calviniste 5 églises consistoriales (Niort, Melle, Saint-Maixent, Lezay et la Mothe Saint-Heray). Il relève de la cour d'appel de Poitiers et renferme 4 tribunaux de première instance et un tribunal de commerce à Niort. On y trouve 4 collèges (Niort, Melle, Saint-Maixent et Thouars), une école normale primaire à Parthenay, 2 écoles supérieures communales, 527 écoles élémentaires. Enfin il fait partie de la 15^e division militaire.

Le département des Deux-Sèvres est traversé diagonalement par les hauteurs du plateau de Gâtine, qui le divisent en deux régions naturelles que nous avons déjà décrites. C'est un pays agricole, mais peu avancé, où le cultivateur subit la loi du sol sans chercher à la modifier. Ce sol est tantôt crayeux et pierreux comme dans l'arrondissement de Niort, tantôt sablonneux comme dans les arrondissements de Bressuire et de Parthenay, tantôt gras et argileux comme dans l'arrondissement de Melle. La culture principale est en céréales et vignes, outre les prairies et bois. Le chanvre et le lin réussissent dans les lieux humides, et le houblon croît spontanément près de Niort, dont la banlieue est couverte de jardins bien cultivés où l'amandier réussit parfaitement. Le plateau granitique de la Gâtine repousse la vigne, qui ne paraît que dans le sud-ouest du département, où elle fournit de très-bons vins blancs et d'excellentes eaux-de-vie. Les prairies naturelles sont très-étendues et nourrissent des bestiaux très-estimés. Les bêtes à cornes s'y divisent en trois races, celle du nord ou des *gâtinaux*, qui vit dans les arrondissements de Parthenay et de Bressuire et qu'on connaît sous le nom de *bœufs gras de Chollet*; celle des bœufs *bourets*, plus forts que les précédents, et celle des bœufs du *marais*. Les moutons, très-nombreux, sont de haute taille, et leur croisement avec la race espagnole leur a donné une laine abondante et recherchée. On élève aussi beaucoup de porcs, de volailles et de boudets fort renommés. L'arrondissement de Melle surtout produit ceux qu'on connaît vulgairement sous le nom de *mulets d'Auvergne* et *mulets provençaux*, qui servent de montures de luxe aux Espagnols, où qu'on emploie pour franchir les cols dangereux des montagnes. On estime qu'il y a dans le département 114,000 têtes de gros bétail, 426,000 moutons, 42,000 porcs, 20,000 chèvres, 33,000 chevaux, 13,000 mulets, 4,000 ânes.

L'exploitation minérale est très-peu importante et se borne à un peu de fer, du marbre, des pierres meulières ou à chaux, du grès, de l'argile à poterie et du salpêtre.

L'industrie manufacturière comprend des fabriques de chamoiserie, la ganterie et la tannerie, perfectionnées à Niort; des filatures de laine et de coton, des distilleries

d'eaux-de-vie, des fabriques de grosses étoffes de laine ou de coton, de poterie, de faïence, d'huile, etc. Le commerce s'exerce principalement sur les animaux, notamment sur les mulets, dont la vente à l'étranger s'élève annuellement à plusieurs millions de francs, et sur les bœufs, dont on dirige les plus gras sur Paris et les autres sur la Normandie pour y être engraisés.

Il y a dans les Deux-Sèvres : 3 rivières navigables sur 59 kilomètres (Dive, 12 kil.; Sèvre niortaise, 35 kil.; Mignon, 11 kil.); 1 canal (de Niort à la Rochelle) sur 48 kil.; 6 routes impériales sur 289 kil., 9 routes départementales sur 292 kil., 12,900 chemins vicinaux sur 32,395 kil.; en tout, 33,083 kilomètres de voies de communication.

§ IX. DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Niort*, chef-lieu du département (18,727 hab.), avec des tribunaux civil et de commerce, un conseil de prud'hommes, une bibliothèque publique, un lycée, un musée, etc., est située sur le penchant de deux collines, que sépare une vallée arrosée par la Sèvre. Elle est belle et bien bâtie, mais n'a point d'autres monuments que ses deux églises, et son vieux château, composé de deux grosses tours, dans l'une desquelles naquit, en 1635, François d'Aubigné, marquise de Maintenon. Son industrie consiste en ganterie, chamoiserie, filatures de laine, fabriques de souliers; et son commerce, en laines, grains, cuirs, chevaux, mulets, produits de ses fabriques, minoterie, angélique confite, etc.

Cette ville, dont l'origine est inconnue, ne commence à jouer un rôle dans l'histoire que vers le douzième siècle. C'est là qu'Aliénor de Guyenne passa les dernières années de sa vie. En 1372, elle fut prise et saccagée par les Anglais. Dans les guerres religieuses, elle fut occupée par les protestants et prise par le duc d'Anjou, en 1569; elle se dévoua ensuite à la Ligue, et fut prise par le roi de Navarre. Dans les guerres de la Vendée, elle montra un grand attachement à la révolution.

Bressuire, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,705 habitants, est bâtie en amphithéâtre sur une colline au bas de laquelle coule l'Argenton et qui domine une campagne accidentée et fertile. Elle a de belles rues, de jolies promenades, mais pas d'autres monuments que les ruines d'un magnifique château du moyen âge, situées à 200 mètres de ses murs. On y fabrique des flanelles, des serges, des mouchoirs, et l'on y fait un commerce considérable de grains et de bestiaux.

Cette petite ville fut prise d'assaut par du Guesclin en 1371; au commencement de la guerre de la Vendée, elle se défendit avec succès contre une attaque des insurgés.

Melle, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 2,700 habitants, est une ville très-ancienne, située sur une colline escarpée, au pied de laquelle coule la Béronne. On y fait un grand commerce de bestiaux, de mulets, de grains, de laines, etc. Cette petite ville doit son nom (*Metallum*) et son origine à une mine de galène argentifère, dont les traces existent encore dans les roches calcaires et siliceuses de son voisinage, et qui a été exploitée jusqu'au douzième siècle. On battait monnaie à Melle du temps de Charlemagne et de ses successeurs.

Parthenay, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 5,046 habitants, est une petite ville laide et triste, située près du Thouet. On y remarque les restes d'une antique forteresse, et l'on y fabrique des étoffes de laine et des cuirs. Son commerce consiste en grains, bestiaux et bois. C'était dans le moyen âge le chef-lieu d'une

seigneurie très-puissante et qui dominait tout le plateau de Gâtine. Elle fut prise deux fois par les Vendéens en 1793.

Saint-Maixent (arrondissement de Niort), petite ville de 4,121 habitants, avec une église consistoriale calviniste, un collège, un dépôt d'étalons et de remonte, est située sur la rive droite de la Sèvre niortaise, dans une belle et fertile campagne; elle est mal bâtie, et n'a de remarquable que son église et son commerce de chevaux et de mulets. On y fabrique des étoffes communes.

Thouars (arrondissement de Bressuire), est une très-ancienne ville de 2,287 habitants, bâtie sur le penchant d'une colline et près de la rive droite du Thouet. Elle est remarquable par son château-fort, l'un des mieux conservés de la France, et dont l'église se compose de quatre nefs superposées. On y fait commerce de grains et de vins. C'était au moyen âge le chef-lieu de la principale seigneurie du Poitou, et ses vicomtes traitèrent souvent d'égal à égal avec les ducs d'Aquitaine et les rois de France. Cette vicomté passa dans la maison de la Trémoille, qui, ayant embrassé la réforme, en fit une des places d'armes des protestants. Elle fut prise par les Vendéens, en 1793.

Châtillon-sur-Sèvre, qui jusqu'en 1737 porta le nom de *Mauléon*, est une petite ville, située sur le penchant d'une colline, près de la Sèvre nantaise. Elle fut le quartier général des Vendéens, et eut horriblement à souffrir de la guerre: prise et reprise plusieurs fois, il n'en resta debout que trois maisons. Elle compte 1,400 habitants, et possède des fabriques de draps et de rouenneries. C'est la patrie du marquis de la Rochejaquelein, tué en 1794.

§ X. DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé de la partie occidentale du Poitou, et a de superficie 681,700 hectares, dont 408,000 de terres labourables, 107,000 de prés, 16,000 de vignes, 33,000 de bois, 66,000 de landes, bruyères, etc. Sa population était en 1801, de 243,426 habitants; en 1821, de 316,587 hab.; en 1841, de 356,453 hab.; elle est aujourd'hui de 383,734 habitants.

Il a pour chef-lieu Napoléon-Vendée et forme 3 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Napoléon-Vendée . . .	10 cantons,	104 communes,	140,969 habitants.
— de Fontenay-le-Comte . . .	9 —	111 —	133,580 —
— des Sables-d'Olonne . . .	11 —	81 —	109,185 —
<u>3 arrondissements.</u>	<u>30 cantons,</u>	<u>296 communes,</u>	<u>383,734 habitants.</u>

Il forme le diocèse de l'évêché de Luçon, ressortit à la cour d'appel de Poitiers, et a 3 tribunaux de première instance. Il possède un lycée et une école normale primaire à Napoléon-Vendée, 2 collèges (Fontenay et Luçon), 4 écoles supérieures communales et 428 écoles élémentaires. Il fait partie de la 15^e division militaire, et renferme les trois forts de Saint-Nicolas-des-Sables, de l'île d'Yeu et de Noirmoutiers. Les côtes sont comprises dans la 3^e préfecture maritime (chef-lieu Rochefort); on y trouve les ports de mer suivants: Noirmoutiers, Bouin, Beauvoir, Barre-de-Mont, île d'Yeu, Saint-Gilles, la Gachère, les Sables-d'Olonne, Jard, Aiguillon, Saint-Michel, Luçon. Le département de la Vendée est l'un des plus fertiles de la France; c'est un pays entièrement bas et plat, qui se trouve traversé seulement dans sa partie septentrionale

par les collines du Bocage. Comme nous l'avons déjà dit, on y distingue trois parties : le *Marais*, qui comprend tout le littoral et dont les sables sont rendus productifs à l'aide de canaux et de digues ; le *Bocage*, au centre, espèce de plateau en grande partie boisé, sillonné par une multitude de ruisseaux qui favorisent sa fertilité ; la *Plaine*, qui est la partie la plus riche du département et se prête à tous les genres de cultures. Il est exclusivement agricole et d'exploitation. Le Marais produit en surabondance des céréales, des pommes de terre, des légumes, du chanvre excellent, des fourrages, foins et fruits, ainsi que de beaux pâturages et prairies naturelles ; on y trouve aussi quelques vignobles. Dans le Bocage, pays entrecoupé de haies et de vergers, on récolte d'assez bon vin. Quant à la Plaine, elle est très-fertile en grains, mais ses vins blancs sont très-médiocres. L'abondance des pâturages facilite beaucoup l'élevage des bestiaux, qui est très-importante et donne des chevaux, des bœufs et des moutons de la plus forte taille. On estime qu'il y a dans le département 200,000 têtes de gros bétail ; 360,000 moutons, 40,000 porcs, 30,000 chevaux, 12,000 mulets et ânes.

L'exploitation minérale est considérable pour le sel marin et assez importante pour la houille depuis quelques années ; on extrait aussi du granit, de la pierre de taille, de la pierre meulière, du kaolin, de la terre à faïence et à poterie, etc.

La pêche de la sardine et autres poissons de mer, l'exploitation des marais salants, l'extraction de la soude et du varech, la fabrication de toiles de ménage, d'étoffes de laine grossières, de cordes et de poterie commune sont les principales branches d'industrie de ce département, où l'on trouve encore quelques papeteries, fabriques de sucre de betteraves, tanneries, corderies, chapelleries, etc. Le commerce consiste surtout dans l'exportation des grains, graines et légumes de toutes espèces, bestiaux, chevaux, mulets et sel.

Il y a dans le département : 4 rivières navigables sur 75 kilomètres (la Vie, 8 kil., le Lay, 33 kil. ; l'Autize, 9 kil. ; la Vendée, 25 kil.), 1 canal (celui de Luçon) sur 14 kil., 5 routes impériales sur 332 kil., 16 routes départementales de 568 kil., 4,479 chemins vicinaux sur 6,316 kil. ; en tout, 7,305 kilomètres de voies de communication.

§ XI. DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Napoléon-Vendée*, chef-lieu de préfecture, avec un tribunal civil, un lycée, une bibliothèque, un dépôt d'étalons, et 7,498 habitants, est une ville toute nouvelle et pour ainsi dire toute factice : elle a été bâtie en 1804, sur les ruines d'un bourg détruit pendant les guerres de la Vendée, la Roche-sur-Yon. Elle occupe le sommet d'un petit plateau, et a des rues et des constructions régulières, mais qui ne l'empêchent pas d'être fort triste et sans industrie.

Fontenay-le-Comte, ancienne capitale du bas Poitou, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, et qui a été jusqu'en 1804 le chef-lieu du département, compte 7,884 habitants, et possède un collège, un hospice et un dépôt d'étalons. Elle est située sur les deux rives de la Vendée, qui commence à y être navigable, et au milieu d'une plaine étroite qui sépare le *Marais* du *Bocage* ; son aspect est agréable : on y remarque l'église Notre-Dame, dont la flèche est l'une des plus élevées et des plus élégantes de France. Cette ville fait un grand commerce de bestiaux et de mulets. On y fabrique

des toiles et des draps communs. Son port sert à l'exportation du blé, du bois de construction, du charbon de bois et de terre, des cordes, lins et chanvres.

Sous les murs de Fontenay se livra, en 1793, une bataille où les républicains furent défaits.

Les *Sables-d'Olonne*, chef-lieu d'arrondissement, avec 5,983 habitants, un tribunal de première instance et une école d'hydrographie, est une ville située sur le bord de l'Océan, dans une petite presqu'île. Elle est petite, propre et peu animée. Son port peut recevoir des bâtiments de 200 tonneaux; il est défendu par des batteries et le fort Saint-Nicolas. Son industrie consiste principalement dans la pêche et son commerce en grains, sel, vins, etc.

Cette ville est bien déchue de la prospérité qu'elle avait dans le moyen âge et jusqu'au dix-septième siècle. A cette dernière époque, c'est dans son port que s'arma la flotte royale qui fit le siège de la Rochelle; c'est de son sein que sortirent la plupart de ces corsaires ou flibustiers qui firent dans l'Amérique tant de mal au commerce espagnol; enfin elle possédait, avec 15,000 habitants, jusqu'à 100 vaisseaux, pendant que Nantes n'en avait que 89 et la Rochelle 32. En 1696, une flotte anglaise la bombardait et commença sa ruine; trois ouragans, en 1747, 1750, 1751, l'achevèrent. Elle commençait à reprendre quelque prospérité lorsque les guerres de la Vendée, puis celles de l'empire la firent retomber dans la détresse. Elle n'a pu reprendre de nos jours qu'une médiocre importance.

Mortagne-sur-Sèvre (2,047 hab.), est située sur un coteau dont le pied est baigné par la Sèvre nantaise. Elle est laide et mal bâtie, mais assez active, et possède des filatures, des blanchisseries et des papeteries. Elle fut assiégée par les Vendéens en 1793, prise après une vigoureuse résistance, pillée et dévastée.

Luçon, ville de 4,810 habitants, est le siège d'un évêché, et possède un collège communal. Elle s'élève au bord d'un marais et à l'extrémité du canal de son nom qui traverse les marais de Fraissy, de Saint-Michel-en-l'Herm, et se jette à la mer dans l'anse d'Aiguillon. Cette ville est assez grande, mais les rues en sont tortueuses, et le séjour malsain. Elle n'a pas d'autre monument que sa cathédrale, et fait un commerce très-étendu de grains et de bestiaux.

Luçon a eu pour évêque le cardinal de Richelieu. Les républicains furent battus sous ses murs en 1793, et quelques mois après, les Vendéens en firent vainement le siège.

Tiffauges, bourg situé sur un rocher que baigne la Sèvre nantaise, doit son nom et sa fondation à des barbares, les *Taifaliens* établis dans ce canton par les Romains et desquels la maison de Lusignan prétendait descendre. L'un des seigneurs de Tiffauges, *Gilles de Retz*, est, dit-on, l'original du fameux conte de la *Barbe Bleue*. Ce bourg est remarquable par sa position pittoresque et les ruines de son ancienne forteresse, brûlée en 1794 par les républicains; il ne s'est pas relevé de ce désastre.

Les Herbiers, petite ville située sur la pente inférieure d'une colline qui domine le mont des Alouettes et sur les bords de la Maine, dans un site délicieux, est célèbre dans la guerre de la Vendée. On y compte 3,377 habitants.

L'Île-Dieu ou d'*Yeu* est un rocher de granit de 12 kilomètres de superficie, inaccessible à l'ouest, mais d'un abord facile à l'est: elle n'a qu'une mince couche de terre

végétale qui se couvre de culture dans la première partie et de bruyères dans la seconde. Sa population est de 2,646 habitants. Le *Port-Breton*, situé sur la côte orientale, reçoit des navires de 150 à 200 tonneaux.

L'île de *Noirmoutiers*, qui ferme au sud la baie de Bourgneuf, a 15 kilomètres de superficie, et n'est séparée du continent que par le Goua, canal de 5,306 mètres guéable à marée basse pour les chevaux et les voitures. Elle compte 8,262 habitants, remarquables par leur taille élevée et leur vigueur. Mise à l'abri des envahissements de la mer par des digues de 25 kilomètres de longueur, cette île est rendue très-fertile par les plantes marines que recueillent les habitants : elle n'a ni ombre, ni eau, mais elle renferme d'excellents pâturages et produit des grains et du sel en abondance.

La ville de *Noirmoutiers* (2,400 hab.), bâtie régulièrement, est défendue par un vieux château. Son port peut recevoir des bâtiments de 50 à 60 tonneaux et sert à l'exportation du sel, du froment, de la soude et des huîtres. *Noirmoutiers* fut un des principaux champs de bataille dans la guerre de la Vendée : prise d'abord par les Vendéens que commandait Charrette, elle fut reprise sur eux par les républicains ; c'est alors que le général d'Elbée fut fusillé.

L'île de *Bouin*, située au fond de la baie de Bourgneuf, est réunie au continent par une chaussée : sa circonférence est d'environ 24 kilomètres ; son sol excellent fournit de bons pâturages, et sa partie marécageuse est occupée par des salines. Quatre grands canaux servent à l'écoulement des eaux, et le plus important reçoit des barques de 30 à 40 tonneaux. Le bourg de *Bouin* compte 2,800 habitants : il fait commerce de grains, sel, bestiaux, etc.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

BERRY. — DÉPARTEMENTS DU CHER ET DE L'INDRE.

§ I. APERÇU GÉNÉRAL. — LIMITES ET SUBDIVISIONS. — A mesure que nous nous éloignons, dans cette description rationnelle de la France, de ses frontières méridionales, nous pouvons remarquer combien le caractère propre et la physionomie spéciale des provinces du Midi s'effacent peu à peu, combien leur aspect géographique devient de moins en moins étranger à la France du Nord, combien leurs sentiments d'hostilité ou d'opposition s'émeussent, combien elles se rapprochent de plus en plus, soit par le climat, soit par le sol, soit par la population, des provinces septentrionales. Nous voici arrivés à une contrée où tous les traits particuliers aux pays du Midi ont disparu ; c'est la plus calme, la plus effacée, la moins active, la moins influente des provinces de la France ; elle est comme son sol, uniforme, plate, ouverte, un peu pâle, triste, monotone, et néanmoins elle est loin d'être sans intérêt et sans importance. Les derniers pays que nous venons de décrire, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, l'Auvergne, avaient encore des traits spéciaux et qui les rapprochaient des provinces du Midi ; le Berry n'en a plus, et pourtant il ne saurait être compris dans les provinces actives, laborieuses, solides, belliqueuses du Nord. Si l'on ne regardait qu'à sa position géographique, il devrait être le cœur de la France, comme il en est le centre, et le foyer

d'où devraient rayonner l'intelligence et la vie, mais également distant de Paris et de Lyon, de Lille et de Toulouse, éloigné des frontières et de la mer, éloigné des grandes occasions de danger, des grands moyens d'activité, il démontre le peu d'importance que donne à un pays une position centrale et méditerranée, et que si les événements historiques eussent placé la capitale à Bourges et non à Paris, la fortune de la France était manquée.

Le Berry était borné au nord par l'Orléanais, au sud par le Bourbonnais et la haute Marche; à l'est, par le Nivernais; à l'ouest, par le Poitou et la Touraine. Sa superficie était d'environ 1,433,686 hectares, et sa population de 512,500 habitants. Il se divisait en *haut* et *bas*, avec Bourges et Issoudun pour capitales. Dans le bas Berry, les gens du pays distinguaient encore le *Bois Chaud*, la *Champagne* et la *Brenne*. Cette province formait avant 1789, sous le rapport militaire, un gouvernement, et sous le rapport financier une généralité partagée en cinq élections; elle ressortissait au parlement de Paris, et avait un présidial à Bourges et six bailliages royaux. Elle composait le diocèse de l'archevêché de Bourges.

Aujourd'hui le Berry forme deux départements, ceux du Cher et de l'Indre.

§ II. OROGRAPHIE. — Ce pays n'est parcouru que par des lignes de hauteurs très-peu élevées, dernières ramifications du revers septentrional des *monts d'Auvergne*, qui viennent mourir en séparant les divers cours d'eau tributaires de la Loire ou de ses grands affluents. Ces hauteurs sont surtout peu considérables dans la partie occidentale de la province, où l'on ne trouve le plus souvent que des ondulations à peine suffisantes pour déterminer la direction des cours d'eau. Nous distinguerons toutefois les lignes orographiques suivantes :

1^o *Ligne d'entre Cher et Allier-Loire*; c'est le prolongement du contre-fort entre Cher et Allier déjà indiqué dans la description de la Marche, et qui, à travers le Bourbonnais, se prolonge dans le Berry où il pénètre entre l'Auron, sous-affluent du Cher, et l'Aubois, affluent de la Loire; il prend le nom de *monts du Sancerrois* à l'ouest de Sancerre et se termine au nord par le vaste plateau de *Sologne*; la hauteur moyenne des monts du Sancerrois est de 300 à 350 mètres.

2^o *Ligne d'entre Cher et Indre* qui prend naissance au mont Odouze, sépare la Creuse du Cher dans la province de la Marche, pénètre dans le Berry et se prolonge au nord-ouest de cette province sur une longueur d'environ 120 kilomètres en longeant de près la rive droite de l'Indre jusque dans la Touraine. Elle jette sur son versant oriental de nombreuses ramifications entre les affluents du Cher, et sur son versant occidental, une ligne assez importante, celle d'*entre Indre et Creuse*.

3^o Enfin, au sud-ouest, la ligne orographique d'*entre Creuse et Gartempe*, de constitution schisteuse et granitique, qui traverse la Marche et reste en dehors du Berry, mais qui envoie dans cette dernière province, entre les affluents de gauche de la Creuse, quelques contre-forts dont le principal est celui d'*entre Creuse et Langlin*; celui-ci se termine par des hauteurs assez sensibles au sud du Blanc.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Toute la province appartient au bassin de la Loire, dont elle possède une partie du cours sur la rive gauche, et surtout par ses affluents, le Cher et l'Indre.

La *Loire*, depuis sa sortie du Lyonnais, traverse le Bourbonnais et le Nivernais, et

nous la retrouverons dans ces provinces; à son confluent avec l'Allier, elle sert de limite entre le Nivernais et le Berry, et n'arrose dans cette dernière province que les environs de Sancerre. Son cours est embarrassé de sables qui font souvent varier son lit et entravent la navigation, qui n'est jamais sûre et régulière. Aussi se sert-on de préférence du canal latéral qui longe sa rive gauche depuis Digoin (Saône-et-Loire) jusqu'à Briare (Loiret). Sa vallée proprement dite et que l'on désigne simplement dans le pays par le nom de *Val* occupe, sur la rive gauche jusqu'à la chaîne de collines d'entre Cher et Loire, une superficie de 190,000 hectares, dans le Berry; la longueur de cette vallée n'est que de 80 kilomètres; sa largeur est au sud de 15 kil. et de 10 kil. au nord. La pente du fleuve est assez douce, mais ses débordements sont fréquents et redoutables. Ceux de ses affluents qui appartiennent au Berry soit par leur cours propre, soit par leurs affluents, sont :

I. L'*Allier*, qui, après avoir traversé l'Auvergne et le Bourbonnais, forme la limite entre le Berry et le Nivernais. Il n'appartient donc au Berry que par la rive gauche de son cours inférieur, sur un parcours de 22 kilomètres, pendant lequel il n'arrose aucun lieu remarquable.

II. L'*Aubois*, petite rivière de 45 kilomètres qui arrose Sancoins et la Guerche, et alimente un grand nombre de fabriques ou d'usines. Elle est dans toute sa longueur longée par le canal du Berry. Tout le pays compris entre l'Allier et la rive droite de l'Aubois est très-boisé.

III. La *Vauvise*, qui naît au nord de Nérondes, et dans son cours de 60 kilomètres arrose Sancergues.

IV. Le *Cher*, né dans la Marche, après avoir traversé le Bourbonnais, atteint le Berry près du confluent de l'Aumance, coule du sud-est au nord-ouest en passant à Saint-Amand, Châteauneuf, Saint-Florent, Vierzon, Thenioux, où il sort du Berry pour entrer dans l'Orléanais, et de là dans la Touraine. Il finit dans la Loire après un cours total de 350 kilomètres, dont 110 pour le Berry.

Cette rivière, dont les débordements sont très-dangereux, est flottable depuis sa sortie de la Marche; elle ne devient navigable que presque en sortant du Berry à Vierzon. Alors sa navigation est très-active, surtout depuis 1839, époque à laquelle on a ouvert le canal du Berry, dont l'une des branches, après avoir suivi le cours de l'Auron et celui de l'Yèvre, se prolonge sur la rive droite du Cher jusqu'à Saint-Aignan; ce canal transporte des bois, des charbons, des fourrages, des grains et des pierres à bâtir. Dans son cours supérieur, entre Montluçon et Saint-Amand, le Cher est encore longé par l'autre branche du canal du Berry qui, tournant à l'est par la vallée de la Marmande, va se réunir à la première aux sources de l'Auron.

Les principaux affluents du Cher sont :

1° La *Marmande*, qui naît dans le Bourbonnais, arrose Saint-Amand-Montrond, et après un cours de 30 kilomètres sur lequel se trouvent des usines, finit dans le Cher. Elle est longée par une partie du canal du Berry.

2° L'*Yèvre*, qui naît dans les étangs de Baugy, coule d'abord à l'ouest, arrose Bourges, Mehun, et se jette dans le Cher à Vierzon, après un cours de 67 kilomètres. Elle reçoit un grand nombre d'affluents : le plus important est l'*Auron*, qui naît dans le Bourbonnais, coule du sud au nord longé par le canal du Berry, arrose Dun-le-Roy

et finit à Bourges, après avoir reçu plusieurs ruisseaux qui sont les déversoirs des nombreux étangs du pays; son cours est de 74 kilomètres.

3° La *Sauldre*, sous le nom de *Grande Sauldre*, naît dans le plateau du Sancerrois; elle coule au nord-ouest en arrosant Vailly, Argent, et entre dans l'Orléanais, où elle se termine dans le Cher. Elle reçoit la *Petite Sauldre* qui naît près d'Henrichemont, arrose la Chapelle-d'Angillon, et a un grand nombre d'usines sur son cours. Cette rivière et ses affluents sillonnent un plateau où ils ne dessinent que des vallées peu profondes et peu fertiles. Les dos de pays qui les séparent, n'offrent en général que des brayères, des genêts et des landes, tandis que le fond même des vallées est couvert de nombreux marais; en un mot, le bassin supérieur de la Sauldre appartient au triste et désolé pays qu'on appelle la *Sologne*.

Les affluents de gauche du Cher sont : l'*Arnon* qui passe à Culan, Lignières, Charost, et finit au-dessous de Vierzon après un cours de 120 kilomètres que grossissent le *Théols* passant à Issoudun, et le *Fouzon* passant près de Vatan et ayant un affluent qui arrose Valençay.

V. L'*Indre* naît dans le petit plateau de Boussac, près du hameau de Saint-Projet, coule du sud-est au nord-ouest en arrosant la Châtre, Châteauroux, Buzançais, Châtillon, et entre dans la Touraine, où elle se jette dans la Loire après un cours de 220 kilomètres dont 130 environ pour le Berry. Elle est peu large, peu profonde, déborde facilement, fait mouvoir un grand nombre d'usines, et n'est navigable que hors de la province. Son cours est très-capricieux, et ses nombreux replis serpentent à travers de délicieuses prairies. Elle est très-poissonneuse.

Le bassin de l'Indre occupe à peu près la partie centrale du département de l'Indre sur une superficie d'environ 192,000 hectares. Au-dessus de la Châtre, sa vallée est étroite et accidentée; mais en aval de cette ville les collines de ceinture se transforment en plateaux où çà et là s'élèvent quelques escarpements. Au-dessous de Châteauroux, la vallée s'élargit, principalement sur la rive gauche, où l'on trouve quelques plaines assez étendues appartenant à un plateau qui constitue le faite de partage des eaux entre l'Indre et la Creuse.

Les affluents de l'Indre ne sont que de forts ruisseaux sans importance.

VI. La *Vienne* appartient au Berry par l'un de ses affluents, la *Creuse*. — Cette rivière, après avoir traversé la Marche, entre dans le Berry, au-dessous du confluent de la petite Creuse, arrose Argenton, Saint-Gaultier, le Blanc, et sort de la province en amont du confluent de la Gartempe. La Creuse est seulement flottable dans le Berry, où elle a 100 kilomètres de cours. Ses affluents ne sont que des ruisseaux torrentueux. Sa vallée est bordée de plaines assez étendues en amont d'Argenton; mais en ce point elle s'encaisse sur ses deux rives; des hauteurs assez escarpées continuent en aval à accompagner sa rive droite sur laquelle s'ouvrent de nombreux vallons, tandis que sur la rive gauche les pentes sont moins prononcées. Son lit a en moyenne 10 mètres de largeur. Il s'y est formé de nombreux barrages naturels, qui, avec les digues des moulins qu'alimente le cours de la rivière, forcent les eaux à séjourner et empêchent le lit d'être à sec dans les chaleurs.

A toutes ces rivières il faut ajouter deux canaux importants :

Le *canal du Berry*, considéré comme une dérivation du canal latéral à la Loire,

quitte celui-ci au confluent de l'Aubois, remonte cette rivière par la rive droite, la traverse à Sancoins, et atteint les sources de l'Auron, qu'il traverse. Près de Rhimbé, il se bifurque : la *branche septentrionale*, déjà indiquée, longe l'Auron jusqu'à Bourges, l'Yèvre jusqu'à Vierzon et le Cher jusqu'à Selles; de là la navigation continue en rivière jusqu'à Saint-Avertin, où elle quitte le Cher pour prendre un canal qui aboutit à la Loire en amont de Tours. La *branche méridionale*, déjà indiquée aussi, suit la vallée de la Marmande par Charenton jusqu'à Saint-Amand, puis remonte le Cher jusqu'à Montluçon. La largeur du canal du Berry est de 5 mètres; sa profondeur de 1 mètre 50. On compte dans la branche de Rhimbé à la Loire 28,019 mètres sur le versant oriental, 17,274 m. de bief de partage, et 3,852 m. sur le versant occidental jusqu'à Rhimbé. La branche septentrionale, de Rhimbé à Saint-Aignan, a 141,220 m.; la branche méridionale, de Rhimbé à Montluçon, a 68,386 m., dont 20,100 m. en descendant dans la vallée de la Marmande, et 48,286 m. en remontant dans la vallée du haut Cher. Le développement total du canal du Berry est de 320,183 mètres, dont 59,900 en lit de rivière. Les dépenses ont dépassé 18 millions.

Le *canal latéral à la Loire*, commencé en 1822 et achevé en 1838, est destiné à suppléer à l'irrégularité et aux dangers de la navigation du fleuve; il longe sa rive gauche, depuis Roanne, par Digoin, jusqu'à Briare, entre dans le département du Cher en traversant l'Allier au Guétin, et en sort un peu au nord de Belleville. Sa longueur totale est de 198,000 mètres. Il sert au transport des houilles, fers, fontes, grains, farines, vins, liqueurs, eaux-de-vie, huiles et fruits du Midi.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, AGRICULTURE. — Le Berry, situé sur le versant septentrional du massif ou plateau central de la France, ne renferme des terrains volcaniques ou primitifs que sur la lisière méridionale de la province, où ils forment une étroite zone, qui s'étend généralement de l'ouest à l'est, entre le Langlin et le Cher. A cette zone de terrains primitifs en succède une autre de terrains triasiques, formée de marnes irisées, qui commence sur la rive droite du Langlin et se dirige par Saint-Benoist-du-Sault, Cluis, Châteaumeillant et Saulzais. Au nord des terrains triasiques on rencontre la bande étroite du grand 8 jurassique, dont nous avons parlé dans la description générale de la France; elle ne forme pas une zone continue, mais elle constitue le lit de la plupart des hautes vallées ou arrière-vallées se jetant dans la Creuse, l'Indre, le Cher et même la Loire. Ainsi, dans le département de l'Indre, ces terrains forment toute la vallée du Langlin, ainsi que celles de ses affluents; on les retrouve dans toute la vallée de la Creuse; ils forment ensuite une ligne assez continue qui passe entre Neufvy et Cluis, s'épanouit entre Saint-Chartier et la Châtre, et par la vallée de l'Igneray atteint la limite occidentale du Cher. De la Châtre, les terrains jurassiques forment le lit de l'Indre jusqu'en aval de Buzançais; ils gagnent le Théols à Issoudun, forment sa vallée et celle de ses affluents de gauche, et sur sa rive droite s'étendent jusqu'à l'Arnon. Après avoir ainsi constitué le triangle compris entre le Théols et l'Arnon, ces terrains pénètrent dans le département du Cher; ils y remontent le cours de l'Arnon et de ses affluents, dont ils constituent les vallées jusqu'à la rencontre des terrains triasiques; puis ils atteignent la vallée du Cher vers Saint-Amand, remontent sur l'autre rive, et forment, entre Charenton et Sancoins, un vaste massif que traverse dans sa plus grande longueur le canal du Berry. De Saint-Amand, ces terrains

forment le lit du Cher jusque vers Preuilly, descendent la vallée de l'Arnon jusque vers Mehun, s'étendent sur la rive gauche entre Dun-le-Roi, Levet et Bourges, et sur la rive droite constituent presque tout le pays compris jusqu'à la Loire. Ces terrains forment ainsi une masse qui ne s'arrête au nord que vers Mehun, Morogues et Sancerre, c'est-à-dire aux sources de la grande et de la petite Sauldre.

A ce massif jurassique succède une zone de terrains crétacés inférieurs, qui pénètre dans le Berry à Sancerre et de là se dirige à peu près à l'ouest, entre Henrichemont et la Chapelle-d'Angillon, comprenant ainsi les hautes vallées des deux Saudres. Ces terrains crétacés inférieurs comprennent les cours de l'Arnon, du Cher et de l'Yèvre; à partir de Vierzon, ils constituent le lit du Cher et se prolongent jusqu'à la Loire; ils constituent également le fond des vallées ou arrière-vallées de la rive gauche du Cher, la vallée de l'Indre, à partir de Buzançais, etc.

En dehors des terrains que nous venons d'indiquer, tout le reste du Berry est constitué par des terrains tertiaires moyens, coupés çà et là de terrains d'alluvion.

Le Berry est un pays généralement plat et découvert; le plus souvent les terres y sont sablonneuses et peu fertiles ou couvertes de bruyères; mais on y trouve aussi en abondance d'excellents pâturages, où s'élèvent de nombreux troupeaux renommés pour la finesse de leur toison. La partie orientale, c'est-à-dire le département du Cher, n'est qu'une grande plaine, dont le fond est le plus souvent calcaire et argileux, et d'une fertilité très-variable. La portion la plus triste est celle du nord, que l'on désigne déjà sous le nom de *Sologne*, pays qui s'étend surtout dans l'Orléanais entre Romorantin et Gien, et dont le fonds consiste en un sable maigre, couvert de landes, de marais, et ne produisant que des ajoncs, des genêts et des bruyères. Le *Sancerrois*, qui comprend le nord-est du département, est coupé de hauteurs assez considérables et de vallons, mais ceux-ci sont généralement peu profonds et les cours d'eau qui les arrosent sont peu encaissés; ce n'est guère qu'à l'est, dans la vallée de la Loire ou bien dans celle de l'Auron, que l'on trouve un sol très-fertile et couvert d'alluvions modernes. Cette fertilité diminue beaucoup vers le sud, au sud-est surtout, où l'on trouve une série d'étangs ou de marais qui ne couvrent pas moins de 8,000 hectares. La richesse principale du Cher consiste dans ses magnifiques pâturages. On y trouve aussi de belles forêts, qui alimentent diverses forges ou usines importantes.

Quant au département de l'Indre, c'est un vaste plateau incliné du sud-est au nord-ouest, et dont la monotonie est à peine rompue par les dos de pays qui forment les lignes de séparation des eaux et les vallées sans profondeur qui ondulent à peine le sol. On le divise ainsi : 1° le *Bois-Chaud*, au sud et à l'est, pays coupé de bois, de haies, de fossés, divisé en petites fermes et comprenant à peu près les sept dixièmes du département; 2° la *Champagne*, au nord, pays plat et découvert, n'offrant plus ni bois, ni haies, ni fossés, et où se trouvent les grandes exploitations; il comprend deux dixièmes du département; 3° enfin la *Brenne*, à l'ouest, pays marécageux, qui occupe un dixième seulement du département dans les arrondissements de Châteauroux et du Blanc. Le sol y est formé d'argile, de glaise et de marne, qui, en le rendant imperméable, forcent les eaux à séjourner à la surface jusqu'à leur entière évaporation. On y trouve plus de 6,000 hectares d'étangs ou de marais. La décompo-

sition des matières végétales que renferment ces eaux développent des miasmes pestilentiels, qui, au lever et au coucher du soleil, apparaissent sous forme de brouillards et rendent ce pays malsain. Le sol y est stérile : à peine y trouve-t-on quelques arbres rabougris et une triste verdure ; les êtres vivants eux-mêmes participent de cette nature chétive et triste : les animaux y sont rachitiques, et les hommes sujets à mille maladies.

Généralement froide et humide dans le Cher, la température est assez douce dans l'Indre ; les vents dominants sont ceux de l'ouest et du nord-ouest ; ce dernier, appelé *galerie*, est surtout redouté parce qu'il apporte la gelée, la neige, etc., et qu'il cause souvent de grands dommages.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, CARACTÈRE, ETC. — Le *Berry* était jadis occupé par une puissante peuplade de la Gaule celtique, les *Bituriges Cubi*, qui avaient pour capitale *Avaricum* (Bourges) ; ils prirent une part active à la grande lutte de Vercingétorix contre les armes romaines, et dévastèrent eux-mêmes leur pays pour affamer l'ennemi. César vint assiéger leur capitale (52 avant J. C.), qui ne fut prise qu'après un siège mémorable, et traitée avec la dernière rigueur. Sous la domination romaine, le Berry fut compris d'abord par Auguste dans l'Aquitaine, puis par Dioclétien dans la Celtique, enfin par Valentinien dans la première Aquitaine, dont Bourges devint la capitale. Conquis successivement par les Visigoths et par les Francs, il fit partie de ce grand État d'Aquitaine, qui, avec des phases si diverses, et pendant plusieurs siècles, menaça la fortune de la France du nord, et il prit une grande part à la terrible lutte des ducs Waïffer et Hunold contre Pépin. Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, il eut ses comtes particuliers, qui devinrent héréditaires, et qui avaient pour vassaux les seigneurs de Sancerre, de Vierzon, de Mehun, etc. La dynastie de ces comtes ou vicomtes s'éteignit dans la personne d'Eudes Herpin, qui vendit son fief au roi de France, Philippe I^{er}, avant de partir pour la terre sainte. Dès lors, le Berry fit partie intégrante du domaine royal ; cependant, en 1360, le roi Jean en fit un apanage pour son troisième fils Jean ; et, jusqu'à la fin du seizième siècle, on l'employa ainsi pour apanager les enfants de France ; mais il n'en resta pas moins une province très-soumise, et qui devint le centre des possessions de Charles VII, désigné longtemps sous le nom de *roi de Bourges*. C'est dans cette ville, en effet, que ce prince se retira, en 1422, à la mort de son père ; il y fut sacré à Mehun-sur-Yèvre, et, après la perte de la bataille de Crevant-sur-Yonne, c'est dans cette province que Jeanne d'Arc vint le prendre pour le conduire à la conquête de son royaume.

Pendant les guerres de religion, les protestants eurent de nombreux partisans dans le Berry, et Sancerre fut comptée au nombre de leurs villes de refuge et de leurs meilleures forteresses. Le siège de cette place, en 1573, est célèbre dans l'histoire militaire du seizième siècle. Depuis cette époque, le Berry demeure l'une des provinces les plus soumises, les plus paisibles, les plus ignorées de la France.

Il n'a produit qu'un petit nombre d'hommes remarquables : Jacques Cœur, Bourdaloue, le peintre Boucher, le général Bertrand, l'antiquaire Raoul-Rochette, etc.

Les Berrichons ou *Berruyers* sont de taille moyenne et de constitution peu robuste ; ils ont généralement le teint pâle, la physionomie sans expression, la démarche lourde et embarrassée. C'est une population essentiellement douce, bonne, honnête,

droite, laborieuse, hospitalière; elle est d'une bravoure calme et solide, d'un grand bon sens, ennemie du désordre, sans passions politiques; mais, aussi enfoncée dans ses vieilles habitudes et ses vieilles croyances, elle est routinière, apathique, indolente, hostile à toute innovation. Ces traits généraux offrent d'ailleurs des nuances bien marquées: ainsi, dans le département du Cher, les habitants du Sancerrois, ceux de Vierzon et de Bourges sont généralement plus gais et plus actifs que ceux des autres parties de la province, parce que les premiers par la Loire, les autres par leur position sur la grande route de Paris, tous deux par leur commerce de vins ou l'industrie des fers, ont plus de points de contact avec les étrangers. Dans les campagnes, au contraire, ou dans les villes de l'intérieur, on rencontre plus d'apathie et de nonchalance; enfin, dans la Brenne, les habitants ont un air de souffrance, de maladie et de misère qu'on est loin de trouver ailleurs.

§ VI. DÉPARTEMENT DE L'INDRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de l'Indre a été formé de parties des provinces du Berry (636,539 hect.), de l'Orléanais (50,572 hect.) et de la Marche (14,550 hect.). Sa superficie totale est de 688,851 hectares, dont 401,000 de terres labourables; 85,000 de prés, 18,000 de vignes, 57,000 de bois, 10,000 d'étangs et marais, 75,000 de landes et bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 205,628 habitants; en 1821, de 230,273 hab.; en 1841, de 253,076 hab.; elle est aujourd'hui de 271,938 habitants.

Il a pour chef-lieu Châteauroux, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés:

Arrondissement de Châteauroux	8 cantons,	83 communes,	102,949 habitants.
— d'Issoudun	4 —	49 —	50,568 —
— de la Châtre	5 —	59 —	57,344 —
— de le Blanc	6 —	56 —	61,077 —
4 arrondissements	23 cantons,	247 communes,	271,938 habitants.

Ce département forme avec le Cher le diocèse de l'archevêché de Bourges, et possède 4 tribunaux de première instance, et 2 tribunaux de commerce (Châteauroux et Issoudun), ressortissant à la cour d'appel de Bourges, 4 collèges (Châteauroux, la Châtre, Issoudun et Saint-Benoît-du-Sault), une école normale primaire, 7 écoles primaires supérieures et 245 écoles primaires. Il fait partie de la 19^e division militaire.

Nous avons déjà dit que ce département était une sorte de plateau assez fertile, sauf dans la partie appelée la *Brenne*. Les meilleures terres sont celles dites de *Beauce*, qui comprennent environ 70,000 hectares. Ce pays est agricole et manufacturier, mais l'agriculture y est en retard; les principaux produits du sol sont les céréales, les vins, les chanvres, les fourrages, les bois, etc. On y élève un très-grand nombre de moutons; mais leurs laines ne sont pas également bonnes; les plus belles sont celles de la *Champagne*, rousses, courtes et moelleuses. On estime qu'il y a dans le département 83,000 têtes de gros bétail, un million de moutons, 56,000 porcs, 23,000 chèvres, 23,000 chevaux, 11,000 mulets et ânes.

On trouve dans l'Indre des mines de fer, de plomb sulfuré, de cuivre, et des carrières abondantes de marbre, pierres à chaux, à bâtir, lithographiques. Toutes ces carrières donnent lieu à une exploitation active; mais c'est le fer qui est la principale richesse minérale du pays: on estime que les forges du département produisent par an plus de 140,000 quintaux métriques. Outre ces établissements métallurgiques, il y

à encore des fabriques de draps, de bonneterie, de toiles, des filatures de laine, des teintureries, tanneries, mégisseries, papeteries, corderies, brasseries, tuileries, manufactures de porcelaine, moulins à farines et à huiles, etc.

Les principaux objets de commerce sont les grains, vins, bestiaux, laines, fers, fontes, marbres, pierres lithographiques, draps, peaux de chèvres, châtaignes, volailles, etc.

Il y a dans l'Indre 6 routes impériales, sur 400 kilomètres; 6 routes départementales, sur 202 kil. ; 2,505 chemins vicinaux, sur 5,247 kil. : en tout 5,849 kilomètres de voies de communication. Il faut y ajouter le chemin de fer de Vierzon à Argenton par Châteauroux, et comprenant dans le département 70 kilomètres.

§ VII. DÉPARTEMENT DE L'INDRE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Châteauroux*, chef-lieu du département, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée, une école normale, une bibliothèque, un parc de construction des équipages militaires, et une population de 16,000 habitants. Bâtie sur une colline de la rive gauche de l'Indre, au milieu d'une grande plaine généralement aride, cette ville présente un aspect peu agréable; les maisons y sont petites, sombres, irrégulières, les rues mal pavées et tortueuses. On y remarque le *Château-Raoul*, qui sert aujourd'hui d'hôtel de ville, l'hôtel de la Préfecture, les églises Saint-Martin et Saint-André. Son industrie consiste en filatures de laine et fabriques de draps, et son commerce en laines, toiles, tuiles, etc.

Cette ville doit son nom et son origine à son château, bâti dans le dixième siècle par Raoul, seigneur de Déols, dont les descendants l'ont possédé jusqu'au quinzième siècle.

Issoudun, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre consultative des arts et manufactures, et 13,350 habitants, s'étend sur le penchant d'une colline qui domine une vaste plaine traversée par la Théols. Cette ville est propre, bien bâtie et bien percée, sauf la partie haute, qui a conservé son aspect du moyen âge, et où l'on remarque l'hôtel de la Préfecture et une vieille tour, dite la *Tour Blanche*, l'un des plus anciens monuments historiques de la France. On y fait un commerce très-actif d'étoffes de laine, de vins, de grains, de bestiaux et de fer. L'origine d'Issoudun est très-obscur. C'était une ville très-forte dans le moyen âge; elle soutint un siège meurtrier pendant la guerre de la Fronde.

Le Blanc, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal de première instance et 6,788 habitants, est située sur les deux rives de la Creuse, qui la partage en haute et basse ville, dans une situation agréable au milieu de bois et d'étangs. C'était autrefois une place forte; aujourd'hui c'est une jolie ville qui possède des filatures de lin et de chanvre, dont les environs renferment des forges nombreuses, et qui fait commerce de fers, bois, vin, etc.

La Châtre, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal de première instance, un collège et 1,970 habitants, est une ancienne et jolie ville bâtie dans une situation pittoresque, sur la rive gauche de l'Indre, au-dessus d'une vallée profondément encaissée, mais bien cultivée. Il ne reste de ses anciennes fortifications qu'une grosse tour carrée servant de prison. On y fait commerce de laines, cire et châtaignes.

Argenton (arrondissement de Châteauroux), avec 5,400 habitants, est située sur la

Creuse, qui la divise en haute et basse ville. C'est une cité d'origine romaine et qui avait un formidable château garni de dix tours, bâti sur un rocher abrupte, et que Louis XIV fit démolir. On y trouve des fabriques de draps.

Buzançais (arrondissement de Châteauroux) est une ville de près de 5,000 âmes, située sur un coteau de la rive droite de l'Indre et sur des îlots communiquant entre eux par six ponts. Les rues y sont étroites et tortueuses, et les maisons mal bâties; mais les environs sont très-agréables, et renferment plusieurs manufactures importantes et des moulins à farine. On y fait un grand commerce de laines.

Châtillon est une petite ville de 4,000 habitants, bâtie près de la rive gauche de l'Indre; elle est dominée par une tour en ruines du haut de laquelle la vue s'étend au loin sur la vallée de l'Indre et sur les vastes débris du manoir gothique de *Palluau* qui se trouvent à quelque distance. Elle est entourée de belles promenades et possède plusieurs fabriques de grosses étoffes, des forges, etc. Cette ville est très-ancienne. C'était au moyen âge une place forte que sa position sur la frontière du Berry rendait importante.

Valençay, petite ville de 3,600 âmes, située sur la rive gauche du Nahon, est célèbre par le magnifique château que la famille d'Étampes y fit construire sur les plans de Philibert Delorme. Ce château fut embelli par le prince de Talleyrand, et il servit de séjour ou de prison au roi d'Espagne Ferdinand VII, de 1808 à 1814.

Déols, aujourd'hui *Bourg-Dieu*, est un bourg de 1,500 âmes situé près de la rive droite de l'Indre, qui n'offre aujourd'hui de remarquable que l'église de Saint-Étienne, où l'on voit les tombeaux des saints Léocade et Ludre, en grande vénération dans le pays. Déols était jadis la capitale du bas Berry, et avait donné son nom à une famille très-puissante.

Vatan (arrondissement d'Issoudun) est une petite ville de 3,212 habitants qui date du cinquième siècle; elle est bâtie au milieu d'une grande plaine dans une espèce de dépression où l'eau se rencontre partout à quelques pouces de profondeur. On y remarque l'église paroissiale et la *Perrine*, grand bâtiment en pierre avec pignons en bois, attribué aux templiers. Vatan était autrefois une place forte. On y voit encore des restes de murailles et une tour.

§ VIII. DÉPARTEMENT DU CHER. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département du Cher a été formé de parties de l'ancien Berry (691,547 hect.), du Bourbonnais (21,800 hect.), etc. Sa superficie totale est de 719,934 hectares dont 379,000 de terres labourables, 54,000 de prés, 12,000 de vignes, 111,000 de bois, 4,500 d'étangs et mares, 108,000 de pâtis, landes et bruyères, etc. Sa population était : en 1801, de 217,785 habitants; en 1821, de 239,561 hab.; en 1841, de 273,646 hab.; elle est aujourd'hui de 306,261 habitants.

Il a pour chef-lieu Bourges, et forme trois arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Bourges.	10 cantons,	100 communes,	120,146 habitants.
— de Saint-Amand.	11 —	115 —	108,530 —
— de Sancerre.	8 —	76 —	77,585 —
<hr/>			
3 arrondissements.	29 cantons,	291 communes,	306,261 habitants.

Ce département forme avec celui de l'Indre le diocèse de l'archevêché de Bourges. Pour le culte protestant, il y a deux temples à Sancerre et Asnières, et un oratoire à

Bourges. Bourges est le siège d'une cour d'appel; il y a dans le département 3 tribunaux de première instance et un tribunal de commerce. Il renferme, en outre, un lycée à Bourges, 2 collèges à Saint-Amand et Sancerre, une école normale primaire (Bourges), 2 écoles primaires supérieures et 274 écoles élémentaires. Il fait partie de la 19^e division militaire.

Ce département, généralement plat, est un pays agricole et d'exploitation; le sol, sablonneux au nord, n'est fertile que sur les bords de la Loire ou de l'Auron; ailleurs il est de qualité diverse, mais généralement médiocre. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, ce sont de belles forêts et de très-bons pâturages. Les principaux produits agricoles sont les blés et les grains, dont la récolte dépasse les besoins de la consommation; les châtaignes et les noix, les fruits et les légumes. La principale richesse du pays est dans les troupeaux: on estime qu'il y a dans le Cher 114,000 têtes de gros bétail, 830,000 moutons, 38,000 porcs, 12,000 chèvres, 33,000 chevaux, 8,000 mulets et ânes. On y élève aussi beaucoup d'abeilles.

L'exploitation minérale consiste surtout dans le fer, dont l'extraction annuelle donne une valeur de plus d'un million de francs. On y trouve encore des pierres de taille, meulières et lithographiques, de la houille, de la terre à porcelaine et de l'argile à potier.

L'industrie la plus développée est celle des fers, pour l'exploitation desquels il y a 25 hauts fourneaux, produisant annuellement 24 millions de kilogrammes de fonte et 4 millions de kilogrammes de gros fer; les usines les plus importantes sont celles de Vierzon, considérées comme les principales de toute la France centrale. Il y a en outre dans le département des fabriques de draps et tissus de laine, des tanneries nombreuses, quelques brasseries, teintureries, chamoiseries, fabriques de porcelaine, poteries. Le commerce consiste en grains, bestiaux, bois, laines, chanvre, cuirs, vins, châtaignes.

Il y a dans le Cher 8 routes impériales sur 485 kilomètres, 22 routes départementales sur 629 kilomètres, 30 chemins de grande communication sur 625 kilomètres; enfin 2,472 chemins vicinaux sur 10,135 kilomètres, 2 canaux (du Berry et latéral à la Loire) sur 250 kilomètres, une rivière navigable (la Loire) sur 136 kilomètres: en tout 12,260 kilomètres environ de voies de communication. Il faut y ajouter la partie du chemin de fer d'Orléans à Moulins, traversant tout le département sur une étendue de 140 kilomètres.

§ IX. DÉPARTEMENT DU CHER. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Bourges*, ancienne capitale du Berry, aujourd'hui chef-lieu du département du Cher et de la 19^e division militaire, est le siège d'un archevêché, d'une cour d'appel, et de tribunaux de première instance et de commerce. On y trouve un lycée, une école normale, une bibliothèque publique et une population de 25,000 habitants. Elle est agréablement située sur les pentes d'un coteau, près de la rive droite de l'Auron, à son confluent avec l'Yèvre, qui y reçoit plusieurs ruisseaux. On la divise en vieille et nouvelle ville, et elle a une enceinte d'environ 4 kilomètres; mais de ses fortes murailles garnies de 80 tours il ne reste que quelques débris. Son intérieur est fort laid: c'est l'une des villes de France les plus vieilles, les plus tristes et les plus mal bâties. Ses édifices les plus remarquables sont la cathédrale et l'hôtel de ville. La première est l'un des plus beaux

monuments gothiques de France, et l'un des mieux conservés; le second est l'ancienne maison de Jacques Cœur, argentier du roi Charles VII, et l'un des plus curieux édifices du quinzième siècle. On doit encore citer l'archevêché, la préfecture, bâtie sur l'emplacement de l'ancien palais des ducs de Berry; la maison de Cujas, dans la rue des Arènes; le musée Jacques Cœur, etc.

Bourges est une des villes les moins animées de la France, l'une de celles où les innovations modernes ont le moins pénétré; néanmoins on y trouve des fabriques de draps et de couvertures de laine, des brasseries, tanneries, coutelleries, et l'on y fait le commerce de grains, chanvre, peaux, bois et fruits. Son histoire est celle du Berry : prise, pillée, ravagée dans toutes les guerres ou révolutions de la province, elle n'a joué de rôle important qu'à l'époque où elle était la deuxième capitale de la France et le refuge de la monarchie des Valois.

Saint-Amand-Montrond, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 8,000 habitants, est une ville jolie et régulière, située sur les bords de la Marmande, à son confluent avec le Cher, près de la branche méridionale du canal du Berry. Elle fait commerce de bois, de bestiaux, de grains, vins, châtaignes, etc.

Cette ville doit son origine à un monastère fondé dans le septième siècle. Près de ses murs était le fameux château de *Montrond*, qui appartint successivement aux maisons de Déols, de Sully, d'Albret et de Clèves; c'était la plus forte place du Berry, et il avait avec ses murs et ses fossés une circonférence de 4 kilomètres. Condé y soutint un long siège pendant la guerre de la Fronde, et il fut alors démoli par ordre de Louis XIV.

Sancerre, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et une population de 3,700 âmes, est bâtie sur un plateau qui couronne une montagne de 130 mètres d'élévation, d'où l'on domine la rive gauche de la Loire. La vue y est magnifique, et s'étend au loin jusqu'aux montagnes du Nivernais et du Morvan. C'est d'ailleurs une petite ville laide, mal bâtie, avec des rues très-escarpées, étroites et tortueuses. Elle était autrefois fortifiée, mais ses remparts ont été transformés en un boulevard. C'était, dans le dix-septième siècle, une des places d'armes des protestants, qui y soutinrent en 1573 un siège horrible.

Les environs de Sancerre sont fertiles en vignes, céréales, chanvre, etc. Son commerce consiste surtout en laines, vins, grains, noix et bestiaux.

Vierzon (arrondissement de Bourges) est une ancienne et jolie ville de 6,700 habitants, située à l'embranchement des chemins de fer de Bourges et de Châteauroux, un peu en amont du confluent de l'Yèvre et du Cher. Sa position est pittoresque : au nord et au nord-est s'étendent des coteaux couronnés d'une vaste forêt, au pied de laquelle s'étagent de riches vignobles; au sud et au sud-est, les deux vallées du Cher et de l'Yèvre offrent de magnifiques pâturages semés de bouquets de bois. Vierzon, malgré ses vieilles maisons en bois, a un aspect riant; sa grande rue, que suit la route de Paris, est très-belle; on y remarque son église, son hôtel de ville, autrefois couvent des Cordeliers, les deux tours de son ancien château, etc. C'est une ville qui depuis trente ans a pris un grand accroissement. Elle a de nombreuses tanneries, des manufactures de porcelaine et de faïence, des papeteries, etc. Elle fait aussi un grand commerce de laines, de vins, de fers, de bestiaux, etc.

En face de Vierzon se trouve *Vierzon-Village*, faubourg de 4,800 âmes, situé sur la rive gauche de l'Yèvre. On y trouve des forges très-considérables, qui mettent annuellement dans le commerce plus de 2,500,000 kilogrammes de fer.

Mehun-sur-Yèvre, avec 4,200 habitants, est une ville ancienne, située sur la rive droite de l'Yèvre et sur le canal du Berry, dans une plaine fertile. On y remarque les deux tours et les ruines de l'ancien château, et une belle église, qui date du douzième siècle. Son commerce consiste en chanvre, bois, laines et tissus divers provenant de ses fabriques.

Cette ville est surtout célèbre pour avoir été le séjour favori de Charles VII, qui y fit bâtir un château, où il mourut en 1461.

Charost est un bourg de 1,600 âmes, assez mal bâti, mais situé dans une charmante position, sur la rive gauche de l'Arnon. On y remarque l'église de Saint-Martin, et près de là les ruines d'un ancien château fort. Jadis ville de guerre et entourée de fortifications qui furent détruites pendant la guerre de la Ligue, Charost fut au moyen âge le chef-lieu d'un comté, érigé plus tard en duché-pairie.

Châteaumeillant (arrondissement de Saint-Amand) est une petite ville de 3,000 âmes, située près de la rive gauche de la Sinaise, sur le flanc d'un joli coteau, dans un pays agréable et varié. On y remarque un ancien château, datant, dit-on, du quinzième siècle, et qui a appartenu à la famille de Lusignan.

Cullan, bourg de 1,200 âmes, est agréablement situé près de la rive gauche de l'Arnon, sur le flanc d'un mamelon que couronnent les ruines d'un château, très-important dans le moyen âge, et dont il reste encore trois grosses tours. C'était le chef-lieu d'une seigneurie puissante et célèbre dans l'histoire du quinzième siècle.

Lignières, petite ville de 2,600 âmes, située sur la rive gauche de l'Arnon, dans une jolie vallée, était jadis entourée de murailles et défendue par un château qui servit souvent de refuge à Charles VII. Ce fut une des premières cités où Calvin prêcha et qui embrassa la réforme. Elle fut dévastée plusieurs fois pendant les guerres religieuses.

Dun-le-Roi est une petite ville de 5,000 âmes, située sur la rive droite de l'Auron, et qui n'a de remarquable que son église. C'est une cité d'origine gauloise, et, dans le quinzième siècle, elle était très-importante, surtout par son château, où le connétable de Richemont fit saisir et jeter dans la rivière Pierre de Giac, favori de Charles VII.

Aubigny (2,500 hab.), petite ville de l'arrondissement de Sancerre, est située sur les bords de la Nère, affluent de la Sauldre. Elle est petite, sale, laide, et n'a de remarquable que son église. Au onzième siècle, c'était une forte place, avec de hautes murailles et un bon château. Charles VII, pour récompenser Jean Stuart, connétable d'Écosse, lui en fit don en 1422. Ce seigneur rebâtit le château, et sa famille l'a gardé jusqu'à la révolution.

Henrichemont (3,000 hab.), située aux sources de la Petite-Sauldre, est une jolie ville, qui s'appelait d'abord *Boisbelle*, et qui fut rebâtie par le ministre Sully, lequel lui donna le nom de Henri IV. Elle appartient ensuite à la maison d'Albret.

A quelques kilomètres au nord-ouest est le petit village d'*Ivoy-le-Pré*, qui possède une verrerie à vitres et à bouteilles, et une belle usine, où se fabriquent des pièces pour les machines à vapeur.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

BOURBONNAIS. — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

§ I. LIMITES, SUBDIVISIONS, OROGRAPHIE. — Le Bourbonnais était borné au nord-ouest par le Berry, au nord-est par le Nivernais, à l'est par la Bourgogne et le Lyonnais, au sud par l'Auvergne et la Marche. Il avait environ 160 kilomètres de long de l'ouest à l'est, sur 75 de large du nord au sud, et sa superficie était d'environ 800,000 hectares. Sa population, en 1789, était de 280,800 habitants. Il formait un gouvernement militaire, était compris dans la généralité de Moulins, dont le ressort s'étendait aussi sur une grande partie du Nivernais et de la Marche, ressortissait au parlement de Paris, et renfermait à Moulins un présidial établi en 1557. Sous le rapport ecclésiastique, il faisait partie des diocèses de Bourges et d'Autun.

Cette province, située sur les pentes nord-est du plateau central, est un appendice géologique de l'Auvergne; mais elle n'est réellement montagneuse que dans sa partie méridionale. Ses montagnes ou collines sont le prolongement de deux chaînes dont nous avons déjà parlé, les *monts du Forez*, les *monts d'Auvergne*.

Les monts du Forez se terminent au *Puy de Montoncelle* (1,299 m.), situé vers les sources de la Bèbre. Là la chaîne se bifurque : la branche du nord-ouest court entre la Bèbre et l'Allier par des montagnes peu élevées mais couvertes de forêts de hêtres et de sapins, qui constituent un pays très-accidenté qu'on appelle la *petite Suisse*. Ces montagnes, formées de roches primitives, sont d'abord abruptes et déchirées; mais ensuite elles s'abaissent et s'arrondissent, et finissent par des terrains tertiaires moyens. La branche du nord-est court entre la Bèbre et la Loire sous le nom de *monts de la Madeleine*, qui ont d'abord 1,200 mètres de hauteur; elle sert pendant 40 à 50 kilomètres de séparation entre le Bourbonnais et le Forez, diminue continuellement d'élévation, et finit au confluent de la Bèbre.

L'ensemble de ces deux chaînes forme, entre les vallées de la Loire et de l'Allier, une sorte de plateau d'une hauteur moyenne de 250 à 300 mètres, s'appuyant au sud sur un massif de roches primitives ou porphyriques, tandis que, au nord, entre Jaligny et le Donjon ce plateau forme une dépression qui laisse apparaître le bassin hcuiller de Montcombroux, les marnes irisées de Liernolles et les terrains de transition de Saint-Léon. Il finit par s'effacer dans les terrains tertiaires moyens, qui constituent le reste du pays entre Loire et Allier.

Les hauteurs de la partie occidentale du Bourbonnais se rattachent aux monts d'Auvergne, dont ils ne sont qu'un épanouissement. C'est vers les sources du Cher, au petit plateau de Saint-Avit, que commence le contre-fort d'entre Cher et Allier. Il court d'abord entre le Cher et la Sioule, pénètre dans le Bourbonnais entre Montaigu et Montmarault, sépare l'OEil et l'Aumance d'une part, d'autre part la Bouble, la Queune, la Bioudre, et va finir dans le Berry, où il se relève dans les hauteurs du Sancerrois. Ces hauteurs forment vers le sud-ouest du Bourbonnais une espèce de plateau composé de roches primitives, quelquefois granitiques, où apparaissent çà et là

quelques saillies porphyriques. Elles ont généralement 600 mètres d'élévation au sud de Montmarault; mais elles s'abaissent en s'avancant vers le nord, et les roches granitiques de Cérilly n'ont plus que 400 mètres. Tout ce massif de roches anciennes offrît sans doute de nombreuses dépressions, et c'est dans celles-ci que se sont formés les nombreux bassins houillers qu'on y rencontre à Commentry et dans les vallées du Cher et de l'Aumance.

§ II. HYDROGRAPHIE. — Le Bourbonnais appartient au bassin de la Loire, et principalement à ses affluents, l'Allier et le Cher. C'est un pays très-bien arrosé. Toutes les grandes vallées y ont à peu près la même direction, et convergent vers la vallée centrale de la Loire.

La Loire sert de limite au Bourbonnais et à la Bourgogne (Saône-et-Loire), depuis Avrilly jusqu'à Gannay, pendant environ 64 kilomètres. Dans tout ce parcours elle n'arrose aucun lieu remarquable, et elle est continuellement longée par le canal latéral, sa navigation étant très-difficile à cause des bas-fonds. Elle reçoit des affluents qui descendent soit des monts de la Madeleine, soit des hauteurs entre Bèbre et Allier. Voici les principaux :

1° La *Vouzance*, qui passe près du Donjon. — 2° Le *Roudon*, qui naît dans le bassin houiller de Montcombroux. — 3° La *Bèbre*, qui naît au Puy de Montoncelle, arrose la Palisse, Jaligny, Dompierre, et finit après un cours de 80 kilomètres; elle reçoit une foule de ruisseaux, dont le plus important est, à droite, le *Barbenan*. — 4° L'*Acolin*, qui arrose Chevagnes et va finir dans le Nivernais. — 5° L'*Allier*, né au mont Lozère, après avoir traversé la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, pénètre dans le Bourbonnais un peu en amont de Saint-Yorre: il y arrose Vichy, Saint-Germain des Fossés, Billy, Moulins, Aubigny, où il n'appartient plus au Bourbonnais, qu'il sépare du Nivernais, que par sa rive gauche, sur laquelle on trouve le Veurdre. Là, après 98 kilomètres de cours dans le Bourbonnais, il quitte cette province, et séparant le Berry du Nivernais, il va finir dans la Loire. Cette rivière, déjà décrite page 198, présente jusqu'à Moulins des rives d'une grande beauté; de nature torrentueuse, elle déborde souvent, roule des sables mouvants, enlève et délaisse tour à tour les terres de ses bords: ses crues moyennes sont de 2 mètres ou 2 mètres et demi; ses crues extraordinaires atteignent près de 5 mètres.

L'Allier reçoit dans le Bourbonnais, à droite: 1° le *Sichon*, qui naît dans la *petite Suisse*, et coule au nord-ouest dans une jolie vallée, où il arrose Cusset; 2° le *Mourgon*, qui finit à Saint-Germain-des-Fossés; 3° le *Valençon*, qui baigne Varennes. A gauche: 1° l'*Andelot*, qui coule au nord-est en arrosant Gannat, et finit en face de Varennes après s'être grossi de la *Toulène*; 2° la *Sioule*, qui naît sur le versant nord-ouest du mont Dore, traverse une partie de l'Auvergne (voir p. 199), pénètre dans le Bourbonnais, y arrose Ébreuille, Saint-Pourçain, et finit près de Contigny après un cours total de 100 kilomètres, dans lequel elle coule presque toujours entre des collines très-rapprochées et à pic; quand les versants sont moins rapides, ils sont hérissés de blocs de rochers entre lesquels poussent des buis et des genêts. La Sioule se grossit à gauche de la *Bouble*, qui arrose Chantelle-le-Château, et finit un peu au-dessus de Saint-Pourçain, après avoir reçu un grand nombre de ruisseaux. — L'Allier reçoit encore à gauche: 3° la *Queune*, qui prend sa source un peu au nord de Montet-

aux-Moines, coule au nord-est à travers un bassin houiller très-important en arrosant Souvigny, et se jette dans l'Allier un peu au-dessous de Moulins; 4° le *Chamaron* grossi de la *Barge*, qui arrose Bourbon-l'Archambault; 5° la *Bioudre*, qui finit au Veurdre après avoir reçu plusieurs affluents.

Le dernier affluent de la Loire est le *Cher*, qui entre dans le Bourbonnais près du confluent du Buren; il y coule généralement du sud au nord en n'y arrosant d'autre lieu remarquable que Montluçon; il en sort à Urçay après un parcours de 60 kilomètres. Ses bords sont peu élevés, ses débordements fréquents. Il est longé depuis Montluçon par le canal du Berry. Ses affluents de gauche ne sont que des ruisseaux sans importance. A droite il reçoit l'*Aumance*, qui naît près de Montet-aux-Moines, coule généralement de l'est à l'ouest en passant à Hérisson et à Meaulne, où elle se jette dans le Cher après 48 kilomètres de cours, dont 27 flottables. Elle se grossit elle-même d'un grand nombre de petits affluents, parmi lesquels l'*OEil*, qui passe à Commentry.

A tous ces cours d'eau il faut ajouter : 1° le *canal du Cher*, qui commence à Montluçon, longe la rivière jusqu'à Saint-Amand, et dont nous avons déjà parlé dans le Berry; 2° le *canal latéral à la Loire*, que nous avons déjà décrit.

§ III. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS, ETC. — Le sol géologique du Bourbonnais est très-varié; il est en grande partie constitué par les terrains primitifs, qui forment presque tout l'ouest, le sud-ouest, ainsi qu'une petite partie du sud-est du département, et les terrains tertiaires moyens qui forment surtout l'est et le nord-est. En outre, on trouve au nord-ouest un massif triasique assez considérable, et sur la frontière du Berry de ce côté quelques saillies jurassiques; au centre, les grandes vallées de l'Allier et de la Sioule offrent des terrains d'alluvions anciennes et récentes, ces dernières se retrouvant aussi, au nord de Montluçon, dans le lit du Cher. Enfin çà et là, mais surtout à l'ouest, apparaissent des bassins houillers assez considérables : ils sont situés généralement entre Montluçon et Souvigny, et les principaux sont : celui du *Montet*, dans la vallée de la Queune, qui par Fins et Noyant remonte au nord-est jusqu'à Messarges, et qui, au sud-ouest, apparaît çà et là jusqu'à Montmarault; celui de *Commentry*, depuis cette ville jusqu'à Nérès; celui du *Doyet*, formant plus au nord un petit massif au sud-ouest de Villefranche, et un autre plus considérable à l'est de la même ville entre Villefranche, Chappes et Chavenon; celui de la *Bandes* vers Buxière-la-Grue, entre le Morgon et la Bandes; enfin celui de l'*Aumance*, situé sur les deux rives et vers le confluent de cette rivière, au sud de Meaulne. Ces bassins houillers appartiennent à la partie occidentale de la province; dans la partie orientale on ne trouve que le bassin de Moncombroux situé à l'ouest du Donjon, à l'extrémité septentrionale des terrains primitifs et porphyriques du sud-est du département.

On donne le nom de *haut pays* à la partie sud du Bourbonnais, et à la partie nord celui de *bas pays*. Ce n'est en effet qu'au sud et surtout au sud-est que le Bourbonnais est réellement montagneux : là se trouve la partie la plus pittoresque de la province; là seulement le pays est sauvage et agreste, le climat rude et froid sans néanmoins cesser d'être sain; là seulement, sur les roches granitiques des contre-forts des monts du Forez, la neige persiste une grande partie de l'année. Partout ailleurs on ne trouve guère que des coteaux peu élevés, et le terrain s'abaisse assez rapidement vers le

nord pour former des plaines considérables, principalement aux environs de Gannat, de Montluçon, et dans l'arrondissement de Moulins. Dans ces terres basses et un peu monotones la neige devient rare, la température moins variable, le climat plus doux, la végétation plus précoce. Les vallées méridionales du pays sont généralement profondes, agrestes et tristes; les vallées septentrionales sont ouvertes, plates et d'un aspect peu varié. Celle de l'Allier est la plus remarquable : près de Moulins elle est généralement peu accidentée, et les bords de la rivière sont nus et tristes; mais en remontant au sud ils se garnissent de peupliers et de saules, et aux environs de Vichy ils deviennent vraiment délicieux. C'est là d'ailleurs que commence la *Limagne*.

Les cantons montagneux du Bourbonnais sont d'une culture difficile. Ce sont surtout les plaines et les coteaux, c'est-à-dire les basses terres qui forment la partie la plus fertile du pays. On estime que la moitié du sol à peu près, surtout dans le haut pays, est sablonneuse et siliceuse avec un fond granitique, tandis que l'autre moitié, formée généralement de dépôts d'alluvions argileux et siliceux mêlés de graviers, repose sur un fonds d'argile, et constitue surtout les basses terres; le fonds des vallées et le bord des rivières y présentent des terres argiieuses d'une grande fertilité où le froment réussit bien; avec le même fonds d'argile les terres deviennent plus fortes et plus profondes entre Gannat et le Donjon, dans le pays qu'arrosent la Bouble, la Sioule et la Bèbre : ces terres fortes sont surtout favorables à la culture de la vigne; enfin sur les bas coteaux la couche d'argile qui les recouvre généralement sur une grande étendue est plus ou moins décomposée à la surface. De cette diversité de terrains naît la diversité des produits et même des aspects dans certaines parties. Ainsi, à côté de belles plaines verdoyantes ou couvertes de moissons, principalement au bord des cours d'eau, se trouvent les *brandes*, espèces de landes de l'aspect le plus triste et le plus sauvage, qui ne produisent que des genêts, des bruyères et quelques joncs. A côté de gorges arides et désolées, on rencontre de belles vallées bien arrosées offrant la plus riche végétation, quelques-unes même le cèdent à peine aux plus jolies vallées de la Suisse. L'arrondissement de Moulins, qui occupe presque tout le nord et renferme la majeure partie des plaines du département, en est aussi la partie la plus boisée; ses terres légères et sablonneuses sont favorables à la culture du mûrier, qui y réussit bien, et à celle des jardins, qui donnent d'excellents légumes; on y trouve encore des vignobles et de belles prairies, mais aussi des étangs nombreux et des brandes, qui se prolongent à l'ouest. L'arrondissement de Gannat est formé, principalement au bord de l'Allier, de terres noires et profondes très-fertiles, où l'on cultive surtout le froment et les arbres fruitiers; on y trouve aussi de beaux vignobles, qui donnent des vins blancs assez estimés; le chanvre et le lin y viennent bien. L'arrondissement de Montluçon, qui est constitué en grande partie par le granit, est généralement entrecoupé de coteaux et de plaines bien arrosées et fertiles; la vallée du Cher depuis Montluçon jusqu'à Saint-Amand y présente de magnifiques pâturages, et sur la frontière septentrionale on y trouve de belles forêts. Mais de ce côté le sol se relève, et sur toute la frontière du Berry on ne trouve que des brandes, qui s'étendent à perte de vue. Sur les frontières de la Marche le sol se relève encore plus, et présente de fertiles vallées que dominent d'énormes blocs de granit. Entre la Marche et le Berry, vers l'extrémité la plus occidentale de

l'arrondissement, se trouve le pays dit de la *Châtaine*, contrée très-pittoresque, où les voies de communication sont difficiles, les habitants rares et les cours d'eau nuls. Quant à l'arrondissement de la Palisse, il est sablonneux et pauvre, ou tout au moins formé de terres argileuses et froides; la partie sud-ouest est tout à fait montagneuse.

Quoique l'agriculture dans le département de l'Allier soit arriérée, elle donne des récoltes en céréales et en vins qui dépassent les besoins de la consommation; les prairies y sont belles, abondantes, et nourrissent de nombreux troupeaux: les moutons des brandes donnent annuellement plus de 160,000 kilogrammes de laine. Les forêts sont belles et étendues: elles occupent les deux quinzièmes du département.

Le Bourbonnais renferme aussi d'assez grandes richesses minérales: Bresnay a du sulfure d'antimoine, Bourbon du minerai de fer, Pierrefitte du manganèse, Leprugne et Saint-Léon du plomb, Échassière du kaolin, Vindelat, Chatel-Perron et Ferrières des marbres blancs ou colorés; Commentry, Noyans, Montet, Fins, Montcombroux, ont des mines de houille. On connaît une mine de cuivre non exploitée, et l'on extrait du porphyre, du granit, de la marne, de l'argile à potier et du grès; enfin on trouve des eaux minérales célèbres depuis des siècles à Bourbon-l'Archambault, Vichy, Nérès, et dans plusieurs autres localités.

§ IV. HISTOIRE, POPULATION, ETC. — Le Bourbonnais, placé entre l'Auvergne, le Berry et la Bourgogne, est encore une de ces provinces intermédiaires entre le nord et le midi de la France, qui n'ont pas de physionomie particulière, et qui n'ont pas joué de rôle historique; mais il a eu l'insigne honneur de donner son nom à la plus illustre famille de l'histoire moderne.

Il était habité dans les temps anciens par les *Boii*, clients tantôt des Éduens, tantôt des Arvernes, et qui suivirent les destinées de ces deux peuples. Compris dans l'Aquitaine première, il fut conquis d'abord par les Visigoths, ensuite par les Francs, et prit part à la résistance de l'Auvergne contre les conquérants du Nord. Il fit partie du duché d'Aquitaine, et dans le démembrement de l'empire de Charlemagne il eut ses seigneurs particuliers, dont le premier est Aimar, *fidèle* du roi Charles le Simple: il demeurait au château de *Bourbon* et fonda *Moulins*. La dynastie d'Aimar finit en 1218 avec Archambault VII, dont la fille unique porta le Bourbonnais à son mari Guy de Dampierre, déjà maître du Nivernais. Cette deuxième maison de Bourbon ne donna que deux seigneurs, et en 1272 Béatrix, petite-fille d'Archambault IX, ayant épousé Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, le Bourbonnais entra dans la famille des rois capétiens et n'en sortit plus. Il fut érigé en duché-pairie par Charles le Bel, et il resta une seigneurie vassale des rois de France jusqu'au fameux connétable de Bourbon, qui eut tous ses biens confisqués. Alors il fut réuni à la couronne, et donné en apanage dans le dix-septième siècle à la maison de Condé.

A part les princes de la maison de Bourbon, ce pays n'a donné à la France qu'un petit nombre d'hommes célèbres: la Palisse, le maréchal de Villars, l'amiral d'Orvilliers, le poète Gilbert, etc.

Le caractère de la population est, comme l'histoire de ce pays, très-secondaire et presque effacé dans le caractère des provinces voisines. « Les habitants de l'Allier, dit un écrivain du Bourbonnais, sont légers, spirituels, enclins à la plaisanterie, humains, hospitaliers, poussant à l'excès leur empressement envers les étrangers,

généreux par caractère, jamais par calcul. Il y a dans leur entretien plus de raison et de gaieté que de culture d'esprit. Les femmes sont jolies et ont une amabilité remarquable. Les habitants des campagnes passent pour être tracassiers et pour aimer les procès; ils sont très-attachés au lieu qui les a vus naître. Jusqu'à présent il a été presque impossible de vaincre leur obstination dans certaines pratiques routinières. En général, ils sont doux, honnêtes, économes, hospitaliers; malgré leur tranquillité apparente, ils sont gais, vifs et adonnés aux plaisirs. »

§ V. DÉPARTEMENT DE L'ALLIER. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE, ETC. — Ce département, formé de l'ancien Bourbonnais, a une superficie de 742,272 hectares, dont 481,000 de terres labourables, 78,000 de prés, 16,000 de vignes, 62,000 de bois, 26,000 de landes, pâtis, bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 248,864 habitants; en 1821, de 280,025 hab.; en 1836, de 309,270 hab. Elle est aujourd'hui de 336,758 habitants.

Il a pour chef-lieu Moulins, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Moulins.	9 cantons,	84 communes,	97,002 habitants.
— de Montluçon	5 —	67 —	68,398 —
— de Gannat	6 —	75 —	78,840 —
— de la Palisse	6 —	91 —	92,518 —
4 arrondissements.	26 cantons,	317 communes,	336,758 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Moulins. Il ressortit à la cour d'appel de Riom, et renferme 4 tribunaux de première instance et un tribunal de commerce (à Moulins). Il possède un lycée à Moulins, 2 collèges à Gannat et Montluçon, une école normale primaire à Moulins, et environ 150 écoles élémentaires. Il fait partie de la 19^e division militaire.

C'est un pays principalement agricole et d'exploitation minière. Nous avons déjà dit quelles en étaient les parties fertiles et stériles. La récolte des grains dépasse annuellement 2,600,000 hectolitres; celle des vins est de 400,000 hectolitres, dont les deux tiers sont livrés à l'exploitation; celles de l'avoine et des pommes de terre s'élèvent chacune à environ 600,000 hectolitres. Le département produit en outre des fourrages, des légumes secs, du lin et du chanvre, des betteraves, des fruits surtout, des pommes, des noix, etc. Quant aux bestiaux, on estime qu'il y a 153,000 têtes de gros bétail, 507,000 moutons, 75,000 porcs, 13,000 chèvres, 10,000 chevaux, 500 mulets et 1,100 ânes. Nous avons dit aussi quelles sont les principales mines ou carrières exploitées, les eaux minérales, etc. L'industrie est très-développée, surtout l'industrie du fer. Il y a dans le département plus de 100 forges et hauts fourneaux; 400 fabriques, manufactures et autres usines; 650 moulins, etc. Au premier rang nous citerons les vastes usines de Commentry, les forges du Tronçais, qui livrent annuellement au commerce une moyenne de 500,000 kil. de fer; les forges et hauts fourneaux de Messargès, qui datent de 1751; ceux de Beaugard, qui remontent à 1742. Il y a de plus une superbe manufacture de glaces et de verres à Commentry, une verrerie à Souvigny, des manufactures de porcelaine et de verrerie à Lurcy-Lévy et à Champroux, une belle papeterie à Cusset; Moulins est renommée pour sa coutellerie, et le département renferme encore des manufactures de draps, de couvertures de laine et de coton, des filatures, tanneries, corderies, fabriques de produits chimiques, etc.

Le commerce d'exportation consiste surtout en blés et farines, vins, huile de noix, bois, lin et chanvres, bestiaux gras, charbons de terre, et parmi les objets manufacturés, en laines, cuirs, poterie, coutellerie, etc.

Il y a dans le département 2 rivières navigables (Loire et Allier) sur 213 kilomètres, 2 canaux sur 91 kil., 9 routes impériales sur 497 kil., 7 routes départementales sur 232 kil., 8,401 chemins vicinaux sur 10,061 kil. : en tout 11,095 kilomètres de voies de communication. Il faut y ajouter 74 kilomètres du chemin de fer de Saint-Pierre-le-Moutier à Saint-Germain-des-Fossés, chemin qui de Bourges par Moulins et Roanne doit arriver à Lyon.

§ VI. DÉPARTEMENT DE L'ALLIER. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Moulins*, ancienne capitale du Bourbonnais, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Allier, et siège d'un évêché, renferme des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre consultative des arts et manufactures, un lycée, une école normale primaire, une bibliothèque publique de 19,000 volumes et une population de 17,318 habitants. Elle est située en plaine, sur la rive droite de l'Allier, qu'on y traverse sur un beau pont de pierre. Son aspect est riant; les rues y sont peu larges et peu régulières, mais assez bien pavées et propres. La ville était jadis entourée de fortifications et de fossés, dont l'emplacement est indiqué par les *Cours* ou promenades intérieures. Parmi les édifices, on remarque la cathédrale de Notre-Dame, qui est inachevée; l'église du lycée (autrefois de la Visitation), qui renferme le beau mausolée élevé au dernier duc de Montmorency, décapité sous Louis XIII; le château, ancien palais des ducs de Bourbon, dont il ne reste plus qu'une tour et un corps de logis servant de caserne à la gendarmerie; la tour de l'Horloge, l'hôtel de ville, etc.

L'histoire de cette ville se confond avec celle de la province. Son industrie consiste en bonneterie, fabrication de tissus de soie, laine et coton, préparation de cuirs, coutellerie renommée, dont elle fait un grand commerce, ainsi que de grains, vins, bœufs, bois, charbons, houilles, fer, etc.

Gannat, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 5,422 habitants, est une petite ville assez mal bâtie, assise au pied de coteaux couverts de vignes, dans une jolie vallée arrosée par l'Andelot; elle a été fortifiée, et l'on y voit encore les restes d'un ancien château, qui servent aujourd'hui de prison. Située dans un terroir fertile en blés, elle fait surtout le commerce de grains.

La Palisse, chef-lieu d'arrondissement, est une petite ville de 2,700 âmes, agréablement située dans un joli vallon qu'arrose la Bèbre, au pied d'une hauteur dont le sommet est couronné par les ruines d'un ancien château, qui a tour à tour appartenu aux la Palisse, aux de Vienne, aux Châtillon, aux Bourbons, aux la Guiche et aux Chabannes. Cette ville possède une filature de coton, des fabriques de souliers, et fait un commerce important de grains, de chanvre, de bestiaux. Le tribunal de première instance de l'arrondissement se trouve à Cusset.

Montluçon, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 8,922 habitants, est agréablement située dans une vallée fertile, encadrée de coteaux couverts de vignobles, sur la rive droite du Cher, qu'on y franchit sur un beau pont, à l'origine de l'embranchement méridional du canal du Berry. Elle est assise sur le flanc d'une colline dont le sommet est couronné par les ruines d'un

ancien château des ducs de Bourbon. Elle est assez bien bâtie, et était jadis défendue par de fortes murailles flanquées de tours, qui ont été détruites et remplacées par des promenades.

Cette ville a des fabriques de toiles, d'étamines, des tuileries, une manufacture de glaces et 4 hauts fourneaux. Elle fait de ses produits agricoles, grains, vins, blés, fruits, un commerce qui s'augmente encore des fers du Tronçais, des houilles de Commentry, et qui, grâce à son heureuse position, prend chaque jour plus d'importance.

Bourbon-l'Archambault, ville de 3,000 habitants, célèbre par ses eaux, est située au fond d'une vallée, arrosée par le Barges. Au-dessus de la ville, sur une plate-forme de rochers creusée à pic de trois côtés par les eaux de ce ruisseau, se dressent les ruines de l'ancien château de Bourbon, fondé, dit-on, dans le dixième siècle, et rebâti dans les treizième et quinzisième. Il avait 24 tours, dont 2 sont célèbres sous les noms de l'*Admirale* et de la *Qui-qu'en-grogne*; il n'en reste plus que 3 ou 4 à demi ruinées, et cachées sous le lierre et la verdure. A l'une des extrémités de ce château se trouvait la Sainte-Chapelle, l'une des plus belles églises gothiques de France, bâtie au quinzisième siècle par Anne de Beaujeu, et dont la destruction commencée en 1648 n'a été achevée que de nos jours.

Bourbon était déjà connue des Romains pour la bonté de ses eaux thermales, et figure dans les tables itinéraires de Peutinger sous le nom de *Aquæ Bormonis* ou *Borvonis*; chaque jour des fouilles font retrouver les constructions que les Romains y avaient faites. Elle doit son surnom aux sires de la première dynastie, qui s'appelaient presque tous Archambault, et qui y séjournèrent. Les eaux minérales de Bourbon sont aujourd'hui peu fréquentées, encore bien qu'elles puissent fournir 5,000 bains par jour. Le gouvernement en est propriétaire, et y entretient un hôpital pour 80 malades indigents. La ville fait un assez grand commerce de bestiaux.

Souvigny est une ville de 3,000 âmes, bâtie sur le flanc d'une hauteur, au pied de laquelle s'étendent de belles prairies arrosées par la petite rivière de la Queue. Elle est ancienne, et encore entourée de sa vieille enceinte de murailles en ruines. Son ancien couvent des Bénédictins, l'un des plus célèbres de la France, renferme une église gothique qui est le monument archéologique le plus beau et le plus complet du Bourbonnais. Plusieurs seigneurs de la maison de Bourbon y sont enterrés.

Souvigny possède une verrerie, et fait commerce de cire, clouterie, grains, vins et bestiaux.

Montet-aux-Moines, village de 600 âmes, est situé au sud-ouest de Souvigny, sur l'un des points les plus élevés du département. Il a eu sans doute pour origine un monastère, fondé au onzième siècle, et est important aujourd'hui par ses mines de houille.

Saint-Pourçain (arrondissement de Gannat), située près de la Sioule, dans une riante vallée entourée de coteaux couverts de vignobles, est une ville de 5,000 âmes environ, assez bien bâtie, avec des rues larges et bien percées. Elle avait jadis un château fort, et doit son origine à un monastère dont il ne reste que l'église. On y fait commerce de bestiaux, grains, vins, etc.

Vichy (arrondissement de la Palisse) est une ville de 2,500 âmes, située dans une riante et large vallée, sur la rive droite de l'Allier. Elle était déjà connue des Romains pour ses eaux, et l'on y a trouvé de nombreuses antiquités. Au moyen âge, c'était

une petite place forte entourée de murailles et flanquée de tours. On la divise en vieille ville, qui est fort laide, et ville neuve ou *quartier des Bains*, qui comprend un grand nombre de beaux hôtels et de jolies maisons groupées autour de l'établissement thermal auquel Vichy doit sa réputation. Chaque année une société brillante vient décupler la population ordinaire de cette petite ville, dont les environs sont très-pittoresques. La vallée qu'elle occupe entre l'Allier et le Sichon est la continuation de la Limagne d'Auvergne. Au sud et au sud-est se dressent les sommets neigeux des monts Dômes et des monts du Forez; à l'est et au nord s'étagent en amphithéâtre les coteaux d'*Abrest*, du *Vernet*, des *Creuziers*, couverts de vignobles, parsemés d'arbres fruitiers; enfin les bords du Sichon, et plus au nord ceux du Jolan, offrent de délicieux ombrages et de charmantes promenades. Le climat y est tempéré et l'air très-pur.

Cusset, chef-lieu de canton, avec un tribunal de première instance, un collège et 5,500 habitants, occupe une position agréable dans une double vallée assez profonde, entre le Sichon et le Jolan. C'était jadis une place importante, et elle est encore entourée de murailles qui lui donnent l'aspect d'une ville de guerre. On y trouve des fabriques de couvertures de laine et de coton, des filatures de coton, une belle papeterie, et l'on y exploite des schistes ardoisiers. Son territoire est fertile en vignobles.

Commentry (arrondissement de Montluçon) n'était, il y a quelques années, qu'un village situé sur l'OEil; mais l'industrie lui a donné plus de 6,000 habitants. Dans ses environs est un vaste bassin houiller qui se subdivise en bassin de Commentry, bassin de Doyet, bassin de la Barre et bassin de l'Aumance. Trois concessions y occupent 2,320 hectares, et produisent un charbon de première qualité et un coke supérieur, qu'on exploite à la fois souterrainement et à ciel ouvert: 23 machines à vapeur et 1,200 ouvriers sont occupés à cette exploitation, qui a donné, en 1854, 2,209,000 quintaux métriques de houille. Il y a de plus à Commentry une usine à fer avec 6 hauts fourneaux; les forges dites de *Châtillon* et *Commentry*, qui occupent 1,100 ouvriers, 25 machines à vapeur, plus de 30 fours, qui produisent annuellement 9,000 tonnes de fer ouvré, rails et fer de tous échantillons; enfin une manufacture de glaces, qui occupe 800 ouvriers. Un chemin de fer unit Commentry au canal du Cher.

Au nord-ouest de Commentry, dans la commune de Chamblet, se trouve *le Marais*, qui a des houillères et des mines d'anthracite.

Le Tronçais, village de la commune de Saint-Bonnet-le-Désert, près des frontières du Berry, est célèbre par ses forges, établies en 1784 au milieu de la forêt du même nom. C'est l'un des plus beaux et des plus vastes établissements métallurgiques de la France. Il renferme des hauts fourneaux, feux d'affinerie, fonderie à l'anglaise, fours à réverbères, lamineries, machines à vapeur, etc. Ses produits consistent surtout en fers fins de première qualité pour la serrurerie, les manufactures d'armes, la carrosserie, les câbles des vaisseaux, etc.; ils sont exclusivement fabriqués au charbon de bois.

Néris-les-Bains est une petite ville de 1,500 âmes environ, célèbre par ses eaux, et située sur la route de Montluçon à Clermont-Ferrand, à la tête du canal du Cher. Bâtie à mi-côte, au centre de deux jolies vallées, sur un vaste plateau, d'où l'on a un magnifique panorama, elle offre un charmant séjour aux baigneurs qu'y attirent ses eaux; l'air y est pur et tempéré, et les environs, qui présentent une série de vallons

et de monticules plantés d'arbres fruitiers, offrent de tous côtés des promenades agréables. De nombreuses antiquités attestent l'importance de cette ville sous les Romains. Elle fut détruite par les Normands, tomba dans l'obscurité, et ce n'est que de nos jours qu'elle a repris quelque importance. Son établissement thermal ne date que de 1821.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

NIVERNAIS. — DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — Le Nivernais était borné au nord par l'Orléanais et l'Auxerrois, au sud par le Bourbonnais, à l'est par la Bourgogne, et à l'ouest par le Berry. On le divisait en plusieurs petits pays, tels que les *Vaux de Nevers*, les *Vaux de l'Yonne*, le *Bazois*, le *Donzinois*, le *Morvan*, etc. Sa superficie était de 639,806 hectares. Il formait un gouvernement militaire, et était divisé, pour les finances, en quatre élections : Nevers et Château-Chinon appartenant à la généralité de Moulins, Clamecy à la généralité d'Orléans, la Charité à la généralité de Bourges. Pour la justice, il comprenait deux bailliages (Saint-Pierre-le-Moutier et Nevers) qui ressortissaient au parlement de Paris. Il composait le diocèse de Nevers.

* Cette province n'a formé le département de la Nièvre que par l'adjonction de parties de la Bourgogne et de l'Orléanais. En 1789, sa population était de 273,890 âmes.

§ II. OROGRAPHIE. — Sa charpente orographique est formée par un vaste contre-fort détaché des monts de la Côte-d'Or et qui forme la séparation des eaux entre le bassin de la Loire et celui de la Seine. Ce contre-fort se compose des monts du Morvan et du Nivernais. Les *monts du Morvan* quittent la Côte-d'Or au mont *Moresol* (560 m.), vers les sources de l'Arroux et de l'Armançon, et se dirigent d'abord vers l'ouest; après avoir traversé une partie du département de la Côte-d'Or, où nous en reparlerons, ils atteignent le département de la Nièvre, où ils pénètrent près de Pierre-Écrite, pour s'y prolonger ensuite pendant 40 kilomètres directement du nord au sud, jusqu'au mont *Bewray*, aux sources de l'Yonne. Ces monts, dont la hauteur moyenne est de 500 mètres, ont des sommets isolés plus élevés : le mont *Prenelay* (887 m.), le mont de *Gravelle* (792 m.), le mont *Bewray* (860 m.). De cette dernière sommité la chaîne s'abaisse continuellement, sous le nom de *monts du Nivernais*. Elle se dirige du sud-est au nord-ouest, suit le cours supérieur de l'Yonne jusqu'à Clamecy, et se perd alors en une suite de hauteurs mal distinctes et de peu d'élévation (150 à 180 m.), qui au delà du Loing atteignent le *plateau d'Orléans*.

Les monts du Morvan et du Nivernais parcourent la province sur une longueur totale de 120 kilomètres; ils sont généralement boisés et constituent, surtout dans leur partie orientale, un pays très-fourré, très-difficile et d'un aspect assez sauvage. Ils jettent d'ailleurs sur leurs deux versants une foule de petits contre-forts qui hérissent et tourmentent toute la contrée. Sur le versant méridional, c'est-à-dire dans le bassin de la Loire, ces contre-forts, d'abord assez élevés, et qui encaissent des vallées étroites, vont en se subdivisant et s'abaissant à mesure qu'ils s'éloignent du faite; ce ne sont plus alors que des coteaux à peine sensibles, qui s'effacent enfin et se fondent

avec les rives du fleuve. Sur le versant septentrional les contre-forts sont également très-nombreux. Leur direction générale est du sud-est au nord-ouest; leur hauteur décroît en s'avancant dans le bassin de l'Yonne, mais ils n'en font pas moins de tout ce bassin un pays très-accidenté.

§ III. HYDROGRAPHIE. — Le Nivernais, étant assis sur le faite de partage des eaux entre la Loire et la Seine, appartient à ces deux bassins. Dans le premier il comprend environ 478,000 hectares, c'est-à-dire plus des deux tiers de son territoire total; dans le deuxième il comprend 203,000 hectares, c'est-à-dire un peu moins de l'autre tiers.

Bassin de la Loire. — La Loire, après avoir séparé le Bourbonnais de la Bourgogne, entre dans le Nivernais près de la commune de Saint-Hilaire, au sud-est de Decize; elle se dirige vers le nord-ouest jusqu'à Nevers, où elle fait un coude vers l'ouest pour tracer ensuite la frontière de la province, qu'elle quitte près de Bonny, après avoir arrosé Decize, Nevers, Fourchambault, la Charité, Pouilly et Cosne. Sa pente à Decize est de 188 mètres, et à Nevers de 178 mètres. Le canal latéral, qui longe sa rive gauche, et des levées corrigent l'irrégularité de son cours et contiennent ses eaux toujours prêtes à déborder.

Ses affluents de droite sont : 1° l'*Aron*, qui prend sa source dans les monts du Nivernais, arrose Châtillon-en-Bazois, et se jette dans la Loire un peu au-dessous de Decize, après un cours d'environ 70 kilomètres. Il est flottable sur une étendue de 24 kilomètres depuis Issenay, et il est suivi sur sa rive droite par le canal du Nivernais depuis Decize jusqu'à Châtillon, où il se confond avec lui. La vallée de l'Aron est la plus importante du département et se développe en éventail sur une étendue de près de 60 kilomètres. Elle est coupée de cours d'eau et couverte d'étangs qui, à l'aide de rigoles, communiquent entre eux et servent au flottage des bois. Dans toutes les parties basses il y a de magnifiques pâturages. L'Aron reçoit de nombreuses rivières : à gauche, 1° le *Guignon*, qui passe à Moulins-en-Gilbert; 2° la *Vandenesse*, qui passe près de Vandenesse et finit en face d'Issenay; 3° l'*Halène*, qui arrose la Roche-Millay; à droite, la *Canne*, la *Landarge*, etc.

2° La *Nièvre* est formée de deux sources : l'orientale arrose Prémery et Guérisny, l'occidentale arrose Dompierre; un peu en aval de Guérisny elle coule en un seul lit vers le sud, et finit dans la Loire à Nevers, en amont de la ville, après un cours de 45 kilomètres. Elle se grossit d'une foule de petits ruisseaux et fait mouvoir un grand nombre d'usines et autres établissements industriels.

3° Le *Nohain* naît dans les étangs d'Entrains, arrose Donzy, finit à Cosne, après 40 kilomètres de cours. Cette rivière, ses affluents et plusieurs autres que nous ne faisons que nommer, l'*Ixeur*, la *Mesvre*, la *Vrille*, etc., sont importants par les usines qui sont sur leur cours; leurs vallées sont généralement boisées.

Les affluents de gauche de la Loire sont d'abord des ruisseaux sans importance, l'*Acolin*, l'*Abron*, la *Colâtre*; puis vient l'*Allier*, qui ne fait que séparer le Nivernais du Bourbonnais, sans baigner de lieux remarquables; il y conflue au Bec-d'Allier.

Bassin de la Seine. — L'*Yonne* prend sa source au pied du mont Beuvray, aux étangs de Belle-Perche. Elle se dirige d'abord du sud-est au nord-ouest en longeant le pied des monts du Morvan, et passe ainsi à Château-Chinon, à la Chaise, où le canal du Nivernais la rejoint; à Clamecy, où elle se redresse au nord. Elle pénètre dans la

Bourgogne à Coulange-la-Vineuse. Dans son cours de 100 kilomètres à travers le Nivernais elle est rapide et torrentueuse, non navigable, mais flottable en trains depuis Clamecy. Sa vallée est étroite, ses bords escarpés, souvent boisés et peu fertiles. Ses affluents sont nombreux : le principal, à droite, est la *Cure*, qui descend des monts du Morvan, coule dans une vallée profonde, boisée, resserrée entre des masses granitiques, et, après 30 kilomètres de cours, entre dans la Bourgogne. Le principal, à gauche, est le *Beuvron*, qui a aussi une vallée très-boisée et très-accidentée, arrose Brinon et se jette dans l'Yonne à Clamecy, après 50 kilomètres de cours.

A ces cours d'eau il faut ajouter : 1° le *canal du Nivernais*, qui part de Decize, sur la Loire, suit l'Aron jusqu'à Châtillon, coupe le Morvan dans le plateau des Breuilles, suit la petite vallée de la Colancelle, atteint l'Yonne, la suit jusqu'à Clamecy, et de là arrive sur Auxerre. Son parcours dans le Nivernais est de 124 kilomètres, et dans le département de l'Yonne de 53 kilomètres.

2° Le *canal latéral* ne touche au Nivernais qu'au sud-ouest et n'a pour but que d'obvier aux envasements de la Loire. Il a dans la province 55 kilomètres de parcours. Il y entre un peu en amont du village de Lamenay, et en sort au confluent de la Loire et de l'Allier, qu'il traverse sur un beau pont-aqueduc au Guétin.

Le Nivernais possède en outre un grand nombre de rigoles de flottage qui mettent en communication les étangs et les ruisseaux tributaires de la Cure, de l'Yonne et du Beuvron.

§ IV. ASPECT GÉNÉRAL, CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, PRODUCTIONS. — L'aspect général de cette province est celui d'une grande forêt dans laquelle on aurait pratiqué des percées. Traversée par la chaîne des monts du Morvan, dont elle occupe les deux versants, elle offre presque partout un pays boisé, accidenté, coupé par de très-nombreuses ramifications de la chaîne principale. Sur 681,093 hectares de superficie totale, on compte 150,000 hectares de montagnes. Ainsi creusé et tourmenté, le Nivernais ne peut offrir que peu de plaines étendues. Au nord-ouest on rencontre quelques plateaux qui forment la transition des monts du Morvan au vaste plateau de l'Orléanais, dont ils sont comme les terrasses avancées. Sur les bords de l'Allier et de la Loire on trouve des plaines généralement sablonneuses, bien cultivées et fertiles. Le pays est partagé par le faite de séparation des eaux en deux zones distinctes qui n'ont entre elles que de rares communications, et qui ont en effet pour leurs produits des débouchés différents. Le sol du versant de la Loire est argileux, marécageux; les collines y encaissent mal les eaux, et celles-ci, abandonnées sans direction, forment de nombreux étangs; l'industrie des habitants les a utilisées en les renfermant dans des canaux artificiels sur lesquels on a établi des usines et dont on se sert pour des irrigations. La partie qui appartient au bassin de la Seine est d'un aspect assez pittoresque, grâce à l'élévation des contre-forts qu'y projettent les monts du Morvan; mais elle est moins favorable à la culture. Des sources de la Cure à celles du Beuvron le sol est établi sur des roches primitives; le terrain secondaire domine au contraire dans le bassin de la Loire. La partie du Nivernais comprise dans ce bassin est donc large et ouverte; par le fleuve qui l'enveloppe au sud et à l'ouest elle est en contact facile avec toutes les provinces voisines et Paris. La partie septentrionale, au contraire, comprise et resserrée dans le bassin de l'Yonne, est plus isolée, plus agreste,

et certaines parties du Morvan ont un caractère aussi sauvage que les cantons les plus montagneux de l'Auvergne ou des Alpes.

La composition du sol dans le Nivernais est assez variée : à l'est, les monts du Morvan offrent une masse porphyrique de forme à peu près triangulaire, comprise entre Ouroux, Lucenay-l'Évêque et Luzy ; elle déborde ainsi au nord-est dans le département de Saône-et-Loire, et à l'ouest s'avance au delà de Château-Chinon jusque vers Montreuillon et Moulins-en-Gilbert. Ce massif de porphyre se prolonge au nord par un autre triangle granitique dont le sommet est vers Avallon, dans l'Yonne, et qui embrasse presque tout le bassin de la Cure. A ces terrains primitifs succède, vers l'ouest, une large zone de terrain jurassique limitée au sud et à l'ouest par les cours de l'Halène, de l'Aron inférieur et de la Loire, et qui, inclinée du sud-ouest au nord-est, s'avance au nord-ouest jusque vers Cosne et au delà d'Entrains : c'est le prolongement septentrional de celle que nous avons indiquée dans le Berry. Le système oolithique moyen forme ensuite tous les terrains qui s'étendent à l'est de la Loire jusqu'à Pouilly, Donzy et Entrains, et au delà de ces trois villes se termine par une bande étroite de l'étage oolithique supérieur. L'angle nord-ouest du département, compris au delà de Cosne entre la Loire et la Vrille, appartient à la zone étroite de terrain crétacé inférieur qui vient du Berry par Henrichemont et Sancerre, traverse le Nivernais au nord de Cosne, et se dirige de là dans l'Auxerrois.

A l'exception des deux masses porphyriques et granitiques situées à l'est du Nivernais, tous les terrains dont nous venons de parler sont semés de petits massifs de terrains tertiaires moyens, de marnes irisées, et enfin de terrains de transport ou d'alluvion. Ces derniers forment les lits de la Loire et de l'Allier, et on les rencontre encore sur les bords et dans les vallées inférieures des principaux cours d'eau.

L'agriculture a fait, depuis trente ans, de grands progrès dans le Nivernais. Malheureusement le sol, où dominent les terres argilo-calcaires ou argilo-siliceuses, y est le plus souvent ingrat ; quelques plaines seulement sont très-fertiles, comme celles des bords de la Loire ou de l'Allier, et néanmoins elles ne produisent pas la quantité de blé nécessaire au pays. En revanche, le méteil et le seigle réussissent bien ; la vigne donne de bons produits, surtout aux bords de la Loire et de l'Yonne ; le chanvre est très-beau. Les prairies naturelles sont nombreuses, bien arrosées, et nourrissent des bœufs et des moutons très-estimés. La richesse principale du Nivernais, celle qui fait sa renommée, consiste dans ses bois. Les principales forêts sont : sur le versant de la Loire, celles de Châtillon, de Sauvigny, de Saint-Benin, de Carnouveau, de Donzy ; sur le versant de l'Yonne, les bois de la Gravelle et du Roy, de Champeaux, du Chemi, de Saint-Aignan, de Tannay, de Vézelay, etc. On les exploite en bois et en charbons, qui s'écoulent sur Paris par l'Yonne ou la Seine, et sur Orléans par la Loire et le canal latéral.

Le Nivernais renferme aussi de grandes richesses minérales. A Decize, on exploite la houille et le gypse ; à Champvert et à Chèvroches, des calcaires ; à Saint-Reverien, à Cosne et dans tous les terrains tertiaires, des grès et des pierres meulières. Les argiles, fort nombreuses, sont employées à la fabrication de la brique, de la poterie, de la faïence, des pipes, etc. On exploite en outre du kaolin, du silice, du granit, des marnes. Monceaux-sur-Yonne possède une mine de cuivre, et Sancy une mine de plomb argentifère. Mais les plus grandes richesses de la Nièvre consistent dans ses

mines de fer ; trente hauts fourneaux reçoivent le minerai , qu'ils convertissent en fonte , que cent forges prennent ensuite pour le rendre à l'industrie sous des formes variées. C'est à Cosne, Donzy, la Charité, Nevers et Prémery que se fait surtout le commerce des fers. Vient ensuite la houille , qui s'y exploite , surtout à Decize et à la Machine. Il y a des sources minérales, sulfureuses et savonneuses, à Saint-Parize-le-Châtel, à Pougues et à Saint-Honoré ; les deux dernières sont très-fréquentées.

Le climat du Nivernais est humide et donne lieu à des fièvres dont les vents chauds et secs du sud et de l'est préservent seulement les vallées de la Loire et de l'Allier.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS. — Le Nivernais n'est par sa position géographique qu'un annexe de la Bourgogne, et son histoire se confond avec celle de cette province. Habité jadis par les Éduens, conquis par les Romains, occupé par les Bourguignons, il suivit les destinées de ce dernier peuple, et on le trouve au neuvième siècle formant un comté vassal des ducs de Bourgogne. Ce comté passa par mariage, au treizième siècle, dans la famille des comtes de Flandre, puis dans celle des ducs de Bourgogne. Au seizième siècle, il advint successivement aux familles de Clèves et de Gonzague, fut érigé en duché-pairie, et, au dix-septième siècle, fut acheté par Mazarin, dont la famille l'a conservé jusqu'en 1790.

Ainsi qu'on le voit, cette province n'a jamais eu de rôle historique : essentiellement dépendante, par sa situation, de Paris, dont elle est d'ailleurs un des principaux centres d'approvisionnement, elle n'a eu qu'une très-faible influence sur les destinées de la France, et n'est importante aujourd'hui que par ses produits. Elle a néanmoins donné au pays quelques hommes remarquables : le jurisconsulte Guy Coquille, l'ambassadeur Savary de Brèves, Adam Billaut, Bussy-Rabutin, Jean Rouvet, l'inventeur du flottage des bois en radeaux, le ministre Hyde de Neuville, MM. Dupin, etc.

Guy Coquille disait que la nonchalance et la paresse étaient le fond du caractère des habitants du Nivernais, qui pourtant ne manquent pas d'intelligence. Aujourd'hui, grâce à la création de routes et de canaux, grâce aux efforts de quelques hommes éclairés, le Nivernais compte parmi les provinces les plus actives et les plus industrielles de la France. Ses habitants se distinguent par leur esprit vif, leur jugement solide et sûr, leur patience, leur économie, leurs habitudes laborieuses et hospitalières ; mais ils sont ignorants, passionnés, rancuniers et trop amis des plaisirs.

§ VI. DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE. — Ce département a été formé de presque toute la province du Nivernais (639,806 hect.), de partie de l'Orléanais (22,300 hect.), et de quelques parcelles du Berry et du Bourbonnais. Sa superficie est de 681,093 hectares, dont 163,000 de terres labourables, 32,000 de prés, 6,000 de vignes, 149,000 de bois, 11,000 de landes, pâtis, bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 232,590 habitants ; en 1821, de 257,990 hab. ; en 1841, de 305,346 hab. ; elle est aujourd'hui de 327,161 habitants.

Il a pour chef-lieu Nevers, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Nevers	8 cantons,	99 communes,	105,484 habitants.
— de Château-Chinon	5 —	59 —	69,083 —
— de Clamecy	6 —	93 —	77,638 —
— de Cosne	6 —	65 —	74,956 —
4 arrondissements	25 cantons,	316 communes,	327,161 habitants.

Ce département compose le diocèse de l'évêché de Nevers ; il ressortit à la cour impériale de Bourges, et renferme 4 tribunaux de première instance, et 2 tribunaux de commerce à Nevers et Clamecy ; il possède 4 collèges (Nevers, Cosne, Clamecy et Varzy), 2 écoles supérieures communales et 330 écoles élémentaires. Il fait partie de la 19^e division militaire.

Le département de la Nièvre est agricole, mais surtout manufacturier et d'exploitation. Nous avons dit quels étaient les produits du sol, ses richesses forestières, ses nombreux bestiaux : on estime qu'il y a 126,000 têtes de gros bétail, 285,000 moutons, 48,000 porcs, 4,000 chèvres, 16,000 chevaux, 1,400 mulets et 2,500 ânes. Nous avons dit aussi quelles étaient ses richesses minérales. Les trois objets principaux de son commerce et de son industrie sont : l'exploitation minérale, la fonte des fers et le commerce des bois ; la valeur annuelle des produits métallurgiques est d'environ 10 millions de francs, et la valeur du commerce des bois et charbons de bois est chaque année de plus de 6 millions de francs. Nous allons voir les établissements importants pour la marine que l'État possède à Nevers, à Cosne, à Guérigny, à la Chaussade, à Imphy, etc. On trouve de plus dans le département des manufactures de faïence renommée, de porcelaines, de poterie de grès ; des fabriques de coutellerie, quincaillerie, draps, toiles, étoffes de laine, papiers, etc.

On estime qu'il y a dans la Nièvre 2 rivières navigables sur 156 kilomètres (la Loire sur 136 kil., et l'Allier sur 20 kil.) ; 2 canaux sur 181 kil. (canal du Nivernais sur 123 kil., et canal latéral à la Loire sur 58 kil.) ; 8 routes impériales sur 414 kil. ; 13 routes départementales sur 491 kil., et 1,926 chemins vicinaux sur 3,852 kil. : en tout 5,096 kilomètres de voies de communication.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Nevers*, ancienne capitale du Nivernais, aujourd'hui chef-lieu du département de la Nièvre et siège d'un évêché, possède des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée, une bibliothèque publique et une population de 17,045 habitants. Elle s'élève en amphithéâtre sur le flanc d'une colline, près du confluent de la Nièvre avec la Loire, qu'on y franchit sur un solide pont de pierre de vingt arches. Vue de la route de Moulins, elle offre un aspect pittoresque ; mais à l'intérieur elle est généralement mal bâtie, et n'a que des rues étroites, tortueuses et escarpées. Au centre de la ville, dans la partie haute, se trouve la belle place *Ducale*, sur un des côtés de laquelle se dresse l'ancien château des ducs de Nivernais, servant aujourd'hui d'hôtel de ville, et où sont installés les tribunaux. On remarque encore la cathédrale fort ancienne qui domine la ville, l'église romane du monastère de Saint-Étienne, les casernes, l'évêché, l'arsenal et la fonderie de canons, la maison de maître Adam Billaut, la promenade du parc, etc.

Outre sa fonderie de canons pour la marine, qui donne en temps ordinaire 150 pièces par an, Nevers a des fabriques de boutons métalliques, de câbles à chaînes de fer, de grosses draperies, d'émaux, de faïence renommée. Elle fait un commerce considérable de fer, d'acier, de porcelaine, de bois, de vins, d'eaux-de-vie et de bestiaux.

Nevers, que César désigne comme une ville des *Ædui*, s'appelait *Nivern* en langue celtique : elle reçut des Romains le nom de *Noviodunum*. C'était dans le moyen âge

une place très-forte et une ville communale. Son histoire se confond avec celle de la province.

Château-Chinon, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 2,962 habitants, est située dans le Morvan, à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer, sous un climat froid mais sain, sur le flanc d'une montagne que dominent d'autres éminences boisées, sur la rive gauche et près des sources de l'Yonne. Elle ne renferme aucun édifice important, et contient quelques fabriques de grosses draperies et d'importantes tanneries. Elle fait grand commerce de bois, de charbon et de bestiaux.

Cette ville est fort ancienne, et était par sa position très-forte. En 1475, les Bourguignons furent battus sous ses murs par l'armée de Louis XI, et la ville ayant été prise après un long siège, la garnison et les habitants furent passés au fil de l'épée.

Clamecy, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et 6,179 habitants, est située au confluent du Beuvron et de l'Yonne, sur le flanc et au pied d'une colline. On y remarque l'église de Saint-Martin, l'ancienne église de Bethléem, aujourd'hui magasin à bois; le pont où se trouve le buste en bronze de J. Rouvet, etc. C'était jadis une place forte, avec d'énormes murailles et un château fort, qui fut détruit dans les guerres entre les comtes de Nevers et les ducs de Bourgogne.

Clamecy est une ville petite mais riche, la deuxième du département. Elle possède des tanneries renommées, des fabriques de draps et de faïence. Ce qui fait sa fortune, c'est le flottage des bois qu'on y organise en trains, et dont la configuration du pays lui assure le monopole. L'Yonne et le Beuvron se grossissent de nombreux torrents sortis des vallées abruptes du Morvan; on laisse aller dans le lit de ces cours d'eau les bois que fournissent en abondance les collines ou montagnes, et au confluent de l'Yonne et du Beuvron, un barrage les arrête. Les *flotteurs*, entrés dans l'eau à mi-corps, saisissent alors et lancent les bûches à d'autres ouvriers, qui les rangent suivant la marque de la vente, et les disposent en *trains* ou radeaux, qu'ils dirigent ensuite sur Paris par l'Yonne et la Seine.

Cosne, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 6,326 habitants, est une jolie petite ville, bâtie en pente, sur la rive droite de la Loire et à son confluent avec le Nohain, dont le cours met en mouvement plusieurs usines et les belles forges d'ancre pour la marine. De sa promenade au bord du fleuve, l'on domine les environs, et la vue s'étend jusqu'aux collines du Berry, où l'on aperçoit la ville de Sancerre. C'est l'entrepôt des fers forgés aux environs; sa manufacture impériale donne par an 3 ou 4 mille pesant d'ancre de toutes sortes et 300,000 clous. Sa coutellerie est renommée, et son commerce de bestiaux, de vins et de grains, est important.

Guérigny est un village de 1,300 âmes, situé dans l'arrondissement de Nevers, à 16 kilomètres au nord de cette ville, sur la rive gauche de la Nièvre. C'est le centre de l'établissement impérial des forges de *la Chaussade*, qui se compose de 2 hauts fourneaux, 3 grosses forges, 6 petites, 3 feux pour ancre, 3 martinets et autres ateliers pour la fabrication des clous, chaînes d'amarrage, grosses pièces en fer et autres pour la marine militaire.

Fourchambault, situé à 8 kilomètres ouest de Nevers, dans la commune de *Garchisy*

et sur la rive droite de la Loire, qu'on y franchit sur un pont suspendu, est célèbre par sa magnifique usine à fer. On y trouve une fonderie et des forges d'après les procédés anglais pour la fabrication du fer, avec plusieurs machines à vapeur formant un total de 250 chevaux; 9 hauts fourneaux, 4 laminaires, 28 fours à réverbères, 6 foyers d'affinerie au bois. Cette usine emploie journellement 2 à 3,000 ouvriers, et produit chaque année 15,000,000 kilogrammes de fonte et 10,000,000 kil. de fer de toute nature.

Imphy, village de 1,300 âmes, situé sur la rive droite de la Loire, à 15 kilomètres est de Nevers, est célèbre par sa manufacture de cuivres laminés, fondée en 1816, et l'une des plus importantes de France. Elle possède 3 machines à vapeur, et fournit à l'État pour la marine de guerre tous les cuivres rouges laminés, les fers-blancs, les caisses à eau, les fonds de chaudières qui lui sont nécessaires.

Saint-Pierre-le-Moutier est une petite ville de 2,400 âmes, située au centre du pays entre Loire et Allier, près d'un ancien étang. Elle possède une belle église, et fait le commerce de bois, chandelles, briques, tuiles et sable fin, très-estimé pour porcelaine.

Cette ville doit sa naissance à un monastère créé au huitième siècle par les moines de Saint-Martin d'Autun, qui en conservèrent la seigneurie jusqu'au douzième siècle. Philippe-Auguste y établit un bailliage royal, l'un des premiers de la France, et qui comprenait dans son ressort l'Auvergne, le Berry, le Bourbonnais et le Nivernais pour tous les *cas royaux*, c'est-à-dire d'appel. En 1551, ce bailliage fut érigé en présidial; mais, au dix-septième siècle, cette juridiction fut transférée à Nevers.

Decize, petite ville fort ancienne de 4,000 âmes environ, est située dans la position la plus favorable, sur une petite île au confluent de la Loire et de l'Aron, à la naissance du canal du Nivernais. Elle est bâtie au sommet d'un rocher taillé à pic sur un de ses flancs, et couronnée par un vieux château; deux ponts la relient à la terre ferme. Elle renferme des fabriques de fer-blanc, des forges, des hauts fourneaux, et elle fait le commerce de bestiaux, de poterie, de bois à brûler, de charbon et de houille.

À 2 kilomètres, sur la Loire, se trouve la belle verrerie de *Charbonnière*, où l'on fabrique pour Paris, Orléans et Nantes, 100,000 bouteilles par mois: Decize lui sert d'entrepôt.

À 8 kilomètres se trouve la mine de houille de *la Machine*, qui a une étendue de 8,000 hectares, dont les produits s'élèvent annuellement à 400,000 hectolitres, et qui emploie 7 machines à vapeur.

Moulins-en-Gilbert (arrondissement de Château-Chinon) est une ville de 3,000 âmes, située au confluent du Gazat et du Guignon, au pied d'une montagne où se trouve le lac *Lieutemer*, qui occupe le cratère d'un ancien volcan. On y remarque une belle église et les ruines de son ancien château.

Corbigny, située dans un pays montagneux et très-boisé, sur les bords de l'Anguisson, près de son confluent avec l'Yonne, est une petite ville de 2,000 habitants, qui renferme des fabriques de grosses draperies, un dépôt d'étalons, et qui fait le commerce des bois. Elle doit son origine à une abbaye très-célèbre dans le moyen âge.

Varzy possède plus de 3,000 habitants; elle est assise au pied d'une colline assez élevée couverte de vignes, et dans une jolie vallée. Elle possède une belle église, un collège, etc. C'est le lieu de naissance des frères Dupin.

Donzy, petite ville de 4,000 habitants, est située sur le Nohain, au centre du pays auquel elle donne son nom; elle possède une église assez remarquable. C'était le chef-lieu d'une baronnie très-puissante, et dont les seigneurs devinrent comtes de Nevers.

Pouilly, jolie petite ville de plus de 3,000 habitants, est dans une charmante situation, sur la rive droite de la Loire, au pied de coteaux plantés en vigne, qui donnent un vin blanc estimé. Elle possède aux environs des carrières de pierre calcaire, et fait un grand commerce de ses vins.

La Charité, ville de 5,000 habitants, occupe une situation agréable sur une colline plantée de vignes, près de la rive droite de la Loire. Elle est ancienne, a conservé une partie de ses remparts, avec des rues bien percées, mais mal bâties, et n'a d'autre édifice remarquable que l'église du prieuré. Elle est entourée de forges auxquelles elle sert d'entrepôt, et l'on y fait commerce de vins, chanvres, fers, aciers, charbons, grains et fourrages. C'est la patrie de Hyde de Neuville.

La Charité doit son origine à un prieuré du même nom, fondé dans le onzième siècle par un comte de Nevers. Dominant la plaine par ses murailles et sa position, commandant le passage du fleuve par ses deux ponts, elle avait une grande importance militaire au moyen âge, et c'est une des villes de France qui ont eu le plus à souffrir de la guerre. Elle fut prisé d'assaut par les Anglais en 1356, par le duc de Bourgogne en 1365, par Charles VII en 1440, etc. Pendant les guerres de religion, elle devint une place de premier ordre; depuis que les huguenots la prirent, en 1560 jusqu'en 1578, elle fut occupée tour à tour par les deux partis, et eut beaucoup à souffrir, notamment en 1569, des Allemands du duc de Deux-Ponts, qui la dévastèrent.

CHAPITRE VINGTIÈME.

BOURGOGNE. — DÉPARTEMENTS DE SAÔNE-ET-LOIRE, DE LA CÔTE-D'OR ET DE L'YONNE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La Bourgogne, qui doit son nom aux Burgondes, qui s'y établirent dans le cinquième siècle, était assise, sans limites naturelles, dans les trois bassins de la Loire, de la Saône et de la Seine, et était bornée au sud par le Lyonnais et la Bresse, à l'ouest par le Bourbonnais et le Nivernais, au nord par la Champagne, à l'est par la Franche-Comté. On la subdivisait en *Dijonnois*, *Autunois*, *Châlonnois*, *Auxois*, *Charollois*, *Mâconnois*, *Auxerrois*, etc. En 1789, c'était un gouvernement militaire qui comprenait de plus la Bresse, le Bugey, etc. Elle formait, aussi avec la Bresse, la généralité de Dijon. Elle était du ressort du parlement de Dijon, duquel dépendaient vingt-trois bailliages. C'était un pays *d'états*. Elle formait quatre diocèses suffragants de Lyon, Dijon, Mâcon, Autun et Châlons.

Sa superficie était de 2,560,000 hectares, sa population de 840,000 habitants. On en a formé, en y ajoutant certaines parties de la Champagne et du Gâtinais, trois départements : Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Yonne, qui ont aujourd'hui une population totale de 1,356,156 habitants.

§ II. OROGRAPHIE. — La charpente orographique de la Bourgogne est formée par la faite de partage des eaux de la France, depuis les sources de l'Azergues et de la

Grosne jusqu'aux sources de l'Ource et de la Tille, c'est-à-dire qu'elle comprend les monts du Charolais et de la Côte-d'Or, une partie du plateau de Langres, avec leurs contre-forts.

Les *monts du Charolais* s'étendent des sources de l'Azergues au seuil de partage du canal du Centre, pendant environ 55 kilomètres; leur hauteur la plus grande ne dépasse pas 700 mètres. Ce sont des montagnes doucement mamelonnées, cultivées et habitées jusqu'à leurs sommets; leurs flancs sont couverts de pâturages et de vignes. La principale route qui les traverse va de Mâcon à Charolles. Leurs contre-forts sont courts et peu importants; le plus remarquable court entre la Grosne et la Saône, et a des sommités qui atteignent près de Sologny 960 mètres.

Les *monts de la Côte-d'Or* s'étendent des sources de la Dheune et de la Bourbince aux sources de la Seine, pendant 70 kilomètres. Ils présentent généralement des pentes très-riches et couvertes de vignobles; mais une partie de leurs sommets est stérile et décharnée. Les points les plus remarquables sont : le bief de partage du canal du Centre, élevé de 307 mètres; le mont *Cenis* (589 m.); le mont *Moresol* (520 m.); le bief de partage du canal de Bourgogne (424 m.); le mont *Tasselot* (608 m.), etc. Ces montagnes renferment de très-grandes richesses minérales, principalement en houille et en fer. Les principales routes qui les traversent vont : de Châlon à Autun, de Châlon à Arnay-le-Duc, de Dijon à Sémur, de Dijon à Montbard, etc. Le chemin de fer de Paris à Lyon les coupe vers le mont Tasselot.

Des contre-forts qui s'en détachent, ceux du levant, généralement couverts de forêts ou plantés de vignobles, descendent assez brusquement et par des escarpements bien marqués dans les vallées affluentes à la Saône; ceux du couchant sont plus doux et plus prolongés. Le plus remarquable est celui qui, partant du mont Moresol, vers les sources de l'Arroux et de l'Armançon, forme l'origine de la grande série de hauteurs qui fait la séparation des eaux entre la Loire et la Seine (voir t. I, p. 551). Elle court d'abord en arc de cercle autour de l'Arroux sous le nom de *monts du Morvan* et constitue un pays très-fourré, dans une longueur de 60 kilomètres et une largeur de 30 kilomètres, pays que nous avons déjà décrit dans le Nivernais. Ces monts se continuent par les monts du Nivernais, déjà décrits, et sont traversés par la route d'Autun à Sémur. Le plateau de Langres se compose d'une série de hauteurs à formes plates ou arrondies qui commence vers les sources de la Seine et se termine vers les sources de la Meuse. Sa hauteur moyenne est d'environ 500 mètres. Nous le retrouverons ailleurs.

§ III. HYDROGRAPHIE. — La Bourgogne, étant assise sur le faite général de partage des eaux, appartient aux trois bassins de la Loire, de la Saône et de la Seine.

1° *Bassin de la Loire*. La Loire, à sa sortie du Lyonnais, entre dans la Bourgogne, en continuant à couler du sud au nord; elle passe près de Marcigny, sert de limite entre la province et le Bourbonnais, arrose Digoin, incline vers le nord-ouest, passe près de Bourbon-Lancy et entre dans le Nivernais. Dans ce parcours elle reçoit : 1° la *Reconce*, qui passe à Charolles; 2° l'*Arroux*, qui naît dans les monts du Morvan, près d'Essey, coule du nord-est au sud-ouest, en passant près d'Arnay-le-Duc, à Autun, où il est navigable, à Toulon, etc. Son cours, de 120 kilomètres, est embarrassé de roches et de sables; il finit au-dessous de Digoin, après s'être grossi d'un

grand nombre d'affluents : le plus remarquable est la *Bourbince*, qui est longée par le canal du Centre et finit près de Digoin.

2° *Bassin de la Saône*. Cette grande rivière, que nous avons vue affluer dans le Rhône à Lyon, prend sa source dans les monts Faucilles, et parcourt une partie de la Lorraine et de la Franche-Comté, où nous décrirons son bassin supérieur; elle entre dans la Bourgogne au-dessus du confluent de l'Ognon, coule du nord-est au sud-ouest, arrose une série de jolies villes et qui ont presque toutes de la célébrité, Pontallier, Auxonne, Saint-Jean de Losne, Seurre, Verdun, Châlon, Tournus, Mâcon, et sort de la Bourgogne au-dessus de Thoisy, après un parcours de 200 kilomètres. C'est une rivière très-molle, très-lente, et dont la navigation était difficile avant qu'on eût pratiqué dans son lit et sur ses bords de grands travaux. Ces travaux ont consisté en canaux de dérivation ayant pour but d'épargner aux bateaux certains passages remplis de graviers et de hauts-fonds, en barrages élevant la nappé d'eau de la rivière au-dessus des hauts-fonds, en creusement du lit et endiguement de ses rives, etc. La Saône est faiblement encaissée; ses rives sont généralement accompagnées de plaines fertiles; au-dessous de Mâcon et jusqu'à Lyon elle est bordée de cotéaux magnifiques, des sites les plus pittoresques, de villages riants, de belles maisons, etc. — Ses affluents de gauche sont : 1° la *Vingeanne*, qui naît dans le plateau de Langres et passe à Fontaine-Française; 2° la *Tille*, qui passe à Is et à Genlis; 3° l'*Ouche*, qui passe à Dijon et finit au-dessus de Saint-Jean de Losne; 4° la *Dheune*, qui naît derrière la Bourbince, est longée, comme celle-ci, par le canal du Centre, et se grossit du *Roin*, passant près de Beaune, et du *Meuzin*, passant à Nuits; 5° la *Grosne*, qui passe à Cluny. Aucune de ces rivières n'est navigable. Elles traversent des pays fertiles, accidentés, et renfermant les plus riches vignobles de la France. — Ses affluents de droite sont l'*Ognon* et le *Doubs*, qui n'appartiennent à la Bourgogne que par leurs confluent, et nous les décrirons dans la Franche-Comté. Vient ensuite la *Seille*, qui naît dans la Franche-Comté, arrose Louhans, où elle est navigable, et finit non loin de la limite de la Bresse.

3° *Bassin de la Seine*. La Seine naît par trois sources qui descendent des monts Tasselots, à 415 mètres de hauteur, dans le vallon de Buis de Seine. Elle coule d'abord, et à peu près du sud au nord, dans une vallée étroite et profondément encaissée, en arrosant quelques villages et en se grossissant de plusieurs affluents jusqu'à Châtillon; là elle coule dans un pays plus ouvert, plus large, bordée de fortes collines ou de berges élevées; enfin, à Mussy-l'Évêque, après un cours de 70 kilomètres, elle entre dans la Champagne. Elle est flottable dès le village de Billy, à quelques kilomètres de sa source, mais elle n'est navigable que hors de la Bourgogne. Sa masse d'eau est si faible, que dans l'été certaines parties de son cours se trouvent entièrement à sec.

Elle reçoit à droite : 1° l'*Ource*, qui est flottable dans tout son cours, passe à Recey et finit dans la Champagne; 2° l'*Aube*, qui pendant quelques kilomètres sert de limite à la Bourgogne, en arrosant Martigny et Gevrolles.

Elle reçoit à gauche l'*Yonne*, qui prend sa source dans les monts du Morvan, et dont le cours supérieur a été décrit dans le Nivernais. Elle entre dans la Bourgogne au-dessus de Coulanges, traverse un pays fertile et faiblement accidenté, arrose Crevant, Auxerre, où elle devient navigable et reçoit le canal du Nivernais, Joigny, Vil-

leneuve-le-Roy, Sens, Pont-sur-Yonne, Villeneuve-le-Guyard, où elle entre dans l'Ile-de-France, pour aller se terminer à Montereau. C'est une rivière très-importante par les nombreuses marchandises qu'elle transporte et surtout pour les approvisionnements de Paris, en bois, vins, grains, fruits, etc. Elle se grossit de la *Cure*, du *Serein* et de l'*Armançon*, qui prennent leurs sources dans les monts du Morvan et coulent du sud-est au nord-ouest, dans des pays d'abord faiblement montueux, puis presque entièrement plats. La *Cure* entre dans la Bourgogne près de Chastelux, passe près de Vézelay, reçoit le *Cousin*, qui arrose Avallon, passe à Vermanton et finit près de Crevant. Elle est flottable et importante par les bois très-nombreux qu'elle transporte à Paris. Le *Serein* passe à Guillon, à l'Isle, à Noyers, à Chablis, à Ligny, et se jette dans l'Yonne à Bonnard, après un cours flottable de 120 kilomètres. L'*Armançon* passe près de Pouilly, arrose Sémur, Ancy-le-Franc, Tonnerre, Flogny, Saint-Florentin, Brinon-l'Archevêque, et finit près de Cheny; il est longé en partie par le canal de Bourgogne et par le chemin de fer de Paris à Dijon; son cours est de 165 kilomètres. Il se grossit de la *Brenne*, qui passe à Vitteaux et à Montbard, et qui reçoit la *Loze*, passant à Sainte-Reine.

La Seine reçoit encore à gauche le *Loing*, qui passe à Saint-Fargeau et à Bleneau, et que nous retrouverons dans l'Orléanais.

A tous ces cours d'eau il faut ajouter trois canaux importants :

Le *canal de Bourgogne* commence à la Roche-sur-Yonne, près Joigny, longe l'Armançon, la Brenne, franchit la Côte-d'Or, remonte vers le nord, côtoie l'Ouche et se termine à Saint-Jean de Losne, où il rejoint la Saône. Tonnerre, Montbard, Pouilly, Dijon sont les principaux points de passage de ce canal, qui unit la Méditerranée à la Manche; il a une longueur de 242,044 mètres, dont 153,949 dans le versant de la Seine, 6,088 dans le bief de partage de Pouilly, et 82,007 dans le versant du Rhône.

Le *canal du Centre* part de Digoin, sur la Loire, remonte ce fleuve jusqu'au confluent de l'Arroux, suit alors cette rivière et la Bourbince, passe entre les monts du Charolais et de la Côte-d'Or, suit quelque temps les rives de la Dheune, puis, redescendant au sud-est, va joindre la Saône à Châlon. Sa longueur totale est de 116,560 mètres, dont 65,574 pour le versant de la Saône, 4,076 m. pour le bief de partage, et 47,209 pour le versant de la Loire. Si l'on ajoute à cette quantité la longueur de la rigole de Torcy, qui réunit au canal du Centre le petit chemin de fer du Creuzot, on aura 121,737 m. pour la longueur totale du canal.

Le *canal du Nivernais*, qui part d'Auxerre, sur l'Yonne, remonte cette rivière et pénètre dans le Nivernais après un cours de 52,425 mètres en Bourgogne.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Le sol de la Bourgogne renferme des roches primitives et plutoniques au sud-ouest, des terrains tertiaires supérieurs ou alluvions anciennes au sud-est, des terrains crétacés et tertiaires moyens au nord-ouest, enfin des terrains jurassiques au nord-est et au centre : ces derniers sont les plus considérables. Indépendamment de ces roches principales, on rencontre encore, mais sur quelques points seulement, des terrains de transition, de la houille, du trias, et dans les principales vallées du bassin de la Saône ou de l'Yonne des alluvions modernes.

Les terrains primitifs forment en Bourgogne deux massifs principaux : le premier apparaît sur la limite méridionale de la province, où il pénètre avec les monts du

Charolais, dont il forme la crête depuis les sources de la Grösne jusqu'au passage du canal du Centre; il disparaît sous une zone de terrains triasiques qui s'étend de Digoin à Couches. Le deuxième massif, beaucoup plus considérable que le premier, mais qui appartient autant au Nivernais qu'à la Bourgogne, s'étend dans le Morvan à peu près entre l'Aron et l'Arroux, entre l'Yonne et le Serein, étant à cheval sur la frontière du Nivernais et de la Bourgogne. Sa forme est à peu près celle d'un triangle dont le sommet serait à Avallon, et dont la base est marquée par une ligne qui va de Saint-Agnan-sur-Loire, par Toulon et Montcenis, jusqu'à Couches, où il semble se relier avec le premier massif primitif des monts du Charolais.

Au milieu de ces terrains primitifs se trouvent intercalées diverses autres roches : ainsi le centre du deuxième massif est occupé par un grand triangle porphyrique compris à peu près entre Ouroux, Luzy et Lucenay-l'Évêque. Les terrains porphyriques se rencontrent aussi dans les monts du Charolais, sur la crête et sur le versant oriental, dans la vallée de la Grosne, dans celle de la Monge, etc.

Outre les porphyres, on rencontre du trias, qui forme au sud de Montcenis et de Toulon, et jusqu'au canal du Centre, une longue zone qui part de la Loire entre Saint-Agnan et Digoin, traverse l'Arroux, et s'avance jusqu'au delà de la Dheune entre Saint-Léger et Dennevay. De là ce trias remonte au nord-ouest par Couches en une mince zone qui s'élargit dans les vallées de la Vesne et du Gors, affluents de l'Arroux. C'est dans ces terrains triasiques que se rencontrent les bassins houillers. Le plus considérable de ceux-ci se trouve compris entre Reclennes et Autun, entre la Selle et Igornay, et se prolonge à l'est par une zone étroite qui forme le fond de la vallée de la Vesne jusqu'au-dessus d'Épinac. Ces terrains houillers forment encore diverses bandes étroites et longues dirigées du sud-ouest au nord-est : l'une, qui limite à l'ouest la principale masse triasique de Saint-Agnan, par Curdin et Toulon jusqu'au nord-est de Saint-Eugène; l'autre, qui la limite à l'est par-dessus la ligne de faite de la France depuis Perrecy-les-Forges, par Blanzay et Longpendu jusque vers Bourgneuf; enfin d'autres plus petites, au nord de Montcenis vers le Creusot, dans la vallée de la Sorine au sud-ouest des Perrins; enfin dans la vallée de la Guye entre Saint-Macaud et Marcilly.

Le canton de Bourbon-Lancy, entre la Loire et ses deux affluents le Doidin et la Somme, à l'ouest du massif triasique sus-mentionné, est formé de terrains de transition que la Bourgogne ne présente nulle part ailleurs.

Les terrains supérieurs tertiaires ou d'alluvions anciennes occupent dans la Bourgogne toute la partie comprise au sud-est d'une ligne qui, partant de Fontaine-Française, passerait par Dijon, Nuits, Beaune, Givry, Saint-Gengoux, Sennecey, Tournus, et suivrait le cours de la Saône jusqu'à sa sortie de la province. On en trouve aussi quelques saillies isolées entre Charlieu et Semur, et sur la rive droite de la Bourbince.

Les terrains jurassiques, qui occupent la majeure partie de la Bourgogne, apparaissent sur le flanc occidental des monts du Charolais depuis Châteauneuf-sur-Sornin jusqu'aux sources de la Reconce. Ils s'étendent jusqu'à la Bourbince, au nord de Paray et de Charolles; mais en aval de cette dernière ville ils restent sur la rive gauche, et s'étendent entre celle-ci et le Sornin jusque vers Anzy-le-Duc et Châteauneuf. Interrompus par les terrains primitifs qui forment la crête des monts du Charolais, les jurassiques reparaissent sur l'autre versant, et occupent à peu près tout le pays compris

entre Mâcon, Cluny, Tournus, Sennecey, et les cours inférieurs de la Guye et de la Grosne. De là, par-dessus la Guye, ils remontent au nord entre les terrains primitifs du sud-ouest et les terrains d'alluvions anciennes du sud-est, dont nous avons déjà indiqué les limites. Ce n'est d'abord, à l'ouest de Saint-Gengoux et de Givry, qu'une zone très-étroite qui s'élargit un moment jusque vers Autun en pénétrant dans le grand massif primitif qui se dresse entre le Nivernais et la Bourgogne; elle se resserre entre Beaune et Ivry, puis s'ouvre en éventail entre Nuits et Arnay-le-Duc, Dijon et Saulieu, Fontaine-Française et Avallon; au delà de ce dernier point, elle se recourbe au sud-ouest pour entrer dans le Nivernais, et sort de la province entre la rive gauche de la Cure et les sources de la Vrille, enveloppant ainsi le massif primitif qui se dresse sur la frontière commune du Nivernais et de la Bourgogne d'une espèce de fer à cheval dont la branche occidentale appartient au Nivernais, tandis que la branche orientale, qui est tout entière en Bourgogne, sépare les terrains primitifs du sud-ouest des alluvions anciennes du sud-est de la province. Au nord-est, ces terrains jurassiques s'avancent par delà les frontières de la Côte-d'Or jusque dans la Franche-Comté, et surtout en Champagne; au nord-ouest, ils s'arrêtent à une ligne qui se dirigerait par Tonnerre, Châblis, Auxerre jusque sur la Loire entre Cosne et Pouilly.

Au nord-est de cette ligne succède une étroite zone de crétacé inférieur, puis des terrains tertiaires moyens, principalement sur la rive gauche de l'Yonne, et des crétacés supérieurs sur la rive droite. Enfin la Bourgogne présente des alluvions modernes au nord-ouest dans la vallée de l'Yonne, en aval de Vermanton, et dans les vallées secondaires du Serein, de l'Armançon et de l'Armanche. Au sud-est, ce sont elles qui forment exclusivement le fond des vallées de la Saône et du Doubs, et celui des vallées inférieures de la Vingeanne, de la Tille, de l'Ouche, du Meuzin, de la Dheune, de la Corne, de la Grosne, et sur l'autre rive de la Saône, elles constituent le fond des vallées de la Seille et de ses affluents.

§ V. ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS, AGRICULTURE. — La nation française comme le sol français a été formée d'éléments divers : chaque province lui a apporté sa part, ses qualités et ses défauts; nous avons vu ce qu'ont dû lui fournir les pays du midi et du centre depuis le Roussillon jusqu'au Berry, et combien la nuance étrangère, le sentiment d'hostilité, l'esprit d'opposition diminuent à mesure qu'on s'approche des pays du nord. Nous voici arrivés à l'une des provinces qu'on peut dire fondamentales de la France, parce qu'elles ont plus contribué que les autres, par leur position géographique, leurs sentiments, leurs qualités et leurs souffrances, à la formation de la nationalité française. Ces provinces sont, au premier rang, l'île de France, la Picardie et l'Orléanais, c'est-à-dire l'ancien royaume des premiers Capétiens; au deuxième rang, la Champagne, la Normandie et la Bourgogne. En effet, en entrant dans la Bourgogne, on se sent dans un pays essentiellement français par la position géographique, la nature et les produits du sol, le caractère et le génie des habitants, pays qui a un air de force et de vie, d'abondance et de solidité, et dont l'aspect réjouit, anime et reconforte. On n'y trouve point les perspectives pittoresques et stériles, les accidents poétiques et inutiles des pays voisins des Pyrénées et des Alpes, mais des montagnes doucement mamelonnées et partout fertiles, de belles et tranquilles rivières, des plaines couvertes de riches produits.

Assise sur la ligne de partage des eaux de la France, la Bourgogne, par sa partie nord-ouest, dépend du grand bassin géologique qui a Paris pour centre, et, comme nous venons de le voir, son fonds est de l'argile sableuse reposant le plus souvent sur de la craie ou des sables et des calcaires tertiaires : elle présente de ce côté des pentes décroissantes dont les crêtes, hautes quelquefois de 600 mètres, ne laissent que d'étroits défilés pour le passage des nombreux cours d'eau qui convergent vers la Seine. De l'autre côté, c'est-à-dire vers la Saône et la Loire, la Bourgogne fait partie de ce qu'on appelle le plateau central; son sol y est primitif ou jurassique, et il renferme l'un des principaux bassins houillers de la France.

Avec sa diversité de pentes et de sols, on comprend facilement que cette province offre une grande variété de produits et d'aspects. Dans la partie orientale du département de Saône-et-Loire, celle que domine le Jura occidental, le climat se ressent du voisinage des montagnes; la neige y dure plus qu'ailleurs; des torrents sillonnent le sol; les hauteurs sont arides, couvertes de taillis, de forêts, de landes et de terres incultes : elles ont des pâturages qui fournissent des fromages renommés; les pentes sont plantées de vignes, mais la récolte des céréales est insuffisante. A l'ouest de la Saône, les deux versants des monts du Charolais nous offrent dans leur partie la plus élevée des roches ou des débris de roches, et un sol lourd qui ne produit qu'à force d'engrais. Le versant oriental est riche en céréales, vignes et pâturages, surtout le long du cours de la Saône, où le pays est l'un des plus beaux de la France, et renommé à la fois pour la splendeur de ses sites et l'abondance de ses produits; le versant occidental, au contraire, présente surtout d'immenses prairies dans les parties argileuses, ou bien des plaines sablonneuses et stériles qui s'étendent jusqu'à la Loire. En résumé, le département de Saône-et-Loire, que les monts du Charolais divisent par le milieu, du sud au nord, en deux vallées contraires, est à l'ouest hérissé de montagnes sur les trois quarts de sa superficie, tandis qu'à l'est s'étend une plaine ondulée presque partout fertile.

Si, remontant vers le nord, nous pénétrons dans le département de la Côte-d'Or, que la chaîne du même nom traverse aussi par le milieu, nous trouvons un pays entrecoupé de montagnes, de collines, de vallées et de plaines. Le sol est généralement pierreux, et formé surtout de débris de pierres calcaires; il est d'une nature alcaline et absorbante propre au développement de la végétation. Les vignes, qui occupent presque tous les coteaux, ne sont pas en effet la seule culture du département, bien qu'elles en fassent la richesse; les céréales abondent dans les plaines. C'est à l'est des monts de la Côte-d'Or, vers la Saône, que se trouvent surtout les premières; les secondes se récoltent à l'ouest des mêmes hauteurs, vers la Seine, principalement dans les vallées de Montbard, d'Époisses et de Saint-Thibaut. La Côte-d'Or possède en outre des pâturages excellents et de nombreuses forêts qui ne couvrent pas moins du quart de sa superficie, et d'où l'on tire une grande quantité de bois de construction, de chauffage et de merrain.

L'arrondissement de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), et le département de l'Yonne, situés dans le bassin de la Seine, sont couverts de collines projetées par le plateau de Langres et les monts de la Côte-d'Or; ces collines s'élargissent en plateaux qui s'étendent à mesure qu'ils s'éloignent de leur origine; le plus remarquable est celui qui

forme l'arrondissement de Châtillon ; il est peu accidenté, bien boisé, et n'a pas moins de 12 à 15 kilomètres de large. Dans le département de l'Yonne, l'arrondissement d'Avallon participe de la nature du Morvan auquel il est contigu ; les bonnes terres y sont rares et perdues au milieu de terrains montueux et infertiles, de *pâtures* et de landes couvertes de genêts. Le reste du département est plus fertile, bien que l'arrondissement d'Auxerre renferme une certaine quantité de terrains sableux assez ingrats. Les vallées de l'Yonne, du Serein et de l'Armançon sont bordées de coteaux couverts de vignobles moins renommés que ceux de la Côte-d'Or, de prairies fertiles et de bois ; ces derniers couvrent un cinquième de la superficie. Dans les terrains où domine l'argile, les étangs sont nombreux.

Après ses vignobles, qui sont la gloire de la Bourgogne, et qui occupent dans les 3 départements 110,000 hectares, ce pays trouve de grandes ressources dans l'élevé des animaux. Dans la Côte-d'Or, les chevaux sont bons, mais en petit nombre ; il en est de même des bœufs ; les bêtes à laine y sont très-perfectionnées. Dans la Saône-et-Loire, l'ancienne race chevaline du Châlonnais, assez estimée jadis, est aujourd'hui dégénérée, mais, en revanche, le Charolais et le Brionnais nourrissent de magnifiques bêtes à cornes fort renommées que certains agronomes mettent au-dessus de celles de la Suisse ; elles ne sont pas toutes originaires du pays, mais tirées de l'Auvergne, d'où elles viennent s'engraisser dans les beaux pâturages de Saône-et-Loire. Quant aux moutons, les *indigènes* ne donnent qu'une laine courte et grossière ; les *passagers*, qui, vers le printemps, viennent surtout du Cher et de l'Allier, leur sont bien supérieurs. Le département de l'Yonne ne donne généralement en chevaux et bestiaux que des produits médiocres.

Outre ses richesses agricoles, la Bourgogne renferme encore de grandes richesses minérales. Au premier rang se place la houille, dont les principaux gisements, comme nous l'avons déjà dit, se trouvent dans la partie qui appartient aux dernières pentes du plateau central, et qui offre deux bassins importants, celui d'Autun et d'Épinac, celui de Blanzay et du Creusot. Le premier renferme une houille de bonne qualité, très-abondante surtout à Épinac, et dont l'exploitation comprend 5 concessions, 8,600 hectares, et a donné, en 1854, 1,043,000 quintaux métriques ; les bancs les plus bitumineux, de 2 à 3 mètres d'épaisseur, sont distillés et fournissent de 5 à 9 centièmes d'huile à éclairage. Le deuxième se compose de couches très-bouleversées et coupées par des failles ; la qualité de la houille y est de beaucoup inférieure à celle du bassin d'Autun ; il comprend 16 concessions, 32,867 hectares, et a fourni, en 1854, 4,057,000 quintaux métriques. Ces bassins houillers doivent d'ailleurs leur prospérité à la facilité de communications qu'offrent les cours d'eau qui les avoisinent.

§ VI. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, ETC. — Le pays appelé aujourd'hui Bourgogne était habité dans les temps anciens par les *Éduens*, qui passaient pour le peuple le plus riche, le plus civilisé de la Gaule, et qui formaient avec les *Ambarri* (Bresse), les *Segusiani* (Forez), les *Bituriges* (Berry), etc., une grande confédération rivale de celle des Arvernes. Ils firent la faute, pour vaincre leurs ennemis, d'appeler les Romains à leur aide, se trouvèrent bientôt, sous le titre d'alliés, réduits à la servitude, et facilitèrent ainsi à César la conquête de la Gaule. Mais dans la grande insurrection que commandait Vercingétorix, ils prirent les armes contre les conquérants, et ce fut sur

leur territoire que se réfugia l'armée gauloise. On sait quel siège terrible elle eut à subir dans les murs d'*Alesia* ; comment, vaincue et détruite, sa défaite amena la soumission entière de la Gaule. Le pays des Éduens fut compris dans la deuxième Lyonnaise.

A l'époque de l'invasion des barbares, ce pays fut occupé par les *Burgundes* ou *Bourguignons* qui fondèrent un grand État dans tout le bassin de la Saône, et une partie des hauts bassins de la Loire et de la Seine. Cet État fut conquis par les Francs (534), et après avoir été longtemps distinct, finit par n'être plus qu'une province de leur empire. Dans le premier démembrement de l'empire de Charlemagne qui suivit la bataille de Fontanet, l'ancien royaume des Bourguignons se trouva partagé : la partie occidentale, appelée plus tard le *duché*, resta au royaume de France, qui eut alors la Saône pour limite ; la partie orientale, ou la *comté*, se trouva comprise d'abord dans la Lotharingie, et plus tard dans l'empire. Nous verrons ce que devint celle-ci dans la description de la *Franche-Comté* ; nous n'avons pour le présent à nous occuper que de la Bourgogne occidentale. Dans le deuxième démembrement qui suivit la mort de Charles le Gros, on trouve cette Bourgogne, devenue un duché dont était possesseur Richard le Justicier, institué, dit-on, par Charles le Chauve en 877. Son fils Raoul fut élu roi de France par les seigneurs du nord, et il s'intitulait « roi par la grâce de Dieu, des Français, des Bourguignons et des Aquitains, » ces trois peuples formant encore trois nations distinctes. Il mourut sans enfants (936), et eut pour successeur au duché de Bourgogne son frère Hugues le Noir. Mais Hugues le Grand, duc de France, fit la conquête de ce pays, et à sa mort, il laissa le duché de France à son fils aîné Hugues Capet, le duché de Bourgogne à son deuxième fils Henri, qui mourut sans postérité. Le roi Robert, fils de Hugues Capet, hérita de la Bourgogne, et la donna à l'un de ses fils, Robert (1032). Celui-ci commença une lignée de douze ducs qui finit à Philippe de Rouvre en 1361. Alors, Jean, roi de France, hérita de la Bourgogne et la donna à son fils Philippe le Hardi, qui eut trois successeurs célèbres : Jean Sans-peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire.

Jusqu'à l'avènement de Philippe le Hardi, on voit que la Bourgogne, depuis qu'elle avait été conquise par les Francs, encore bien qu'elle fut un pays distinct par ses lois, ses habitants, même sa langue, avait eu son existence continuellement mêlée avec celle de la France : ses princes étaient français ; elle n'avait pris part à aucune des luttes du Midi contre les rois de France. Avec les ducs de la maison de Valois, une autre existence lui est donnée, existence contraire à sa nature et à sa position géographique : ces ducs, devenus maîtres de la Franche-Comté, de l'Artois, de la Flandre et de vingt autres provinces plus ou moins hostiles à l'unité française, voulaient faire de la Bourgogne un pays étranger et ennemi de la France. Ils ne purent y parvenir. Cette province, assise dans les trois bassins contigus de la Seine, de la Loire et de la Saône, a une position éminemment française et qu'elle voudrait vainement renier : par le premier bassin elle touche à Paris, dont elle est le principal centre d'approvisionnement ; par le second, elle touche au plateau central et l'unit au bassin géologique de la Seine ; par le troisième, elle met Paris en contact avec Lyon, elle est le grand chemin du nord vers le midi, enfin elle touche au Jura, presque au Rhin et aux Alpes, et elle devient ainsi l'un des boulevards de la France. Nulle province

n'a ses destinées et sa mission plus nettement marquées par la nature. La Bourgogne est le trait d'union entre les parties les plus importantes de notre pays, et rien ne le démontre mieux que les canaux qu'on a pu ouvrir à travers son territoire, et qui joignent les quatre mers qui enceignent la France, la mer du Nord, la Manche, le golfe de Gascogne, la Méditerranée. Ce fut donc en vain que les ducs de la maison de Valois entraînèrent la Bourgogne dans leurs projets ambitieux, dans leurs entreprises aventureuses; malgré l'éclat dont ils la couvrirent, malgré l'appât qu'ils lui offraient comme centre du royaume qu'ils voulaient créer, elle les suivit à contre-cœur et vit avec regret ses enfants mourir d'abord comme alliés des Anglais, comme ennemis de Jeanne d'Arc, ensuite à Beauvais, à Morat, à Nancy, pour une ambition hostile à la France. Enfin, quand la puissance gigantesque de Charles le Téméraire s'éroula, elle abdiqua sans peine, elle rentra presque sans résistance dans l'unité française, elle reprit sa position de province, mais de province favorite et privilégiée, en gardant ses *États*, sa cour de justice transformée en parlement, ses libertés, enfin tout ce qui lui donnait une existence réellement indépendante.

A peine redevenue française, elle montra ses sentiments nationaux dans les guerres contre la maison d'Autriche. Quand François I^{er} fut réduit dans le traité de Madrid à céder la Bourgogne à Charles-Quint, les députés de la province déclarèrent dans l'assemblée de Cognac que « leur pays ne voulait pas être séparé de la France, et qu'il résisterait au traité de Madrid par la force des armes. »

La Bourgogne, patrie de saint Bernard, où l'on trouve les illustres abbayes de Cluny, de Cîteaux, de Vezelay et tant d'autres fondations religieuses auxquelles elle doit le défrichement de ses coteaux, la plantation de ses vignobles, ses lumières et sa civilisation, la Bourgogne est un pays essentiellement catholique : la réforme luthérienne y eut donc peu de prosélytes, mais la province n'en eut pas moins à souffrir de leurs dévastations; aussi elle se jeta dans la Ligue avec ardeur, et nulle part le duc de Mayenne, qui était gouverneur de la Bourgogne, ne fut plus populaire. A la mort de Henri III, la noblesse se décida à reconnaître Henri IV, mais la plupart des villes résistèrent, et ce fut seulement après le combat de Fontaine-Française que Dijon ouvrit ses portes à l'armée royale.

Dans la guerre de Trente-Àns, la Bourgogne, frontière orientale de la France, se montra digne de cette position : 50,000 Impériaux que commandait Galas, l'envahirent, brûlèrent Verdun, dévastèrent les environs de Beaune et de Dijon, enfin vinrent assiéger Saint-Jean de Losne. Cette bicoque avait à peine des fortifications, des armes et des défenseurs; elle supporta huit jours de canonnade et deux assauts, et les força à la retraite.

La conquête de la Franche-Comté par Louis XIV réunit les deux parties si longtemps séparées de l'ancienne Bourgogne. Le duché cessa alors d'être province frontière, et put se livrer à ses améliorations intérieures; gouverné par la famille de Condé, mais administré réellement par ses États, il vit ses villes s'accroître et s'embellir, des routes se percer, le canal de Bourgogne se creuser, des écoles, des hôpitaux, des établissements industriels se fonder, en même temps que ses vins trouvaient de nouveaux débouchés à l'intérieur et à l'étranger; nous verrons tout à l'heure la foule d'hommes éminents qu'il donna alors à la France.

Comme tous les pays qui avaient conservé des libertés et des goûts d'indépendance sous le régime absolu, la Bourgogne, malgré la prospérité et les privilèges dont elle jouissait, accueillit la révolution de 1789 avec transport, et elle envoya aux assemblées des hommes moins fameux par l'exaltation de leurs idées que par leur patriotisme, Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, Bazire, Roberjot, Berlier, etc. Des bataillons et des volontaires de la Bourgogne, il sortit de grandes illustrations militaires : Davout, Marmont, Junot, Beurnonville, Heudelet, etc. Enfin, dans l'invasion de 1814, quand tant de villes ouvraient leurs portes à l'étranger, la Bourgogne, sans armée et sans garnison, osa repousser les Autrichiens; les bourgeois de Châlons, de Tournus, de Saint-Jean de Losne, s'illustrèrent par leur résistance.

Nous venons de voir la Bourgogne province éminemment française par sa position géographique et par son rôle historique; nous n'avons pas besoin de dire qu'elle l'est encore par les produits généreux de son sol, qui ont eu une si grande influence sur l'esprit national; mais nous devons ajouter qu'elle est française à un titre bien plus glorieux : c'est la province qui a eu l'insigne fortune de donner à la France le plus d'hommes éminents dans tous les genres, et quelques-uns de ces hommes sont ceux qui ont fait de notre pays l'honneur du genre humain : ainsi, dans le clergé, c'est saint Bernard, c'est Bossuet, ces deux derniers pères de l'Église; dans les sciences, Buffon, Monge et Fourier; dans les lettres, M. de Lamartine; dans les arts, Jean Cousin, Rameau, Soufflot; dans la guerre, Vauban, Carnot, Marmont, Davout. Et au-dessous de ces grands noms l'on trouve : les évêques saint Germain et saint Didier, Théodore de Bèze, le géographe Robert, le naturaliste Daubenton, le chimiste Guyton Morveaux, le médecin Roux, les bénédictins D. Martenne, D. Clémencet, D. Vidal, les érudits Saumaise, Larcher, Fréret, Lacurne Saint-Palaye, Barbazan, Lebeuf, Guichenon, Petitot, Guérard, les trois savants présidents au parlement de Dijon, Durey de Noirville, de Brosses et Bouhier; les poètes Crébillon, Piron, Sedaine; les littérateurs Retif de la Bretonne, Cazotte, madame de Genlis, le peintre Greuze, les statuaires Prudhon et Boichot, l'antiquaire Denon, le prévôt de Paris Hugues Aubriot, le comte de Saulx-Tavannes, le président Jeannin, l'archevêque Languet de Gergy, l'historien Lacretelle, Maret, duc de Bassano, le comte Garnier, les préfets de Paris Frochot et Rambuteau, l'amiral Roussin, etc., etc.

D'après cette glorieuse énumération, est-il nécessaire de dire que la population de la Bourgogne est celle qui a fourni au génie français le plus d'éléments, que c'est une des populations les plus intelligentes, les plus éclairées qui soient au monde? Le Bourguignon ressemble aux vins de ses riches coteaux : il est fin, délicat, vif, fort et bienfaisant; il aime les lettres, les arts, les sciences, tout ce qui est lumière, idée et civilisation; il aime la société, le luxe, les plaisirs, le progrès; il aime son pays, dont il est fier à juste titre; il aime la France, dont il est un des plus glorieux enfants.

§ VII. DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Ce département a été formé de la Bourgogne propre (735,829 hect.) et du Mâconnais (120,581 hect.). Sa superficie est de 856,410 hectares, dont 653,000 de terres cultivées, 167,000 de bois et 35,000 de landes ou pâtis; sa population était, en 1801, de 452,673 habitants; en 1821, de 524,180 hab.; en 1841, de 551,543 hab.; elle est aujourd'hui de 574,720 habitants.

Il a pour chef-lieu Mâcon, et forme cinq arrondissements ainsi répartis :

Arrondissement de Mâcon	9 cantons,	131 communes,	122,401 habitants.
— d'Autun	8 —	85 —	100,286 —
— de Châlon-sur-Saône	10 —	152 —	133,304 —
— de Charolles	13 —	136 —	130,173 —
— de Louhans	8 —	81 —	88,556 —
<hr/>			
5 arrondissements	48 cantons,	585 communes,	574,720 habitants.

Il forme le diocèse d'Autun, est du ressort de la cour d'appel de Dijon, a 5 tribunaux civils et 5 de commerce. On y trouve un lycée à Mâcon, 5 collèges (Autun, Châlon-sur-Saône, Charolles, Cluny et Louhans), une école normale départementale, 7 écoles supérieures et 670 écoles élémentaires. Il fait partie de la 8^e division militaire.

Ce département est un pays agricole et d'exploitation. La vigne est sa principale richesse : elle est cultivée sur 45,000 hectares, et produit 6 à 800,000 hectolitres de vins : les plus renommés sont ceux de Romanèche, des Thorins, de Moulin-à-Vent, de Givry et de Mercurey. Les céréales y donnent une récolte suffisante ; car si Mâcon et Autun sont obligés d'en demander aux contrées voisines, Charolles et Louhans en exportent. On cultive aussi le chanvre, le mûrier, la betterave. Les prairies naturelles donnent des fourrages excellents : aussi fait-on une élève considérable de gros bétail, et surtout de porcs et de moutons : le gros bétail y compte plus de 240,000 têtes, les porcs environ 150,000, et les moutons 370,000 ; les bœufs du Charolais ont une juste renommée, et peuvent être comparés aux plus beaux animaux de la Suisse. Les forêts de Planoise, Bourcier, Jonchères, Champoize et Germigny, donnent à Saône-et-Loire une place importante parmi les départements forestiers. Ses richesses minérales consistent principalement en houille, ainsi que nous l'avons déjà vu, en manganèse (à Romanèche), qui donne annuellement 40,000 quintaux de minerai, en fer, plomb, gypse, pierres à bâtir, etc. Les eaux minérales sont assez nombreuses : les principales sont celles de Bourbon-Lancy.

L'industrie du département est très-active ; outre les importantes forges et fonderies du Creusot, sur lesquelles nous donnerons quelques détails, on y trouve des usines à fer, des fonderies de cuivre, des verreries, des papeteries, des fabriques de sucre, de couvertures de coton, des filatures, des teintureries, tanneries, tuileries, etc. Le commerce consiste dans les vins, les houilles, les bestiaux, etc.

Le département possède 576 kilomètres de routes impériales, 764 kil. de routes départementales, 12,166 kil. de chemins vicinaux, 422 kil. de voies navigables, et 90 kilomètres du chemin de fer de Paris à Lyon passant par Châlon, Tonnerre, Mâcon, etc.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Mâcon*, chef-lieu du département, est peuplée de 14,883 habitants, et possède des tribunaux civil et de commerce, une école normale primaire, une bibliothèque publique, etc. Elle est située sur la rive droite de la Saône et sur le penchant d'une colline, dans un pays très-riche en vignobles renommés. Elle est peu animée et mal bâtie, mais elle a de belles promenades, des quais larges, élevés et garnis de jolies maisons, un beau pont de 12 arches, qui date du onzième siècle ; une belle église de construction récente,

trois hôpitaux, etc. Son industrie, peu active, ne consiste qu'en fonderie de cuivre, horlogerie, quincaillerie, son commerce en vins et bois.

C'est une ville d'origine gauloise. Elle fut plusieurs fois ravagée par les Huns, par les Sarrasins, par les malandrins; enfin, et principalement en 1567, par les protestants, qui ruinèrent les églises et massacrèrent une partie de la population. Le Mâconnaï était administré par des États particuliers.

Aulun, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, possède des tribunaux civil et de commerce, un collège, une bibliothèque publique et 12,000 habitants. Elle est située près de la rive gauche de l'Arroux, sur la pente rapide d'une colline qui s'appuie sur trois montagnes. C'était l'ancienne capitale des Éduens, la *Bibracte* que Rome avait appelée *sa sœur et son émule*. Elle fut incendiée après la conquête romaine, rebâtie par Auguste, dont elle prit le nom (*Augustodunum*), détruite par Tetricus, qui s'était fait élire empereur des Gaules, rebâtie de nouveau et repeuplée par Constantin. Les Bourguignons s'en emparèrent; Attila la réduisit en cendres; la reine Brunehaut y fut enterrée dans l'église Saint-Martin; les Sarrasins, les Normands, les grandes compagnies la dévastèrent; enfin elle subit un siège mémorable contre les troupes de Henri IV en 1591. Malgré tant de calamités, tant de désastres, Autun a gardé quelques vestiges de sa splendeur passée, un temple de Janus, dont trois faces existent encore, deux portes remarquables par leur conservation et l'élégance de leurs proportions, de nombreux débris de statues, de tombeaux, des médailles, etc. On y remarque encore sa cathédrale, l'une des plus belles de la France, les bâtiments du grand séminaire, le palais de l'évêché, etc. Son industrie consiste en tanneries, fabriques d'huiles de schiste, de tapis de pied, de poteries; son commerce en bois, bestiaux, chevaux et grains.

Châlon, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, une bibliothèque publique et 16,589 habitants, est la ville la plus importante et la plus animée du département. Elle est située sur la rive droite de la Saône, au débouché du canal du Centre, dans une plaine agréable et fertile. On y remarque son ancienne cathédrale, ses quais, son pont, ses hôpitaux, etc. Son industrie ne consiste qu'en fonderies de cuivre, tuileries, fabriques de vinaigre, de sucre de betterave; mais son commerce est très-actif, et consiste principalement en vins, fers, grains, bois, etc. Elle est d'ailleurs l'entrepôt de toutes les marchandises qui, de la Méditerranée et de l'Océan, sont dirigées dans l'intérieur de la France.

C'est une ville d'origine gauloise : on l'appelait *Cabillo Eduorum*, et les rois mérovingiens de Bourgogne y firent leur résidence. Elle fut vingt fois dévastée par les barbares, les guerres du moyen âge et celles du seizième siècle. En 1814, ses habitants rompirent leur pont, et tinrent en échec pendant vingt jours une division autrichienne.

Charolles, autrefois capitale du Charolais, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, avec 3,470 habitants, des tribunaux civils et de commerce, un collège, etc., est une jolie petite ville située entre deux coteaux, au confluent de la Semence et de l'Arconce; elle est dominée par une colline où se voient les ruines de l'ancien château des comtes de Charolais. Les bestiaux, les vins, le blé, le fer et le charbon de terre y sont l'objet d'un commerce assez actif. Les environs renferment des forges.

Louhans, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, et 3,853 habitants, est située sur la rive gauche de la Saône, qui y est navigable, et près de deux autres petites rivières. C'est une ville assez laide, mais importante par sa position, qui lui permet d'être l'entrepôt des marchandises qui vont de Lyon en Suisse. Elle a des moulins à farine et fait un grand commerce de bestiaux, chevaux, grains, volailles, etc.

Cluny (arr. de Mâcon) est une petite ville de 4,400 habitants, située dans une vallée qu'arrose la Grosne, entre deux montagnes boisées. Guillaume I^{er}, duc d'Aquitaine, y fonda, en 910, une abbaye qui devint le chef-lieu de l'ordre de Saint-Benoît et qui avait environ 300,000 francs de revenu. Ce fut, pendant tout le moyen âge, le rendez-vous des rois, des papes, des évêques, qui y venaient faire leurs dévotions ou y avaient des entrevues. Les magnifiques bâtiments de cette abbaye ont été détruits, et il ne reste que des débris de son église, qui était l'une des plus belles de la France.

La ville a un collège, un dépôt d'étalons de l'État, des tanneries, une fabrique de poteries, etc.; elle fait commerce de grains, bois et bestiaux.

Romanèche est un bourg situé à 17 kilomètres de Mâcon, dans un territoire fertile en excellents vins. On y trouve une riche mine de manganèse. Sa population est de 2,482 habitants.

Tournus (arr. de Mâcon) est une jolie ville qui a un tribunal de commerce, et 3,524 habitants. Elle est située sur la rive droite de la Saône, dans une contrée fertile. On y remarque son beau quai, son pont, son hôtel-Dieu, etc. Elle est assez active et possède des fabriques de couvertures de coton, de machines à vapeur, de sucre de betterave, d'eau-de-vie, etc. On y fait commerce de grains, vins, eaux-de-vie, etc. Elle est ancienne et doit son accroissement à une abbaye fondée par Gontran, roi de Bourgogne, abbaye dont il ne reste que l'église, qui est un beau monument. Tournus fit une résistance héroïque à l'invasion étrangère en 1814. C'est la patrie de Greuze.

Le *Creuzot*, commune de l'arrondissement et à 30 kilomètres d'Autun, est une des localités les plus importantes par ses mines de houille, qui comprennent plus de 32,000 hectares, son usine, la plus vaste de ce genre qui soit en France, ses hauts fourneaux, ses forges et ses ateliers de construction de machines. L'ensemble de ces exploitations emploie 9,500 ouvriers et 95 machines de la force de 3,500 chevaux. En 1837, le Creuzot avait 2,900 habitants; en 1847, 7,500; en 1855, il en a 14,500. En 1835, les produits annuels s'élevaient à 2 millions et demi; en 1847, à 10 millions; en 1855, ils s'élèvent à 22 millions. C'est une merveilleuse création à laquelle il semble que rien ne manque, grandeur des machines et de l'outillage, étendue et solidité des constructions, église, écoles, hôpitaux, etc. Il serait injuste d'en séparer le nom de MM. Schneider. Un chemin de fer de 10 kilomètres unit le Creuzot au canal du Centre.

Blanzy, commune de l'arrondissement et à 37 kilomètres d'Autun, exploite des mines de houille, qui, avec celles du Creuzot, produisent plus de 4 millions de quintaux métriques. On y trouve aussi des verreries à bouteilles. La population est de 3,789 habitants.

Épinac, commune de l'arrondissement et à 18 kilomètres d'Autun, est remarquable par ses riches mines de houille d'excellente qualité dont le bassin s'étend sur plus de 8,000 hectares, et qui produisent plus d'un million de quintaux métriques. Sa popu-

lation est de 3,273 habitants. On y trouve aussi d'importantes verreries à bouteilles. Un chemin de fer de 28 kilomètres joint Épinac au canal de Bourgogne.

Givry, petite ville de l'arrondissement de Châlon, peuplée de plus de 3,000 habitants, est remarquable par ses rues tirées au cordeau, son église paroissiale, et surtout par ses coteaux, qui donnent les meilleurs vins du Châlonnais. On y fait une grande exploitation de pierres à bâtir qui sont très-recherchées.

Verdun-sur-Saône est une jolie petite ville de 2,000 habitants, située au confluent du Doubs et de la Saône, dans une plaine fertile, protégée contre les inondations par des levées qui datent du quatorzième siècle. On y fait commerce de grains, de tuiles et de vinaigre. Cette ville, aujourd'hui si obscure, date du temps des Romains. Dans le moyen âge on la divisait en *château*, dans l'île située entre la Saône et le Doubs, *ville* et *bourg Saint-Jean*. Les deux rivières et quatre fossés en faisaient une place considérable. Ce fut une des cités qui résistèrent à Louis XI quand il réunit la Bourgogne à la couronne; elle fut alors prise d'assaut, et il ne resta debout que quarante-trois maisons. Elle fut une des principales villes du parti de Henri IV contre la Ligue, et subit alors deux sièges. En 1636, les Impériaux s'en emparèrent, après une vive résistance, et la dévastèrent. Il ne reste aujourd'hui rien de ses fortifications ni de son château.

Bourbon-Lancy (arr. de Charolles) est une petite ville de 3,160 habitants, située sur une colline voisine de la Loire que couronnent les ruines d'un vieux château; on y jouit d'une vue magnifique, qui s'étend jusqu'aux montagnes d'Auvergne. Elle est célèbre par ses eaux thermales, déjà connues des Romains et très-fréquentées.

Chauffailles, bourg de 3,826 habitants, n'était qu'un pauvre village il y a cinquante ans. Il a pris une grande importance par ses manufactures et blanchisseries de toiles, ses filatures de coton, ses fabriques de couvertures, de doublures, ses tuileries, etc.

Digoin, petite ville de 3,300 habitants, est importante par sa position sur la Loire, à la jonction du canal du Centre. C'est l'entrepôt des vins du Mâconnais.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé de la Bourgogne (Auxois, Auxonnois, Beaunois, etc.). Sa superficie est de 876,072 hectares, dont 460,000 de terres labourables, 66,000 de prés, 28,000 de vignes, 180,000 de bois, etc. Sa population était, en 1801, de 340,500 habitants; en 1821, de 358,148 hab.; en 1841, de 393,316 hab.; elle est aujourd'hui de 400,297 habitants. Son chef-lieu est Dijon, et il compte quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Dijon.	14 cantons,	267 communes,	151,331 habitants.
— de Beaune.	10 —	201 —	124,206 —
— de Châtillon-sur-Seine.	6 —	116 —	54,075 —
— de Semur	6 —	143 —	70,685 —
4 arrondissements.	36 cantons,	727 communes,	400,297 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Dijon, et renferme 4 tribunaux de première instance et 4 tribunaux de commerce ressortissant à la cour d'appel de Dijon. On y trouve un lycée à Dijon, 7 collèges (Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu, Semur, Seurre), une école normale, 20 écoles supérieures, 900 écoles élémentaires, etc. Il fait partie de la 7^e division militaire (Besançon)

Ce département est principalement agricole ; nous avons déjà dit quelle était la nature de son sol. Les plaines présentent une grande variété de culture, et, outre les céréales, elles donnent d'excellents fruits, des légumes qu'on exporte jusqu'en Angleterre, du chanvre, du lin, des plantes oléagineuses, etc. Les collines sont en partie couvertes d'excellents pâturages, en partie couvertes de vignes qui produisent les vins les plus délicats de l'Europe ; ceux de qualité supérieure proviennent des vignes plantées sur la chaîne qui porte, à cause de cet admirable produit, le nom de *Côte-d'Or*, et qui se divise en deux parties : la première, dite *côte de Nuits*, s'étend entre Dijon et Nuits ; la seconde, dite *côte Beaunoise*, est comprise entre Nuits et la Dheune. C'est dans la première que se récoltent les vins célèbres de la *Romanée*, du *Clos-Vougeot*, de *Chambertin*, de *Richebourg*, de la *Tâche*, de *Nuits*, de *Chambolle*. La seconde produit les vins de *Volnay*, de *Pommard*, de *Beaune*, de *Lapeyrière* ; elle fournit en outre des vins blancs d'une grande qualité, tels que le *Montrachet* et le *Meursault*¹. La production annuelle du vin est estimée à 600,000 hectolitres, dont moitié est exportée et donne un revenu de 5 millions.

Après les vins, les produits les plus abondants viennent des forêts, qui couvrent le quart du département et donnent un revenu annuel de 10 millions. L'éducation des bestiaux est bien entendue : les bœufs du Morvan sont très-estimés, les mérinos et métis nombreux, les vaches bonnes laitières et donnant des fromages recherchés. On élève aussi beaucoup d'abeilles. La race des chevaux est bonne pour l'agriculture ; elle s'est améliorée, surtout dans l'arrondissement de Semur, par l'introduction des chevaux normands.

Les mines de fer occupent le premier rang parmi les richesses minérales de la Côte-d'Or ; elles donnent par an plus d'un million de quintaux métriques de minerai préparé, qui acquièrent par la préparation et la fabrication une valeur de plus de 12 millions. Les autres substances minérales sont les granits du Morvan, exploités pour dalles et trottoirs, le marbre, les pierres de taille et lithographiques, les pierres à ciment, qui donnent les fabriques de ciment de Pouilly et de Montbard ; le gypse, l'argile à poterie et à briques, etc. On trouve des sources minérales à Alise, à Primeaux, à Auxillars, à Bressy-le-Grand, etc.

L'industrie consiste principalement dans les 100 forges et hauts fourneaux, qui produisent du fer, de l'acier naturel et cimenté, des limes, des tôles, des fils de fer, etc. Ensuite vient la fabrication des vinaigres, de la moutarde, du sucre de betterave, des eaux-de-vie de marc et de grains ; les tuileries, poteries, faïenceries, qui occupent plus de 120 établissements, les tanneries, papeteries, draperies, etc. Le commerce consiste principalement dans les vins et les fers.

Le développement des voies de communication est d'environ 13,000 kilomètres, dont une rivière (la Saône), sur 63 kil. ; 2 canaux, sur 155 ; 8 routes impériales, sur 660 ; 18 routes départementales, sur 840 ; 8,000 chemins vicinaux, etc. Il faut y ajouter le chemin de fer de Paris à Lyon, qui traverse le département sur une étendue de 126 kilomètres, depuis Aisy jusqu'à Meursault, en passant par Montbard, Dijon, Nuits, Beaune, etc.

§ X. DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Dijon*, an-

¹ *Statistique de la Côte-d'Or*, par Peuchet et Chanlaire.

cienne capitale de la Bourgogne, aujourd'hui chef-lieu du département, siège d'un évêché et d'une cour d'appel, renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, une faculté de droit, des sciences et des lettres, un lycée, une école secondaire de médecine, une école spéciale des beaux-arts, une école normale primaire, une bibliothèque de 44,000 volumes, etc. Sa population est de 32,253 habitants.

Elle est située non loin du mont Afrique, sur l'Ouche et le Suzon, dans une plaine magnifique et qui ressemble, par la richesse de ses cultures et la variété de ses sites, à un immense jardin; ses rues sont larges, bien percées, bordées de belles maisons; ses fortifications ont été détruites et remplacées par des plantations et des boulevards qui lui forment une ceinture de verdure. Il est peu de villes en France dont l'aspect soit plus agréable, les promenades plus belles, les dehors plus riants, l'intérieur plus avenant et plus animé: c'est bien l'image de la fertile et spirituelle Bourgogne. Ses monuments les plus remarquables sont: la cathédrale, dédiée à Saint-Bénigne, édifice du treizième siècle, dont la flèche s'élance à plus de 100 mètres de hauteur, et qui renferme les mausolées de Philippe le Hardi et de Jean Sans-peur; l'église Notre-Dame, l'église Saint-Michel, le palais des États, reste de l'ancien palais des ducs de Bourgogne, et qui fut reconstruit dans le seizième siècle; le palais de justice, le théâtre, le cabinet d'histoire naturelle, le jardin botanique, l'école de droit, etc.

Dijon est principalement une ville d'instruction, de magistrature, de noblesse, d'aisance et de société. L'instruction y est très-répandue, les mœurs y sont pleines de bon goût et d'aménité. Nulle part il n'est né plus d'hommes éminents, surtout dans les lettres; car plus de la moitié de la longue liste de célébrités qu'a fournies la Bourgogne appartient à Dijon. Cependant on y fabrique des vinaigres, de la moutarde, de l'eau-de-vie de marc, de l'huile de graines, des draps et couvertures de laine, des cuirs, des machines agricoles; on y fait commerce de vins, liqueurs, chanvres et farines.

Cette ville est d'origine ou romaine ou gauloise. Elle était municipale, et échangea, au douzième siècle, son régime romain contre le régime communal du moyen âge. En 1357, Philippe de Rouvre la fit fortifier. Louis XI y construisit un château fort qui devint une prison d'État, et dont une partie existe encore. Elle fut assiégée par les Suisses en 1513.

Beaune, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, une bibliothèque publique, et 11,000 habitants, est située au pied de la Côte-d'Or, près du Roin, sur la ligne de fer de Paris à Lyon. Elle est bien bâtie et arrosée par les eaux de la fontaine de l'Aigue, que lui amène un aqueduc construit au quinzième siècle. On y remarque un bel hôpital fondé en 1443 par Nicolas Rollin, chancelier de Philippe le Bon, et l'église Notre-Dame.

Cette ville est le centre de la contrée viticole de la Bourgogne. Elle exporte annuellement 30 à 40,000 pièces des vins des coteaux qui l'avoisinent, et dont les plus célèbres sont les *Aiglots*, les *Cras*, les *Grèves*, les *Fèves*, les *Marconnets*, les *Cent-Vignes*, et les *Bressontes*. C'est aussi le principal marché des grains de l'Auxois. Elle a des fabriques de grosse draperie, de coutellerie, de sucre de betterave, de vinaigre, d'eaux-de-vie de marc, de cuirs, d'huile, de féculé. On y voit aussi de belles pépinières d'arbres à

fruits. Cette ville était la *Belna* des Éduens. Elle fit une vive résistance à la domination de Louis XI.

Châtillon-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, et 5,000 habitants, est située dans un pays accidenté, sur la Seine, qui y reçoit la Douix. Elle est propre, bien bâtie, d'un agréable aspect. On y remarque l'hôtel de ville, le palais de justice, le château de Chaumont, avec son parc, qui appartenait au duc de Raguse, etc. C'est l'entrepôt des produits des nombreuses forges des environs, et l'on y fait un grand commerce de fers, de laines, de farines, de bois, de cuirs, etc. On y trouve des hauts fourneaux, des forges, des tanneries, des fabriques de draps et de futailles, des moulins à foulon, etc. Ses environs renferment de belles carrières de pierre. Elle est célèbre par le congrès de 1814.

Semur, ancienne capitale de l'Auxois, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, avec 3,971 habitants, un tribunal civil, un collège et une bibliothèque de 15,000 volumes, est située sur un rocher granitique et escarpé, à la base duquel l'Armançon forme de jolies cascades qui se prolongent dans la vallée où il creuse son lit. Un pont d'une seule arche et d'une grande élévation domine les maisons bâties sur la rive droite, et complète cette situation pittoresque. Elle est bien bâtie, a de jolies promenades et une église paroissiale classée au nombre des monuments historiques. C'était autrefois une place forte, et il en reste plusieurs tours et un donjon très-élevé. Semur fabrique des draps et des serges, a des filatures de laine, des moulins à tan et à foulon, et fait commerce de grains, de chevaux et de moutons.

Auxonne (arr. de Dijon) est une ville de guerre située sur la rive gauche de la Saône et qui a 6,265 habitants. Elle est bien bâtie, entourée de beaux remparts et défendue principalement par un château flanqué de tours qui date de Louis XII. C'est une place importante à cause de sa position sur la route de Besançon à Dijon. On y trouve un arsenal de construction et de belles casernes. Elle fait commerce de vins, eaux-de-vie et quincaillerie, et fabrique des draps, des clous, des toiles, etc.

Sur les limites du département, près de la Vingeanne, se trouve le bourg de *Fontaine-Française*, célèbre par la victoire de Henri IV sur les Espagnols. Ce bourg a 1,200 habitants, et produit de la poterie commune, des pépinières et de la fonte pour les rouages des manufactures.

Givrey-Chambertin, à 16 kilomètres de Dijon, est une commune de 1,500 habitants, célèbre par les produits de son fameux clos de *Chambertin* et par ceux de *Bèze*, des *Varoilles*, de *Mazis*, de la *Grillotte*, des *Charmes* et de la *Fouchère*.

Is-sur-Tille (arr. de Dijon) était une ville forte qui fut plusieurs fois ravagée et principalement pendant les guerres de la Ligue. On y trouve aujourd'hui des forges et hauts fourneaux, des fabriques d'huile, etc. Sa population est de 1,500 habitants.

Pontaillier est un bourg de 1,300 habitants, élevé sur deux îles de la Saône, et dont le port est fréquenté. On y fait commerce de chevaux et de grains. Dans les environs, à *Vonges*, est une poudrerie de l'État.

Arnay-le-Duc (arr. de Beaune), petite ville située sur un coteau, près de la rive gauche de l'Arroux, avec un collège et 2,500 habitants, est importante par ses fabriques de limes, de toiles, de chandelles, etc. Ses environs sont délicieux. Elle est célèbre par le combat livré en 1570 entre les protestants et les catholiques.

Cîteaux (comm. de Saint-Nicolas, arr. de Beaune) est célèbre par son abbaye fondée en 1098, et qui devint si fameuse, qu'elle avait, dit-on, dans sa dépendance 3,000 monastères. Une colonie agricole de jeunes détenus y a été fondée en 1849.

Meursault est un joli bourg situé sur un coteau, au centre d'un vignoble renommé par ses délicieux vins blancs. Les coteaux des *Charmes*, des *Perrières*, des *Genevières* et de la *Goutte-d'Or*, sont les plus estimés. Sa population est de 2,000 habitants.

Nolay, située sur la Cuzance, dans un territoire qui produit les vins de Chassagne et de Montrachet, est importante par sa mine de fer et son commerce de vins, grains, laines. Sa population est de 2,250 habitants. C'est la patrie de Carnot.

Nuits est une jolie petite ville située sur le Meuzin, dans un territoire qui produit les meilleurs vins de la Bourgogne. Les crus les plus renommés sont ceux de *Saint-Georges*, des *Vaucrins*, des *Forêts*, des *Cailles*, des *Pruliers*, des *Thorêts*, des *Margers*, des *Cras*, des *Boudots*. Sa population est de 3,300 habitants.

Pommard, village de 1,200 habitants, est célèbre par ses vins, dont les principaux sont ceux de *Cîteaux*, des *Rugiens*, des *Épenots*, des *Arvolays*, des *Boucherottes*, etc.

Pouilly-en-Montagne, bourg situé sur le canal de Bourgogne, ne renferme que 1,200 habitants, mais est renommé par ses fabriques de chaux hydraulique et de ciment romain.

Pouilly-sur-Saône, village de 800 habitants, est important par ses fabriques de produits chimiques, ses tuileries, ses forges, etc.

Saint-Jean de Losne est une petite ville située dans une vaste prairie, sur la rive droite de la Saône, à la jonction du canal de Bourgogne et près de l'embouchure du canal du Rhône au Rhin. Sa population est de 2,226 habitants. C'était autrefois une place forte qui a encore son enceinte de briques. On y fait un commerce considérable de grains, vins, bois, tuiles, etc. Cette ville jouit d'un renom immortel pour la résistance qu'elle fit à l'armée des Impériaux en 1636. Elle était mal fortifiée, n'avait pour la défendre que 8 canons, 150 soldats mal disposés et 300 bourgeois valides. Malgré le feu d'une nombreuse artillerie, malgré une brèche de douze toises, un premier assaut, qui dura trois heures, fut repoussé. Alors les échevins firent signer à tous les défenseurs le serment de combattre jusqu'à la mort : si la ville était forcée, les habitants devaient mettre le feu à leurs maisons et se retirer en combattant par la porte du pont de la Saône, dont on abattait une arche. Un deuxième assaut fut donné, encore plus terrible et qui dura quatre heures. Les femmes et les enfants jetaient de l'huile bouillante et du plomb fondu sur les assaillants. L'assaut fut repoussé ; mais la ville était réduite à l'extrémité, quand le comte de Rantzau arriva avec des renforts et força les Impériaux à lever le siège. Louis XIII combla d'éloges les habitants, leur concéda les plus beaux privilèges, leur permit de mettre des fleurs de lis dans leurs armes, et donna à la ville le nom de *Belle-Défense*.

En 1814, les habitants de Saint-Jean de Losne se souvinrent de la gloire de leurs pères : ils firent, comme ceux de Tournus, de Châlon, une glorieuse et inutile résistance. Napoléon les en récompensa à la façon de Louis XIII : il ordonna que ces trois villes porteraient l'aigle dans leurs armes.

Seurre est une ancienne et jolie ville, située sur la Saône, dans une plaine magnifique, et qui compte plus de 3,000 habitants. On y remarque son hôtel de ville et un

beau château. Elle fait par la Saône un commerce considérable de grains, colzas, bois, charbon, vins communs, etc.

Volnay est un village de 600 habitants, situé dans un territoire fertile en vins délicieux. Les crus les plus distingués sont les *Caillerets*, la *Bouche-d'Or*, les *Angles*, les *Campans*, les *Chevrets*, etc.

Vosne, village de 500 habitants, est situé dans un territoire qui produit les vins fins de la *Romanée*, *Richebourg*, *la Tâche*, etc.

Montigny (arr. de Châtillon), bourg situé sur la rive gauche de l'Aube, a dans ses environs la bergerie de *Gevrolles*, qui appartient à l'État, et qui a propagé une race nouvelle de mérinos dont la toison douce et lisse donne des mèches plus nerveuses et plus propres au travail du peigne que toutes les laines connues.

Alise-Sainte-Reine (arr. de Semur) est un village de 800 habitants, renommé aujourd'hui par ses eaux thermales, et qui occupe à peu près l'emplacement d'*Alesia*, la grande cité fameuse par la défense de Vercingétorix, et dont la prise mit fin à l'indépendance de la Gaule. On y trouve de nombreuses antiquités.

Montbard (2,179 hab.) est une des plus jolies villes de la Bourgogne; elle est bâtie au pied et sur le penchant d'une colline qui domine la Brenne et le canal de Bourgogne. On y remarque un beau château, où est né et où habitait Buffon; les jardins y sont disposés en terrasses, et le sommet de la colline est couronné par une vieille tour isolée. On trouve dans cette ville des fabriques de ciment romain, des tuileries, des tanneries, une fonderie de fonte, etc. Le commerce est actif en bois, chanvre, cuirs, etc.

§ XI. DÉPARTEMENT DE L'YONNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé de partie des provinces de Champagne (199,612 hect.), de Senonais (142,723 hect.), de Gatinais (166,015 hect.), de Bourgogne propre (136,618 hect.), d'Auxerrois (75,404 hect.). Sa superficie est de 742,804 hectares, dont 450,000 de terres labourables, 145,000 de bois, 38,000 de vignes, 32,000 de prés, etc. Sa population, en 1801, était de 320,596 habitants, en 1821 de 332,905 hab., en 1841 de 362,961 hab.; elle est aujourd'hui de 574,720 habitants.

Il a pour chef-lieu Auxerre, et compte 5 arrondissements, savoir :

Arrondissement d'Auxerre.	12 cantons,	131 communes,	121,539 habitants.
— d'Avallon.	5 —	71 —	47,524 —
— de Joigny.	9 —	108 —	99,446 —
— de Sens.	5 —	90 —	66,855 —
— de Tonnerre	5 —	82 —	45,769 —
<hr/>			
5 arrondissements	37 cantons,	482 communes,	381,133 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'archevêché de Sens; il est compris dans le ressort de la cour impériale de Paris et dans la 1^{re} division militaire (Paris); il renferme 5 tribunaux de première instance et 5 de commerce, 6 collèges (à Auxerre, Avallon, Joigny, Noyers, Sens et Tonnerre), une école normale départementale, 5 écoles supérieures, 509 écoles élémentaires.

Le département de l'Yonne, qui appartient au bassin de la Seine, est essentiellement agricole et très-important à cause des approvisionnements de Paris. Nous avons déjà dit quelle est la nature du sol, entrecoupé de coteaux couverts de vignobles, de collines stériles, de belles vallées, de grandes forêts et d'excellents pâturages. Les

vignes y sont, comme dans les autres départements de la Bourgogne, la principale richesse du pays; elles donnent annuellement 900,000 hectolitres de vins, parmi lesquels on distingue ceux de Coulanges, d'Auxerre, de Chablis, de Tonnerre, de Joigny, etc. La récolte des céréales dépasse les besoins de la consommation. Les légumes et les fruits sont aussi bons qu'abondants. On récolte encore des châtaignes, des betteraves, du chanvre, etc. Malgré l'excellence des pâturages, les chevaux et les bêtes à cornes sont de race médiocre; les moutons sont nombreux.

Les richesses minérales sont peu considérables; on trouve cependant du minerai de fer, des carrières très-abondantes de pierre de taille, à Courson et à Lezennes, du grès, de l'argile, etc.

L'industrie est peu active, et se porte principalement sur les briques et les tuiles, qui sont de qualité supérieure, l'exploitation des carrières de pierre, la fabrication du ciment (à Vassy), du sucre de betterave, la filature et le tissage des laines, la verrerie, la faïencerie, etc. Le commerce consiste principalement dans les produits du sol.

On y trouve 32,000 kilomètres de voies de communication, dont : une rivière (l'Yonne), sur 104 kil.; 2 canaux, sur 144 kil.; 6 routes impériales, sur 530 kil.; 20 routes départementales, sur 640 kil.; 12,000 chemins vicinaux, sur 30,000 kilomètres, etc. Il faut y ajouter 150 kilomètres du chemin de fer de Paris à Lyon et passant par Villeneuve-la-Guyard, Sens, Joigny, Saint-Florentin, Tonnerre, etc.

§ XII. DÉPARTEMENT DE L'YONNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Auxerre*, chef-lieu du département, avec des tribunaux civil et de commerce, un musée, un collège, une bibliothèque et 14,000 habitants, est située sur la rive gauche de l'Yonne et sur le penchant d'une colline, au milieu d'une contrée très-riche en vignobles. Elle a un port commode et fréquenté. C'est une ville très-ancienne, et qui a beaucoup souffert des guerres des Anglais et de la Ligue. On y remarque son antique cathédrale, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge; l'église Saint-Germain, qui dépendait d'une abbaye royale fondée en 623, et où l'on voit le tombeau de saint Germain l'Auxerrois; l'hôtel de la préfecture, qui est l'ancien palais épiscopal. On fabrique dans cette ville des futailles, de la bonneterie, des draps, des couvertures de laine, de la faïence, de l'ocre rouge et jaune, etc. Elle fait un grand commerce de bois, de charbons et de vins renommés, que fournissent les clos de la *Chainette* et de *Migraine*, situés à ses portes.

Avallon, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et 6,000 habitants, est bâtie sur un rocher de granit rouge, à l'issue d'une jolie vallée, sur la rive droite du Cousin, qui serpente à plus de 30 mètres de profondeur, au pied d'une terrasse à pic. Elle fait un commerce assez actif de grains, vins, fourrages, bétail, tonneaux, merrain; elle fabrique des draps, des papiers, des cuirs et de la moutarde.

Joigny, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et une population de 6,455 habitants, est située sur le penchant d'une colline baignée par l'Yonne. Cette ville est d'un accès difficile à cause de la roideur de la rampe sur laquelle s'adossent ses rues mal dessinées. Son église paroissiale, qui date du quinzième siècle, est très-belle. Elle fait un commerce assez étendu des vins que

lui fournissent en abondance les coteaux de *Saint-Jacques*, des *Tuées*, de *Saint-Michel* et de *Migraine*. C'est dans ses environs, à *Cerisiers*, *Dixmont*, *Piffonds*, que se fabrique le raisiné.

Sens, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un archevêché, avec des tribunaux civil et de commerce, une chambre consultative des manufactures, un collège, une bibliothèque de 10,000 volumes et une population de 10,645 habitants, est une grande ville, assez régulièrement bâtie, entourée de fortifications de toute date, et arrosée par l'Yonne, qui vient de se grossir des eaux de la Vanne. On y remarque l'église métropolitaine, qui a presque l'étendue et les formes de Notre-Dame de Paris, et qui renferme un mausolée élevé au grand Dauphin, fils de Louis XV, chef-d'œuvre de Coustou. Sens a des fabriques de bonneterie, de coutellerie, de blanc d'Espagne, des fonderies de fonte et de cuivre, et de nombreuses tanneries. Elle fait un commerce assez étendu de grains, vins, bois flotté, tuiles, feuilletes et cuirs.

Tonnerre, chef-lieu d'arrondissement, avec 4,672 habitants, un tribunal civil et un collège, est située près du canal de Bourgogne et sur la rive gauche de l'Armançon. On y fait un grand commerce de vins rouges et blancs des coteaux des Préaux, de Pitoy, des Perrières. L'industrie consiste dans l'exploitation des pierres dites de Tonnerre, la fabrication de chaux hydraulique, les filatures de laines, les scieries de bois, les moulins à tan, etc.

Chablis, qui appartient au territoire champenois, est renommée pour ses vins blancs : cette petite ville, située sur la rive gauche du Serain, compte 2,601 habitants ; elle a des fabriques de draps, de mousselines, d'encre, etc.

Cravant (arrondissement d'Auxerre), petite ville de 1,300 habitants, située au confluent de l'Yonne et de la Cure, était autrefois fortifiée, et fut prise en 1423 par les Anglais et les Bourguignons, à la suite d'une bataille perdue par les troupes de Charles VII.

Vezelay (arrondissement d'Avallon) est une petite ville située dans un territoire fertile en bons vins, et près de la Cure. Elle doit son origine à une abbaye fondée dans le neuvième siècle. C'était une ville communale, et l'histoire de ses luttes contre l'abbaye est une des plus curieuses du moyen âge. C'est à Vezelay que fut prêchée la deuxième croisade par saint Bernard. Son église, qui est magnifique, est classée parmi les monuments historiques.

Bleneau, petite ville du Gâtinais, située sur le Loing, est célèbre par la victoire de Turenne sur le prince de Condé, au moment où celui-ci allait s'emparer de la famille royale.

Saint-Fargeau, petite ville du Gâtinais, située sur le Loing, est importante par son commerce de bois et par son château, qui a appartenu à Jacques Cœur, à madame de Montpensier et à Lepelletier de Saint-Fargeau, conventionnel assassiné en 1793.

Ancy-le-Franc (arrondissement de Tonnerre) est une petite ville de 1,800 habitants, où l'on remarque un magnifique château, bâti sur les dessins du Primatice, qui fut acquis par Louvois, dont la famille le possède encore. On trouve à Ancy des forges, hauts fourneaux, tuileries, etc.

Noyers, jolie petite ville de 1,800 habitants, est située sur le Serain et enveloppée de vieilles murailles. Elle est célèbre dans l'histoire des guerres civiles du seizième siècle.

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

BRESSE, BUGEY, ETC. — DÉPARTEMENT DE L'AIN.

§ I. LIMITES, SUBDIVISIONS, NOTIONS HISTORIQUES. — Nous entrons, avec les petits pays qui ont formé le département de l'Ain (Bresse, Bugey, pays de Gex, etc.), dans la série des provinces qui n'appartenaient pas au royaume des Capétiens et des Valois, mais qui ont été acquises par les Bourbons, et ont donné à la France des frontières sinon complètement naturelles, au moins si solidement constituées, qu'on peut les regarder, après les épreuves de 1814 et de 1815, comme indestructibles. Trois des quatre petits pays que nous allons décrire forment la première, dans l'ordre des dates, de ces précieuses acquisitions, et ont été cédés en 1601 à la France, en échange du marquisat de Saluces, par les ducs de Savoie, qui les possédaient depuis le treizième siècle. Auparavant ils avaient eu des seigneurs particuliers, et leur histoire ne présente qu'un faible intérêt. Henri IV, en les réunissant à son royaume, commençait à établir sur le Jura la frontière, arrêtée jusqu'alors à la Saône, ce qui lui permettait de donner la main « à ses alliés et bons compères » les Suisses. Cette acquisition ne fut pas précieuse seulement sous le rapport du territoire, elle le fut encore parce qu'elle donna à la France une population solide, dont le patriotisme ne s'est jamais démenti, et qui en a donné des preuves en 1814.

La *Bresse* (capitale Bourg) avait pour limites, au midi la principauté de Dombes, au levant l'Ain, qui la séparait du Bugey, au nord le Jura, au couchant la Saône. Le *Bugey* (capitale Belley) avait pour limites, au midi le Rhône, au levant la Savoie, au nord le Jura, au couchant l'Ain. L'ensemble de ces deux pays comprenait 392,480 hectares. Le *pays de Gex*, situé sur le versant oriental du Jura, avait pour limites le Rhône, qui le séparait de la Savoie, le territoire de Genève et la Franche-Comté; son étendue était de 47,522 hectares. A ces trois pays il faut ajouter la *Dombes*, principauté qui avait appartenu dans le moyen âge à la maison de Bourbon, et qui fut confisquée avec les autres biens du fameux connétable. Charles IX la rendit à la branche de Montpensier, et elle fit partie de la dot de Marie de Bourbon, mariée au duc d'Orléans, frère de Louis XIII. De ce mariage vint une fille, la grande Mademoiselle, qui donna la Dombes au duc du Maine, fils naturel de Louis XIV. Le fils de celui-ci la céda au roi Louis XV. Ce petit pays avait un parlement particulier établi à Trévoux, et se regardait comme indépendant de l'administration générale du royaume. Il était limité à l'ouest par la Saône, au sud par le Rhône, au nord par la Bresse et au levant par le Bugey; sa superficie était de 144,820 hectares.

En 1789, la Bresse, le Bugey et le pays de Gex faisaient partie du gouvernement militaire de la Bourgogne et de la généralité de Dijon; ils ressortissaient au parlement de Dijon. La Bresse était du diocèse de Lyon, le Bugey du diocèse de Belley, le pays de Gex du diocèse d'Annecy.

§ II. OROGRAPHIE, HYDROGRAPHIE, CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — L'orographie du département de l'Ain appartient entièrement au Jura; et, pour ne pas scinder la des-

cription de ces montagnes, nous la donnerons dans la Franche-Comté. Il nous suffit de dire présentement que les chaînons ou contre-forts du Jura qui couvrent le département de l'Ain descendent vers l'ouest par étages, dont le plus occidental s'appelle *Reveremont*, traçant ainsi par leurs plissements les vallées de la Bienne, de la Seille, du Seran, du Furan, de l'Albarine, etc. Au delà de Ceyzeriat se dessine un plateau connu sous le nom de Bresse marécageuse, et dont les petits coteaux peu élevés et très-rapprochés suivent une ligne presque perpendiculaire au Jura et portent vers la Saône les eaux de la Reyssouse, de la Veyle et de la Chalaronne. Le sol de ce plateau, composé d'une argile compacte et imperméable, rend difficile l'infiltration des eaux, qui, faute de pente suffisante, forment de nombreux marais.

Le département de l'Ain est compris dans le bassin du Rhône, et se trouve borné au sud par le fleuve et à l'ouest par la Saône.

Le *Rhône* entre en France à Pougny, et sert d'abord de limite entre le département de l'Ain et la Savoie pendant 60 kilomètres; il arrose ainsi sur sa rive droite Fort-l'Écluse, Seyssel, Pierre-Châtel. Après le confluent du Guiers, il sépare les départements de l'Ain et de l'Isère, sans arroser aucun point remarquable, et quitte le premier de ces départements 3 kilomètres en amont de Lyon. Dans la première partie de son cours, c'est un torrent impétueux, qui roule entre des rochers si rapprochés de son cours, qu'en un certain point, entre les monts *Credo* et *Vouache*, il disparaissait autrefois pendant une soixantaine de mètres. On a fait sauter ce barrage, mais le fleuve reste tortueux, rapide, tourmenté; il ne commence à être navigable qu'à Seyssel.

Le Rhône reçoit à droite, dans le département de l'Ain :

1° La *Valserine*, torrent qui traverse une vallée enfermée entre deux murailles du Jura et qui arrose Châtillon-de-Michaille;

2° Le *Séran*, torrent qui a dans son bassin Belley;

3° L'*Ain*, qui descend du Jura, entre dans la Bresse près du confluent de la Bienne; il arrose Pont-d'Ain, et finit après un cours de 170 kilomètres, dont la moitié est navigable pendant les grosses eaux et seulement à la descente. Ses affluents sont : la *Bienne*, l'*Albarine* et le *Suran*, torrents non navigables.

La *Saône* sert de limite entre le département de l'Ain, à l'est, et ceux de Saône-et-Loire et du Rhône, à l'ouest, depuis le confluent de la Seille jusqu'à Neuville. Dans tout ce parcours elle n'arrose pas sur sa rive gauche d'autre lieu remarquable que Trévoux. Son cours est d'une lenteur et d'une indolence extrêmes, sa navigation facile, ses rives plates et fertiles. Elle reçoit : 1° la *Reyssouse*, qui passe à Bourg et a 55 kilomètres de cours; 2° la *Veyle*, qui passe à Pont-de-Veyle; 3° la *Chalaronne*, qui finit près de Toissey, après 28 kilomètres de cours.

Le département de l'Ain, considéré au point de vue géologique, n'est que le prolongement méridional de la Bourgogne orientale et de la Franche-Comté, et se compose presque exclusivement d'alluvions anciennes et de terrains jurassiques. Sa partie occidentale, ou l'ancienne Bresse, est constituée de terrains tertiaires supérieurs (alluvions anciennes), qui, au sud de la Seille et sur la rive gauche de la Saône, font suite à ceux de Saône-et-Loire, et ont pour limite à l'est et au sud une ligne marquée par Saint-Amour, Coligny, Ceyzeriat, Pont-d'Ain, et, depuis cette ville, la route de Lyon, par Loyes, Meximieux, Montluel et Saint-Romain sur le Rhône. Au sud-est de cette

route et en aval de Pont-d'Ain, la vallée de l'Ain, jusqu'à Ambronay, Ambérieux et Saint-Sorlin, à l'est, est formée d'alluvions récentes qui descendent jusque sur le Rhône de Saint-Sorlin à Saint-Romain et se prolongent même sur l'autre rive dans l'Isère et le Dauphiné. Ces alluvions récentes apparaissent encore dans le département de l'Ain sur quelques points, sur la lisière du Rhône, au nord-ouest de Cordon, dans la vallée inférieure du Séran, sur la rive droite de la Valserine, etc. Tout le reste du département est composé de terrains jurassiques, avec des saillies de crétacé inférieur, principalement dans les vallées du Séran et du Furan.

§ III. ASPECT GÉNÉRAL ET POPULATION. — Ce pays offre deux aspects et deux parties distinctes : la partie orientale, ou du *Bugey* et du *pays de Gex* (arrondissements de Belley, Nantua et Gex), et la partie occidentale, ou la *Bresse* et la *Dombes* (arrondissements de Bourg et de Trévoux). La première, comprise entre l'Ain et le Jura, est toute montagneuse, la deuxième presque toute plane. La partie montagneuse occupe les portions les plus élevées et les plus épaisses du Jura ; c'est là que se trouvent le *Cret de la Mège* (1,724 m.), le *Reulet de Toiry* (1,720 m.), le *mont Tendre* (1,628 m.), le *Colombey de Gex* (1,689 m.), etc. Presque tout le pays est composé de montagnes àpres, chauves, infertiles, en partie boisées, de vallées profondes, rocheuses, parcourues par des torrents, comme la Bienne, l'Albarine, la Valserine, le Journans, etc. On y trouve les paysages les plus agrestes, les eaux les plus fougueuses, les gorges les plus sauvages, des précipices, des cascades, etc. C'est un des pays les plus curieux, les plus pittoresques de la France. Les vallées renferment d'excellents pâturages ; les pentes inférieures des collines sont plantées en vignes ; enfin des forêts de sapins occupent les flancs des montagnes. La terre n'y suffit pas à la nourriture des habitants, qui se livrent à l'industrie ou émigrent dans les pays voisins. La partie la plus méridionale, c'est-à-dire entre le Rhône et l'Ain, est moins àpre et mieux cultivée : on y récolte des grains et des légumes, et l'on y trouve de jolis villages, de riches vignobles et la végétation la plus vigoureuse.

La partie plane, c'est-à-dire la partie située entre l'Ain et la Saône, est formée de bas plateaux, de landes marécageuses, de plaines qui, depuis les collines de Revermont, première assise du Jura, jusqu'à la Saône, vont continuellement en s'abaissant. Le sol y est composé d'une argile dense, froide, humide, rebelle à la culture, qui n'absorbe pas l'eau et semble même la soutenir à sa surface ; aussi, dans l'hiver, la plupart des terres restent-elles inondées, et des villages sont-ils entièrement enveloppés par les eaux ; enfin il se forme ainsi de très-nombreux étangs, qui occupent plus de 20,000 hectares. Les habitants mobilisent ces étangs pour rendre leurs terres cultivables. Le pays, en effet, est si plat et l'écoulement des eaux d'un terrain à l'autre est si facile que les plaines y deviennent alternativement champs de blé et étangs poissonneux. Deux années d'inondation laissent sur la terre un limon qui la fertilise et lui permet de se transformer, la troisième année, en un champ d'avoine ou de sarrasin. Toute cette partie du département est entièrement agricole. Avec ses étangs, ses plaines immenses, son atmosphère brumeuse et lourde, son sol alternativement marécageux et crevassé par le soleil, ses villages généralement pauvres, ses fermes couvertes de chaume, l'absence de grands propriétaires et de grandes exploitations, elle est généralement triste et monotone. On ne s'y croirait pas voisin du

midi de la France, dans un pays de vignobles, si près de la Bourgogne et aux portes de Lyon. La partie la plus septentrionale, celle qui avoisine la Saône, la Chalaronne et la Reysseuse, est plus productive, plus variée, et l'on y récolte des grains en abondance, avec des vins, du chanvre, des légumes.

La population participe à ces deux aspects du pays : celle des montagnes est alerte, active, laborieuse, intelligente, opiniâtre; elle se livre à une multitude d'industries et émigre au besoin pour vivre; celle des plaines, au contraire, est calme, lente et comme assoupie, économe jusqu'à l'avarice, routinière, sans esprit d'entreprise; l'air des étangs semble peser sur elle et alourdir son esprit, son maintien, son langage; toutes deux sont d'ailleurs droites, honnêtes, courageuses; « ce sont des hommes d'une bravoure tranquille, mais sûre, » disait Joubert. Ces deux populations semblent presque entièrement d'origine gauloise, avec des mélanges encore distincts de colonies sarrasines. Les femmes y sont renommées pour leur beauté; elles ont gardé jusqu'à ce jour un costume très-pittoresque et dont le charme consiste principalement en un petit chapeau de feutre placé coquettement sur le devant de la tête et orné de dentelles et de rubans.

Le département de l'Ain a donné à la France des hommes célèbres : Bichat, l'astronome Lalande, le général Joubert, l'historien Michaud, le spirituel Brillat-Savarin, Girod (de l'Ain), etc.

§ IV. DÉPARTEMENT DE L'AIN. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département, formé des quatre petites provinces que nous venons de décrire, a de superficie 580,659 hectares, dont 245,000 de terres labourables, 80,000 de prés, 20,000 de vignes, 115,000 de bois, 20,000 d'étangs, 75,000 de landes et bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 297,971 habitants; en 1821, de 328,838 hab.; en 1836, de 346,188 hab.; elle est aujourd'hui de 372,939 habitants.

Il a pour chef-lieu Bourg, et forme 5 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Bourg.	10 cantons,	121 communes,	126,093 habitants.
— de Belley.	9 —	112 —	83,626 —
— de Nantua.	6 —	73 —	53,759 —
— de Gex.	3 —	29 —	22,835 —
— de Trévoux.	7 —	111 —	86,626 —
5 arrondissements.	35 cantons,	446 communes,	372,939 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Belley, est du ressort de la cour d'appel de Lyon, renferme 5 tribunaux civils, 2 collèges, une école normale primaire, 700 écoles élémentaires. Il fait partie de la 8^e division militaire et a 2 places fortes, Fort-l'Écluse et Pierre-Châtel.

Le département de l'Ain est principalement agricole; la culture y est très-variée. Les récoltes en céréales dépassent les besoins de la consommation. Les vignes donnent de bons produits surtout en vins blancs, dont une partie est exportée. On cultive aussi le chanvre, le lin, le mûrier, etc. Les volailles de la Bresse, ainsi que les porcs, sont renommées par toute la France et sont l'objet d'un grand commerce. Les bêtes à cornes sont de belle race, ainsi que les moutons, qui ont été améliorés par les mérinos magnifiques des bergeries de Naz, et qui donnent par an 250,000 kilogrammes de laine. Les chevaux sont petits et dégénérés. On estime que le département renferme environ

150,000 bêtes à cornes, 200,000 moutons, 50,000 porcs, 10,000 chevaux, 3,000 ânes et mulets, etc. Les étangs sont très-poissonneux.

Les richesses minérales consistent en fer, marbre, pierres lithographiques, pierres de taille, argile, marne, et surtout asphalte et bitume, dont il existe d'immenses couches dans un bassin compris entre Châtillon-de-Michaille, Seyssel et Fort-l'Écluse. Il y a des eaux minérales à Ceyzeriat, Pont-de-Vaux, etc.

L'industrie est peu étendue, mais très-active; elle consiste principalement en fabrication de toiles communes (Saint-Rambert), de draps pour l'habillement des troupes (Montluel et Amberieux), de chapeaux de paille (Lagnieu), de tabletterie (Nantua et Oyonnax), d'horlogerie, de fromages renommés, dont il s'exporte plus de 20,000 quintaux métriques; en filatures de laine, tuileries, tanneries, en exploitation de carrières et surtout des mines d'asphalte de Seyssel.

Le commerce d'exportation a pour objets principaux les grains, les vins, les volailles, les fromages, les bois et les produits des manufactures. Il s'y fait un commerce de transit très-actif entre Lyon et la Suisse.

Il y a dans le département 5 cours d'eau navigables, non compris la Saône (Rhône, Ain, Furan, Bienné, Reyssouse), sur 262 kilomètres; 6 routes impériales, sur 418 kil.; 16 routes départementales, sur 403 kil.; et 1,300 chemins vicinaux, sur 2,700 kilomètres.

§ V. DESCRIPTION DES VILLES. — *Bourg*, ancienne capitale de la Bresse, aujourd'hui chef-lieu du département, avec un tribunal civil, un collège, une bibliothèque et 12,000 habitants, est située sur la Reyssouse, dans une vallée agréable et fertile, que terminent au levant les collines de Reveremont. Elle est généralement mal bâtie et ne renferme d'autre édifice remarquable que son hôpital. Une de ses promenades est ornée de la statue de Bichat, œuvre de David. Son industrie est presque nulle, et son commerce consiste en grains, volailles, bestiaux, etc.

Cette ville ne date que du treizième siècle, et était autrefois défendue par une citadelle qui fut démolie en 1601. En 1814, elle essaya de résister à l'invasion autrichienne, et fut livrée au pillage. C'est la patrie de Vaugelas, de l'astronome Lalande, du conventionnel Goujon.

Près de Bourg est l'église de *Brou*, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du seizième siècle. Elle a été bâtie par André Colomban, d'après les ordres de Marguerite d'Autriche, femme de Philibert le Beau, duc de Savoie, dont on y voit le magnifique mausolée.

Belley, ancienne capitale du Bugey, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, avec un tribunal civil et 4,867 habitants, est située dans un petit bassin, entre le Furan et le Seran, à 5 kilomètres du Rhône. Ses seuls monuments sont sa cathédrale et son palais épiscopal. Elle a des moulins à huile et des filatures de soie, et fait commerce de bestiaux, bois de construction, etc. C'est le lieu de naissance du médecin Richerand.

On trouve dans son arrondissement les vignobles de *Virieux*, de *Culloz*, de *Cerveyrioux*, de *Seyssel*, qui rivalisent avec les crus moyens de la Bourgogne, des magnaneries à *Bion*, *Von*, *Ceyserieu*, des carrières lithographiques réputées les meilleures de la France, etc.

Nantua, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège, une école d'arts et métiers et 3,746 habitants, est située dans une gorge sauvage, entre deux montagnes couronnées de sapins, au bord d'un lac pittoresque qui verse ses eaux dans la Valserine. Elle ne se compose que de trois rues; mais c'est la ville la plus active du département. Elle a des fabriques de boutons de nacre, de peignes, de tabatières, des filatures de laine et de coton, des papeteries, des scieries hydrauliques, et fait un grand commerce de fromages et de bois. Charles le Chauve mourut dans cette ville en 877.

A dix kilomètres de Nantua se trouve le bourg d'*Izernore*, peuplé de 1,000 habitants, et qui occupe l'emplacement d'une ancienne ville très-considérable du temps des Romains et des Bourguignons. On y voit encore les restes d'un temple, et partout où l'on fouille la terre, on trouve des ruines, des emplacements de maisons, des monnaies, etc.

Gex, autrefois capitale du pays du même nom, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, avec 2,874 habitants, est située sur le revers oriental du Jura, près du torrent de Journans, au pied du mont Colombey, à 548 mètres de hauteur, dans une situation très-pittoresque, d'où l'on voit tout le lac Léman, Genève, les Alpes, le mont Blanc. Elle fait un commerce actif de fromages, de bois et de laines, a des tanneries, des scieries, des moulins à blé, etc.

Près de Gex se trouve le domaine de *Naz*, célèbre par ses troupeaux de mérinos, les plus beaux qui soient en France. Les laines qu'ils donnent sont supérieures à celles de la Saxe.

Trévoux, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 3,000 habitants, est située sur le penchant d'une colline très-pittoresque qui domine la Saône. C'était la capitale de la Dombes, et elle avait un château fort dont on voit encore les ruines. L'industrie y consiste en orfèvrerie, affinage et battage d'or. Les jésuites y avaient autrefois un journal célèbre, et ils y firent le dictionnaire dit de Trévoux.

Bagé-le-Châtel, autrefois *Baugé* (arrondissement de Bourg), est une petite ville de 800 habitants, qui était autrefois une place forte et la résidence de *sires* qui régnèrent sur la Bresse du neuvième au treizième siècle.

Pont-de-Vaux est une petite ville de 3,200 habitants, située sur la Reyssouse, et qui fait commerce de grains, bestiaux et chanvre. C'est la patrie de Joubert.

Hauteville (arrondissement de Belley) est un bourg de 800 habitants, remarquable par sa grande fabrication de fromages de gruyère et ses scieries de bois.

Pierre-Châtel, hameau du canton de Belley, situé sur le Rhône, est remarquable par sa forteresse qui commande la route de la Savoie.

Saint-Rambert, bourg de 2,500 habitants, situé sur l'Albarine, entre deux montagnes coupées à pic, est le centre du commerce des toiles communes qui portent son nom. On y trouve des fabriques de linge de table, des filatures de laine et soie, etc. La fabrication des toiles de Saint-Rambert se fait principalement à *Tenay*, sur l'Albarine.

Scyssel, bourg de 1,400 habitants, situé sur le Rhône, est le centre d'une exploitation d'asphalte qui est célèbre dans toute l'Europe. Les mines sont à 3 kilomètres de là, à *Pyrimont*; elles sont d'une richesse inépuisable. On trouve encore à Scyssel de belles carrières de pierres blanches et des vins blancs renommés.

Villebois, petite ville de 2,300 habitants, située sur le Rhône, est remarquable par ses carrières de pierres de taille, son exploitation de minerai, ses forges, ses pierres lithographiques, sa chaux hydraulique, etc.

Ferney (arrondissement de Gex), joli bourg de 1,300 habitants, est situé au pied du Jura, et ne se compose que d'une seule rue, où l'on trouve des fabriques de poteries et de verres pour montres. Ce bourg doit son accroissement au séjour qu'y fit Voltaire dans un château qui a une vue magnifique sur le lac de Genève.

Fort-l'Écluse, forteresse située dans le canton de Collonge, à 40 mètres au-dessus du Rhône, défend la route de Lyon à Genève par Nantua.

Oyonnax (arrondissement de Nantua) est une ville de 3,746 habitants, qui fait une fabrication très-considérable de peignes, tabatières et autres articles de tableterie en bois, corne, écaille, connus sous le nom d'articles de Saint-Claude. On y fait aussi commerce de bois de construction.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

FRANCHE-COMTÉ. — DÉPARTEMENTS DU JURA, DU DOUBS ET DE LA HAUTE-SAÔNE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La *Franche-Comté*, ou plus exactement la *Comté de Bourgogne*, était bornée à l'est par le Sundgau, la principauté de Montbelliard et la Suisse; au sud par le pays de Gex, le Bugey et la Bresse; à l'ouest par la Bourgogne et le Bassigny champenois; au nord par la Lorraine. On la divisait physiquement en pays de plaines et pays de montagnes, et administrativement en *bailliage d'amont*, ville principale, Vesoul; *bailliage du milieu*, ville principale, Dôle; *bailliage d'aval*, ville principale, Salins, et *bailliage de Besançon*, ville principale, Besançon. Elle avait 120 kilomètres de longueur sur 200 kilomètres de largeur, et sa population était, en 1787, de 680,000 âmes.

La Franche-Comté formait un des grands gouvernements militaires de la France. Elle avait à Besançon un parlement établi en 1676, et qui était auparavant à Dôle. Pour les finances, elle était de la généralité de Besançon, et partagée en six élections; enfin elle formait les diocèses de l'archevêché de Besançon et de l'évêché de Saint-Claude. On en a formé, en y ajoutant la principauté de Montbelliard, les départements du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône.

C'est une des provinces conquises par les Bourbons pour former les frontières de la France.

§ II. OROGRAPHIE. — Le système orographique de la Franche-Comté est constitué par la chaîne et les contre-forts du Jura, qui dépend lui-même du système des Alpes. Cette chaîne forme en partie la limite de la France. Nous allons en faire une description générale, et qui s'appliquera en partie à la Suisse, comme à la Bresse et à la Franche-Comté.

Pris dans son acception la plus générale, le nom de *Jura* est donné non-seulement aux montagnes qui s'étendent du Rhône au Rhin sur la frontière de Suisse, et dont le faite forme une section de la ligne générale de partage des eaux de l'Europe, mais

encore à tous les chaînons qui s'y rattachent, et plus généralement encore à toutes les hauteurs comprises : au nord, entre la trouée de BÉfort et le Rhin de Bâle à Waldshut ; à l'est, l'Aar inférieur, les lacs de Neuchâtel et de Genève ; au sud-est et au sud, le Rhône ; à l'ouest et au nord-ouest, la Saône et le Doubs.

Contrairement à toutes les chaînes que nous avons étudiées jusqu'à présent, le Jura, sur une longueur d'environ 280 kilomètres du sud-ouest au nord-est, et une largeur moyenne de 60 à 80 kilomètres, constitue bien moins une chaîne qu'une haute terre formée d'une série de fortes ondulations généralement parallèles entre elles, et séparées par de longues vallées plus ou moins larges et profondes. Il s'élève graduellement en se rapprochant des Alpes, dont il semble une terrasse avancée, et se présente comme une vaste muraille, ou plutôt à cause de la direction singulière de ses contre-forts, qui se détachent de la chaîne parallèlement au faite, comme un assemblage confus de murailles parallèles comprenant entre elles des vallées longitudinales. Ces murailles s'abaissent à mesure qu'elles s'éloignent vers l'ouest, c'est-à-dire de la Suisse vers la France, et en général leur altitude décroît aussi en même temps depuis leur extrémité nord-est jusqu'à leur autre extrémité sud-ouest ; de telle sorte que la plus orientale de ces chaînes, élevée moyennement de plus de 1,000 mètres, renferme des points qui atteignent jusqu'à 1,700 mètres, tandis que la plus occidentale, qui s'efface dans les plaines de la Saône, n'a plus que de 4 à 600 mètres.

Le Jura offre ainsi l'un des exemples les plus frappants de ce que les géologues appellent *plissement de terrain*. Il semble, en effet, que le sol du pays qu'il constitue, fortement pressé de l'ouest vers l'est, se soit ridé comme la surface d'un lac sous l'action d'un vent du nord-ouest ; et, pour compléter la ressemblance, les plus fortes ondulations se trouvent à l'est. Mais tous ces plis n'étant généralement reliés entre eux que d'une manière confuse, sans ordre ni connexion certaine, il en résulte qu'on ne peut préciser d'une manière fixe le nombre de ces chaînons parallèles, qui ne font que rarement suite les uns aux autres, et c'est ce qui explique comment les géographes ne sont pas d'accord sur le nombre des divers étages ou gradins dont se compose le système du Jura.

Nous allons d'abord le diviser, d'après son étendue et sa position générales, en trois groupes ou sections, dont chacune se compose elle-même d'une série de plateaux et de chaînes parallèles en nombre variable.

1° Le *Jura méridional* s'étend depuis le Rhône vers le fort l'Écluse jusqu'au col des Rousses, vers les sources de la Bienne et de l'Orb. Il n'appartient pas à la ligne de partage des eaux, et cependant c'est la partie la plus élevée, la plus âpre de tout le Jura. On y trouve successivement du nord au sud les sommets de la *Dôle* (1,681 m.), du *Vieux-Châtel* (1,318 m.), du *Grand-Chalet* (1,419 m.), du *Colombey* (1,689 m.), du *Pré-des-Marmiers*, du *Recullet* (1,720 m.), point culminant de tout le Jura, et du *Grand-Credo* (1,690 m.), qui, avec le mont *Vouache*, situé sur l'autre rive du Rhône, formait autrefois la perte de ce fleuve. Toutes ces montagnes, à l'exception de la Dôle, sont en France, dans le département de l'Ain. C'est dans cette section principalement que le plissement du terrain est remarquable par le parallélisme et le grand nombre de ses ondulations. Celles-ci se prolongent sur le Rhône, et séparent de la Bienne et de l'Ain la Valserine, le Seran et autres affluents du Rhône. Là se trouvent

les principaux contre-forts du Jura français, où l'on rencontre des sommités assez considérables, notamment aux environs de Nantua, où s'élèvent le mont d'*Ain* (1,048 m.), le *Bérentin* (1,112 m.) et le *Chalame* (1,404 m.); là se trouvent les gorges redoutables de Nantua, de Saint-Claude et des Rousses, célèbres par la défense des Français en 1815.

2° Le *Jura central* prolonge le précédent depuis le col des Rousses jusqu'au plateau d'Étalières, vers les sources de la Reuse, affluent du lac de Neuchâtel; il sert de limite à la France par les sommets du *Risoux* (1,290 m.), de la *Landoz* (1,426 m.), entre les sources du Doubs et du lac de Joux, du mont d'*Or* (1,462 m.), qui se relie au Jorat (Suisse) par la *Dent-de-Vaulion* (1,493 m.), à l'extrémité nord-est du lac de Joux, et du mont *Suchet* (1,569 m.) à l'est de Jougne, d'où se détache sur la rive droite de la Reuse un contre-fort où se dressent le *Chasseron* (1,610 m.) et le *Creux-du-Vent* (1,503 m.)

Cette section, qui fait partie de la ligne de partage des eaux, a pour point culminant le Chasseron, qui est en Suisse, à quelque distance de la frontière; c'est la partie la plus épaisse et la plus confuse de tout le système, surtout au nord du mont Suchet, où la frontière, qui, depuis le col des Rousses, a suivi la crête d'une seule et même chaîne, coupe alors plusieurs chaînons parallèlement au Doubs; elle laisse alors sur la rive droite de cette rivière, et en France, le mont *Larba* (1,232 m.) au nord de Jougne, et plus au nord le plateau des *Fourgs* (1,121 m.), pour atteindre la montagne du *Gros-Taureau* (1,326 m.) à l'est de Pontarlier. A cette partie centrale du Jura se rattachent les rameaux qui courent entre l'Ain et la Bienne, et dont voici les deux principaux. Le premier s'élève en face du Gros-Taureau, à l'ouest de Pontarlier, entre le Doubs et son affluent le Drugeon, et il contient plusieurs sommets de plus de 1,000 mètres, notamment au sud de Vaux et au nord de Mouthe; de là il se prolonge entre les sources du Bief, autre affluent du Doubs, et de la Seinette, affluent de l'Ain, par le mont *Champvent* (1,201 m.), à l'est de la Chauv-Neuve, les *Prés-Hauts* (1,251 m.) au nord de la chapelle des Bois, l'abbaye de *Grand-Vaux* (460 m.), en face de Morez, sur la rive droite de la Bienne, où il forme les gorges de Saint-Claude en se joignant aux montagnes de l'autre rive. Le deuxième s'étend sur la rive droite de l'Ain, depuis le confluent de l'Ain et de la Bienne, par le mont *Sublières* (292 m.), *Estival* (838 m.) et la *Chaux-de-Dombief* (897 m.) jusqu'à *Champagnoles* (491 m.).

On peut aussi rattacher au Jura central toutes les petites chaînes qui couvrent le pays entre la Loue et l'Ain, dont elles séparent les affluents, et qui vont s'effacer dans les plaines de la rive gauche de la Saône. Elles commencent entre les sources du Doubs et de l'Ain, dont elles accompagnent surtout la rive droite, et se composent généralement de monticules isolés et reliés seulement par leurs bases. L'une de ces chaînes s'étend entre la Vallouse et l'Ain, depuis leur confluent (259 m.) jusque sur la Loue vers Salins, par la montagne d'*Oloferne* (764 m.), au sud-est d'Arinthod, le mont *Charvey* (772 m.), qui domine Arinthod, les ruines du château de *Montrond* (669 m.), au sud-est de Poligny, et la montagne près d'*Arèche* (698 m.). Un autre rameau commence vers *Quingey* (244 m.) et par le mont *Poupet* (850 m.), au nord de Salins, par *Salins* (310 m.), *Arbois* (287 m.), *Poligny* (298 m.) et la montagne d'*Andelot* (598 m.), se prolonge jusqu'à *Bourg* (222 m.), et même le long du Rhône

jusqu'au confluent de la Saône à Lyon, où il se termine entre les deux cours d'eau par les hauteurs de la *Croix-Rousse*.

3° Le *Jura septentrional*, entre le plateau d'Étalières et le col de Valdieu, est formé lui-même de plusieurs chaînes plus ou moins parallèles; la plus orientale, qui fait partie de la ligne de partage des eaux, trace la frontière de France avec le cours du Doubs supérieur, dont elle longe la rive droite par les hauteurs du *Gros-Taureau* (1,326 m.), du *Cerf* (1,193 m.), du *Châteleu* (1,290 m.), au sud et en face de Morteau, du *Pouillerel* (1,277 m.), à l'ouest de la Chaux-de-Font, du *Freybergen*, d'où se détache à l'est, entre la Birse et son affluent de gauche, la Sorne, un contre-fort où s'élèvent la *Sale* (1,343 m.) et le *Moron* (1,346 m.); elle se termine au nord par le mont *Terrible* ou *Terri* (793 m.), au nord-est de Saint-Ursanne, d'où, par les collines de Valdieu, elle s'efface doucement dans les plaines de l'Alsace, après avoir jeté vers Bâle, entre l'Ill et la Birse inférieure, le chaînon des montagnes *Bleues*, dont quelques sommets ont 800 mètres, mais dont la hauteur moyenne est de 4 à 500 mètres.

Au Jura septentrional, dont les dernières hauteurs contournent le Doubs sur sa rive droite et l'obligent de changer de direction, se rattachent aussi sur sa rive gauche divers chaînons parallèles assez bien dessinés. L'un d'eux longe le Doubs dans la première partie de son cours et le sépare du Dessoubre; il n'a que 376 mètres à l'angle du Doubs, atteint 893 m. à *Montandon*, 971 m. dans le mont des *Miroirs* (au nord-est de Meiche), 967 m. au mont de *Fauvergé* (au sud-ouest de Meiche), et par le plateau de *Sombacourt*, au nord-ouest de Pontarlier, entre le Drugeon et les sources de la Loue, atteint les bords de l'Ain vers *Nozeroy* (764 m.). Là il se réunit à la partie occidentale du Jura, qui occupe le bassin de l'Ain. Un autre rameau plus occidental longe la rive gauche du Doubs, de Montbelliard à Besançon, sous le nom de montagnes du *Laumont* ou *Lomont*, et semble se rattacher au précédent par le mont *Cicon* (978 m.), un peu au nord-ouest des sources de la Loue; sa hauteur varie de 5 à 700 mètres; il en a 791 près de Vit-les-Belvoir, au sud-est de Clerval, et n'en a plus que 577 près de Vaite, entre Baume-les-Dames et Besançon.

Un grand contre-fort oriental se détache du Jura septentrional vers la montagne du Gros-Taureau: c'est le *Jura helvétique* ou *Leberberg*, qui sépare la Birse de l'Aar, et va finir sur le Rhin vers Waldshut. Nous le décrivons dans la Suisse.

Si maintenant nous considérons les diverses parties du Jura seulement sous le rapport des altitudes, on voit qu'elles se composent d'une série de lignes parallèles ayant à peu près la même élévation, et s'abaissant de l'est à l'ouest. On trouverait ainsi sept de ces lignes. La première serait entre l'Orbe et le Rhône, vers Bellegarde; elle a 1,500 mètres de hauteur, avec le mont Reculet (1,717 m.) pour point culminant. La deuxième partirait du confluent du Seran dans le Rhône, et se prolongerait jusqu'au confluent de la Reuse dans le lac de Neuchâtel; elle a 1,300 mètres de hauteur moyenne, et pour point culminant le Chasseron (1,610 m.). La troisième serait le Jura helvétique, qui a pour point culminant le Chasseral (1,610 m.), avec 1,200 mètres de hauteur moyenne. La quatrième commencerait sur le Rhône, au sud de Belley, remonterait entre l'Ain et le Seran, couperait la Bienne, atteindrait le Doubs supérieur au sud de Pontarlier, et se prolongerait le long de la frontière sur l'autre rive du Doubs; elle a

le Moron (1,346 m.) pour point culminant, avec une hauteur moyenne de 1,200 mètres. La cinquième partirait de l'angle du Doubs, et s'étendrait jusqu'au confluent de l'Ain et de la Bienne; sa hauteur moyenne est de 850 mètres, avec le mont Cicon (978 m.) pour point culminant. La sixième s'étendrait du confluent de l'Ain et de la Vallouse vers Ornans, et a 650 mètres de hauteur moyenne. Enfin, la septième s'étendrait de Quingey à Bourg, avec une hauteur de 600 mètres.

La chaîne du Jura appartient à la formation sédimentaire ou neptunienne; elle est donc stratifiée et se compose d'une importante série de roches marneuses et calcaires auxquelles on a donné le nom de terrain *jurassique*. On trouve pourtant vers l'extrémité septentrionale de la chaîne quelques montagnes recouvertes de grès. Le noyau des montagnes du Jura est plus dur que leur écorce; ses strates ou couches intérieures consistent en une pierre grise, dure et compacte, tandis que les bancs extérieurs sont formés d'une pierre jaunâtre, d'un tissu lâche et peu solide qui constitue ce qu'on appelle le calcaire oolithique. C'est surtout du côté de la Franche-Comté que cette écorce jaune et tendre a le plus d'étendue et d'épaisseur; la pierre grise et dure renferme peu de coquillages; la pierre jaune et tendre en est remplie au point que, dans certains endroits, elle semble en être entièrement composée.

« Toutes ces montagnes présentent d'ailleurs presque partout les mêmes formes, qui varient notablement avec l'inclinaison des strates ou couches. Lorsque les strates sont horizontaux ou peu inclinés, les montagnes offrent de longs plateaux, penchant légèrement vers les vallées qui les terminent; et dans ces vallées apparaissent ordinairement des groupes marneux qui séparent entre eux les groupes calcaires. Ces vallées très-évasées commencent souvent par des cirques à parois peu inclinées. Mais il arrive souvent que le terrain jurassique a été fortement disloqué, et que l'inclinaison de ses strates est considérable; alors les montagnes présentent toutes un escarpement d'un côté et une pente douce de l'autre. Au pied de chaque escarpement on voit un talus plus ou moins élevé dominé par des rochers dont la hauteur est quelquefois très-considérable; ces rochers présentent des formes bizarres, et leurs masses ressemblent quelquefois à de grandes murailles flanquées de tours; on les prendrait de loin pour des villages fortifiés.

» Les vallées, qui sont alors de véritables fractures, commencent souvent par un cirque de soulèvement; il y a aussi de pareils cirques d'où divergent plusieurs vallées.

» La surface du Jura présente une infinité de cirques elliptiques dont le grand axe est généralement dirigé du sud-ouest au nord-est, comme celui de la chaîne; ces cirques sont échelonnés les uns au-dessus des autres, depuis les plaines de la Saône jusqu'au versant escarpé qui regarde les Alpes; leurs dimensions sont très-variables: quelques-uns ont plus de 80 kilomètres de long, d'autres n'en ont pas 8; plus ils sont petits, moins ils sont allongés; le grand axe diminue avec les dimensions du cirque. Les couches sont souvent relevées de tous les côtés. Les vallées qui en partent (*chuses*) sont des fentes profondes dont la plus grande largeur se trouve dans les parois mêmes du cirque. L'intérieur des grands cirques (nommé *combe* dans le Jura) offre une infinité de monticules moins élevés que les bords, lesquels forment eux-mêmes de petits cirques disposés les uns à côté des autres, dont quelques-uns sont

occupés par des lacs ; ces monticules représentent les débris de la croûte qui , avant le soulèvement , occupait l'intérieur du cirque ¹. »

Sur son versant oriental , où il est plus abrupte , le Jura présente en général des montagnes élevées et non interrompues ; mais son versant occidental est formé de monticules allongés qui ne se lient que vers leurs bases : c'est même cet isolement des divers monticules qui caractérise surtout le Jura français , bien que les intervalles indiquent plutôt une échancrure qu'une solution de continuité. Les dépressions du faite sont , au contraire , peu marquées dans la partie orientale ; de là cette apparence d'un grand mur noirâtre à peine dentelé qu'offre cette chaîne vue du levant.

Les dernières hauteurs vers Orgelet et Lons-le-Saulnier ont tous leurs escarpements tournés au nord-ouest ou vers les plaines de la Saône , tandis qu'elles descendent en pentes douces vers l'intérieur du Jura ; cependant , en général , les bancs inclinés des basses montagnes s'unissent aux bancs horizontaux des plaines qui les bordent.

Dans le Jura , on appelle *crêts* les parties élevées , le plus souvent rocheuses , qui séparent les grandes vallées longitudinales ou les cirques ; les rares vallées transversales , sortes de coupures à pic resserrées entre les montagnes , portent le nom de *ruz* quand elles ne traversent qu'un crêt ; nous avons dit qu'elles portaient celui de *chuses* lorsqu'elles franchissaient à la fois les crêts et les combes ou vallées occupant l'intérieur des grands cirques , notamment pour livrer passage à quelque grand cours d'eau.

Les sommités du Jura , nues et pierreuses , sont dépourvues de toute espèce de végétation à leur cime , et la neige y séjourne sept ou huit mois de l'année ; au-dessous de ces hauteurs viennent des pentes rocailleuses entremêlées de mousses que dominent déjà quelques épines et de chétifs coudriers ; puis sur les flancs se montrent de beaux pâturages ; de belles forêts , qui ne couvrent pas moins de 490,000 hectares , s'offrent alors à la vue ; enfin sur les basses montagnes apparaissent les vignobles.

Les richesses minérales de la chaîne du Jura consistent en fer , granits , marbres , porphyres , albâtres , pierres à bâtir , pierres lithographiques , grès , etc.

Nous avons dit que le Jura sert à peu près de frontière à la France et à la Suisse ; il faut toutefois remarquer que la ligne politique ne suit que très-inexactement la ligne naturelle , au désavantage de la France. Pour la Franche-Comté , elle commence au nord du col des Rousses et , se dirigeant au nord-est , suit d'abord la crête du chaînon que jalonnent le Risoux , la Landoz , le mont d'Or et le Suchet ; de là elle remonte directement au nord en coupant la côte aux Fées , entre la combe de Nervaux et la cluse de Verrières , puis le Gros-Taureau au delà duquel elle reprend sa direction au nord-est par le mont du Cerf et le Chateleu ; à l'ouest de Brenets (Suisse) , elle atteint au sud du Doubs cette rivière ; elle en suit le cours jusqu'au nord des Pommerets , où elle le traverse une première fois ; elle le franchit une deuxième fois au village de la Motte (Suisse) ; puis longeant sa rive droite vers l'ouest jusqu'au delà de Vaufrey , elle décrit autour de Porentruy et à l'est des villages de Villars , Glaye et Abbevillers (Haute-Saône) , une courbe convexe vers l'ouest ; de là elle se prolonge au sud de Delle (Haut-Rhin) , et contournant les sources de l'Ill , va atteindre le Rhin entre Huningue et Bâle après avoir formé la limite méridionale du département du Haut-Rhin.

¹ Rozet , *Encyclopédie moderne* , article Jurassique.

Quoique favorable à la guerre défensive, le Jura ne forme qu'une frontière médiocre et dont la neutralité de la Suisse est la meilleure défense. Les deux voies d'invasion sont par Genève et Bâle, parce que les routes qui débouchent de ces deux villes tournent les murailles du Jura, et vont directement sur Besançon et Lyon⁴.

Les routes qui traversent le Jura n'y sont que rarement naturelles, c'est-à-dire qu'elles ne suivent pas les vallées longitudinales, mais qu'elles les coupent perpendiculairement, ce qui les rend très-tortueuses et facilement destructibles. Les principales sont du sud au nord :

1^o La *route de Genève à Lyon* ou *Mâcon* par Bellegarde et les gorges de Nantua, au sortir desquelles elle se bifurque sur Pont-d'Ain ou Bourg; elle est défendue par le fort l'Écluse;

2^o La *route de Genève à Besançon* par Ferney, Gex, le col des *Rousses* (1,244 m.), Morey, Poligny et Quingey; elle est défendue par le fort des Rousses;

3^o La *route de Lausanne à Pontarlier* par Orbe, la vallée de l'Orbe jusqu'à Ballaigues, le col de *Ballaigues*, Jougne, le fort de Joux et Pontarlier;

4^o La *route de Neufchâtel à Pontarlier* par le val Travers et le col de *Verrière de Joux*; elle s'embranché avec la précédente au sud et au pied du fort de Joux, qui défend à la fois les deux routes;

5^o Enfin la *route de Bâle à Besançon*, par Delemont ou par le col de *Miécourt* (530 m.) sur Porentruy, d'où elle gagne Blamont, Clerval et Baume-les-Dames.

Pour terminer l'orographie de la Franche-Comté, il nous reste à dire que la partie septentrionale de la province, c'est-à-dire le département de la Haute-Saône, est constituée surtout par les *Vosges méridionales*, dont le faite apparaît à l'extrémité nord-est du département, et dont les contre-forts courent entre les divers affluents de gauche de la Saône. Ces contre-forts ont de 80 à 100 kilomètres de longueur et atteignent une assez grande élévation; celui qui court entre le Dugeon et l'Ognon a 500 mètres de hauteur moyenne, et celui qui court entre l'Ognon et le Doubs, 750 mètres; mais vers le confluent de l'Ognon, il n'en a plus que 350. Dans le premier, on trouve pour points culminants le mont de *la Louvière* (759 m.), et dans le deuxième le *ballon de Lure* (1,136 m.), composé de trois mamelons, la *Planche des Belles-Filles* (1,150 m.), le mont *Sapeau* (885 m.), enfin le mont de *Vanne* (690 m.), qui se rattache au ballon de Servance par un petit contre-fort séparant le Rahin de l'Ognon.

Au nord du département du Doubs, on trouve encore quelques contre-forts formant le pied des monts Faucilles et du plateau de Langres : ce sont des collines de 250 à 300 mètres de hauteur.

§ III. HYDROGRAPHIE. — La Franche-Comté appartient au bassin du Rhône par les deux bassins secondaires de l'Ain et de la Saône.

1. *Bassin de l'Ain*. — L'Ain, dont le cours est généralement dirigé du sud au nord, naît dans les montagnes du Jura par diverses sources, dont la principale se trouve à 4 kilomètres de Nozeroy; il traverse une gorge profonde d'où il s'échappe par une chute de 16 mètres en formant une nappe d'eau qui a plus de 42 mètres de largeur; son cours, étranglé çà et là par les rochers qui le bordent, forme plus de 20 chutes avant d'arriver à la belle cascade du *port de la Seez*, où elle franchit un

⁴ Voyez ma *Géographie militaire*, page 189.

rocher coupé à pic sur une hauteur de 16 mètres et une largeur de 130 mètres. La rive gauche de l'Ain est généralement hérissée de montagnes hautes de 1,200 mètres, et sillonnée de vallées profondes et de torrents rapides, tandis que sa rive droite est un plateau onduleux. Il arrose Champagnoles, où il tourne à l'ouest; Pont-de-Navoy, où il se recourbe définitivement au sud; Thoirette, où il quitte le département du Jura pour entrer dans le département de l'Ain; Pont-d'Ain, et finit dans le Rhône après un cours de 160 kilomètres. Il est flottable depuis Pont-de-Navoy, mais n'est navigable et seulement à la descente que pendant les grosses eaux sur 80 kilomètres environ depuis la Chartreuse de Vaucluse. Ses affluents sont : 1° (à gauche), la *Bienne*, qui naît au pied du Risoux et coule au sud-ouest en arrosant Morez, Saint-Claude, où elle traverse une gorge étroite et se grossit à gauche du *Tacon*, Dortan, et finit en face de Condes après 50 kilomètres de cours; flottable un peu au-dessus de Saint-Claude sur 20 kilomètres, elle devient navigable à Dortan sur 5 kilomètres. — 2° (A droite), la *Valouze*, qui naît au sud d'Orgelet et passe près d'Arinthod. — 3° Le *Surand*, qui arrose Saint-Julien et va finir un peu au-dessous de Pont-d'Ain.

II. *Bassin de la Saône*. — La *Saône* naît sur le versant méridional des monts Faucilles, près du village de Vioménil (Lorraine). Elle pénètre dans la Franche-Comté, où elle traverse seulement la partie occidentale du département de la Haute-Saône, passe près de Jussey, à Port-sur-Saône, Scey, Savoyeux, arrose Gray et quitte la province à son confluent avec la Vingeanne. Son cours, torrentueux en Lorraine, se calme dans la Franche-Comté; sa vallée est alors moins profonde et plus large; elle continue néanmoins à former de nombreux méandres produits par les dernières pentes des fortes collines qui la bordent. En même temps que sa largeur augmente, sa pente diminue, et son cours acquiert cette lenteur qui lui avait valu chez les Celtes le nom d'*Arar* (lente). Elle est flottable depuis Monthureux et devient navigable à Savoyeux. Nous avons vu dans la Bourgogne et le Lyonnais quelle était son importance commerciale.

Elle reçoit à droite : 1° l'*Amance*, qui descend du plateau de Langres, coule à l'est et arrose Jussey un peu avant de se jeter dans la Saône; 2° le *Gourgeon*, qui coule du nord au sud dans un territoire abondant en mines de fer, et finit à Savoyeux; 3° le *Saulon*, qui naît au plateau de Langres, arrose Champplitte et finit après 50 kilomètres de cours.

Les affluents de gauche de la Saône sont beaucoup plus importants :

1° La *Lanterne* ou *Lantenne* naît dans les monts de Lure, passe à Favorney, se grossit du *Breuchin*, qui arrose Faucogney et Luxeuil, de l'*Angronne*, qui arrose Plombières et Saint-Loup, et finit après 50 kilomètres de cours.

2° Le *Drugeon* arrose Vesoul, et finit entre Port-sur-Saône et Scey.

3° L'*Oignon* ou l'*Ognon* a sa source dans le ballon de Servance, coule du nord-est au sud-ouest, passe près de Lure, arrose Villersexel, sert de séparation entre les départements de la Haute-Saône et du Doubs, arrose Pesmes et se jette dans la Saône au-dessus de Pontarlier après un cours de 110 kilomètres, qui n'est pas même flottable. Il reçoit à gauche le *Rahin*, qui arrose Champagny et finit entre Lure et Villersexel.

4° Le *Doubs* prend sa source dans le mont Risoux, à 952 mètres de hauteur; il se

dirige au nord-ouest, arrose Rochejean, et se grossit à gauche des eaux du lac de *Remoray*, le plus élevé du Jura; il forme à 13 kilomètres environ de ses sources le lac de *Saint-Point*, long de 6,000 et large de 600 mètres; de là continuant, dans une vallée très-étroite et très-montueuse, son cours rapide, torrentueux et coupé de cascades, il passe près du fort de Joux, à Pontarlier (828 m.), disparaît de temps en temps entre Arçon et Montbenoit, arrose le val de Morteau avec la ville de ce nom, et un peu en aval atteint la frontière, où il forme le beau lac de *Chailleux* entré le département du Doubs et le canton de Neuchâtel. Au-dessous de ce réservoir, il coule entre des rochers agrestes couronnés de sapins qui ne lui laissent qu'un passage de 12 mètres à travers lequel il s'élance verticalement d'une hauteur de 27 mètres par la belle cataracte connue sous le nom de *Saut du Doubs*. Son lit, de plus en plus profond et resserré, continue à former la frontière jusqu'au mont des Pommerets; il quitte alors un moment le territoire français pour celui de la Suisse, et arrive ainsi près de Sainte-Ursanne. Jusque-là il suivait une direction du sud-ouest au nord-est parallèle à la crête du Jura, et qui semblait le conduire dans le Rhin. Mais à Sainte-Ursanne, le Jura septentrional, en couvrant de ses mamelons ou de ses chainons isolés tout le terrain compris entre le Rhin et les affluents de la Saône, force le Doubs à se détourner brusquement et à prendre une direction tout à fait contraire à celle qu'il avait suivie jusque-là. Il rentre ainsi en France un peu en aval de la Motte, arrose Saint-Hippolyte, remonte du sud au nord presque directement en arrosant Pont-de-Roide et Audincourt; là, il tourne au sud-ouest en arrosant l'Isle-sur-Doubs, Clerval, Baume-les-Dames, Besançon, Dôle, et quitte la Franche-Comté au confluent du ruisseau de la Sablonne pour aller se jeter dans la Saône à Verdun.

Le cours du Doubs est d'environ 240 kilomètres; mais ses sinuosités sont si nombreuses, que son développement total n'est pas moindre de 350 kilomètres. Sa pente est de 776 mètres. Il est flottable depuis Vougeaumont, mais difficilement à cause des rochers nombreux qui embarrassent son lit; il est navigable seulement dans les 14 derniers kilomètres de son cours, bien qu'il le soit encore çà et là sur divers points. Il est longé depuis le confluent de l'Alle jusqu'à Dôle par le canal du Rhône au Rhin, qui se confond souvent avec lui et qui, en aval de Dôle, le quitte pour aller joindre la Saône à Saint-Symphorien. Les transports sur cette rivière ont beaucoup d'importance, et consistent surtout en bois de chêne, merrain, bois et planches de sapin, etc. Elle ne reçoit pas d'affluents dans la première partie de son cours, où elle se trouve serrée entre deux des murailles du Jura; mais dans la deuxième partie, elle en reçoit un grand nombre, principalement sur sa rive gauche :

1° Le *Dessoubre*, qui coule au nord-est à travers des gorges très-resserrées, et finit à Saint-Hippolyte après un cours d'environ 40 kilomètres sujet à des débordements.

2° La *Loue*, qui naît sur le revers occidental du plateau de Sombacourt, dans un ancre dont l'ouverture a 35 mètres de large sur 33 de hauteur; de là elle se précipite de rocs en rocs par trois belles cascades, traverse une vallée très-sinueuse, passe à Mouthier, Ornans, Quingey, Cramans, près de Montbarrey, et finit un peu au-dessous du pont de Parcey après un cours de 80 kilomètres. Elle reçoit un grand nombre d'affluents, notamment la *Cuisance*, qui arrose Arbois. Elle ne tarit jamais, et à quel-

ques pas de sa source, elle fait déjà mouvoir des usines; cependant elle n'est flottable que depuis Cramans sur 31 kilomètres.

3° Le *Derain* formé de plusieurs sources, dont l'une arrose Poligny.

Sur sa droite le Doubs reçoit : l'*Alle* ou *Halle*, qui naît en Suisse au pied du mont Terrible, et y arrose Porentruy; pénétrant en France, il y baigne Delle dans le département du Haut-Rhin, entre dans la Haute-Saône, où il longe le canal du Rhône au Rhin, passe à Montbelliard, et un peu en aval se jette dans le Doubs après un cours de 50 kilomètres dont la plus grande partie est hors de la province. Cette rivière reçoit à droite la *Savoureuse*, qui descend des Vosges méridionales, arrose Giromagny et BÉfort, et n'appartient au département de la Haute-Saône que par son confluent.

Le dernier affluent de la Saône, dans la Franche-Comté, est la *Seille*, qui naît au mont de la Roche, près de Baume-les-Messieurs, et coule sinueusement vers le sud-ouest. Elle arrose Château-Châlon, Bletterans, et sort de la province pour entrer en Bourgogne, où, après avoir arrosé Louhans, elle finit en aval de Tournus après 80 kilomètres de cours. Elle se grossit sur ses deux rives de divers affluents, qui n'ont guère que leurs sources en Franche-Comté. Telles sont : à droite la *Brène*, qui arrose Sellières, et à gauche la *Vallière*, qui se grossit à droite du *Solvan*, passant à Lons-le-Saulnier.

Outre les rivières que nous venons de décrire, la Franche-Comté compte un canal, celui du *Rhône* au *Rhin*, qui longe le Doubs ou se confond avec lui de Dôle à Montbelliard. Nous en reparlerons dans l'Alsace.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS, CLIMAT, ETC. — La Franche-Comté est presque uniquement formée par les diverses roches du terrain qu'on a appelé *jurassique* à cause de la chaîne du Jura qu'il constitue. Ce terrain forme, suivant la direction sud-ouest-nord-est de la chaîne, une longue bande qui, en Suisse, s'appuie à la rive gauche de l'Aar, au lac de Neufchâtel, au cours de l'Orb inférieur, enfin au lac de Genève et au Rhône. En France, cette zone s'arrête avec les derniers chaînons qui en descendent parallèlement au faite, c'est-à-dire à une ligne indiquée par Pont-d'Ain, Ceyseriat, Coligny, Saint-Amour, Cuiseaux, Lons-le-Saulnier, Sellières, Poligny, Arbois, Quingey et Besançon, d'où elle longe la rive droite du Doubs jusqu'à Dôle. De ce point, où elle forme un angle aigu, cette ligne remonte à l'est d'Auxonne par Pesmes, Gray, où elle traverse la Saône et pénètre en Bourgogne. Au nord, les terrains jurassiques de la Franche-Comté s'arrêtent au sud de Vauvilliers, Saint-Loup, Luxeuil, Lure et Villersexel; leur limite septentrionale traverse alors l'Oignon à Rougemont, remonte jusqu'à BÉfort, et de là gagne en Alsace Delle, Ferrette, jusqu'à ce qu'elle joigne le Rhin un peu en amont de Bâle.

Ces terrains jurassiques forment, au sud et à l'est des deux lignes que nous venons d'indiquer, une masse bien continue où apparaissent seulement çà et là de petites zones longues et étroites de terrains crétacés inférieurs, dirigées aussi parallèlement au faite, et que l'on rencontre principalement vers Saint-Laurent, vers les Rousses, dans la vallée supérieure de Joux, dans la vallée du Doubs supérieur, aux sources de l'Ain, dans la vallée du Drugeon, etc.

A l'ouest et au sud de la limite occidentale que nous venons d'assigner tout à

l'heure aux terrains jurassiques, les plaines de la Saône sont formées d'alluvions anciennes qui, d'une part, s'arrêtent au Doubs, entre Dôle et Quingey, et d'autre part, s'avancent dans les terrains jurassiques entre Dijon et Dôle, Mirebeau et Pesmes, jusque vers Gray et Fontaine-Française.

Vers le nord de la Franche-Comté, aux terrains jurassiques succèdent principalement des terrains triasiques (grès bigarré principalement) qui de Bourbonne-les-Bains s'étendent jusque vers Bèfort par Vauvilliers, Saint-Loup, Luxeuil, et sur la rive gauche de l'Oignon. Dans ces terrains se trouvent intercalés quelques terrains d'alluvions modernes qui forment un petit bassin de Gray à Luxeuil, et constituent en outre le fond de la vallée de la Saône entre les confluent du Coney et de la Lanterne, de la vallée de l'Amance, etc.

Enfin, à l'extrémité nord-est de la province, là où la Franche-Comté touche les Vosges, apparaissent les terrains primitifs. Entre les sources de l'Oignon et du Doller, affluent de l'Ill, le faite des Vosges est constitué par la syénite; mais, à l'ouest des sources de l'Oignon, il est formé de granit qui s'étend au nord, par-dessus la Moselle, et qui, au sud, forme, en Franche-Comté, un massif qui descend jusqu'à Faucogney et Servance.

Le sol de la Franche-Comté est très-accidenté et les différences climatériques y sont très-grandes.

Dans le département du Jura on distingue quatre zones : la *Haute-Montagne*, la *Basse-Montagne*, le *Vignoble* et la *Plaine*. La *Haute-Montagne*, située sur la frontière orientale et confinant aux points culminants du Jura; a un caractère très-âpre et très-rigoureux; c'est une série de hautes cimes et de vallées étroites et profondes, où la neige persiste pendant plus de six mois; le terrain y est généralement ingrat, mais aussi la population très-laborieuse. Pendant l'été ses pâturages se couvrent de chalets qui abritent pasteurs et troupeaux jusqu'au commencement d'octobre. La *Basse-Montagne*, qui s'étend surtout le long de la rive droite de l'Ain, à l'est d'Orgelet et de Salins, est couverte, comme la précédente, de sapins, de buis, de genévriers; elle renferme quelques vallées fertiles et des pâturages bien arrosés. L'orge, l'avoine, les foins y forment à peu près les seuls éléments de culture. Le *Vignoble* forme un troisième étage moins élevé et moins aride que les précédents; il se compose des coteaux de Saint-Amour, de Lons-le-Saulnier, de Poligny, d'Arbois, de Quingey, coteaux tapissés de vignes et qui n'occupent pas moins de 80 kilomètres de longueur. Enfin la *Plaine*, qui sert de base à tout cet amphithéâtre, s'étend à l'ouest du Vignoble, pour aller en Bourgogne finir sur la rive gauche de la Saône : elle occupe environ un myriamètre et demi de largeur; elle est formée de terres arables qui permettent toute espèce de culture, sans suffire pourtant aux besoins de la population.

Le sol de ce département, généralement argileux, présente des couches alternatives de galets et de terre dans la plaine, des poudingues sur les coteaux et des roches pleines de fossiles dans la montagne.

Dans le département du Doubs le sol et la température offrent des contrastes un peu moins tranchés. C'est encore un pays montagneux, coupé de nombreuses vallées, dont les principales sont celles du Doubs et du Dessoubre, et qui sont généralement si étroites qu'on a peine à y tracer des chemins. On le divise en *Haute-*

Montagne, Moyenne-Montagne et Plaine. La première région comprend tout l'arrondissement de Pontarlier et une partie de celui de Montbelliard. Ses hautes montagnes, hérissées de rochers calcaires, dont les sommets restent couverts de neige pendant sept à huit mois de l'année, sont presque entièrement dépourvues de végétation; mais dans les expositions méridionales leurs revers offrent d'excellents pâturages et de belles vallées ombragées par des forêts de sapins. Le blé et le seigle n'y réussissent pas; l'orge et l'avoine y forment la base des cultures en céréales. Les habitations y sont éparses, et la population y a conservé, comme dans les hautes montagnes du Jura, la pureté de mœurs et l'hospitalité qui distinguent les montagnards; elle est industrielle, et fabrique des fromages, des faux, des ustensiles en cuivre et des pièces d'horlogerie. La région moyenne, qui comprend les basses chaînes du Jura, est parallèle à la précédente, et renferme les cantons d'Amancey, d'Ornans, de Pont-de-Roide, de Blamont, etc. La température y est plus douce que dans la Haute-Montagne; le froment commence à s'y montrer, et quelques coteaux sont assez favorablement situés pour se garnir de vignes; les hauteurs les plus considérables sont couvertes de chênes et de hêtres, mélangés de sapins, qui disparaissent tout à fait vers leurs bases; les prairies servent à l'élevage des bestiaux. Enfin la région basse ou la *Plaine* s'étend au pied de ces montagnes, à 300 mètres au-dessous de leurs sommets, et comprend les pays d'entre Doubs et Oignon, ainsi que les cantons de Montbelliard et d'Audincourt. C'est la partie la plus fertile, la plus riche en céréales et en vins, la plus peuplée du département. La neige y tombe un mois plus tard que dans la Haute-Montagne; la température y est supérieure de 5° à celle de la première zone, et les récoltes en avance de quarante jours. La plupart des plateaux des deux premières régions sont couverts d'étangs, qui semblent les réservoirs naturels des principales rivières. Au pied de ces montagnes on rencontre des lacs et des marais d'une grande étendue, de nombreuses tourbières en exploitation, des excavations que leurs sinuosités transforment en labyrinthes souterrains, des grottes formant des glaciers naturelles, des houillères et quelques sources minérales.

Le sol de ce département est composé de terres sablonneuses, marneuses et argileuses; dans la première zone, il est rocailleux, calcaire, formé de débris végétaux enlevés aux montagnes, et présente dans ses parties les plus basses une terre marneuse, grasse et même marécageuse; la deuxième zone offre une terre végétale formée surtout d'un mélange de sables calcaires, d'argile, d'oxyde ou de minerai de fer en grains; enfin la plaine est surtout calcaire et argileuse; la terre y est souvent ocreuse et compacte, et le sable n'y reparait qu'au bord des rivières. En résumé, le sol de ce département est peu favorable à l'agriculture, et les forêts et les prairies forment ses principales ressources.

Borné à peu de distance, au nord-ouest et au nord, par les plateaux de Langres et les monts Faucilles, appuyé au nord-est aux Vosges méridionales, dont la crête lui sert un moment de frontière, le département de la Haute-Saône est moins montagneux que les deux autres; le climat y est plus doux et les produits y présentent plus de variété; l'été et l'hiver y sont plus tempérés; l'automne est ordinairement beau, mais, au moment de la fonte des neiges, le printemps offre de grandes variations de température. On le divise physiquement en deux zones: l'une, montagnaise, au nord-

est, qui comprend environ un quart de la superficie du département, est très-accidentée, coupée de hauteurs, de forêts, de vallons agrestes, de torrents et de cascades; elle est peu propre à la culture; l'autre, au sud-ouest, qui ne présente aucune grande montagne, est seulement parcourue par des lignes de coteaux couverts de vignes et de bois; elle est bien arrosée, et présente des champs d'une grande fertilité et de très-belles prairies. Les terres y sont surtout siliceuses ou calcaires. En général, l'agriculture n'est pas très-avancée dans la Franche-Comté; les jachères et le manque d'engrais causent de grandes pertes aux cultivateurs. Ce n'est que depuis quelques années que l'emploi de la marne et la création de prairies artificielles ont amélioré le sol. L'élevage des bestiaux est faite avec labeur, mais avec peu de succès. Les bœufs de la montagne se rapprochent beaucoup de ceux de la Suisse; mais les moutons sont petits, chétifs, et donnent des laines médiocres. Dans la plaine, le cheval est faible et petit; dans les montagnes, il est épais et lourd; néanmoins on l'emploie avantageusement pour le roulage et les charrois.

La Franche-Comté n'a, sur 1,500,000 hectares de superficie, que 40,000 hectares plantés en vignobles; mais quelques-uns de ces vignobles sont renommés, principalement ceux d'Arbois, de Salins, de Villafans, etc.

Nous verrons plus loin quels sont les objets principaux d'industrie des trois départements.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, ETC. — Le pays situé entre le Jura, la Saône et le Rhône, était habité dans les temps anciens par les *Séquanés*, confédération de tribus galliques rivale des Éduens, et qui avait pour chef-lieu *Vesontio*. Les Éduens ayant appelé dans la Gaule les Romains, les Séquanés appelèrent à leur tour les Germains. Ceux-ci battirent en effet les Éduens, puis ils se tournèrent contre les Séquanés. Alors les Séquanés et les Éduens se réunirent et marchèrent contre les Germains: ils furent vaincus à *Magetobriga* (Mogte de Broye, au confluent de la Saône et de l'Ognon). Les vaincus appelèrent à leur aide les Romains, qui parvinrent en effet à rejeter les Germains au delà du Rhin, mais en même temps ils se trouvèrent soumis à la domination de Rome. Quand la Gaule eut été toute conquise, la Franche-Comté forma l'une de ses dix-sept provinces, sous le nom de *Maxima Sequanorum*. Dans l'invasion des barbares, elle fut occupée par les Bourguignons, et suivit les destinées de ce peuple (voir p. 309) jusqu'au démembrement de l'empire de Charlemagne. Alors elle se trouva séparée de la France, fit partie de la Lotharingie, puis du royaume de Bourgogne *Cisjurane*, créé par Boson, puis du royaume d'Arles, enfin, quand ce royaume eut été cédé (1033) à l'empereur Conrad II, de l'empire germanique. Mais déjà le pays qu'on appelait *comté de Bourgogne* appartenait à des seigneurs particuliers qui s'y étaient rendus indépendants, et dont le dernier, Renaud III, donna (1156) sa fille et héritière à l'empereur Frédéric Barberousse. Celui-ci céda la Comté à son quatrième fils, Otton, dont la fille porta cette province dans la famille des comtes de Méranie. Otton IV fut le dernier comte de cette famille: son héritière, Jeanne, épousa le comte de Poitiers, deuxième fils du roi de France, Philippe le Bel. Ce comte de Poitiers, étant devenu roi sous le nom de Philippe V, maria l'une de ses filles à Eudes IV, duc de Bourgogne, et lui donna en dot la Comté. Alors la Comté et le duché se trouvèrent réunis, malgré la résistance des seigneurs *comtois*, que le duc Eudes n'amena que par la

force à lui obéir. Eudes eut pour petit-fils Philippe de Rouvre, qui mourut sans postérité. Alors le duché de Bourgogne revint au roi Jean de France, qui le donna à Philippe le Hardi, l'un de ses fils. Quant à la Comté, elle alla à une autre fille de Philippe V, Marguerite, mariée au comte de Flandre. Celle-ci eut pour fils Louis de Male, dont la fille épousa Philippe le Hardi, et de cette façon le duché et la Comté se trouvèrent encore réunis.

La Comté suivit les destinées des quatre grands ducs de Bourgogne-Valois, et, à la mort de Charles le Téméraire, Louis XI essaya de la réunir à la couronne, ainsi qu'il avait fait du duché. Il ne put y parvenir par la force, mais il y parvint momentanément par un traité, qui devait donner à son fils pour épouse Marie, fille de Charles le Téméraire. Charles VIII ayant rompu ce projet de mariage, la Comté retourna à Marie et à son époux Maximilien, et elle suivit les destinées de la maison d'Autriche.

On a vu jusqu'à présent l'existence singulière qu'a eue cette province, et qui est indiquée par sa position géographique : c'est une existence secondaire, dépendante et disputée. Protégée au levant par de hautes montagnes, elle n'a rien à craindre de ce côté; mais au couchant, ouverte à toutes les attaques, elle se trouve forcément unie à la Bourgogne, et devant suivre ses destinées. Son annexion à l'empire ne pouvait donc être que fictive : aussi s'efforça-t-on d'assurer sa soumission par des *franchises* extraordinaires auxquelles elle doit son nom, et qui faisaient d'elle un pays un peu semblable, par sa constitution libre, l'esprit d'indépendance et le caractère belliqueux des habitants, à la Suisse. On stipula même pour ce pays un traité de neutralité, qui était aussi avantageux aux rois de France qu'à la maison d'Autriche, puisqu'il protégeait la partie la plus vulnérable de leurs frontières, et qui fut respecté de 1521 à 1635. A cette dernière date, Richelieu, étant intervenu dans la guerre de Trente-Ans pour rendre à la France ses limites naturelles, fit attaquer la Franche-Comté, qui se défendit avec la plus grande vigueur. C'était moins par affection pour la maison d'Autriche que pour conserver son indépendance, qui était devenue plus complète depuis que la province n'était plus qu'une annexe tout à fait isolée de la monarchie espagnole. Cette attaque ayant amené l'invasion de la Bourgogne par les Impériaux, Richelieu se hâta d'évacuer la Comté et de renouveler le traité de neutralité; mais il fut dès lors sensible que l'annexion de cette province à la France ne pouvait plus être qu'ajournée. Louis XIV, en 1668, la tenta de nouveau : la conquête fut facilement faite; mais, à la paix d'Aix-la-Chapelle, il l'abandonna pour pouvoir conserver une partie de la Flandre. Enfin, en 1674, une troisième conquête réunit définitivement la Franche-Comté à la France, et cette possession fut légitimée par le traité de Nimègue.

C'était une précieuse acquisition pour la monarchie des Bourbons, non-seulement parce qu'elle lui donnait une frontière naturelle longtemps convoitée et voisine de nos alliés de l'Helvétie, mais encore parce qu'elle ajoutait à la nation française une belle et riche province, une population remarquable par ses qualités solides et ses instincts guerriers. Cette population doit en effet à son voisinage de la Suisse et de l'Allemagne un caractère spécial, et qui la distingue des autres populations du bassin du Rhône. Le Comtois, avec une constitution robuste, a un jugement sain; il montre la plus patiente fermeté au milieu des privations et des dangers, et de la fidélité dans ses affections; il est froid et calme sans nonchalance, laborieux, d'une grande sobriété,

économique, prudent; il a du goût pour toutes les choses sérieuses, et se distingue par sa grande aptitude pour les sciences exactes.

Pendant la réunion ne se fit pas sans résistance et sans chagrin, et, pendant un siècle, la noblesse franc-comtoise, qui avait joué un rôle brillant dans les armées et à la cour de l'Espagne, témoigna des regrets que le peuple ne parut pas partager; car il entra avec ardeur dans les armées royales, et avant 1789 on recrutait dans ce pays plus d'un huitième de nos troupes. Il en sortit des hommes distingués, principalement des ingénieurs, et l'on compte parmi eux le général d'Arçon. La révolution fit disparaître tous les souvenirs et les regrets du passé, et nulle part la patrie en danger n'excita plus d'enthousiasme; la Franche-Comté donna alors aux armées françaises le maréchal Moncey, les généraux Pichegru, Lecourbe, Mallet, Morand, Préval, Pajol, Delort, etc. Elle lui donna aussi des philosophes, des écrivains: car on compte parmi les illustrations de ce pays Georges Cuvier, Th. Jouffroy, Ch. Fourier, les académiciens Suard, Droz, Charles Nodier, le médecin Tissot, l'auteur de la *Marseillaise* Rouget de l'Isle, etc.

§ VI. DÉPARTEMENT DU JURA. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE. — Ce département a été formé d'une partie de la Franche-Comté. Sa superficie est de 496,929 hectares, dont 125,000 de terres labourables, 50,000 de prés, 25,000 de vignes, 100,000 de bois, 80,000 de landes, pâtis, etc. Sa population était, en 1801, de 282,151 habitants; en 1821, de 301,768 hab.; en 1841, de 316,734 hab.; elle est aujourd'hui de 313,299 habitants.

Il a pour chef-lieu Lons-le-Saulnier, et forme quatre arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Lons-le-Saulnier	11 cantons, 212 communes, 108,214 habitants.
— de Dôle	9 — 138 — 73,350 —
— de Poligny	7 — 152 — 78,249 —
— de Saint-Claude	5 — 82 — 51,486 —
4 arrondissements	32 cantons, 584 communes, 313,299 habitants.

Le Jura forme le diocèse de l'évêché de Saint-Claude; il est du ressort de la cour d'appel de Besançon, et renferme 4 tribunaux de première instance et 3 tribunaux de commerce. On y trouve un lycée (Besançon), 7 collèges (Arbois, Dôle, Lons-le-Saulnier, Poligny, Salins, Saint-Amour et Saint-Claude), une école normale primaire, 8 écoles supérieures communales, 860 écoles élémentaires. Il appartient à la 7^e division militaire, et renferme 2 places fortes, Salins et le fort des Rousses.

C'est un pays agricole et manufacturier; il est élevé et occupé à l'est et au sud par le Jura, qui couvre de ses ramifications plus des deux tiers du département. Il appartient à deux versants, l'un tributaire direct du Rhône par l'Ain, et l'autre de la Saône par les affluents de cette rivière; nous avons vu qu'il est formé de deux natures de sol opposées, et qu'il se divise naturellement en *plaine* et *montagne*. L'agriculture y est en progrès, mais les produits suffisent à peine aux besoins de la consommation; on y récolte surtout des céréales, du maïs, des pommes de terre, du chanvre, des bois, et, dans les arrondissements de Poligny et de Lons-le-Saulnier, des vins généralement de bonne qualité.

L'élevage du gros bétail et des chevaux, qui sont estimés, forme, surtout dans les

hautes vallées, une branche importante de l'industrie agricole; il faut y ajouter la fabrication des fromages, l'éducation des abeilles, et celle des vers à soie dans quelques localités; enfin on engraisse beaucoup de porcs et de volaille. On estime qu'il y a dans le département 160,000 têtes de gros bétail, 45,000 moutons, 38,000 porcs, 3,000 chèvres, 20,000 chevaux, 1,500 mulets et ânes.

Les richesses minérales sont grandes, et consistent surtout en fer et en sel; on exploite aussi des carrières de beaux marbres, du gypse, des tourbières, du schiste, des pierres meulières, de la terre à porcelaine et à poterie. Il y a une source minérale saline près de Dôle, et deux salines exploitées à Salins et à Montmorot; ces dernières donnent par an 60,000 quintaux métriques de sel.

L'industrie manufacturière est très-développée et très-variée. Au premier rang vient la métallurgie, représentée par de nombreuses forges et hauts fourneaux qui élaborent le fer des mines de la *Biolée*, d'*Augéa*, de *Monay*, de *Goudray*, de *Petit-Marcey*, de *Dampierre*, etc. Viennent ensuite des papeteries très-nombreuses, l'horlogerie à Morez et aux environs, la tournerie de Saint-Claude, la taille des pierres fines ou fausses de Septmoncel, la boissellerie, etc. Quant au commerce, alimenté par les productions agricoles ou industrielles, il est très-étendu, et comprend principalement le gros bétail, les chevaux, les vins, les fromages, les fers, les bois de marine, de construction et autres, les objets tournés ou d'horlogerie, etc.

Il y a dans le Jura une rivière navigable, l'Ain, sur 12 kilomètres; un canal, celui du Rhône au Rhin, sur 40 kil.; 5 routes impériales sur 341 kil.; 26 routes départementales sur 565 kil.; 5,009 chemins vicinaux sur 5,797 kil. : en tout 6,654 kilomètres de voies de communication.

§ VI. DÉPARTEMENT DU JURA. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Lons-le-Saulnier*, chef-lieu du département, renferme des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une bibliothèque et une population de 9,410 habitants. C'est une ville peu importante, située sur le Solvan, non loin de ses sources, dans une agréable vallée fermée par des montagnes couvertes de bons vignobles; elle est bien bâtie, bien percée, et possède une belle église, des fontaines jaillissantes, un musée d'antiquités. Au nord de la ville se trouve le puits des *Salins*, qui lui a valu son nom de *Saulnier*; ce puits a 19^m,50 de profondeur sur 5 mètres environ de largeur; quatre pompes aspirent l'eau pour la conduire aux salines de Montmorot, situées à 2 kilomètres; là des tournants la font monter à environ 10 mètres dans des bâtiments de graduation, où elle filtre à travers des épines amoncelées; enfin elle descend dans d'immenses chaudières, où l'action du feu amène l'évaporation et la cristallisation. Le produit annuel est estimé à 20,000 quintaux. On trouve encore à Lons-le-Saulnier des tanneries et des corroieries assez importantes. Le commerce consiste en sel, fer, bois de construction, vins, fromages, etc.

Saint-Claude, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, avec un tribunal de première instance et 5,897 habitants, est situé au confluent de la Bienne et du Tacon, à mi-côte, entre trois montagnes qui la pressent et l'empêchent de s'étendre. Elle est très-ancienne; mais, ayant été détruite entièrement par un incendie en 1799, elle a été rebâtie régulièrement, et renferme de jolies promenades, une belle cathédrale, un hôpital, un vaste collège, et divers autres établissements utiles. On y trouve

une douzaine de manufactures renommées d'ouvrages au tour, en corne, écaille, os, ivoire et buis, et qui occupent plus de 500 ouvriers; de plus, des fabriques d'horlogerie, d'instruments de musique, de lacets, de clous, de tabatières, de chapelets et de jouets d'enfants.

Cette ville porta d'abord le nom de *Condat*, peut-être à cause de sa situation au confluent de deux cours d'eau; elle doit son origine ou son accroissement à une abbaye fondée dans la première partie du quatrième siècle, abbaye dont les domaines, accrus par les donations des princes et des fidèles, devinrent si importants, que ses abbés étaient propriétaires de tout le pays. Ces domaines étaient de *mainmorte*: tout individu qui y demeurait pendant un an devenait serf, et à sa mort ses biens, en quelque lieu qu'ils fussent situés, revenaient à l'abbaye. Ce privilège odieux, auquel l'abbaye ne voulut pas renoncer même sur la prière du roi Louis XVI, ne disparut qu'en 1790.

Poligny, chef-lieu d'arrondissement, avec un collège et 5,800 habitants, est une jolie petite ville située près des sources de la Glantine, au pied d'un contre-fort du Jura; elle est assez bien bâtie, propre et bien arrosée. On y trouve des scieries hydrauliques, des fabriques de faïence et de salpêtre, des tanneries, des teintureries, et dans les environs, outre des antiquités très-curieuses, de belles carrières de marbre. On y fait commerce de vins, grains et farines. C'était une place forte que défendait le château de *Grimont*, démoli sous Louis XIV et dont on voit encore les restes.

Dôle, ancienne capitale de la Franche-Comté, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une bibliothèque publique de 20,000 volumes, un musée, un théâtre, et près de 11,000 habitants, est la ville la plus importante du département.

Placée au pied d'un coteau couvert de vignes, sur le flanc d'une colline au pied de laquelle coule le Doubs, près de la jonction de cette rivière avec le canal du Rhône au Rhin, cette ville a des rues généralement inégales et des maisons peu régulières; mais ses environs sont charmants, et elle a de belles promenades. On y remarque l'église paroissiale, de jolies fontaines, l'ancienne tour de *Vergy* transformée en prison, de beaux établissements de bienfaisance, le collège, l'un des plus vastes de France, et qui appartenait jadis aux jésuites. Dôle offre encore quelques vestiges d'antiquités romaines. Elle fait un commerce important avec la Suisse, et sert d'entrepôt pour vins, houille, verrerie, bois, fourrages, meules de moulin et pierre à bâtir. Ses environs offrent de belles carrières de marbre, et elle-même a des fabriques d'indigo, de bonneterie, de tuiles, et des magnaneries.

Dôle est une ville ancienne, mais qui ne devint importante que dans le treizième siècle. Philippe le Bon y fonda une université. Elle montra un grand attachement à la maison de Bourgogne: assiégée et prise par les troupes de Louis XI, elle fut incendiée. Les princes de la maison d'Autriche en firent le lieu d'assemblée des états de la province, et y établirent un parlement et une cour des comptes. Elle fut prise par les Français en 1636, 1668, 1674, et, dans l'annexion de la Franche-Comté à la France, elle perdit ses fortifications et ses privilèges, ainsi que son parlement et son université, qui furent transférés à Besançon.

Baume-les-Messieurs, au nord-est de Lons-le-Saulnier, est un bourg de 800 âmes bâti au fond d'une gorge étroite, entre d'arides rochers qui s'élèvent à plus de

200 mètres au-dessus des habitations. Il doit sa célébrité à son abbaye de bénédictins, située près des sources de la Seille, sur la pente méridionale de la montagne des Granges, où ne pouvaient entrer que des gentilshommes ayant au moins seize quartiers de noblesse. Son église renferme encore les tombeaux des comtes de Bourgogne, de Vienne, de Châlons et de Montbelliard. On ignore la date de la fondation de cette abbaye, qui a compté parmi ses abbés le fameux Jean de Watteville.

On arrive à Baume par un vallon pittoresque qu'arrose la Seille, et terminé par un fer à cheval où se trouvent les sources de cette rivière, qui sortent de profondes crevasses formant un précipice ; ces sources sont d'imposantes masses d'eau, qui dans les beaux jours du printemps coulent encore au milieu des glaçons.

Septmoncel (arrondissement de Saint-Claude) est un bourg de 2,000 âmes environ, où l'on trouve des fabriques de tableterie, de bas de fil et de coton, de fromages, et où de temps immémorial la taille des pierres fines ou fausses occupe un grand nombre de bras. Situé sur l'une des chaînes du Jura, entouré de montagnes couronnées de bois de sapins, il est le centre d'excellents pâturages et de la fabrication de fromages renommés.

Morez, joli bourg de plus de 3,000 habitants, est situé sur un torrent affluent de la Bienne, dans une position très-pittoresque, au fond d'une gorge profonde, entre deux ceintures de montagnes qui de chaque côté se dressent d'abord à pic, arides et décharnées, et qui ensuite s'arrondissent et se couronnent de forêts. Ce bourg, qui, il y a cent ans, existait à peine, est renommé aujourd'hui par l'industrie de ses habitants, qui utilisent avec succès les eaux de la Bienne, et y ont établi des usines, moulins, forges, etc. On y fabrique ainsi qu'aux environs une grande quantité d'articles d'horlogerie, des cadrans d'émail, lunettes, limes, tournebroches, etc. On y trouve aussi des filatures de coton, des martinets et tireries de fer et des tanneries. C'est encore un entrepôt pour le fromage de Gruyère fabriqué en Suisse et dans le Jura.

Les Rousses, bourg de 2,000 habitants, est aujourd'hui une place forte récemment construite pour couvrir la route de Genève à Besançon. Il est situé sur la frontière au sommet d'un plateau aride, exactement sur le faite de la grande ligne de partage des eaux de l'Europe, de telle sorte que les eaux de la pluie qui tombent sur son église, la plus élevée du Jura, s'écoulent d'un côté vers la Méditerranée et le Rhône par les affluents de la Bienne et de l'Ain, de l'autre vers l'Océan et le Rhin par l'Orbe et l'Aar. On s'occupe aux Rousses de la fabrication des pièces d'horlogerie et des fromages.

Sirod est un village de 1,100 âmes environ, situé dans un joli vallon qu'arrose le ruisseau de la Grande-Chaux, non loin de la rive gauche de l'Ain, qui forme là entre deux montagnes une cascade de 43 mètres de large sur 16 mètres de haut, la plus belle du Jura. En face et au nord de Sirod, cette rivière baigne le pied d'une montagne escarpée, dont le sommet est couronné par un château qui échappa presque seul à la destruction de tous les lieux forts ordonnée par Louis XIV. A 3 kilomètres au sud-est de Sirod, sur les bords de l'Ain, se trouve *Bourg-de-Sirod*, dont les forges sont très-importantes.

En remontant la rivière, à mi-distance entre Sirod et Nozeroy, se trouve, dans la commune du *Comte*, la principale source de l'Ain, située au fond d'une gorge qui a plus de 200 mètres de profondeur.

Nozeroy, jolie ville de 4,000 habitants, possède une école secondaire ecclésiastique, des tanneries et des fabriques de souliers, dont elle fournit tous les habitants des montagnes. Son commerce comprend encore les bestiaux, les chevaux de trait, les fromages, etc. On y admire l'église paroissiale et les ruines d'un ancien château qui était la résidence des princes d'Orange-Châlons. Cette ville, prise par Guébriant en 1638, et par Louis XIV en 1668, ne fut acquise à la France que par le traité de Ryswick, parce que c'était une propriété particulière de la maison d'Orange.

Champagnoles, situé sur l'Ain, est un bourg de 3,000 habitants, remarquable par ses scieries hydrauliques et ses tréfileries de fer.

Arbois, ville de 7,000 habitants, avec un tribunal de première instance, un collège, un hôpital, etc., est situé aux bords de la Cuisance, au pied de la chaîne la plus occidentale du Jura, à l'extrémité d'une vaste plaine qui se prolonge au nord-ouest jusqu'à Dôle; elle est entourée de coteaux couverts de vignes renommées, et dont l'évasement forme un vaste entonnoir au milieu duquel elle s'élève; elle est généralement bien bâtie, n'a pas de monuments remarquables, si ce n'est les ruines imposantes de son ancien château, et n'est célèbre que par ses vins blancs et roses, dont l'exportation s'accroît chaque jour.

Non loin de la ville se trouvent les sources de la Cuisance, dont l'une forme de nombreuses et hautes cascades, et dont l'autre sort d'une profonde caverne située au pied d'un rocher de 208 mètres de haut, sur lequel s'élèvent les ruines du fort de *la Châtelaine*; de là la Cuisance arrose la riche et riante vallée *des Planches*, dont les sites pittoresques rappellent les plus beaux points de vue de la Suisse.

Salins est une ville fortifiée de 7,000 âmes qui possède un collège et un tribunal de commerce. Assise sur le flanc d'une colline, entre deux hautes montagnes que couronnent à l'ouest le fort *Saint-André*, à l'est le fort *Belin*, elle se trouve située à l'entrée d'une gorge étroite d'où s'échappe la petite rivière de la Furieuse, qui coule à ses pieds. C'est aujourd'hui une assez belle ville, généralement bien bâtie, qui n'a d'autres monuments remarquables que son église et le vaste établissement des *salines* auquel elle doit son nom. Cet établissement, entouré de fortes murailles flanquées de tours, n'occupe pas moins de 280 mètres de long sur 92 de large; il renferme des voûtes immenses qui datent du dixième siècle, et qui contiennent à 80 mètres de profondeur des sources salées donnant annuellement 40,000 quintaux de sel. Salins possède d'ailleurs des fabriques de soude, de gypse et de plâtre de première qualité; elle exporte des quantités considérables de planches. Cette ville a eu une existence très-orageuse dans le moyen âge; elle était alors divisée en deux parties, *Bourg-le-Comte*, *Bourg-le-Sire*, qui avaient chacune son seigneur, ses salines, ses fortifications, sa charte de commune. Elle a été plusieurs fois ravagée par des incendies et a subi des sièges nombreux, principalement en 1639, en 1668, en 1674.

§ VII. DÉPARTEMENT DU DOUBS. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE.

— Ce département, formé de la plus grande partie de la Franche-Comté et de la principauté de Montbelliard, a une superficie de 525,212 hectares, dont 192,000 de terres labourables, 75,000 de prés, 8,000 de vignes, 120,000 de bois, 100,000 de landes, pâtis, etc. Sa population était, en 1801, de 216,226 habitants; en 1821, de 242,663 hab.; en 1841, de 276,997 hab.; elle est aujourd'hui de 296,679 habitants.

Il a pour chef-lieu Besançon, et forme 4 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Besançon	8 cantons,	263 communes,	110,826 habitants.
— de Pontarlier	5 —	89 —	52,195 —
— de Baume	7 —	187 —	68,354 —
— de Montbelliard	7 —	161 —	65,304 —
<hr/>			
4 arrondissements	27 cantons,	640 communes,	296,679 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'archevêché de Besançon. Il y a à Besançon une église consistoriale pour les protestants, et à Montbelliard une mission pour les *anabaptistes*. Il dépend de la cour d'appel de Besançon, et renferme 4 tribunaux de première instance, avec un de commerce (Besançon). Il s'y trouve un lycée (Besançon), 3 collèges (Baume, Montbelliard et Pontarlier), une école normale départementale à Besançon, une école modèle à Montbelliard, 4 écoles supérieures et 930 écoles élémentaires. Il est compris dans la 7^e division militaire, et renferme 3 places : Besançon, Montbelliard, forts de Joux et Larmont.

Ce pays, agricole et manufacturier, est en général très-élevé; il est montagneux surtout à l'est, où les divers étages du Jura divisent le département en 3 régions, *Plaine, Moyenne-Montagne* et *Haute-Montagne*, dont nous avons parlé plus haut. Ses principaux produits agricoles sont les pâturages, les bois, les céréales, des vins médiocres, des pommes de terre, des fruits. Il faut y ajouter le lin, le chanvre et diverses plantes oléagineuses. On y élève des chevaux pour la grosse cavalerie, du gros bétail, des porcs, qui sont, avec la fabrication des fromages, la principale richesse des habitants de la montagne. On estime qu'il y a dans le Doubs 127,000 têtes de gros bétail, 85,000 moutons, 37,000 porcs, 11,000 chèvres, 19,000 chevaux, etc.

Les richesses minérales consistent surtout en minerai de fer dont l'extraction monte annuellement à 320,000 quintaux métriques donnant 80,000 quintaux de fonte. Il y a en outre de nombreuses carrières de plâtre, de marbre, d'ocre, de marne, de houille, de tourbe, plusieurs sources d'eaux minérales, 2 marais salants et une saline en exploitation.

L'industrie est florissante, et ses branches principales sont le travail du fer et du cuivre, l'horlogerie, la papeterie, la tannerie, la distillerie, la filature et la fabrication des tissus, l'huilerie, la faïencerie, la chaudronnerie et la fromagerie. On estime qu'il y a plus de 25 usines à fer, 11 hauts fourneaux, 60 foyers d'affinerie et 160 fabriques, manufactures, etc. Le manque de houille forçant à employer le bois comme combustible, il en résulte que les produits sont plus chers que ceux de la Champagne et de la Lorraine. Les fromageries, qui rivalisent avec celles du Jura, donnent par an 2,500,000 kilogrammes de fromage valant 1,650,000 francs, et 260,000 kilogrammes de beurre valant 2,600,000 fr.

On estime qu'il y a dans le Doubs : un canal (du Rhône au Rhin) sur 134 kilomètres; 5 routes impériales sur 286 kil., 21 routes départementales sur 450 kil., et 367 chemins vicinaux sur 2,477 kil., en tout 3,348 kilomètres de voies de communication.

§ VIII. DÉPARTEMENT DU DOUBS. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Besançon*, autrefois ville impériale et capitale de la Franche-Comté, est aujourd'hui le chef-lieu du département du Doubs, le siège d'un archevêché et d'une cour d'appel, le quartier général

de la 7^e division militaire et une place forte de premier ordre; elle renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, des directions d'artillerie et du génie, des forges et une école d'artillerie, un lycée, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école normale primaire, un institut de sourds et muets, un musée, etc. Sa population est de 41,925 habitants.

Cette ville, l'une des plus importantes de la France, est agréablement située sur le Doubs, qui l'entoure presque en entier et la divise en deux parties inégales réunies par un pont de pierre. Du seul côté où la rivière ne l'enveloppe pas, elle est fermée par une masse de rochers que surmonte une citadelle : celle-ci commande toute la campagne au nord, mais au sud, à l'est et au sud-est, elle est dominée par les monts de Chaudane; de Brégille et de la Chapelle-des-Buis, qui bornent la vue d'une manière pittoresque, et contribuent par les fortifications qu'on y a élevées à rendre la position inexpugnable.

Besançon est généralement bien bâtie, bien pavée, bien percée; ses places sont vastes et ornées de fontaines; elle possède en outre plusieurs belles promenades, le *Grand-Chamars*, ancien Champ-de-Mars des Romains, traversé par deux canaux réguliers, le jardin de *Granvelle* situé presque au milieu de la ville, la belle levée du canal qui longe le vallon du Doubs. Ses monuments sont peu remarquables; on doit citer l'ancien palais de Granvelle, bel édifice de la renaissance, l'arc de triomphe romain dit la *Porte-Noire*, et attribué à Marc-Aurèle, la *Porte-Taillée* ouverte à travers le roc pour le passage des eaux d'Arcier, et sous laquelle Louis XIV a fait passer la nouvelle route de Suisse; la citadelle, l'un des chefs-d'œuvre de Vauban, bâtie sur un roc inaccessible, l'église cathédrale de Saint-Jean, le bel hôpital Saint-Jacques avec sa chapelle, l'hôtel de la préfecture, le palais de justice, les casernes, les musées et la bibliothèque riche de 70,000 volumes, et qui possède les manuscrits du cardinal de Granvelle.

Cette ville est le boulevard du Jura; placée à la rencontre des trois routes de Bâle, Neuchâtel et Genève, de quelque côté que se fasse l'invasion du bassin de la Saône, elle ne saurait être évitée. Grâce à sa position sur le Doubs et surtout sur le canal du Rhône au Rhin, elle est aussi un centre industriel et commercial. Sa fabrication d'horlogerie occupe plus de 2,000 personnes dans vingt manufactures; elle a de plus des fonderies de cuivre, des tanneries, des papeteries, des manufactures de tapis, et fait un commerce considérable de draps, de chevaux, d'épiceries, de fromages de Gruyère, de fers forgés, de fils de fer, de tôles laminées, de fontes, de clous, etc.

L'ancienne capitale des Séquanes était, du temps des Romains, une des villes les plus importantes de la Gaule. Détruite par les barbares, elle ne reprit sa prospérité que dans le moyen âge, où les empereurs lui accordèrent de grands privilèges. Elle devint alors, sous le titre de ville impériale, une sorte de petite république, mais dont la souveraineté fut convoitée par les évêques, ce qui amena des luttes continuelles entre les prélats et les bourgeois. Elle garda ses franchises sous la domination des ducs de Bourgogne-Valois, et leur montra un grand attachement ainsi qu'à la maison d'Autriche, sous la protection de laquelle elle acquit une grande prospérité. Conquise par la France, elle perdit une partie de ses privilèges, et on lui concéda en revanche le parlement et l'université de Dôle.

Pontarlier, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal de première instance, un collège et 5,000 habitants, est situé sur le Doubs, au pied d'une des chaînes du Jura. Elle a la propreté, la régularité et l'aspect des villes de Suisse. On y trouve de belles casernes pour la cavalerie, un hôpital, un hôtel de ville, une bibliothèque publique, etc. C'est après Besançon la ville la plus importante du département. Elle possède de belles forges de fer et d'acier, une fonderie de cuivre, des tanneries, des scieries hydrauliques, et des fabriques d'absinthe où l'on fait annuellement 90,000 litres de liqueur. Elle fait un grand commerce de grains, fromage de Gruyère, bestiaux, chevaux de trait, absinthe et kirsche-wasser, fers et cuirs, horlogerie, marbre, chaux, etc.

Le *Fort de Joux*, situé près de Pontarlier, est bâti sur un mamelon isolé, dans la position la plus pittoresque. Il commande la gorge de la *Cluse*, étroit défilé, où, sur un roc escarpé, aux pentes sablonneuses, serpente la route de Pontarlier, qui en cet endroit se bifurque sur Lausanne, au sud-est, ou sur Neufchâtel, au nord-est. Il se compose de trois enceintes entourées de fossés et réunies par des ponts-levis. C'est un des châteaux féodaux les plus anciens de la Franche-Comté. Il couvre un des points vulnérables de la frontière de la France, et a joué aussi un grand rôle politique. Mirabeau, dans sa jeunesse, Toussaint-Louverture, qui y mourut, le poète allemand H. de Kleist, le général Dupont, après Baylen, etc., y furent enfermés dans la troisième enceinte.

Baume-les-Dames, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal de première instance, un collège, 2,600 habitants, est située sur le canal du Rhône au Rhin et près de la rive gauche du Doubs, qui coule alors dans un lit profond et encaissé entre des rochers. Elle est assez bien bâtie; on y trouve une belle église paroissiale, un hospice, de charmantes promenades. Elle a des fabriques de chapeaux, de papiers et de cuirs, et aux environs des forges, des verreries, tanneries, etc. Sur son territoire, on exploite une carrière très-abondante de gypse donnant annuellement de 50 à 60 milliers de plâtre.

Cette petite ville est célèbre par son couvent des bénédictines fondé dans le cinquième siècle, où Gontran fut enterré, et que comblèrent de dons Charlemagne et Louis le Débonnaire. L'ancienne église de cette abbaye sert aujourd'hui de halle au blé. Sur l'une des montagnes qui dominent la ville, se dressent les ruines d'une des plus importantes forteresses de la Comté détruite en 1476, après la défaite de Charles à Granson.

Montbelliard, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, une église consistoriale luthérienne, un collège, un hôpital civil, une bibliothèque publique de 10,000 volumes, et plus de 6,000 habitants, est une jolie ville agréablement située au confluent de l'Alle et de la Luzine, dans un vallon traversé par le canal du Rhône au Rhin, au milieu de prairies entourées de coteaux plantés de bois et de vignes. Elle est en général bien bâtie, et ses rues bien percées, ses nombreuses fontaines, ses jolies promenades en font une ville agréable. Elle possède des filatures de coton, des fabriques de bonneterie de laine et soie, des teintureries, tanneries, fabriques de cordes, de limes, de ressorts de montres, dont les produits réunis représentent une valeur annuelle d'environ 1,200,000 fr. Ses cuirs sont renommés. C'est

l'entrepôt d'une grande quantité de bois de construction et de bois merrain, que de là on expédie pour le Midi. Son commerce avec la Suisse est aussi très-actif.

On y remarque l'ancien château des princes de Montbelliard, qui compte comme place forte et sert de prison, l'hôtel de ville, les halles, les églises de Saint-Martin et de Saint-Georges, et la belle statue élevée en l'honneur de Georges Cuvier, que cette ville a vu naître, ainsi que son frère Frédéric Cuvier.

Montbelliard était le chef-lieu d'une principauté indépendante située entre la Franche-Comté, la haute Alsace et le territoire de Bâle, et qui comprenait 44 communes. Ce petit État, après avoir appartenu aux ducs de Bourgogne, passa en 1419 dans la maison de Wurtemberg, qui l'a gardé jusqu'en 1793, où, par le traité du 20 thermidor an IV, elle le céda à la république française. Les traités de 1814 et de 1815 ont confirmé cette possession à la France. La ville ne date que du neuvième siècle; au treizième, c'était une place forte qui joua un rôle important dans les guerres religieuses, sa population, qui est encore aujourd'hui luthérienne, ayant embrassé la réforme. Elle fut prise en 1676 par les troupes françaises, qui en démolirent les fortifications, mais qui la rendirent à la paix de Nimègue.

Quingey (arrondissement de Besançon) est une ancienne et petite ville d'un millier d'habitants, située sur la rive droite de la Loue dans un vallon agréable et fertile. Elle possède quelques fabriques de cuirs, des forges, des martinets, une tréfilerie; et l'on y remarque les vestiges d'un château fort où résidèrent les comtes de Bourgogne.

Au nord de Quingey, dans le canton de *Boussière*, près de la rive gauche du Doubs, se trouve la grotte d'*Osselle*, célèbre dans le pays par la suite de cavités qui la composent sur une longueur de plus de 1,000 mètres, et par la grande quantité d'ossements fossiles qu'on y a découverts.

Ornans, ville de 3,500 habitants avec une école secondaire ecclésiastique, est située dans une vallée qui rappelle les plus beaux sites des Pyrénées, et qu'arrose la Loue, qui partage la ville en deux parties inégales. On y remarque l'église paroissiale de Saint-Laurent, qui date du quinzième siècle, l'hôtel de ville, l'hospice, de nombreuses fontaines jaillissantes, et dans une petite gorge, sur un plateau au nord-ouest de la ville, les beaux restes d'un château des ducs de Bourgogne. Elle possède des tanneries, des papeteries, des fabriques d'absinthe, des moulins à farine, deux grandes fromageries, etc. C'était une ville communale, bien fortifiée, et qui eut à subir de nombreux sièges. Elle a donné naissance à l'abbé Millot.

Jougne, célèbre au temps de César sous le nom de *Junia*, et au moyen âge par ses forteresses, dont les ruines commandent encore le respect, est un village de 1,200 âmes, situé sur la route de Lausanne, qu'il domine, et presque sur la frontière. Bien déchu de son ancienne importance, il a converti en jardins ses anciens fossés, possède des fabriques de faux, de serrurerie, des tanneries, et fait le commerce des fromages.

Mouthe, situé dans un vallon compris entre deux hautes chaînes du Jura, sur le Doubs et près de ses sources, possède un millier d'habitants actifs et industrieux. Il est de toutes parts entouré de belles forêts de sapins et de magnifiques pâturages riches en herbes aromatiques ou médicinales. On s'occupe dans le canton de l'élevage

des chevaux et des bestiaux, et l'on y fait, surtout au mont d'Or, d'excellent beurre; on y fabrique aussi de la boissellerie, des ustensiles de sapin, etc.

Un peu au nord de Mouthe, sur le Doubs, se trouve le bourg de *Rochejean* (600 habitants), célèbre jadis entre les villes de Franche-Comté, et qui avait sous sa juridiction plusieurs villages. Il n'a d'importance aujourd'hui que par les forges, fonderies et hauts fourneaux qu'on trouve aux environs.

Montbenoit, hameau de 150 habitants, situé sur la rive gauche du Doubs, dans le pays dit de la *Haute-Montagne*, est remarquable par son église gothique, dépendante jadis d'une abbaye de bénédictins fondée au commencement du douzième siècle et qui a subsisté jusqu'à la Révolution. Ce qui en reste est classé parmi les monuments historiques.

Près de là se trouve le village de *Remonnot*, bâti dans la position la plus pittoresque, sur le flanc d'un rocher à pic; on n'y parvient que par un escalier en bois suspendu à la montagne; et c'est une sorte d'ancre qui y sert d'église.

Morteau, bourg de 800 âmes, est bâti en amphithéâtre sur le revers d'un coteau, près de la rive gauche du Doubs; et, de sa position élevée, il domine tout le joli vallon auquel il donne son nom. Sa population est très-industrieuse. On y trouve surtout des fabriques d'horlogerie, d'instruments de jardinage, des scieries hydrauliques, une fonderie de cuivre, etc.

Mandeure, bourg de 1,000 habitants, situé sur le Doubs, paraît être l'ancienne cité des *Epamanduorum*, la deuxième de la Séquanais. On y voit les restes d'un théâtre qui semble dater du troisième siècle, et l'on y trouve des médailles et des vestiges de bains, d'amphithéâtres, de palais, ainsi que d'une voie romaine.

Blamont, bourg de 800 âmes, situé au pied des montagnes du Jura septentrional, près des frontières de Suisse et non loin de la rive droite du Doubs, dans un coude formé par la rivière, est célèbre par son château, classé jadis parmi les places fortes de la France, et qui défendait la route de Porentruy.

Saint-Hippolyte est situé sur la rive gauche du Doubs, dans le coude qu'il forme, à son confluent avec le Dessoubre, au fond d'un vallon fermé par des coteaux tapissés de vignes, qui forment l'avant-terrasse de montagnes plus élevées dont le sommet est couronné de forêts. Son aspect est des plus riants et des plus pittoresques. Elle possède des fromageries, une manufacture d'objets de quincaillerie et un grand nombre d'usines situées dans la vallée.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE. — Ce département, formé d'une partie de la Franche-Comté, a de superficie 534,698 hectares, dont 256,000 de terres labourables, 56,000 de prés, 12,000 de vignes, 136,000 de bois, 22,000 de landes, etc. Sa population était, en 1801, de 291,579 habitants; en 1821, de 308,171 hab.; en 1841, de 347,627 hab.; elle est aujourd'hui de 347,469 habitants.

Il a pour chef-lieu Vesoul, et forme 3 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Vesoul.	10 cantons,	215 communes,	113,862 habitants.
— de Lure.	10 —	203 —	144,372 —
— de Gray.	8 —	165 —	89,235 —
3 arrondissements.	28 cantons,	583 communes,	347,469 habitants.

La Haute-Saône forme, avec le Doubs, le diocèse de l'archevêché de Besançon. Il y a à Héricourt une église de la confession d'Augsbourg, et à Vesoul, Gray et Luxeuil 3 synagogues israélites. Le département dépend de la cour d'appel de Besançon et renferme 3 tribunaux de première instance et un de commerce, à Gray. Il y a 4 collèges à Vesoul, Gray, Lure et Luxeuil, une école normale départementale à Vesoul, 7 écoles supérieures, 1,100 écoles élémentaires. Il fait partie de la 7^e division militaire (chef-lieu Besançon).

Ce département, agricole et d'exploitation, est un pays assez montagneux, surtout au nord-est, où il s'appuie aux Vosges méridionales; au nord et au nord-ouest il est dominé à quelque distance par la chaîne des Faucilles et le plateau de Langres, qui lui envoient quelques rameaux. La partie du nord-est est agreste; le sol y est aride et les montagnes boisées; la partie du sud-ouest, bien arrosée par la Saône et l'Oignon, est plus productive, et présente de belles prairies, des coteaux de vignobles et des champs fertiles. L'agriculture y est médiocrement avancée; cependant la récolte est plus que suffisante en vins et céréales. On recueille aussi des pommes de terre, des fruits, surtout des merises pour faire du kirsch, des graines oléagineuses, du chanvre, du bois, etc. On y élève beaucoup de gros bétail, dont il y a d'assez belles races, de porcs, de chevaux de trait et de cavalerie; mais on y néglige les bêtes à laine. On estime qu'il y a 150,000 bêtes à cornes, 110,000 moutons, 80,000 porcs, 12,000 chèvres, 32,000 chevaux, 2,500 mulets, 5,000 ânes.

Ce département se distingue par ses richesses minérales; l'exploitation du fer y est très-considérable, et se fait à *Longeville, Métabief, Fourgs, Oye, Palet, Vorges, Laissey, Vaite, Rougemont, Battenous* et la *Bretenière*; il y a de plus 4 houillères importantes, à *Gouhenans, Corcelles, Ronchamp* et *Champagney*. On exploite aussi du granit, du porphyre, du schiste, du manganèse, de belles pierres de taille, meulières et à aiguiser, de la terre à poterie et une mine de sel gemme.

Il y a des eaux minérales à Luxeuil, l'un des établissements de France les plus fréquentés, à Rèpes, Fedry, Vesoul, etc.; et des sources salées à Gouhenans, Saulnot, Scey-sur-Saône.

L'industrie des fers est surtout très-importante, et comprend 50 usines à fer, dont 35 à 40 hauts fourneaux, 60 forges ou foyers d'affinerie et 2 aciéries. On trouve en outre des tréfileries, lamineries, quincailleries, filatures de coton et fabriques de tissus de coton, des verreries, faïenceries, huileries, distilleries, tanneries, papeteries, tourneries, etc. Le commerce d'exportation comprend surtout les fers, les bestiaux, grains, vins, légumes secs, charbons de terre, bois en planches et mer rains, etc. Par Gray, tous ces produits gagnent surtout Lyon et le Midi.

Il y a dans la Haute-Saône : une rivière navigable, la Saône, sur 24 kilomètres; 5 routes impériales, sur 290 kil.; 16 routes départementales, sur 405 kil.; 2,359 chemins vicinaux, sur 3,400 kil.; en tout 4,121 kilomètres de voies de communication.

§ X. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Vesoul*, chef-lieu du département, avec un tribunal civil, un collège, une école normale primaire, un séminaire diocésain, une bibliothèque de 20,000 volumes et 6,600 habitants, est bâti au pied du mont conique de la Motte, au confluent du Durgeon et de la Colombe, dans un bassin fermé de bas coteaux couverts de vignes, auxquels succèdent

des champs bien cultivés et une riante prairie. Elle est propre, bien bâtie, bien percée, et ne renferme que peu d'anciens édifices; on y remarque l'hôtel de ville, le palais de justice, les casernes, la préfecture, l'église paroissiale et de charmantes promenades. C'est d'ailleurs une ville assez triste et sans importance. On y trouve des fabriques de calicots, de linge damassé, de paniers de paille, des teintureriers, tanneries, et l'on y fait le commerce de vins, grains, fourrages, fers, cuirs et quincaillerie.

L'histoire de Vesoul n'est que le récit d'une suite de désastres; sa position frontière l'exposa aux attaques de toutes les armées qui tour à tour et en sens divers traversèrent la Bourgogne et les provinces voisines.

Ses environs renferment des localités intéressantes : à 2 kilomètres, le hameau de *Rèpes* possède des eaux minérales froides; à 3 kilomètres sud, le village d'*Échenos-lès-Molines*, situé dans un étroit vallon, est remarquable par le *Trou-de-la-Roche*, dont l'eau d'une limpidité extrême déborde à peine en temps ordinaire, mais qui, après les grandes pluies, forme un ruisseau qui inonde le village; on y trouve aussi à l'ouest le *Trou-de-la-Baume*, formant à l'intérieur 4 grottes, curieuses par la grande quantité d'ossements fossiles qu'on y rencontre. Près du village de *Frotey-lès-Vesoul*, à 4 kilomètres est, se trouve dans le flanc d'une montagne une grotte de 40 mètres de profondeur, au fond de laquelle se trouve aussi une source, le *Frais-Puits*, qui ne donne habituellement qu'un filet d'eau, mais qui, après plusieurs jours de pluie, déborde et inonde le pays.

Lure, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 3,400 habitants, est bâtie près du Ballon du même nom, la plus haute montagne du département, dans une plaine remplie de marécages, à quelque distance de la rive droite de l'Oignon. Elle ne consiste guère qu'en une longue et large rue. On remarque son église, son ancienne abbaye transformée en hôtel de la sous-préfecture, et son hôtel de ville. Elle possède des fabriques de tissus de coton, de bonneterie et de chapeaux de paille, et fait le commerce de vins, grains, fromages, et surtout de kirsch fabriqué dans le pays. Ses environs sont couverts d'usines à fer et à acier.

Gray, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et 7,000 habitants, est la ville la plus active et la plus importante du département. Elle est située en amphithéâtre sur le flanc d'une colline, au bord de la rive gauche de la Saône. Ses rues sont tortueuses et très-escarpées; cependant, quand on la regarde de la route de Langres, grâce au mouvement de son port, elle offre un aspect gai et animé. On y remarque de belles fontaines, le pont sur la Saône, les promenades, l'église, les casernes de cavalerie et l'ancien château des ducs de Bourgogne, qui la domine. Son industrie consiste en fabriques de tissus de crin, de féculs, d'amidon, blanchisseries de cire et chantiers de construction pour les bateaux de la Saône; l'établissement le plus important est la magnifique usine élevée en 1805, et contenant 12 roues hydrauliques qui font mouvoir une scierie, une huilerie, des moulins à tanner le cuir et fouler le drap, 2 mécaniques à nettoyer le grain et 9 moulins à blé, où l'on moule chaque année 70,000 hectolitres de froment.

Gray sert de port à toute la contrée, et employait, avant les chemins de fer, annuellement au transport de ses marchandises par terre et par eau, près de 10,000 che-

vaux. Elle fait un commerce important en fers, grains, vins du Midi et de Bourgogne, fourrages, planches, chevaux, étoffes de laine, chapeaux de paille. Les différents fers apportés à Gray pour l'exportation sont des fers blancs, fers noirs ou tôles, fils de fer, de l'acier, des poêles et marmites en fonte; ces produits viennent surtout des forges de Beaujeux, Planches, Dampierre, Vallay, Pesmes, etc.

Jussey (arrondissement de Vesoul) est située à l'entrée d'une longue vallée, au pied d'une montagne, près du ruisseau de l'Amance, non loin de la rive droite de la Saône. C'est une jolie ville de 2,600 âmes, remarquable surtout par les antiquités trouvées aux environs, et qui semblent justifier la tradition d'après laquelle elle aurait été fondée au troisième siècle par une colonie romaine.

Faverney, petite ville de 1,500 habitants, située agréablement sur la rive droite de la Lanterne, possède un beau pont de pierre, une caserne pour la cavalerie, et fait le commerce de grains. Elle est surtout célèbre par son abbaye de femmes, fondée dans le huitième siècle, et dont il ne reste que l'église.

Port-sur-Saône est un bourg de 2,000 âmes situé sur la rive gauche de la Saône, qui possède des forges, des fabriques de cardes, des chantiers pour les bateaux, et fait un grand commerce de fers et de bestiaux. On y remarque un très-beau pont sur la rivière, et dans une île les ruines d'un ancien château. On trouve aux environs, surtout au village de Saint-Valère, beaucoup de mosaïques, médailles et débris d'antiquités romaines qui font supposer que c'est l'ancien *Portus Abucinus*.

Scy-sur-Saône, bourg de 2,000 âmes situé sur la rive droite de la Saône, a un petit port, un beau pont et de magnifiques forges. On y voyait un superbe château appartenant à la famille de Bauffremont, qui fut incendié pendant la révolution, et dont il ne reste que les caves. Dans le parc se trouve une source d'eau salée.

Villersexel (arrondissement de Lure) est une jolie petite ville de 1,500 âmes, située au confluent de l'Oignon et du Marcour dans une délicieuse position, et qui possède une église, un hôpital, un magnifique château appartenant à la famille de Grammont, etc. On y trouve des fabriques de bonneterie, des forges, un haut fourneau.

Héricourt, sur la Luzenne, est peuplé de 3,600 habitants, presque tous luthériens. On y remarque l'ancien château des seigneurs de la ville, et les débris de quelques autres vieilles constructions; elle est très-industrielle, et sa rivière y alimente plusieurs fabriques de cotonnade, de toiles peintes, des filatures de coton. On y trouve aussi des tanneries et des brasseries.

Champagney, ville de 3,000 âmes située sur le Rohain, est célèbre par les mines de houille qu'on exploite entre cette ville et Ronchamp; on en extrait annuellement 350,000 quintaux métriques.

Dans le même canton, sur le Rohain, au nord-est de Champagney, est le village de *Plancher-lès-Mines*, qui doit son nom à une ancienne mine de plomb argentifère que l'on exploite encore; l'on s'y livre à la fabrication de divers objets de quincaillerie.

Faucogney, bourg de 1,600 âmes, est situé dans un riche et joli vallon arrosé par les eaux du Breuchin, au pied de rochers escarpés; il est dominé par une montagne que couronne une église gothique. On y exploite du minerai de fer et des pierres à rasoirs, et l'on y trouve des fabriques de kirsch et de toiles de coton avec des tanneries.

Dans le canton de Faucogney, au nord-ouest, se trouve le bourg de *Saint-Bresson*,

peuplé de plus de 2,000 habitants, célèbre par sa papeterie, l'une des plus belles de France, et qui date de 1660.

Luxeuil, ville de 4,000 habitants, avec une école secondaire ecclésiastique, est situé à l'extrémité d'une plaine fertile, terminée au nord par des forêts et arrosée par la Lanterne et le Breuchin; elle est généralement bien bâtie, et ses rues bien percées sont décorées de fontaines. On y trouve quelques édifices remarquables, entre autres l'ancienne abbaye des bénédictins, édifice du quatorzième siècle, aujourd'hui occupée par le séminaire; l'hôtel de ville, ancienne maison des baillis, qui est aussi du quatorzième siècle; l'ancien hôtel du cardinal Jouffroy, qui date du seizième siècle; et enfin le vaste et bel établissement thermal situé au milieu d'un beau parc.

Luxeuil était déjà célèbre à cause de ses eaux du temps des Romains, comme l'apprennent les antiquités qui y abondent. A la fin du sixième siècle, saint Colomban y fonda une abbaye qui devint l'une des plus célèbres de la France, et où saint Léger et Ébroïn furent exilés.

Saint-Loup, petite ville de 2,500 habitants, située au pied des Vosges sur la Semouse, possède des huileries, tanneries et mégisseries, des fabriques de chapeaux de paille, etc. C'est un entrepôt important pour le kirsch fabriqué aux environs. Cette ville est l'ancien *Grannum*, camp des Romains, bâti pour maintenir les Angrons; plus tard, elle devint une forteresse qui essaya en vain de résister à Attila. Saint-Loup, ayant su adoucir le farouche conquérant, devint alors son patron.

Le canton de Saint-Loup renferme un grand nombre de centres industriels : au nord-est, *Magnoncourt*, village de 500 âmes, situé entre l'Angronne et la Semouse, et célèbre par une belle fabrique de fer-blanc; à l'est, *Fougerolles* sur la Combeauté, bourg de 1,100 âmes, célèbre par ses eaux minérales et son kirsch très-estimé, dont on envoie à Paris dans certaines années pour plus de 400,000 francs; l'usine à fer de la *Branleure* sur la Semouse, au nord de Magnoncourt, et celle du *Beuchot-Hautevelle*, au sud-est de Saint-Loup, sur un petit affluent de la Lanterne, importantes toutes deux pour leur acier de cémentation, qui est de première qualité pour la fabrication des armes.

Champlitte, petite ville de 3,000 âmes, est située entre deux coteaux couverts de vignes sur le Salon. On y remarque l'église, l'hôpital, les casernes et son ancien château, servant actuellement d'hôtel de ville. Elle fait le commerce de blé et de vins excellents. C'était une ville forte que Henri IV assiégea vainement en 1595, et qui fut presque entièrement détruite par les Français en 1638.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

ALSACE. — DÉPARTEMENTS DU HAUT-RHIN ET DU BAS-RHIN.

§ I. APERÇU GÉNÉRAL. — LIMITES ET SUBDIVISIONS. — Nous voici parvenus à l'acquisition la plus hardie, la plus heureuse de la dynastie des Bourbons, à la province la plus étrangère à l'ancienne monarchie par sa race, ses mœurs, sa langue, même sa position géographique; car, si le Rhin est une limite, il n'est pas une barrière, et

l'Alsace, séparée de la vieille France par les Vosges, semble ne tenir à elle que par la grâce de la diplomatie; et cependant il n'en est aucune, même parmi les provinces fondamentales, où le sentiment de la nationalité soit plus puissant, plus jaloux, plus prêt à la lutte et aux sacrifices; aussi l'Alsace ne s'endort pas, pleine de calme et de confiance dans son existence française, comme le pacifique Berry ou la molle Touraine; province frontière longtemps contestée, longtemps regrettée, elle veille la main sur ses armes, mettant sa principale gloire à être le plus solide boulevard de la France. C'est d'ailleurs un pays tout français par le climat, le sol, les produits, l'un des plus beaux et des mieux peuplés de l'Europe, abondant en sites pittoresques et en richesses utiles, pays naturellement tout agricole et devenu, par le génie opiniâtre de ses habitants, manufacturier, et où l'on trouve ainsi tous les contrastes : des montagnes dont les cimes figurent un feston de verdure, des vallées pleines de grâce et de fraîcheur, de vastes forêts et des plaines couvertes de moissons, des villes de guerre et des cités industrielles, des ruines féodales et des usines modernes, enfin des mœurs germaniques et des cœurs français.

L'*Alsace*, qui tire son nom de l'*Ill* (*Elsass* des Allemands), était bornée au midi par la Suisse et la Franche-Comté, au nord par le Palatinat, à l'est par le Rhin, et à l'ouest par les Vosges, qui la séparaient de la Lorraine. Elle avait de longueur 200 kilomètres, de largeur 40 à 48. Sa superficie était de 8,708 kilomètres carrés. On la divisait en *haute* et *basse Alsace*, dont le ruisseau d'Eckenbach, entre Guémar et Schelestadt, marquait la séparation. La haute Alsace comprenait : le *Sundgau* (pays du sud), qui avait pour ville principale Belfort, et pour limite la Thurrgau; la principauté de Montbelliard et cinq villes libres : Colmar, Kaysersberg, Munster, Turkheim et Mulhausen. La basse Alsace, qui s'étendait jusqu'à la Queich, comprenait : le bailliage de Haguenau, la principauté de Lutzelstein ou de la Petite-Pierre, le comté de Hanau ou de Lichtenberg, la partie du *Wasgau*, dont Wissembourg était la ville principale, et les neuf villes libres de Strasbourg, Haguenau, Schelestadt, Wissembourg, Obernay, Rosheim, Seltz, Landau et Hagenbach.

Avant 1789, l'Alsace formait un gouvernement militaire; elle était du ressort du conseil souverain de Colmar et du diocèse de l'évêché de Strasbourg. Elle était considérée, sous le rapport financier, comme pays d'*étranger effectif*, n'était pas comprise dans la ferme générale, et avait sa ligne de douanes du côté de la France et non du côté de l'Allemagne, ce qui lui permettait de faire un commerce de transit très-considérable.

Cette province, ou au moins ce que la France en possède, a formé deux départements : Haut-Rhin et Bas-Rhin, et une partie de celui de la Haute-Saône.

§ II. OROGRAPHIE. — L'Alsace est traversée à son extrémité sud-ouest par la ligne de partage des eaux de l'Europe, qui lui appartient depuis le mont Terrible (Suisse), vers les sources de l'*Ill* (bassin du Rhin), jusqu'au Ballon d'Alsace, aux sources de la Savoureuse (bassin du Rhône).

Cette partie de la ligne de partage se compose d'abord de hauteurs boisées et souvent sablonneuses où vient s'affaisser le Jura, entre Porentruy et Giromagny; ce n'est, à proprement parler, qu'un terrain montueux, un pays ondulé, qui court du sud-est au nord-ouest entre ces deux villes, et dont les élévations peu considérables sont habi-

tuellement désignées sous le nom de *collines de Bèfort* ou de *Valdieu*, et quelquefois sous celui de *Bas-Jura*. Cette dépression du sol qui sépare les dernières hauteurs du Jura septentrional des premiers sommets des Vosges constitue ce que nous avons appelé la *trouée de Bèfort*, jonction des plaines de l'Alsace et des plaines de la Saône ; c'est le passage le plus facile pour pénétrer en France par la route de Bâle à Langres, qui traverse cette ligne de hauteurs au *col de Valdieu* (348 m.), point de partage du canal du Rhin au Rhône. Cette trouée a une très-grande importance militaire.

Au nord du col de Valdieu est l'origine des montagnes connues sous le nom de *Vosges*. Bien que reliées d'une part au Jura par les hauteurs dont nous venons de parler, et d'autre part aux Cévennes par les hauteurs entre Rhône, Seine et Loire, elles n'en forment pas moins un système de montagnes distinct des autres chaînes de la France, tant par leur position géographique que par leur constitution.

Les Vosges commencent à la hauteur de Giromagny, et s'élèvent rapidement vers le Ballon d'Alsace, d'où la ligne de partage des eaux de la France les abandonne pour se continuer vers l'ouest par les monts Faucilles, où nous la retrouverons plus tard. Du Ballon d'Alsace, la chaîne se dirige à peu près sans déviations vers le nord-nord-est, parallèlement au Rhin, dont elle sépare les eaux de celles de la Moselle, et se prolonge ainsi hors de France jusqu'au coude du fleuve vers Mayence. Sa longueur totale entre Giromagny et Mayence est d'environ 280 kilomètres ; sa plus grande largeur, à la hauteur de Colmar, est d'environ 68 kilomètres ; un peu plus au nord, elle n'est plus que de 50 kilomètres environ, et, près de Phalsbourg, elle ne dépasse pas 28 kilomètres.

La chaîne des Vosges françaises se divise habituellement en 3 sections : 1° *Vosges méridionales*, entre le col de Valdieu et le Ballon d'Alsace ; 2° *Vosges centrales*, du Ballon d'Alsace au mont Donon ; 3° *Vosges septentrionales*, depuis le mont Donon jusqu'à la frontière française, se prolongeant au delà jusque vers Mayence et Coblenz.

1° Les *Vosges méridionales* ne comprennent, à proprement parler, que les premiers contre-forts de la chaîne ; leurs sommets principaux sont le mont *Barenkopf* (934 m.), situé vers les sources du Doller, et le *Ballon d'Alsace* (1,257 m.), situé aux sources de la Savoureuse, sur la limite des 3 départements des Vosges, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône. C'est là que les Vosges quittent la ligne de partage des eaux pour se diriger vers le nord, après avoir jeté vers le sud divers contre-forts, dont le plus considérable est celui qui court entre l'Oignon et son affluent le Rahain, et dont nous avons déjà parlé dans la Franche-Comté ; on y trouve successivement le *Ballon de Servance* (1,210 m.), au sud-est des sources de l'Oignon, la *Tête-de-la-Hache* (820 m.) et le mont *Cornu* (790 m.), à l'est du village de Servance, la montagne de *Fresse*, au nord du bourg de ce nom, et la montagne de *Vanne* (680 m.), au nord de Ronchamp.

2° Les *Vosges centrales*, comprises entre le Ballon d'Alsace et le Donon, forment la masse principale de la chaîne dont elles comprennent les montagnes les plus remarquables ; elles sont âpres, élevées, épaisses, boisées, et constituent une véritable barrière militaire ; leur élévation moyenne est de 1,200 mètres ; à une grande hauteur, on y trouve des étangs, des lacs, des fonds marécageux, et les *ballons* coniques qui en forment les sommités offrent des contours arrondis fortement boisés et couverts de pâturages.

Au nord du Ballon d'Alsace, la crête des Vosges centrales se continue par le *Gresson* (1,424 m.), situé à la source la plus méridionale de la Moselle, et qui jette entre le Doller et le Thurr un rameau dont le point culminant est le *Rosberg* (1,496 m.), à l'ouest de Thann. Au Gresson, par-dessus le col de Bussang, se relie sur la faite le *Drumont* (1,226 m.) ou *Tête-de-Felleringen*, à l'ouest du village de ce nom, auquel succèdent le *Grand-Ventron* (1,209 m.), au nord-est du hameau de Ventron, et le *Rothenbach* (1,319 m.), au nord des sources de la Thurr. De ce dernier sommet se détache à l'est le *Rheinkopf*, que prolonge vers les sources de la Lauch le mont *Wissort* (1,318 m.). Celui-ci envoie des masses assez considérables : d'une part, au sud-est, entre la Thurr et la Lauch, où se dressent la *Tête-du-Chien* (1,301 m.), au nord de Saint-Amarin, et le *Ballon* de *Guebwiller* ou de *Sulz* (1,426 m.), à l'ouest du village de Rumbach ; d'autre part, à l'est, entre la Lauch et la source méridionale du Fecht, où l'on remarque successivement le *Kleinkopf* (1,333 m.), le *Petit-Ballon* ou *Kahlen-Wassen* (1,274 m.), et le *Mulchren*, que couvre la forêt de Ruffach.

De toutes ces montagnes la plus remarquable est le Ballon de Guebwiller : il forme le commencement de la large masse montagneuse et mamelonnée qu'on voit au nord de la vallée de Saint-Amarin, entre elle et les premiers rameaux de la vallée de la Lauch. Sa cime est couverte d'une vaste pelouse qui forme un assez bon pâturage, et où poussent même quelques hêtres nains. On y jouit d'une vue magnifique, qui s'étend des montagnes du Tyrol aux confins des provinces rhénanes. Sur son flanc septentrional est un vaste amphithéâtre en forme d'entonnoir, dont le fond est occupé par un beau lac ; les parois s'élèvent à plus de 250 mètres au-dessus des eaux du lac, dont la surface est d'environ 900 mètres au-dessus de la mer, et à 500 mètres au-dessous de la cime du Ballon. Sa profondeur moyenne est de 30 mètres, et sa superficie d'environ 75,000 mètres carrés.

Après le Mulchren, la crête se continue par le *Honeck* (1,366 m.), à l'est de la forêt de Retournemer, vers les sources du Fecht septentrional ; laissant à droite le lac de Daren (1,296 m.), elle atteint, à l'ouest des lacs Noir et Blanc, les *Hautes-Chaumes de Pairis* (1,281 m.), d'où se détache à l'est, entre le Fecht et la Weiss, un contre-fort, où s'élèvent le *Linge* (1,040 m.) et le *Hohnäck* (980 m.), avec son vaste dôme en pelouse. Celui-ci se prolonge à l'est vers Turkheim par la montagne de *Notre-Dame-des-Trois-Épis* (734 m.), et au nord par la *Baroche*, au sud-est d'Orbey et la *Tête-de-Voroff* (818 m.), à l'ouest de Kaysersberg. Entre les sources de la Weiss et celles de la Liepvette, sur la faite des Vosges, se dresse le groupe du *Bonhomme*, dont le point culminant a 1,086 mètres ; son flanc oriental se rattache au massif du *Bressoir* ou *Bludenburg* (1,234 m.), auquel, sur la rive droite de la Liepvette, succède une série de montagnes boisées qui couvrent tout le pays jusqu'à Ribeauvillé et Schelestadt.

Au delà du Bonhomme, la faite est marqué par la *Côte d'Eschery*, à l'ouest de ce village ; par le *Haut des Héraux* (998 m.), au nord-ouest de Sainte-Marie-aux-Mines ; le *Haut du Repos*, au sud-ouest d'Urbeis, et le *Climont* (974 m.), entre les sources de la Giessen et de la Bruche. De là, se détache au sud-ouest, entre la Weiss et la Giessen, un contre-fort où se trouvent le *Chauffour*, au sud duquel est le *Charlemont*, et qui à l'est se termine par les hauteurs boisées dites *Altenberġ* (880 m.). A l'est,

le Climont projette encore le plateau du *Honil* (684 m.), au nord d'Urbeis, jusque vers Villé; au nord, il semble se prolonger par le *Hochfeld* ou *Champ-de-Feu* (1,095 m.), plateau granitique, situé entre les sources de l'Ehn et de la rivière d'Andlau, dont les versants orientaux et septentrionaux forment divers contre-forts qui séparent plusieurs vallées transversales, et vont brusquement s'appuyer sur les faibles hauteurs qui forment la vallée du Rhin. Ainsi le Hochfeld envoyé au sud-est un rameau où se dresse l'*Ungersberg* (904 m.), au nord de Villé, entre la Giessen et la rivière d'Andlau; à l'est, un autre contre-fort qui se divise aux sources de la Kirnek; sur la rive droite, une branche forme le *Rosshopf* (700 m.), au nord-ouest d'Andlau; sur la rive gauche, entre la Kirnek et l'Ehn, l'autre branche se prolonge par le *Kiehnberg* (805 m.) et le *Blosse*, qui jette au sud le *Menelstein* et le *Lansberg*, et se termine par la montagne de *Hohenburg*, célèbre par les vestiges d'un ancien camp, et de laquelle dépend le mont *Saint-Odile*, dont nous reparlerons. Au nord enfin le Champ-de-Feu jette un troisième contre-fort qui se subdivise lui-même pour former l'*Heidenkopf* (780 m.); au sud-ouest d'Obernai, entre l'Ehn et le ruisseau de Rosenmeer, le *Treisekopf* (835 m.), et le *Purpurkopf* (567 m.), entre ce ruisseau et le Magel; enfin, sur la rive gauche du Magel, le grand et le petit *Hohbühl* (901 m.), qui se terminent au sud d'Urmatt par des hauteurs atteignant 650 mètres.

A partir du Climont, le faite des Vosges, contournant les sources de la Brusche, se coude un instant vers l'ouest avec le *Voyemont* et la *Haute-Praye* (868 m.), la *Baule* et la *Bonne-Fontaine* (630 m.), aux sources du ruisseau d'Hurbache; puis il se redresse vers le nord le long de la rive gauche de la Brusche, par les hauteurs et les escarpements du *Solamont* (852 m.), au nord-ouest de Saales; de la *Noire-Côte*, entre les villages de Plaine et de Saulcy; de la *Chatte-Pendue* (880 m.), qui jette au nord-est la *Pierre-Taillée*, vers Rothau, à l'ouest le *Chavon*, et au sud-ouest la *Tête-des-Chiens* (880 m.), vers Moussey; des *Hautes-Chaumes* (906 m.) et de la *Corbeille* aux sources de la Rabodeau; enfin du *Grand-Donon* aux sources de la Plaine et de la Sarre-Blanche, au nord-ouest et près de Schirmeck. Cette montagne, dont le point le plus élevé est à 1,010 mètres au-dessus du niveau de la mer, est à peu près isolée des autres montagnes qui l'entourent; sa cime n'est pas arrondie, mais couronnée de grands rochers; à son sommet se trouve une pierre, sans doute druidique, avec des figures et des bas-reliefs grossièrement sculptés; près d'elle, au nord-est et au nord-nord-est, se trouvent le *Kelberg* et le *Petit-Donon*, moins élevés que le Grand-Donon.

Du Grand-Donon partent divers contre-forts; l'un court au nord-ouest, entre les hautes vallées de la Vezouze et de la source méridionale de la Sarre (val du Blanc-Rupt), et se termine par les hauteurs du *Gros-Rougemont* (622 m.), au nord duquel se trouvent la *Tête-du-Mirquet* (574 m.), et plus au nord-ouest, le *Petit-Rougemont*. Sur l'autre rive de la Sarre, entre le val du Blanc-Rupt (Sarre-Blanche) et le val d'Abreschwiler, qu'arrose la Rouge-Eau, source septentrionale de la Sarre, le Donon envoie la *Tête-du-Frésillon* (724 m.), le *Rheinkopf* (635 m.) et le *Revers-de-Vac* (480 m.).

3° Les *Vosges septentrionales* commencent au Donon; la crête se continue par le *Noll* (1,024 m.), qui jette à gauche le *Monacher* (843 m.), aux sources de la Zorn, et le *Haut-Rognal* (763 m.), sur la rive gauche du val d'Abreschwiler; le Monacker, sur la rive gauche de la Zorn, jette le *Pengst* (612 m.), aux sources de la Bièvre,

et le *Holwash* (565 m.). Au nord du *Holwash*, les hauteurs de la ligne de partage entre Rhin et Moselle s'affaissent presque entièrement; tandis que, sur la rive droite de la Zorn, au contraire, elles conservent plus d'importance. De ce côté en effet le *Monacker* se continue par le *Heugst* (902 m.), source de la *Mossig*, auquel sont adjacents au sud-est le *Kohlberg*, et au nord-ouest le *Spitzberg*, au moyen du *Roskopf* (803 m.), de la montagne de *Dabo* (632 m.) et des hauteurs qui se terminent sur la Zorn, entre le château de *Lutzelbourg* et *Saverne*; celles-ci n'ont plus que 480 mètres d'élévation. Au nord du col de *Saverne*, les Vosges septentrionales, qui, depuis le *Donon*, ont rapidement diminué de hauteur, continuent à décroître jusqu'à la *Lauter*; leur élévation moyenne est de 400 mètres; leurs croupes sont basses, unies et généralement cultivées. La ligne de partage des eaux, qui, depuis le *Holwash*, ne comprend, sur la rive gauche de la Zorn, que des hauteurs insignifiantes, se relève ici, et semble prolonger le contre-fort de la rive droite. On y remarque successivement le *Gross-Fahlberg*, entre la Zorn et la *Lintzel*, le *Breid-Schloss* (418 m. au sud et 381 m. au nord), au sud-est de la *Petite-Pierre*, le *Hahnen-Scheid* (433 m.), source de la *Moder*, au nord de la même ville, etc., d'où la chaîne se prolonge jusqu'à la frontière, qu'elle atteint entre *Wissembourg* et *Bitche*. A l'est de cette dernière ville, la faite traverse la forêt de *Waldeck*.

Les Vosges septentrionales se continuent ensuite hors de France, dans la même direction; mais, à partir des sources de la *Lauter*, elles ne forment plus qu'un pays montueux, où l'on a peine à saisir la direction principale des deux rameaux dans lesquels la chaîne se partage pour former le bassin de la *Nahe*. Le rameau du nord-est suit la direction générale de la chaîne et finit vers *Mayence* par des collines; il porte le nom de *Hardt*, et, à son extrémité, de *mont Tonnerre*; son élévation ne dépasse guère 300 mètres. Celui du nord-ouest, qui contourne à gauche la vallée de la *Nahe*, est mieux marqué; il décrit entre *Nahe* et *Moselle* un arc de cercle saillant vers l'ouest, et va finir près de *Coblentz*. Il s'appelle *Hundsrück*, *Hochwald* et *Sonnenwald*, près du confluent de la *Moselle*. Dans ces deux rameaux, les montagnes, quoique peu élevées, n'en comprennent pas moins un pays difficile, où les croupes sont boisées, où les plateaux sont déchirés par de profonds ravins.

Considérées sous le rapport de la hauteur, les Vosges ne sont que des montagnes très-secondaires; mais, considérées sous le rapport géologique et géographique, elles présentent un grand intérêt. Elles ne forment pas, à bien prendre, une chaîne continue, mais elles se composent de massifs indépendants les uns des autres, ayant chacun un centre d'où partent des ramifications qui s'étendent et rayonnent en tous sens. Vues à quelque distance, elles apparaissent comme un amas de proéminences groupées en chaînons mamelonnés plus ou moins distincts; elles ont généralement des formes douces et arrondies, et point d'escarpements; leurs cimes, moins nues et moins monotones que celles du *Jura*, sont, en revanche, moins variées d'aspects et moins pittoresques que les sommets des *Cévennes*. Sans présenter des spectacles aussi sublimes, aussi grandioses que ceux des grandes chaînes, les Vosges sont néanmoins riches en paysages riants ou sévères; et, sur une échelle moindre, on y trouve aussi des lacs, des cascades, des grottes, comme dans les *Alpes* et les *Pyrénées*; mais elles diffèrent de ces dernières en ce qu'elles sont couvertes de plantes jusque sur

leurs sommets. Si l'on y trouve quelques traces de désordre, ce n'est que dans le voisinage des torrents, sur quelques pentes rapides, exposées au nord, où la végétation n'a pu être assez prompte ni assez forte pour opposer une digue à l'action dévastatrice des eaux. Aussi, vues de la plaine, offrent-elles à l'œil une suite de festons et non de pics hérissés.

Les sommets même les plus élevés des Vosges ne connaissent pas les neiges perpétuelles, encore bien que la neige y demeure une bonne partie de l'année. Ils sont couverts de pâturages; et à peu de distance de la cime, au-dessous des gazons, commencent les bois. Ce ne sont d'abord que des bouquets de hêtres épars çà et là sur la pelouse, auxquels succèdent bientôt de vastes et belles forêts qui descendent le long des flancs, et que finissent par découper les belles cultures des pentes inférieures. Les Vosges sont remarquables par le grand nombre de lacs qu'on rencontre sur leurs plus hauts sommets : on en compte 34 grands et 280 petits; le plus considérable est celui de Guebwiller.

Les deux versants des Vosges ne sont pas également inclinés; le versant oriental, qui constitue l'Alsace, est de beaucoup le plus rapide : il tombe à pic, et ce n'est qu'en s'éloignant de la crête que ses pentes deviennent douces et légèrement onduleuses sur les bords du Rhin. Il présente de nombreux contre-forts et des vallées généralement très-profondes et très-abritées, où l'on jouit à peu près du climat de la plaine d'Alsace. Le versant occidental, au contraire, qui appartient à la Lorraine, a des pentes beaucoup moins rapides; et ses contre-forts, quoique généralement dirigés au nord-ouest, affectent des directions plus ou moins capricieuses; les vallées qui en descendent sont moins favorisées sous le rapport du climat et des productions que celles de l'autre versant. Toutes celles de ces vallées, d'ailleurs, qui descendent du faite sont transversales, si l'on excepte les deux plus grandes, l'Ill, à l'est, et la Moselle, à l'ouest. Elles ouvrent des communications si belles et si faciles, que les Vosges ne peuvent être que difficilement défendues. Les gorges intérieures sont presque toutes accessibles; les plus méridionales ont été illustrées par la marche de Turenne en 1674. Les routes qui traversent ainsi la chaîne sont au nombre de 6 principales en France :

1° Route d'Épinal à Mulhouse, par la source septentrionale de la Moselle, le *col de Bussang* (1,171 m.) et Thann;

2° Route de Saint-Dié à Colmar, par le *col du Bonhomme*;

3° Route de Saint-Dié à Schelestadt, par le *col de Sainte-Marie-aux-Mines* (780 m.);

4° Route de Saint-Dié à Strasbourg, par la vallée de la Brusche;

5° Route de Sarrebourg, par Phalsbourg et le *col de Saverne*, à Strasbourg; c'est la grande route de Paris; elle est défendue par Phalsbourg et longée par le chemin de fer de l'Est;

6° Route de Sarreguemines à Haguenau, par Bitche.

§ III. HYDROGRAPHIE. — L'Alsace appartient hydrographiquement au bassin du Rhin; mais comme elle est coupée dans sa partie méridionale par les hauteurs qui joignent le Jura aux Vosges, elle appartient aussi dans cette partie au bassin du Rhône par son sous-affluent le *Doubs*. Le Doubs reçoit en effet par sa rive droite l'*Alle* ou l'*Allaine*, déjà décrite dans la Franche-Comté, qui passe à Delle, et qui se grossit de la *Savoureuse*, passant à Giromagny et à BÉfort.

Le *Rhin* sert de limite à l'Alsace et à la France depuis Huningue jusqu'au confluent de la Lauter, pendant 178 kilomètres. Nous avons donné son cours général, tome I, page 165. Lorsque, après avoir traversé la Suisse, il arrive à Bâle, il tourne brusquement au nord, sous la pression des dernières pentes du Jura et de la Forêt-Noire, et coule dans cette direction pendant presque tout son cours. Il change alors de caractère : en Suisse, c'était un torrent impétueux, tourmenté par les montagnes, coupé par des chutes nombreuses, non navigable; en France, c'est une belle masse d'eau, couverte d'une infinité d'îles boisées, arrosant une des plus fertiles parties de l'Europe, donnant de nombreuses dérivations, minant et changeant ses bords, surtout à la rive gauche, et devenant enfin l'une des plus riches voies de communication de l'Europe. Il arrose ainsi Huningue, passe à 2 kilomètres de Neuf-Brisach, à un kilomètre de Strasbourg, enfin quitte la France au confluent de la Lauter. Sa profondeur moyenne est de 4 à 5 mètres; il porte des bâtiments de 1,000 à 1,250 quintaux métriques. Sa largeur est de 240 mètres à Bâle et de 350 mètres au confluent de la Lauter; sa vitesse est de 2 à 3 mètres par seconde, et sa pente de quatre cinquièmes de millimètre par mètre. Il n'y a d'autre pont sur son cours que celui de Kehl.

Le Rhin reçoit en Alsace :

1° *L'III*, qui descend des derniers contre-forts du Jura, non loin de Ferrette; il coule à peu près du sud au nord parallèlement au Rhin, en traversant un pays d'abord accidenté, où les dernières pentes du Jura et des Vosges descendent jusque sur ses bords; mais, à partir de Mulhouse, il coule entre des rives basses et unies. Il arrose ainsi Altkirch, Mulhouse, Ensisheim, Colmar, Schelestadt, où il est navigable, Bénéfeld, Strasbourg, qu'il traverse par trois bras, et finit à 4 kilomètres au-dessous de cette ville, après un cours de 152 kilomètres. Il est difficilement navigable à cause de ses sinuosités et de son peu de profondeur. Sa largeur la plus grande n'est que de 33 mètres. Il est longé dans la plus grande partie de son cours par le chemin de fer de Strasbourg à Bâle. Il absorbe toutes les rivières qui, descendant perpendiculairement des Vosges, se dirigent vers le Rhin : 1° la *Lorgue*, qui descend des contre-forts du Jura, arrose Largitzen, Mertzzen, Dannemarie, est longé par le canal du Rhône au Rhin, et finit au-dessous d'Altkirch; 2° le *Doller*, qui descend du Bœrenkopf, arrose Massevaux, et finit à Illzach; 3° le *Thur*, qui descend du Grand-Ventron, sert de débouché à la route importante qui passe par le défilé de Bussang, traverse la belle vallée de Saint-Amarin, arrose Thann, Cernay, et finit au-dessus d'Ensisheim; 4° le *Lauch*, qui descend d'un contre-fort du Grand-Ventron, passe près de Sulzmath, à Rouffach, et finit à Colmar; 5° le *Fecht*, qui descend du Reinkopf, arrose Turkheim, Munster, reçoit la *Weiss*, et passe à Geimar; 6° la *Giessen* descend du Climont, passe à Villé, et reçoit un affluent qui passe à Sainte-Marie-aux-Mines; 7° l'*Ehn*, qui passe à Klingenthal; 8° la *Brusche*, qui descend du Climont, traverse la vallée longitudinale de Schirmek du sud au nord, arrose Schirmek, tourne au nord-ouest, arrose Mutzig, Molsheim, et finit après un cours de 75 kilomètres. Il se grossit de la *Mossig*, qui passe à Wasselmen, et conflue à Soultzbad, après un cours de 36 kilomètres. Tous ces affluents de l'III, traversant des vallées étroites dans leur partie supérieure, sont remarquables par la beauté de leurs sites et la fraîcheur de leurs paysages; ils ne coulent en plaine que dans le voisinage de leurs confluent.

2° La *Zorn* prend sa source au Gros-Rougemont, coule d'abord du sud au nord dans le département de la Meurthe, tourne à l'est, est longée par le canal de la Marne au Rhin, arrose Saverne, Dettweiler, Hochfelden, Brumath, remonte au nord-est en longeant le Rhin, dont elle n'est souvent séparée que par la route de Strasbourg à Mayence, arrose Drusenheim, et finit près de Seltz. Elle est, dans son cours supérieur, torrentueuse et sujette à ravager ses bords. Elle se grossit : 1° de la *Zinzel*, qui prend sa source non loin de Phalsbourg, et finit à Dettweiler ; 2° de la *Moder*, qui descend du Koesberg, reçoit un ruisseau qui passe à la Petite-Pierre, laisse au sud Bouweiler, reçoit un affluent qui passe à Niederbronn, arrose Haguenuau, Bischwiller, et finit à Drusenheim ; 3° le *Surbach*, qui passe à Lembach et à Wœrth.

3° La *Lauter* descend des Vosges septentrionales, entre en France près de Wissembourg, sert de limite à la France et à la Bavière rhénane, arrose Lauterbourg, et, à 4 kilomètres de là, finit dans le Rhin.

Une petite partie de la Lorraine ayant été ajoutée à l'Alsace pour former le département du Bas-Rhin, à tous ces cours d'eau il faudrait ajouter, sur le versant occidental des Vosges, la *Sarre*, que nous retrouverons dans la Lorraine.

Il faut aussi leur ajouter trois canaux importants : 1° le *canal d'Alsace* ou *du Rhône au Rhin*, qui part de Saint-Jean-de-Losne, sur la Saône, atteint le Doubs à Dôle, emprunte son cours jusqu'au confluent de l'Alle, remonte l'Alle et l'un de ses affluents, atteint la Lorgue près de Dannemarie, l'Ill au-dessous d'Altkirch, le suit jusqu'à Mulhouse, traverse la grande plaine interposée entre l'Ill et le Rhin parallèlement à ces cours d'eau, en passant à Neuf-Brisach, et arrive à Strasbourg. Sa longueur est de 321 kilomètres, dont 6 dans le département de la Côte-d'Or, 40 dans celui du Jura, 135 dans celui du Doubs, 90 dans celui du Haut-Rhin, 51 dans celui du Bas-Rhin. Son développement dans le bassin du Rhône est de 192 kilomètres ; dans le bief de partage, de 3 kil. ; dans le bassin du Rhin, de 126 kilomètres. Ce canal a pour continuation celui de l'Ill au Rhin, qui a 3 kilomètres.

2° *Canal de la Marne au Rhin*, dont nous reparlerons dans la Lorraine. Il a 59 kilomètres de développement dans le département du Bas-Rhin, suit le bassin de la Zorn et a pour continuation le canal de l'Ill au Rhin.

3° *Canal de la Brusche*, construit en 1682, par Vauban, et ayant 20 kilomètres de longueur, depuis le village de Saltz, au nord-ouest de Molsheim, jusqu'à son embouchure dans l'Ill, où il se jette, à la distance de 2 kilomètres de la crête du glacis de Strasbourg. Il est alimenté par la Brusche et le Mossig.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Malgré leur peu d'élévation et la douceur de leurs pentes, les Vosges sont des montagnes primordiales. Dans leur partie méridionale, les terrains primitifs apparaissent au nord de Faucogney, de Servance et de Massevaux, et forment un massif presque continu jusque vers Urmatt sur la Brusche ; ce massif, qui à l'ouest s'avance jusque vers Remiremont, Bruyères, Saint-Dié et Senones, forme la crête depuis le Bœrenkopf jusqu'au Climont, d'où, sur la rive droite de la Brusche, il s'avance jusqu'à Urmatt. Sur le versant oriental, en Alsace, il ne forme d'abord que le bord de la crête jusqu'aux sources du Fecht ; mais à partir de là il descend vers l'est jusqu'à Soulmatt, Turkheim, Kaysersberg, Ribeauvillé, Chateinois, Dambach, Andlau et Urmatt. Au sud de Sulzmatt, il forme une petite zone

qui descend à l'ouest de Guebwiller, et se recourbe à l'ouest pour former le Ballon du même nom. Ces terrains primitifs sont presque tous granitiques; on trouve seulement de la syénite vers le Ballon d'Alsace, entre l'Oignon et la Doller, entre le Gresson et le Bœrenkopf, et du gneiss dans la vallée supérieure de la Liepvrette.

Au sud de ce massif granitique, c'est-à-dire au sud de Faucogney et du Bœrenkopf, se rencontre une zone de terrains de transition presque toujours supérieure qui court vers l'est, et pénètre en Alsace au sud de Giromagny, pour envelopper l'extrémité sud-est du massif primitif; elle traverse la Doller à Massevaux, forme tout le versant oriental de la chaîne depuis la crête jusqu'à Thann, Guebwiller et Muhlbach sur la Fecht, et traverse même la crête entre le Gresson et le Drumont pour former la vallée supérieure de la Moselle jusqu'à Saint-Maurice. Ces mêmes terrains de transition interrompent encore la crête plus au nord pour former le massif du Climont, d'où ils projettent à l'est jusque vers Andlau une mince zone qui longe le pied du Champ-de-Feu. On les retrouve aussi sur la rive gauche de la Brusche supérieure jusqu'à Urmatt et jusqu'au Donon qu'ils constituent.

Au sud de ces terrains de transition, entre Giromagny et BÉfort, on trouve un massif de grès rouge qui commence dans la Haute-Saône au sud-est de Champagny, et s'avance dans le Haut-Rhin jusqu'à la rivière de Saint-Nicolas, affluent de l'Alle. On les retrouve aussi au sud des terrains de transition du Climont, où ils forment sur les deux rives de la Giessen, entre Villé et Dambach, un massif qui se termine au sud par la forêt d'Altenberg, et au nord par le mont Ungersberg. A l'ouest du Climont, au sud des sources de la Brusche, ils recommencent sur la crête qu'ils forment depuis le Climont jusqu'à la Bonne-Fontaine, et se prolongent ainsi en Lorraine vers Saint-Dié.

Au nord des terrains primitifs, qui, nous venons de le voir, constituent presque exclusivement la partie méridionale des Vosges, la chaîne n'offre plus guère que des grès de diverses espèces. C'est d'abord le grès des Vosges, qui, en Lorraine, forme le pied du versant occidental depuis Remiremont, et qui atteint la crête au nord du Donon, et la constitue désormais sans interruption jusqu'au nord de Kaiserslautern, bien au delà de la frontière française. En Alsace, sur le versant oriental, il commence sur la rive droite de la Brusche, entre Barr et Mutzig, vers Saint-Odile et Klingenthal; puis au nord de la Brusche il constitue tout ce versant jusque près de Wasselonne, Saverne, Neuwiller, Ingwiller, Niederbronn et Wissembourg, s'arrêtant ainsi à la ligne indiquée dans l'orographie comme la limite orientale des principales pentes des Vosges septentrionales en Alsace.

A ces grès rouges succèdent, sur le versant occidental, de larges et longues zones des divers étages triasiques; mais sur le versant qui nous occupe en ce moment, les terrains triasiques ne forment qu'une zone qui succède au grès des Vosges, entre Barr et Wissembourg, par les territoires de Rosheim, Mutzig, Vangen, Maurmoutiers, Saverne, Ingwiller et Niederbronn; elle est partout extrêmement mince et n'acquiert quelque largeur qu'à l'ouest de Maurmoutiers, où elle s'avance jusque vers Truchtersheim.

Aux terrains triasiques, sur le versant occidental, font suite les terrains jurassiques, mais en Alsace ces derniers ne sont pas plus importants que les terrains triasiques; ils

n'y forment en effet qu'un massif compris à peu près entre Bouxwiller et Haguenau, Wœrth et Maurmoutiers.

A l'est des divers terrains énumérés ci-dessus, et jusqu'aux bords du Rhin, les plaines de l'Alsace sont constituées par des dépôts postérieurs aux dernières dislocations du sol, tels que diluvium alpin et alluvions modernes; c'est le premier que l'on rencontre surtout dans le département du Bas-Rhin, où les alluvions récentes ne se trouvent que sur la rive du fleuve et dans les vallées inférieures de la Zorn depuis Hochfelden, et de la Brusche depuis Molsheim. Au sud d'une ligne tirée de Dambach (au nord-ouest de Schelestadt) à Strasbourg, on ne trouve plus que des alluvions modernes qui descendent à l'est de Schelestadt, de Turkheim, de Rouffach, de Guebwiller, de Sultz, de Cernay, de Thann, jusqu'à une ligne tirée de Massevaux par Mulhouse à Bâle.

A ces alluvions succèdent dans la partie méridionale du département du Haut-Rhin des terrains tertiaires supérieurs (alluvions anciennes), qui s'arrêtent aux frontières de la Suisse, où commence le terrain jurassique. Entre Altkirch et Mulhouse, entre le canal du Rhin et le chemin de fer de Mulhouse à Bâle, se trouve un massif de terrains tertiaires moyens compris entre les alluvions modernes au nord et à l'est, et les alluvions anciennes à l'ouest et au sud. On trouve aussi çà et là de ces terrains tertiaires moyens sur la rive gauche de l'Ill, entre Rouffach et Wintzenheim, entre Wœrth et Wissembourg, à l'ouest de Soulz, etc.

§ V. ASPECT GÉNÉRAL. — Assise sur le versant oriental des Vosges, dont le faite la sépare de la Lorraine, l'Alsace forme une vaste plaine qui descend graduellement vers le Rhin, au delà duquel s'étendent les riches campagnes du grand-duché de Bade qui remontent à l'est jusqu'à la crête des montagnes boisées de la Forêt-Noire. L'Alsace forme en effet avec le duché de Bade la majeure partie du bassin moyen du Rhin et les plus riches contrées que traverse ce fleuve. A une époque inconnue, ce bassin semble n'avoir été qu'un vaste lac dont Bâle et Mayence indiquent les extrémités, et où les eaux n'ont trouvé d'écoulement que par la rupture de la chaîne de rochers dont les restes serrent encore le fleuve, et gênent même sa navigation à l'époque des eaux basses. Cette hypothèse explique d'ailleurs suffisamment la succession d'escarpements longitudinaux qui étagent la plaine alsacienne et la nature alluviale de son sol.

Peu de provinces offrent un plus magnifique coup d'œil que l'Alsace, lorsqu'on l'aperçoit du sommet des Vosges. Cette vallée, couverte de riches moissons, de beaux vignobles, de villes populeuses et de gros villages presque contigus les uns aux autres, offre un ravissant panorama merveilleusement encadré par la ligne argentée des eaux du Rhin, et plus loin par les cimes noires de la Forêt-Noire ou vers le sud-est par les glaciers de la Suisse et les pics nuageux des Alpes. Tous les sommets des Vosges sont accessibles, et presque partout on y rencontre de la terre végétale, mais la végétation n'y est vigoureuse que sur les flancs où l'on trouve de belles forêts entrecoupées çà et là de prairies où s'élèvent des chalets ou des fermes. Les forêts, les plaines, les cultures, les vignobles s'étagent assez régulièrement sur les pentes douces et allongées du couchant; mais le versant oriental, qui, ainsi que nous l'avons vu, renferme les plus hautes sommités dans une direction à peu près parallèle au

faite, tombe brusquement sur la plaine au lieu d'aller aboutir au Rhin, et les vallées y sont beaucoup plus profondes, mais aussi plus pittoresques : les plus renommées sont, dans la haute Alsace, celles de Giromagny, riche en minéraux ; de Massevaux, au fond de laquelle se dresse le Ballon d'Alsace ; de Saint-Amarin, de Florival, de Soultzmatt, riche en eaux minérales ; d'Orbey, de Ribeauvillé, où l'on trouve une foule d'usines ; de Sainte-Marie-aux-Mines ou le val de Liepvre, etc. ; dans la basse Alsace, celles de Villé, embranchement du val de Liepvre ; d'Andlau, très-étroite et dont les collines de ceinture sont plantées de vignes ; de Barr, que domine le Hohenbourg, célèbre par ses antiquités ; de la Brusche, qui présente les aspects les plus riants et les plus variés ; de Jagerthal, vivifiée par des fonderies et des forges ; de Kronthal, si importante par ses carrières ; de Klingenthal, renommée pour la beauté de ses sites ; de Niederbronn, célèbre par ses eaux minérales.

Nous avons déjà dit que la province se subdivisait en basse et haute Alsace, divisions physiques que l'on a adoptées à peu près pour les deux départements du Bas et du Haut-Rhin. La basse Alsace, qui s'étend à peu près depuis Schelestadt jusqu'à Landau, se subdivise elle-même naturellement en trois régions : 1° la *montagne*, qui comprend le flanc même des Vosges avec leurs formes très-adoucies, et qui est en grande partie boisée ; elle est formée jusqu'à la crête de terres arables de qualité inférieure ; 2° les *collines*, assises au pied des montagnes principales et plantées en vignobles qui envahissent même la plaine, et dont les produits sont de bonne qualité ; 3° la *plaine*, qui s'étend en pente douce depuis le pied des Vosges jusqu'au fleuve, et qui ne comprend pas moins des trois cinquièmes de la superficie de tout le pays. Dominée à l'ouest par les montagnes dont les cimes sont couronnées de belles ruines et de nombreux châteaux, bordée à l'est par le cours majestueux du Rhin, la basse Alsace offre une succession non interrompue de belles prairies, de jolis vallons et de riches campagnes couvertes de moissons. L'agriculture y est très-avancée ; la récolte des céréales dépasse les besoins de la consommation ; on y fait plus de 500,000 hectolitres de vin, dont la moitié est exportée. La culture du tabac, qui a triplé depuis cinquante ans, n'occupe pas moins de 10,000 hectares, et produit annuellement plus de 150,000 quintaux. Après le tabac viennent le houblon, la garance, le chanvre, les graines oléagineuses, les légumes, surtout les choux ; enfin les arbres fruitiers donnent de bons produits, principalement le merisier, dont le fruit sert à la fabrication du kirsch-wasser.

La haute Alsace est un pays entrecoupé de vallées et vallons assez étendus, arrosé par un grand nombre de rivières et de ruisseaux, et dont le sol est généralement très-varié. Elle se divise aussi en *montagnes* en partie couvertes de forêts ; *collines*, riches en vignobles, et *plaine* s'étendant des collines au Rhin. C'est l'ancien *Sundgau*. Mais tandis que la basse Alsace est arrosée par des rivières toutes perpendiculaires au Rhin, la haute Alsace est traversée du nord au sud parallèlement au grand fleuve par la rivière de l'Ill, qui divise sa plaine tout naturellement en deux parties : l'une entre les Vosges et l'Ill ; l'autre entre l'Ill et le Rhin. Dans cette dernière partie, le sol, formé tantôt de sable, tantôt d'une couche de terre glaise peu épaisse, est constamment recouvert de cailloux roulés par-dessus lesquels les inondations ont déposé une légère couche de limon ; c'est un pays qui produit peu ; on y rencontre fréquem-

ment des marais et des tourbières, et les bonnes prairies y sont rares à cause des débordements du fleuve. C'est là que se trouve la forêt de la Harth. L'autre partie du Sundgau, située sur la rive gauche de l'Ill, présente au contraire une couche de terre végétale dont l'épaisseur varie de 32 à 80 centimètres; ce sont les meilleures terres de toute l'Alsace. Enfin la partie méridionale du Sundgau, de Békfort à Cernay, le long des montagnes, présente une terre spongieuse et peu arable, jadis couverte de bois et d'étangs, et où l'on remarque surtout la plaine de Cernay ou l'*Ochsenfeld*, dont le sol est graveleux et peu fertile; ces terrains sont pourtant aujourd'hui cultivés en grande partie, et l'on y trouve beaucoup de prairies bonnes à l'élève des bestiaux. Le long des rivières et près des marais, on trouve dans la haute Alsace un limon noir très-tenace, qui donne une végétation remarquablement vigoureuse, et dont le fond est toujours du gravier; dans le voisinage des hauteurs, au contraire, le sol est presque toujours formé de glaise à fond calcaire. L'agriculture est moins avancée que dans la basse Alsace, encore bien que depuis le commencement du siècle on ait opéré de nombreux défrichements, et fait bien des prairies artificielles. Les prairies naturelles y sont nombreuses et se distinguent en hautes et basses; les premières, situées sur les pentes des Vosges ou du Jura septentrional, sont des prés proprement dits dont l'herbe fine et aromatique donne un excellent goût à la chair des bestiaux; les secondes, au contraire, situées au fond des vallées ou au bas des rivières, sont moins estimées, parce qu'elles sont couvertes d'eau pendant l'hiver. La récolte des céréales dépasse les besoins de la consommation; la pomme de terre y donne des produits très-abondants; on cultive aussi la garance, la gaude, la gentiane et le chanvre. Les vignes y occupent plus de 12,000 hectares, et donnent annuellement près de 600,000 hectolitres de vins, dont une partie s'exporte en Suisse et en Allemagne. Les forêts y occupent plus de 110,000 hectares, et couvrent presque entièrement le pays entre Ill et Rhin; la forêt de la Harth en forme la majeure partie; elle a plus de 15,000 hectares. On y cultive aussi le merisier pour le kirsch-wasser.

Le côté le moins éclatant de l'industrie agricole en Alsace, c'est l'élève des bestiaux et des animaux domestiques. Les chevaux y sont de race ordinaire et de taille moyenne; néanmoins les arrondissements de Strasbourg et de Schelestadt en fournissent de très-bons à l'armée. La race des bêtes à cornes donne de bonnes vaches laitières et de bons animaux de labour, mais elle est petite, et paraît chétive à côté des races de la Suisse. Les moutons sont nombreux, mais ne donnent qu'une laine commune. Les porcs sont mieux soignés et donnent des produits très-fructueux.

Nous verrons quelles sont les richesses minérales de l'Alsace dans la statistique des départements. Son climat est généralement tempéré, son air pur et salubre; mais le voisinage des montagnes y rend les variations de température très-fréquentes. L'hiver y est très-long et très-rigoureux¹, et après la fonte des neiges (juin et juillet), les grandes chaleurs arrivent tout à coup; en revanche, l'automne y est magnifique.

§ VI. HISTOIRE. — Il n'est pas de province qui ait une physionomie plus étrangère que l'Alsace : langue, race, mœurs, tout y semble encore german, bien qu'elle soit réunie depuis deux cents ans à la France, et qu'elle en soit l'un des plus importants remparts. C'est que le Rhin, surtout dans le bassin si naturellement circonscrit qu'il occupe de

¹ Voir tome I^{er}, page 601.

Bâle à Mayence, est bien, comme nous l'avons déjà dit, une limite, mais non une barrière, et les deux pays qu'il borde et qui ont tant de similitude ont dû être habités presque toujours par des peuples de même origine. En effet, dès les temps gaulois, on trouve bien des peuples galliques, comme les *Rauraci*, les *Nemetes*, les *Mediomatrici*, occupant l'Alsace; mais ils sont déjà mêlés à des peuples germains, principalement aux *Triboci*, qui en chassèrent les *Mediomatrici*. Quand les Séquanes, pour lutter contre les Éduens, alliés des Romains, appelèrent les Germains d'Arioviste dans la Gaule, ceux-ci occupèrent dès l'abord l'Alsace, principalement le nord, et l'on peut dire qu'ils n'en sortirent plus; enfin, dans la division de la Gaule en provinces romaines, le nord fut compris dans la *Germanie première*, le sud fut attribué à la *Grande Séquanaise*.

L'Alsace, pendant toute la domination romaine, fut une des barrières de l'empire contre les barbares; aussi on y bâtit et fortifia des villes, on y établit des camps, on y ouvrit des routes dont les vestiges existent encore. Nulle partie de la Gaule ne fut plus ravagée quand la barrière du Rhin eut été forcée; les Vandales, les Suèves, les Burgondes, les Allemands, les Francs s'y établirent successivement; et la population celtique, déjà diminuée dans les temps antérieurs, y disparut presque entièrement. Sous la domination franque, le pays fut divisé en deux cantons ou *gaus*, le *Nordgau*, le *Sundgau*, et il fit partie du royaume d'Austrasie. Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, il fut compris dans la part de Lothaire (Lotharingie), et, dans le partage qui fut fait de ce royaume après la mort de Lothaire II (870), il fut compris dans le royaume de Germanie: c'était sa position naturelle d'après l'état de sa population; aussi devint-il entièrement german, et resta-t-il séparé de la France pendant huit cents ans.

L'histoire de l'Alsace, pendant toute cette période, devient aussi confuse que celle de l'Allemagne: ce pays se hérissa de châteaux; il est divisé en une multitude de seigneurs qui se font continuellement la guerre; l'autorité impériale y est presque nulle. Au treizième siècle, on le trouve partagé principalement en deux landgraviats, celui du Nordgau, qui appartient à diverses maisons; celui du Sundgau, qui appartient à la maison d'Autriche. L'empereur n'a plus que la propriété de dix villes impériales, que gouverne un grand bailli résidant à Haguenau. Ces villes étaient Haguenau, Strasbourg, Schelestadt, Wissembourg, Landau, Obernay, Rosheim, etc.; elles devinrent bientôt de petites républiques, où la bourgeoisie dominait, qui faisaient un grand commerce, et avaient des relations d'amitié avec les cantons libres de l'Helvétie.

Dans le quinzième siècle, ce pays commença à entendre parler de la France, à laquelle il était depuis si longtemps complètement étranger. Sigismond, archiduc d'Autriche, engagea le Sundgau et le comté de Ferrette à Charles le Téméraire; mais les villes libres s'allièrent avec les Suisses pour ne pas tomber sous le joug de ce maître sanguinaire, et, malgré les ravages de ses soldats, elles y parvinrent: la domination de la maison d'Autriche fut rétablie dans la plus grande partie du pays.

L'Alsace embrassa presque tout entière la réforme luthérienne, et elle prit part à toutes les luttes civiles de l'Allemagne. Dans la guerre de Trente-Ans, elle fut conquise par Gustave-Adolphe, qui put ainsi donner la main à son allié le roi de France. Après la mort de Gustave, elle fut occupée par le duc Bernard de Saxe-Weimar, qui, d'ac-

cord avec Richelieu, voulait s'en faire une souveraineté, et se mit à la solde de Louis XIII. Ce duc étant mort (1639), ses lieutenants et son armée se vendirent à la France; on arbora le drapeau français dans toutes les places, et Richelieu n'eut plus d'autre pensée que de garder cette précieuse conquête. Elle fut en effet légitimée par le traité de Westphalie, qui donna à la France les deux landgraviats et la plupart des villes impériales, moins Strasbourg. Une tentative fut faite par les Impériaux en 1674 pour reprendre l'Alsace; elle échoua devant le génie de Turenne, et après la paix de Nimègue, qui confirma la possession de cette province à la France, Louis XIV songea à la compléter par la possession de Strasbourg. Il fit rendre par le parlement qu'il avait établi à Brisach un arrêt qui lui adjugeait toute l'Alsace en pleine souveraineté, et envoya 20,000 hommes devant cette ville. La résistance était impossible; les magistrats se laissèrent séduire ou effrayer, et Strasbourg capitula, sous condition qu'elle conserverait ses libertés, ses revenus, l'exercice de la religion luthérienne. Louis y fit son entrée huit jours après, et Vauban y commença les immenses travaux qui ont fait de cette place l'un des boulevards de la France.

Les Bourbons, ayant acquis la limite du Rhin, s'efforcèrent d'en faire une barrière, car le fragment alsacien du grand fleuve n'est une défense qu'à la condition de ne pouvoir être tourné. C'est pour cela qu'ils fortifièrent Landau, qui ferme la route de Mayence; qu'ils fortifièrent Huningue, qui tient Bâle en respect, et couvre ainsi la trouée de Belfort; enfin qu'ils obtinrent le droit de mettre garnison dans Porentruy. Le Rhin devint alors une vraie frontière, qu'on ne put forcer pendant cent trente ans.

L'Alsace, annexée à la France, garda néanmoins son aspect étranger; mais elle resta soumise, et ne fit pas le moindre effort pour échapper à l'union française. Trois causes facilitèrent sa soumission: le respect qu'on eut pour ses privilèges, l'esprit d'ordre et de hiérarchie des habitants, qui les habitua aisément à l'unité et à la régularité de l'administration française; enfin leur humeur essentiellement belliqueuse, qui les fit entrer en foule dans les armées royales. La révolution de 1789 acheva la fusion, la guerre et les menaces de la coalition étrangère y ayant fait lever de nombreux bataillons. L'Alsace donna alors aux armées françaises une foule d'illustrations, Kellermann, Kléber, le maréchal Lefebvre, Rapp, Scherer, Lajolais, Beysser, Thurot, etc.

Dans les désastres de 1815, il fut question de rendre l'Alsace à la Germanie: on recula devant la résistance qu'aurait faite le pays; mais on démantela la belle barrière du Rhin, en enlevant Landau avec quatre autres cantons à la France, et en démolisant les fortifications de Huningue. Strasbourg se trouve ainsi, au nord et au sud, abordable aux premières attaques de l'ennemi.

Depuis cette époque, l'Alsace, qui n'avait été jusqu'alors qu'une frontière et une pépinière de soldats, a commencé une nouvelle existence, et elle est devenue une des gloires industrielles de notre pays. « Rien ne semblait la convier à ce rôle: placée aux extrémités de la France, loin de nos grands marchés intérieurs, elle trouve à ses portes le rempart des douanes étrangères. Les places où elle s'approvisionne de ses matières premières, le Havre ou Marseille, sont situées à des distances considérables. Une voie fluviale magnifique longe, il est vrai, cette province en la séparant de l'Alle-

magne ; mais le Rhin a presque toujours subi des dominations diverses qui en ont gêné l'usage. Dans l'intérieur des terres, des montagnes escarpées ou couvertes de forêts entravent les communications même entre des localités très-voisines les unes des autres. Si l'industrie alsacienne a pourtant grandi et prospéré, c'est que la Providence avait doté ce pays d'un génie propre qui recélait en lui-même les moyens de surmonter tous les obstacles : l'âpreté dans le travail et l'esprit de recherche. Grâce à ces tendances de son caractère dont Mulhouse est l'éclatante expression, l'Alsace a pu suppléer à ce qui lui manquait, et tirer un merveilleux parti de toutes les circonstances qui pouvaient aider ses progrès dans l'arène industrielle, où elle n'est devancée par aucune région du continent européen. Aujourd'hui, dans cette province, plus de 100,000 ouvriers sont englobés par le mouvement des fabriques. L'industrie cotonnière, concentrée presque tout entière dans le département du Haut-Rhin, forme le noyau de l'industrie alsacienne, et règne au-dessus de toutes les autres fabrications en souveraine incontestée. La filature de coton seule, qui compte dans cette contrée environ un million de broches, emploie plus de 20,000 travailleurs. Le tissage du coton écriu ou en couleur en occupe à peu près 50,000, et l'impression au moins 10,000. A cette grande industrie s'ajoutent des imprimeries sur tissus de laine, des usines métallurgiques, des fabriques de draps et de produits chimiques, quelques filatures de lin et de laine peignée¹. »

§ VII. POPULATION, CARACTÈRE, MŒURS. — L'Alsacien a conservé tous les traits et les allures de son origine : il est blond, a le visage fortement accentué, une taille élevée, une constitution vigoureuse, une démarche lourde et sans grâce. Il est laborieux, soumis, patient, persévérant, honnête ; il a l'instinct très-prononcé de la hiérarchie et de la discipline ; il a des goûts tout militaires, et fournit à l'armée un grand nombre de remplaçants et d'engagés volontaires ; mais il est sans imagination et sans initiative, il n'a l'intelligence ni prompte, ni facile, ni étendue ; enfin ses défauts principaux sont l'entêtement, la brutalité et l'ivrognerie. Les différentes parties de l'Alsace présentent d'ailleurs, sous le rapport des caractères, des nuances assez sensibles ; ainsi, dans la haute Alsace, les tempéraments vifs et emportés prédominent ; dans le centre, les tempéraments flegmatiques ; dans le nord, les tempéraments tristes et bilieux ; on trouve même dans les contrées marécageuses et malsaines, entre l'Ill et le Rhin, une population blême, souffrante, affligée de goîtres et presque idiote. Enfin nous devons faire quelques distinctions entre le paysan et l'ouvrier alsacien, bien que ces deux existences soient dans beaucoup de lieux confondues.

Le paysan est par-dessus tout âpre au travail, et ne laisse pas inculte un seul coin de terre ; il est économe et se contente de peu ; sa maison a toujours un air de propreté qui semble annoncer le bien-être ; mais, malgré ces qualités, malgré la fertilité du sol, la misère est grande dans la plupart des campagnes de l'Alsace ; elle tient à la surabondance de la population, les ménages qui comptent jusqu'à quinze enfants n'étant pas rares ; elle tient aussi à la plaie de l'usure, dont nous dirons quelques mots tout à l'heure.

L'ouvrier porte dans les usines et manufactures les qualités qu'il montre dans l'armée, de la déférence pour ses chefs, de l'esprit d'ordre et de discipline, de la

¹ Audiganne, *Les populations ouvrières de la France*, tome I^{er}, page 114.

soumission, de la bonhomie ; il travaille du cœur comme des bras, avec ardeur et dévouement ; il connaît peu l'envie, il est reconnaissant des efforts faits pour améliorer sa position ; il aime ses maîtres, et il se sent fier de la beauté, de la prospérité de la fabrique ; enfin il reste presque toute sa vie dans la maison où il est venu enfant, et où ses fils viennent à leur tour travailler avec lui. D'un autre côté, le patronage des chefs est bienveillant, protecteur, et pour ainsi dire patriarcal : nulle part la bonté germanique ne s'est ingéniée avec plus de succès pour améliorer le sort des ouvriers par des secours de tout genre, caisses de retraite, hôpitaux, écoles, maisons communes, réfectoires, etc. Aussi l'organisation de l'industrie alsacienne, qui se répartit par groupes non dans des grandes villes, mais dans des villes secondaires, souvent même dans des localités isolées des Vosges, a-t-elle pu être comparée avec raison à l'organisation des *clans* de l'ancienne Germanie.

Deux religions sont en présence dans l'Alsace, le luthéranisme et le catholicisme ; elles ne s'aiment pas, mais elles se supportent ; les catholiques y semblent même plus tolérants que les luthériens ; dans beaucoup de localités, les églises sont mixtes, c'est-à-dire à l'usage des deux cultes.

A côté de ces deux religions il en est une autre, ou plus exactement il est une race qui est exécrée et qui fait le malheur des campagnes, c'est la race juive : « Il faut être entré dans les chaumières de l'Alsace pour comprendre à quel point les juifs y sont à la fois influents et abhorrés. Ils ont la main dans toutes les transactions ; on n'achèterait pas un morceau de terrain, pas même une tête de bétail sans recourir à leur ruineux intermédiaire. Si les ouvriers des fabriques, à mesure qu'ils s'éclairaient davantage, échappent peu à peu à l'usurier, la population rurale, plus ignorante, subit toujours sa dure exploitation. Les juifs en sont arrivés avec le temps à connaître le fond de toutes les bourses et à servir de banquiers à tous les paysans. Tout l'argent prêté vient de leurs coffres-forts. Les prêts usuraires se pratiquent avec mille subterfuges onéreux pour l'emprunteur, et que compliquent encore de fréquents renouvellements. Une fois dans les griffes de l'usure, il est presque impossible à une famille de s'en arracher. On cite des cas où un premier emprunt de dix francs a suffi pour enchaîner toute une vie et ruiner une existence. Dans leur aveuglement, les masses se vengent par la haine implacable qu'elles ont vouée aux juifs d'un mal dont elles devraient d'abord se prendre à elles-mêmes. Au moindre mouvement, les usuriers sont le point de mire de toutes les rancunes publiques ; on envahit leurs demeures et on les poursuit avec des fourches ¹. »

L'allemand corrompu est encore le langage de toute la population de l'Alsace, même dans les hautes classes ; néanmoins le français fait de très-grands progrès, et, s'il n'est pas parlé, il est compris presque partout.

§ VIII. DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Le département du Haut-Rhin a été formé de la haute Alsace et du Sundgau, auxquels fut réuni, en 1798, le territoire de la petite république de Mulhausen. Sa superficie est de 410,721 kil. carrés. Sa population, en 1801, était de 303,773 habitants ; en 1821, de 370,062 hab. ; en 1841, de 464,466 hab. ; elle est aujourd'hui de 494,147 habitants.

¹ Audigance, *Les populations ouvrières de la France*, tome I^{er}, page 117.

Il a pour chef-lieu Colmar, et forme trois arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Colmar.	13 cantons,	139 communes,	211,682 habitants.
— d'Altkirch	7 —	159 —	149,874 —
— de Belfort	9 —	191 —	132,591 —
<hr/>			
3 arrondissements.	29 cantons,	489 communes,	494,147 habitants.

Ce département forme avec celui du Bas-Rhin le diocèse de l'évêché de Strasbourg. On trouve une cour impériale à Colmar, à laquelle ressortissent les deux départements de l'Alsace ; 3 tribunaux de première instance à Altkirch, Belfort et Colmar, et 3 tribunaux de commerce à Belfort, Colmar et Mulhausen ; un lycée, 4 collèges, une école normale primaire, 14 écoles supérieures, 736 écoles élémentaires. Il fait partie de la 6^e division militaire, et renferme deux places fortes, Belfort, avec ses ouvrages avancés, Neuf-Brisach, avec le fort Mortier.

Ce département est à la fois agricole et manufacturier. Nous avons déjà dit que l'agriculture y était en progrès, et quels sont les principaux produits du sol. La récolte est ordinairement plus que suffisante en grains ; elle est surabondante en vins. Ceux-ci sont les meilleurs de l'espèce dite vins du Rhin, et qu'on récolte en France : les plus estimés sont le *kitterle* de Guebwiller, le *brond* de Turkheim, les *vins gentils* de Riquewihr et Ribeauvillé, les vins de *paille* de Colmar, d'Ollwiller, etc. Tous ces vins sont blancs ; les rouges sont peu abondants. Le sol productif est de 390,000 hectares, dont 143,000 sont occupés par les bois, 100,000 par les terres arables, 12,000 par les vignes, 54,000 par les prairies naturelles, etc. Le gros bétail est de belle espèce : on l'estime à 100,000 têtes ; on trouve en outre 60,000 moutons, 62,000 porcs, 25,000 chevaux et une très-grande quantité d'abeilles.

Les mines de fer sont nombreuses et riches, et le fer qu'on en extrait supporte la comparaison avec ceux de la Suède. Les hauts fourneaux produisent plus de 3 millions et demi de kilogrammes de fonte en gueuses ou moulée. Les forges d'Oberbruck (canton de Massevaux) fabriquent annuellement 80,000 kilogrammes de cuivre laminé, 200,000 kil. de laiton laminé, 100,000 kil. de fil de laiton. On trouve en outre de nombreuses carrières de grès, de plâtre pour engrais et pour bâtiments, de porphyre, de granit, etc. Il y a aussi des tourbières très-abondantes.

Ce département est un des centres manufacturiers de la France : il tient le premier rang pour les tissus de coton, les toiles peintes, les percales, les madapolams, etc. On y produit en calicots ordinaires près de 550,000 pièces par an, en calicots fins 10,000 pièces, en percales ordinaires 6,000, en mouchoirs façonnés 14,000, en mousselines damassées 8,000, en siamoises 42,000, en madras et guingamps 90,000. La belle industrie des toiles peintes de Mulhouse produit 540,000 pièces par an. Les autres industries du département sont la bonneterie, la rubanerie, les blanchisseries, l'horlogerie, les papiers peints, etc.

La situation du département, le grand nombre de cours d'eau et de routes qui le sillonnent, la multiplicité et l'importance de ses établissements industriels, tout court au développement de son commerce. Il exporte principalement des vins, du chanvre, des huiles, des grains, des bois, de la houille, des fers, des outils, de l'horlogerie et tous les autres objets de ses manufactures.

On trouve dans ce département 2 rivières navigables, le Rhin sur 76 kilomètres, l'Ill sur 17 kil., le canal du Rhône au Rhin sur 117 kil. ; 7 routes impériales (376 kil.), 17 routes départementales (420 kil.), 11,000 chemins vicinaux, etc. Il y a en outre le chemin de fer de Strasbourg à Bâle, qui le traverse sur 66 kil., et l'embranchement de Mulhouse à Thann, qui a 9 kilomètres.

§ IX. DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Colmar*, chef-lieu du département et siège d'une cour d'appel, renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, une église consistoriale protestante, un lycée, une école de sourds-muets, etc. Sa population est de 19,153 habitants. Elle est située non loin de l'Ill et sur le Rauch, dans une plaine très-étendue, d'où l'on aperçoit les Vosges, la Forêt-Noire et les dernières sommités du Jura. Elle est grande, bien bâtie, bien arrosée, entourée de jardins et de boulevards, et a pour monuments remarquables son église paroissiale, l'hôtel de ville, le palais de justice, le collège où est la bibliothèque, riche de 30,000 volumes, le musée, etc. Son industrie consiste en filatures de coton, fonderies de cloches, quincaillerie, fabriques d'amidons, de bougies, etc., et son commerce en fer, épicerie, droguerie, vins, etc.

Cette ville paraît être très-ancienne. C'est là que les fils de Louis le Débonnaire se rassemblèrent pour forcer leur père à quitter le trône. Elle devint ville impériale dans le treizième siècle. Fortifiée en 1552, elle fut prise par les Suédois en 1632, et par les Français en 1673. Elle ne fut définitivement réunie à la France que par le traité de Ryswick, en 1697; alors on y établit le *conseil souverain* d'Alsace. C'est le lieu de naissance du directeur Rewbell, du général Rapp, de l'érudite de Golbéry, de l'amiral Bruat.

Altkirch, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 3,600 habitants, est située sur une colline dont le pied est baigné par l'Ill. Elle ne date que du treizième siècle, et avait autrefois un château fort, où les ducs d'Autriche faisaient résidence. Son industrie consiste en tissages mécaniques, exploitation de gypse, etc. On y fait un grand commerce de chanvre et de cuirs.

Belfort ou *Béfort*, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et 7,847 habitants, est situé sur la Savoureuse, au pied d'une colline, dans un pays riche en manufactures. Son industrie est peu considérable, mais il fait un grand commerce avec la Suisse et l'Allemagne. C'est, sous le rapport militaire, une des villes les plus importantes de la France, étant chargée de défendre la trouée qui porte son nom, et par laquelle on peut pénétrer dans le bassin de la Seine et sur Paris¹. Ses fortifications, commencées par Vauban, et qui jusqu'en 1814 étaient peu considérables, ont été augmentées depuis la démolition de Huningue, et complétées par un camp retranché qui peut renfermer 50,000 hommes.

C'était, au quatorzième siècle, une ville communale et sous la dépendance des ducs d'Autriche. Elle fut prise par les Français en 1636. En 1821, elle a été le théâtre d'une conspiration fameuse contre les Bourbons.

Ensisheim (arrondissement de Colmar), petite ville de 4,000 habitants, est situé sur la rive droite de l'Ill. On y remarque son hôtel de ville et sa maison centrale de dé-

¹ *Géographie militaire*, page 190.

tention, qui peut contenir 8 à 900 condamnés. On y fabrique des calicots, des damas pour meubles, de la quincaillerie, de la savonnerie, etc. C'était autrefois la capitale de la haute Alsace.

Guebwiller, petite ville de 4,000 habitants, est situé sur la Lauch, au pied de la belle montagne qui porte son nom et que nous avons décrite, près des coteaux qui donnent le *hitterle*. Elle est remarquable par ses établissements industriels, qui consistent en une grande filature de coton armée de 54,000 broches, une filature de lin et un atelier pour la construction des machines. On y fabrique aussi des draps et des rubans de soie, etc.

Munster, petite ville de 4,600 habitants, située sur la Fecht, dans la ravissante vallée de Saint-Grégoire, doit son nom à un couvent de bénédictins fondé dans le septième siècle, et se fait remarquer aujourd'hui par sa belle filature de coton, qui renferme plus de 75,000 broches, ses manufactures de calicots et de toiles peintes, qui emploient plus de 3,000 ouvriers. Des réfectoires, écoles, maisons communes, où règne une discipline aussi exacte que bienveillante, accompagnent ces vastes établissements fondés par la famille Hartmann, l'une de celles qui honorent le plus l'industrie alsacienne.

Neuf-Brisach, petite ville de 3,900 habitants, située à 2 kilomètres du Rhin, sur le canal d'Alsace, a été fondé par Louis XIV, en 1690, lorsqu'il fut obligé de céder le Vieux-Brisach, situé sur l'autre rive du fleuve. Elle forme un octogone régulier, au centre duquel se trouve une belle place d'où l'on aperçoit les quatre portes de la ville. C'est une place forte qui a pour ouvrage avancé sur le Rhin le fort *Mortier*. On y fait commerce de bois.

Ribeauvillé, ancienne ville de plus de 7,000 habitants, est bâti à l'entrée d'une vallée riche en vignobles, au pied d'une montagne dont la cime et les flancs sont garnis des ruines de trois châteaux. On y trouve des filatures de coton, des fabriques de tissus de coton, des teintureriers, et l'on y fait commerce de vins du Rhin.

Rouffach, petite ville de 3,600 habitants, située sur la Lauch, est une des plus anciennes de l'Alsace, et elle a été plusieurs fois détruite dans les guerres du moyen âge. On y voit encore le château d'Isenbourg, qui fut le séjour de plusieurs princes mérovingiens. C'est la patrie du maréchal Lefèvre.

Sainte-Marie-aux-Mines, ville de 11,600 habitants, avec un conseil de prud'hommes, une chambre des manufactures, une église consistoriale protestante, est située sur la Liepvetette, qui la sépare en deux parties, au fond d'une vallée étroite que dominant des montagnes couvertes de bois. Son territoire est célèbre par ses mines d'argent, de plomb et de cuivre, qui donnaient de riches produits dans le moyen âge, et dont 23 filons étaient encore exploités en 1623. Il n'en reste plus qu'un aujourd'hui, celui de plomb sulfuré argentifère de Surlatte.

Cette ville est le centre de la fabrication des tissus de couleur, et cette fabrication y est répartie dans 23 maisons importantes. On y trouve aussi des tissages mécaniques pour calicots, des blanchisseries de toiles, des fabriques d'étoffes pour meubles, des teintureriers nombreuses, etc. Toutes ces industries emploient 12,000 ouvriers disséminés dans les communes et les montagnes voisines.

Soultz, jolie ville de 3,660 habitants, n'a de remarquable que son hôtel de ville et

son église. On y trouve des fabriques de rubans de soie, de bonneterie, de clouterie, et l'on y fait commerce de fer.

Turkheim (2,879 hab.) est une ancienne ville impériale, située sur la Fecht, dans un territoire fertile en vins. C'est près de là que Turenne battit les Impériaux en 1674.

Ferrette (arrondissement d'Altkirch), bourg de 800 habitants, est bâtie sur la pente d'une montagne que couronne un beau château gothique. C'était, dans le moyen âge, la capitale d'un comté important.

Huningue, petite ville de 2,000 habitants, située sur le Rhin, était autrefois une des places les plus importantes de la France, non par son étendue, mais par sa position, qui fermait l'entrée du pays par le pont de Bâle. En 1815, le général Barbanègre, avec 500 hommes de garnison, y soutint un siège mémorable contre 25,000 alliés. Après douze jours de tranchée ouverte, il capitula, et sortit avec les débris de sa garnison et les honneurs de la guerre. Huningue a été démantelée en vertu du traité de 1815, qui a voulu que la barrière du Rhin pût être tournée de ce côté, et l'entrée de la France ouverte. C'est pour cela qu'on a fortifié Belfort; mais Belfort ne couvre que la route de Paris, et non celle de Strasbourg; et le démantèlement de Huningue n'en reste pas moins une brèche désastreuse faite à l'ancienne frontière française.

Mulhouse ou *Mülhausen* est la ville la plus importante du département et l'un des grands centres manufacturiers de la France. Elle a un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, une chambre de commerce, et près de 40,000 habitants, dont 25,000 ouvriers. Elle est située au milieu d'une campagne fertile, dans une île formée par l'Ill, près du canal du Rhône au Rhin. C'est le centre de la fabrication des toiles de coton et des mousselines peintes qui sont célèbres et répandues dans le monde entier. On y trouve 12 grandes filatures de coton, 25 fabriques de toiles de coton et mousselines imprimées, 12 fabriques de draps, des filatures de laine peignée et cardée, des fabriques de mécaniques pour tissage et filature, de pompes à vapeur, de moteurs hydrauliques, de produits chimiques, etc. Il s'y fait un immense commerce des produits de ses manufactures.

C'était une ville impériale, qui, grâce à l'alliance des cantons suisses, parvint à acquérir une indépendance complète, et à la garder même quand l'Alsace fut réunie à la France. Elle resta dans cette situation jusqu'en 1798, où elle fut mise en demeure d'opter entre l'annexion à la république française et les rigueurs d'un système d'exclusion commerciale. L'annexion fut consentie, et depuis cette époque, Mulhouse, qui n'avait que 6 à 7,000 habitants, a vu sextupler sa population et sa prospérité. C'est à l'industrie cotonnière qu'elle doit sa fortune. Elle ne s'était jusqu'alors occupée que de la fabrication des draps, lorsque, en 1746, trois bourgeois, Kœchlin, Dollfus et Schmalzer, y fondèrent la première manufacture de toiles peintes. En 1762, un autre bourgeois, Risler, créa le premier établissement de tissage, qui fut imité et perfectionné par Zuber et Schlumberger. Tous ces noms figurent encore au livre d'or de Mulhouse; leurs descendants, malgré leur opulence, sont encore à la tête de la fabrique; ils ont déployé le génie le plus inventif pour perfectionner les moyens de fabrication, ouvrir des débouchés aux produits, et ils ont couvert la ville d'établissements utiles pour les ouvriers : écoles, réfectoires, hôpitaux, maisons de retraite,

bibliothèques, etc. Le plus remarquable de ces établissements est une cité d'ouvriers située dans le faubourg de Colmar.

Bitschwiller (arrondissement de Belfort), petite ville de près de 3,000 habitants, située dans la vallée de la Thur, est important par ses filatures de coton, ses fabriques de broches et autres pièces pour le tissage du coton, ses forges et fonderies, ses ateliers de construction pour machines à vapeur, etc.

Saint-Amarin (2,166 hab.), petite ville située sur la rive gauche de la Thur, dans une riante vallée, était autrefois important par son château, qui fut brûlé par les Suédois en 1637; il l'est aujourd'hui par ses blanchisseries et ses tissages mécaniques.

Thann, située sur la Thur, à l'entrée de la vallée de Saint-Amarin, avec une population de près de 6,000 habitants, est une jolie ville, où l'on remarque une magnifique église, dont la flèche pyramidale a plus de 100 mètres de hauteur. C'est une cité manufacturière qui renferme des filatures de coton, des fabriques d'étoffes feutrées, de toiles peintes, de produits chimiques, des fonderies de métaux, des constructions de machines, etc.

Wesserling est un hameau de la vallée de Saint-Amarin qui réunit dans ses vastes usines plus de 3,000 ouvriers adonnés aux industries textiles, à la filature et au tissage du coton, à l'impression sur des tissus divers, etc.

Nous sommes loin d'avoir indiqué toutes les localités importantes du département, surtout sous le rapport manufacturier. Il n'est pas de petite ville, même de village, qui n'ait quelque établissement industriel. C'est ainsi qu'on trouve dans l'arrondissement de Colmar *Kaysersberg*, qui a des filatures de coton et des manufactures de cottonnades; *Ollwiller*, qui a la ferme-école du département; *Soultzmat* et *Soultzbach*, importantes par leurs eaux minérales; dans l'arrondissement d'Altkirch, *Rixheim*, célèbre dans toute la France par ses manufactures de papier de tenture et ses papeteries mécaniques; dans l'arrondissement de Belfort, *Beaucourt*, qui a des fabriques de serurerie, de chaudronnerie, d'outils de tout genre; *Cernay*, qui a des filatures et tissages de coton; *Giromagny*, des fabriques de calicots; *Grandvillards*, des tireries de fil de fer; *Malmersbach*, des peignages et filatures de laine peignée; *Massevaux*, des hauts fourneaux et des fonderies; *Niederbruck*, des fabriques de cuivre rouge; *Oberbruck*, des forges, etc.

§ X. DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Le département du Bas-Rhin a été formé de la basse Alsace (383,216 hect.) et d'une petite partie de la Lorraine (81,564 hect.). Sa superficie est de 464,780 hectares. Sa population, en 1801, était de 450,238 habitants; en 1821, de 502,638 hab.; en 1841, 560,113 hab.; en 1851, de 587,434 habitants. Ce département a pour chef-lieu Strasbourg, et forme 4 arrondissements, qui sont :

Arrondissement de Strasbourg	12 cantons,	161 communes,	244,172 habitants.
— de Saverne	7 —	165 —	109,879 —
— de Schelestadt	8 —	114 —	139,678 —
— de Wissembourg	6 —	102 —	93,705 —
4 arrondissements	33 cantons,	542 communes,	587,434 habitants.

Ce département appartient au diocèse de l'évêché de Strasbourg; il renferme 4 tri-

bunaux de première instance ressortissant à la cour impériale de Colmar, un tribunal de commerce séant à Strasbourg, un lycée, 6 collèges, une école normale primaire départementale, 9 écoles supérieures, 1,000 écoles élémentaires; il appartient à la 6^e division militaire (Strasbourg), et renferme 7 places fortes : Strasbourg, avec sa citadelle, Schelestadt, Haguenau, Wissembourg, Lauterbourg, la Petite-Pierre et Lichtemberg.

Ce département, dont nous avons déjà esquissé le sol en décrivant la basse Alsace, est manufacturier et agricole; il offre des terres très-diverses au cultivateur. Sur les bords du Rhin et de l'Ill, le terrain, graveleux ou marécageux, ne donne que de médiocres produits. Les premières collines des Vosges, depuis la Brusche jusqu'à Landau, présentent un terrain marneux qui compose la partie la plus fertile. En suivant la seconde ligne des collines des Vosges, on trouve un calcaire argileux, qui se reproduit aussi dans la partie *lorraine* du département, et dont la culture est plus difficile que la précédente, mais donne cependant d'aussi bons résultats. Enfin la partie située dans les Vosges, surtout au nord, et les cantons de Haguenau, de Bischwiller, de Lauterbourg sont couverts de sables et difficilement cultivables. Le sol productif comprend 430,000 hectares, dont les forêts occupent 148,000, les céréales 50,000, les pommes de terre 30,000, les vignes 18,000, les prairies naturelles 55,000, les prairies artificielles 14,000, etc. En résumé, les céréales, les pommes de terre, les légumes secs, le chanvre, les graines oléagineuses, la betterave sont les principaux produits agricoles du département. Les vignobles, moins estimés que ceux du Haut-Rhin, donnent cependant les vins fins de Molsheim et de Wolsheim. L'étendue des prairies est favorable à l'éducation des bestiaux, et les animaux domestiques sont de belle race. Les cantons d'Oberhausbergen et d'Erstein fournissent de beaux chevaux. Partout on élève une très-grande quantité de porcs qui sont l'objet d'un commerce considérable. On estime le nombre des bêtes à cornes à 140,000, celui des moutons à 76,000, celui des porcs à 90,000, celui des chevaux à 50,000. On ne trouve pas d'ânes ni de mulets dans le département.

Les richesses minérales sont le fer, dont 28 mines sont exploitées, la houille, le lignite, l'ocre, l'alun, l'asphalte, la tourbe, etc. On trouve aussi des carrières d'ardoises, de pierre, de plâtre, de marne, d'argile à poterie, etc. Il y a des eaux minérales à Brumath, Sultz, Niederbronn, etc. L'industrie est très-active, et consiste principalement en fabriques d'acier, de grosse quincaillerie, de machines, d'armes à feu et d'armes blanches, de taillanderie, de cotonnades, de draps, d'alun, de potasse et autres produits chimiques, en broseries, tanneries, sucreries, huileries, blanchisseries, teintureries, etc. Le commerce est très-étendu, et l'on exporte dans l'intérieur et à l'étranger presque tous les produits du sol et des manufactures.

On trouve dans le département du Bas-Rhin trois rivières navigables : le Rhin, sur 145 kilomètres; l'Ill, sur 82 kil.; la Moder, sur 3 kil.; deux canaux, celui du Rhône au Rhin, navigable sur 52 kil.; de la Brusche, navigable sur 24 kil.; 7 routes impériales, sur 360 kil.; 34 routes départementales, sur 680 kil.; 9,200 chemins vicinaux, sur 7,500 kilomètres. On y trouve en outre 2 chemins de fer, celui de Paris à Strasbourg, qui a 53 kilomètres de développement dans le département, et celui de Strasbourg à Bâle, qui, jusqu'à Schelestadt, a 45 kilomètres de développement.

§ XI. DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Strasbourg*, chef-lieu du département et de la 6^e division militaire, siège d'un évêché et du consistoire général du culte luthérien en France, renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, une église consistoriale calviniste, des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, une faculté de théologie protestante, un lycée, une école normale primaire, un gymnase luthérien, une synagogue consistoriale, etc. Sa population est de 75,565 habitants, et sa distance de Paris de 464 kilomètres. C'est une place forte de premier ordre, et elle possède une école d'artillerie, une fonderie de canons, un gymnase militaire, etc.

Cette ville est située sur l'Ill, qui s'y partage en trois bras, et sur la Brusche, dans une vaste plaine très-fertile, à 1 kilomètre du Rhin. Grâce à sa magnifique cathédrale, qui semble régner sur toute l'Alsace, à sa formidable enceinte de bastions, aux 14 ponts de ses rivières, aux 40 ponts de ses anciens fossés, à ses nombreuses places, aux belles promenades, aux jardins de plaisance, aux canaux qui l'avoisinent, à la ligne ondulée des Vosges qui encadre son horizon, elle a un aspect très-séduisant, mais un peu étrange. Tout y semble, au premier coup d'œil, profondément germanique, la physionomie et la langue des habitants, les édifices, les rues propres, bien percées, où l'on voit encore de jolies maisons du moyen âge, avec leurs sculptures sur pierre et sur bois, les tavernes et les guinguettes où se presse la population autour de pots de bière enfumés de tabac; mais sur ces mœurs allemandes on trouve entées des idées toutes françaises, et cette couche étrangère recèle le plus vif sentiment national. Enfin, quand on voit les monuments de Desaix et de Kléber, la citadelle, l'arsenal, les casernes, tout ce vaste appareil militaire qui s'accorde si bien avec les instincts belliqueux de l'Alsace, on se sent en plein cœur de la France, et l'on bénit le génie du grand roi qui a donné à notre pays ce glorieux boulevard.

La cathédrale de Strasbourg est l'un des plus beaux monuments de l'Europe. Elle fut commencée en 1015 et ne fut achevée qu'en 1439. Elle est surtout remarquable par l'élégance de sa flèche, qui a 142 mètres de hauteur. On y admire une belle rosace de 50 mètres de tour, des vitraux du quinzième siècle, une belle horloge astronomique, reconstruite en 1848 par Schwilgué, et où sont indiqués la marche des constellations, le cours du soleil et de la lune, etc. Les autres édifices sont l'église luthérienne de Saint-Thomas, qui renferme le beau monument élevé en 1777 à la mémoire du maréchal de Saxe, et qui est l'œuvre de Pigale; le Temple-Neuf, ancienne église de dominicains, consacrée aujourd'hui au culte luthérien, et qui renferme la bibliothèque publique, riche de 130,000 volumes; le *Château*, autrefois palais épiscopal, l'ancien hôtel de ville, occupé aujourd'hui par le tribunal de commerce; le monument élevé à Guttemberg, etc.

Strasbourg, encore bien que placé au centre d'un pays manufacturier, n'est pas une ville d'industrie; on n'y trouve aucune des grandes fabriques qui font la renommée de l'Alsace, mais il a cependant d'importantes spécialités dans ses vastes brasseries, ses savonneries, ses tanneries, ses blanchisseries de toiles, ses fabriques de gants et de chaussons fourrés, de pipes, de jouets d'enfants, de calèches et voitures, d'instruments de musique, de balances à bascule, de pompes, de pâtés de foie gras, etc. En revanche, et grâce à sa position, à ses chemins de fer, à ses cours

d'eau, à ses canaux, elle fait un grand commerce, principalement en vins, laines, huiles, denrées du Midi, etc.

Cette ville a probablement pour origine l'un des cinquante forts construits par les Romains pour arrêter les invasions germaniques. On l'appelait *Argentoratum*. Elle devint un municpe, et la 8^e légion y tenait garnison; elle faisait alors partie de la *Germanie première*. En 356, les Alamans la prirent et la pillèrent; l'empereur Julien les rejeta au delà du Rhin. Dans le siècle suivant elle fut successivement dévastée et à la fin entièrement ruinée par les bandes des Vandales, des Alains, des Burgondes, des Huns, des Alamans. Les Francs bâtirent sur ses débris, au commencement du sixième siècle, un fort qu'ils appelèrent *Strateburgum*, et qui au neuvième siècle était déjà une ville considérable du royaume d'Austrasie. Elle suivit les destinées de l'Alsace, et fit partie du royaume de Lotharingie, puis du royaume de Germanie, et enfin de l'Empire; mais des décrets impériaux l'exemptèrent de la juridiction des comtes palatins d'Alsace, et elle se gouvernait par ses propres magistrats. Les évêques de Strasbourg ayant obtenu, de leur côté, une partie de la juridiction civile et criminelle attribuée à ces comtes palatins, il s'ensuivit des luttes entre l'autorité épiscopale et l'autorité municipale. En 1205, l'empereur Philippe, fils de Frédéric Barberousse, prit la ville et les citoyens de Strasbourg sous sa protection, et les mit sous l'obéissance immédiate et spéciale de l'Empire, avec immunité de toutes charges et de tous services. La ville profita de l'octroi de ces privilèges, et surtout des troubles qui agitèrent l'Allemagne pendant le treizième siècle, pour se donner les droits régaliens, c'est-à-dire de nommer directement ses magistrats, de rendre la justice, d'établir des impôts, de battre monnaie, de lever des troupes, de faire des alliances. Elle parvint à maintenir ses droits contre les évêques, s'allia avec les principales villes du Rhin, et fit la police du fleuve en armant cent bateaux. Elle fit aussi la guerre aux petits seigneurs féodaux de l'Alsace qui gênaient son commerce, et détruisit vingt de leurs châteaux. Dans le quatorzième siècle, elle vit augmenter ses privilèges par l'empereur Sigismond, qui l'affranchit de la juridiction du tribunal de l'Empire et de la chambre impériale. En 1420, un Mayençais, Jean de Guttemberg, s'y établit, et, à l'aide de trois citoyens de cette ville, il y fit les premiers essais de l'imprimerie. En 1518, les premières attaques de Luther contre l'église romaine y furent affichées à la porte de la cathédrale; deux ans après un prêche était établi à Saint-Pierre le Vieux; et, en 1529, l'assemblée des échevins vota l'abolition de la messe. Presque toute la population embrassa le luthéranisme, et l'évêque alla se réfugier à Saverne. La ville prit une part très-active à la lutte des réformés contre l'Empire, et elle devint un refuge pour les calvinistes de France. Charles-Quint y rétablit le catholicisme, et la priva de sa voix à la diète impériale; mais la paix d'Augsbourg lui rendit tous ses privilèges, et elle prit part à la guerre de Trente-Ans parmi les États protestants. Elle eut beaucoup à souffrir de l'intervention des Suédois; et la paix de Westphalie ayant donné l'Alsace à la France, elle se vit cernée par la puissance française, et ne tenant plus à l'Allemagne que par son pont. Elle fit de ce pont un usage désastreux pour elle dans la guerre de 1674, en le livrant aux Impériaux pour chasser les Français de l'Alsace. Aussi, trois ans après la paix de Nimègue, quand elle croyait avoir repris toute son indépendance, un arrêt de la chambre de Brisach déclara qu'elle faisait partie des villes

cédées par l'Empire à la France, et les Français s'en emparèrent. Elle conserva néanmoins ses privilèges, son administration, l'exercice de la religion luthérienne; mais on désarma sa population, on lui bâtit une citadelle avec garnison française; on imposa à l'assemblée municipale un préteur royal chargé de soutenir les intérêts du roi, etc. Strasbourg supporta d'abord le joug des *Welches* avec indignation, puis elle s'habitua à une annexion qui favorisait son commerce et satisfaisait ses goûts belliqueux; et, à la fin de la monarchie, elle était fière d'être un des remparts de la monarchie française.

Saverne, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège, et 6,407 habitants, est située au pied des Vosges, sur la Zorn, près du canal de la Marne au Rhin, près de la belle chaussée qui, par 17 ponts dérochés à la vue, et sur une longueur de 13 kilomètres, conduit au sommet des Vosges, et joint ainsi Strasbourg à Paris. Elle est très-irrégulièrement bâtie, et se trouve entourée de vignobles qui produisent le fameux vin de *Paille*; on y remarque l'ancien palais des évêques de Strasbourg, rebâti en 1780 par le cardinal de Rohan; son église paroissiale, que surmonte une tour carrée d'une grande antiquité; ses environs, qui renferment les sites les plus pittoresques; son commerce de bois et de grosse quincaillerie.

Cette grosse quincaillerie se fabrique à *Zornhoff*, grande manufacture de taillanderie, limes et scies, acier naturel, ressorts de pendules, etc., qui renferme 50 petits feux de forge, deux martinets pour le tirage du fer, 6 raffineries d'acier, etc. Elle occupe 7 à 800 ouvriers, et fait la principale ressource du pays, l'un des plus malheureux de l'Alsace à cause de la surabondance de sa population.

Saverne était, sous le nom de *Tabernæ*, une station romaine. Elle appartient dans le moyen âge aux évêques de Strasbourg. Prise, en 1636, par Bernard de Saxe-Weimar, elle fut démantelée. Le chemin de fer de Strasbourg à Paris lui donne aujourd'hui une grande importance.

Schelestadt, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège, et 10,365 habitants, est située sur la rive gauche de l'Ill, à un myriamètre environ du Rhin, dans une belle plaine qu'encadrent au couchant les Vosges, au levant une grande forêt. Elle est mal percée, mais assez propre, et a pour édifices principaux son église paroissiale, qui date du quatorzième siècle; le *Pavillon*, ancien monastère, qui sert de caserne; la *Fausse-Porte*, reste des anciennes fortifications, etc. On y trouve des fabriques importantes de toiles et gazes métalliques, et de tous les instruments et objets qui peuvent en être confectionnés, de calicots, de laines peignées, etc. C'était une ville impériale qui avait dans le moyen âge des écoles célèbres. La guerre de Trente Ans la ruina. C'est aujourd'hui une place forte, qui a été bombardée en 1815.

Wissembourg, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège, une église consistoriale protestante, et près de 6,000 habitants, est situé sur la rive droite de la Lauter. Il est assez bien bâti, et n'a d'autres édifices remarquables que son église paroissiale et ses casernes. Il est fortifié régulièrement et forme le centre des *lignes de Wissembourg*, lesquelles se composent d'un rempart et d'un fossé allant sur toute la frontière, des Vosges à Lauterbourg. On y trouve des brasseries, des fabriques de tuiles, d'huiles, d'objets en zinc, etc.

Cette ville doit son origine à une abbaye fondée par Dagobert II. Elle fut presque entièrement ruinée dans la guerre de Trente Ans. Des combats nombreux ont été livrés sous ses murs dans la campagne de 1793.

Bischwiller (arrondissement de Strasbourg), petite ville de 6,600 habitants, située sur la rive droite de la Moder, est un des centres principaux de l'industrie alsacienne. Cette industrie s'applique à la fabrication des draps légers, qui ne comprend pas moins de 34 maisons, occupant plus de 4,000 ouvriers; elle s'applique encore à la filature, au lavage et au peignage des laines, à la sécherie de la garance, etc.

Haguenau, ville de 11,350 habitants, avec un collège, une bibliothèque, une maison de détention, est la deuxième ville du département par sa population et sa richesse. Elle est située au milieu d'une grande forêt, sur les deux rives de la Moder. On y remarque l'église de Saint-Georges, qui renferme des sculptures précieuses. Son industrie consiste en fabriques de calicots et percales, de coton filé, d'huiles, en sécheries de garance, raffineries de sucre, savonneries, etc. On fait dans les environs une grande culture de houblon et de garance.

Elle doit son origine à un château élevé en 1005 par un seigneur de Hohenshauffen. Elle fut fortifiée dans le douzième siècle, et devint le chef-lieu de la préfecture des dix villes impériales. C'est une des cités qui résista avec le plus d'opiniâtreté à la conquête et à l'assimilation française. Elle compte encore aujourd'hui parmi les places fortes.

Molsheim, petite ville de 3,500 habitants, est remarquable par sa grande fabrique d'armes blanches, d'outils, d'articles de grosse quincaillerie, d'aciers naturels, etc. On y voit une belle église. C'est le lieu de naissance du général républicain Westermann.

Wasselonne, petite ville de 4,700 habitants, située sur la Mossig, est importante par ses carrières de pierre de taille et de meules pour usines, par ses fabriques de bas et de chaussons de laine, etc.

Bouxwiller (arrondissement de Saverne), petite ville de près de 4,000 habitants, est bâtie dans une situation charmante, au pied des Vosges, dans le bassin de la Zorn. Elle est importante par ses mines d'alun et de vitriol, ses fabriques de produits chimiques, ses tanneries, ses bonneteries, etc.

Dettwiller, petite ville de 2,000 habitants, est célèbre par le campement de Turenne dans la campagne de 1673. Elle est aujourd'hui importante par ses fabriques de calicots, de cretonnes, etc.

La *Petite-Pierre* ou *Lutzstein*, bourg de 1,300 habitants, n'est importante que par son château fort, bâti sur le mont Altenbourg, au pied duquel le bourg est placé, et qui compte parmi les places classées de la France. C'est le lieu de naissance du général et géographe Bourcier.

Barr (arrondissement de Schelestadt), ville de 4,500 habitants, est situé sur un affluent de l'Ill, au pied du Kirchberg, dans un territoire fertile en vignobles. On y trouve des tanneries, des chamoiseries, des fabriques de chapeaux de paille et de chaussons de laine, des distilleries d'eau-de-vie, et l'on y fait commerce de laines, chanvres, savons, etc.

Les environs de Barr sont pleins de curiosités historiques. Au delà du Kirchberg et

à droite du Monkalb, on trouve les ruines pittoresques du château de *Landsperg*, qui date du douzième siècle. Plus loin, de chaque côté du Mermelstein, s'étend sur la crête de la montagne le fameux *Mur des Payens*, qui devait avoir plus de 16 kilomètres de circuit, et se compose de pierres grossièrement taillées et jointes sans ciment. Il en reste des débris considérables, et l'on suppose que c'est un ouvrage des Romains. Dans l'enceinte de ce mur se trouvent les ruines de l'abbaye de *Sainte-Odille*, fondée en 622, abandonnée en 1646, mais dont l'église et les chapelles, bien conservées, sont encore l'objet de fréquents pèlerinages.

Benfeld, petite ville de 3,000 habitants, située sur l'Ill, dans un territoire très-fertile et qui est le centre de la culture du tabac, était autrefois une place forte qui subit un long siège de la part des Suédois, en 1632, et eut ses fortifications détruites en 1650. On y trouve aujourd'hui une filature mécanique, des tuileries, etc.

Obernay ou *Oberchnheim*, petite ville de 5,400 habitants, avec un collège, située sur l'Ehn, au pied du Hohenbourg, était autrefois une ville impériale bien fortifiée et qui a subi plusieurs sièges. On y trouve aujourd'hui des fabriques de tissus de couleur, des clouteries, des tuileries et poteries, etc.

Rosheim, petite ville de 4,000 habitants, située au pied des Vosges, sur la Magel, était une ville impériale qui fut entièrement détruite et sa population massacrée, en 1622, par le comte de Mansfeld. On y remarque ses vieilles murailles, une très-belle église, l'hôtel de ville, et l'on y trouve des bains d'eaux minérales.

Lauterbourg (arrondissement de Wissembourg) est une jolie ville située sur la Lauter, et qui a 2,600 habitants. Elle n'a rien de remarquable que sa position sur la frontière et ses fortifications.

Niederbronn, petite ville de 3,200 habitants, située dans une belle vallée qu'entourent des montagnes pittoresques, est célèbre par ses eaux minérales, que fréquentent chaque année 2 à 3,000 personnes. On y trouve d'ailleurs des forges et hauts fourneaux, avec ateliers de moulage, etc. Les environs de Niederbronn sont délicieux; ils sont formés de monticules et de vallons semés de pâturages, de vignobles, de beaux villages, de ruines de vieux châteaux, d'établissements industriels.

Nous ne pouvons citer que les noms d'autres localités importantes par leurs établissements industriels: dans l'arrondissement de Strasbourg, *Graffenstaden*, qui a une grande usine pour la construction des balances, bascules, crics, outils pour ateliers de chemins de fer, etc.; *Mutzig*, qui a une manufacture d'armes de l'État; *Otswald*, qui renferme une colonie agricole; dans l'arrondissement de Schelestadt, *Breitembach*, où l'on fabrique en grand le kirsch-wasser; *Fouday*, qui a d'importantes manufactures de rubans; *Klingenthal*, qui possède une célèbre manufacture de l'État pour les armes blanches; dans l'arrondissement de Wissembourg, *Jægerthal*, qui a un haut fourneau et 6 feux d'affinerie pour la fabrication du fer; *Lampertloch*, importante par ses mines de bitume de *Pechebronn*; *Lobsann*, où l'on fabrique du mastic et des huiles minérales; *Mertzwiller*, qui a des fabriques d'encre et de vernis; *Oberbetschdorf*, importante par ses fabriques de poteries et de tuyaux, etc.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

LORRAINE, BARROIS ET TROIS-ÉVÊCHÉS. — DÉPARTEMENTS DES VOSGES, DE LA MEURTHE, DE LA MOSELLE ET DE LA MEUSE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La *Lorraine*, le *Barrois*, les *Trois-Évêchés* sont des débris du grand royaume de *Lotharingie*, formé en 842, et qui comprenait, dans le nord de la Gaule, à peu près les pays situés entre la Meuse et le Rhin. Les Trois-Évêchés sont revenus à la France en 1559, la Lorraine et le Barrois en 1766. L'ensemble de ces territoires a aujourd'hui pour limites, au nord la Bavière rhénane (autrefois le duché de Deux-Ponts), la Prusse rhénane (autrefois l'électorat de Trèves), le duché de Luxembourg (autrefois Pays-Bas autrichiens); à l'est, l'Alsace; au sud, la Franche-Comté; à l'ouest, la Champagne. Leur superficie était de 2,240,000 hectares, et leur population de 1,140,000 habitants.

Ces trois pays formaient, avant 1789, deux gouvernements militaires : celui de Lorraine, comprenant la *Lorraine proprement dite*, la *Lorraine allemande*, le *Barrois non mouvant*, le *pays des Vosges*; celui de Toul, Metz et Verdun, comprenant le *Toulois*, le *pays Messin*, le *Verdunois*, le *Barrois mouvant* et le *Luxembourg français*. Ils formaient deux généralités et le ressort de deux parlements : de Nancy, pour la Lorraine et le Barrois; de Metz, pour les Trois-Évêchés. Ils comprenaient 5 évêchés : Metz, Toul, Verdun, Nancy et Saint-Dié, suffragants de l'archevêché de Trèves.

Ces trois pays ont formé quatre départements : Vosges, Meurthe, Moselle et Meuse.

§ II. OROGRAPHIE. — Située presque en entier dans le bassin du Rhin, auquel elle appartient par les bassins secondaires de la Moselle et de la Meuse, la Lorraine s'appuie à l'est sur la chaîne des Vosges, qui la sépare de l'Alsace depuis le Ballon d'Alsace jusqu'à la hauteur de Bitche, et au sud sur les monts Faucilles, qui lui servent presque de limite au sud. Elle n'appartient au bassin de la Saône que par sa lisière méridionale et au bassin de la Seine que par sa lisière occidentale.

Le système orographique de l'Alsace est donc constitué : 1^o à l'est par les *Vosges*, qui jettent de nombreux contre-forts entre les divers affluents de droite de la Moselle; 2^o au sud par les *monts Faucilles*, qui jettent au nord deux contre-forts principaux, l'un entre la Moselle et la Meuse, sous les noms de *monts de la Moselle*, d'*Argonne orientale* et d'*Ardennes orientales*, l'autre entre la Meuse, d'une part, la Marne et l'Aisne, d'autre part, sous les noms de *monts de la Meuse*, d'*Argonne occidentale* et d'*Ardennes occidentales*.

I. Les *Vosges*, comme nous l'avons déjà dit dans la description de l'Alsace, partent du mont Bœrenkopf, au nord-est de Giromagny, se dirigent vers le nord-nord-est par le Ballon d'Alsace et le Donon jusqu'à l'est de Bitche, où elles sortent de France. Leur crête sert à peu près de limite à la Lorraine et à l'Alsace entre le Ballon d'Alsace et le Climont; mais en ce point le faite contourne les sources de la Brusche pour longer la rive gauche de cette rivière jusqu'au Donon, tandis que la frontière continue à suivre sa direction primitive, par le *Hochfeld* (plateau de feu) et les sommets

de la rive droite de la Brusche, jusqu'au nord de Schirmeck (département des Vosges), d'où elle gagne alors le Donon; de là elle se prolonge le long du faite, en comprenant le haut bassin de la Zorn, jusqu'entre Saverne et Phalsbourg. Au nord de cette dernière ville, la limite qui sépare aujourd'hui le département du Bas-Rhin de ceux de la Meurthe et de la Moselle pénètre dans le bassin de la Moselle, au nord de Lixheim et de Fenestrang, jusqu'au delà d'Harskirch, passe entre Saar-Union et Saar-Albe, revient à l'est, en passant au sud de Rohrbach, et se termine un peu à l'est du faite, entre Bitche et Wissembourg.

D'après ce tracé, il est facile de voir quelles sont les parties de la chaîne décrite en Alsace qui appartiennent à la Lorraine. Nous rappellerons seulement ici que le versant occidental des Vosges est beaucoup moins rapide, et, par suite, beaucoup plus large que celui de l'Alsace. C'est entre le Ballon d'Alsace et le Hohneck, situé à l'est du lac de Retournemer, que se trouve la partie la plus âpre de toute la chaîne. On y trouve une série de lacs, d'étangs et de cascades dont l'élévation atteint 7 à 800 mètres. Les plus célèbres de ces lacs sont ceux de *Retournemer*, de *Longemer* et de *Gérardmer*, situés sur le versant occidental, près de la crête, vers les sources de la Vologne.

Les Vosges envoient à l'ouest de nombreux contre-forts : 1° ce sont d'abord toutes les montagnes plus ou moins confuses qui se détachent du Drumont, du Grand-Ventron, du Rothenback, et qui séparent entre elles les nombreuses sources de la Moselle et de la Vologne.

2° Au nord du Hohneck, vers les sources de la Fecht septentrionale et de la Meurthe, se détache un rameau qui commence avec la *forêt de la Brande*. Après avoir lancé au nord un chaînon où se dresse le *Noirmont* (646 m.), vers les sources de la Mortagne, et qui se termine entre celle-ci et la Meurthe par la forêt de Mortagne, ce rameau forme la forêt de *Faîte* au nord-ouest de Bruyères, et se prolonge au sud-ouest le long de la rive droite de la Vologne, par la forêt d'*Épinal*, tandis qu'il court au nord-ouest entre Meurthe et Moselle, où il forme la forêt de *Haye* (382 m.), entre Toul et Nancy, et va se terminer au confluent des deux rivières, qu'il encaisse par de forts escarpements.

3° Vers la montagne de la *Bonne-Fontaine*, au sud-ouest de Saales, vers les sources de l'Hurbache, se détache un petit contre-fort qui forme, entre ce ruisseau et la Fave, affluent de la Meurthe, la vaste montagne d'*Ormons* (890 m.), située au sud de Saint-Jean d'Ormons.

4° De la montagne de *Corbeille*, aux sources du Ribodeau, descend un long contre-fort qui, par le *Grand-Brocart*, sépare le Ribodeau de la Plaine, et se termine par le *Haut de la Vierge*, au nord-est de Raon-l'Étape.

5° Du Donon part un vaste chaînon où s'élève d'abord le *Chaume de Requivall*, que continue au sud la *Côte des Moutiers*, où il se bifurque : le rameau du sud-ouest longe la rive droite de la Plaine, jette de nombreuses ramifications dirigées du sud-est au nord-ouest entre les divers petits cours d'eau tributaires de la Vezouze, et se termine au nord de Raon-l'Étape par des hauteurs de 385 mètres. Le rameau du nord-ouest se continue entre la Sarre-Blanche et les sources de la Vezouze par le *Moumont*, la *Large-Pierre*, le *Grand-Rougemont*, la *Tête du Mirquet*, le *Petit-Rougemont*, d'où il

continue au nord par des hauteurs moins importantes entre les cours de la Sarre et les sources de la Seille; enfin il se prolonge à l'ouest par des collines entre la Seille et les sources de la Nied, et va finir près de Metz.

Le Donon lance encore entre le val du Blanc-Rupt (Sarre-Blanche) et le val d'Aberschweiller (Sarre septentrionale) un chaînon où s'élèvent la *Mal-Côte*, la *Tête du Frésillon* (724 m.), le *Rheinkopf* (635 m.) et le *Revers du Vac* (480 m.), sur la rive gauche du ruisseau de Saint-Quirin. Sur l'autre rive du val d'Aberschweiller se dresse le *Haut-Rognal* (763 m.), détaché du Noll. Plus au nord beaucoup d'autres rameaux moins importants courent entre les nombreux affluents de la Sarre.

Telles sont les principales montagnes du versant occidental des Vosges; elles sont en général moins hautes que celles de l'autre versant; les étroites et nombreuses vallées qu'elles dessinent sont moins découpées, moins accidentées, mais plus sauvages que celles de l'Alsace.

II. Les *monts Faucilles* se détachent du Ballon d'Alsace ou, plus exactement, du Ballon de Servance; ils ne sont en réalité qu'un contre-fort et un appendice des Vosges. Cette chaîne, formée d'une série de plateaux mamelonnés de 4 à 500 mètres de hauteur, s'étend de l'est à l'ouest, depuis les sources de la Moselle jusqu'à celles de la Meuse, en décrivant un arc de cercle dont la convexité est tournée vers le nord. Le front méridional des Vosges entre le Bœrenkopf et le Ballon d'Alsace peut être considéré comme le commencement de cette chaîne. Elle se prolonge d'abord près de la rive gauche de la Moselle par le Ballon de Servance; puis viennent, au sud de Ramonchamp, la *Tête du Midi* et le *Héhey*. Ensuite la crête, qui a encore une hauteur de 750 mètres aux sources de la Combeauté, atteint les sources du Coney, où se dressent le *Bambois* et le *Roulon*, qui n'ont plus que 513 mètres et 455 mètres. De là elle redescend au sud-ouest. Sa hauteur n'est plus que de 409 mètres près de Vioménil, aux sources de la Saône; elle se prolonge ensuite à quelque distance de la rive droite de cette rivière par le *Haut de Dixmont* (456 m.), au nord de Darney, la *Côte du Hautmont* (501 m.), au sud-ouest de la même ville, le *mont des Fourches* (491 m.) et le *mont Heuillon*, voisins l'un de l'autre et situés l'un au nord-est de La Marche, l'autre au nord-ouest de Sérécourt. Enfin la chaîne atteint les sources de la Meuse un peu au nord-est du *mont Mercure* (444 m.), où commence la partie du faite de partage qu'on appelle le *plateau de Langres*. Plusieurs routes traversent les monts Faucilles; les principales sont, de l'est à l'ouest: 1° celle de Remiremont à Plombières; 2° celle d'Épinal à Plombières; 3° celle de Mirecourt à Bourbonne-les-Bains.

Des monts Faucilles se détachent de nombreux contre-forts, d'abord peu importants, qui séparent les premiers affluents de gauche de la Moselle. Nous citerons seulement celui qui se détache du Roulon, entre le Madon et la Moselle, et où se trouvent la *Côte de Virine* (445 m.) et le *Haut de Beaucamp* (408 m.) au nord-ouest d'Épinal. Vient ensuite :

Le contre-fort d'*entre Moselle et Meuse*, chaîne étroite qui se détache du faite entre Vioménil et Darney, et se dirige d'abord vers le nord sous le nom de *monts de la Moselle*. On y trouve le *Rouwet* (496 m.), un peu au sud-ouest de Mirecourt, la forêt de *Saint-Amond*, à l'est de Domrémy, celle d'*au-dessus de Meine*, au nord-est de Vaucouleurs, et le *Bois du Romont* (398 m.), entre Toul et Troussey. Vers ce point où la

chaîne est le plus resserrée entre les deux rivières, elle s'appelle *Argonne orientale*, et forme, avec l'Argonne occidentale, dont nous parlerons tout à l'heure, sur les deux rives de la Meuse, une masse de hauteurs boisées très-confuses. C'est une avant-terrasse des Vosges qui n'a que 2 à 300 mètres d'élévation, mais qui est âpre, escarpée et présente de grands obstacles; elle pend au-dessus du cours de la Meuse, à laquelle elle n'envoie pas d'eaux, et s'écarte de la Moselle, à laquelle elle donne quelques affluents. On trouve dans sa partie septentrionale la *forêt d'Apremont* (394 m.), vers les sources du ruisseau de Thiaucourt. Vers les sources de l'Ornes, cette ligne de hauteurs prend la direction de l'est à l'ouest, puis remonte au nord, en contournant les divers sources du Chiers par des coudes nombreux et confus entre Longwy et Luxembourg; elle s'appelle alors *Ardennes occidentales*, et forme une masse de hauteurs boisées, sans faite distinct, qui séparent les affluents de la Moselle de ceux de la Meuse. Elle offre successivement les altitudes de 235 mètres au nord-ouest d'Estain, de 280 m. aux sources de l'Othain, affluent du Chiers, de 381 m. vers Audun-le-Roman, de 437 m. aux sources de l'Alzette, etc.

La chaîne des Ardennes occidentales se continue alors hors de France, en contournant d'abord le bassin de la Sure, puis celui de l'Ourthe. Vers les sources de la Roer elle prend le nom d'*Eifel-Gebirge*, et se compose de montagnes sauvages et jadis volcaniques, qui ont de 7 à 800 mètres d'élévation; ces montagnes se dirigent très-confusément de l'ouest à l'est et vont mourir sur le Rhin en face de Coblentz, à son confluent avec la Moselle, après avoir jeté au nord le contre-fort de l'*Hohe-Venne*, entre l'Ourthe et la Roer.

Sur l'autre rive de la Meuse apparaît un contre-fort non moins important, celui d'*entre Meuse et Seine*, qui forme à peu près la limite occidentale de la Lorraine. Ce contre-fort se détache du plateau de Langres vers le mont Mercure, et court au nord-ouest entre la Marne et la Meuse sous le nom de *monts de la Meuse*; il présente des obstacles naturels et de bonnes positions, mais il n'a dans ses accidents ni profondeur, ni élévation, ni suite, ni variété. Ses routes, très-importantes, donnent communication du bassin de la Moselle, à travers celui de la Meuse, dans celui de la Marne: 1° de Nancy, par Bar-le-Duc, à Châlons, et de là, en longeant la Marne, à Paris; c'est la route de Strasbourg; elle est aujourd'hui longée par le chemin de fer de Paris à Strasbourg; 2° de Metz à Bar-le-Duc. La longueur de ce contre-fort est de 64 à 72 kilomètres, sa largeur de 16 à 20 kilomètres, et sa hauteur moyenne est de 350 à 400 mètres.

Il prend le nom de *forêt* ou *plateau de l'Argonne occidentale* vers les sources de l'Aire, et s'étend alors entre la Meuse et l'Aisne, par-dessus l'Aire; sa hauteur est de 300 mètres; il sépare les fertiles contrées des Trois-Évêchés de la Champagne Pouilleuse, pays aride, dont le sol crayeux n'offre ni prairies, ni arbres, ni eaux. Ses bords sont riches en pâturages et assez peuplés; mais dans son intérieur il présente une complication d'escarpements, de ravins, d'étangs, de bois, à travers lesquels courent un petit nombre de routes célèbres où Dumouriez s'illustra en 1792, et que nous décrirons en détail dans la Champagne. Disons seulement que ces défilés ont perdu presque toute leur importance depuis que les pentes de l'Argonne ont été déboisées et que son sol glaiseux a été desséché et mis en culture.

La longueur du plateau de l'Argonne est de 50 à 55 kilomètres, et sa largeur de 8 à 12 kilomètres¹.

Au nord de Vouziers, l'Argonne occidentale se joint aux *Ardennes occidentales*, série de plateaux de 350 mètres de hauteur qui courent du sud-est au nord-ouest, à travers le nord de la Champagne, où nous les retrouverons.

§ III. HYDROGRAPHIE. — La Lorraine, le Barrois, etc., appartiennent principalement au bassin du Rhin par les deux grands affluents de la Moselle et de la Meuse, et pour la petite partie de leur territoire qui est assise sur le faite général de partage des eaux, aux bassins de la Saône et de la Seine.

I. *Bassin de la Saône*. — La *Saône* tombe plutôt qu'elle ne descend d'une hauteur de 396 mètres près de Vioménil, dans les monts Faucilles. Ce n'est d'abord qu'un torrent très-rapide, mais sa fougue s'arrête promptement; et lorsqu'elle arrive à Darney, elle n'a plus que 264 mètres de hauteur, et commence à mériter son nom celtique d'*Arar* (lente). Sa vallée est alors encaissée entre des collines peu élevées. Elle arrose ainsi Monthureux, où elle est flottable, et Châtillon, où elle entre dans la Franche-Comté. Elle reçoit dans cette partie supérieure de son cours le *Coney*, qui passe à Bains et à Fontenois.

II. *Bassin de la Seine*. — La Lorraine n'appartient à ce bassin que par l'*Ornain*, affluent de la Marne, et l'*Aire*, sous-affluent de l'Oise.

L'*Ornain* naît dans les monts de la Meuse, traverse une vallée étroite et accidentée, arrose Gondrecourt, Ligny, Bar-le-Duc, où il est flottable, et entre dans la Champagne, pour aller finir près de Vitry. Il est longé pendant presque tout son cours par le canal de la Marne au Rhin.

L'*Aire* prend sa source dans l'Argonne, traverse une vallée profonde et accidentée, célèbre par les opérations de Dumouriez en 1792, arrose Clermont, Varennes, et va finir dans l'Aisne au-dessous de Grandpré (Champagne).

III. *Bassin de la Moselle*. — La *Moselle* descend des Vosges par trois sources, dont la principale est située près du château de Moselle, dans la commune de Bussang, à une hauteur de 725 mètres. Ce n'est d'abord qu'un torrent mal encaissé qui déplace d'énormes bancs de granit et les jette sur les prairies qui l'avoisinent; elle longe ainsi les pieds des Ballons d'Alsace et de Servance, en coulant de l'est à l'ouest, et arrose Ramonchamp et Saint-Brisson; puis elle tourne au nord, coule dans une vallée très-étroite, arrose Remiremont, Épinal, où cette vallée commence à s'élargir; Toul, où elle fait un coude très-saillant du côté de la Meuse, dont elle n'est distanté que de 10 kilomètres. Son lit est alors bien encaissé, mais il se trouve embarrassé de roches saillantes et d'atterrissements. Elle arrose encore Liverdun, Frouard, où elle est navigable; Pont-à-Mousson, Metz, Thionville et Sierck. Dans cette dernière partie de son cours, elle est débarrassée de bas-fonds, d'îles, de marais, et ressemble à un beau canal que l'industrie aurait conduit à travers les prairies. La beauté des sites de sa vallée est égale à la richesse de son terroir. Au-dessous de Sierck elle entre dans la Prusse rhénane, arrose Trèves, et va finir à Coblenz, après un cours de 460 kilomètres, dont 260 en France. Elle est flottable depuis Remiremont, porte de petits bateaux à Épinal, et n'est réellement navigable qu'après le confluent de la Meurthe, pendant 110 kilomètres en

¹ *Géographie militaire*, page 144.

France. Sa largeur moyenne en France est de 75 mètres, sa profondeur de 2 à 5 mètres. Ses affluents sont nombreux. On trouve à droite :

1° La *Moselle*, qui descend du Hohneck, passe à Saulxure et finit à Remiremont.

2° La *Vologne*, qui descend des montagnes voisines du lac de Gérardmer, passe près de Bruyères et finit à Pouxoux.

3° La *Meurthe* descend par deux sources du Valtin et du Montaban, deux *chaumes* ou pelouses qui couronnent les cimes voisines du Rheinkopf. Elle coule d'abord impétueusement du sud au nord en longeant les dernières pentes du Bonhomme et en servant de débouché au col du même nom; elle arrose Saint-Dié, tourne au nord-ouest dans un lit mieux encaissé, arrose Raon-l'Étape, Baccarat, Lunéville, où elle se grossit de la *Vezouze*, et plus bas de la *Mortagne*, Saint-Nicolas, Nancy, où elle est navigable, et finit à Frouard. Son cours est de 160 kilomètres, dont 11 seulement sont navigables. Elle est flottable depuis Plainfaing.

4° La *Seille* sort de l'étang de Lindre, dans le contre-fort entre Meurthe et Sarre, et coule de l'est à l'ouest dans un pays assez plat, où ses moindres crues forment des inondations et des marécages. Elle arrose ainsi Dieuze, Marsal, Moyenvic, Vic, remonte au nord-ouest par un cours très-sinueux, traverse un pays très-fertile, et va finir à Metz. Elle reçoit un ruisseau qui passe à Château-Salins. Un canal dit des *Salines* la joint à la Sarre. Le bassin de la Seine a une très-grande importance à cause des nombreuses sources salées qu'il renferme et qui sont les plus considérables de la France.

5° La *Sarre* est formée de plusieurs sources, dont la principale descend du Donon, et dont les autres portent les noms de *Sarre-Blanche*, *Eau-Rouge*, etc. Elle court dans un pays très-montueux, en arrosant Sarrebourg, Fenestrange, Saar-Union, Sarre-Albe, Sarreguemines, et sort de France au-dessous de cette ville. Elle traverse alors la Prusse rhénane, en arrosant Saarbruck, Saarlouis, et finit dans la Moselle, au-dessous de Trèves. Cette rivière traverse un pays très-haché, coupé de bois et de ravins, et coule dans un lit très-encaissé. Elle est navigable à Sarrebruck. Ses affluents sont : 1° la *Blies* ou *Blize*, qui naît dans un contre-fort du Hundsruick, coule du sud au nord dans la Bavière rhénane, sert, dans la dernière partie de son cours, de limite à la France, et finit à Sarreguemines; elle se grossit du *Schwolbe*, qui descend des Vosges et passe auprès de Bitche; 2° la *Nied*, qui naît dans les hauteurs entre Sarre et Seille, arrose Pange et Bouzonville, sort de France et finit au-dessous de Sarrelouis; elle se grossit de la *Nied-Allemande*, qui passe à Faulquemont.

Les affluents de gauche de la Moselle sont peu considérables, la chaîne de l'Argonne orientale étant très-voisine de la rivière; ce sont : le *Madon*, qui passe à Mirecourt, et l'*Ornes*, qui passe à Étain et près de Briey.

IV. *Bassin de la Meuse*. — La *Meuse* prend sa source dans le plateau de Langres, au-dessus du village de Meuse, coule jusqu'à Bourmont dans une vallée très-étroite, entre les doubles hauteurs de l'Argonne, disparaît entre Bazailles et Noncourt pendant un espace de 6 kilomètres, reparait près de Neufchâteau, coule dans un pays très-accidenté, ayant ses deux rives escarpées et couvertes de bois, arrose Domremy, Vaucouleurs, Void, où elle est coupée par le canal de la Marne au Rhin; Commercy, où les escarpements de l'Argonne tombent à pic sur sa rive droite; Sampigny, Saint-

Mihiel, Verdun, où elle est navigable; Dun et Stenay. Au-dessous de cette ville elle entre dans la Champagne. Ses affluents de part et d'autre ne peuvent être que très-courts à cause du voisinage des hauteurs de ceinture; à gauche, ce ne sont que de très-petits torrents ou ruisseaux; à droite, on trouve :

1° Le *Mouzon*, qui descend des monts Faucilles et finit à Neufchâteau;

2° Le *Vair*, qui passe à Contrexéville;

3° Le *Chiers*, qui descend des Ardennes, arrose Longwy, Longuyon, Montmédy, entre dans la Champagne, arrose Carignan et finit entre Mouzon et Sedan. Cette rivière, qui coule parallèlement à la frontière française, est encaissée, profonde, et pourtant n'est pas navigable; elle traverse un pays fortement accidenté.

A ces cours d'eau il faut ajouter deux canaux principaux :

1° Le *canal de la Marne au Rhin*, qui suit d'abord l'Ornain dans la plus grande partie de son cours, et traverse l'Argonne par un souterrain de 4,890 mètres, le bief de partage entre le bassin de la Seine et celui de la Meuse ayant 9,342 mètres. Il atteint la Meuse, qu'il coupe à Void, traverse la partie la plus étroite entre la Meuse et la Moselle par un souterrain de 868 mètres, le bief de partage ayant 17,740 mètres. Il atteint la Moselle à Toul, la suit jusqu'à Liverdun, où il la coupe, remonte la Meurthe jusqu'à Saint-Nicolas, traverse le pays entre Meurthe et Sarre, coupe la Sarre près de Sarrebouurg, traverse les Vosges au-dessous de Phalsbourg par les deux souterrains d'Arswiller, ayant ensemble 2,775 mètres, pendant que le bief de partage a 29,471 mètres. De là il arrive dans le bassin de la Zorn et a encore 59 kilomètres de développement jusqu'à Strasbourg. Son parcours dans la Lorraine est de 235 kilomètres, sur lesquels sont réparties 138 écluses, et son parcours total est de 315 kilomètres.

2° Le *canal des Salines*, qui unit la Seille à la Sarre depuis Dieuze jusqu'à Sarre-Albe, et a de longueur 35,850 mètres.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Comme nous l'avons dit dans la géographie de l'Alsace, la partie méridionale des Vosges est formée surtout de terrains primitifs. Ces terrains, qui commencent au nord de Faucogney, pénètrent en Lorraine entre les sources de l'Oignon et celles de la Combeauté, formant ainsi sur ce point le faite de partage des eaux de la France; puis ils franchissent la Moselle, entre Saint-Maurice et Rupt, et constituent sur le versant occidental toute la partie comprise à l'est de Remiremont, de Bruyères, d'Anould et de Saint-Dié, jusqu'à la crête des Vosges, depuis le Drumont (au nord du col de Bussang) jusqu'au Climont (aux sources de la Brusche). Interrompus un moment sur le faite entre Orbey et Saales par une zone de grès rouge qui se prolonge sur la rive gauche de la Meurthe, ces terrains reparaissent sur la rive gauche de la Brusche pour former un massif granitique compris entre le ruisseau d'Hurbache au sud et celui de Saulcy au nord, et entre Saales (Brusche), et Senonnes (Ribodeau).

Aux terrains primitifs succèdent un moment sur la crête les terrains de transition qui la constituent depuis le Solamont jusqu'au Donon, et qui forment aussi le pays situé à l'ouest de Moyemoutiers et d'Hurbache.

A partir du Donon, la crête des Vosges est formée par le *grès des Vosges*, qui, hors de France, forme une large zone et pénètre dans ce pays entre Wissembourg et

Neuhornbach (Bavière rhénane). Cette zone n'occupe guère en France que la crête; sur le versant occidental elle ne s'avance pas vers l'ouest au delà de Bitche, Phalsbourg, Aberschwiler, Cirey, Badonvillers, Baccarat et Bruyères. De là, ces grès des Vosges forment sur une petite largeur la vallée inférieure de la Vologne et celle de la Moselle, d'Épinal à Remiremont.

A cette zone de grès des Vosges succèdent les terrains triasiques, qui forment une vaste bande continue très-large et légèrement inclinée à l'ouest; elle présente successivement de l'est vers l'ouest les trois étages du trias: l'étage inférieur ou grès bigarré forme toute la partie méridionale du département des Vosges à l'ouest de Remiremont jusqu'au delà de Monthureux et de Darney sur la Saône. L'étage moyen, formé du muschelkalk, commence entre Bourbonne-les-Bains et Vauvilliers, longe les terrains précédents par La Marche et Dompierre, et se prolonge au nord par une zone généralement assez mince qui s'étend jusqu'à Lunéville, Fenestrange, Saar-Union, Sarreguemines. Quant à l'étage supérieur du trias (marnes irisées), il apparaît à l'est de Bulgnéville en un mince filet qui se dirige vers Mirecourt, s'élargit en remontant au nord sur la rive droite de la Moselle, et s'avance à l'ouest jusque vers Charmes, Bayon, Château-Salins, Pange et Rodemack; puis cette zone pénètre dans le Luxembourg. L'épaisseur totale du terrain triasique en Lorraine atteint environ 650 mètres, dont 250 pour le grès bigarré, 150 pour le muschelkalk, et 250 pour les marnes irisées.

À l'ouest du trias viennent les terrains jurassiques, dont on rencontre divers étages; c'est d'abord le calcaire à gryphées arquées qui longe la zone des marnes irisées précédentes par Vrécourt et Bulgnéville, puis par Vezelize, où elle prend assez de largeur, puis par Lucy et Oron aux sources de la Nied; elle occupe ensuite tout le pays entre Nied et Seille, bordant même la rive gauche de la Moselle, entre Metz et Cattenon, d'où elle sort de France à l'ouest de Rodemack. Vient ensuite l'étage inférieur oolithique qui, après avoir constitué tout le sud du département de la Haute-Marne, remonte vers le nord jusqu'à Andelot, Saint-Blain et Neufchâteau, incline alors au nord de Jametz, Stenay et Beaumont en Argonne, d'où il pénètre en Champagne. L'étage moyen du système oolithique succède au précédent et s'avance vers l'ouest jusqu'à Bar-sur-Aube, Gondrecourt, Pierrefitte, Montfaucon et Baricourt dans le département des Ardennes, où il incline au nord-ouest. Enfin, l'étage supérieur oolithique s'avance lui-même jusqu'à la limite occidentale de la province, vers Saint-Dizier et Sermaize, et jusqu'à la rive droite de l'Aire, vers Clermont en Argonne, Varennes et Grandpré.

§ V. ASPECT GÉNÉRAL. — La Lorraine, avec le Barrois et les Trois-Évêchés, figure une sorte de quadrilatère qui s'appuie au midi sur les monts Faucilles, au levant sur les Vosges, au couchant sur les hauteurs d'entre Seine et Meuse, mais qui au nord n'a qu'une limite bizarre et de convention: il semble en effet que cette province devrait naturellement s'étendre jusqu'au Rhin et au confluent de la Meuse, et l'histoire, répondant à cette hypothèse, nous apprend que c'était là en effet la partie septentrionale de la première *Lotharingie*.

À voir ces limites, cette situation géographique, à voir surtout ces deux grandes vallées de la Moselle et de la Meuse, par lesquelles la Lorraine reçoit si largement, si naturellement le courant germanique, on comprend sur-le-champ comment les popu-

lations tudesques ont pu s'y établir, comment pendant des siècles cette province a été soumise à la domination ou à l'influence de l'Allemagne. Mais aussi quand on regarde aux faibles hauteurs qui la séparaient de la France, à ces monts Faucilles qui l'unissaient plutôt qu'ils ne l'isolaient de la Bourgogne, à ces plateaux de l'Argonne par lesquels elle confinait à la Champagne, on comprend de même ses tendances françaises, comment l'histoire de ses princes ou de ses habitants est continuellement mêlée à celle du royaume, comment enfin depuis son annexion elle est devenue l'un des boulevards de la France.

La Lorraine constitue naturellement l'un des meilleurs pays de l'Europe : on y trouve beauté des sites, abondance et variété des produits, climat tempéré, population solide et nombreuse, sol presque partout fertile, des montagnes peu élevées, des plaines peu étendues, des rivières bienfaisantes, des blés, des vins, des bois, du sel, du fer, une agriculture avancée et non sacrifiée à l'industrie, une industrie animée, un commerce actif et que facilitent des communications de tous genres, enfin des habitants aimant le travail.

Deux grandes vallées constituent cette province, celles de la Moselle et de la Meuse. La première, coupée sur la rive droite, où elle a presque tout son développement, par de nombreux contre-forts des Vosges, présente une suite de vallées étroites et une multitude de cours d'eau; sa partie orientale, c'est-à-dire sa partie montagneuse, est couverte de forêts de sapins, et le sol rocailleux et sablonneux n'y supporte guère que des prairies. Mais si le laboureur ne rencontre là qu'un sol ingrat, l'artiste peut y admirer des sites magnifiques dans la région des lacs de Gérardmer, Longemer et Retournermer, où l'on trouve une foule de cascades, telles que celles du Tendon, du Bouchot et du Valentin, encadrées par des rochers élevés et couronnés par des forêts séculaires. Des bassins qui appartiennent à cette rive droite, celui de la Meurthe offre des vallons plus larges et plus fertiles que dessinent des ondulations dont l'altitude varie de 50 à 150 mètres; on y trouve de belles prairies sur lesquelles de fréquentes inondations déposent un sable terreux fertilisant; celui de la Seille, dont le sol est un calcaire mêlé d'argile et d'oxyde de fer sur une profondeur de 30 centimètres environ, est le plus fertile de toute la contrée; celui de la Sarre est beaucoup moins riche, et aurait besoin d'engrais.

La vallée de la Moselle proprement dite est d'une beauté remarquable; le fonds en est très-riche, et les coteaux qui la bordent de près sont cultivés à plus des deux tiers de leur hauteur; la partie où elle offre les plus jolis sites est depuis Metz, où les hauteurs qui accompagnent la rivière s'écartent à une distance de 3 kilomètres sur chaque rive, jusqu'à Sièrk, où elles se resserrent; les terres y sont profondes, onctueuses et très-fertiles.

Quant à la vallée de la Meuse, comme celle de l'Ornain, elle est de la plus grande fertilité, et ses rives sont bordées de belles prairies, tandis que les coteaux de ceinture sont généralement cultivés en vignes donnant de bons produits.

Jetons actuellement un coup d'œil sur chacun des départements qui composent cette province. Assis sur la pente occidentale des montagnes qui lui donnent son nom, traversé dans sa partie méridionale par les Faucilles, qui lui servent presque de limite de ce côté, le département des Vosges se divise physiquement en deux parties

distinctes : l'orientale et l'occidentale, la *montagne* et la *plaine*. La première, qui comprend les arrondissements de Saint-Dié, Remiremont et en partie celui d'Épinal, abonde en excellents pâturages, et se couvre d'immenses forêts de sapins. Elle est bordée à l'est par les Vosges, au-dessus desquelles culminent le Ballon d'Alsace et le Donon, et qui, boisées sur leurs flancs, sont couvertes à leurs sommets de grandes pelouses où l'on mène pâturer pendant six mois des troupeaux de vaches. Les gardiens de ces troupeaux descendent rarement dans la plaine; ici, comme en Alsace, ils habitent des chalets et y confectionnent des fromages. Au reste, les vallées des Vosges ne présentent pas en Lorraine le même aspect qu'en Alsace : elles sont plus étendues, moins accidentées; leur beauté consiste dans la variété des paysages; on ne voit point sur les pentes qui les dominent ces ruines de vieux châteaux qui rappellent sans cesse le moyen âge. On y trouve des mines de fer.

La *plaine*, composée des arrondissements de Mirecourt et de Neufchâteau, est moins une plaine qu'une contrée fortement accidentée par la double chaîne des monts de la Moselle et de la Meuse, mais où l'on trouve des parties planes formées d'un sol calcaire mélangé d'argile, très-fertiles, surtout en céréales, en fruits, en légumes, etc.

Le territoire du département de la Meurthe est moins montueux que celui des Vosges et beaucoup plus fertile. Le sol présente un terrain inégal et varié où l'on ne trouve ni grandes plaines, ni hautes montagnes, mais de douces collines, de petites vallées, de belles rivières, des champs de blé, des vignobles, des vergers; les bassins de la Meurthe, de la Moselle et de la Seille y rivalisent de fertilité; celui de la Sarre seul a un sol plus ingrat.

Le territoire du département de la Moselle présente des caractères analogues et presque semblables; inégal et boisé, il est sillonné en tous sens de monticules et de collines n'ayant guère plus de 200 mètres, dont les sommets présentent de belles forêts giboyeuses, et dont les flancs bien arrosés offrent des arbres fruitiers et des vignes de bonne qualité. On n'y trouve pas de plaines étendues, mais des vallées mollement accidentées et partout fertiles; la plus riche et la plus belle est celle de la Moselle. Elle a une largeur de 5 à 6,000 mètres; le sol s'y élève à droite et à gauche de 100 à 200 mètres, et les coteaux y sont garnis partout de villages, de maisons, de vergers, de vignobles. C'est dans la partie voisine des Vosges, principalement dans le canton de Bitche, qu'on trouve les parties les plus ingrates : les rivières y sont torrentueuses et embarrassent les prairies de gravier; le froment et les fruits y viennent mal; la pomme de terre seule y réussit bien.

Quant au département de la Meuse, traversé du sud-est au nord-est par la rivière qui lui donne son nom, il est dans la même direction entrecoupé de longues vallées et de hauts plateaux où l'air est froid, mais sain. Le sol des plaines y est en général maigre et peu productif; mais les vallées, surtout celles de la Meuse et de l'Ornain, y sont d'une grande fertilité.

En résumé la Lorraine est une des provinces de la France où l'agriculture est le plus avancée, où l'industrie et le labeur de l'homme ont su tirer du sol tout ce qu'il peut donner. Les céréales y dépassent les besoins de la consommation; les vignes donnent d'abondants, sinon d'excellents produits; les prairies artificielles commencent à se multiplier; les fruits sont l'objet d'une culture intelligente; les légumes sont

très-abondants, et les environs de Metz et de Pont-à-Mousson sont célèbres par leurs jardins fruitiers et légumiers. Nous verrons plus loin quelles sont les richesses minérales de la province.

§ VI. HISTOIRE, POPULATION, ETC. — Les pays que nous venons de décrire physiquement étaient, dans les temps anciens, habités par les *Leuci* (Toul), les *Veroduni* (Verdun), les *Mediomatrici* (Metz), peuples celtiques auxquels vinrent se mêler à différentes reprises des tribus germaniques. Après la conquête de la Gaule, ils se soumièrent facilement à la civilisation romaine, et les antiquités trouvées à *Nasium* (Naix), capitale des Leuci, à Metz, à Verdun, etc., témoignent de la splendeur de cette civilisation. Sous les rois mérovingiens, ces pays firent partie du royaume d'Austrasie, et, après le premier démembrement de l'empire de Charlemagne (843), ils formèrent la partie septentrionale du royaume de Lothaire, de la *Lotharingie*, d'où est venu le nom de *Lorraine*. On sait que ce royaume comprenait tout le pays entre Meuse et Rhin et tout le pays entre Saône et Jura, entre Rhône et Alpes. A la mort du premier Lothaire (855), la Lotharingie fut divisée entre deux de ses fils : la partie septentrionale, qui garda le nom de Lotharingie ou de Lorraine, échut à Lothaire II, et à sa mort (870) ce royaume fut partagé entre Louis I^{er}, roi de Germanie, et Charles le Chauve, roi de France. A la mort de Charles le Chauve (877), Louis II dit le Bègue, son fils, lui succéda au royaume de Lorraine; mais Louis II, roi de Saxe, fils de Louis I^{er}, s'empara de ce royaume, et à sa mort (881) son frère, Charles le Gros, devint roi d'Italie, de Germanie et de Lorraine. Dans le deuxième démembrement de l'empire de Charlemagne, à la mort de Charles le Gros, la Lorraine échut (895) à Zwentibold, fils d'Arnoul, roi de Germanie, lequel était arrière-petit-fils de Charlemagne. A sa mort (900), la Lorraine fut disputée par les rois de Germanie et les rois de France; elle resta définitivement aux premiers, et fit partie de l'empire d'Otton I^{er} dit le Grand (962); mais les grands vassaux y étaient déjà indépendants. On remarquait parmi eux les comtes de Hainaut, les ducs de basse Lorraine ou de Brabant, les ducs de haute Lorraine ou de Lorraine propre, etc. Ce dernier duché, qui, outre la Lorraine, comprenait l'Alsace, le Luxembourg et le pays de Trèves, appartenait alors à Frédéric, comte de Bar, dont la postérité le garda jusqu'en 1032. Alors il fut donné par l'empereur Henri III à un seigneur d'Alsace nommé Gérard, tige de l'illustre maison de Lorraine qui occupe aujourd'hui le trône d'Autriche. Mais les empereurs se réservèrent plusieurs villes ou comtés, comme Metz, Toul, Verdun, qui devinrent bientôt des villes libres et impériales, indépendantes des ducs de Lorraine, et connues sous le nom de *Trois-Évêchés*. Nous en verrons plus loin l'histoire.

Quinze ducs succédèrent en ligne masculine à Gérard d'Alsace pendant trois cent quatre-vingt-deux ans. La plupart eurent des rapports très-fréquents d'amitié avec les rois de France, et s'empressèrent même de se mettre à leur service; ils leur faisaient d'ailleurs hommage pour quelques fiefs qu'ils tenaient d'eux dans la Champagne : ainsi, des trois derniers ducs, le premier fut tué à Crécy, le deuxième fait prisonnier à Maupertuis, le troisième nommé en 1418 connétable de France. Celui-ci, nommé Charles II, mourut en 1430, ne laissant qu'une fille mariée à un prince français, René d'Anjou, qui venait d'hériter du duché de Bar. Voyons d'abord ce qu'était ce duché.

Le Barrois était un pays tout français qui avait des seigneurs particuliers depuis

951, lesquels faisaient hommage aux comtes de Champagne. Par un traité conclu (1301) entre Philippe le Bel, devenu possesseur de la Champagne, et Henri III, treizième duc de Bar, celui-ci se reconnut vassal des rois de France. L'un de ses successeurs, Édouard III, fut tué à Azincourt, et eut pour héritier son frère, Louis I^{er}, qui était cardinal. Celui-ci laissa son duché (1419) à René d'Anjou, prince de la maison de Valois, petit-fils de sa sœur Yolande.

René d'Anjou, duc de Bar, devint duc de Lorraine par sa femme; mais il trouva un compétiteur dans le comte de Vaudemont, neveu du dernier duc. Celui-ci, s'étant fait aider de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, battit René à Bulgnéville et le fit prisonnier. Néanmoins il n'obtint pas la Lorraine, qu'un jugement de l'empereur Sigismond attribua à René, à la condition que celui-ci donnerait en mariage Yolande, l'une de ses filles, au comte de Vaudemont. La Lorraine, avec un prince français, allait se trouver mêlée à toutes les affaires de la France. René, sorti de prison, voulut faire reconnaître sa suzeraineté à Metz, Toul et Verdun, qui étaient restés indépendants, et il demanda l'appui de Charles VII, qui conduisit à cet effet 25,000 aventuriers en Lorraine. Metz fut assiégée, et elle ne parvint à conserver son indépendance, ainsi que les deux autres villes, qu'en payant tribut à René et à Charles VII. La royauté française venait de faire une reconnaissance en Lorraine; elle n'allait plus cesser de convoiter ce pays. Mais une autre ambition vint encore le menacer.

Charles le Téméraire, voulant se créer dans le nord de la France un royaume de Gaule-Belgique, jeta ses vues sur la Lorraine, qui séparait la Bourgogne de ses provinces du nord. René, devenu comte de Provence, roi de Naples, etc., avait laissé cette province à son fils Jean, dit de Calabre, qui prit tant de part aux ligues des seigneurs contre Louis XI, et à Jean avait succédé son fils Nicolas, qui mourut sans enfants (1473). La Lorraine revint alors à Yolande, fille de René, mariée au comte de Vaudemont, laquelle céda le duché à son fils, appelé aussi René. Charles le Téméraire parvint à enlever la Lorraine à ce jeune prince; mais, après la bataille de Morat, toutes les villes chassèrent leurs garnisons bourguignonnes, et René II y fut reçu avec transport. Charles le Téméraire vint assiéger Nancy: on sait qu'il trouva la mort devant ses murs (1477). René recouvra tout son duché, et il hérita de son grand-père du duché de Bar, qui se trouva ainsi de nouveau réuni à la Lorraine, mais en restant un fief de la couronne de France; les descendants de René se trouvèrent donc à la fois vassaux des rois français et des empereurs. L'un des fils de ce René fut Claude, comte de Guise, qui, n'ayant hérité que des domaines que sa famille possédait en Champagne, vint s'établir sous Louis XII à la cour de France, fut nommé gouverneur de Champagne, duc et pair par François I^{er}, et mourut en 1550, laissant six fils fameux dans notre histoire, et qui pensèrent déposséder les Valois de la couronne de France.

La maison de Lorraine, essentiellement catholique, prit parti dans les guerres d'Allemagne pour Charles-Quint contre les princes protestants: aussi, dans le traité d'alliance que ceux-ci conclurent avec Henri II, fut-il stipulé qu'il attaquerait la Lorraine, « et l'on trouvait bon qu'il s'impatronisât au plutôt des villes qui appartiennent d'ancienneté à l'Empire et qui ne sont pas de la langue germanique, c'est-à-dire de Toul, de Metz, de Verdun, et qu'il les gardât comme vicaire de l'Empire. » Henri II s'empara (1552) en effet de ces trois villes, qu'il garda, mais dont la possession ne

fut légitimée que par le traité de Westphalie en 1648. Ce n'étaient pas seulement trois villes que la France acquérait, mais c'étaient les positions militaires qui donnent la domination de la Lorraine. En effet, Verdun sur la Meuse, Metz sur la Moselle, Toul sur la Moselle, à l'endroit où cette rivière n'est distante de la Meuse que de trois lieues, sont placés aux trois sommets d'un triangle intérieur par lequel on domine tout le pays. Aussi, à dater de cette époque, la Lorraine se trouva ouverte sans obstacle à toutes les invasions françaises, et elle devint militairement une province de la France.

Les ducs de Lorraine prirent part à toutes les intrigues des seigneurs contre les rois français, soit pendant la Ligue, soit pendant le règne de Louis XIII. Plusieurs fois la province servit de refuge aux mécontents, et plusieurs fois les troupes françaises l'occupèrent. A la fin, un arrêt du parlement (1632) déclara le duc Charles IV rebelle, ordonna la confiscation du Barrois et l'occupation de la Lorraine. Louis XIII entra dans ce pays avec une armée et soumit toutes les places. Le duc se sauva en Allemagne. Il essaya plusieurs fois de rentrer dans ses États à la tête des armées impériales, ne fut pas compris dans le traité de Westphalie, et resta dépossédé de ses États. Le traité des Pyrénées stipula que la Lorraine lui serait rendue, sous condition que les villes seraient démantelées ou occupées par les troupes françaises, et qu'une route pour pénétrer en Allemagne serait cédée à la France en toute souveraineté. Il refusa d'accéder à ces conditions, et la Lorraine continua d'être occupée et gouvernée par les Français. Deux autres traités furent faits avec lui, en 1662 et 1670, à peu près sur les mêmes bases; mais, comme il refusa de les exécuter, il resta tant qu'il vécut dépouillé de ses duchés et commanda les troupes impériales contre la France. Son successeur, Charles V, ne fut pas plus heureux, et la Lorraine demeura au pouvoir de la France jusqu'en 1698. Alors, et par le traité de Ryswick, elle fut restituée à Léopold I^{er}, fils de Charles V, à l'exception de Saarlouis, que Louis XIV avait fondée et fortifiée, et à la condition d'être ouverte à volonté aux armées françaises. C'était en réalité la perte de son indépendance, et la Lorraine, qui s'était habituée pendant quatre-vingts ans au gouvernement des Bourbons, n'était plus qu'une province française. Aussi garda-t-elle une neutralité toute favorable à la France pendant la guerre de la succession d'Espagne, et Léopold ne s'occupa qu'à ramener la prospérité dans ses États. Il mourut en 1729. Son fils, François IV, épousa Marie-Thérèse d'Autriche, unique héritière de l'empereur Charles VI. Comme on prévoyait que cette princesse chercherait à faire monter son mari sur le trône impérial, la Lorraine devenait entre les mains d'un empereur une possession très-dangereuse pour la France et pour la tranquillité de l'Europe; aussi, dans le traité de Vienne, en 1735, il fut stipulé que les duchés de Lorraine et de Bar seraient donnés à Stanislas, roi dépossédé de la Pologne, pour en jouir de son vivant, et, à sa mort, être réunis à la couronne de France. François IV reçut en échange la Toscane; il fut élu empereur, et commença la dynastie de Lorraine-Hapsbourg, qui règne aujourd'hui sur le trône d'Autriche. Stanislas donna à la Lorraine les plus beaux jours de son histoire en y faisant fleurir le commerce, l'industrie et les arts; sa mémoire y est encore l'objet de la plus touchante vénération. A sa mort (1766), la Lorraine et le Barrois, déjà réunis de fait à la France depuis plus d'un siècle, y furent réunis officiellement; et ils sont devenus depuis cette époque une des provinces où le sentiment national est le plus vif, et

l'une de celles qui ont fourni aux armées françaises le plus d'illustrations. Il en était sorti, dans les temps anciens, le grand-duc de Guise, défenseur de Metz et conquérant de Calais, les maréchaux de Bassompierre et Fabert, Chevert, Grimoard, etc.; il en est sorti depuis 1792 les maréchaux Victor, Gouvion-Saint-Cyr, Oudinot, Molitor, Lobau, Gérard, Excelmans, les généraux Custines, Houchard, Drouot, Gouvion, Rampon, Haxo, Fabvier, Fririon, Jacqueminot, d'Anthouard, Barrois, Bellavène, Morland, Kellermann, Richepanse, Lasalle, Lallemand, Éblé, Paixhans, l'amiral de Rigny, etc., etc. A cette glorieuse liste, il faudrait ajouter celle des hommes politiques, parmi lesquels on remarque le duc de Choiseul, Stanislas de Girardin, Merlin de Thionville, Rœderer, Lavalette, François de Neufchâteau, Regnier, de Serres, Barbé-Marbois, Montalivet, le baron Louis, l'évêque Grégoire, Boulay (de la Meurthe), etc. Les lettres et les arts donnent moins de noms célèbres, et l'on ne peut guère citer que le P. Maimbourg, Boufflers, Gilbert, Saint-Lambert, Beauzée, D. Calmet, Callot, Gelée, dit le Lorrain, Isabey, etc.

La population de la Lorraine est une des plus solides de la France. Elle présente deux nuances distinctes : celle de la basse Lorraine ou de la Lorraine allemande, où l'on parle encore un patois germanique, où l'on retrouve le flegme, le calme, la lourdeur, la grossièreté de l'Alsace avec son esprit laborieux, honnête et persévérant; celle de la haute Lorraine, des Trois-Évêchés, du Barrois, où l'on retrouve la vivacité, l'entrain, l'imagination, l'esprit de la Bourgogne avec le goût des sciences abstraites et la culture des arts. Les traits communs aux deux parties sont le courage, l'amour du travail, la patience, la fermeté, la prudence, la fidélité aux affections, le respect des vieilles coutumes avec le goût du progrès, la soumission aux lois, l'instinct de la guerre, enfin un vif sentiment d'honneur national et de patriotisme. La Lorraine est, avec l'Alsace, la province qui donne à l'armée le plus d'engagés volontaires et de remplaçants. Les défauts principaux du Lorrain sont sa parcimonie, son âpreté au gain, sa sécheresse de cœur, son humeur querelleuse, son goût pour le vin, sa facilité à rompre ses engagements, etc.

Les juifs sont en assez grand nombre dans la Lorraine, et principalement à Metz; ils y exercent la même influence et y font les mêmes métiers qu'en Alsace; ils y sont également détestés. On trouve aussi, surtout dans les Vosges, quelques bandes de bohémiens qui mènent une vie nomade et vivent en faisant le commerce de verreries.

§ VII. DÉPARTEMENT DES VOSGES. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département, formé de la partie méridionale de la Lorraine, a de superficie 607,996 hectares, dont 240,000 en terres labourables, 76,000 en prés, 130,000 en bois, 36,000 en landes, bruyères, etc. Sa population, qui était en 1801 de 308,920 habitants, en 1821, de 357,727 hab., en 1841, de 419,992 hab., est en 1851, de 427,406 habitants.

Il a pour chef-lieu Épinal, et se trouve ainsi subdivisé :

Arrondissement d'Épinal	6 cantons,	126 communes,	99,585 habitants.
— de Mirecourt	6 —	142 —	73,951 —
— de Neufchâteau	5 —	132 —	65,273 —
— de Remiremont	4 —	37 —	71,256 —
— de Saint-Dié	9 —	109 —	117,341 —
5 arrondissements	30 cantons,	546 communes,	427,406 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Saint-Dié, est dans le ressort de la cour d'appel de Nancy, et renferme 5 tribunaux de première instance; il compte 6 collèges : à Épinal, à Mirecourt, à Neufchâteau, à Rambervilliers, à Remiremont et à Saint-Dié; une école normale départementale, 11 écoles supérieures, 770 écoles élémentaires. Il fait partie de la 5^e division militaire.

Ce département, agricole et manufacturier, est presque entièrement montueux, et n'offre qu'un terrain peu favorable à l'agriculture. Néanmoins, et grâce à l'industriel labeur des habitants, il produit à peu près les céréales nécessaires à la consommation; le vin y est de qualité médiocre et insuffisant; mais on y récolte beaucoup de fruits; le merisier est cultivé en grand pour la fabrication du kirsch, ainsi que le houblon pour la fabrication de la bière. On y trouve encore du lin, du chanvre, de l'angélique, etc. L'un des meilleurs produits consiste dans les bois, surtout dans les bois de construction, qui alimentent plus de 300 scieries hydrauliques, et une fabrication de boissellerie et autres objets ou instruments en bois qui est très-active et répandue jusque dans les hameaux. Après les bois viennent les pâturages, qui sont nombreux et abondants, mais qui partout ne nourrissent que des chevaux et des bêtes à cornes de petite espèce. Les premiers y comptent 42,000 têtes, les secondes 142,000; les moutons ne sont qu'au nombre de 100,000, et les chèvres de 20,000; mais les porcs sont l'objet d'une exportation considérable, et comptent plus de 110,000 têtes. On fabrique dans les Vosges des fromages renommés, dont on exporte annuellement plus de 1,200,000 kilogrammes.

Les richesses minérales sont grandes, et consistent en fer de bonne qualité, manganèse, houille, tourbe, marbres, granit, pierres meulières, argile à poterie. Les eaux minérales sont nombreuses et très-célèbres; les principales sont celles de Bains, de Bussang, de Contrexéville, de Plombières, etc.

L'industrie est très-active et consiste en fabriques de fer-blanc, d'acier fin, lamières de fer, tréfileries, clouterie, coutellerie, taillanderie; en fabriques de dentelles et de broderies, d'instruments de musique dont le centre de fabrication est à Mirecourt, de papier qui est célèbre depuis deux siècles sous le nom de grand-raisin des Vosges, en filature et tissage de coton, en scieries de planches, fabrication d'objets en bois, distillation de kirsch, imagerie d'Épinal, verreries, faïenceries, etc. Tous ces objets fabriqués donnent lieu à un commerce important, qui s'exerce encore sur les bois, le houblon, les fromages, etc.

Le département renferme 6 routes impériales sur 290 kilomètres, 24 routes départementales et 4,000 chemins vicinaux. Il n'a pas de rivière navigable.

§ VIII. DÉPARTEMENT DES VOSGES. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Épinal*, chef-lieu du département, avec un tribunal civil, un collège, une chambre consultative des manufactures, une bibliothèque, un musée, etc., renferme une population de près de 11,000 habitants. Elle est située dans l'étroite et pittoresque vallée de la Moselle, sur les deux bords de cette rivière, qui la divise en trois parties au moyen d'une île qu'elle y forme : ces trois parties sont réunies par cinq ponts, et présentent des rues étroites et assez bien bâties, un beau collège, de belles casernes, une église paroissiale datant du onzième siècle, etc. La ville est dominée par les ruines d'un vieux château, et ses environs sont remplis de jolies promenades. Son industrie consiste en chau-

dronnerie, coutellerie, taillanderie, scieries de marbre, exploitation de grès blanc pour verrerie, carrosserie très-estimée, imagerie grossière, dont les produits sont colportés dans toutes les campagnes, etc. On y fait commerce de grains, vins, bestiaux, papiers, etc.

Cette ville doit son origine aux évêques de Metz, dont elle fut longtemps un fief; elle se donna, dans le quinzième siècle, aux ducs de Lorraine. Elle fut prise par le maréchal de Créqui en 1671, et démantelée.

Mirecourt, chef-lieu d'arrondissement, avec 5,443 habitants, des tribunaux civil et de commerce, un collège, une école normale primaire et une bibliothèque, est située sur le bord du Madon, et n'offre aucun monument digne d'intérêt. Elle a des fabriques renommées d'instruments de musique qui occupent, dans la ville ou aux environs, 20 maisons, plus de 6,000 ouvriers, et produisent plus d'un million d'instruments à archet ou à cordes, d'orgues pour églises, d'orgues portatives et de serinettes. Les dentelles, les tulles et les broderies y sont aussi l'objet d'une fabrication importante, occupant 23 maisons et 25,000 ouvrières dans la ville ou dans les campagnes. Il s'y fait un commerce important de produits de ses fabriques, de vins et de bestiaux:

Neufchâteau, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège, une bibliothèque et 3,735 habitants, est une jolie petite ville, située sur le Mouzon, à son confluent avec la Meuse. Des montagnes la dominant de toutes parts, et de jolis sites embellissent ses environs. Elle est assez bien bâtie. Il s'y tient un marché important pour les bestiaux, les grains, les toiles communes fabriquées dans l'arrondissement, la boissellerie, la clouterie et la quincaillerie.

Remiremont, chef-lieu d'arrondissement, dont la population est de 5,349 habitants, a un tribunal civil, un collège, une bibliothèque publique, etc. C'est une jolie petite ville, située au pied des montagnes, sur la rive gauche de la Moselle. Ses rues sont généralement bien percées et arrosées, ses maisons propres et régulières; des jardins plantés dans les anciens fossés lui servent de ceinture. Son plus bel édifice est son église, qui était celle d'une ancienne abbaye de dames nobles fondée en 620 par saint Romaric, et à laquelle la ville doit son origine.

Remiremont est l'entrepôt des produits des montagnes environnantes, c'est-à-dire des fromages de Gérardmer et de Vachelin, de bestiaux, de toiles et de bois de sapin. Elle a des fabriques de toiles de coton, de siamoises et de mousselines, qui occupent dans l'arrondissement 10,000 métiers; de coutellerie, de taillanderie, de kirschenwasser, etc.

Saint-Dié, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, a un tribunal civil, une chambre consultative des manufactures, un collège et une bibliothèque publique. Sa population est de 8,959 habitants. Elle est bâtie sur les bords de la Meurthe, au pied de la montagne d'Ornon. Brûlée en 1756, elle fut rebâtie par les soins du roi Stanislas et doit à cette circonstance d'être percée régulièrement et bien arrosée. L'industrie de cette ville consiste dans la fabrication des cotonnades, guingamps, madras, mousselines, tulles, qui occupent 16 maisons. On y trouve aussi de nombreuses brasseries. Le bois, les grains, le lin, le chanvre, les bestiaux, le fer, les fromages; et les produits de ses manufactures alimentent son marché.

Bains (arrondissement d'Épinal) est une petite ville de 2,600 habitants, située dans

un beau vallon que traverse un petit affluent du Coney. Elle est célèbre par ses eaux minérales, déjà connues du temps des Romains, qui n'ont été reprises que dans le dix-huitième siècle, et que fréquentent annuellement 7 à 800 malades. On trouve à Bains une fabrique de fer-blanc, la plus ancienne de France, qui renferme 5 feux d'affinerie, une fonderie de fonte et de cuivre, etc.

Rambervillers, petite ville de 4,800 habitants, avec un collège et une bibliothèque, est située sur la Mortagne, bien bâtie, bien arrosée, et fait un commerce considérable de houblon, qui est cultivé dans tous les environs, de grains, de vins, de papiers, de planches, de poterie de terre, de cuirs, etc. C'est une cité très-ancienne, et l'on voit encore les restes de ses fortes murailles.

On trouve encore dans l'arrondissement d'Épinal des localités importantes : *Xertigny*, remarquable par ses forges, sa clouterie, sa taillanderie ; *Thunimont* et *Razey*, où sont des forges ; *Fontenoy-le-Château*, qui a des fabriques de broderies et de fils de fer ; *Arches* et *Docelle*, où sont des papeteries, etc.

Contrexéville (arrondissement de Mirecourt), village de 600 habitants, situé sur le Vair, dans un joli vallon, est célèbre par ses eaux minérales, aujourd'hui très-fréquentées. Ses environs sont délicieux.

On trouve encore dans l'arrondissement de Mirecourt la petite ville de *Darney*, où sont de nombreuses fabriques de couverts en fer battu ; la *Hutte*, importante par sa manufacture d'acier naturel ; *Monthureux*, par ses fabriques d'ouvrages en fer ; *Portieux*, par sa verrerie, etc.

Bulgnéville (arrondissement de Neufchâteau), petite ville de 4,100 habitants, est célèbre par la bataille de 1431, où René, duc de Lorraine, fut battu et pris par le comte de Vaudemont. On y fabrique des souliers communs et des broderies sur mousseline.

C'est dans l'arrondissement et à 9 kilomètres de Neufchâteau que se trouve le joli village de *Domremy*¹, éternellement célèbre pour avoir donné le jour, en 1412, à la sainte patronne de la France, Jeanne d'Arc. Il est bâti à mi-côte sur le penchant d'une colline que baigne la Meuse, dans un charmant paysage qu'encadre la double ligne des monts de la Meuse et de la Moselle, et qui est digne par sa grâce et sa simplicité de l'épopée dont il a été l'origine. La modeste maison où est née Jeanne d'Arc existe encore : la piété des habitants l'a conservée, et, en 1820, le gouvernement royal l'a achetée et restaurée. A côté d'elle on a bâti une maison d'école pour les jeunes filles, et au-devant s'étend une place avec une belle fontaine que surmonte le buste de la martyre. Ce petit monument, élevé aux frais du département, est le seul souvenir qu'ait eu la France pour le personnage le plus héroïque de son histoire !

Dans l'arrondissement de Neufchâteau on trouve encore *Attignéville*, qui a des hauts fourneaux ; *Lahayeveaux*, important par sa ferme-école, ses troupeaux de mérinos, ses tuileries, etc. ; *Liffol*, qui est connu par ses fabriques de sabots et d'ouvrages en bois, etc.

¹ *Domremy* n'était pas compris dans la Lorraine ; il appartenait à la partie de la Champagne qu'on appelait le *Vallage*, laquelle avait une annexe sur la Meuse formant enclave dans le Barrois : le chef-lieu de cette annexe était Vaucouleurs. Jeanne d'Arc n'était donc née ni dans la Lorraine, qui n'était pas alors française, ni dans le Barrois, qui n'était qu'un fief des rois de France, mais dans la Champagne, province entièrement française.

Bussang (arrondissement de Remiremont), bourg de 2,200 habitants, est situé dans les Vosges, près de la principale source de la Moselle, au pied de montagnes d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur toute l'Alsace. Il est célèbre par ses eaux minérales, qui sont très-fréquentées et qu'on expédie en boisson par toute la France. Le pays est rempli de sites agrestes et variés.

Plombières, petite ville de 1,500 habitants, est célèbre dans toute l'Europe par ses eaux minérales, qui sont les plus fréquentées des Vosges, et qui attirent chaque année 2 à 3,000 malades. Elle est située sur l'Angronne, dans une étroite vallée renommée par ses sites pittoresques et ses jolies promenades. On y remarque la fontaine de Stanislas : située au milieu d'un petit bois, au pied d'un chêne immense qui a ses racines dans un vaste rocher, elle est couverte d'inscriptions en l'honneur du roi auquel Plombières doit sa restauration, et la Lorraine des années de calme et de prospérité. On trouve dans cette ville des fabriques de broderies et de quincaillerie en fer poli.

Val-d'Ajol, ville de 7,000 habitants, située sur le ruisseau de Combaut, est importante par ses fabriques de calicots, ses distilleries de kirsch, ses scieries, etc. Elle est célèbre par la famille des *Fleurot*, qui depuis plusieurs siècles y excelle à guérir les luxations et les fractures, et qui, par son dévouement à servir les pauvres, a acquis une touchante renommée.

Gerardmer (arrondissement de Saint-Dié), ville de 5,700 habitants, est située au milieu des Vosges, à la source de la Vologne, près du beau lac qui porte son nom. C'est moins une ville qu'un assemblage de hameaux dispersés dans toute la vallée et sur les bords du lac. On y fabrique de la boissellerie et une foule d'objets en bois, des toiles, et surtout les fameux fromages de *Géromé*.

Schirmeck, ville de 1,500 habitants, située au fond d'une longue et belle vallée, sur la Brusche, est importante par ses filatures et tissages de coton, ses fabriques de tuiles et briques, etc.

On trouve encore dans l'arrondissement de Saint-Dié : *Framont*, important par ses mines de fer et ses hauts fourneaux ; *Rothau*, qui a des filatures et tissages de coton ; *Senones*, ville de 2,600 habitants, importante par la même industrie, etc.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département est formé d'une partie du duché de Lorraine et des Trois-Évêchés. Sa superficie est de 609,406 hectares, dont 300,000 de terres labourables, 70,000 de prés, 16,000 de vignes, 116,000 de bois, 6,000 de landes et bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 338,115 habitants; en 1821, de 379,985 hab. ; en 1841, de 444,603 hab. ; elle est aujourd'hui de 450,423 habitants, qui se répartissent dans cinq arrondissements :

Arrondissement de Nancy	8 cantons,	187 communes,	147,978 habitants.
— de Château-Salins	5 —	147 —	68,634 —
— de Lunéville	6 —	145 —	88,978 —
— de Sarrebourg	5 —	116 —	76,667 —
— de Toul	5 —	119 —	68,166 —
5 arrondissements	29 cantons,	714 communes,	450,423 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Nancy, est du ressort de la cour d'appel de Nancy, renferme 5 tribunaux de première instance et un de commerce, un

lycée à Nancy, 6 collèges (Château-Salins, Dieuze, Lunéville, Phalsbourg, Toul, Pont-à-Mousson), une école normale départementale, 1,100 écoles élémentaires, etc. Il fait partie de la 5^e division militaire.

C'est un département agricole et manufacturier. Il est généralement très-fertile, surtout dans les plaines, et ne présente de sol ingrat que dans ses parties montagneuses. Les céréales y viennent en abondance, surtout dans la vallée de la Seille, et dépassent les besoins de la consommation : la récolte en blé est évaluée à 1,200,000 hectolitres. La vigne donne des produits très-abondants, mais peu renommés, et qui ne sont guère consommés que dans la Lorraine. Les légumes y viennent bien, surtout la pomme de terre ; les fruits y sont très-variés ; le colza et le chanvre sont cultivés avec succès ; les prairies donnent des foins excellents, les forêts de beaux bois ; enfin c'est un des pays les meilleurs et les plus productifs de la France, quoique le climat soit extrêmement variable. Les chevaux sont nombreux et de petite taille (75,000), les bêtes à cornes (92,000) d'espèce médiocre, mais les moutons (180,000) donnent une laine assez estimée ; les porcs (110,000) sont élevés avec succès et font l'objet d'un grand commerce.

Les richesses minérales consistent d'abord en sel gemme et en sources salées, les plus abondantes de la France, situées à Dieuze, Vic, Moyenvic, Rozières, Château-Salins, et qui produisent annuellement 45 millions de kilogrammes de sel et un million de soude factice ; en minerai de fer peu abondant, en nombreuses carrières de pierres, de marbres, de grès, d'argile, etc. Les sources minérales sont peu importantes.

L'industrie est très-active, et consiste principalement dans deux vastes établissements, qui sont renommés dans le monde entier : la magnifique cristallerie de Baccarat, les manufactures de glaces de Saint-Quirin et de Cirey ; puis viennent les fabriques de dentelles de Nancy, qui occupent 45,000 ouvrières ; la filature et le tissage de coton, les produits chimiques, la poterie, les étoffes de laine, les liqueurs, etc. Le commerce consiste dans les produits du sol et des manufactures.

Il y a dans le département deux rivières navigables, la Moselle sur 35 kilomètres, la Meurthe sur 11 kil. ; 8 routes impériales sur 420 kil., 17 routes départementales sur 415 kil., 3,400 chemins vicinaux, etc. Il faut y ajouter le chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui traverse le département, de Pagny-sur-Meuse à Lutzelbourg, sur 140 kilomètres.

§ X. DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Nancy*, ancienne capitale de la Lorraine, aujourd'hui chef-lieu du département de la Meurthe, est le siège d'un évêché et d'une cour d'appel. Elle renferme en outre des tribunaux de 1^{re} instance et de commerce, un conseil de prud'hommes, une chambre de commerce, l'école impériale forestière, un lycée, une école secondaire de médecine, un institut des sourds-muets, une école normale primaire, une bibliothèque publique, etc. Sa population est de 45,129 habitants.

Cette ville, l'une des plus belles de France, est située sur la rive gauche de la Meurthe, dans une campagne charmante, bordée de tous côtés de hautes collines, excepté au levant, où se déroulent de belles prairies. Elle a un aspect de capitale, de ville riche, aristocratique et monumentale. De quelque côté qu'on y arrive, ses environs présentent un brillant panorama, où les édifices de la grande cité, sa

vaste enceinte, ses cours, ses promenades sont encadrés par des collines ou des champs couverts de verdure, d'arbres fruitiers, de jardins, de maisons de plaisance. Elle se divise en deux parties : la vieille ville, qui est irrégulière, formée de rues étroites et de noires maisons ; elle renferme pourtant de beaux hôtels et des édifices importants ; la nouvelle ville, qui ne date que du siècle dernier, dont les rues sont larges, tirées au cordeau, garnies de belles maisons, et qui, par la magnificence de ses places et le nombre de ses monuments, est l'une des plus remarquables de l'Europe. On trouve dans la vieille ville les restes du vieux palais des ducs de Lorraine, qui sert aujourd'hui de caserne à la gendarmerie ; l'église Saint-Épore, qui renferme des peintures et des sculptures remarquables ; l'église des Cordeliers, où l'on voit la chapelle ducale, renfermant les tombeaux des princes de Lorraine ; le cours d'Orléans, promenade délicieuse terminée par un bel arc de triomphe, appelé la Porte-Neuve ; la place Carrière, où se trouve l'hôtel de la préfecture, etc. Dans la ville neuve, on remarque la magnifique place Royale, où se trouvent l'hôtel de ville et la salle de spectacle, et qui est décorée de la statue du bon roi Stanislas, à qui Nancy doit cette place et la plupart de ses monuments ; la place d'Alliance, la cathédrale, l'église de Bon-Secours, qui renferme le tombeau de Stanislas, les casernes, les hôpitaux, etc.

Nancy est non-seulement une ville de noblesse et de grande société, ayant le goût des lettres et des arts, c'est aussi une ville industrielle ; sa fabrique principale consiste en broderies de tout genre, qui n'occupent pas moins de 75 maisons. On y trouve aussi des filatures de coton, des fabriques de bonneterie de laine, d'amidon, de produits chimiques, de liqueurs, d'huiles, etc.

Son histoire présente peu d'événements remarquables. Elle ne date probablement que du dixième siècle, et était la capitale de la Lorraine vers le treizième. Charles le Téméraire s'en empara en 1475, et la perdit l'année suivante ; il revint l'assiéger en 1477, et le 5 janvier fut battu et tué devant ses murs. Les Français occupèrent Nancy de 1633 à 1698. Ses fortifications furent alors détruites, à l'exception de la citadelle, dont il reste encore quelques débris.

Château-Salins, chef-lieu d'arrondissement, avec 2,400 habitants, est située sur la petite Seille, dans un joli vallon. C'est une petite ville sans importance, qui a des moulins à plâtre, une fabrique de verres à vitres, etc. Les salines auxquelles elle doit son nom, et qui étaient très-productives dans le moyen âge, ont été en partie abandonnées.

Lunéville, chef-lieu d'arrondissement, avec 15,600 habitants, un tribunal civil et un collège, est une belle ville, située sur la rive droite de la Meurthe, dans un pays très-fertile. Elle est surtout remarquable par son château, ancienne résidence des ducs de Lorraine, aujourd'hui caserne de cavalerie, qui peut contenir 6,000 chevaux. Cette ville a d'importantes fabriques de broderies, de faïence, de gants, de bonneterie de laine, etc. On y fait commerce de grains, houblon, vins, chanvre, bois, etc. Il s'y tint, en 1801, un congrès où fut signé un traité qui donnait à la république française la limite naturelle du Rhin.

Sarrebouurg, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,531 habitants, est une petite et ancienne ville située sur la Sarre, dans une contrée fertile ; elle a encore ses vieilles murailles garnies de tours, qui lui donnent un aspect pittoresque.

On y fabrique des broderies, des cuirs, des cloches, etc. Elle appartient à la France depuis 1661.

Toul, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 8,500 habitants, est située sur la rive gauche de la Moselle, au pied de coteaux couverts de vignes. C'est une vieille ville, dont les rues sont tortueuses et mal bâties. On y remarque son ancienne cathédrale, son hôtel de ville, qui était autrefois le palais épiscopal; ses casernes, ses halles, etc. C'est une place forte, mais dont les fortifications ne consistent qu'en une vieille citadelle et une muraille bastionnée. On y fabrique des broderies, de la faïence, des briques, et l'on y fait commerce de vins et eau-de-vie.

Cette ville a eu une existence agitée, et l'on ne se douterait pas, à l'aspect peu animé de ses rues, au calme de ses habitants, qu'elle a été pendant des siècles un théâtre de luttes et de combats. Son origine semble gauloise ou au moins romaine. Elle suivit les destinées de la Lotharingie jusqu'au onzième siècle, où l'empereur germanique, Henri l'Oiseleur, en donna la seigneurie à ses évêques. Au treizième siècle, les bourgeois se lassèrent de la domination épiscopale, et alors commença entre eux et les prélats une lutte marquée par de nombreuses trêves, où les bourgeois avaient pour alliés les habitants de Metz et de Verdun, et les évêques les seigneurs lorrains. A la fin, la ville se donna au duc de Lorraine, Ferri IV; mais l'autorité de ce prince ne fut que nominale et marquée par un tribut annuel de 100 livres; la bourgeoisie continua à se gouverner par elle-même. Elle parvint à conserver sa neutralité dans la lutte de la Lorraine contre Charles le Téméraire; mais elle fut rançonnée tour à tour par les Français et les Impériaux dans la lutte entre Charles-Quint et François I^{er}; enfin Henri II s'en empara et la garda par le traité de Cateau-Cambrésis.

Pont-à-Mousson (arrondissement de Nancy) est une jolie ville de 7,800 habitants, avec un collège et une bibliothèque; elle est située au pied d'une forte colline, sur les deux rives de la Moselle, qu'on traverse sur un beau pont. On y remarque son église paroissiale, son hôtel de ville, les bâtiments de l'abbaye Sainte-Marie, etc. Elle fait un grand commerce de bois de construction, et a des poteries, teintureries, etc. C'était une ville impériale, où fut fondée, en 1572, une université qui dura deux siècles. Elle fut prise d'assaut par Charles le Téméraire en 1475.

Saint-Nicolas-du-Port, petite ville de 3,400 habitants, située sur la Meurthe, était dans le moyen âge une des cités les plus commerçantes de l'Europe, et elle devait sa prospérité aux reliques de saint Nicolas, qui attiraient une multitude de pèlerins. Incendiée par les Suédois en 1633, elle ne se rétablit que lentement, et n'a plus aujourd'hui d'importance que par ses fabriques de bonneterie, de ouates, de toiles, etc. On y remarque une magnifique église, qui date du quinzième siècle.

Dieuze (arrondissement de Château-Salins), petite ville de 4,000 habitants, avec un collège, est située près de l'étang de Lindre, sur la Seille. On y trouve une mine de sel gemme très-étendue, des salines importantes, une grande manufacture de produits chimiques, etc. C'est le siège de la compagnie des *Salines de l'Est*, c'est-à-dire de toutes les salines qui se trouvent dans les départements de la Meurthe, du Jura et du Bas-Rhin, et dont les principales sont à Dieuze, Vic, Ley, Moyenvic, Château-Salins, Soulz, Salins, Montmorot, etc. Celle de Dieuze est la plus considérable, et produit annuellement 150,000 quintaux de sel.

Vic, petite ville de 2,884 habitants, avec un tribunal civil, est située dans un étroit vallon, sur la Seille, et a une mine de sel gemme qui peut donner par an 90,000 quintaux métriques. On y fait commerce de vins, grains, bonneterie de laine, et l'on y trouve des moulins à plâtre.

Baccarat (arrondissement de Lunéville), gros bourg de 3,500 habitants, situé au pied d'une montagne, sur la Meurthe, est célèbre par sa manufacture de cristaux, la plus considérable du monde.

Badonviller, petite ville de 2,300 habitants, située sur la Blette, est remarquable par ses riches carrières de pierre de taille, ses fabriques de cotonnades, de clous, de poinçons et de limes, ses filatures de laine, etc.

Blamont, petite ville de 2,500 habitants, située sur la Vezouze, est très-ancienne et avait encore, en 1814, un château fort que les alliés occupèrent. On y trouve une manufacture de grosse quincaillerie, des tanneries importantes, etc.

Près de là, à la source de la Vezouze, se trouve le bourg de *Cirey* (2,321 hab.), où se trouve une manufacture très-importante de glaces coulées, renommées par leur grande dimension et leur poli. A *Saint-Quirin*, dans une gorge des Vosges, est une annexe de cette manufacture.

Phalsbourg (arrondissement de Sarrebourg), ville de 5,000 habitants, avec un collège, est bâtie sur un roc élevé au milieu des Vosges. C'est une place fort importante, qui défend la route de Nancy à Strasbourg, et dont les ouvrages ont été construits par Vauban. Elle renferme des fabriques renommées de liqueurs et de kirchenwasser. C'est la patrie des maréchaux Gérard et Lobau.

On trouve encore dans l'arrondissement de Château-Salins *Ley* et *Moyenvic*, où sont des salines; dans l'arrondissement de Lunéville, *Gerbeviller*, sur la Mortagne, importante par son commerce de houblon et son exploitation de pierres de taille; dans l'arrondissement de Sarrebourg, *Plaine-de-Valsch*, où l'on trouve une cristallerie considérable; dans l'arrondissement de Toul, *Vannes*, importante aussi par sa cristallerie, etc.

§ XI. DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, ETC. — Ce département a été formé du pays de Metz, du Luxembourg français et d'une partie de la Lorraine. Sa superficie est de 536,969 hectares, dont 300,000 en terres labourables, 45,000 de prés, 90,000 de bois, 6,000 de landes, etc. Sa population était, en 1801, de 348,141 hab.; en 1821, de 376,428 hab.; en 1841, de 427,250 hab.; elle est aujourd'hui de 459,684 habitants.

Il a pour chef-lieu Metz, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Metz	9 cantons,	223 communes,	169,472 habitants.
— de Briey	5 —	132 —	67,481 —
— de Sarreguemines	8 —	155 —	131,023 —
— de Thionville	5 —	118 —	91,708 —

4 arrondissements. 27 cantons, 628 communes, 459,684 habitants.

Ce département compose le diocèse de l'évêché de Metz. Il est du ressort de la cour d'appel de Metz, renferme 4 tribunaux civils, un lycée, 2 collèges (Sarreguemines et Thionville), une école normale départementale, 900 écoles élémentaires, etc. Il fait partie de la 5^e division militaire.

Le département de la Moselle, agricole, manufacturier et d'exploitation, est un des plus riches de la France. Nous avons déjà dit quel était l'aspect général du pays, la nature du sol, partout inégal et accidenté, la fertilité de la belle vallée de la Moselle. Il produit des céréales au delà des besoins de la consommation, des vins de qualité ordinaire, des légumes très-abondants, surtout des pommes de terre, des fruits excellents : les jardins et les vergers du pays Messin sont très-renommés. On cultive aussi le lin, le chanvre, le colza, la navette, la betterave, etc. Les forêts sont belles et fournissent des pièces superbes pour la marine. L'agriculture y est très-avancée : le paysan messin, infatigable au travail, a abandonné les vieilles routines ; il a remplacé les jachères par des prairies artificielles ; il multiplie ses pépinières, il soigne ses arbres fruitiers. Les chevaux nombreux (65,000) sont de petite espèce, les bêtes à cornes (110,000) de race très-médiocre, les moutons (180,000) chétifs et ne donnant que de mauvaises laines. On y soigne mieux les porcs (108,000) et les abeilles. La température est très-variable ; elle est généralement douce dans le pays Messin, assez rigoureuse dans les Ardennes et les Vosges.

Les richesses minérales consistent en minerai de fer, qui est très-abondant, et dont les mines les plus importantes sont celles de Saint-Pancré, de Moyeuve, de Hayange, d'Aumetz, etc. On y trouve aussi des sources salées, de belles carrières de pierre de taille, de grès, d'argile, de marne et de plâtre pour engrais. Les sources minérales sont peu célèbres.

L'industrie est très-active, et s'exerce principalement sur le travail du fer et de l'acier. On compte dans le département plus de 40 hauts fourneaux, 100 forges, 6 aciéries, etc. On fabrique avec ce fer des tôles, des outils, de la taillanderie. La deuxième branche d'industrie consiste dans la cristallerie (Saint-Louis), la verrerie, la faïencerie, la poterie. Vient ensuite la fabrication des toiles et des draps, des broderies, des cuirs, de la colle forte, des liqueurs, des confitures. Les bois, les grains, le sel, les fers, la poterie, etc., sont les principaux objets d'exportation.

On compte 2 rivières navigables, la Moselle sur 80 kilomètres, la Sarre sur 35 kil. ; 12 routes impériales sur 445 kil., 14 routes départementales sur 440 kil., et 4,300 chemins vicinaux. Il faut y ajouter un chemin de fer, celui de Paris à Forbach par Metz ; il a 20 kilomètres de développement de Pagny à Metz, et 69 kilomètres de Metz à Forbach.

§ XII. DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Metz*, chef-lieu de département, siège d'un évêché et d'une cour d'appel, quartier général de la 5^e division militaire, et place forte de premier ordre, renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, l'école d'application d'artillerie et du génie, un lycée, etc. Sa population est de 57,713 habitants. Cette ville, située sur les deux rives de la Moselle, au confluent de la Seille, est bâtie partie en amphithéâtre, partie en plaine, et présente un bel aspect. Ses rues, surtout à la rive droite, sont pourtant étroites, tortueuses, escarpées ; mais ses maisons, bâties en pierre de taille, sa magnifique cathédrale, ses immenses fortifications, sa population animée, sa nombreuse garnison, le paysage varié et plantureux du bassin de la Moselle, en font une des villes les plus intéressantes de la France.

On entre à Metz par neuf portes garnies d'ouvrages fortifiés : celle de Saint-Thi-

baut ou de Nancy mène à l'esplanade, magnifique promenade construite sur l'emplacement de l'ancienne citadelle, et d'où l'on jouit d'une vue délicieuse sur les coteaux, les villages, les bois, les vignobles des environs. Deux des autres portes mènent à deux îles où sont le polygone de l'artillerie, le champ de manœuvres, la poudrière, etc. Les principaux ouvrages de Metz consistent dans le fort *Belle-Croix*, placé sur un coteau, et qui couvre toute la partie orientale de la ville depuis la porte d'Allemagne jusqu'à la Moselle; la *Double-Couronne*, qui défend la partie septentrionale de la ville, etc. La Seille, qui y entre par deux bras, sert à sa défense; au moyen d'une retenue, ses eaux s'exhaussent de 8 mètres, et peuvent inonder les environs à 4 kilomètres de distance.

Les édifices les plus remarquables sont : la cathédrale, construite du onzième au seizième siècle, et qui est un chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance; l'arsenal, qui occupe l'emplacement d'une ancienne abbaye; l'hôpital militaire, les casernes, la bibliothèque publique, etc. Metz est principalement une ville de guerre; néanmoins elle est l'entrepôt d'un grand commerce de marchandises coloniales et étrangères, et l'on y trouve d'importantes industries : des fabriques de draps, flanelles, peluches, bonneterie, broderies, toiles de chanvre, colle forte, quincaillerie, chaudronnerie, liqueurs, confitures, etc.

Cette ville était la capitale des *Mediomatrici*, et elle devint, sous la domination romaine, l'une des plus importantes de la Gaule. Elle fut, sous les fils de Clovis, la capitale du royaume d'Austrasie; dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, elle fit partie de la Lotharingie, et les empereurs d'Allemagne, pour arrêter les projets des rois de France sur cette ancienne partie de la Gaule, la fortifièrent, lui donnèrent de grands privilèges, enfin en firent une ville libre et impériale, qui se gouvernait par elle-même et était en réalité une république bourgeoise. Mais les magistrats de cette république eurent continuellement à lutter contre les prétentions de l'évêque à la souveraineté de la ville, contre celles de la noblesse, enfin contre les agressions perpétuelles des ducs de Lorraine. Son existence fut aussi agitée, aussi pleine de tumulte et d'anarchie que celles des républiques italiennes du moyen âge. Les relations de cette ville avec la France avaient presque entièrement cessé depuis plusieurs siècles, lorsque Charles VII conduisit les grandes compagnies, sur la demande de René II, duc de Lorraine, à la conquête des Trois-Évêchés. Il mit le siège devant Metz, et la somma de reconnaître la suzeraineté de la France (1444). Elle répondit « qu'elle n'avait jamais été du royaume, » fit une défense vigoureuse, et ne se sauva qu'en payant une rançon de 100,000 écus. Nous avons déjà dit comment Henri II s'en empara, ainsi que de Toul et de Verdun.

Charles-Quint essaya de reprendre les Trois-Évêchés : avec 60,000 hommes, 100 canons et ses plus illustres généraux, il assiégea Metz. Le duc François de Guise s'enferma dans cette ville, très-vaste et alors mal fortifiée; il l'enveloppa à la hâte de murailles et de fossés, démolit les faubourgs, et, à la tête d'une brillante noblesse, soutint pendant deux mois les efforts de l'ennemi. Charles, ayant perdu la moitié de son armée, fut obligé de décamper. Henri III, en 1585, prit le titre de seigneur de Metz. Louis XIII y établit un parlement.

Briey, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,000 habitants, est

une petite ville très-ancienne, bâtie en amphithéâtre au pied et sur le revers d'une montagne, près du Woigot. On y trouve des teintureriers et des brasseries renommées. C'était autrefois une ville très-forte, défendue par trois châteaux dont il reste quelques vestiges; elle a appartenu aux évêques de Metz et aux comtes de Bar. Charles le Téméraire s'en empara en 1475.

Sarrequemines, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 5,600 habitants, est une jolie ville située au confluent de la Sarre et de la Blize. Elle n'a d'autre édifice remarquable que l'ancien couvent où se trouvent la sous-préfecture et le tribunal; mais elle est très-remarquable par sa manufacture de poterie et de faïence, de porcelaine rouge, de vases en porphyre, ses fabriques de velours, de peluches, de tabatières de carton, ses tuileries, etc.

Thionville, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 8,300 habitants, est située sur la Moselle, qui a dans cet endroit 130 mètres de large, dans un pays plat et très-fertile; elle est importante par sa position voisine de la frontière et ses fortifications, qui en font l'avant-poste de Metz. Ses rues sont larges, mal percées, ses maisons vieilles et solides; elle n'a d'autres édifices remarquables que son église paroissiale, ses casernes, son manège de cavalerie, etc. On y fabrique des toiles de chanvre, des cuirs, de la chapellerie, de la colle forte, etc.

Cette ville était importante dès le neuvième siècle, et il s'y tint alors quatre conciles. Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, elle appartient aux comtes de Luxembourg, et ensuite aux ducs de Bourgogne et à la maison d'Autriche. Le duc de Guise la prit d'assaut en 1558, mais on la rendit à Philippe II par le traité de Cateau-Cambrésis. Le marquis de Feuquières fut battu sous ses murs en 1637. Condé la prit en 1643 après trois mois de siège. Les Autrichiens l'assiégèrent vainement en 1792.

Longwy (3,374 hab.) est la ville la plus importante de l'arrondissement de Briey. Elle est bâtie près du Chiers, et se partage en ville basse et ville haute: la ville basse n'est qu'une sorte de village où sont des établissements industriels; la ville haute n'était autrefois qu'un vaste château fort qui fut pris par les Français en 1647 et 1670. Louis XIV le fit détruire et construire sur son emplacement la ville haute, qui se compose d'un hexagone régulièrement fortifié.

Longwy n'a rien de remarquable que ses fortifications. On y fabrique de la faïence et de la porcelaine. Cette ville fut prise par les Prussiens en 1792; elle fut assiégée par eux en 1815, défendue héroïquement par une très-faible garnison et les habitants, et forcée de capituler.

Bitche (arrondissement de Sarrequemines), petite ville de 3,800 habitants, est située dans l'intérieur des Vosges, au pied d'un rocher, non loin des sources de la Schwolbe. Elle est très-importante par son château fort, bâti sur le sommet du rocher, qui est voûté, casematé, et peut avoir 1,000 hommes de garnison. Ce château commande le défilé des Vosges, entre Sarrequemines et Wissembourg. En 1793, les Prussiens essayèrent de s'en emparer par surprise, et furent défaits par les habitants et la garnison.

Saint-Avold est une petite ville de 4,000 habitants, importante par sa position sur la frontière, et où l'on fait commerce de bois et de houille. Elle doit son origine à un

monastère fondé dans le huitième siècle. C'était une place forte dans le moyen âge ; elle fut cédée à la France par le traité de Ryswick.

Sierck (arrondissement de Thionville) est une petite ville de 2,200 habitants, située sur la Moselle, près de la frontière, dans une position charmante. Elle était autrefois très-forte et défendue par un château bâti sur un roc escarpé, et qui comptait encore récemment parmi les places de guerre de la France. On y trouve des tanneries importantes, et l'on y fait commerce de vins et de quincaillerie. Près de cette ville était le camp de *Künsberg*, célèbre par les opérations de Villars contre Marlborough en 1707.

On trouve encore dans l'arrondissement de Metz : *Ars-sur-Moselle*, importante par ses forges ; *Boulay*, par sa quincaillerie d'Allemagne, ses draps et son commerce de bois ; *Gorze*, ville autrefois très-forte, brûlée sept fois du quatorzième au dix-septième siècle ; dans l'arrondissement de Briey, *Gorey*, *Herseange*, *Longuyon*, *Moulaine*, *Saint-Clair-de-Villerupt*, *Villerupt*, etc., localités importantes par leurs forges, hauts fourneaux, fonderies, etc. ; dans l'arrondissement de Sarreguemines, *Bœhrental* et *Mouterhausen*, importantes aussi par leurs forges ; *Gatzembruck*, par sa verrerie, qui date de 1710 et fabrique 50,000 verres de montres par jour ; *Saint-Louis*, où est la cristallerie la plus ancienne de France et l'une des plus importantes de l'Europe ; *Sarre-Albe*, célèbre par sa fabrication d'acier naturel et ses blanchisseries de toiles ; *Forbach*, importante par sa position sur la frontière, ses fabriques de colle forte et d'essieux ; dans l'arrondissement de Thionville, *Hayange*, *Suzange*, *Moyeuvre*, *Florange*, où sont des forges très-considérables ; *Bouzonville*, remarquable par sa position sur la Nied et son industrie, etc.

§ XIII. DÉPARTEMENT DE LA MEUSE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Ce département a été formé du Verdunois, du Barrois, du Clermontois et d'une partie de la Lorraine. Sa superficie est de 623,110 hectares, dont 350,000 de terres labourables, 130,000 de bois, 50,000 de prés, 14,000 de vignes, etc. Sa population était, en 1801, de 269,522 habitants ; en 1821, de 291,385 hab. ; en 1841, de 326,372 hab. ; elle est aujourd'hui de 328,657 habitants. Il a pour chef-lieu Bar-le-Duc, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Bar-le-Duc	8 cantons,	128 communes,	86,358 habitants.
— de Commercy	7 —	180 —	87,664 —
— de Montmédy	6 —	131 —	69,096 —
— de Verdun	7 —	149 —	85,539 —
4 arrondissements	28 cantons,	588 communes,	328,657 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Verdun, est du ressort de la cour d'appel de Metz, renferme 4 tribunaux civils et 2 tribunaux de commerce, a 5 collèges (Bar-le-Duc, Commercy, Étain, Saint-Mihiel, Verdun), une école normale départementale, 850 écoles élémentaires, etc. Il fait partie de la 5^e division militaire.

Ce département est agricole et manufacturier. Sa surface, entrecoupée de vallées, de collines, de plateaux, de ravins, n'est pas également et partout fertile. L'agriculture y est très-avancée. Les céréales dépassent les besoins de la consommation ; les vignes donnent des vins estimés, surtout ceux de la vallée de l'Ornain ; on cultive avec succès le chanvre, le lin et les graines oléagineuses ; les légumes et les fruits

viennent bien ; et l'on soigne en grand, dans les environs de Bar, le groseillier. Les prairies des bords de la Meuse donnent d'excellents fourrages ; les montagnes ont leurs flancs couverts de bons pâturages ; aussi les bêtes à cornes et les moutons sont-ils de meilleure espèce que dans les autres parties de la Lorraine ; les porcs y sont l'objet de soins particuliers ; mais les chevaux sont généralement faibles et de petite taille. On estime que le département renferme 60,000 chevaux, 96,000 bêtes à cornes, 214,000 moutons, 98,000 porcs, etc.

Les richesses minérales consistent en minerai de fer, qui est abondant, en carrières de belles pierres de taille, en argile à poterie, etc. L'industrie consiste principalement dans l'exploitation et la fabrication du fer, les verreries, le tissage et la filature du coton, les faïenceries, les chamoiseries, les papeteries, etc. Bar, Ligny et Verdun sont renommés pour leurs confitures et leurs dragées. Les fers, les vins, les bois, les toiles de coton, les salaisons, etc., sont les principaux objets d'exportation.

Il y a dans le département une rivière navigable, la Meuse, sur 84 kilomètres ; 9 routes impériales, sur 510 kil. ; 12 routes départementales, sur 280 kil. ; 7,800 chemins vicinaux. Il faut y ajouter le chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui traverse le département pendant 70 kilomètres, de Revigny à Pargny-sur-Meuse, en passant par Bar-le-Duc et Commercy.

§ XIV. DÉPARTEMENT DE LA MEUSE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Bar-le-Duc*, chef-lieu du département, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un collège et près de 15,000 habitants, est située dans une belle vallée qu'arrose l'Ornain, sur le penchant d'une colline. On la divise en ville haute, assez belle, mais fort triste, ayant une église remarquable par le mausolée de René de Châlons ; en ville basse, commerçante, industrielle, animée, avec un port fréquenté. Son industrie consiste en confitures renommées, filature et tissage de coton, qui occupe 32 maisons, teintureries, brasseries ; son commerce, que facilite le canal de la Marne au Rhin, consiste en bois, vins, fers, laines, etc.

Commercy, chef-lieu d'arrondissement, avec un collège et 4,000 habitants, est une petite et jolie ville située sur la rive gauche de la Meuse, dans un paysage délicieux. On y remarque son ancien château, qui a appartenu à la famille de Gondy, et que le cardinal de Retz vendit aux ducs de Lorraine ; Stanislas en fit une résidence magnifique ; c'est aujourd'hui une caserne de cavalerie. Commercy fait commerce de grains, bois, huiles, et l'on y fabrique des chandelles, du fer et des gâteaux renommés.

C'est près de cette ville, à *Ville-Issey*, que le cardinal de Retz composa ses mémoires.

Montmédy, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,650 habitants, est une petite ville forte située sur le Chiers, et qui se divise en deux parties, toutes deux formées de rues étroites et de petites maisons. Montmédy-Haut, situé sur une colline dont la base est arrosée par le Chiers, a une enceinte bastionnée et des ouvrages avancés ; Montmédy-Bas n'est défendu que par une muraille garnie de tours. Cette ville n'a de remarquable que ses établissements militaires. Son commerce et son industrie ne consistent qu'en cuirs et pelleteries. Elle appartient à la France depuis 1659.

Verdun, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, avec des tribunaux civil

et de commerce, un collège, une bibliothèque publique et 14,000 habitants, est la ville la plus importante du département. C'est une place forte. Elle est située sur la Meuse et partagée par elle en plusieurs îles ou quartiers. Ses maisons sont assez bien bâties; mais ses rues sont escarpées, étroites et mal pavées. Elle n'a de remarquable que son palais épiscopal, ses casernes et ses fortifications, lesquelles consistent en une citadelle séparée de la ville par une esplanade et en une enceinte de dix fronts bastionnés. Au moyen d'écluses on peut inonder les environs. On y fabrique des dragées et liqueurs renommées, de la quincaillerie, des papiers peints, des chandelles, etc.

Cette ville est d'origine gauloise. Comprise dans la Lotharingie, elle donna son nom au traité qui, après la bataille de Fontanet, démembra l'empire de Charlemagne. Elle devint ville libre et impériale dans le onzième siècle, et garda ses privilèges et son indépendance jusqu'en 1552, où elle se soumit à Henri II. Les Prussiens s'en emparèrent en 1792, après un bombardement de quinze heures, et l'évacuèrent après la bataille de Valmy.

Ligny (arrondissement de Bar), jolie petite ville de 3,200 habitants, est située sur l'Ornain, dans un beau pays; elle est bien bâtie, a de belles promenades, et se distingue par ses fabriques d'enclumes, ses chamoiseries et son commerce de bois, de vins, de confitures. Cette ville est principalement célèbre pour avoir appartenu à l'illustre maison de Luxembourg pendant cinq cents ans. C'était alors une place forte que défendait un vaste château dont il ne reste que des vestiges. En 1814, les habitants de Ligny, réunis à quelques conscrits, se défendirent pendant deux jours contre une division de l'armée russe.

Au sud de Ligny et sur l'Ornain se trouve le village de *Naix*, qui occupe l'emplacement de la grande et opulente capitale des Leuci, *Nasium*. Cette ville avait des temples, un cirque, des thermes, un camp retranché, et elle a été probablement détruite au quatrième siècle par quelque commotion souterraine. Son sol fouillé a donné une multitude d'objets précieux.

Saint-Mihiel (arrondissement de Commercy), ville de 5,270 habitants, avec un collège, une bibliothèque, un tribunal de première instance pour l'arrondissement, est située sur les bords de la Meuse, dans une vallée que dominent de hautes collines. On y remarque dans son église un saint sépulcre qui est le chef-d'œuvre de Ligier-Richier. Son industrie consiste en dentelles, toiles de coton, et son commerce en laines, huiles, etc.

Elle doit son origine à une abbaye. C'était une ville forte qui a subi de nombreux sièges, et qu'enfin Louis XIII, après l'avoir prise, démantela en 1635.

Vaucouleurs, petite ville de 2,600 habitants, est bâtie en amphithéâtre sur un coteau qui domine la Meuse et dans un riant paysage. On y fabrique des toiles de coton. Le nom de Vaucouleurs rappelle celui de Jeanne d'Arc, qui s'y présenta au sire de Baudricourt pour accomplir sa mission¹. Par le plus étrange contraste, il rappelle aussi celui de la fameuse Dubarry, née dans cette ville.

Près de Vaucouleurs est *Tuscy*, qui avait autrefois un château royal, et qui possède

¹ Voir la note de la page 400.

aujourd'hui des hauts fourneaux, fonderies et ateliers de construction pour bâtiments, monuments, chemins de fer, etc.

Stenay (arrondissement de Montmédy), ville de 3,400 habitants, est située sur la Meuse, dans un pays très-fertile. Elle est bien bâtie, a de belles casernes, et fait commerce de fers, chanvre, briques, etc. C'était autrefois une place forte avec citadelle, qui devint le refuge des seigneurs de la Fronde. Louis XIV la prit en 1654 et en fit raser les fortifications.

Clermont-en-Argonne (arrondissement de Verdun), petite ville de 1,500 habitants, située sur l'Aire, dans une position pittoresque, n'a aujourd'hui d'importance que par la grande route de Paris à Metz qui la traverse. C'était autrefois une place forte.

Étain, petite ville de 2,800 habitants, avec un collège, est située sur l'Ornes, dans une belle position, et fait commerce de grains, huiles, bois, etc. On y trouve des ateliers de tissage de coton et de broderies. C'était autrefois une place forte.

Varennnes, petite ville de 1,600 habitants, située dans une contrée fertile, sur l'Aire, est fameuse par l'arrestation de Louis XVI en 1791. On y trouve des fabriques de biscuits, de papiers et de poteries, une filature de laine, etc.

On remarque encore un grand nombre de localités importantes par leurs forges, hauts fourneaux, fonderies, etc. : ainsi *Couzances*, *Dannemarie*, *Jan-d'Heurs*, *Moutiers*, *Nantois*, *Chauwency*, *Olisy*, etc. ; puis *Fains*, *Renesson* et *Sandrupt*, qui ont des filatures de coton, *Savonnières*, des carrières de pierres de taille, etc.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

CHAMPAGNE. — DÉPARTEMENTS DES ARDENNES, DE LA MARNE, DE LA HAUTE-MARNE
ET DE L'AUBE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La Champagne était bornée au nord par les Pays-Bas, à l'est par la Lorraine, au sud-est par la Franche-Comté, au sud par la Bourgogne, au sud-ouest par l'Orléanais, à l'ouest par l'Île-de-France. Elle avait à peu près 65 lieues de long sur 40 de large, et se divisait en huit pays : 1° La *Champagne propre*, capitale Troyes ; 2° le *Rémois*, capitale Reims ; 3° le *Rethelois*, capitale Rethel ; 4° le *Perthois*, capitale Vitry ; 5° le *Vallage*, capitale Bar-sur-Aube ; 6° le *Bassigny*, capitale Chaumont ; 7° le *Senonais*, capitale Sens ; 8° la *Brie Champenoise*, capitale Meaux. On peut y ajouter la *principauté de Sedan*, qui jusqu'au règne de Louis XIII a formé un État indépendant.

Avant 1789, la Champagne formait un des grands gouvernements de la France ; on la divisait en douze élections et neuf bailliages ; elle était de la généralité de Châlons et du ressort du parlement de Paris, sauf la principauté de Sedan, qui était de la généralité et du parlement de Metz. On y trouvait deux archevêchés, ceux de Reims et de Sens, et quatre évêchés, ceux de Langres, de Châlons, de Troyes et de Meaux.

La Champagne propre, le Rémois, le Perthois, ont formé les départements de l'Aube et de la Marne ; le Bassigny et le Vallage, le département de la Haute-Marne ; le Rethelois et la principauté de Sedan, le département des Ardennes. Le Senonais a été

compris dans le département de l'Yonne, la Brie Champenoise dans les départements de Seine-et-Marne et de l'Aisne, etc.

§ II. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE ET OROGRAPHIE. — La Champagne a une grande importance géologique, puisqu'elle occupe la partie principale de ce *bassin de Paris* dont nous avons dit ailleurs (t. I^{er}, p. 587) le rôle si remarquable et dont les destinées historiques semblent avoir été marquées par les révolutions du globe. Mais sa constitution est assez simple, et comme nous en avons déjà dit les circonstances les plus remarquables dans l'endroit cité plus haut, nous pouvons la résumer en quelques lignes. Le pays des Ardennes, qui forme le nord du département de ce nom, appartient au terrain de transition, comme tout le reste de cette région, et se compose exclusivement de schistes. Toute la partie orientale de la Champagne, qui en est aussi la partie la plus élevée, le Bassigny, le Vallage, l'Argonne et le Rethelois, sont composés de terrains jurassiques; au terrain jurassique s'adosse le terrain crétacé suivant une ligne courbe passant à peu près par Bar-sur-Seine, Vassy, Clermont, Varennes, Chêne-le-Populeux et Rumigny. Ce terrain crétacé présente en Champagne ses deux étages: à l'est, l'étage inférieur formé des grès verts; à l'ouest, l'étage supérieur composé de la craie blanche et de la craie marneuse. La limite des formations crétacées est tracée aussi par une ligne courbe, passant par Montereau, Sézanne, Épernay, Craonne et Laon. Une partie du Rethelois, le Rémois, le Perthois et la Champagne propre sont composés de terrain crétacé et de terrain tertiaire. On voit donc que les terrains de la Champagne se composent de quatre assises appliquées successivement l'une sur l'autre dans l'intérieur du bassin de Paris: de là cette série de crêtes, à la jonction des assises, et qui forment, y comprenant la Lorraine, six lignes de circonvallation dont les rivières, convergeant sur Paris, traversent les gradins successifs (t. I^{er}, p. 587).

De cette structure géologique il résulte que la Champagne se présente comme une suite de plateaux schisteux, jurassiques, crétacés et tertiaires, s'abaissant vers l'ouest et dont les plus élevés, ceux de l'Argonne et des Ardennes, sont à l'est et au nord. Tous ces plateaux, creusés, sillonnés par des vallées étroites mais peu profondes, font de l'orographie de la Champagne un ensemble très-confus de hauteurs mal distinctes, et qu'on peut subdiviser ainsi: 1° le plateau de Langres, qui appartient au faite général de partage des eaux de la France; 2° les monts de la Meuse, de l'Argonne, des Ardennes occidentales, qui appartiennent au faite de partage des eaux entre la mer du Nord et la Manche; ou entre les bassins de la Meuse et de la Seine; 3° les faibles contre-forts détachés de toutes ces hauteurs.

Le *plateau de Langres* est moins un plateau qu'une suite de hauteurs et de collines sans crêtes apparentes, sans sommités distinctes, coupées par des vallées peu profondes qui commencent à la source de la Manche et finissent au mont Tasselot. Son étendue est de 72 kilomètres, dont le tiers méridional est en Bourgogne, où il se joint à la Côte-d'Or; sa largeur est de 15 à 20 kilomètres, et sa hauteur varie de 300 à 500 mètres. Il est situé à 100 kilomètres de la trouée de Bèfort, dont il forme une barrière intérieure; il domine les vallées de la Saône, de la Marne, de la Meuse, de l'Aube et de la Seine: son rôle militaire dans la défense de la frontière de l'Est est donc de premier ordre.

Les *monts de la Meuse* forment des hauteurs peu épaisses et dont la crête est indistincte; ils sont assez âpres, presque entièrement boisés, et ont des points culminants de 500 mètres; ils se dirigent vers le nord et se joignent, à travers le Barrois, au massif de l'Argonne.

L'Argonne ou la *forêt d'Argonne* est une suite de plateaux boisés, s'élevant de 100 mètres au-dessus des thalwegs voisins, et de 3 à 400 mètres au-dessus de la mer; elle commence à la *Tête de Brémont* (263 m.), près de Passavant, et s'étend jusqu'à Chêne-le-Populeux, sur une longueur de 60 kilomètres; sa largeur varie de 14 à 2 kilomètres. Les plateaux de l'Argonne séparent les eaux de la Meuse et de l'Aisne, et sont creusés dans le sud par la vallée de l'Aire, petit affluent de l'Aisne. « Leur relief est très-prononcé, leurs vallons resserrés et profonds, leurs pentes rapides, celles de l'orient plus abruptes que celles qui font face à l'occident. La forêt présente mille obstacles défensifs tels que défilés, ruisseaux, étangs, marais, etc., qui en rendent l'accès très-difficile. Les terres fortes, argileuses et mêlées de calcaire qui constituent le sol supérieur se détrempe dans les pluies; quelques portions sablonneuses résistent seules. Aussi toutes les routes en terrain naturel deviennent impraticables aux voitures¹. » Ces routes, assez larges sur les plateaux, se rétrécissent lorsqu'elles arrivent dans une gorge, s'encaissent dans les ravins et deviennent ce qu'on appelle dans le pays des *échavées*. Après plusieurs jours de pluie, plateaux, vallées, ravins, routes, tout devient un marais fangeux, inondé par les rivières et impraticable. Tel était le pays où Dumouriez, dans sa belle campagne de l'Argonne, arrêta les Prussiens en 1792, avant de les battre à Valmy.

Il faut remarquer qu'en 1792 les communications et les routes que l'on trouve aujourd'hui dans cette rude contrée n'existaient pas; il fallait traverser la forêt d'Argonne par de très-mauvais défilés, que Dumouriez surnommait avec raison les Thermopyles de la France, et dans lesquels on a construit, depuis cette époque, des chemins praticables en déboisant et en défrichant le sol qui les avoisinait.

Les défilés de l'Argonne, qui conduisent du bassin de la Meuse dans le bassin de la Seine, ou de la Lorraine en Champagne, sont, en allant du sud au nord, ceux des Islettes, de la Chalade, de Grand-Pré, de la Croix-aux-Bois, de Chêne-le-Populeux.

Le défilé des *Islettes*, ou de la côte de Biesme, s'étend de Clermont à Sainte-Menehould et forme la grande route de Verdun à Paris; il a 11 kilomètres sur une largeur de 3 à 500 mètres. Le défilé de la *Chalade* commence à Varennes, va à la Chalade sur la Biesme, ruisseau qui se jette dans l'Aisne; de là atteint Sainte-Menehould, par Florent et le défilé des Islettes, ou bien Vienne-la-Ville. Le défilé de *Grand-Pré* est formé par la coupure que l'Aire détermine au milieu de ces plateaux, coupure enfoncée de 92 mètres au-dessous des points culminants les plus voisins, et qui a 1,000 mètres de largeur; les berges en sont boisées et escarpées. La route qui passe par ce défilé part de Varennes, où aboutissent des routes venant de Verdun et de Dun; de Varennes elle suit la droite de l'Aire, arrive à Saint-Jurin, traverse l'Agron, ruisseau affluent de l'Aire, puis s'engouffre dans le défilé, arrive à Grand-Pré (124 m.), remonte vers le nord, traverse des bois épais élevés de 160 mètres, puis atteint Vou-

¹ Description de l'Argonne par le capitaine Joinville, dans le *Spectateur militaire*, tome XXX, page 375.

ziers sur l'Aisne. Le défilé de la *Croix-aux-Bois*, formé par le chemin de Stenay à Vouziers, passe à Buzancy, traverse les villages de Boulton et de la Croix-aux-Bois, situés en pleine forêt, et un peu au-dessous de ce dernier s'embranché sur la route de Varennes à Grand-Pré. Le défilé de *Chêne-le-Populeux* sert de passage à un autre chemin allant de Stenay à Vouziers; il passe par Beaumont, gravit par un lacet la cote de Stonne (338 m.), s'engage entre les bois du Mont-Dieu, à droite, et de Dieulet, à gauche, arrive au Chêne sur la crête des hauteurs, traverse un défilé boisé, descend par Quatre-Champs dans le ravin où coule la Fournelle et atteint Vouziers. C'est par les défilés de Grand-Pré et de la Croix-aux-Bois que les Prussiens forcèrent la ligne de l'Argonne, en 1792, et arrivèrent à Valmy. Quant à Dumouriez, il marcha de Sedan sur Beaumont, passa à Stonne, au Chêne, arriva par les chemins à travers bois aux Quatre-Champs, à la Croix-aux-Bois, à Grand-Pré, et de là occupa les hauteurs entre Vienne-la-Ville et Sainte-Menehould.

Au delà de Chêne, où finit l'Argonne, la ligne de partage d'eaux entre la Meuse et la Seine se continue jusqu'aux sources de l'Oise par des hauteurs qu'on appelle *Ardennes occidentales*, et qui traversent les plaines fertiles du Rethelois : ces hauteurs ont peu d'élévation; moins bouleversées que l'Argonne, elles sont aussi peu distinctes. C'est une suite de plateaux marécageux ou de landes appelés *fagnes*¹, absolument incultes, couverts de forêts ou de bruyères et de genêts, qui composent la région de l'Ardenne, laquelle couvre une partie de la Prusse Rhénane et du duché de Luxembourg, mais n'occupe en France que le nord du département des Ardennes. Le point culminant des Ardennes françaises paraît être la *Bergerie*, au sud-est de Fumay, qui a 492 mètres d'altitude; leur hauteur va en diminuant dans la direction de l'ouest, de sorte qu'au hameau de la Rue-d'Ardennes, sur l'Oise, où se termine le massif, elles n'ont plus que 237 mètres. Tous ces plateaux ou fagnes sont absolument plats, mais profondément ravinés et découpés par les vallées et les lits des rivières. Ces vallées, ces gorges, souvent très-resserrées, présentent des escarpements de plus de 200 mètres de hauteur verticale. Il résulte de cette configuration générale un contraste frappant entre l'âpreté des flancs des vallées et les formes douces et arrondies des plateaux et des masses ondulées qui forment la surface de l'Ardenne².

§ III. HYDROGRAPHIE. — La Champagne se trouve comprise : 1° dans une petite partie du bassin de la Meuse; 2° dans le bassin de la Seine.

I. La *Meuse*, dont nous avons déjà vu les sources et une partie du cours, arrose d'abord cette enclave de la Champagne, décrite dans le département des Vosges, dont Vaucouleurs est le chef-lieu, et d'où est sortie Jeanne d'Arc. Ce n'est qu'à 120 kilomètres au-dessous de Domremy qu'après avoir traversé le Barrois et le Verdunois, elle rentre dans la Champagne, arrose Mouzon, Sedan, Mézières et Charleville, Fumay, Givet et Charlemont, et là sort de France. Dans toute cette partie de son cours, elle coule dans une vallée étroite, profonde, sinueuse, aux berges escarpées et boisées, et qui au-dessus de Fumay se rétrécit encore jusqu'à Liège. Elle reçoit à droite la *Chiers* et la *Semoy*, qui n'ont à peu près dans la Champagne que leurs confluentes : Chiers passe à Carignan, et la Semoy finit à Monthermé. Elle reçoit à gauche : 1° le

¹ En bas allemand *veen* ou *venn*; hautes fagnes, *hohe-veen*.

² Explication de la carte géologique de la France, page 246.

Bar, qui passe près du Chêne et se trouve longé par le canal des Ardennes; 2° le *Viroin*, dont une source passe auprès du plateau de Rôcroy.

II. La *Seine*, déjà décrite dans la Bourgogne (voir t. II, p. 303), entre dans le département de l'Aube à Mussy-l'Évêque, coule au nord-ouest en arrosant Bar-sur-Seine, se divise en plusieurs bras, traverse une grande plaine coupée de marais et de ruisseaux, arrose Troyes, Méry où elle commence à être navigable, Marcilly, où elle reçoit l'Aube; alors elle commence à couler dans un seul lit, tourne à l'ouest, atteint 50 à 60 mètres de large, arrose Pont-sur-Seine, Nogent, et au-dessous de cette ville quitte la Champagne.

Elle a pour affluents de droite :

1° La *Barse*, gros ruisseau qui finit au-dessous de Troyes, et dont le pont, situé sur la route de Troyes à Chaumont, a été le théâtre de plusieurs combats en 1814.

2° L'*Aube* prend sa source dans le plateau de Langres, près de Prolay, dans le bois d'Auberive; elle coule dans une vallée le plus souvent ouverte et large, bordée de belles prairies, mais çà et là resserrée et encaissée entre des rives élevées; celle de droite est ordinairement plus escarpée que celle de gauche, qui est souvent bordée de prairies marécageuses. Elle est d'ailleurs large, profonde, rapide, et arrose Arbois, Clairvaux, Bar-sur-Aube, Dienville, La Rothière, Brienne, Lesmont où elle a 170 mètres de large, Arcis où elle est navigable, et forme des îles et des marais; enfin elle se jette dans la Seine à Marcilly, après un cours de 160 kilomètres. Elle transporte pour l'approvisionnement de Paris des foins, des grains, des charbons et des bois. Ses affluents de gauche sont l'*Aujon*, qui passe à Château-Villain, et la *Voire*, qui passe à Montier en der.

3° La *Marne* prend sa source au plateau de Pouilly, dans la chaîne désignée sous le nom de plateau de Langres, et se dirige généralement pendant tout son cours parallèlement à la haute Seine. Elle passe au pied de Langres, à Chaumont, à Joinville, à Saint-Dizier, où elle devient navigable, à Vitry-le-François, à Châlons, à Mareuil, à Ay et Épernay, à Château-Thierry, à la Ferté-sous-Jouarre, où elle entre dans le département de Seine-et-Marne. Elle a pour affluents, à droite : l'*Ornain*, qui traverse le Barrois et vient se jeter à Vitry après 80 kilomètres de cours; à gauche : 1° la *Blaise*, qui arrose Vassy; 2° le *Petit-Morin*, qui laisse sur sa droite Champ-Aubert, passe près de Montmirail, et se jette à la Ferté-sous-Jouarre; 3° le *Grand-Morin*, qui baigne Sézanne, la Ferté-Gaucher, Coulommiers, et se confond avec la Marne au-dessous de Meaux.

4° La Seine reçoit encore à droite l'*Oise*, qui n'appartient pas à la Champagne, mais qui se grossit de l'*Aisne*. Cette rivière sort de l'Argonne, coule du sud-est au nord-ouest dans des ravins très-étroits et boisés, arrose Sainte-Menehould et Autry, coule dès lors dans une vallée plus ouverte, riche, très-fertile, passe à Vouziers, Attigny, Rethel, où elle devient navigable, et entre dans l'Île-de-France au-dessous de Château-Porcien. Elle reçoit à droite l'*Aire*, qui coule dans des ravins au milieu de l'Argonne, arrose d'abord Clermont, Varennes, et finit au-dessous de Grand-Pré. Elle reçoit à gauche la *Vesle*, qui naît dans les coteaux de la Marne et passe à Reims et à Fismes.

Le principal affluent de gauche de la Seine est l'*Tonne*, que nous avons déjà décrite

dans la Bourgogne, parce que la partie de la Champagne qu'elle traverse est comprise dans le département de l'Yonne.

A tous ces cours d'eau il faut ajouter :

1° *Canal de la haute Seine*, de Troyes au confluent de l'Aube et latéral à la Seine. Sa longueur est de 44 kilomètres.

2° *Canal de la Marne au Rhin*, déjà décrit dans la Lorraine, et qui n'appartient à la Champagne que de Vitry à Sermaise.

3° *Canal latéral à la Marne*, de Vitry à Dizy pendant 63 kilomètres. Le lit de la Marne étant très-bas dans cet espace, et présentant un courant rapide et sinueux, on l'a remplacé par ce canal, qui communique d'une part avec le canal de la Marne au Rhin, d'autre part avec le canal de la Marne à l'Aisne.

4° *Canal de la Marne à l'Aisne*, de Condé sur Marne à Bery sur l'Aisne, pendant 58 kilomètres.

5° *Canal latéral à l'Aisne*, de Neufchâtel à Condé-sous-Vailly pendant 51 kilomètres. Au-dessous de Condé la rivière est canalisée jusqu'à son embouchure.

6° *Canal des Ardennes*, de Neufchâtel sur l'Aisne à Donchery sur la Meuse pendant 93 kilomètres. C'est la continuation du précédent. Il a un embranchement d'Attigny à Vouziers.

§ IV. ASPECT GÉNÉRAL. — La Champagne est généralement un pays de plaines; mais elle est loin d'être partout plate et unie, comme son nom pourrait le faire supposer. Ainsi, dans sa partie nord-est, elle comprend les hauteurs confuses et les plateaux marécageux de l'Ardenne; à l'est, les collines boisées de l'Argonne; au sud-est, le plateau de Langres, dont elle possède les deux revers. Mais à part toute cette partie orientale, comprise principalement dans les départements des Ardennes et de la Haute-Marne, on peut dire qu'elle n'est qu'un pays plat tantôt stérile, tantôt fertile, où des collines peu élevées et de faibles ondulations marquent seules les faites de partage des eaux. C'est l'aspect que présentent principalement les départements de l'Aube et de la Marne; et ainsi qu'on le voit, les divisions départementales sont ici des divisions physiques à peu près exactes et rationnelles.

La région de l'Ardenne, toute formée de schistes, présente presque partout un sol maigre, qui n'est favorable à aucun genre de végétation. On y trouve tantôt d'immenses forêts composées de charmes, de hêtres, de bouleaux et de coudriers, et dans lesquelles il n'y a aucun arbre résineux; tantôt les *fagnes* dont nous avons déjà parlé, landes marécageuses ou couvertes de bruyères, et qui ne sont vivifiées que par de mauvaises pâtures. Les plateaux de l'Ardenne s'élèvent brusquement au-dessus des plaines fertiles du Rethelois, mais nulle part le talus méridional de ces plateaux n'est plus distinctement marqué qu'entre Mézières et Sedan. « Ce rebord brusquement saillant, couvert de sombres forêts, offre un contraste aussi agréable que frappant avec les terrains ondulés qu'on voit s'étendre à son pied méridional. Il semble former la limite du monde cultivé, et on est tenté de penser, au premier abord, que le département des Ardennes, malgré le nom qu'il porte, franchit ses limites naturelles en embrassant une partie de ce terrain sauvage, et d'un aspect, pour ainsi dire, étranger. S'élevant comme un rempart naturel, il fait des environs de Mézières et de Sedan une espèce de *petite Provence*, protégée contre les vents du nord et du nord-

ouest, qui communiquent à la Flandre, et même à l'Ardenne et à l'Eifel, toute l'incertitude et l'humidité du climat de la mer du Nord ¹. »

Le département de la Marne est entièrement plat; seulement, aux abords des rivières, il y a des coteaux ou revers qui sont assez escarpés. Il présente un carré irrégulier, et forme une espèce de plateau crayeux, qui, du centre aux extrémités, ne contient dans sa plus grande partie qu'un sol aride et presque stérile. Telle est surtout l'étendue de terrain comprise entre Reims, Sommepeuis, Sainte-Menehould, Vitry, Sézanne et Épernay, carré dont la diagonale est parcourue par la Marne, et qui présente ce phénomène, que les coteaux crayeux du centre produisent des vins sans rivaux dans le monde, les fameux vins de Champagne. C'est dans cette espèce de solitude que, en 450, se livra la fameuse bataille où Attila fut vaincu; c'est à l'entrée de ce territoire que fut arrêtée la marche des Prussiens en 1792 par la bataille de Valmy; c'est à l'autre extrémité que se sont livrées les plus terribles batailles de 1814, la Fère-Champenoise, Montmirail, etc. Dans cette grande plaine on ne trouve presque partout qu'un tuf de craie recouvert de 2 ou 3 centimètres de terre; on n'y rencontre pas d'arbres, à peine quelques buissons; les villages y sont rares, et éloignés de 15 à 20 kilomètres les uns des autres. Cependant cette grande étendue de terrains est bordée de plusieurs parties fertiles: ainsi est-il du pays de Reims à Fismes, du bassin occidental de la Marne, de la Brie-Champenoise, où l'on trouve des terres fortes et profondes, d'une partie du Perthois ², etc.

Tout le département de la Haute-Marne est montueux, mais les montagnes y sont peu élevées, arrondies, cultivées jusqu'à leurs sommets, qui forment de larges plateaux; on n'y trouve presque nulle part de flancs abruptes et de roches escarpées, et les vallées qui y ont leur origine sont belles, larges et fertiles. Il est aussi bien arrosé, et l'on voit dans beaucoup de lieux des fontaines jaillissant de grèves calcaires. C'est l'un des départements les mieux boisés de la France et les plus abondants en richesses minérales. Cependant le pays a un aspect misérable; les villages y sont mal bâtis et malpropres, et la population présente un air de souffrance.

Le département de l'Aube est presque entièrement plat et uni, excepté sur les bords des fleuves où l'on trouve des lignes de coteaux. Le nord et le nord-ouest sont la continuation de la région stérile que nous avons trouvée dans le département de la Marne; c'est la Champagne *pouilleuse*, contrée dépouillée d'arbres et de verdure, maigre, à fonds de craie recouvert à peine de terre végétale, qui ne produit que de l'avoine et du seigle. On a commencé à le rendre productif en y plantant des arbres verts. Dans toute cette partie de la Champagne on ne trouve, faute de bois et de pierre, que des maisons de terre et de chaume, des villages misérables et de rares petites villes: on s'y croirait plutôt dans les landes désertes de la Gascogne qu'à 30 lieues de Paris. Le sud-est du département de l'Aube est au contraire très-fertile en toutes choses: vignobles bien exposés, grains, fruits, légumes, forêts, tout y abonde; on y trouve aussi de belles prairies, qui nourrissent d'excellent bétail et qui envoient à Paris une grande quantité de foin.

¹ *Explication de la carte géologique de la France*, page 247.

² *Statistique du département de la Marne*, par Peuchet et Chanlaire.

§ V. HISTOIRE, POPULATION, ETC. — La Champagne était habitée avant et pendant la domination romaine par les *Lingons* (Langres), les *Sénonais* (Sens), les *Rèmes* (Reims), les *Tricasses* (Troyes), et les *Catalaunes* (Châlons). Conquises par César, les cités gauloises, après la perte de leur nationalité, se soumirent, comme partout ailleurs, à la langue, aux mœurs et aux lois des Romains, et de grandes villes s'élevèrent sur l'emplacement des bourgades celtiques. Pendant les invasions des barbares, la Champagne fut ravagée par les Vandales, les Suèves, les Alains et les Huns. Attila y fut écrasé, près de Châlons, par Aétius en 450. Clovis soumit aux Francs saliens les cités champenoises, qui après lui formèrent, dès 570, un duché du royaume d'Austrasie, et commencèrent à porter leur nom moderne, *Campania*. Dans le deuxième démembrement de l'empire de Charlemagne, la Champagne fit partie du grand comté de Vermandois, qui comprenait tout le haut bassin de la Seine et celui de la Somme. Ce comté commence par Herbert I^{er}, petit-fils de Bernard, roi d'Italie, qui a pour successeur Herbert II, après lequel (943) les États des comtes de Vermandois se divisent en plusieurs comtés, dont le principal est celui de Champagne. La première dynastie des comtes de Champagne s'éteint en 1030, et à la maison de Vermandois succède celle de Blois dans la personne d'Eudes II, comte de Blois, de Chartres et de Tours. Celle-ci donne douze comtes, dont le plus célèbre est Thibaut IV, si connu par ses poésies, par sa lutte contre la reine Blanche et par son élévation au trône de Navarre. En 1284, Henri III, fils de Thibaut IV, mourut sans héritier mâle; le comté de Champagne passa à sa fille unique, Jeanne, qui avait épousé Philippe le Bel, et après elle à leur fils Louis le Hutin. Lorsque Louis le Hutin monta sur le trône de France, en 1314, le comté de Champagne fut réuni au domaine royal. Ce comté comprenait alors la Champagne propre, la Brie, le comté de Meaux, une partie du Bassigny, les comtés de Château-Porcien, de Chaumont, de Sainte-Menehould, d'Épernay, de Bar-sur-Seine, les châtellenies et villes de Vitry, Vertus, Vassy, Andelot, Nogent, et la suzeraineté sur les pairies champenoises formées des sept comtés de Joigny, Rethel, Braine, Roucy, Brienne, Grandpré et Joinville, qui dès lors relevèrent immédiatement de la couronne, ainsi que les évêchés-pairies de Reims, Châlons et Langres.

Pendant les premiers siècles de la féodalité, la Champagne, quoique ayant ses seigneurs particuliers, n'avait pas cessé d'être entièrement française, et il n'y avait jamais eu chez elle de pensée ni de tendances vers des alliances extérieures; il ne pouvait en être autrement: la Champagne n'était-elle pas, par les souvenirs de Clovis, Reims et le sacre des rois, le centre religieux du royaume? Aussi à partir de son union à la couronne, il n'y eut pas la moindre tentative faite pour séparer, pour isoler cette province de la monarchie; la Champagne se montra toute dévouée à la cause des rois de France, et nous en verrons de glorieux témoignages dans l'histoire particulière de Reims; enfin c'est de son sein que sortit l'héroïque bergère qui sauva le pays de la domination anglaise¹. Dans la lutte entre François I^{er} et la maison d'Autriche, elle se montra encore mieux l'une des provinces fondamentales de la France en couvrant la partie la plus vulnérable de ses frontières. Sa position était alors pleine de dangers: voisine des Pays-Bas, du Luxembourg, de la Lorraine, elle

¹ Voir la note de la page 400.

se trouvait ainsi tout ouverte à l'invasion, et n'avait que le courage de ses habitants à opposer à l'ennemi : le siège de Saint-Dizier, la destruction de Vitry, la résistance de dix autres villes, manifestèrent le patriotisme des Champenois.

Pendant les guerres de religion, la Champagne resta presque entièrement catholique : le gouvernement de cette province avait été donné à une famille qui était alors la représentante du catholicisme, les Guise, qui y possédaient de vastes domaines ; c'est sur son territoire que le signal de la guerre fut donné par le massacre de Vassy ; c'est aussi de là que sortit l'assassin Jacques Clément. Aussi Henri IV, seul de tous les rois de France, fut obligé de se faire sacrer ailleurs qu'à Reims, et la Champagne fut une des dernières provinces à se soumettre à lui.

Dans la guerre de Trente-Ans, la Champagne reprit sa situation périlleuse de province frontière : les Espagnols vinrent mettre le siège devant Rocroy : on sait par quelle brillante victoire le grand Condé arrêta leur invasion. Pendant la Fronde, ils essayèrent de nouveau d'entrer dans la province, et furent encore battus à Rethel. Pendant le reste du règne de Louis XIV, la Champagne n'eut plus aucuns dangers à courir, la politique du grand roi l'ayant couverte par l'acquisition d'une partie des Pays-Bas et l'occupation de la Lorraine.

La Champagne prit une grande part aux actes de la révolution : ce furent ses paysans qui ramenèrent à Paris le malheureux Louis XVI, arrêté à Varennes ; elle envoya à la Convention Danton, Pache et Dubois-Crancé. En 1792, ce fut le chemin que prirent les Prussiens pour se diriger sur Paris. Après s'être emparés dans la Lorraine de Longwy et de Verdun, ils marchaient sur Châlons, quand Dumouriez fit des défilés de l'Argonne les Thermopyles de la France, et arrêta leur marche à Valmy. Enfin en 1814, la Champagne fut envahie, comme au temps d'Attila, par toutes les populations du Nord ; elle fut le théâtre de la mémorable campagne où le génie de Napoléon lutta avec 60,000 hommes contre 500,000 pendant trois mois : ses villes furent alors pillées et incendiées, ses campagnes dévastées, ses habitants massacrés ou mis en fuite ; elle montra dans ces calamités un dévouement héroïque, et dans les grands combats de Montmirail et de Champaubert, comme dans les funestes journées de la Rothière et de la Fère-Champenoise, les débris de nos armées furent continuellement aidés et soutenus par les braves paysans de la Champagne.

On voit par la course rapide que nous venons de faire à travers les siècles que la Champagne est bien, par la constance de ses sentiments, la fermeté de son patriotisme, par la grandeur de ses sacrifices, l'une des provinces fondamentales de la France ; elle l'est aussi par ses vignobles, qui représentent, trop bien peut-être, l'esprit français ; elle l'est enfin, comme sa voisine la Bourgogne, avec laquelle elle a tant de points de ressemblance, par le grand nombre d'illustrations qu'elle a données au pays. Au-dessus de toutes, et celle-ci suffirait pour faire de la Champagne la première des provinces françaises, est Jeanne d'Arc. Puis viennent le plus grand ministre, le plus grand capitaine de l'ancienne monarchie, Colbert et Turenne ; puis la gloire des lettres françaises, la Fontaine et Racine ; et en remontant les siècles, le poète Thibaut IV, le sire de Joinville, Juvénal des Ursins, Geoffroy de Villehardouin, Gerson, etc. ; puis encore le cardinal de Retz, Diderot, Royer-Collard ; puis dans les arts, Mignard, Nanteuil, Girardon, Bouchardon, Méhul ; dans l'érudition, Jean Passerat, Mabillon, Lecoinge,

Ruinart, Martène, Longuerue, le Batteux, Velly; dans les sciences, Lacaille, Pluche, Buache, Corvisart, Thénard; dans la guerre, Fabert, Macdonald, Drouet d'Erlon, Sainte-Suzanne, Savary, Hulot, Decrès, etc.

Cette glorieuse énumération réfute suffisamment le dicton populaire qui ferait de la Champagne la Bétotie de la France. Ce qui a pu donner naissance à ce dicton, c'est que le Champenois est principalement plein de bonhomie, de simplicité et de calme; mais il a aussi une grande justesse d'esprit, des idées nettes, un jugement solide et de la mesure dans l'imagination. Il y a sans doute dans ce pays des populations ignorantes, routinières et apathiques; mais elles rachètent leurs défauts par l'amour du travail, une grande probité, de l'économie, des vertus domestiques, le contentement du peu, de la résignation et de la fermeté.

§ VI. DÉPARTEMENT DES ARDENNES. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Le département des Ardennes a été formé de la Champagne (451,309 hect.), de la principauté de Sedan (24,618 hect.), d'une partie du Luxembourg, etc. Sa superficie est de 523,587 hectares. Sa population était, en 1801, de 259,925 habitants; en 1821, de 266,985 hab.; en 1831, de 290,572 hab.; elle est aujourd'hui de 331,296 habitants.

Ce département a pour chef-lieu Mézières, et forme cinq arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Mézières	7 cantons,	99 communes,	76,018 habitants.
— de Réthel	6 —	108 —	70,999 —
— de Rocroy	5 —	68 —	52,416 —
— de Sedan	3 —	83 —	69,740 —
— de Vouziers	8 —	121 —	62,123 —
<hr/>			
5 arrondissements	31 cantons,	479 communes,	331,296 habitants.

Il forme avec l'arrondissement de Reims (Marne) le diocèse de l'archevêché de Reims. Il est du ressort de la cour d'appel de Metz, et renferme 5 tribunaux civils et 3 tribunaux de commerce. On y trouve 3 collèges et 540 écoles élémentaires. Il fait partie de la 3^e division militaire, et renferme trois places fortes : Sedan, Mézières, Givet avec Charlemont.

C'est un pays agricole et manufacturier. L'agriculture y est assez avancée; mais nous avons vu que le sol n'est pas partout également fertile : on y trouve environ 320,000 hectares de terres labourables, 50,000 de prés, 90,000 de bois; 10,000 de landes et bruyères, etc. Les céréales y sont abondantes, surtout dans la vallée de l'Aisne, qui produit de magnifiques blés; on n'y récolte que du vin commun et en médiocre quantité : le cidre et la bière forment la boisson ordinaire des habitants. Le chanvre, le houblon, la pomme de terre et les arbres à cidre sont aussi cultivés avec succès. La richesse du pays consiste principalement dans ses forêts, qui alimentent des forges nombreuses, et dans ses prairies, qui nourrissent des bœufs de belle race, des moutons dont la laine est très-estimée, et des chevaux de trait légers. On estime que le département renferme 140,000 bêtes à cornes, 300,000 moutons, 40,000 chevaux, etc.

Les richesses minérales sont considérables et consistent dans le fer, les ardoises, estimées les meilleures de la France, les marbres, l'argile à poterie, le sable pour verre-

ries, etc. L'industrie du fer est répandue partout, et l'on trouve des forges, des hauts fourneaux, des laminoirs, des tréfileries, des fonderies, dans plus de quarante localités; cette industrie produit de la grosse et petite feronnerie, des armes de guerre, de la taillanderie, de la tôlerie, de la clouterie, de la fonte moulée de toute espèce, etc. Après l'industrie du fer vient celle du peignage, de la filature et du tissage des laines; elle a pour centre Sedan, où se trouve l'une des fabrications les plus importantes de draps qui soient en Europe, et qui produit d'ailleurs des châles cachemires, des tissus mérinos, des flanelles, etc. Ensuite vient l'exploitation des ardoisières, dont le centre est à Fumay, et des marbreries, la fabrication du cuivre, les tanneries, les verreries, la boissellerie, etc. Le commerce est très-varié et très-étendu : il a pour objets principaux les grains, les bois, les chevaux, les bestiaux, les laines, les ardoises, les produits des manufactures, etc.

On compte dans le département 3 rivières navigables : la Meuse, le Chiens et la Semoy, sur 216 kilomètres; 2 canaux (des Ardennes et de Sedan), sur 102 kil.; 6 routes impériales, sur 374 kil.; 8 routes départementales, sur 240 kil.; 3,400 chemins vicinaux, etc.

§ VII. DÉPARTEMENT DES ARDENNES. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Mézières*, chef-lieu du département, peuplé de 5,300 habitants, est une petite ville qui n'a d'importance que par sa position, ses fortifications et sa citadelle. Elle est située au pied d'une colline, sur la rive droite de la Meuse, qui la sépare de Charleville, avec laquelle elle semble ne former qu'une même cité. Elle est mal bâtie, mais on y trouve une belle église du quinzième siècle. Son commerce est presque nul, et son industrie ne consiste qu'en taillanderies et tanneries.

Ce n'était encore au treizième siècle qu'une bourgade que des Liégeois vinrent peupler. Placée à l'entrée de la Champagne, elle eut à subir de nombreux sièges : le plus célèbre est celui de 1521, où Bayard, avec quelques centaines de soldats, résista pendant six semaines à 35,000 Impériaux. Elle fut encore assiégée en 1815 par les Prussiens, et ne capitula qu'après une résistance héroïque de quarante-deux jours de tranchée ouverte; Louis XVIII l'en récompensa en donnant pour drapeau à la garde nationale l'étendard de Bayard.

Il y avait à Mézières, dans le siècle dernier, une école de génie militaire fondée par Louis XV, et qui a eu d'illustres professeurs : Bezout, Bossut, Monge, etc.

Rethel, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et près de 8,000 habitants, est située sur une montagne, près de la rive droite de l'Aisne. Elle est mal bâtie, assez sale, et ne renferme d'autre monument que son église, très-remarquable par ses deux nefs latérales. Son industrie est très-active; on y trouve des fabriques de châles cachemires et de tissus mérinos qui comprennent quinze maisons, des filatures et fabriques de laines peignées qui comprennent trente-quatre maisons, des constructions de métiers et de mécaniques, etc. C'est, pour la fabrication des lainages, une succursale de Reims.

Cette ville est très-ancienne et avait ses comtes particuliers dès le dixième siècle. Après avoir appartenu à diverses maisons, elle advint à la maison de Gonzague-Nevers et fut érigée en duché-pairie en 1581. Mazarin l'acheta en 1659 et la transforma en duché de Mazarin, qu'il donna au mari d'une de ses nièces, le duc de la Meilleraye.

Un mariage la fit passer dans la maison de Duras-Durfort, qui l'a possédée jusqu'à la révolution. C'était autrefois une place forte. Turenne et les Espagnols furent battus en 1650, devant ses murs, par le maréchal du Plessis-Praslin.

Rocroy, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 3,800 habitants, est une place forte importante, située dans une haute plaine entourée de tous côtés par des marais et par la forêt des Ardennes. Son commerce et son industrie sont peu importants. Ce ne fut, jusqu'au seizième siècle, qu'un hameau; François I^{er} commença à le fortifier; Henri II lui accorda le nom de ville, et Louis XIII en acheva les fortifications. Quelques jours après l'avènement de Louis XIV, les Espagnols étant venus investir cette place (19 mai 1643), le jeune duc d'Enghien les défit dans une bataille qui porta un coup mortel à la puissance militaire de l'Espagne. En 1815, quelques centaines de gardes nationaux défendirent Rocroy pendant un mois contre 10,000 Prussiens.

Sedan, chef-lieu d'arrondissement, avec une église consistoriale protestante, des tribunaux civil et de commerce, une chambre consultative des manufactures, un conseil de prud'hommes et 17,000 habitants, est située sur la rive droite de la Meuse, dans un terrain inégal et environné de prairies. Elle est peu régulière, mais bien bâtie, ayant des rues propres, de belles promenades, plusieurs places, sur l'une desquelles s'élève une statue de Turenne. Elle n'a d'autres édifices remarquables que ses établissements militaires, cette ville étant l'une des places fortes les plus importantes de la France. Parmi ces établissements, on remarque le château fort, bâti sur une éminence au sud-est de la ville, qui renfermait jadis un pavillon où est né Turenne, les casernes, l'hôpital militaire, bâti sur un rempart élevé de 42 mètres au-dessus de la Meuse, l'arsenal, etc.

Cette ville est l'un des centres de la fabrication des draps, casimirs, cuirs de laine et autres lainages, fabrication qui occupe soixante maisons, dont la plus célèbre est celle de MM. Cunin-Gridaine, et qui donne annuellement pour 25 à 30 millions de produits. L'origine de cette grande industrie est attribuée au maréchal Fabert, né à Sedan, et qui fit venir de Hollande des ouvriers drapiers. On y trouve encore des constructions de machines à vapeur et de mécaniques, des teintureries, etc. Le commerce consiste, outre les produits des manufactures, dans les grains, bestiaux, chanvre, etc.

Sedan était le chef-lieu d'une principauté qui appartient pendant plusieurs siècles à la maison de la Mark. Le dernier prince de cette maison ayant embrassé la réforme, la ville se peupla d'une multitude de protestants, qui y établirent une université et une académie où l'on vit siéger Bayle et Jurieu. L'héritière du dernier prince de la Mark épousa l'un des lieutenants de Henri IV, le vicomte de la Tour d'Auvergne, et alors Sedan devint sous Louis XIII le refuge de tous les mécontents et un foyer de guerres civiles. A la fin, le prince de Sedan, Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, qui avait pour frère cadet le maréchal de Turenne, fut forcé d'échanger sa principauté, ainsi que son duché de Bouillon, contre les comtés-pairies d'Albret et de Château-Thierry, etc.

Vouziers, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 2,800 habitants, est une petite ville assez bien bâtie et située sur la rive gauche de

l'Aisne. On y fabrique de la vannerie fine, et l'on y fait un grand commerce de grains, sel, houille et ardoises.

Charleville (arrondissement de Mézières), ville de 9,000 habitants, avec un tribunal civil, un collège, une chambre consultative des manufactures, est située sur la rive gauche de la Meuse, en face de Mézières, dont elle n'est distante que d'un kilomètre, et avec laquelle elle communique par un pont. Elle est régulièrement bâtie, a une belle place, de jolies promenades, une bibliothèque publique, un port commode, etc. Son industrie est très-active et consiste en fabrication d'armes de guerre, clouterie de tous genres, ferronnerie, fonderies de fer et de cuivre, forges et hauts fourneaux, etc.

Cette ville doit son origine au village d'*Arches* (*Arceæ Remorum*), que le duc de Rethel, Charles II de Gonzague, transforma en l'agrandissant et en le fortifiant. Louis XIV, en 1686, en fit raser les fortifications.

Monthermé, bourg de 2,300 habitants, est situé sur la Meuse, dans la partie où cette rivière présente les paysages les plus variés. On y trouve des ardoisières, des forges, des fonderies et des fabriques de poteries.

On remarque encore dans l'arrondissement de Mézières une foule de villes ou de villages importants par leur industrie : *Signy-l'Abbaye*, qui a 3,000 habitants, des fabriques de châles cachemires, des filatures de laine et des forges; *Mouzon*, qui a des fabriques d'armes de guerre, de ferronnerie, des forges, et 2,500 habitants; *Boulancourt* et *Guignicourt*, où l'on trouve des hauts fourneaux; *Hannogne*, où sont des fabriques de draps; *Mohon*, où l'on fabrique des canons de fusil; *Remvez*, important par ses brasseries; *Villers*, où se trouve un dépôt de remonte pour la cavalerie.

Château-Porcien (arrondissement de Rethel) est une petite ville de 2,500 habitants, située sur la rive droite de l'Aisne, et dominée par un rocher escarpé que couronnait jadis un château fort. On y trouve des fabriques de mérinos et flanelles, des taillanderies, etc. Cette ville avait des comtes particuliers, et sa seigneurie passa successivement aux maisons d'Orléans, de Croy, de Gonzague, de Mazarin, etc. Les Espagnols la prirent en 1650, et les Français en 1652.

Tout l'arrondissement de Rethel renferme des filatures de laine et des fabriques de lainages; les principales sont à *Junville*, *Neuville-lès-Wassigny*, *Novion-Porcien*, etc.

Fumay (arrondissement de Rocroy), petite ville de 3,500 habitants, située sur la rive gauche de la Meuse, entre des montagnes à pic couvertes de forêts et hérissées de rochers, est le centre d'une exploitation considérable d'ardoises. On trouve aussi des ardoisières très-importantes à *Rimogne*, et qui donnent 50 millions d'ardoises par an, à *Haybes*, etc.

Givet, ville forte de 5,700 habitants, est située sur la Meuse et se compose de deux quartiers séparés par la rivière, réunis par un pont de pierre, et qu'on appelle *Givet-Saint-Hilaire* et *Givet-Notre-Dame*. Ces deux quartiers sont fortifiés et couverts par la forte citadelle de *Charlemont*, bâtie par Charles-Quint sur un rocher très-élevé qui domine la gauche de la Meuse. C'est une ville industrielle, et où l'on trouve des fabriques considérables de colle forte, de crayons, de pipes, des tanneries, des marbreries, des usines à cuivre, etc. Givet faisait partie du Luxembourg, et fut cédée à la France en 1678. Les Prussiens s'en emparèrent en 1815, mais ils assiégèrent vainement Charlemont.

L'arrondissement de Rocroy renferme encore des forges et hauts fourneaux à *Signy-le Petit* et à *Revin*, des usines à cuivre à *Fromelennes*, etc.

Carignan ou *Ivoy* (arrondissement de Sedan), petite ville de 1,800 habitants, est située sur la rive droite du Chiers, et était autrefois fortifiée. Elle faisait partie du Luxembourg et fut cédée à la France en 1659. Louis XIV en disposa en faveur du comte de Soissons-Carignan, dont elle prit le nom. Elle ne se compose que d'une longue et assez belle rue. On y trouve des fabriques de fil de fer, et l'on y fait commerce de grains.

Donchery, petite ville de 1,800 habitants, située sur la Meuse, était fortifiée. On y trouve des fabriques de ferronnerie, des fonderies, etc. C'est là que commence le canal des Ardennes.

Mouzon, ville de 2,400 habitants, située sur la rive droite de la Meuse, est très-ancienne et était autrefois bien fortifiée. Elle fut prise par les Impériaux en 1521, par les protestants en 1591, par Turenne en 1650, par le maréchal de Créqui en 1677. On démolit alors ses fortifications. On y trouve une très-belle église et des fabriques de draps.

Raucourt, petite ville de 1,600 habitants, est remarquable comme renfermant les fabriques de boucles, d'éperons, de mors, les plus importantes du monde. Cette industrie occupe 24 maisons.

L'arrondissement de Sedan renferme encore des localités importantes pour l'industrie du fer : *Vrigne-aux-Bois*, où l'on trouve des forges et des fabriques de ferronnerie, de serrures, etc.; *Torcy*, où l'on fabrique des enclumes, crics, étaux, etc.; *Mathon-Clemency*, *Givorne*, *Daisy*, etc., où l'on trouve des forges et hauts fourneaux.

Attigny (arrondissement de Vouziers), petite ville de 1,500 habitants, située sur l'Aisne, doit son origine à un palais que Clovis II y fit bâtir en 647. Elle devint, sous les rois de la deuxième race qui en firent leur séjour favori, le théâtre de nombreux événements : le baptême de Witikind, en 786; la pénitence publique de Louis le Débonnaire, en 822; la tenue de plusieurs cours plénières et de conciles, etc. Le palais d'Attigny devint une propriété des archevêques de Reims, et fut dévasté pendant les guerres civiles. Il n'en reste que quelques débris et l'église de la ville qui s'y trouvait enclavée.

On remarque encore dans l'arrondissement de Vouziers : *Buzancy*, le *Chêne*, *Grandpré*, petites villes importantes par leur situation dans l'Argonne; *Montgon*, où l'on trouve une grande papeterie mécanique; *Apremont*, où sont des forges et hauts fourneaux, etc.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA MARNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Le département de la Marne a été formé de la Champagne propre (534,409 hect.), du Châlonnais (130,392 hect.), du Rémois (141,988 hect.). Sa superficie est de 818,041 hectares. Sa population était, en 1801, de 304,651 habitants; en 1821, de 307,644 hab.; en 1841, de 356,632 hab.; elle est aujourd'hui de 373,302 habitants. Il a pour chef-lieu Châlons et est ainsi subdivisé :

Arrondissement de Châlons	5 cantons,	109 communes,	52,562 habitants.
— d'Épernay	9 —	185 —	93,090 —
— de Reims	10 —	183 —	138,031 —
— de Sainte-Menehould	3 —	82 —	36,246 —
— de Vitry-le-François	5 —	135 —	53,373 —
5 arrondissements	32 cantons,	694 communes,	373,302 habitants.

Le département de la Marne, moins l'arrondissement de Reims, forme le diocèse de l'évêché de Châlons; l'arrondissement de Reims, avec le département des Ardennes, forme le diocèse de l'archevêché de Reims. Il est du ressort de la cour d'appel de Paris, et renferme 4 tribunaux civils et 3 tribunaux de commerce. On y trouve un lycée, 3 collèges et 800 écoles élémentaires. Il fait partie de la 4^e division militaire.

Ce département est principalement agricole et manufacturier. Nous avons dit quelle était la nature de son sol, fertile dans la partie méridionale, aride dans la partie septentrionale, où l'on ne trouve généralement qu'un tuf de craie ou de grève recouvert à peine de 3 à 4 centimètres d'humus. L'agriculture y est avancée. On estime que les terres dites labourables comprennent 200,000 hectares; les prés, 38,000; les vignes, 18,000; les bois, 76,000; les landes et bruyères, 16,000, etc. On cultive principalement les céréales, parmi lesquels le seigle et l'avoine sont très-abondants et dépassent les besoins de la consommation; les légumes y viennent mal. Les prairies sont de bonne qualité le long des rivières; mais, dans les parties basses et marécageuses, elles ne donnent que des foins fangeux. La culture la plus soignée, la plus productive est celle de la vigne, qui donne des vins renommés dans le monde entier, et dont l'espèce est sans rivale. C'est principalement dans les arrondissements de Reims et d'Épernay, sur le revers septentrional de la chaîne de coteaux qui s'étend de Châlons à Reims et sépare la Vesle de la Marne, coteaux dits « montagnes de Reims », que se trouvent les précieux vignobles. Ces coteaux dans les communes de Sillery, de Ludes, de Mailly, de Verzenay et de Verzy, donnent les fameux vins de Sillery, réputés les premiers vins de Champagne. Sur l'autre revers regardant la Marne sont les *vins de rivière*, dans les communes d'AI, de Mareuil, de Pierry, d'Épinay, Dizy. Quant aux vins rouges, ils sont aussi très-renommés, et on les classe ainsi : Verzenay, Verzy, Bouzy, Taissy, Cumières, AI, Hautvillers, Mareuil, Dizy et Pierry. Les vins de Champagne doivent leur délicatesse, leur saveur piquante, leur mousse pétillante non-seulement au sol sec, léger, pierreux qui les produit, mais aussi aux soins extrêmes qu'on donne à leur culture et à l'industrie peu commune qu'on déploie dans leur fabrication, fabrication qui nécessite des travaux spéciaux et qui se fait dans de véritables usines. Le département de la Marne produit 700,000 hectolitres de vins.

Les moutons sont très-nombreux; on a amélioré leur race en les croisant avec des mérinos et avec des béliers anglais. Les bêtes à cornes sont de race médiocre, ainsi que les chevaux. On élève en grand des abeilles et de la volaille.

La richesse minérale du département consiste dans la craie. La craie se divise en deux strates : la craie blanche et la craie tuffeau. La craie blanche, qui suit immédiatement l'argile plastique, offre un banc d'une puissance peu ordinaire; elle est superposée à la craie tuffeau, qui se rencontre dans les arrondissements de Vitry et de Sainte-Menehould. Dans le premier, la craie recouvre un banc d'argile de plus de 130 mètres d'épaisseur.

Ce département est un des centres manufacturiers de la France pour la filature en grand de la laine, la fabrication des lainages et tissus de toute espèce. C'est principalement à Reims que réside cette industrie. On y trouve encore des fabriques de poteries, des teintureries, des verreries, des tanneries, des faïenceries, des fabriques de meules de moulin et de blanc d'Espagne, etc. Le commerce a pour objets prin-

cupaux les vins de Champagne, les articles de Reims, les laines, les graines, les cuirs, les bois, etc.

Il y a dans le département 3 rivières navigables : la Seine sur 5 kilomètres, l'Aube sur 14 kil., la Marne sur 165 kil., 8 routes impériales sur 590 kil., 16 routes départementales sur 488 kil., 5,200 chemins vicinaux. Il faut ajouter le chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui dans le département, de Dormans à Sermaize, a un développement de 114 kilomètres.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA MARNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Châlons*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, une école des arts et métiers, une bibliothèque publique, et près de 16,000 hab., est située sur la rive droite de la Marne, qui la traverse par deux bras, dans une belle prairie. Elle a un aspect assez agréable, est mal bâtie et renferme de beaux édifices. Le plus remarquable est la cathédrale, qui date du cinquième siècle, mais qui a été reconstruite sous Louis XIV; l'église Notre-Dame; l'hôtel de la préfecture, ancien hôtel de l'intendance, bâti en 1764, et l'un des plus beaux qui soient en France; la caserne Saint-Pierre, qui était autrefois une abbaye de bénédictins; l'école des arts et métiers, etc. On remarque encore à Châlons la belle promenade du Jard. L'industrie châlonnaise n'a point de spécialité importante; mais son commerce est considérable surtout en grains et vins, chanvre, laines, etc.

Châlons est une ville d'origine gauloise et dont le nom était *Catalauni*. Les champs catalauniques furent le théâtre de la terrible bataille où, en 450, Aétius anéantit l'armée d'Attila. D'après la tradition, ce serait à 15 kilomètres au nord de Châlons, près de la Cheppe, que cette bataille aurait eu lieu dans une vaste plaine, où l'on appelle encore quelques vestiges de retranchements le *camp d'Attila*. Dans le dixième siècle, Châlons forma un comté indépendant sous la suzeraineté de son évêque, et dont la bourgeoisie se gouvernait elle-même. En 1147, saint Bernard, en présence de Louis VII et du pape Eugène III, dans la promenade du Jard, y prêcha la deuxième croisade. Châlons était autrefois fortifiée, et elle fut assiégée plusieurs fois par les Anglais.

Épernay, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, et 7,500 habitants, est située sur la rive gauche de la Marne, dans un joli vallon entouré de coteaux qui produisent les fameux vins de Champagne. Elle est bien bâtie, et n'a d'autre édifice remarquable que son église, de construction moderne. Son port est très-fréquenté et envoie à Paris de grands approvisionnements de bois. Cette ville est le centre de la fabrication et du commerce des vins de Champagne, qui sont envoyés dans toutes les parties du monde. Les coteaux d'Épernay sont creusés de caves immenses pratiquées dans le roc crayeux, où l'on conserve en bouteilles ces précieux vins.

Cette ville est très-ancienne et était autrefois fortifiée. Elle a subi des sièges nombreux : le plus célèbre est celui de 1592, où Henri IV la prit après une résistance furieuse, dans laquelle périt le maréchal de Biron.

Reims, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un archevêché, avec des tribunaux civil et de commerce, un conseil de prud'hommes, un lycée et 45,754 habitants, est une des villes les plus anciennes, les plus célèbres, les plus importantes de la France.

« Elle présente deux caractères d'une nature singulièrement tranchée, qui lui donnent un aspect tout à fait exceptionnel. Cité sainte de l'ancienne monarchie, dont les signes resplendent dans la vieille cathédrale de Notre-Dame, dont les légendes vivent encore sous les arceaux de la basilique de Saint-Remi, Reims est une ville de traditions royales et de souvenirs religieux ; mais, à côté de ces magnifiques vestiges du passé, une autre puissance, l'industrie, est venue depuis cinquante années élever aussi ses monuments, modernes constructions qui ne doivent presque rien à l'art architectural, mais qui ont cependant leur grandeur ¹. » Elle est située sur la rive droite de la Vesle, au pied de hauteurs calcaires, dans une large vallée entourée de collines que garnissent de riches vignobles. Elle est bien bâtie, a des rues larges, de belles maisons, des places régulières, de beaux remparts qui lui forment des promenades. Ses monuments sont très-remarquables. Au premier rang est la cathédrale, magnifique édifice du treizième siècle, œuvre de Robert de Coucy et de Jean d'Orbais, qui a 142 mètres de longueur sur 30 de largeur et 44 de hauteur. On y remarque le tombeau du Rémois Jovin, consul et général romain au quatrième siècle, et qui est l'un des plus beaux morceaux de sculpture antique qui soient en France. Ensuite vient l'église Saint-Remi, qui date du onzième siècle, monument historique d'une grande importance, et dans laquelle on trouve le tombeau de saint Remi ; la porte de Mars, arc de triomphe élevé par les Rémois en l'honneur de César et d'Auguste ; l'hôtel de ville, qui renferme la bibliothèque contenant 32,000 volumes ; la place Royale décorée d'une statue de Louis XV ; plusieurs maisons antiques et très-remarquables, telles que celle de la rue du Tambour, celle de la rue de Cérès où est né Colbert, etc.

Reims est une des grandes villes manufacturières de la France. « Elle tient le premier rang, quant au chiffre de la production, parmi nos fabriques qui travaillent la laine. Siège d'une masse d'affaires annuelles montant à plus de 90 millions de francs, elle emploie 30 à 40,000 ouvriers disséminés dans un rayon de 15 à 20 lieues, consomme des laines pour une valeur de 30 à 36 millions par an, et a pour vassale immédiate la ville de Rethel ². » L'industrie de la laine à Reims se compose, outre le peignage ou cardage et le filage, de la fabrication des flanelles, mérinos, tartans, napolitaines, châles écossais, circassiennes, tissus légers, etc. Elle se répartit dans 126 manufactures ou fabriques de tissus, 96 fabriques de laines peignées ou cardées, 52 maisons de commerce pour les tissus, 46 maisons de commerce pour les laines, etc. La deuxième industrie de Reims est la fabrication des vins de Champagne, dont les opérations s'élèvent annuellement à 14 ou 15 millions de francs, et dont les expéditions s'élèvent annuellement à 6 millions de bouteilles, dont près de 4 millions à l'étranger. Puis viennent les ateliers de construction de machines, la fabrication des fourrures et pelleteries, celle des biscuits et du pain d'épice, qui ont une grande renommée, des fonderies de cuivre, des teintureries, des fabriques de produits chimiques, etc. Le commerce consiste d'abord dans les tissus de laine et les vins, puis dans les farines, la bonneterie, les bouchons et bouteilles, la houille, la droguerie, etc.

Reims est le berceau chrétien de la France, et son histoire est continuellement et glorieusement mêlée à l'histoire générale de notre pays. Du temps des Gaulois, sous

¹ Audiganne, *Les populations ouvrières de la France*, tome 1^{er}, page 194.

² Idem, *ibidem*.

le nom de *Durocortorum*, c'était déjà une ville considérable. Pendant la domination romaine, elle devint la métropole de la deuxième Belgique et prit le nom de *Remi*. Le christianisme s'y établit dans le quatrième siècle, et, en 496, Clovis et ses Francs y furent baptisés par saint Remi. Elle fut prise et dévastée par Charles Martel en 719, et par Charles de Lorraine, rival de Hugues Capet, en 990. Henri I^{er} y fit reconnaître pour roi et sacrer son fils Philippe I^{er}. Depuis cette époque jusqu'à Louis XVI, tous les rois de France, à l'exception de Henri IV, y ont été sacrés, soit dans la cathédrale, soit dans l'église Saint-Remi. La ville était devenue la propriété temporelle de ses évêques, mais en 1136 elle s'affranchit de cette domination et s'établit en ville communale. Les milices rémoises se distinguèrent à toutes les époques par leur courage et leur patriotisme. On les trouve victorieuses à Bouvines, et se faisant tuer à Crécy. En 1359 elles supportent un siège de trente-sept jours, forcent Édouard III à décamper, le poursuivent dans sa retraite et enlèvent toutes les garnisons anglaises du voisinage. En 1421, elles se laissent surprendre, ainsi que leur ville, par les Anglais; mais la Pucelle d'Orléans les délivre, et elle mène sacrer Charles VII dans la vieille cathédrale. En 1814, Reims, sans garnison et sans fortifications, résista deux fois aux Russes, et deux fois fut prise et dévastée. Napoléon livra sous ses murs un sanglant combat.

Sainte-Menehould, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 4,300 habitants, est une ancienne et jolie ville située entre deux rochers, sur l'Aisne. On y fait commerce de vins. C'était autrefois la capitale du pays d'Argonne et une place forte importante par son voisinage de la Lorraine. Elle a été assiégée plusieurs fois. En 1436, elle fut prise par les Anglais et reprise par le connétable de Richemont; en 1562, les calvinistes et, en 1590, le duc Charles II de Lorraine ne purent la prendre. En 1614, les princes révoltés contre Marie de Médicis y signèrent la paix avec elle. Enlevée par le prince de Condé et les Espagnols en 1652, Louis XIV la reprit l'année suivante. Enfin, en 1792, après que les Prussiens eurent forcé les défilés de l'Argonne, Dumouriez y concentra ses troupes.

A 8 kilomètres ouest de Sainte-Menehould se trouve *Valmy*, petit village de 500 habitants, qui a été le théâtre de la bataille du 20 septembre 1792, entre Dumouriez et l'armée prussienne, aux ordres du duc de Brunswick. Le général Kellermann, depuis maréchal et duc de Valmy, qui avait pris une part glorieuse à cette grande victoire, a voulu que son cœur fût enterré sur le champ de bataille, « afin qu'il reposât parmi les restes de ses braves compagnons d'armes. » Son fils a exécuté ses dernières volontés : un obélisque a été élevé sur les hauteurs d'Orbeval, et le cœur du maréchal a été placé dans ce monument.

Vitry-le-François, siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal civil, est situé sur la rive droite de la Marne; on y compte 2,800 habitants. C'est une ville bien bâtie, avec de larges rues, une belle église, de nombreuses fontaines. On y fait grand commerce de laines et l'on y trouve des huileries, des fabriques de bonneterie, etc. C'est aussi une ville forte, importante par sa position et l'une des clefs de la Champagne. Jusqu'à François I^{er} ce n'était qu'un village du nom de *Maucourt*; Charles-Quint ayant brûlé *Vitry en Perthois*, François I^{er} fonda à Maucourt une nouvelle ville, où il transporta les habitants de Vitry et à laquelle il donna son nom. En 1814 et 1815, Vitry a été assiégé et pris plusieurs fois par les alliés et les Français.

Vitry en Perthois ou *Vitry-le-Brûlé*, village de 800 habitants, à 4 kilomètres de Vitry-le-François, était autrefois la capitale du Perthois. En 1142, Louis VII brûla cette ville et en passa tous les habitants au fil de l'épée; les restes de la population s'étant réfugiés dans l'église, le roi y fit mettre le feu. Relevée de ses ruines, Vitry fut encore brûlée en 1420 par Jean de Luxembourg, parce qu'elle ne voulait pas se soumettre aux Anglais. Enfin, en 1544, Charles-Quint l'attaqua et la réduisit en cendres après un long bombardement.

Vertus (arrondissement de Châlons), petite ville de 2,500 habitants, mal bâtie, mais bien située au pied d'une colline couverte de bons vignobles, est importante par son commerce de vins. C'était autrefois la capitale d'un comté qui a appartenu successivement aux comtes de Champagne, à une branche des ducs d'Orléans-Valois, aux ducs de Bretagne, etc. Cette ville a été le théâtre d'un combat en 1814.

On trouve encore dans l'arrondissement de Châlons *Suippes*, petite ville de 2,500 habitants, qui n'était qu'un village il y a cinquante ans, et qui doit son accroissement et sa prospérité à ses importantes filatures de laines peignées et cardées; *Courtisols*, où l'on trouve de nombreuses huileries; *Notre-Dame de l'Épine*, village situé à 8 kilomètres à l'est de Châlons, et célèbre par sa magnifique église, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du quinzième siècle, etc.

Avize (arrondissement d'Épernay) est une petite ville de 1,800 habitants, située dans un territoire fertile en vins de Champagne renommés. On y fait un grand commerce de ces vins.

Damery, jolie ville de 1,800 habitants, est agréablement située sur un monticule, près de la Marne, dans un territoire fertile en excellents vins, dont elle fait un grand commerce. On y trouve des distilleries.

Dormans, jolie ville de 2,250 habitants, est située sur la Marne, où elle a un petit port. On y fait commerce de bois, vins, grains, etc.

La Fère-Champenoise, petite ville de 2,200 habitants, située sur le Pleurs, n'a qu'une médiocre importance, et fait commerce de vins. Elle est célèbre par la sanglante bataille des 23 et 25 mars 1814, où deux divisions de l'armée française, enveloppées par 50,000 hommes de cavalerie alliée, furent écrasées après une résistance héroïque.

Montmirail, petite ville de 2,500 habitants, située sur une éminence près du Petit-Morin, est importante par son exploitation de meules à moulin et son commerce de grains. C'est dans les plaines voisines, près de la ferme de la Haute-Épine, que se livra la bataille du 11 février 1814, où Napoléon détruisit un corps entier de l'armée russe. À l'est de Montmirail se trouve le village de *Champaubert*, où la veille Napoléon avait battu l'avant-garde des alliés. Enfin, entre Montmirail et Champaubert, se trouve le village de *Vauchamp*, où, le 14 février, Napoléon battit l'arrière-garde des alliés.

Orbais, village de 300 habitants, situé près du Surmelin, était autrefois une ville murée et remarquable par son ancienne abbaye, fondée au septième siècle. Il n'en reste que l'église, monument élégant du treizième siècle. On trouve à Orbais des fabriques de tissus de laine.

Sézanne, ville de 4,500 habitants, est située sur le penchant d'une hauteur couronnée de bois, et dont le flanc est garni de vignobles; elle est généralement bien

bâtie, mais n'a d'autre édifice remarquable que son église. On y trouve des moulins à farine, des fabriques de poteries et de tuiles, des mégisseries, etc. C'était autrefois une ville forte qui fut prise et dévastée par les Anglais en 1429, par les protestants en 1566, par les Russes en 1814.

Aï (arrondissement de Reims), ancienne ville de 3,300 habitants, est joliment située sur la rive droite de la Marne, au pied d'une colline plantée de riches vignobles. Ces vignobles, dits de la *rivière de Marne*, occupent 4,900 hectares seulement répartis dans 16 communes, et ils produisent annuellement 21,000 pièces de vin d'une valeur de 2 millions. Ces vins forment toute l'industrie et le commerce de la ville d'Aï.

Sillery, sur la Vesle, est un village de 600 habitants, dont le territoire produit les vins les plus exquis de la Champagne.

Fismes, ville de 2,400 habitants, était autrefois fortifiée, et elle a gardé en partie ses remparts. Elle a joué un rôle important sous les Mérovingiens, et il s'y est tenu plusieurs conciles. Le duc de Guise y livra en 1575 un combat où il reçut une blessure au visage qui le fit nommer le Balafré.

On trouve encore dans l'arrondissement de Reims un grand nombre de localités importantes par leurs filatures de laines ou leurs fabriques de tissus et d'articles de Reims; ainsi : *Bazancourt, Beine, Bourgogne, Isle-sur-Suippe, Pont-Faverger, Saint-Brice, Saint-Masme, les Wanteaux, Warmeriville*, etc.

§ X. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de la Haute-Marne a été formé du Vallage et du Bassigny, du Perthois et de quelques parties du Barrois. Sa superficie est de 621,984 hectares; sa population était, en 1801, de 226,655 habitants; en 1821, de 233,258 hab.; en 1844, de 257,567 hab. Elle est aujourd'hui de 268,398 habitants. Il a pour chef-lieu Chaumont, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Chaumont	10 cantons,	195 communes,	88,571 habitants.
— de Langres	10 —	209 —	106,424 —
— de Vassy	8 —	145 —	73,403 —
3 arrondissements	28 cantons,	549 communes,	268,398 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Langres; il est du ressort de la cour d'appel de Dijon, et a 3 tribunaux civils et 2 tribunaux de commerce; il renferme 5 collèges, 10 écoles supérieures et 740 écoles élémentaires. Il fait partie de la 7^e division militaire.

Le département de la Haute-Marne est agricole, mais surtout manufacturier et d'exploitation. Le sol productif y occupe 610,000 hectares, dont 220,000 en céréales, 15,000 en vignes, 45,000 en prairies, 190,000 en bois, etc. La récolte des céréales est plus que suffisante pour les habitants; il en est de même de celle des vins, mais ceux-ci ne sont que de qualité ordinaire; on y cultive aussi les légumes, le chanvre, la navette, etc. Les bois forment la principale richesse agricole du département, et servent principalement à l'alimentation des usines et à la consommation de Paris.

Les prairies nourrissent une bonne et nombreuse race de moutons (290,000), des bêtes à cornes moins estimées (90,000) et des chevaux médiocres (50,000). Les volailles et les abeilles y sont nombreuses; c'est un pays assez froid, vu son élévation, et qui jouit d'un climat très-salubre.

Les richesses minérales sont considérables. Le minerai de fer y est en abondance, et donne des produits d'excellente qualité, évalués annuellement à plus de 2 millions de francs. Le département de la Haute-Marne est le premier de la France pour l'industrie du fer et le nombre des établissements métallurgiques : on y trouve partout, sur tous les cours d'eau, dans presque toutes les localités, des forges, des hauts fourneaux, des fabriques d'objets en fer. Le département renferme encore des carrières de belles pierres de taille, des marbres ou du gypse, des meules de moulin, etc. Les sources minérales sont nombreuses ; la plus célèbre est celle de Bourbonne-les-Bains.

L'industrie consiste principalement dans le travail du fer, qui comprend la fabrication du fer en barres, de la fonte moulée, de la tôle, des limes, des outils, de la clouterie, des ustensiles de ménage, de la coutellerie renommée de Langres et de Nogent. Les autres produits fabriqués sont la ganterie, la bonneterie, les cuirs, les eaux-de-vie, les bois sciés, les bateaux, etc. Le commerce a pour objets principaux les fers (Saint-Dizier est le centre de ce commerce), les bois (Saint-Dizier, Vitry, etc.), les grains, les vins, etc.

Il y a dans le département une rivière navigable, la Marne, sur 12 kilomètres ; 6 routes impériales sur 406 kil. ; 9 routes départementales sur 240 kil. ; 3,500 chemins vicinaux, etc.

§ XI. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Chaumont*, chef-lieu du département, avec des tribunaux civil et de commerce, un lycée, une bibliothèque et 6,400 habitants, est située sur un plateau nu et très-élevé, entre la Marne et la Suize, à 2 kilomètres de leur confluent. Elle est propre, bien bâtie, ayant de jolies promenades, une belle église du quinzième siècle, un hôtel de ville de construction moderne, etc. C'est une forte position militaire, bien qu'elle ne soit entourée que d'une vieille enceinte. La fabrique des gants de peau y est importante et renommée ; et l'on y fait commerce de bois, de fer, de chaudronnerie, etc. C'est une ancienne ville qui fut fortifiée par Louis XII et François I^{er}, et dans laquelle, en 1814, les puissances étrangères signèrent un traité tendant à renverser Napoléon et à faire rentrer la France dans ses limites anciennes.

Langres, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, une bibliothèque et 11,300 habitants, est la ville la plus importante du département. Cette ancienne capitale du Bassigny est située sur un plateau escarpé de 444 mètres de hauteur, qui s'élève entre la Marne à l'est et la Bonnelle à l'ouest. C'est une ville bien bâtie, avec des rues larges et bien percées. On y remarque sa cathédrale, l'une des plus anciennes de la France, les débris d'un arc de triomphe romain, la promenade de la Blanche-Fontaine, etc. Langres est le centre d'une fabrication considérable de coutellerie, dont les produits sont estimés. C'est aussi une ville d'entrepôt pour l'épicerie, la draperie, la rouennerie, et l'on y fait commerce de grains, vins, bestiaux, fers, etc. Enfin c'est une position militaire de premier ordre qui commande la route de Bâle à Paris par la trouée de Bèfort ; aussi l'a-t-on récemment fortifiée.

Langres est très-ancienne ; c'était la capitale des Lingons, et elle devint sous les Romains l'un des centres des routes de la Gaule : elle fut dévastée par tous les barbares, devint un duché-pairie érigé en faveur de ses évêques par Louis VII, et, pen-

dant les guerres des Anglais, resta fidèle aux rois de France. En 1814, les alliés s'en emparèrent sans résistance, et entrèrent par là dans le bassin de la Seine.

Vassy, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège, 2,800 habitants, est une petite et ancienne ville, agréablement située sur la Blaise. On y fait commerce de fer, de fonte et de bois. Elle est célèbre par le massacre que le duc de Guise y fit des protestants le 1^{er} mars 1562, et qui fut le signal des guerres civiles.

Nogent-le-Roi (arrondissement de Chaumont) est une petite ville de plus de 3,000 habitants, située sur la Treire, et qui est fort ancienne. C'est aujourd'hui le centre d'une fabrication considérable de coutellerie, qui occupe plus de 40 maisons, et qui est répandue dans 100 villages environnants.

On trouve encore dans l'arrondissement de Chaumont : *Andelot*, sur le Rognon, où Gontran, roi de Bourgogne, signa avec Childebert, roi d'Austrasie, un traité dans lequel on croit voir apparaître l'hérédité des fiefs; *Arc en Barrois*, petite ville de 1,500 habitants, importante par son exploitation de pierres de taille et ses hauts fourneaux; *Brewannes*, où l'on fabrique de la coutellerie, des limes, des outils d'agriculture; *Château-Villain*, qui a des forges et des mégisseries. On trouve d'ailleurs des hauts fourneaux dans plusieurs autres localités.

Bourbonne-les-Bains (arrondissement de Langres), petite ville de plus de 4,000 habitants, est située au confluent de la Borne et de l'Apance. Elle est célèbre par ses sources thermales, déjà connues des Romains, qui y ont laissé des traces de constructions importantes. Ces sources, qui ont une chaleur de 50 à 58°, sont au nombre de trois, et alimentent deux établissements, l'un civil, l'autre militaire. Ce dernier a été fondé en 1732 par Louis XV. On évalue à 3,000 personnes le nombre des malades qui se rendent annuellement à Bourbonne.

Cirey (arrondissement de Vassy), village de 800 habitants, situé sur la Blaise, est important par son beau château, qui appartenait dans le siècle dernier à la marquise du Châtelet, et que Voltaire habita avec elle pendant cinq ans. C'est là qu'il composa *Mahomet*, *Méropé*, *l'Enfant prodigue*, les *Éléments de Newton*, etc.

Joinville, ville ancienne de 3,500 habitants, est située sur la Marne, au pied d'une montagne sur laquelle s'élevait jadis un fort château. De riants coteaux, des bois, des vignobles, des hauts fourneaux, des forges animent les environs. On y fabrique de la bonneterie de laine. C'était autrefois une ville forte, que Charles-Quint assiégea et brûla, et que François I^{er} fit reconstruire. La sirerie de Joinville, après avoir eu plusieurs possesseurs, arriva par mariage à une branche de la maison de Lorraine; elle fut érigée en principauté par Henri II en faveur de François, duc de Guise; par mademoiselle de Montpensier, héritière des Guise, elle advint à la maison d'Orléans.

Le château avait été bâti au onzième siècle, et il est célèbre pour avoir été le lieu de naissance et de séjour de l'historien de saint Louis, mort en 1316. C'était un édifice fort remarquable, qui renfermait une église collégiale où furent enterrés le sire de Joinville, deux ducs de Lorraine, Claude de Lorraine, premier duc de Guise, François de Lorraine, assassiné devant Orléans, Charles de Guise, fils de Henri le Balafre, et une foule d'autres personnages de cette grande maison. Ce château fut

démoli en 1790, et il n'en reste aucune trace. En 1792, l'église et les tombeaux furent aussi détruits; mais on transporta les restes des illustres morts dans le cimetière paroissial, et, en 1841, on les a recouverts d'une plaque de marbre noir.

Saint-Dizier; jolie ville située sur la rive droite de la Marne, qui y devient navigable, est peuplée de 7,500 habitants, et possède un tribunal de commerce. C'est un des marchés régulateurs pour le fer et le bois, dont on y fait un commerce très-considérable. On y trouve aussi des chantiers pour la construction des bateaux.

Cette ville était autrefois une place fort importante. En 1544, elle soutint un siège mémorable contre Charles-Quint, qui parut devant ses remparts le 8 juillet avec une armée considérable; le comte de Sancerre la défendit pendant un mois, et, par cette belle résistance, donna à François I^{er} le temps de rassembler une armée.

On trouve encore dans l'arrondissement de Vassy : *Montierender*, bourg de 1,500 habitants, où était, avant 1790, une des plus riches abbayes de l'ordre de Saint-Benoît; aujourd'hui on y trouve un dépôt d'étalons; *Sommevoire*, où l'on fabrique des droguets, des treillis, etc.; *Val-d'Osne*, l'une des plus importantes usines de la France pour la fonte moulée; enfin une foule de localités où l'on trouve des forges ou des hauts fourneaux : *Bienville*, *Pansey*, *Poissons*, *Thonnance-lès-Joinville*, *Thonnance-lès-Moulins*, etc.

§ XII. DÉPARTEMENT DE L'AUBE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Le département de l'Aube a été formé de la basse Champagne, du bailliage de la Montagne et d'une partie du Vallage. Sa superficie est de 600,144 hectares; sa population était, en 1801, de 281,455 habitants; en 1821, de 230,688 hab.; en 1831, de 246,362 hab.; elle est aujourd'hui de 265,247 habitants. Il a pour chef-lieu Troyes, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Troyes	9 cantons,	122 communes,	95,878 habitants.
— d'Arcis-sur-Aube	4 —	90 —	36,364 —
— de Bar-sur-Aube	4 —	91 —	44,347 —
— de Bar-sur-Seine	5 —	85 —	53,447 —
— de Nogent-sur-Seine	4 —	63 —	35,211 —

5 arrondissements. 26 cantons, 451 communes, 265,247 habitants.

Il forme le diocèse de l'évêché de Troyes, est du ressort de la cour d'appel de Paris, renferme 4 tribunaux de première instance et un tribunal de commerce, a un collège à Troyes, 4 écoles supérieures, 750 écoles élémentaires, etc. Il fait partie de la 1^{re} division militaire.

C'est un département agricole et manufacturier. On estime à 400,000 hectares les terres labourables, à 21,000 hect. les vignobles, les prés à 42,000, les bois à 80,000, etc. L'agriculture y est en progrès. Malgré la stérilité d'une grande partie du sol, la récolte des céréales est suffisante pour la consommation; celle des vins donne environ 600,000 hectolitres, et l'on y distingue les vins fins des Riceys. Les autres produits du sol sont les fourrages, le chanvre, les légumes, etc. Les arbres fruitiers y sont rares; les forêts donnent des bois de construction et de chauffage. On y élève de beaux troupeaux de mérinos et de moutons à longue laine (300,000), qui sont la principale richesse du département; des bêtes à cornes (50,000), des chevaux de petite race, des abeilles, des volailles, etc. La race porcine de l'Aube est justement

estimée, ainsi que la charcuterie de Troyes. Le département est très-pauvre en productions minérales : on n'y trouve que de la craie, du grès, des pierres lithographiques, etc.

L'industrie est très-active, et donne pour produits la bonneterie, les tissus de coton et la draperie, des cuirs, de la verrerie, de la faïencerie, de la tuilerie, de la ganterie, du blanc d'Espagne, etc.

Il y a dans le département 2 rivières navigables, la Seine et l'Aube, sur 45 kil.; 5 routes impériales, sur 380 kil.; 8 routes départementales, sur 296 kil.; 3,000 chemins vicinaux, etc. Il faut y ajouter le chemin de fer de Paris à Troyes qui traverse le département pendant 56 kilomètres.

§ XIII. DÉPARTEMENT DE L'AUBE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Troyes*, chef-lieu du département, siège d'un évêché, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, une bibliothèque de 60,000 volumes et 27,300 habitants, est située dans une grande plaine coupée de canaux, de jardins, de maisons, d'ombrages, sur la rive gauche de la Seine, qui l'entoure en partie et y forme plusieurs canaux. Elle est ancienne, et a des rues étroites, de vieilles maisons de bois; mais elle a aussi de belles promenades et de magnifiques monuments, tels que sa cathédrale, bâtie du treizième au seizième siècle, les églises Saint-Urbain et Sainte-Madeleine, l'hôtel de ville, la bibliothèque, le musée, etc.

C'est une ville manufacturière et dont l'industrie a principalement pour objet la bonneterie, la ganterie et les tricots de coton, répartis dans 70 fabriques et dans tous les villages des environs, où cette industrie occupe 20,000 individus. On y trouve encore des filatures de coton, des fabriques de basins et piqués, des métiers à bas, des ateliers de machines pour manufactures. Son commerce consiste en grains, vins, cuirs, charcuterie renommée, etc.

Cette ville est l'ancien chef-lieu des Tricasses. Elle devint au dixième siècle la capitale des comtes de Champagne et un grand centre de commerce : les foires de Troyes étaient célèbres dans toute l'Europe, et l'on y échangeait les produits de l'Italie et du midi de la France contre ceux des Flandres et de l'Allemagne. Elle prit une grande part aux guerres civiles du quinzième siècle, et c'est là que fut signé le traité qui donnait pour successeur à Charles VI le roi d'Angleterre Henri V. Elle fut prise par Jeanne d'Arc en 1429. Dans le seizième siècle, elle fut d'abord surprise par les protestants, puis elle se signala par ses violences contre eux, et imita la Saint-Barthélemy de Paris. Dans la campagne de 1814, elle fut prise et reprise plusieurs fois par les alliés et les Français, et eut à souffrir de nombreuses dévastations.

Arcis-sur-Aube, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,600 habitants, est située sur la rive gauche de l'Aube, au point où elle devient navigable, et dominée par un beau château bâti sur une hauteur. On y trouve des fabriques importantes de bonneterie de coton, et l'on y fait un grand commerce de grains et de charbons. C'est une ville ancienne, connue au temps d'Antonin sous le nom d'*Arciaca*. L'événement le plus important de son histoire est la bataille des 20 et 21 mars 1814, livrée par Napoléon à l'armée austro-russe, et dans laquelle il fut contraint de reculer devant les forces supérieures de l'ennemi. La ville fut dévastée et à demi détruite pendant la

bataille, qui se livra sur la rive gauche de l'Aube, dans un terrain marécageux, que traverse une levée étroite, coupée de cinq ponts. C'est le lieu de naissance de Danton.

Bar-sur-Aube, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 4,500 habitants, est située sur la rive droite de l'Aube, au pied de la montagne de Sainte-Germaine, dans un beau vallon environné de coteaux couverts de bons vignobles. Elle est mal bâtie, ne renferme d'autres monuments remarquables que ses deux églises, et a de jolies promenades. On y trouve d'importantes tanneries et l'on y fait commerce de grains. C'était autrefois la capitale du Vallage. Le 24 janvier 1814, Mortier y battit les Autrichiens.

Bar-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,800 habitants, est située sur la rive gauche de la Seine, au milieu d'un riche vignoble. Elle est bien bâtie, n'a pas de monuments remarquables, et possède de jolies promenades. On y trouve des fabriques d'eau-de-vie, et l'on y fait commerce de grains et de chanvre. C'est une ville ancienne, et qui était, ce semble, fort importante au moyen âge, puisque Froissard la qualifie de « bonne et grosse ville, » et dit qu'elle renfermait 900 hôtels. Elle fut dévastée en 1359 par les aventuriers lorrains, eut beaucoup à souffrir des guerres religieuses, enfin fut le théâtre d'un combat entre les alliés et les Français le 1^{er} mars 1814.

Nogent-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 3,500 habitants, est située sur les deux rives de la Seine, dans un pays charmant. Elle est bien bâtie, renferme une belle église, a de jolies promenades, et présente un aspect animé, grâce au mouvement de la navigation. On y fait un grand commerce de bois pour l'approvisionnement de Paris.

Cette petite ville a une position importante sur la Seine, en avant des routes de Paris. C'est de là que Napoléon partit, en 1814, pour aller détruire l'armée de Blücher sur la Marne. Il laissa dans Nogent 1,200 hommes, qui s'y barricadèrent pour arrêter la marche de l'ennemi. Après une résistance de deux jours, les Français se retirèrent en protégeant la retraite des habitants. Alors les Autrichiens entrèrent dans la ville et la livrèrent au pillage et à l'incendie.

A 5 kilomètres de Nogent, était, dans la commune de Saint-Aubin, sur l'Ardusson, l'*abbaye du Paraclet*, fondée par Abeilard, en 1123, qui céda ce monastère à Héloïse en 1129. Abeilard y fut enterré en 1142, et Héloïse y mourut le 17 mai 1163. Le monastère fut en partie détruit pendant la Révolution; il n'en reste que des débris. Quant aux tombeaux d'Abeilard et d'Héloïse, ils ont été transférés d'abord au musée des Augustins, puis dans le cimetière du Nord, à Paris.

Ervy (arrondissement de Troyes) est une petite ville de 1,800 habitants, bâtie dans une situation très-pittoresque, au sommet d'une colline d'où l'on jouit d'une très-belle vue et dont le pied est arrosé par l'Amance. Elle est mal bâtie, et a des fabriques de toiles et de coutils.

Lusigny, bourg de 1,200 habitants, situé sur la Barse, est célèbre dans les opérations de la campagne de 1814.

Piney, bourg de 1,500 habitants, était autrefois une baronnie, qui fut érigée en duché-pairie en 1581 en faveur de François de Luxembourg, et qui passa, par

mariage, à Henri de Montmorency-Bouteville, illustre sous le nom de maréchal de Luxembourg.

On trouve encore dans l'arrondissement de Troyes : *Villehardouin*, village où naquit l'historien de la quatrième croisade ; *Villacerf*, village qui fut érigé en marquisat en 1670 en faveur d'Édouard Colbert, surintendant des bâtiments. Le vieux château de Villehardouin et le beau château de Villacerf n'existent plus.

Méry (arrondissement d'Arcis), petite ville de 1,400 habitants, sur la Seine, qui y devient navigable, a plusieurs fabriques de bonneterie de coton. En 1814 elle fut le théâtre d'un combat entre Napoléon et Blücher, qui, pour sauver son armée, incendia toute la ville.

Brienne (arrondissement de Bar-sur-Aube) est une petite ville du Vallage, peuplée de 2,000 habitants et formée de deux parties, Brienne-la-Ville et Brienne-le-Château. Elle est ancienne, et devint au onzième siècle le siège d'un comté-pairie de Champagne dont les titulaires ont joué un grand rôle en Italie et en Terre-Sainte. L'ancien château fort de Brienne fut remplacé au dix-huitième siècle par un superbe château ; en 1625, on y établit un couvent de minimes qui s'adonnèrent à l'éducation de la jeunesse ; après plusieurs transformations, ce collège devint, en 1776, une des douze écoles militaires de France. Napoléon Bonaparte y fut admis comme élève en 1779, à l'âge de dix ans, et en sortit en 1784 pour entrer à l'École militaire de Paris ; il eut pour répétiteur, dans les premiers temps de son séjour, Pichegru. L'école fut supprimée en 1790 et le couvent démoli pendant la Révolution. Le 29 janvier 1814, Brienne fut le théâtre d'un terrible combat entre Napoléon et Blücher, pendant lequel la ville fut entièrement brûlée par les Russes et les Prussiens.

Au sud de Brienne se trouve *la Rothière*, petit village de 150 habitants, où se livra le 1^{er} février 1814 une grande bataille où Napoléon fut défait par l'armée coalisée.

Clairvaux, située dans la commune de Ville-sous-la-Ferté, sur la rive gauche de l'Aube, était une abbaye de l'ordre de Cîteaux qui fut fondée en 1115 par saint Bernard, dans un vallon sauvage entouré de bois et de montagnes (*Clara Vallis*), que lui donna Hugues III, comte de Champagne. Cette célèbre abbaye prit un si rapide accroissement, qu'en 1153 elle avait déjà 700 moines et comptait 76 maisons qui lui étaient agrégées. Le nombre de ces maisons alla dans la suite jusqu'à 800. L'enclos de l'abbaye avait deux kilomètres de tour, et renfermait, outre les bâtiments claustraux, des fermes, des forges, des tanneries, des draperies, des scieries de bois, etc. Au seizième siècle elle possédait 50 villages, 60,000 arpents de bois et 600,000 livres de revenu. Les bâtiments, qui étonnent par leur grandeur imposante, ont été reconstruits dans le milieu du dix-huitième siècle et ont été transformés en une maison centrale de détention qui peut contenir 2,300 condamnés des deux sexes. On les emploie principalement à la filature et au tissage du coton. On a ajouté à cet établissement les deux colonies agricoles des *Forges* et de la *Bretonnière* pour de jeunes détenus.

Vandœuvre, petite ville de 2,000 habitants, autrefois fortifiée et chef-lieu d'une puissante seigneurie, est aujourd'hui importante par ses fabriques d'objets en faïence, ses troupeaux de mérinos, ses fabriques de toiles de chanvre, etc. On y élève beaucoup d'abeilles.

Les Riceys (arrondissement de Nogent). On comprend sous ce nom trois bourgs appelés Ricey-Haut, Ricey-Hauterive et Ricey-Bas, formant une seule commune peuplée de 3,600 habitants et située sur la Laignes; ils sont connus par leurs vins, qui sont l'objet d'un commerce considérable. On y trouve aussi des fabriques d'eaux-de-vie.

Pont-sur-Seine, petite ville peuplée de 4,000 habitants, a été le théâtre de plusieurs combats pendant la campagne de 1814. Son château, brûlé alors par les Russes, avait été construit en 1630 par le Muet pour le surintendant des finances Bouthilier. Il a été rebâti en 1825 par Casimir Périer.

Tout près de là se trouve le château de *la Motte-Tilly*, construit pour le célèbre abbé Terray.

Romilly, petite ville de 4,000 habitants, située sur la rive gauche de la Seine, était autrefois défendue par une forteresse que remplace un beau château. Elle est importante par sa fabrication de bonneterie, qui occupe 800 métiers. — A 2 kilomètres de cette ville se trouve l'*abbaye de Scellières*, monastère de l'ordre de Cîteaux, fondé en 1167, et dont il ne reste plus que deux arcades de l'église. C'est dans cette église que fut enterré Voltaire le 2 juin 1778, par les soins de son neveu, Mignot, abbé de Scellières; ses restes y reposèrent jusqu'au 10 mai 1791, époque à laquelle ils furent exhumés, par ordre de l'Assemblée constituante, pour être transférés au Panthéon.

Villenauxe, petite ville de 2,500 habitants, a des fabriques d'eaux-de-vie et de vinaigres. Elle est célèbre dans la campagne de 1814.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

ORLÉANAIS. — DÉPARTEMENTS DU LOIRET, D'EURE-ET-LOIR ET DE LOIR-ET-CHER.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — Les pays que l'on désigne vulgairement sous le nom d'*Orléanais*, et qui étaient en grande partie de l'ancien domaine des premiers Capétiens, étaient bornés au nord par l'Île-de-France, à l'est par la Bourgogne, au sud par le Berry et la Touraine, à l'ouest par le Maine. Ils se subdivisaient en *Orléanais propre*, capitale Orléans; *Gâtinais*, capitale Montargis; *Pays chartrain* ou *Beauce*, capitale Chartres; *Dunois*, capitale Châteaudun; *Vendômois*, capitale Vendôme; *Blaisois*, capitale Blois; *Sologne*, capitale Romorantin. Leur longueur était de 220 kilomètres et leur largeur de 176, ce qui leur donnait de superficie environ 3,500 kilomètres carrés. Leur population était de 820,000 habitants.

L'Orléanais était un des grands gouvernements militaires de la France; il formait la généralité d'Orléans, qui se divisait en 12 élections; il était du ressort du parlement de Paris, et se divisait judiciairement en 4 bailliages; il renfermait trois évêchés, Orléans, Blois et Chartres, suffragants de Paris. On en a formé les départements du Loiret et de Loir-et-Cher, la plus grande partie d'Eure-et-Loir, et une petite partie de la Nièvre.

§ II. OROGRAPHIE. — L'Orléanais est un pays généralement plat; il est néanmoins traversé par le contre-fort d'entre Seine et Loire, que nous avons déjà décrit sous les

noms de monts du Morvan et de monts du Nivernais. Ce contre-fort pénètre dans l'Orléanais à l'angle sud-est du département du Loiret, et se compose de hauteurs peu importantes, qui ont, à leur entrée dans la province, une élévation de 222 mètres au signal de Montifaux, mais dont l'élévation ordinaire est de 160 à 180 mètres; de là, serrant de près la rive droite de la Loire, à laquelle elles n'envoient que des ruisseaux insignifiants, ces hauteurs se dirigent d'abord du sud-est au nord-ouest par Ouzouer, Vitry, Châtillon (173 m.), aux sources de l'OEuf, et Neuville-sous-Bois (129 m.). Elles s'élargissent alors en un bas plateau, connu sous le nom de *Plateau d'Orléans*, et compris surtout entre Orléans et Chartres, Loury et Illiers. Au nord d'Orléans, en face du point le plus septentrional de la Loire, cette ligne indécise de coteaux s'écarte du fleuve au nord-ouest, et remonte dans cette direction par les *collines du Perche*, qui séparent la vallée de l'Eure de celles du Loir et de l'Huisne, et se terminent au plateau de Mortagne, où commencent les collines de Normandie, vers les sources de la Sarthe, de l'Orne et de la Touques. Dans cette partie, le contre-fort d'entre Seine et Loire se relève, et ne tarde pas à atteindre 3 à 400 mètres.

Toutes les hauteurs qui le composent sont presque partout boisées; au temps de la Gaule celtique, elles l'étaient même entièrement; on sait que les forêts des *Carnutes* étaient célèbres comme séjour principal des Druides, et l'on y remarque encore aujourd'hui la forêt d'Orléans, qui s'étend au nord de la Loire. Leurs versants sont faiblement inclinés vers les deux grands bassins qu'elles séparent. Quelques contre-forts s'en détachent sur le versant septentrional; tels sont : les collines du Gâtinais, qui courent sur les deux rives du Loing, et qui, sur la rive droite, tracent la frontière orientale de la province; elles sont généralement boisées, et l'on y trouve la forêt de Montargis. Vers le nord de la province, les collines du Perche détachent divers rameaux dont les mamelons, qui apparaissent çà et là, encaissent les nombreux cours d'eau qui se rendent à la Seine; les plus importants sont ceux qui côtoient l'Eure; ils atteignent jusqu'à 200 mètres. Sur le versant méridional du faite entre Loire et Seine, on ne trouve de contre-forts qu'à l'ouest d'Orléans, lorsque ce faite cesse de longer le fleuve; le seul à citer est celui qui se détache vers Patay (124 m.); il se divise au sud-ouest par Ouzouer-le-Marché (132 m.), et Marchenoir (143 m.), entre le Loir et la Loire, dont il accompagne la rive droite jusqu'en Touraine, au delà de Blois; il est généralement boisé, et l'on y trouve entre autres la forêt de Marchenoir.

La Loire traversant une grande partie de l'Orléanais, le système orographique de cette province appartient aussi aux montagnes ou collines qui forment la séparation entre la Loire et la Garonne; mais de ce côté l'on ne trouve plus que les dernières ondulations des hauteurs qui courent entre le Cher et la Loire. Elles sont marquées de loin en loin par des éminences boisées de 250 à 300 mètres, qui viennent se terminer entre le Loiret, le Cosson, le Beuvron et le Cher.

§ III. HYDROGRAPHIE. — L'Orléanais appartient principalement au bassin de la Loire, et en très-petite partie au bassin de la Seine. On trouve en effet dans ce dernier bassin les cours supérieurs du Loing, de l'Essonne et de l'Eure, dont nous allons d'abord dire quelques mots.

Le *Loing* prend sa source dans les petits plateaux qui sont au nord de Gien, arrose Montargis et finit dans l'Île-de-France, à Moret. Il est en partie canalisé, et nous en

reparlerons tout à l'heure. Il reçoit : à gauche, le *Casseau*, qui passe près de Lorris; à droite, l'*Ouanne*, qui passe à Château-Renard, et le *Cléry*, qui passe à Courtenay et à Ferrières.

L'*Essonne* a deux sources qui sortent de la forêt d'Orléans : la principale est l'*OEuf*, qui passe à Pithiviers; il va finir dans l'Île-de-France à Corbeil.

L'*Eure* naît dans les collines du Perche, coule de l'ouest à l'est, en arrosant Pontgouin et Courville, se recourbe au nord pour arroser Chartres, baigne Maintenon et Nogent-le-Roi, et entre dans l'Île-de-France, où nous la retrouverons. Elle se grossit de la *Voise*, qui finit à Maintenon, et de la *Blaise*, qui passe à Dreux. C'est une rivière peu large, peu profonde, et qui est navigable depuis Maintenon. Sa vallée est très-pittoresque et très-fertile.

La *Loire*, que nous avons déjà décrite dans le Lyonnais, le Bourbonnais, le Nivernais, entre dans l'Orléanais au-dessous de Cosne, sert de limite à cette province et au Berry jusqu'à Gien, en arrosant Châtillon et Briare, coule alors entièrement dans l'Orléanais, d'abord du sud-est au nord-ouest jusqu'à Orléans, puis du nord-est au sud-ouest, en arrosant Sully, Jargeau, Orléans, Saint-Mesmin, Meung, Beaugency, Mer, Blois, et sort de la province à Chouzy, après un parcours de 180 kilomètres, où elle a une largeur moyenne de 300 mètres. Son lit, peu profond, est formé de sables fins et de gros cailloux qui rendent la navigation difficile. Dans ses débordements, qui sont fréquents, elle s'élève quelquefois à 5 mètres au-dessus de son étiage. On les a arrêtés par de magnifiques *levées* couvertes aujourd'hui de plantations qui ombragent de belles routes, et d'où l'on jouit du spectacle du fleuve courant entre deux lignes de coteaux riches, fertiles, garnis de villages et de vergers.

La Loire est tellement serrée sur sa droite par les hauteurs ou plateaux qui forment sa ceinture, qu'elle ne reçoit aucun affluent, et il faut descendre jusqu'à Angers pour trouver la Maine, dont un sous-affluent, le *Loir*, traverse en partie l'Orléanais. Cette rivière prend sa source dans l'étang d'Illiers, est flottable à Poncé, traverse de grandes prairies qu'elle inonde souvent, son lit étant large et peu profond; elle arrose ainsi Saint-Avit, Bonneval, Châteaudun, Fréteval, Vendôme, Montoire, et entre dans le Maine, où nous la retrouverons.

Les affluents de gauche sont, à cause de la direction des hauteurs ou plateaux qui forment la Sologne, à peu près parallèles au fleuve. On trouve d'abord : 1° le *Loiret*, qui naît à 7 kilomètres d'Orléans, dans le parc du château de la Source. Il a deux sources, l'une dite le *Bouillon*, l'autre l'*Abîme*, et qui donnent un tel volume d'eau que la rivière peut porter bateau à sa sortie du parc; elle est bordée d'usines, et se jette dans la Loire à 6 kilomètres au-dessous d'Orléans. Elle reçoit un affluent, l'*Huy*, qui, pendant plusieurs mois de l'année, se perd dans un gouffre.

2° Le *Beuvron*, qui prend sa source dans les marais de la Sologne, arrose Lamothe-Beuvron, Meung, Bracieux, et finit à Candé, où il reçoit le *Cosson*, qui passe à la Ferté-Saint-Aignan et à Chambord.

3° Le *Cher*, que nous avons décrit dans le Berry, sert de limite à la province depuis Menetous jusqu'à Saint-Aignan. Il reçoit la *Sauldre*, qui traverse les parties les plus mauvaises de la Sologne, arrose Salbris et Romorantin, et va se jeter dans le Cher, près de Selles.

A ces divers cours d'eau il faut ajouter les canaux suivants :

1° Le *canal de Briare* unit la Loire à la Seine au moyen du Loing ; il commence à Briare, passe à Ouzouer, coupe le Loing à Rogny, et finit à Montargis, après un cours de 55 kilomètres. C'est le plus ancien canal de la France : il a été entrepris par Sully et ouvert en 1642. Il se continue par le canal suivant.

2° Le *canal du Loing* commence à Montargis, suit le cours du Loing, dont il emprunte le lit pendant 12 à 13 kilomètres, a un parcours de 52 kilomètres, dont 18 dans l'Orléanais, et finit à Saint-Mamers, dans la Seine. Il a été ouvert en 1759.

3° Le *canal d'Orléans* commence près de Combleux, sur la Loire, et finit au-dessus de Montargis, dans le canal du Loing, après un parcours de 73 kilomètres. Il a été ouvert en 1692.

4° Le *canal latéral à la Loire* longe la rive gauche de la Loire, et fait communiquer le canal du Centre avec le canal de Briare. Il a dans l'Orléanais 16 kilomètres de développement.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS. — L'Orléanais est presque entièrement formé de terrains tertiaires moyens, auxquels succèdent au sud-est, au sud et à l'ouest, des terrains crétacés inférieurs. Au sud-est, on les trouve dans la vallée supérieure du Loing, en amont de Saint-Fargeau. Sur la frontière méridionale de l'Orléanais, ils ne se montrent que dans le fond de la vallée du Cher, principalement sur la rive gauche, et sur les deux rives de la Loire en avant de Blois. A l'ouest, ils sont plus fréquents ; on les trouve à diverses reprises dans la vallée du Loir, entre Châteaudun et Cloye, entre Fréteval et Vendôme ; enfin, depuis les Roches jusqu'à son confluent, ils accompagnent ses deux rives d'une étroite lisière. Ces terrains remontent ensuite la vallée de la Braye, dont ils forment le fond sur une très-petite largeur : ce sont eux qui constituent presque tout le bassin de l'Huisne, et ils forment alors la lisière occidentale de l'Orléanais depuis Authon jusque vers la Loupe. Au nord du département d'Eure-et-Loir apparaissent les terrains crétacés supérieurs qui, dans la province, forment une lisière étroite sur les rives de l'Eure ; ils forment aussi les vallées inférieures de la Blaise, de l'Avre et de quelques autres petits affluents de l'Eure. On les retrouve encore dans la vallée du Loing, dont ils forment le lit entre Saint-Fargeau et Châtillon, entre Montargis et Nemours. Enfin l'on trouve dans l'Orléanais des terrains d'alluvions récentes : ce sont ceux qui forment le fond de la vallée de la Loire dans tout son parcours à travers la province ; leur plus grande largeur est entre Orléans et Ouzouer-sur-Loire ; ils s'avancent alors vers le sud jusqu'au cours du Loiret. On retrouve ces alluvions dans le lit du Cher, en aval de Selles, dans la vallée du Loir depuis les Roches, au fond de la vallée de l'Eure, etc.

L'Orléanais est un pays généralement plat, mais qui présente des aspects très-différents : ainsi, au nord, c'est l'abondance et la monotonie de la Beauce, au sud la stérilité et la désolation de la Sologne, au levant, au couchant, au centre les excellents et variés pays du Gâtinais, du Vendômois, de l'Orléanais, avec leurs vignobles, leurs forêts, leurs prairies, etc.

Cette province doit sa principale beauté à la Loire, qui la traverse de l'est à l'ouest, en y décrivant une courbe dont la convexité est tournée vers le nord. Les rives de ce

grand fleuve ont été tant de fois vantées et décrites que nous dirons seulement qu'il est bordé de lignes de coteaux plantés en vignobles ou en arbres fruitiers, parsemés de bouquets de bois et décorés de jolis villages coquettement assis dans la verdure. Ce qu'on appelle *Val de Loire* ou simplement *Val* est le pays plat qui borde immédiatement le fleuve, et qui s'étend principalement sur la rive droite; toute espèce de culture y réussit; on y trouve des prés renommés et des vignobles qui donnent d'assez bons produits.

Le Gâtinais et l'Orléanais propre, situés au nord du fleuve, présentent des plaines fertiles et bien cultivées, traversées par des chaînes de collines peu élevées, entrecoupées de vastes forêts, de belles prairies et de nombreux pâturages. Dans le Gâtinais, on trouve un sous-sol argileux ou du moins imperméable, recouvert d'un sol sablonneux qui devient argileux dans les vallons, et qui produit un froment fort estimé. L'arrondissement de Montargis, fertile en grains de toute espèce, et renommé de tout temps pour sa salubrité, offre de belles forêts, entre autres celle de Montargis, qui a environ 100 kilomètres carrés de superficie, et de nombreux étangs, d'où sortent une foule de ruisseaux, affluents du Loing. On trouve sur les bords de tous ces cours d'eau de magnifiques prairies, où l'on nourrit un grand nombre de bestiaux. Dans le bassin de l'OEuf, qui forme la majeure partie de l'arrondissement de Pithiviers, le pays est en général plus uni et bien cultivé, et l'on y récolte beaucoup de grains et de safran, réputé le meilleur de France. Quant à l'arrondissement de Gien, la partie qui se trouve sur la rive droite de la Loire offre à peu près les mêmes caractères, et présente de vastes forêts, des plaines et des coteaux fertiles en grains, fruits et safran; on y trouve de plus un grand nombre de vignobles, surtout au bord du fleuve. Mais le nord-ouest de cet arrondissement renferme une assez grande étendue de landes et de plaines coupées de marécages généralement incultes.

L'Orléanais propre, qui comprend principalement l'arrondissement d'Orléans, présente aussi un pays coupé de coteaux boisés, de plaines et de vallons fertiles, où l'on récolte en abondance des céréales, des légumes et des fruits de toute espèce, du safran, du chanvre, etc. On y trouve de belles forêts, notamment celle d'Orléans, l'une des plus vastes de tout le territoire français, car elle avait, dit-on, sous François I^{er}, 150,000 arpents; sous Louis XVI, 100,000, et elle a encore aujourd'hui 2,000 kilomètres carrés. Çà et là elle est parsemée d'éclaircies, au milieu desquelles s'élèvent des villages et des hameaux. On trouve aussi dans l'arrondissement d'Orléans de nombreux vignobles, qui forment un des produits importants de la contrée.

La partie méridionale du département du Loiret située sur la rive gauche de la Loire a un tout autre aspect. Dès qu'on s'éloigne des bords du fleuve, on ne trouve plus que des terres peu productives, parsemées de landes et de bruyères, et qui annoncent la triste contrée de la *Sologne*, pays compris entre Gien et Contres, se prolongeant au sud jusque dans le Berry, et qui appartient principalement au département de Loir-et-Cher, où il constitue l'arrondissement de Romorantin.

La Sologne est un terroir ingrat, couvert de landes, de bruyères et de genêts, de nombreux étangs, de forêts de chênes rabougris et de bois de sapins. La monotonie désolante de ces tristes plaines n'est coupée que par de chétifs coteaux plantés en vignes dont les produits sont très-médiocres. Le sol superficiel est formé d'une mince

couche de sable clair et très-fin, mélangé de graviers et de cailloux ; la terre végétale, formée de détritux de plantes et de tourbes, n'a presque point d'épaisseur et repose sur une couche argileuse qui s'oppose à l'écoulement des eaux de la pluie. Pendant l'hiver, tout ce pays n'est qu'un immense marécage que le soleil dessèche en été, et qu'il transforme en un désert brûlant d'où s'échappent des miasmes pestilentiels. En toute saison, le nombre des étangs y est si considérable, que la commune de Millançay, par exemple, près de Romorantin, en offre plus de 60, celles de Tremblevif et de Vernou plus de 90. On croit que ces étangs ont été produits par les débordements des cours d'eau et les barrages qu'on y aurait imprudemment établis dans le moyen âge ; on dit même qu'ils sont de formation récente, et que le pays n'a cessé d'être fertile que depuis le seizième siècle. Quoi qu'il en soit, la Sologne ne produit guère aujourd'hui que du seigle, du sarrasin, un peu d'orge et d'avoine ; la nourriture des habitants ne consiste qu'en pommes de terre et en cidre. Le mouton est le seul animal qui puisse vivre dans ces maigres pâturages ; il est petit, mais donne une laine assez fine. Le cultivateur emploie jusqu'à huit bœufs pour traîner sa charrue, et n'obtient qu'un labour insuffisant. Pendant deux ans il fait du seigle, de l'avoine et du blé noir, puis la troisième année il fait un pâturage de genêts et de bruyères qui pendant 10 à 12 ans sert à nourrir les moutons. La terre y est à si bas prix qu'on l'a vendue jusqu'à 50 francs l'hectare, et la population n'y dépasse pas 40 habitants par kilomètre carré. Depuis le commencement de ce siècle, on s'est beaucoup occupé d'assainir ce pays, qui est réellement une honte pour la France, en le reboisant et en le desséchant ; on a aussi tenté de le rendre à la culture ; mais les essais faits jusqu'à présent n'ont produit que de très-médiocres résultats.

A la Sologne succède, vers l'ouest, le pays de Blois ou *Blaisois*, qui comprend tout le reste du département de Loir-et-Cher au midi de la Loire, et s'étend par-dessus le fleuve sur la rive droite jusque vers la vallée du Loir. Quoique voisin de la Sologne, quoique généralement uni et découvert, le sol n'est plus le même. Les terres deviennent argileuses ou argilo-calcaires ; le pays, plus varié, plus accidenté, est coupé d'étroits vallons que les gens du pays nomment *coulées*, vallons qui séparent des plateaux boisés ou couverts de blés et de vignes, et qui donnent de magnifiques produits. Sur les bords des étangs ou dans leur fond même, quand il a été desséché, on trouve aussi des céréales et des prairies. Enfin, sur les bords du fleuve et de l'autre côté de la Loire, le pays devient tout à fait fertile ; il est généralement plat, mais assez élevé, et renferme un grand nombre de plaines à pentes peu sensibles. En résumé, le Blaisois n'a ni l'infertilité de la Sologne ni la richesse de la Beauce ou de la Touraine ; il sert d'intermédiaire entre ces contrées. La culture y est très-divisée, et sur la même propriété on peut voir presque à la fois des champs couverts de moissons, des taillis, des vignobles et des prairies. « Une foule de bateaux sillonnant la Loire, qu'encadrent de verts coteaux, dit un habitant du pays ; partout ailleurs des rivières ou des ruisseaux limpides promenant leurs eaux sinueuses dans de longues vallées qui s'étendent et se resserrent successivement ; là, des bouquets de bois suspendus sur les coteaux ; dans la plaine, avec des ombrages frais, une culture variée ; plus loin, une vaste forêt qui rembrunit et couronne l'horizon ; puis enfin des hauteurs plus ou moins escarpées, d'où la vue, embrassant simultanément tous ces objets,

jouit d'un ensemble à la fois imposant et flatteur, et où la nature paraît dans sa plus douce majesté. Tel est l'aspect du Blaisois et du département de Loir-et-Cher en général¹. »

Au Blaisois succède, au nord de la Loire, le Vendômois, qui occupe, entre la Beauce et le Perche, l'extrémité nord-ouest du département de Loir-et-Cher. Il comprend surtout la vallée du Loir, qui est large, peu profonde et sujette à de fréquentes inondations; aussi le fond en est-il occupé presque partout par des prairies marécageuses, presque aussi insalubres que la Sologne; mais sur les flancs de la vallée s'étagent des bois ou des vignes.

La partie septentrionale de l'Orléanais est occupée par le Dunois, le pays Chartrain, le Brouais, etc., qui ont formé le département d'Eure-et-Loir. La majeure partie de ce département offre de vastes plaines dont la pente est presque insensible; le reste présente un terrain plus élevé, coupé de collines et de vallées. Le sol est généralement formé de terres argileuses mêlées d'une très-petite quantité de sables, ou bien de terres calcaires avec un mélange d'argile; quelques cantons enfin sont arides et sablonneux. La partie sud-ouest est occupée par le Dunois, qui comprend la haute vallée du Loir et le Brouais. Ces pays, qui forment aujourd'hui l'arrondissement de Châteaudun, se composent surtout de plaines d'une grande fertilité. On y récolte de très-beau froment. Les bords du Loir présentent une foule de moulins, de fabriques de lainages, de filatures et de tanneries qui répandent l'aisance dans toute cette contrée.

Au nord du Dunois on trouve une partie de l'ancien Perche qui a formé l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou. C'est la partie la plus accidentée du département d'Eure-et-Loir, étant traversée par les collines du Perche; c'est aussi la plus couverte et la plus boisée. On n'y trouve pas, pour ainsi dire, de parcelle de terrain qui ne soit plantée d'arbres et souvent entourée de haies. Les prairies y abondent et nourrissent beaucoup de chevaux de race croisée connue sous le nom de *percheronne*. Situé entre les vallées commerçantes de la Normandie et les riches plaines de la Beauce, qui l'encadrent et le resserrent au nord-ouest et au sud-ouest, il n'est que d'une médiocre fertilité. Dans le Perche, les villages sont très-éloignés, mais les hameaux sont multipliés à l'infini; souvent ils ne se composent que de quelques maisons ou même d'une ferme. Les habitations isolées sont tantôt au milieu d'un verger, tantôt au bord d'une verte prairie ou sur les revers d'une colline, tantôt au fond d'un vallon qu'arrose une eau limpide. On aperçoit ces rustiques demeures à travers les arbres, les bois, les haies, et elles forment au printemps un tableau enchanteur, surtout à côté des plaines uniformes de la Beauce.

Avec l'arrondissement de Dreux, qui est le plus industriel d'Eure-et-Loir, commence le plateau de la *Beauce*, qui s'étend principalement entre Chartres et Orléans, et dont les dernières pentes se remarquent vers Dreux, Châteaudun, Vendôme, Blois, Orléans et Étampes. Ce plateau, si renommé pour sa fertilité en céréales, est surtout constitué par une terre végétale formant une couche d'argile grasse et compacte, dont l'épaisseur varie de 1 mètre à 60 centimètres, et où apparaissent aussi des poudingues de silex et cailloux roulés, et presque toutes les variétés de fossiles communs aux terrains calcaires. Au-dessous vient un sol crayeux, marneux, sablonneux, que la pluie pénètre

¹ Peuchet et Chanlaire, *Statistique du département de Loir-et-Cher*.

facilement; quelquefois cependant, dans les bas-fonds, il se crée des *gasts* ou amas d'eau considérables, tels que ceux de Poupry, dans le canton d'Orgères, de Baigneaux et de Marcilly, près de Vendôme. La Beauce exporte chaque année 800,000 hectolitres de blé, autant d'avoine, et 30,000 hectolitres de légumes secs.

« Il ne faut pas aller chercher sur le plateau de la Beauce les accidents de terrain et les sites pittoresques du Blaisois et de l'Orléanais. Nulle part la surface du sol n'est plus symétrique, plus unie, plus reposée. De quelque côté qu'on regarde, on voit se dérouler d'immenses plaines que traversent des routes d'une régularité désespérante. Partout on retrouve la même culture, la même monotonie, le même horizon. C'est une mer de blé qui monte, s'épaissit et croît toujours, une mer dont les flots verdoyants ou dorés entourent les villes, envahissent les villages et débordent sur les chemins. Mais l'immensité et l'uniformité des plaines de la Beauce ne sont pas sans grandeur et sans poésie. On en vient bientôt à admirer cette nature si simple dans son inépuisable fécondité, cette image calme de la richesse agricole et ces perspectives sans fin qui nous font éprouver les mêmes sensations de plaisir et de tristesse que la vue de l'Océan. Quel plus beau spectacle que l'éblouissant éclat des champs quand la brûlante ardeur du soleil les colore des tons chauds de l'été, quand ils se couronnent de bluets et de coquelicots, comme pour se préparer aux fêtes de la moisson, et quand ces fleurs sauvages, pliant sous le souffle des vents, y jettent de longs reflets d'azur et de pourpre! Quelques mois après, il est vrai, cette exubérante richesse disparaît, telle qu'une décoration de théâtre, et ne laisse plus voir que des champs dépouillés par la faucille. La seule beauté comme la seule parure de ce pays sans eaux courantes et sans ombrages est donc sa fécondité. Il n'existe de prairies qu'au fond de quelques ravins, de frais paysages qu'aux bords de l'Eure, et des bois que sur quelques points extrêmes de la lisière du plateau¹. »

§ V. HISTOIRE, POPULATION, CARACTÈRE, ETC. — L'Orléanais était habité dans les temps anciens par les *Carnutes*, et les forêts de ce pays renfermaient les asiles les plus sombres et les plus vénérés des druides. Il prit une très-grande part à la lutte de l'indépendance gauloise contre les armes romaines, et ce fut d'une de ses villes que partit le signal de la grande insurrection que dirigeait Vercingétorix. Après la conquête, il fit partie de la 4^e Lyonnaise. Sous les Francs, il forma un royaume pour l'un des fils de Clovis; et, dans le deuxième démembrement de l'empire de Charlemagne, il se trouva divisé en plusieurs comtés indépendants. Le principal, ou comté d'Orléans, fit partie de ce duché de France dont s'étaient rendus maîtres les descendants de Robert le Fort, et par conséquent il devint, avec l'Île-de-France et la Picardie, le noyau du royaume de France. Quant aux autres parties, elles appartenirent à divers seigneurs, mais furent assez promptement réunies à la couronne. Ainsi le Gâtinais fut acquis par Philippe I^{er} de Foulques, comte d'Anjou; les comtés de Blois et de Chartres furent achetés par saint Louis de Thibaud IV, comte de Champagne, etc. Comme on le voit, l'Orléanais est une des provinces fondamentales de la France, et son histoire est celle même de la monarchie; c'est un pays qui n'en a jamais été distrait: car il ne faut pas compter comme des séparations les apanages qu'on en forma souvent en faveur des fils puînés des rois. C'est aussi un pays qui à toutes les époques a montré le plus naturel

¹ *Histoire des villes de France*, tome II, page 568.

et le plus complet dévouement à la cause royale : ce qui le témoigne d'une manière éclatante, c'est le siège d'Orléans en 1429, ainsi que les nombreux combats livrés à cette époque dans cette province, qui fit alors le salut de la France. Nous verrons d'ailleurs les épreuves qu'eurent à subir les moindres villes de l'Orléanais, aujourd'hui si oubliées, si effacées, et dont le courage a tant servi à la formation de la nation française.

Pendant les guerres religieuses, l'Orléanais resta presque entièrement catholique, et il se passa encore de graves événements sur son territoire : le siège d'Orléans en 1560, la bataille de Dreux en 1562, etc. Enfin ce fut encore là que la royauté fut sauvée des dernières attaques de la féodalité seigneuriale par les combats de Gien et de Bléneau.

L'Orléanais a donné de nombreuses illustrations à la France. On compte parmi les hommes de guerre, l'amiral Coligny, Montgomery, le maréchal Rochambeau, le général Marceau ; parmi les poètes, Guillaume de Lorris et Jean de Meung, auteurs du *Roman de la Rose*, Ronsard, Remy Belleau, Mathieu Regnier, Rotrou, Collardeau, Panard, Collin d'Harleville ; parmi les autres écrivains, le malheureux Étienne Dolet, le père Daniel, le père Petau, Félibien, Nicolle ; parmi les jurisconsultes, Pothier, Pardessus, Chauveau-Lagarde, etc. C'est encore dans l'Orléanais que sont nés madame Guyon, si fameuse dans le dix-septième siècle par le quietisme, le mécanicien Denis Papin, le peintre Girodet, etc. Enfin ce pays a donné plusieurs hommes marquants aux assemblées révolutionnaires : Brissot, Pétion, Manuel, Léonard Bourdon, Sergent, Dussaulx, Lacroix-Frainville, Chasles, etc.

La population des divers pays de l'Orléanais n'a pas de traits bien distinctifs : l'uniformité se montre dans les caractères comme dans le sol à mesure que nous approchons du centre parisien. Ce sont des gens paisibles, laborieux, sans imagination et sans chaleur, honnêtes, mais aimant le gain ; ils sont de taille moyenne, alertes et robustes, excepté dans la Sologne, où les habitants sont jaunes, maladifs et alourdis par la souffrance et la misère.

§ VI. DÉPARTEMENT DU LOIRET. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, ETC. — Ce département a été formé des provinces d'Orléanais propre (432,944 hect.), de Gâtinais (228,534 hect.), de Dunois (20,910 hect.) et de Berry (22,750 hect.). Sa superficie est de 675,391 hectares, dont 94,000 de terres labourables, 6,000 de prés, 9,000 de vignes, 28,000 de bois, 12,000 de landes. Sa population était, en 1801, de 286,050 habitants ; en 1821, de 291,294 hab. ; en 1841, de 318,452 hab. ; elle est aujourd'hui de 341,029 habitants. Il a pour chef-lieu Orléans et se subdivise ainsi :

Arrondissement d'Orléans	14 cantons,	106 communes,	154,600 habitants.
— de Gien	5 —	49 —	49,162 —
— de Montargis	7 —	95 —	76,434 —
— de Pithiviers	5 —	98 —	60,833 —
<hr/>			
4 arrondissements	31 cantons,	348 communes,	341,029 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché d'Orléans, et a, pour le culte calviniste, une église consistoriale à Orléans. Il renferme, à Orléans, une cour d'appel à laquelle ressortissent 4 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce (Orléans et Montargis). Pour l'instruction publique, il a un lycée à Orléans,

un collège à Montargis, une école normale primaire à Orléans, 540 écoles primaires. Enfin il fait partie de la 1^{re} division militaire.

Le département du Loiret est essentiellement agricole et en partie manufacturier; c'est en général un pays de plaines, et nous avons dit que la Loire le partageait en deux parties : le nord, formé de terres grasses et riches; le sud, formé de la stérile Sologne. L'agriculture y est très-avancée. Ses principaux produits sont les grains et la vigne, qui dépassent de beaucoup la consommation (1,550,000 hectol. pour les céréales et 1,270,000 hectol. pour les vins); viennent ensuite le safran, le chanvre, le bois. Les plantes légumineuses et potagères, ainsi que les fruits, y sont d'excellente qualité, et l'on y fait un peu de cidre. Les races de bestiaux y sont assez belles; celle des moutons a été beaucoup améliorée. L'engrais des volailles y est considérable, et l'on y trouve beaucoup d'abeilles. On estime qu'il y a dans le Loiret 140,000 têtes de gros bétail, 520,000 moutons, 30,000 porcs, 2,300 chèvres, 30,000 chevaux, 2,000 mulets, 6,000 ânes.

Le Loiret n'a pas de grandes richesses minérales; l'exploitation s'y borne à celle des carrières de pierres à bâtir et à chaux, de la marne, de l'argile, de la terre à potier. Il y a des sources minérales à Segray, à Beaugency, etc. Quant à l'industrie manufacturière, elle était jadis très-florissante, et se trouve aujourd'hui, surtout à Orléans, en grande partie déchuë. Ses principaux produits sont les draps communs, la bonneterie et les couvertures de laine, les laines et cotons filés, la faïence, la poterie et la porcelaine, les vinaigreries et distilleries, les cuirs et parchemins, le sucre de betterave, les papiers, la cire blanche, etc.

Il y a dans le Loiret 2 rivières navigables (la Loire, sur 130 kil.; le Loiret, sur 3 kil.); 4 canaux, sur 164 kil. (canal d'Orléans, 73 kil.; canal de Briare, 55 kil.; canal de Digoin à Briare, 17 kil.; canal du Loing, 18 kil.); 9 routes impériales, sur 432 kil.; 14 routes départementales, sur 410 kil.; 12,000 chemins vicinaux. Il est traversé par 3 chemins de fer : 1^o d'Artenay à Orléans, sur 19 kil.; 2^o d'Orléans à Beaugency, sur 28 kil.; 3^o d'Orléans à la Ferté-Saint-Aubin, sur 24 kilomètres.

§ VII. DÉPARTEMENT DU LOIRET. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Orléans*, chef-lieu du département, siège d'un évêché et d'une cour d'appel, renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée, une école secondaire de médecine, une bibliothèque de 30,000 volumes, un musée, etc. Sa population est de 47,393 habitants.

Cette ville, l'une des plus célèbres de la France, est située à la rive droite de la Loire, sur le penchant d'un coteau, où elle se déploie avec grandeur. Elle est mal bâtie dans les vieux quartiers, mais dans les nouveaux elle a de belles rues et d'élégantes maisons. Malgré sa population, malgré sa magnifique position au point le plus septentrional de la Loire, à la rencontre de trois chemins de fer et de six grandes routes, elle est peu animée. On y remarque la cathédrale de Sainte-Croix, l'église Saint-Aignan, l'hôtel de ville, où se tinrent les états généraux d'Orléans; le pont de la Loire, qui a 324 mètres de longueur; la maison dite d'Agnès Sorel, la statue de Jeanne d'Arc, etc.

L'industrie d'Orléans consiste en fabriques de bonneterie, de couvertures de laine et de coton, de draps, de poterie, de vinaigre renommé, etc. Son commerce est

beaucoup plus actif et a pour objets l'épicerie, la droguerie, les bois de construction et à œuvrer, les arbres et plants de pépinières, le sel, les vins, le vinaigre, etc.

Orléans était, selon quelques auteurs, sous le nom de *Genabum*, une des villes les plus importantes de la Gaule. Elle fut prise d'assaut par César, devint une colonie romaine, et prit le nom de l'empereur Aurélien, *Aureliana civitas*. Protégée par ses fortes murailles, elle résista aux premières invasions des barbares, fut assiégée par Attila, qui voulait, maître de cette place, conquérir la Gaule méridionale et le força à reculer après une défense héroïque. Elle fut prise par les Francs, et devint la capitale d'un de leurs royaumes. Nous avons vu comment, dans la formation du régime féodal, elle fut la capitale d'un comté qui appartenait aux premiers rois capétiens, et leur possession la plus importante sous le rapport militaire, car c'était la ville par laquelle ils exerçaient quelque action dans le midi de la France. Elle devint dans la guerre de Cent-Ans la principale place d'armes du parti royal, et les Anglais vinrent l'assiéger (1429), pour, de là, faire la conquête des provinces méridionales. Le salut d'Orléans était en réalité le salut du royaume : aussi les habitants déployèrent un courage héroïque et le plus noble dévouement. Néanmoins ils auraient succombé s'il ne leur fût venu un secours divin dans Jeanne d'Arc : on sait comment l'héroïque Pucelle délivra la ville.

Au commencement des guerres religieuses, elle fut surprise par les protestants, qui voulaient en faire, comme sa position l'indique, leur place d'armes, et unir par elle leurs partisans du nord et du midi de la France. Le duc de Guise vint l'assiéger : il fut assassiné devant ses murs. Orléans, abandonnée par les calvinistes, se montra violemment catholique : elle imita la Saint-Barthélemy par un massacre où périrent 2,000 protestants, devint une des villes principales de la Ligue, enfin fut assiégée par Henri IV. Elle joua encore un rôle important dans les troubles de la Fronde ; mais depuis cette époque, depuis que la Loire a cessé d'être une ligne militaire entre le nord et le midi de la France, elle est devenue, ce qu'elle est encore aujourd'hui, calme, paisible, comme toutes ces villes importantes du moyen âge qui se sont effacées dans l'uniformité de la centralisation ; mais, contrairement à tant d'autres si oubliées de leur passé, elle a gardé la plus vive reconnaissance pour la sainte héroïne du quinzième siècle. On fête encore chaque année dans une procession solennelle la délivrance de la ville ; plusieurs monuments ont été à diverses époques consacrés à la gloire de Jeanne d'Arc, et tout récemment une belle statue lui a été élevée sur la place du Martroy.

Montargis, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un tribunal de commerce, un collège et 7,527 habitants, est située sur le Loing, à la jonction des canaux d'Orléans, de Briare et du Loing, près de la grande forêt qui porte son nom. Elle est mal bâtie, ses rues sont tortueuses et inégales, et des cours d'eau nombreux la fractionnent en îlots. On y voit encore les ruines d'un vaste château qui pouvait contenir, dit-on, 6,000 hommes de garnison, et où plusieurs rois de France ont fait leur séjour. Le château et la ville furent assiégés vainement par les Anglais en 1427.

Montargis a peu d'industrie, mais elle fait un commerce important de cire, de miel, de safran et de bestiaux. Elle sert d'entrepôt aux vins dits du Gâtinais.

Gien, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 6,112 habitants, est

située sur la rive droite de la Loire, et bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'un coteau que couronnent l'église Saint-Louis et un vaste château. Ce château, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Charlemagne, et où plusieurs rois ont fait leur séjour, est le seul monument de la ville : il renferme la mairie, la sous-préfecture, le tribunal, etc. On trouve à Gien des tanneries et des tuileries, et il s'y fait un grand commerce de laines, de vins, de safran et de bestiaux.

Cette ville est, dit-on, l'ancien *Genabum*, que certains auteurs mettent à Orléans. En 1652, Turenne y livra un combat au prince de Condé avec 4,000 hommes contre 12,000, et sauva ainsi la régente et le jeune Louis XIV.

Pithiviers, chef-lieu d'arrondissement, avec 4,164 habitants et un tribunal civil, est située sur le penchant d'une colline, près du ruisseau de l'Œuf, qui arrose un joli vallon. Elle est assez mal bâtie, ne renferme aucun monument remarquable, et avait jadis un fort château qui a subi plusieurs sièges. On y fait commerce de safran du Gâtinais, de laines, de miel, de cuir et de vin. Ses pâtés d'alouettes et ses gâteaux d'amandes sont renommés.

Beaugency (arrondissement d'Orléans) est une petite ville située sur la rive droite de la Loire, qu'on y passe sur un pont de pierre de 39 arches. Sa population est de 5,258 habitants. Sa position en fait l'entrepôt d'un grand commerce de vins, vinaigres, grains, volaille; mais son industrie est peu développée. On y remarque une vaste tour, reste de son ancien château, qui a 40 mètres de hauteur, 24 de long sur 20 de large, et dont la masse imposante domine tous les environs; on y remarque encore l'hôtel de ville, qui date de François 1^{er}, et le viaduc du chemin de fer de Bordeaux, élevé à 18 mètres au-dessus du val des Marais, et d'une étendue de 300 mètres : il compte 25 arches assises sur une roche artificielle.

Cette ville est ancienne, et était autrefois très-forte, surtout par son château, où plusieurs rois de France ont demeuré. Elle fut néanmoins souvent prise et pillée, principalement par les Anglais. En 1429, Jeanne d'Arc s'en empara. En 1562 et 1567, elle fut si horriblement dévastée par les protestants, qu'elle ne s'est relevée de ses ruines que dans le siècle dernier.

Cléry-sur-Loire, petite ville de 2,700 habitants, est célèbre par son église, où l'on trouve de très-belles sculptures et le tombeau de Louis XI, qui avait une dévotion particulière à Notre-Dame de Cléry. On y fait commerce de vins.

Jargeau, petite ville de 2,800 habitants, située sur la rive gauche de la Loire, était autrefois fortifiée, et fut prise par les Anglais en 1428. On y construit des pressoirs, et l'on y fait commerce de bois, vinaigres et grains.

Meung, petite ville de 4,600 habitants, est agréablement située sur la rive droite de la Loire. On y fait un commerce important de grains, vins, bestiaux, vinaigres, cuirs, etc. C'est le lieu de naissance de Jehan de Meung ou Jean Clopinel, qui continua le roman de la *Rose*.

Patay, bourg de 1,200 habitants, à 22 kilomètres d'Orléans, est célèbre par la bataille gagnée par Jeanne d'Arc sur les Anglais en 1429.

Briare (arrondissement de Gien) est une ville de 3,500 habitants, située sur la rive droite de la Loire, à la jonction du canal qui porte son nom. On y fait surtout commerce de bois et de vins.

Sully, petite ville de 2,500 habitants, située sur la rive gauche de la Loire, est remarquable par son château, ancienne demeure des sires de la Trémouille, qui fut reconstruit par le ministre de Henri IV, et érigé pour lui en duché pairie.

Châtillon-sur-Loing (arrondissement de Montargis), petite ville de 2,600 habitants, est située dans une belle vallée et dominée par un vieux château, où est né l'amiral de Coligny, et où se trouve encore son tombeau. Cette ville a été dévastée pendant les guerres religieuses. On y trouve aujourd'hui des exploitations de marbres et de pierres de taille, des tuileries, etc.

Ferrières, petite ville de 1,700 habitants, était autrefois importante et célèbre par son abbaye, qui datait du cinquième siècle, et qui, dans le neuvième, était la plus florissante école de la Gaule. Cette ville, qui était fortifiée, fut assiégée et prise plusieurs fois; elle fut tellement dévastée par les protestants en 1568 et 1569, qu'elle ne s'est jamais relevée complètement de ses ruines. L'église est un monument très-remarquable du douzième siècle.

Lorris, petite ville de 2,000 habitants, située dans une contrée marécageuse, est célèbre dans notre histoire par son manoir ou château, qui fut habité, dès les temps les plus anciens, par nos rois jusqu'au quatorzième siècle. Elle est aussi célèbre par les privilèges que lui avait concédés Louis VI, connus sous le nom de *coutumes de Lorris*, et qui ont régi longtemps la plupart des villes de l'Orléanais, du Berry, etc.

Beaune-la-Rollande (arrondissement de Pithiviers), petite ville de 2,200 habitants, est le centre du vignoble du Gâtinais et de la culture du safran. On y fait un grand commerce de miel et de cire. Elle est très-ancienne, et a été plusieurs fois dévastée par les Anglais.

Malesherbes, bourg de 1,400 habitants, située sur l'Essonne, est remarquable par son château, qui fut habité par l'illustre défenseur de Louis XVI. On y fait commerce de bois.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, ETC. — Le département de Loir-et-Cher a été formé de l'Orléanais propre (403,202 hect.), du Blaisois (185,971 hect.), du Dunois (23,504 hect.), de la Touraine (26,989 hect.). Sa superficie est de 634,497 hectares, dont 123,000 de terres labourables, 6,000 de prés, 1,500 de vignes, 9,000 de bois, etc. Sa population était, en 1801, de 209,957 habitants; en 1821, de 227,527 hab.; en 1841, de 249,462 hab.; elle est aujourd'hui de 261,892 habitants. Il a pour chef-lieu Blois, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Blois	10 cantons,	138 communes,	131,817 habitants.
— de Romorantin	6 —	48 —	50,522 —
— de Vendôme	8 —	110 —	79,553 —
3 arrondissements	24 cantons,	296 communes,	261,892 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Blois, et a pour le culte protestant une église réformée à Aulnay. Il est du ressort de la cour d'appel d'Orléans, et renferme 3 tribunaux de première instance et 2 de commerce à Blois et Romorantin. Pour l'instruction publique, on y compte 3 collèges (Blois, Romorantin et Vendôme), une école normale départementale à Blois, 3 écoles supérieures communales, 320 écoles élémentaires, etc. Il forme une subdivision de la 18^e division militaire.

Ce département est surtout agricole : c'est un pays plat, dont la monotonie n'est interrompue que par quelques lignes de collines plantées en vignes. Il est généralement assez fertile, excepté au sud du fleuve, où les marais, les landes et les forêts couvrent les trois quarts du sol. L'agriculture y a fait de grands progrès. Il fournit en surabondance des céréales de toute espèce, de bons légumes et beaucoup de bons fruits; le chanvre y est très-beau et les pâturages excellents; les prairies naturelles abondent en effet sur le bord des rivières et des ruisseaux, mais elles ne sont pas en proportion avec les terres labourables, excepté dans l'arrondissement de Romorantin, qui est le mieux arrosé. Il y a aussi des *prés hauts* dus à l'industrie des habitants, et qui donnent du foin bien supérieur à celui des prés des rivières; enfin la culture des prairies artificielles a fait de grands progrès. Après les grains, la culture la plus précieuse est la vigne; les trois quarts des produits sont en vins blancs, dont les plus estimés sont ceux dits *du Cher*. La récolte s'élève à 1,200,000 hectolitres.

Quant aux bestiaux, on y élève en grand les moutons de race solognote, petits, mais à laine fine, et que le croisement avec des mérinos peut facilement améliorer. Il y a deux races de chevaux : les *Solognots*, de taille médiocre et assez laids, mais d'un bon service, et les *Percherons*, élevés dans le Vendômois, qui forment d'excellentes bêtes de trait. Les volailles sont estimées; l'éducation des abeilles est assez développée. On pense que le département renferme 80,000 têtes de gros bétail, 500,000 moutons, 24,000 porcs, 7 à 8,000 chèvres, 30,000 chevaux, 1,800 mulets et 8 à 9,000 ânes.

Les richesses minérales sont peu variées; l'exploitation du silex pyromaque (pierre à fusil) y est la plus considérable de toute la France, mais elle a perdu presque toute son importance depuis l'invention des amorces à percussion; les tourbières y donnent un abondant combustible. On y exploite encore quelques mines de fer, des carrières de pierres de taille et à chaux, de marne, d'argile à potier.

Quant à l'industrie manufacturière, elle consiste en quelques usines à fer, en fabriques de serges, de draps, de bonneterie et de couvertures de laine, de cotonnades, en verreries, tuileries, papeteries, tanneries, manufactures de papiers, toiles de chanvre, gants, sucre de betteraves, etc. On y fait un grand commerce de laines et de bois merrain.

Il y a dans le département une rivière navigable (la Loire) sur 52 kilomètres, un canal (du Berry) sur 75 kil.; 6 routes impériales sur 305 kil., 14 routes départementales sur 407 kil., 2,274 chemins vicinaux. On y trouve en outre deux chemins de fer, de Beaugency à Limeray, sur 58 kil., de la Ferté à Vierzon, sur 57 kilomètres.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Blois*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, a un tribunal civil, un tribunal de commerce, un collège, une bibliothèque de 19,000 volumes et un dépôt d'étalons, etc. Sa population est de 17,749 habitants. Cette ville est située sur une colline, près de la rive droite de la Loire, qu'on y passe sur un beau pont de 11 arches, ayant 302 mètres de longueur. Elle est mal bâtie dans sa partie haute, et offre, au contraire, de beaux quais et d'élégantes constructions dans sa partie basse. Le principal monument de Blois est son château, habitation royale où Louis XII est né, où François I^{er}, Henri II,

Catherine de Médicis, Charles IX et Henri III ont tenu leur cour, et que tous ces rois ont embellie. C'est dans ce château, aujourd'hui transformé en caserne, que se tinrent les états généraux de 1577 et de 1588, et que le duc de Guise fut assassiné par ordre de Henri III, ainsi que son frère, le cardinal de Guise, et l'archevêque de Lyon. Les autres monuments de Blois sont l'évêché, d'où l'on jouit d'une magnifique vue sur la vallée de la Loire; l'ancienne église des Jésuites, bâtie sur les dessins de Mansard; l'aqueduc, qui fournit des eaux à la ville et qui est taillé dans le roc, etc.

Blois a des fabriques de vinaigre et de faïence, des tanneries et des ganteries renommées. Elle fait un commerce considérable d'eaux-de-vie, de vinaigres, de draps, de papiers, de cuirs et de bois.

A 15 kilomètres de Blois et à 3 kilomètres de la Loire, sur le Cosson, au milieu d'un vaste parc de 6,000 hectares remarquable par la variété des sites, la beauté des taillis, l'abondance du gibier, la grandeur et le nombre des allées, se trouve le magnifique château de *Chambord*, commencé en 1526 par François I^{er}, sur les dessins du Primatice, et qui n'a jamais été complètement achevé. Ce n'en est pas moins un des monuments les plus singuliers, les plus imposants, les plus séduisants qui existent en Europe par le mélange de tous les styles, la disposition des principaux corps de bâtiments, la profusion et la richesse des détails. C'était le séjour favori de François I^{er}; Henri II, Charles IX et Henri III l'habitèrent à leur tour, puis Louis XIV, qui y donna de belles fêtes, surtout en 1670. Ce fut la résidence de Stanislas Leczinski, avant qu'il devint duc de Lorraine. Il fut donné par Louis XV au maréchal de Saxe, qui y vécut royalement, et à la mort de ce maréchal il retourna à la couronne. Devenu domaine national en 1790, il resta à peu près sans emploi jusqu'en 1809, où Napoléon le donna au maréchal Berthier. Après la mort de celui-ci, il fut mis en vente en 1820, acheté par souscription et donné au duc de Bordeaux, qui le possède encore, et dans son exil en a pris le nom.

Romorantin, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un conseil de prud'hommes, un collège et 7,962 habitants, est située sur la rive droite de la Sauldre et au confluent du Morantin. Elle a des manufactures importantes de draps et d'étoffes de laine, qui occupent dans la ville et aux environs 15,000 ouvriers. On y faisait aussi un grand commerce de pierres à fusil, qui se trouve aujourd'hui presque entièrement anéanti. Elle était autrefois fortifiée, et fut assiégée par les Anglais en 1366. C'est dans cette capitale de la Sologne que fut rendu l'édit par lequel le chancelier de l'Hospital préserva la France de l'inquisition (1560).

Vendôme, chef-lieu d'arrondissement, avec 9,325 habitants, un tribunal de première instance, une bibliothèque de 5,000 volumes et un collège, est située sur le Loir, qui la sépare en deux parties, et traversée par un grand nombre de canaux. Elle est mal percée, mais assez bien bâtie, et dominée par les ruines de son vieux château, d'où l'on jouit d'une vue délicieuse. Son église de la Trinité est classée parmi les monuments historiques. Son collège se compose de magnifiques bâtiments. Sa fabrication de gants, de cuirs et de draps, jadis très-importante, est aujourd'hui en décroissance. On y fait commerce de laines, grains, bestiaux.

Cette ville, dont l'origine remonte à une forteresse romaine, devint dans le dixième

siècle la capitale d'un comté puissant, qui fut érigé en duché-pairie par François I^{er} en faveur de Charles de Bourbon, duché-pairie qui passa ensuite à un bâtard de Henri IV. Vendôme, après avoir été dévastée par les protestants, devint une des places d'armes de la Ligue, et Henri IV la prit d'assaut. C'est la patrie de Sarrazin et du maréchal de Rochambeau. En 1795 il s'y tint une cour de justice pour juger Babeuf et ses complices.

Mer, petite ville de 4,200 habitants, est située sur le Tronne, petit affluent de la Loire, et possède des moulins à farine, des tonnelleres, des cireries, etc. On y fait commerce de vins et de vinaigres. C'est la patrie du ministre protestant Jurieu.

Dans le canton de Mer et sur la rive droite de la Loire se trouve le village de *Menars*, remarquable par son magnifique château, son école d'arts et métiers et sa fabrique d'instruments aratoires.

Montrichard, petite ville de 2,850 habitants, est située sur la rive droite du Cher, au pied d'une colline sur laquelle s'élevait un fort château, bâti par Foulques Nerra, comte d'Anjou. Il se livra aux environs, en 1016, une bataille sanglante entre ce comte et Eudes II, comte de Blois. Le château fut pris d'assaut par Philippe-Auguste en 1188, et joua encore un rôle remarquable pendant les guerres religieuses. Montrichard fait aujourd'hui un commerce important de vins du Cher.

Pont-le-Voy, petite ville de 2,500 habitants, avait autrefois une abbaye de bénédictins qui renfermait un collège célèbre. Ce collège existe encore, dirigé par les jésuites. On trouve dans le voisinage une ferme-école au domaine de la Charmoise.

Saint-Aignan, petite ville de 2,500 habitants, avec un port fréquenté sur le Cher, est importante par ses fabriques de draps, ses tanneries et son commerce de vins. Ses environs renferment les immenses carrières de pierres à fusil de *Meusnes*, qui en fournissaient toute la France et une partie de l'Europe; elles manquent aujourd'hui de débouchés.

Selles-sur-Cher (arrondissement de Romorantin), petite ville de 4,500 habitants, doit son origine à une abbaye fondée dans le sixième siècle et qui a subsisté jusqu'en 1790. On y fait commerce de vins du Cher. Ses environs sont charmants.

Montdoubleau (arrondissement de Vendôme), petite ville de 1,700 habitants, située sur une éminence dont le pied est arrosé par la Graisne, était autrefois très-forte et possède encore de vieilles murailles et les ruines de son ancien château. On y trouve aujourd'hui des fabriques de serges et cotonnades.

Montoire, petite ville de 3,000 habitants, située sur le Loir, au pied d'un vieux château, était autrefois fortifiée, et l'on voit encore des restes de ses murailles. On y fait commerce de chevaux et de laines.

On trouve encore dans l'arrondissement de Vendôme les communes du *Plessis-Dorin* et de *Saint-Jean-Froidmantel*, qui ont d'importantes verreries pour la chimie et les arts industriels.

§ X. DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, ETC. — Ce département a été formé des provinces de Beauce (345,987 hect.), de Dunois (116,962 hect.), de Perche, Brouais et Thimerais (139,803 hect.). Sa superficie est de 595,921 hectares, dont 123,000 de terres labourables, 6,000 de prés, 1,500 de vignes, 9,000 de bois, etc. Sa population était : en 1801, de 257,793 habitants;

en 1821, de 264,448 hab.; en 1841, de 286,368 hab.; elle est aujourd'hui de 294,892 habitants. Il a pour chef-lieu Chartres et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Chartres	8 cantons,	166 communes,	111,517 habitants.
— de Châteaudun	5 —	80 —	65,185 —
— de Dreux	7 —	129 —	71,268 —
— de Nogent-le-Rotrou	4 —	54 —	46,922 —
4 arrondissements	24 cantons,	429 communes,	294,892 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Chartres, et a pour le culte protestant, à Marsauceux, une église réformée. Pour la justice, il ressort de la cour d'appel de Paris, et renferme 4 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce (Chartres et Nogent-le-Rotrou). Pour l'instruction publique, il compte 3 collèges, à Chartres, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou, une école normale primaire à Chartres, 2 écoles supérieures communales, 465 écoles élémentaires, etc. Enfin il forme une subdivision de la 1^{re} division militaire.

Le département d'Eure-et-Loir a un territoire uni, traversé par des vallées étroites et peu profondes; de grandes plaines recouvertes d'une terre très-fertile en font un département essentiellement agricole, et où l'agriculture est très-avancée. La récolte en céréales, outre la quantité nécessaire à la consommation locale, fournit plus de 800,000 quintaux de blé chaque année aux départements voisins et surtout à Paris. Ce département produit aussi beaucoup d'avoine, des fourrages en abondance, des fruits et des vins médiocres; on y fait du cidre.

Ces richesses agricoles servent à nourrir un grand nombre de bestiaux, surtout des moutons, qui sont en général de race améliorée. Les chevaux, de race percheronne, y sont très-estimés. La volaille y est très-abondante; et dans certaines localités on se livre avec soin à l'éducation des abeilles. On compte dans le département 85,000 têtes de gros bétail, 800,000 moutons, 25,000 porcs, 1,500 chèvres, 36,000 chevaux, 1,500 mulets et ânes. En revanche, l'exploitation minérale y est peu considérable et ne consiste qu'en un peu de fer, des pierres de taille et à chaux, du gypse, de la marne, de l'argile à potier.

L'industrie manufacturière est représentée par des fabriques de draps communs, lainages et bonneterie, par des filatures considérables de laine et de coton, enfin par des tanneries, poteries, clouteries, fabriques de sucre de betterave et papeteries. La première papeterie mécanique établie en France se trouve à Sorel, près d'Anet; elle est la plus considérable de France et date de 1815.

Il y a dans le département d'Eure-et-Loir 8 routes impériales, sur 375 kilomètres; 18 routes départementales, sur 422 kil.; 8,188 chemins vicinaux. Le chemin de fer de l'Ouest le traverse d'Épernon à la Loupe, sur 64 kilomètres.

§ XI. DÉPARTEMENT D'EURE - ET - LOIR. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Chartres*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, a un tribunal civil, un tribunal de commerce, un collège, une école normale primaire, une bibliothèque de 30,000 volumes, un musée d'histoire naturelle et d'antiquités, etc. Sa population est de 18,234 habitants. Cette ville, située sur le versant d'une colline au pied de laquelle coule l'Eure, est généralement mal bâtie et coupée de rampes qui joignent la partie basse à la partie haute. Ses rues sont étroites et tortueuses; les constructions nouvelles

y sont encore rares. Elle a gardé ses vieilles murailles, ses fossés, ses remparts, qui forment aujourd'hui d'agréables promenades. Sa cathédrale, commencée en l'an 1020, achevée en 1145, est un des chefs-d'œuvre de l'art chrétien par sa masse imposante, la hauteur de ses flèches, la grandeur de la façade, l'harmonie des proportions dans l'intérieur, la richesse des détails. On y remarque un magnifique groupe de marbre blanc représentant l'assomption de la Vierge. Les autres monuments de Chartres sont l'église Saint-André, l'hôtel de la préfecture, le palais épiscopal, bâti en 1253, l'église de Saint-Pierre, autrefois église des bénédictins, le monument élevé à Marceau en 1801, etc. L'industrie de la ville consiste en bonneterie de laine, tanneries, mégisseries, ateliers de constructions mécaniques, etc. Elle a un marché très-important de grains, bestiaux, bois, etc. Ses pâtés sont très-renommés.

L'origine de Chartres est très-ancienne. César l'appelle *Autricum* et la désigne comme la capitale des Carnutes, le siège du collège des druides et l'une des villes les plus considérables de la Gaule celtique. Plus tard elle devint la capitale d'un comté qui fut réuni à la couronne en 1286. A l'époque des guerres de religion, Chartres se fit remarquer par sa ferveur catholique, et mérita d'être assiégée par Henri IV, qui s'y fit sacrer après son abjuration.

Près de Chartres se trouve le hameau de *Bretigny*, où fut signé, en 1360, le fameux traité de paix entre les rois de France et d'Angleterre.

A 3 kilomètres de Chartres se trouve le village de *Lèves*, peuplé de 1,200 habitants, et où l'on remarque, dans une forêt, une éminence dite la *Montagne des Lieues* : c'est une sorte de butte conique qui a 10 mètres seulement de hauteur et 160 mètres de circonférence; l'on y trouve une vaste caverne que l'on suppose avoir été le séjour des druides. Dans les environs, plusieurs grottes taillées dans le rocher auraient eu, suivant la tradition du pays, la même destination.

Chateaudun, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège communal, une bibliothèque et 6,745 habitants, s'élève sur une colline à plus de 130 mètres au-dessus de la charmante vallée qu'arrose le Loir. Quoique très-ancienne, elle a des rues tirées au cordeau et qui rayonnent autour d'une place centrale; presque détruite par un incendie en 1723, elle fut entièrement reconstruite à cette époque. Elle a un château de construction hardie, qui remonte au dixième siècle, et dont la chapelle renferme le tombeau du fameux Dunois.

On y trouve des fabriques de couvertures de laine, des filatures de coton et quelques tanneries. C'est un des grands marchés de grains de la France. L'arrondissement compte plus de 100 usines occupées à la mouture du blé.

Dreux, chef-lieu d'arrondissement, avec 6,764 habitants, un tribunal civil, un tribunal de commerce, etc., est située sur la Blaisé, au pied d'une colline escarpée que dominant les ruines du château des anciens comtes de Dreux. Près de ces ruines s'élève une grande et belle église de styles divers, mais qui a un aspect imposant, destinée à la sépulture de la famille d'Orléans et qui renferme en effet les tombeaux de sept princes ou princesses de cette famille. On remarque encore à Dreux l'hôtel de ville et l'église, classés au nombre des monuments historiques.

Cette ville, jolie et animée, a un marché pour les bestiaux, pour les étoffes et les toiles. Elle possède en outre quelques fabriques de draps et des tanneries. Dreux était,

dit-on, la capitale des *Durocasses*. Elle devint le chef-lieu d'un comté puissant dans le onzième siècle. Il s'y livra, entre la Blaise et l'Eure, une grande bataille en 1562. En 1593 cette ville subit un siège horrible de la part de Henri IV et fut prise d'assaut. Ses murailles furent alors détruites.

Nogent-le-Rotrou, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 7,000 habitants, est située sur l'Huisne, dans une belle vallée, au pied d'un coteau escarpé que domine un vieux château habité jadis par Sully. Elle est bien bâtie, bien percée, animée par son commerce de grains et ses fabriques d'étamines, ses minoteries, ses filatures de laine, etc. Elle doit son nom à Rotrou, comte du Perche, qui la fit rebâtir après qu'elle eut été détruite par les Normands. Elle fut prise deux fois par les Anglais, en 1428 et en 1430. On y remarque, près de l'hôpital, le tombeau de Sully.

Épernon (arrondissement de Chartres), petite ville de 4,600 habitants, est située près d'un ruisseau, au pied d'une colline que dominait autrefois un fort château qui fut occupé par les Anglais dans le quinzième siècle. On y fait commerce de blés et farines. La seigneurie de cette ville fut érigée en duché-pairie pour Nogaret, l'un des favoris de Henri III, si fameux dans l'histoire du seizième siècle comme duc d'Épernon.

Illiers, petite ville de 3,000 habitants, située sur la rive gauche du Loir, est importante par ses fabriques de draperies et sa boissellerie. On y fait commerce de bestiaux.

Maintenon, petite ville de 4,800 habitants, agréablement située sur l'Eure, au confluent de la Voise, est assez bien bâtie, et fait commerce de grains et farines. On y remarque un beau château dont le parc est sillonné par les nombreux canaux que forment l'Eure et la Voise. Son origine remonte au règne de Philippe-Auguste, et il fut reconstruit par Jean Cottereau, trésorier des finances sous Louis XI. Ce château fut acheté en 1672 par Françoise d'Aubigné, veuve de Scarron, et cette femme illustre en prit le nom. Il fut embelli par les soins de Louis XIV, rarement habité par madame de Maintenon, et laissé par elle à sa nièce, la duchesse de Noailles, dont les illustres descendants en sont encore aujourd'hui possesseurs. M. le duc de Noailles, membre de l'Académie française, a fait restaurer ce poétique château avec un goût exquis, principalement dans tout ce qui rappelle madame de Maintenon, dont l'appartement a été rétabli, meublé, décoré tel qu'il était sous Louis XIV. Le parc est traversé par les restes du fameux aqueduc qui devait conduire les eaux de l'Eure à Versailles, et auquel travaillèrent, dit-on, en certaines années près de 60,000 hommes. C'était un monument digne de la grandeur romaine, mais qui resta inachevé, et dont les massives et élégantes arcades, couvertes de lierre, semblent braver les outrages du temps.

On remarque encore dans l'arrondissement de Chartres, *Auneau*, bourg de 4,700 habitants, situé sur l'Aunay et célèbre par un combat entre les catholiques et les protestants en 1587; *Gallardon*, bourg de 4,600 habitants, situé près de la Voise, et où se fait un important marché de haricots et lentilles; *Gommerville*, village important par ses fabriques de bonneterie drapée; *Janville*, où se livra un combat du temps de Charles VII; *Pontgouin*, où commençait l'aqueduc de Maintenon; *Prunay*, important par son commerce de laines, etc.

Brou (arrondissement de Châteaudun) est une petite ville de 2,300 habitants,

située sur l'Ozanne et qui a un important marché de bestiaux. On y trouve des fabriques de serge et des chapelleries.

On remarque encore dans l'arrondissement de Châteaudun, *Bouville*, où se trouve un établissement important pour l'élevé des chevaux et des mérinos; *Josaphat*, où est un vaste hospice avec 300 lits; *Meslay*, village important par l'éducation des abeilles, etc.

Anet (arrondissement de Dreux), petite ville de 1,400 habitants, est située dans une charmante vallée arrosée par l'Eure et bordée de coteaux pittoresques. On y voit les ruines du beau château qui avait été construit par Henri II pour Diane de Poitiers, sur les dessins de Philibert Delorme, et qui, habité plus tard par le duc de Vendôme, fut détruit en 1793. Il n'en reste intact que la façade, qui a été transportée à Paris, au palais des Beaux-Arts. La chapelle renfermait le tombeau de Diane de Poitiers, qui a été transféré à Dreux.

Nogent-le-Roi, petite ville de 1,300 habitants, est située dans une jolie vallée sur l'Eure. C'est encore une de ces villes, comme déjà nous en avons tant décrit, qui ont joué un rôle dans le moyen âge, alors que tout village fermé de murailles était exposé à des attaques et pouvait faire résistance, mais qui aujourd'hui ont perdu toute importance. Les Anglais s'emparèrent en 1428 de Nogent-le-Roi et rançonnèrent ou massacrèrent tous les habitants. On y fait aujourd'hui commerce de grains et de bois.

On remarque encore dans l'arrondissement de Dreux, *Châteauneuf*, où l'on fait un grand commerce de grains; *Laons*, important par ses fabriques de couvertures de laine; *Saint-Remy-sur-Eure*, où se trouvent des filatures de coton occupant 600 ouvriers; *Senonches*, où se fabrique une chaux hydraulique renommée, etc.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

TOURAINÉ. — DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — DESCRIPTION PHYSIQUE. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — La *Tourainé* était bornée au nord par le Vendômois et le Maine, à l'ouest par l'Anjou, au sud par le Poitou, à l'est par le Berry et le Blaisois. Elle avait du nord au sud 90 kilomètres de longueur, et de l'est à l'ouest 80 kilomètres de largeur. Sa superficie était de 694,000 hectares. La Loire la divisait en haute et basse Tourainé.

Elle formait un gouvernement militaire, relevait du parlement de Paris, et était partagée en deux présidiaux. Elle appartenait à la généralité de Tours, qui comprenait la Tourainé, l'Anjou, le Maine et partie du bas Poitou. Elle formait le diocèse de l'archevêché de Tours.

On en a formé un département, celui d'Indre-et-Loire (564,795 hect.), partie de Loir-et-Cher (26,989 hect.) et partie de la Vienne (102,524 hect.).

Comme toutes les provinces du milieu du bassin de la Loire, la Tourainé est un pays presque entièrement plat, et qui n'est accidenté que par des lignes de coteaux appartenant, sur la rive gauche de la Loire, aux dernières éminences qui séparent les eaux du Cher, de l'Indre et de la Vienne, sur la rive droite, au faite de partage des eaux

entre la Loire et la Seine, faite qui ne se compose que de hauteurs calcaires ayant à peine 100 à 150 mètres d'élévation.

La *Loire* traverse à peu près par le milieu la Touraine : elle y entre au-dessous de Chaumont, et en sort au confluent de la Vienne, après 90 kilomètres de parcours, et en arrosant Amboise, Vouvray, Tours, Luynes, Langeais, etc. Elle a les mêmes caractères que dans l'Orléanais, c'est-à-dire qu'elle est large, peu profonde, d'une navigation difficile, ayant un fond mobile et sablonneux, des crues fréquentes, des îles nombreuses et changeantes, des rives peu élevées, où sont répandus à profusion les sites les plus pittoresques. Ces rives, sur la droite du fleuve, sont bordées de hauteurs calcaires où les riverains se sont bâti des demeures, qui sont surmontées de jardins et de vignobles; d'ailleurs elles sont couvertes des plus riches cultures. Les *levées* continuent à garantir le pays contre les inondations : elles ont 7 mètres de hauteur, 8 mètres de largeur au sommet, et sont revêtues dans leurs parties les plus exposées de maçonnerie en pierres sèches; elles forment un encaissement dont la largeur moyenne est d'environ 584 mètres.

La Loire, dans la Touraine, reçoit trois grandes rivières, dont les bassins comprennent le Bourbonnais, le Berry, le Limousin, le Poitou, et que nous avons déjà en partie décrites, le Cher, l'Indre et la Vienne.

Le *Cher*, après avoir traversé le Bourbonnais, le Berry, l'Orléanais, entre dans la Touraine au-dessous de Montrichard, y arrose Bléré et finit à Tours, après un parcours de 32 kilomètres dans la province. Il est canalisé depuis Saint-Aignan, et bordé de hauteurs pittoresques et fertiles.

L'*Indre*, après avoir traversé le Berry, entre dans la Touraine au-dessous de Châtillon, arrose Loches, Cormery, Montbazou, Azay-le-Rideau, et finit après un cours de 92 kilomètres dans la province. Il est bordé de belles prairies, qui sont souvent inondées par ses eaux vaseuses. Il se grossit à droite de l'*Indroye*, qui passe à Montrésor.

La *Vienne*, après avoir arrosé le Limousin et le Poitou, entre dans la Touraine au-dessous de Dangé, y arrose l'Île-Bouchard, Chinon, et finit à Candès, après un parcours dans la province de 80 kilomètres. Elle y reçoit la *Creuse*, qui la sépare du Poitou, et y arrose la Haye-Descartes. La Creuse elle-même se grossit de la *Claize*, qui passe à Preuilly et à Précigny.

Sur sa rive droite, la Loire ne reçoit que des ruisseaux : la *Brenne*, qui passe à Château-Renault; le *Doit*, qui passe à Bourgueil, etc.

La Touraine est presque exclusivement formée de terrains tertiaires moyens; on y trouve en outre çà et là des terrains d'alluvions modernes et des terrains crétacés inférieurs. Ces alluvions se rencontrent au fond des vallées principales du Cher, de la Vienne et de la Loire; dans cette dernière, elles acquièrent même une certaine largeur vers le confluent de la Vienne, entre Chinon, Candès et Bourgueil. Ces terrains sont bordés d'une lisière très-mince de terrain crétacé inférieur, qui forme aussi le fond des vallées de l'Indre, de la Creuse et de la Claize. C'est principalement vers le sud-ouest de la province que ces terrains crétacés deviennent abondants, dans le bassin de la Vienne, où ils se développent principalement entre l'Île-Bouchard, Sainte-Maure, Ligueil et la Haye-Descartes; sur l'autre rive, ils s'étendent jusqu'à la limite

du département de la Vienne, où, vers Marçay, Champigny et Richelieu, apparaissent encore des alluvions modernes, qui vont se prolonger au sud dans le Poitou.

§ II. ASPECT GÉNÉRAL. — AGRICULTURE, PRODUCTIONS, ETC. — Grâce à la pureté de son ciel, à la douceur de son climat, qui exclut les trop fortes chaleurs et les froids prolongés, la Touraine a de tout temps été renommée comme une des plus agréables contrées de la France. C'est la *terra molle, e lieta e diletta*, dit le Tasse. La fertilité de ses vallées, ses prairies et ses vignobles, les nombreux cours d'eau qui l'arrosent, la beauté des bords de la Loire, dont on a peut-être trop vanté les sites, mais dont on n'a pas exagéré la richesse, tout cela lui a valu le surnom de *Jardin de la France*, et de tout temps y a attiré un grand concours d'étrangers. En effet, « tout est tempéré, riant, calme, reposé dans ce beau pays, le ciel, le climat, la campagne, les eaux, les bois et les hommes; la physionomie générale du sol n'y présente rien de hardi, d'âpre, de tranché, mais un harmonieux ensemble qui ravit les yeux, plaît à l'esprit et pénètre l'âme d'un charme inexprimable; cependant il s'en faut de beaucoup qu'il n'y ait point d'ombres à ce tableau enchanteur¹, » et la réputation de la Touraine peut paraître un peu usurpée dès qu'on s'éloigne des rives de la Loire. C'est, en effet, la vallée de ce fleuve qui forme la plus belle partie de cette province. Son sol alluvionnel atteint quelquefois jusqu'à 7 mètres d'épaisseur; on y trouve sans doute des couches de sable et de cailloux, mais la surface présente toujours une couche de terre végétale très-riche, que les inondations presque périodiques de la Loire recouvrent d'un limon fertilisant. C'est donc surtout entre les levées et les bords du fleuve que se trouvent les terres les plus fertiles de la Touraine, et ces terres se prêtent à tous les genres de culture; elles produisent, outre des prairies, toute espèce de céréales, des légumes, des fruits, et même de la vigne, qui, à la vérité, donne des produits inférieurs à ceux des coteaux. Les autres vallées principales du Cher, de l'Indre, de la Vienne et de la Creuse sont moins fertiles que celles de la Loire. Mais, en dehors de ces grandes vallées, principalement sur les plateaux qui les séparent, la qualité du sol, ainsi que ses produits, varie avec chaque localité. Les deux moitiés de la province, au nord comme au sud de la Loire, présentent même sur un sixième environ de la superficie totale une grande quantité de landes couvertes de bruyères, d'ajoncs et d'épines; sur la rive droite de la Loire, ces terrains incultes se trouvent principalement à l'ouest, vers Château-la-Vallière et Langeais; sur la rive gauche du fleuve, ils occupent l'angle formé par l'Indre et la Vienne, entre Azay-le-Rideau, Chinon et l'Île-Bouchard. Toutes ces terres, généralement formées d'une argile sablonneuse plus ou moins mêlée de cailloux ou quelquefois de terres de bruyère, demeurent en friche, faute de bras et d'engrais; elles sont néanmoins susceptibles d'être mises en culture.

La Touraine se divisait autrefois en cinq cantons, différant entre eux par la nature et la qualité du sol; c'étaient : les *Varennes*, la *Champeigne*, la *Brenne*, le *Véron* et les *Gâtines*.

On donne le nom de *Varennes* aux terres qui s'étendent sur les deux rives de la Loire, entre le Cize au nord et le Cher au sud; elles sont donc surtout comprises sur la rive gauche du fleuve. Ce sont généralement des terres siliceuses, faciles à cultiver, et qui se couvrent de froment, de seigle, d'orge, de millet, de légumes. A l'est de

¹ *Histoire des villes de France*, tome I^{er}.

ces Varennes, sur les frontières de l'Orléanais, se trouvent la forêt d'Amboise et les coteaux qui l'embrassent, ainsi que les excellents vignobles qui produisent les vins du Cher. Au delà du Cher, entre cette rivière et l'Indre, se trouve la *Champaigne*, qui embrasse une quinzaine de communes; c'est une contrée plate, dont les terres grasses et fertiles sont excellentes par-dessus tout pour la culture du froment. La vallée de l'Indre, qui limite ce petit pays au sud-ouest, présente de magnifiques prairies. La *Brenne* formait au sud de la Touraine un petit pays sur les confins du Poitou et du Berry; c'est une contrée humide et marécageuse, qui n'est, à proprement parler, que l'extrémité septentrionale de la Brenne berrichonne, dont nous avons parlé dans la description du Berry. Entre la Loire, l'Indre et la Vienne se trouve le *Véron*, qui occupe le sud-ouest de la province: c'est un pays riche et fertile, qui a beaucoup d'analogie avec les Varennes; il est toutefois plus élevé et son sol plus gras; les blés, les vins et les fruits y sont de première qualité: c'est de là que sortent ces excellents fruits de la Touraine si renommés dans toute la France. Chinon en était la capitale. Au sud-est du Véron, dans les cantons de Loches et de Sainte-Maure, entre Bossé, Sainte-Catherine de Fierbois, Louans et Mantelan, se trouve un plateau formé d'un immense amas de débris de coquilles fossiles appelées *faluns*, le plus considérable qui soit en France et peut-être que l'on connaisse; ces *falunnières* n'occupent pas moins de 20 kilomètres de longueur de l'ouest à l'est, sur 8 kilomètres environ de largeur, et sont en agriculture d'une grande importance pour remplacer la marne et les autres engrais. Enfin, sur la rive droite de la Loire, sauf la petite lisière de Varennes comprise entre le fleuve et la Cize, la Touraine comprend les *Gâtines*, terrains secs et arides, difficiles à cultiver, et qui ne donnent que très-peu de produits. Aussi, comme nous l'avons déjà dit, cette partie de la province renferme-t-elle, surtout vers Langeais et Château-la-Vallière, un assez grand nombre de landes ou de terres arides et incultes.

Le pays si renommé de la Touraine n'a pas produit, pendant de longues années, assez de céréales pour les besoins de la consommation locale. Aujourd'hui cette culture a fait de grands progrès; le froment occupe à peu près le sixième de tout le territoire agricole; son produit annuel, qui s'élève à plus d'un million d'hectolitres, donne lieu à une exportation assez importante.

La vigne forme ensuite la culture la plus répandue: elle couvre tous les coteaux de la province et les rives de la Loire et du Cher; ses produits sont assez estimés, et atteignent chaque année 600,000 hectolitres. Ceux du Cher sont surtout employés pour faire des mélanges. Les vins rouges de Bourgueil et les vins blancs de Vouvray sont excellents comme vins ordinaires.

La culture du chanvre, comme plante textile et oléagineuse, est la plus répandue après les deux autres, et fournit chaque année 1,700,000 kilogrammes de filasse et 30,000 hectolitres de graines. Ce chanvre est de première qualité; on le cultive en grand presque exclusivement dans l'arrondissement de Chinon, entre l'Indre, la Vienne et la Loire.

Les fruits et les légumes sont fort beaux et sont particulièrement cultivés dans les flots et sur les bords du fleuve. On connaît la réputation des prunes de Tours, que l'on recueille surtout dans l'arrondissement de Chinon; on estime qu'elles sont d'un

rapport de 240,000 francs par an. Le noyer, qui se cultive un peu partout, mais surtout dans la même région de la province, donne un produit de plus de 200,000 francs. On exporte pour plus de 500,000 francs de haricots. Enfin on cultive aussi dans le val de Loire l'anis, la réglisse, la coriandre, etc.

Les forêts ne couvrent guère moins d'étendue en Touraine que le froment; les principales sont celles d'Amboise, de Montrichard, de Loches et de Chinon, sur la rive gauche de la Loire; leur produit est généralement employé à la fabrication du charbon; les essences dominantes sont le chêne, le hêtre et le bouleau. Le mûrier, qui fut apporté du Languedoc en 1603, après avoir été l'objet des plus grands soins, en Touraine, n'y comptait plus que 40,000 pieds dans ces dernières années.

§ III. HISTOIRE, POPULATION, ETC. — La Touraine avait autrefois pour habitants les *Turones*, qui n'ont joué de rôle historique ni avant ni après la conquête romaine. Elle fit partie de la 3^e Lyonnaise, et fut conquise sans obstacle d'abord par les Visigoths, ensuite par les Francs. Elle eut alors quelque importance, non par ses guerriers, mais par ses saints et ses évêques. Dans le deuxième démembrement de l'empire franc, elle devint un comté particulier qui tomba bientôt sous la domination des comtes d'Anjou. Ce comté suivit les destinées des Plantagenêts, fut confisqué par Philippe-Auguste sur Jean Sans-Terre, en 1202, et ne cessa plus dès lors de faire partie du domaine royal.

Dans le quinzième siècle, quand la royauté française se trouva dépossédée de ses provinces du nord et comme exilée dans le midi, la Touraine devint le séjour favori des rois de France: Charles VII habita principalement Loches et Chinon, Louis XI Plessis-lès-Tours, Charles VIII Amboise, Louis XII Blois, François I^{er} Chambord, Catherine de Médicis Chenonceaux, etc. Paris sembla abandonné, le centre politique de la France déplacé, les provinces du nord dédaignées. On ne saurait apprécier l'influence qu'a eue sur la destinée des Valois leur séjour dans la molle Touraine, sur les rives enchantées de la Loire et du Cher, dans cette patrie d'Agnès Sorel, de Gabrielle d'Estrées et de Louise de la Vallière, loin des agitations et des dangers de Paris, loin des aspects graves et sévères des provinces du nord. Si ce séjour se fût prolongé, si l'influence méridionale eût continué à prédominer, on peut affirmer que les destinées de la France étaient manquées. Les Bourbons ne s'y trompèrent pas, et les beaux châteaux de la Touraine furent à peine visités par eux.

Depuis cette époque cette province est restée une des parties les plus paisibles de la France, et n'a plus fait parler d'elle que par les nombreux écrivains qu'elle a produits. A leur tête il faut placer l'une des plus grandes gloires de la France, Descartes, puis Rabelais, André Duchesne, Racan, Commire, Rapin, Destouches, Saint-Martin, Paul-Louis Courier, Balzac, etc. On ne trouve parmi les hommes de guerre que les maréchaux Boucicaut et d'Humières, le chef d'escadre Pointis, les généraux Marescot et Menou, etc.

« Le Tourangeau, dit un historien de la Touraine, modéré dans ses goûts, exempt de passions fortes, est rarement stimulé par le sentiment ambitieux qui porte aux grandes entreprises; il s'arrête au point où commence pour lui une aisance honnête. Il est d'ailleurs d'un caractère doux, affable, prévenant, quoique naturellement un peu frondeur. Né avec beaucoup d'esprit, il néglige peut-être trop de le cultiver. L'esprit,

les mœurs et le caractère, tout porte en général l’empreinte douce et noble du climat. »

§ IV. DÉPARTEMENT D’INDRE-ET-LOIRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé des provinces de Touraine (564,795 hect.), Orléanais (33,401 hect.), Poitou (28,253 hect.), Anjou (16,770 hect.). Sa superficie est de 610,697 hectares, dont 330,000 de terres labourables, 130,000 de prés, 35,000 de vignes, 80,000 de bois, 60,000 de landes et bruyères, etc. Sa population était : en 1801, de 268,924 habitants; en 1821, de 282,372 hab.; en 1841, de 306,366 hab.; elle est aujourd’hui de 315,641 hab. Il a pour chef-lieu Tours et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Tours.	11 cantons,	126 communes,	160,875 habitants.
— de Chinon	7 —	87 —	90,137 —
— de Loches	6 —	68 —	64,629 —
<hr/>			
3 arrondissements.	24 cantons,	281 communes,	315,641 habitants.

Ce département forme le diocèse de l’archevêché de Tours; il relève de la cour d’appel d’Orléans et renferme 3 tribunaux de première instance et un tribunal de commerce (Tours). Pour l’instruction publique, il s’y trouve un lycée à Tours, 2 collèges, à Loches et Chinon, 316 écoles primaires. Il forme une subdivision de la 18^e division militaire.

Le département d’Indre-et-Loire est surtout agricole. Nous venons de dire quels étaient la nature et la disposition du sol, ses principaux produits; nous ajouterons seulement que les prairies artificielles y font de grands progrès, et néanmoins les bestiaux y sont de race médiocre. L’éducation des volailles et des abeilles y est mieux entendue, et l’on commence à reprendre celle des vers à soie. Les richesses minérales consistent en minerai de fer, qui alimente principalement les forges de Preuilly et de Château-la-Vallière; en pierres meulières et lithographiques, marne, pierre calcaire, argile, craie, falunières, etc.

Les draperies, tanneries et soieries de Tours étaient autrefois très-importantes; la soierie occupait, à la fin du seizième siècle, 8,000 métiers et 40,000 personnes, la rubannerie 3,000 métiers, etc. Ces industries sont presque entièrement déchuës; néanmoins on trouve encore dans le département des manufactures de draperies grossières, de tapis de pied, de soieries, de cotonnades, des filatures, des papeteries, des tanneries. Au premier rang de l’industrie actuelle on doit placer la fabrication du fer et de l’acier, les limes et râpes de la manufacture d’Amboise, les produits de la manufacture du Ripault, puis la faïence, la poterie, etc.

Il y a dans le département 3 rivières navigables, sur 146 kilomètres (la Loire, 83 kil.; la Vienne, 54 kil.; la Creuse, 8 kil.); un canal (celui du Berry), sur 40 kil.; 6 routes impériales, sur 309 kil.; 17 routes départementales, sur 455 kil.; 9,565 chemins vicinaux. On y trouve en outre deux chemins de fer : 1^o de Limeray à Varennes, par Tours, ayant un développement de 85 kil.; 2^o de Tours aux Ormes, ayant un développement de 50 kilomètres.

§ V. DESCRIPTION DES VILLES. — *Tours*, chef-lieu du département, siège d’un archevêché, quartier général de la 18^e division militaire, est peuplée de 33,530 habitants et renferme des tribunaux civil et de commerce, un conseil de prud’hommes, un lycée, une bibliothèque, etc. Cette ville, l’une des plus célèbres de la France, est

fort élégamment située sur la rive gauche de la Loire, entre ce fleuve et le Cher, qui a son confluent près de ses murs. Son aspect du côté de la Loire est monumental. Un pont magnifique de 434 mètres de long, sur 15 mètres de large, donne entrée dans la ville, qui présente à droite et à gauche ses beaux quais et ses bâtiments municipaux; et en face, une grande rue bordée de belles maisons la coupe dans sa largeur et conduit à la route de Poitiers, qui s'élève jusqu'au pied d'une colline que couronne un massif de verdure. Tout cela est encadré, dans une plaine magnifique, par des coteaux fertiles et garnis de maisons, et par la Loire, qui nulle part n'a un aspect plus majestueux.

Tours est une ville très-ancienne, et conséquemment a des vieux quartiers sales et mal bâtis. On y remarque la cathédrale de Saint-Gratien, fondée par saint Martin, reconstruite par Grégoire de Tours, incendiée sous Louis VII et achevée de reconstruire dans le seizième siècle; l'église Saint-Clément, monument précieux du quinzième siècle; le palais de l'archevêché, le lycée, la bibliothèque, etc. C'est probablement une ville gauloise, qui devint, après la conquête romaine, le chef-lieu de la 3^e Lyonnaise. Les états généraux y furent assemblés en 1308, 1468, 1484 et 1506. Nous avons déjà dit que, sous Charles VII et Louis XI, elle était l'une des principales villes industrielles de la France par ses draperies d'or et d'argent, ses soieries, ses rubaneries; elle jouissait alors d'une grande prospérité et avait, dit-on, 80,000 habitants. Les guerres de religion la firent déchoir, puis la concurrence que lui fit Lyon, puis la révocation de l'édit de Nantes, puis surtout la routine où elle resta pour ses procédés de fabrication. Au commencement du dix-huitième siècle elle n'avait plus que 30,000 habitants, 4,000 ouvriers et 1,200 métiers. Aujourd'hui, sans avoir repris son ancienne splendeur, elle a vu se rouvrir des fabriques d'étoffes de soie, de passementerie, de soie à coudre, de rubans, de draps, de tapis de pied; on y trouve encore des fabriques de céruse, de faïence, de poterie, de produits chimiques, d'huiles, des fonderies de fer, des filatures de laine, des pépinières; enfin on y trouve l'une des plus importantes imprimeries de la France, qui compte 1,200 ouvriers et fabrique 150 volumes par jour. Tours sert de centre au commerce des chanvres, des fruits secs, de la cire, des lins, des cuirs, des eaux-de-vie, récoltés ou préparés dans le département.

A un kilomètre de Tours, dans la commune de la Riche, se trouve les débris du château de *Plessis-lès-Tours*, où Louis XI passa les dernières années de sa vie. C'est là que se tinrent les états généraux de 1506, où l'on donna à Louis XII le nom de Père du peuple.

Chinon, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 6,774 habitants, est bâtie dans une situation pittoresque, sur la rive droite de la Vienne, au pied d'un rocher que dominant les ruines d'un vaste château fort. Ce château, si célèbre dans notre histoire et dont l'origine remonte au neuvième siècle, fut habité par dix rois et principalement par Charles VII, qui avait fait de Chinon une place forte très-redoutable. C'est là que Henri II, roi d'Angleterre, mourut, que les états de 1428 furent assemblés, que Jeanne d'Arc fut présentée à Charles VII, etc.

Chinon exporte beaucoup de fruits cuits et a un marché considérable pour les grains et les vins de l'arrondissement. C'est la patrie de Rabelais.

Loches, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 5,191 habitants, s'élève en amphithéâtre sur un rocher dont le sommet est occupé par un vieux château fort et la base entourée de prairies qu'arrose l'Indre. Elle est située presque en face de *Beaulieu*, avec laquelle elle communique par une suite de ponts. Le château de *Loches*, dont la fondation remonte au sixième siècle, a été habité par tous les rois de France depuis Charles VII jusqu'à Henri III. Il a servi de prison, sous Louis XI, au cardinal la Balue et à plusieurs autres personnages. Dans l'église était le tombeau d'Agnès Sorel, qui a été restauré et placé dans une des tours. Ce qui reste de ce château sert de maison de détention et d'hôtel de sous-préfecture. *Loches* a des fabriques importantes de gros draps et des filatures de laine, des papeteries, tanneries, etc.; elle fait commerce de vins, bois et bestiaux.

Dans la petite ville de *Beaulieu*, située en face de *Loches*, demeurait Agnès Sorel. Il y avait aussi une abbaye fondée par Foulques Nerra, qui y fut enterré.

Amboise (arrondissement de Tours), petite ville de 4,700 habitants et l'une des plus célèbres de notre histoire, est située sur la rive gauche de la Loire, au pied d'un coteau escarpé que couronne un magnifique château. Elle est mal bâtie; ses rues, étroites et tortueuses, sont traversées par un ruisseau dont les eaux sont souillées par les corroieries qui le bordent. Mais c'est une ville industrielle, qui a une manufacture importante d'acier et de limes, des fabriques de draps, de couvertures de laine, de castorines, de tapis. Son commerce consiste en vins, cuirs, grains, etc. On y remarque l'église paroissiale, bâtie, dit-on, par saint Martin; le tombeau du duc de Choiseul, ministre sous Louis XV; et surtout le château, dont les jardins, élevés en terrasses, dominant la ville de plus de 27 mètres. Il est flanqué de deux belles tours d'où la vue s'étend sur les charmants paysages des deux bords de la Loire, jusqu'à Tours, dont on aperçoit les clochers à 24 kilomètres de distance. On y admire la chapelle, bâtie sur le roc, et où l'art gothique a déployé toutes ses fantaisies et ses richesses. Ce château, dont l'origine est inconnue, fut habité et embelli par plusieurs rois de la maison de Valois. Louis XI y institua l'ordre de Saint-Michel. Charles VIII y naquit et y mourut; c'est lui qui fit bâtir la chapelle. Louis XII et François I^{er} affectionnèrent ce séjour et y firent construire la galerie et les principaux appartements. C'est là que, sous François II, éclata la conspiration dite d'Amboise, que les Guise éteignirent dans les supplices. Il servit de prison, sous Louis XIII, aux princes de Vendôme. Il fut concédé au duc de Choiseul, sous Louis XV, et de là passa dans la maison de Penthièvre. Il a servi récemment de séjour à Abd-el-Kader.

Près d'Amboise était le château de *Chanteloup*, qui appartient à la princesse des Ursins, puis au duc de Choiseul, qui y fut exilé, puis, sous l'Empire, à Chaptal, qui y établit une fabrique de sucre de betteraves. Il a été démoli en 1823.

Bléré (3,676 habitants), sur la rive gauche du Cher, a des corderies et des fabriques de draps, et fait un commerce considérable des vins du Cher et des bois de la forêt de *Loches*.

Près de *Bléré* se trouve le fameux château de *Chenonceaux*, élevé sur un pont qui traverse le Cher, et qui est aujourd'hui dans un état parfait de conservation. Il a été construit sous François I^{er}, habité et embelli par Diane de Poitiers et Catherine de Médicis. Il servit de retraite à la veuve de Henri III, passa dans la

maison de Condé, enfin fut acheté par le fermier général Dupin, dont la famille le possède encore.

Château-Regnault (3,270 hab.) est une petite ville fort ancienne, bâtie sur la Brenne, au pied d'une colline que dominent les ruines du château qui lui a valu son nom. Elle est fort active, a des tanneries et corroieries renommées, des moulins à tan, des fabriques de draps, des tuileries importantes, etc.; elle fait aussi commerce de bois et de grains.

Château-la-Vallière (1,400 hab.), gros bourg sur les bords de la Fare, a des forges importantes pour la fabrication des essieux et des instruments aratoires. On y trouve des eaux minérales.

Luynes, petite mais jolie ville, située à peu de distance de la Loire, entre deux coteaux chargés de vignes, compte 2,000 habitants. Elle possède encore les tours et le manoir du château qu'y éleva la famille d'Albert, à laquelle elle a donné son nom. C'est le lieu de naissance de Paul-Louis Courier.

Veretz, commune de 900 habitants, est célèbre par le château de la Bourdaisière, aujourd'hui détruit, et où naquit Gabrielle d'Estrées. Paul-Louis Courier a longtemps habité Veretz.

On trouve encore dans l'arrondissement de Tours: *Mettray*, commune de 2,000 habitants, importante par la colonie agricole de jeunes détenus qu'y ont fondée MM. Demetz et Bretignières; *Montbazou*, qui a des filatures de laine; *Pocé*, où l'on trouve des forges; *Saint-Cyr*, qui a des fabriques de céruse et de minium; *Saint-Symphorien*, important par ses fabriques d'amidon, d'étoffes de soie, de limes et aciers; *Vouvray*, dont les vins blancs sont les meilleurs de la Touraine, et qui est le lieu de naissance du marin Pointis.

Azay-le-Rideau (arrondissement de Chinon), petite ville de 2,000 habitants, située sur l'Indre, était autrefois fortifiée, et aujourd'hui est remarquable par son beau château du seizième siècle bâti dans une île de la rivière. On y fait commerce de grains et fruits du pays.

Bourgueil (5,400 hab.) est une petite ville située sur le Doit. On y fait commerce de vins estimés, et l'on y fabrique de l'huile de noix. Ses environs sont couverts de cultures en grand de réglisse, fenouil, coriandre, anis, etc.

Cinq-Mars, petite ville de 1,800 habitants, est située entre la rive droite de la Loire et un coteau que domine un vieux château. On y trouve des carrières importantes de pierres meulières et l'on y remarque un pilier quadrangulaire de 27 mètres de hauteur, surmonté de cinq piliers plus petits, monument singulier dont on ignore la destination et l'origine.

L'Île-Bouchard (1,800 hab.), petite ville située sur les deux rives et dans une île de la Vienne, avait autrefois un château fort célèbre dans les guerres des Anglais. On y fait commerce de vins, huile de noix, fruits secs, etc.

Langeais (3,300 hab.), située sur la rive droite de la Loire, est remarquable par ses importantes fabriques de poteries, briques et vases d'ornement, de toiles de lin et de chanvre, ses moulins à tan, etc. On y fait commerce de vins, huiles, fruits, etc. Cette petite ville a un château bâti par Pierre de la Brosse au treizième siècle, et où Charles VIII épousa Anne de Bretagne.

Richelieu, petite ville de 2,600 habitants, est située sur la Mable, dans une contrée fertile en blés et en vins. Ce n'était autrefois qu'un village, qui fut transformé en une cité régulière, avec un magnifique château. Le château n'est plus aujourd'hui que ruines.

La Haye-Descartes, petite ville de 1,500 habitants, est située sur la rive droite de la Creuse, et était autrefois fortifiée. Elle fut vainement assiégée par les Anglais en 1359. On y fait commerce de pruneaux, de cire, de miel, etc. Elle porte le nom du grand homme qui y est né le 31 mars 1596, et auquel une statue a été récemment élevée dans la ville de Tours.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

ANJOU. — DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — DESCRIPTION PHYSIQUE. — *L'Anjou* est assis sur les deux rives de la Loire, et avait pour limites au nord le Maine, au sud le Poitou, à l'est la Touraine, à l'ouest la Bretagne. Il formait un gouvernement général, dans lequel était compris le Saumurois, ressortissait au parlement de Paris, et composait le diocèse de l'évêché d'Angers. Il avait 893,000 hectares de superficie, qui sont aujourd'hui répartis de la manière suivante : 723,000 au département de Maine-et-Loire, 103,000 à la Mayenne, 51,000 à la Sarthe, etc. Sa population était de 590,000 habitants.

Cette province est, comme la Touraine que nous venons de décrire, un pays généralement plat et mamelonné par quelques ondulations appartenant, sur la rive droite de la Loire, aux contre-forts détachés des collines du Perche; sur la rive gauche, aux contre-forts détachés des collines du Poitou. Les unes et les autres n'ont ni élévation, ni importance, ni variété.

L'Anjou appartient tout entier au bassin de la Loire. Ce fleuve, qui le traverse à peu près par le milieu de l'est à l'ouest pendant 90 à 100 kilomètres, y entre près de Candes, passe à Saumur, aux Ponts-de-Cé, à Chalonnnes, à Ingrande; là il sert de séparation à la Bretagne et à l'Anjou, passe à Saint-Florent, à Ancenis, et enfin va achever son cours dans la Bretagne. C'est dans l'Anjou que la Loire commence à couler dans ce qu'on appelle sa grande vallée, vallée que la *levée* ou chaussée qui la borde ne défend qu'avec peine contre les inondations. Sa largeur n'est pas moindre de 5 à 600 mètres. Les nombreuses îles que renferme son lit passent pour les plus belles de son cours; celles dites de la *Lombardière*, situées vis-à-vis du confluent du Layon et de la Loire, présentent de magnifiques bosquets de verdure. Les crues du fleuve au-dessus des plus basses eaux sont quelquefois de 5 mètres; le sable qu'il charrie et qui forme des bancs mouvants, gêne singulièrement la navigation; de novembre à février, où le lit est le plus profond, les bateaux les plus forts ne tirent que 0^m73, et de février en mai de 0^m60 à 0^m40 seulement; pendant la saison d'été, les *sapines* ou bateaux légers peuvent seules naviguer. La rive gauche de la Loire paraît s'élever insensiblement, et par suite l'eau est rejetée vers le nord, ce qui amène dans le courant un mouvement latéral vers la rive droite.

Dans cette partie de son cours inférieur, le fleuve ne dément pas la réputation qu'il s'est acquise par la beauté des sites que présentent ses îles ou ses bords sur une vaste étendue. La route de Nantes, qui longe sa rive droite, offre un magnifique panorama : c'est une succession non interrompue de points de vue délicieux, de coteaux verdoyants couronnés de riches vignobles, au milieu desquels apparaissent çà et là de jolis villages ou des ruines féodales; on découvre aussi de pittoresques vallons, de belles prairies, surtout depuis Montrelais jusqu'au delà d'Oudon, où deux chaînes de collines s'élèvent de chaque côté des rives du fleuve. Mais, sur les frontières de la Loire-Inférieure, l'aspect change, et à des champs de la plus belle fertilité, où réussissent à merveille le froment, le chanvre et le lin, succède un terrain qui, par ses fougères, son blé noir et ses bruyères, rappelle le sol de la Bretagne.

La Loire reçoit à droite : 1° l'*Authion*, qui prend sa source sous le nom de *Doit* dans les étangs d'Hommes et de Rillé (Touraine), coule du sud au nord, arrose Bourgueil et tourne à l'ouest en suivant le lit ancien de la Loire et en coulant à travers des marais; elle reste parallèle au fleuve, dont elle n'est séparée que par une langue de terre, à travers laquelle ont été pratiquées des portes que l'on ferme à l'époque des crues. Elle finit aux Ponts-de-Cé, et reçoit le *Couesnon*, qui passe à Baugé.

2° La *Maine* prend sa source dans les collines de Normandie, sous le nom de *Mayenne*, traverse le Maine, où nous la décrirons, est navigable à Laval, et entre dans l'Anjou au-dessous de Château-Gontier; elle prend le nom de *Maine* après avoir reçu la Sarthe, devient large et profonde, passe à Angers et finit au-dessous de Bouchemaine. Elle reçoit dans l'Anjou : 1° à droite l'*Oudon*, qui passe à Segré, où il est navigable, et au Lion-d'Angers; 2° à gauche la *Sarthe*, qui prend sa source dans le plateau de Mortagne. Cette grande rivière traverse d'abord le Perche et le Maine, où nous la retrouverons, entre dans l'Anjou à Morannes, arrose Châteauneuf et finit au nord d'Angers. Elle se grossit à gauche du *Loir*, qui prend sa source dans le plateau de Courville, traverse l'Orléanais et le Maine, entre dans l'Anjou au-dessus de Durtal, passe à Seiches et finit au-dessous de Briolay.

La Loire reçoit à gauche : 1° le *Thoué*, qui passe à Montreuil-Bellay, où il est navigable, et finit au-dessous de Saumur; 2° le *Layon*, qui passe à Thouarce et finit à Chalennes, après 72 kilomètres de cours; il se grossit de ruisseaux qui passent à Doué, Vihiers et Chémillé; 3° l'*Erve*, qui passe à Beaupréau. — Il faut ajouter à ces affluents de gauche le *Moine*, affluent de la Sèvre-Nantaise, qui passe à Cholet.

§ II. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Le Val-de-Loire, dans toute son étendue, est formé de terrains d'alluvions modernes, qui s'étendent surtout sur la rive droite, où ils s'avancent au nord par-dessus l'Authion jusque vers Beaufort, Longué et Bourgueil. On trouve encore de ces terrains alluvionnels au fond des vallées de la Dive et du Thouet, son affluent; dans la vallée de la Sarthe, entre Morannes et Angers, et dans celle du Loir, sur la rive gauche.

Les terrains qui constituent l'Anjou sont d'ailleurs répartis assez régulièrement : au sud de la Loire et à l'ouest du Layon, ce sont des terrains primitifs dans lesquels, sur la frontière méridionale à partir de Montfaucon, Cholet et la Plaine, apparaît le granit qui se prolonge au sud-est pour former le vaste massif du plateau de Gatine en Poitou. Au nord de la Loire et à l'ouest de la Sarthe, ce sont des terrains de transition qui se

prolongent au nord et au nord-ouest dans le Maine et la Bretagne pour former la majeure partie des départements de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine. Ces terrains de transition occupent aussi l'angle formé par la Maine et l'Authion entre Écouflant (sur la Sarthe), Andard (sur l'Authion) et le confluent de la Maine et de la Loire. On les retrouve encore sur l'autre rive du fleuve, à l'ouest de Brissac, dans le triangle compris entre la Loire et la rive droite du Layon, dont ils accompagnent même la rive gauche en aval de Thouarce.

A l'est des terrains primitifs ou de transition que nous venons d'indiquer, la partie orientale de l'Anjou est constituée soit par les terrains alluvionnels déjà nommés, soit par des terrains tertiaires moyens ou par des terrains crétacés inférieurs. Les premiers, au nord de la Loire, forment deux massifs : l'un au sud de Vernantes, l'autre, plus considérable, s'étendant de Baugé à Noyant, et se prolongeant au delà de la Touraine. Au sud de la Loire, ces terrains tertiaires moyens forment leur massif principal entre Saumur, Grennes et Louerre; il y en a d'autres moins considérables à l'ouest de Brissac et de Doué. Quant aux terrains crétacés inférieurs, ils occupent dans la partie orientale de l'Anjou tous les terrains non indiqués comme alluvionnels ou tertiaires moyens; au nord de la Loire, ils forment à peu près tout le pays compris entre Briolay, Baugé, Beaufort et Andard.

Le terrain jurassique apparaît sur la frontière de Doué, à Montreuil-Bellay, se prolongeant au sud entre Thoué et Dive.

§ III. ASPECT GÉNÉRAL. — L'Anjou ressemble beaucoup à la Touraine, mais avec plus de variété et de vigueur. Généralement plat et peu élevé, il est entrecoupé de nombreuses collines couvertes de vignobles et de plaines formées principalement de terres de bruyère, mais qui néanmoins sont assez productives. Tout ce pays repose généralement sur une base schisteuse et calcaire; fertile et gras dans les vallées de la Loire et de la Mayenne, où se trouvent les principales plaines, il présente dans les autres parties de la province des ondulations où les landes et les bruyères sont assez communes.

Il se divise physiquement en *haut* et *bas* : le premier à l'ouest et au nord, le deuxième au sud. On le divise également, sous le rapport agricole, en trois régions distinctes : la *Vallée*, le *Bocage* et les *Plaines*.

La *Vallée*, c'est-à-dire le Val-de-Loire, est la partie la plus fertile; le sol y est d'une grande richesse, et donne des récoltes estimées à une valeur de 4 millions; mais ces revenus sont souvent compromis par les crues du fleuve et ses débordements. Quant au *Bocage*, il comprend l'ouest et le nord du département de Maine-et-Loire, c'est-à-dire les arrondissements de Segré et de Beaupréau, avec une grande partie de ceux d'Angers et de Baugé; dans l'arrondissement de Beaupréau, il porte le nom de *Mauges*. C'est la partie la plus boisée de l'Anjou, et l'on y trouve beaucoup de landes, de bruyères et de marais; elle rappelle la Bretagne, sans être aussi triste. On y cultive, surtout dans les arrondissements de Beaupréau et de Segré, des blés et des légumes. On y trouve aussi quelques prairies artificielles; mais l'usage des jachères, la routine, le manque de chemins, nuisent à l'agriculture. Les *Plaines* comprennent surtout l'arrondissement de Saumur et la partie orientale de celui de Segré : c'est le *bas Anjou*; arrosé par plusieurs rivières et composé d'un

sol sablonneux et graveleux, il est peu fertile entre Angers et la Flèche, mais au sud il présente des campagnes d'un bel aspect, que couvrent et enrichissent de nombreuses châtaigneraies; les terres, dans le bas Anjou, sont presque partout protégées contre les eaux par des fossés bordés de remparts en terre, plantés de haies et d'arbres, ce qui contribue à donner à la contrée un aspect agréable. La récolte du froment est fort abondante dans les *Plaines*; celle des vignes y est considérable.

En résumé, l'Anjou a en partie l'aspect des provinces qui l'entourent: ainsi, au nord-est, il participe de la Beauce et s'ouvre vers Paris; au sud-est, il annonce le Poitou et les pays méridionaux; au sud-ouest, c'est la Vendée; au nord-ouest, il commence la Bretagne. C'est généralement une province fertile; les céréales, les vins, le lin, le chanvre, les légumes, le bois et les bestiaux en sont les principales productions. Les céréales y dépassent les besoins de la consommation: le froment y couvre un sixième environ du domaine agricole, et fournit à l'exportation plus de 500,000 hectolitres. Les vignes garnissent presque tous les coteaux, surtout à la rive gauche de la Loire, qui offre un sol favorable à cette culture; elles donnent un produit annuel de 500,000 hectolitres. On connaît le renom des vins blancs de Saumur, dont une grande partie est exportée, et dont la valeur est estimée annuellement à 2 millions et demi. Quant aux vins communs, on les convertit en eau-de-vie ou en vinaigre, connu sous le nom de *vinaigre de Saumur*. Les légumes secs donnent lieu à un commerce d'exportation pour Nantes et Bordeaux, et l'on expédie pour l'approvisionnement de la marine des haricots et des fèves pour une valeur de 500,000 fr. Le lin et le chanvre réussissent bien: on les cultive dans les îles de la Loire et sur ses rives, entre Saumur et Beaufort, où ils atteignent 7 à 8 pieds de hauteur. On dirige sur les ports leurs produits, qui s'élèvent à 4 millions de kilogrammes. Les fruits sont aussi cultivés avec succès: huit mille hectares sont occupés par des pépinières, dont le plus grand nombre est situé sur le territoire d'Angers.

§ IV. HISTOIRE ET POPULATION. — L'Anjou doit à sa position voisine de la Bretagne et du Poitou ou de l'Aquitaine, c'est-à-dire de deux contrées qui ont longtemps lutté contre la centralisation française, d'avoir joué un rôle historique beaucoup plus important que celui des autres provinces de la Loire. Il était habité dans les temps anciens par les *Andegavi*, fut conquis par César et facilita même à celui-ci, ainsi que sa position géographique l'indique, la soumission des provinces armoricaines. Les Romains y établirent, au confluent de la Maine, un vaste camp, dont on voit encore les traces près des Ponts-de-Cé, et qui fut occupé par des légions jusqu'au quatrième siècle: il était destiné à contenir l'Armorique. Occupé d'abord par les Wisigoths, ensuite par les Francs, l'Anjou resta dans l'obscurité jusqu'au neuvième siècle, où seul on le trouve exempt des ravages des Normands. « C'est là que commandait un homme d'énergie, Robert dit le Fort, aventurier de race saxonne et de naissance infime. Après avoir servi les rois d'Aquitaine et de Bretagne, il s'était attaché à Charles le Chauve, qui lui avait donné à garder le pays entre Seine et Loire; et il périt en combattant les Normands en 866. Dans cette même contrée habitait aussi un nommé Tertulle, fils d'un paysan, qui vivait de la chasse et de fruits sauvages, et qui fut créé par Charles sénéchal d'Anjou. De ce Robert le Fort descendent les Capé-

tiens, et de ce Tertulle le Rustique les Plantagenets, les deux familles du monde chrétien qui ont porté le plus de couronnes¹. »

Le plus célèbre des descendants de Tertulle fut Foulques Nerra, qui passa sa vie à guerroyer contre le duc de Bretagne, les comtes de Blois et de Poitiers, etc., mais qui resta un vassal soumis des rois de France. Son fils Geoffroy Martel ne fut pas moins belliqueux que lui, et conquit le Maine et la Touraine. Le fils de Geoffroy, Foulques V, devint roi de Jérusalem. Le fils de Foulques V, Geoffroy, dit Plantagenet, épousa Mathilde, unique héritière de Henri I^{er}, roi d'Angleterre et duc de Normandie; il ne put obtenir la possession de ces deux États; mais son fils Henri fut reconnu sans opposition comme roi d'Angleterre et duc de Normandie, et il doubla sa puissance en épousant la fameuse Aliénor, héritière des États d'Aquitaine, c'est-à-dire du Poitou, du Limousin, du Bordelais, de la Gascogne, etc.; de sorte que l'Anjou devint le noyau d'un empire qui comprenait plus de la moitié de la France et l'Angleterre. Cette grandeur, à laquelle sa situation géographique ne l'a pas appelée, dura peu de temps. Après la mort de Richard Cœur de Lion, Philippe-Auguste confisqua sur Jean Sans-Terre ses provinces françaises (1204), et il fit facilement la conquête de l'Anjou, de la Touraine, du Maine, etc. Dès ce moment, l'Anjou ne cessa plus de faire partie de la France; mais il fut donné en apanage d'abord à un frère de saint Louis, ensuite à un des fils de Charles V; il ne revint complètement à la couronne que sous Louis XI.

Depuis cette époque, l'Anjou resta une province soumise et obscure; mais en 1789 ce pays, qui avait, surtout dans sa partie méridionale, les mêmes mœurs et les mêmes idées que le Poitou, vit la révolution avec répugnance. C'est là que le 10 mars 1793, à Saint-Florent, commença la grande insurrection royaliste; c'est de Pin-en-Mauges que sortit le premier généralissime de l'armée vendéenne, Cathelineau. Toute la province fut horriblement dévastée pendant cette guerre, dont les traces ne sont pas encore effacées.

Les illustrations sorties de l'Anjou sont, dans les lettres : Joachim Dubellay, Ménage, madame Dacier, Félix Bodin, Volney, etc.; dans les sciences et les arts, Ambroise Paré, Aubert Dupetit-Thouars, Chevreul, David d'Angers; dans la guerre, le maréchal de Contades, les généraux Turpin de Crissé, Quélineau, Beaurepaire, l'amiral Dupetit-Thouars, les généraux vendéens Cathelineau, Bonchamp, Scépeaux, Bourmont, etc.; dans la politique, l'évêque Fouchet, le conventionnel Choudieu, le directeur la Réveillère-Lépeaux, etc.

Le caractère des habitants de l'Anjou offre des nuances diverses d'après les provinces qui les avoisinent : ainsi ceux du nord ont l'activité et l'esprit de labeur des Percherons; ceux du couchant sont indolents, routiniers, ignorants, courageux comme les habitants de la Bretagne; ceux du midi ont de la vivacité, de la présomption, de la mobilité, et on les appelle les Gascons de la Loire. En somme, ce sont des populations honnêtes, religieuses, laborieuses, et qui ont plutôt des qualités solides que des défauts éclatants.

§ V. DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
— Ce département a été formé entièrement de la province d'Anjou. Sa superficie est de 709,349 hectares, dont 125,000 de terres labourables, 18,000 de prés, 13,000

¹ *Histoire des Français*, tome I^{er}, page 209.

de vignes, 24,000 de bois, 14,000 de landes. Sa population était, en 1801, de 375,544 habitants; en 1821, de 442,839 hab.; en 1841, de 488,472 hab.; elle est aujourd'hui de 515,452 habitants. Il a pour chef-lieu Angers, et se subdivise ainsi :

Arrondissement d'Angers	9 cantons,	89 communes,	154,945 habitants.
— de Baugé	6 —	66 —	79,713 —
— de Beaupréau	7 —	76 —	121,375 —
— de Saumur	7 —	83 —	97,339 —
— de Segré	5 —	61 —	62,080 —
<hr/>			
5 arrondissements	34 cantons,	375 communes,	515,452 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché d'Angers. Il renferme à Angers une cour d'appel, à laquelle ressortissent 5 tribunaux de première instance et 3 tribunaux de commerce, Angers, Cholet et Saumur. Pour l'instruction publique, il y a un lycée à Angers, 5 collèges (Baugé, Beaufort, Cholet, Doué et Saumur), une école normale départementale, 10 écoles supérieures, 636 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 18^e division militaire, et renferme deux places, les châteaux d'Angers et de Saumur.

Ce département est surtout agricole. L'agriculture y est en progrès, surtout dans la partie orientale. Nous avons déjà dit quelle était la nature du sol et ses produits. Il nous reste à ajouter que les prairies et les pâturages nourrissent de bonnes races de chevaux et de bestiaux, qu'on élève en grand nombre dans les vallées de la Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, du Loir, de l'Authion, et surtout dans les Mauges. On estime qu'il y a 210,000 têtes de gros bétail, 200,000 moutons, 86,000 porcs, 4,300 chèvres, 40,000 chevaux, 3,600 mulets et ânes.

L'exploitation minérale est très-importante, notamment pour les houilles et les ardoises : celle des houilles s'élève chaque année à près de 200,000 quintaux métriques, mais les produits ne sortent pas du département; celle des ardoisières, dont le centre est près d'Angers, occupe 3,000 ouvriers et donne 80,000,000 d'ardoises; celle du fer, quoique en petite quantité, alimente plusieurs usines et hauts fourneaux. On extrait encore du beau granit, du marbre, de belles pierres de taille, du grès, de la pierre à chaux, de la terre à poterie, etc. Le département compte aussi quelques sources minérales, dont les plus fréquentées sont celles de Martigné-Briant.

L'industrie manufacturière de l'Anjou est peu active et peu développée. Elle consiste principalement dans la fabrication de toiles et de mouchoirs, fabrication dont Cholet est le centre. On trouve encore des fabriques de toiles à voiles et cordages, de percales, calicots, coutils, cotonnades, flanelles et autres lainages; des raffineries, tanneries, brasseries, distilleries, etc. Les principaux articles de commerce sont les bestiaux, les grains, les vins, le lin et le chanvre, les toiles de Cholet, les fruits secs.

Il y a dans le département de Maine-et-Loire 9 rivières navigables sur 377 kilomètres (Loire 87 kil., Thouet 17 kil., Dive 15 kil., Authion 42 kil., Mayenne 48 kil., Oudon 48 kil., Sarthe 44 kil., Loir 46 kil., Layon 60 kil.); 9 routes impériales sur 396 kil., 24 routes départementales sur 568 kil., 8,252 chemins vicinaux. Il est en outre traversé par le chemin de fer d'Orléans à Nantes, depuis Varennes jusqu'à Champocé, pendant 82 kilomètres.

§ VI. DESCRIPTION DES VILLES. — *Angers*, ancienne capitale de l'Anjou, est aujourd'hui

d'hui le chef-lieu du département de Maine-et-Loire, le siège d'un évêché et d'une cour d'appel, et renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, une école des arts et métiers, un lycée, une école secondaire de médecine, une bibliothèque, un musée, un dépôt d'étalons, etc. Sa population est de 46,599 habitants. Elle est située sur la Maine, qui dans cet endroit est très-large, très-profonde, et lui forme un excellent port. On la divise en trois parties : la ville proprement dite, bâtie en amphithéâtre sur un coteau assez élevé, à la rive gauche de la rivière, un quartier situé dans une petite île, et un faubourg, à la rive droite. C'est une des villes les plus sombres, les plus tristes de la France ; les rues sont étroites, escarpées, d'un accès difficile, et les maisons bâties en ardoises ou plaquées d'ardoises. On y remarque la cathédrale, une des plus belles de la France ; les églises de la Trinité et de Saint-Serge, l'Hôtel-Dieu, bâti par Henri II, roi d'Angleterre ; le château, vieille et noire forteresse du temps de Louis IX, bâtie sur un rocher escarpé au-dessus de la Maine : c'était la résidence des comtes d'Anjou, et elle sert aujourd'hui de prison. Les promenades sont vastes et belles, surtout celles du Champ de mars, du Mail, et les boulevards, qui ont remplacé les remparts.

L'industrie d'Angers est assez active : elle consiste principalement dans la fabrication des toiles à voiles pour la marine de guerre et de commerce, des toiles et coutils, des cordes, les filatures de lin et de laines peignées et cardées. Son commerce a pour objet les chanvres, les étoupes, les grains, les vins, les bestiaux, les légumes secs, les bois de charpente et de marine, etc.

Baugé, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 3,300 habitants, est située dans une petite vallée qu'arrose le Couesnon. On y remarque un vieux château, bâti par Foulques Nerra, et un bel hospice. On y trouve des fabriques d'huile, et l'on y fait commerce de bois et de bestiaux. En 1424, les troupes de Charles VII battirent les Anglais devant ses murs.

Baupréau, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 3,700 habitants, est une jolie ville située sur l'Erve, au confluent de l'Oudon, près d'un coteau que couronne un beau château brûlé dans les guerres de la Vendée et rétabli sous la restauration. On y remarque le collège, et l'on y trouve des teintureries pour coton et laine. En 1793, les républicains y furent battus par les Vendéens.

Saumur, chef-lieu d'arrondissement, avec 14,000 habitants, renferme des tribunaux de première instance et de commerce, l'école impériale de cavalerie, un collège, une bibliothèque, etc. C'est une grande et belle ville, bâtie sur une colline que domine un château fort et que baigne la Loire. La ville haute est irrégulière, mais la ville basse a de jolies maisons et un beau quai ; un pont magnifique de 284 mètres la relie au faubourg de la Croix-Verte, située sur la rive droite et dans plusieurs îles du fleuve. Ses monuments sont le château ou le Donjon, qui date du onzième siècle et qui domine au loin tout le pays : avant la révolution, c'était une prison d'État, aujourd'hui c'est un arsenal ; l'église de Nantilly, qui remonte, dit-on, au cinquième siècle ; l'église de Notre-Dame-des-Ardilliers, les bâtiments de l'école et les belles casernes de cavalerie.

Saumur fait un commerce considérable de vins, d'eaux-de-vie, de vinaigres, de fruits secs, etc. On y trouve des fabriques de chapelets, d'ouvrages en émail, etc.

C'était dans le moyen âge une place très-forte; elle joua un grand rôle dans le seizième siècle comme place de sûreté des protestants : on y fonda alors une académie, des écoles, des fabriques qui lui donnèrent une grande prospérité. Cette prospérité disparut avec la révocation de l'édit de Nantes. En 1793, elle fut prise par les Vendéens. On trouve dans ses environs de nombreux monuments celtiques.

Ségré, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,700 habitants, est bâtie sur l'Oudon, au milieu d'un pays riche en grains et en pâturages qui alimentent son marché. On y fait commerce de vins.

Les *Ponts-de-Cé* (arrondissement d'Angers), petite ville de 3,800 habitants, consiste en une suite de ponts et de chaussées bordées de maisons qui commencent à 5 kilomètres d'Angers et franchissent les divers bras et îles de la Loire jusqu'à sa rive gauche, dans une étendue de 3 kilomètres. Les ponts sont au nombre de quatre : le premier, en arrivant d'Angers, a 7 arches et ferme l'entrée des Ponts-de-Cé; le deuxième unit le faubourg Saint-Aubin à la ville par 17 arches; le troisième traverse le principal bras de la Loire par 19 arches; le quatrième touche à la rive méridionale par 52 arches. Ces ponts et les chaussées qu'ils joignent forment un passage très-important. Les troupes de Louis XIII y battirent celles de Marie de Médicis en 1620. Une bataille y fut livrée en 1793 entre les Vendéens et les républicains. On fait remonter l'origine de ces ponts à César, dont ils portent le nom (*Pontes Cæsaris*), à cause du camp romain qui se trouvait dans le voisinage.

Les Ponts-de-Cé font un grand commerce de bestiaux.

Saint-Lambert-du-Lattay, bourg de 1,300 habitants, est important par ses mines de houille, et célèbre par la bataille du 19 septembre 1793, où les républicains, commandés par Duhoux, furent défaits par les Vendéens, commandés par d'Elbé.

Beaufort (arrondissement de Baugé), petite ville de 5,200 habitants, est située dans un pays très-fertile, sur le Couesnon, près de son confluent avec l'Authion. On y remarque une belle église, deux hospices, etc. Elle est importante par ses ateliers de toiles à voiles, qui occupent 250 métiers, son commerce de blé, de chanvre, de pruneaux, d'huiles, etc. C'était autrefois une ville beaucoup plus considérable, quand la Loire suivait le lit de l'Authion; elle était alors l'entrepôt et le port principal de tout le nord de l'Anjou.

Chémillé (arrondissement de Beaupréau), petite ville de 4,700 habitants, située près du ruisseau d'Yonne, est importante par ses fabriques de toiles et de mouchoirs dits de Cholet, ses filatures de laine et de lin, son commerce de bestiaux, etc. Ce fut la première ville prise par les Vendéens. Dans ses environs fut arrêté le chef vendéen Stofflet.

Cholet, ville de 10,300 habitants, avec un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, un collège, etc., est située sur la rive droite de la Moine, dans un pays pittoresque. C'est la ville la plus manufacturière de l'Anjou et le centre d'une fabrication très-renommée de mouchoirs, de siamoises, de toiles dites *cholettes*, qui n'occupent pas moins de 52 maisons et donnent pour 20 millions de produits. On y trouve aussi des filatures de laine et de coton, des fabriques de flanelles, etc.

Cette ville, dont la prospérité industrielle remonte au temps de Louis XIV, a horriblement souffert de la guerre de la Vendée. Prise d'abord par les Vendéens, elle fut

incendiée; reprise par les républicains, après la grande bataille du 16 octobre 1793, elle fut entièrement détruite, ainsi que son magnifique château, et resta pendant plusieurs années presque entièrement inhabitée.

Saint-Florent-le-Vieil, petite ville de 2,300 habitants, est bâtie dans une charmante situation, sur une colline escarpée, à la rive gauche de la Loire. On y jouit d'une vue délicieuse sur le cours et les bords du fleuve. Elle doit son origine à une célèbre abbaye de bénédictins, qui fut détruite dans la guerre de la Vendée, ainsi qu'une partie de la ville. C'est là que l'armée vendéenne, battue à Cholet, se décida à passer sur la rive droite de la Loire; c'est là aussi que le général vendéen Bonchamps, blessé mortellement, obtint par ses prières la grâce de 4,000 prisonniers que ses soldats allaient massacrer. L'église de Saint-Florent, où se passa ce trait magnanime, renferme un monument élevé à la mémoire de Bonchamps.

Doué (arrondissement de Saumur), petite ville de 3,200 habitants, avec un collège, paraît très-ancienne et avoir été habitée par les rois d'Aquitaine. On y trouve les restes d'un amphithéâtre creusé dans le roc, une très-belle fontaine, des pépinières, etc.

Fontevault, petite ville de 3,600 habitants, est située dans un joli vallon et jouit d'une grande célébrité à cause de son abbaye, fondée en 1099 par Robert d'Arbrissel, qui était l'une des plus riches de la France, et dont les abbesses ont presque toujours été choisies dans les plus grandes familles du royaume. Elle renfermait cinq églises, dont une seule existe encore. On y voit les restes des tombeaux de Henri II Plantagenet, de Richard Cœur de Lion, d'Aliénor, etc. Cette magnifique abbaye est aujourd'hui tristement transformée en une maison de détention.

On trouve encore dans le département de Maine-et-Loire un grand nombre de localités importantes par leur population, n'ayant d'autre industrie que celle de la terre, et qui la plupart avaient des châteaux forts, ou ont joué un rôle militaire dans le moyen âge. On remarque ainsi dans l'arrondissement d'Angers : *Chalennes-sur-Loire* (5,000 hab.), qui approvisionne de chaux toute la basse Loire; *Champtocé* (2,200 hab.), le *Louroux-Béconnais* (2,800 hab.), *Trélazé* (3,000 hab.), où sont d'importantes carrières d'ardoises. Dans l'arrondissement de Baugé : *Durtal* (3,500 hab.), qui a des papeteries; *Longué* (4,100 hab.), qui fait un grand commerce de sangsues; *Mazé* (3,800 hab.), *Morannes* (2,800 hab.), etc. Dans l'arrondissement de Beaupréau; *Jallais* (3,400 hab.), *Montjean* (3,200 hab.), la *Pommeraye* (3,800 hab.), etc. Dans l'arrondissement de Saumur : *Vihiers*, *Montsoreau*, *Varennes*, etc. Dans l'arrondissement de Segré : *Pouancé* (2,900 hab.), important par ses forges; le *Lion-d'Angers* (2,800 hab.), etc.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

MAINE. — DÉPARTEMENTS DE LA SARTHE ET DE LA MAYENNE.

§ I. LIMITES, SUBDIVISIONS, DESCRIPTION PHYSIQUE. — Le Maine était borné à l'est par l'Orléanais, au sud par la Touraine et l'Anjou, à l'ouest par la Bretagne, au nord par la Normandie et le Perche. On le divisait en haut et bas Maine. Il formait avec le Perche le gouvernement militaire du Maine, était compris dans le ressort du parle-

ment de Paris et dans la généralité de Tours, enfin composait le diocèse de l'évêché du Mans.

On en a formé, en y ajoutant quelques parties du haut Anjou, les départements de la Sarthe et de la Mayenne.

Le Maine est, comme les derniers pays que nous venons de décrire, généralement plat ou faiblement accidenté. Sa situation physique n'est pas avantageuse et explique le rôle très-secondaire qu'il a joué. En effet, il est compris entièrement dans le bassin de la Maine, et il ne possède qu'une des sources des rivières qui composent ce grand cours d'eau, celle de la Mayenne; de plus, et comme nous l'avons déjà vu, la partie inférieure de ce bassin est comprise dans l'Anjou. Il suit de là que les hauteurs qui le composent ne sont que des contre-forts des collines du Perche et de celles de la Normandie. Ces contre-forts font du haut Maine une sorte de plateau faiblement élevé, mais assez accidenté, dont la pente méridionale est creusée par un grand nombre de petites vallées et de cours d'eau. Les plus remarquables sont : 1° celui qui court entre la Sarthe et la Mayenne : il donne source à une multitude de petites rivières, mais n'a qu'une élévation moyenne de 150 mètres; 2° celui qui part du plateau d'Ernée ou de Fougères, sépare la Mayenne de la Vilaine, et assez exactement, le Maine de la Bretagne, et qu'on appelle *collines du Maine*. Ces collines ont 200 mètres de hauteur; elles se prolongent d'abord dans l'Anjou, ensuite dans la Bretagne en séparant les eaux de la Loire de celles de la Vilaine, et vont finir par des ondulations très-peu marquées à l'embouchure de la Loire.

La *Mayenne* prend sa source dans les collines de Normandie près de Pré-en-Pail, et coule d'abord de l'est à l'ouest dans un lit fort encaissé. Après le confluent de la *Varenne*, elle tourne au sud et ne cesse plus de couler dans cette direction en restant bordée sur ses deux rives par de forts coteaux, et en arrosant d'abord Mayenne, puis Laval, où elle devient large, profonde, navigable; elle entre alors dans un pays plat, où sa vallée change de caractère et ne se compose plus que de vastes et belles prairies. Elle arrose ainsi Entrames, Château-Gonthier, et va finir dans le département de Maine-et-Loire. Elle reçoit à droite : l'*Ernée*, qui passe à Ernée en traversant un pays agreste et raviné; l'*Oudon*, qui passe à Craon et que nous avons déjà vu dans l'Anjou. Ses affluents de gauche sont l'*Aron*, la *Jouanne*, etc.

La *Sarthe* prend sa source près de la Trappe, dans le plateau du Perche, coule d'abord du nord-est au sud-ouest en traversant une partie du Perche et Alençon. Elle arrose ainsi un pays très-accidenté, dans lequel ses rives sont encaissées de rochers ou de hauteurs boisées. Elle tourne ensuite au sud en faisant de nombreuses sinuosités, entre dans un pays découvert où elle traverse de vastes prairies, arrose le Mans, tourne au sud-ouest, passe à Malicorne et à Sablé, où sa vallée redevient pittoresque et accidentée, et va finir dans le département de Maine-et-Loire après un cours de 88 kilomètres dans la province. Elle reçoit à gauche : 1° l'*Orne*, qui passe près de Mamers; 2° l'*Huisne*, qui prend sa source dans le plateau de Mortagne, passe à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), à la Ferté-Bernard, et va finir au-dessous du Mans. La vallée de l'Huisne est sinueuse, pleine de jolis sites, partout fertile, quelquefois humide et malsaine. Les affluents de droite de la Sarthe sont : la *Vègre*, l'*Erve*, la *Vaige*, etc.

Le *Loir*, que nous avons déjà décrit dans l'Orléanais, entre dans le Maine au confluent de la Braye; il y coule dans une fraîche et jolie vallée couverte de gras pâturages, en arrosant Château-du-Loir, où il est navigable, le Lude, la Flèche, et va finir dans l'Anjou, après un cours de 72 kilomètres dans le Maine.

§ II. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — ASPECT GÉNÉRAL. — PRODUCTIONS. — La partie orientale du bas Maine est formée de terrains tertiaires moyens, surtout entre le Loir et la Braye. Le fond des vallées (celle du Loir exceptée) y est toutefois formé par les grès verts du crétacé inférieur. A l'ouest de ces terrains tertiaires moyens, il présente successivement trois bandes parallèles dirigées du sud au nord. La plus orientale est formée de grès verts du terrain crétacé inférieur: c'est le prolongement de ceux qui constituent le haut Maine, et sa limite occidentale est formée par une ligne tirée de la Flèche à Bellesme, par Malicorne, Coulans et Saint-Cosme. Les terrains tertiaires moyens y sont encore assez fréquents, par exemple au nord et au sud de la Flèche sur les deux rives du Loir, entre Malicorne et la Suze, etc. Vient ensuite une bande de terrains calcaires jurassiques appartenant successivement aux étages moyen et inférieur du système oolithique; cette zone s'arrête à l'ouest vers Précigné, Sablé, Fresnay et Alençon, et s'entremêle avec les grès verts mentionnés plus haut. Enfin, la lisière occidentale du département est formée par des terrains de transition moyens qui se prolongent dans le département de la Mayenne.

Ce sont ces terrains de transition moyens qui constituent presque tout le haut Maine en alternant avec le granit. Ce dernier forme au nord d'Évron, de Martigné et de Juvigné, un vaste massif presque sans interruption qui s'avance à l'est jusqu'à Villaines et Lassay, et qui au nord et à l'ouest s'appuie sur la limite du département, qu'il franchit au sud de Landivy pour pénétrer en Bretagne. Quant à la partie méridionale du département de la Mayenne, elle est également formée de terrains de transition moyens dont nous avons déjà signalé la présence dans l'Anjou et qui, se prolongeant en Bretagne, vont avec le granit constituer tout l'ouest armoricain. Tous les terrains de transition que l'on trouve dans ce département appartiennent à l'étage moyen; les inférieurs, qui sont fréquents en remontant vers le Cotentin, n'apparaissent dans le département de la Mayenne qu'aux environs d'Ernée et de Mayenne. Les supérieurs, très-abondants sur la rive droite de la Loire, entre Oudon et Savonnières, ne se montrent dans la Mayenne et la Sarthe qu'entre Laval et Sablé, dans les vallées de la Vaige et de l'Èvre. Ça et là on trouve dans ce département quelques saillies de tertiaires moyens.

Pour terminer cet aperçu géologique, il nous reste à dire que la vallée du Loir, depuis Montoire (Loiret), est formée d'alluvions modernes que l'on ne retrouve plus que dans la vallée de la Sarthe au nord et au sud du Mans.

Le Maine se divise naturellement en partie haute et partie basse. La première comprend, surtout au nord-ouest de la province, le bassin de la haute Mayenne formé, comme on sait, d'un plateau granitique ou schisteux, élevé, accidenté, couvert de landes et peu fertile. Partout ailleurs on ne rencontre plus que des plaines ondulées qui constituent le bas Maine. Beaucoup plus accidentée que la précédente, cette partie de la province est entrecoupée de collines et de vallées assez profondes, bien arrosée par un grand nombre de ruisseaux et de rivières; on y rencontre beaucoup d'étangs

et peu de bois. Généralement sablonneux ou calcaire, le sol y est pourtant fertile. Les campagnes de Laval et de Château-Gontier, les vallées de l'Huisne, de la Sarthe et du Loir, sont de riches contrées produisant de beau blé et de magnifiques pâturages. Le sol entrecoupé de cette contrée est, du reste, très-favorable à tous les genres de culture : le froment, l'avoine, l'orge et le méteil y couvrent les bonnes terres ; le seigle, le maïs, le sarrasin et les pommes de terre sont réservés pour les terres médiocres ; la récolte suffit généralement aux besoins de la population. Ça et là on rencontre, par exemple entre Solesmes et Sablé, des landes sablonneuses et stériles ; mais on les utilise en y plantant des pins. Vers le sud, à ces landes succèdent les forêts de Vibraye et de Bercé et les vignobles du Loir. Ce n'est guère, en effet, que dans la partie méridionale qu'on cultive la vigne ; mais elle rend peu au cultivateur, parce que les produits ne supportent pas le transport ; cependant les crus de Château-du-Loir, d'Asnières et de Champagné, sont assez connus dans le commerce. Le cidre et le poiré donnent, au contraire, des produits considérables. Il y a beaucoup de prairies artificielles ; le trèfle, favorisé par une succession de temps humides et de temps secs, donne de magnifiques récoltes ; le chanvre que l'on fait rouir dans le courant des rivières y est fort beau.

Les terres sont très-divisées dans tout le pays et présentent beaucoup de petites fermes nommées *bordages* et *closeries* ; une haie vive enclôt chaque exploitation rurale avec un talus et un fossé, comme dans le Bocage vendéen. L'usage de limiter de cette façon les propriétés, joint à l'humidité du climat, rend le pays impraticable pendant les pluies, les chemins qui se trouvent ainsi fortement encaissés devenant alors de véritables torrents.

Le Maine nourrit un grand nombre de bestiaux. Les bœufs du haut pays sont petits, trapus, forts, sobres et bons pour la charrue : c'est la race *mancelle* ; ceux des vallées basses se rapprochent de la race angevine. La race *mancelle* a une grande aptitude à se croiser avec la race anglaise dite Durham, type des animaux de boucherie, et sous l'influence de ces croisements, la race mancelle pure tend à disparaître. L'arrondissement de Château-Gontier est le centre de l'élevé des durham-manceaux. Les moutons sont grands et donnent une laine longue et forte. Les chevaux sont très-estimés et appartiennent à l'excellente race percheronne.

Cette province renferme des mines de fer généralement limoneux, peu de houillères, des tourbières, des carrières de grès, de pierre calcaire et de meulière, d'ardoises et de marbres. Enfin on y trouve de la marne, du kaolin, de l'argile à poterie, etc.

§ III. HISTOIRE ET POPULATION. — Le Maine, habité jadis par les *Cenomani*, les *Diablintes*, les *Arvii*, passa de la domination des Romains sous celle de Clovis, et devint au milieu du dixième siècle un comté particulier dont les possesseurs, placés entre les ducs de Normandie et les comtes d'Anjou, eurent grand'peine à maintenir leur indépendance. Ce comté passa en 1110 au comte d'Anjou, Foulques V, et dès lors il suivit le sort de l'Anjou. Il fut réuni à la France en 1203 par Philippe-Auguste ; apanagé par saint Louis à son frère Charles en 1246, cédé en dot à Charles de Valois par Charles II, roi de Sicile, réuni à la couronne en 1328 par l'avènement de Philippe VI, héritier de Charles de Valois, apanagé de nouveau en 1364 par le roi Jean à

son fils Louis, chef de la seconde maison d'Anjou. Il fut séparé du duché d'Anjou en 1417 à la mort de Louis II, duc d'Anjou, et passa à son fils Charles, comte du Maine, dont le fils Charles II, mort sans enfants, le laissa à Louis XI, qui le réunit définitivement à la couronne. Le Maine n'a pas d'histoire particulière pas plus qu'il n'a de trait caractéristique dans sa topographie, dans ses mœurs et dans sa langue. Pays plat, il a toujours été soumis à l'influence dominante de voisins plus forts, les ducs de Normandie, les comtes d'Anjou ou les rois de France. Traversé par les Vendéens dans leur expédition au delà de la Loire, il prit parti pour eux, fut alors le théâtre de terribles batailles, et devint plus tard un des principaux centres de la chouannerie.

La population du Maine a peu de traits qui la distinguent; elle est généralement active, laborieuse, grave, de mœurs sévères, très-attachée aux vieux usages, religieuse, âpre au gain et d'humeur processive. Les habitants du haut Maine se confondent entièrement avec ceux du Perche ou de la Normandie, les habitants du bas Maine avec ceux de l'Anjou et de la Bretagne.

Dans le Maine sont nés le grand sculpteur Germain Pillon, le bibliographe Lacroix du Maine, le mathématicien Mersenne, Chappe, l'inventeur du télégraphe, l'évêque Bernier, le maréchal de Cossé-Brissac, le conventionnel Levasseur, etc.

§ IV. DÉPARTEMENT DE LA SARTHE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. —

Le département de la Sarthe a été formé du bas Maine (588,632 hect.), du haut Anjou (50,921 hect.), et d'une petite partie de l'Orléanais. Sa superficie est de 620,593 hectares, dont 393,000 en terres labourables, 58,000 en prés, 10,000 en vignes, 68,000 en bois, 45,000 en landes, etc. Sa population était, en 1801, de 388,143 habitants; en 1821, de 428,432 hab.; en 1841, de 470,535 hab., elle est aujourd'hui de 473,071 habitants. Il a pour chef-lieu le Mans, et se subdivise ainsi :

Arrondissement du Mans.	10 cantons,	116 communes,	173,102 habitants.
— de Saint-Calais.	6 —	56 —	68,269 —
— de la Flèche.	7 —	76 —	103,169 —
— de Mamers.	10 —	143 —	128,531 —
<hr/>			
4 arrondissements.	33 cantons,	391 communes,	473,071 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché du Mans; il est compris dans le ressort de la cour impériale d'Angers, et renferme 4 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce au Mans et à Mamers; il possède 5 collèges (le Mans, Mamers, Sablé, Saint-Calais et Courdemanche), une école normale départementale, 8 écoles supérieures, 609 écoles élémentaires; enfin il fait partie de la 18^e division militaire.

Le département de la Sarthe est surtout agricole; c'est un pays de plaines accidenté par quelques collines et qui généralement est assez fertile, surtout dans les vallées; il s'y trouve encore beaucoup de landes entre la Sarthe, l'Huisne, la Braye et le Loir, mais qui chaque jour tendent à disparaître. L'agriculture est assez prospère, et la production des céréales y est suffisante pour la consommation locale; le vin y est de qualité inférieure et généralement remplacé par le cidre; les pommes de terre, le maïs, le sarrasin, les légumes de toute espèce, les arbres fruitiers, y sont cultivés avec soin; le chanvre y donne de belles récoltes. On y cultive aussi en grand le trèfle,

dont la graine est exportée en Angleterre et dans d'autres pays du Nord pour plusieurs millions de francs. Les prairies naturelles et artificielles y sont abondantes et nourrissent de nombreux bestiaux de belle race. On fait une élève considérable de chevaux très-recherchés pour la poste et la voiture, de mulets, de moutons, et surtout de volailles estimées. Le commerce des poulardes dites du Mans est une des richesses du département, où l'on estime qu'il y a environ 123,000 têtes de gros bétail, 122,000 moutons, 76,000 porcs, 20,000 chèvres, 56,000 chevaux, etc.

L'exploitation minérale est assez considérable, et ses produits principaux sont le fer, le marbre, le grès à paver, les ardoises, les pierres meulières, la marne, la pierre à chaux, etc.

L'industrie principale est la fabrication des toiles fines et communes, du linge de table, des étamines à pavillon. Les blanchisseries de toiles et de fil, les fabriques de piqués (Mamers) et de serges (Saint-Calais), de ganterie de peau (Sablé), de cire et de bougie sont nombreuses et renommées. Le miel, les fruits cuits et desséchés alimentent le commerce, qui comprend aussi les noix et les châtaignes.

Il y a dans le département 2 rivières navigables sur 158 kilomètres (Sarthe, 84 kil.; Loir, 74 kil.); 7 routes impériales sur 398 kil.; 10 routes départementales sur 359 kilomètres; 6,690 chemins vicinaux, etc. On y trouve aussi le chemin de fer de Paris à Rennes, qui traverse le département par la Ferté-Bernard, le Mans et Sillé sur 95 kilomètres.

§ V. DÉPARTEMENT DE LA SARTHE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Le Mans*, ancienne capitale du Maine, aujourd'hui chef-lieu du département et siège d'un évêché, possède en outre des tribunaux civil et de commerce, un lycée, une bibliothèque de 45,000 volumes, un musée, etc. Sa population est de 27,000 habitants. Elle est bâtie sur le versant d'un coteau qui domine les vallées de la Sarthe et de l'Huisne, près du confluent de ces deux rivières; la ville basse est mal bâtie et a des rues étroites et tortueuses. Les édifices les plus remarquables sont : la cathédrale, monument très-élégant construit du onzième au quinzième siècle, et qui porte des traces de fortifications; les églises de la Couture, de Notre-Dame-du-Pré, de la Visitation, l'hôtel de la préfecture, etc. L'industrie consiste en fabrication et blanchiment de toiles, fabrique de couvertures de laine, préparation de conserves alimentaires; le commerce est très-important en toiles, chanvres, graine de trèfle, bestiaux, épicerie et droguerie, volailles, plumes et duvets, etc.

Le Mans est une ville ancienne dont l'histoire ne présente qu'une longue suite de dévastations et de calamités : on peut compter que jusqu'au douzième siècle elle avait été déjà prise ou saccagée vingt-six fois. Elle était établie en commune dès l'an 1070, et c'est la date la plus éloignée qu'on trouve dans l'histoire de France pour cette sorte d'institution. C'est en sortant du Mans, où il avait rassemblé une armée contre le duc de Bretagne, que Charles VI, en 1392, fut attaqué de folie. Le 11 décembre 1793, il se livra dans cette ville une grande bataille où l'armée vendéenne fut entièrement détruite. Cette bataille commença à Pontlieue, se prolongea pendant toute une nuit dans les rues et sur la place des Halles, et devint une boucherie dans laquelle les royalistes furent massacrés jusqu'à 50 kilomètres sur la route de Laval. Le Mans fut en partie saccagée par les vaincus et les vainqueurs. Le 15 octobre 1797, une bande

de chouans s'empara encore de cette ville, et ne l'évacua qu'au bout de deux jours, après avoir pillé les caisses publiques.

A 2 kilomètres du Mans, sur l'Huisne, se trouve *Pontlieue*, bourg de 3,400 habitants, remarquable par la bataille de 1793, et renfermant aujourd'hui des blanchisseries de toiles, des fabriques de futaines, des ateliers de machines hydrauliques, etc.

Saint-Calais, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal civil et 3,800 habitants, est une petite ville située sur l'Anille dans un pays de landes. On y fabrique des serges, et l'on y fait commerce de blé et graines de trèfle.

La Flèche, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 7,000 habitants, est une jolie ville placée dans une belle position sur la rive droite du Loir, qui y est large et profond. Elle est bien bâtie et assez animée. Son principal monument est l'ancien collège des jésuites fondé par Henri IV en 1603, et occupé aujourd'hui par un *prytanée* ou collège militaire destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune. L'église de ce collège possède le cœur de Henri IV et l'épée du grand Condé.

La Flèche a des fabriques de colle forte, de gants et de papiers. On y fait un grand commerce de poulardes et chapons du Mans.

Mamers, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et 6,000 habitants, est située vers les sources de l'Orne, dans un pays montueux et peu fertile. C'était dans le moyen âge une place très-forte, que les Anglais démantelèrent en 1428. Aujourd'hui c'est une ville industrielle qui a des fabriques importantes de toiles, de calicots et de piqués.

Sillé-le-Guillaume (arrondissement du Mans), petite ville de 3,200 habitants, située dans un pays fertile, était autrefois une place forte qui a soutenu de nombreux sièges; elle a encore son vieux château du quatorzième siècle, et qui est très-bien conservé. C'est aujourd'hui une ville industrielle qui a des blanchisseries de fil, des fabriques de toiles et de dentelles, etc.

L'arrondissement du Mans renferme encore un grand nombre de villes importantes surtout par leur population et leur industrie agricole : *Ballon* (2,000 hab.), *Écommoy* (3,600), *Montfort*, *Parigné* (3,500), qui ont des fabriques de toiles; *la Suze* (2,400), où l'on trouve des tanneries, des poteries et un grand marché de volailles; *Ivré-l'Évêque* (2,300), qui a des filatures de lin et de chanvre, etc.

Château-du-Loir (arrondissement de Saint-Calais), petite ville de 3,000 habitants, est située sur le penchant d'un coteau qui domine l'une des plus belles parties de la vallée du Loir. Ce n'était autrefois qu'un château fort, célèbre pour avoir soutenu dans le onzième siècle un siège de sept ans contre Geoffroy-Martel, comte d'Anjou. Ce château a disparu et se trouve remplacé par une promenade. La ville se compose d'une grande et belle rue et de ruelles montueuses et mal bâties. On y remarque une belle église. L'industrie y est très-active, et consiste en toiles de chanvre, linge de table, saboterie, qui occupent aussi tous les villages voisins.

On trouve encore dans l'arrondissement de Saint-Calais : *Bessé-sur-Braye* (2,400 hab.), qui a des fabriques importantes de siamoises; *Condrecieux*, qui possède une grande verrerie; *Grand-Lucé* (2,500 hab.), *Vibraye* (3,000 hab.), etc.

Le *Lude* (arrondissement de la Flèche) est une petite ville de 3,500 habitants, située sur la rive gauche du Loir dans une position très-pittoresque. Elle est vieille, triste,

mal bâtie, mais possède un beau château sur le coteau qui domine la rivière. On y trouve des tanneries.

Pontvalain, bourg de 2,000 habitants, situé sur un affluent du Loir, est célèbre par la bataille que gagna Duguesclin sur les Anglais en 1369.

Sablé, ville de 5,200 habitants, est bâtie dans une jolie situation sur le penchant d'une colline et près de la Sarthe, qui la divise en deux parties. Le sommet de la colline était couronné autrefois par un château très-fort, et le seul de la province qui resta aux Français à l'époque de la guerre des Anglais; sur son emplacement a été bâti par Mansard pour Colbert de Torcy un magnifique château d'où l'on jouit d'une vue charmante sur les belles prairies qu'arrose la Sarthe. Sablé a des fabriques de gants et de serges, des carrières de marbres noirs, une mine d'anthracite et un marché considérable de bestiaux. C'est dans cette ville que fut signé le traité qui, en mariant Charles VIII avec Anne de Bretagne, réunit la Bretagne à la France.

Solesmes, village de 800 habitants, situé à 4 kilomètres de Sablé, est célèbre par son abbaye de bénédictins, qui a été rouverte et restaurée depuis vingt ans. L'église, qui date du treizième siècle, renferme des sculptures qui peuvent être regardées comme une des merveilles que possède la France. On les connaît sous le nom des *saints de Solesmes*: ce sont des statues de grandeur naturelle ou de grands bas-reliefs en ronde-bosse, qui représentent l'histoire de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Les parties les plus anciennes sont du quinzième siècle et dues à un ciseau français resté inconnu, les parties les plus modernes ou du seizième siècle sont probablement dues à un ciseau italien.

On trouve encore dans l'arrondissement de la Flèche : *Mayet* (3,700 hab.) et *Précigné* (3,000 hab.), où l'on fabrique de grosses étoffes et des draps communs; *Malicorne*, qui a des moulins à farine; *Gastine*, où l'on exploite l'anthracite, etc.

Bonnetable (arrondissement de Mamers), ville de 5,000 habitants, située dans un pays très-fertile, est remarquable par son lourd château féodal, monument bien conservé du quinzième siècle. On y trouve des fabriques de siamoises et de faïence.

La *Ferté-Bernard* (2,600 hab.) est située sur l'Huisne, et était autrefois une place forte qui fut prise en 1189 par Philippe-Auguste, en 1424 par les Anglais, par les troupes de Henri IV en 1590. On y remarque une belle église qui a de jolies sculptures, l'hôtel de ville et les restes de l'ancien château. C'est aujourd'hui une ville industrielle où l'on fabrique en grand des toiles jaunes et écruës pour les colonies. On y fait aussi commerce de bestiaux.

Fresnay, ville de 3,300 habitants, située sur la pente d'un coteau que baigne la Sarthe, est remarquable par sa fabrication de toiles fines, qui n'occupe pas moins de seize maisons, et son commerce de graines de trèfle. C'était autrefois une place forte qui fut prise quatre fois par Guillaume le Conquérant, en 1356 et en 1417 par les Anglais, en 1450 par Charles VII, etc. On y remarque les restes de son ancien château et son église.

L'arrondissement de Mamers renferme encore : *Beaumont-sur-Sarthe* (2,200 hab.), où l'on trouve des fabriques de toile; *Montmirail* (1,100 hab.), célèbre par le traité de 1169 entre Louis VII et Henri II, et qui possède une des verreries les plus considérables de France; *Champrond*, *Montreuil-le-Chétif*, où l'on trouve des forges, etc.

§ VI. DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
 — Le département de la Mayenne a été formé du haut Maine (414,988 hect.) et du haut Anjou (101,113 hect.). Sa superficie est de 516,201 hectares, dont 354,000 de terres labourables, 69,000 de prés, 26,000 de bois, 24,000 de landes; sa population était, en 1801, de 305,654 habitants; en 1821, de 343,819 hab.; en 1841, de 361,392 hab.; elle est aujourd'hui de 374,566 habitants. Il a pour chef-lieu Laval, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Laval.	9 cantons,	92 communes,	130,523 habitants.
— de Château-Gonthier.	6 —	72 —	78,862 —
— de Mayenne	12 —	110 —	165,181 —
3 arrondissements.	27 cantons,	274 communes,	374,566 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Laval; il est compris dans le ressort de la cour impériale d'Angers, et renferme 3 tribunaux de première instance et 2 de commerce (à Laval et à Mayenne); pour l'instruction publique, il possède un lycée à Laval, 3 collèges à Château-Gonthier, Ernée et Mayenne, une école normale départementale à Laval, 3 écoles supérieures communales, 427 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 16^e division militaire.

Borné à l'ouest par les collines du Maine, le département de la Mayenne est généralement composé de plaines ondulées où l'on ne trouve ni chaînes élevées ni vallées profondes; c'est d'ailleurs un pays essentiellement agricole; et, bien que le sol ne soit pas partout fertile, l'agriculture y a fait de notables progrès. L'arrondissement de Mayenne, le moins favorisé du département, ne suffit pas à nourrir ses habitants; les autres arrondissements sont beaucoup plus productifs, et la récolte en céréales y est surabondante. Les vallées sont fertiles en blé, surtout en seigle et orge; les pommiers et poiriers très-multipliés produisent annuellement 600,000 hectolitres de cidre et de poiré; la vigne y est fort rare et ne se rencontre guère que vers le sud; ses produits sont d'ailleurs très-médiocres. Le lin et le chanvre y sont cultivés avec beaucoup de soin. Parmi les plantes légumineuses on remarque surtout le chou-cavalier, dont la hauteur excède celle d'un homme. Ce département est l'un des moins riches de la France en forêts. Les prairies y sont peu étendues, mais les landes et les terres que l'on laisse en jachère nourrissent un grand nombre de bestiaux. L'élevage est importante en bétail de bonne race; les bêtes à cornes, les porcs, les chevaux, les moutons, y sont nombreux et estimés, ainsi que les volailles et les abeilles. On pense qu'il y a dans le département 180,000 têtes de gros bétail, 140,000 moutons, 50,000 porcs, 50,000 chevaux, etc.

Les principaux produits de l'exploitation minérale sont le fer, l'anthracite, la houille, la pierre à chaux, les marbres (Argenté et Bonchamp), les ardoises (Renazé et Javron), puis le granit, le manganèse, la pierre de taille, etc.

Le principal produit industriel du département est la toile, connue sous le nom de toile de Laval et de Mayenne; après elle vient le fer, qui sort des forges du Port-Brillet, d'Aron et de Saint-Martin de Connée. On y fabrique aussi du linge de table, des mouchoirs, des coutils excellents, des toiles à voiles, etc.

Il y a dans la Mayenne : une rivière (la Mayenne) navigable sur 47 kilomètres, 5 routes impériales sur 252 kil., 11 routes départementales sur 286 kil., 1,248 che-

mins vicinaux. Le département est d'ailleurs traversé par le chemin de fer du Mans à Rennes passant par Laval.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Laval*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, avec des tribunaux civil et de commerce, un lycée et 19,000 habitants, est joliment située sur le penchant d'un coteau que baigne la Mayenne; un beau pont la réunit à un vaste faubourg, qui forme le tiers de la ville. Elle est encore entourée d'un cordon de vieilles murailles, et ne présente dans son intérieur qu'un entassement de ruelles noires, tortueuses, escarpées, de vieilles et sales maisons de bois, dont quelques-unes n'ont pas moins de six à sept siècles d'existence; tout cela est dominé par un lourd et vaste château situé au bord de la rivière, et dont le donjon, jadis séjour des ducs de Laval et de la Trémouille, est converti en prison. Les autres édifices de la ville sont ses vieilles églises, ses deux hospices, la halle aux toiles; enfin, sur la place de l'Hôtel de ville, la statue élevée à Ambroise Paré né dans les environs, à Bourg-Hersent. La partie la plus curieuse de Laval est la Mayenne elle-même, dont les deux rives présentent des aspects très-variés et très-pittoresques, par ses détours, les vieilles maisons qui bordent son cours, les jardins, les cascades qu'y forment les chaussées des moulins, et la perspective que présente le charmant monticule du Belair.

Laval est le centre d'une fabrication de coutils et de toiles très-renommés, qui n'occupent pas moins de 32 maisons, de lin et coton filés, de flanelles, de marbreries, etc. On y fait commerce de grains, fils, bestiaux, toiles, marbres, etc.

Cette ville doit son origine à un château fort construit dans le douzième siècle pour arrêter les incursions des Bretons. Louis XI l'érigea en duché. Le 22 octobre 1793, il se livra sous ses murs une bataille terrible où les républicains furent mis en déroute par les Vendéens.

Château-Gonthier, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 6,800 habitants, est situé au milieu d'une riante et fertile campagne sur la Mayenne; elle n'a que de laides rues, mais d'assez belles maisons, et ses environs sont délicieux. Il ne reste rien du fort château qui lui a donné son nom, et qui fut bâti dans le onzième siècle par Foulques Nerra. Cette ville a des fabriques importantes de flanelles, de cotonnades, de serges, etc. On y fait commerce de fils, toiles, graines de trèfle, bois et bestiaux.

Mayenne, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce et 10,000 habitants, est située irrégulièrement sur deux coteaux que sépare la Mayenne. C'est une vieille ville très-laide, composée, comme Laval, de ruelles escarpées, de maisons antiques et bizarres, et qui n'a d'autre édifice remarquable que son vieux château, situé sur la rive droite de la rivière. Elle est le centre d'une fabrication considérable de toiles, de mouchoirs et de calicots. On y fait commerce de ces objets, de bestiaux et de grains. Mayenne ne rappelle d'autre fait historique que d'avoir été érigée en duché-pairie par Charles IX, en faveur de Charles de Lorraine, fameux sous le nom de duc de Mayenne.

On remarque dans l'arrondissement de Laval : *Argentré* (1,800 hab.) et *Bonchamp*, où sont des carrières de marbre; la *Braconnière* (2,800) et *Bazouges*, où sont des mines de houille et d'antracite; *Chailland* (2,500), qui a des forges et hauts fourneaux; *Entrames*, où se trouve une abbaye de trappistes, et qui est célèbre par une

bataille que gagnèrent les Vendéens; *Évron*, ville de 4,500 habitants, importante par son ancienne abbaye, par ses fabriques de toiles et son marché de volailles; *Saint-Jean-sur-Erve*, village bâti sur les ruines de l'ancienne capitale des *Arvi*, et où l'on trouve des grottes naturelles très-curieuses; *Montsurs*, qui a des fabriques de toiles; le *Port-Brillet*, qui renferme des forges donnant 700,000 kilogrammes de fer par année.

Dans l'arrondissement de Château-Gonthier on remarque *Craon*, petite ville de 4,200 habitants sur l'Oudon, qui était jadis le siège d'une puissante baronnie, et où l'on fait un grand commerce de grains, bestiaux, fils, toiles, laines, etc.

Ernée (arrondissement de Mayenne), ville de 5,600 habitants, avec un collège, était autrefois une place forte. Elle fut prise par les Vendéens en 1793. On y trouve des fabriques de fils écrus et des filatures de laine.

Jublains, petite ville de 1,900 habitants, occupe l'emplacement de l'ancienne ville des *Diablites* ou de *Nædunum*. Les Romains y avaient construit un fort considérable, dont il reste des vestiges. On y a trouvé aussi des traces d'un temple et d'un colisée, avec des médailles, des vases, etc.

On remarque encore dans l'arrondissement de Mayenne : *Ambrières* (2,600 hab.), qui a des fabriques de calicots; *Aron*, où se trouvent des forges considérables, qui donnent 1,200,000 kilogrammes de fer par an; *Saint-Martin-de-Connée* (2,200 hab.), qui a aussi des forges importantes; *Saint-Georges-Bullavent* (2,500 hab.), qui a des filatures de coton; *Lassay* (2,600 hab.), qui était autrefois une place forte; *Préz-en-Pail* (3,800 hab.), qui fait un grand commerce de bestiaux, etc.

CHAPITRE TRENTIÈME.

BRETAGNE. — DÉPARTEMENTS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, DU MORBIHAN, DU FINISTÈRE, DES CÔTES-DU-NORD, D'ILLE-ET-VILAINE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La Bretagne, la plus occidentale des provinces de la France, était bornée au nord par la Manche, à l'ouest et au sud par l'océan Atlantique, au sud-est par le Poitou, à l'est par l'Anjou et le Maine, et au nord-est par la Normandie. Sa superficie est de 34,000 kilomètres carrés. On la divisait en haute et basse Bretagne. La limite des deux Breagnes commence à l'embouchure du Trieur dans la Manche; elle suit cette rivière jusqu'à Pontrieux, passe à l'ouest de Châtelaudren, atteint l'Oust à une petite distance de sa source, suit ce cours d'eau jusqu'à Malestroit, va rejoindre la Vilaine un peu au-dessous de Messac, et suit le cours de la Vilaine jusqu'à son embouchure. À l'est de cette limite est la *haute Bretagne*, habitée par les *Gallots*, parlant français; à l'ouest est la *basse Bretagne* ou Bretagne bretonnante, habitée par les *Breizads* ou Bretons, de race kymrique, parlant le *brezouneq*, ou le bas breton.

La Bretagne se divisait aussi en neuf diocèses, et cette division ecclésiastique était celle dont se servaient en même temps l'administration financière et les états de Bretagne. Ces diocèses étaient, dans la *haute Bretagne*, ceux de Rennes, Saint-

Briec, Nantes, Dol, Saint-Malo; dans la *basse Bretagne*, ceux de Vannes, Léon, Quimper, Tréguier. La Bretagne formait un gouvernement militaire partagé en deux lieutenances et en petits gouvernements particuliers. Elle avait un parlement à Rennes. C'était un pays d'*états*, et nous verrons plus loin quels étaient ses privilèges financiers.

Les diocèses de Léon et de Quimper ont formé le département du Finistère et le sud-ouest du département des Côtes-du-Nord; le diocèse de Vannes a formé la plus grande partie du département du Morbihan; le diocèse de Nantes, la plus grande partie du département de la Loire-Inférieure; les diocèses de Rennes et de Dol ont formé le département d'Ille-et-Vilaine; le diocèse de Saint-Malo a formé l'ouest et le nord-ouest d'Ille-et-Vilaine, le nord-est du Morbihan, l'est des Côtes-du-Nord; le diocèse de Tréguier a formé le nord-est du Finistère, l'ouest des Côtes-du-Nord; le diocèse de Saint-Briec a composé la partie centrale des Côtes-du-Nord.

§ II. OROGRAPHIE. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Le faite de partage des eaux entre la Manche et le golfe de Gascogne, que nous avons déjà suivi à travers le Nivernais, l'Orléanais, l'Anjou et le Maine, se continue à partir du plateau d'Ernée (sources de l'Ernée, du Couesnon, de la Vilaine) par les *monts de Bretagne*, suite de collines qui n'ont que 150 à 200 mètres d'élévation, et qui ondulent la surface du plateau septentrional de la Bretagne : c'est le prolongement des collines de Normandie; mais elles diffèrent de celles-ci en ce qu'elles sont déjà plus agrestes, moins fertiles, et dans certaines parties entièrement couvertes de landes. Elles sont coupées par le canal d'Ille et Rance, et par les routes de Rennes à Fougères, à Saint-Malo, à Saint-Briec.

Les monts de Bretagne se continuent à l'ouest, vers les sources de la Rance, par les *monts Menez*, fortes collines arides, rocailleuses, remplies de défilés, qui ont 300 mètres de hauteur; elles se perdent au nord en pentes douces et au sud en sables stériles. Leur point culminant, le *Menez-Belair*, au sud-est de Moncontour, atteint 340 mètres. Elles se prolongent à l'ouest par le mont *Feubusquet*, vers les sources du Gouet, et par le mont *Menebret*, à la source de l'Aven, affluent de l'Aulne. Là commencent les monts d'*Arrez* ou d'*Arrée*, qui se prolongent jusqu'à la pointe Saint-Matthieu. Ils atteignent jusqu'à 400 mètres, et sont composés de rochers schisteux couverts d'arbustes rabougris; leurs sommets sont arides et d'une grande âpreté, mais les vallées qui en descendent renferment de beaux pâturages; ils s'abaissent en approchant de la mer, et finissent par un terrain peu élevé et ondulé au cap Saint-Matthieu. Ils sont traversés par trois routes : la première, de Carhaix à Guingamp par Callac, traverse le faite dans une dépression tellement évasée que la chaîne semble interrompue; la deuxième, de Carhaix à Morlaix, franchit, à travers un pays à demi sauvage, plusieurs crêtes parallèles qui paraissent comme des murailles; la troisième, de Carhaix à Landernau, est la plus basse et la plus facile.

De toute cette série de hauteurs s'étendant du plateau d'Ernée à la rade de Brest, se détachent au nord des contre-forts courts, arrondis, peu élevés, mais généralement âpres et peu fertiles, qui séparent les nombreuses rivières allant dans la Manche. Sur le versant méridional beaucoup plus étendu, plus large, plus ouvert, ces contre-forts sont encore moins longs et moins marqués; ils le sont si peu qu'ils laissent au milieu

de la presqu'île une longue dépression allant de la rade de Brest au plateau d'Ernée ; c'est à travers cette dépression qu'ils se rattachent, surtout vers les sources de l'Oust, à une suite de petites chaînes parallèles à la série des monts d'Arrée, de Menez et de Bretagne, chaînes qui sont coupées par toutes les rivières descendant dans le golfe de Gascogne, mais qui ensemble n'en ferment pas moins au sud toute la dépression dont nous venons de parler. La plus remarquable et la plus occidentale est celle qu'on appelle *montagnes Noires* ; elle n'a de jonction avec les monts d'Arrée que par les collines très-peu marquées que coupe le canal de Brest à Nantes, entre Carhaix et Rostrenen ; elle est granitique, escarpée, sauvage, et n'atteint pourtant dans son point culminant, le *Menez-C'hom*, près de Châteaulin, que 330 mètres ; elle se dirige au sud-ouest entre les bassins de l'Aulne et de l'Odet, et à la source du Théirs se bifurque et couvre de ses contre-forts les presqu'îles de Crozon et de Douarnenez. On la traverse par deux routes principales, de Lorient à Carhaix, de Quimper à Châteaulin.

La partie de la presqu'île que hérissent les monts d'Arrée et les montagnes Noires, double chaîne désignée par les habitants sous le nom d'*Échine de la Bretagne* (Kein-Breis), est la plus sauvage de cette province ; elle est coupée de nombreuses vallées étroites et rocheuses, déchirée d'innombrables ravins, couverte de landes, de sables, de marécages, de broussailles et de forêts, ouverte seulement par des chemins difficiles. C'est un pays très-favorable à la guerre civile, et qui a été pendant la révolution un des centres de la chouannerie.

Les montagnes Noires se rattachent vers le sud-est à la série de hauteurs parallèles à la côte dont nous avons parlé, hauteurs qui donnent source à l'Ellé et au Scorf, franchissent le Blavet, longent l'Oust et ses affluents, franchissent la Vilaine, longent l'Isac et l'Erdre, et se continuent par les collines du Maine que nous avons déjà décrites.

Cette série de hauteurs, qui irait ainsi de la pointe du Raz au plateau d'Ernée par un demi-cercle embrassant les parties centrales de la Bretagne, n'est pas isolée ; elle se rattache aux autres séries de hauteurs parallèles qui courent dans l'intérieur du pays, principalement entre les affluents du Blavet et ceux de la Vilaine, de sorte que la presqu'île entière peut être regardée comme composée de petites chaînes parallèles se dirigeant à peu près toutes de l'est à l'ouest, ou parallèlement aux côtes de la Manche et du golfe de Gascogne, et formant ainsi autant de rides dont la surface du pays se trouve sillonnée.

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que, « considérée en grand, la structure de la Bretagne est extrêmement simple : elle consiste en deux vastes plateaux se dirigeant de l'est à l'ouest, et séparés par une vallée longitudinale ou bassin intérieur, qui se prolonge de la rade de Brest aux limites du bassin hydrographique de la Vilaine. Cette vaste dépression se subdivise, près des sources de l'Oust, en deux parties à peu près d'égale longueur. Cette subdivision n'est point hydrographique, ou fondée sur des lignes de partage d'eau, mais naturelle et fondée sur l'existence des petites chaînes de *Kénécan* et du *Quillo*, qui joignent le plateau du sud à celui du nord.

» Le plateau méridional, borné au sud par l'Océan, commence à la pointe du Raz, et se dirige à peu près de l'est à l'ouest. Il s'appuie au nord sur les collines de la baie

de Douarnenez et sur la chaîne des montagnes Noires, qui, sur une longueur de 48 kilomètres, montre une double cime à peu près rectiligne. Près de Rostrenen (sur le Doré), ce plateau forme un cap avancé vers le nord; mais il ne se joint pas au plateau élevé du nord, comme toutes les cartes l'indiquent. Ses limites, généralement bien tracées, sont surtout très-nettes entre Montfort et la Guerche; partout on voit ses collines rougeâtres et stériles plonger d'une manière abrupte vers le nord, et envelopper le riche bassin de Rennes, dont la surface est plane et légèrement ondulée. En faisant abstraction des montagnes Noires, qui forment une crête redressée contre les parois du plateau, nulle part il ne dépasse 300 mètres d'élévation; on peut le considérer comme un vaste plan incliné vers le sud. Ce plateau méridional est sillonné par un grand nombre de vallées transversales et longitudinales: les premières dominent dans la région granitique; les secondes, au contraire, dans le plateau de transition de Bain (sur la route de Rennes à Nantes).

» Le plateau du nord commence entre Braspart et Sizun, dans le département du Finistère. Là, il supporte la chaîne des montagnes d'Arrez, qui jette plusieurs rameaux vers la rade de Brest et la presqu'île de Crozon. Sa direction générale est de l'ouest à l'est; son maximum de hauteur est de 330 mètres. Les crêtes schisteuses qui le surmontent dans le département du Finistère, et qui sont connues sous le nom de montagnes d'Arrez, atteignent 400 mètres d'élévation. En face du golfe que forme la mer entre Saint-Malo et Granville, le plateau se déprime fortement, ne présente plus de continuité, et une dépression de 100 mètres suffirait pour réunir, par plusieurs vallées, les eaux de la Manche et de l'Océan; 175 mètres sont à peu près son maximum d'élévation. La limite méridionale de ce plateau est à peu près parallèle à la limite nord du premier plateau, en sorte que le bassin intérieur imite, par sa forme sinueuse, par ses saillants et ses rentrants correspondants, la forme habituelle des vallées d'érosion¹. »

La Bretagne fait partie d'un massif géologique qui comprend la basse Normandie, le haut Maine, l'Anjou occidental, la Vendée et la péninsule armoricaine. Elle est partagée en trois zones, à peu près d'égale largeur, allant de l'ouest à l'est. La zone du nord, qui forme presque tout le plateau septentrional, est composée de terrains primitifs présentant surtout des granits, et çà et là des siénites, des micaschistes et des gneiss; ce terrain primitif est divisé en grosses masses, séparées constamment entre elles par des bandes étroites de terrains de transition. La zone centrale est tout entière formée par les terrains de transition inférieur et moyen; le bassin de l'Aulne et les monts d'Arrée sont composés du terrain de transition moyen; le milieu de la zone, dans un rayon de 18 kilomètres autour de Loudéac, pris comme centre, est constitué par le terrain de transition inférieur; la partie orientale de la zone, c'est-à-dire le bassin de la Vilaine depuis Saint-Aubin jusqu'à Rieux, est, comme la partie occidentale, formée de terrain de transition moyen. Au sud de cette zone centrale vient la troisième zone, celle du midi, formant la presque totalité du plateau méridional de la Bretagne, et présentant, comme celle du nord, une longue bande de terrains primitifs large d'environ 30 kilomètres. Dans sa partie orientale,

¹ *Essai sur la configuration et la constitution géologique de la Bretagne*, par M. Puillon-Boblaye, dans le tome XV des *Mémoires du Muséum*.

au sud de la Loire, le sol est composé principalement de micaschistes et de gneiss, puis de quelques parties de terrain tertiaire moyen, auxquelles succède bientôt le terrain granitique qui constitue ensuite la Vendée.

Ici comme ailleurs, « l'influence de la nature des roches sur la fertilité du sol et sur le genre de culture est très-remarquable : souvent elle suffit pour indiquer au géologue la différence des terrains. Le sol formé de la destruction des granites et des roches feldspathiques produit à peine du blé noir; le terrain de transition, beaucoup plus fertile, donne dans quelques circonstances des récoltes abondantes, et les pâturages y sont toujours excellents, excepté cependant dans les parties formées par le grès; sur ce sol ordinairement maigre il croît à peine des ajoncs et des bruyères rabougries. Du reste, dans beaucoup de parties de la Bretagne, la présence des landes n'est pas toujours une preuve de l'infertilité du sol : elle est due à l'insuffisance de la population; mais alors les landes sont vigoureuses et touffues, tandis que dans les terrains sablonneux elles sont grêles et clair-semées. Les lambeaux de terrains tertiaires, qui recouvrent quelques plateaux, sont tous d'une stérilité remarquable. L'humidité constante qu'entretient la proximité de la mer donne aux prairies des côtes une grande valeur¹. »

§ III. RIVIÈRES ET CANAUX. — La presqu'île bretonne est divisée par les monts de Bretagne, Menez et d'Arrée, en deux versants, l'un au nord, et qui jette des eaux à la Manche, l'autre à l'ouest et au sud-ouest, et qui jette des eaux au golfe de Gascogne.

Le versant septentrional est très-étroit, et ne peut contenir que des rivières très-courtes, mais celles-ci sont très-nombreuses, profondes, et traversent généralement des pays fertiles et bien cultivés. Leurs bassins forment la partie la plus riche et la plus peuplée de la Bretagne :

1° Le *Couesnon* sort du plateau d'Ernée ou de Fougères, passe à Fougères, à Antrain, et, au-dessous de Pontorson, finit dans les grèves du mont Saint-Michel. Son cours est d'environ 60 kilomètres. Il est navigable dans les grandes marées jusqu'à Antrain.

2° Le *Guyoul* passe à Dol, où il est navigable, au Vivier, et finit dans la baie de Cancale.

3° La *Rance* prend sa source dans les monts Menez, passe à Saint-Jouan, à Evran, à Dinan, à Saint-Servan, et se jette dans la baie de Saint-Malo. Son cours est de 50 kilomètres. Elle est navigable depuis Evran dans les grandes marées.

4° L'*Arguenon* descend des monts Menez, et passe à Jugon.

5° Le *Gouessant* passant à Lamballe, l'*Urne*, le *Gouet* passant à Saint-Brieuc et au Légué, finissent dans la baie de Saint-Brieuc.

6° Le *Trioux* passe à Guingamp, et se grossit du *Leff* passant à Châtelaudren.

On trouve encore : le *Tréquier*, formé du *Guindy* et du *Jaudy*, et qui finit au-dessous de Tréquier; le *Guer*, qui passe à Lannion, où il est navigable; le *Jarlo*, qui passe à Morlaix; la *Flèche*, l'*Aber-Vrach*, l'*Aber-Ildut*, etc.

Sur le versant du golfe de Gascogne on trouve :

1° L'*Elorn*, qui descend des monts d'Arrée, traverse un pays très-pittoresque et de riches prairies, passe à Landernau, et se jette dans la rade de Brest.

¹ *Explication de la carte géologique de la France*, tome 1^{er}, page 238.

2° L'*Aulne* descend des monts d'Arrée, passe à Châteauneuf et à Châteaulin, et finit dans la rade de Brest. Il est grossi de l'*Avon* ou *Hières*, qui descend du mont Menebret et arrose Carhaix. Presque tout le bassin de cette rivière forme une des parties les plus pauvres, les plus dépeuplées, les plus mal cultivées de la Bretagne. La culture n'y consiste qu'en blé noir, et la richesse en chevaux et bestiaux de petite race.

3° L'*Odet* descend des montagnes Noires, passe à Quimper et se grossit du *Théirs*.

4° L'*Avon* arrose Rosporden et finit à Pontaven.

5° L'*Ellé* reçoit le *Laita* qui passe au Faouet, baigne Quimperlé, où il reçoit l'*Isole*, et traverse un charmant pays pour se rendre à la mer.

6° Le *Blavet* prend sa source dans le mont Menebret, passe à Gouarec, où il reçoit le *Doré*, qui passe près de Rostrenen, est longé par le canal de Brest à Nantes, et tourne au sud; il arrose Pontivy, est longé par le canal du Blavet, arrose Hennebœn, où il est naturellement navigable, forme avec le Scorf le port de Lorient, et finit au-dessous de Port-Louis après un cours de 150 kilomètres. Son principal affluent est le *Scorf*, qui passe à Guéméné, à Pont-Scorf, et finit à Lorient.

7° L'*Auray* arrose Auray, Locmaria, et se jetté à l'entrée du Morbihan.

8° La *Vilaine* descend du plateau d'Ernée, coule du nord-est au sud-ouest, arrose Vitré, Châteaubourg, Rennes, où elle reçoit l'*Ille* et tourne au sud; elle traverse une belle et riche vallée, abondante surtout en prairies naturelles, passe à Pontreau, à Redon, à Rieux, à la Roche-Bernard, et finit par une large embouchure, après un cours de 200 kilomètres navigable depuis Rennes. La vallée de la Vilaine est la plus considérable de la province; elle comprend presque toute la haute Bretagne et une partie de la basse; ses affluents sont très-nombreux. On trouve d'abord, à droite : l'*Ille*, qui finit à Rennes, et ouvre le canal de Rennes à Dinan; le *Meu*, qui passe à Montfort; l'*Oust*, qui descend du mont Feubusquet, passe près de Loudéac, à Rohan, à Josselin, à Malestroit, où il est navigable, près de Redon, où il finit, après avoir reçu un grand nombre d'affluents, dont le plus remarquable est le *Due* passant à Ploermel. La Vilaine reçoit à gauche : la *Seiche*, qui passe près de la Guerche; le *Samnon*, le *Don*, grossi du *Cher*, qui passe à Châteaubriant; l'*Isac*, qui est longé par le canal de Brest à Nantes.

9° La *Loire*, ainsi que nous l'avons dit dans la description de l'Anjou, sert de séparation à cette province et à la Bretagne, depuis Ingrande jusqu'au confluent de la Divette. Elle arrose ainsi sur sa droite Varades et Ancenis, entre ensuite dans la Bretagne, prend une largeur de 4,000 mètres, se couvre d'îles, s'encaisse de riches collines, et arrive à Nantes. Là, le fleuve a une largeur de 2,000 mètres avec ses îles; il passe ensuite à Indret, à Paimbœuf, où s'arrêtent les bâtiments qui ne peuvent remonter jusqu'à Nantes, au Pellerin, à Saint-Nazaire; sa masse d'eau dans ce parcours est rapide et majestueuse, et dans la fonte des neiges elle inonde comme un torrent les plaines qui la bordent; enfin il se termine, entre la pointe de Chemoulin et le Pointeau, par une embouchure de 7,000 mètres, que défendent le fort de la Ville-Martin et les batteries de Mindin, et qui forme une rade immense toujours couverte de vaisseaux. Cette embouchure est d'une navigation très-difficile : la masse des sables que le fleuve entraîne dans son cours de 880 kilomètres s'y accumule en vastes bancs

mobiles ou fixes qui, lorsque la mer est basse, se développent entièrement à la vue, et qui, dans les plus fortes marées, ne sont couverts que de 4 ou 5 mètres d'eau. En outre de ces bancs, la rade de la Loire est obstruée au large par deux barres que les gros vaisseaux ne peuvent franchir qu'à l'aide du vent et de la marée. D'ailleurs on n'y trouve que de mauvais abris, Saint-Nazaire étant peu tenable dans les gros temps, et Mindin trop découvert et peu sûr. L'embouchure de la Loire est éclairée par les deux phares des tours d'*Aiguillon* et du *Commerce*.

Les affluents de la Loire dans la Bretagne sont : 1° à droite, l'*Erdre*, qui prend sa source dans les collines de l'Anjou, passe à Nort au-dessous duquel il est navigable, traverse une vallée abondante en charmants paysages, prend une largeur de 7 ou 8 kilomètres sur 20 à 25 kilomètres, et devient alors un lac délicieux bordé de collines fertiles, de villages, de châteaux : il finit à Nantes; 2° la *Sèvre-Nantaise*, que nous avons déjà décrite dans le Poitou, entre en Bretagne au-dessous de Tiffauges, arrose Clisson, traverse une vallée agreste et remplie des sites les plus pittoresques, reçoit la *Maine*, et finit à Pont-Rousseau en face de Nantes; 3° l'*Achenau* est le déversoir du lac de *Grandlieu*, qui reçoit un grand nombre de rivières, dont la plus considérable est la *Boulogne*. Le lac de Grandlieu a une superficie de 7 à 8,000 hectares, et occupe, dit-on, l'emplacement d'une ancienne ville nommée *Herbadilla*, et détruite à une époque inconnue.

La Bretagne est traversée par un système de canaux qui ont pour but principal de relier à la Loire les divers ports de ce pays, surtout celui de Brest, et d'assurer l'approvisionnement par terre de ces ports, en temps de guerre et malgré le blocus de nos côtes. Le plus important de ces canaux est celui de *Nantes à Brest* : il commence à Nantes, remonte l'Erdre, traverse, au pas d'Héric, le faite qui sépare la vallée de l'Erdre de celle de la Vilaine, suit l'Isac jusqu'à Rieux, la Vilaine jusqu'à Redon, l'Oust jusqu'au nord de Rohan; puis il traverse le faite de partage des eaux entre l'Oust et le Blavet, atteint le Blavet à Pontivy, le suit jusqu'à Gouarec, et de là son affluent, le Doré; il franchit à Glomel le commencement des montagnes Noires, débouche dans la vallée de l'Aulne, suit le Lé, affluent de l'Aven, puis l'Aven, atteint l'Aulne à Pontrifren, et, par cette rivière, canalisée comme les précédentes, finit dans la rade de Brest.

Le *canal du Blavet* s'embranché sur le canal précédent, à Pontivy, et va jusqu'à Lorient en suivant le cours du Blavet.

Le *canal d'Ille-et-Rance* fait communiquer les deux mers, de la Roche-Bernard à Saint-Malo; par la Vilaine, de Redon à Rennes, il communique avec l'artère principale, qui est celle de Nantes à Brest; depuis Rennes, il remonte l'Ille canalisée, traverse le faite des collines de la Bretagne, atteint le Linon, qu'il suit jusqu'à Évran, suit la Rance, qui est canalisée jusqu'à Dinan, et de cette ville la Rance navigable conduit à Saint-Malo.

§ IV. CÔTES, ÎLES, PORTS, ETC. — Les côtes de la Bretagne sont les plus découpées, les plus rocheuses, les plus parsemées d'îles et d'écueils qui soient en France; elles ont un développement de plus de 600 kilomètres, et sont extrêmement importantes par leur admirable population de marins. Nous allons les décrire en partant de l'embouchure du Couesnon, et en allant ainsi jusqu'à la baie de Bourgneuf.

La côte bretonne borde d'abord une partie de la baie de Cancale, comprise entre

la côte de l'Avranchin et la presqu'île de Cancale, et dont le fond est occupé par les grèves du mont Saint-Michel, où se jettent la Sélune et le Couesnon. La baie de Cancale pourrait recevoir cent vaisseaux de guerre; elle est profonde, mais elle assèche à toutes les marées. La quantité d'huîtres qui s'y pêche s'élève annuellement à plusieurs centaines de millions; cependant on ne s'aperçoit pas que ce produit diminue. De l'embouchure du Couesnon au port de Cancale, on trouve d'abord de vastes grèves connues sous le nom de *marais de Dol*, et dont la partie la plus méridionale est protégée contre les invasions maritimes par une longue et forte digue demi-circulaire allant du Couesnon au port de Cancale; tout ce qui est au sud de cette digue est un terrain d'une grande fertilité. On ne trouve sur cette côte presque inabordable que le petit échouage du *Vivier*, formé par le canal d'écoulement des marais de Dol. La côte, au delà de ces marais, se dirige au nord, se relève, est importante par ses pêcheries d'huîtres, et l'on y trouve la petite ville de *Cancale*, qui possède à la *Houle* une plage bien abritée, sur laquelle viennent s'échouer les bâtiments de pêche. Plus au nord on trouve l'île rocheuse des *Rimains*, qui enveloppe dans ses escarpes déchirées un fort dont le canon bat toute la rade, et en face du cap ou *Grouin* de Cancale l'île des *Landes*. Entre ces deux îles se trouve une excellente rade, l'une des meilleures de la Manche, même pour des vaisseaux de ligne. A partir du Grouin de Cancale, la côte devient rocheuse et escarpée, et présente à l'embouchure de la Rance la rade de *Saint-Malo*, séparée de la mer par une ceinture d'ilots et de rochers, dont les principaux sont la *Conchée*, défendu par un fort; *Cézembre*, qui n'est pas fortifié; *Harbourg*, défendu par un fort. Les vaisseaux de guerre peuvent trouver dans cette rade un mouillage, et le port de Saint-Malo, qui n'était qu'un port d'échouage, a été amélioré par l'établissement d'un vaste bassin à flot de 5 à 7 mètres de profondeur. Nous verrons plus loin l'importance de ce port.

Au delà de Saint-Malo jusqu'au cap *Fréhel*, la côte ne présente qu'une suite de rochers et de précipices, au milieu desquels on trouve l'embouchure de l'*Arguenon*, puis la pointe de *Saint-Cast*, avec une plage sur laquelle les navires échouent à marée basse; en doublant cette pointe, on trouve la baie de *Fresnay*, la pointe de la *Latte*, défendue par un fort; puis on arrive au cap *Fréhel*, couronné par un beau phare, qui lance ses rayons à 40 kilomètres en mer. Au delà, la côte escarpée, rocheuse, décrit un demi-cercle pour former la baie de *Saint-Brieuc*, dont le littoral se prolonge jusqu'à la pointe du *Sillon*; sur tout le pourtour de cette baie, les côtes sont généralement escarpées et défendues par des roches et des falaises granitiques, au pied desquelles se trouvent çà et là quelques plages sablonneuses que l'Océan découvre à la marée basse. Ces plages sont composées tantôt de sables fermes et solides, tantôt de sables mouvants; le rivage, fort dangereux, n'offre que de petits ports d'échouage, tels que ceux de *Erqui*, au fond d'une grande anse; de *Dahouet*; de *Légué-Saint-Brieuc*, sur le Gouet, à 3 kilomètres de la mer; de *Binic* ou *Port-Penthièvre*, à l'embouchure de la petite rivière d'Ic; puis on trouve les ports de *Portrieux*, à l'entrée de la baie de Saint-Brieuc; de *Paimpol*, au fond d'une baie; de *Lézardrieux*, à 4 kilomètres de la mer, sur le Trieux, devant l'embouchure duquel est l'île rocheuse de *Bréhat*, sommet d'un plateau granitique, hérissé de pointes aiguës. Le port de Lézardrieux est précédé d'un mouillage très-sûr pour les plus grands bâtiments.

A l'ouest et près de la pointe du *Sillon de Talber*, promontoire de 7 kilomètres, qui se détache des hautes terres de *Crech'ar-Maout*, on remarque les *Héaux de Bréhat*, îlots rocheux, surmontés d'un des plus beaux phares que l'on ait récemment élevés, et séparés de la côte par le chenal de la *Gainé*. La côte continue à être découpée, escarpée, couverte d'îles et de rochers granitiques; elle ne présente que rarement des grèves sablonneuses; on n'y trouve que de petits ports; le premier que l'on rencontre après avoir doublé le Sillon est *Tréquier*, à 12 kilomètres de la mer. Puis vient la plage de *Perros*, près de laquelle les navires trouvent un bon mouillage; au nord de ce mouillage sont les *Sept-Iles*, où l'on a construit un fort. Puis la côte forme un rentrant où se jettent le Guer et le Douron : sur le Guer est *Lannion*, à 10 kilomètres de la mer, petit port d'échouage; sur le Douron est *Toulanhéry*, autre port d'échouage. La côte se creuse encore d'une baie plus petite qui reçoit le Jarlo et le Quessent; au confluent de ces deux rivières est *Morlaix*, à 11 kilomètres de la mer, et qui est précédé d'une rade très-sûre, dont l'entrée est défendue par le château du *Taureau*; puis on trouve *Penpoul*, simple plage d'échouage, sous la ville de Saint-Pol, à l'embouchure du Pensez; *Roscoff*, petit port précédé d'un mouillage peu sûr, en face de l'île de *Batz*, qui offre un excellent port de refuge. La côte forme ensuite la mauvaise anse de *Goulven*, sur laquelle est la plage de *Pontuzval*; puis, après une côte très-découpée, mais assez basse et dangereuse, on trouve l'*Aber-Vrach*, à l'embouchure de la rivière de ce nom; les plus grands navires y trouvent un bon mouillage et les petits bâtiments un excellent échouage; le fort *Cézon* protège ce mouillage. La côte se recourbe au sud, et l'on y trouve le petit port de l'*Aber-Ildut*, sur la rivière de ce nom, à l'entrée du détroit situé entre la côte occidentale de la Bretagne et l'île d'*Ouessant*.

Cette île, dont la position est si remarquable, n'a qu'un petit port de pêche. Au sud-est se trouve une chaîne d'îles et d'îlots rocheux qui se dirigent vers la pointe Saint-Mathieu, et qui sont comme les sommets d'un grand plateau marin; ils portent le nom de *Chaussée-des-Pierres-Noires*; le plus septentrional de ces îlots est celui de *Bannec*; entre Ouessant et Bannec est le détroit du *Fromveur*; au sud-est de Bannec sont les îles *Molène*, *Quemène*, *Béniguet*, séparées de la côte par le passage du *Four*, qui longe la côte de Bretagne et conduit à la rade de Brest. Le *Conquet* est le seul port que l'on rencontre avant d'arriver à la pointe escarpée de Saint-Mathieu, la plus occidentale de la France et que surmonte un phare. De là on entre dans l'*Iroise*, détroit difficile, qui est entre la Chaussée-des-Pierres-Noires et la presqu'île de Crozon.

En continuant à suivre la côte, on passe devant le château et l'anse de *Bertheaume*, puis on entre dans le *Goulet*, détroit resserré entre la côte et la presqu'île de Quélern, partagé en deux par la roche *Mingan*, hérissée de canons. Le Goulet conduit dans la baie ou radé de Brest, une des plus belles qui existent sur le globe, et qui s'étend de l'ouest à l'est dans une étendue de 15 lieues carrées; elle est fermée au sud par la presqu'île de *Crozon*, laquelle projette sur le Goulet la presqu'île de *Quélern*, et elle se trouve partagée à l'est par une autre presqu'île qui sépare l'embouchure de l'Élorn de celle du Faou. Elle offre partout des abris excellents, tels que la baie de *Roscanvel*, la baie de *Fret*, l'embouchure du *Faou*. En faisant le tour de cette rade, qui présente un magni-

fique aspect, des côtes verdoyantes, les sites les plus pittoresques, surtout vers Landernau, on trouve d'abord sur la côte septentrionale les forts *Toulbroch*, *Minou*, *Dellec* et *Portzie*, qui défendent les approches de Brest; puis *Brest*, à l'embouchure de la Penfeld; l'embouchure de l'Élorn avec *Landernau*, à 14 kilomètres; les forts du *Corbeau* et de l'*Armorique*, qui défendent la presqu'île entre l'Élorn et le Faou; l'embouchure du *Faou* avec la ville du même nom, à 12 kilomètres; l'embouchure de l'Aulne avec *Port-Launay*, à 35 kilomètres; les forts *Lanvéoc* et de l'*Île-Longue*, qui défendent la côte méridionale de la rade; enfin la presqu'île de *Quélern*, qui est défendue par les forts et batteries de la *Pointe-des-Espagnols*, de *Cornouailles*, de la *Pointe-des-Capucins*, de la *Pointe-du-Diable*, enfin par les *Lignes de Quélern*.

En reprenant l'Iroise pour continuer ce périple de la Bretagne, on trouve que ce détroit forme d'abord l'anse de *Camaret*, où les plus gros navires du commerce et des frégates trouvent un mouillage suffisant. En continuant à suivre les côtes si découpées et si âpres de la presqu'île de Crozon, nous quittons l'Iroise pour entrer dans l'anse de *Dinant*, d'où, en doublant le *Beg-ar-c'haor* ou cap de la *Chèvre*, on entre dans la baie de *Douarnenez*, aussi profonde que la rade de Brest, mais ouverte, et au fond de laquelle est le petit port de Douarnenez. Pour sortir de cette baie et arriver à la baie d'Audierne, il faut doubler l'extrémité occidentale de la Cornouaille, *Cornu Gallie*, terre granitique, aride, et dont les côtes affreusement dangereuses, escarpées, encombrées de rochers, s'annoncent par le nom sinistre de la *Baie des Trépassés*, située au nord du *Beg-ar Raz* ou *Pointe-du-Raz*. Ce cap aigu, haut de cent mètres, se trouve à l'est du détroit ou Raz de Sein, étroit et redoutable passage de 5 kilomètres, entre la côte et la *Chaussée-de-Sein*; on appelle ainsi une suite de roches, de récifs, d'écueils, d'îlots, d'îles et de hauts-fonds, dont l'île de *Sein* occupe à peu près l'extrémité orientale. « De la pointe du Raz, on voit la mer saper les fondements du roc dépouillé, où les vagues poussées par un vent du nord-ouest se déploient avec une force irrésistible. Le plus intrépide matelot ne passe jamais sans implorer la pitié du Très-Haut devant la baie des Trépassés, dont le nom lui rappelle les milliers d'hommes qu'elle a dévorés et qu'elle engloutit tous les jours. La vue de la pointe du Raz est sublime : l'île de Sein, le prolongement des rochers qui la défendent et se perdent à l'horizon à plus de 28 kilomètres de distance; la pointe de la Chèvre élevée et d'un blanc éblouissant; la côte de Brest, près du Conquet; Ouessant, le bassin d'Audierne, la pointe de Penmarc'h et la mer immense, forment un spectacle sans bornes qui ne se lie qu'avec le ciel, l'univers et l'éternité¹. » A quelques kilomètres du Raz, on entre dans la baie d'Audierne, où est le petit port d'*Audierne*, fort dangereux par la barre qui existe à son entrée; à l'extrémité sud-est de la baie est la pointe de *Penmarc'h* (tête de cheval), assemblage de rochers, de falaises et de récifs. Au delà, et dans l'anse de Bénodet, est le petit port de *Pont-l'Abbé*; puis sur l'Odet, à 17 kilomètres de la mer, *Quimper*, avec le mouillage de Bénodet, à l'entrée de la rivière, où les bâtiments de toute grandeur peuvent rester à flot; enfin *Concarneau*, petit port d'échouage situé à l'embouchure du Moreau, près de la baie de la *Forêt*. A quelques kilomètres au sud de cette côte on trouve les *Glenans*, amas d'îles et de rochers de granit.

Après Concarneau on rencontre le petit port de *Pontaven*, à 5 kilomètres de la

¹ *Dictionnaire des communes de France.*

mer, sur l'Aven; on arrive à l'embouchure de Quimperlé, où se trouve le petit port du *Pouldu*, qui n'est que l'avant-port de *Quimperlé*, situé à 13 kilomètres en amont. Ensuite on rencontre l'embouchure du Blavet, où est *Port-Louis*, avec un bon port et une rade, et plus haut, sur le Scorf, *Lorient*, port de guerre, avec une bonne rade et de nombreux établissements maritimes. Devant l'embouchure du Blavet et à 6 kilomètres en mer est l'île de *Groix*, défendue par le fort *Lacroix*. Après l'embouchure du Blavet la côte, qui jusque-là était escarpée et rocheuse, devient basse et sablonneuse jusqu'au fort *Penthièvre*, construit sur l'isthme fort étroit et fort bas qui joint la presqu'île de Quiberon à la terre ferme; mais à ce point la côte se relève, forme la presqu'île de Quiberon et devient élevée, rocheuse et accidentée. Cette presqu'île, longue de 40 kilomètres, large de 2, et terminée au sud-est par la pointe de *Conquel*, présente au sud la petite anse de *Port-Maria* et le petit port de *Haliguen*; Haliguen est précédé de la baie de Quiberon, située entre la presqu'île et l'entrée du Morbihan, et qui offre partout un bon mouillage.

À 16 kilomètres au sud de Quiberon et à 40 de Vannes est située *Belle-Île*, la plus importante de cette côte et par son étendue et par sa position: nous la décrirons plus loin. Entre Belle-Île et la côte, dans la direction du nord-est, il existe une chaîne d'îlots, de rochers et de bas-fonds, dont les plus importants sont les îles de *Houat* et de *Hédic*; cette dernière est entourée de bancs et de rochers que l'on désigne sous le nom de *Cardinaux*; c'est au milieu de ces récifs que commença la honteuse bataille navale de 1759 entre la flotte anglaise et la flotte de l'amiral de Conflans.

En rentrant dans la baie de Quiberon pour pénétrer dans le golfe du Morbihan par une étroite entrée, on trouve d'abord sur son rivage septentrional la plage de *Loc-mariaker*, située à l'embouchure de la rivière d'Auray, où les navires trouvent un abri sûr, un bon mouillage et un échouage excellent. À 16 kilomètres en amont est le port d'*Auray*. Plus loin on trouve *Vannes*, à 16 kilomètres de la mer, sur la rivière de Vannes, avec un port d'échouage. Le *Morbihan* est un vaste golfe, peu profond, parsemé d'îles assez fertiles, dont la plus importante est *l'Île-aux-Moines*; il est séparé de l'Océan au sud par une presqu'île accidentée et couverte de monuments druidiques, qu'on appelle la presqu'île de *Rhuys*, et qui se termine à *Saint-Gildas*. Cette presqu'île est limitée à l'est par la rivière de Pénerf, dont l'embouchure offre un mouillage sûr et profond. Au delà on trouve l'embouchure de la Vilaine, sur laquelle est le port de la *Roche-Bernard*, à 12 kilomètres de la mer, et celui de *Redon*, à 50 kilomètres. Au sud de l'embouchure de la Vilaine se trouvent les îles de *Belair* et *Dumet*.

À partir de la Vilaine, les côtes de Bretagne cessent de présenter une suite non interrompue de rochers, de falaises et d'îlots; elles deviennent en général basses, droites, sablonneuses; et de nombreux marais salants ont été établis sur le rivage de la Loire-Inférieure. La partie sous-marine est peu profonde et forme une pente très-douce.

Le premier port du département de la Loire-Inférieure est *Mesquer*, qui n'a qu'une petite anse servant de rade; ensuite, et au fond de l'anse de *Penbron*, vient le *Croisic*, avec un bon port. En face de cette ville, à environ 10 kilomètres en mer, on trouve l'écueil redoutable appelé *le Four*: c'est un banc de rochers de 4 kilomètres

de long, sur lequel on a établi un phare. Puis on entre dans la Loire, dont nous avons décrit l'embouchure. Après cette embouchure, et en doublant la pointe de Saint-Gildas, on entre dans la baie de *Bourgneuf*, dont la partie occidentale est fermée par l'île de Noirmoutiers. Dans la partie bretonne de cette baie, dont la côte est basse et sablonneuse, on trouve *Pornic*, petit port précédé d'une bonne rade; puis *Bourgneuf*, avec un petit port fréquenté. Nous rejoignons ainsi la côte du Poitou.

§ V. ASPECT GÉNÉRAL, PRODUCTIONS. — Il est peu de pays dont l'aspect soit plus émouvant que celui de la Bretagne : cette nature originale, ces landes sauvages, cette mer battue de tempêtes, ce ciel nébuleux, ces descendants des anciens maîtres de la Gaule, sévères, pauvres, fiers, mélancoliques, avec leur langage rauque et vénérable; tout cela donne à cette contrée un caractère poétique, solennel, attachant, et dont le souvenir ne s'efface jamais. « Dans ses étroites vallées, dit Chateaubriand, des rivières non navigables baignent des donjons en ruines, de vieilles abbayes, des huttes couvertes de chaume, où les troupeaux vivent pêle-mêle avec les pâtres. Ces vallées sont séparées entre elles ou par des forêts remplies de houx grands comme des chênes, ou par des bruyères semées de pierres druidiques, autour desquelles plane l'oiseau marin et paissent des vaches maigres avec de petites brebis. Un voyageur à pied peut cheminer plusieurs jours sans apercevoir autre chose que des landes, des grèves et une mer qui blanchit contre une multitude d'écueils; région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, couverte de nuages, où le bruit des vents et des flots est éternel. »

Nous avons déjà vu que la presqu'île bretonne se composait de deux plateaux séparés par une vaste dépression : c'est là le trait général qui la distingue des autres contrées de la France. Voici maintenant les traits particuliers qui caractérisent les diverses portions de ce pays.

La partie la plus méridionale de la Bretagne, ou le département de la Loire-Inférieure, offre un pays plat, entrecoupé de collines, ayant sur un bon tiers de sa superficie des forêts, des landes, des marais; le reste se compose de terres labourables et de prairies. La partie la plus pittoresque est l'arrondissement de Nantes, sur les deux rives de la Loire. Les îles du fleuve renferment de belles prairies; la rive gauche offre tous les aspects du *Bocage* vendéen : des propriétés entourées de haies vives, des chemins creusés entre les haies, des coteaux couverts de genêts, de beaux pâturages, de petites rivières sauvages; la rive droite est surtout remarquable par les bords pittoresques de l'Erdre. Tout ce pays, ainsi que celui qui forme l'arrondissement d'Ancenis, est fertile en vins, en grains et en pâturages. L'arrondissement de Paimbœuf, sur la rive gauche, se compose de grandes landes qui alternent avec des cantons fertiles, principalement celui de Bourgneuf, renommé pour ses blés. L'arrondissement de Savenay offre des cantons cultivés et fertiles, et dans l'intérieur une vaste plaine presque partout inculte et déserte. On y trouve de grands marais coupés par des canaux et des ruisseaux, avec des villages populeux qui communiquent entre eux par des chaussées. Le plus remarquable est la *Brière*, vaste tourbière de 100 kilomètres de circonférence, et qui, dans les hautes eaux de la Loire, se transforme en un vaste lac. La partie la plus triste, la moins fertile de la Loire-Inférieure est l'ar-

rondissement de Châteaubriant, qui est en grande partie boisé et ne produit que du seigle et du cidre.

Le département du Morbihan a un territoire fortement accidenté; sa partie septentrionale est couverte de collines assez élevées dont les crêtes sont couvertes de landes et d'arides bruyères; elles dominent de fraîches et fertiles vallées. Généralement la couche de terre végétale y a peu de profondeur; néanmoins la moitié est cultivée en céréales, l'autre moitié est couverte de landes, de bois et de marais. Il est habité en grande partie par des populations arriérées, grossières, ignorantes, d'une saleté proverbiale, qui vivent pêle-mêle avec leurs bestiaux dans de hideuses chaumières, meublées comme elles l'étaient du temps des druides. La sauvagerie et la rudesse des mœurs sont en rapport avec l'âpreté et la tristesse du sol.

Le département du Finistère présente des aspects très-variés: certaines parties sont d'une fertilité prodigieuse, bien peuplées, bien cultivées; certaines parties sont des contrées misérables, désertes et à demi sauvages. En général, il est montueux, et la plus grande partie de son sol est couverte de landes, de grèves et de marais; néanmoins il produit tous les grains nécessaires à sa consommation. L'arrondissement de Quimperlé forme un joli pays, surtout sur les bords de l'Ellé, boisé, bien cultivé, et qui produit principalement des pommes de terre. L'arrondissement de Quimper est moins fertile et plus mal cultivé; sa population est âpre et grossière; le canton de Pont-l'Abbé est seul productif et bien peuplé. L'arrondissement de Châteaulin, qui forme la plus grande partie de la *Cornouaille*, est couvert de landes et de bruyères, accidenté par les montagnes Noires, et l'un des plus misérables pays de la France. La culture n'y consiste qu'en blé noir et en trèfle pour les chevaux, qui y sont de petite race, mais sobres et robustes. La population, clair-semée, primitive, nonchalante, ne se compose que de pâtres sauvages qui y élèvent des moutons et des bœufs de petite race. L'arrondissement de Brest est un pays ondulé, très-fertile, bien peuplé, surtout le pays au nord de la rade, le *Daoulas*. Enfin l'arrondissement de Morlaix présente deux parties distinctes: le *Léonais* est réputé l'un des meilleurs pays de la France; il produit des grains en abondance et renferme de gras pâturages, où l'on élève une excellente race de chevaux de gros trait; mais la partie comprise dans les montagnes d'Arrée est la plus âpre de la presqu'île: le sol, rocheux et nu, n'offre que des landes et des genêts.

Le sol des Côtes-du-Nord est fort inégal; il renferme peu de plaines, mais l'on y trouve beaucoup de vallées entrecoupées de ruisseaux et de nombreux coteaux au pied desquels se groupent les villes et les villages. Le territoire se divise naturellement en deux grandes régions: l'une, qui suit les sinuosités du rivage de la mer, s'étend dans l'intérieur jusqu'à 12 kilomètres de distance, est riche, industrielle, peuplée et civilisée; l'autre, qui embrasse le surplus du département, naguère inculte et sauvage dans quelques parties, est en voie de progrès et de civilisation. La première, engraisée par le goëmon et autres plantes marines, offre des terres excellentes et bien cultivées; dans la seconde, la superficie du terrain est une couche de terre à bruyère ou de landes peu profonde, d'ailleurs assez fertile. Le littoral, riche de ses ports, de son commerce, de son sol, est appelé la *ceinture dorée* de la Bretagne; on y obtient les plus riches produits en froment, orge, lin, chanvre, trèfle.

Les légumes sont cultivés sur une très-grande échelle, et, grâce à la douceur du climat, ils viennent en si grande abondance qu'on les expédie, par Saint-Brieuc, en Angleterre, au Havre et à Paris. L'intérieur, dépourvu d'engrais, privé longtemps de moyens de communication, ne produit encore que du seigle et de l'avoine, et l'on y trouve de vastes landes ou pâtis où végètent des chevaux médiocres et des bestiaux dégénérés. Nous avons déjà dit quel était le caractère des côtes; on y trouve des salines sur les grèves d'Hillion, d'Yffiniac et de Langueux, et la mer y est très-poissonneuse.

La surface du département d'Ille-et-Vilaine est généralement inégale, entrecoupée de collines, de landes, de forêts, de plaines peu fertiles et d'étangs ou marais. Tout le pays n'est qu'un vaste plateau de granit recouvert de schistes et sillonné par de belles et larges vallées; la terre végétale n'a presque partout que quelques pouces d'épaisseur, et la végétation ne s'y soutient que par l'humidité de l'atmosphère. On y cultive surtout des céréales, du chanvre, du lin, des pommiers. Les pâturages y sont nombreux et excellents.

La Bretagne est un des pays les plus peuplés de la France. Sa population s'élève à 2,839,783 habitants; ce qui donne 81,5 habitants par kilomètre carré (la moyenne pour toute la France est 67,5). Cette population se répartit dans un plus grand nombre de villes ou, plus exactement, d'agglomérations de hameaux formant une grosse commune, que dans tout le reste de la France (le département du Nord excepté). On trouve en effet dans la Bretagne plus de 460 communes ayant une population supérieure à 2,000 habitants, dont 83 pour la Loire-Inférieure, 86 pour le Morbihan, 103 pour le Finistère, 111 pour les Côtes-du-Nord, 77 pour Ille-et-Vilaine. La formation de ces grosses communes est l'indice de la pauvreté de la plupart des hameaux qui les composent.

§ VI. HISTOIRE, POPULATION, MŒURS, LANGUE, ETC. — La Bretagne, qui s'appelait anciennement *Armorique* (pays de la mer) était autrefois habitée par les Galls, qui au deuxième siècle avant l'ère chrétienne furent conquis par les Kymris, avec lesquels ils se mélangèrent. Les Gallo-Kymris formèrent ainsi la population prépondérante de la Gaule occidentale, et ils étaient aussi célèbres par leurs connaissances religieuses que par leur bravoure. Leurs principales tribus étaient celles des *Osismii*, de Léon à Loudéac; les *Corisopiti*, dans la Cornouaille; les *Veneti*, entre l'Isac et la Vilaine; les *Namnetes*, entre la Vilaine et la Loire; les *Redones*, sur la Vilaine; les *Curiosolites*, depuis la Manche jusqu'au confluent de l'Oust; les *Biducassii*, de Morlaix à Saint-Brieuc. De toutes ces tribus la plus importante était celle des Venètes, qui avaient pour capitale *Darioricum* ou *Veneti* (Vannes). Leur territoire était la métropole du druidisme, ainsi que l'attestent les nombreux monuments qu'on y rencontre, et dont les plus importants sont ceux de Carnac et de Locmariaker. Ils avaient une puissante marine et faisaient un grand commerce avec toute la Gaule.

L'Armorique fit une vive résistance à l'invasion romaine. Dès que César, après une première campagne, eut occupé la Gaule orientale, les Venètes formèrent contre lui une grande ligue de toutes les tribus voisines de la mer, depuis la Seine jusqu'à la Garonne. Il fallut au conquérant de grands efforts pour vaincre cette ligue, et surtout une bataille navale, où la flotte armoricaine fut détruite. Alors « il s'empara de Vannes,

fit égorger les sénateurs et vendit le reste du peuple à l'encan. » L'Armorique se soumit, mais en gardant une haine profonde au vainqueur ; elle se refusa à sa civilisation et à sa langue ; aucun Romain ne vint s'établir sur son territoire ; le druidisme se conserva, malgré les persécutions impériales, dans ses forêts et dans ses îles, non pas seulement comme un culte d'habitude, mais comme le débris sacré de l'indépendance ; enfin le pays resta, d'affection, de mœurs, de langage, entièrement gaulois.

Quand les Barbares envahirent la Gaule, l'Armorique se trouva, par sa situation géographique, hors de la route de leurs invasions : c'est ce qui fait qu'elle est restée aussi pure d'éléments germains que d'éléments romains ; mais elle profita de la dislocation de l'empire, « chassa les magistrats romains, dit l'historien Zozime, et se constitua à son gré en une sorte de république (407) ; » elle forma même, avec la partie basse du pays entre Loire et Garonne une *confédération armoricaine* (*Tractus armoricanus*) qui ne revint jamais sous la domination impériale. La presqu'île prit alors le nom de *Bretagne* ou de petite Bretagne, des Bretons de la Grande-Bretagne, qui, ayant été chassés de leur pays par les Saxons, vinrent s'y réfugier. Ces Bretons étaient des peuples de même origine, de même langue, de même religion, et qui ne firent que renforcer dans la presqu'île le vieil élément celtique.

Lorsque Clovis eut conquis la plus grande partie de la Gaule, il chercha à étendre sa domination dans l'Armorique, qui avait alors un roi national nommé Budic. En effet, il imposa des tributs à plusieurs cités ; mais les Bretons refusèrent bientôt de les payer, et gardèrent leurs chefs ainsi que leurs lois. Les successeurs de Clovis parvinrent à conquérir la partie qui forme aujourd'hui la Bretagne française, c'est-à-dire les comtés de Rennes et de Nantes, et ils en formèrent une *marche de Bretagne*, dont les chefs faisaient chaque année des ravages dans la Bretagne celtique ou *bretonnante*. Cette dernière comprenait les diocèses de Vannes, de Cornouaille, de Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Saint-Malo. La haute Bretagne se modifia peu à peu, renonça à son idiome celtique, à ses mœurs sauvages ; enfin elle devint *Gallo*, comme disent les vrais *Breyzads*. Quant aux Kymris de la basse Bretagne, ils ne changèrent que sur un seul point, la religion chrétienne, qui leur avait été apportée dès le troisième siècle ; mais leur christianisme fut tellement superstitieux, tellement mélangé de traditions druidiques, que pendant longtemps il resta, non dans le fond, mais dans la forme, une sorte de religion particulière au pays.

Charlemagne parvint à réduire les rois bretons à la condition de tributaires ; mais comme leur soumission n'était qu'apparente, il leur fit la guerre pendant vingt-trois ans ; et « pour la première fois, en 787, la Bretagne fut comprise dans l'empire des Francs. » Sous Louis le Débonnaire, Morvan, roi de Bretagne, refusa les tributs et attaqua même la Neustrie. L'empereur marcha contre lui, le défit, le tua ; mais cette mort ne mit pas fin à la résistance du pays ; et Nomenoë ayant été choisi pour le gouverner en qualité de duc tributaire, il se déclara indépendant, parvint même à reconquérir la Marche de Bretagne, et se fit reconnaître roi par Charles le Chauve. Son fils, Hérispoë, lui succéda, et il eut dix-huit successeurs jusqu'à Conan IV, dit le Petit, dont la fille et héritière, Constance, épousa d'abord Geoffroy, l'un des fils de Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre ; puis Guy, vicomte de Thouars. De son premier mariage elle eut un fils, Arthur ; de son second une fille, Alix. Geoffroy Plantagenet

succéda ainsi à Conan IV (1171), et après lui, son fils, Arthur I^{er}, qui fut assassiné par Jean Sans-Terre. Alors Alix, fille de Constance et de Guy de Thouars, devint l'héritière du duché, et elle épousa (1213) Pierre Mauclerc, comte de Dreux, d'une branche de la maison capétienne et qui commença une nouvelle dynastie. L'un des descendants de Pierre fut Arthur II, qui laissa trois fils : le premier, Jean III, lui succéda et mourut sans enfants (1341) ; le deuxième laissa une fille, Jeanne, mariée à un prince français, le comte de Blois ; le troisième était Jean, comte de Montfort. L'héritage de Jean III se trouva disputé par la comtesse de Blois et le comte de Montfort, et alors commença une guerre civile qui ensanglanta la Bretagne pendant vingt-quatre ans. La noblesse et la Bretagne française prirent parti pour Jeanne de Blois, le peuple et la Bretagne celtique pour Jean de Montfort. Cette guerre se confondit avec celle qui ravageait alors la France, Jeanne de France étant soutenue par Philippe VI de Valois, et Jean de Montfort par Édouard III d'Angleterre. La querelle fut terminée par la bataille d'Auray (1364), où Charles de Blois fut tué, et par le traité de Guérande, qui donna le duché de Bretagne au fils de Jean de Montfort.

Cette guerre avait mêlé la Bretagne aux affaires de la France ; mais elle avait montré le danger de l'isolement de cette province, qui donnait accès aux Anglais dans le royaume. Ce danger continua à se manifester pendant toute la guerre de Cent-Ans, et surtout pendant les ligues des seigneurs contre Louis XI. Aussi la pensée politique des rois de France fut-elle de réunir à tout prix la Bretagne à la France. Le dernier duc de la maison de Dreux, François II, n'ayant laissé qu'une fille pour héritière, Anne, celle-ci fut contrainte d'épouser Charles VIII par un traité qui garantissait à la Bretagne le maintien de ses lois, de ses privilèges, de ses États provinciaux, et même de son existence indépendante (1491). Charles VIII étant mort sans enfants, Louis XII divorça avec sa femme, afin d'empêcher la Bretagne d'aller dans des mains étrangères, et il épousa la veuve de son prédécesseur. De ce mariage il ne vint qu'une fille, Claude, qui fut, à la mort de sa mère, duchesse de Bretagne ; mais on lui fit épouser François, duc d'Angoulême, qui, un an après, devint roi de France. Tous ces mariages avaient préparé la réunion de la Bretagne à la France, mais ne l'avaient pas effectuée. En effet, Claude étant morte en 1524 en laissant trois fils, le cadet devait, aux termes du traité de mariage de Louis XII avec Anne, devenir duc de Bretagne ; mais François I^{er} éluda la question : il continua de gouverner le duché comme usufruitier jusqu'à la majorité de son fils ; puis il négocia avec les états de Bretagne, et à force de dons et de promesses, il parvint, en 1532, à obtenir de ces états une déclaration de réunion de la province à la couronne, sous la condition du maintien de ses privilèges.

La Bretagne, réunie à la France, devint une des forces du royaume par sa position géographique et sa vigoureuse population. Ce fut principalement au moyen de cette province que la France se créa une marine, et ce furent aussi ses marins qui donnèrent à Louis XIV pendant quelques années la domination des mers. Mais la Bretagne ne devint française que par la mer et par sa haine contre les Anglais ; en tout le reste, elle garda son isolement, et l'on prit le plus grand soin de respecter ses préjugés en respectant ses privilèges, et surtout en ne la chargeant que de médiocres impôts. Ces impôts consistaient seulement en un *don gratuit* accordé par les états, en droits pré-

levés sur les boissons, en droits de douanes dans les ports, etc. La province conserva ses revenus particuliers, dont elle avait l'administration, et avec lesquels elle payait ses officiers civils, judiciaires et militaires, l'entretien de ses routes et de ses édifices, etc. L'ensemble des sommes levées sur les habitants, soit pour le roi, soit pour la province, s'élevait à 7 millions. Quant aux états de Bretagne, ils s'assemblaient tous les deux ans, et se composaient pour le clergé des 9 évêques, des députés des chapitres et de 42 abbés; pour la noblesse, de 10 barons (Avaugour, Léon, Fougères, Vitré, Retz, la Roche-Bernard, Chateaubriant, Lanvaux, Pont-l'Abbé et Ancenis); pour le tiers état, de députés du parlement et de 41 villes. L'opposition des états de la Bretagne aux volontés de la cour fut un des faits qui préparèrent la révolution de 1789. Néanmoins, dans cette province si invinciblement attachée à ses usages, à sa foi religieuse, à son respect pour les institutions anciennes, cette révolution ne fut accueillie, excepté dans les grandes villes, qu'avec une profonde répugnance; et le pays fut le théâtre d'une partie de la guerre de la Vendée et surtout de la chouannerie. Aujourd'hui encore, bien que la Bretagne soit très-française et l'un des bras maritimes de la France, elle semble, par son attachement au passé, une protestation vivante de la vieille Gaule contre les idées et les choses modernes.

La population de la Bretagne est la plus antique, la plus originale, la plus distincte de la France : ces descendants des anciens Gaulois sont restés si isolés des populations, des révolutions qui depuis dix-huit siècles ont changé et transformé notre pays, qu'ils y semblent comme étrangers; c'est aussi une des plus touchantes, une des plus respectables par ses admirables et profondes qualités. « D'une imagination vive et néanmoins mélancolique, d'une humeur aussi mobile que leur caractère est obstiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur fidélité, leur esprit d'indépendance, leur attachement pour la religion, leur amour pour le pays. Fiers et susceptibles, sans ambition et peu faits pour les cours, ils ne sont avides ni d'honneurs ni de places. Ils aiment la gloire, pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. Dans les lettres, les Bretons ont montré de l'instruction, de l'originalité, de la grâce, de la finesse : témoin Hardouin, Sévigné, Sainte-Foix, Duclos; ils ont donné à la France le plus grand peintre de mœurs après Molière, Lesage; ils ont aujourd'hui l'abbé de Lamennais; dans les sciences, ils revendiquent Descartes. Dans les armes, leurs guerriers ont quelque chose d'à-part qui les distingue au premier coup d'œil des autres guerriers; sous Charles V, du Guesclin et ses compagnons, Clisson, Beaumanoir, Tinténiac; sous Charles VIII, Tanneguy-Duchatel; sous Henri III, Lanoue, également respecté des ligueurs et des huguenots; sous Louis XIV, Duguay-Trouin; sous Louis XVI, la Mothe-Piquet et du Couëdic; pendant la révolution, Charette, d'Elbée, la Rochejaquelein et Moreau. Tous ces soldats eurent des traits de ressemblance; et, par un genre d'illustration peu commun, ils furent peut-être encore plus estimés de l'ennemi qu'admirés de leur patrie¹. »

¹ Chateaubriand, *Études sur l'histoire de France*. — Aux hommes célèbres énumérés par Chateaubriand il faut ajouter : dans la marine, Jacques Cartier, Cassard, Labourdonnaye, Surcouf, Allemand, Linois, Kersaint, Rosely, Émériau; dans les armées de terre : Henri de Rohan, Guébriant, la Tour-

A ces éloges donnés à la Bretagne par l'un de ses plus illustres enfants, il faut ajouter que la persévérance et la constance naturelles aux Bretons se sont changées, grâce à leur isolement sauvage, en une obstination aveugle qui les porte à repousser tout ce qui est nouveau et à conserver tout ce qui est ancien ; que ce culte de la routine est alimenté par un sentiment exagéré de confiance religieuse qui paralyse les facultés du paysan et le porte à une sorte de fatalisme. « Ce sentiment s'accorde merveilleusement avec son indolence naturelle dans les diverses situations de la vie. Pauvre, il accepte avec indifférence les privations ; malade, il ne combat point le mal ; mourant, il attend sans se plaindre son heure dernière. Toutes les afflictions, tous les maux, toutes les misères, le trouvent également résigné. Doué de facultés remarquables, il n'en tire aucun parti, et elles restent incultes comme ses landes. Si l'agriculture, l'industrie et le commerce ont fait quelques progrès, il faut l'attribuer surtout aux populations intelligentes agglomérées dans les villes ou groupées dans le rayon de leur influence immédiate. Leur bravoure proverbiale tourne naturellement à l'héroïsme, et la force d'inertie qu'ils opposent à toutes les épreuves les rend aptes à supporter les plus rudes fatigues, comme les plus dures privations. Avec de pareilles qualités et une telle nature, ils ont toujours fait d'excellents marins, de bons soldats, bien qu'ils soient trop attachés à leur pays et à leur foyer domestique pour avoir le goût de la vie maritime ou militaire. Les affections des Bretons sont vives, et on le reconnaît assez à cet amour pour la terre natale, qui, chez eux, se manifeste avec l'énergie d'une passion : aussi le mal du pays les prend-il partout, au milieu des plaisirs de nos cités et jusque dans les contrées les plus riantes, sous les drapeaux de nos régiments, comme à l'ombre des voiles de nos bâtiments de guerre. A toutes choses, même à leur intérêt personnel, même au besoin d'acquérir, ils préfèrent les landes incultes et le ciel humide de la Bretagne. S'ils tiennent tant à leurs croyances, à leurs habitudes, à leur langage, à leur costume, c'est qu'ils ne les séparent point de l'image de la terre où ils sont nés. Tout homme qui n'est point Breton, sans en excepter le Français ou *Gallo*, est pour eux un étranger. En un mot, cette vieille nationalité bretonne, pour laquelle ils ont combattu pendant si longtemps, est devenue un instinct moral, auquel ils obéissent toujours, et souvent même sans en avoir la conscience¹. »

Tous ces traits généraux de la race bretonne sont plus fortement accusés chez les bas Bretons. La basse Bretagne diffère surtout par sa langue du reste de la province. Le bas-breton, *breyzounec* ou *breyzad*, est un des débris des langues celtiques qui ont été, il y a dix-huit siècles, parlées dans toute l'Europe occidentale. Ces langues, partout chassées par les langues latines ou néo-latines et germaniques, ne se conservent plus que dans la basse Bretagne, l'Irlande, le pays de Galles et les Highlands de l'Écosse. Le *breyzounec* de la basse Bretagne est un idiome kymrique : il est parlé par environ un million d'habitants.

On distingue dans le bas-breton quatre dialectes, dont le plus pur et le plus concis

d'Auvergne, Cambronne, Mellinet, La Moricière ; dans les lettres et les sciences : Abailard, Fréron, d'Argentré, Lobineau, la Bletterie, Chateaubriand, Lebrigant, Legonidec, Élisabeth Mercœur, madame Dufresnoy, Maupertuis, Bouguer, Broussais ; dans la politique : La Chalotais, Lanjuinais, Chapelier, Lequinio, Fouché, Français de Nantes, Kératry, Corbière.

¹ *Histoire des villes de France*, Bretagne, page 315 et suivantes.

est le dialecte de Tréguier, dit *trégorien* ou *breton-bretonnant*. Celui de Vannes est, au contraire, le plus corrompu. Celui de Léon, remarquable par sa régularité et sa douceur, a le plus subi l'influence du latin. Le quatrième, celui de la Cornouaille, est dur et aspiré. La littérature bretonne est fort riche; les chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés il y a quelques années¹, sont tout empreints des vives couleurs de la poésie primitive.

Le costume des bas Bretons est absolument conforme à celui des anciens Gaulois, tel qu'on le trouve décrit dans Strabon. Il consiste en de larges braies, avec une tunique ouverte, retenue par une ceinture de cuir, un chapeau à larges bords, une longue chevelure. Ce costume est beau et commode; il donne un air noble à celui qui le porte; mais à côté des riches bas Bretons ainsi habillés, on voit dans les bruyères de pauvres laboureurs vêtus de peaux de chèvres, les cheveux hérissés, pieds nus, d'une saleté hideuse, et dont l'habillement sauvage est le triste symbole de leur profonde misère.

Les femmes ne tiennent dans les campagnes de la basse Bretagne qu'un rang très-inférieur; elles servent leurs maris à table, ne mangent qu'après eux et ne leur parlent jamais qu'avec respect. Dans les familles pauvres, elles sont, comme du temps des Gaulois, chargées de tous les travaux pénibles. Elles ne sont pas jolies, et leurs vêtements sont lourds et disgracieux.

Il faudrait un livre pour décrire les traits de mœurs, les superstitions et les traditions de la basse Bretagne. Tout y est ancien, et se rapporte à des coutumes et à des idées du temps gaulois, altérées et modifiées par les idées et les mœurs romaines et chrétiennes. Les *Corrigan*, les *Boudiqueds*, génies celtiques, se sont mêlés aux fées (*fata*) des Romains², et, malgré le christianisme, le paysan bas breton croit à leur existence et à leur influence bonne ou mauvaise. Les *Corrigan* sont des fées qui président l'avenir et guérissent les malades, comme autrefois les vierges druidiques de Sein; les *Poulpiquets* ou *Courils* habitent les dolmens, appelés *Ty ar gorriket*, demeure des nains: ce sont de petits génies malfaisants, hideux, aux ailes de chauve-souris, qui crient en dansant des rondes infernales et en effrayant les voyageurs attardés. Les laveuses et chanteuses de nuit, *Ar cannerez nos*, attirent les passants sur les bords des rivières, où elles s'efforcent de les noyer. Il est peu de bas Bretons qui ne croient avoir vu le *carigel* ou *ancon*, ou brouette de la mort, poussée par des squelettes.

Le christianisme s'est enté sur ces superstitions sans pouvoir les faire disparaître de ce sol où rien ne disparaît; le culte des fontaines et celui des arbres se sont conservés; on continue à leur attribuer des vertus miraculeuses, mais on les a placés sous l'invocation de la Vierge ou des saints. On a couronné de croix les menhirs; on fait en l'honneur de saint Jean les grands feux de nuit qu'on faisait en l'honneur du soleil, et le jour de Noël le cri de *Egui na né* (*au qui l'an neuf*) se fait encore entendre.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE. — Le département de la Loire-Inférieure est tout entier compris dans la haute Bretagne, et renferme le pays de Retz et le Nantais. Sa superficie est de 687,442 hectares, dont 320,000 de terres labourables, 105,000 de prés, 29,000 de vignes, 34,000 de bois, 125,000 de landes. Sa population était, en 1801, de 369,305 ha-

¹ En 1830, par M. de la Villemarqué, 2 volumes in-8°.

² Voyez Alfred Maury, *Les Fées du moyen âge*, 1843, in-12.

bitants; en 1821, de 433,805 hab.; en 1841, de 470,093 hab.; elle est aujourd'hui de 535,661 habitants. Il a pour chef-lieu Nantes, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Nantes	17 cantons,	71 communes,	240,440 habitants.
— d'Ancenis	5 —	28 —	48,102 —
— de Châteaubriant	7 —	37 —	71,462 —
— de Paimbœuf	5 —	25 —	46,766 —
— de Savenay	11 —	51 —	128,893 —
5 arrondissements	45 cantons,	212 communes,	535,664 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Nantes; il est compris dans le ressort de la cour impériale de Rennes, et, outre ses tribunaux ordinaires, renferme un tribunal de commerce à Nantes. Pour l'instruction publique, il possède un lycée à Nantes, 2 collèges (Paimbœuf et Ancenis), une école supérieure communale, 472 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 15^e division militaire (chef-lieu Nantes), et appartient au troisième arrondissement maritime (chef-lieu Lorient), et au sous-arrondissement de Nantes, qui comprend trois quartiers, 14 syndicats et 5 stations. On y trouve 14 ports principaux : Mesquer, la Tourballe, le Croisic, le Pouliguen, Port-Nichet, Basse-Indre, Chantenay, Nantes, le Pellerin, Saint-Nazaire, Méans, Paimbœuf, Pornic et Bourgneuf. Leur tonnage a été donné dans le tableau général des ports (t. I, p. 622).

C'est un département agricole et d'exploitation; le pays est bas et sillonné de quelques collines insignifiantes; il est baigné par l'Océan sur un développement de près de 100 kilomètres de côtes et que ses atterrissements agrandissent sans cesse, bordé de marais salants d'un rapport considérable, et couvert de forêts et de gras pâturages. Le sol y est généralement fertile, et l'agriculture plus avancée que dans tout le reste de la Bretagne. Il est riche en céréales, seigle et sarrasin principalement, mais plus riche encore en vignobles, donnant des vins blancs communs. La récolte est abondante en lin et fruits à cidre. Les prés et les prairies, fort nombreux, favorisent une élève considérable de bestiaux de race bretonne, de chevaux estimés (*bidets*), de porcs et de moutons. Comme dans toute la Bretagne, il y a beaucoup d'abeilles. Le département renferme à peu près 240,000 têtes de gros bétail, 340,000 moutons, 60,000 porcs, 4,000 chèvres, 40,000 chevaux, 1,200 mulets, etc.

L'exploitation minérale est développée, et porte principalement sur le sel marin, la tourbe, la houille et le fer; viennent ensuite l'ardoise, le granit, le kaolin, la terre à poterie, la pierre à chaux, etc. Il y a des eaux ferrugineuses à la Plaine, Pornic, la Chapelle-sur-Erdre, etc.

L'industrie est peu animée, si ce n'est à Nantes; le grand établissement industriel est l'usine impériale d'Indret pour les machines à vapeur de la marine. En revanche, le commerce est très-important; il se concentre à Nantes, l'un des cinq grands entrepôts de la France et dans les ports de la basse Loire. Il porte principalement sur les grains, vins et eaux-de-vie, les bois et le poisson. La pêche du hareng et de la sardine sur les côtes donne lieu à des bénéfices considérables, ainsi que l'exploitation des marais salants.

On compte dans la Loire-Inférieure 9 rivières navigables sur 213 kilomètres (Cher, 5 kil.; Don, 9 kil.; Loire, 109 kil.; Sèvre-Nantaise, 16 kil.; Achenau, 19 kil.; Bou-

logne, 8 kil. ; Ognon, 6 kil. ; Tence, 16 kil. ; Brivé, 25 kil.) ; un canal, celui de Nantes à Brest, sur 97 kil. ; 6 routes impériales sur 480 kil. ; 13 routes départementales sur 333 kil ; 555 chemins vicinaux, etc. On y trouve en outre le chemin de fer de Ingrande à Nantes, sur 54 kilomètres, et qui doit être continué jusqu'à Saint-Nazaire.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Nantes*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, renferme en outre un tribunal civil, un tribunal de commerce, un lycée, une école préparatoire de médecine, etc. Sa population est de 96,000 habitants. Elle est agréablement située sur la rive droite de la Loire, qui s'y divise en plusieurs bras, et au confluent de l'Erdre et de la Sèvre ; elle est bien bâtie, très-animée, offre de belles rues, de belles places et de beaux quais : celui de la *Fosse*, où se pressent les navires de toutes les nations, présente un magnifique aspect. Ses monuments les plus remarquables sont la cathédrale dédiée à Saint-Pierre, le château, l'hôtel de la préfecture, la bourse et la salle de spectacle ; c'est dans la cathédrale que se trouve le magnifique tombeau de François II et de sa femme Marguerite de Foix, œuvre de Michel Columb. On doit encore citer le musée, qui est un des plus riches de la France, et la bibliothèque, qui compte 40,000 volumes.

Cette ville est un de nos principaux ports de commerce, et qui a principalement des relations avec l'Afrique et la mer des Indes ; ses armateurs emploient plus de 200 bâtiments pour les voyages au long cours et la pêche de la baleine ; plus de 8,000 bâtiments de toutes grandeurs y entrent et en sortent annuellement. Les principaux articles du commerce d'importation sont : les sucres bruts et les divers produits coloniaux, coton, épices, gommés, cochenille, etc. ; le commerce d'exportation consiste en produits agricoles et industriels français, vins, sel, fer, charbon, draps et étoffes de tous genres, bijoux, modes, quincaillerie, etc. Par son commerce avec le nord de l'Europe, Nantes se procure les bois, les chanvres, les goudrons et les cuivres dont sa marine a besoin. Sa principale industrie consiste dans la construction des navires et dans la fabrication des divers objets nécessaires à la navigation, machines à vapeur, bois, ancres, cordages, voiles, conserves alimentaires. On y trouve encore des filatures de coton, des mégisseries, des tanneries, des fonderies de fer et de cuivre, etc.

Nantes est une ville gauloise et que les Romains appelèrent *Namnetes*. Les luttes des ducs de Bretagne avec les évêques, et de nombreux sièges remplissent son histoire jusqu'à sa réunion à la France ; la période des guerres de religion se termina par l'entrée de Henri IV dans cette ville en 1598 : ce fut alors qu'il signa l'édit de Nantes dans une maison qui existe encore. L'arrestation et le supplice de Chalais, l'emprisonnement du cardinal de Retz après la Fronde, l'arrestation de Fouquet et l'exécution de quelques gentilshommes, complices de Cellamare, sont les principaux faits de l'histoire de Nantes jusqu'en 1789. Pendant cette période, le maréchal de la Meilleraye, gouverneur de Nantes, et après lui Colbert, donnèrent de grands développements au commerce et à la prospérité de la ville ; puis, de 1785 à 1790, par les soins du fermier général Graslin et de l'architecte Mathurin de Crucy, des quartiers nouveaux s'élevèrent ; la place Graslin, la bourse, le cours des États, presque tous les bâtiments qui bordent le port datent de cette époque. La bourgeoisie de

Nantes se prononça avec ardeur pour la révolution, et pendant les guerres de la Vendée ses gardes nationaux prirent une part active aux opérations faites contre les royalistes. Le 29 juin, les Vendéens attaquèrent cette ville; après une lutte acharnée les assiégeants furent obligés de battre en retraite; mais les autorités municipales s'étant prononcées pour la Gironde vaincue au 31 mai, la Montagne envoya Carrier comme proconsul à Nantes. On sait ce qu'y fit cette bête féroce. En 1796, Charette y fut fusillé sur la place de Viarmes.

A 3 kilomètres au-dessous de Nantes se trouve *Chantenay* (5,000 hab.), et à 8 kilomètres la *Basse-Indre*, où l'on construit des navires; à 12 kilomètres, dans une île de la Loire, est la fonderie d'*Indret*; cette grande usine est aujourd'hui le principal atelier de la marine impériale pour la construction des machines à vapeur des bâtiments de guerre.

Ancenis, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 3,600 habitants, est situé sur la rive droite de la Loire, dans un pays fertile et délicieux. On y trouve un beau pont suspendu sur le fleuve. Son commerce consiste en bois, bestiaux, vins, grains et fourrages. C'était autrefois une très-forte place et l'une des clefs de la Bretagne; son château, assiégé un grand nombre de fois, fut détruit en 1700.

Châteaubriant, petite ville ancienne et irrégulièrement bâtie, est un chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 4,000 habitants; sa principale industrie consiste dans la fabrication d'étoffes communes et la préparation de confitures sèches d'angélique. Il ne reste plus de l'ancien château construit par le comte de Penthièvre, *Briant*, au commencement du onzième siècle, que les ruines du donjon et de deux tours qui dominent la ville.

Paimbœuf, ville maritime située sur la rive gauche de la Loire, à 44 kilomètres au-dessous de Nantes, et à 12 kilomètres au-dessus de l'embouchure du fleuve, est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; elle compte 4,200 habitants. Située en un point où le lit du fleuve, débarrassé entièrement d'îles, a 4 kilomètres de large, elle possède un bon port, où peuvent mouiller les plus gros vaisseaux, et une rade très-fréquentée; ses chantiers sont renommés pour la construction des bâtiments, et l'on y fabrique en outre des biscuits, des conserves, des cordages, etc.; le commerce y est fort actif avec les îles Maurice et de la Réunion, avec les Antilles et Cayenne. Paimbœuf est l'avant-port de Nantes; c'est là que les gros vaisseaux, qui ne peuvent remonter jusqu'à cette dernière ville, déchargent leur cargaison, que l'on transporte ensuite sur des gabarres.

Savenay, petite ville de 2,400 âmes, située sur le versant d'un coteau et mal bâtie, est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; on y fait un grand commerce de bestiaux. Le 22 décembre 1793, Kléber y détruisit les restes de l'armée vendéenne.

Clisson (arrondissement de Nantes) est une petite ville de près de 3,000 âmes, située au confluent de la Sèvre et de la Maine; ses filatures de laine et coton, et ses fabriques de toiles et de mouchoirs lui donnent quelque activité; mais son château, un des plus beaux de France, lui vaut toute sa célébrité.

On trouve encore dans l'arrondissement de Nantes : *Machecoul*, petite ville de

3,600 habitants, qui fut le théâtre en 1793 de violents combats entre les républicains et les Vendéens; le *Loroux*, *Rezé*, *Saint-Philbert*, etc., petites villes ayant de 2 à 6,000 habitants, qui n'ont d'importance que par leur industrie agricole.

Montrelais (arrondissement d'Ancenis), petite ville de 2,500 âmes, renferme des mines de houille importantes. — Près de là, sur la rive droite de la Loire, est le bourg de *Varades* (3,400 hab.), où l'armée vendéenne, battue par les Mayençais, repassa la Loire.

La plus importante ville de l'arrondissement de Châteaubriant est *Nort* sur l'Erdre, qui a 5,600 habitants, avec des mines de houille. On y trouve encore *Nozay* (3,400 hab.), dans le voisinage de laquelle est l'école d'agriculture de *Grandjouan*, qui renferme une fabrique d'instruments aratoires et un haras. — Près du petit bourg de *Meilleraye* est un couvent de la Trappe, qui renferme aussi une école d'agriculture.

L'arrondissement de Paimbœuf renferme trois petites villes maritimes : *Bourgneuf* (2,800 hab.), sur la baie de même nom, port de pêche très-actif, et près duquel sont des marais salants; le *Pellerin* (4,800 hab.), sur la Loire, petit port où s'abritent les vaisseaux qui sont trop chargés pour remonter jusqu'à Nantes; *Pornic* (1,400 hab.), port de cabotage, important par ses eaux ferrugineuses et ses bains de mer.

Guérande, qui a 8,600 habitants, est la ville la plus importante de l'arrondissement de Savenay. Elle est située sur un coteau à 6 kilomètres de l'Océan, et elle possède des fabriques de lin, de coton, de basins et des raffineries de sel très-estimées. C'est une ville très-ancienne, qui avait autrefois 15,000 habitants, et qui a conservé son vieux château et ses remparts. Elle fut prise d'assaut par Charles de Blois en 1362, et presque détruite, assiégée vainement par Clisson en 1373, et prise en 1379 par du Guesclin. Là fut signé le traité de paix qui mit fin à la guerre entre les maisons de Blois et de Montfort.

Blain (6,000 hab.) est située sur l'Isac, et n'est plus importante aujourd'hui que par son commerce de bois. C'était autrefois une ville très-forte par son château, dont il reste d'imposantes ruines. Ce château, fondé en 1105 par Alain Fergent, duc de Bretagne, appartient ensuite aux familles de Clisson et de Rohan, qui l'habitèrent. Il fut pris en 1586 par le duc de Mercœur, et en 1628 par les troupes de Louis XIII, qui en ordonna la démolition. Le fameux duc de Rohan y était né.

Dans l'arrondissement de Savenay on trouve trois ports : 1° *Batz* (3,800 hab.), situé sur l'Océan et au milieu de marais salants, est remarquable par sa position pittoresque et sa belle église; il a pour dépendance le *Pouliguen*, petit port de cabotage, qui a des raffineries de sel. 2° Le *Croisic* (2,500 hab.), situé sur un petit golfe qui y forme un très-bon port au milieu de vastes marais salants; on y fait une pêche considérable et un grand commerce de sel. Il y a un établissement de bains de mer très-fréquenté. 3° *Saint-Nazaire*, situé à l'embouchure de la Loire, et qui a une bonne rade où s'allègent les grands navires pour monter à Nantes, et un bassin à flot qui peut abriter des frégates. C'est là que résident presque tous les pilotes qui dirigent l'entrée des navires dans la Loire.

On trouve encore dans le même arrondissement *Couéron* (4,300 hab.), qui a une importante verrerie; *Guéméné* (4,600 hab.), *Herbignac* (3,600 hab.), *Pont-Château* (3,600 hab.), *Saint-Étienne-de-Montluc* (4,800 hab.), etc.

§ IX. DÉPARTEMENT DU MORBIHAN. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Le département du Morbihan, formé de la basse Bretagne, a une superficie de 680,324 hectares, dont 260,000 de terres labourables, 70,000 de prés, 34,000 de bois, 106,000 de landes. Sa population était, en 1801, de 401,215 habitants; en 1821, de 416,224 hab.; en 1841, de 446,331 hab.; elle est aujourd'hui de 478,172 habitants. Il a pour chef-lieu Vannes, et est ainsi subdivisé :

Arrondissement de Vannes	11 cantons,	74 communes,	132,171 habitants.
— de Lorient	11 —	49 —	105,984 —
— de Ploërmel	8 —	61 —	148,779 —
— de Pontivy	7 —	45 —	91,238 —
<hr/>			
4 arrondissements	37 cantons,	229 communes,	478,172 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Vannes; il ressortit à la cour d'appel de Rennes, et, outre les tribunaux ordinaires, renferme 2 tribunaux de commerce à Vannes et Lorient. Pour l'instruction publique, il renferme un lycée à Ploërmel, 5 collèges à Lorient, Ploërmel, Auray, Josselin, Vannes, 3 écoles supérieures communales, 253 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 16^e division militaire, et renferme comme places de guerre Lorient, Port-Louis, Belle-Isle avec les forts de Houat et de Hœdic, Dumet, Penhièvre et Lacroix. Il est du 3^e arrondissement maritime (chef-lieu Lorient) et du sous-arrondissement de Lorient; il renferme 4 quartiers (Lorient, Auray, Vannes, Belle-Isle en mer), 21 syndicats et 9 stations. On y compte 25 ports : Kernevel, Lorient, Hennebon, Port-Louis, Jutel, Groix, Porthaliguen, la Trinité, Port-Philippe, le Palais, Auray, Lamorbaden, Vannes, Ile d'Arz, les Quatre-Vents, Saint-Armel, Noyal, Port-Navalo, Suscinio, Bellecroix, Ambon, Sarzeau, Pénerf, Billiers, la Roche-Bernard et Tréhiguier. Le tonnage de ces ports est donné tome I^{er}, page 622.

C'est un département agricole et d'exploitation; le pays est assez élevé, et ondulé vers le nord-ouest par quelques contre-forts des montagnes Noires, ou vers le centre, entre l'Oust et le Blavet, par un rameau du Menez. Le sol y est en général peu fertile et l'agriculture arriérée; les landes et les terres incultes y occupent une grande étendue; toutefois la récolte est surabondante en céréales, surtout en seigle et sarrazin; la pomme de terre, le chanvre, le lin, le maïs et les fruits à cidre sont les autres produits. L'élevé est considérable en bestiaux et en chevaux excellents connus sous le nom de *bidets*; il y a aussi beaucoup d'abeilles. On estime que le Morbihan renferme 295,000 têtes de gros bétail, 255,000 moutons, 60,000 porcs, 10,000 chèvres, 42,000 chevaux, etc.

L'exploitation minérale porte principalement sur le fer, et ensuite sur le sel marin, le granit, les pierres de taille, la terre à potier, les ardoises, etc. L'industrie est peu développée: la principale est le travail de la fonte et du fer, dont le produit est d'environ 400,000 francs par an. Vient ensuite la fabrication de toiles estimées, puis celle de draps et de lainages, cuirs et papiers, la construction des navires, etc. Le commerce des chevaux est considérable; les bestiaux, les grains, le pain de seigle, le miel, la cire, les poissons, les salaisons, etc., forment les principales branches d'exportation. La pêche est active sur les côtes, et forme une des richesses du département; celle de la sardine y occupe plus de 500 petits bateaux.

Il y a dans le Morbihan 5 rivières navigables sur 81 kilomètres (le Scorff, 15 kil.; le Blavet, 14 kil.; la Vilaine, 42 kil.; l'Aff, 6 kil.; l'Arz, 4 kil.); 2 canaux sur 188 kil. (canal du Blavet, 59 kil.; canal de Nantes à Brest, 129 kil.); 7 routes impériales sur 560 kil., 13 routes départementales sur 306 kilomètres, 2,475 chemins vicinaux, etc.

§ X. DÉPARTEMENT DU MORBIHAN. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Vannes*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, avec des tribunaux civil et de commerce, une école d'hydrographie, etc., est une ville maritime fort ancienne, située près du Morbihan et peuplée de 13,600 habitants; son port est petit, bordé de beaux quais, mais il ne peut recevoir que des bâtiments de 100 tonneaux. La ville est construite sur le sommet et le versant d'une colline, et doit à sa situation un aspect pittoresque; mais elle est sale, mal bâtie, percée de ruelles sinueuses et mal pavées. La cathédrale, qui est du quinzième siècle, et l'hôtel de la préfecture, qui est l'ancien château de la Mothe, reconstruit en 1720, sont les principaux édifices. Une partie des anciennes fortifications et des portes existent encore; mais il ne reste de l'ancien château de l'Hermine, bâti en 1387 par Jean IV, que la tour du Connétable, où fut enfermé Clisson. On y fait commerce de sel, grains, toiles, chanvre, beurre, etc.

Vannes est une ville fort ancienne que d'Anville regarde comme étant *Darioricum*, la métropole des Venètes. Elle joua dans l'histoire de la Bretagne un rôle important; C'est là que furent tenus les premiers États; les ducs y résidèrent souvent, et ils y avaient construit au treizième siècle le beau château de la Mothe, et au quatorzième siècle celui de l'Hermine. L'histoire de Vannes est celle de toutes les villes de Bretagne: assiégée, prise, dévastée pendant les guerres du quatorzième siècle et les troubles du seizième; tranquille pendant la monarchie des Bourbons, agitée pendant la révolution, et subissant depuis cette époque cette lente mais constante transformation qui renouvelle peu à peu toute l'ancienne France.

Lorient, chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 25,700 habitants, est le siège d'une préfecture maritime, d'un tribunal civil, d'un tribunal de commerce, de l'École du génie maritime, d'un collège, etc. Elle est située sur l'Océan, au fond de la baie de Saint-Louis, au confluent du Scorff et du Blavet. C'est une grande et belle ville, forte et bien bâtie; le port est vaste et sûr; la rade qui le précède offre un mouillage excellent et d'une étendue suffisante aux plus fortes escadres. Lorient, qui est un de nos cinq grands ports de guerre, est le premier comme port de construction: on peut bâtir sur ses cales trente vaisseaux de guerre à la fois. On y trouve un parc d'artillerie, un arsenal, un atelier pour machines à vapeur, des fonderies, des forges, etc. Le commerce y est très-actif, et consiste en sardines, fournitures de la marine, fers, cire, miel, etc. Cette ville est toute moderne: elle a été fondée par la compagnie des Indes que créa Louis XIV en 1664; mais en 1689 ce n'était encore qu'un petit port de commerce. La compagnie ne mit à profit les avantages de Lorient que sous la régence du duc d'Orléans: la ville et une partie de ses établissements furent alors bâtis; on la fortifia; le commerce y prit une grande activité; en 1745 le port contenait 35 vaisseaux ou frégates et un très-grand nombre de bâtiments de 900 à 1200 tonneaux; des escadres de la compagnie en sortaient sous le commandement de la Bourdonnaye, pendant que Bussy et Dupleix soumettaient à ses lois

toute l'Inde méridionale. En trente ans, Lorient était devenue une ville de premier ordre. La guerre de Sept-Ans détruisit toute cette prospérité, et en 1769 la compagnie, qui avait pensé fonder un empire français dans l'Inde, fut obligée de procéder à une liquidation ; le gouvernement de Louis XV acheta aux actionnaires, moyennant 1,200,000 livres de rentes perpétuelles, le port, ses bâtiments, ses magasins, les vaisseaux et le matériel de la compagnie.

Ploermel, chef-lieu d'arrondissement, avec 5,000 habitants et un tribunal civil, est une ville ancienne autrefois fortifiée, qui a été prise et dévastée par le roi Charles VIII en 1487, par le duc François I^{er} en 1488, et par les troupes de Henri IV en 1591. Elle est bien bâtie, ses rues sont larges et propres, l'air y est d'une salubrité renommée. On y fait commerce de bestiaux, laines et chanvres.

Pontivy, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et un lycée, est situé sur la rive gauche du Blavet et peuplé de 8,000 habitants. C'est une ville très-commerçante en grains, cuirs, chevaux, bestiaux, et ses foires ont une grande importance. Napoléon avait voulu faire de Pontivy, située au cœur de la Bretagne, un grand centre politique ; il changea son nom en celui de *Napoléonville* et y fit commencer de grands travaux. Ces projets n'ont pas réussi.

Elven (arrondissement de Vannes), gros bourg de 3,500 habitants, est remarquable par les ruines de son magnifique château, l'une des plus belles constructions du moyen âge, et dont le donjon est dans un état parfait de conservation ; bâti en 1256 par Eudon de Malestroit, dans un paysage plein de sévérité, il fut démantelé en 1496 par ordre de la duchesse Anne de Bretagne.

Saint-Gildas, village situé dans la presqu'île de Rhuys sur le bord de l'Océan, renferme les ruines d'une abbaye célèbre, dont Abailard fut abbé en 1125. Aux environs l'on trouve le beau château de *Sucinio*, construit en 1260 par le duc Jean le Roux, plusieurs fois assiégé, et où la duchesse Anne aimait à résider ; quoique dégradé, cet édifice présente encore un aspect imposant.

Grand-Champ, ville de 5,000 habitants, située sur une hauteur, à 15 kilomètres de Vannes, est fameuse par deux combats livrés en 1795 et en 1800 entre les républicains et les royalistes.

La Roche-Bernard (1,300 hab.), petite ville située à 16 kilomètres de l'embouchure de la Vilaine, a un petit port très-fréquenté et un pont suspendu élevé de 33 mètres au-dessus des plus hautes marées. On y construit de petits bâtiments.

Sarzeau, jolie ville de 7,500 habitants, située dans la presqu'île de Rhuys, est remarquable par les nombreux monuments druidiques qui se trouvent dans ses environs ; le plus curieux est le grand tumulus ou *galgal* de *Tumiac*, grand cône de terre ayant 33 mètres de hauteur et 100 mètres de circonférence. Sarzeau est la patrie de Lesage.

Pluherlin, village de 1,700 habitants, à 32 kilomètres de Vannes, a dans son voisinage la lande de Haut-Brambien, plaine de 4 kilomètres carrés, couverte de plus de 2,000 blocs de pierre gisant sur le sol sans alignement ; les plus petits ont 4 mètres, le plus grand a 10 mètres de long sur 3 mètres 50 de large.

L'arrondissement de Vannes renferme encore un grand nombre de grosses communes : *Carentoir*, avec 5,300 habitants ; *Questaubert*, avec 3,800 habitants, etc.

Auray (arrondissement de Lorient) est une jolie ville maritime, bien bâtie et bien située, avec un bon port et 3,000 habitants. Le commerce et le cabotage y sont actifs, principalement pour les grains, les bestiaux, les chevaux, les fruits, les huîtres. On y remarque la belle église du Saint-Esprit, la jolie promenade qui domine la ville et surtout la chapelle isolée de Sainte-Anne d'Auray, le plus fréquenté des pèlerinages ou des *pardons* de la Bretagne. Auray est célèbre dans l'histoire de Bretagne par la bataille livrée dans ses environs, au village de *Brech*, en 1364, par du Guesclin et Charles de Blois contre Chandos et Jean de Montfort. Charles de Blois y fut tué et du Guesclin tomba au pouvoir des Anglais. C'est là que, en 1795, furent fusillés les prisonniers de Quiberon. La Restauration a fait élever à ces victimes un monument funèbre dans une chapelle attenante à l'ancienne Chartreuse du village de Brech. — A Brech, peuplé de 2,500 habitants, est né Georges Cadoudal.

Carnac, bourg de 3,800 habitants, situé sur une hauteur près de la mer, à quelques kilomètres au sud-ouest d'Auray et près de la base de la presqu'île de Quiberon, est peuplé de 1,800 habitants. A un kilomètre se trouvent, dans une vaste lande, les innombrables pierres levées (*menhirs*), qu'on désigne ordinairement sous le nom d'*avenues* ou *alignements* de Carnac; elles sont répandues sur une étendue de plus de 40 kilomètres le long de la côte, entre Erdeven à l'ouest, et Carnac à l'est. Pierres levées ou menhirs, dolmens et tumulus abondent sur cette côte, « que l'on ne peut s'empêcher de considérer tout entière comme une terre sacrée. Son aspect général est celui d'une plaine légèrement accidentée, dont toutes les parties en culture sont entourées d'une multitude de petits murs bâtis de pierres sèches. Çà et là les monticules coniques élevés de main d'homme se distinguent parfaitement des mouvements de terrain naturels¹. » Bien qu'un grand nombre des pierres aient été abattues, enlevées et brisées, que les lignes soient coupées par des haies et des murs, on reconnaît sans peine un ordre régulier et des alignements suivis. On compte dix avenues immenses formées par onze lignes de menhirs. Ces blocs de granit, hauts de 5 à 6 mètres, et quelquefois seulement de 2 mètres, sont absolument bruts, et on les trouve fichés en terre ou reposant sur le sol. Toute cette masse se divise en deux parties, les menhirs d'Erdeven et ceux de Carnac, et dans ces deux masses on trouve la même orientation et le même nombre de lignes. De nombreuses hypothèses ont été faites pour déterminer le but et l'usage de ce gigantesque amas de plus de 4,000 pierres. Les habitants du pays s'en tiennent à la tradition qui rapporte que saint Corneille, poursuivi par une armée de païens, courut, se sauvant devant eux, jusqu'au bord de la mer; là, ne trouvant pas de bateau, sur le point d'être pris, il métamorphosa en pierres les soldats qui croyaient le saisir. « Pour avoir la clef de l'architecture de la Gaule, dit M. Jean Reynaud², ce sont les livres de la Judée qu'il faut ouvrir. » En effet, les ressemblances entre la Judée et la Gaule sont, sur ce point, si frappantes, que la Bible supplée parfaitement au manque absolu de documents sur l'architecture gauloise. Chez les Juifs, les pierres brutes (*cral*) servaient d'autels, de monuments commémoratifs, de contrats, d'indications de sépultures, de limites : il en a été de même chez les Gaulois.

¹ P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, page 233

² Article *Druidisme*, de l'*Encyclopédie nouvelle*.

Locmariaker, village de 2,200 habitants, est situé sur le bord de la mer, à l'entrée de la rivière d'Auray. Quelques antiquaires croient que c'est l'ancien *Darioricum*, métropole des Venètes. On y voit encore quelques débris de monuments romains et d'importants monuments celtiques qui couvrent toute la presqu'île. On y remarque surtout deux grands monticules élevés de main d'homme, composés de pierres amoncelées au-dessus d'une butte de terre, longs de 200 pieds sur 40 de hauteur : ce sont des *galgals*. L'un d'eux est appelé le tombeau de César. Plus loin c'est la *tranche de beurre*, grand menhir renversé et brisé. Tout à côté on en rencontre un autre renversé aussi et brisé en quatre morceaux, et long de 66 pieds sur 13 de diamètre. La foudre seule paraît avoir pu jeter à bas ce bloc de plus de 250,000 kilogrammes. Il y a aussi plusieurs dolmens, monuments composés de deux pierres verticales surmontées d'une troisième en forme de table, et qui paraissent avoir été des autels. Le dolmen qu'on appelle la Table des marchands offre quelques ornements sculptés en bas-reliefs, fait très-rare dans les monuments druidiques, qui sont presque tous formés de pierres brutes.

En face de Locmariaker se trouve, à l'entrée du Morbihan, *Gavr'innis*, l'*Île de la Chèvre* : c'est un rocher de granit recouvert d'une mince couche de terre végétale. On y remarque un immense galgal qui contient une allée couverte ou souterrain de 15^m65 de long et d'à peu près deux mètres de hauteur, formée d'immenses pierres toutes couvertes de bizarres sculptures représentant des serpents, des crochets, des zigzags, des ronds, des lignes droites, brisées, tracées et combinées de cent manières différentes. « Je ne saurais mieux les comparer, dit M. Mérimée, qu'au tatouage des insulaires de la Nouvelle-Zélande. »

Hennebon est une petite ville maritime de 4,700 âmes, dont le port, sur le Blavet, peut recevoir des bâtiments de moyenne grandeur. Elle est située sur le flanc d'une colline qui domine la rivière, mal bâtie, très-sale, mais très-animée; elle se trouve à l'intersection de six grandes routes, et fait un commerce actif, surtout pour les grains, le fer, les bois, la cire, les bestiaux. On ne voit plus aujourd'hui que des ruines du château qui défendait Hennebon et qui fut assiégé plusieurs fois, notamment en 1341, où Jeanne de Montfort força Charles de Blois à se retirer; en 1373, où du Guesclin passa toute la garnison anglaise par les armes; en 1590, où il fut pris par le duc de Mercœur et les Espagnols, qui déjà s'étaient établis au Blavet (Port-Louis).

Port-Louis était autrefois un village nommé *Blavet*, où les Espagnols établirent en 1590 des ouvrages fortifiés qui commandaient la rade de Saint-Louis et l'embouchure du fleuve; ils ne l'évacuèrent qu'après la paix de Vervins, en 1598. En 1618, Louis XIII ordonna que ce lieu fût retranché, fossoyé et fermé de murailles, bastions et remparts, et qu'il portât à l'avenir le nom de *Port-Louis*, « afin de faire connaître et de laisser à la postérité une marque signalée de son affection à cet ouvrage. » On y construisit une citadelle sous Louis XIV; mais la fondation et le développement de Lorient arrêtaient la prospérité de la ville. Son port est cependant vaste et bon et peut recevoir des vaisseaux de guerre. Ce n'est aujourd'hui qu'un grand port de pêche, principalement pour la sardine, et peuplé de 3,000 habitants.

Quiberon, bourg situé à l'extrémité de la presqu'île de Quiberon et peuplé de 3,500 habitants, a un port, dit aussi *Port-Maria*, qui sert de relâche et de communi-

cation avec Belle-Isle. La presqu'île, que défend le fort *Penthièvre*, est célèbre dans l'histoire de nos guerres civiles par le débarquement et la défaite des émigrés en 1795.

On trouve encore dans l'arrondissement de Lorient : *Étel*, petit port de commerce important pour la pêche de la sardine; *Kervignac* (2,600 hab.), avec une ferme-modèle et un haras; *Plouay* (4,400 hab.), qui a des scieries hydrauliques; *Pluvigner* (4,800 hab.), près de laquelle sont des forges et hauts fourneaux; *Guidel* (4,000 hab.); *Languidic* (6,400 hab.); *Riantec* (4,000 hab.); *Plemœur* (8,400 hab.).

Josselin (arrondissement de Ploermel), est une petite ville de 2,800 habitants, située sur l'Oust, dans une jolie situation. On y fait commerce de grains, de laine et de chanvre. Il s'y trouve un beau château qui a joué un grand rôle dans l'histoire de la Bretagne; il date du onzième siècle, fut pris et rasé en 1162 par Henri II d'Angleterre, rebâti au commencement du quatorzième siècle, embelli et fortifié par le connétable de Clisson, qui en fit son principal séjour, y mourut et y fut enterré. Son tombeau a été rétabli dans l'église de la ville.

Sur la route, et à mi-voie de Josselin à Ploermel, se trouvent les landes dites de *Mi-Voie*, où, le 27 mars 1351, trente chevaliers bretons, que commandait le marquis de Beaumanoir, vainquirent trente chevaliers anglais que commandait le comte de Pembroke. Un obélisque de granit rappelle ce combat fameux dans les annales de la Bretagne.

On trouve encore dans l'arrondissement de Ploermel : *Guer*, petite ville de 3,900 habitants, qui a des moulins importants; *Malestroit* (1,800 hab.), autrefois fortifiée, et qui a été prise trois fois dans les guerres de religion; *Rohan* (500 hab.), érigée en duché-pairie en 1603 pour l'illustre famille du même nom; *Saint-Jean-Brevelay*, qui a dans ses environs des monuments druidiques, etc.

Guémené, petite ville de 4,500 âmes située à 15 kilomètres de Pontivy, avait avant 1789 le titre de principauté. On y voit les ruines d'un château fort qui fut démantelé après les troubles de la Ligue. C'est la patrie du lieutenant de vaisseau Bisson.

On trouve encore dans l'arrondissement de Pontivy : *Baud* (5,400 hab.); *Cléguerec* (3,900 hab.); *Gourin* (3,400 hab.); *Plumélian* (4,300 hab.), etc.

Iles. — *Belle-Isle*, située à 17 kilomètres ouest de Quiberon, a 16 kilomètres de long sur 8 dans sa plus grande largeur. Elle est environnée de rochers, a un territoire fertile, un climat très-doux et produit d'excellent froment, des pâturages qui nourrissent des chevaux estimés, etc. On y trouve deux ports d'échouage et un excellent mouillage. Elle renferme une ville, le *Palais*, et 3 bourgs. Le Palais a 5,000 habitants, un bon port et une forte citadelle qui sert de prison d'État. Belle-Isle appartenait autrefois à l'abbaye de Quimperlé, qui la céda dans le seizième siècle au roi Charles IX. On y commença des fortifications qui furent achevées par le fameux Fouquet, lequel avait acquis le marquisat-pairie de Belle-Isle. Ses descendants en prirent le nom; mais l'île avait été réunie au domaine en 1718. Les Anglais se sont emparés de cette île en 1761, et l'ont vainement attaquée en 1795.

Croix, située en face de l'embouchure du Blavet, n'est qu'un rocher très-élevé recouvert d'une mince couche de terre, et pourtant assez fertile. Elle a 3,300 habitants, tous marins ou pêcheurs. Elle est défendue par le fort *Lacroix*.

§ XI. DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
 — Ce département a été formé d'une partie de la basse Bretagne. Sa superficie est de 671,767 hectares, dont 270,000 de terres labourables, 40,000 de prés, 31,000 de bois, et 268,000 de landes. Sa population était : en 1801, de 439,046 habitants; en 1821, de 483,095 hab.; en 1841, de 576,068 hab.; elle est aujourd'hui de 617,710 habitants.

Il a pour chef-lieu Quimper-Corentin et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Quimper	9 cantons,	63 communes,	117,489 habitants.
— de Brest	12 —	83 —	204,765 —
— de Châteaulin	7 —	58 —	105,658 —
— de Morlaix	10 —	58 —	142,863 —
— de Quimperlé	5 —	20 —	49,935 —
<hr/>			
5 arrondissements.	43 cantons,	282 communes,	617,710 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Quimper; il ressortit à la cour d'appel de Rennes et renferme 5 tribunaux de première instance et 3 tribunaux de commerce (Quimper, Brest et Morlaix). Pour l'instruction publique, il possède 6 collèges (Brest, Quimper, Quimperlé, Lesneven, Saint-Pol de Léon et Landernau), 3 écoles supérieures communales, 364 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 16^e division militaire, et l'on y trouve une grande place de guerre, Brest, avec de nombreux forts et batteries. Pour l'administration maritime, il est compris dans le 2^e arrondissement (chef-lieu Brest), et renferme les 3 quartiers de Morlaix, Brest et Quimper, avec 29 syndicats et 9 stations. On y trouve 29 ports : Morlaix, Paimpoul, Roscoff, Plouescat, Pontuzval, Paluden, l'Aberwach, Portzall, l'Abéridut, le Conquet, Recouvrance, Brest, Landerneau, Plougastel, le Faou, Port-Launay, le Fret, Camaret, Morgat, Douarnenez, Treboul, Audierne, Pont-l'Abbé, Quimper, Cap-Coz-la-Forest, Concarneau, Pontaven, Douélan, Quimperlé.

C'est un département agricole et d'exploitation; il est généralement peu élevé et néanmoins a l'aspect montueux, à cause des monts d'Arrée et des montagnes Noires. Il comprend la partie de la Bretagne qui s'avance le plus dans l'Océan, et doit à cette position son nom de *Finis-Terræ*. L'agriculture y est arriérée; et quoique le sol ne soit que médiocrement fertile, on y récolte beaucoup de grains, de chanvre, de lin et de fruits à cidre. A côté de quelques landes incultes, les montagnes se couvrent d'épaisses forêts où dominent les sapins, et les vallées se parent de riantes prairies. Les pluies et les brouillards, qui y sont très-fréquents, en font le département le plus humide de toute la France. Les pâturages y sont très-nombreux. Aussi l'industrie agricole s'y livre surtout à l'élevage du gros bétail et à celle des chevaux. L'excellente race bretonne fournit, dans le Léon, de bons chevaux de gros trait, et dans le reste du département des chevaux de trait léger et de cavalerie de ligne. La petite race bovine de Bretagne est très-bonne laitière; les moutons sont petits, peu nombreux et appartiennent à la race des bruyères, qui donne une laine grossière, mais une chair exquise. Les abeilles y sont en grande quantité. On estime qu'il y a dans le Finistère 290,000 têtes de gros bétail, 100,000 moutons, 70,000 porcs, 1,600 chèvres, 110,000 chevaux, etc.

Ce département a des richesses minérales importantes : on y trouve une belle mine

de plomb argentifère à *Poullaouen*, qui donne pour 200,000 francs de plomb, 100,000 francs de litharge et 250,000 francs d'argent. On exploite aussi de belles ardoises, du granit, de la terre à poterie, des pierres à aiguiser.

Les bestiaux, les chevaux, le miel et la cire, le beurre, alimentent un commerce important; la fabrication des toiles ordinaires et des toiles à voiles, des papiers, de l'huile de lin, de la poterie est assez considérable; mais la pêche tient le premier rang dans l'industrie de ce département. Celle de la sardine occupe plus de 4,000 hommes et produit plus de 2 millions de francs.

Il y a dans le département un canal (de Nantes à Brest), sur 84 kilomètres; 5 routes impériales, sur 400 kil.; 10 routes départementales, sur 384 kil.; 4,500 chemins vicinaux, sur 9,000 kilomètres, etc.

§ XII. DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Quimper-Corentin*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, avec un tribunal civil, un tribunal de commerce et 10,900 habitants, est située au confluent de l'Odet et du Théirs, à 14 kilomètres de la mer. Son port peut recevoir des bâtiments de 300 tonneaux. On y trouve des fabriques de poterie et faïence, et l'on y fait un grand commerce de grains, cire, chevaux, sardines, salaisons, etc. Elle paraît être l'ancienne capitale des *Corisopites*. Ses habitants furent convertis au christianisme par saint Corentin, qui fut le premier évêque de la ville. Pierre de Dreux l'entoura de fortifications et en fit une des plus fortes places de la Cornouaille; aussi cette ville a-t-elle soutenu plusieurs sièges. En 1344 elle fut enlevée d'assaut par Charles de Blois; en 1364 elle fut prise par Jean IV. Pendant les troubles du seizième siècle elle se prononça pour la Ligue, et fut encore assiégée et prise en 1594 par le maréchal d'Aumont. La cathédrale de Quimper, bâtie en 1424, est, dit-on, la plus grande église de la Bretagne; on remarque les belles sculptures de son portail méridional.

Brest, chef-lieu d'arrondissement et de la 2^e préfecture maritime, avec des tribunaux civil et de commerce, l'école navale, une école de maistrance, un lycée, etc., est située à 574 kilomètres de Paris et renferme une population de 61,000 habitants, dont 24,000 de population flottante. Elle est située sur le bord septentrional d'une magnifique rade et possède un port, qui est l'un des plus beaux et des plus sûrs de l'Europe, et le premier port de guerre de la France. Ce port est formé par la Penfeld, rivière courte et profonde, sur les bords de laquelle la ville s'élève de chaque côté en formant deux quartiers, Brest et Recouvrance. Cette ville est assez mal bâtie et n'a pas d'autres monuments que les édifices de la marine. Son commerce et son industrie consistent presque uniquement dans les approvisionnements et les objets nécessaires au service maritime.

Au onzième siècle Brest n'était qu'un village avec un château fort qui appartenait jusqu'en 1240 aux seigneurs de Léon. Ce château fut vendu au duc de Bretagne, Jean le Roux, qui commença à le rebâtir et en fit une des plus fortes places de son duché. Pendant la guerre de la succession de Bretagne, Brest fut assiégé à plusieurs reprises; il tomba en 1372 au pouvoir des Anglais, et ne fut rendu qu'en 1397 au duc de Bretagne. Pendant la Ligue, il se prononça pour Henri IV, qui en confia la garde à Sourdéac, de la famille de Rieux. Il fut alors attaqué par les Espagnols (1594), qui élevèrent à l'entrée du goulet, sur la pointe de Roscanven,

un fort qui coupait les communications de la ville avec la mer. Les troupes de Sourdéac, soutenues par les Anglais, chassèrent les Espagnols. Cependant Brest n'était encore qu'une bourgade de 1,500 âmes que l'on avait fortifiée à cause de sa position, mais où il n'y avait aucun établissement maritime. De l'autre côté de la Penfeld il s'était élevé un village autour d'une chapelle bâtie à Notre-Dame de *Recouvrance*. En 1631, Richelieu, sur l'avis de Leroux d'Infreville, commença à faire établir à Brest un magasin et des hangars; mais, tout occupé de Brouage, il ne poussa pas plus loin les travaux. Enfin Colbert résolut de faire de cette ville le grand port de guerre de la France sur l'Océan. Les plans lui furent donnés par Duquesne et Leroux d'Infreville. En 1665 on commença les travaux; et seize ans après, grâce à l'intendant de Seuil, au maître charpentier Hubac, aux ingénieurs Sainte-Colombe et Féry, et à l'architecte Garangeau, Brest existait, avec son port, ses fortifications, ses arsenaux, ses chantiers, ses magasins, et Seignelay faisait frapper la médaille commémorative qui porte pour inscriptions : *Bresti portus et navale*, 1681. — *Tutela classium*.

Brest devint dès ce moment le centre principal de nos armements maritimes. Vauban compléta ses fortifications. Mais dans les dernières années de la guerre de la ligue d'Augsbourg, le mauvais état des finances et l'incapacité des successeurs de Seignelay réduisirent notre marine à un rôle secondaire; le port de Brest fut alors négligé et les travaux arrêtés. Ils ne reprirent qu'en 1745. Alors l'ingénieur Choquet de Lindu acheva les quais, construisit la corderie et le baigne, compléta l'enceinte, fit faire les trois immenses bassins de granit qu'on appelle formes de *Pontaniou*; enfin l'ingénieur Petit construisit en 1767 l'admirable machine à mâter. Les tentatives multipliées des Anglais contre ce port, pendant le règne de Louis XV, décidèrent le gouvernement à compléter le système de fortifications; et lorsque Choquet de Lindu mourut, en 1790, l'œuvre de Colbert était achevée¹.

Le port de Brest est assez grand pour contenir plus de cinquante bâtiments de haut bord à flot et à l'abri des vents; des batteries formidables en défendent toutes les parties. A gauche de l'entrée est la batterie à fleur d'eau du Fer-à-Cheval; à droite, le château, avec ses batteries basses. Les établissements de ce vaste arsenal maritime sont très-nombreux. Nous citerons seulement le parc à boulets, les magasins d'artillerie, le magasin à poudre, le parc aux vivres, contenant d'immenses magasins de comestibles, des ateliers de salaisons et une grande manutention. Vient ensuite le magasin général d'approvisionnements, les magasins *Keravel* pour la voilerie et la garniture, d'immenses chantiers où sont placées les bouches à feu, les corderies, les magasins des brais et goudrons, l'atelier de clouterie établi dans l'ancien magasin général fondé par Richelieu; l'arsenal de l'artillerie, avec un parc et les ateliers de charronnage, d'affûts, d'armurerie; la fonderie, un grand atelier de menuiserie, des forges, des chantiers de construction, des bassins de radoub, des dépôts de bois et de charbon, etc. Cette ville est la patrie des amiraux Lamothe-Piquet, d'Orvilliers et Linois, des ingénieurs Petit et Choquet de Lindu, etc.

Châteaulin, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,800 habitants, est situé dans un vallon pittoresque entouré de montagnes schisteuses, et se trouve

¹ *Histoire des villes de France*, tome I^{er}.

divisé en deux parties par la rivière d'Aulne, qui y forme un petit port. C'est une ville ancienne, généralement mal bâtie; elle a été autrefois fortifiée, et l'on y voit encore les ruines d'un château fort bâti sur une colline qui la domine. Les excellentes ardoises exploitées dans les environs de cette ville et la pêche du saumon donnent au commerce une assez grande activité.

Morlaix, jolie ville maritime, est située à 11 kilomètres de la mer, au confluent des rivières Jarlo et Keffeut; c'est un chef-lieu d'arrondissement, et elle a un tribunal civil, un tribunal de commerce, une école d'hydrographie et 12,300 habitants. Resserrée entre trois collines escarpées, elle s'élève en amphithéâtre des deux côtés du port; les versants de ces collines sont couverts de belles maisons modernes, de jardins en terrasses, et, par des rues en escalier d'une malpropreté extrême, on arrive au plateau de Saint-Martin, où se trouve la partie la plus élevée et la plus ancienne de la ville. Morlaix est la cité la plus commerçante de la basse Bretagne. Son port est bon et sa rade très-sûre. L'industrie y est active; on y fabrique des toiles, de l'huile, du tabac; on y fait des armements pour la pêche de la morue, et le commerce y est considérable, surtout avec la Normandie; il consiste en produits du sol, grains et farines, beurre, fromage, gibier, fruits, bois, cuirs, porc salé, cire et miel, plomb et litharge, etc. Ses monuments les plus remarquables sont les églises de Saint-Matthieu et de Saint-Melaine.

Morlaix est une ville ancienne; dans les guerres du quatorzième siècle elle prit parti pour Charles de Blois contre Jean IV et les Anglais; c'était déjà un port de commerce considérable et sa rivalité avec l'Angleterre très-vive. Devenu maître de la ville par l'appui des Anglais, le duc Jean IV les laissa s'y établir; mais les habitants chassèrent par deux fois cette garnison de pillards. En 1522, les Anglais s'emparèrent encore par surprise de Morlaix, et livrèrent la ville au pillage. Ce désastre décida François I^{er} à élever, en 1525, le fort du Taureau pour la défense de la rade.

Quimperlé, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 6,000 habitants, est situé au confluent de l'Isole et de l'Ellé, et entourée de montagnes qui enceignent une délicieuse vallée. C'est une des plus jolies villes de la Bretagne, et son aspect est plein de gaieté et de fraîcheur. Quimperlé était une place forte qui fut assiégée et prise plusieurs fois au quatorzième siècle, et dont les fortifications furent démantelées en 1680.

Audierne (arrondissement de Quimper), petite ville de 1,500 habitants, a un petit port à l'embouchure du Goyen, au fond de la vaste baie qui porte son nom.

Concarneau, petite et forte ville maritime, située au fond de la baie de la Forêt, a 2,300 habitants et un bon port, qui fait un commerce considérable de sardines, grains, sels, conserves alimentaires. La pêche de la sardine est sa principale industrie. Cette ville est entourée de vieilles et solides fortifications; du Guesclin s'en empara en 1373.

Douarnenez, petit port situé sur la grande baie qui porte son nom, a 4,200 habitants, et fait une pêche très-considérable de sardines.

Penmarch est un village de 1,500 habitants situé à l'extrémité d'une pointe fameuse en naufrages et sur laquelle un phare de premier ordre est établi. « Rien, dit Cambry, ne donne l'idée de l'Océan frappant les rochers de Penmarch pendant la tempête.

Ces rochers noirs et séparés se prolongent jusqu'aux bornes de l'horizon; d'épais nuages de vapeurs roulent en tourbillons; le ciel et la mer se confondent. Vous n'apercevez dans un sombre brouillard que d'énormes globes d'écume qui s'élèvent, se brisent et bondissent dans les airs avec un bruit épouvantable; on croit sentir trembler la terre, et l'on est machinalement tenté de fuir. »

Pont-l'Abbé (3,800 hab.) est située dans un territoire très-fertile, et a un petit port où l'on fait commerce de grains, de vins, de cire, etc. On s'y livre à l'éducation des abeilles.

On trouve encore dans l'arrondissement de Quimper : *Briec* (5,500 hab.), *Fouesnant* (3,400 hab.), *Plonéour* (3,000 hab.), *Pont-Croix* (2,200 hab.).

Le *Conquet* (arrondissement de Brest), petit port de 1,500 habitants, a une rade sûre que défend un fort, et fait commerce de soude de varech. Les Anglais le prirent en 1597.

Lambazellec, gros bourg situé à 3 kilomètres au nord de Brest, a une population de 11,000 habitants, et renferme des fabriques de cuirs, de briques et carreaux, d'engrais, des exploitations de marbre et de granit, etc.

Landerneau (5,000 hab.), jolie ville située sur l'Élorn, avec un bon port, est remarquable par son animation industrielle, ses fabriques de cuirs et de toiles, sa filature de lin, son grand commerce de toiles de tout genre.

Lesneven (2,800 hab.) est une ville très-ancienne, autrefois fortifiée, et qui fait un assez grand commerce de vins, de planches et de charbons. A 1 kilomètre se trouve l'église de *Notre-Dame du Folgoat*, fondée en 1423 par Jean V, duc de Bretagne, et qui est un des monuments historiques les plus précieux de la France. Cette église est l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté.

On trouve encore dans l'arrondissement de Brest : *Guipavas* (6,000 hab.), *Guisseny* (3,200 hab.), *Hanvec* (3,200 hab.), *Kerlouan* (3,400 hab.), *Lannilis* (3,400 hab.), *Plabennec* (3,700 hab.), *Ploudalmezeau* (3,200 hab.), *Ploudaniel* (3,600 hab.), *Plougastel* (6,000 hab.), *Plouguerneau* (6,200 hab.), *Plouider* (3,000 hab.), *Saint-Pierre-Quilbignon* (4,200 hab.), etc.

Carhaix (arrondissement de Châteaulin), petite ville de 2,200 habitants située sur l'Aven, était déjà connue des Romains, et, pendant tout le moyen âge, a joué un grand rôle à cause de sa situation au cœur de la basse Bretagne. C'était alors une forte place qui fut assiégée plusieurs fois.

Camaret, bourg de 1,200 habitants, situé sur l'Océan dans une anse de même nom, a un mouillage où peuvent tenir les plus gros bâtiments, mais son port ne reçoit que des bateaux de pêche. Près de là, à la pointe de *Toull-Inguet*, que défend un fort, se trouvent des pierres druidiques analogues à celles de Carnac. Dans l'anse de Camaret débarquèrent les Anglais en 1694 pour attaquer la rade de Brest : ils y furent battus.

Crozon, bourg maritime de 8,800 habitants, a une assez grande importance par sa position sur la baie de Douarnenez et par sa pêche de la sardine.

Huelgoat et *Poullaouen* (3,700 hab.) sont deux bourgs du canton de Carhaix, célèbres par leurs mines de plomb argentifère exploitées depuis trois siècles et qui occupent huit cents ouvriers.

On trouve encore dans l'arrondissement de Châteaulin : *Braspart* (3,000 hab.), *Pleyben* (4,900 hab.), *Plonevez du Faou* (3,700 hab.), etc.

Saint-Pol-de-Léon (arrondissement de Morlaix) est une ancienne ville, située sur le versant d'une colline à peu de distance de la Manche, qui y forme un petit port, et peuplée de 7,000 habitants. Ses édifices les plus remarquables sont : la cathédrale, bel édifice du quinzième siècle ; l'église de *Kreizker*, bâtie au quatorzième siècle, et célèbre par son magnifique clocher, élevé de 123 mètres, d'une élégance et d'une hardiesse sans égale, et le plus beau monument de ce genre qui soit en France. L'ancienne capitale du Léonais était le siège d'un évêché considérable, qui a été supprimé à la révolution ; elle renfermait de nombreux établissements ecclésiastiques, et portait le nom de Ville sainte chez les bas Bretons ; elle a actuellement perdu toute son importance.

On trouve encore dans l'arrondissement de Morlaix : *Cleder* (5,000 hab.), *Guiclan* (3,500 hab.), *Landivisiau* (3,400 hab.), *Pleihert-Christ* (3,400 hab.), *Plouenan* (3,000 hab.), *Plouescat* (3,700 hab.), *Plougouven* (4,400 hab.), *Plouigneau* (5,000 hab.), *Plounéour* (4,000 hab.), *Plounevez-Lochrist* (4,500 hab.), *Plouvorn* (3,400 hab.), *Roscoff* (3,600 hab.), *Saint-Thégonec* (3,800 hab.), *Sizun* (3,900 hab.), etc.

L'arrondissement de Quimperlé renferme aussi de nombreuses agglomérations de hameaux, qui forment des communes importantes seulement par leur population : *Bannalec* (4,000 hab.), *Clohars-Carnoët* (3,300 hab.), *Moëlan* (4,400 hab.), *Scaër* (4,300 hab.), etc.

Iles. 1° Les Glénans sont un groupe de neuf petites îles, situées à 20 kilomètres de la pointe de Penmarch, et qui sont environnées d'écueils très-dangereux. La plus grande, *Ponfret*, a un bon mouillage ; les autres îles sont : *Guyotée*, *Guimenet*, *du Loch*, qui renferme un étang ; *Drenec* ; *Saint-Nicolas*, qui a un bon mouillage ; la *Cicogne*, située au milieu du groupe et en dominant toutes les passes ; son mouillage est bon et défendu par un fort, etc.

2° Sein, qui a 3 kilomètres de long sur un de large, est une lande stérile toujours couverte par d'épais brouillards, sujette aux plus violentes tempêtes, submergée souvent par les hautes marées ; elle est cependant habitée par une vigoureuse population de pêcheurs. Au temps de l'indépendance gauloise et des druides, cette île était célèbre par l'oracle d'une divinité celtique, qui était servie par neuf vierges appelées *Cènes*. « Les Gaulois croyaient, dit Pomponius Mela, qu'animées d'un génie particulier, elles peuvent par leurs vers exciter des tempêtes dans les airs et sur la mer, prendre la forme de toute espèce d'animaux, guérir les maladies et prédire l'avenir. »

3° Ouessant, située à 22 kilomètres de la côte, a environ 30 kilomètres de tour, est bordée de rochers inaccessibles, et n'a qu'un petit port de pêche. Son territoire est fertile et abonde en prairies. Sa population est de 2,200 habitants, tous marins et faisant la pêche de la sardine. Elle renferme un village, *Saint-Michel*, et trois hameaux. Il s'est livré dans ses eaux une bataille navale entre les Français et les Anglais en 1778.

4° Batz, située à 2 kilomètres de Roscoff, a 4 kilomètres de long sur 3 de large, et se trouve entourée de brisants qui en rendent l'abord difficile. On y trouve quelques prairies et quelques cultures, mais pas un arbre. Il y a trois villages et 1,200 habitants. Quatre batteries et deux forts forment sa défense. La passe qui se trouve entre l'île et la côte, grâce aux travaux qui y ont été faits récemment, offre une excellente

relâche pour tous les vaisseaux de guerre ou de commerce qui entrent dans la Manche. Plus de 4,000 s'y abritent annuellement.

§ XIII. DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Toute la partie orientale de ce département, à droite d'une ligne menée de Paimpol à Loudéac, est formée de la haute Bretagne; toute la partie occidentale à gauche de cette ligne est formée de la basse Bretagne. Sa superficie est de 688,644 hectares, dont 400,000 de terres labourables, 50,000 de prés, 40,000 de bois, 120,000 de landes, etc. Sa population était, en 1801, de 504,303 habitants; en 1821, de 552,424 hab.; en 1841, de 607,572 hab.; elle est aujourd'hui de 632,613 habitants. Il a pour chef-lieu Saint-Brieuc, et se subdivise ainsi.

Arrondissement de Saint-Brieuc.	12 cantons,	95 communes,	180,275 habitants.
— de Dinan.	10 —	91 —	118,328 —
— de Guingamp.	10 —	73 —	126,683 —
— de Lannion.	7 —	62 —	114,737 —
— de Loudéac.	9 —	56 —	92,590 —
5 arrondissements	48 cantons,	377 communes,	632,613 habitants.

Ce département forme le diocèse de Saint-Brieuc; il est dans le ressort de la cour d'appel de Rennes, et renferme 5 tribunaux de première instance et 3 tribunaux de commerce (Saint-Brieuc, Paimpol, Quintin). Il possède 5 collèges (Dinan, Lannion, Guingamp, Saint-Brieuc, Lamballe), 5 écoles supérieures, 396 écoles élémentaires. Il fait partie de la 16^e division militaire, et possède un dépôt de remonte à Guingamp. Les côtes appartiennent au deuxième arrondissement maritime; on y trouve trois quartiers, ceux de Paimpol et Saint-Brieuc, compris dans le sous-arrondissement de Brest, et celui de Dinan, qui relève du sous-arrondissement de Saint-Servan. Les ports principaux sont : le Legué, Binic, Portrieux, Paimpol, Tréguier et Lannion.

Ce département est un pays agricole et industriel; il est peu élevé, traversé de l'est à l'ouest par la chaîne des monts Menez que nous avons décrite. L'agriculture y est fort arriérée; cependant on y récolte en céréales et en pommes de terre au delà des besoins de la consommation locale. On y récolte aussi du lin, du chanvre, des betteraves, et beaucoup de légumes estimés. Les essences dominantes des forêts sont le chêne, le hêtre et le bouleau; le châtaignier y vient bien; les arbres verts et le pin maritime réussissent dans les landes; la douceur du climat permet de cultiver le myrte et le figuier en pleine terre. Les prairies sont assez abondantes, et les pâturages de bonne qualité favorisent l'élevage de bestiaux et chevaux estimés; l'éducation des abeilles se fait avec succès. On pense qu'il y a dans le département 265,000 têtes de gros bétail, 190,000 moutons, 100,000 porcs, 7,000 chèvres, 90,000 chevaux, etc.

L'exploitation minérale est peu importante; ses principaux produits sont le fer et le sel; mais on exploite aussi de très-beau granit, des ardoises, de la pierre à chaux, de la terre à poterie, de la plombagine. Sur les côtes près de Pordic, on remarque les restes d'une forêt sous-marine. Les sources minérales sont nombreuses : celles de Dinan sont très-fréquentées.

La grande et la petite pêche maritime sont les principales industries des arrondissements de Lannion, Saint-Brieuc et Dinan. Dans les arrondissements de Guingamp et de Loudéac, la fabrication du fil et des toiles tient, avec les tanneries, la première place;

les fers, les cuirs, les peaux et les papiers, les lainages communs, la poterie, la faïence, etc., sont les autres produits. Le commerce, fort étendu, consiste dans l'exportation des produits agricoles, bestiaux, chevaux, suifs, miel, cire, beurre; les toiles de Bretagne sont spécialement expédiées dans l'Amérique du Sud.

Il y a dans le département 6 rivières navigables, sur 56 kilomètres (l'Arguenon, 6 kil.; le Gouet, 5 kil.; le Trieux, 15 kil.; l'Effe, 3 kil.; le Tréguier, 21 kil.; le Guer, 6 kil.); 2 canaux sur 73 kil. (canal d'Ille et Rance, 16 kil.; canal de Nantes à Brest, 57 kil.); 6 routes impériales sur 385 kil.; 17 routes départementales sur 476 kilomètres; 4,540 chemins vicinaux.

§ XIV. DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Saint-Brieuc*, chef-lieu du département et siège d'un évêché, renferme en outre un tribunal de première instance, un tribunal de commerce, un lycée, une bibliothèque de 25,000 volumes et un musée d'histoire naturelle. Sa population est de 14,000 habitants. C'est une ville maritime fort agréablement située, près de l'embouchure du Gouet. Elle est laide, mal bâtie, et sans autre édifice que sa cathédrale. On y fait commerce de denrées du pays, de sel, de toiles, etc. Son port est au *Légué*, à 1 kilomètre au-dessous de la ville; il est sûr et accessible à des bâtiments de 350 tonneaux; on y fait quelques armements pour Terre-Neuve et pour les Antilles. Sur les falaises qui sont à l'entrée du port, on remarque les ruines de la tour de *Cesson*, bâtie en 1395 pour défendre l'entrée du Gouet, et qui fut démolie en 1598 par ordre de Henri IV. Saint-Brieuc doit son origine à un monastère fondé au cinquième siècle; elle fut assiégée et prise pendant les guerres des quatorzième et seizième siècles, comme toutes les villes de la Bretagne; ses fortifications furent détruites en 1788, et remplacées par une belle promenade de tilleuls.

Dinan, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 8,400 habitants, est bâtie sur une colline escarpée, qui s'élève à 60 mètres au-dessus de la rive gauche de la Rance. Son port ne reçoit que de petits navires de 90 à 100 tonneaux, et communique avec celui de Saint-Malo au moyen de la marée. Le commerce des grains et des autres productions du sol, ainsi que des fabriques de toiles à voiles, donne quelque activité à cette ville, qui est mal bâtie, et percée de rues étroites et tortueuses; ses monuments les plus remarquables sont le château de Dinan, énorme donjon construit au quatorzième siècle, et qui servait de résidence aux ducs de Bretagne; l'église Saint-Sauveur, édifice gothique, où est déposé le cœur du connétable du Guesclin, à qui l'on a élevé, en 1823, une statue sur une place qui porte son nom. A peu de distance de la ville, on trouve des eaux minérales ferrugineuses et salines qui jouissent d'une réputation méritée.

Lannion, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 6,200 habitants, est une petite ville placée dans une bonne position pour le commerce, sur le Guer, où elle a un port d'un accès facile et peu éloigné de la Manche. Elle est triste, sale, mal bâtie, percée de rues escarpées et étroites, mais le quai du port est large et spacieux. Elle fait un commerce important de chevaux, bestiaux, chanvre, lin, laines, beurre, etc.

Loudéac, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et une chambre des manufactures, a 6,300 habitants; elle n'est remarquable que par son commerce de

bestiaux, et comme étant le centre d'une fabrication considérable de toiles dites de Bretagne.

Guingamp, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 7,000 habitants, est située sur le Trieux, au milieu de belles prairies. On y trouve des fabriques importantes de draps, de fils retors, de cuirs, etc.

Binic (arrondissement de Saint-Brieuc) est peuplé de 2,600 habitants. C'est une petite ville qui s'est formée depuis trente ans, et qui était autrefois un hameau dépendant d'*Étables*, autre petit port de 2,800 habitants, qui se livre à la pêche. Le port de Binic est petit, profond et très-commerçant. Il fait des expéditions pour Terre-Neuve.

Lamballe (4,300 hab.) est une ville ancienne, située sur le versant d'un coteau et sur le Gouessant, bien bâtie, riche et industrielle. Elle était autrefois le chef-lieu du comté de Penthièvre; elle a été fortifiée et défendue par un château très-fort, qui fut souvent assiégé, et qui a été détruit par ordre du cardinal de Richelieu. On y trouve des mégisseries et des tanneries.

Paimpol, petite ville maritime de 2,200 habitants, avec un tribunal de commerce, possède deux ports bien placés et regardés comme les meilleurs de la côte comprise entre Saint-Malo et Morlaix. Elle est bâtie sur le versant d'une haute colline, se trouve presque entourée par la mer, et ne communique avec la terre que par un pont. C'était autrefois une ville forte, que Henri IV donna aux Anglais ses alliés; elle fut prise et saccagée par les ligueurs. On y trouve des corderies et des tanneries. Le commerce maritime y est important, ainsi que la pêche.

Portrieux est un petit bourg maritime qui fait partie de la commune de *Saint-Quay* (3,000 hab.); il a un beau port, défendu par une jetée, et se trouve précédé d'une rade étendue. Cette rade est le rendez-vous de tous les bâtiments appartenant à cette côte qui vont à la pêche de la morue. On y trouve des bains de mer très-fréquentés.

Quintin (4,000 hab.), petite ville, avec un tribunal de commerce, est bâtie dans un beau vallon, sur le Gouet; elle a un joli château construit sur les ruines d'une ancienne forteresse, et se distingue par ses manufactures de toiles excellentes, et qui sont renommées par toute la France.

On trouve encore dans l'arrondissement de Saint-Brieuc 27 communes, qui ont une population de 2 à 5,000 habitants. Les plus importantes sont : *Châtelaudren*, célèbre dans l'histoire des ducs de Bretagne; *Moncontour*, qui a des fabriques de cardes et des tanneries; *Plaintel* (3,400 hab.), *Plédran* (3,700 hab.), *Plélo* (4,400 hab.), *Pléneuf*, où l'on fait des armements pour Terre-Neuve; *Plérin* (5,600 hab.), *Plæuc* (5,200 hab.), *Plouëzec* (4,400 hab.), *Plouha* (5,000 hab.), *Pordic* (5,000), etc.

Broons (arrondissement de Dinan), bourg de 2,500 habitants, est remarquable par les ruines du château de Lamotte-Broons, où naquit du Guesclin.

Saint-Cast, village situé près de la côte de la Manche, à 33 kilomètres au nord-ouest de Dinan, est célèbre dans l'histoire de la Bretagne et de nos luttes avec l'Angleterre par la victoire que le duc d'Aiguillon remporta, le 11 septembre 1758, sur les Anglais, qui avaient débarqué le 4, au nombre de 10 à 12,000, dans l'anse de Saint-Brieuc. Ceux-ci furent obligés de se rembarquer avec perte de 2,000 hommes.

Corseul, bourg de 3,300 habitants, est situé sur l'emplacement de l'ancienne capitale des *Curiosolites*. On y trouve de nombreuses ruines et des débris d'antiquités romaines.

Évrans, petite ville de 4,400 habitants, située sur le canal d'Ille-et-Rance, dans de vastes landes, est la patrie du célèbre Beaumanoir, dont les descendants habitent encore le pays.

Plévenon, bourg de 1,200 habitants, est voisin du cap *Fréhel*, célèbre par l'agitation extrême de la mer, par la fissure appelée *Trou-d'enfer*, où s'engouffrent les flots, enfin par le château de la *Latte*, qui commande la baie de Fresnay.

On trouve encore dans l'arrondissement de Dinan : *Plénéc-Jugon* (4,500 hab.), *Ploudihen* (4,900 hab.), *Plouher* (4,000 hab.), etc.

Pontrieux (arrondissement de Guingamp) est une petite ville de 2,000 habitants, assez bien bâtie, située sur le Trieux, qui est navigable jusqu'à la mer. Son port reçoit les marchandises destinées à Guingamp. — L'arrondissement de Guingamp renferme en outre : *Bégard* (4,000 hab.), *Bourbriac* (4,400 hab.), *Callac* (3,400 hab.), *Glomel* (3,800 hab.), *Louargat* (4,400 hab.), *Plougouven* (4,000 hab.), etc.

Perros-Guirec (arrondissement de Lannion), bourg de 2,600 habitants, est important par son havre, qui est sûr même pour des bâtiments de guerre. Il est couvert au nord par l'île *Thomé*, sur laquelle on trouve un bon mouillage.

La Roche-Derrien, petite ville de 1,700 habitants, doit son origine à Derrien, comte de Penthièvre, qui y bâtit en 1070 un château célèbre dans les traditions fabuleuses et dans l'histoire de la Bretagne. Charles de Blois l'assiégea en 1347, et fut fait prisonnier sous ses murs.

Tréguier (3,500 hab.) est bâtie en amphithéâtre sur un coteau qui fait face à la mer. Elle possède une ancienne cathédrale classée au nombre des monuments historiques, un bon port et une rade excellente, qui peut recevoir des navires de tout tonnage. On y fait commerce de bois, de grains, de vins, etc. C'est une ville très-ancienne, qui a beaucoup souffert des guerres de la Ligue.

L'arrondissement de Lannion renferme encore : *Lezardrieux* (2,200 hab.), *Loguivy-Plougras* (3,300 hab.), *Plestin* (4,500 hab.), *Plouant* (5,300), *Ploubezre* (3,400 hab.), *Ploumilliau* (3,500 hab.).

Uzel (2,000 hab.), située sur l'Oust, est la ville la plus importante de l'arrondissement de Loudéac par ses fabriques et son commerce de toiles. — On trouve encore dans cet arrondissement : *Lamotte* (3,000 hab.), où l'on fabrique aussi des toiles ; *Merdignac* (3,000 hab.), importante par ses forges ; *Plessala* (3,300 hab.), *Plouguenast* (3,800 hab.), *Plumieux* (3,400 hab.), etc.

Iles. — 1° Les *Sept-Iles* sont un groupe d'îles rocheuses non habitées, et qui n'offrent que des mouillages peu sûrs. La principale est l'île *aux Moines*, qui est défendue par un fort et des batteries.

2° *Bréhat*, séparée de la côte par un bras de mer de 1,700 mètres de large, a environ 5 kilomètres de long sur 3 de large. Elle est en partie rocheuse, en partie cultivée, et habitée par une population vigoureuse d'excellents marins qui s'élève à 1,700 âmes. Le climat est assez doux, mais la végétation est contrariée par des vents continuels. L'île est défendue par un fort et douze batteries. Elle présente trois havres, dont l'un a 8 brasses d'eau à marée basse. C'est le seul port de la côte depuis Saint-Malo jusqu'à Brest où les frégates puissent entrer, et c'est le lieu de relâche de tous les bâtiments en temps de guerre.

§ XV. DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Le département d'Ille-et-Vilaine est tout entier compris dans la haute Bretagne. Sa superficie est de 672,736 hectares, dont 390,000 de terres labourables, 70,000 de prés, 42,000 de bois, 100,000 de landes. Sa population était, en 1801, de 488,846 habitants; en 1821, de 533,207 hab.; en 1841, de 549,417 hab.; elle est aujourd'hui de 574,618 habitants. Il a pour chef-lieu Rennes, et se trouve ainsi subdivisé :

Arrondissement de Rennes	10 cantons,	81 communes,	139,471 habitants.
— de Fougères	6 —	58 —	85,151 —
— de Montfort	5 —	46 —	60,615 —
— de Redon	7 —	46 —	82,287 —
— de Saint-Malo	9 —	60 —	123,585 —
— de Vitré	6 —	63 —	83,509 —
<hr/>			
6 arrondissements	43 cantons,	349 communes,	574,618 habitants.

Ce département forme le diocèse de Rennes. Il est compris dans le ressort de la cour impériale de Rennes, et renferme 6 tribunaux de première instance et 2 de commerce. Pour l'instruction publique, il possède un lycée à Rennes, 4 collèges communaux (Dol, Fougères, Saint-Servan et Vitré); une école normale départementale à Rennes, 9 écoles supérieures et 473 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 16^e division militaire, et renferme 2 places de guerre, Saint-Malo et le fort des Rimains. Pour l'administration maritime, il est compris dans l'arrondissement de Brest et dans le sous-arrondissement de Saint-Servan; il comprend le quartier de Saint-Malo, qui compte 8 syndicats et 5 stations. On y trouve 7 ports principaux : la Houlle, Saint-Malo, Saint-Servan, Saint-Juliac, la Richardais et Redon.

C'est un département qui est principalement agricole; le pays y est peu élevé et traversé de l'est à l'ouest par les hauteurs schisteuses et granitiques des collines de Bretagne. Des forêts, des landes et des bruyères couvrent près de la moitié du sol; mais les bords des cours d'eau et les fertiles marais de Dol produisent d'abondantes récoltes, qui cependant suffisent à peine à la consommation locale. L'agriculture y fait de sensibles progrès; ses principaux produits sont le sarrasin et le seigle, du tabac, du lin et d'excellent chanvre. Les chevaux et les bœufs sont nombreux et estimés, surtout les premiers; ils donnent lieu, avec le beurre et les produits du sol, à un commerce considérable; il y a également beaucoup d'abeilles. On estime que le département possède 245,000 têtes de gros bétail, 190,000 moutons, 74,000 porcs, 41,000 chèvres, 65,000 chevaux.

L'exploitation minérale est assez faible; elle consiste surtout en fer (arrondissement de Vitré), ardoises (arrondissement de Redon), granit, grès à paver, pierre à chaux, etc. Les sources minérales sont assez nombreuses, bien qu'il n'y ait pas d'établissement de bains; elles sont en général ferrugineuses et froides.

L'industrie du département consiste surtout dans la fabrication des toiles fortes, dans le filage du chanvre et du lin; les cuirs, les cordes et cordages, le verre, la poterie, la faïence, etc., en forment les autres produits; Saint-Malo possède une manufacture impériale de tabacs. On estime que les usines du département élaborent annuellement pour plus de 500,000 francs de gros fer. Quant aux principaux objets du commerce, ce sont les chevaux et les bestiaux, du beurre très-renommé pour la table

(la Prévalaye), les produits du sol, les volailles, cire, miel, bois, etc. La pêche est très-active sur les côtes; la baie de Cancale est renommée pour ses huitres, et Saint-Malo expédie de nombreux bâtiments pour la grande pêche.

On estime qu'il y a dans l'Ille-et-Vilaine : 5 rivières navigables sur 122 kilomètres (Couesnon, 8 kil. ; Vilaine, 98 kil. ; Meu, 5 kil. ; Cher, 5 kil. ; Aff, 6 kil.) ; 2 canaux sur 74 kil. (canal d'Ille-et-Rance, 68 kil. ; canal de Nantes à Brest, 5 kil.) ; 11 routes impériales sur 250 kil. ; 1,185 chemins vicinaux sur 3,606 kilomètres, etc. On y trouve de plus le chemin de fer de Laval à Rennes.

§ XVI. DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Rennes*, ancienne capitale de la Bretagne, est le chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine ; c'est le siège d'un évêché, d'une cour impériale, d'un tribunal civil, d'un tribunal de commerce, d'une faculté de droit, d'un lycée, d'une école secondaire de médecine, d'une école des beaux-arts et d'une école d'artillerie. La population est de 30,500 habitants. Elle est située au confluent de l'Ille et de la Vilaine, dans une belle plaine, au pied et sur le flanc d'une colline. C'est une ville toute française, toute moderne, et qui n'a aucun des caractères des villes de la Bretagne : rues larges et belles, langue, mœurs, costumes, aspect, monuments, rien n'est breton ; on est en plein pays *gallot*. Presque toute la vieille ville a brûlé en 1720, et elle a été alors rebâtie ; les anciens remparts ont été détruits dès le règne de Henri IV, et il n'en existe plus guère que la *Porte-Mordelaise* ou Porte-Royale, par laquelle les ducs de Bretagne faisaient leur entrée. Presque tous les monuments de Rennes ont été construits du seizième au dix-huitième siècle ; les plus remarquables sont : le palais, où siégeait le parlement, bel édifice élevé sur une grande place carrée, et qui est occupé par la cour d'appel et l'école de droit ; la cathédrale, l'hôtel de ville, la bibliothèque publique de 30 à 40,000 volumes, le musée, etc.

L'industrie de Rennes consiste en manufactures de toiles à voiles, de fils retors, tanneries, blanchisseries de toiles ; le commerce est alimenté par les toiles, les fils, les cuirs, la minoterie, le miel roux, les volailles dites de Janzé, le beurre de la Prévalaye, etc.

Rennes, ancienne capitale des *Redones*, porta d'abord le nom de *Condate* ; après la conquête romaine, elle devint un municipe important, auquel aboutissaient plusieurs routes, et qui fut de bonne heure une des villes les plus belles de la Gaule. Clovis la soumit à sa domination, et y établit des comtes qui paraissent avoir été, dans ces temps peu connus, vassaux tantôt des rois francs, tantôt des rois ou ducs de Bretagne. Pendant les luttes de Nomenoë contre les empereurs carlovingiens, Rennes fut fortifiée et destinée à couvrir la frontière bretonne contre l'invasion des Francs ; elle devint la résidence principale des ducs de Bretagne, le siège du premier évêque de Bretagne et des états du duché. Dès le douzième siècle, l'esprit et l'idiome de la France étaient déjà si complètement établis à Rennes, que les actes des états de Bretagne étaient rédigés en français, et que le plus ancien document législatif, l'*Assise* du comte Geoffroi, est écrit aussi dans cette langue. Pendant les guerres civiles du quatorzième siècle, Rennes fut assiégée plusieurs fois. Au seizième, pendant la Ligue, elle fut le théâtre de longues agitations soulevées par l'ambition du duc de Mercœur. La révolte du duc de Vendôme (1614), qui voulut se rendre indépendant en Bretagne, des luttes presque

continuelles entre le parlement de Rennes et la royauté, et l'incendie de 1720, qui dévora presque toute la ville, sont les seuls événements de l'histoire rennaise jusqu'à la révolution. Les luttes du parlement contre les ducs d'Aiguillon et de Chaulnes, gouverneurs de Bretagne, et l'affaire La Chalotais, préparèrent les esprits aux événements de 1789. Nulle part le tiers état ne parut animé de dispositions plus hostiles à la noblesse : aussi, le 27 janvier 1789, un combat s'engagea sur la place du Palais entre la bourgeoisie de Rennes et la noblesse appuyée par ses valets; la victoire fut remportée par le tiers état, à la tête duquel on avait placé le jeune Moreau, prévôt de l'école de droit, et qui commença ainsi son métier de général. Pendant la révolution, la population de Rennes et son maire Leperdit se distinguèrent par leur fermeté inébranlable pour maintenir les principes de 1789 et pour éviter les sanglants excès de 1793. Rennes est la patrie des jurisconsultes Bertrand d'Argentré et Toullier, de l'avocat La Chalotais, du constituant Chapelier et de l'historien dom Lobineau.

Fougères, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, est une jolie ville de 9,000 habitants, située sur une hauteur, au confluent du Nançon avec le Couesnon; ses environs sont délicieux; elle est régulièrement bâtie, animée et industrielle. C'était une baronnie et l'une des plus fortes places de la Bretagne. Elle fut prise par Jean Sans-Terre en 1202, par Duguesclin en 1372, par les Anglais en 1448, par le duc de la Trémoille en 1488, par le duc de Mercœur en 1588; en 1630 on démolit ses fortifications, mais il en reste le château. Fougères est très-importante par ses manufactures de toiles à voiles et de toiles de chanvre dites de Saint-Georges, qui s'exportent en Amérique, par ses teintureries de flanelles écarlates et par ses tanneries. On trouve dans la forêt qui l'avoisine des monuments celtiques.

Montfort, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 2,000 habitants, est une petite ville très-ancienne, située sur un coteau, entre le Meu et le Garun. Ses environs sont fort pittoresques et boisés; on y va visiter les ruines du tombeau du célèbre enchanteur Merlin, composé de deux dolmens en ruines.

Redon, jolie ville bien bâtie, située sur la Vilaine au pied d'une montagne, est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; sa population s'élève à 5,800 habitants. Elle a un port très-fréquenté; son commerce est actif, et se compose de sels, de vins, de miel, de cire, de bois et de fers. Redon doit son origine à un célèbre monastère fondé en 832.

Saint-Malo, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, et 10,000 habitants, est située sur l'île d'Aron, qui est jointe à la terre ferme par une étroite chaussée appelée le Sillon. Son port est fort bon, très-fréquenté, mais d'un accès difficile; il est précédé, à l'ouest de la ville, par une rade que sépare de la mer une ceinture d'ilots et que défendent sept forts, dont le plus considérable est *la Conchée*, ouvrage de Vauban. Les fortifications de Saint-Malo sont également l'œuvre de l'illustre ingénieur; ce sont d'immenses et solides murailles bastionnées, bâties sur le roc et garnies partout d'une puissante artillerie. De toutes les anciennes parties fortifiées de la ville Vauban n'a conservé que le château, construit, selon la tradition, par la reine Anne : c'est un bâtiment carré, tout en granit, d'une grandeur imposante, ayant une grosse tour à chaque angle; l'une de ces tours est le donjon dans lequel fut enfermé La Chalotais.

Saint-Malo est un port de commerce et de grande pêche : les armements pour les Indes, pour la pêche de la baleine et de la morue, y sont nombreux ; les constructions navales, la fabrication du tabac, des hameçons, des cordes, des toiles et de tous les objets nécessaires à la pêche et à la navigation, lui donnent une grande activité ; le commerce y est considérable et porte sur les denrées coloniales, les épices, les produits de l'Inde, de la Chine, de l'Afrique occidentale, et sur les produits de l'industrie et de l'agriculture bretonnes.

Cette ville paraît avoir été fondée au dixième siècle par le déplacement d'une partie de la population d'*Aleth*, vieille cité gauloise qui était située sur le territoire de Saint-Servan. L'île d'Aron, où l'on commença à bâtir Saint-Malo, renfermait alors un monastère élevé au sixième siècle ; la ville nouvelle se groupa autour de ce monastère et prit le nom d'un évêque d'Aleth. Elle forma dès lors une cité à peu près indépendante sous le gouvernement de ses évêques et du chapitre, se livrant à la course et au commerce, et ayant des relations très-suivies avec l'Espagne et une profonde antipathie pour les Anglais. Aussi les Malouins résistèrent avec opiniâtreté à Jean de Montfort, que soutenait le roi d'Angleterre ; ils se donnèrent à Clisson, puis au roi de France, et ne se soumirent aux ducs de Bretagne qu'au milieu du quinzième siècle. Enfin la reine Anne les brida par la construction du château, sur une tour duquel elle fit graver cette inscription : *Quic en groigne, ainsi sera : c'est mon plaisir*. La réunion de la Bretagne à la France fut pour Saint-Malo le signal d'une très-grande prospérité : alors que Brest n'existait pas, cette ville devint le premier port de la France sur l'Océan. Ses navigateurs découvrirent le banc de Terre-Neuve, et l'un d'eux, Jacques Cartier, le Canada ; ils suivirent de près les Hollandais dans la mer des Indes. Leur puissance était devenue si considérable au dix-septième siècle, qu'on voit une escadre de Malouins forcer le port de Tunis en 1609 et châtier ses pirates en leur brûlant trente-cinq bâtiments ; en 1622, ils équipèrent une flotte de trente voiles pour aider Richelieu à soumettre la Rochelle. En 1665, ils envoyaient une frégate de trente-six canons, commandée par Porcon de la Barbinais, pour mettre à la raison les Algériens. Leur réputation était telle que Louis XIV, par ses ordonnances de 1655 et de 1668, prescrivit que le vaisseau amiral de ses flottes serait toujours monté par des matelots, officiers, mariniers et canonniers malouins. Pendant la guerre de 1688 à 1697, contre l'Angleterre, les corsaires de Saint-Malo enlevèrent plus de 1,500 bâtiments à l'ennemi : aussi les Anglais, pour se venger, essayèrent de détruire la ville : ils la bombardèrent en 1693, et lancèrent contre elle une machine infernale qui échoua à l'entrée du port ; en 1695, ils la bombardèrent de nouveau. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, les corsaires malouins recommencèrent leurs courses avec autant de succès, et la richesse de la ville était telle qu'elle prêta 30 millions à Louis XIV. Duguay-Frouin et Labourdonnais portèrent la renommée des marins de Saint-Malo à son comble ; mais sous le règne de Louis XV, les succès des Malouins contre les Anglais furent moins marqués, et la ville eut à souffrir de ces ennemis, en 1758, un nouveau bombardement. Pendant les guerres de la révolution, elle maintint sa glorieuse réputation et produisit alors le fameux Surcouf. Aujourd'hui Saint-Malo, comme port de guerre, n'a plus qu'une importance secondaire ; mais comme port de commerce, c'est encore un des points maritimes les plus considérables de la France.

Vitré, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 8,800 habitants, est située sur la rive droite de la Vilaine, dans un pays pittoresque; elle est entourée de vieux remparts, et dominée par un ancien château féodal; ses maisons sont en général mal bâties et ses rues sales et tristes. L'église de Notre-Dame et la maison qu'habitait madame de Sévigné en sont les édifices les plus curieux. Quelques fabriques de toiles lui donnent une certaine activité. Pendant la révolution, les arrondissements de Vitré et de Fougères furent très-agités par la chouannerie. — A 2 kilomètres au sud de Vitré, on remarque le château des *Rochers*, si célèbre par le séjour et les lettres de madame de Sévigné.

Châteaugiron (arrondissement de Rennes) est une petite ville de 1,700 habitants, qui avait autrefois le titre de baronnie et était fortifiée; on y fait un commerce assez important de toiles et de fils, qui est alimenté par le travail des communes environnantes.

On trouve encore dans l'arrondissement de Rennes : la *Bouexière* (2,500 hab.), qui a des forges et hauts fourneaux; *Hédé* (1,000 hab.), célèbre par les ruines de son vieux château, qui était l'une des places fortes de la Bretagne; *Janzé* (4,700 hab.); *Pont-Péan*, qui a une mine de plomb argentifère; *Noyal* (3,300 hab.), etc.

Antrain (arrondissement de Fougères), petite ville de 1,700 habitants, située sur le Couesnon, a des minoteries importantes et était autrefois fortifiée. Les républicains y furent battus par les Vendéens en 1793.

Saint-Aubin-du-Cormier, petite ville de 1,900 habitants, située près d'une colline, est célèbre par la bataille de 1488, gagnée par les troupes de Charles VIII sur le duc de Bretagne François II. On y voit les ruines d'un vieux château bâti par Pierre de Dreux.

On peut citer encore dans l'arrondissement de Fougères : *Bazouge-la-Pérouse* (4,200 hab.), la *Haye-d'Iré* et *Laignelet*, qui ont d'importantes verreries; *Louwigné* (3,800 hab.), etc.

Bécherel (arrondissement de Montfort), petite ville de 900 habitants, est bâtie sur le sommet d'une colline d'où l'on découvre les landes d'Évran, Dinan et une multitude de villages. C'était une place forte dont les Bretons ne s'emparèrent, en 1379, qu'après un an de siège. Près de là, en 1382, du Guesclin fut fait prisonnier par les Anglais. On y fait commerce de grains et fil de lin.

Paimpont (3,600 hab.) est une petite ville située dans la forêt qui porte son nom, près de la source de l'Aff. On y trouve les forges les plus considérables de la Bretagne, des clouteries, des blanchisseries de fil, etc. La forêt de Paimpont, qui n'a pas moins de 10,000 hectares, est célèbre dans les romans de chevalerie, sous le nom de Brocéliande, par les enchantements de Merlin.

On trouve encore dans l'arrondissement de Montfort : *Iffendic* (4,400 hab.), *Plélan* (3,500 hab.), *Montauban* (3,000 hab.), *Saint-Méen* (2,800 hab.), etc.; et dans l'arrondissement de Redon : *Bain*, qui a des tanneries et des mégisseries, avec 4,000 habitants; *Guichen* (3,600 hab.), qui a une source d'eau minérale; *Fougnay* (5,600 hab.), *Maure* (4,200 hab.), etc.

Cancale (arrondissement de Saint-Malo), petite ville de 5,800 habitants, est importante par ses pêcheries d'huitres, et se divise en deux parties : *Cancale*, située sur une hauteur, et la *Houle*, qui renferme le port. On y jouit d'une vue délicieuse sur

toutes les côtes de la baie. Les Anglais débarquèrent à Cancale en 1758 pour aller brûler Saint-Servan.

Châteauneuf, bourg de 800 habitants, situé près de la Rance, était autrefois défendu par un fort château, qui a subi des sièges nombreux. Henri IV le fit démanteler, et il n'en reste que des ruines. A côté de ce château on a bâti, en 1777, un hexagone régulier et casematé, qui couvre la route de la côte sur Saint-Servan et se trouve compris dans les ouvrages détachés de Saint-Malo.

Dol, petite ville de 4,200 habitants, est située sur une hauteur qui domine un terrain très-fertile et composé de marais desséchés. C'est une ville malsaine, triste, mal bâtie, présentant quelques restes de ses anciens remparts. Par sa position elle fut longtemps un des boulevards de la Bretagne contre la Normandie. Elle fut assiégée deux fois par Guillaume le Conquérant, prise par Henri II, assiégée trois fois dans les guerres de la Ligue, prise par les Anglais en 1758. En 1793, les Vendéens s'y réfugièrent, et forcèrent les républicains à la retraite après quinze heures de résistance. On y remarque sa belle cathédrale.

Saint-Servan, situé à l'embouchure de la Rance et à 2 kilomètres au sud de Saint-Malo, est un chef-lieu de sous-arrondissement maritime et compte 10,000 habitants; c'est une ville bien bâtie, agréable, et où la vie est active; elle a deux ports très-sûrs, le port Solidor et le port Saint-Père; on y construit de grands bâtiments et même des frégates, et l'on y fait une fabrication importante de câbles. Le cabotage et la pêche de la morue y emploient un grand nombre de bâtiments et de marins. En 1758, les Anglais s'emparèrent de Saint-Servan, et y détruisirent les vaisseaux avec les approvisionnements. C'est pour garantir ce port important de construction qu'on a bâti le fort de Châteauneuf.

On remarque encore dans l'arrondissement de Saint-Malo : *Combours* (5,000 hab.), où est né Chateaubriand; *Paramé* (3,600 hab.), *Pleurtuit* (5,000 hab.), *Tinteniac* (2,000 hab.), etc.

L'arrondissement de Vitré ne renferme que peu de localités remarquables : *Argentré* (2,800 hab.), la *Guerche* (4,600 hab.), *Martigné* (3,800 hab.), etc.

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME.

NORMANDIE ET PERCHE. — DÉPARTEMENTS DE LA MANCHE, DU CALVADOS, DE L'ORNE, DE L'EURE ET DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La *Normandie* tire son nom des *Northmans* ou hommes du Nord, qui vinrent s'y établir dans le dixième siècle; elle était bornée au nord et à l'ouest par la Manche, au sud-ouest par la Bretagne, au sud par le Maine et le Perche, à l'est par l'Île-de-France, au nord-est par la Picardie. Sa plus grande longueur de l'est à l'ouest est de 220 kilomètres, sa largeur est de 100 à 150 kilomètres. On la divisait en basse Normandie, capitale Caen, haute Normandie, capitale Rouen, qui étaient séparées à peu près par la Touques, et se subdivisaient ainsi : Dans la basse Normandie : *Avranchin* (capitale Avranches), *Cotentin* (cap. Cou-

tances), qui ont formé avec le comté de Mortain le département de la Manche; *Bocage* (cap. Vire), *Bessin* (cap. Bayeux), *pays d'Auge* (cap. Pont-l'Évêque), qui ont formé le département du Calvados; dans la haute Normandie: *Lieuvin* (cap. Lisieux), qui a formé aussi le département du Calvados; *Marches* (cap. Argentan), et *pays d'Houlme* (cap. Domfront), qui ont formé une partie du département de l'Orne; *pays d'Ouche* (cap. Évreux), qui a formé le département de l'Eure; *pays de Bray* (cap. Neufchâtel), *Vexin normand* (cap. Gisors), *Roumois* (cap. Rouen), *pays de Caux* (cap. Dieppe), qui ont formé le département de la Seine-Inférieure. Quant au reste du département de l'Orne, il a été formé du *haut Perche*, qui se divisait en *Corbonois* (cap. Mortagne) et *Belesmois* (cap. Belesme).

La Normandie formait un gouvernement militaire; elle avait un parlement qui siégeait à Rouen, se divisait en trois généralités, et avait un archevêché, Rouen, et six évêchés, Lisieux, Avranches, Coutances, Sées, Bayeux, Évreux. Le haut Perche faisait partie du gouvernement du Maine.

§ II. OROGRAPHIE. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — La Normandie est un pays généralement plat ou faiblement accidenté. Ses hauteurs, qui nulle part ne dépassent 300 mètres, appartiennent: 1° au faite de partage des eaux entre la Seine et la Loire; 2° au faite de partage des eaux entre la Somme et la Seine.

Les premières traversent d'abord le Perche par des collines assez élevées, et qui donnent à tout le pays un aspect montueux; puis elles pénètrent dans les Marches, vers les sources de la Rille, de la Sarthe et de l'Orne, dans un plateau élevé de près de 300 mètres, coupé de vallées assez profondes, mais larges, bien arrosées et fertiles; de là elles courent à l'ouest en séparant les eaux de l'Orne de celles de la Mayenne, et traversent le pays d'Houlme dans lequel on trouve la butte *Charlemagne* et le mont *Hallouze*, dont les sommets atteignent 300 mètres. Arrivées aux sources de la Vire, de la Sée et de la Varenne, elles deviennent plus rudes et plus rocheuses, tournent au sud, séparent l'Avranchin du pays d'Houlme, puis la Bretagne du Maine, et pénètrent en Bretagne, où nous avons achevé de les décrire.

Il se détache de cette chaîne plusieurs rameaux, qui se dirigent en général vers le nord, et ençoignent les cours d'eau de la basse Normandie. Ces rameaux sont peu élevés, arrondis et couverts de riches cultures. Les plus importants sont, entre la Rille et l'Avre, affluent de l'Eure, entre la Touques et la Rille, entre la Dive et l'Orne, entre l'Orne et la Vire. Le second de ces rameaux, entre Touques et Rille, appelé quelquefois *collines du Lieuvin*, est l'extrémité de la ceinture du bassin de la Seine. Aux sources de la Vire, il se détache de la chaîne principale un cinquième contre-fort plus important que les précédents: ce sont les *collines du Cotentin*, qui traversent cette presque île du sud au nord, et vont finir à la pointe de Barfleur et au cap de la Hague.

Le faite de partage des eaux entre Somme et Seine, après avoir traversé une partie de la Picardie, entre dans le pays de Bray, vers les sources de l'Epte et du Therain, le traverse de l'est à l'ouest ainsi que le pays de Caux, et va finir, en s'inclinant un peu vers le sud, aux falaises de la pointe de la Hève, à l'embouchure de la Seine. Ces hauteurs sont plus larges qu'élevées, arrondies, d'une grande fertilité; elles n'ont pas plus de 100 mètres de hauteur, et les nombreuses vallées qu'ençoignent leurs ramifications renferment des herbages de la plus grande richesse.

La Normandie, sous le rapport géologique, peut être divisée en trois grandes parties : à l'est, le terrain tertiaire; au centre, le terrain jurassique; à l'ouest, le terrain de transition. La haute Normandie, si riche, si fertile, est tout entière dans le terrain tertiaire, dont les deux étages, inférieur et supérieur, alternent partout à la surface du sol. On trouve cependant quelques traces du terrain crétacé dans la vallée de la Rille, dans le pays de Bray, aux embouchures de la Seine et sur les côtes du pays de Caux, dont toutes les falaises sont formées par une bande longue et très-étroite de terrains de cette formation.

Dans la basse Normandie, le terrain jurassique forme un triangle dont la base est à la mer, entre l'embouchure de la Touques et Valognes, et dont le sommet serait à Alençon; les côtés seraient tracés, à l'est, par la Touques; à l'ouest, par une ligne partant de Valognes et arrivant à Alençon par Falaise et Sées. Dans la partie jurassique de la basse Normandie, on trouve la vallée d'Auge, le Bessin et une partie des Marches, c'est-à-dire la partie du sol normand la plus riche en herbages, et partant la plus importante pour l'élève du cheval et du bétail.

Le reste de la basse Normandie, le Cotentin, l'Avranchin, le Bocage et le pays d'Houlme, est tout entier dans le terrain de transition; sur quelques points du Bocage et de l'Avranchin, de larges taches de granit affleurent le sol; on retrouve encore des terrains primitifs dans le Cotentin, principalement sur la côte de la pointe de Barfleur entre le cap Lévi et l'île Tatihou, qui est aussi granitique.

La Normandie possède des terrains d'alluvion modernes au fond des vallées de la Béthune, de l'Eure, de la Touques, de l'Orne. Ces terrains sont plus abondants dans la vallée de la Seine, où ils s'étendent sur les deux rives, dans celle de la Dive, sur le littoral du Cotentin, qu'ils constituent depuis la Vire jusqu'à Saint-Vaast, dans les vallées inférieures de la Vire, de la Taute, de la Douve, enfin sur le littoral entre la Sélune et le Couesnon.

Il nous reste à dire que le haut Perche est situé dans la bande de terrain crétacé inférieur (grès verts) qui entoure le bassin de Paris.

§ III. COURS D'EAU. — La basse Normandie est traversée par un grand nombre de petits cours d'eau tributaires de la Manche, et dont les plus importants sont : la Sélune, la Sée, la Douve, la Vire, la Drome, l'Orne, la Dive et la Touques. La haute Normandie est arrosée par la Seine et par ses affluents, l'Epte, l'Andelle, l'Eure et la Rille. Au delà de la Seine on ne trouve plus que la Béthune avec la Bresle, qui séparerait la Normandie de la Picardie.

La *Sélune* et la *Sée* arrosent l'Avranchin; elles descendent toutes les deux des collines des environs de Mortain, et se perdent dans les grèves du mont Saint-Michel en se partageant en plusieurs bras qui délayent ces grèves et les rendent très-dangereuses.

La *Douve* prend sa source près du village de Tollevast, traverse la partie septentrionale du Cotentin du nord-ouest au sud-est, passe à Saint-Sauveur, et se jette dans les grèves des Veys vis-à-vis de Carentan, après un cours de 40 kilomètres, dont 28 sont navigables dans les grandes marées. Elle reçoit la *Taute*, qui finit à Carentan.

La *Vire*, qui descend des collines de Normandie au point où s'en détachent les hauteurs du Cotentin, arrose Vire, Saint-Lô, et finit dans des grèves dangereuses

au-dessous d'Isigny au petit Vey. Elle est navigable dans les grandes marées pendant 18 kilomètres, et reçoit l'*Esques*, qui passe à Trévières et à Isigny.

La *Drome* arrose le Bessin, laisse Bayeux sur sa droite, et finit à Port en Bessin après un cours non navigable de 40 kilomètres.

L'*Orne* prend sa source à Aunou, traverse une vallée profonde en arrosant Sées et Argentan; un peu au-dessus de cette dernière ville elle reçoit à droite deux ruisseaux, le *Don* et la *Queuze*, qui arrosent les beaux herbages du Merlerault et du Pin, centre principal de la production du cheval anglo-normand; elle traverse ensuite de riches campagnes, sans baigner de localités remarquables, passe à Caen, y devient navigable, et finit dans la Manche par une assez large embouchure, qui est éclairée par deux phares. Son cours est de 100 kilomètres, dont 17 navigables.

La *Dive* prend sa source à Malnoyer, arrose Coulibœuf, Saint-Pierre, Mezidon, Dives, et se jette dans la Manche au-dessous de cette ville après un cours de 60 kilomètres, dont 26 navigables. Elle se grossit de la *Vie*.

La *Touques* prend sa source dans le plateau du Merlerault, arrose Gacé, Lisieux, Pont-l'Évêque, et finit au-dessous de Touques et près de Trouville. Les bassins de la Dive et de la Touques composent le pays d'Auge.

La *Seine*, que nous avons déjà décrite dans la Bourgogne et dans la Champagne, après avoir traversé l'Île-de-France, entre dans la Normandie au confluent de l'Epte, et alors est un beau et large fleuve arrosant les campagnes les plus fertiles dans un cours lent, tortueux, bordé de riches coteaux et parsemé de villes et de villages. Elle passe ainsi à droite à Vernon, laisse à gauche Gaillon, fait un rentrant profond pour aller arroser le petit Andely, reçoit l'Eure, et un peu au-dessous de ce confluent passe à Pont-de-l'Arche. De là elle fait à gauche un rentrant où se trouve Elbeuf, et arrive à Rouen, où elle est peu large mais très-profonde, et forme un port qui reçoit des bâtiments de 400 tonneaux. Elle continue son cours en décrivant encore des méandres très-longs et très-nombreux, qui font de ses rives une sorte de continuel panorama; les coteaux qui le bordent sont alternativement cultivés, boisés, chargés de populeux villages, de ruines pittoresques, de jardins, de vergers, et de loin en loin ils s'échancrent pour donner issue à de fraîches et riches vallées. Elle arrose ainsi Duclair, la Mailleraye, Caudebec, Quillebœuf, où elle a 1,800 mètres de largeur, et devient une sorte de bras de mer couvert de bas-fonds et d'une navigation très-difficile. Dans cette partie de son cours elle a un aspect majestueux, soit par elle-même, soit par la beauté de ses rives, qui prennent un air plus grave et digne du voisinage de l'Océan. Ces rives sont alternativement formées ou de falaises calcaires, blanches et nues, ou d'escarpements boisés, ou de grèves, qui se prolongent par des prairies, ou de faibles coteaux couverts de cultures. Elle baigne ainsi à droite Harfleur, à gauche Honfleur, et finit au Havre, situé sur la rive gauche en face de la pointe de la Hève, en ayant une largeur de 9 kilomètres.

Les rivages de la basse Seine offrent, surtout depuis Quillebœuf, un curieux et redoutable effet des marées. C'est ce qu'on appelle aux pleines lunes, et aux nouvelles lunes des équinoxes, la *barre de flot*. « Tandis qu'en général, et même à l'embouchure de la Seine, au Havre, à Honfleur, la mer, à l'instant du flux, monte par degrés insensibles et s'élève graduellement, on voit au contraire, dans la portion du lit du

fleuve au-dessous et au-dessus de Quillebœuf, le premier flot se précipiter en immense cataracte formant une vague roulante, haute comme les constructions du rivage, occupant le fleuve dans toute sa largeur, renversant tout sur son passage, et remplissant instantanément le vaste bassin de la Seine. Rien de plus majestueux que cette formidable vague si rapidement mobile. Dès qu'elle s'est brisée contre les quais de Quillebœuf, qu'elle inonde de ses rejaillissements, elle s'engage en remontant dans le lit plus étroit du fleuve, qui court alors vers sa source avec la rapidité d'un cheval au galop.... Les prairies des bords, rongées et délayées par le courant, se mettent, suivant une expression locale, *en fonte*, et disparaissent. Successivement le lit du fleuve se déplace de plusieurs kilomètres de l'une à l'autre des falaises qui le dominent; enfin, les bancs de sable et de vase du fond sont agités et mobilisés comme les vagues de la surface¹. »

Les causes de ce dangereux phénomène ont été étudiées avec soin afin de pouvoir en combattre les effets, et on y est heureusement parvenu par des travaux qui, en donnant une plus grande profondeur au lit de la Seine, ont rendu la barre beaucoup moins sensible². « On a obtenu un approfondissement dans le chenal au moyen de la construction de digues longitudinales submersibles, et qui limitent le lit de la rivière. La portion de l'ancien lit de la Seine, qui se trouve ainsi placée en dehors du chenal par les digues submersibles, est couverte par les hautes marées; elle peut donc recevoir les matières en suspension dans les eaux; ces vases exhausent ou *colmatent* le sol, qui bientôt se couvre de végétation et se change en pâturages³. »

La Seine a pour affluents de droite en Normandie deux petits cours d'eau, l'Epte et l'Andelle. L'Epte sépare dans toute son étendue la Normandie du Beauvaisis et du Vexin français; elle prend sa source près de Forges-les-Eaux, passe à Gournay, Gisors, Saint-Clair, et finit au-dessus de Vernon. L'Andelle, dont la délicieuse vallée est réputée une des plus belles de la Normandie, arrose un pays couvert de villages et de riches cultures, et se jette à Pitres. On trouve encore au delà de Rouen le Cailly, qui arrose la jolie vallée de Monville et de Maromme; le Bolbec, etc. Sur sa rive gauche la Seine reçoit l'Eure et la Rille.

L'Eure prend sa source au plateau de Courville dans le Perche; elle entre en Normandie au-dessous de Dreux, près du confluent de l'Avre, arrose le pays d'Ouche par un cours très-lent bordé de rives plates et fertiles, passe à Ivry, Pacy et Louviers, et finit au-dessus de Pont-de-l'Arche après un cours de 150 kilomètres, dont 92 navigables. Elle a pour affluents : 1^o l'Avre, petite rivière qui passe à Verneuil et

¹ Extrait du Mémoire de M. Babinet, intitulé : *Les mouvements extraordinaires de la mer*.

² M. Russel, après des savantes recherches sur la vitesse des vagues dans les canaux d'une profondeur donnée, a découvert que « cette vitesse est beaucoup moindre dans une eau peu profonde, et, au contraire, que la vague marche et se propage très-rapidement dans une eau très-profonde; on comprend alors la cause de la cataracte du flux, quand la marée aborde certaines portions du bassin de la Seine. En effet, dans toutes les localités où l'eau deviendra de moins en moins profonde, les premières vagues, retardées par le manque de profondeur, seront devancées par les suivantes, qui marchent dans une eau plus profonde, et celles-ci seront elles-mêmes rejointes par celles qui les suivent, de manière que les vagues antérieures étant dépassées en vitesse par toutes celles qui les suivent, ces dernières retomberont en cascade par-dessus les vagues antérieures et produiront cette immense cataracte roulante dont nous avons décrit la forme et les effets. » (Mémoire de M. Babinet.)

³ L. Dussieux, *Géographie physique de la France*, page 34.

Nonancourt, a un cours de 45 kilomètres, et sépare la Normandie du Perche; 2° l'*Iton*, qui passe à Breteuil et Évreux. Cette rivière se perd à Villalet, au-dessus d'Évreux, pendant plus de 4 kilomètres, dans des *bétoirs*. On appelle *bétoir* en Normandie des trous coniques peu profonds, pratiqués dans un sol friable, et dans lesquels se perdent plusieurs rivières telles que la *Rille*, dont la perte commence à Lyre et se renouvelle à plusieurs reprises; l'*Avre*, dont les bétoirs sont à Chesnebrun; la rivière du *Sap-André* ou du *Noyer-Mesnard*, qui se perd aux Foyards; la rivière *Saint-Pierre-de-Sommaire*, qui se perd vers les Cotereaux; le ruisseau des *Godets*, qui se perd vers le Fonteni près de l'Aigle; la *Drome*, dont la perte est à la fosse de Soucy, à 8 kilomètres de Port-en-Bessin¹.

La *Rille* prend sa source dans le plateau du Merlerault, arrose l'Aigle, Rugles, Pont-Audemer, et se jette dans l'estuaire de la Seine à la Roque, après un cours de 120 kilomètres navigables depuis Pont-Audemer.

La *Béthune* est la principale rivière du pays de Caux; elle descend du faite qui accidenté le pays de Bray, passe à Neufchâtel, arrose les plus riches herbages et une contrée très-plantureuse, passe à Arques, où elle reçoit l'*Arques*, petite rivière qui traverse une verte et riche vallée, puis elle se jette dans la Manche à Dieppe.

La *Bresle* passe à Aumale, à Eu et finit au Tréport.

§ IV. CÔTES. — C'est à l'embouchure du Couesnon que commence le littoral normand. Les grèves sablonneuses que nous avons trouvées dans la Bretagne se continuent sur le rivage de l'Avranchin, mais entrecoupées de nombreux marais salants, et l'on arrive ainsi dans la baie du *Mont-Saint-Michel*, qui présente un des spectacles les plus imposants qui soient au monde. « Les œuvres des hommes, aussi bien que celles de la nature, ont ici un caractère de sauvage grandeur qui défie tous les souvenirs et toutes les comparaisons. Aux équinoxes, l'amplitude des marées atteint une hauteur verticale de 15 mètres. La mer se retire alors à 12 kilomètres du Mont, puis elle revient, l'enveloppe de ses eaux, et inonde à 12 autres kilomètres en arrière les baies de la Sée et de la Sélune. A mer basse, cet immense espace, encadré dans des coteaux verdoyants, a l'aspect d'un lit de cendres blanchâtres. Au milieu se dresse le noir rocher du Mont-Saint-Michel, abrupt et vertical au nord et à l'ouest, garni jusqu'à mi-hauteur du côté du midi de cabanes plaquées comme des nids d'hirondelles à ses flancs, et couronné d'une des plus étonnantes constructions qui soient sorties de la main de l'homme. Il occupe dans la grève un espace planimétrique de 6 hectares 25, et le pied de l'échelle du télégraphe qui s'élève au sommet est à 121 mètres 60 au-dessus du niveau de la mer moyenne. A 2,500 mètres au nord surgit le rocher de *Tombelaine*, granitique comme celui du Mont-Saint-Michel, presque aussi étendu, beaucoup moins haut, mais inhabité depuis que Louis XIV a fait démolir les fortifications dont il était garni. Que la mer recouvre les grèves ou qu'elle s'en retire, la même solitude règne autour de ces deux rochers; l'eau y fût-elle assez profonde, elle n'y reste jamais assez pour permettre aux embarcations de s'y hasarder, et ses retours sont trop fréquents pour laisser au parcours territorial le temps de se régulariser. Il ne faut pas néanmoins croire qu'entre le Mont-Saint-Michel et la terre ferme

¹ Mémoire sur plusieurs rivières de Normandie, par Guettard, 1758, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*.

les grèves ouvrent sous les pas du voyageur ces dédales de fondrières qu'on accuse d'attirer et d'engloutir tout ce qui les côtoie. Les fondrières ne se rencontrent guère que du côté du large, et à moins de descendre très-loin vers la laisse de basse mer, il en est peu dont on ne puisse se tirer en se jetant à plat ventre aussitôt qu'on se sent enfoncer, et en regagnant ainsi le terrain solide. Des dangers plus réels viennent des brouillards qui se précipitent à l'improviste sur les grèves; en quelques minutes la brume se forme, s'épaissit et couvre la terre de ténèbres visibles; plongé dans leur mystérieuse profondeur, le voyageur éperdu se fourvoie, s'égaré...¹. » Enfin ces grèves sont très-plates et ne présentent aucun obstacle à la mer, qui s'y précipite avec une grande impétuosité. Nulle part elle n'est aussi fougueuse, et son mouvement est accéléré par la compression qu'elle éprouve sur les rochers de Cancale et de Granville. Ces grèves, que chaque marée couvre et découvre, sont traversées et délayées par le Couesnon, la Sélune, la Sée, qui s'y perdent en se partageant en plusieurs filets d'eau.

La côte occidentale du Cotentin, longue de 126 kilomètres, se dirige presque en ligne droite du sud au nord; elle est haute, escarpée, presque sans ports, très-dangereuse et baignée par une mer que rend redoutable la violence des marées, des vents et des courants. Le seul port que l'on y rencontre est *Granville*, en face duquel sont les îles de *Chausey*, hérissées de rochers granitiques, bordées d'écueils, et dans lesquelles on trouve le mouillage du *Sound*, que sa sûreté rend fort utile dans cette mer inhospitalière. Au nord de Granville, on ne rencontre plus que de petits havres, celui de *Portbail*, défendu par un fort; la crique de *Surtainville*, où abordèrent en 1649 les fils proscrits de Charles I^{er} d'Angleterre; à côté est le cap *Carteret* et une petite baie sur laquelle est *Barneville*. De là au cap de la Hague, la côte élevée court en ligne droite sans offrir aucun refuge aux vaisseaux. Le littoral du Cotentin est d'une fertilité remarquable. « La France ne possède pas de territoire plus riche et plus riant que celui que baigne cette mer dangereuse. Constamment incité par la tiède humidité des vents d'ouest, il est doué d'une force de production qui se manifeste aussi bien par la puissance des races qui s'y nourrissent que par le luxe de la végétation. Tout ce qui vit sur le sol de la Normandie lui emprunte un caractère de vigueur². » A l'ouest de la presqu'île du Cotentin, à 25 kilomètres environ, se trouvent les îles normandes, débris de l'ancien duché de Normandie, appartenant aux Anglais. Entre le cap de la Hague et l'île d'Aurigny est le *raz de Blanchard*, détroit dangereux par ses écueils et la violence des courants; entre Guernesey et Jersey le *passage de la Déroute*; entre Jersey et le cap Carteret le *Mauvais-Chenal*, parsemé d'écueils et de rochers, qui conduit dans le golfe du Mont-Saint-Michel.

En doublant le cap ou la pointe de la *Hague*, formée de rochers syénitiques, on trouve *Cherbourg*, à l'embouchure de la Divette, grand arsenal de la marine française sur la Manche. On arrive ensuite à la pointe de *Barfleur*, amas de rochers granitiques, au delà de laquelle la côte tourne au sud. On y trouve la *Hougue*, petit port fortifié qui protège une vaste rade comprise entre le banc du Bec, le cap de la Hougue et l'île *Tatihou*. Cette rade est fort importante sur un littoral absolument inabordable aux vaisseaux de guerre, et une position aussi importante devait être fortifiée depuis que

¹ Faude, Les côtes de la Manche, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

² Baude, Les côtes de la Manche, dans la *Revue des Deux-Mondes*, tome XI, page 6.

les Anglais y sont venus brûler, en 1692, douze vaisseaux que Tourville, après sa glorieuse défaite de la Hougue, y avait abrités. Après la Hougue, on rencontre les îles fortifiées de *Saint-Marcouf*, avant d'arriver à *Carentan*, situé près de l'embouchure de la Douve, et à *Isigny*, près de l'embouchure de la Vire.

Là commence la côte du Calvados, qui se dirige à l'est jusqu'à l'embouchure de la Seine. C'est un rivage dangereux, souvent inabordable, presque sans ports, encombré de rochers; les premiers que l'on rencontre sont ceux de *Maisy*, puis ceux du *Calvados*, espèce de plateau sous-marin. Entre ces deux massifs de roches, on a établi à *Port-en-Bessin*, à l'embouchure de la Drome, un port de refuge, qui est petit, mais très-important. Au delà des rochers du Calvados, on arrive à l'embouchure de l'Orne, au port intérieur de *Caen*, puis à celle de la Touques, où est situé *Trouville*, qui n'a d'autre importance que sa belle grève et ses bains de mer. A l'embouchure de la Seine que nous avons décrite, et où se trouvent *Honfleur* et le *Havre*, le rivage normand change de caractère; à partir de la pointe de la *Hève* jusqu'à l'embouchure de la Somme, toute la côte du pays de Caux est formée par une haute falaise à laquelle vient finir brusquement tout le plateau crétacé et tertiaire qui s'étend entre la Seine et la Somme. Sur toute cette étendue de 140 kilomètres, « la côte présente une coupe verticale du plateau crayeux aussi nette dans sa sauvage grandeur que pourraient le figurer en petit les procédés de la géométrie descriptive. Ce sont les falaises de Normandie. Elles sont, pour les habitants du plateau, un long précipice jusqu'aux bords duquel s'étendent les moissons. Aucune ondulation du terrain n'avertit de leur voisinage; tout à coup la plaine manque sous les pieds, l'abîme se découvre, et cet abîme est l'Océan. Elles apparaissent au navigateur comme une muraille de 60 à 100 mètres de haut, tantôt se détachant sur un ciel grisâtre et couronnées d'une étroite ligne de verdure, tantôt à demi cachées dans les nuages noirs que les vents fréquents du nord-ouest font voler au-dessus des lames, tantôt enfin éblouissantes de blancheur et chamarrées de vastes ombres sous les rayons obliques du soleil couchant. Par un beau jour, l'éclat de leurs reflets fait souvent distinguer leurs formes à 40 kilomètres de distance. Les ouvertures des principales vallées qui débouchent sur la mer semblent des brèches faites dans ces gigantesques remparts; des échancrures, qui n'en atteignent pas le pied, marquent les places où s'écoulent les eaux des petits bassins intérieurs. De riants hameaux, des villes populeuses se montrent dans chacune de ces ouvertures ¹. »

L'action de la marée s'exerçant tous les jours contre le pied de cette muraille composée de roches marneuses, friables, peu résistantes, séparées entre elles par des couches de rognons de silex, la mer en détache l'escarpe, le mine; bientôt celle-ci surplombe, se détache et s'écroule. On ne sait pas au juste quelle étendue de terrain la mer gagne chaque année sur la terre; on a constaté cependant qu'elle rongerait 1 mètre 60 cent. sur un point, et 30 centimètres seulement sur un autre; d'où l'on peut admettre que la corrosion moyenne n'est pas moindre qu'un demi-mètre. La masse énorme de galets qui obstrue les entrées de toutes les vallées de cette côte provient précisément de la destruction des falaises, qui jette à la mer annuellement près de 100,000 mètres cubes de silex et de cailloux, de marne et de craie. Le premier créneau ouvert dans cette muraille est la vallée d'*Étretat*, à peu de distance du

¹ Baude, Les côtes de Normandie, dans la *Revue des Deux-Mondes*, tome XXII, page 929 et suiv.

cap d'Antifer, et dont les sites pittoresques sont renommés; plus loin, c'est la vallée de *Fécamp*, puis *Saint-Valery-en-Caux*, la vallée d'*Arques* avec *Dieppe*, le port le plus important du pays cauchois; le ravin de *Biville*, par lequel en 1803 Georges Cadoudal et ses compagnons s'introduisirent en France; enfin la falaise normande s'arrête au *Tréport*, sur la Bresle.

§ V. ASPECT GÉNÉRAL. — Vue dans son ensemble, la Normandie est un pays plat qui appartient à la grande plaine du nord de la France comprenant la Picardie, l'Artois et la Flandre, et qui se prolonge, par le nord de l'Allemagne et de la Russie, jusqu'aux monts Ourals, offrant à peu près partout jusqu'au Holstein les mêmes caractères : un climat marin, une végétation riche et abondante, des prairies, de fortes races de chevaux et de bestiaux, et des populations vigoureuses et intelligentes. Prise à part, la Normandie présente quelques hauteurs dans sa partie méridionale, ainsi que dans le Cotentin et dans le pays de Bray; partout ailleurs on ne trouve que des plaines ondulées, des vallées larges, couvertes de vergers et de pommiers; partout aussi des terres fortes, fertiles, bien cultivées, produisant les plus riches récoltes et des herbages abondants où l'on élève nos plus belles races bovines et chevalines; de grandes villes, des villages reliés par des routes et des chemins nombreux, des fermes, des maisons entourées de plantations, où habitants, bestiaux, sol, tout est plein de vie et respire l'abondance. Cette riche végétation, cette culture si bien entendue, cette absence totale de terrain laissé en friche, donnent au voyageur l'impression qu'il se trouve dans un des plus riches pays de l'Europe, et peu de contrées, en effet, sont comparables à cette belle province.

Étudiés dans leurs détails, malgré la ressemblance générale de l'ensemble, les divers pays de la Normandie ont un caractère propre et un aspect particulier qu'ils tirent tout autant de la diversité des cultures que des accidents de leur topographie¹. « C'est dans la constitution géologique du sol, dit M. Antoine Passy, qu'il faut chercher les raisons des dénominations spéciales affectées à de certaines étendues de pays. Le bon sens du paysan a devancé la science : il a distingué par un nom particulier chaque étendue offrant le même aspect et la même culture. Ces régions physiques forment un tout réel que mutilent souvent les circonscriptions administratives. En Normandie, les dénominations de bassin ou plaine de Caen, Lieuvin, pays d'Ouche, de Lyons et des deux Vexins, présentent des régions physiques et agricoles distinctes; il en est de même des dénominations de grand et de petit Caux, de Roumois, » etc.

Examinons donc les caractères propres à chacune de ces régions. Le département de la Manche est un pays généralement uni et sablonneux; mais dans certaines parties les accidents du sol le rendent très-pittoresque, et l'on y trouve les sites les plus variés, de longues plages sablonneuses qui s'étendent entre la mer et les terres cultivées, des prés toujours verts, des coteaux doucement inclinés, de petites fermes pleines de fraîcheur entourées de fertiles plaines ou de beaux pâturages. Les plus renommés de ces pâturages sont dans le Cotentin, sur les bords de la Sée et de la Sélune. On y élève des bœufs que l'on envoie s'engraisser dans les herbages de la vallée d'Auge. L'Avranchin est plat et cultivé en céréales. Le comté de Mortain, accidenté, élevé et boisé, semble déjà le commencement de la Bretagne.

¹ Géologie du département de la Seine-Inférieure.

L'aspect du département du Calvados n'est pas moins agréable : à côté des plaines de la campagne de Caen, le pays d'Auge et le Lieuvin offrent une perspective continue de douces collines et de riantes vallées où sont serrées, pressées les cultures les plus belles et les plus variées, les champs de blé ou de légumes, les prairies artificielles, des haies ou des forêts de pommiers, enfin et surtout ces magnifiques herbages, la gloire et la richesse de la Normandie, qui n'exigent ni soins, ni culture. Les plus riches vallées sont après celles du pays d'Auge, celles de l'Esques, dont les vaches donnent les beurres renommés de Trévières et d'Isigny; on y élève les beaux chevaux normands et des bœufs de la Bretagne et du Maine. Le littoral du Bessin offre aussi une longue suite de prairies fertiles qui se terminent au sud-ouest par les riants coteaux du Bocage.

La population répond à la nature du pays : nulle part elle n'a plus de santé, de vigueur, d'esprit d'ordre, d'intelligence. « La vie de famille respire, aux environs de Caen et de Bayeux, une cordialité pleine de charmes. Les enfants sont traités avec douceur; on n'abuse pas de leurs forces; on les oblige à interrompre chaque jour leur travail de bonne heure. Dans les pays de montagnes, où la nature paraît distribuer d'une main avare l'existence à tout ce qu'elle produit, l'homme devient quelquefois dur pour ses enfants; sur un sol fécond comme la basse Normandie, il semble emprunter, au contraire, à la nature des dispositions bienfaisantes. La famille normande, dans cette région, est surtout intéressante à considérer le soir, durant l'hiver, au commencement de la veillée. Les hommes sont revenus de leurs travaux; les enfants ne sont pas encore couchés; on s'installe autour d'une petite lampe dont la lumière est accrue à l'aide de globes de verre remplis d'eau. L'union la plus parfaite semble régner dans tous les cœurs. Presque toujours plusieurs familles se réunissent afin de diminuer les frais d'éclairage et de chauffage. Quelquefois, quand on travaille à de certaines dentelles d'une extrême délicatesse, on n'ose pas faire du feu, dans la crainte de la fumée, et l'on se rassemble alors dans les étables, où règne une douce température. Ces ateliers improvisés, au milieu des animaux qui ruminent ou qui dorment, ont un aspect original qui demanderait pour être rendu le pinceau de Gérard Dow. Ces habitudes paisibles n'excluent pas un certain développement intellectuel. Depuis vingt ans ce pays a, sous ce rapport, changé de face. De nouvelles routes ayant été percées, les rapports avec les villes sont devenus plus fréquents, et le niveau des esprits s'est élevé. La grande majorité des enfants apprend à lire et à écrire¹. » L'industrie y est répandue dans toutes les chaumières; et pendant que les hommes s'adonnent ou aux rudes travaux de la mer, ou à la fabrication du fer ou du coton, les femmes s'y livrent au travail des dentelles, qui leur donne des habitudes de propreté, de dextérité et de bon goût.

Le département de l'Orne, formé en grande partie du Perche, est un pays accidenté : son territoire est presque partout entrecoupé de chaînes de montagnes boisées qui donnent naissance à une multitude de vallées verdoyantes, pleines de gras pâturages. Les plus remarquables sont celles d'Orville, de l'Aigle, du Merlerault, de Nonant, du Pin, qui nourrissent de si beaux chevaux; du Don, de l'Orne, de la Sarthe, de l'Huisne, etc. Les champs sont partout plantés d'arbres fruitiers disposés

¹ Audiganne, *Les populations ouvrières de la France*, tome I^{er}, page 103.

en lignes et bornant toutes les routes et les propriétés. Des haies de coudriers, d'ormes, de frênes, de charmes et de bouleaux entourent les terres et mettent la récolte à l'abri des bêtes fauves.

Le département de l'Eure offre un pays de plaines divisé en plateaux distincts par les rivières qui le traversent pour aller à la Seine. A l'est, l'arrondissement des Andelys forme un plateau presque enclavé par les deux vallées où coulent l'Epte et l'Andelle, et qui est divisé en deux régions : le Vexin, pays de grande culture, et la forêt de Lyons. Entre l'Eure et l'Iton se trouve un autre plateau aussi divisé en deux régions : la plaine Saint-André, riche en céréales, une partie du Perche, riche en pâturages. Entre l'Iton, l'Eure, la Seine et la Rille, se trouve le Roumois, pays que borne au sud une suite de vallons courant entre Montfort et Elbeuf. Au delà de ces vallons commence la plaine du Neubourg, qui rencontre au midi le pays d'Ouche. Enfin, à gauche de la Charentonne et de la Rille, s'étend la plaine fertile du Lieuvin, limitée à l'ouest par les petites vallées dont les cours d'eau descendent à la Touques. La surface de tous ces plateaux est généralement peu accidentée ; quelques rares collines s'y distinguent à peine, mais les vallées sont profondes et leurs flancs rapides. Cette surface offre partout des champs cultivés, des vergers, des enclos, de petites fermes, de belles forêts, des pommiers bordant les routes et limitant les propriétés ; mais l'aspect en est généralement monotone, excepté dans les vallées qui, arrosées par des eaux abondantes, offrent des points de vue pittoresques, surtout quand les coteaux sont surmontés de ruines féodales.

Le département de la Seine-Inférieure est généralement plat et coupé seulement par des lignes de coteaux mollement ondulées. Le pays de Caux forme un plateau tombant à pic sur la Manche ; on y élève surtout des moutons, et la race cauchoise est une des meilleures de la France. L'arrondissement du Havre est généralement privé d'eau, et malgré cela très-fertile, grâce au labeur des habitants ; quelques parties voisines de la Seine sont assez malsaines. Le sol de l'arrondissement d'Yvetot est plat, gras, profond, et produit des grains, des légumes, des fruits excellents. L'arrondissement de Dieppe est plus inégal et sillonné par de belles vallées ; il est fertile en grains, lin et chanvre. L'arrondissement de Neufchâtel est coupé de bois, fortement ondulé et renferme de larges vallées ; il est moins fertile que les précédents, mais l'éducation des vaches y est suivie avec plus de succès que dans tout le reste de la France. L'arrondissement de Rouen est assez inégal, coupé de bois, de champs fertiles, de collines cultivées, de belles vallées.

Dans presque toute la Normandie les villages sont composés d'habitations disséminées. Autour de l'église sont groupées les maisons des aubergistes et des petits marchands ; mais toutes les maisons des cultivateurs, au lieu d'être alignées en rues, se dispersent dans la plaine et sont toutes entourées d'un rempart en terre planté d'ormes ou de hêtres fort élevés. L'intérieur des cours est aussi planté de pommiers. Les habitations riches, les châteaux, sont de même précédés d'avenues de beaux arbres. De sorte que chaque village présente de loin l'aspect d'un bois au-dessus duquel surgit le clocher de l'église, et tout le pays ressemble à une sorte de forêt coupée par de vastes éclaircies. Au reste, les maisons des paysans sont propres, ayant des meubles commodes, un air d'abondance et de prospérité ; elles sont toutes

entourées de jardins « où l'on réunit, dit-on en Normandie, quelques roses pour la beauté, quelques pommiers pour la boisson, quelques poiriers pour les amis¹. »

§ VI. HISTOIRE ET POPULATION. — Dans l'antiquité celtique, la Normandie était habitée par les *Unelli* (Cotentin), les *Abrincatui* (Avranchin), les *Bajocasses* (Bocage et Bessin), les *Viducasses* (Marches, Auge), les *Lexovii* (Lieuvin), les *Saui* (diocèse de Séez), les *Aulerce-Eburovices* (diocèse d'Évreux), les *Veliocasses* (Vexin) et les *Caleti* (pays de Caux et de Bray). Toutes ces cités formèrent, pendant la domination romaine, la Lyonnaise seconde. Les Romains y établirent, comme *lètes* ou troupes mercenaires cantonnées dans le pays pour sa défense, des Suèves dans le Bessin et le Cotentin central, des Dalmates et des Saxons dans l'Avranchin, enfin des Saxons sur tout le littoral du Bessin et du pays d'Auge. Les Saxons du Bessin ont laissé des traces visibles de leur présence dans le patois de Bayeux, où l'on trouve encore un grand nombre de mots d'origine germanique.

Les cités normandes qui avaient, au cinquième siècle, fait partie de la confédération armoricaine, tombèrent sous la domination de Clovis, composèrent la plus grande partie de la Neustrie, et restèrent soumises aux Francs jusqu'au dixième siècle; alors les Normands s'établirent dans le pays: un de leurs chefs, Rollon, en obtint la cession de Charles le Simple, en 911, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte. Le duché de Normandie devint un des grands fiefs de la couronne; il s'y forma plusieurs arrière-fiefs, les comtés d'Eu, de Mortain, la vicomté d'Auge, etc.

Les Normands, pour s'être établis dans la Neustrie, n'avaient rien perdu de leur caractère belliqueux et conquérant. Aidés de tous les aventuriers de la France, ils firent, sous Guillaume le Bâtard, la conquête de l'Angleterre, et devinrent ainsi l'origine de cette race anglo-normande la plus envahissante, la plus persévérante, la plus aventureuse de toutes les races modernes. Les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre, restèrent des princes de mœurs, de langue et de mœurs françaises; mais leur héritage étant advenu à une autre famille française, celle des Plantagenets, Philippe-Auguste fit la conquête de la Normandie sur Jean Sans-Terre, et la réunit une première fois à la couronne (1204). A cette époque, la province fut partagée en sept bailliages, qui avaient leurs sièges à Rouen, Caudebec, Évreux, Gisors, Caen, Coutances et Alençon. Elle était devenue entièrement française et très-prospère, lorsqu'en 1346 les Anglais débarquèrent dans le Cotentin et ravagèrent toute la Normandie, « pays ouvert, gras et plantureux en toutes choses, dit Froissard, qui n'avait pas vu la guerre depuis cent ans. Tout fut usé, robé, gâté et pillé sans pitié. » Caen fut emportée d'assaut, et « les Anglais y conquièrent si fier avoir que merveille seroit à penser. » Les vainqueurs évacuèrent promptement le pays; mais, en 1415, ils revinrent, s'emparèrent d'Harfleur, et, après une héroïque résistance, de Rouen, puis de toute la province. Les habitants firent de nombreux efforts pour secouer le joug étranger, et principalement en 1435, où les paysans du pays de Caux se soulevèrent: les Anglais les forcèrent à la soumission en brûlant les villages, en exterminant la population et en faisant des ravages tels que la trace n'en était pas effacée cinquante ans après. Enfin, en 1449, toutes les villes furent successivement reconquises par les troupes de Charles VII, et la bataille de Formigny acheva la délivrance du pays.

¹ Dictionnaire des communes de France.

Depuis cette époque, la Normandie est restée ce qu'elle est encore, la province la plus prospère, la plus importante de la France. Ses habitants, qui ont eu pour fils les Anglais, pour petits-fils les Américains du Nord, sont encore dignes de cette illustre paternité : c'est la population la plus fine, la plus intelligente, la plus laborieuse, la plus solide de la France ; elle est belle, forte, blonde, vigoureuse, hardie sans être téméraire, active sans être impatiente, tenace, économe. On lui reproche, et avec raison, d'être rusée, intrigante, âpre au gain, chicanière, ambitieuse, peu soucieuse des moyens pour arriver à ses fins. Ces défauts et ces qualités appartiennent principalement à la population agricole, mais ils sont modifiés dans la partie de la population qui se livre à l'industrie.

La population industrielle s'y partage en deux catégories distinctes : celle qui est agglomérée dans les grands centres manufacturiers, de Rouen, d'Elbeuf, de Louviers, etc. Celle-ci n'a presque plus rien du paysan normand, ni sa vigueur, ni sa finesse, ni sa ruse, ni son intelligence, ni sa cupidité ; c'est l'ouvrier de toutes les grandes manufactures, honnête et malheureux, mais de mœurs corrompues, de constitution vicieuse et étiolée, d'une ignorance extrême, insouciant, sans prévoyance, triste, jaloux, vaniteux, n'étant plus dans la grande machine industrielle que la pièce la plus intelligente de la mécanique. Dans tout le reste de la Normandie, on trouve le travail à domicile. Ce travail plaît à l'ouvrier normand ; il est adopté depuis des siècles, et transforme un district en une grande fabrique, où chaque chaumière est un atelier. Il s'unit au travail des champs, conserve les mœurs et la vie de famille, produit des existence calmes, unies, sans ambition, mais laisse croupir l'ouvrier dans une routine séculaire.

Outre les services que la Normandie rend à la France par son agriculture, son industrie, sa marine, elle lui a donné des grands hommes dans tous les genres : ainsi, c'est là qu'est né notre plus grand poète, Corneille, notre plus grand peintre, Poussin, nos deux plus grands marins, Duquesne et Tourville, notre plus grand géomètre, Laplace. Et au-dessous de ces noms que d'autres noms glorieux ! Dans les lettres, Alain Chartier, Malherbe, Segrais, Sarrazin, Basnage, Saint-Évremond, Brebeuf, Dacier, Benserade, Pradon, Mézeray, Huet, Fontenelle, Daniel, Vertot, mesdames de Lafayette et de Scudéry, Bréquigny, Malfilâtre, Chénédollé, Bernardin de Saint-Pierre, Casimir Delavigne, Ancelot, Pouqueville, M. de Tocqueville, etc. ; dans les arts, Jouvenet, Restout, Géricault, François et Michel Anguier, Boieldieu, Daguerre ; dans les sciences, Vicq-d'Azyr, Vauquelin, Desgenettes, Conté, Forfait, Dulong, Pelouze, etc. ; dans la politique, Guillaume le Conquérant, Enguerrand de Marigny, le cardinal Duperron, les diplomates Callières et Ménager, Thouret, Lebrun, duc de Plaisance ; les conventionnels Letourneur (de la Manche), Buzot, Lacroix, Duroy, Robert et Thomas Lindet, Valazé ; Mollien, Bignon, Duvergier de Hauranne, le duc de Broglie, Dupont de l'Eure, Armand Carrel, Antoine et Hippolyte Passy, etc. ; dans la guerre et la marine, le maréchal de Broglie, les généraux Valhubert, Lemarrois, d'Aboville, Duvivier, les amiraux Pléville-Lepeley, Hugon, Dumont d'Urville, Cécile, Hamelin, etc.

Le patois encore usité dans la province de Normandie dérive du dialecte normand, qui, au douzième siècle, a eu une brillante littérature. A cette époque, les rois anglo-normands accordaient aux lettres une protection éclairée et soutenue. Ce dialecte fut

apporté en Angleterre par la conquête, et se mêla avec l'anglo-saxon de façon à produire un nouvel idiome, duquel est né, au treizième siècle, la langue anglaise. Celle-ci a conservé principalement du normand la prononciation et l'accent, sans parler des mots et de certaines formes. L'influence de ce dialecte sur la langue française a été aussi fort considérable; mais aujourd'hui, comme tous les autres de la vieille France, il n'est plus qu'un patois, sans culture littéraire, ne servant plus que dans les campagnes aux usages quotidiens de la vie, et sans cesse modifié par la langue dominante, qui en entame incessamment les mots, les formes, les prononciations; ce ne sont plus que des ruines que le temps use peu à peu.

§ VII. DÉPARTEMENT DE LA MANCHE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.

— Le département de la Manche a été formé du Cotentin, de l'Avranchin et d'une partie du Bocage normand. Sa superficie est de 593,359 hectares, dont 380,000 de terres labourables, 94,000 de prés, 24,000 de bois, 46,000 de landes, etc. Sa population était, en 1801, de 530,631 habitants; en 1821, de 594,196 hab.; en 1831, de 591,284 hab.; elle est aujourd'hui de 600,882 habitants. Il a pour chef-lieu Saint-Lô, et est ainsi subdivisé :

Arrondissement de Saint-Lô	9 cantons,	117 communes,	99,099 habitants.
— d'Avranches	9 —	124 —	117,032 —
— de Cherbourg	5 —	73 —	85,397 —
— de Coutances	10 —	138 —	130,475 —
— de Mortain	8 —	73 —	76,641 —
— de Valognes	7 —	118 —	92,238 —
<hr/>			
6 arrondissements	48 cantons,	643 communes,	600,882 habitants.

Le département de la Manche forme le diocèse de l'évêché de Coutances; il renferme à Cherbourg et Chefresne des églises du culte réformé. Il est compris dans le ressort de la cour d'appel de Caen, et possède 6 tribunaux de première instance et 4 tribunaux de commerce (Saint-Lô, Granville, Cherbourg, Coutances). On y trouve 6 collèges (Avranches, Cherbourg, Coutances, Valognes, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouet), une école normale départementale à Saint-Lô, 5 écoles supérieures, 1,225 écoles élémentaires; il fait partie de la 16^e division militaire, et comprend un dépôt de remonte à Saint-Lô, 2 places de guerre, Cherbourg et Granville, avec les forts de la Hougue, de Tatihou, de Saint-Marcouf. Il est compris dans l'arrondissement maritime et dans le sous-arrondissement de Cherbourg; il comprend les 2 quartiers de Cherbourg et la Hougue, avec 10 syndicats, 4 stations et 12 ports de mer : Courtils, Carentan, Saint-Vaast, Barfleur, Cherbourg, Omonville, Diélette, Carteret, Port-Bail, Saint-Germain-sur-Ay, Regnaville, Granville.

La Manche est un département agricole, d'exploitation et de commerce; il appartient à la région de culture riche et perfectionnée du nord de la France. C'est un pays peu élevé, peu accidenté, que les collines du Cotentin parcourent du sud au nord et divisent en deux versants; il comprend une grande étendue de côtes généralement bordées de falaises et de grèves, où l'on ne trouve que de mauvais ports. Presque tout le département est fertile; les herbages, les prairies, les terres cultivées en occupent la presque totalité; l'Avranchin seul offre de vastes marais qui, tout perdus qu'ils soient pour la culture, n'en sont pas moins une source de grands produits; on y trouve

peu de forêts. La récolte principale est en céréales, qui dépassent les besoins de la consommation, en pommes de terre, lin et chanvre, fruits à cidre. Les fourrages, l'engrais des bestiaux dans les herbages, et le beurre qu'ils produisent, forment une grande partie des richesses du pays, qui possède de belles races de chevaux et de gros bétail; le Cotentin et le Bessin sont le centre de production de l'excellente race bovine normande. On estime qu'il y a dans le département 210,000 têtes de gros bétail, 320,000 moutons, 85,000 porcs, 92,000 chevaux, etc.

Les richesses minérales de ce pays sont assez grandes; on exploite surtout le fer et le plomb, le sel, la houille et les carrières de beau granit, de marbre, d'ardoise, de grès à paver, de pierre de taille, de chaux et chaux hydraulique, de kaolin et d'argile à potier. L'industrie manufacturière est aussi active que variée; on travaille le fer, le zinc, le cuivre; mais les principaux produits sont les étoffes de laine, de fil et de coton, les blondes, les dentelles, les verres, draps, papiers, tissus de crin, etc. Les produits du sol, les chevaux, les bestiaux, le beurre, le cidre, le miel, la cire, les volailles, le poisson, donnent lieu à un commerce considérable.

Il y a dans la Manche 11 rivières navigables sur 119 kilomètres (la Vire, 13 kil.; la Douve, 28 kil.; le Merderet, 6 kil.; la Sève, 5 kil.; la Taute, 23 kil.; la Terette, 6 kil.; la Madelaine, 8 kil.; la Sienne, 8 kil.; la Sée, 6 kil.; la Sélune, 8 kil.; le Couesnon, 8 kil.); 8 routes impériales sur 400 kil., 23 routes départementales sur 750 kilomètres, et 14,000 chemins vicinaux.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA MANCHE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Saint-Lô*, chef-lieu du département, avec un tribunal civil, un tribunal de commerce, un collège, une bibliothèque et 9,600 habitants, est située sur un rocher qui domine la Vire. Elle n'a que des rues escarpées et tortueuses, peu de belles maisons, et pour monuments ses deux églises de Notre-Dame et de Sainte-Croix. On y trouve des fabriques importantes de draps dits droguets de Saint-Lô, de flanelles, de coutils, de dentelles, de coutellerie fine, etc. On y fait un grand commerce de chevaux, de bestiaux, blé, beurre, volaille. Il s'y trouve un dépôt d'étalons pour la remonte de la cavalerie. Saint-Lô est une ville ancienne qui tire son nom d'un évêque de Coutances qui en était seigneur. Charlemagne y fit construire une forteresse qui arrêta quelque temps Rollon et ses Normands. De nombreux sièges pendant les guerres contre l'Angleterre et pendant les troubles du seizième siècle sont les traits saillants de son histoire.

Avranches, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège, une bibliothèque et 9,000 habitants, est située dans une position charmante, sur un coteau d'où l'on découvre toute la baie du Mont-Saint-Michel. On y trouve des fabriques de couvertures, de dentelles, d'instruments aratoires, et l'on y fait commerce de chevaux, de bestiaux, de grains, de sel, de beurre, de fil, de cire. Avranches est une ville ancienne qui, au temps des Romains, s'appelait *Abrincatui*; elle a subi de nombreux sièges.

Cherbourg, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, un musée et 28,000 habitants, est le siège de la 1^{re} préfecture maritime et l'un des cinq grands ports de guerre de la France. Elle est située à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin, « dans une position audacieuse, » dit Vauban, parce qu'elle regarde le principal port militaire de l'Angleterre, au fond d'une baie comprise entre

colline, à 7 kilomètres de la mer, elle a des rues étroites et mal percées; mais ses environs sont délicieux, et elle-même présente le fouillis le plus pittoresque de vieilles maisons de bois cachées dans la verdure, d'antiquités moussues, d'habitations modernes, de vergers, de jardins, le tout dominé par la vieille cathédrale, monument si plein d'élégance qu'il semble atteindre la perfection de l'art chrétien au moyen âge. On remarque encore à Coutances l'aqueduc romain dit des Piliers, l'Hôtel-Dieu, les boulevards, etc. On y trouve des fabriques de coutils et siamoises, des marbreries, des parchemineries et mégisseries, etc. Le commerce consiste en bestiaux, chevaux, grains, volailles, etc. Cette ville a subi des sièges nombreux; il ne reste rien de ses remparts. On croit qu'elle doit son nom à Constance Chlore, qui l'avait fait fortifier.

Mortain, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 2,500 habitants, est située sur la Cance, dans un site qu'environnent des rochers escarpés. On y remarque les ruines du château, qui a joué un grand rôle dans le moyen âge; l'église, qui offre un mélange d'architecture romane et d'architecture ogivale; la belle cascade, qui est aux environs de la ville, etc. On y fabrique de la toile et des broderies, et l'on y fait commerce de chevaux et de bestiaux. Cette ville était le chef-lieu d'un comté particulier dont les possesseurs avaient une grande importance territoriale. Il appartient en dernier lieu à la maison de Montpensier et ensuite à celle d'Orléans.

Valognes, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège, une bibliothèque et 6,000 habitants, est une jolie ville, mais qui n'a qu'une médiocre importance. On y fait commerce de produits agricoles et l'on y fabrique de l'horlogerie et de la dentelle. Elle était autrefois fortifiée; et comme elle était la résidence d'une partie de la noblesse qui prit part à la guerre de la Fronde, Louis XIV fit détruire ses murailles.

Carentan (arrondissement de Saint-Lô) est une petite ville de 3,000 habitants située au milieu de marais, au confluent de la Taute et de la Douve. Elle était autrefois bien fortifiée, et son château comptait encore il y a quelques années parmi les places de guerre, comme défendant l'entrée du Cotentin; on le laisse aujourd'hui tomber en ruines. Cette ville fait commerce des produits agricoles du pays.

Torigny, petite ville de 2,200 habitants, sur la Vire, est bien bâtie et fait un grand commerce de volailles et de chevaux. On y trouve un magnifique château construit par le maréchal de Matignon, qui sert aujourd'hui d'hôtel de ville et qui est classé parmi les monuments historiques.

Granville (arrondissement d'Avranches), ville maritime, avec un tribunal de commerce et 9,000 habitants, est située à l'embouchure du Bosq et bâtie sur un rocher qui s'avance dans la mer. Elle est entourée de fortes murailles, qui furent vainement attaquées par les Vendéens en 1793. Son port est sûr et commode, mais peu large et peu profond. On y fait des armements pour Terre-Neuve, pour le grand cabotage, pour la pêche des huîtres, et c'est le principal port de communication avec les îles anglo-normandes, où l'on exporte des bestiaux et des denrées. Le commerce y est très-actif et consiste principalement en grains, sels, soude, salaisons, toiles à voiles, pierres de Chausey, etc. « La population de Granville est, comme celle d'Arles, renommée par la beauté de ses femmes et distincte de toutes celles qui

l'avoisinent. Ses caractères physiques, ses mœurs, et jusqu'à son simple et gracieux costume, tout révèle en elle une différence d'origine. Les yeux bleus avec des cheveux noirs, le nez droit des Hellènes, traits peu rares à Granville, sembleraient annoncer un mélange de sang méditerranéen. Et, en effet, de toutes les traditions obscures qui se rapportent à ce sujet, la moins invraisemblable est celle qui fait descendre cette population des Normands de Robert Guiscard et de femmes qu'ils auraient ramenées de la Grande Grèce et de la Sicile. Ce croisement expliquerait du moins comment la grâce du type grec s'allie souvent ici avec la carrure du type normand¹. »

Nous avons déjà dit que le *Mont-Saint-Michel* est un rocher isolé qui s'élève au milieu de vastes grèves que la mer recouvre à chaque marée, à environ 3 kilomètres de la côte. L'abbaye du Mont-Saint-Michel date du huitième siècle. Au onzième siècle elle fut entourée de fortifications importantes, et avait dès lors à ses pieds un bourg également fortifié. Elle subit plusieurs sièges; le plus célèbre est celui de 1423, où 15,000 Anglais, maîtres de la mer et des côtes, essayèrent vainement de s'en emparer: elle était défendue par 120 chevaliers et les habitants du bourg; une flotte bretonne battit la flotte anglaise et délivra la place. Cette abbaye, l'une des plus riches de la France, était un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Une foule de princes la visitèrent, et parmi eux l'on remarque Louis XI, qui y fonda l'ordre de Saint-Michel. Après la suppression des couvents, on en fit, et elle est encore, une maison de détention et une prison d'État. C'est un monument aujourd'hui bien dégradé, mais qui excite le plus vif intérêt par son architecture comme par son site. On y remarque surtout le réfectoire et l'ancienne salle des chevaliers, la galerie du cloître, enfin l'église, dont le chœur est bien conservé.

Le Mont-Saint-Michel est entouré de hautes murailles flanquées de tours. La pente du levant et du midi est seule habitée; c'est là que se trouve le bourg, peuplé de 4,100 habitants presque tous pêcheurs.

Pontorson, petite ville de 2,000 habitants, située à l'embouchure du Couesnon, à l'entrée de vastes marais que cette rivière submerge, était autrefois une place forte importante par sa position sur la frontière de Bretagne, et dont les murailles ont été détruites sous Louis XIII.

Villedieu-les-Poêles, petite ville sur la Sienne et peuplée de près de 4,000 habitants, est un centre considérable de fabrication de dinanderie, de chaudronnerie et de poélerie (55 fabriques), de clous de cuivre, de robinets, de serrures en cuivre, de planches de cuivre, de fonderies de cloches, etc. On y fabrique encore des croix, lampes, encensoirs, candélabres et autres objets pour les églises, que l'on y grave, cisele et argente. Les femmes y fabriquent de la dentelle.

Saint-Hilaire-du-Harcouet, ville de 4,200 habitants (arrondissement de Mortain), entre la Sélune et l'Airon, est un centre de commerce considérable entre la Bretagne et la Normandie pour les bestiaux, les grains, les fils, les toiles et la cire. On y fabrique des boutons de nacre, de la chaudronnerie, des cuirs, etc. Le château de Saint-Hilaire était une place forte que sa position sur la frontière de Normandie rendait fort importante; il n'en existe plus que les fossés.

Sourdeval, bourg situé sur la Sée, à 11 kilomètres au nord de Mortain, a une popu-

¹ Baude, *Les côtes de la Manche*.

lation de 4,300 habitants. On y fabrique de la grosse coutellerie, de la quincaillerie, du carton, du papier, et ces divers articles donnent lieu à un grand commerce. On y trouve encore des moulins à huile.

Barfleur est un gros bourg maritime de 1,200 habitants, situé à l'extrémité nord-est de la presqu'île du Cotentin. Son port, d'un accès très-difficile, ne peut recevoir que des bâtiments de 3 à 400 tonneaux, et fait le commerce d'exportation des produits agricoles du pays. C'était, au moyen âge, une des principales villes maritimes de la Normandie, une place forte et le point ordinaire d'embarquement pour l'Angleterre. C'est en sortant de ce port, en 1120, que la famille de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, périt tout entière.

Saint-Vaast-la-Hougue, bourg maritime de 4,300 habitants, est un des meilleurs ports de la Manche. En avant est une rade vaste et profonde qui peut recevoir des bâtiments de premier rang. Ce port a pris un très-grand accroissement depuis quelques années. On y fait des armements pour la pêche de la morue. Son surnom de la Hougue ou de la Hogue vient du fort qui défend la jetée et le port, à l'est duquel est l'île de *Tatihou*, aussi fortifiée et contenant un lazaret. Parmi les événements dont la rade de la Hougue a été le théâtre, on peut citer les débarquements des Anglais en 1137, 1405, 1412, et celui du comte de Matignon, en 1574, venant au secours des protestants de Normandie avec des renforts envoyés par Élisabeth. En 1692, après la grande bataille où Tourville avait tenu tête aux flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande avec des forces inférieures de plus de moitié, douze vaisseaux français, les plus maltraités, furent obligés de chercher un refuge dans cette baie, où ils furent aussitôt attaqués par l'ennemi. Tourville les brûla pour empêcher qu'ils ne tombassent au pouvoir des Anglais. Cette affaire malheureuse démontra la nécessité de défendre la rade de la Hougue, et en 1694 on y éleva les forts de la Hougue et de *Tatihou*.

Le département de la Manche renferme plus de 40 villes ou bourgs qui ont une population de plus de 2,000 habitants; on peut citer : *Saint-James* (3,300 hab.), où l'on fabrique des droguets, des huiles, etc.; *Tourlaville* (4,900 hab.), qui a des fonderies et scieries mécaniques; *Hambye* (3,300 hab.), où se trouve une fonderie de cloches; *Briquebec* (4,500 hab.); *Portbail*, port de cabotage; *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, où l'on voit les ruines d'un château du dixième siècle.

§ IX. DÉPARTEMENT DU CALVADOS. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département du Calvados est composé des anciens pays du Bessin, du Bocage, de la vallée d'Auge, du Lieuvin, etc. Sa superficie est de 552,073 hectares, dont 316,000 de terres labourables, 123,000 de prés, 40,000 de bois, 13,000 de landes, etc. Sa population était, en 1801, de 451,836 habitants; en 1821, de 492,613 hab.; en 1841, de 494,702 hab.; elle est aujourd'hui de 491,210 habitants. Il a pour chef-lieu Caen, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Caen	9 cantons,	197 communes,	139,922 habitants.
— de Bayeux	5 —	147 —	79,976 —
— de Falaise	5 —	130 —	60,534 —
— de Lisieux	6 —	144 —	67,059 —
— de Pont-l'Évêque	5 —	128 —	56,644 —
— de Vire	6 —	97 —	87,075 —
6 arrondissements	37 cantons,	833 communes,	552,073 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Bayeux, et renferme pour le culte protestant une église consistoriale à Caen. Il est dans le ressort de la cour d'appel de Caen, et contient, outre les tribunaux ordinaires, 7 tribunaux de commerce (Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux, Honfleur, Vire, Condé-sur-Noireau). On y trouve un lycée à Caen, 4 collèges (Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire), 503 écoles primaires, dont 7 écoles supérieures. Il forme une subdivision de la 2^e division militaire (chef-lieu Rouen). Pour l'administration maritime, il est compris dans le premier arrondissement, et renferme dix ports : Isigny, Port-en-Bessin, Courseulles, Luc, Caen, Sallenelles, Dives, Touques, Trouville, Honfleur.

Le Calvados appartient à la région de culture riche et perfectionnée du nord de la France; il est peu élevé et généralement formé de grandes plaines que séparent des vallées peu profondes; sa partie méridionale seule est accidentée par l'extrémité de quelques contre-forts des collines de Normandie. Le sol, fertile surtout dans les vallées, produit des céréales en surabondance et beaucoup de fruits à cidre; le lin, le chanvre, les graines oléagineuses y sont également cultivés; mais la principale richesse du pays consiste dans ses herbages ou prés naturels, ainsi que dans ses prairies artificielles, où l'on élève une très-grande quantité de chevaux et de gros bétail. Le Bessin, comme le Cotentin, est le centre de production de la belle race bovine normande ou cotentine; les herbages de la vallée d'Auge servent à l'engraissement de ces bœufs, qui fournissent principalement la boucherie parisienne. L'ancienne race chevaline normande, transformée depuis quelques années en un cheval anglo-normand, fournit des chevaux de luxe, de cavalerie de réserve et de ligne; les principaux pays de production de la race sont dans les départements de l'Orne et de la Manche, mais la plaine de Caen est le grand centre d'élevage de ces chevaux. Les moutons, les porcs et les volailles abondent aussi dans le département, et donnent lieu à un grand commerce, dont la consommation parisienne est le principal débouché. On estime qu'il y a dans le Calvados 180,000 têtes de gros bétail, 185,000 moutons, 46,000 porcs, 60,000 chevaux, etc.

Les principales richesses minérales sont les houilles, la tourbe, les marbres et les granits; on exploite aussi d'excellente pierre de taille, de bonne terre à poterie, faïence et porcelaine. Il y a des sources minérales exploitées à Roques, Brucourt, Caen, etc. On fait sur les côtes une pêche très-active d'huîtres, de harengs, maquereaux, etc.

Le département du Calvados a la spécialité d'une élégante industrie, la fabrication des dentelles, qui s'exerce à Caen et dans les environs, à Bayeux, où elle est dans tout son éclat, et, sur tout le littoral jusqu'à Cherbourg; ce travail embrasse les grandes pièces en fil, les dentelles noires, les blondes légères, les blondes mates, blanches et noires pour l'exportation, et occupe plus de 70,000 femmes. La bonneterie de Caen, les toiles et molletons de Lisieux, les draps, sont les autres produits manufacturiers du Calvados. Ce sont aussi, après les produits agricoles, les principaux objets de son commerce.

Il y a dans ce département 6 cours d'eau navigables (Touques, Dives, Vie, Orne, Vire et Aure) sur 96 kilomètres, 9 routes impériales sur 406 kil., 17 routes départe-

mentales sur 532 kil., 3,240 chemins vicinaux. Enfin on y trouve le chemin de fer de Paris à Cherbourg passant par Lisieux et Caen.

§ X. DÉPARTEMENT DU CALVADOS. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Caen*, chef-lieu du département et siège d'une cour d'appel, avec des tribunaux de première instance et de commerce, est peuplée de 45,280 habitants. C'est la cité savante et littéraire de la Normandie : on y trouve trois facultés (droit, sciences et lettres), une école préparatoire de médecine, un lycée, un beau musée de peinture, une bibliothèque de 45,000 volumes, etc. Cette grande et belle ville est située au confluent de l'Orne et de l'Odon, qui y forment un petit port, à 12 kilomètres de la mer, à laquelle il communique par un canal maritime praticable à des bâtiments de 200 tonneaux. On y trouve plusieurs beaux monuments, la cathédrale, qui renferme le tombeau de Guillaume le Conquérant ; l'église de la Trinité, l'église de Saint-Pierre, l'hôtel Valois, où l'on a placé le musée et la bibliothèque. Son industrie consiste en fabrication de blondes, dentelles et tulles brodés, qui occupe 50 maisons, en fabriques de bonneterie de coton, qui occupe 30 maisons, fabriques de tissus et toiles de coton, d'huiles, etc. Son commerce, fort actif, a pour principaux objets les œufs, le beurre et les fruits, qu'on exporte en grande quantité à Londres ; l'huile de colza, les grains, les salaisons, les denrées coloniales, les bois du nord, le sel. Les foires de Caen sont très-considérables ; celle du premier lundi de carême a pour objet les chevaux de luxe.

Caen ne date que du dixième siècle. Guillaume le Conquérant en fit une ville forte et le siège de la cour de justice dite l'*Échiquier* ; il y bâtit des monastères. Peu d'événements marquent l'histoire de cette ville ; elle fut prise par les Anglais en 1346 et en 1417 ; Dunois la leur enleva en 1450. En 1793, après le 31 mai, Caen fut le foyer du soulèvement des Girondins contre la Convention.

Bayeux, située sur l'Aure, est le siège d'une sous-préfecture, d'un évêché, d'un tribunal civil et d'un tribunal de commerce ; elle a un collège, un musée et 9,300 habitants. Cette ville est située dans une plaine célèbre par la richesse de ses herbages ; elle est bien bâtie, mais percée de rues étroites et tristes. Sa principale industrie est la fabrication des dentelles, qui sont très-renommées, des porcelaines, etc. ; le commerce des chevaux, des bestiaux, du beurre, du cidre et des pommes y est considérable. Parmi les monuments de Bayeux, on doit citer la cathédrale et l'hôtel de ville ; c'est dans ce dernier édifice qu'est conservée la célèbre tapisserie exécutée par la reine Mathilde, grande broderie de 19 pouces de haut sur 214 pieds de long, qui retrace les principaux événements de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

Bayeux est une ancienne cité gauloise, appelée sous les Romains *Bajocasses*. Dès le quatrième siècle, l'élément scandinave y prit racine ; des pirates saxons s'y établirent, et imposèrent leur nom au pays, qu'on appela *Littus Saxonicum* et *Ollinga Saxonica* ou Petite Saxe. Ces Saxons ou *Sesnès* de Bayeux, après avoir commis d'affreux ravages dans toute la contrée, finirent par devenir, comme tous les envahisseurs de l'empire, des lètes ou vassaux des empereurs, leur devant en cette qualité le service militaire ; leurs contingents figuraient dans les rangs de la grande armée d'Aëtius, qui repoussa celle d'Attila. Plus tard, Clovis les soumit à

son autorité, et le Bessin devint un des comtés de l'empire franc. En 844, les Northmans, conduits par Biarn et Hastings, commencèrent à paraître dans le Bessin; mais ils furent mal accueillis par les anciens Saxons, devenus catholiques et agriculteurs; néanmoins, après de nombreux ravages, Bayeux et le Bessin tombèrent en leur pouvoir. Ceux des Northmans qui demeurèrent païens après la conversion de Rollon, les nouveaux venus de Norvège, attirés par le dialecte germanique des Sesnes, se fixèrent à Bayeux, qui devint une petite Scandinavie païenne, dans laquelle la langue danoise était seule parlée et se maintint longtemps encore. Le Bessin resta scandinave jusqu'à la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste; dès lors, les anciennes mœurs disparurent peu à peu, et ce petit pays vint se fondre dans la grande nation sous la double action du catholicisme et de la royauté.

Falaise, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et 9,000 habitants, est bâtie sur un terrain accidenté et se divise en trois parties : sur les hauteurs à l'est on trouve le célèbre faubourg de Guibray; puis en descendant on arrive à la ville; enfin plus bas sont les deux faubourgs du Val-d'Ante, baigné par le ruisseau de ce nom, et de Saint-Laurent. Cette ville est renommée pour sa bonneterie de coton, qui occupe plus de 4,000 métiers et 40 maisons, ses siamoises, ses filatures et ses teintureries de coton; le commerce y est aussi actif que l'industrie; la foire de Guibray est célèbre dans toute la France; elle se tient le 15 août; on y fait d'immenses affaires, surtout en chevaux, bestiaux et laines.

Falaise commence à figurer dans l'histoire dès le neuvième siècle; son château était fort important vers le onzième, et c'est dans ses murs que naquit Guillaume le Conquérant. Elle a été assiégée et prise plusieurs fois pendant les guerres contre les Anglais et pendant les guerres de religion; Henri IV en fit détruire les fortifications. Les ruines du château existent encore, et l'on y voit, pratiquée dans l'épaisseur des murs du donjon, la pièce où fut enfermé Arthur.

Lisieux, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et 11,700 habitants, est située dans une belle vallée qu'arrosent la Touques et l'Orbec. Elle n'a que des rues étroites et de laides maisons, mais ses environs sont charmants. On y remarque sa cathédrale, qui renferme une chapelle bâtie par l'évêque Pierre Cauchon, l'un des bourreaux de Jeanne d'Arc. Lisieux est une ville industrielle, qui a des fabriques importantes de draps, flanelles et molletons, de toiles et cretonnes, de lacets et fils mécaniques. On y trouve aussi des filatures de coton, de laine et de lin. C'était une cité romaine du nom de *Lexovii*; elle devint une ville forte et le siège d'un évêché dont l'évêque était seigneur. Elle fut prise par les Anglais en 1415, et par Charles VII en 1448.

Pont-l'Évêque, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, est une petite ville de 2,000 habitants, située dans une belle vallée sur la Touques. On y fait commerce de bestiaux, bois, cidre, fromages, etc. C'est à Pont-l'Évêque que Guillaume le Bâtard tint les états où fut décidée la conquête de l'Angleterre.

Vire, ville de 7,200 âmes, située sur un plateau escarpé, dont le pied est baigné par le cours sinueux de la Vire, est le siège d'une sous-préfecture, d'un tribunal civil et d'un tribunal de commerce. C'est une vieille ville qui a beaucoup d'établissements

utiles et peu de monuments de luxe. Après avoir été une place forte et en avoir subi les vicissitudes ordinaires, elle est aujourd'hui une ville industrielle, et se livre avec activité à la filature de la laine et à la fabrication des draps, qui occupent 35 maisons. On y trouve aussi des fabriques de papiers, de cardes, etc. Ses environs renferment le joli paysage appelé les *Vaux de Vire*, célèbre par les poésies d'Olivier Basselin, dont on voit encore la maison. On sait que des *Vaux de Vire* de Basselin sont nés les *vaudevilles*.

Courseulles (arrondissement de Caen) est une petite ville maritime de 1,600 habitants, qui a un petit port de pêche et de relâche très-fréquenté. On y fait la pêche en grand du hareng, et l'on y trouve des fabriques importantes de dentelles.

Luc-sur-Mer, petite ville maritime de 1,600 habitants, fait la pêche du hareng et du maquereau et le commerce de poisson salé. On y fabrique aussi des dentelles.

Cette fabrication des dentelles se trouve dans presque toutes les communes de l'arrondissement de Caen, et principalement à *Argences*, bourg de 1,600 habitants, sur la Muance; à *Creully*, sur la Seulle; à *Gonneville*, à *Tilly-sur-Seulle*, etc.

Isigny (arrondissement de Bayeux), petite ville de 2,200 habitants, avec un tribunal de commerce, est situé au confluent de la Vire et de l'Esques. Son port peut recevoir des bâtiments de 120 tonneaux. Il s'y fait un commerce considérable de beurre, de cidre, de salaisons, etc.

On trouve encore dans l'arrondissement de Bayeux : *Balleroy* (1,400 hab.), qui a des fabriques de tulles et dentelles; *Littry* (2,400 hab.), importante par sa mine de houille découverte en 1741; *Port-en-Bessin*, petit port de pêche de 600 habitants, à l'embouchure de la Drome, où l'on a commencé des travaux qui doivent en faire un port de refuge sur cette côte dangereuse; *Formigny*, village célèbre par la bataille du 15 août 1450, où le connétable de Richemont battit les Anglais.

Orbec (arrondissement de Lisieux), petite ville de 3,400 habitants, située sur l'Orbec, dans une belle vallée, a des fabriques d'étoffes légères, de frocs, de bonneterie, etc.

Honfleur (arrondissement de Pont-l'Évêque), ville maritime, à l'embouchure et sur la rive gauche de la Seine, peuplée de 9,400 habitants, est le siège d'un tribunal de commerce et d'une école d'hydrographie. Ce port, quoiqu'il ne soit accessible qu'à la haute mer, est très-fréquenté; il fait un grand commerce de bois avec les pays scandinaves, de houille, d'œufs et de fruits avec l'Angleterre, et expédie chaque année plusieurs navires au banc de Terre-Neuve. On y trouve des raffineries de sucre, des brasseries, des fabriques de produits chimiques, des ateliers de construction de navires. Honfleur fut prise par les Anglais en 1346 et en 1417. Dunois la leur enleva. La ville est vieillie et composée de laides maisons; mais ses environs sont délicieux, et contiennent des points de vue admirables. Le plus beau est celui de Notre-Dame de Grâce, chapelle vénérée des marins, et bâtie sur une hauteur escarpée, d'où l'on domine toute l'embouchure de la Seine, le Havre et la haute mer.

Condé-sur-Noireau (arrondissement de Vire), ville de 6,300 habitants, avec un tribunal de commerce, est une des cités industrielles de la Normandie. On y trouve de nombreuses fabriques d'étoffes de coton, de droguets, de linge de table, des filatures de coton, des teintureries, des tanneries, etc. On y fait aussi un grand com-

merce de bêtes à cornes. C'est une vieille et laide ville, qui a joué un rôle important dans les guerres de religion.

§ XI. DÉPARTEMENT DE L'ORNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de l'Orne a été formé d'une partie du Perche, du comté d'Alençon, des Marches, du Houlme et du Corbonnais. Sa superficie est de 610,069 hectares, dont 333,000 de terres labourables, 131,000 de prés, 72,000 de bois, 18,000 de landes. Sa population était, en 1801, de 395,738 habitants; en 1821, de 422,884 hab.; en 1831, de 441,881 hab.; elle est aujourd'hui de 439,884 habitants. Il a pour chef-lieu Alençon, et se trouve ainsi subdivisé :

Arrondissement d'Alençon.	6 cantons,	95 communes,	72,298 habitants.
— d'Argentan.	11 —	191 —	106,854 —
— de Domfront	8 —	93 —	138,657 —
— de Mortagne.	11 —	155 —	122,075 —
<hr/>			
4 arrondissements	36 cantons,	534 communes,	439,884 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Séez; il est du ressort de la cour d'appel de Caen, et, outre les tribunaux ordinaires, renferme 5 tribunaux de commerce (Alençon, Argentan, Vimoutiers, Tinchebray, l'Aigle). Pour l'instruction publique, il renferme 4 collèges, Alençon, Argentan, Domfront, Séez; une école normale départementale à Alençon, 3 écoles supérieures communales, 623 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 2^e division militaire.

C'est un pays agricole et manufacturier, formé en général de plaines peu élevées, et traversé de l'est à l'ouest par la chaîne peu considérable des collines de Normandie. L'agriculture n'y est pas aussi avancée que dans les autres parties de la province, bien que le sol soit généralement fertile; on y récolte à peine assez de grains, mais beaucoup de fruits à cidre, ainsi que du chanvre et du lin, qui sont cultivés avec un grand soin. La culture herbagère est la plus importante du département; les prairies artificielles ne s'y multiplient, il est vrai, qu'avec lenteur; mais plus d'un dixième du sol est occupé par des prairies naturelles, qui fournissent d'excellents pâturages, surtout dans les vallées arrosées par la Touques et la Vie. On y trouve aussi de nombreux étangs et marais couvrant environ 1,800 hectares. Les forêts sont assez nombreuses, et les bois forment un des bons produits du département.

Ce département est un des principaux centres de production des chevaux : l'arrondissement d'Argentan, au Merlerault principalement, produit le cheval anglo-normand; l'arrondissement de Mortagne (Perche), l'excellente race percheronne, qui fournit de très-bons chevaux de trait léger. Les bêtes à cornes et les moutons sont aussi très-nombreux et de bonne race; il en est de même des porcs et de la volaille, qui est surtout destinée à la consommation parisienne. Le département renferme environ 135,000 têtes de gros bétail, 215,000 moutons, 30,000 porcs, 52,000 chevaux, etc.

Les richesses minérales donnent lieu à une exploitation assez considérable en fer, en tourbe, granit, belle pierre de taille, kaolin, terre à potier, etc. Il y a à Bagnoles des sources thermales et des bains très-fréquentés.

Le département renferme de nombreuses usines et fabriques, et l'industrie y est surtout active pour le travail des métaux et la fabrication de la toile. Outre les forges et hauts fourneaux, on y trouve des tréfileries de fer, cuivre et laiton, des clouteries,

des quincailleries, des fabriques renommées d'aiguilles et d'épingles (l'Aigle), des fabriques de coutils, calicots, basins (Condé, Flers, la Ferté-Macé); enfin les dentelles d'Alençon ont une grande réputation.

Il y a dans le département de l'Orne 8 routes impériales sur 327 kilomètres, 14 routes départementales sur 472 kilomètres, 12,000 chemins vicinaux, etc.

§ XII. DÉPARTEMENT DE L'ORNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Alençon*, chef-lieu du département, avec un tribunal civil, un tribunal de commerce, un lycée, une bibliothèque et 14,760 habitants, est une assez belle ville, située dans une grande plaine très-fertile et entourée de bois de toutes parts, au confluent de la Sarthe et de la Brillante. Elle est bien bâtie, percée de larges rues, et renferme quelques beaux édifices, parmi lesquels on remarque la cathédrale et l'hôtel de ville, construit sur l'emplacement de l'ancien château, dont il reste trois tours. On fabrique à Alençon des toiles, des mousselines-laine, des broderies et des dentelles très-célèbres, connues sous le nom de *points d'Alençon*; on y fait le commerce des produits de l'industrie et de l'agriculture du pays.

Cette ville ne date que du onzième siècle. C'était le siège d'un comté qui relevait des ducs de Normandie, et que Philippe-Auguste acquit en 1220 par la cession que lui en fit la dernière héritière. Le comté d'Alençon fut apanagé par saint Louis à Pierre, son cinquième fils, qui mourut sans enfants en 1283. Philippe le Bel le donna alors à Charles de Valois, son frère, qui lui-même l'apanagea à son second fils Charles, tige de la maison d'Alençon; en 1414, le comté fut érigé en duché-pairie, et le dernier des princes de la maison d'Alençon étant mort en 1525, François I^{er} réunit le duché au domaine royal. Les Anglais furent les maîtres d'Alençon de 1417 à 1450, et cette ville eut beaucoup à souffrir des guerres de religion.

Argentan, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et 5,600 habitants, est une jolie ville située sur une hauteur, dans une belle plaine que traverse l'Orne. Elle est propre, bien bâtie, entourée de remparts qui lui forment une promenade, ayant pour édifices remarquables l'ancien château, où est le tribunal, l'église Saint-Germain, etc. Son industrie consiste en tanneries et mégisseries, et il s'y fait un grand commerce de chevaux et de volailles.

A 13 kilomètres de cette ville est le haras du *Pin*, magnifique établissement fondé par Louis XIV en 1714, et le plus important de la France. On y trouve une école des haras et une vacherie expérimentale.

Domfront, ancienne capitale du pays d'Houlme, est une petite ville de 2,800 habitants, située sur un rocher escarpé, dont le pied est baigné par la Varennes; elle est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal civil. C'est une ville triste, mal bâtie, et qui n'a d'autre édifice remarquable que l'église Notre-Dame. Les environs sont remplis de forêts, de bruyères et de marais. On y fait un grand commerce de chevaux, bestiaux, grains, toiles et cuirs, et ses foires sont très-fréquentées. Cette ville a commencé par être un château fort, qui fut construit en 1011 par Guillaume I^{er}, seigneur de Bellesme; elle été assiégée et prise souvent pendant les guerres des Anglais et les guerres de religion. — A 20 kilomètres de Domfront se trouve *Bagnoles*, village situé dans un vallon pittoresque et renommé pour ses eaux minérales.

Mortagne, ancienne capitale du Perche (5,000 hab.), située au sommet et sur le

penchant d'une colline, est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal civil. Cette ville est assez bien bâtie, animée, ayant de nombreux édifices d'utilité. C'est le centre d'une fabrication et d'un commerce considérables de toiles fortes; ses foires et ses marchés hebdomadaires sont fort actifs, principalement pour les grains, les fils, les bestiaux et les chevaux. L'arrondissement de Mortagne, pays élevé et très-salubre, a une spécialité singulière; c'est là que l'administration des nourrices à Paris recrute son personnel; c'est par les femmes saines et fortes de ces plantureuses campagnes que les enfants de la bourgeoisie parisienne sont allaités; on les y compte par milliers; Mortagne est le centre de cette *industrie*. Par sa situation, cette ville devait être au moyen âge et fut en effet une place forte importante; elle fut souvent assiégée; on dit que, pendant la Ligue, en trois ans, elle fut prise et pillée vingt-deux fois par les deux partis.

Sééz (arrondissement d'Alençon), ancienne ville, sur l'Orne, peuplée de 5,000 habitants, est le siège d'un évêché. On y remarque la cathédrale, édifice du douzième siècle, et le palais épiscopal, élevé au siècle dernier, et contenant une collection remarquable de portraits des évêques de Sééz. Cette ville est d'origine romaine, et a porté les noms de *Saii* et de *Civitas Sagiorum*. Elle était fortifiée.

On trouve encore dans l'arrondissement d'Alençon *Carrouges*, petite ville de 2,000 habitants, célèbre par son beau château, et qui fait un commerce important d'ardoises, de fer et de bestiaux; le *Gast*, qui a des verreries; *Joué-du-Bois*, où se fait une exploitation de granits.

Le *Merlerault* (arrondissement d'Argentan), bourg de 1,500 habitants, situé au milieu des herbages les plus riches de la haute Normandie, est un des principaux centres de production du cheval anglo-normand. On y fait aussi commerce de bestiaux.

Vimoutiers, ville industrielle de 4,000 habitants, avec un tribunal de commerce, située sur la Vie, est le centre d'une fabrication importante de toiles cretonnes, qui est répandue dans plus de 100 communes voisines. On y trouve aussi des blanchisseries de fil de lin et de toiles, et l'on y fait commerce de fromages.

On trouve encore dans l'arrondissement d'Argentan : *Écouché*, bourg de 1,500 habitants, où se fait un grand commerce de laines et de moutons; *Gacé*, (1,600 hab.), important par son commerce de bestiaux et ses fabriques de toiles; *Saint-Évrault*, où sont des verreries, etc.

La *Ferté-Macé* (arrondissement de Domfront) est une ville industrielle de 6,000 habitants; elle renferme des fabriques de toiles de fil et coton, de coutils, de rubans de fil, de croisés bleus, qui occupent 32 maisons; des passementeries, des filatures, des blanchisseries et des teintureries; des fabriques de peignes et de tabatières en buis, etc.

Flers, ville de 8,400 âmes, qui prend chaque jour de l'accroissement, est le centre d'une fabrique considérable de coutils et de linge de table, qui n'occupe pas moins de 65 petites fabriques; on y trouve aussi des blanchisseries, des teintureries et des filatures. Cette ville est le chef-lieu d'un district industriel qui embrasse la partie occidentale de l'Orne et déborde sur le Calvados. Vire, Condé-sur-Noireau, la Ferté-Macé en sont les centres secondaires. 30,000 ouvriers sont compris dans cette région, qui s'occupe surtout de la fabrication des tissus de coton. Flers était anciennement une

baronnie, qui fut érigée en comté au seizième siècle et en marquisat en 1696; on y voit encore les restes d'un beau château.

Tinchebray, petite ville de 4,200 habitants, avec un tribunal de commerce, située sur le Noireau, a de l'importance par ses fabriques d'articles de quincaillerie, clouterie, ustensiles de cuisine. C'est au pied de son ancien château fort que se livra en 1106 la bataille perdue par le duc de Normandie Robert contre son frère Henri, roi d'Angleterre.

On trouve encore dans l'arrondissement de Domfront : *Champsecret* (3,800 hab.), qui renferme des blanchisseries de fil, des fabriques de toiles, des usines à fer; *Chenu* (2,700 hab.), qui a des fabriques de quincaillerie et serrurerie pour la marine, occupant 17 maisons, des fabriques de coutils, des exploitations de pierre de taille; *Coutherne*, qui a des fabriques de toiles et de coutils; *Saint-Georges*, important par la teinture et la blanchisserie des toiles, etc.

Bellesme (arrondissement de Mortagne), jolie ville peuplée de 3,000 habitants, est située sur une hauteur et près d'une belle forêt; elle est bien bâtie, a de belles promenades, et l'on y fabrique de la toile et des sabots. Par sa position, cette ville fut au moyen âge une très-forte place, qui fut assiégée à plusieurs reprises; on ne voit plus que quelques ruines de ses remparts et de son château.

L'Aigle, jolie ville, sur la Rille, avec un tribunal de commerce et 5,600 habitants, est le centre d'une fabrication considérable et d'un grand commerce d'épingles, d'aiguilles à coudre et à tricoter, de passe-lacets, de dés à coudre, de boucles, d'agrafes, d'anneaux, de cordes d'acier et de cuivre pour pianos, de broches à tisserands, de charnières, d'entrées en cuivre pour meubles, de cosses en cuivre pour voilure, d'élastiques, de fil de fer, de cuivre et de laiton, de fils pour cardes et pour peignes à tisser, de toiles métalliques, de pointes et de clous, d'articles de sellerie et de bourrellerie, de roulettes pour meubles, d'objets de quincaillerie et de taillanderie. On y fabrique aussi des papiers et on y coud beaucoup de gants à la mécanique. Toutes ces industries sont répandues dans les communes voisines, et donnent lieu à un mouvement de 10 millions d'affaires. L'Aigle a été fondée au onzième siècle; c'est une ville bien bâtie, sur le versant de deux coteaux; on y remarque le château, édifice en briques, bâti au dix-septième siècle et entouré de tilleuls célèbres par leur grosseur.

Soligny-la-Trappe, village de 4,000 habitants, à 12 kilomètres de Mortagne, dans un pays boisé et accidenté, aux sources de l'Iton, renferme la fameuse abbaye de la Trappe, fondée en 1140 par le comte du Perche Rotrou II; cette abbaye est devenue célèbre par la règle que l'abbé de Rancé y introduisit en 1666.

On trouve encore dans l'arrondissement de Mortagne un grand nombre de localités importantes par l'industrie du fer et du cuivre : *Chauday*, où l'on fabrique des planches et fils de cuivre et de laiton; *Gondrilliers*, qui a des tréfileries et des fabriques d'aiguilles; *Longny* (2,700 hab.), où se trouvent des forges et hauts fourneaux; *Saint-Sulpice sur Rille*, où l'on trouve une fabrique de plumes métalliques, une filature de laine, etc.; *Tourouvre* (2,000 hab.), qui a des verreries; *Tubeuf*, des tréfileries, etc.

§ XIII. DÉPARTEMENT DE L'EUROPE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de l'Eure a été formé du Vexin normand, du pays d'Ouche, d'une partie

du Perche et du Roumois, et des pays d'Auge et de Lieuvin. Sa superficie est de 696,527 hectares, dont 358,000 hect. de terres labourables, 23,000 de prés, 111,000 de bois, 18,000 de landes, etc. Sa population était en 1801 de 402,796 habitants; en 1821, de 416,178 hab.; en 1831, de 424,248 hab.; elle est aujourd'hui de 415,777 habitants. Il a pour chef-lieu Évreux, et forme cinq arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement d'Évreux	11 cantons,	263 communes,	120,374 habitants.
— des Andelys	6 —	135 —	64,717 —
— de Bernay	6 —	139 —	77,202 —
— de Louviers	5 —	118 —	68,859 —
— de Pont-Audemer	8 —	143 —	84,625 —
<hr/>			
5 arrondissements.	36 cantons,	798 communes,	415,777 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché d'Évreux. Il est du ressort de la cour d'appel de Rouen, et outre les tribunaux ordinaires possède 4 tribunaux de commerce (Évreux, Bernay, Louviers et Pont-Audemer). Il renferme 3 collèges (Bernay, Évreux, Gisors), une école normale départementale à Évreux, 5 écoles supérieures dont 4 communales, 752 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 2^e division militaire. On y trouve, à Vernon, le parc central de construction des équipages militaires, et, au Bec, une succursale du dépôt de remonte de Caen. Les côtes relèvent du premier arrondissement maritime (Cherbourg) et du sous-arrondissement du Havre. On y trouve 4 ports, Quillebœuf, Pont-Audemer, Conteville et Aizier.

Ce département, à la fois agricole et manufacturier, est à ce double titre l'un des plus florissants de toute la France; c'est un pays bas et de plaines que sillonnent des vallées généralement étroites; le sol y est presque partout très-fertile, et l'agriculture très-perfectionnée. La récolte est surabondante en céréales (principalement en froment et avoine), dont on exporte une partie, en fourrages, lin et chanvre, fruits à cidre. On y cultive également beaucoup de graines oléagineuses; enfin on y trouve de très-belles forêts. Les pâturages et les prairies artificielles nourrissent un grand nombre de chevaux et de bestiaux, entre autres les plus beaux bœufs que l'on remarque aux marchés de Sceaux et de Poissy; le nombre des moutons indigènes, des mérinos et métis-mérinos est très-considérable, et la volaille est en abondance. On estime que le département renferme 105,000 têtes de gros bétail, 512,000 moutons, 50,000 porcs, 50,000 chevaux, etc.

L'exploitation minérale a pour principal produit le fer; viennent ensuite la pierre de taille, la pierre à chaux, le grès à paver, la pierre meulière, la pierre à porcelaine et à poterie et la tourbe. Il y a des eaux minérales en exploitation à Hondouville et Vieux-Conches.

L'industrie manufacturière est très-variée et très-florissante: de nombreux cours d'eau y alimentent plus de 1,200 usines. La fonderie de cuivre de Romilly, la plus considérable de France, les fabriques de clous et d'épingles, des environs de Rugles, les belles tréfileries de Tillières, les manufactures de draps de Louviers et de nombreuses filatures de coton prouvent l'activité de cette industrie. La fabrication des draps et autres tissus de laine occupe environ 12,000 ouvriers; la filature de coton, 3,000; les toiles peintes et blanches, 4,000; les fabriques de rubans de fil, 6,000; les usines de fer et de cuivre, les clouteries et tréfileries, 8,000; enfin la bonneterie et

la fabrication du verre et du papier, 3,000. On peut donc, en y comprenant un grand nombre d'établissements d'une faible importance, porter à plus de 40,000 les individus qui peuplent les ateliers de ce département, et confectioignent pour 30,000,000 de francs de produits. Les principaux articles de commerce sont : les grains, les chevaux, les bestiaux gras, les bois, le beurre et les produits manufacturiers.

Le département renferme 4 rivières navigables sur 181 kilomètres (la Seine, 66 kil.; l'Andelle, 4 kil.; l'Eure, 86 kil.; la Rille, 28 kil.); 11 routes impériales sur 445 kilomètres; 27 routes départementales sur 802 kilomètres; 30,000 chemins vicinaux. Il faut y ajouter le chemin de fer de Paris à Cherbourg, qui a dans le département 102 kilomètres, et celui de Paris à Rouen ayant dans le département 44 kilomètres.

§ XIV. DÉPARTEMENT DE L'ÉURE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Évreux*, chef-lieu du département et siège d'un évêché avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et 12,877 habitants, est une très-ancienne ville, située dans la jolie vallée de l'Iton, et arrosée par cette rivière, qui se partage en trois bras avant d'y entrer. On y remarque la belle cathédrale, l'église Saint-Thaurin, la tour de l'Horloge, et des ruines romaines. On y fabrique des coutils, de la bonneterie, des draps, de la quincaillerie, et l'on y fait un commerce important de grains et d'épicerie.

Cette ville d'origine gauloise était le chef-lieu des *Éburovices*. Au dixième siècle elle devint la capitale d'un comté que le duc de Normandie donna à l'un de ses fils, et qui passa ensuite aux rois d'Angleterre. Philippe-Auguste s'en empara sur Jean Sans-Terre, prit la ville d'assaut et y fit massacrer toute la population. Philippe le Bel apanagea le comté à l'un de ses fils, tige de la maison capétienne d'Évreux, dont était Charles le Mauvais. Charles V le confisqua en 1378 et le réunit au domaine royal. La ville fut tour à tour prise et reprise par les Anglais et les Français dans le quinzième siècle. Ce fut l'un des centres de la tentative d'insurrection girondine dans les départements de l'Ouest.

A 2 kilomètres d'Évreux était le magnifique château de *Navarre* construit pour le duc de Bouillon en 1686, par Mansard, et qui a servi de résidence à l'impératrice Joséphine. Il est aujourd'hui entièrement détruit.

Les *Andelys*, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal civil et 5,200 habitants, se composent de deux villes situées à un kilomètre l'une de l'autre : le Grand-Andely, sur le Gambon à quelque distance de la Seine, est le plus ancien, et doit son origine à une abbaye dont l'église existe encore; le Petit-Andely est placé sur la rive droite du fleuve et date du treizième siècle. On y fait commerce de bestiaux, grains, laines, toiles, et l'on y fabrique des draps fins.

Près du Petit-Andely et dominant la Seine, se trouvent les ruines du *Château-Gaillard*, construit en 1195 par Richard Cœur de lion, et qui était l'une des plus formidables forteresses de la France. Philippe-Auguste ne put s'en emparer qu'après huit mois de siège; c'est là que furent enfermés les femmes de Louis le Hutin et de Charles le Bel, Charles le Mauvais, etc. Les Anglais s'en emparèrent en 1418 après un siège de sept mois, et n'en furent chassés qu'en 1449. Henri IV en ordonna la démolition. Il se composait de dix-sept tours et d'un donjon, et était placé sur les trois pointes d'un coteau escarpé.

Près des Andelys, au hameau de *Villiers*, est né en 1594 le plus grand peintre de la France, Nicolas Poussin.

Bernay, chef-lieu d'arrondissement avec des tribunaux civil et de commerce, un collège et 7,360 habitants, est bâtie dans une position agréable sur la Charentonne. On y remarque les restes de son ancienne église abbatiale qui servent de halle aux toiles, l'église de la Couture et plusieurs vieilles maisons de bois. C'est une ville industrielle où l'on trouve des filatures de coton et de laine, des fabriques de draps, de frocs, flanelles, toiles de lin, etc. Il s'y fait un commerce important de grains, de laines, de bestiaux et principalement de chevaux. La foire *fleurie* est renommée par la vente des plus beaux chevaux de la Normandie, et attire 60,000 personnes.

Bernay doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée dans le onzième siècle. Elle a subi de nombreux sièges; ses fortifications ont été détruites en 1589.

Louviers, chef-lieu d'arrondissement avec des tribunaux civil et de commerce, un conseil de prud'hommes et 10,500 habitants, est située sur l'Eure, qui s'y partage en plusieurs bras; elle jouit d'une renommée universelle par sa fabrication de draps fins, qui comprend vingt manufactures, six filatures de laine, six fabriques de machines à carder, filer, et fabriquer les draps, etc. Tout cela occupe dans la ville et aux environs 12,000 ouvriers. Louviers est une ville ancienne dont la partie neuve, à la droite de l'Eure, est bien bâtie, mais dont la partie vieille, à la gauche de la rivière, est construite en bois, percée de sales ruelles et habitée par une population d'ouvriers dont la misère, l'ignorance et la démoralisation pourraient faire maudire toutes les conquêtes de l'industrie, et ce progrès industriel dont la France est aujourd'hui si fière. On ne trouve dans cette ville qu'un seul monument remarquable, son église; mais ses fabriques se distinguent par la construction de leurs bâtiments et l'admirable disposition de leurs machines.

Louviers est une des villes qui ont le plus souffert dans la guerre des Anglais: prise par Henri V en 1418, elle eut ses principaux bourgeois décapités ou rançonnés; reprise par les Français en 1450, elle fut assiégée l'année suivante par le duc de Bedford, qui, après vingt-trois semaines, s'en empara et la détruisit entièrement. Elle ne fut repeuplée que dix ans après. Sa manufacture de draperie date de 1680: elle n'en produisait en 1789 que 3 à 4,000 pièces par an; elle produit aujourd'hui 30 à 40,000 pièces, mais la fabrication exclusive des draps fins a été abandonnée.

Pont-Audemer, chef-lieu d'arrondissement avec des tribunaux civil et de commerce, et 6,300 habitants, est située sur la Rille, qui y est navigable, dans une contrée très-fertile. C'est une des plus jolies villes de la Normandie: elle est ceinte de murailles et bien bâtie. On y fabrique de la bonneterie et des papiers, et l'on y trouve des tanneries, des corroieries, des bourreleries, des éperonneries très-renommées.

Breteuil (arrondissement d'Évreux), petite ville de 2,200 habitants, est située sur l'Iton, près d'une vaste forêt dans une contrée abondante en mines de fer. On y remarque son église. Son industrie, comme celle de tout l'arrondissement d'Évreux, consiste dans les forges, hauts-fourneaux, fonderies, tréfileries, etc.

Conches, petite ville de 2,000 habitants, située près de l'Iton dans une contrée fertile en pâturages, est remarquable par les ruines de son château et par ses forges et hauts-fourneaux.

Cocherel, village sur l'Eure, est célèbre par la victoire de du Guesclin en 1364 sur Charles le Mauvais.

Ivry-la-Bataille, bourg de 900 habitants, est situé dans une belle plaine sur l'Eure, et doit son surnom à la victoire de Henri IV sur l'armée de la Ligue, le 14 mars 1590. Une pyramide a été élevée sur le champ de bataille. Ivry était autrefois une place forte. On y trouve des fabriques considérables de cuirs.

Nonancourt, jolie petite ville de 1,500 habitants, située sur l'Avre dans un pays très-pittoresque, était autrefois fortifiée, et fut prise d'assaut par Henri IV en 1590. C'est là qu'en 1190, Philippe-Auguste et Richard Cœur de lion eurent une entrevue et partirent pour la croisade. On y trouve des fabriques de bonneterie et couvertures de laines.

Pacy (1,600 habitants), est très-agréablement située sur l'Eure, et avait autrefois de grandes fortifications. Philippe-Auguste et saint Louis résidèrent dans son château. On y fabrique de la taillanderie.

Rugles, petite ville de 2,000 habitants, est l'un des principaux centres de la fabrication du fer dans la Normandie : on y trouve des fonderies, des laminoirs, des forges, des tréfileries qui produisent principalement des épingles, des clous, de la quincaillerie, etc. Tout cela occupe dans la ville et aux environs plus de 7,000 ouvriers.

Verneuil, ville de 3,900 habitants, située dans une belle vallée qu'arrosent l'Avre et l'Iton, est importante par son industrie, qui produit de la bonneterie, des coutils, des droguets, des fils de fer et de laiton, etc. C'est une ville très-ancienne et qui a été saccagée ou prise vingt fois. En 1424, il se livra sous ses murs une bataille où les troupes de Charles VII furent défaites par celles du duc de Bedford. Il ne reste de son fort château et de ses autres défenses que le donjon.

Vernon, ville de 6,400 habitants, située sur la Seine que l'on traverse sur un pont de vingt-deux arches, est généralement mal bâtie, mais entourée de jolies promenades. On y remarque son église et la tour aux archives. Le principal établissement de cette ville est le parc de construction des équipages militaires, le seul qui soit en France. Près de Vernon est le château de *Bizy*, où est mort le duc de Penthièvre en 1795.

On trouve encore dans l'arrondissement d'Évreux un grand nombre de localités importantes pour leur industrie : *Ambenay*, *Auvergny*, qui ont des tréfileries, *Bois-le-Roy* et *Ézy* où l'on fabrique des peignes, *Bonneville*, *Gawille*, *Trézay*, la *Guéroulde*, *Vieille-Lyre*, qui ont des hauts-fourneaux, *Bourth*, où l'on fabrique des épingles, *La Couture*, qui a des manufactures importantes d'instruments à vent, *Mesnil-sur-Estrée*, où est une fabrique de papiers, *Tillières*, qui produit des cuivres laminés, etc.

Gisors (arrondissement des Andelys), est une jolie ville de 3,600 habitants, située sur l'Epte dans une plaine fertile. Elle est entourée de remparts sur lesquels on a construit de jolies promenades. Elle était autrefois défendue par un château fort dont les restes servent aujourd'hui de halle. On y trouve un bel établissement de filature hydraulique.

L'arrondissement des Andelys renferme de nombreuses localités ayant des filatures de coton, *Charleval*, *Douville*, *Fleury-sur-Andelle*, *Hebecourt*, *Manesqueville*, *Perruel*, *Pont-Saint-Pierre*, *Radepont*. On y trouve encore *Romilly*, village de 1,200 habitants, qui possède la plus belle fonderie de cuivre qui soit en France et qui date de 1782 ; *Dangu* et *Tierceville*, qui ont des fonderies et des laminages de zinc, etc.

Beaumont-le-Roger (arrondissement de Bernay), petite ville de 2,000 habitants, située sur la Rille près d'une belle forêt, était autrefois une ville forte et défendue par un château qui a été pris plusieurs fois dans les guerres des Anglais. Il n'en reste rien. On y trouve aujourd'hui des blanchisseries de toiles, des fabriques de draps, d'huiles de grains, etc. C'est la patrie de Laplace.

Le *Bec-Hellouin* était une célèbre abbaye fondée en 1060, et qui a eu pour abbés les hommes les plus illustres du onzième et du douzième siècle, principalement saint Anselme; la réputation de ses écoles était européenne. Elle fut fortifiée et plusieurs fois prise dans les guerres du quinzième siècle. Il n'en reste que quelques bâtiments claustraux où l'on a établi un dépôt de remonte pour la cavalerie.

Brienne, ville de 3,300 habitants, située sur la Rille, était, comme toutes les villes que nous venons de décrire, une place forte défendue par un château qui a subi des sièges nombreux. On y trouve des blanchisseries de toiles, des filatures de coton, des fabriques de draps, etc.

Brogie, bourg de 1,200 habitants, s'appelait autrefois *Chambrais*. Il fut érigé en 1742 en duché-pairie pour la famille de Broglie, qui est originaire du Piémont, et il en a pris le nom. On y voit un beau château où est mort le maréchal de Broglie en 1745, et où sont nés le maréchal de Broglie, ministre de la guerre sous Louis XVI, et le duc de Broglie, ministre sous Louis-Philippe, etc.

Gaillon, bourg de 3,200 habitants, renferme des fabriques de peluche en soie, de lacets, etc. On y trouve une vaste maison de détention qui a été bâtie sur les débris ou sur l'emplacement d'un magnifique château appartenant aux archevêques de Rouen. C'était un des monuments les plus beaux de l'ancienne France. Ce château, bâti par le cardinal d'Amboise pendant le règne de Louis XII, avait été attribué à l'architecte italien Giocondo : la publication des comptes de dépenses de sa construction¹ restitue ce chef-d'œuvre à Guillaume Senault, à Pierre Fain, à Pierre Delorme, architectes et sculpteurs de Rouen; à Colin Byart, de Blois; à Pierre Valence, architecte et sculpteur de Tours. Les admirables sculptures en bois qui décoraient l'intérieur de ce palais étaient l'œuvre de vingt et un sculpteurs ou menuisiers de Rouen, entre lesquels on trouve le célèbre Richard Taurigny. Le château de Gaillon a été démoli sous le Directoire; il n'en reste que le porche d'entrée et une tour de la chapelle. Un portique admirable, œuvre de Pierre Fain, a été sauvé et placé dans la cour de l'École des Beaux-Arts, à Paris.

Le *Neubourg*, ville autrefois fortifiée et peuplée de 2,000 habitants, est un centre de commerce important pour les chevaux, les bestiaux et les divers produits de l'agriculture. Les ruines du château existent encore: on y retrouve la salle de la comédie, où l'on exécuta le premier opéra en France. Ce fut pendant la régence d'Anne d'Autriche, et la pièce était la *Toison d'or* de Pierre Corneille. C'est au Neubourg qu'est né Dupont de l'Eure.

Notre-Dame-de-Vaudreuil, bourg de 1,000 habitants, sur la rive gauche de l'Eure, doit être cité pour sa culture en grand et son commerce de gaude et de chardon.

Pont-de-l'Arche, petite ville de 1,800 habitants, est située sur la rive droite de la Seine, non loin du confluent de l'Eure, et possède un beau pont de 22 arches sur ce

¹ Par M. Deville. Voir les *Documents inédits sur l'histoire de France*.

fleuve. Elle est ancienne et était autrefois fortifiée. On y fait commerce de grains et de bestiaux.

Plusieurs localités de l'arrondissement de Louviers renferment des filatures de laine : on en trouve à *Acquigny*, *Amfreville*, *Cailly*, *Fontaine-Heudécourt*, etc.

Quillebœuf (arrondissement de Pont-Audemer), petite ville de 1,600 habitants, située sur la rive gauche de la Seine, a un port très-important qui sert de relâche aux bâtiments qui montent ou descendent le fleuve à l'endroit où sa navigation devient dangereuse.

Les communes de l'arrondissement de Pont-Audemer sont à citer principalement pour leur commerce de bestiaux : on remarque ainsi *Beuzeville* (2,600 hab.), *Lieurey* (2,300 hab.), *Saint-Georges-de-Vieuvre*, etc. On trouve encore des fabriques de bonneterie à *Cormeilles*, des fabriques de toiles à *Martainville*, une grande usine pour le tissage mécanique à *Saint-Philbert*, etc.

§ XV. DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de la Seine-Inférieure a été formé des pays de Caux et de Bray; du Roumois et du Vexin normand. Sa superficie est de 604,129 hectares, dont 378,000 de terres labourables, 28,000 de prés, 68,000 de bois, 18,000 de landes, etc. Sa population était, en 1801, de 609,843 habitants; en 1821, de 655,804 hab.; en 1831, de 693,683 hab.; elle est aujourd'hui de 762,039 habitants. Il a pour chef-lieu Rouen et forme 5 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Rouen	15 cantons,	155 communes,	258,229 habitants.
— de Dieppe	8 —	168 —	113,357 —
— du Havre	9 —	122 —	166,261 —
— de Neufchâtel	8 —	145 —	84,204 —
— d'Yvetot	10 —	170 —	139,988 —
<hr/>			
5 arrondissements	50 cantons,	760 communes,	762,039 habitants.

Il forme le diocèse de l'archevêché de Rouen, et renferme, pour le culte protestant, 2 églises consistoriales, à Rouen et à Bolbec. Il est dans le ressort de la cour d'appel de Rouen, et, outre les tribunaux ordinaires, a 6 tribunaux de commerce (dans les cinq chefs-lieux d'arrondissement et à Fécamp); il possède un lycée à Rouen, 5 collèges, à Aumale, Dieppe, le Havre, Eu et Montivilliers; une école normale départementale à Rouen, 4 écoles supérieures communales, 1,128 écoles élémentaires. Il forme une subdivision de la 2^e division militaire, et renferme, comme places de guerre, le Havre, le château de Dieppe et les batteries de Mers et du Tréport. Pour l'administration maritime, il est de l'arrondissement de Cherbourg et du sous-arrondissement du Havre; il comprend 4 quartiers : Dieppe, Fécamp, le Havre et Rouen, avec 18 syndicats et 22 stations. On y trouve 12 ports : le Tréport, Dieppe, Saint-Valery, Fécamp, le Havre, Harfleur, Caudebec, Croisset, Duclair, Rouen, la Bouille et la Mailleraye.

C'est un département très-riche, à la fois agricole, commerçant et manufacturier; il est formé de plaines que traversent des vallées en général peu profondes et bordées seulement de faibles hauteurs. Le sol y est très-fertile et l'agriculture très-perfectionnée; il produit beaucoup de céréales, de fruits à cidre, de graines oléagineuses, de lin, de fourrages, de houblon, etc. Les cultures industrielles sont généralement





Engraving by G. S. W.

Paris, 1780, by H. B. S. W.

ROUEN.

très-développées ; les herbages, surtout dans le pays de Bray, sont d'une richesse extrême ; les bois forment aussi un produit important. On y élève un nombre considérable de chevaux, de gros bétail et de moutons. Le pays de Caux produit des chevaux de la race boulonnaise, qui fournit les meilleures bêtes de trait ; le même pays est le centre de production de la race ovine normande ou cauchoise. On estime qu'il y a dans le département 150,000 têtes de gros bétail, 550,000 moutons, 60,000 porcs, 90,000 chevaux.

L'exploitation minérale se borne à l'extraction des carrières, dont les principaux produits sont les marbres, la pierre à bâtir, le grès à paver, la marne, la craie, l'argile à potier, le sable pour verrerie, la tourbe, etc. Il y a quelques sources minérales ; les seules qui soient fréquentées sont celles de Forges. On fait sur les côtes une pêche importante qui alimente les marchés de Paris, et l'on y récolte le varech pour faire de la soude et surtout des engrais.

Le département de la Seine-Inférieure est très-important par son industrie manufacturière ; il est renommé depuis plusieurs siècles pour la fabrication des étoffes de laine et des toiles peintes. On y compte un grand nombre de blanchisseries qui donnent aux toiles un blanc supérieur à celui des autres blanchisseries de France, de teintureries, de fabriques de rouenneries, de calicots. L'art de teindre les cotons filés et d'imprimer les toiles y est arrivé à sa perfection. La filature de la laine, la fabrication des draps, des toiles de lin, les raffineries de sucre, les fabriques de couleurs et de produits chimiques n'y sont pas moins importantes que les précédentes industries.

Il y a dans le département une rivière navigable, la Seine, sur 156 kilomètres ; 12 routes impériales, sur 572 kil. ; 16 routes départementales, sur 382 kil. ; 23,000 chemins vicinaux. On y trouve en outre 2 chemins de fer : 1° de Paris à Rouen et au Havre, ayant dans le département 105 kil. ; 2° de Rouen à Dieppe, ayant 61 kilomètres.

§ XVI. DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Rouen*, ancienne capitale de la Normandie, est le chef-lieu du département de la Seine-Inférieure et de la 2^e division militaire, le siège d'un archevêché, d'une cour d'appel, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal et d'une chambre de commerce, d'un conseil de prud'hommes. Elle renferme un lycée, une bibliothèque de plus de 40,000 volumes, un musée de tableaux, un musée d'antiquités locales, etc. Sa population s'élève à 100,000 habitants. Cette ville est construite dans une belle situation sur la rive droite de la Seine, au pied de coteaux qui l'environnent de toutes parts. Le plus élevé de ces coteaux est la montagne Sainte-Catherine, d'où l'on domine toute la ville, le magnifique cours de la Seine et les campagnes environnantes. Trois ponts traversent le fleuve et unissent Rouen à son faubourg de Saint-Sever. Le port, bordé d'un beau quai, peut recevoir, à cause des marées, des bâtiments de 400 tonneaux. « L'importante cité rouennaise est assise au milieu d'innombrables ateliers pour la filature, le tissage mécanique, l'impression du coton. La ville manufacturière étale ses constructions récentes, simples et monotones autour de la ville gothique, dont les monuments émerveillent les regards par l'élégance et la variété de leurs formes. Du côté de Saint-Sever et de Sotteville la plaine est couverte de ces grandes fabriques qu'on prendrait pour des casernes. A une autre extrémité de la cité commence la vallée de Deville et de Maromme, étroitement resserrée entre des collines verdoyantes, où

les usines se touchent sur un espace de 12 à 15 kilomètres¹. » Rouen est en général mal bâti et la plupart de ses maisons sont construites en bois ; les rues sont étroites et mal percées, et quelques quartiers, ceux de Saint-Vivien et de Martainville, habités par les ouvriers, sont d'horribles repaires, dont un savant économiste a tracé ce tableau : « L'espèce humaine y respire un air vicié qui tue au lieu de faire vivre, qui attaque les enfants sur le sein de leur mère et qui les conduit à une décrépitude précoce au travers des maladies les plus tristes, les scrofules, les rhumatismes, la phthisie pulmonaire. Il n'est pas jusqu'aux noms de ces quartiers maudits qui n'inspirent le dégoût : c'est la rue de la Bassesse, l'impasse du Cloaque... On n'entre dans ces maisons que par des allées basses, étroites et obscures, où souvent un homme ne peut se tenir debout. Ces allées servent de lit à un ruisseau fétide chargé des eaux grasses et des immondices de toute espèce qui pleuvent de tous les étages et qui séjournent dans de petites cours mal pavées en flaques pestilentielles. On y monte par des escaliers en spirale, sans garde-fous, sans lumière, hérissés d'aspérités produites par des ordures pétrifiées ; et l'on aborde ainsi de sinistres réduits, bas, mal fermés, mal ouverts et presque toujours dépourvus de meubles et d'ustensiles de ménage. Le foyer domestique des malheureux habitants de ces réduits se compose d'une litière de paille effondrée, sans draps ni couvertures, et leur vaisselle se compose d'un pot de bois ou de grès écorné qui sert à tous les usages. Les enfants plus jeunes couchent sur un sac de cendres ; le reste de la famille se plonge pêle-mêle, père et enfants, frères et sœurs, dans cette litière indescriptible comme les mystères qu'elle recouvre. Il faut que personne en France n'ignore qu'il existe des milliers d'hommes parmi nous dans une situation pire que l'état sauvage : car les sauvages ont de l'air, et les habitants du quartier Saint-Vivien n'en ont pas². »

Ce hideux tableau n'est plus complètement vrai : les quartiers Martainville et Saint-Vivien ont été en partie assainis ; on a fait de grands efforts pour améliorer les habitations et l'existence matérielle des ouvriers ; mais il n'est que trop vrai que la misère, la démoralisation, l'ignorance des ouvriers rouennais forment un triste contraste avec les produits qui sortent de leurs mains, avec ces monceaux d'étoffes dont Rouen couvre la France, avec ses 206 fabriques de rouenneries, ses 48 manufactures d'indiennes et de toiles peintes, ses 108 filatures de coton, ses 45 teintureries, ses 180 maisons de commerce en articles de Rouen, ses 43 ateliers de construction de mécaniques, ses 14 fonderies de fer et de cuivre, ses 15 fabriques de cardes, ses 16 fabriques de bonneterie, ses 15 fabriques de calicots, etc.

Rouen renferme de beaux monuments ; au premier rang est la cathédrale, dont la façade présente un majestueux ensemble et une grande richesse de détails ; son clocher, détruit par la foudre en 1822, a été remplacé par une laide pyramide en fer ; on y remarque les tombeaux de Rollon et de Guillaume Longue Épée, le tombeau de Louis de Brezé, chef-d'œuvre de sculpture attribué à Jean Goujon ; le tombeau de Georges d'Amboise, etc. On remarque encore l'église de Saint-Ouen, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique ; l'église Saint-Maclou, qui renferme le tombeau de Richard Cœur de lion ; la tour de la grosse horloge, le magnifique palais

¹ Audiganne, *Les populations ouvrières de la France*, tome I^{er}, page 64.

² Blanqui, membre de l'Institut, *Des classes ouvrières en France*.

de justice, l'hôtel de ville, qui occupe, avec le musée et la bibliothèque, les bâtiments de l'abbaye de Saint-Ouen; l'hôtel du Bourgheroude, la fontaine de la Pucelle, élevée sur le lieu du supplice de Jeanne d'Arc et décorée d'une fort laide statue.

Rouen était déjà, sous le nom de *Rotomagus*, une ville importante du temps des Romains et la capitale de la 2^e Lyonnaise. Rollon en fit sa place d'armes. Philippe-Auguste s'en empara en 1204. Henri V, roi d'Angleterre, l'assiégea en 1418 : les Rouennais se défendirent six mois et ne se rendirent que lorsque la famine et les combats eurent fait périr 50,000 habitants (19 janvier 1419). Le vainqueur se vengea de leur résistance en faisant décapiter les principaux bourgeois, parmi lesquels l'illustre Alain Blanchart, capitaine des arbalétriers. Le 20 mai 1431 les Anglais brûlèrent Jeanne d'Arc sur la place qui porte son nom. Rouen fut assiégée en 1562 par le roi de Navarre et le duc de Guise, qui l'enlevèrent aux protestants. En 1591 Henri IV mit le siège devant cette ville, devenue un des boulevards de la Ligue; mais il fut obligé de se retirer devant le duc de Parme.

Dieppe, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, un collège, une école d'hydrographie et 17,600 habitants, est une grande ville maritime située au fond d'une anse, à l'embouchure de la Béthune. Son port est très-fréquenté et très-sûr, mais de difficile abord, et bien déchu de l'importance qu'il avait au seizième et au dix-septième siècle. Il peut recevoir des bâtiments de 600 tonneaux. On y fait néanmoins des armements pour la grande pêche, et les pêcheurs de *Pollet*, faubourg de Dieppe, sont renommés sur toute la côte. La ville est bien bâtie; on n'y trouve d'autres monuments remarquables que les églises Saint-Jacques et Saint-Remy, le château, forteresse construite sur le flanc de la falaise et d'où l'on jouit d'une vue magnifique, etc. Elle a une industrie spéciale qui occupe 3 à 400 ouvriers, la fabrication et la sculpture de jolis objets en ivoire. On y fabrique aussi de la dentelle, des huiles, etc. Le commerce consiste, outre les produits de la pêche, en salaisons, sel, grains, bois de mât, vins, etc.

Dieppe ne date que du onzième siècle; mais dès le quatorzième ses marins étaient renommés comme les plus hardis de la France : ils faisaient des expéditions sur la côte de Guinée et des découvertes dans l'océan Atlantique. Pendant l'occupation anglaise cette ville déchet de sa prospérité; mais dans le seizième siècle elle recommença à dominer la mer. L'un de ses citoyens, Ango, armait des flottes et traitait d'égal à égal avec les rois. Dans le dix-septième siècle elle se signala par ses expéditions contre le commerce anglais, et donna à la France le grand Duquesne, auquel elle a récemment élevé une statue. Cette prospérité cessa après la journée du 17 juillet 1694, où les Anglais bombardèrent Dieppe et la détruisirent entièrement. La ville ne fut rétablie que quelques années après; et alors les galets, qui gênent toute cette côte, avaient encombré l'entrée du port, qui depuis cette époque, et malgré les travaux qu'on y a faits, n'a pu reprendre son importance.

Le *Havre*, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un tribunal et une chambre de commerce, un collège, une bibliothèque, et 56,703 habitants, est le deuxième port de commerce de la France. Ce port, situé à l'embouchure et sur la rive droite de la Seine, est accessible aux plus forts bâtiments, et présente sur tous les ports de l'Océan cet avantage unique de *garder son plein* trois heures après que la marée y a

atteint son maximum d'élévation. L'entrée assez étroite est formée par deux longues jetées, et pratiquée entre deux bancs de sable et de galets que l'on est obligé de déblayer sans cesse. Il se compose d'un avant-port et de six bassins pratiqués dans l'intérieur de la ville, tous bordés de beaux quais. En avant se trouve une rade assez mauvaise, divisée par un banc d'écueils en grande et petite rade. Elle est fermée par le cap de la Hève, haute falaise de 130 mètres, surmontée de deux phares de près de 20 mètres de hauteur, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la ville, le port, l'embouchure de la Seine, Honfleur, etc. « Après Constantinople, il n'est rien de plus beau, » dit Casimir Delavigne.

Le Havre est le port de commerce le plus important de la France sur l'océan Atlantique : il communique, par des services réguliers de paquebots à voiles et à vapeur, outre les ports de France, avec 6 ports de l'Espagne et du Portugal, 6 ports de la Grande-Bretagne, 3 ports du nord de l'Europe, 4 ports des États-Unis, 4 ports des Antilles, 10 autres ports de l'Amérique, 5 ports de la mer des Indes, etc. Le nombre de ses armateurs et négociants pour l'importation et l'exportation s'élève à plus de 360.

« Malgré l'insuffisance de ses bassins, malgré l'absence de docks, et bien que gêné dans ses mouvements par l'étroite enceinte qu'avait dû lui imposer dans le passé le génie militaire, le Havre a cependant vu constamment grandir son importance commerciale. Si nous comparons le Havre de 1845 à ce qu'il est devenu en 1854, voici ce que nous donnent trois des principaux éléments de la statistique du commerce extérieur :

	1845.	1854.
Navires entrés et sortis (long cours)	3,423	4,024
Tonnage (jauge officielle),	760,048 tonneaux.	1,139,948 tonneaux.
Recettes de douanes.	27,600,000 francs.	35,959,000 francs.

» Ainsi les transports maritimes du Havre, dans les relations avec l'étranger, se sont accrus en dix ans de 50 pour cent; de sorte qu'ils forment aujourd'hui le quart environ du mouvement total de la marine marchande de la France; ajoutons qu'ils en formeraient le tiers si l'on y comprenait la navigation du cabotage.

» En 1845, il n'était venu au Havre des ports de l'Union que 229 navires jaugeant 125,000 tonneaux; en 1854, malgré la guerre, malgré la cherté excessive du fret, les arrivages des États-Unis ont compté 300 bâtiments et 216,000 tonneaux, et l'apport des cotons, qui était en 1845 de 67,900,000 kilogrammes, a, en 1854, approché de 78 millions. On a pu remarquer plus haut que le tonnage moyen des 300 bâtiments venus d'Amérique au Havre, en 1854, ressortait à 720 tonneaux. Or, en 1845, la moyenne de contenance n'en donnait que 546. Ce simple rapprochement dit assez combien il était devenu nécessaire de mettre l'entrée du port du Havre et le développement de ses quais en rapport avec l'augmentation de capacité et du tirant d'eau des bâtiments qui le fréquentent. Il importait en outre d'agrandir l'ancien Havre de François 1^{er} et de Louis XIV, aujourd'hui l'un des centres du pays où se traitent les plus importantes affaires commerciales et industrielles. Cette double amélioration se poursuit avec activité : une partie des fortifications que traça Vauban, et que vont remplacer deux forts détachés dominant la mer, s'effacent peu à peu, les fossés se

comblent, les vieilles murailles s'affaissent pour faire place à de larges boulevards, à un vaste hôtel de ville, et le Havre, englobant dans sa circonscription les anciennes communes de Gravelle, de Sanvic et d'Ingouville, va bientôt s'élançer de sa vieille prison de pierre, substituer de larges voies et de confortables constructions aux ruelles tortueuses, aux laides échoppes de son faubourg du Perey, et rejoindre enfin et gravir les riantes collines de Sainte-Adresse et d'Ingouville, que depuis longtemps déjà les riches commerçants de la cité havraise ont parsemées de délicieuses villas.

» Pendant ce temps s'exécutent ou se préparent des travaux qui intéressent plus directement encore la prospérité du port et l'avenir du commerce maritime, l'achèvement du bassin de l'Eure et l'élargissement des écluses Saint-Jean et de la Floride, qui dans peu de mois s'ouvriront à la navigation des vapeurs transocéaniques, et mettront à la disposition du commerce un développement de 600 mètres de nouveaux quais; l'établissement d'un nouveau port d'échouage, le creusement dans l'avant-port de deux souilles profondes pour le stationnement en morte eau des transatlantiques avec pleins chargements; puis l'agrandissement du chenal du port, ou mieux encore la création d'une nouvelle passe, qui permette l'entrée en toute marée aux bâtiments tirant 7 mètres d'eau; enfin la construction d'un bassin-dock, l'un des premiers besoins du Havre contre la concurrence des ports qui, comme Liverpool, comme Londres, opèrent aujourd'hui leurs chargements et leurs débarquements avec une si merveilleuse rapidité. Les bâtiments de l'entrepôt-dock que l'on construit pourront contenir, avec ceux de la partie sud du bassin Vauban, 40,000 tonnes de marchandises¹. »

Le Havre est une ville moderne; ce n'était au quinzième siècle qu'une crique de pêcheurs, sur les bords de laquelle on avait élevé une chapelle à Notre-Dame de Grâce, et deux tours que Charles VII enleva aux Anglais en 1450. En 1509, Louis XII y fit faire quelques travaux, des quais en bois; enfin, en 1517, François I^{er}, le créateur du Havre, ordonna d'y percer et construire un port propre et convenable pour recueillir, loger et *maréer* les grands navires. On commença le port, on bâtit une ville, qu'on fortifia, et à laquelle on donna le nom officiel de *Françoise-de-Grâce*, mais qui prit des marins celui du *Havre-de-Grâce*. En 1562, les protestants livrèrent la nouvelle ville aux Anglais, qui en sortirent l'année suivante après un siège soutenu contre l'armée royale, mais après l'avoir ruinée presque entièrement. Richelieu, aidé de d'Infreville et de Duquesne, donna au Havre de grands développements; il fit creuser de nouveau et élargir le port, construire des quais, des ateliers, des chantiers et des bâtiments; Deville y éleva une belle citadelle, où Mazarin, pendant la Fronde, fit enfermer les princes de Condé, de Conti et de Longueville. Colbert et Vauban continuèrent l'œuvre de François I^{er}, mais ce ne fut pas sans de grands travaux qu'on parvint à garantir de l'Océan une ville dont le sol est tout d'alluvions: plusieurs fois, et principalement en 1525, en 1705, en 1718, la mer furieuse brisa les jetées et inonda la ville. En 1694 les Anglais bombardèrent le Havre, mais sans grand dommage. Sous Louis XVI, un vaste système de travaux fut conçu pour donner au port la place dont le commerce toujours croissant avait besoin; ces travaux ont été continués sous l'Empire, et principalement sous le règne de Louis-Philippe; ils ont été repris, ainsi que nous l'avons vu, sur une plus vaste échelle depuis 1854.

¹ Chemin-Dupontès, *Journal des Débats* du 28 septembre 1855.

Le Havre a peu de monuments : on y remarque néanmoins le palais des arts, le vieil hôtel de ville, les églises Notre-Dame et Saint-François ; son industrie spéciale consiste en constructions de navires, fabriques de produits chimiques, corderies, fonderies, etc. On y trouve une manufacture de tabacs. C'est la patrie de Bernardin de Saint-Pierre et de Casimir Delavigne.

Ingouville est une jolie ville de 14,300 habitants, située près du Havre, dont elle n'est séparée que par les anciennes fortifications, et qui doit lui être réunie. Elle est bâtie sur un beau coteau, d'où l'on domine la mer, le Havre, la Seine, et qui est peuplé de jolies habitations construites par les négociants havrais. C'est aussi une ville manufacturière, et où l'on trouve des constructions de navires, des corderies, des fabriques d'ancres, de produits chimiques, etc.

Graville-l'Éure, gros bourg de 12,800 habitants, situé à 5 kilomètres du Havre, est remarquable par ses établissements industriels : on y trouve des fabriques de bougies, de savons, de produits chimiques, des constructions de machines à vapeur pour la navigation, des fonderies, des raffineries, etc. C'était autrefois un château dominant une baie où les flottes des pirates normands venaient se mettre à l'abri. Cette baie n'existe plus : les atterrissements du fleuve ont formé au pied de Graville un large banc qui l'a séparé de la mer.

Neufchâtel, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce et 3,600 habitants, est située sur le penchant d'un coteau près de la Béthune, dans un riche pays d'herbages. Cette petite ville autrefois fortifiée, et qui a subi des sièges désastreux, principalement en 1449, est surtout importante par ses bestiaux et par ses fromages, dont elle fait un grand commerce.

Yvetot, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce et 8,900 habitants, est située dans une plaine fertile, et consiste en une longue rue de 4 kilomètres, qu'entourent de charmants paysages. Son industrie consiste en fabriques de calicots, mouchoirs, siamoises.

Canteleu (arrondissement de Rouen), bourg de 3,300 habitants, est bâti sur le sommet d'un coteau d'où l'on jouit d'une très-belle vue sur la Seine, sa vallée, Rouen et tous les villages voisins. On y trouve des blanchisseries, des fabriques d'indiennes et de produits chimiques, etc.

Darnetal est un bourg industriel de 6,000 habitants, situé sur les deux ruisseaux de Robec et d'Aubette, qui traversent des vallons charmants et font mouvoir une infinité d'usines. C'est une annexe de la manufacture de Rouen, et l'on y trouve des filatures de coton et de laine, des fabriques de calicots, de flanelles, de tissus de laine, d'indiennes, des teintureries, des torderies de coton, etc.

Déville, bourg situé à 5 kilomètres de Rouen et contenant près de 4,000 habitants, est encore une annexe de la grande ville. Il s'étend dans la belle vallée du Cailly, vallée toute manufacturière, où l'on ne voit qu'une longue série d'usines, de filatures, de moulins, d'habitations, et qui est marquée principalement par les bourgs de *Déville*, *Boudeville*, le *Houlme*, *Malaunay*, etc. On trouve à Déville des blanchisseries, des filatures de coton, des fabriques d'indiennes, de savons, de plomb laminé ; à Boudeville (2,500), des filatures de coton et des mécaniques pour filature et tissage ; à la Houlme et à Malaunay, des filatures de coton et des fabriques d'indiennes.

Elbeuf, grande ville de 17,500 habitants, avec un tribunal de commerce, un conseil des prud'hommes, etc., est située sur la rive gauche de la Seine dans une belle vallée et un pays très-animé. C'est un des grands centres manufacturiers de la France pour la fabrication des draps. Cette fabrication remonte, dit-on, au treizième siècle, et des titres du seizième attestent qu'on y comptait alors 80 fabricants. Elle fit de grands progrès sous le ministère de Colbert, mais les règlements qu'il lui donna et qui assuraient l'excellence des produits fabriqués la laissèrent à peu près stationnaire pendant un siècle. La révolution ayant aboli ces règlements, et de nouvelles machines à filer et à tisser ayant été inventées, cette industrie prit un essor prodigieux. En 1789, il y avait à Elbeuf 55 fabriques et 12 teintureries employant 12,000 ouvriers, confectionnant 15,000 pièces, et donnant des produits évalués à 15 millions. En 1814, il y avait 80 fabriques employant 18,000 ouvriers, 120 carderies, 13 teintureries; les produits étaient de 30,000 demi-pièces valant 25 millions. En 1840, il y avait 200 fabriques, 300 carderies et 25 teintureries occupant 25,000 ouvriers, et produisant 60,000 demi-pièces, dont la valeur était estimée à 45 millions. En 1854, il y avait 176 fabriques occupant 30,000 ouvriers, et produisant 80,000 pièces d'une valeur de 62 millions.

Elbeuf a pour annexe *Caudebec*, bourg de 7,300 habitants, renfermant 32 manufactures de draps, des filatures de laine, des fabriques de savons, etc.

Jumièges, bourg de 1,700 habitants sur la Seine, est célèbre par son abbaye fondée en 661, détruite par les Normands, rétablie par Guillaume-Épée. Les ruines de cette abbaye sont magnifiques, et donnent la plus haute idée de la splendeur de ce vieux monument. Rien n'est plus pittoresque, surtout du côté de la Seine, que ces tours, ces débris, ces pans de murailles couverts de lierre et de verdure. Agnès Sorel est morte à Jumièges.

Oissel, bourg industriel de 3,800 habitants, situé sur la rive gauche de la Seine, est célèbre par le séjour des Normands, qui avaient fait un camp ou une forteresse d'une île qui n'existe plus. On y trouve aujourd'hui de nombreuses filatures de coton.

L'arrondissement de Rouen est rempli d'une multitude de bourgs et de villages qui ont des établissements industriels; outre ceux que nous avons déjà nommés, on trouve: *Barentin* (3,000 hab.), qui a des filatures de coton et de lin; *Amfreville*, *Belbeuf*, *Château-des-Vieux*, qui ont des fabriques de produits chimiques; *Duclair*, gros bourg sur la Seine, important par son marché de volailles et de bestiaux; *Monville*, *Pavilly* (3,200 hab.), *Ry*, *Saint-Léger-du-Bourg-Denis*, qui ont de nombreuses filatures; *Sotteville-lès-Rouen*, qui renferme 5,000 habitants, des filatures, des fabriques d'huiles et de savons, etc.

Arques (arrondissement de Dieppe), bourg de 900 habitants, situé au confluent de l'Arques et de la Béthune, était autrefois une ville importante, dont le château, bâti sur une colline escarpée, a subi des sièges nombreux. C'est sous les murs de ce château que Henri IV battit les ligueurs en 1589. Il a été démantelé en 1753, et il en reste des ruines imposantes. L'église d'Arques est un monument remarquable.

Eu, petite ville de 4,000 habitants, avec un tribunal de commerce, est située sur la Bresle. On y fait commerce de grains, chanvre, bois du Nord, et l'on y remarque son église paroissiale et surtout son beau château. Cette ville, qui paraît être d'origine

romaine, était le chef-lieu d'un comté que Richard I^{er}, duc de Normandie, donna à l'un de ses fils. Ce comté passa à la maison de Brienne en 1227, puis à la maison d'Artois, puis à celle de Clèves. En 1570, Catherine de Clèves le porta dans la maison de Guise, et de cette maison il passa par vente à mademoiselle de Montpensier, qui en fit don au duc du Maine. Des enfants du duc du Maine, il passa au duc de Penthièvre, et de là dans la maison d'Orléans. Il avait été érigé en comté-pairie en 1458. Le château a son origine dans une forteresse construite par Rollon, agrandi au onzième siècle, et qui fut détruit en 1475 par ordre de Louis XI. Le duc de Guise, en 1581, commença le château actuel, qui fut achevé par mademoiselle de Montpensier. Tombé dans le domaine national en 1793, il fut rendu à la famille d'Orléans en 1814, et le roi Louis-Philippe y a fait faire de nombreux embellissements.

Le Tréport, ville maritime de 3,200 habitants, située à l'embouchure de la Bresle et à 3 kilomètres d'Eu, est un port de pêche fort utile comme port de refuge sur cette côte si dangereuse. On y a fait de grands travaux d'amélioration, notamment un bassin à flot, qui se prolonge par le beau canal de la Bresle jusqu'à Eu. On y fait commerce de sels, de bois du Nord, etc.

Les autres communes importantes de l'arrondissement de Dieppe sont : *Envermeu*, où se fait un grand commerce de grains ; *Incheville* et *Offranville*, qui ont des filatures de coton ; *Longueville*, bourg célèbre par les ruines de son château, qui a appartenu au fameux Dunois et à sa postérité ; *Saint-Nicolas-d'Aliermont* (2,000 hab.), où se fait une fabrication importante de mouvements de pendule ; *Varéngesville*, village remarquable par les ruines du magnifique château d'Ango, etc.

Bolbec (arrondissement du Havre), ville industrielle de 9,500 habitants, est située sur le flanc d'un coteau baigné par un ruisseau, à la jonction de quatre vallons. Elle est régulièrement bâtie en briques ou en pierres, très-animée, propre et bien aérée. Elle est renommée par ses nombreuses fabriques de calicots, d'indiennes, de mouchoirs, de draps, ses filatures de coton, etc.

Étretat, village maritime de 1,500 habitants, près du cap d'Antifer, est situé au débouché d'un joli vallon, au milieu de roches sombres et déchirées qui découpent à droite et à gauche la falaise. La baie d'Étretat est excellente comme baie d'échouage ; elle est très-profonde et très-sûre, et l'on a pensé plusieurs fois à y établir un port militaire.

Fécamp, ville maritime de 11,400 habitants, avec un tribunal de commerce, est située à l'embouchure de la petite rivière de même nom, dans une vallée étroite et sinueuse que bordent des collines nues et incultes. Elle est assez laide et mal bâtie, mais très-animée, grâce à son port, le meilleur de toute la côte de Boulogne au Havre. Les vaisseaux d'un fort tonnage y trouvent accès en tout temps. La rade est aussi très bonne, et Fécamp, qu'un chemin de fer unit à Paris, est appelée à devenir une annexe importante du Havre. On y fait des armements pour la pêche de la morue. L'industrie consiste en fabriques de calicots, filatures de coton, scieries mécaniques, le commerce en grains, bois, houilles, huiles, etc.

Fécamp a pour origine une abbaye, qui était l'une des plus riches et des plus fameuses de la France. Il n'en reste que l'église, classée au nombre des monuments historiques, et dont l'architecture est d'une rare élégance.

Harfleur, petite ville maritime située à l'embouchure de la Lézarde dans la Seine, n'a plus que 1,500 habitants et un petit port, qui fait commerce de houilles, de bois, de grains, etc. Avant la fondation et le développement du Havre, c'était « *le souverain port* » de la Normandie, et, dès le quatorzième siècle, le principal marché où les Génois, les Castillans et les Portugais venaient faire le commerce. En 1415, Harfleur se défendit bravement contre le roi Henri V d'Angleterre; 400 hommes arrêtaient pendant quarante jours 40,000 Anglais; le vainqueur punit cette glorieuse résistance en chassant de la ville 1,600 familles, qui furent transférées en Angleterre. Les Anglais en restèrent maîtres jusqu'en 1435; ils en furent alors chassés par le soulèvement général du pays de Caux, auquel prirent part 104 habitants d'Harfleur (4 novembre); le souvenir de ces cent quatre braves s'est perpétué jusqu'à nos jours, et pendant longtemps 104 coups de cloche rappelaient chaque matin aux habitants le patriotisme de leurs ancêtres. En 1440, les Anglais redevinrent les maîtres d'Harfleur après un long siège; mais en 1449 Dunois et Jean Bureau assiégèrent la ville, et le 1^{er} janvier 1450 le roi de France prenait définitivement possession de cette clef de la Normandie. De nouveaux malheurs frappèrent alors cette glorieuse cité : les alluvions avaient obstrué le lit de la Seine, le port s'était ensablé; la guerre avait empêché de faire les travaux nécessaires pour maintenir sa profondeur d'eau; peu à peu le commerce s'éloigna d'Harfleur; on construisit le Havre, et au moment où la ville reprenait son indépendance, elle perdait son importance commerciale.

Lillebonne, petite ville de 5,200 habitants, est bâtie dans une jolie situation, au pied d'un coteau rapide, dans une vallée que baigne la rivière de Bolbec, vallée très-pittoresque, et partout couverte d'usines ou de riches cultures. Elle est triste, bâtie en bois, mais se distingue par ses établissements industriels, sa vieille église, les ruines de son vieux château, ses antiquités romaines. Elle doit sa fondation à Auguste, qui la nomma *Julia Bona*. C'était alors une ville importante, comme l'attestent les restes de l'amphithéâtre, les tombeaux, les médailles qu'on y a découverts. Guillaume le Conquérant y faisait sa résidence dans un château dont les ruines imposantes sont une des principales curiosités de la Normandie, et d'où l'on découvre toute la riante vallée de Bolbec, la Seine, les rochers de Quillebeuf et jusqu'à l'embouchure du fleuve. « Là s'élèvent, dit Bernardin de Saint-Pierre, de hautes tours crénelées, du sommet desquelles sortent de grands arbres qui paraissent dans les airs comme une épaisse chevelure; on aperçoit çà et là à travers les tapis de lierre qui en couvrent les flancs des fenêtres gothiques qui ressemblent à des entrées de cavernes, etc. »

Lillebonne a d'importantes filatures de coton, des fabriques de calicots, d'indiennes, etc.

Montivilliers, petite ville de 4,200 habitants, est située sur la Lézarde, dans une jolie vallée, et présente le plus riant aspect. Elle a gardé ses murailles et ses portes du moyen âge avec sa vieille église, débris de l'ancien monastère qui a donné naissance à la ville. On y trouve des blanchisseries, des minoteries, etc. A l'époque où Harfleur était le grand port de la Normandie, c'était la ville *drapière* de cette province.

Aumale (arrondissement de Neufchâtel), ville de 2,000 habitants, est agréablement située près de la Bresle dans une belle prairie. Elle est mal bâtie, et renferme des filatures, des fabriques de draps, d'huiles, etc. Près de ses murs on trouve des eaux

minérales. Il y avait jadis dans son voisinage une abbaye célèbre, *Saint-Martin-d'Aulchy*, dont il ne reste aucune trace. C'était une ville fortifiée et qui a subi onze sièges. Henri IV livra près de ses portes un combat où il fut blessé.

Forges, bourg de 1,700 habitants, bâti sur une montagne près de la forêt de Bray, est célèbre par ses eaux minérales ferrugineuses. Les sources, depuis qu'elles ont été fréquentées en 1632 par Louis XIII, Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu, portent les noms de Royale, Reinette et Cardinale. Elles sont situées dans un vallon très-pittoresque. On fabrique à Forges des faïences, du sulfate de fer, et l'on y extrait une terre très-estimée pour la fabrication des creusets et des carreaux vernissés.

Gournay, jolie ville de 3,300 habitants, avec un tribunal de commerce, est située sur l'Epte. Elle est bien bâtie, était autrefois fortifiée et a subi plusieurs sièges, principalement de la part de Philippe-Auguste et ensuite des ligueurs, qui la mirent au pillage. Elle est aujourd'hui importante par son commerce très-considérable d'œufs, de beurre, de bestiaux, de grains, etc.

On trouve encore dans l'arrondissement de Neufchâtel : *Blangy*, petite ville qui fabrique des produits chimiques et des cuirs; *Grande-Vallée*, *Nesle*, *Retonval*, *Rieux*, qui ont des verreries; *Saint-Saens* (2,700 habitants), où l'on trouve plus de trente tanneries, etc.

Caudebec (arrondissement d'Yvetot), petite ville de 2,600 habitants, est bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de la Seine, dans la plus charmante position : enveloppée de coteaux couverts de bois, elle semble avec ses vieilles maisons, les débris de ses murailles, sa belle église, son large quai bordé de magnifiques ombrages, sortir d'une coquille de verdure. La Seine, si riche en sites pittoresques, n'en présente pas de plus frais et de plus gracieux. Son port est très-fréquenté : c'est l'entrepôt de tout le pays de Caux, et l'on y fait surtout commerce de fruits, de légumes, de biscuit pour la marine, de grains, etc.

C'était autrefois une place forte. Elle est célèbre dans les guerres de la Ligue par le passage du duc de Parme, qui y traversa la Seine sur un pont de bateaux et échappa ainsi à la poursuite de Henri IV.

Saint-Valery-en-Caux, ville maritime de 5,300 habitants, avec un tribunal de commerce, est importante par son petit port, très-sûr et avantageusement situé, où l'on fait des armements pour la grande et la petite pêche. Son industrie consiste dans la salaison du hareng, la fabrication de la soude, etc.

On trouve encore dans l'arrondissement d'Yvetot : *Cany*, petite ville de 2,200 habitants, qui a des filatures de coton, des fabriques d'encre, d'huiles, etc.; *Doudeville* (3,700 hab.), où se fait une fabrication considérable de rouenneries et autres tissus de coton; la *Mailleraye*, célèbre par son magnifique château situé sur le bord de la Seine; *Saint-Vandrille*, fameuse par les ruines de son abbaye; *Vauville*, *Yerville*, où se trouvent des filatures de coton, etc.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

ILE-DE-FRANCE. — DÉPARTEMENTS DE SEINE-ET-OISE, SEINE, SEINE-ET-MARNE, OISE ET AISNE.

§ I. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — Le nom d'*Ile-de-France* a été donné dans le seizième siècle à un pays qui s'appelle proprement la *France*, et qui a été le noyau de la monarchie française. Ce pays formait le quadrilatère compris à peu près entre la Seine, l'Oise, l'Aisne, l'Ourcq, la Marne, et se trouvait ainsi entouré à peu près par des rivières comme une *île*. Il avait pour limites à l'ouest la Normandie, au nord la Picardie, à l'est la Champagne, au sud l'Orléanais, au sud-ouest le Perche. Il se divisait : en *France propre*, ayant pour parties principales le *Parisien* (Paris) et le *Valois* (Crespy), *Vexin français* (Pontoise), *Mantais* (Mantes), *Hurepoix* (Dourdan), *Gâtinais français* (Nemours), *Brie française* (Brie-Comte-Robert), etc. Quand on fit de l'Ile-de-France un gouvernement militaire, on lui ajouta le *Laonnais*, le *Noyonnais*, le *Soissonnais*, le *Beauvaisis*, détachés de la Picardie. De tous ces pays, et en y ajoutant encore une partie de la Picardie et de la Champagne, on a fait cinq départements : Seine-et-Oise et Seine ont été formés du Parisien, du Valois, du Vexin, du Mantois, du Hurepoix ; Seine-et-Marne, du Gâtinais, de la Brie et de partie de la Champagne ; Oise, du Beauvaisis et du Noyonnais ; Aisne, du Laonnais, du Soissonnais et d'autres parties de la Picardie.

Le gouvernement de l'Ile-de-France se subdivisait sous le rapport financier en deux généralités, Paris et Soissons ; il ressortissait au parlement de Paris ; il comprenait l'archevêché de Paris et les évêchés de Meaux, Laon, Noyon, Senlis, Soissons.

§ II. OROGRAPHIE ET CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — L'Ile-de-France, pays de plaines, n'offre sur aucun point de son territoire de montagnes ou même de hautes collines ; elle est comprise tout entière dans le bassin de la Seine, et les arêtes qui séparent ce bassin des bassins voisins n'entrent pas dans cette province. Dans le nord des départements de l'Aisne et de l'Oise, on rencontre seulement une partie des hauteurs appelées *collines de Picardie* qui se détachent des Ardennes, et appartiennent à la ligne de partage entre la Seine, la Somme, l'Escaut et la Meuse. Au sud-ouest de la province, dans le Hurepoix, on trouve les premières rampes du plateau de la Beauce, terrasses peu élevées, et qui conduisent par des pentes très-douces aux plaines élevées et fertiles du pays Chartrain. Dans l'est, les derniers plateaux de la Champagne viennent se terminer entre Seine et Marne, dans les ondulations qui accidentent à peine le sol de la Brie française.

Géologiquement, l'Ile-de-France appartient à cette région qu'on appelle le bassin de Paris, et qui est entièrement composée de terrains tertiaires bordés d'une ceinture de terrains crétacé et jurassique. Elle occupe le centre de cette région ; sa constitution géognostique présente deux grandes masses, les terrains tertiaires inférieurs et les terrains tertiaires moyens.

Les premiers, formés surtout de gypse, de calcaire grossier et d'argile plastique, s'étendent sur la rive droite de la Seine de Meulan à Montereau jusqu'à une ligne qui

passerait au nord par la Roche-Guyon, Gisors, Chaumont, l'Isle-Adam, Beauvais, Clermont, Compiègne, Montdidier, Ham et Saint-Quentin; à l'est et au sud par la Fère, Laon, Craonne, Épernay, Vertus, Sézanne, Villenauxe et Montereau. Ces terrains sont entourés d'une zone de crétacé supérieur qui commence sur la rive droite de l'Yonne et appartient surtout à la Champagne; dans l'Île-de-France, elle pénètre entre Craonne et Rozoy, se prolonge au nord-ouest entre Laon et Marle, la Fère et Guise, Saint-Quentin et le Catelet, pour aller ensuite former le fond des vallées dans les départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord. Entre la Somme et la Seine, ce sont surtout les terrains tertiaires supérieurs qui entourent la masse des terrains inférieurs de l'Île-de-France; mais ces nouveaux terrains appartiennent plutôt à la Picardie et à la Normandie qu'à l'Île-de-France, où ils ne forment que l'extrémité nord du département de l'Oise, à l'ouest du Thérain, entre Gerberoy, Beauvais et Montdidier. Entre ces deux dernières villes et Compiègne, c'est le terrain crétacé supérieur qui reparait sur la rive droite du Thérain. La partie méridionale du pays de Bray, c'est-à-dire le long triangle compris entre Gournay, Gerberoy et Noailles, est formé de crétacé inférieur, auquel succède, entre Gournay, Gisors et Beaumont, une zone de tertiaire moyen.

Sur la rive gauche de la Seine, les terrains tertiaires inférieurs accompagnent aussi le fleuve, mais sur une petite étendue, depuis Gaillon jusqu'à Montereau; ils ne dépassent pas au sud la ligne qui passerait par Ivry, Houdan, Montfort-l'Amaury, Versailles, Sceaux, Palaiseau, Longjumeau, Montlhéry, Arpajon, la Ferté-Aleps, Fontainebleau et Moret. Au sud-ouest de cette ligne commencent les terrains tertiaires moyens, principalement formés de meulière et de grès, qui constituent la deuxième grande masse de l'Île-de-France et du bassin de Paris, et se prolongent dans l'Orléanais, dont ils forment une grande partie. C'est dans le conglomérat qui compose la partie inférieure de l'assise de l'argile plastique et dans la première masse du terrain gypseux de Montmartre que l'on a trouvé ces nombreux ossements de grands pachydermes (*anthracotherium*, *lophiodon*, *palæotherium*, *anoplotherium*), qui ont permis à Cuvier de rétablir d'une manière si précise la faune antédiluvienne du bassin de Paris.

§ III. HYDROGRAPHIE. — L'Île-de-France est entièrement comprise dans le bassin de la Seine, dont elle forme la partie moyenne. Elle est traversée du sud-est au nord-ouest par le fleuve.

La *Seine*, après avoir arrosé la Bourgogne et la Champagne, entre dans l'Île-de-France au-dessous de Bray; elle passe à Montereau où *faut* l'Yonne, coule dans une riche vallée généralement plate et bordée à distance de coteaux peu élevés, fertiles ou boisés; elle passe ainsi près de Moret, laisse Fontainebleau et sa forêt sur la gauche, arrose Melun, Corbeil, Choisy-le-Roi, Charenton, où elle reçoit la Marne, et arrive à Paris, qu'elle traverse et où elle forme deux îles. Sa largeur, à son entrée dans cette ville, est de 165 mètres, et à sa sortie de 136; sa vitesse moyenne y est de 54 centimètres par seconde; sa hauteur au-dessus de la mer est de 33 mètres. A sa sortie de Paris, son cours devient plus lent, ses rives sont bordées de coteaux assez escarpés et qui la forcent à faire, surtout jusqu'à Rouen, de longues et nombreuses sinuosités. Ces rives sont d'ailleurs, en amont comme en aval de Paris, bordées de sites charmants, de belles cultures, de jardins, de villages, de châteaux, d'usines,

d'habitations de tout genre. Elle arrose ainsi Sèvres, Saint-Cloud, Courbevoie, Saint-Denis, Argenteuil, Marly, Saint-Germain, Poissy, Triel, Meulan, Mantes, la Roche-Guyon, Bonnières, et, au confluent de l'Epte, entre dans la Normandie.

Ses affluents de gauche sont : 1° l'*Yonne*, qui n'a dans l'Île-de-France que quelques kilomètres de cours, et finit à Montereau.

2° Le *Loing*, déjà décrit dans l'Orléanais, traverse le Gâtinais, passe à Nemours, arrose un pays accidenté et couvert de rochers de grès, et finit à Moret. Il reçoit le *Suzain*, qui passe à Château-Landon. Nous avons parlé ailleurs du canal qui longe le Loing et joint la Loire à la Seine.

3° L'*Essonne*, petit cours d'eau déjà décrit dans l'Orléanais, traverse un pays très-fertile, tout couvert d'usines et de fabriques, passe à la Ferté-Aleps, à Essonne, et finit à Corbeil. Il reçoit la *Juine*, qui passe à Étampes.

4° L'*Orge*, petit cours d'eau qui traverse un joli pays, arrose Arpajon et reçoit l'*Ivette*, qui passe à Chevreuse et à Longjumeau.

5° La *Bièvre*, ruisseau qui fait mouvoir de nombreuses usines, passe à Jouy et à Gentilly et finit à Paris.

Les affluents de droite de la Seine sont : 1° la *Voulzie*, qui passe à Provins.

2° L'*Yères*, qui traverse une fraîche vallée bordée de maisons de plaisance, passe à Rozoy et finit à Villeneuve-Saint-Georges.

3° La *Marne*, que nous avons décrite dans la Champagne, entre dans la partie de cette province qui est comprise dans le département de l'Aisne, à Dormans, coule du nord-est au sud-ouest en faisant de nombreux détours, étant bordée de coteaux fertiles et pittoresques; elle passe ainsi à Château-Thierry, puis elle pénètre dans la Brie; elle y traverse une vallée délicieuse, arrose la Ferté-sous-Jouarre, Meaux, Lagny, Pomponne, Neuilly, Nogent, et au-dessous de Saint-Maur finit dans la Seine.

La Marne reçoit à gauche : le *Petit-Morin*, qui finit près de Jouarre; le *Grand-Morin*, qui passe à la Ferté-Gaucher, Coulommiers, Crécy. Elle reçoit à droite : l'*Ourcq*, qui naît dans les hauteurs entre Vesle et Marne, arrose la Fère-en-Tardenois, la Ferté-Milon, Mareuil, et finit au-dessous de Lisy. Ses eaux sont dérivées pour former un canal d'approvisionnement pour Paris, lequel part près de Mareuil, court parallèlement à l'Ourcq jusqu'à Lisy, suit la Marne jusqu'à Charmentré, et à travers le pays de plaines entre Marne et Oise, aboutit au bassin de la Villette, situé à l'une des portes septentrionales de Paris. Là il se fait deux partages : le premier, sous le nom de canal Saint-Martin, va au sud-est dans l'intérieur de Paris et finit dans la Seine, après un développement de 2,600 mètres; le deuxième, sous le nom de canal Saint-Denis, va au nord-ouest à travers la plaine Saint-Denis, passe devant Saint-Denis et se termine dans la Seine; sa longueur est de 6,500 mètres. Les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis ont joué un rôle important dans la défense de Paris en 1814.

4° L'*Oise* prend sa source dans les collines de Belgique, coule d'abord de l'est à l'ouest en arrosant Hirson et Guise; puis elle tourne au sud-ouest, arrose Origny, la Fère, Chauny, passe près de Noyon, à Compiègne, Verberie, Pont-Saint-Maxence, Creil, Beaumont, l'Isle-Adam, Pontoise, et finit à Conflans, après un cours de 220 kilomètres. Cette rivière est peu large, peu profonde, et coule généralement dans un terrain d'alluvion très-plat; cependant, dans quelques endroits, elle est bordée de

coteaux assez élevés. Sa vallée est renommée pour sa richesse agricole. L'Oise est navigable depuis Chauny pendant 121 kilomètres. Cette navigation est très-importante, parce qu'elle établit la communication de Paris avec la mer d'Allemagne par tous les canaux du Nord. En effet, sur l'Oise aboutissent : 1° le *canal de la Sambre*, qui part de Landrecies, et a dans le département de l'Aisne 53 kilomètres; 2° le *canal de Saint-Quentin*, qui va de Cambrai par Saint-Quentin à Chauny, et a dans le département de l'Aisne 67 kilomètres.

L'Oise reçoit à gauche : 1° la *Serre*, qui passe à Marle, se grossit du *Vilpion* passant à Vervins, et finit à la Fère; 2° la *Lette*, ruisseau qui naît dans le plateau de Craonne, et reçoit un autre ruisseau passant au pied de la montagne de Laon; 3° l'*Aisne*, que nous avons déjà décrite dans la Champagne, entre dans le département de l'Aisne à Neufchâtel, arrose Béry, Vailly, Soissons, Attichy, et finit en amont de Compiègne; 4° la *Nonette* passe à Senlis et à Chantilly.

L'Oise ne reçoit à droite que des ruisseaux : le plus important est le *Thérain*, qui passe à Gerberoy et à Beauvais, en coulant du nord-ouest au sud-est, dans un pays riche en blés et en pâturages.

5° L'*Epte*, déjà décrite dans la Normandie, passe à Saint-Clair.

§ IV. ASPECT GÉNÉRAL. — L'aspect général de l'Île-de-France n'a rien de remarquable, d'accentué, d'éclatant : c'est un pays tout prosaïque, formé généralement de plaines, où les hauteurs ne sont que des collines, les cours d'eau des rivières plates et paisibles; où l'on ne trouve enfin aucun de ces grands accidents de la nature qui excitent l'admiration. Il est d'ailleurs riche, fertile, admirablement cultivé, couvert de villes, de villages, de châteaux, d'établissements industriels, abondant en blés, légumes, fruits, vins, etc., et l'on y rencontre, principalement sur le bord des rivières, des sites charmants et pleins de fraîcheur.

Les départements qui forment l'Île-de-France présentent à peine quelques variétés d'aspect. Nous ne dirons rien du département de la Seine : avec cet amas d'hommes et d'édifices qui composent Paris, avec les nombreuses villes ou communes qui forment la ceinture de cette capitale, avec la multitude d'établissements de tout genre qui y sont répandus, ce n'est pas une contrée ordinaire, mais une agglomération d'habitations, où les champs et les cultures ont presque disparu, un océan de maisons, où l'on voit de loin en loin des îles de verdure. Le département de Seine-et-Oise, qui enveloppe entièrement celui de la Seine, présente encore en grande partie ce caractère, tant les villes et les villages y sont nombreux et pressés; il est d'ailleurs formé généralement de plaines étendues, fortes et fertiles, quelquefois accidentées par des vallons assez larges et des coteaux mollement arrondis; dans le Hurepoix on trouve les premières terrasses du plateau de la Beauce; dans le Gâtinais, des parties sablonneuses et peu fertiles; les forêts de Saint-Germain, de Marly, de Rambouillet, rompent l'uniformité générale du sol. Le département de Seine-et-Marne présente de grandes plaines d'une terre grasse, profonde et très-fertile; au sud de la Seine, on y trouve des accidents de terrains bien marqués, principalement dans la forêt de Fontainebleau. La partie septentrionale du département de l'Oise est accidentée par les collines de Picardie, qui jettent un rameau entre le haut Thérain et la haute Epte; elle forme un plateau coupé de hauteurs et de

vallons bien marqués. Tout le reste du département est plat ou faiblement ondulé, principalement sur la rive gauche de l'Oise. Partout il est riche et fertile. On y trouve les forêts de Compiègne, d'Ermenonville et de Hallate. Le département de l'Aisne présente au nord, dans la Thiérache et le Vermandois, pays picards, entre l'Oise, la Sambre, l'Escaut et la Somme, qui y prennent leurs sources, un pays montueux, déchiré par des vallées assez profondes et bordées d'escarpements. Au centre, entre la Serre et l'Aisne, on remarque aussi une série de hauteurs détachées des Ardennes, et dont la montagne de Laon est la sommité principale. Dans toutes les autres parties le sol est plat ou faiblement ondulé, et offre alternativement des terres arables ou des prairies et quelques grandes masses forestières, telles que les forêts de Coucy et de Villers-Cotterets.

§ V. HISTOIRE ET POPULATION. — A l'époque gauloise et romaine, on ne trouve rien qui fasse pressentir les destinées de cette province, qui semble à première vue insignifiante, et autour de laquelle doit se centraliser la France moderne. Les peuplades qui l'habitaient étaient : les *Parisii* (Paris), les *Meldi* (Meaux), les *Velocasses* (Valois), les *Bellovaci* (Beauvais), les *Suessiones* (Soissons), etc. A l'époque de la chute de l'empire romain, quelques cités gauloises se groupèrent sous le commandement d'un chef gallo-romain, Syagrius, et cherchèrent à garder leur indépendance : c'étaient à peu près les mêmes qui devaient former l'Ile-de-France. Conquises par Clovis, elles firent partie de l'empire des Francs, et dès lors prirent l'importance politique qu'elles n'ont pas cessé d'avoir, et qui tenait, surtout à cette époque, à leur position géographique dans la Gaule. En effet, cette importance politique avait appartenu jusqu'alors aux peuples du Midi, à cause du voisinage de l'Italie, des nombreuses colonies romaines et de leur civilisation ; elle allait passer aux peuples du Nord, voisins de la Germanie, de cette région appelée à régénérer matériellement l'humanité par les barbares. Les Francs restèrent donc cantonnés dans le Nord, où était toute leur force, et leurs capitales furent Paris, Soissons, Orléans, Metz ; ils firent des expéditions dans le Midi, mais ils ne s'y établirent pas, et c'est ainsi que commença l'influence des pays situés dans le bassin de la Seine sur tout le reste de la Gaule.

Sous la deuxième dynastie des rois francs, on exagéra l'importance des pays du nord : le centre politique fut porté de la Seine au Rhin, et la Gaule ne sembla plus qu'une annexe de la Germanie ; mais l'empire de Charlemagne ne fut qu'éphémère, les divers peuples qui le composaient se séparèrent pour former des États indépendants, et un royaume de France fut créé, qui eut pour capitale Paris. Le démembrement féodal continua ; les diverses parties de la Gaule formèrent à leur tour des petits États, et pendant que la plupart prenaient les noms des anciennes peuplades gauloises, le bassin moyen de la Seine garda seul le nom de *France*, et devint un duché. Les chefs de ce duché se firent élire rois ; alors leur ambition et celle de leurs successeurs fut de réunir autour de leur petit pays toutes les provinces qui avaient fait partie de l'ancienne Gaule, et l'histoire de ces réunions est l'histoire même de la formation du territoire de la France.

Le duché de France, malgré sa situation septentrionale, était admirablement posé pour grouper autour de lui toutes les autres provinces, et l'on peut affirmer que c'est

du choix de ce centre politique qu'a dépendu la grandeur de la France. Placé plus au levant, il eût été absorbé par l'influence germanique; placé plus au couchant, il eût subi l'influence stationnaire de l'élément celtique; placé surtout plus au midi, ainsi qu'ont tenté de le faire les derniers rois de la maison de Valois, il eût subi l'influence méridionale, c'est-à-dire celle de peuples braves, spirituels, brillants sans doute, et qui ont donné à la nationalité française de précieux éléments, mais à qui la nature n'a pas départi les qualités solides, laborieuses, persévérantes des populations du Nord, lesquelles sont réellement les populations fondamentales de la France. En effet, ces populations habitant un pays plat, uni, qui n'a pas de frontières, que ne protègent ni des Pyrénées ni des Alpes, où les fleuves eux-mêmes forment des routes naturelles à l'invasion, ont dû avoir constamment l'œil ouvert et l'épée à la main contre le danger extérieur, et c'est ce qui a fait leur force, leur gloire et la fortune de notre pays. Que la capitale eût été à Bourges ou à Tours, loin du Rhin, loin des peuples germaniques, loin des périls et des épreuves de la guerre, et l'on peut dire que les destinées de la France étaient manquées.

Il serait superflu de parler du caractère des populations de l'Île-de-France : ce caractère a trop de ressemblance avec le caractère parisien, qui est lui-même le résumé des qualités et des défauts qui composent le caractère français. La population parisienne n'est pas une population à part et née du sol, c'est le mélange de toutes les populations de la France et principalement des populations du Nord : chacune lui a apporté ses qualités et ses défauts. D'ailleurs, si l'on prend à part chacun des cinq départements qui ont été formés de l'Île-de-France, on y retrouve le caractère des populations des départements voisins : ainsi l'Oise et l'Aisne sont des pays tout à fait picards, et il faut appliquer à leurs habitants ce que nous dirons des habitants de la Somme ; une partie de Seine-et-Marne est champenoise, une partie de Seine-et-Oise est beauceronne.

Les hommes célèbres nés dans le département de Seine-et-Oise sont : les rois de France Philippe-Auguste, saint Louis, Henri II, Charles IX, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe; Philippe V, roi d'Espagne; Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et une foule d'autres princes; le grand ministre Sully; les généraux Berthier, Hoche, Leclerc, Dillon, Gourgaud, etc.; Guy Patin, la Bruyère, Chaulieu, Quesnay, l'abbé de l'Épée, Ducis, Arnault, Jouy, Tissot, Silvestre de Sacy, Morel de Vindé, Geoffroy Saint-Hilaire, etc. Dans le département de Seine-et-Marne : les rois de France Philippe le Bel et Henri III, Thibaut IV, comte de Champagne, et plusieurs autres princes, Gaston de Foix, Amyot, le cardinal de Retz, Bezout, Puissant, Lantara, etc. Dans le département de l'Oise : saint Médard, Villiers de l'Île-Adam, Jeanne Hachette, Calvin, Dubos, Haüy, Nollet, Restaut, Bourdon de l'Oise, etc. Dans le département de l'Aisne : les rois Caribert, Chilpéric I^{er}, Clotaire, etc.; Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le duc de Mayenne; les maréchaux d'Estrées, de Puysegur, Serrurier; les généraux Schérer, Caulaincourt, Bonnaire, Hédouville; Ramus, Racine, la Fontaine, le duc de Saint-Simon, Méchain; les conventionnels Saint-Just, Camille Desmoulins, Quinette, Collot-d'Herbois, Fouquier-Tinville, etc.

Quant aux hommes célèbres nés à Paris ou dans le département de la Seine, ils

sont si nombreux que nous rappellerons seulement les noms suivants : le cardinal de Richelieu, Matthieu Molé, Machault, Turgot et Malesherbes; Catinat, Condé, le prince Eugène de Savoie; Boileau, Molière, madame de Sévigné, Voltaire, madame de Staël; Malebranche, Jean Goujon, Mansard, Lenôtre, Perrault, Lesueur, Lebrun, Cassini, Lavoisier, d'Alembert, Condorcet, David, etc.

§ VI. DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de Seine-et-Oise est formé des anciens pays du Vexin français, du Mantois, du Hurepoix, etc. Sa superficie est de 560,337 hectares, dont 367,000 de terres labourables, 20,000 de prés, 17,000 de vignes, 78,000 de bois, 11,000 de landes, bruyères, etc. Sa population était, en 1801, de 421,535 habitants; en 1821, de 424,490 hab.; en 1831, de 448,180 hab.; elle est aujourd'hui de 472,554 habitants. Il a pour chef-lieu Versailles et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Versailles . . .	10 cantons,	114 communes,	150,518 habitants.
— de Corbeil	4 —	94 —	60,638 —
— d'Étampes	4 —	60 —	41,329 —
— de Mantes	5 —	126 —	58,483 —
— de Pontoise	7 —	165 —	94,077 —
— de Rambouillet	6 —	119 —	67,509 —
<hr/>			
6 arrondissements	36 cantons,	687 communes,	472,554 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché de Versailles et renferme (à Versailles) une église consistoriale protestante. Il est compris dans le ressort de la cour d'appel de Paris et possède 6 tribunaux de première instance, avec 2 tribunaux de commerce (Versailles et Dourdan). Il renferme un lycée à Versailles, 2 collèges (Pontoise et Étampes), une école normale primaire et 1,100 écoles primaires. Enfin il fait partie de la première division militaire.

Il est plus agricole que manufacturier, bien que l'industrie y occupe une place importante. La terre y est fertile et l'agriculture très-avancée : on y remarque les établissements modèles de Grignon, de Rambouillet et de Fromont. Les principaux produits sont les grains et les vins ordinaires, habituellement en quantité plus que suffisante, les pommes de terre, les légumes, les betteraves, le colza, le foin et le bois. Les prairies artificielles et naturelles nourrissent un grand nombre de bestiaux, surtout des moutons. La bergerie de Rambouillet tient une place importante dans cette branche de l'industrie agricole. Les chevaux et les bêtes à cornes y sont de bonnes races. On estime qu'il y a dans le département 100,000 têtes de gros bétail, dont plus de 70,000 vaches, 520,000 moutons, 30,000 porcs, 55,000 chevaux, 10,000 ânes, etc.

L'exploitation des carrières fournit du grès, des pierres de taille, des pierres meulières, de la chaux, du plâtre, de la marne, de la craie, de l'argile et de la tourbe. Les eaux sulfureuses d'Enghien sont assez fréquentées.

L'industrie manufacturière est importante et variée. La manufacture de porcelaine de Sèvres, la poudrerie du Bouchet, les meuneries de Pontoise, de Corbeil et d'Étampes, y sont au premier rang; les autres industries se trouveront dans la description des villes. A leurs produits il faut ajouter ceux de l'agriculture, les grains, la laine et le bois, pour avoir les principaux articles du commerce d'exportation de ce département.

Il y a dans Seine-et-Oise 3 rivières navigables, sur 191 kilomètres (la Seine, 140 kil.; la Marne, 10 kil.; l'Oise, 41 kil.); un canal, celui de l'Ourcq, sur 9 kil.; 26 routes impériales, sur 750 kil.; 54 routes départementales, sur 780 kil.; et 18,000 chemins vicinaux, sur 16,000 kil. Le département est en outre traversé par les 2 chemins de fer de Paris à Versailles et ceux de Paris à Saint-Germain, de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Paris à la frontière belge, de Paris à Rennes, de Paris à Strasbourg, de Paris à Lyon, etc.

§ VII. DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Versailles*, chef-lieu du département, est le siège d'un évêché et possède des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée, une école normale primaire, une belle bibliothèque de 50,000 volumes et une population de 36,000 habitants. C'est une grande et belle ville située sur une plaine élevée et entourée de bois, à 8 kilomètres de la rive gauche de la Seine et à 19 kilomètres de Paris, à laquelle elle est reliée par deux chemins de fer. Il n'est point de cités en France qui puissent rivaliser avec elle pour la magnificence de l'aspect général, la régularité des constructions, le nombre et la beauté des monuments publics. On y arrive, du côté de la capitale, par une belle avenue, celle de Paris, qui se termine en face et dans l'axe du château, sur la place d'armes, où de chaque côté viennent encore aboutir symétriquement deux autres avenues obliques, celles de Saint-Cloud et de Sceaux. L'avenue de Paris partage la ville en deux quartiers, Saint-Louis au sud et Notre-Dame au nord; un ancien faubourg, celui de Montreuil, forme le troisième quartier. On y trouve encore deux boulevards : celui de la Reine, qui mène aux Trianons, et celui du Roi, qui se prolonge hors de la ville par le boulevard Saint-Antoine et la route de Saint-Germain. Toutes ces promenades, comme les rues elles-mêmes, sont larges, droites et bordées de belles maisons; mais elles sont ordinairement tristes et silencieuses. La vie manque en effet à cette ancienne résidence royale, bâtie pour avoir 80,000 habitants et pour être le séjour d'une brillante cour. Sauf la culture des fleurs et les pépinières de Montreuil, il n'y a ni industrie ni commerce dans cette ville, ce qu'il faut attribuer surtout à sa situation loin de cours d'eau naturels. Son ancienne manufacture d'armes, qui a eu de la célébrité, et sa manufacture d'horlogerie n'existent plus. Peuplée surtout de marchands retirés, de rentiers, de militaires en retraite qui viennent y chercher le calme et le bon air, elle n'a d'activité que par la présence de sa nombreuse garnison ou par l'affluence momentanée des visiteurs qui viennent en foule admirer son musée, son château et ses magnifiques jardins. C'est uniquement une grande ville de luxe, de plaisance et de retraite.

Le monument le plus remarquable de Versailles est le *Château*, qui a été l'origine de la ville, bâti par Louis XIV sur l'emplacement d'un rendez-vous de chasse qu'avait construit Louis XIII. C'est là qu'ont séjourné Louis XIV, Louis XV et Louis XVI; c'est là qu'a commencé la révolution de 1789. Ce château a été transformé en musée historique par Louis-Philippe, et nous ne saurions en donner une idée même imparfaite dans ce résumé; nous renvoyons donc aux ouvrages spéciaux pour sa description et pour celle de ses jardins, de ses eaux, de son parc et des deux palais de *Trianon*, qui en sont des dépendances. Dans la ville même on remarque les églises Saint-Louis et Notre-Dame, les bâtiments du lycée, belle construction de 1766, les grandes et

petites écuries, situées sur la place d'armes et transformées aujourd'hui en casernes; l'hôtel de ville; les anciens bâtiments du chenil et de la vénerie, depuis peu convertis en casernes; la bibliothèque publique, placée dans l'ancien hôtel des archives des affaires étrangères, où fut signé le traité de Versailles en 1783; l'hôpital militaire, autrefois le *grand commun*; le potager, créé par la Quintinie; la salle du jeu de paume, fameuse par le serment du 20 juin; la place Hoche, ornée de la statue du général, etc. Il ne reste rien de l'hôtel des Menus-Plaisirs, où furent ouverts les états généraux de 1789, et qui était situé sur l'avenue de Paris.

Versailles est le lieu de naissance de l'abbé de l'Épée, de Ducis, du général Hoche, de Berthier, etc.

Corbeil, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 4,700 habitants, est agréablement située sur les bords de la Seine, qui y est fort large, à son confluent avec l'Essonne, qui y arrose un délicieux vallon. Elle possède des fabriques de toiles peintes, de châles et de cachemires, des filatures de coton, des papeteries, une imprimerie, des tanneries importantes, une raffinerie, et, sur l'Essonne, plus de 40 moulins à farine. Il s'y tient chaque semaine deux marchés aux grains fort considérables, et il s'y fait en outre un grand commerce de bestiaux, plâtre, etc.

Corbeil était dans le dixième siècle le chef-lieu d'un comté puissant et une ville forte qui avait une grande importance, à cause des approvisionnements de Paris. Elle a subi de nombreux sièges. Le principal est celui de 1590, où Alexandre Farnèse s'empara de la ville.

Étampes, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 8,000 habitants, est située dans une fertile vallée et traversée par deux ruisseaux qui vont se jeter dans la Juine. Ces cours d'eau font mouvoir plus de 40 moulins. La ville, fort ancienne, est bien bâtie, bien percée, entourée de beaux boulevards et a pour édifices publics l'église Notre-Dame, construite au treizième siècle et qui est classée dans les monuments historiques; l'hôtel de ville; le grenier de réserve, qui peut contenir 14,000 quintaux métriques de blé; la tour de *Guinette*, seul débris de l'ancien château bâti par le roi Robert et détruit par Henri IV. Cette ville fait un grand commerce de grains et de farines pour Paris, de laines pour les manufactures de Louviers, Sedan, Elbeuf; on s'y occupe beaucoup de l'éducation des abeilles et on y exploite du grès à paver. On peut se faire une idée de son activité commerciale en sachant qu'il en sort chaque jour 3,600,000 kilogrammes de marchandises pour Paris.

Étampes était une des villes capitales du domaine des premiers Capétiens. Elle avait une charte de commune dès le règne de Louis VI. Son château fut souvent assiégé et pris dans les guerres des quinzième et seizième siècles. C'est le lieu de naissance de Geoffroy Saint-Hilaire.

Mantes, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, est une jolie ville de 4,400 habitants, située sur la rive gauche de la Seine et qui communique avec le bourg de *Limay*, placé sur l'autre rive, par 2 beaux ponts de pierre que sépare l'île Champion. Elle est bien bâtie et bien percée. On y remarque l'église Notre-Dame, due à la munificence de Blanche de Castille et de Marguerite de

Provence, mère et femme de saint Louis : elle est d'une architecture fort délicate et a été restaurée dans ces dernières années ; la tour Saint-Maclou, seul reste d'une ancienne église de 1340 ; le palais de justice et l'hôtel de ville. On y trouve un grand nombre de moulins à farine, des fabriques de cuirs, des tanneries et brosseries renommées et une salpêtrerie de l'État. Son commerce consiste dans la vente des produits agricoles du pays.

Mantes serait, dit-on, une ancienne cité des Carnutes. Elle fut prise et brûlée en 1087 par Guillaume le Conquérant. Louis VI lui donna une charte de commune en 1110, et elle joua un rôle important sous Philippe-Auguste, qui y mourut en 1223. Au quatorzième siècle elle eut beaucoup à souffrir des guerres contre les Anglais. Elle prit le parti de la Ligue et ne se rendit qu'en 1590 à Henri IV, qui y séjourna plusieurs fois.

Pontoise, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 5,600 habitants, s'élève en amphithéâtre sur le versant d'une haute colline, au confluent de la Viosne, qui y met en mouvement 22 moulins, et de l'Oise, qu'on y traverse sur un beau pont ; ses rues sont étroites, escarpées, tortueuses ; cependant elle est assez bien bâtie, et l'on y voit un superbe hôpital, une bibliothèque et l'église Saint-Maclou, joli édifice de plusieurs styles, et classé parmi les monuments historiques. Ville forte au moyen âge, elle possède encore une partie des murailles qu'escalada l'armée de Charles VII en 1442 ; on y trouve aussi les vestiges d'une voie romaine qui la traversait pour aller de Paris à Rouen. Elle a des fabriques de produits chimiques, et fait un grand commerce de farines, de veaux et de bestiaux.

Pontoise, qui doit son nom à sa position, existait du temps des Romains. Sous les premiers Capétiens, c'était une place importante, et Guillaume le Conquérant la prit en 1087 ; Philippe-Auguste lui accorda une charte en 1188. Saint Louis aimait à y séjourner, et c'est là qu'étant tombé malade, il fit vœu de se croiser. Au quinzième siècle, tous les partis la ravagèrent : les Anglais la prirent en 1419 ; chassés en 1423, ils la reprirent par ruse en 1437 ; Charles VII la leur enleva en 1442 après un siège mémorable. Les états généraux s'y tinrent en 1560. Louis XIV s'y retira pendant la Fronde, et en 1652 il y transféra le parlement, qui y fut encore exilé en 1720 et 1751.

Rambouillet, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 4,130 habitants, est située dans une belle vallée, près d'une forêt de 30,000 arpents, à laquelle elle donne son nom ; elle est assez bien bâtie, mais fort triste ; on y remarque l'hôpital fondé en 1731 par le comte de Toulouse, l'hôtel de la sous-préfecture, et surtout son château, qui semble dater du seizième siècle ; il est flanqué de tours dont une est crénelée, et c'est dans une de ses chambres que mourut François I^{er} en 1547. Le parc dessiné à l'anglaise est remarquable par ses points de vue et par ses eaux. Rambouillet n'est pas moins importante par la ferme royale bâtie sous Louis XVI, dans le but d'encourager la naturalisation des mérinos, et qui a servi de dépôt au premier troupeau de ces animaux que la France ait possédé. Cette ferme est située hors du parc et n'a pas changé de destination. On fait dans cette ville un commerce assez considérable de bois, de grains et farines, de laines et de moutons mérinos provenant de la bergerie.

Rambouillet existait au huitième siècle ; au début du quatorzième, il appartenait

à la maison d'Angennes, que le nom de Rambouillet a rendue fameuse. En 1706, le comte de Toulouse, l'ayant achetée, la fit ériger en duché-pairie et y commença de grands travaux. Louis XVI en fit l'acquisition du duc de Penthièvre en 1783, et dépensa plus de 3 millions dans le château; Charles X y signa son abdication en faveur du duc de Bordeaux le 4 août 1830.

Les localités importantes de l'arrondissement de Versailles sont très-nombreuses; voici les principales :

Saint-Cyr-l'École, village de 1,700 âmes, situé à 4 kilomètres de Versailles, renferme l'école spéciale militaire de France destinée à fournir à l'armée une partie de ses officiers d'infanterie, de cavalerie et d'état-major. Ce village acquit une grande renommée sous Louis XIV, lorsque madame de Maintenon, en 1686, y eut fondé la maison royale de Saint-Louis pour les demoiselles de noblesse pauvre¹. C'est là que furent représentées devant le roi *Esther* et *Athalie*. La fondatrice y mourut et fut enterrée dans la chapelle de cette maison, qu'on supprima en 1793. Alors Saint-Cyr fut transformé successivement en hôpital, en succursale des invalides, en prytanée militaire; enfin on y transféra en 1808 l'école militaire fondée d'abord à Fontainebleau.

Sèvres est une ville de 4,750 habitants, bâtie sur la rive gauche de la Seine, à l'extrémité d'un beau pont de pierre, où passe la route de Paris à Versailles, et entre deux coteaux dont sa rue principale occupe le milieu. Réunie à une partie du bourg de *Chaville*, qui lui fait suite du côté de Versailles, elle s'étend sur une longueur de près de 4 kilomètres. On y remarque la belle manufacture de porcelaine créée par Louis XV en 1750, et dont les produits surpassent tout ce que l'on fait dans ce genre en Europe; l'on y exécute aussi de magnifiques peintures sur verre, et l'on y a établi un musée céramique du plus grand intérêt, où se trouvent des poteries de toutes les époques et des principales contrées connues. Sèvres renferme encore des fabriques de faïence, de bouteilles, de toiles, de châles, de produits chimiques, de nombreuses blanchisseries de linge. Elle fait un commerce actif en fers, ardoises, tuiles, briques, bois, huiles, vins, etc. Les coteaux sur lesquels elle est située renferment de riches carrières de pierre à bâtir.

Saint-Cloud, commune du canton de Sèvres, est un bourg de 3,800 habitants, assis sur le flanc d'une colline qui descend jusqu'à la rive gauche de la Seine, qu'on traverse sur un beau pont de pierre. Elle est célèbre par son château, ainsi que par son parc, ses bassins et ses eaux, qui sont l'œuvre de Le Nôtre. C'est dans l'une des allées de ce parc, le long de la Seine, que se tient la foire de Saint-Cloud, l'une des plus populaires et des plus fréquentées des environs de Paris. Ce bourg doit son origine à un monastère fondé par saint Clodoald, petit-fils de Clovis, sur l'emplacement d'un village appelé *Nogent*. Henri III y fut assassiné en 1589, dans le château bâti par Jérôme de Gondi, et son cœur déposé dans l'église du village. Louis XIV ayant acheté ce domaine, en fit don à son frère, le duc d'Orléans, qui y fit construire le château actuel. Ce château fut acquis par la reine Marie-Antoinette, qui y fit faire de grands embellissements. C'est là qu'eut lieu le coup d'État du 18 brumaire. Napoléon affectionnait cette résidence, et la fit restaurer. C'est là que Charles X signa en 1830 ses fameuses ordonnances.

¹ Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, par Th. Lavallée.

Meudon, bourg de 3,700 habitants, bâti dans une situation très-pittoresque, près d'une belle forêt, est célèbre par son château, qui s'élève sur une éminence d'où la vue embrasse Paris et toute la vallée de la Seine avec ses nombreux villages. Ce château, bâti sur les ordres de François I^{er} par Philibert de Lorme, appartient à la maison de Guise, et passa en 1654 à Abel Servien, et en 1680 à la famille du chancelier le Tellier. La veuve de Louvois le céda à Louis XIV, et depuis cette époque il est resté à la couronne. Le grand Dauphin y mourut en 1711.

Dans le voisinage de Meudon se trouvent : le hameau du *Bas-Meudon*, important par sa grande verrerie dite de Sèvres; le *Val-Fleury*, où se trouve, sur le chemin de fer de l'Ouest, un viaduc de 142 mètres sur 36 mètres de hauteur; les *Moulineaux*, commune fameuse par ses vastes carrières de craie; *Bellevue*, renommée par ses jolies maisons de campagne, et où Louis XV avait fait construire pour la marquise de Pompadour un château qui a appartenu aux tantes de Louis XVI, et dont il ne reste que la terrasse.

Palaiseau, situé dans la vallée de l'Yvette, a 1,800 habitants, et fait un commerce considérable de fourrages. On fait remonter son origine à un château où le roi Chilbert I^{er} assembla ses leudes en 512, et que Clotaire III habitait au septième siècle. Il ne reste plus que quelques ruines de ce château, qui existait encore en 1757.

Argenteuil est un gros bourg de 4,800 habitants agréablement bâti sur une colline couverte de vignobles, près de la rive droite de la Seine, qu'on y franchit sur un pont. Il a une église paroissiale fort ancienne, et doit sa renommée à ses vignobles, dont les produits, célèbres dès le huitième siècle, s'élèvent annuellement à 100,000 hectolitres de vin. On y fabrique aussi du vinaigre et de l'horlogerie estimée. Quelques pans de murailles y indiquent l'emplacement d'un monastère de filles fondé au septième siècle, et célèbre par la retraite d'Héloïse, qui y prononça ses vœux et en devint supérieure. C'était au seizième siècle une place forte qui eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. Ses remparts, démolis en 1810, ont fait place à de jolis boulevards.

Marly-le-Roi (1,200 hab.), bourg situé sur une hauteur et à quelque distance de la rive gauche de la Seine, est célèbre par le magnifique château que Louis XIV y avait fait bâtir; le parc avec ses bosquets ornés de statues, ses bassins et ses eaux en faisaient un délicieux séjour. Abandonnée sous Louis XV, cette résidence fut dévastée pendant la révolution; il n'en reste plus que des vestiges.

Auprès de Marly-le-Roi est *Marly-la-Machine*, bâti au pied d'une haute colline près de la rive gauche de la Seine. On y remarque une *pompe à feu* destinée à faire monter les eaux de la rivière, qu'un bel aqueduc de trente-six arcades, haut de 30 mètres et long de 1,980 mètres, amène à Versailles. Cette pompe fut commencée en 1812 pour remplacer une énorme machine hydraulique, œuvre remarquable de Hennequin Sualem, construite sous Louis XIV, et dont une partie fonctionne encore.

Rueil, joli bourg de 5,200 habitants, est situé non loin de la Seine au pied d'une colline et dans une contrée pittoresque et fertile. On y remarque de belles casernes, et une église où l'on trouve les tombeaux de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense. Ce bourg a une antique origine; Chilbert I^{er} y avait une villa en 512. En 870, Charles le Chauve fit don de cette terre à l'abbaye de Saint-Denis. Le

cardinal de Richelieu en avait fait sa résidence favorite. Près de là se trouve la *Malmaison*, belle propriété où résida le premier consul avec Joséphine, et qui a été achetée, il y a quelques années, par la reine Christine d'Espagne.

Saint-Germain en Laye, belle ville de 12,500 habitants, bien bâtie, avec des rues larges et irrégulières, est située sur une éminence de 63 mètres, qui domine la rive gauche de la Seine, à côté d'une magnifique forêt, qui s'étend jusqu'à Poissy, dans toute la presqu'île dont la rivière dessine le contour. Cette forêt, qui n'a pas moins de 8,500 arpents, est entourée de murs, et percée de belles avenues qui en font une magnifique promenade. La ville possède d'ailleurs le long du fleuve, sur une longueur de 2,400 mètres et une largeur de 30 mètres, une belle terrasse d'où l'on jouit sur la vallée de la Seine d'une admirable vue. C'est une des promenades les plus fréquentées par les Parisiens. Près de là s'élève le château, vaste pentagone irrégulier, flanqué de cinq gros pavillons élevés par Mansard et entouré d'un fossé; c'est un monument fort laid et fort triste, et que ses briques rouges et sombres font ressembler à une prison. Saint-Germain possède encore un vaste marché, de beaux quartiers de cavalerie et une jolie église construite sous la restauration, où se trouve le tombeau du roi Jacques II. Cette ville a des fabriques de crin, des tanneries, et fait le commerce de bois et grains. Elle a pour origine une église fondée au onzième siècle par le roi Robert au milieu de la forêt de *Ledia* ou *Laya*, et dédiée à saint Germain; la ville qui se bâtit autour de cette église en prit le nom, et au douzième siècle, sous Louis le Gros, elle avait un château, qui fut plusieurs fois pris et détruit. François I^{er} le fit réparer et y fixa sa résidence; Henri II y naquit. En 1562 il s'y tint une assemblée d'où sortit l'édit de Saint-Germain favorable aux protestants; Henri III, en 1583, y convoqua les notables; Henri IV y fit bâtir pour Gabrielle d'Estrées, à 400 mètres de l'ancien château sur le haut de la colline, le *château neuf*, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un pavillon. Louis XIII y fut élevé, Louis XIV y naquit et y résida jusqu'à la fondation de Versailles; c'est lui qui fit achever la terrasse commencée par Louis XIII et bâtir les cinq pavillons du vieux château. Il le donna pour résidence en 1688 à Jacques II, qui y mourut en 1701. Dès lors ce château fut presque entièrement abandonné. Napoléon y établit en 1809 l'école de cavalerie, la Restauration en fit une caserne et Louis-Philippe un pénitencier militaire; il est aujourd'hui en voie de restauration.

Dans la forêt de Saint-Germain se trouve la *Maison des Loges*, où l'on a établi une succursale de la maison de Saint-Denis pour les demoiselles de la Légion d'honneur.

Le *Pecq*, bourg de 1,000 habitants, est le faubourg de Saint-Germain. Il est bâti en amphithéâtre sur le flanc de la colline que couronne cette ville, et descend jusqu'à la Seine sur laquelle il a un beau pont. C'est là que les alliés ont franchi le fleuve en 1815 pour tourner Paris par le midi.

Maisons-sur-Seine, village de 1,400 habitants, situé au pied d'une colline sur la rive droite de la Seine et dominé par la forêt de Saint-Germain, est célèbre par son beau château, bâti par Mansard pour le surintendant des finances Longueil. Il a appartenu au comte d'Artois, puis à Jacques Laffitte. Il s'est formé dans le parc, morcelé et vendu, un village rempli de jolies habitations et qu'on appelle *Maisons-Laffitte*.

Poissy, petite ville peuplée de 4,300 habitants, est située sur la rive gauche de la Seine, qu'on y franchit sur un pont très-long. Elle est assez mal bâtie, malpropre, et, grâce aux débris de ses anciennes fortifications et de ses vieilles tours qui rappellent les guerres civiles, elle a un aspect triste et sombre. On y remarque l'église paroissiale, qui date du douzième siècle et est classée dans les monuments historiques, et la maison de détention fondée en 1818 dans un ancien couvent d'ursulines. Elle a des fabriques de savons, produits chimiques, toiles cirées, passementerie et une imprimerie importante; mais elle est surtout fameuse par son marché de bestiaux, qui est très-considérable, et destiné à l'approvisionnement de la boucherie de Paris.

Poissy est une ville ancienne. Robert le Pieux y avait un manoir; saint Louis y fut baptisé en 1215: c'est lui qui fit construire le pont et y établit le marché. Elle devint ville communale vers 1216. Elle est célèbre par le fameux colloque de Poissy tenu en 1561.

Meulan, jolie petite ville de 2,000 habitants, est bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de la Seine, en face d'une île qui divise son cours en deux bras. On y remarque l'église paroissiale de Saint-Nicolas, l'hôtel-Dieu, quelques tanneries et des moulins à farine. C'était jadis une ville fermée et défendue par un fort situé sur la Seine; elle obtint une charte de commune en 1189, et fut prise et dévastée plusieurs fois dans les guerres du quinzième siècle.

On remarque encore dans l'arrondissement de Versailles: *Bezons*, village situé sur la rive droite de la Seine, et célèbre par son château construit par le maréchal de Bezons; *Buc*, village bâti dans un frais vallon qu'arrose la Bièvre, et qui possède un bel aqueduc construit en 1686 pour amener à Versailles les eaux de plusieurs étangs; la *Celle-Saint-Cloud*, où se trouve un beau château que Louis XV donna à madame de Pompadour, et qui a appartenu à Morel de Vindé; *Chatou*, village de 1,200 habitants agréablement situé sur la rive droite de la Seine, et remarquable par ses jolies maisons de campagne et ses fabriques; *Conflans-Sainte-Honorine*, village de 1,500 habitants, situé sur la Seine près du confluent de l'Oise, et remarquable par son château, ses fabriques et ses carrières; *Grignon*, célèbre par son école d'agriculture; *Jouy* (1,500 hab.), bourg situé dans la jolie vallée de la Bièvre, important par son beau château, et qui était célèbre par la manufacture de toiles peintes créée par Oberkampf; *Louveciennes*, village situé près de la Seine, et où madame Dubarry avait fait construire un joli château; *Orçay* (1,300 hab.), qui a un beau château, et où l'on exploite le grès à paver; *Rocquencourt*, village qui renferme un beau château, et où le 1^{er} juillet 1815 un corps prussien fut battu par les Français; *Triel*, joli bourg de 2,000 habitants sur la Seine, et où l'on exploite des carrières; *Villepreux*, qui a une fabrique importante de cachemires.

Essonne (arrondissement de Corbeil) est un bourg important de 3,500 âmes, situé dans un joli vallon, au bord de l'Essonne, près de son confluent avec la Seine; il forme presque un faubourg de Corbeil. On y fabrique des indiennes, de la chaux renommée, des couleurs, du papier. On y trouve aussi des filatures de coton, une filature mécanique de lin, des fonderies et lamineries de cuivre, etc.

Longjumeau, bourg de 2,000 âmes situé sur l'Yvette, se compose d'une seule rue longue et bien bâtie; son église a un portail gothique très-remarquable. On y trouve

des tanneries considérables, un grand établissement pour l'apprêt des laines, et l'on y fait un commerce important de bois, de cuirs, de grains et de meules.

Arpajon, petite ville de plus de 2,000 habitants, est bien bâtie et située sur la rive gauche de l'Orge. Elle a des tanneries, brasseries, lavoirs de laine, et fait un grand commerce de beurre, grains, porcs, veaux et volailles.

Montlhéry est une petite ville de 4,800 âmes, bien bâtie, quoique fort ancienne, sur la pente d'une montagne dont le sommet était occupé par un célèbre château construit en 1015; il n'en reste plus que le donjon, haut de 32 mètres. Les seigneurs de Montlhéry ont joué un grand rôle dans l'histoire des premiers Capétiens; ce fut Louis le Gros qui les réduisit à l'obéissance et détruisit leur redoutable forteresse. Louis XI livra près de là une bataille indécise aux seigneurs de la ligue du Bien public (1465).

On remarque encore dans l'arrondissement de Corbeil : *Echarcon*, hameau situé près de l'Essonne et important par sa belle papeterie; *Évry*, joli village d'où dépend le château de *Petit-Bourg*, propriété célèbre du duc d'Antin, qui a appartenu au financier Aguado et aujourd'hui est transformée en une colonie agricole pour des enfants; *Longpont*, où l'on trouve une belle église et qui avait une abbaye célèbre, etc.

Méréville (arrondissement d'Étampes), bourg de 4,700 âmes, est situé dans la jolie vallée de la Juine et possède une belle halle où se tiennent les plus importants marchés du département de Seine-et-Oise. On y admire le château de *Folie-Méréville*, dont le magnifique parc est parcouru par la Juine.

Milly, bourg situé près de la petite rivière d'École, affluent de la Seine, a 2,280 habitants et fait le commerce de grains et de farines. Elle est remarquable par son hôtel-Dieu fondé par les anciens seigneurs, son église paroissiale, son château gothique fort bien conservé, qui s'illustra contre les Anglais sous Charles VII.

Rosny (arrondissement de Mantes), est située sur la rive gauche de la Seine, qui y forme deux îles, dans l'une desquelles se trouve un ancien château où naquit Sully en 1560. Ce château a été une maison de plaisance de la duchesse de Berry; le cœur de son époux y est déposé dans la chapelle de l'hospice qu'elle y a fondé.

Houdan, petite ville de 2,000 âmes située sur la route de Paris à Dreux, au confluent de la Vesgre et de l'Oplon, fait un grand commerce de grains, veaux, volaille et laines. Son origine paraît être celtique. On y a trouvé des médailles et poteries romaines, des armes franques qui attestent son importance à l'époque gallo-mérovingienne. C'est la patrie du fameux Simon de Montfort, qui en 1065 y fonda l'église.

On remarque encore dans l'arrondissement de Mantes : *Magny*, bourg de 4,500 habitants, qui possède de nombreuses fabriques et fait commerce de grains et bestiaux; *la Roche-Guyon*, village de 800 habitants bâti sur la rive droite de la Seine, au pied d'un rocher escarpé et célèbre par son château; *Saint-Clair-sur-Epte*, village célèbre par le traité de 911, qui donna la Normandie à Rollon.

L'Île-Adam (arrondissement de Pontoise) est un bourg de 4,700 âmes bien situé sur la rive gauche de l'Oise, en face d'une île qu'on y franchit sur 3 ponts et au milieu d'une contrée couverte de maisons de plaisance. On y exploite d'excellente pierre

de taille et l'on y trouve une manufacture de porcelaine. C'était une ancienne seigneurie qui a donné des grands maîtres à l'ordre de Malte, et qui a ensuite appartenu aux Montmorency et aux Condé. Il ne reste du beau château bâti dans une île de l'Oise que deux pavillons.

Écouen, bourg de plus de 900 âmes, possède une filature de coton et fait le commerce de grains, de fruits et de blondes. Il est bâti sur une hauteur que domine un château renommé comme l'un des plus beaux édifices du seizième siècle. Dès le onzième ou douzième siècle la terre d'Écouen appartenait à la maison de Montmorency, et, comme tous les biens de cette famille, elle passa dans la maison de Condé. Le château fut construit pour le connétable Anne de Montmorency, par Bullant. Sous le Consulat il fut converti en caserne; Napoléon y établit ensuite une maison d'éducation pour les filles des membres de la Légion d'honneur, sous la direction de madame Campan. Au retour des Bourbons, il fut rendu à la maison de Condé, d'où, par testament, il passa au duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe. C'est aujourd'hui une succursale de la maison de Saint-Denis.

Montmorency, petite ville de 2,000 habitants, est bâtie sur le sommet d'une colline qui domine une vallée célèbre par sa beauté, sa richesse et ses nombreuses maisons de campagne. Autour d'elle s'étend une forêt où l'on trouve l'*ermitage* que madame d'Épinay fit construire pour Jean-Jacques Rousseau, et où mourut Grétry en 1813. Cette ville, dont le marché est très-fréquenté, fait un commerce considérable de légumes pour l'approvisionnement de Paris, de fruits et surtout de cerises renommées. Elle est célèbre depuis le onzième siècle par ses seigneurs, « *les premiers barons chrétiens*, » qui y avaient un château devant lequel les troupes royales furent souvent tenues en échec. Au dix-septième siècle ce domaine passa par mariage dans la famille de Condé.

Enghien est un village dépendant des communes de *Deuil, Soisy et Saint-Gratien*. Il est remarquable par les élégantes maisons de campagne qui se sont groupées autour de deux établissements de bains d'eaux sulfureuses et par le beau lac ou étang de Saint-Gratien, qui ajoute encore à l'agrément du site. Dans son voisinage on remarque le château de Saint-Gratien, où résida et mourut le maréchal de Catinat.

Gonesse est un bourg de 2,500 âmes situé près de la rive droite du Crould. Il a une belle église gothique, des fabriques de passementerie, des blanchisseries de toiles et fait un important commerce de grains, farines et fourrages. Ce bourg était déjà célèbre au douzième siècle, et Philippe-Auguste y naquit, dit-on, en 1165. Au quatorzième siècle il s'y trouvait d'importantes manufactures de draperies.

Livry, ancien bourg peuplé de 1,100 âmes, était célèbre par son abbaye fondée en 1200 par Philippe-Auguste et qu'habita souvent madame de Sévigné. C'est près de là que se trouvaient le château et la forêt du *Raincy*, ancienne propriété du roi Louis-Philippe, aujourd'hui morcelés et vendus.

On remarque encore dans l'arrondissement de Pontoise : *Saint-Ouen-l'Aumône*, bourg de 1,600 habitants, où se trouvait la grande abbaye de *Maubuisson*, fondée par la reine Blanche, et où elle mourut en 1252; il n'en reste rien; *Beaumont*, ville de 2,000 habitants, située sur l'Oise, et qui fait un grand commerce de grains et de bestiaux; c'était une comté-pairie, et il reste une tour de son château; *Luzarches*,

bourg de 1,500 habitants, qui a des fabriques de dentelles, boutons de soie, franges de châles; son église est fort ancienne; *Louvres*, village de 1,000 habitants, où l'on fabrique des blondes et l'on exploite la pierre de taille; *Épinay - Champlâtreux*, célèbre par son château construit par Matthieu Molé et qui n'est pas sorti de la famille de ce grand magistrat; là est mort dernièrement le comte Molé, ministre sous Louis-Philippe.

Dourdan (arrondissement de Rambouillet), ville de 2,500 habitants, est située dans la vallée de l'Orge et près d'une forêt. Elle possède une jolie église gothique, un château fort assez bien conservé, des fabriques de bas et d'ouvrages de nacre, une filature hydraulique, des blanchisseries, et fait le commerce de blé et de laines. Elle est très-ancienne et a été jadis une place forte. Son château avait été bâti au sixième siècle par Gontran, roi de Bourgogne. C'est le lieu de naissance de la Bruyère.

Chevreuse, bourg de 1,800 âmes, est situé dans une charmante vallée qu'arrose l'Yvette. Il possède des tanneries, tuileries, et fait le commerce de blé et de laines. C'était jadis un lieu important que défendait l'un des plus forts châteaux de la contrée, construit au sommet de la colline qui domine la ville. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines. Louis XIII en fit un duché-pairie en faveur du duc de Luynes.

Plus en amont sur la rive gauche de l'Yvette se trouve le village de *Dampierre*, peuplé de 750 habitants et remarquable par son château du seizième siècle appartenant à M. le duc de Luynes, qui l'a fait restaurer avec autant de goût que de magnificence.

Magny-les-Hameaux est un village de 500 âmes situé à l'extrémité d'une longue plaine que terminent les bois de Trappes, et célèbre par les ruines de l'abbaye de *Port-Royal-des-Champs*, qu'on voit aux environs. Cette abbaye, érigée dans un lieu pittoresque, mais malsain, en 1204, devint célèbre par les saintes religieuses qui l'habitaient au dix-septième siècle et par les solitaires qui s'étaient bâti dans leur voisinage des retraites que rendront éternellement célèbres les noms d'Arnault, de Nicolle, de Pascal, de Racine, etc. On sait que c'était là le foyer du jansénisme, et que Louis XIV, désespérant de vaincre la résistance des religieuses, ordonna, en 1709, de détruire leur maison. On voit encore leurs tombeaux.

Montfort-l'Amaury, jolie petite ville de 1,800 âmes, est bâtie près de la forêt de Saint-Léger, sur la pente et au pied d'une montagne couronnée par les restes d'un ancien château. On y fait le commerce de blé, fruits, fourrages renommés, chevaux, bestiaux. C'est l'un des plus anciens bourgs de l'Île-de-France. Place très-forte, défendue par son château, qui datait de la fin du dixième siècle, elle était le siège d'une seigneurie dont les comtes ont joué un grand rôle dans notre histoire et dans celle de l'Angleterre.

On trouve encore dans l'arrondissement de Rambouillet : *Limours*, petite ville de 1,000 habitants qui possède quelques fabriques, et qu'avait rendue célèbre son château bâti par François I^{er}, que Henri II donna à Diane de Poitiers, et qui fut acheté par Richelieu; *Marcoussis*, bourg de 1,500 habitants qui avait aussi un château célèbre; *Cernay*, village d'où dépendait la célèbre abbaye des *Vaux de Cernay*, fondée en 1128 et dont il ne reste que des ruines; *Saint-Léger-en-Yvelines*, qui porte le nom du fameux évêque d'Autun, martyrisé dans ce lieu en 679, etc.

§ VIII. DÉPARTEMENT DE LA SEINE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de la Seine est entièrement enclavé dans le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est de 47,550 hectares, dont 29,295 de terres labourables, 1,543 de prés, 2,784 de vignes, 1,354 de bois, 250 de landes. Sa population est de 1,422,065 habitants, ce qui donne 2,991 habitants par kilomètre carré, et s'explique par l'énorme population concentrée à Paris et aux alentours de la capitale. Elle était, en 1801, de 631,585 habitants; en 1821, de 822,171 hab.; en 1831, de 935,108 hab.; en 1841, de 1,494,603 habitants, etc.

Ce département a pour chef-lieu Paris et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Paris	1,053,262 habitants.
— de Saint-Denis 4 cantons, 37 communes,	233,792 —
— de Sceaux 4 — 43 —	135,011 —
<hr/> 3 arrondissements. 8 cantons, 80 communes,	<hr/> 1,422,065 habitants.

Le département de la Seine forme le diocèse de l'archevêché de Paris; il est compris dans le ressort de la cour impériale de Paris, et renferme un tribunal civil formé de huit chambres et un tribunal de commerce pour tout le département. Il fait partie de la 1^{re} division militaire.

Le sol de ce département est assez fertile, mais surtout richement cultivé, principalement pour la production des fruits, des légumes et de la vigne; le vin qu'on y récolte est très-médiocre, mais sert à la consommation des cabarets de la banlieue de Paris. L'élève se réduit aux moutons et aux vaches laitières: ces dernières sont très-nombreuses, cependant leur production ne peut suffire aux besoins de la capitale, qui tire du lait d'un rayon de plus de 40 lieues. Les moutons sont de race commune mais améliorée; on trouve aussi de précieux troupeaux de race mérinos. Il y a dans le département 18,000 têtes de gros bétail, 30,000 moutons, 4,000 porcs, 38,000 chevaux, etc.

L'exploitation minérale se réduit à celle des carrières de plâtre, de moellons et de pierres à bâtir (calcaire grossier); mais elle est fort considérable, et son produit est évalué à 4 millions. L'industrie et le commerce, concentrés à Paris et dans les communes de sa banlieue, sont les plus considérables de toute la France.

Il y a dans le département 2 rivières navigables sur 82 kilomètres (la Seine, 58; la Marne, 24 kil.); 4 canaux (canal de l'Ourcq, 10,5 kil.; canal de Saint-Denis, 6,6 kil.; canal de Saint-Martin, 4,6 kil.; canal de Saint-Maur, 1 kil.); 15 routes impériales, sur 124 kil.; 81 routes départementales, sur 247 kil.; 1,200 chemins vicinaux. Enfin le département est sillonné par tous les chemins de fer qui, de Paris, se dirigent vers les frontières de la France.

§ IX. DÉPARTEMENT DE LA SEINE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Paris*, capitale de la France, est le chef-lieu du département de la Seine, le siège d'une cour d'appel, de tribunaux de première instance et de commerce, d'un archevêché, de la 1^{re} division militaire, etc. C'est là que résident le gouvernement, les corps législatifs, les ministères, la cour de cassation, la cour des comptes, l'Institut, l'Université, la Banque de France. Elle renferme les Écoles polytechnique et d'état-major, des facultés de droit, de médecine, de sciences, de lettres, 5 lycées et une multitude d'autres établissements d'instruction.





PARIS
(HOTEL DE VILLE.)

Paris est situé par 48° 50' 13" de latitude septentrionale, et par 19° 53' 45" de longitude occidentale (méridien de l'île de Fer). Il s'étend sur les deux rives de la Seine, qui le divise en deux parties inégales, outre les îles, et il occupe le fond d'un large bassin qui est circonscrit par une suite de collines peu élevées. En avant de ces collines est son mur d'octroi, percé de 58 portes, en arrière est son mur d'enceinte fortifié.

La partie septentrionale de Paris forme un demi-cercle dont le fleuve serait le diamètre : les hauteurs dont elle est enveloppée longent d'abord la Marne, s'abaissent entre Rosny et Montreuil, se relèvent dans le plateau de Belleville (137 m.), s'effacent dans la plaine Saint-Denis (57 m.), s'escarpent dans la butte isolée de Montmartre (138 m.), se prolongent par la haute plaine des Batignolles (65 m.), et finissent par les coteaux de Chaillot et de Passy. Cette partie est défendue en arrière du mur d'enceinte par le fort de *Nogent*, le château de *Vincennes*, les forts de *Rosny*, de *Noisy*, de *Romainville*, par les redoutes du canal de l'Ourcq et du canal Saint-Denis, par le fort d'*Aubervilliers*, par la place de *Saint-Denis*, qui garde le cours de la Seine.

La partie méridionale forme aussi un demi-cercle dont la Seine serait le diamètre : elle est bornée à l'est par des terrains en pente douce qui se relèvent à peine dans le petit plateau d'Ivry, et sont interrompus par le cours de la Bièvre ; au sud par le plateau de Sainte-Geneviève, élevé de 67 mètres, et qui a derrière lui le plateau de Montrouge ; à l'ouest par les faibles éminences qui avoisinent les barrières du Maine et de Vaugirard, et par la plaine de Grenelle. Cette partie est défendue par le fort de *Charenton*, situé au confluent de la Marne et de la Seine ; par les forts d'*Ivry*, de *Bicêtre*, de *Montrouge*, de *Vanves*, d'*Issy*. Quant à la partie occidentale de la ville, elle est gardée par la citadelle du *Mont-Valérien*, qui observe le double cours de la Seine de Meudon à Saint-Denis, et de Saint-Denis à Saint-Germain.

La superficie de Paris jusqu'au mur d'octroi est de 34,398,000 mètres carrés, et jusqu'à l'enceinte fortifiée de 267,558,000 mètres carrés. On a calculé qu'elle était sous Jules César de 44 arpents, sous Julien de 113, sous Philippe-Auguste de 739, sous Charles VI de 1,284, sous François I^{er} de 1,414, sous Henri IV de 1,660, sous Louis XIV de 3,228, sous Louis XV de 3,919, sous Louis XVI de 3,958. Le développement de sa circonférence est de 24,287 mètres, ou de plus de 7 lieues. Paris renferme environ 1,200 rues, 48 marchés, 100 places, 180 cours, impasses, etc. Le développement de toute sa voie publique est de 450 kilomètres. Le nombre de ses maisons est d'environ 30,000. Sa population était, en 1789, de 524,186 habitants ; en 1801, de 546,856 hab. ; en 1811, de 622,636 hab. ; en 1821, de 713,966 hab. ; en 1831, de 785,862 hab. ; en 1841, de 935,361 hab. ; en 1851, elle était officiellement de 1,053,262 hab. ; mais elle s'élève probablement aujourd'hui à 1,200,000 habitants. On divise la ville en 12 arrondissements et 48 quartiers.

Paris est tout un monde spécial pour lequel nos résumés ordinaires deviennent tout à fait insuffisants. Nous renvoyons donc aux ouvrages spéciaux pour la description des monuments, musées, bibliothèques, établissements de tout genre que cette ville renferme ; nous y renvoyons aussi pour l'exposé de ses industries, qui sont au nombre de plus de 300, et occupent 70,000 chefs d'industrie et 400,000 ouvriers ; nous y renvoyons enfin pour son histoire, qui est en grande partie celle de la France¹.

¹ Voir l'*Histoire de Paris*, par Th. Lavallée. Paris, 1851, 1 vol. gr. in-8°.

Saint-Denis, chef-lieu d'arrondissement, est située dans une belle plaine, sur les ruisseaux du Crould et du Rouillon, qui font mouvoir de nombreuses usines, près de la rive droite de la Seine et du canal Saint-Denis. Elle est peuplée de 15,702 habitants. On y trouve un dépôt de mendicité et la maison destinée à élever les filles des membres de la Légion d'honneur, laquelle comprend les bâtiments de l'ancienne abbaye. Saint-Denis est aujourd'hui une cité manufacturière, et qui est principalement remarquable par ses impressions sur étoffes, ses lavages de laines, ses fabriques de plomb laminé, de bleu, d'amidon, de produits chimiques, etc. Elle est populeuse, animée par un grand commerce, et généralement assez mal bâtie.

C'est une ville tout historique, et dont les annales sont liées aux annales de la monarchie française. Elle doit son origine à une chapelle où furent déposés, vers le milieu du troisième siècle, les restes de saint Denis et de ses compagnons, et près de laquelle se forma un monastère. Dagobert, dans le septième siècle, agrandit ce monastère, le combla de biens, et fit bâtir à la place de la chapelle une magnifique église, où il fut enterré, et qui devint depuis cette époque le tombeau privilégié des rois. Cette église fut reconstruite ou restaurée par Pepin le Bref et Charlemagne. Il n'en reste presque plus rien. Celle qui existe aujourd'hui a été commencée en 1130 par Suger, abbé de Saint-Denis et ministre de Louis VII, et achevée en 1281. C'est un magnifique monument, dont la nef a un caractère saisissant de grandeur et de majesté. Les tours étaient couronnées par une flèche de 56 mètres de hauteur, dominant toute la plaine et annonçant à Paris la sépulture de ses rois; cette flèche a été récemment détruite. On remarque dans l'intérieur de l'église les mausolées de François I^{er}, de Louis XII et de Henri II. La crypte sépulcrale renferme les tombeaux des rois, reines, princes et princesses de la famille royale depuis Clovis et Clotilde; mais ces tombeaux sont vides depuis le décret de la Convention du 31 juillet 1793 : ils furent alors brisés, et les ossements qu'ils renfermaient jetés pêle-mêle dans deux fosses qu'on recouvrit de chaux. La restauration de l'église et des tombeaux de Saint-Denis a été commencée en 1808 et achevée avec splendeur sous le règne de Louis-Philippe.

Sceaux, chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 2,000 habitants, est une jolie petite ville, qui a une grande importance par son marché aux bestiaux. Colbert y avait fait bâtir un magnifique château, qui fut acheté par le duc du Maine, et devint un lieu de délices et le rendez-vous des hommes les plus distingués dans les lettres. Ce château passa au duc de Penthièvre en 1775, et c'est là que mourut Florian. Il fut détruit pendant la révolution, et il n'en reste que le parc, qui est aujourd'hui un lieu de promenades et de plaisirs pour les Parisiens.

Les localités importantes du département de la Seine sont très-nombreuses et pressées les unes sur les autres. Quelques-unes, par leur population et leur industrie, marqueraient parmi les plus grandes villes si elles étaient éloignées de la capitale. En effet, sur les 81 communes qui composent ce département, il y en a 11 qui ont de 10 à 35,000 habitants, et 27 qui en ont de 2 à 10,000. La plupart sont des annexes industrielles de Paris, et renferment de nombreuses maisons de plaisance. Celles qui avoisinent immédiatement le mur d'octroi sont remplies de cabarets, de restaurants, de guinguettes, de bals publics, etc. Les communes les plus importantes de l'arrondissement de Saint-Denis sont :

Aubervilliers, village de 2,500 habitants, situé dans la plaine de Saint-Denis, était autrefois célèbre par son église dite *Notre-Dame-des-Vertus*, et qui devint l'objet d'un pèlerinage fréquenté. Il fut pris et repris plusieurs fois par les alliés et les Français dans la bataille de Paris. On y a construit un fort qui couvre les approches du canal Saint-Denis et du canal de l'Ourcq.

Auteuil (4,274 hab.) est situé sur une colline qui borde la rive droite de la Seine, près du bois de Boulogne. C'est un des plus heureux sites des environs de Paris, et, dès le dix-septième siècle, il était couvert de maisons de campagne. Boileau, Molière, d'Aguesseau, Nicolai, Helvétius, Condorcet, Franklin, Boufflers l'ont habité. La maison de Boileau existe encore; elle a appartenu au médecin Gendron, qui est enterré dans le cimetière. On trouve dans cette commune des impressions sur étoffes, des corderies, des fabriques de produits chimiques, des magasins de bois de charonnage, etc.

Batignolles-Monceaux est une sorte de grand faubourg de Paris qui n'a pas moins de 28,700 habitants, et qui est situé entre la barrière de Clichy et la commune de même nom, dans un terrain plat, monotone et assez élevé. Ce n'était au commencement du siècle qu'une grande plaine cultivée, ayant à peine une ou deux baraques ou guinguettes, et il s'y livra un combat très-violent dans le voisinage de la barrière le 30 mars 1814. Après la paix, des entrepreneurs s'avisèrent d'y construire quelques maisons, et en 1830 la population était déjà de 3,428 habitants; en 1835, de 6,850; en 1842, de 14,073. Ce chiffre est aujourd'hui doublé, et le hameau des Batignolles est devenu une grande ville, où l'on trouve de larges rues, de belles maisons avec des établissements industriels importants, les ateliers des chemins de fer de l'Ouest, des ateliers de construction pour le matériel des chemins de fer, des fabriques d'appareils à gaz, de cuirs, de vernis, de liqueurs, de savons, etc.

Belleville (35,000 hab.) est située sur la pente méridionale et le sommet d'un plateau qui domine la partie septentrionale de Paris. Elle touche le mur de la ville, et on y arrive par une large rue bordée de guinguettes et de restaurants qu'on appelle la *Courtille*. « C'est là que le peuple parisien va chercher ses plaisirs dans des salles nues, puantes, hideuses, où le vin frelaté n'est pas même égayé par l'ombre d'une charmille, où la danse ignoble se cache du grand air et du soleil, et n'a pour horizon que des murs peints et enfumés, où les regards ne peuvent s'arrêter que sur des rues fétides et boueuses, de laides maisons peuplées de milliers de tables, une foule souvent immonde et brutale, quelquefois criminelle¹. » La commune de Belleville renferme de nombreuses maisons de campagne, des maisons d'éducation et des fabriques importantes d'acier poli et fondu, de limes, de boutons, de cuirs vernis, de noir végétal, de produits chimiques, des ateliers de construction de machines, des fonderies de cloches, des apprêteurs d'étoffes, etc. La partie la plus escarpée du plateau comprend la butte *Chaumont*, qui est creusée de nombreuses carrières.

Belleville est un village ancien, mais qui n'avait au commencement du siècle que 12 à 1500 habitants. Son plateau a été le principal théâtre de la bataille de Paris.

Boulogne (7,600 hab.) est situé entre le bois qui porte son nom et la Seine qui le sépare de Saint-Cloud. C'est un ancien village qui renferme, avec de nombreuses

¹ Th. Lavallée, *Histoire de Paris*, page 297.

maisons de campagne, plus de 400 blanchisseries de linge, des fabriques de produits chimiques, etc.

Le bois de Boulogne, qui a environ 8,000 hectares de superficie, est la promenade la plus fréquentée des Parisiens. Il servit en 1815 de campement aux Anglais, qui en coupèrent et brûlèrent presque tous les arbres. Il a été depuis cette époque replanté, embelli, percé de nouvelles routes, et l'on vient de le transformer en un magnifique jardin anglais. A l'une des portes de ce bois, près de la Seine, était autrefois une abbaye dite de *Longchamp*, qui était visitée par les Parisiens dans la semaine sainte pour y entendre le chant des religieuses. La visite pieuse se changea peu à peu en promenade mondaine, où l'on faisait assaut de riches toilettes et de beaux équipages. L'usage de cette promenade s'est conservé, bien que l'abbaye n'existe plus depuis 1792.

Il y avait autrefois dans le bois de Boulogne le château de *Madrid*, construit par François I^{er}, qui fut habité par plusieurs rois, et servit quelquefois de prison : il a été détruit en 1787.

La *Chapelle-Saint-Denis* (18,700 hab.) est une des communes les plus peuplées, les plus animées de la banlieue de Paris. Elle est le prolongement du faubourg Saint-Denis, et ouvre par sa grande rue les routes de Rouen, de Beauvais, d'Amiens, etc. Il s'y tient des marchés très-considérables de porcs et de vaches laitières. On y trouve les ateliers des chemins de fer du Nord et de l'Est, des fonderies de fer et de cuivre, des chaudronneries, des raffineries, des fabriques de cuirs vernis, huiles minérales, équipages militaires, etc. C'est dans son voisinage que se tenait la fameuse foire du *Landit*. » La foire du Landit datait, dit-on, de Charles le Chauve, et avait lieu dans le mois de juin. La plaine Saint-Denis devenait alors une ville immense avec rues remplies de tentes, de cabanes, de tréteaux, où abondaient les marchands de France et de Flandre, les divertissements, les bêtes curieuses, les jongleurs et les filles de joie. On y vendait principalement du parchemin, dont il se faisait alors une grande consommation. L'Université allait s'y en fournir, et c'était l'occasion d'une *montre* ou procession magnifique, où assistaient tous les régents et écoliers, à cheval et bien équipés, avec tambours, fifres, drapeaux. Ces cavalcades entraînant beaucoup de désordres furent supprimées en 1558 ; mais la foire continua de subsister jusqu'en 1789 ; il en reste à peine quelques vestiges ¹. »

Charonne (6,850 hab.) est encore un gros village tumultueux, situé à l'une des extrémités du faubourg Saint-Antoine, et qui est une annexe de ce grand quartier industriel ; on y trouve des fabriques de couleurs, de cuirs vernis, de châles, de toiles cirées, de porcelaines, de savons, des magasins de bois de sciage et de teinture, etc. On y cultive aussi en grand le pêcher.

Clichy-la-Garenne (6,450 hab.) est situé sur la rive droite de la Seine, et se joint à Batignolles par une grande rue couverte de maisons et des ateliers du chemin de fer de Rouen. On y trouve des fabriques de machines à vapeur, de céruse, de cristaux, de passementerie, de produits chimiques, une verrerie, etc. C'est un village fort ancien, où les Mérovingiens avaient un palais qui fut la principale résidence de Dagobert. Trois conciles y ont été tenus au septième siècle. Saint Vincent de Paul, en 1612, en a été le curé, et c'est lui qui a fait bâtir l'église. En 1796,

¹ Th. Lavallée, *Histoire de Paris*, page 330.

il s'y tint un club de royalistes, dont les projets furent renversés par la journée du 18 fructidor.

Courbevoie (6,000 hab.) est situé sur la rive gauche de la Seine, et n'est séparé de Neuilly que par un beau pont. On y trouve de magnifiques casernes construites sous Louis XV, des blanchisseries de laines, des impressions sur étoffes, etc.

Épinay (1,200 hab.), situé sur la rive droite de la Seine, au delà de Saint-Denis, renferme des ateliers de sondage pour les puits artésiens, des fabriques de fer creux, de produits chimiques, d'impression sur étoffes, etc. C'est un village fort ancien où Dagobert faisait résidence. Ses maisons de campagne ont été habitées par Fourcroy, Lacépède, madame d'Houdetot, etc. C'est le lieu de naissance du maréchal Maison.

Montmartre (23,000 hab.) est situé sur le sommet et sur les pentes d'une butte calcaire isolée, qui culmine la partie nord-ouest de Paris. Ses maisons touchent au mur d'enceinte, et il renferme un des cimetières de la capitale. On y trouve des apprêteurs d'étoffes, des fabriques de couleurs et vernis, de cuirs, de toiles cirées, de plâtre, etc. Son église date du douzième siècle, et l'on y jouit d'une vue magnifique sur l'océan de maisons qui compose la Babylone moderne. La butte Montmartre est entièrement composée de dépôts de calcaire et de gypse avec lesquels Paris a été construit; elle a été tellement creusée, fouillée, évidée, pour en tirer ces précieuses pierres, qu'elle semble n'avoir plus que sa croûte, et ne porter que par miracle la commune populeuse et pittoresque qui est assise sur ses croupes. Les carrières de Montmartre sont célèbres pour avoir fourni à Georges Cuvier la plus grande partie des débris fossiles avec lesquels il a reconstruit quelques-uns des animaux antédiluviens.

Le nom de Montmartre vient de *Mons Martis* ou de *Mons Martyrum*. Une tradition populaire, qui ne manque pas de vraisemblance, voulait que saint Denis et ses compagnons y eussent souffert le martyre, près d'un temple de Mars ou de Mercure, dont au dix-septième siècle on croyait encore voir les restes. Dès le septième siècle, il y avait sur cette montagne une église dédiée à saint Denis, et qui devint en 1134 une abbaye de bénédictines fondée par Louis VI. La veuve de ce roi s'y retira et y mourut. Henri IV, lorsqu'il assiégea Paris, y établit son quartier général, et les religieuses s'y livrèrent avec les seigneurs de son armée aux plus grands désordres. Il reste à peine aujourd'hui quelques débris de murailles de cette abbaye.

Nanterre (2,700 hab.) est un village fort ancien, et qui a été rendu très-célèbre par la naissance de sainte Geneviève, patronne de Paris. Son église, qui est encore l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté, n'a rien de remarquable. C'était autrefois un bourg fortifié, et qui fut saccagé plusieurs fois. On y trouve un grand abattoir à porcs pour la capitale; on y exploite des pierres à bâtir, et l'on y fabrique de la chaux hydraulique, des produits chimiques, des gâteaux renommés, etc.

Neuilly (16,000 hab.) est situé sur la rive droite de la Seine et près du bois de Boulogne, dans le prolongement des Champs-Élysées. Il doit à cette situation son rapide accroissement et ses maisons de campagne. On y voyait un beau château, construit au dix-huitième siècle par le ministre de la guerre d'Argenson, et qui, après avoir appartenu à Talleyrand et à Murat, devint l'habitation favorite du roi Louis-Philippe, qui y avait réuni un beau parc, des îles de la Seine, etc. Le château a été détruit pendant les journées de février 1848 et le parc morcelé et vendu. On remarque à Neuilly le

pont qui unit cette commune à Courbevoie, œuvre de Perronnet, et l'un des plus beaux qui soient en France. On y trouve des apprêteurs d'étoffes, des fabriques de bougies, de savons, de cuirs vernis, de pompes, etc.

Près de Neuilly, au tournant de la grande route et du chemin dit de la *Révolte*, le duc d'Orléans, le 13 juillet 1842, se tua en tombant de voiture. Une chapelle a été élevée sur l'emplacement de la maison où il rendit le dernier soupir.

Pantin (3,400 hab.) est situé près du canal de l'Ourcq sur la grande route du nord; il renferme des carrières de plâtre, et l'on y trouve des fabriques de chaux hydraulique, de produits chimiques, etc. Ce village fut le théâtre d'un sanglant combat les 29 et 30 mars 1814.

Passy (11,500 hab.) est bâti dans une position charmante sur une colline qui domine la rive droite de la Seine, près du bois de Boulogne et à l'extrémité des Champs-Élysées. On y trouve, avec de très-nombreuses maisons de campagne, des fabriques de grillages, de voitures, de canons de fusil, de conserves alimentaires, etc. Passy a été habité par les financiers la Popelinière et Bertin, l'actrice Contat, le comte d'Estaing, Raynal, Piccini, André Chénier, etc.

Dans sa dépendance est le château de la *Muette*, où mourut la duchesse de Berry, fille du régent; il fut plusieurs fois habité par Marie-Antoinette; c'est aujourd'hui une maison de santé.

Pré-Saint-Gervais (4,800 hab.) est un village situé entre le canal de l'Ourcq et le bois de Romainville, et dont le territoire, coupé de vergers et cultivé en fruits et en fleurs, est couvert d'habitations champêtres. Il a été l'un des théâtres de la bataille de Paris.

Puteaux (4,300 hab.) est situé à la rive gauche de la Seine, sur la pente d'une colline cultivée en légumes et en rosiers. On y trouve des fabriques importantes d'impression et teinture sur toiles, de produits chimiques, de savons, etc.

Romainville (2,000 hab.) est célèbre par son bois aujourd'hui presque entièrement détruit, et qui était un lieu favori de promenade pour les Parisiens. Ce bois a été le théâtre de violents combats le 30 mars 1814.

Saint-Ouen (4,800 hab.) est situé dans une position charmante sur la rive droite de la Seine, où il a un port et une gare très-importante accessible aux plus gros bateaux. On y trouve des ateliers de construction de machines, d'impression et d'apprêts d'étoffes, etc. C'est un village fort ancien, où Dagobert avait, dit-on, un manoir, et dont l'église était l'objet d'un pèlerinage fréquenté, à cause des reliques de saint Ouen qu'elle possédait. Ce manoir fut habité par plusieurs rois, et Jean y institua l'ordre de l'Étoile. Il fut remplacé par une belle habitation construite dans le siècle dernier, où Louis XVIII séjourna, et où il donna le 2 mai 1814, la veille de son entrée à Paris, une *déclaration* préliminaire de la *Charte*.

Suresnes (3,175 hab.) est situé sur la rive gauche de la Seine et au pied du mont Valérien. Son territoire est planté de vignes, qui donnent un vin fameux par son âcreté, et qui néanmoins fournit les cabarets des environs de Paris. C'est un village ancien et où se tinrent en 1593 des conférences à la suite desquelles Henri IV se convertit au catholicisme. L'architecte Perronnet y est né.

Le *mont Valérien*, l'une des plus hautes collines qui environnent Paris, était autre-

fois surmonté d'un couvent et d'une église, qu'on appelait le *Calvaire*, et qui était, surtout dans la semaine sainte, l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté. Cette fondation religieuse, supprimée en 1790, fut rétablie sous la Restauration et détruite en 1830. Les bâtiments ont été transformés en casernes, et l'on a fait de la montagne un vaste fort destiné à éclairer le cours de la Seine au levant de Paris.

La *Villette* est un gros bourg de 18,650 habitants, qui forme le prolongement du faubourg Saint-Denis, et se trouve situé sur le grand bassin du canal de l'Oureq, à l'endroit où commence la dérivation du canal Saint-Martin. Cette position a fait la fortune de cette commune, qui est un grand annexe de l'industrie parisienne, et l'une des plus fortes agglomérations manufacturières de la France. On y trouve en effet des raffineries de sucre, des fonderies de suif, des affinages de métaux, des fonderies de fer, des fabriques de liqueurs et de savons très-nombreuses, des fabriques de creusets, de cuirs, de blanc de zinc, de produits chimiques, de carrosses, de charrettes, de chaudronnerie, de cartonnage, d'allumettes, etc. On y fait un immense commerce de houille, de charbons, de bois de construction et de chauffage, de fer, de vins, etc. La *Villette* et les bords du canal de l'Oureq ont été l'un des principaux théâtres de la bataille de Paris.

L'arrondissement de Sceaux renferme, comme celui de Saint-Denis, une multitude de localités remarquables par leurs belles habitations, leurs industries et leurs souvenirs historiques. Nous citerons :

Alfort ou *Maisons-Alfort* (1,900 hab.), village situé sur la Marne, près de son confluent avec la Seine, est remarquable par son école vétérinaire fondée par Bourgelat en 1766, et qui renferme une ménagerie, des cabinets d'anatomie et de pathologie, etc. Les élèves de l'école d'Alfort ont bravement défendu le pont de Charenton en 1814.

Arcueil (3,000 hab.) est situé dans une vallée agréable sur la Bièvre, et renferme de nombreuses maisons de plaisance. On y trouve des blanchisseries, des teintureries sur étoffes, des carrières de pierre, et l'on y remarque un bel aqueduc, construit par Jacques Debrosse, d'après les ordres de Marie de Médicis, qui conduit les eaux de Rungis à travers la vallée de la Bièvre dans la capitale. Sa longueur est de 400 mètres et sa hauteur de 24. Il est contigu à un aqueduc construit par les Romains, et qui conduisait aussi l'eau de Rungis au palais des Thermes.

Bercy (10,800 hab.), situé sur la rive droite de la Seine, en amont de Paris, renferme les plus vastes entrepôts de vins, d'eaux-de-vie, d'huiles, de vinaigres, qui soient en France. On n'y compte pas moins de 288 négociants en vins, 45 commissionnaires-entrepôts, 22 courtiers, etc. On y fait aussi un grand commerce de bois, de tuiles, de fromages, et l'on y trouve plusieurs fabriques.

Bourg-la-Reine (1,500 hab.), situé dans un vallon agréable sur la Bièvre, renferme de jolies maisons dont une a appartenu à Gabrielle d'Estrées. C'est là que Condorcet, proscrit par la Convention, s'empoisonna.

Charenton se divise en deux communes : *Charenton-le-Pont* (3,200 hab.), et *Charenton-Saint-Maurice* (2,600 hab.). La première doit son surnom à un pont sur la Marne, très-important pour les approvisionnements et la défense de Paris, et qui a été pris par les Normands en 865, par les Anglais en 1436, par l'armée du Bien public

en 1465, par les calvinistes en 1567, par Henri IV en 1590, par les troupes royales en 1649, par les alliés en 1814. Charenton est une commune agricole qui renferme une manufacture de porcelaine et plusieurs autres fabriques. Sa mairie est établie dans un château qui a appartenu, dit-on, à Gabrielle d'Estrées. Dans son voisinage est le château de *Conflans*, qui appartient aux archevêques de Paris.

Charenton-Saint-Maurice est remarquable par sa maison de santé pour le traitement des aliénés. Cette maison, qui est un établissement de l'État, est bâtie sur une colline d'où l'on jouit d'une très-belle vue sur la Marne; elle peut recevoir 500 malades. On y trouve encore des filatures de cachemires et de laines, des forges laminoires, une scierie mécanique, etc. C'est à Saint-Maurice qu'était le temple accordé par l'édit de Nantes aux protestants de Paris : il avait été bâti par Jacques Debrosse, pouvait contenir 14,000 personnes, et fut détruit en 1685.

Choisy-le-Roy (3,270 hab.) est une jolie ville située sur la rive gauche de la Seine et qui renferme, avec de charmantes maisons d'agrément, une verrerie et une cristallerie très-importantes, une manufacture de porcelaine, des fabriques de draps et chapeaux de feutre, de maroquins, de produits chimiques, etc. On y remarquait autrefois un beau château construit par Mansard pour mademoiselle de Montpensier, et qui passa au dauphin, fils de Louis XIV, à la princesse de Conti et à Louis XV. Celui-ci y séjournait souvent et avait fait construire un autre petit château pour madame de Pompadour. Tout cela a été détruit.

Fontenay-sous-Bois (3,200 hab.) est contigu au bois de Vincennes et renferme une jolie église où se trouve le tombeau de Dalayrac. On y remarque de nombreuses maisons de campagne dont une a été habitée par Le Kain.

Gentilly (13,800 hab.) est une grosse commune de la vallée de la Bièvre, et qui est formée de *Gentilly*, de *Bicêtre*, de la *Glacière* et de la *Maison-Blanche*. On y trouve des fabriques de cuirs et de produits chimiques, des raffineries de sucre, etc.

Bicêtre tire son nom d'un château bâti en 1290 par un évêque de Winchester, et qui fut reconstruit par le duc de Berry, oncle de Charles VI. Ce château étant tombé en ruines, Louis XIII y établit pour les soldats invalides un hôpital que Louis XIV donna en 1656 à l'hôpital général, pour y enfermer les fous et les mendiants. Avant la révolution, c'était un hôpital et une prison qui offraient la réunion de tous les maux et de tous les crimes. En 1792, les massacreurs de septembre en égorgèrent tous les habitants, prisonniers, galériens, malades, etc. Aujourd'hui c'est un hospice pour les fous et les vieillards.

Grenelle (7,800 hab.) est situé dans la vaste plaine qui s'étend sur la rive gauche de la Seine, entre Issy et Vaugirard. C'est une commune de construction récente et qui est très-importante par ses nombreuses fabriques. On y trouve les magasins de l'entreprise de bituminage de Paris, des fabriques de bougies, de cartons, de chaux, de cordes harmoniques, de couleurs, de cristaux, de cuirs vernis, d'émaux, de briques, de tuiles, de noir animal, de pâtes alimentaires, de poterie réfractaire, de produits chimiques, etc.

Dans la plaine de Grenelle était pendant la révolution une poudrière qui fit explosion en 1794, et ébranla tout Paris. C'est encore le lieu des exécutions militaires, et là fut fusillé en 1815 le général Labédoyère.

Issy (4,312 hab.) est situé sur le penchant d'une colline qui descend jusqu'à la rive gauche de la Seine en aval de Paris. Il est peuplé de maisons de campagne et renferme, outre une école secondaire ecclésiastique, des fabriques de blanc de Meudon, de briques, de chaux hydraulique, de ciment, de produits chimiques.

Ivry (8,600 hab.) est une grosse commune composée d'*Ivry*, de la *Gare* et d'*Austerlitz*; elle est située sur une colline qui borde la rive gauche de la Seine en amont de Paris. On y trouve de grands magasins de bois de charpente, de charbon de bois et de houille, des raffineries de sucre, une grande verrerie, des fabriques de toiles imperméables, de cuirs vernis, de céruse, de chaux hydraulique, etc. On y fait aussi un grand commerce de vins.

Montreuil-sous-Bois (3,800 hab.) est une commune renommée dans toute la France pour la culture des pêchers, qui date dans ce bourg de plus de deux siècles et qu'on regarde comme poussée jusqu'à la perfection. Cette culture occupe environ 300 hectares, qui sont coupés en tous sens par des murs de refend sur lesquels sont établis les espaliers. La récolte est annuellement de 12 à 15 millions de pêches, qui sont envoyées jusqu'en Russie. Les habitants de Montreuil sont encore renommés pour la culture de la vigne, des fraises, des fleurs, etc.

Montrouge (9,200 hab.), bourg situé sur la route d'Orléans, et dont les maisons atteignent la barrière d'Enfer, renferme un hospice dit de la Rochefoucauld, des ateliers de typographie, des fabriques de chicorée, de chandelles, d'eaux minérales, d'huiles, de mécaniques, de produits chimiques, des établissements importants d'horticulture, de vastes carrières, etc. Là sont les entrées des immenses souterrains qui courent sous toute la partie méridionale de Paris et qu'on appelle *Catacombes*.

Vaugirard (15,500 hab.) est un gros bourg populeux et animé, situé à l'extrémité de la barrière de son nom, et qui renferme des manufactures de soie, de briques, de cartons, de cordes, de cuirs vernis, de produits chimiques, de tableterie, etc.

Vincennes (8,450 hab.) est célèbre par son bois qui contient 7,320 hectares, et par son château fort qui renferme une garnison, une école d'artillerie et un arsenal. Ce bourg doit son origine à Philippe-Auguste, qui fit entourer le bois de murailles et y fit construire un manoir. Saint Louis aimait à y résider : « maintes fois il advint, dit Joinville, que en été il alloit seoir au bois de Vincennes après la messe, et se accotoyoit à un chesne, et tous ceux qui avoient affaire venoient à lui sans huissier ni autre. » En 1337 le manoir de Philippe-Auguste fut détruit, et Philippe VI y fit construire le donjon qui existe aujourd'hui; Charles V continua les travaux et fit bâtir le bel édifice qu'on appelle la Sainte-Chapelle. Tous les rois l'habitèrent, mais Louis XI commença à en faire une prison où furent enfermés une foule de personnages célèbres, le prince de Condé, Mirabeau, Diderot, le duc de Polignac, les ministres de Charles X, etc. Le 20 mars 1804, le duc d'Enghien y fut fusillé dans les fossés du château. En 1814 et 1815, ce château, commandé par Daumesnil, refusa de se rendre à la sommation des alliés, et tout le matériel de guerre qu'il renfermait fut ainsi conservé à la France.

Vitry-les-Arbres (2,600 hab.), bâti sur la pente de la montagne de Villejuif, a tout son territoire couvert de pépinières et d'arbres à fruit. Il s'en fait un commerce immense par toute la France, et dont la valeur annuelle dépasse 3 millions.

§ X. DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. Le département de Seine-et-Marne a été formé des anciens pays du Gâtinais français, de la Brie française et d'une grande partie de la Brie champenoise. Sa superficie est de 590,933 hectares, dont 367,000 de terres labourables, 33,000 de prés, 19,000 de vignes, 80,000 de bois. Sa population était, en 1801, de 299,160 habitants; en 1821, de 303,150 hab.; en 1831, de 323,893 hab.; elle est aujourd'hui de 345,760 habitants.

Il a pour chef-lieu Melun et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Melun	6 cantons,	106 communes,	62,205 habitants.
— de Coulommiers.	4 —	80 —	54,984 —
— de Fontainebleau.	7 —	104 —	78,917 —
— de Meaux	7 —	161 —	94,038 —
— de Provins.	5 —	106 —	54,932 —
5 arrondissements.	29 cantons,	557 communes,	345,076 habitants.

Le département de Seine-et-Marne forme le diocèse de l'évêché de Meaux; il est compris dans le ressort de la cour impériale de Paris; on y trouve 5 tribunaux de première instance, 3 tribunaux de commerce (à Montereau, à Meaux et à Provins); il renferme 4 collèges et 577 écoles primaires. Il fait partie de la 1^{re} division militaire.

Ce département est un pays essentiellement agricole et de riche culture; il a pour principaux produits les grains, vins, pommes de terre, légumes secs et fourrages en surabondance, les fruits, notamment le chasselas de Fontainebleau, le safran, cultivé en grand dans le Gâtinais, et les bois. L'élevage des moutons, en grande partie de race mérinos, forme l'une des principales industries du département. Le gros bétail appartient à la race flamande: on y compte environ 85,000 bêtes à cornes, 750,000 moutons, 23,000 porcs, 2,000 chèvres, 36,000 chevaux, 3,600 ânes et mulets.

L'exploitation des carrières y est très-importante: elles produisent le grès de Fontainebleau, les excellentes pierres à meules de la Ferté-sous-Jouarre, la belle pierre à bâtir de Château-Landon, l'argile de Montereau, du sable pour les verreries. L'industrie de Seine-et-Marne est variée, mais peu considérable: les faïences de Montereau et les papiers du Marais en sont les principaux produits. Le commerce est très-important en grains et farines pour la consommation de Paris, fromages, bois, fourrages, laine, produits des carrières et des fabriques.

On trouve dans ce département 5 rivières navigables, la Seine, l'Yonne, la Marne, l'Ourcq et le Grand-Morin, sur 258 kilomètres; 3 canaux, de Cornillon, du Loing et de l'Ourcq, sur 66 kil.; 10 routes impériales, sur 515 kil.; 27 routes départementales, sur 567 kil.; 9,650 chemins vicinaux, sur 18,000 kil. Il est traversé par le chemin de fer de Paris à Strasbourg pendant 54 kil., par le chemin de fer de Paris à Lyon pendant 53 kil., et par l'embranchement de Montereau à Troyes pendant 43 kilomètres.

§ XI. DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Melun*, chef-lieu du département, avec un tribunal civil et 10,400 habitants, est une ancienne ville, agréablement située au pied d'une colline et arrosée par la Seine; elle est en général bien bâtie et percée de rues assez larges et propres; mais elle est fort triste. Son principal monument est l'église de Saint-Aspais. On y trouve une maison centrale de détention, des casernes de cavalerie, des fabriques de faïence et de plâtre, une filature de lin, etc. Le principal commerce est celui des grains.

Coulommiers, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 4,250 habitants, est situé dans un joli pays, sur le Grand-Morin, qui y fait mouvoir plusieurs moulins. Elle n'a d'autre monument que son église. Ses rues sont étroites et mal percées. On y fait commerce de laines, de fourrages, de bestiaux, de fromages et de grains pour l'approvisionnement de Paris.

Fontainebleau, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 10,400 habitants, est une belle ville, bien bâtie, percée de rues larges et propres. Elle est située au milieu d'une des plus belles forêts de la France, et doit son origine à un château royal construit au onzième siècle et qui fut le séjour de presque tous les rois. François I^{er} le fit reconstruire et décorer par les artistes italiens qu'il appela en France. Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Napoléon et Louis-Philippe, en y faisant faire de grands travaux, ont complété l'ensemble de ce magnifique palais. Louis XIII y naquit. La reine Christine de Suède, après son abdication, y demeura; et c'est là, dans la galerie des Cerfs, qu'elle fit assassiner Monaldeschi. Louis XIV y signa la révocation de l'édit de Nantes. Le grand Condé y mourut en 1686. En 1803 on y établit l'école spéciale militaire, qui fut transférée en 1808 à Saint-Cyr. Napoléon y tint captif le pape Pie VII. C'est là qu'il signa son abdication et qu'il fit ses adieux à sa garde. Le parc et les jardins répondent à la magnificence du château. La forêt est la plus intéressante du nord de la France par les sites pittoresques, les beaux arbres, les plaines coupées de gorges arides qu'elle présente; sa surface est évaluée à 16,000 hectares.

On fait à Fontainebleau une grande exploitation de grès à paver et un grand commerce de chasselas qui ont une renommée européenne. La culture de ce précieux fruit se fait principalement à *Thomery*, village à 7 kilomètres de Fontainebleau, qui en expédie chaque année pour plus d'un million et jusqu'en Russie.

Meaux, chef-lieu d'arrondissement et siège d'un évêché, avec des tribunaux civil et de commerce, a près de 10,000 habitants. C'est une ville ancienne, située sur la Marne, qui la divise en deux parties, près du canal de l'Ourcq. Elle est assez bien bâtie et a pour monument principal sa cathédrale, commencée vers le onzième siècle, non achevée, et dont on admire surtout le chœur et le sanctuaire; du haut de sa tour, élevée de 77 mètres, on distingue le mont Valérien et Montmartre; elle renferme le tombeau de Bossuet. On remarque encore dans cette ville les bâtiments de l'évêché, la bibliothèque publique, etc. Il s'y trouve de nombreux moulins à farine, des ateliers de construction pour les machines de moulins, des filatures de coton, et l'on y fait un grand commerce de grains et de farines.

Meaux était autrefois très-forte et se partageait en trois places : la ville, sur la rive droite, le *marché*, sur la rive gauche, et l'île, qui joint ces deux parties. Elle a subi de nombreux sièges : le plus célèbre est celui de 1421, où Henri V resta huit mois devant ses murs, et où, après la prise de la ville, tous les habitants furent rançonnés ou chassés. Elle fut cruellement agitée par les guerres religieuses et eut sa Saint-Barthélemy.

Provins, chef-lieu d'arrondissement, avec des tribunaux civil et de commerce, et 7,200 habitants, est une jolie ville située sur la pente d'un coteau et dans une vallée qu'arrose la Vourzie. Elle se divise en basse et haute ville : la première a des rues

larges et bien bâties, la seconde est formée de rues escarpées; toutes deux sont ceintes de murailles flanquées de tours. On y remarque l'église Saint-Quiriace, qui couronne le coteau; la tour de César, édifice carré, flanqué de tourelles, dont l'origine est inconnue et qui domine tous les environs. On y trouve des fours à chaux, des fabriques de cuirs et grosses étoffes, et l'on y fait commerce de blés, de laines et de roses, qui sont cultivées sur le territoire de temps immémorial.

Provins est probablement l'*Agendicum* dont il est parlé dans César. Dans le onzième siècle les comtes de Champagne y établirent leur cour, et elle devint très-célèbre par les clercs et les chevaliers qui la fréquentaient. C'était alors une des villes les plus populeuses et les plus animées de la France. Sa prospérité fut encore augmentée par l'établissement de foires célèbres qui y attiraient les marchands de tout le nord de l'Europe. Elle subit plusieurs sièges, principalement en 1432 et en 1592.

Brie-Comte-Robert (arrondissement de Melun), capitale de la Brie française, n'est aujourd'hui qu'une petite ville de 2,700 habitants située sur l'Yères, dans une contrée fertile dont les grains alimentent son commerce. On y exploite la pierre de taille et la chaux, et l'on y remarque l'église et les restes du château. C'est une ville ancienne, autrefois fortifiée et qui a été assiégée et prise plusieurs fois.

On trouve encore dans l'arrondissement de Melun : *Lieusaint*, qui a des pépinières importantes; *Mormant*, bourg de 1,400 habitants, célèbre par la bataille du 17 février 1814; *Vaux*, où était le château que bâtit le surintendant Fouquet, etc.

Dans l'arrondissement de Coulommiers on remarque : *Courtalin*, où sont d'importantes fabriques de papier; *Farmoutiers*, bourg de 900 habitants, et qui possédait avant la Révolution une célèbre abbaye de bénédictins; *la Ferté-Gaucher*, petite ville de 2,000 habitants, sur le Morin, qui fait commerce de bestiaux et de grains; *Jouy-sur-Morin*, où est le centre des célèbres papeteries du *Marais* et *Sainte-Marie*; *Rebais* (1,200 hab.), qui fait commerce de grains; *Rozoy*, jolie petite ville sur l'Yères, etc.

Château-Landon (arrondissement de Fontainebleau), petite ville de 2,500 habitants, située sur un coteau, près du Suzain, est célèbre par ses carrières de belles pierres dures et jaspées, se polissant comme le marbre. L'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, a été construit avec ces pierres. Château-Landon est une très-ancienne ville, dont le château a été pris plusieurs fois dans les guerres des Anglais et les guerres de religion.

Montereau, ville de 5,500 habitants, avec un tribunal de commerce, est située au confluent de l'Yonne et de la Seine, qui la divisent en trois parties : la plus considérable est à la rive gauche de l'Yonne et unie par un pont à la rive droite; un autre pont unit les deux rives de la Seine, et ce pont est célèbre par l'assassinat de Jean Sans-Peur en 1419. Cette ville est bien bâtie et très-animée; elle est dominée, sur la rive droite de la Seine, par un coteau élevé que couronne le château de Surville, d'où l'on jouit d'une belle vue sur les deux rivières. C'est sur ce coteau que Napoléon battit les Autrichiens le 18 février 1814. On fabrique à Montereau de la porcelaine, de la faïence, de la poterie, des tuiles, et l'on y fait un grand commerce de grains et de bois pour Paris.

Moret, petite ville de 1,700 habitants, située sur le Loing et près de la rive gauche

de la Seine, est bien bâtie et fait commerce de vins, de bois, de pavés, etc. C'était autrefois une ville très-forte qui fut prise d'assaut par Charles VII en 1430. Il ne reste de ses fortifications que les portes, classées au nombre des monuments historiques. Il y avait à Moret un château qui fut habité par tous les rois depuis Louis VII jusqu'à Henri IV, et dont François I^{er} fit restaurer une partie par Jean Goujon. Fouquet y fut enfermé pendant son procès. Il a été détruit il y a près de trente ans, et la partie sculptée par Jean Goujon a été transportée à Paris, dans les Champs Élysées, où elle est connue sous le nom de maison de François I^{er}.

Nemours, jolie ville de 4,000 habitants, avec un collège, est située au fond d'un vallon pittoresque que traverse le Loing et qui est environné de collines et de rochers. Elle est bien bâtie, percée de belles rues et a de jolies promenades. On y remarque son vieux château, et l'on y trouve des fours à chaux, des moulins à farine, des tuileries.

Chelles (arrondissement de Meaux), bourg de 1,700 habitants, est célèbre par le manoir royal qu'y possédaient les Mérovingiens et où Chilpéric fut assassiné par Frédégonde en 584; il l'est aussi par son abbaye fondée au septième siècle par la reine Bathilde et qui était l'une des plus riches du royaume. Une fille du régent d'Orléans en fut abbesse. Démolie en 1793, il n'en reste pas un vestige.

Dammartin, jolie ville de 1,900 habitants, est située sur une montagne d'où l'on jouit d'une vue qui s'étend à plus de 40 kilomètres. Il s'y fait un grand marché de grains et de bestiaux, et l'on y fabrique des dentelles et des blondes. Les comtes de Dammartin ont joué un grand rôle dans notre histoire; le plus célèbre est Antoine de Chabannes, qui a fait construire dans la ville une belle église où il est enterré. Le château de Dammartin était très-fort et fut démantelé en 1622.

La Ferté-sous-Jouarre, belle ville de 4,200 habitants, située sur la Marne, dans un joli vallon, au confluent du Petit-Morin, est entourée de belles promenades, de sites pittoresques et de maisons de plaisance. Elle est célèbre dans le monde entier comme étant le centre de la fabrication et du commerce des meules à moulins, qui s'expédient jusqu'en Amérique, et dont la vente est de 80 à 100,000 par année. Tous les terrains qui environnent la ville reposent sur des bancs siliceux, d'où l'on extrait les blocs qui servent à la confection de ces meules.

La Ferté était autrefois une ville forte, qui a joué un grand rôle dans l'histoire des guerres de religion. Il s'y livra un combat entre Blücher et Macdonald en 1814. C'est le lieu de naissance de madame de Pompadour.

Jouarre, bourg de 2,700 habitants, est bâti sur une éminence d'où l'on découvre la ville de la Ferté, le cours de la Marne, vingt villages, toute une magnifique vallée dont les flancs sont couronnés de vignes et couverts de bois. Ce bourg avait autrefois une abbaye célèbre fondée dans le septième siècle, et dont il ne reste qu'une crypte souterraine dite la *Sainte-Chapelle*, monument très-curieux, et qui est l'objet d'un pèlerinage fréquenté.

Juilly, bourg de 800 habitants, est célèbre par son collège fondé en 1638 par les Pères de l'Oratoire, et qui devint la principale maison d'éducation et de retraite de cette illustre congrégation. Ce collège, vendu pendant la révolution, fut racheté et rouvert sous l'empire par les anciens Pères, et depuis cette époque il est resté l'un des principaux instituts de la France.

Lagny, ville de 2,700 habitants, située sur la Marne, est remarquable par ses moulins à farine et son commerce de grains. Elle était autrefois fortifiée, et, s'étant révoltée sous le règne de François I^{er}, elle fut prise d'assaut par les troupes que commandait le capitaine de Lorges, tous les hommes massacrés et les femmes livrées à la brutalité des soldats.

On remarque encore dans l'arrondissement de Meaux : *Crécy*, petite ville située sur le Morin, et qu'entourent encore ses vieilles murailles ; *Lisy-sur-Ourcq*, où se fait un grand commerce de grains et de laines ; *Nantouillet*, village où était un château bâti par François I^{er}, et où mourut le chancelier Duprat ; *Ville-Paris*, qui a une exploitation considérable de plâtre.

Dans l'arrondissement de Provins, on remarque *Bray-sur-Seine*, petite ville de 1,800 habitants, importante par son port et son commerce de blés ; *Donnemarie* (1,300 hab.), qui a une belle église ; *Nangis*, ville de 2,200 habitants, qui fait un grand commerce de bestiaux, grains, laines, etc.

§ XII. DÉPARTEMENT DE L'OISE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé des anciens pays du Beauvaisis (254,630 hect.), du Valois (121,110 hect.), du Noyonnais (61,900 hect.) et de parties du Santerre (102,101 hect.), de l'Amiénois (30,505 hect.), etc. Sa superficie est de 585,451 hectares, dont 390,000 de terres arables, 30,000 de prés, 2,600 de vignes, 80,000 de bois, 15,000 de landes. Sa population était, en 1801, de 350,854 habitants ; en 1821, de 375,817 hab. ; en 1831, de 397,725 hab. ; elle est aujourd'hui de 403,857 habitants. Il a pour chef-lieu Beauvais, et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Beauvais.	12 cantons,	216 communes,	101,983 habitants.
— de Clermont.	8 —	145 —	90,515 —
— de Compiègne.	8 —	149 —	98,190 —
— de Senlis.	7 —	126 —	83,169 —
<hr/>			
4 arrondissements.	35 cantons,	636 communes,	403,857 habitants.

Le département de l'Oise forme le diocèse de l'évêché de Beauvais ; il est compris dans le ressort de la cour impériale d'Amiens, et renferme 4 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce à Beauvais et à Compiègne. Il possède 3 collèges communaux et 841 écoles primaires ; enfin il fait partie de la 1^{re} division militaire.

Ce département est à la fois agricole et manufacturier ; le sol y est fertile et l'agriculture bien entendue ; les principaux produits sont les céréales et les légumes secs en surabondance, les pommes de terre, les légumes, des fruits estimés surtout à cidre, la betterave en quantité très-importante, le chanvre, le lin, le colza, les fourrages, le bois et le chardon des bonnetiers, qui est l'objet d'une grande culture. On y fait une élève considérable de moutons, qui pour la plupart appartiennent à des races perfectionnées ; les volailles sont très-abondantes. Il y a environ 100,000 têtes de gros bétail, 600,000 moutons, 50,000 porcs, 1,500 chèvres, 60,000 chevaux, 2,500 mulets et 8,000 ânes.

Les terrains offrent une grande variété de dépôts ; si le bois y était moins cher, on pourrait y exploiter dans les grès ferrugineux de riches minerais ; le principal produit de l'exploitation actuelle est la tourbe ; il faut encore citer les belles pierres de taille dites de Saint-Leu, le grès, la chaux, l'argile, etc.

Le département de l'Oise a une industrie variée; une de ses fabrications les plus importantes est le sucre de betterave; viennent ensuite les tapisseries de Beauvais, les poteries et la faïence de Creil, la verrerie, les cordes de tilleul, la broserie, la tabletterie, etc. Le commerce est considérable; les grands articles d'exportation sont les produits manufacturés, les grains et les bois.

On trouve dans ce département 3 rivières navigables, l'Oise, l'Aisne et l'Ourcq, sur 136 kilomètres; 2 canaux, le canal latéral à l'Oise, le canal de l'Ourcq, sur 35 kil.; 12 routes impériales sur 587 kil., 18 routes départementales sur 500 kil., 4,500 chemins vicinaux; il y a en outre le chemin de fer du Nord qui traverse le département tout entier pendant 70 kilomètres.

§ XIII. DÉPARTEMENT DE L'OISE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Beauvais*, chef-lieu du département et ancienne capitale du Beauvaisis, est le siège d'un évêché, d'un tribunal civil et d'un tribunal de commerce; on y trouve une bibliothèque de 15,000 volumes et 14,200 habitants. C'est une ancienne ville située dans un vallon entouré de hauteurs boisées et traversée par le Thérain, qui y forme plusieurs bras. Elle est mal bâtie et mal percée; quelques maisons de bois sont richement sculptées. Les monuments les plus remarquables sont, outre des antiquités romaines, la cathédrale, qui est l'un des plus beaux édifices gothiques de la France, encore bien qu'elle ne soit pas achevée, le palais épiscopal, l'hôtel de ville, etc. Beauvais possède une manufacture de tapisseries destinées à l'ameublement des palais, et qui a été créée sous Colbert. On y fabrique encore des draps, des couvertures de laine, de la poterie de grès et des sangles pour l'ébénisterie et la tapisserie. Cette ville est le centre d'un commerce considérable de tabletterie, de boutons, de brosses, de manches et d'une foule d'autres objets en nacre, en os et en ivoire, qui se fabriquent dans les villages de l'arrondissement.

Beauvais paraît être l'ancien *Bratuspantium*, métropole des *Bellovaci*; son histoire ne présente rien de remarquable avant le treizième siècle: elle devint alors une des principales communes de la France. Au quatorzième siècle, pendant le règne du roi Jean, le Beauvaisis fut le centre et le point de départ de la *Jacquerie*. En 1417, Beauvais se déclara pour le duc de Bourgogne contre les Armagnacs, et l'évêque Pierre Cauchon fut l'un des juges ou des bourreaux de Jeanne d'Arc. En 1472, cette ville soutint contre Charles le Téméraire un siège célèbre, dans lequel les femmes et surtout Jeanne Hachette se distinguèrent par leur courage. C'est en l'honneur de ce siège que fut instituée par Louis XI la fête de Sainte-Angadrème, où l'on porte en procession le drapeau bourguignon que Jeanne arracha au soldat qui le plantait sur le rempart.

Clermont en Beauvaisis, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil, un collège et 5,000 habitants, est bâtie sur le sommet et les flancs d'une hauteur d'où l'on jouit d'une vue très-étendue, et elle est dominée par un ancien château que l'on a transformé en maison de détention pour les femmes. On y fait commerce de blé, de lin et de toiles, et l'on y trouve une maison d'aliénés. Cette ville, qui a subi des sièges très-nombreux, était le chef-lieu d'un comté qui appartient à l'un des fils de saint Louis, tige de la maison de Bourbon; il entra en 1605 dans la maison de Condé.

Compiègne, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un

tribunal de commerce et 10,800 habitants, est située sur la rive gauche de l'Oise, que l'on traverse sur un beau pont, entre cette rivière et une grande forêt. Elle est généralement mal bâtie et mal percée, et n'a de monument remarquable que son château, construit par Louis XV sur les dessins de Gabriel, et qui a remplacé un vieux manoir : c'est un palais remarquable par son étendue et sa magnificence, qui est accompagné de beaux jardins, au delà desquels commence une forêt qui a 15,000 hectares de superficie, et qui est percée de 1,200 kilomètres de routes.

Cette ville fait un grand commerce de bois, de chanvre, de cordages, de toiles de chanvre, de bateaux, de boissellerie, etc. Quelques débris de construction antique ont fait croire qu'elle était d'origine romaine. Sous les rois des deux premières races, elle devint l'une des plus importantes cités de la France. Clotaire I^{er} y mourut. Louis le Débonnaire y fut déposé en 833. Charles le Chauve y fonda l'abbaye de Saint-Cornelle. Louis le Bègue y fut enterré. Eudes, comte de Paris, en 888, y fut élu roi de France. L'importance de Compiègne diminua sous les Capétiens. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres du quinzième siècle : après avoir été prise par les Bourguignons, elle ouvrit ses portes à Charles VII et fut assiégée par les Anglais. La Pucelle d'Orléans se jeta dans la ville, et, ayant fait une sortie pour favoriser l'entrée d'un secours, elle tomba aux mains de ses ennemis (24 mai 1430).

Senlis, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 5,800 habitants, est située au confluent de la Nonette et de l'Aunette, sur la pente d'un coteau. C'est une vieille ville percée de rues étroites et tortueuses, et qui est entourée de trois faubourgs. Cette ancienne cité des *Sylvanectes* a encore des vestiges de son enceinte romaine, et les restes d'un château du treizième siècle ; on y remarque sa belle cathédrale. Elle fait commerce de grains, farines, laines et bois de charpente.

Chaumont en Vexin (arrondissement de Beauvais) est une jolie petite ville de 1,200 habitants, située sur le sommet et le flanc d'un coteau que couronne une belle église ; elle est bien bâtie et bien percée. Placée sur les limites de la Normandie, elle fut de bonne heure fortifiée, et eut quelque importance pendant les guerres des ducs de Normandie et des rois de France. On y fait commerce de bestiaux.

Gerberoy, petite ville qui compte à peine 300 habitants, a été au moyen âge une forteresse importante. Bâtie sur une éminence qui domine toute la campagne et sur la frontière de Normandie, ce fut dans ses environs que Guillaume le Conquérant, en 1076, livra bataille à son fils rebelle, Robert, que soutenait le roi Philippe I^{er} ; Guillaume assiégea ensuite le château, et fut, pendant le siège, blessé par son fils. En 1159, 1197, 1418, 1432, 1435, 1445, Gerberoy fut encore assiégée, prise, pillée et dévastée ; les mêmes calamités recommencèrent pour elle pendant la Ligue ; enfin la destruction de ses remparts, au dix-septième siècle, lui a donné le repos, mais aussi a amené sa complète décadence.

Méru, petite ville située dans une vallée arrosée par le ru de Méru, est peuplée de 2,500 habitants ; c'est le centre d'une fabrication de tabletterie très-considérable, consistant en bois d'éventail, boutons, dominoterie, mètres, billes de billard, ustensiles de bureau en ivoire, fiches, etc.

Savignies, gros village situé près et au sud de Beauvais, est important par ses fabriques de poterie, qui existaient déjà sous les Romains et peut-être avant eux. Au seizième

siècle, la poterie azurée de Beauvais, ainsi que ses *peintres et potiers de terre*, étaient célèbres dans toute l'Europe, et sont cités par tous les auteurs du temps, notamment par Rabelais. Aujourd'hui on fait à Savignies de la poterie de grès, des carreaux de faïence, des creusets, des fontaines, cornues, tuyaux en grès, etc.

Trye, village de 900 habitants, situé sur la petite rivière de Troëne, est remarquable par les ruines de son château et par sa belle église, qui a la forme des basiliques romaines et date peut-être des premiers temps du christianisme. C'était au moyen âge une ville fortifiée et une seigneurie qui appartient à la maison de Conti. On y trouve aujourd'hui une filature de laine et de cachemire. Dans son voisinage était l'abbaye de *Gomerfontaines*, dont madame de Maintenon avait tenté de faire une succursale de Saint-Cyr.

On trouve encore dans l'arrondissement de Beauvais : *Allonne*, qui a des fabriques de grès vernis; *Andeville, la Boissière, Coudray*, qui renferment de nombreuses fabriques de boutons, brosses, éventails et autres articles de Méru; *Courcelles*, village célèbre par le combat livré en 1198 entre Philippe-Auguste et Richard Cœur de lion; *Formerie* (1,300 hab.), où l'on fabrique de la bonneterie de laine, et où l'on fait commerce de bestiaux; *Grandvilliers* (2,000 hab.), bourg important par sa fabrication de bonneterie, de serges, de bas, etc.; *Marseille* (900 hab.), où se trouvent des tanneries; *Mollines* (1,000 hab.), important par ses fabriques de bas et bonneterie de laine; *Noailles*, joli bourg de 1,100 habitants, appelé autrefois *Longvillers*, et qui doit son nom et sa prospérité à l'illustre famille de Noailles; *Saint-Samson*, qui a ses fabriques de miroiterie, de poterie et de creusets; *Songeons*, important par ses fabriques de lunettes et instruments d'optique.

Breteuil (arrondissement de Clermont), petite ville de 2,700 habitants, située sur la Noye, est mal bâtie, mal percée, et, selon quelques auteurs, serait voisine de l'ancienne ville de *Bratuspantium*. On y fabrique de la faïence et des souliers pour la troupe.

Liancourt, bourg de 1,500 âmes, situé sur un coteau et près d'une belle vallée, est remarquable par les restes d'un beau château, propriété de la maison de la Rochefoucauld : c'est là que l'illustre duc de Liancourt, mort en 1827, avait fait tant d'établissements utiles et bienfaisants; c'est là qu'il a été enterré. On trouve dans Liancourt des fabriques d'ustensiles de chimie, de faïence, de limes et aciers, etc.

Mouy, petite ville de 2,800 âmes, située sur le Thérain, est devenue très-importante par ses fabriques de draps, au nombre de 40, sa bonneterie et ses filatures de laine, etc.

On remarque encore dans l'arrondissement de Clermont : *Crèvecœur* (2,400 hab.), qui renferme plusieurs fabriques de mérinos, mousselines-laine, cachemire, etc.; le *Mesnil-Saint-Firmin*, hameau qui renferme un institut agricole et une colonie d'orphelins, avec deux fabriques de sucre de betterave, une autre de vitraux peints, une autre d'instruments aratoires, une briqueterie, etc.; *Monchy-Saint-Eloi*, où est la fabrique de crayons de Humblot-Conté; *Mouchy*, important par son beau château appartenant à la maison de Noailles; *Saint-Just* (1,400 hab.), où l'on fabrique de la bonneterie, etc.

Noyon (arrondissement de Compiègne) est une ville très-ancienne, peuplée de 6,300 habitants, et située à 1 kilomètre de l'Oise, au pied d'une colline, dans une

riche vallée ; elle est bien bâtie , percée de belles rues et traversée par la Vorse. Son principal monument est sa belle cathédrale. On y fabrique des toiles de chanvre et de coton , et l'on y fait commerce de sucre de betterave , de laines et cuirs , de blé et d'avoine. Noyon , l'antique *Noviomagus* , devint au sixième siècle le siège de l'évêque du Vermandois , qui lui-même devint plus tard comte et pair de France. Charlemagne y fut couronné en 768 ; Hugues Capet y fut élu en 987 ; elle fut assiégée et prise plusieurs fois aux douzième et treizième siècles par les Anglais. François I^{er} et Charles-Quint y signèrent un traité en 1516. Après la bataille de Saint-Quentin , les Espagnols la dévastèrent. Noyon est la patrie de Calvin , dont on montre encore la maison , et du sculpteur Sarrazin.

Pierrefonds , bourg de 1,500 habitants , situé près de la forêt de Compiègne , est célèbre dans l'histoire du Valois par son château , bâti par Louis , duc d'Orléans et de Valois , en 1390 , sur une croupe de montagne. Ce château a subi plusieurs sièges pendant les guerres contre les Anglais et pendant la Ligue ; mais sous Louis XIII on le démantela. Ses ruines sont un des plus curieux débris de l'architecture militaire du moyen âge.

Chantilly (arrondissement de Senlis) est une jolie petite ville de 2,500 habitants , située sur la Nonette. C'est un centre considérable de fabrication de blondes et de dentelles ; et l'on y trouve aussi une manufacture de porcelaines. Il s'y fait des courses de chevaux fameuses en mai et en novembre , sur sa grande pelouse , qui est , dit-on , le plus bel hippodrome de l'Europe. Chantilly est célèbre par la magnifique résidence que s'y était faite le grand Condé , et qu'habitèrent ses descendants. Ce château a été détruit pendant la révolution ; il en reste encore les écuries , qui sont un admirable morceau d'architecture. Sous la Restauration , le dernier prince de Condé a relevé une partie de l'ancienne habitation de sa famille.

Creil , petite ville de 2,700 habitants , bâtie sur la rive gauche de l'Oise , à l'embranchement du chemin de fer de Saint-Quentin sur le chemin de fer du Nord , renferme une importante manufacture de faïence dite porcelaine opaque ; on y fait un grand commerce de blé , de bois et de charbon de terre. Cette ville , dès le neuvième siècle , a eu de l'importance à cause de son château fort , dont il ne reste plus que la base d'une tour.

Crépy , ancienne capitale du duché de Valois , est une petite ville de 2,800 habitants , où l'on fabrique des tissus de coton , et l'on fait commerce de blé et de farine. Elle n'était à l'origine qu'un château fort dont il est question dès le dixième siècle : de ce château et des fortifications de la ville il ne reste que des débris.

Ermenonville , joli village de 500 habitants , doit sa célébrité à son château et à ses jardins ; ce château , bâti pour M. de Girardin , fut la résidence de J.-J. Rousseau , qui y mourut le 2 juillet 1778.

Saint-Leu est un bourg de 1,300 habitants , bâti sur la pente d'un coteau au pied duquel coule l'Oise ; son église gothique est un remarquable monument ; Louis Bonaparte , roi de Hollande , y est enterré. La pierre à bâtir que l'on tire des carrières de Saint-Leu est très-renommée , et il s'en fait un grand commerce.

Pont-Sainte-Maxence , jolie ville située sur la rive gauche de l'Oise et au pied d'une colline que recouvre la forêt de Hallate , est bien bâtie , percée de belles rues , et pos-

sède un beau pont sur l'Oise, bâti par Perronnet. Sa population est de 2,500 habitants. Il s'y fait un grand commerce de blé destiné à la consommation parisienne.

Verberie est située au pied d'une colline et sur la rive gauche de l'Oise, que l'on y passe sur un pont suspendu. Elle est peuplée seulement de 1,500 habitants. C'est une ville très-ancienne et qui a eu beaucoup d'importance sous les rois des deux premières races. Les Mérovingiens y avaient un palais que Charlemagne fit rebâtir.

On remarque encore dans l'arrondissement de Senlis : *Chambly* (1,400 hab.), qui fait un grand commerce de farines; *Coye*, où l'on fabrique des cordes à puits et des cotons retors; *Crouy*, qui a des fabriques de boutons; *Gouvieux*, où l'on trouve des filatures de laines, des tissages de crins, des tréfileries de fer, etc.; *Montataire* (1,600 hab.), important par ses forges, fonderies et laminoirs; *Mortefontaine*, célèbre par son beau château, où Bonaparte, en 1800, signa un traité d'alliance avec les États-Unis; *Neuilly en Thelle*, qui possède des troupeaux de mérinos, etc.

§ XIV. DÉPARTEMENT DE L'AISENE. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Le département de l'Aisne a été formé du Vermandois (111,800 hect.) et du Thiérache (182,209 hect.), qui faisaient autrefois partie de la Picardie, du Valois (60,767 hect.), du Laonnais (179,485 hect.), du Soissonnais (183,206 hect.), enfin d'une partie de la Brie pouilleuse, appartenant à la Champagne. Sa superficie est de 735,543 hectares, dont 496,000 de terres labourables, 40,000 de prés, 10,000 de vignes, 96,000 de bois et 11,000 de landes. Sa population était en 1801 de 485,981 habitants; en 1821, de 459,666 hab.; en 1831, de 513,000 hab.; elle est aujourd'hui de 558,989 habitants.

Il a pour chef-lieu Laon et se subdivise ainsi :

Arrondissement de Laon	11 cantons,	288 communes,	171,128 habitants.
— de Château-Thierry	5 —	124 —	64,489 —
— de Saint-Quentin	7 —	127 —	129,879 —
— de Soissons	6 —	167 —	71,859 —
— de Vervins	8 —	130 —	121,634 —
5 arrondissements	37 cantons,	636 communes,	558,989 habitants.

Le département de l'Aisne forme le diocèse de l'évêché de Soissons; il est compris dans le ressort de la cour impériale d'Amiens; on y trouve 5 tribunaux de première instance et 2 tribunaux de commerce, à Saint-Quentin et à Vervins. Il renferme 5 collèges, Château-Thierry, Soissons, Laon, Vervins, Saint-Quentin, et 1,064 écoles primaires. Il fait partie de la 4^e division militaire (chef-lieu Châlons-sur-Marne), et renferme 4 places fortes : Soissons, la Fère, le château de Guise et la citadelle de Laon.

Ce département est un des plus riches de la France; il est à la fois agricole et manufacturier; nous avons déjà dit que le sol y est fertile et l'agriculture très-riche et perfectionnée. Ses principaux produits sont les céréales, dont on exporte un tiers environ; les plantes oléagineuses, la betterave, le lin et le chanvre; des légumes renommés (haricots de Soissons, artichauts de Laon); le houblon, donnant 100,000 hectolitres de bière; le cidre (180,000 hect.); enfin des vins de qualité médiocre (230,000 hect.). Les forêts y occupent une étendue considérable; la faine (fruit du hêtre) donne par an 200,000 francs d'huile consommée dans le pays; les oseraies sont si abondantes que, dans l'arrondissement de Vervins, la vannerie n'occupe pas

moins de 4 à 5,000 individus. Les prairies naturelles sont nombreuses et l'élevé considérable en bestiaux d'engrais, surtout en moutons. Le gros bétail appartient à la belle race flamande; les moutons sont mérinos ou de race picarde; les chevaux sont de race boulonnaise. Les porcs et la volaille sont aussi très-abondants. On estime qu'il y a dans le département 110,000 têtes de gros bétail, 990,000 moutons, 50,000 porcs, 3,000 chèvres, 80,000 chevaux, 2,300 mulets, 10,500 ânes.

L'exploitation des carrières fournit de belles pierres de taille, du gypse, de la tourbe, de l'argile, de l'alun et de la couperose. Le département occupe un rang important dans l'industrie manufacturière, et quelques-unes de ses villes sont au nombre des grands centres industriels de la France: telles sont Saint-Quentin pour ses fabriques de cotonnades, de batistes et de linge fin; Saint-Gobain, pour sa belle manufacture de glaces, etc. On y trouve en outre les grandes verreries de Prémontré, de Folembray et de Quiquengrogne; de nombreuses fabriques de sucre de betterave, la vannerie d'Origny, etc. Le commerce est considérable en produits agricoles et manufacturiers, bétail, chevaux, laine, etc.

Le département renferme 4 rivières navigables: la Marne, l'Oise, l'Aisne, l'Ourcq, sur 144 kilomètres; 4 canaux: des Ardennes, latéral à l'Oise, Saint-Quentin, de la Sambre à l'Oise, sur 135 kilomètres; 12 routes impériales (612 kil.), 15 routes départementales (336 kil.), 16,000 kilomètres de chemins vicinaux, etc. Il y a en outre le chemin de fer de Saint-Quentin à Maubeuge et le chemin de fer de la Fère à Reims.

§ XV. DÉPARTEMENT DE L'AISNE. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Laon*, chef-lieu du département, avec un tribunal de première instance, un collège et 10,000 habitants, est située au sommet d'une montagne élevée et isolée au milieu d'une plaine vaste et fertile; elle est mal bâtie, quoiqu'elle s'embellisse tous les jours; une vieille muraille flanquée de tourelles l'entoure; des boulevards en terrasse y forment une promenade agréable, et cinq faubourgs s'étendent à ses pieds; sa citadelle réparée récemment et l'escarpement de la montagne où elle est située en font une forte position en avant de l'Aisne, sur la route d'Avesnes à Paris. Ses principaux édifices sont: la tour de Louis d'Outremer, la tour penchée, qui est inclinée d'environ 10 degrés; l'ancienne cathédrale de Notre-Dame, qui date de l'an 1115, et dont le style tient à la fois du roman et du gothique: elle est surmontée de deux tours non achevées; l'église Saint-Martin, surmontée aussi de quatre tours tronquées; l'hôtel de la préfecture, établi dans l'ancienne abbaye de Saint-Jean, ainsi que la bibliothèque de la ville, qui compte 17,000 volumes, avec une collection d'antiquités et de médailles; l'hôtel-Dieu, établi dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Martin.

Laon a des fabriques de clous et de chapellerie, et son dépôt de mendicité fabrique des draps communs, des couvertures, bas et chaussons de laine, etc. Elle fait le commerce de grains, de vins, de légumes, et surtout d'artichauts renommés et de boissellerie.

Cette ville doit son origine à une forteresse gauloise qui, au cinquième siècle, portait le nom de *Laudunum*; les Vandales, en 407, et Attila essayèrent vainement de s'en emparer, mais elle tomba au pouvoir des Francs et fut habitée par Brunehaut après le meurtre de Sigebert, son époux. Les derniers rois de la deuxième race, Charles le Simple et Louis d'Outremer, ne possédant plus que le Laonnais propre, en

avaient fait la capitale de leurs États ; aussi la ville fut-elle à diverses reprises assiégée et conquise par leurs adversaires les ducs de France. Lothaire et Louis V y reçurent le jour. Elle devint ville communale au commencement du douzième siècle ; et l'histoire de la lutte des bourgeois contre leur évêque, qui était aussi leur seigneur, forme un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la formation des communes de France. Pendant les guerres des Anglais et celles de religion, Laon fut souvent assiégé et pris par les différents partis. Henri IV s'en empara sur la Ligue en 1594. Elle perdit de son importance au dix-septième siècle, ses fortifications étant devenues inutiles. En 1814, Napoléon essaya vainement de s'en emparer dans une terrible bataille de trois jours, où il fut défait ; enfin, en 1815, quoique démantelée, elle soutint quinze jours de siège contre les armées victorieuses à Waterloo. C'est la patrie de saint Rémy et du maréchal Serrurier.

Château-Thierry, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 5,500 habitants, est bâtie en amphithéâtre sur une colline qui borde la rive droite de la Marne, avec un faubourg de l'autre côté de la rivière, qu'on y traverse sur un beau pont de pierre. Un rocher escarpé, couronné des ruines de l'ancien château, la domine et contraste avec l'aspect riant qu'elle présente de toutes parts. Le commerce des cuirs, du plâtre, des grains et farines, du vinaigre, ainsi que le flottage de la Marne, entretiennent une assez grande activité dans cette ville, qui possède des fabriques de toiles, une filature de coton, des teintureries, tanneries, blanchisseries, et deux sources d'eaux minérales ferrugineuses.

Cette ville doit son origine au château que Charles Martel fit construire en 720 pour servir de résidence au jeune roi Thierry IV. Au dixième siècle, elle était déjà une place de guerre importante, qui fut assiégée et prise par Raoul, duc de Bourgogne ; les Anglais ne purent la prendre en 1371 ; la trahison les en rendit maîtres en 1421, mais quatre ans plus tard, les habitants les en chassèrent. Charles-Quint, dans son invasion en Champagne, s'en empara en 1544 ; en 1594, elle tomba au pouvoir de Mayenne et des Espagnols, qui y commirent les plus grandes atrocités. Le 8 février 1814, un terrible combat s'engagea sous ses murs entre les alliés et Macdonald : la ville fut livrée au pillage ; quatre jours plus tard, Napoléon y battit les Prussiens.

Tous ces combats, toute cette existence guerrière d'autrefois, toute son industrie d'aujourd'hui, ont donné moins de célébrité à Château-Thierry que d'avoir été le lieu de naissance de La Fontaine : on a conservé la maison du *bonhomme* et sa statue en marbre décore le pont à l'entrée du boulevard.

Saint-Quentin, chef-lieu d'arrondissement avec des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre consultative des arts et manufactures, un conseil de prud'hommes, un collège, 25,000 habitants, est située sur le sommet et le versant d'une éminence, isolée d'un côté par une profonde vallée, de l'autre par la Somme, à l'est par le canal du même nom construit en 1732, et dont les bords forment une agréable promenade. Elle était fortifiée au moyen âge, mais chaque jour de nouvelles démolitions font disparaître les défenses et les constructions de cette époque pour faire place à des promenades nouvelles, à de nouveaux quartiers. En résumé, c'est aujourd'hui une ville assez bien bâtie et percée de larges rues ; elle a trois faubourgs sur les trois routes de Cambrai, de Guise et de Péronne, qui viennent aboutir au

centre sur la grande place. On y remarque l'hôtel de ville, la cathédrale, monument hardi, qui couronne la colline où la ville est bâtie et d'où l'on domine toute la contrée, l'église Saint-Jacques, le palais de justice, l'Hôtel-Dieu, la bibliothèque publique, qui renferme 15,000 volumes, etc.

C'est un grand centre industriel pour la fabrication des tissus de coton. Les articles dits de *Saint-Quentin* consistent en batistes, linons, piqués, jaconas, mousselines, calicots, doublures, lustrines, cravates et mouchoirs à vignettes, tissus à plis consolidés pour devants de chemises, linge de table, bordures de rideaux, nouveautés pour ameublements, basins, percales, etc. La fabrication des tulles unis et brodés, des dentelles de fil, des broderies et des festons, s'y fait sur une très-grande échelle ainsi que la filature de coton. Tous les bourgs et villages de l'arrondissement prennent part à cette active fabrication, qui occupe près de 80,000 individus, et grâce à laquelle la population de la ville a plus que doublé depuis 1790. L'industrie de Saint-Quentin comprend encore les machines, les produits chimiques, les blanchisseries, teintureries, etc. Le commerce est alimenté par les produits de l'industrie locale, par les cotons filés et les grains; il est favorisé d'ailleurs par le canal qui traverse sous terre une étendue de plus de 8 kilomètres.

Saint-Quentin, au temps des Romains, était déjà une ville importante sous le nom d'*Augusta Veromanduorum*; prise et dévastée pendant les invasions du cinquième siècle, elle devint au douzième siècle une des grandes communes de Picardie. En 1435, par le traité d'Arras, elle fut cédée au duc de Bourgogne; mais en 1470 ses habitants se soulevèrent contre Charles le Téméraire, et se replacèrent sous la domination de Louis XI. Pendant le règne de Henri II, Saint-Quentin fut assiégé par Philippe II, et le connétable de Montmorency fut battu sous ses murs le 10 août 1557; à la suite de cette défaite, la ville succomba après une résistance héroïque, mais elle fut rendue à la France par le traité de Cateau-Cambrésis.

Soissons, chef-lieu d'arrondissement, siège d'un évêché et place forte de première classe, renferme encore des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, une bibliothèque de 24,000 volumes et 9,500 habitants. Cette ville est située sur la rive gauche de l'Aisne dans un beau vallon. Quoique fort ancienne, elle est généralement propre, assez bien percée et bien bâtie; ses fortifications, depuis les événements de 1814, ont été augmentées et en font un centre important de défense sur la route de Paris à Maubeuge. Elle renferme d'ailleurs plusieurs édifices remarquables: l'ancien château flanqué de grosses tours rondes; la cathédrale, basilique curieuse, dont les fondements datent du douzième siècle; l'ancienne abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, édifice du onzième siècle, dont il ne reste plus que deux clochers conservés comme objet d'art; enfin, auprès de la ville, les ruines de la célèbre abbaye de Saint-Médard, fondée en 545, et où Louis le Débonnaire fut enfermé par ses enfants.

Cette ville a des fabriques de grosses toiles, de papiers peints, de poterie vernissée, des tanneries, brasseries, corderies et blanchisseries de toile. Elle fait un grand commerce de bestiaux, laines, lin, chanvre, grains, haricots renommés, charbon et bois de chauffage ou de construction. C'est un des principaux centres d'approvisionnement de Paris pour le blé et la farine.

L'origine de Soissons est très-ancienne: sous les Gaulois c'était une ville forte nommée *Noviodunum*. En 486, elle fut le théâtre d'une bataille qui plaça la Gaule sous la domination de Clovis, et à la mort de ce prince elle devint la capitale d'un des royaumes francs. En 923, Robert de France, frère du roi Eudes, y battit Charles le Simple. En 1311, elle devint une commune importante, et pendant les guerres civiles des Armagnacs et des Bourguignons, elle fut plusieurs fois prise et horriblement ravagée. En 1567, les huguenots s'en emparèrent, et elle eut à subir un nouveau désastre; Mayenne la leur reprit et l'entoura de fortifications. En 1814, elle fut prise et reprise quatre fois par les coalisés et les Français.

Vervins, chef-lieu d'arrondissement avec un tribunal de première instance et un collège, est une petite ville de 2,700 âmes, bâtie en amphithéâtre sur le versant d'un coteau au pied duquel coule le ruisseau du Vilpion. Elle renferme quelques fabriques de batistes, linons, toiles de lin imprimées et nouveautés pour chemises, bonneterie de laine, etc. C'est une ville ancienne, qui obtint une charte de commune en 1238, fut prise par les Armagnacs en 1412, et par les Anglais en 1419. Elle fut pillée par Henri VIII en 1544, brûlée par les Impériaux en 1552 et en 1557, etc. Elle est surtout célèbre par le traité signé le 2 mai 1598, entre Henri IV et Philippe II.

Crespy-en-Laonnois (arrondissement de Laon), est une petite ville de 2,873 habitants, située sur la route de Laon à la Fère, dans une contrée qui produit des vins d'assez bonne qualité. Érigée en commune en 1184, sous le règne du roi Philippe-Auguste, c'était jadis une ville forte que les Anglais et les Bourguignons saccagèrent plusieurs fois. Elle est surtout célèbre par le traité de 1544, qui mit fin aux guerres de François I^{er} et de Charles-Quint.

Anisy-le-Château est un village de 1,000 habitants, autrefois célèbre par un château qu'avait construit en 1540 le cardinal de Bourbon. Il est connu aujourd'hui par ses fabriques de produits chimiques qu'on trouve aussi dans plusieurs autres villages du même arrondissement, tels que ceux d'*Andelain*, de *Chailvet*, de *Bucy*, de *Brunhamel*.

Coucy-le-Château, village de 830 habitants environ, agréablement situé sur le penchant d'une colline, est entouré de hautes murailles flanquées de tours, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la jolie vallée de la Lette. On y voit encore les ruines très-curieuses de son ancien château si célèbre au moyen âge, et dont les seigneurs avaient cette devise superbe :

Je ne suis roi, prince, ni comte aussi,
Je suis le sire de Coucy.

Blérancourt, bourg de 1,200 âmes, situé sur la route de Laon à Noyon, renferme des fabriques de toiles et de treillis, et fait un grand commerce de grains, de bestiaux et de chevaux. C'est la patrie de Saint-Just.

Prémontré, village de 440 habitants, est célèbre par son abbaye, fondée en 1120 par saint Norbert, et saccagée en 1567 par les calvinistes. Elle fut reconstruite au dix-huitième siècle. Une partie a été conservée, et l'on y a établi une verrerie qui occupe 400 ouvriers.

Folembray, village de 1,000 habitants, situé près de la rive droite de la Lette, est remarquable par sa belle verrerie dite *du Vivier*, qui date de 1441, occupe plus de 900 ouvriers, et où l'on fabrique annuellement plus de 2 millions de bouteilles et 150,000 cloches de jardin. C'est à Folembray que fut conclue la paix entre Henri IV et le duc de Mayenne, dans un château souvent habité par François I^{er} et Henri II, mais qui n'existe plus.

Quierzy, très-ancien village de 770 habitants, situé sur la rive gauche de l'Oise, est célèbre par l'édit qu'y rendit Charles le Chauve en 877, et qui est regardé comme le point de départ du régime féodal. On y voit les ruines d'un ancien manoir des rois de la deuxième race.

Chauny, ancienne ville de 6,300 habitants, est située dans une belle plaine, partie sur la rive droite de l'Oise; partie dans une île. Elle a un port sur cette rivière qui y devient navigable, et sur le canal de Saint-Quentin, qui vient s'y embrancher. C'est une ville commerçante et industrielle, qui possède des fabriques de chaussons de laine tricotés, de toiles et de treillis pour sacs, des filatures de coton, tanneries, blanchisseries renommées, etc. On y fabrique encore des produits chimiques, des feuilles d'étain, de l'émeri, et elle a une machine hydraulique pour polir les glaces, qui sortent brutes de la fabrique de Saint-Gobain. Son commerce a pour objets principaux la houille, le bois de construction, le chanvre, les grains, le cidre, les chevaux et les bestiaux.

La *Fère*, place forte qui renferme un arsenal de construction, une école d'artillerie, un polygone et 4,400 habitants, est située dans un joli vallon entouré de coteaux boisés à l'extrémité méridionale d'une grande île de l'Oise. Elle fait le commerce de grains, de toiles et de laines. Au dixième siècle, c'était une place importante appartenant à l'évêque de Laon, et qui a été prise plusieurs fois pendant les guerres de religion. En 1814 et en 1815 elle fut assiégée et prise par les Prussiens.

Saint-Gobain, bourg de 2,200 habitants, renferme une célèbre et magnifique manufacture de glaces, dont l'origine remonte à 1540, mais qui fut réellement fondée par Colbert. Elle a servi de modèle à toutes les usines de même genre créées en Europe. Ses produits sont estimés les plus parfaits qui soient au monde.

Marle, bourg de 1,850 âmes, situé sur la rive gauche de la Serre, est important par son commerce de laines, de toiles de chanvre et de lin, par ses fabriques de toiles et de vannerie. C'était une ville forte, qui fut érigée en commune en 1174 par Raoul, le premier des sires de Coucy, et qui a subi de nombreux sièges et dévastations.

Notre-Dame-de-Liesse est un village de 1,500 âmes bâti à l'époque des croisades, et qui est célèbre par son église et par son image miraculeuse de la Vierge, apportée, dit-on, du Caire en une nuit par une fille du soudan d'Égypte; elle est l'objet de nombreux pèlerinages. C'est dans cette église que Louis XI jura le traité qu'il avait signé à Péronne avec Charles le Téméraire en 1468.

On trouve encore dans l'arrondissement de Laon : *Manicamp* (1,200 hab.), centre d'une fabrication considérable de grosses toiles; *Neufchâtel*, sur l'Aisne, où se fait un grand commerce de grains, et qui était encore une ville forte au dix-septième siècle; *Juvin-court*, célèbre par les mérinos-Mauchamp; *Craonne*, théâtre de la bataille du 7 mars entre Napoléon et les Prussiens, etc.

Neuilly-Saint-Front (arrondissement de Château-Thierry), bourg de 1,800 habitants, était autrefois fortifié, et résista à Charles-Quint en 1540. Il s'y livra un combat en 1814. On y trouve des fabriques de bas et de gilets de laine.

La *Ferté-Milon*, petite ville de 2,000 âmes, située près de la forêt de Villers-Cotterets, est bâtie en amphithéâtre sur un joli coteau baigné par la rivière canalisée de l'Ourcq, dont les sinuosités arrosent de vastes prairies. Elle est entourée de murailles, et conserve les ruines d'un vieux château fort du douzième siècle; on y remarque ses trois églises, son hôpital d'assez bonne construction, et, sur la place de l'hôtel de ville, la statue de Racine, qui est né dans cette ville. Elle possède des filatures de laine, des fabriques de bonneterie, et fait un commerce important de blé, de bois et de laine.

La *Fère-en-Tardenois*, petite ville de 2,500 habitants sur le canal de l'Ourcq, renferme les restes d'un beau château fort, des filatures de laine et des fabriques de bonneterie; elle fait le commerce de grains, graines, vin, chanvre, laines, bois, chevaux, etc.

Bohain (arrondissement de Saint-Quentin) est située au milieu d'un pays très-boisé, sur le canal des Torrents, qui mène à l'Escaut les eaux tombées entre Bohain et le Catelet. C'est une petite ville assez agréable de 4,200 habitants, qui fait le commerce des bestiaux, renferme des fabriques d'horlogerie d'Allemagne, et qui est surtout le centre d'une fabrication très-active de châles façon cachemire, de gazes, baréges, de voiles et d'écharpes, qui se font aussi dans les villages voisins. Bohain a jadis été fortifiée. On y voit les ruines d'un château bâti par Louis de Luxembourg, que Louis XI fit décapiter.

Fresnoy-le-Grand, bourg de 4,000 habitants, renferme des fabriques de châles et tissus de laine, et fait un grand commerce de houblon que l'on cultive sur son territoire.

Le *Catelet*, petite ville déchue de 600 âmes, est située sur la route de Saint-Quentin à Cambrai, et possède des filatures de chanvre et de lin. C'était autrefois une ville forte très-importante, qui eut pour origine un château bâti par François I^{er} en 1520. Elle a été prise par les Espagnols en 1557, en 1595, en 1636, en 1650; enfin ses fortifications furent détruites en 1674.

Origny-Sainte-Benoîte, située sur la rive gauche de l'Oise et la route de Saint-Quentin à Vervins, est une localité de 1,800 âmes, qui possède des fabriques de passementerie, de gaze, de tissus cachemires, etc. Elle était célèbre avant la révolution par son abbaye de bénédictines, fondée en 854 par la femme de Charles le Chauve, et près de laquelle était la collégiale de Saint-Vast, fondée au douzième siècle.

Braisne (arrondissement de Soissons), petite ville de 1,650 habitants, est bâtie dans une jolie situation sur la rive droite de la Vesle. On y remarque l'église de l'abbaye des Prémontrés, bel édifice du treizième siècle, et les murs flanqués de tours d'une ancienne forteresse. C'est une ancienne ville déjà importante au temps de Clotaire I^{er}, qui y avait une villa où étaient cachés ses trésors; Pepin y tint une diète en 754.

Villers-Cotterets, petite ville de 3,600 habitants, est située sur la grande route de

Paris à Soissons, au milieu d'une forêt. On y trouve un dépôt de mendicité établi dans un ancien château construit sous François I^{er}, des huileries et des fabriques de jouets d'enfants, d'acier poli, de bonneterie et de châles, de boissellerie. Il s'y fait un grand commerce de grains et de bois pour l'approvisionnement de Paris.

Cette ville a pour origine un ancien manoir que Philippe de Valois habita souvent. François I^{er} y signa l'ordonnance du 10 août 1539, qui prescrivait l'emploi de la langue française dans la rédaction de tous les actes. Charles-Quint y résida avant la paix de Crépy.

Le *Nouvion* (arrondissement de Vervins), bourg de 3,300 habitants, situé près d'une forêt sur le Noirieu, affluent de l'Oise, possède des fabriques de rouenneries et de fils retors, des filatures de coton, des verreries. Dans la forêt voisine, il se fait une fabrication active de boissellerie, de vases en bois et ustensiles de ménage, dont on exporte une grande quantité pour Paris. Les environs sont couverts de beaux pâturages, où l'on engraisse des vaches, dont le lait sert à fabriquer des fromages estimés.

La *Capelle*, petite ville de 1,600 âmes, est située dans une plaine fertile à l'intersection des cinq routes de Mézières, Laon, Saint-Quentin, Cambrai et Avesnes. Elle a des brasseries, des fabriques de chicorée, et fait un grand commerce de grains. Ce n'était encore au seizième siècle qu'une chétive bourgade, dont François I^{er} fit une place forte, et qui dès lors devint importante; elle a soutenu de nombreux sièges, et fut prise par les Espagnols en 1557, en 1636, en 1656. Ses fortifications furent rasées en 1668.

Hirson, situé sur l'Oise près de ses sources, est un bourg de 3,200 âmes, où l'on fabrique des clous, de la ferronnerie et de la poterie en terre; aux environs se trouvent des filatures de coton, des forges et fonderies.

Origny-en-Thiérache, bourg situé sur le Ton, affluent de l'Oise, et peuplé de 2,500 âmes, est le centre d'une fabrication très-considérable de vannerie, dont on fait un grand commerce en France et à l'étranger; cette industrie remonte dans le pays à une époque très-reculée.

Quiquengrogne, situé dans la commune de Wimpy, renferme plusieurs verreries renommées, où l'on fabrique chaque année plus de 2 millions de bouteilles.

Guise, petite ville forte de 4,000 habitants, est située dans une belle position sur la rive gauche de l'Oise, et traversée par un canal de dérivation de cette rivière. Elle est défendue par une enceinte flanquée de tours et de bastions, et par un château qui s'élève sur un escarpement à pic du côté de la ville, qu'il domine d'une hauteur de 50 mètres. Elle possède des fabriques de toiles et tissus de coton, des filatures de lin et de coton, des tanneries, briqueteries, tuileries, etc. On y exploite des eaux minérales, des terres à vitriol et des carrières de grès à paver.

C'est une ville ancienne, qui a subi de nombreux sièges surtout dans le quinzième siècle. Elle fut érigée en duché-pairie pour Claude de Lorraine en 1528.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

PICARDIE. — DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

§ 1^{er}. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — La Picardie était bornée au nord par l'Artois et la Flandre, au sud-est par la Champagne, au sud par l'Île-de-France, au sud-ouest par la Normandie, à l'ouest et au nord-ouest par la Manche. Ses limites ont souvent varié; ce n'est guère qu'au seizième siècle qu'elles ont commencé à prendre quelque fixité, lorsqu'elle forma l'un des douze gouvernements militaires de la France. Dans les limites qu'elle avait alors (ce sont les plus étendues), et que dans l'usage vulgaire on continua à lui donner jusqu'en 1790, on comprenait 12 ou 13 pays particuliers : *Amiénois*, *Santerre* (Péronne), *Ponthieu* (Abbeville), *Vimeux* (Saint-Valery), qui forment aujourd'hui le département de la Somme; *Vermandois* (Saint-Quentin), *Soissonnais*, *Laonnais*, *Thiérache* (Guise), qui forment la plus grande partie du département de l'Aisne; *Calaisis* et *Boulonnais*, qui font partie du département du Pas-de-Calais; enfin *Beauvaisis*, *Noyonnais* et *Valois*, qui font partie du département de l'Oise. Depuis Louis XIV, l'Amiénois, le Santerre, le Ponthieu, le Vimeux, le Vermandois, auxquels on avait restreint officiellement le nom de Picardie, formaient avec l'Artois l'un des grands gouvernements militaires de la France; le Boulonnais formait un petit gouvernement particulier; le Soissonnais, le Beauvaisis, le Noyonnais et le Valois faisaient partie du gouvernement militaire d'Île-de-France.

Pour l'administration des finances, la majeure partie de la Picardie (Calais, Boulogne, Abbeville, Amiens, Péronne, Saint-Quentin) formait la généralité d'Amiens; la Thiérache, le Laonnais, le Noyonnais, le Soissonnais et le Valois formaient celle de Soissons; enfin le Beauvaisis relevait de celle de Paris. Pour la justice, tous ces pays étaient du ressort du parlement de Paris. Enfin, ils formaient les cinq diocèses de Boulogne, d'Amiens, de Beauvais, de Noyon, de Laon.

§ II. DESCRIPTION PHYSIQUE. — COURS D'EAU. — CÔTES. — La Picardie était comprise dans les bassins de la Bresle, de la Somme, de l'Authie, de la Canche et de la Liane. La ceinture de ces bassins est formée d'un côté par la ligne de collines dites *de l'Artois*, qui les séparent de l'Escaut, de l'autre côté par la ligne de collines qui les séparent de la Seine; les unes et les autres ont leur origine au plateau de Saint-Quentin, plateau peu élevé, mais épais et composé de plaines argileuses et fertiles, qui donne source à l'Escaut et à la Somme; elles sont elles-mêmes hautes seulement de 150 à 200 mètres, ne présentent nul escarpement et sont cultivées ou boisées. Tout le pays qu'elles enceignent est généralement plat ou faiblement accidenté; les rivières y sont étroites, peu profondes, sans berges sensibles; elles coulent sur des terrains presque sans pente et sont souvent bordées de marécages tourbeux; les vastes plaines qu'elles traversent ou qu'elles séparent sont riches, fertiles, et ont joué, comme nous le verrons, un rôle de premier ordre dans notre histoire.

La *Bresle* n'appartient au département de la Somme que par sa rive droite, sur laquelle on ne trouve aucun point remarquable.

La *Somme* prend sa source au plateau de Saint-Quentin, entre dans le département

de la Somme au-dessus de Ham, arrose cette ville, passe à Péronne, à Corbie, à Amiens. Jusque-là ce n'est qu'un fort ruisseau coulant dans des terrains plats et marécageux, et sur lequel on a établi de nombreux barrages pour le service des moulins. Au-dessous d'Amiens, qu'elle traverse en se partageant en 10 ou 12 canaux, elle prend une largeur de 30 mètres, mais elle garde sa lenteur, son peu de profondeur, et n'est pas facilement navigable; à cause de la nature du terrain, elle s'y partage en plusieurs bras et traverse ainsi un pays fertile en blé, en lin, en chanvre et en prairies artificielles; elle passe aux bourgs de Pecquigny et de Hangest, et arrive à Abbeville, où elle forme un port qui reçoit des bâtiments de 100 à 150 tonneaux. Au-dessous de cette ville, elle s'étale de plus en plus sur un terrain sans pente, prend une largeur de 4 à 6 kilomètres, et forme la *baie de Somme*. A marée haute, celle-ci semble un large golfe où des flottes entières pourraient naviguer; mais à marée basse ce n'est qu'une suite de flaques d'eau, de grèves sablonneuses, de boues liquides, de terrains inondés. Rien de plus triste que l'aspect de l'embouchure de ce petit fleuve, surtout à la rive droite vers Noyelles et jusqu'au Crotoy. Aussi loin que la vue peut s'étendre, on ne distingue plus ni ses bords, ni son lit; ce n'est ni la mer, ni la terre, ce sont des filets d'eau se glissant, s'égarant dans des bancs de sables mobiles, et où la navigation ne peut se faire que par le canal latéral à la Somme. La baie de Somme se rétrécit en face de la plage désolée du Crotoy et du petit port de Saint-Valery, qui se trouve encadré dans des coteaux verdoyants; elle finit entre la pointe de Saint-Quentin à droite où commencent les dunes blanches du *Marquenterre*, et à gauche la pointe du *Hourdel*, extrémité mobile d'un banc de galets, qui chaque jour rétrécit l'entrée de la baie. Cette baie est tristement célèbre dans notre histoire: c'est à travers ses grèves sablonneuses que les Anglais passèrent en 1346 le gué de *Blanquetaque*, pour aller chercher le champ de bataille de Crécy.

La Somme a 220 kilomètres de cours; elle n'est navigable qu'au-dessous d'Amiens; mais on lui a construit un canal latéral, qui fait remonter la navigation jusqu'à Saint-Simon (Aisne), d'où part le canal de Saint-Quentin, qui fait communiquer la Somme et l'Oise; la navigation se fait ainsi tantôt en rivière, tantôt en canal; elle est de 59,058 mètres en rivière, et de 97,836 en canal. La pente totale est de 64 mètres, rachetée par 21 sacs éclusés, depuis l'écluse de Saint-Simon jusqu'au barrage de Saint-Valery. La navigation de la Somme sert principalement à descendre des blés et des légumes, et à remonter des denrées coloniales et des vins.

Elle ne reçoit à droite aucun affluent remarquable; nous citerons toutefois un ruisseau, la *Maye*, qui passe à Crécy et à Rue, et qui finit dans la baie de Somme au delà du Crotoy. A gauche, elle reçoit: 1° l'*Avre*, qui passe à Roye, à Moreuil, où elle devient navigable, à Boves, et finit au-dessus d'Amiens; cette petite rivière est peu profonde; ses bords sont assez pittoresques, et son bassin renferme de nombreuses tourbières. Elle se grossit elle-même du *Don*, qui arrose Montdidier, et de la *Noye*, qui passe à Breteuil; celle-ci est longée par le chemin de fer du Nord, depuis Breteuil jusqu'auprès d'Amiens. 2° La *Celle*, qui passe à Conty. Tous ces petits cours d'eau coulent dans des pays faiblement accidentés, où les grandes plaines sont coupées de loin en loin par des collines boisées.

L'*Authie* prend sa source vers la limite du département de la Somme, sur le revers

occidental des collines de l'Artois; c'est un gros ruisseau sans importance et non navigable. Il traverse une vallée fertile, arrose Doullens, et finit au-dessous de Nam-pont par une large embouchure ensablée et inabordable.

La *Canche* et la *Liane* appartenant tout entières au département du Pas-de-Calais, nous les décrivons dans la province de l'Artois, qui a surtout servi à former ce département.

La côte n'a que 37 kilomètres de développement dans le département de la Somme, et présente deux aspects très-distincts. Entre les embouchures de la Bresle et de la Somme, elle est formée comme dans la Normandie, par des falaises calcaires de 40 à 50 mètres de hauteur, que la mer sape continuellement, et qui produisent des bancs de galets s'étendant jusqu'à l'entrée de la baie de Somme. De l'embouchure de la Somme à celle de l'Authie; et dans tout le département du Pas-de-Calais, la côte est basse, plate, déserte, inabordable, bordée de tristes dunes qui se déplacent avec les vents, s'élèvent sur certains points jusqu'à une hauteur de 15 mètres, et dont on a essayé d'arrêter la marche par des plantations d'*oyats* ou joncs marins. Au milieu de ces dunes, qu'habitent le renard, l'aigle et d'autres animaux sauvages, se trouvent des oasis de verdure où paissent quelques bestiaux. Au delà se trouve le *Marquenterre*, terrain plat et fertile, de 15 lieues carrées, qui, au neuvième siècle, formait un marécage maritime, mais qui a été abandonné par les eaux, bordé de digues que les dunes rendent aujourd'hui inutiles, et cultivé de manière à former le sol le plus riche de la Picardie; on y engraisse un grand nombre de bêtes à cornes. Son aspect est très-pittoresque; il est encadré au couchant par les dunes, au levant par la sombre forêt de Crécy, au nord par les collines du Boulonnais, au sud par la baie de la Somme et les falaises lointaines de Normandie.

Les ports de la Picardie dans le département de la Somme sont, sur la mer: Ault et Cayeux pour la pêche, Saint-Valery et le Crotoy pour le commerce; et sur la rivière, Abbeville.

§ III. ASPECT GÉNÉRAL, CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, CLIMAT. — Tout ce pays est généralement plat, uniforme, prosaïque, sans agréments naturels, sans horizons variés, sans vues pittoresques; mais c'est un pays solide, positif, réel, plantureux. On ne peut voir ces terres fortes, riches et bien cultivées, ces champs de blé qui s'étendent à perte de vue, ces immenses prairies, ces cultures de lin, de chanvre, de colza, ces plantations de pommiers un peu tristes et vulgaires, mais courbant sous le fruit; ces grandes fermes, ces nombreux villages où la vie est pauvre, mais non misérable, sans un sentiment de bien-être, de calme et de prospérité. La Picardie, surtout le Santerre, c'est-à-dire le pays compris entre Montdidier, Roye et Péronne, est l'un des greniers de la France. Il y a peu de paysans qui ne soient propriétaires, et le nombre des cotes foncières au-dessous de 5 francs s'élève à 120,000. Cependant la grande culture y a fait de remarquables progrès; il est seulement regrettable que les défrichements y aient été opérés sur une trop vaste échelle, ce qui rend l'usage de la tourbe universel, à cause de la cherté du bois.

C'est le terrain tertiaire supérieur qui constitue exclusivement la base de tout le département de la Somme; quant aux vallées des nombreux cours d'eau qui l'arrosent, leur fonds est constitué sur une très-petite largeur par le terrain calcaire supé-

rieur, entouré d'une mince lisière de terrain tertiaire moyen. La Somme, l'Authie et la Bresle font exception en ce que leur lit est formé d'alluvions récentes que l'on retrouve aussi sur le littoral depuis Ault jusqu'à Étapes; mais elles n'en ont pas moins sur leurs rives une double lisière, d'abord de crétacé supérieur, puis de tertiaire moyen. Le terrain géologique du bassin de la Somme est donc de craie, de sable et d'argile. On trouve des carrières de pierre à Conty et Pont-Remy, des grès à Toutencourt, un peu de houille, etc. Les sables marneux des environs d'Abbeville contiennent des débris fossiles; la butte calcaire sur laquelle est assise Montdidier offre des richesses géologiques qui n'ont pas été explorées. L'exploitation de la tourbe produit annuellement plus de 700,000 francs. Il y a des sources minérales à Abbeville, Corbie, Saint-Christ, Saint-Marc-lez-Noye.

Le climat est variable, humide, tempéré. La vallée de la Somme est ouverte à tous les vents, mais surtout à ceux du nord-ouest, qui sont nuisibles à la végétation; les environs des tourbières sont généralement malsains.

§ IV. HISTOIRE ET POPULATION. — Sous les Gaulois, la Picardie était habitée par diverses peuplades dont les principales étaient les *Ambiani* (Amiens) et les *Vero-mandui* (Vermandois). Conquise par les Romains, absorbée dans leur empire, envahie par les Francs, elle ne commença à devenir célèbre que dans les premiers siècles du christianisme à cause de ses saints, martyrs ou évêques, et par ses grandes abbayes. Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, elle se subdivisa. Une partie resta directement dans le domaine royal, comme le Laonnais, le Beauvaisis, le Soissonnais, etc., pendant que l'autre partie, comme l'Amiénois, le Vermandois, le Ponthieu, etc., forma diverses seigneuries plus ou moins soumises à l'autorité royale. Le nom de *Picardie* n'est donc pas un nom de grand fief et qui rappelle une dynastie de grands vassaux: il n'a probablement qu'une origine vulgaire, et l'on croit qu'il fut donné à ses habitants à cause de leur habileté à se servir de la *pique*. On ne le voit employé qu'au treizième siècle et l'on ne s'en sert officiellement que trois cents ans plus tard. Cependant l'une de ces seigneuries picardes essaya d'absorber toute la contrée dans une domination unique: ce fut le comté de Vermandois, qui, sous Herbert II, descendant de Charlemagne par les femmes, dominait l'Amiénois, le Ponthieu, le Santerre, la Brie, la Champagne, donc une grande partie du pays compris entre Somme, Marne et Meuse. Mais en 943, à la mort d'Herbert III, cet État se divisa et forma principalement deux grandes seigneuries, le comté de Champagne et le comté de Vermandois. Celui-ci, qui, outre le Vermandois, comprenait l'Amiénois et le Santerre, eut neuf possesseurs, jusqu'à ce qu'il advint à une femme, Aliénor, qui fut dépouillée par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1183. Aliénor en fit la cession au roi de France Philippe-Auguste, et celui-ci, après une longue guerre, le réunit à la couronne. Le reste de la Picardie, c'est-à-dire le Vimeux, le Ponthieu, le Boulonnais, garda ses seigneurs particuliers, vassaux plus ou moins soumis du roi de France; mais dès lors la Picardie fut déjà considérée comme la barrière du royaume contre ce pays étrange et qui semble encore tout germanique, les Flandres.

Cependant deux grands événements, que la Picardie regarde comme étant surtout de son histoire, avaient remué profondément le pays: les croisades et l'établissement

des communes. Pierre l'Ermite, Godefroy de Bouillon et son frère Baudoin étaient Picards, et les comtes de Vermandois et de Ponthieu se signalèrent au premier rang parmi les croisés; c'est à la suite de ces glorieuses expéditions qu'on vit s'élever une foule de monuments chrétiens, tels que les cathédrales d'Amiens et de Beauvais, et les églises de Poix, de Conty et de Rue, qui rappellent la part prise par la population de ce pays au mouvement des croisades. La Picardie joua un rôle encore plus considérable dans la révolution communale, puisque c'est elle qui donna le branle et l'exemple à tout le nord de la France. Dès le onzième siècle, presque toutes les villes picardes avaient obtenu de gré ou de force de leurs seigneurs ou de leurs évêques des chartes de commune. Il n'y a pas une de ces petites cités, aujourd'hui si pâles, si effacées dans le moule commun, qui n'ait eu alors une vie fière et indépendante et une histoire pleine de belles actions; et dans ces modestes républiques, chez ces bourgeois à peine sortis du servage, la passion pour les libertés municipales n'étouffait pas l'amour de la patrie commune : témoin l'empressement des milices picardes à répondre à l'appel de Louis VI contre l'invasion de l'empereur Henri I^{er}; témoin leur belle conduite à Bouvines, et plus tard à Saintes et à Taillebourg.

Pendant la guerre de Cent Ans, la Picardie, à cause de son voisinage de Calais et de l'Angleterre, se trouva exposée aux premiers ravages de l'ennemi, et eut, plus que toute autre province, à supporter de grandes et continues souffrances. Il suffit de rappeler qu'à cette époque ses milices se firent bravement tuer à Crécy. Sous le roi Jean, au milieu de la désolation générale, les bourgeoisies picardes se crurent, comme celles de Paris, capables de gouverner la France, et se prononcèrent, en 1356, pour les réformes démocratiques d'Étienne Marcel, dont les deux compagnons, Jean de Pecquigny, député de la noblesse, et Robert Lecoq (de Montdidier), député du clergé, étaient Picards. Le traité de Brétigny donna au roi d'Angleterre le Ponthieu, avec Calais, Guines, etc. Mais dès que la guerre recommença, les habitants chassèrent les garnisons ennemies. Aussi Charles V faisait-il grand cas de la *loyauté* de la Picardie.

Dans la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, cette province soutint d'abord les premiers parce qu'ils représentaient le parti populaire et la cause des habitants du Nord; puis, lorsqu'ils devinrent le parti anglais, elle se tourna vers les seconds, devenus le parti national, et soutint vaillamment Charles VII, mais elle n'en paya pas moins les frais de la réconciliation entre le roi et son puissant vassal au traité d'Arras (1435), où fut cédé à Philippe le Bon tout le bassin de la Somme avec ses vingt villes fortifiées.

La vieille barrière de la monarchie était ainsi aux mains d'un prince déjà maître des Pays-Bas, qui voulait se faire un empire sur le flanc et aux dépens de la France. Jamais la royauté française n'avait couru de plus grand danger. L'habile Louis XI le comprit bien, lorsqu'en montant sur le trône il racheta les villes de la Somme; mais, vaincu à Montlhéry, il lui fallut bientôt les rendre à son vainqueur, Charles le Téméraire. Dès lors tous les efforts des deux rivaux tendirent à s'enlever ou à conserver ces précieuses cités, aussi indispensables aux projets ambitieux du Bourguignon qu'à la sûreté de la couronne et de la capitale du roi de France. Nesle, Beauvais, Pecquigny, Abbeville, etc., eurent alors à supporter des sièges effroyables, et ce fut avec enthousiasme qu'à la mort de Charles elles rentrèrent sous la domination française. La

Picardie continua son rôle de protection et de dévouement pendant les guerres de François I^{er} et de Henri II contre la maison d'Autriche, où s'illustrèrent Péronne et Saint-Quentin. Pendant les guerres de religion, elle resta catholique et fut le point de départ de la Ligue; aussi fut-elle la dernière à se soumettre à Henri IV et le dernier théâtre de guerre contre Philippe II. Les prises de Doullens et d'Amiens marquent douloureusement la fin de ces guerres religieuses. Dans la période française de la guerre de Trente Ans, ce pays servit pour la dernière fois de barrière à la France; le passage de la Somme et la prise de Corbie par les Espagnols firent une dernière fois la terreur de Paris et du royaume. Les traités des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle portèrent nos frontières sur l'Escaut; Louis XIV et Vauban les garnirent d'une triple ligne de places fortes, et la Somme ne fut plus regardée désormais que comme une dernière ressource dans les grands dangers.

La Picardie a donné à la France un grand nombre de familles historiques, dont les principales sont celles d'Ailly, de Mailly, de Créquy, de Boufflers, de Rambures, d'Hangest, de Chaulnes, etc.

La population de cette province est maritime, industrielle ou agricole : la première est peu nombreuse, peu active, n'étant adonnée qu'à la pêche et au cabotage; elle a d'ailleurs toutes les qualités des marins de la Manche. La population industrielle est nombreuse et s'accroît chaque jour aux dépens des campagnes; elle souffre des misères qui semblent inhérentes aux classes ouvrières, mais elle montre plus de patience, plus de prévoyance, moins de goûts tumultueux que les grands centres manufacturiers. Ce qui forme surtout le fond de la population de la Picardie, c'est la population agricole : elle est, comme le sol, forte, grande, solide; elle est sans éclat, sans souplesse, sans vivacité d'esprit, sans élan, sans imagination; elle est brusque, impatiente, irascible, et en même temps d'une froideur, d'une lenteur qui va jusqu'à l'insouciance; on ne trouve chez elle ni poésie, ni sentiment de l'art, ni religion des souvenirs; mais elle est sensée, loyale, honnête, droite, sans ambition, sans esprit d'intrigue, sans détours, modeste, économe, hospitalière, sachant se contenter de peu, pleine d'ordre, de simplicité et de modération. Comme son sol, qui rend de si bons services, sans bruit et sans emphase, elle fait paisiblement son devoir, ne recherche pas la popularité, n'a jamais eu une influence dominatrice sur la France, et ne lui a même fourni ni ministres ni grands hommes d'État; mais elle n'en est pas moins, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'une des populations fondamentales de la France, celle qui a donné au caractère national ses plus solides éléments, celle qui a fait jadis les plus constants, les plus laborieux efforts pour la défense du pays. Deux provinces étaient à juste titre, sous la monarchie, réputées les plus françaises du royaume; car, provinces frontières et exposées perpétuellement aux ravages de l'ennemi, elles s'étaient montrées, surtout du quatorzième au dix-septième siècle, les plus attachées à la royauté, les plus dévouées au salut national : c'étaient la Picardie et la Champagne. Or, quand on parcourt les vastes plaines du bassin de la Somme, ce terrain si plat, si uni, si ouvert, où la nature a tout fait pour l'invasion et rien pour la défense, on ne peut songer sans un profond sentiment d'admiration et de reconnaissance que la Picardie n'avait à opposer aux bandes des Anglais, des Bourguignons, des Impériaux, que les murs de briques de ses chétives cités et les

poitrines robustes de ses calmes habitants; que les milices picardes se firent écraser à Crécy; qu'elles sauvèrent la France dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles, aux sièges de Beauvais, de Péronne, de Saint-Quentin, de Montdidier; et qu'enfin, après Waterloo, les seuls coups de canon qui aient cherché à arrêter la marche du vainqueur sont partis d'une ville picarde.

§ V. DÉPARTEMENT DE LA SOMME. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC.
 — Ce département a été formé entièrement de la Picardie (Amiénois, 246,126 hect.; Ponthieu, 166,500 hect.; Santerre, 163,960 hect.; Vermandois, 12,500 hect.; Vimeux, 15,500 hect.). Sa superficie est de 609,363 hectares, dont 476,000 de terres arables, 15,060 de prés, 51,000 de bois, 8,000 de landes, etc. Sa population était : en 1801, de 459,453 habitants; en 1821, de 508,710 hab.; en 1836, de 552,706 hab.; elle est aujourd'hui de 570,641 hab. Il a pour chef-lieu Amiens et se subdivise ainsi :

Arrondissement d'Amiens	13 cantons,	253 communes,	189,968 habitants.
— d'Abbeville	11 —	171 —	138,637 —
— de Doullens	4 —	49 —	60,010 —
— de Montdidier	5 —	144 —	69,850 —
— de Péronne	8 —	184 —	112,176 —
<hr/>			
5 arrondissements.	41 cantons,	850 communes,	570,641 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché d'Amiens, et renferme une église consistoriale protestante. Il est du ressort de la cour d'appel d'Amiens et possède 5 tribunaux de première instance, 3 tribunaux de commerce (Amiens, Abbeville, Saint-Valery), une école secondaire de médecine, un lycée (Amiens), 2 collèges communaux (Abbeville, Péronne), une école normale primaire et 4,100 écoles élémentaires. Il fait partie de la 3^e division militaire et renferme 5 places de guerre, Péronne, Abbeville, les citadelles d'Amiens et de Doullens, le château de Ham. Ses côtes appartiennent à la 1^{re} préfecture maritime et au sous-arrondissement de Dunkerque. On y trouve le quartier maritime de Saint-Valery-sur-Somme, qui comprend 5 syndicats et 3 stations.

C'est un département à la fois agricole et manufacturier. L'agriculture y est très-développée et le sol généralement fertile. Ses principaux produits sont les céréales, dont on exporte un million d'hectolitres par an dans les départements voisins, les fruits à cidre, les légumes verts ou secs, les graines oléagineuses, la betterave, le houblon, les fourrages, le chanvre (5 millions de kil.), le lin (600,000 kil.). Les forêts n'y occupent pas plus du dixième du territoire, et donnent cependant un produit assez important en bois, quoique insuffisant; mais la richesse des tourbières supplée au défaut de combustible. Les races domestiques y sont généralement belles, les volailles et les abeilles nombreuses. On y compte plus de 120,000 têtes de gros bétail, 500,000 moutons, 70,000 porcs, 5,000 chèvres, 80,000 chevaux, 3,200 mulets, 8,000 ânes. Les bêtes à laine produisent par an 750,000 kilogrammes de laines, employées en partie à la fabrication des articles d'Amiens, en partie exportées.

Le seul produit minéral important est la tourbe, dont on extrait annuellement un million de quintaux métriques. Les carrières fournissent en petite quantité du grès à paver et des pierres de taille; mais la terre à briques est très-abondante.

Outre les articles d'Amiens et d'Abbeville, l'industrie manufacturière consiste en toiles de lin et de chanvre, cotonnades, linons, batistes, mousselines, basins, mouchoirs, sucre de betterave, bière et eaux-de-vie de grains, huiles de graines, cuirs et peaux, métiers à bas, serrurerie, quincaillerie, papeterie, teinturerie et quelques produits chimiques. On compte plus de 2,000 métiers à tissus. On exporte les produits manufacturiers, les grains et les laines.

Le développement des voies de communication est de 8,784 kilomètres, dont 18 kil. pour l'Avre, 156 kil. pour la Somme et le canal de la Somme, 583 kil. pour 10 routes impériales, 175 kil. pour 8 routes départementales, 7,849 kil. pour 7,066 chemins vicinaux. A cela il faut ajouter 159 kil. de chemins de fer, dont 132 kil. pour celui de Paris à Amiens, 50 kil. pour celui d'Amiens à Douai, et 77 kil. pour celui d'Amiens à Boulogne.

§ VI. DÉPARTEMENT DE LA SOMME. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Amiens*, chef-lieu du département et siège d'un évêché et d'une cour d'appel, renferme en outre des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre et une bourse de commerce, une chambre consultative des manufactures, un conseil de prud'hommes, un lycée, un grand séminaire, une école normale primaire. Sa population est de 52,150 âmes.

Cette ville est située dans une plaine fertile, mais monotone, sur les deux rives de la Somme, qui s'y partage en plusieurs canaux. Ses remparts et ses fossés sont remplacés par de beaux boulevards et par des jardins que traverse le chemin de fer de Boulogne. Elle se divise en haute et basse ville : la première est composée de quartiers neufs, bien percée et bien bâtie ; l'autre est ancienne, coupée par les canaux de la Somme, sale, humide, composée de rues étroites et de maisons fangeuses : c'est là que sont les usines les plus importantes et la plupart des fabriques. Le principal édifice d'Amiens est la cathédrale, commencée en 1220 et terminée en 1288 ; elle a 135 mètres de longueur dans œuvre et sa nef a 13 mètres de large sur 43 mètres d'élévation : c'est un monument à la fois gracieux et imposant, plein d'élégance et de grandeur dans son ensemble comme dans ses détails. Après la cathédrale, on peut remarquer : l'hôtel de ville, fort simple et qui date du dix-septième siècle ; le château d'eau, la bibliothèque (40,000 volumes), la *Hautoy*, promenade composée de belles allées, de pelouses et de canaux.

Amiens est l'une des villes manufacturières de la France ; son industrie consiste surtout dans la filature de la laine et du coton, dans la fabrication d'étoffes de laine et de soie, d'alépine, de cotonnades, de tapis ras, de velours de coton, de molletons, peluches, tulles, de cordes, voitures, savons, etc., dans les teintureries, les blanchisseries, l'impression sur étoffes, les tanneries et les corroïeries. Elle produit annuellement 180,000 pièces de tissus ayant une valeur de 40 millions de francs. Le commerce consiste surtout dans la vente de ses produits manufacturés, des produits agricoles, des chevaux, des voitures, des denrées coloniales venant des ports voisins, etc. Il est facilité par le canal latéral à la Somme, le canal de l'Oise à l'Escaut par Saint-Quentin, et par les deux chemins de fer du Nord et de Boulogne.

Cette ville est l'ancienne *Samarobriua* des Gaulois, capitale des Ambiani. Sous Auguste, elle fit partie de la deuxième Belgique et fut le séjour de plusieurs Césars. Au

commencement du quatrième siècle, elle devint le siège d'un évêché. Les barbares en firent la conquête et Mérovée y fut, dit-on, proclamé roi des Francs. Depuis Charlemagne, elle fut administrée civilement et militairement par des comtes qui disputèrent le pouvoir aux évêques. Trois fois les Normands la ravagèrent. Vers la fin du onzième siècle, ses bourgeois, révoltés contre Enguerrand de Boves, leur comte, formèrent une commune avec l'aide de leur évêque et du roi Louis VI. Le comté d'Amiens tomba par héritage à Aliénor, comtesse de Vermandois, et fut cédé par elle à Philippe-Auguste, qui le réunit à la couronne. Dès lors Amiens suivit le sort de la Picardie et partagea toutes ses vicissitudes. Le plus célèbre des sièges qu'elle a supportés est celui de 1597, contre Henri IV. En 1635, elle fut le centre des opérations faites sur la Somme. Depuis elle a cessé de jouer un rôle militaire; mais elle conserve encore une certaine importance à cause de sa position et de sa citadelle, seul reste de ses fortifications. C'est à Amiens que fut signé le traité de paix du 27 mars 1802, entre la France et l'Angleterre.

Les hommes célèbres nés à Amiens sont : Pierre l'Ermite, Voiture, Ducange, dont la statue orne une des places nouvelles, Gresset, Delambre, Rohault, Michel Vasco-san, Gribeauval, etc.

Doullens, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 4,300 habitants, est une petite ville située sur la rive gauche de l'Authie et que rien ne distingue de toutes les villes de province. Elle ne renferme aucun monument remarquable, que sa citadelle; elle a quelques établissements industriels, entre autres une belle filature hydraulique, et fait un commerce considérable de grains, de bestiaux, d'huiles et de toiles d'emballage. On ignore son origine. Au douzième siècle, c'était déjà une ville communale appartenant aux comtes de Ponthieu et renommée pour ses draperies. Elle passa à la couronne sous Louis VIII et plus tard eut le sort des villes de la Somme. Elle fut assiégée par les Impériaux en 1522 et brûlée en 1525. En 1595 les Français perdirent sous ses murs une bataille contre les Espagnols; la ville fut alors prise d'assaut et les habitants égorgés. C'est de là que les Espagnols surprirent Amiens en 1597. Le traité de Vervins la rendit à la France. Sur la hauteur qui domine l'Authie on construisit une citadelle qu'augmenta Vauban. Gaston d'Orléans, le duc du Maine, le comte de Maillebois, y furent enfermés. Depuis 1835, c'est une prison d'État.

Abbeville, chef-lieu d'arrondissement et place de guerre, avec des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre de commerce, un conseil de prud'hommes, un collège et une population de 19,000 habitants, est bâtie dans une fertile vallée, sur la Somme, qui s'y partage en plusieurs bras et y forme un port où le reflux amène des bâtiments de 100 à 150 tonneaux. Elle se divise en *rive droite*, qui est la partie la plus importante; *île*, où la ville prit naissance, et *rive gauche*; les rues sont étroites, mal percées et les maisons bâties en briques. On y distingue l'église de Saint-Vulfran, dont le portail date du douzième siècle, et qui est surmontée de tours de 66 mètres de haut; la tour du Beffroi et l'hospice des Enfants-Trouvés. Abbeville possède des fabriques de draps fins, tapis, moquettes, velours, serges, calicots, mousselines, bonneterie, toiles peintes, toiles à voile et d'emballage, cordages, savons, des filatures de lin, des blanchisseries de toile, des teintureries, des tanne-

ries. Ses manufactures occupent 12,000 ouvriers, et donnent une valeur annuelle de 13 millions. Son commerce consiste en blés, graines oléagineuses, chanvre, laine et produits manufacturés. Son port reçoit par an 350 bâtiments; elle est traversée par 7 routes et le chemin de fer d'Amiens à Boulogne. Malgré tout ce commerce et cette industrie, c'est une ville assez laide et fort triste.

Elle doit son origine à une *villa* de l'abbé de Saint-Riquier (*abbatis villa*), située dans une île de la Somme. Hugues Capet l'acquit et la fortifia, et les comtes de Ponthieu en firent leur séjour. En 1130, elle obtint une charte de commune, confirmée en 1180 par le comte Jean, et dont l'original existe encore aux archives de la ville. Elle sut faire respecter ses libertés même du roi d'Angleterre, lorsque celui-ci en fut devenu le maître; ses habitants s'illustrèrent en chassant les étrangers de ses murs, et Charles V octroya à la ville de mettre dans ses armes des fleurs de lis avec la devise *Semper fidelis*. Elle était alors déjà renommée pour ses armes et ses bijoux, et faisait un grand commerce avec la France, la Flandre et l'Angleterre. Après une existence glorieuse et agitée aux quinzième et seizième siècles, on n'entend plus parler d'elle jusqu'en 1766, où le supplice du chevalier de la Barre la rendit tristement célèbre. Louis XIV y établit la fameuse manufacture de draps de *Van Robais*, qui existe encore, et Vauban en fit la clef de la Somme. Abbeville a donné le jour à Jean d'Estrée, grand maître de l'artillerie sous Henri II; aux graveurs Polly, aux géographes Samson, à Millevoye, au conventionnel André Dumont, etc. Le compositeur Lesueur est né aux environs; la ville vient de lui ériger une statue.

Montdidier, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal civil et 4,000 habitants, est située sur le penchant d'une butte calcaire, fort escarpée, haute de 234 mètres, au pied de laquelle coule la petite rivière du Don, et qui s'efface dans le vaste plateau du Santerre. Du côté de la rivière, son aspect est très-pittoresque et annonce une grande ville; du côté du Santerre, elle a l'apparence d'un village, depuis qu'on a fait disparaître le profond fossé et la forte muraille qui faisaient sa défense. L'intérieur est triste, mal pavé, mal bâti. On y remarque le palais de justice, ancien prieuré, avec une belle salle d'audience; l'église de Saint-Pierre, édifice disgracieux, où se trouve le tombeau de Raoul II, comte de Montdidier; l'église du Saint-Sépulcre, monument dégradé mais curieux du treizième siècle; l'hôpital, vaste construction moderne, et le collège communal, placé dans une belle situation. L'industrie y est peu active, et ne consiste qu'en tanneries et bonneterie, dont on fait une fabrication active dans tout l'arrondissement; on y fait commerce de grains, bestiaux, légumes, etc.

Montdidier fut d'abord, dit-on, un château où résidèrent deux rois de la première race, et près duquel (au Monchel) naquit, à ce que l'on croit, Frédégonde; il servit de prison à Didier, roi des Lombards, d'où le nom de *Mons Desiderii* donné à la ville qui s'éleva à l'entour. Après Charlemagne, elle eut ses comtes particuliers, vassaux du Vermandois. Philippe-Auguste y résida quelque temps, et lui donna une charte de commune en 1195. Son gouverneur particulier était en même temps celui des autres places du Santerre. En 1411, 100,000 Armagnacs et Bourguignons faillirent en venir aux mains sous ses murs; en 1523, elle résista douze jours aux Impériaux, qui la prirent; mais en 1636 Jean de Werth et Piccolomini l'assiégèrent en vain; Louis XIII anoblit alors son maire, Antoine de Ferny. Elle a donné le jour au médecin Fernel

(dix-septième siècle), à l'helléniste Bocquillon, aux frères Capperonnier, à l'illustre Parmentier, dont la statue orne la place de la ville, à l'orientaliste Caussin de Perceval, etc.

Péronne, chef-lieu d'arrondissement et place forte, avec un tribunal civil et 4,800 âmes, est située sur la pente d'une colline dont le pied est arrosé par la Somme, au milieu de vastes marais qui contribuent à sa défense. Son enceinte réparée par Deville, son vieux château flanqué de quatre grosses tours, reconstruit au quatorzième siècle et enclavé aujourd'hui dans les fortifications; son beffroi, haut de 36 mètres, symbole de ses vieilles franchises, tout cela lui donne un aspect de ville de guerre; mais elle n'en est pas moins assez laide et peu animée. Elle se divise en haute et basse ville, et n'offre de monuments remarquables que son église paroissiale et son hôtel de ville, bâti par François I^{er}. Elle a quelques fabriques de toile et de batiste, et fait un assez grand commerce de grains. Ce fut d'abord une *villa* des rois francs de la première race, et sainte Radegonde y séjourna; saint Furcy, ayant été enterré près de là sur le mont des Cygnes, on éleva en son honneur une abbaye autour de laquelle se groupèrent des maisons qui formèrent la ville. Les comtes de Vermandois y construisirent une tour où Herbert II fit enfermer Charles le Simple, qui y mourut six ans après en 929. Péronne eut ses châtelains particuliers, vassaux plus ou moins soumis des comtes de Vermandois. Philippe-Auguste lui accorda en 1207 une charte de commune, et elle servit de prison à Renaud, comte de Boulogne, en 1214, après la bataille de Bouvines. Elle est célèbre par l'entrevue de Louis XI et de Charles le Téméraire. En 1536, elle mérita son surnom de Pucelle en repoussant victorieusement le siège fait par les Impériaux sous le duc Henri de Nassau, qui donna trois assauts inutiles. François I^{er} lui accorda à cette occasion de nombreux privilèges. C'est dans cette ville que d'Humières, qui en était gouverneur, fit le traité de la sainte Ligue, qui fut signé le 13 février 1577. Péronne ne joua qu'un rôle minime en 1635, et dès lors on n'entend plus parler d'elle jusqu'en 1815, après la bataille de Waterloo : lorsque Wellington parut avec son armée devant ses murs, deux boulets vinrent tomber à ses pieds, protestation patriotique d'une ville qui était d'ailleurs hors d'état de se défendre.

Corbie (arrondissement d'Amiens), petite ville de 2,900 habitants, située sur la Somme, possède quelques filatures et des fabriques de bonneterie et de velours. Elle doit son origine à une abbaye de bénédictins, fondée en 662 par la reine Bathilde, et où mourut Didier, roi des Lombards; il n'en reste que l'église, reconstruite au commencement du dix-septième siècle. Corbie obtint une charte de commune sous Louis VI; elle fut alors fortifiée. Sa prise par les Espagnols en 1636 jeta la terreur dans Paris; Louis XIII la reprit la même année, et Louis XIV en fit raser les fortifications.

Boves, commune de 1,690 habitants, est située dans la vallée de la Noye, et renferme des blanchisseries de toiles. On y voit sur une éminence les restes d'un château fort, pris par Philippe-Auguste, et où Henri IV venait, dit-on, visiter Gabrielle d'Estrées. Les seigneurs de Boves étaient comtes d'Amiens.

Pecquigny (4,519 hab.) est une petite ville bâtie près d'un camp romain, dont il reste des vestiges très-distincts; elle possédait autrefois un château très-fort. En 942, Guillaume Longue Épée, duc de Normandie, y fut tué dans une entrevue avec Arnoul,

comte de Flandre. Elle fut assiégée et prise en 1470 par le duc de Bourgogne, et elle est célèbre par la trêve de 1475, signée entre Louis XI et Édouard IV, roi d'Angleterre.

Conty, chef-lieu de canton, de 923 habitants, sur la Celle, était une principauté qui a donné son nom à une branche de la maison de Bourbon; on y voit une belle église, qui date du treizième siècle.

Saint-Riquier (arrondissement d'Abbeville) est une petite ville de 1,569 habitants, qui possède une école secondaire ecclésiastique. Elle est célèbre par son abbaye, fondée en 570, qui fut l'une des plus riches de l'Europe; c'était surtout une école où venaient étudier les enfants des rois. Sous Charlemagne, elle fut restaurée par Angilbert, et produisit de grands théologiens. Une ville s'éleva à l'entour, qui, à cause des nombreux pèlerinages, devint un grand centre de commerce et d'industrie. Elle fut une des premières communes, grâce à Louis VI. Pendant les guerres des quinzième et seizième siècles, l'abbaye servit de refuge et de protection aux habitants de tout le pays. Elle fut détruite en 1719 par un incendie, et il n'en reste aujourd'hui que son église, l'un des plus beaux monuments de l'art chrétien au quinzième siècle.

La ville est complètement déchuë, et son industrie consiste seulement en quelques tanneries.

Rue, petite ville de 2,262 habitants, est à 10 kilomètres de la Manche, sur le ruisseau de la Maye: c'était autrefois un port et une place forte. Son origine est inconnue; elle était célèbre par ses reliques et sa chapelle du Saint-Esprit, regardée encore aujourd'hui comme l'une des plus précieuses de l'ancienne France.

Le Crotoy, petite ville de 1,200 habitants, située à l'extrémité d'une langue de terre, à l'embouchure et sur la rive droite de la Somme, avait autrefois un château fort appartenant aux comtes de Ponthieu, et qui a joué un grand rôle militaire au quinzième siècle. C'est un port assez médiocre pour la pêche et le cabotage.

Crécy (1,640 âmes) est une petite ville fort ancienne, située dans le voisinage d'une forêt magnifique et célèbre par la défaite des Français, le 26 août 1346. On y montre encore un moulin où le roi Édouard se tint, dit-on, pendant la bataille. Crécy fait un grand commerce de bois.

Saint-Valery, ville maritime, avec un tribunal de commerce et 3,500 habitants, est bâtie à l'embouchure et sur la rive gauche de la Somme, à 11 kilomètres de la mer. Son aspect est très-pittoresque, avec ses vieux pans de murailles encadrés de verdure, sa plage sablonneuse, son petit port encombré de bâtiments et le cap Cornu qui la domine. Elle est très-animée. Son port, qui consiste en un chenal de 50 mètres de large sur 900 mètres de long, et un avant-port de 1,200 mètres, peut recevoir 60 à 70 navires de 300 à 400 tonneaux. On y a construit une écluse de chasse pour le débarrasser des sables, et on l'a augmenté d'un port de relâche creusé au *Hourdel*. Son industrie consiste en construction de navires, en fabrication de câbles et cordages; son commerce de transit, de commission et d'entrepôt est considérable. Saint-Valery doit son origine à une abbaye fondée au septième siècle.

Cayeux, bourg de 2,800 habitants, forme un petit port de pêcheurs, sur la Manche, au sud de la Somme. Il ne se compose que de chaumières bâties sans ordre sur une plage désolée. Son phare éclaire l'entrée de la rivière.

Escarbotin, commune du canton d'Ault (1,500 hab.), est une des plus importantes fabrications de serrurerie, de quincaillerie et de cylindres pour filatures qui existent en France ; c'est aussi l'entrepôt de tous les produits de même genre fabriqués dans le canton.

Folleville (570 hab.), commune du canton d'Ailly-sur-Noye, est remarquable par son château situé sur une montagne, qui a jadis appartenu à la famille de Lannoy, et par son église, où l'on voit les tombeaux de François et Raoul de Lannoy, chefs-d'œuvre de goût, de délicatesse et de sentiment, sculptés au seizième siècle et classés au nombre des monuments historiques de la France.

Rollot, bourg de 1,200 âmes (arrondissement de Montdidier), fabrique des fromages estimés. C'est la patrie de Galland, le traducteur des *Mille et une Nuits*, auquel on a élevé un petit monument.

Roye est une petite ville de 3,700 habitants, agréablement située sur les bords de l'Avre et sur la route de Flandre, ce qui faisait jadis son importance. Elle ne possède de monuments que son église et une maison très-ancienne, bâtie sur la place et remarquable par son architecture, ses sculptures en bois et ses ornements. Comme la plupart des anciennes villes fortes du nord de la France, elle a tristement nivelé ses fossés et ses beaux remparts, ce qui lui donne l'air d'un grand village. Elle n'a pas d'industrie, mais son marché aux grains est l'un des plus considérables de la France ; l'établissement du chemin de fer du Nord l'a du reste à peu près ruinée en rendant presque déserte la route de Flandre. Roye a pour origine un château romain, *Rodium*, établi probablement près de là à *Roye-Église*. C'est la ville du nord de la France qui a subi le plus de sièges, de dévastations, de calamités. Elle appartenait à des vassaux des comtes de Vermandois, qui étaient aussi maîtres de Péronne et de Montdidier, et elle suivit la destinée de ces deux villes. Prise en 1370 par les Anglais, qui la détruisirent totalement en 1373, elle fut rétablie par Charles V, qui abolit sa commune ; trois fois les Bourguignons la dévastèrent, en 1406, 1411 et 1413 ; les Armagnacs s'en emparèrent en 1419, en furent chassés, et échouèrent en 1430 en voulant la reprendre ; enfin Charles VII s'en rendit maître après de longs efforts en 1441. Plus tard, elle fut prise et brûlée par les Impériaux en 1523, 1536, 1552 ; les Espagnols s'en rendirent maîtres en 1636, et Condé la reprit en 1653. La seigneurie de Roye a appartenu à une famille célèbre, dont le membre le plus illustre est Matthieu III, maréchal de France, vainqueur à Patay avec Jeanne d'Arc.

Albert (arrondissement de Péronne) est une petite ville de 3,500 habitants, située sur la rivière d'Ancre (affluent de la Somme), dont elle portait le nom ; elle devint la propriété de Concini, maréchal d'Ancre, puis d'Albert de Luynes, qui lui donna son nom. On y trouve des fabriques de toiles, blanchisseries, tanneries, et elle fait commerce de grains et de bestiaux.

Ham, petite ville de 2,400 habitants, située sur la Somme, fabrique des articles de Saint-Quentin et du sucre indigène. Elle date du dixième siècle, et avait des seigneurs particuliers, vassaux des comtes de Vermandois. Les plus célèbres furent les sires de Luxembourg. Son château, origine de la ville, reconstruit en 1216 et en 1450, fut bâti dans les premiers temps du régime féodal ; sa principale tour est celle du *Connétable*, construite en 1470 par le fameux Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol.

Il a subi de nombreux sièges, et sert de prison d'État depuis le dix-septième siècle. On y a enfermé le comte de Riom, Mirabeau, treize conventionnels arrêtés après le 12 germinal an III, Pache, Bouchotte, Rossignol, les frères Polignac, etc. Sous l'empire, cette prison fut presque toujours pleine. Depuis cette époque, on y a retenu quatre ministres de Charles X condamnés par la cour des pairs, de 1830 à 1836, Louis-Napoléon Bonaparte de 1840 à 1846, le chef arabe Bou-Maza en 1848, le général Cavaignac et sept membres de l'Assemblée législative à la suite du 2 décembre 1851.

Parmi les sièges subis par la ville de Ham, nous citerons celui de 1411, où les Bourguignons passèrent tout au fil de l'épée; ceux de 1557 et de 1595, où elle fut prise par les Espagnols et par les troupes de Henri IV. C'est la patrie du général Foy.

Bray-sur-Somme (1,501 hab.) était autrefois une ville forte, qui fut prise en 1522 par les Anglais, en 1636 par Thomas de Savoie, et dévastée en 1814 par les alliés. Elle a des tanneries et fait le commerce de grains.

Nesle (1,800 hab.), petite ville située sur l'Ingen, affluent de la Somme, était au moyen âge une ville forte; elle est célèbre par sa résistance à Charles le Téméraire, qui y entra par capitulation le 17 juin 1472, et fit massacrer jusque dans l'église tous les habitants. Cette église, d'architecture romane, existe encore. Nesle est aujourd'hui une ville très-triste, qui fabrique de la moutarde et du sucre indigène. C'était le siège d'un marquisat, le plus ancien de France, disait-on; plusieurs familles en ont porté le titre: la dernière, celle de Mailly-Nesle, n'est célèbre que pour avoir donné quatre maîtresses à Louis XV.

Chaulnes, bourg de 1,240 habitants, où l'on trouve des fabriques de toiles et mousselines et des tanneries, était célèbre autrefois par son château, résidence des ducs de ce nom, et dont madame de Sévigné a fait la description: il n'en reste plus rien. C'est la patrie de Lhomond.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

ARTOIS ET BOULONNAIS. — DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

§ 1^{er}. LIMITES ET SUBDIVISIONS. — L'Artois était borné au nord par la Flandre; à l'est, par le Hainaut et le Cambrésis; au sud et à l'ouest, par la Picardie; il ne touchait à la mer que par un point à l'ouest de Gravelines. Il avait 112 kilomètres de long sur 56 de large, et une superficie totale de 478,285 hectares, dont 15,500 hectares sont aujourd'hui enclavés dans le département de la Somme. Le reste de la province a servi à former le département du Pas-de-Calais, dans lequel on a compris une partie de l'ancienne Picardie, c'est-à-dire une partie du *Ponthieu* avec le *Boulonnais* et le *Calaisis* ou *Pays reconquis*, qui formaient sur la côte une bande de terrain de 80 kilomètres de long sur 40 de large. C'était la Canche qui séparait le Ponthieu du Boulonnais; la ligne des collines de l'Artois servait de limite entre le Boulonnais et le Calaisis, qui s'étendait jusqu'à l'Aa. L'Artois était un pays d'états, et par suite se trouvait hors du domaine des cinq grosses fermes; il ne payait ni tailles, ni

aides, ni gabelle; il était réputé pays étranger sous le rapport des douanes, et les marchandises y payaient des droits à l'entrée comme à la sortie. Il y avait pour la justice le *conseil provincial d'Artois*, auxquels ressortissaient tous les tribunaux secondaires, et qui lui-même ressortissait au parlement de Paris. La province était comprise dans l'intendance de Lille, faisait partie du gouvernement militaire de la Picardie et formait les diocèses d'Arras et de Saint-Omer. Le Boulonnais et le Calaisis formaient le diocèse de Boulogne.

§ II. DESCRIPTION PHYSIQUE. — L'Artois est parcouru du sud-est au nord-ouest par la chaîne dite des *collines de l'Artois*, qui est un rameau détaché de la chaîne des Ardennes vers les sources de la Somme et de l'Escaut. Ces collines séparent le bassin de l'Escaut de celui de la Somme, et divisent le département en deux régions bien distinctes au nord-est et au sud-ouest. Elles n'ont guère que 100 mètres d'élévation, et par suite leurs pentes sont peu distinctes l'une de l'autre et semblent presque former un seul et même plan. Néanmoins la partie avoisinant le bassin de la Somme est généralement plus élevée et s'abaisse graduellement jusque vers ce petit fleuve; la partie, au contraire, qui appartient au bassin de l'Escaut devient presque immédiatement plate, et même, dans certaines portions, inférieure au niveau de la mer; elle forme ainsi un pays bas auquel on a appliqué un système de dessèchement dont nous parlerons dans la Flandre.

Les bassins de la région sud-ouest sont ceux de l'*Authie*, de la *Canche*, de la *Liane* et de la *Slack*; ceux de la région nord-est sont celui de l'*Aa* et celui de l'*Escaut*, par ses affluents, la *Lys*, grossie de la *Lave* et de la *Deule*, la *Scarpe* et la *Sensée*. On peut appeler les premiers *bassins picards* et les seconds *bassins flamands*, l'Artois et les pays qui forment aujourd'hui le Pas-de-Calais n'étant pour ainsi dire que des pays de transition entre la Picardie et la Flandre, auxquelles ils semblent appartenir presque également par leurs mœurs et par leur sol. La plupart de ces cours d'eau sont canalisés ou rendus navigables par des écluses; ceux du nord coulent avec une lenteur extrême sur un terrain sans pente, et forment en hiver des marais qui ne disparaissent qu'au printemps; mais ils déposent ainsi une grande quantité de limon qui augmente la fertilité d'un sol déjà composé de terre franche et robuste; ceux du midi coulent dans des lits mieux prononcés, dans des pays moins nus, sur un terrain plus accidenté; les uns et les autres parcourent généralement des vallées tourbeuses.

Bassins picards ou du versant sud-ouest. — 1° L'*Authie* sépare les départements de la Somme et du Pas-de-Calais pendant 44 kilomètres, depuis Auxy-le-Château jusqu'à son embouchure.

2° La *Canche* naît à Magnicourt, arrose Hesdin, où elle reçoit à droite la *Ternoise*, qui passe à Saint-Pol, puis Montreuil; elle traverse un pays riant et bien cultivé, et va finir à 7 kilomètres en aval d'Étaples, par une embouchure ensablée et perdue dans les dunes, après un cours de 70 kilomètres, dont 12 seulement sont navigables. Sa largeur moyenne est de 10 mètres et sa profondeur de 2 mètres. Sa vallée est tourbeuse et facilement inondable, son lit vaseux et sans encaissement; le flux s'y fait sentir jusqu'à Montreuil, et, à ce que l'on croit, elle était autrefois navigable jusque-là pour les gros bâtiments. Rien de plus triste que la plage sombre, grise, brumeuse.

déserte où elle finit ; rien de plus sinistre que cette plaine de sable liquide encadrée dans des montagnes de sable , sans habitation et sans un brin de verdure. La baie de la Canche, comprise entre les dunes et le grand banc qu'on appelle la *bassure de Baas*, est fameuse par ses naufrages à cause des vents d'ouest et des courants, qui portent inévitablement à la dérive vers la côte tout bâtiment engagé dans ces funestes parages.

3° La *Liane* est un fort ruisseau qui traverse un pays assez accidenté et pittoresque ; après 27 kilomètres de cours , elle vient finir à Boulogne , dont elle forme le port.

4° La *Slack* est un ruisseau marécageux qui n'avait pas d'embouchure régulière et inondait les terres voisines ; on lui a fait un lit , et après avoir passé à Marquise , il finit à Ambleteuse. Son bassin est riche en mines de houille et en carrières de marbre.

Bassins flamands ou du nord-est. — Ces bassins n'ont que leur origine dans le département du Pas-de-Calais , et la partie importante de leur cours en France se trouve entièrement dans le département du Nord.

1° L'*Aa* naît dans les collines de l'Artois , près du village de Bourthes , arrose Fauquembergue , Esquerdes , Saint-Omer , entre dans le département du Nord à Saint-Momelin , et sert de limite entre l'Artois et la Flandre jusqu'à la fin de son cours. Son parcours dans l'Artois est de 55 kilomètres , dont 7 navigables jusqu'à la limite du département du Nord et 34 jusqu'à la fin du cours. A Gravelines (Nord) , l'*Aa* reçoit à gauche l'*Oye* , petite rivière qui fait communiquer Gravelines et Calais par le canal de la *Mark*. De l'*Aa* se détachent : 1° à Saint-Omer , le canal de *Neuffossé* , qui court vers Aire et sépare en partie le Nord du Pas-de-Calais ; 2° au nord de Watten (Nord) , le canal de *Saint-Omer à Calais* , canal de navigation et de dessèchement , ayant 30 kilomètres de long et 15 mètres de large sur 1^m,60 de profondeur ; il traverse la partie la plus basse du pays , celle que les eaux de la mer couvraient autrefois et qu'elles recouvrent encore la moitié de l'année ; il donne un embranchement qui forme le canal de Calais à Ardres sur 4,700 mètres de long.

2° L'*Escaut* n'appartient au Pas-de-Calais ou à l'Artois que par le cours supérieur de ses affluents ou sous-affluents ; ce sont : 1° la *Sensée* , qui naît au sud d'Arras , n'a que 7 kilomètres de cours dans le département et en sort près de l'Écluse. On trouve sur ses bords des marais tourbeux de 500 hectares , creusés depuis le douzième siècle et ayant de 2 à 9 mètres de profondeur. 2° La *Scarpe* , qui naît près d'Aubigny , arrose Arras , où elle reçoit le ruisseau de *Crinchon* et sort du département près de Courcelles. Son parcours est de 47 kilomètres , dont 24 navigables depuis Arras ; ses bords , sur une longueur de 16 kilomètres et une largeur de 1,500 mètres , sont entièrement composés de tourbières. 3° La *Lys* , qui prend sa source dans les collines d'Artois , à Lysbourg , coule du sud-ouest au nord-est , en arrosant de gras pâturages , des plaines fertiles et de riches prairies ; elle traverse Théroüanne , Aire , Saint-Venant , et entre dans le département du Nord , qu'elle sépare un moment du Pas-de-Calais. Son parcours dans ce dernier département est de 64 kilomètres , dont 11 navigables ; sa largeur moyenne est de 6 mètres , sa profondeur d'un mètre et demi. La *Lys* reçoit à droite la *Clarence* , qui passe à Pernes et finit au-dessous de Saint-Venant ; la *Lave* , qui se partage en deux bras pour embrasser Béthune , et va finir à la Gorgue (Nord) ;

son parcours dans le Pas-de-Calais est de 42 kilomètres, dont 14 navigables; la *Deule*, qui naît dans les collines d'Artois sous le nom de *Souchez*, passe à Souchez, à Lens, et devient un canal navigable dans le département pendant 18 kilomètres; elle en sort au-dessous de Pont-à-Vendin.

Le développement des voies navigables dans le département du Pas-de-Calais est de 200 kilomètres, dont 91 pour les rivières.

§ III. CÔTES. — De l'embouchure de la Somme à la frontière de Belgique, la côte est l'une des plus mauvaises de l'Europe; basse, sablonneuse, droite et uniformément alignée, embarrassée par des bancs de sable qui lui sont parallèles, ouverte seulement par un petit nombre de ports peu profonds et difficiles, battue constamment par les vents d'ouest aussi violents que dangereux, elle ne présente pas un abri où le navigateur puisse entrer à pleines voiles et sans crainte. Cela est vrai surtout pour le département du Pas-de-Calais, qui a sur la Manche un développement de côtes de 90 kilomètres, et qui n'a que deux ports bien déchés de leur importance, Boulogne et Calais, les seuls qui puissent recevoir des navires d'un certain tonnage; les autres ne sont abordables qu'aux bâtiments pêcheurs. On a beau prolonger les jetées, ouvrir des bassins, construire des écluses de chasse, la lutte est trop inégale contre cette mer dont les vents du nord-ouest poussent sans relâche les sables vers le rivage, et il est à craindre que tous les ports du Pas-de-Calais qui subsistent encore ne disparaissent entièrement comme ont déjà disparu Wissant, Vimereux, Ambleuse. Cette côte cependant, grâce à son voisinage de l'Angleterre, a joué un grand rôle depuis Jules César, qui s'y embarqua pour aller conquérir la Bretagne, jusqu'à la grande guerre des Anglais que le nom de Calais rappelle si tristement, jusqu'aux apprêts du fameux projet de Napoléon pour descendre en Angleterre.

Tout ce littoral est bordé de *dunes* arides et sauvages, qui lui donnent l'aspect le plus désolé; ces dunes, produites par l'action combinée des marées, du soleil et des vents sur une plage naturellement basse et sablonneuse, ressemblent aux déserts de l'Arabie et en ont l'inutile mobilité et la triste stérilité. Elles ont une largeur moyenne de 3 à 4 kilomètres, et une étendue de 3,700 hectares entre l'Authie et la Canche, de 4,100 hectares entre la Canche et la Liane, et de plus de 10,000 hectares entre la Liane et l'Aa. Sous la pression continuelle des vents d'ouest, elles avancent toujours dans l'intérieur et finiraient par envahir tout le sol, si, comme en Guyenne, on n'était parvenu à arrêter leur marche par des plantations d'*oyats* ou de joncs maritimes. De cette longue et monotone série de collines de sable, sortent de loin en loin quelques falaises et quelques caps dont le plus remarquable est le cap Grisnez, l'*Ilium promontorium* des Romains, le point le plus saillant de toute la côte et le plus voisin de l'Angleterre, dont il est distant de moins de 30 kilomètres. C'est l'extrémité des collines de l'Artois, c'est-à-dire de cette longue suite de hauteurs qui part du plateau de Langres, et sépare les eaux de la mer du Nord de celles de la Manche.

De tous les bancs sous-marins qui avoisinent la côte, le plus considérable est la *bassure de Baas*, qui, entre les embouchures de l'Authie et de la Slack, s'étend parallèlement au rivage, dont il se rapproche continuellement, et auquel il se joint au nord d'Ambleuse; il est à 7 mètres au-dessous des basses mers, et a une largeur de 2 à 3 kilomètres. Comme il n'est qu'à 4,500 mètres de Boulogne, on a souvent projeté

d'y établir une digue insubmersible comme celle de Cherbourg, pour former à Boulogne une rade où des flottes entières pourraient être à l'abri.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE, ASPECT GÉNÉRAL, CLIMAT. — Dans le département du Pas-de-Calais, la base du sol est presque partout une formation crétacée dont la profondeur varie de 10 mètres à 200 mètres, et qui recouvre les formations plus anciennes; le fond des vallées et les pentes basses des collines sont occupés par des terrains crétacés supérieurs, qui, sur le versant de la Manche, sont toujours bordés d'une ceinture étroite de terrains tertiaires moyens, que l'on ne trouve plus que rarement sur le versant oriental des collines de l'Artois.

Les vallées intérieures de l'Authie et de la Canche, comme celle de la Somme, sont formées de terrains d'alluvions modernes; ces mêmes terrains se retrouvent, mais beaucoup plus abondants, dans les bassins de la Lys et de l'Aa; ils constituent au nord d'Ardres et de Watten tout le pays compris depuis Calais jusqu'à Gravelines, tandis qu'au nord de Bergues, ils vont par delà Dunkerque jusque dans la Belgique. Quant aux plaines, elles consistent généralement en terrains tertiaires supérieurs ou alluvions anciennes; les terrains meubles dont elles sont recouvertes présentent deux assises, l'une inférieure d'argile sablonneuse, l'autre supérieure de gravier et de sable.

Le bas Boulonnais offre une constitution particulière. C'est un massif jurassique présentant les trois étages du système oolithique, à savoir: l'étage inférieur aux environs de Marquise; l'étage moyen dans toute la vallée supérieure de la Liane; l'étage supérieur sur toute la côte. Ce massif jurassique est entouré d'une mince lisière de crétacé inférieur dont on trouve aussi quelques saillies dans l'intérieur, entre Wimille et Boulogne, et au nord de Desvres. Outre les terrains dont nous venons de parler, on voit çà et là de petites saillies très-peu considérables de terrains de transition supérieurs, qui apparaissent principalement vers Ferques et Fiennes au nord de Marquise.

Le sol de l'Artois présente des richesses minérales: l'argile sablonneuse des plaines est excellente pour la fabrication des briques; la formation crétacée, qui constitue la base du pays, fournit de très-bonnes pierres à bâtir et des marbres estimés; les carrières de grès sont nombreuses, et les houillères commencent à le devenir, depuis qu'en 1850, on en a découvert dans l'arrondissement de Béthune: la principale est située à l'est de Marquise, près d'Hardingen.

Le département du Pas-de-Calais est généralement un pays de plaines qui présentent un aspect plus abondant que pittoresque. De belles et riches cultures en tout genre alternent avec de vastes prairies naturelles ou artificielles et des marécages tourbeux, dont les abords sont peu salubres. Les vallées de la Lys, de la Scarpe et de la Canche, et une partie du bas Boulonnais, sont déchiquetées en tourbières, qui ont quelquefois jusqu'à 9 mètres de profondeur. Leur exploitation, faite depuis des siècles sans règle et sans prévoyance, a transformé des terres fertiles en marais souvent infects. Le département renferme ainsi plus de 20,000 hectares de marais et d'étangs, la plupart formés par des tourbières. On y trouve en outre, surtout dans la partie septentrionale, un grand nombre de canaux et de fossés, et des *watteringhes*, terrains desséchés, qui annoncent que l'on est déjà en plein *pays bas*. Tout le territoire de Calais, comme aussi celui de Dunkerque, ainsi que nous le verrons en Flandre, est en effet un pays conquis sur la mer par l'industrie humaine, que des digues

protégent contre les hautes marées, et que des écluses s'ouvrant à marée basse débarrassent de ses eaux intérieures. Ce territoire est si bas, que, sans les levées de terres qui arrêtent les hautes marées, celles-ci, se répandant librement, atteindraient comme dans les temps anciens les murs de Saint-Omer. Dans la partie méridionale du département, et surtout dans le haut Boulonnais, les aspects sont un peu différents : le pays est sillonné de petits vallons et de ruisseaux, coupé de collines, ombragé de bois; enfin les champs y sont clôturés par d'épaisses aunaies ou par des saulées, et les villages, comme ceux de Normandie, disparaissent sous une végétation touffue; de loin ils ressemblent à des bouquets de bois, à des portions de forêts, où l'on est surpris de trouver des habitations spacieuses et bien bâties.

Le pays est très-bien arrosé, car il renferme 41,000 rivières, canaux, ruisseaux ou rigoles de dessèchement; aussi, malgré ses nombreux marais, est-il fertile presque partout, et principalement en céréales. L'agriculture y est très-avancée, surtout dans les arrondissements de Béthune et d'Arras, dont les fermes peuvent rivaliser avec celles du département du Nord; mais elle l'est beaucoup moins aux environs de Saint-Omer et de Calais, où l'on ne trouve que des prairies marécageuses et de maigres pacages. On y élève d'excellents chevaux de trait, surtout dans le Boulonnais, et un grand nombre de bestiaux. La pêche maritime est une des principales sources de prospérité du littoral.

Le climat est humide, brumeux, froid, et dans certaines parties peu salubre; les hivers y sont longs et pluvieux. Un grand nombre de plantations et de dessèchements, opérés surtout depuis un demi-siècle, ont amélioré, en même temps que la terre, la santé publique; mais c'est peut-être la contrée de France où l'inconstance des saisons et les variations de l'atmosphère sont le mieux marquées. Les vents dominants sont ceux du nord-ouest et de l'ouest.

§ V. HISTOIRE ET POPULATION. — L'histoire du pays qui forme aujourd'hui le Pas-de-Calais a, comme le sol lui-même, deux parties distinctes : celle du littoral ou du Ponthieu, du Boulonnais et du Calaisis; celle de l'intérieur ou de l'Artois. Le littoral, placé en face de l'Angleterre et penché vers le bassin de la Somme, bassin essentiellement français, a eu la fortune de la France et de tout temps des sympathies françaises; l'intérieur, tourné vers le bassin de l'Escaut et la Belgique, est un pays de mœurs, d'affections, d'histoire flamandes, et qui n'a été que difficilement et laborieusement réuni à la France. Ces deux parties ont eu également une existence pleine d'agitation et de calamités; le littoral placé à l'avant-garde de la France contre l'Angleterre, l'intérieur placé à l'avant-garde des pays flamands contre la France, ont eu également à s'illustrer par des actes héroïques comme aussi à souffrir des dévastations sans nombre. Il est peu de pays en France qui aient vu des batailles plus décisives, et Wimille, Azincourt, Guinegate, Lens, témoignent qu'il a été pendant des siècles le théâtre de luttes vraiment nationales. Il est aussi peu de pays qui aient été couverts de plus de ruines; presque toutes ses villes ont eu à subir de nombreux sièges, et surtout de ces sièges effroyables où bourgeois et soldats étaient enveloppés dans la même proscription, dans le même massacre, dont le pillage et l'incendie étaient les suites ordinaires, où enfin des cités florissantes, comme Théroüanne, Hesdin et tant d'autres, disparaissaient pour n'être plus aujourd'hui que d'obscurs villages. L'histoire

du littoral a du moins un côté qui console : c'est que ces villes qui ont tant souffert, comme Calais, Boulogne, Montreuil, ont souffert pour la France, et que leur gloire fait partie de la gloire nationale ; mais l'histoire de l'Artois n'inspire que la tristesse : rien de plus navrant que le récit de ses malheurs et de ses dévastations causées souvent par des mains françaises ; rien de plus affligeant que le récit des souffrances de ce petit peuple, qui défend son indépendance, ses mœurs, ses lois, qui lutte pendant trois siècles pour échapper à l'unité française, et qui, lorsqu'il succombe, s'efface dans cette grande unité et y perd sa vie politique, ses libertés, son caractère propre et même sa prospérité.

Le département actuel du Pas-de-Calais avait pour habitants, du temps des Gaulois, les *Atrébates* dans l'intérieur, les *Morini*, voisins du littoral. Ils furent conquis par César, mais après avoir figuré glorieusement dans la bataille de la Sambre, ainsi que dans la lutte de Vercingétorix, et ils restèrent sous la domination romaine jusqu'au cinquième siècle. A cette époque, les Vandales ravagèrent le pays ; puis les Francs l'envahirent sous leur roi Clodion, et l'un des chefs de bande que fit assassiner Clovis avait établi le siège de sa domination à Théroüanne. Le pays eut beaucoup à souffrir des ravages des Normands au neuvième siècle et, à la suite de la bataille de Wimille, où ceux-ci furent vainqueurs, il eut presque toutes ses villes pillées ou détruites. Dès les premiers temps de la féodalité, il se partagea en diverses seigneuries : 1° le *comté de Ponthieu* ou de la *France maritime*, qui comprenait alors presque toute la côte depuis la Somme jusqu'à l'Aa, et dont les villes principales étaient Abbeville et Montreuil ; son premier comte héréditaire fut Angilbert, gendre de Charlemagne, qui eut pour successeur l'historien Nithard, son fils ; 2° le *comté de Boulogne*, qui eut pour premier comte héréditaire au neuvième siècle Hennequin, neveu de Baudouin le Chauve, comte de Flandre ; 3° le *comté de Guines*, qui eut pour premier seigneur en 965 Sigfried, aventurier danois ; 4° l'*Artois*, qui eut ses comtes particuliers non héréditaires jusqu'à l'époque où Judith, fille de Charles le Chauve, l'apporta en dot à Baudouin, dit Bras de fer, comte de Flandre. Cette province, qui a tant de similitude et de rapports avec la Flandre, suivit les destinées de celle-ci jusqu'à la fin du douzième siècle. Alors Isabelle de Hainaut, nièce de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, épousa Philippe-Auguste (1180), et elle lui apporta en dot l'Artois, qui resta dans le domaine royal jusqu'au règne de saint Louis. Ce prince donna ce comté en apanage à son frère puîné Robert, qui fut tué à la bataille de Mansourah ; en même temps il mit dans la mouvance de l'Artois les comtés de Boulogne, de Guines et de Saint-Pol, qui jusqu'alors avaient reconnu pour suzerains tantôt les comtes de Flandre, tantôt les rois de France. L'Artois, faute d'héritiers masculins, passa en 1302 dans la maison de Bourgogne, et de même dans la maison de Flandre par le mariage de Marguerite de Bourgogne avec Louis I^{er}. Il se trouva donc de nouveau réuni au pays qui l'avoisine. A Louis I^{er} succéda Louis de Male, qui n'eut qu'une fille, Marguerite, mariée à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Sous la domination des princes de Bourgogne-Valois, l'Artois acquit une grande prospérité et montra un vif attachement pour ses maîtres ; aussi l'on vit les Artésiens comme les Flamands prendre intérêt à leurs querelles et les suivre dans toutes leurs expéditions. A la mort de Charles le Téméraire, Louis XI revendiqua la possession de l'Artois, envahit ce pays,

qui fit une vigoureuse résistance, et il le couvrit de tant de sang et de ruines, que le souvenir n'en est pas encore effacé. La réunion de cette province à la couronne fut décidée par le traité d'Arras (1481) ; mais ce fut avec un profond regret que l'Artois se vit soumis à la domination française : aussi, quand la guerre recommença entre Charles VIII et la maison d'Autriche, il se souleva de lui-même et travailla de tous ses efforts à amener le traité de Senlis, qui le rendit à la descendance autrichienne de Marie de Bourgogne. Le traité de Senlis fut complété par le traité de Cambrai (1529), où François I^{er} renonça à toute suzeraineté sur l'Artois, et ainsi fut encore manquée la réunion à la couronne de cette importante province. Elle resta sous la domination de la maison d'Autriche pendant cent soixante-six ans, et se montra aussi attachée aux princes espagnols qu'aux ducs bourguignons, les uns et les autres s'étant montrés très-attentifs à respecter ses libertés. Enfin, pendant la guerre de Trente-Ans, Richelieu s'empara de cette province, et cette fois la conquête fut définitive. La réunion de l'Artois à la France fut légitimée par le traité des Pyrénées (1659).

L'Artois conserva ses habitudes flamandes sous la monarchie, mais il prit des sentiments tout français, et les guerres du dix-huitième siècle démontrèrent que ce pays était de cœur comme d'effet une excellente frontière. Province privilégiée, avec une noblesse et un clergé très-puissants, elle vit la révolution de 1789 sans enthousiasme ; cependant elle y prit une grande part par ses bataillons de volontaires, les généraux qui sortirent de leurs rangs, et aussi par les hommes qu'elle envoya à la Convention nationale et parmi lesquels il faut compter les deux Robespierre. Aujourd'hui c'est un des pays les plus paisibles, les plus laborieux de la France, mais aussi l'un des plus monotones, l'un des plus froids : il semble qu'il y ait dans le silence de ses vastes et riches plaines, dans le calme et la gravité de ses villes un peu tristes, un reflet de ses souffrances et de sa grandeur passées.

Les Artésiens ont en grande partie les mêmes qualités, les mêmes défauts que les habitants des départements de la Somme et du Nord, c'est-à-dire qu'ils font transition entre les Picards et les Flamands : « L'activité, dit Boulainvilliers, l'industrie, l'ardeur et le savoir-faire ne sont point leur caractère, mais bien la sincérité, la droiture, la fidélité ; ils sont dociles, ouverts, soumis et reconnaissants ; leur manière d'agir, unie et simple, est soutenue de discernement et de bon sens ; ils sont tranquilles et exempts d'agitation d'esprit, laborieux, appliqués au genre de vie qu'ils ont embrassé, exacts à leur devoir, attachés à la religion et jaloux de leurs coutumes. » Malgré les progrès de l'industrie et de la civilisation, hommes et choses sont encore une reproduction assez fidèle du passé ; ainsi les villes de ce pays, et entre autres Arras et Saint-Omer, présentent exactement la physionomie des cités flamandes, et leurs habitants ont les goûts paisibles, modestes, délicats de leurs voisins de Lille, de Cambrai, de Douai, qui eux-mêmes sont, sous ce rapport, parents si proches des citadins de Gand et de Bruxelles. Ils aiment les fleurs et les cultivent avec succès ; ils s'adonnent en vrais Flamands à l'arbalète, au tir au pigeon et à tous les exercices qui sont en honneur au delà de la frontière, exercices dans lesquels revivent et se perpétuent les ressouvenirs du bon vieux temps. Par suite du même esprit, des mêmes instincts, les institutions communales ont chez eux beaucoup de valeur et de solidité, et, après avoir longtemps disputé pied à pied leurs antiques prérogatives contre la cour de

France, ils ont du moins gardé politiquement et localement leur amour de l'indépendance.

Les ouvriers dans l'Artois ne sont pas turbulents; ils sont plutôt apathiques et sans esprit d'entreprise; mais ils sont pleins de probité et savent se contenter de peu. Le paupérisme afflige les villes manufacturières, et les caves d'Arras, où végètent tant de familles pauvres, ont eu récemment une célébrité aussi triste que celles de Lille. La population maritime est aussi belle que forte, audacieuse et intelligente; malheureusement elle diminue: dans ces dernières années, il n'y avait que 3,335 marins inscrits appartenant au Pas-de-Calais.

L'Artois a donné à notre histoire les illustres familles de Bournonville, de Béthune, de Créquy, de Robecq, de Biez, de Fiennes, d'Havrincourt, etc.

§ VI. DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, COMMERCE, ETC. — Ce département a été formé de l'Artois (462,785 hect.), du Boulonnais (136,000 hect.), du Ponthieu (44,000 hect.), du Calaisis (29,000 hect.), etc. Sa superficie est de 660,146 hectares, dont 437,000 de terres labourables, 45,000 de prés, 42,000 de bois, 5,000 de landes, etc. Sa population était, en 1801, de 505,615 habitants; en 1821, de 626,584 hab.; en 1841, de 685,021 hab.; elle est aujourd'hui de 692,994 habitants. Il a pour chef-lieu Arras, et comprend 6 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement d'Arras.	10 cantons,	211 communes,	168,919 habitants.
— de Béthune.	8 —	142 —	135,943 —
— de Boulogne	6 —	100 —	117,615 —
— de Montreuil	6 —	139 —	78,472 —
— de Saint-Omer	7 —	118 —	110,245 —
— de Saint-Pol	6 —	193 —	81,800 —
6 arrondissements.	43 cantons,	903 communes,	692,994 habitants.

Ce département forme le diocèse de l'évêché d'Arras; il est compris dans le ressort de la cour d'appel de Douai, et renferme 6 tribunaux de première instance avec 4 tribunaux de commerce (Arras, Boulogne, Calais et Saint-Omer). Pour l'instruction publique, il possède une école de médecine et de pharmacie à Arras, un lycée à Saint-Omer, 4 collèges (Aire, Arras, Béthune et Boulogne), une école normale départementale, 1,220 écoles élémentaires. Il fait partie de la 3^e division militaire et renferme 8 places de guerre: Arras, Calais, Saint-Omer, Aire, Béthune, Boulogne, Montreuil et Saint-Venant. Pour l'administration maritime, il appartient à l'arrondissement de Cherbourg et au sous-arrondissement de Dunkerque, et renferme 2 quartiers, 7 syndicats et 6 ports de mer: Boulogne, Calais, Étaples, Vimereux, Ambleteuse et Wissant.

Le Pas-de-Calais est un pays très-riche, manufacturier, d'exploitation, et par-dessus tout agricole. Ses principaux produits sont les grains et les pommes de terre en surabondance, le lin, les betteraves, les légumes secs, le colza, les foins, les fourrages et les bois. On estime qu'il y a dans le département 180,000 têtes de gros bétail, 300,000 moutons, 7,000 chèvres, 140,000 porcs, 80,000 chevaux, etc. Les richesses minérales consistent surtout en tourbe, dont l'exploitation est considérable, en fer, houille, marbre, grès à paver, terre de pipe et de poterie, marne, etc.

L'industrie manufacturière est très-active, et consiste surtout en fabrication du

sucre de betterave, des savons et des huiles de graines. On trouve en outre des papeteries, des hauts fourneaux, des fabriques de pipes, faïence, poterie et tuiles, des brasseries, des distilleries d'eaux-de-vie de grains, des tanneries. Il y a également des fabriques et filatures de coton dans tout le département; on fait de la dentelle à Arras, du tulle à Boulogne et Calais, de la toile à Béthune. C'est dans l'Artois qu'ont été, il y a plus d'un siècle, forés pour la première fois ces puits qui portent le nom de la province, et qui sont appelés à rendre tant de services. On estime que le nombre des établissements industriels est de 700, employant 25,000 ouvriers, et donnant une valeur annuelle de 48 millions. Les principaux objets exportés sont les grains et farines, les bois, marbres, matériaux de construction, le sucre, les huiles de graines et les divers produits des fabriques. Le commerce extérieur est surtout actif avec l'Angleterre.

Il y a dans le département 5 rivières navigables sur 91 kilomètres (Scarpe, 24 kil.; Lys, 10 kil.; Lawe, 14 kil.; Aa, 31 kil.; Canche, 12 kil.); 7 canaux sur 107 kil. (d'Aire à la Bassée, 38 kil.; d'Ardres, 4 kil.; de Calais à Saint-Omer, 29 kil.; de la Deule, 18 kil.; de Guines, 6 kil.; de Neuffossé, 10 kil.); 3 chemins de fer sur 142 kil. (Paris à la frontière belge, 47 kil.; embranchement de Calais, 47 kil.; ligne d'Amiens à Boulogne, 47 kil.); 13 routes impériales sur 687 kil.; 22 routes départementales sur 482 kilomètres; 10,000 chemins vicinaux.

§ VII. DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS. — DESCRIPTION DES VILLES. — *Arras*, chef-lieu du département, siège d'un évêché et place forte, possède en outre des tribunaux de première instance et de commerce, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, un collège communal, une garnison et une école régimentaire du génie, etc. Sa population est de 25,271 habitants.

Cette ville est située sur la rive droite de la Scarpe, au confluent du Crinchon, et se divise en trois parties : la *cité* et la *haute* ville, qui sont anciennes et mal bâties; la *basse* ville, qui date de 1750, a des rues larges et de belles maisons, et touche à l'esplanade de la citadelle. Au milieu de la haute ville s'élève la cathédrale, ancienne église de l'abbaye de Saint-Waast, monument imposant et presque entièrement moderne. L'ancien verger de l'abbaye forme une grande place, qui est entourée d'une galerie portée par des colonnes de grès. Sur cette place s'élève un bel hôtel de ville, surmonté d'un beffroi de 88 mètres environ, rival de ceux de Gand et de Bruges, et construit en 1510 par l'architecte Jacques Caron. Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Waast renferment le palais épiscopal, les archives du département, la bibliothèque de la ville, riche de 36,000 volumes. On trouve encore à Arras 2 musées d'histoire naturelle et d'antiquités, un jardin botanique, etc. Son école de médecine date de 1745. Ses fortifications, dues à Vauban, se composent de 10 bastions, avec fossés et demi-lunes; la citadelle est enclose dans la place et forme un pentagone régulier; il y a un arsenal, de belles casernes, etc.

Arras a gardé en grande partie l'aspect grave et un peu triste qu'elle avait avant la Révolution; elle n'a pas recouvré sa splendeur et son importance du moyen âge, mais son esprit industriel s'est réveillé, et l'on y comptait en 1853 12 fabriques de dentelles, 10 de bonneterie, 36 d'huiles, 5 de laine peignée, 4 de sucre indigène, 10 raffineries de sel, 17 brasseries, 4 ateliers de construction de machines, etc. Son com-

merce consiste principalement en grains et graines grasses (17 maisons), houilles (17 maisons), huiles et produits de l'industrie. C'est le lieu de naissance des deux Robespierre, de Joseph Lebon, etc.

Nametacum, capitale des Atrebatés, occupait, dit-on, l'emplacement actuel de la *cité* ; mais le nom d'*Atrebatum* (Arras) n'apparaît pour la première fois que dans le quatrième siècle. Déjà puissante, elle était dès lors renommée pour ses tapis de laine fort recherchés à Rome, industrie dont elle était le centre, et qui l'a rendue célèbre jusqu'au dix-septième siècle. De là même vient la croyance populaire que la *sainte manne* d'Arras provient d'une *pluie de laine* dont saint Diogène, deuxième évêque des Atrebatés, aurait recueilli un boisseau. Elle fut saccagée en 451 par Attila; sur ses ruines, saint Waast, apôtre de la Gaule Belgique, fonda un oratoire qui, sous le roi franc Thierry III, devint un monastère défendu par de fortes murailles. Ce fut le berceau d'une nouvelle ville. Passée sous la domination des comtes de Flandre, elle resta obscure jusqu'au douzième siècle, où on la retrouve riche, florissante, dotée de grandes libertés communales, devenue le siège d'un évêché et divisée en deux parties, la *cité* et la *ville* , celle-ci relevant de l'abbé de Saint-Waast et du comte de Flandre, celle-là de l'évêque et du roi de France. Fortifiée en 1355 pour résister aux Anglais, elle suivit le sort de l'Artois, et passa successivement aux maisons de France, de Flandre et de Bourgogne; ces derniers y furent très-populaires, et le temps de leur domination est le plus beau de l'histoire d'Arras, dont les principaux monuments datent de cette époque. Elle avait 50,000 habitants, et, par ses riches manufactures et surtout ses beaux tapis historiés, elle rivalisait avec Lille et les autres grandes cités flamandes. Jean sans Peur, chassé de Paris, s'y réfugia en 1413, et la ville, assiégée alors par les Armagnacs, ne se rendit qu'après sept semaines d'héroïque résistance et à de bonnes conditions. C'est dans ses murs que fut signé en 1435 le fameux traité qui réconcilia Charles VII et Philippe le Bon; elle fut alors le théâtre de tournois et de fêtes magnifiques. A la mort de Charles le Téméraire, Louis XI, ayant envahi l'Artois, Arras consentit à se mettre en ses mains comme otage, puis se révolta et chassa la garnison; le roi la soumit et la traita avec la plus grande rigueur; elle reprit alors les armes, fut assiégée, prise, livrée à d'horribles exécutions, et Louis XI, en ayant chassé tous les habitants, la repeupla de Normands et autres étrangers, et lui donna le nom de *Franchise*. Trois ans plus tard (1482), il y signait avec Maximilien le deuxième traité d'Arras, qui laissait l'Artois à la France. Charles VIII s'empressa de rappeler les anciens habitants; mais il était trop tard: l'industrie et la prospérité avaient disparu de la ville; peu reconnaissants d'ailleurs, les bourgeois ouvrirent bientôt leurs portes aux Allemands de Maximilien, qui les pillèrent, et, par le traité de Senlis (1493), Arras fit retour à la maison d'Autriche. Elle fut ensuite assaillie par une foule de calamités: en 1521, par la peste, qui lui enleva 12,000 habitants; en 1530, par la famine; en 1577, par la guerre civile. Après cela, elle retrouva la tranquillité jusqu'à la guerre de Trente-Ans. Considérée alors comme le boulevard des Pays-Bas, elle fut assiégée en 1640 par les maréchaux de la Meilleraye et de Châtillon, et obligée de capituler, sous la condition qu'elle garderait ses privilèges, et qu'aucune autre religion que la religion catholique n'y serait tolérée. En 1654, les Espagnols essayèrent en vain de reprendre cette ville; Turenne les battit, et Condé

sauva le reste de leur armée par une habile retraite. Louis XIV vint la visiter en 1667, et y fit construire la citadelle par les soins de Vauban; mais il diminua beaucoup ses franchises municipales, avec lesquelles elle perdit une partie de son importance, de sa population et ses richesses. En 1789, il n'y avait plus d'industrie autre que celle des dentelles, et de commerce que celui des grains. C'était une ville toute cléricale et toute nobiliaire, et elle eut beaucoup à souffrir du sanglant proconsulat de Joseph Lebon.

Béthune, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 7,692 habitants, est une ville de guerre, située sur un roc, dans un lieu plat et élevé, près des bords de la Lawe, qui l'enveloppe par ses deux bras. Elle est assez bien bâtie et défendue par six bastions, un vieux château, des ouvrages extérieurs et des digues qui peuvent inonder ses approches. Elle est abondamment pourvue de puits artésiens, et n'a d'autre monument que son beffroi flanqué de quatre tourelles, d'une construction pittoresque et bizarre. Son industrie est assez active, et consiste en blanchisseries et fabriques de toiles, raffineries de sel, fabriques de sucre. Son commerce, favorisé par le canal d'Aire à la Bassée, est considérable, et consiste en lins, toiles, fils et graines.

Cette ville, d'origine inconnue, était communale et fortifiée dès le treizième siècle. Ses seigneurs avaient grands *poirs*, battaient monnaie et s'intitulaient *avoués de saint Waast*. Ils s'éteignirent en 1248, et leur domaine, ayant passé aux comtes de Flandre, la ville suivit les destinées de l'Artois. Elle fut prise par Philippe le Bel en 1303, et assiégée sans succès par les Flamands en 1347. C'est dans ses environs que le maréchal d'Esquerdes battit les troupes de Maximilien à la *journée des fromages* en 1487. Prise en 1645 par Gassion et Rantzau, elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées, fortifiée régulièrement par Vauban, assiégée en 1710 par les alliés, et, après six semaines de résistance, obligée de capituler; le traité d'Utrecht (1713) la rendit à la France.

Boulogne, chef-lieu d'arrondissement et place forte, avec des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre de commerce, un collège, une école d'hydrographie et 30,783 habitants, est située à l'embouchure de la Liane, sur la pente occidentale d'une forte colline dite le mont Lambert. On la divise en *ville haute* (ancienne Bononia) et *ville basse* (Gesoriacum). La première, entourée de hautes murailles, semble une citadelle du moyen âge placée sur le haut de la colline; elle est petite, peu peuplée, a des rues étroites et de belles maisons: c'est le quartier de la bourgeoisie, et l'on y trouve un vieux château octogone qui a l'aspect qu'il avait au temps de Henri VIII. De ses remparts on jouit d'une vue magnifique sur la mer et les environs. La basse ville est toute moderne et beaucoup plus grande: c'est le quartier du commerce; elle longe le port, et ses rues vivantes, populeuses, bien entretenues, avec de beaux magasins et de belles maisons, en font l'une des villes les plus importantes de nos côtes atlantiques. C'est elle qui témoigne de la prospérité de Boulogne, qui n'avait en 1789 que 8,814 habitants. On remarque dans la haute ville une église qui semble une imitation de Sainte-Geneviève de Paris, et sur le plateau où campa Napoléon une colonne commémorative. La basse ville renferme une bibliothèque de 30,000 volumes, un riche musée de peinture et d'histoire naturelle, un jardin

botanique. Les bains de mer y sont très-fréquentés, et les Anglais, qui affectionnent cette ville, y forment une colonie de 2 à 3,000 familles.

La Liane, qui se termine par une vallée encadrée de hautes collines se joignant aux falaises, forme le port de Boulogne, qui est moins ensablé que les autres havres de cette côte. Il est grand, a 8 mètres de profondeur dans les marées moyennes, et est accessible aux plus forts bâtiments marchands; il communique avec la mer par un chenal compris entre deux chaussées longues de 6 à 700 mètres, défendues au nord et au sud par les forts de la Crèche et de l'Heure, dont le pied est submergé à marée haute. Il manque de bassin à flot et d'embarcadère de marchandises, mais il a dans le lit même de la Liane une écluse de chasse donnant 220,000 mètres cubes d'eau par heure. Son aspect du côté de la mer est très-pittoresque. Depuis la navigation à vapeur, Boulogne a la préférence sur Calais comme port de passage en Angleterre, et 100,000 voyageurs s'y embarquent annuellement pour Folkestone, Ramsgate ou Londres. C'est le centre de la pêche du hareng sur les côtes de France, et on y arme pour celle de la morue. L'industrie consiste en dentelles, toiles fines, filatures de lin, tuileries, etc. On y exporte des marbres, on y importe des chanvres et lins du Nord, et l'on y fait un grand commerce de vins et eaux-de-vie.

On croit que la basse ville est l'ancienne *Gesoriacum*, le havre le plus considérable de la Gaule-Belgique, près duquel les Romains édifièrent *Bononia*, deuxième ville bientôt confondue avec la première. Caligula, Claude, Adrien la visitèrent, car c'était le port d'embarquement pour la Bretagne; on attribue au premier la fondation de la *Tour-d'Ordre*, phare écroulé en 1644, avec la falaise qui le portait. Après l'invasion des barbares, son importance diminua; cependant Charlemagne en fit son principal arsenal contre les pirates. Détruite en 882 par les Normands, vainqueurs à Wimille, elle ne fut rebâtie qu'en 912, et s'accrut rapidement, grâce à une image miraculeuse de la Vierge, qui y attira longtemps les pèlerins de toute la chrétienté. Elle devint le chef-lieu d'un puissant comté, vassal de celui de Flandre, et son principal seigneur fut Eustache II, compagnon de Guillaume le Bâtard dans sa conquête d'Angleterre, et père de Godefroy de Bouillon et de Baudouin d'Édesse. Par mariage, il passa à diverses familles, et arriva à celle de Renaud de Dammartin, ennemi personnel de Philippe-Auguste, dont il trahit les projets en 1213, quand celui-ci y rassemblait une flotte contre l'Angleterre; ce comte fut battu à Bouvines avec Othon de Germanie, et mourut en prison dans la tour de Péronne. Sa fille Mahault porta Boulogne dans la maison d'Auvergne. Le traité d'Arras (1435) la donna aux ducs de Bourgogne. Louis XI la prit après la mort de Charles le Téméraire, et en fit hommage à la sainte Vierge de Boulogne. Assiégée en 1540 par Henri VIII, elle fut prise, malgré la belle défense de Coucy de Vervins. Les habitants en furent chassés et se retirèrent vers Étapes; la Tour-d'Ordre fut alors fortifiée, et deux fois les Français échouèrent pour la reprendre. Le traité de 1550 leur rendit Boulogne pour 400,000 écus d'or. Son rôle maritime fut minime aux dix-septième et dix-huitième siècles. Pendant la révolution, grâce à sa position en face de l'Angleterre, elle reprit de l'importance, et ses corsaires, de 1795 à 1801, firent 13 millions de prises et 2,000 prisonniers. Sous le consulat, ce fut le centre de l'expédition projetée contre l'Angleterre, et le camp de Napoléon s'étendait des deux côtés jusqu'à Wimille et jusqu'au Portel; son port, creusé et agrandi, put contenir

2,000 chaloupes canonnières, et Nelson essaya vainement de bombarder la ville. Après la levée du camp, Boulogne retomba dans l'inaction, et elle n'en sortit qu'en 1814 pour prendre un élan d'activité commerciale qui dure encore.

Montreuil, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 4,000 habitants, est située près de la rive gauche de la Canche, sur une colline isolée, d'où la vue s'étend dans une riante vallée, sur les dunes et sur la mer, distante de 12 kilomètres, et qui jadis s'avancait, dit-on, jusqu'au pied de ce promontoire. Bien bâtie, bien percée, elle a pour édifices remarquables l'ancienne église de Saint-Saulve et son vieux château fort. Son industrie consiste en raffineries de sel et fabriques de toiles. Cette ville, qui a eu pour origine l'abbaye de Saint-Saulve, fondée au huitième siècle, fit partie du domaine de la couronne sous Hugues Capet, et obtint une charte de commune en 1189. Elle n'a pas cessé, comme le Ponthieu, et si ce n'est momentanément, d'appartenir aux rois de France. Elle est comptée parmi les places de guerre, bien que médiocrement fortifiée.

Saint-Omer, chef-lieu d'arrondissement et place forte, avec des tribunaux de première instance et de commerce, un lycée et 22,054 habitants, est située sur l'Aa, au confluent du canal de Neuffossé, en partie sur la pente d'un coteau, en partie dans un terrain bas et marécageux. Elle est grande, bien percée, bien bâtie, et a de belles promenades. De sa magnifique abbaye de Saint-Bertin, il ne reste plus qu'une merveilleuse tour gothique récemment restaurée. On y remarque la cathédrale et l'hôtel de ville, une bibliothèque publique renfermant 20,000 volumes, des archives, de riches hospices, etc. La place, à peu près circulaire, est entourée d'une enceinte irrégulière équivalant à un polygone de douze bastions; ses remparts ont 4,900 mètres de circuit; des marais impraticables l'entourent sur plus de la moitié de sa circonférence; elle renferme un arsenal, de belles casernes, un hôpital militaire, et a sept ouvrages détachés.

Deux des faubourgs, le *Haut-Pont* et le *Lisel*, sont situés dans des terrains inondés et partagés par plus de 300 canaux. Leurs habitants, tous jardiniers, diffèrent par leurs habitudes et leur langage de ceux de la ville; on les croit de race purement celtique. C'est près de là qu'étaient les fameuses *îles* qui autrefois flottaient sur les eaux du *Clair-Marais*, mais qui aujourd'hui sont adhérentes à la terre et cultivées.

L'industrie y est très-active; on y trouve des fabriques de broderies, de couvertures de laine, de laines filées et à tricoter, de draps, de papiers, de passementeries, de pipes, des filatures de lin, des raffineries de sel, etc. Son commerce est très-important, et consiste en grains, houilles, huiles, etc.

Cette ville doit son nom et son origine au troisième évêque de Thérouanne, mort en 668, qui fit construire à *Sithiu*, dans les marécages de l'Aa, une église où saint Bertin, l'un de ses disciples, le fit inhumer, et fonda en 678 la grande abbaye qui porte son nom : on la surnommait le *monastère des monastères*, et Pepin le Bref y fit enfermer en 752 le dernier carlovingien, Childéric III. L'abbaye et la ville ayant été, en 861 et 880, ravagées par les Normands, on les entoura toutes deux de fortifications. Saint-Omer suivit les destinées de l'Artois, et fut assiégée plusieurs fois sans succès, principalement par les Anglais, par Louis XI, et en 1589. En 1638, le maréchal de Châtillon fut encore obligé d'en lever le siège après deux mois d'efforts; en 1647, le

maréchal de Gassion ne fut pas plus heureux ; mais en 1677, après un mois de résistance, elle capitula, et le traité de Nimègue la donna à la France. C'est la patrie de Suger.

Saint-Pol-en-Ternois, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance, un collège et 3,380 habitants, est située à l'entrée d'une vallée étroite, pittoresque, et tortueusement bâtie sur la Ternoise. L'inégalité du terrain, l'irrégularité des rues et les inondations auxquelles l'exposent les eaux des collines qui l'environnent, en rendent le séjour peu agréable ; mais l'air y est d'une grande salubrité. On y trouve un musée, une bibliothèque, de belles promenades, des eaux minérales estimées. Elle fait un commerce assez considérable de tabac, d'huiles, de laines et de bestiaux.

Saint-Pol est très-ancien, et son château existait certainement au sixième siècle ; son nom était alors *Tervane* (Terra Avenæ), d'où le pays prit au neuvième siècle le nom de *Ternois*. Au dixième siècle, elle devint la capitale d'un comté célèbre. Saccagée en 1120 par le comte de Flandre Charles le-Bon, en 1380 par les Anglais, elle fut le théâtre des entrevues de Louis XI et de Philippe le Bon, puis de Charles le Téméraire et d'Édouard II d'Angleterre. Acquisée en 1537 par François I^{er}, elle commença à être fortifiée, mais pendant les travaux elle fut enlevée par les Impériaux, qui y passèrent tout au fil de l'épée, mirent le feu à la ville et rasèrent le château. Dix ans après elle était rebâtie. Prise par les Français en 1553, elle fut rendue à la maison d'Autriche par le traité de Cateau-Cambrésis ; prise de nouveau en 1649 par Turenne, elle fut cédée à la France, et démantelée entièrement en 1715.

Les comtes de Saint-Pol ont joué un grand rôle dans l'histoire de la France. Le premier, au dixième siècle, fut Roger, dont le fils, surnommé *Camp-d'Aveine*, laissa ce surnom à ses descendants, vassaux des comtes de Flandre ; le dernier fut Hugues IV, qui s'illustra à la prise de Constantinople (1204) et devint connétable d'Orient. Sa fille unique porta le comté en dot dans la famille des Châtillon-sur-Marne, dévoués aux rois de France, et dont les membres les plus célèbres sont Gauthier, qui commandait une aile française à Bouvines (1214), et Guy IV, qui de même commandait à celle de Mons-en-Puelle (1304). En 1360, le comté passa par mariage aux seigneurs de Luxembourg, plus ambitieux et moins fidèles à la France. Le plus célèbre est le connétable Louis de Luxembourg, qui, possesseur d'une grande partie de la Picardie, rêva la puissance des anciens comtes de Vermandois, tint en échec Louis XI et Charles le Téméraire, et fut décapité à Paris. Ses biens confisqués, puis rendus à sa fille par Charles VIII, furent portés par elle à la maison de Bourbon-Vendôme, d'où en 1601 ils passèrent dans celle de Longueville, et le dernier comte de Saint-Pol fut le jeune Longueville, tué au passage du Rhin en 1672.

Bapaume (arrondissement d'Arras), petite ville de 3,265 habitants, avec un collège, est située sur un petit plateau assez aride, un peu au sud des sources de la Sensée ; elle est assez bien bâtie, fort triste, et n'a d'autres monuments que sa maison commune et son église. Elle renferme des fabriques de batiste, de laines, de rouenneries, d'huiles, et des filatures de lin.

Cette ville, dès le onzième siècle, avait un château fort, et elle obtint une chartre de Philippe-Auguste en 1191. Fortifiée en 1335, elle fut prise en 1477 par Louis XI,

qui l'incendia. Charles-Quint releva ses fortifications; mais François I^{er} la fit prendre en 1521 et démanteler. Rendue à la maison d'Autriche par le traité de Cambrai, elle fut prise par le maréchal de la Meilleraye en 1641, et cédée au traité des Pyrénées. Ses fortifications ont été récemment détruites.

On remarque encore dans l'arrondissement d'Arras : *Vitry* (2,400 hab.), sur la Scarpe, où fut assassiné, dit-on, Sigebert, par les sicaires de Frédégonde; *Hermies* (2,400 hab.); *Oisy* (2,000 hab.), etc.

Carvin (arrondissement de Béthune) a 5,000 habitants, et est importante par sa culture de tabac, ses fabriques de sucre, son commerce de houille et sa position sur le chemin de fer de Lille.

Lens, ville jadis fortifiée, avec un collège et 2,796 habitants, est située dans une plaine sèche et aride, près des bords du Souchez, et possède des blanchisseries, des fabriques de dentelle, d'huiles, de sucre indigène, etc. Elle doit à sa position sur la route de Flandre entre Lille et Arras une existence très-agitée. Souvent pillée et brûlée dans la guerre des Flamands avec la France, elle fut prise par d'Esquermes en 1487 et démantelée. Rendue par le traité de Senlis à la maison d'Autriche, elle fut pendant le seizième siècle prise et saccagée tour à tour par les Espagnols et les Français, les catholiques et les protestants. Pendant la guerre de Trente-Ans, elle fut prise en 1641 par le marquis de Brézé; en 1642, par les Espagnols; en 1645, par Rantzau, et en 1647, par les troupes de Gassion, qui fut tué sous ses murs. Enfin, l'archiduc Léopold l'ayant reprise en 1648, le prince de Condé lui livra entre Lens et Loos la fameuse bataille (1648) qui décida la signature du traité de Westphalie. Un petit monument de pierre élevé sous la Restauration consacre le souvenir de cette victoire.

Lillers (5,422 hab.) est située sur un affluent de la Clarence, dans une plaine riante et fertile; elle jouit d'un air très-pur et se fait remarquer par la beauté de ses eaux; chaque maison y possède sa fontaine jaillissante et son puits artésien. On y trouve des fabriques de tuiles et briques, d'huiles, de toiles, et on y fait le commerce de grains.

Lillers, qui doit son origine aux tombeaux de deux saints irlandais célèbres dans le nord de la France, Lugle et Luglien, devint une ville grande et forte qui partagea toutes les vicissitudes de l'Artois; elle fut prise sept fois depuis 1303 jusqu'en 1645, où Rantzau et Gassion, s'en étant emparés, la firent démanteler.

Saint-Venant, ville de 2,495 habitants, est située sur la rive droite de la Lys, dans un terrain plat et marécageux, mais d'une très-grande fertilité; elle renferme une église fort ancienne et a peu d'établissements industriels. Elle doit son origine au tombeau de saint Venant, qui mourut dans le huitième siècle. Importante par sa position sur la Lys à l'entrée de la Flandre, elle fut fortifiée par Charles-Quint, prise par Anne de Montmorency en 1537, par Gassion en 1645, par les Espagnols en 1649, par Turenne en 1657. Cédée à la France au traité des Pyrénées, elle eut à subir un dernier siège en 1710, et résista vingt jours à plus de 20,000 hommes avant de se rendre. C'est encore aujourd'hui une place forte, mais qui n'a que des fortifications en terre et ne peut se défendre que par ses inondations.

Marquise (arrondissement de Boulogne), petite ville sur la Slack, est bien bâtie

et possède des raffineries de sel, des usines de fer, des fabriques de chaux, des brasseries, des tanneries; l'on y exploite de belles carrières de marbre et de pierre de taille.

Ambleteuse n'est plus qu'un pauvre village de 572 habitants, où les bateaux pêcheurs peuvent à peine aborder; mais c'était jadis une ville importante, l'un des meilleurs ports de la Manche. Attaquée plusieurs fois par les Anglais de Calais, elle fut prise en 1544 par Henri VIII et reprise en 1547 par Henri II, qui fit raser ses fortifications. Jacques II fugitif vint y débarquer en 1689. A cette époque, son port s'ensablait déjà sous l'influence des vents d'ouest, et Louis XIV, avec Vauban et Seignelay, y était venu en 1680 et y avait fait commencer d'immenses travaux. Ces travaux furent repris en 1804, et 320 bâtiments, aile droite de la flottille de Napoléon, y trouvèrent un abri: ils sont aujourd'hui ensevelis sous les sables.

Wissant, village de 995 habitants, où s'abritent à peine quelques barques de pêcheurs, était jadis une vaste baie comprise entre les caps Grisnez et Blancnez, et sans doute l'*Ilius-Portus* où César s'embarqua pour aller conquérir la Bretagne; c'était un port très-fréquenté au moyen âge; Édouard III y débarqua en 1328.

Vimille, commune de 1,924 habitants, est célèbre par la bataille de 882, où les Normands vainquirent les Flamands et les Artésiens. On y exploite du minerai de fer.

Vimereux, situé dans la commune de Wimille, était un petit port très-fréquenté au moyen âge; Napoléon le fit creuser en 1804, et 171 bâtiments de la flottille s'y réfugièrent; il est aujourd'hui entièrement comblé par les sables.

Samer, chef-lieu de canton de 2,195 habitants, est situé au milieu de belles prairies au sommet d'une petite élévation, sur la grande route de Montreuil à Boulogne; il est remarquable par les restes de son abbaye, la plus célèbre du Boulonnais, fondée au septième siècle.

Outreau est un bourg de 4,000 habitants, situé près de la mer, au sud-ouest de Boulogne, et célèbre par la beauté de ses environs et la perspective dont on jouit du haut de sa falaise. On y trouve des fabriques considérables de tulles, etc.

Desvres, bourg de 2,900 habitants, important par la fertilité de son sol, ses fabriques de draps et de faïence, était jadis une ville forte et considérable. Elle a été prise en 1215 par Philippe-Auguste, en 1346 par les Anglais, en 1543 par les Impériaux, etc.

Guines, chef-lieu de canton, est située sur le canal de Guines à Calais, dans une plaine entourée de marais; elle est assez régulièrement bâtie, et son industrie consiste en blanchisseries et fabriques de tulles, exploitation de tourbe, etc. C'est une ville très-ancienne, devenue au dixième siècle le chef-lieu d'un puissant comté vassal des comtes de Flandre. Le plus célèbre de ses seigneurs fut Baudouin II, fait prisonnier à Bouvines par Philippe-Auguste; le dernier fut le connétable Raoul, décapité en 1350 par le roi Jean, qui réunit son domaine à la couronne. En 1351, les Anglais de Calais s'emparèrent de Guines et la gardèrent jusqu'en 1558, où le duc de Guise, après la prise de Calais, vint la forcer à capituler; elle fut alors démantelée.

Calais, ville forte et maritime, avec un tribunal de commerce, un conseil de prud'-hommes, une chambre de commerce et 11,000 habitants, est assez régulièrement bâtie, mais triste, petite et ramassée; ses monuments les plus remarquables sont les

églises de Saint-Pierre et de Notre-Dame de Bon-Secours, l'hôtel de ville, bâti en 1231, rebâti en 1740, et qui a un beffroi élégant, etc. Ses fortifications de terre et de mer sont considérables; la moitié de leur circuit est entourée par la mer, l'autre moitié par des terres marécageuses qu'on peut inonder; mais elles ont le grave inconvénient de laisser le port à découvert. Les ouvrages détachés de la place sont la redoute des Crabes, le fort de Nieulay, etc.

L'industrie de Calais consiste en fabriques considérables de tulles (22 maisons) et cotons filés pour tulles, filatures de lin, bonneterie, construction de bâtiments; son commerce, en bois du Nord, denrées coloniales, charbons, etc. Abrité contre les vents d'ouest, son port était jadis très-bon; mais aujourd'hui il est en partie ensablé: il n'a que 5 mètres de profondeur à marée haute, et ne peut recevoir que des bâtiments de 4 à 500 tonneaux. On a cependant allongé son chenal à l'aide de jetées qui ont plus de 1,000 mètres de longueur, et une écluse de chasse donnant 1 million de mètres cubes d'eau est destinée à en maintenir la profondeur. On a aussi construit un avant-port de 450 mètres de longueur et un bassin à flot de 2 hectares. Grâce à ces travaux et malgré la concurrence de Boulogne, Calais fait encore un commerce considérable, arme pour la pêche du hareng et du maquereau, et communique par service régulier avec Douvres, Ramsgate et Londres.

Peu de villes en France ont un nom plus populaire et ont donné plus de preuves de dévouement à la patrie; peu de villes aussi ont conservé plus profondément le souvenir de leurs glorieux ancêtres et de leur nationalité. Au onzième siècle, Calais n'était encore qu'un petit village de pêcheurs qui dépendait tour à tour des comtés de Boulogne et de Guines, et obtint une charte de commune au douzième siècle. Louis, fils de Philippe-Auguste, s'y embarqua à l'appel du pape Innocent II, pour aller prendre la couronne d'Angleterre; Philippe Hurepel, comte de Boulogne, la fortifia, et sa veuve céda à Louis IX cette place devenue importante. Dans la guerre de Cent-Ans, elle fit beaucoup de tort au commerce anglais et fut bientôt en butte à leur haine; aussi, après la bataille de Crécy, Édouard III vint-il l'attaquer; 738 navires la bloquèrent par mer; après un siège mémorable, elle fut prise, ses habitants expulsés et remplacés par des familles anglaises. Les rois d'Angleterre accordèrent de grandes faveurs à leur nouvelle conquête. Pendant les deux cent dix ans qu'elle resta sous leur domination, elle devint l'entrepôt du commerce britannique avec les Pays-Bas et l'Allemagne, ainsi que l'origine et l'asile assuré de toutes les invasions des Anglais en France. Jean sans Peur et Philippe le Bon essayèrent inutilement de la reprendre en 1407 et 1437; enfin, en 1558, le duc de Guise, apparaissant subitement sous ses murs, s'empara des approches et de la ville en huit jours. Les habitants, chassés à leur tour, furent remplacés par ceux des villes ruinées de Théroüanne et de Saint-Quentin. Cette conquête fut reconnue par le traité de Cateau-Cambrésis (1559), et son territoire forma un gouvernement particulier, le *pays reconquis*. Prise en 1595 par les Espagnols, elle fut restituée par eux au traité de Vervins (1598). Sous Louis XIV, ses corsaires s'illustrèrent contre la marine et le commerce des Anglais, qui la bombardèrent deux fois en 1694 et 1695; elle joua un rôle moins important pendant la révolution, et sous l'empire elle tomba dans une nullité presque complète. La paix lui donna une grande prospérité, et comme c'est le point le plus voisin de l'Angle-

terre, plus de 80,000 voyageurs passaient annuellement dans ses murs; la navigation à vapeur, en abrégant la distance, a permis à Boulogne de lui faire une heureuse concurrence, et chaque jour son activité se ralentit, quoique son port ait encore une grande importance.

Saint-Pierre-lès-Calais possède un conseil de prud'hommes, une chambre consultative des manufactures et 11,234 habitants. Située à 2 kilomètres de Calais, cette ville toute nouvelle en semble un faubourg : c'est à ses dépens qu'elle s'est formée, et elle lui a enlevé toute son activité. Il y a trente ans, c'était un hameau de 15 maisons, et aujourd'hui c'est une grande ville manufacturière qui, avec Calais, est le centre de la fabrication des tulles, dont s'occupent à Saint-Pierre seulement 75 maisons, la moitié anglaises. On y trouve en outre des fonderies de fer, des fabriques de draps, des filatures de lin et d'étoupes, des fabriques de métiers à tulles, etc.

Étaples (arrondissement de Montreuil), ville maritime de 2,267 habitants, est située près de l'embouchure et sur la rive droite de la Canche, dans un terrain plat et inondé, au milieu des sables et des dunes. Son port, qu'on a vainement essayé de creuser en 1803, n'est abordable qu'aux bateaux de pêche et petits bâtiments; mais sa population, toute composée de marins, lutte avec énergie et intelligence contre cette mauvaise situation. Étaples a un entrepôt et des raffineries de sel, et fait surtout la pêche du hareng et du maquereau.

Son origine est inconnue; c'était, dit-on, la station d'une flotte romaine quand la baie de Canche allait jusqu'à Montreuil. Déjà importante au neuvième siècle par son commerce, elle obtint une charte de commune en 1367. Les Anglais, maîtres de Calais, la dévastèrent en 1354, 1378, 1435; Charles VIII et Henri VII d'Angleterre y signèrent un traité en 1492, et en 1803 l'aile gauche de la flottille de Boulogne y fut rassemblée.

Berk-sur-Mer est un petit port de pêche peuplé de 2,216 habitants, situé au milieu des dunes, et dont le tonnage en 1851 était de 87 petits bâtiments jaugeant 459 tonneaux.

Hesdin (3,380 hab.) est située au confluent de la Canche, qui traverse la ville, et de la Ternoise, qui passe dans ses fossés. Bien bâtie, bien percée, elle n'a d'autre monument que son hôtel de ville et ses vieilles fortifications; mais, grâce à ses environs délicieux, elle est l'une des plus agréables villes du Nord. Elle a des fabriques de bas, de tuiles, de savons, et fait le commerce de grains et de graines. C'est la patrie de l'abbé Prévôt.

Cette ville, placée d'abord à 4 kilomètres plus loin, au *Vieil-Hesdin*, avait un fort château, résidence des ducs de Bourgogne-Valois, où Louis XI visita Philippe le Bon en 1404, et dont il s'empara après la mort de Charles le Téméraire. Elle fut prise et reprise huit fois en soixante-quinze ans par les Français et les Impériaux; le dernier siège, en 1553, fut fait par Philibert-Emmanuel contre Robert de la Marck; la ville et le château furent détruits comme venait de l'être Théroouanne, et de ses ruines il reste le village actuel de Vieil-Hesdin. Charles-Quint la rebâtit à 4 kilomètres plus à l'ouest, à Mesnil-sur-la-Canche, et fortifia la nouvelle ville, comme étant un avant-poste contre la Picardie. Le maréchal la Meilleraye la fit capituler en 1639, et le traité de 1659 la donna à la France.

Aire (arrondissement de Saint-Omer), place de guerre avec un collège et 8.781 habitants, est située au confluent de la Lys et de la Laquette, à la jonction des canaux de Saint-Omer et de la Bassée, dans un pays couvert de jardins, de prairies, de hameaux; elle est bien bâtie, bien percée, et a un aspect riant et animé. On y remarque l'hôtel de ville avec son beffroi, haut de plus de 40 mètres; l'église Saint-Pierre, monument du quatorzième siècle; les casernes, qui peuvent loger 6,000 hommes, et les fortifications, qui consistent en dix bastions, deux ouvrages à cornes et le *fort Saint-François*, situé à 800 mètres, pentagone régulier de cinq bastions. L'industrie de cette ville consiste en brasseries, fabriques d'huile, raffineries de sel, teintureries, et son commerce en grains, laines, charbons, etc.

Son origine est incertaine. Érigée en commune en 1488, elle fut assiégée vainement par les Anglais en 1355, et prise par d'Esquerdes en 1482. Rendue par le traité de Senlis et fortifiée par Charles-Quint, elle résista en 1639 au maréchal de la Meilleraye, qui s'en rendit maître en 1641 après un long siège. Elle fut prise encore en 1676 par le maréchal d'Humières, fut cédée à la France par le traité de 1678, et s'illustra en 1710 : assiégée alors par Eugène et Marlborough, elle ne capitula qu'après cinquante-huit jours de tranchée, avec les honneurs de la guerre. Elle fut rendue à la France par le traité d'Utrecht.

Thérouanne, commune du canton d'Aire, n'est plus qu'un triste village de 936 habitants, qui est le vivant témoignage des calamités infligées par la guerre à l'Artois. Ancienne capitale des *Morini*, devenue la principale forteresse des Romains dans ces pays sauvages, cette ville était très-vaste et très-riche dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; elle fut tour à tour ravagée par les Huns (451), les Normands (881 et 884), les Flamands (1303), les Anglais (1347). Maximilien vint en 1479 en faire le siège, et le leva après la bataille d'Enguinegatte; il l'assiégea de nouveau avec Henri VIII en 1513, et la força à capituler après la journée des Éperons; elle fut alors démantelée; enfin Charles-Quint s'en empara en 1533, et n'y laissa pas une maison, pas un habitant. Repeuplée malgré ce désastre, elle fut encore incendiée et détruite dans la guerre de Trente-Ans.

Ardres, ville de 2,071 habitants, est située sur un coteau, au milieu d'un pays marécageux, près du canal d'Ardres à Calais; elle n'a aucun édifice remarquable, ne compte plus parmi les places fortes, bien qu'elle ait des restes de fortifications, et ne fait qu'un médiocre commerce.

C'était la deuxième ville du comté de Guines; comme Guines, c'était l'avant-garde de Calais, et, grâce à cette position, elle a joué un rôle militaire considérable. Prise par les Anglais en 1347, elle le fut encore en 1377 par Philippe le Hardi, et en 1492 par les Anglais alliés de Maximilien, qui la rendirent au traité d'Étaples. C'est près de là, entre cette ville et Guines, qu'eut lieu en 1520 l'entrevue du camp du Drap-d'Or. Prise encore en 1596, après une glorieuse défense, par l'archiduc Albert, elle fut restituée à la France par le traité de Vervins (1598). Les Espagnols l'assiégèrent vainement en 1657.

On remarque encore dans l'arrondissement de Saint-Omer : *Arques* (2,700 hab.), qui a des distilleries d'eaux-de-vie et des fabriques de sucre indigène; *Audrick* (2,200 hab.), châtellenie autrefois importante et qui a subi de nombreux sièges;

Fauquembergue, ville réduite à 1,000 habitants, autrefois très-forte, et dont les seigneurs battaient monnaie; *Enguinegatte*, village célèbre par la bataille de 1479 et par celle de 1513, dite la journée des Éperons; *Renti*, village que défendait jadis un château fort, où le duc de Guise battit les Impériaux en 1554.

Azincourt (arrondissement de Saint-Pol), village du canton de Wail, peuplé de 400 habitants, et situé dans une longue plaine près des sources de la Planquette, affluent de la Canche, est célèbre par la bataille du 25 octobre 1415, où les Anglais remportèrent une victoire complète sur la noblesse orgueilleuse et indisciplinée de la France; 8,000 gentilshommes y périrent. Des fouilles faites par les Anglais en 1816 ont amené des armes, des pièces d'or, des bijoux, etc.

On trouve encore dans l'arrondissement de Saint-Pol : *Frévent*, bourg de 3,650 habitants, situé sur la Canche, remarquable par ses filatures de laine et de lin, et près duquel se trouvait l'abbaye de *Cercamp*, où les comtes de Saint-Pol sont enterrés; *Pernes*, ville jadis très-forte, située sur la Clarence, et réduite à 900 habitants : il ne reste plus aucune trace de son ancienne puissance, si ce n'est dans les traditions du pays.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

FLANDRE, HAINAUT ET CAMBRÉSIS. — DÉPARTEMENT DU NORD.

§ 1^{er}. LIMITES, SUBDIVISIONS, ASPECT GÉNÉRAL. — L'ancien gouvernement militaire de la Flandre était borné au nord par les Pays-Bas et la mer d'Allemagne, au sud-ouest par l'Artois, au sud par la Picardie, à l'est par la Champagne; il comprenait la *Flandre française*, qui n'était qu'une partie de ce qu'on appelait *les Flandres*, nom général donné à tout le pays compris entre la mer, l'Artois et le bas Escaut, et l'on y avait ajouté le *Hainaut français* et le *Cambrésis*. Ces pays forment à peu près aujourd'hui le département du Nord, lequel comprend dans sa partie septentrionale une longue bande de territoire qui, près d'Armentières, n'a guère que 4 kilomètres de largeur, et dans sa partie méridionale un espace triangulaire qui a près de 80 kilomètres de hauteur; sa plus grande longueur du sud-est au nord-ouest est d'environ 170 kilomètres.

La Flandre, le Cambrésis et le Hainaut, sous le rapport judiciaire (sauf Dunkerque et Gravelines), ressortissaient au parlement de Douai, qui avait été établi en 1714; sous le rapport administratif, ils formaient, avec l'Artois, deux généralités : celle de Lille, pour la Flandre et l'Artois; celle de Valenciennes, pour le Cambrésis et le Hainaut. En outre, chaque province avait ses états provinciaux : ceux de la Flandre *maritime* se tenaient à Cassel, ceux de la Flandre *wallonne* à Lille, ceux du Hainaut à Valenciennes. A la formation des départements, la Flandre maritime a formé les arrondissements de Dunkerque et de Hazebrouck, la Flandre wallonne les arrondissement de Lille et de Douai, le Cambrésis l'arrondissement de Cambrai, et le Hainaut les arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes.

Ce pays présente généralement l'aspect d'une vaste plaine unie, découverte, sillonnée par quelques plis de terrain, coupée par une infinité de rivières et de canaux; elle

ne présente presque partout que des aspects vulgaires, mais elle n'a pas la monotonie des plaines de la Picardie et de la Beauce, à cause de la division extrême des propriétés et de la très-grande variété des cultures. Sous ce ciel pâle, gris, doux, sous cette température humide, brumeuse, un peu froide, la terre, profondément fertile, se couvre presque partout d'une verdure épaisse, foncée, continuelle, qui s'émaille des couleurs des blés, des colzas, des œillettes, etc. Pas une parcelle de terrain ne reste en friche; nulle part, excepté sur la côte, on ne voit de cailloux et de sables; tout est gras, noir, vert, touffu, plantureux. C'est de tous les départements français le plus fertile et le mieux cultivé, et on lui a justement donné le surnom de *ferme-modèle* de la France; car la valeur de sa production agricole s'élève à 200 millions. Les villes, les villages s'y pressent, s'y serrent de telle sorte qu'on y compte 662 communes, dont 131 ont plus de 2,000 habitants, 17 plus de 6,000, et 7 plus de 20,000. 7 de ces communes ont plus de 100,000 francs de revenu, 23 plus de 30,000 francs, 39 plus de 10,000 francs, etc. C'est en même temps l'un des pays les plus riches en produits minéraux, les plus industriels et les plus commerçants. A chaque pas on rencontre des cheminées d'usines, des moulins à huile, des puits de mines, des fabriques de tout genre. Il renferme quatre des plus grands centres manufacturiers de la France, et, ce qui vaut mieux, l'industrie y est répandue jusque dans les villages et près du foyer domestique. Dans aucun autre des départements actuels le commerce ne trouve plus de facilités pour ses transports: car le pays possède 39 rivières ou canaux navigables, 4 chemins de fer, 32 routes impériales ou départementales et 2 ports. Enfin c'est une contrée essentiellement militaire, l'un des grands fronts de cette vaste citadelle dont Paris est le réduit, l'un des boulevards de la France. Nulle part la barrière artificielle dont le génie de Vauban a couvert nos frontières n'apparaît mieux combinée et plus redoutable; nulle part un pays plat et ouvert par la nature à toutes les invasions n'a été plus complètement, plus habilement fermé; nulle part le réseau de nos forteresses (qui ne contient pas moins de 15 places ou forts) n'est défendu par une population plus forte, plus résolue, plus digne de servir d'avant-garde à la France.

Le voisinage de la mer, le peu d'élévation du sol, l'étendue des marais, le grand nombre des cours d'eau, les hivers, qui sont pluvieux ou brumeux, contribuent à donner à la Flandre un climat froid et humide, un air épais et rude. Le maximum ordinaire du froid est de -8° , et celui de la chaleur de $+32^{\circ}$. Les vents dominants viennent de l'ouest.

§ II. DESCRIPTION PHYSIQUE. — BASSINS DE L'AA ET DE L'YSER. — CÔTES. — L'orographie des pays qui nous occupent est à peu près nulle; tous les cours d'eau qui les arrosent ont en effet leur origine dans les *collines de l'Artois*, qui, nous le savons, séparent les eaux de la mer du Nord de celles de la Manche et courent dans le département du Pas-de-Calais depuis le petit plateau de Saint-Quentin jusqu'au cap Grisnez. Toutes ces rivières, l'Aa exceptée, ont également leur embouchure hors de la province, dans la mer du Nord, en Belgique. Le département du Nord se divise donc physiquement, historiquement et administrativement en trois parties différentes: 1^o celle des bassins de l'Aa et de l'Yser, comprenant autrefois la *Flandre maritime*, et aujourd'hui les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck; 2^o celle des bassins de la *Lys* et de l'*Escaut supérieur*, comprenant autrefois la *Flandre wallonne* et le *Cambrésis*, et aujourd'hui

les arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai; 3^e celle de l'*Escaut inférieur* et de la *Sambre*, comprenant autrefois le *Hainaut*, et aujourd'hui les arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes. C'est dans cet ordre que nous allons décrire successivement ces divers bassins.

L'*Aa* prend sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans celui du Nord à Saint-Momelin, sert de séparation aux deux départements, arrose Watten et finit au-dessous de Gravelines, après un cours de 80 kilomètres, dont 25 kil. pour le département du Nord; sa largeur est de 18 mètres, sa profondeur de 1^m70. Elle a été rendue navigable sur 31 kil. depuis Saint-Omer, dès l'année 1320, bien que les travaux n'aient été complétés qu'en 1665. Il y passe annuellement plus de 6,000 gros bateaux qui transportent des vins, des denrées coloniales, des houilles, bois, pierres, grains, foin, etc. Il s'en détache deux canaux principaux : le premier ou canal de la *haute Colme* va de Watten à Bergues, sur 24,785 mètres, et se continue par le canal de la *basse Colme*, qui date de 1660, et va de Bergues à Furnes; il a en France 13,695 mètres. Le deuxième est le canal de *Bourbourg à Dunkerque*, qui a 24,032 mètres et date de 1670 : c'est à la fois un canal de navigation, d'irrigation et de dessèchement. L'*Aa* communique à Dunkerque par ces deux canaux, avec Aire par celui de *Neuffossé* et de là avec Lille par les canaux de la Bassée et de la Deule.

L'*Yser* prend sa source dans les collines de Watten, passe près de Wormhoudt, entre en Belgique près de Rousbrugge et se jette dans l'Yperlé, pour finir dans la mer du Nord au-dessous de Nieuport, après 18 kilomètres de cours en France.

La Flandre maritime, c'est-à-dire les bassins de l'*Aa* et de l'*Yser*, est très-fertile : elle produit des grains, du lin, du chanvre, du tabac, des graines oléagineuses, des plantes fourragères; elle nourrit des chevaux très-forts, propres à l'agriculture et au charroi, l'une des plus belles races de bêtes à cornes de la France et des bestiaux dont la laine est très-estimée. On n'y trouve pas de bois; mais de nombreuses plantations d'arbres et de haies entourent les maisons ainsi que les champs et donnent à tout le pays l'aspect d'un grand verger.

Comme nous l'avons déjà dit en décrivant les côtes du Pas-de-Calais, tout le pays compris de Calais à l'embouchure de l'*Escaut* et d'Ardres à Gand, appartenant aux départements du Pas-de-Calais et du Nord et aux provinces belges dites *les Flandres*, est un pays humide, bas, plat, formé de tourbières et d'alluvions, dont le niveau est supérieur à celui de la basse mer et inférieur à celui de la haute mer. Il a été récemment conquis par les hommes sur l'Océan et rendu habitable par l'industrielle et opiniâtre activité de ses habitants; car, du temps des Romains, il était encore alternativement découvert et submergé, et l'on ne savait, dit Pline, s'il appartenait à la mer ou à la terre. L'ancien rivage était formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten, et de Watten, par Cassel, à Bruges, en séparant les eaux de l'*Aa* et de l'*Yser* de celles de la Lys et de l'*Escaut*; de sorte qu'à cette époque l'*Aa* et l'*Yser* étaient des rivières perdues dans les eaux de la mer. Ce pays, l'un des plus intéressants de l'Europe, est le pays des *watteringhes* (écoulements des eaux), pays que des dunes naturelles et des levées faites de main d'homme protègent contre les marées, et où les eaux intérieures s'écoulent à la mer par des écluses qui s'ouvrent lorsqu'elle baisse et se ferment lorsqu'elle monte.

Les vases très-abondantes que l'Aa et l'Yser entraînent dans leur lit ont en grande partie formé le terrain que ces rivières parcourent aujourd'hui; c'est de leur limon que se sont formées les premières îles où s'établirent les habitants de l'ancien rivage et que l'on commença à endiguer dans le septième siècle. Ces îles, peu à peu agrandies, finirent par se réunir ou par n'être plus séparées que par des canaux naturels dont les deux principaux furent celui de Bergues à Dunkerque et celui de Bergues à Nieuport, canaux dont l'origine est inconnue et qui sont encore aujourd'hui les grandes voies d'écoulement du pays. Alors on multiplia les digues, les levées, les fossés, les rigoles de tout genre, pour resserrer les eaux et les forcer à s'écouler dans la mer pendant les marées basses; et c'est ainsi qu'ont été desséchées ces *watteringhes* qui forment la lisière maritime sur une longueur de 30 kilomètres, une largeur de 8 kilomètres et une surface de 38,576 hectares. Leurs canaux et leurs digues sont soumis à une législation particulière, à une administration spéciale formée entre les propriétaires, sous l'autorité supérieure du gouvernement. Rien de plus ingénieux, de plus habilement combiné, de plus patiemment exécuté que ce réseau de travaux qui date du quatorzième siècle et n'a été régularisé complètement qu'en 1699. Le territoire desséché est divisé en quatre sections dont chacune correspond à un bassin hydrographique, et les limites en sont déterminées par un nivellement minutieux de toute la surface à égoutter. Des canaux secondaires embranchés sur les canaux navigables vont chercher, par des rigoles qui se ramifient dans tous les champs, les eaux nuisibles à la culture. Les terres ainsi desséchées sont grasses, noires, profondes, composées de détritits de végétaux et de coquillages marins d'une fertilité extrême. « On y trouve partout, dit Boulainvilliers, un lit de 2 pieds qui ne contient que du bois pourri; de sorte qu'il paraît que tout le dessous de cette terre a été autrefois une grande et vaste forêt que la mer a renversée et couverte d'un amas de sables et de coquillages, au-dessus duquel les eaux douces ont amené le sol qui est aujourd'hui exposé à l'air, lequel, n'étant effectivement que la graisse des lieux voisins les plus élevés, fait le terroir du monde le plus fertile¹. »

La partie la plus basse de la Flandre maritime comprend les *Moères*, vastes et profonds marais qui sont les restes des anciens envahissements de la mer, et dont le plus considérable est coupé par la limite de la France et de la Belgique. Ces *Moères*, se trouvant à 3 mètres environ au-dessous de toutes les terres environnantes, leur servaient d'égouts et étaient devenues des centres d'infection pour tout le pays. De 1619 à 1632, l'ingénieur Coebergher les épuisa à l'aide de vis d'Archimède mues par des moulins à vent et qui déversaient les eaux dans un canal de ceinture communiquant avec le canal de Bergues à Dunkerque. Mais ces travaux furent anéantis en 1646 par les Espagnols, qui, assiégés dans Dunkerque, tendirent les inondations de cette ville, ce qui engloutit les *Moères* sous les eaux. On ne reprit leur dessèchement qu'en 1756, mais les travaux ne devinrent un peu actifs qu'à la fin de la monarchie. Les mesures de défense prises en 1793 contre les Anglais et les Autrichiens inondèrent encore les *Moères*. Sous l'empire les dessèchements furent repris, et n'étaient pas encore achevés lorsque, en 1814 et 1815, le gouvernement ordonna d'ouvrir les inondations des places fortes du Nord pour couvrir le pays, ce qui remit sous les

¹ *État de la France*, tome I^{er}, page 340.

eaux une partie des Moères. Enfin, repris sous la restauration, le dessèchement a été achevé en 1826, et les Moères forment actuellement un terrain d'une merveilleuse fertilité, coupé de magnifiques chaussées, enveloppé d'une ceinture navigable et dont la récolte annuelle donne un revenu de plus d'un million. La petite Moère n'a que 176 hectares, la grande Moère en a 3,102, dont 1,910 à la France et 1192 à la Belgique. Les principaux canaux qui amènent les eaux des Moères dans le port de Dunkerque sont le canal des Moères, qui a 10,320 mètres, et celui de la Cunette, qui a 2,303 mètres.

Pour achever la description de la Flandre maritime, nous ajouterons que la côte du département du Nord a un développement de 45 kilomètres; elle est basse et entièrement couverte de dunes, hautes ordinairement de 10 à 15 mètres, qui s'élèvent jusqu'à 50 mètres et ont une largeur moyenne de 1,500 mètres. Ces dunes ressemblent à des flots de sable immobilisés et donnent l'aspect le plus triste à tout le littoral; on y trouve à peine quelques plantations de joncs maritimes; et quand elles sont soulevées par le vent, elles frappent de stérilité les campagnes qu'elles viennent recouvrir. Entre Dunkerque et Gravelines seulement elles n'occupent pas moins de 717 hectares, et depuis quelques années on essaye de les fertiliser en les couvrant des dépôts vaseux de l'Aa. Quant à la mer, elle est peu profonde, bordée de longs bancs de sable très-génants pour la navigation; les ports y sont ensablés, inabordables aux vaisseaux de guerre; et ce n'est qu'à force de travaux qu'on a pu conserver à Gravelines et Dunkerque leur ancienne importance.

§ III. DESCRIPTION PHYSIQUE. — BASSINS DE L'ESCAUT, DE LA LYS ET DE LA SAMBRE. — L'*Escaut* prend sa source dans le plateau du Catelet (département de l'Aisne), entre dans le département du Nord au-dessus de Honnecourt, arrose Cambrai, en avant de laquelle il se partage en plusieurs bras et où il est navigable, passe à Bouchain, à Valenciennes, à Condé, où il a 20 mètres de large, entre en Belgique et va finir dans la mer au-dessous d'Anvers. Son cours dans le département du Nord est de 68,483 mètres, dont 62,842 sont navigables pour des bateaux de 200 tonneaux, au moyen de 16 écluses, jusqu'à Condé. Il est uni à l'Oise par le canal de Saint-Quentin, qui va de Cambrai à Chauny et a dans le département du Nord 25,930 mètres.

L'*Escaut* reçoit à gauche : 1° la *Sensée*, qui arrose Arleux et finit à Bouchain après un cours de 50 kilomètres. Cette rivière alimente un canal qui va de Courcellette sur la Scarpe à Étrun sur l'*Escaut*, dans une longueur de 25,000 mètres. En outre, une partie des eaux de la *Sensée* a été dérivée en 1670 pour former le canal de la haute Deule. — 2° La *Scarpe*, qui naît dans les collines de l'Artois, entre le département du Nord, en amont de Douai, arrose Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et finit près de Mortagne. Sa vallée est très-marécageuse depuis Douai jusqu'à Saint-Amand, et on lui a appliqué sur une superficie de 12,000 hectares un système de dessèchement analogue à celui des watteringhes. Elle a un cours de 100 kilomètres, est navigable au moyen de 19 écluses depuis Arras pendant 75 kilomètres, et a de longueur dans le département du Nord 43,269 mètres. On transporte sur ses eaux des grains, des cendres d'engrais, des tourteaux, des houilles, etc. — 3° La *Lys* prend sa source dans les collines de l'Artois, entre dans le département du Nord au-dessous d'Aire, sert de limite entre ce département et celui du Pas-de-Calais, arrose Saint-Venant, Merville,

Estaires, traverse le département pendant 6 kilomètres jusqu'à Armentières, et de là sert de séparation avec la Belgique jusqu'au-dessous de Menin; hors de France, elle passe à Courtray et finit dans l'Escaut à Gand. C'est une rivière navigable au moyen d'écluses depuis Aire et sur 72 kilomètres en France, où elle a 119 kilomètres de cours, dont 61 dans le département du Nord; sa plus grande largeur est de 34 mètres. La navigation y transporte principalement de la houille, des pierres, des grains, des vins, etc.

Il se détache de la Lys : 1° le *canal de Neuffossé*, commencé en 1056 par Baudouin de Lille comme défense militaire, repris dans le dix-septième siècle par Vauban, qui y employa plus de 20,000 hommes, et achevé de 1754 à 1774. Il sépare en partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et a un parcours total de 16,188 mètres, dont 2,160 mètres dans le département du Nord. C'est une fortification redoutable, car sa profondeur est de 14 mètres au-dessous du sol naturel et de 26 mètres en y ajoutant la hauteur du remblai provenant de son excavation. 2° le *canal de la Bassée*, qui, par la Bassée, va à Beauvin sur la Deule, dans une longueur de 42,360 mètres, dont 7,500 pour le département du Nord; 3° le *canal de Nieppe*, autre dérivation de la Lys, qui va se joindre au canal d'Hazebrouck et dont la longueur est de 9,743 mètres.

La Lys reçoit : 1° à gauche, la *Bourre*, qui est canalisée dans une longueur de 7,794 mètres, reçoit les eaux du canal de *Préavin*, grossi déjà des canaux de la Nieppe et d'Hazebrouck, et finit à Merville; 2° à droite, la *Lawe*, qui n'a que 2,077 mètres dans le département du Nord; 3° à droite, la *Deule*, qui naît dans le département du Pas-de-Calais sous le nom de *Souchez*, passe à Lille et finit au-dessous de Warneton. Ce n'était jadis qu'une petite rivière navigable depuis Lens, et dont, à la fin du dix-septième siècle, on a fait un canal très-important. Une voie de dérivation fut alors exécutée entre cette rivière et la Scarpe, et l'on donna le nom de *canal de la Deule* à toute la ligne de navigation comprise entre la Scarpe et le confluent de la Deule avec la Lys. On le divise, par rapport à Lille, en *haute* et *basse Deule*. La haute Deule est comprise entre Douai et l'écluse Saint-André à Lille; elle a 15,158 mètres dans le département du Pas-de-Calais, et 32,348 mètres dans le département du Nord. La basse Deule s'étend de l'écluse de Saint-André jusqu'à Deulemont, à son embouchure, sur un parcours de 18,050 mètres. Enfin on donne le nom de *moyenne Deule* à la partie du canal qui traverse Lille, séparant la ville de la citadelle. La Deule reçoit à droite la *Marcq*, rivière canalisée qui a 40 kilomètres de cours, arrose Bouvines et finit au-dessous de Lille. Ses transports consistent en houilles, grains, pierres, etc.

Le petit bassin de la Lys n'a de ceinture marquée qu'au nord, où elle est indiquée par la ligne des collines de Cassel; il compose un pays presque entièrement plat, humide, rempli de terres sablonneuses et marneuses très-fertiles. On y a creusé moins de canaux de dessèchement, mais autant de canaux de navigation que dans le bassin de l'Yser. La culture y est aussi avancée et les produits sont les mêmes en y ajoutant le houblon. On y trouve de nombreux arbres de plantation et la forêt de Nieppe.

L'Escaut, sur la rive droite, se grossit de cours d'eau moins importants; ce sont : 1° La *Selle*, qui passe au Cateau-Cambrésis et à Solesmes; 2° la *Ronelle*, qui naît dans la forêt de Mormal, passe au Quesnoy et finit à Valenciennes après un cours de 30 kilomètres; 3° la *Haisne*, qui n'a que 4 kilomètres de cours en France, est navigable et finit à Condé.

Le bassin de l'Escaut est généralement composé de plaines ; mais il est moins plat, moins uni que les bassins précédents, et sa ceinture est assez distinctement marquée. En effet, du plateau de Saint-Quentin, il part une série de petites collines à pente très-douce, qui longent l'Escaut à gauche et se prolongent en plusieurs petits rameaux entre Douai et Valenciennes. L'éminence la plus considérable de cette suite de hauteurs est celle de *Bonavy*, qui a 45 mètres d'élévation ; c'est le point culminant du département.

Ce bassin est, sinon le plus riche et le plus fertile de toute la France, du moins le mieux cultivé ; les terres sont argileuses, marneuses, sablonneuses, et les produits sont les mêmes que dans les bassins précédents, c'est-à-dire les grains, le lin, le chanvre, le tabac, les graines oléagineuses, les plantes fourragères, etc. La vallée de la Scarpe est surtout remarquable par ses terres à lins, les meilleures de toute l'Europe. On trouve quelques forêts à la droite de cette rivière, entre Marchiennes et Condé ; mais les plantations d'arbres autour des propriétés sont moins nombreuses, ce qui donne généralement au pays un aspect plus monotone ; enfin il renferme un dépôt houiller qui est le plus riche de toute la France. « Le dépôt de Valenciennes est formé par l'extrémité occidentale de la grande bande houillère qui traverse la Belgique en se dirigeant à l'est-nord-est sur plus de 250 kilomètres jusqu'au delà d'Aix-la-Chapelle. En France, il est recouvert par les terrains crétacés ; aussi n'est-ce que depuis un siècle qu'on l'y exploite. Il est formé de schistes argileux et de psammites très-fins, en couches très-régulières, alternant ensemble un grand nombre de fois, et renfermant de nombreuses empreintes végétales et des tiges verticales. L'ensemble des couches exploitables est de 4 à 6 mètres seulement ; la qualité varie d'une couche à l'autre ; les couches inférieures, à Fresnes, à Vieux-Condé, etc., donnent de l'anthracite souvent pyriteuse ; les moyennes, à Aniche, donnent de la houille maigre ; les supérieures, à Anzin, Denain, etc., donnent de la houille grasse. L'extraction, en 1777, était de 150,000 quintaux métriques, et en 1814 de 2,345,656 quint. métr. ; les couches, toujours inclinées vers le sud, plongent de 30 à 90 centimètres ; dans quelques exploitations, on est descendu à 500 mètres de profondeur¹. »

Le département du Nord appartient encore au bassin de la Meuse par son affluent de gauche, la Sambre, dont elle possède le cours supérieur.

La *Sambre* prend sa source dans le département de l'Aisne, entre dans celui du Nord en amont de Landrecies, arrose Landrecies, est bordée par la forêt de Mormal, arrose Maubeuge, entre en Belgique, et, après avoir baigné Charleroy, finit dans la Meuse à Namur. Sa longueur dans le département du Nord est de 54 kilomètres ; elle est navigable au moyen de neuf écluses depuis Landrecies et communique avec l'Oise au moyen du canal d'Étieux, qui joint Landrecies à la Fère sur une longueur de 13 kilomètres. On transporte sur son cours des charbons, des marbres et des ardoises. Ses affluents sont : 1° la *grande Helpe*, qui passe à Avesnes et a 30 kilomètres de cours ; 2° la *Solre*, qui passe à Solre-le-Château : ce sont deux ruisseaux sans importance.

Le bassin de la Sambre diffère des bassins précédents ; il est moins fertile, moins uni, moins monotone ; sa ceinture est nettement marquée, surtout à gauche, par de fortes collines qui pendent presque sur son lit ; à droite, on trouve quelques parties stériles. C'est le pays du nord de la France le plus accidenté et le plus couvert de bois ;

¹ Géologie de la France dans *Patria*, page 226.

on y rencontre même des torrents, et toute sa physionomie indique le voisinage des Ardennes. Il est surtout remarquable par ses prairies naturelles et artificielles, ses carrières de grès, de marbre, de pierre à bâtir, et ses forêts. C'est un pays qui a joué un rôle de premier ordre dans l'histoire de nos guerres, l'espace entre l'Escaut et la Meuse que la Sambre coupe obliquement étant celui par lequel se sont faites ordinairement les invasions de la Belgique en France et de la France en Belgique.

En résumé, les rivières navigables du département du Nord sont au nombre de 6 sur 259 kilomètres, et les canaux au nombre de 23 sur 317 kil., c'est-à-dire que toutes les villes sont unies par des voies d'eau et que les marchandises de Dunkerque peuvent aller, sans débarquer, à Lille, à Cambrai, à Maubeuge, dans les départements voisins, et jusqu'à Paris.

§ IV. CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Le département du Nord est constitué surtout par deux sortes de terrains : terrains tertiaires supérieurs (alluvions anciennes) et terrains tertiaires inférieurs (calcaire grossier, argile plastique), séparés à peu près par une ligne tirée de la Bassée à Tournay. Les premiers occupent au nord de cette ligne toute la partie septentrionale du département jusqu'à Watten, Bergues et Hond-schoote ; on y trouve seulement intercalée, de Cassel par Steenwoord à Bailleul, une petite zone de tertiaire inférieur. Au delà de Watten, Bergues et Hond-schoote jusqu'à la mer, le sol est exclusivement constitué par les alluvions modernes dont nous avons déjà parlé. Ces mêmes alluvions se retrouvent en un massif, au sud-ouest d'Aire, Hazebrouck, Bailleul et Estaires, se prolongeant dans le Pas-de-Calais jusqu'à Béthune ; elles rentrent dans le département du Nord par la Bassée, et forment les vallées que traversent le canal de la Bassée et celui de la haute Deule de Haubourdin jusqu'à Douai ; elles forment également le fonds des vallées de la Scarpe depuis Vitry et de la Sensée depuis l'Écluse, enfin toute la vallée de l'Escaut depuis Cambrai.

Quant aux terrains tertiaires inférieurs dont nous avons déjà signalé la présence vers Cassel et Bailleul, ce sont eux qui, au sud de la Bassée et de Tournay, forment en grande partie la portion méridionale du département. On y trouve enclavés les alluvions modernes déjà signalées, des terrains houillers et des terrains crétacés supérieurs. Ces derniers apparaissent le long de la rive droite de la haute Deule, de Douai à Lille par Carvin (Pas-de-Calais) et Seclin ; on les retrouve aussi çà et là entre Douai et Valenciennes ; ce sont eux qui, à une certaine distance sur les deux rives, bordent d'une étroite lisière les alluvions modernes formant le lit de l'Escaut ; enfin ils constituent exclusivement les vallées de tous les petits affluents de ce fleuve qui se montrent surtout sur la rive droite. Ces terrains deviennent plus abondants au delà de Cambrai, à l'angle sud-ouest du département, vers Marcoing et Honnecourt.

Les terrains houillers se montrent dans les vallées de la Scarpe et de l'Escaut. On les trouve sur la rive gauche de la première, depuis Douai jusqu'à son confluent, par Marchiennes et Saint-Amand ; entre Scarpe et Escaut, de Douai à Valenciennes, on les trouve à Escaillon, Wallers et Denain ; de là, par Bruay et Fresnes, ils accompagnent la rive gauche de l'Escaut jusqu'au confluent de la Scarpe ; on les retrouve aussi par-dessus l'Escaut à Onnaing, dans la direction de Quiévrain. Tous ces terrains ne sont d'ailleurs que l'extrémité du riche bassin belge qui se développe de Valenciennes, par Mons, Charleroy et Namur, jusqu'à Liège.

La vallée de la Sambre, entre Landrecies et Pont-sur-Sambre, est formée de calcaire carbonifère qui s'étend surtout sur la rive droite et se prolonge à l'est en deux points dont l'un va vers Beaumont en Belgique, tandis que l'autre forme la vallée de la grande Helpe par Avesnes et Liessies. Au delà de ces calcaires carbonifères, l'angle sud-est du département est formé de terrains de transition supérieurs qui s'étendent entre Maubeuge et Trélon, entre Sambre et Helpe, et se prolongent à l'est en Belgique pour former le pays de la *Famenne*.

§ V. HISTOIRE ET POPULATION. — Peu de provinces ont joué dans notre histoire un rôle plus grand que celles qui forment aujourd'hui le département du Nord; il n'en est pas qui aient eu plus d'importance au moyen âge, qui aient montré plus d'attachement pour leurs libertés, qui aient combattu avec plus d'ardeur et de persévérance pour former une nation à part et échapper à l'unité française; la lutte des Flamands contre la France est l'une des pages les mieux remplies et malheureusement les plus sanglantes de l'histoire de la formation de la nationalité française.

On ignore l'origine du nom de *Flandre*, qui apparaît pour la première fois au septième siècle dans l'appellation de *Municipium Flandrense* donné au pays de Bruges; quant à celui de *Hainaut*, il vient de la rivière de la *Haine*, affluent de l'Escaut, qui traverse la province. Ces contrées étaient occupées autrefois par quatre tribus : les *Morini*, les *Menapii*, les *Atrebates*, les *Nervii*, qui correspondent assez bien à la *Flandre maritime* (entre la mer et la Lys), à la *Flandre wallonne* (entre Lys et Scarpe), au *Cambrésis* (Escaut supérieur) et au *Hainaut* (Escaut inférieur).

Les Belges, au dire de César, qui mit huit ans à conquérir leurs forêts profondes et leurs marécages, étaient les peuples les plus braves de la Gaule. Malgré la conquête, malgré les routes stratégiques, les camps retranchés et les villes que les vainqueurs construisirent, telles que Bavay, Famars, Cambrai, Estaires, la civilisation ne pénétra qu'imparfaitement chez ces peuples, qui refusèrent de se mêler aux Romains, et qui ont gardé jusqu'à nos jours des traces de leur origine. Le christianisme ne se répandit dans ce pays qu'au cinquième siècle; vers la même époque, les Francs l'envahirent; Chilpéric I^{er} s'y installa, et c'est avec les bandes qu'il y forma que Clovis, son fils, conquiert la Gaule septentrionale. La féodalité s'y établit facilement; dès le neuvième siècle, le *Missus* Ingelram commence la dynastie des comtes de Flandre; son fils Baudouin I^{er}, Bras de Fer, époux d'une fille de Charles le Chauve, lui succède en 882 comme *marquis* des *Flandres*; dès lors ce nom de Flandres reste à tout le pays qui est compris entre la mer et l'Escaut jusqu'à son embouchure, et dont la capitale était Bruges. Baudouin I^{er} a plusieurs successeurs : Baudouin VI, le septième d'entre eux, devient comte du Hainaut par sa femme. Cette dernière province, dont la destinée fut analogue à celle de la Flandre jusqu'à l'époque de la féodalité, avait eu d'abord six comtes non héréditaires nommés par les ducs de Lorraine; le septième, Reinier IV, finit par en faire une souveraineté pour sa famille, et Richilde, sa petite-fille, épousa Baudouin VI; dès lors l'histoire de la Flandre et du Hainaut est souvent confondue.

Richilde ayant eu deux fils, Arnoul III, l'aîné, hérita du comté de Flandre, et Baudouin III, le plus jeune, eut le Hainaut. Arnoul, malgré les secours de Philippe I^{er}, roi de France, est battu et tué à la bataille de Cassel (1071) par un frère de son père,

Robert le Frison, devenu par un mariage comte de Hollande et de Frise. Robert laissa le Hainaut à Baudouin et conserva la Flandre. Dans cette lutte apparut pour la première fois la différence de races et de sentiments des peuples flamands; ceux de race purement tudesque ou de la Flandre maritime prirent parti pour Robert; ceux de race mêlée de tudesque et de roman, c'est-à-dire ceux de la Flandre *gallique* ou *wallonne*, prirent parti pour le roi de France. Robert II succède à son père; il laisse la couronne à Baudouin VII, qui meurt sans enfants en 1119, et qui termine la ligne directe des comtes de Flandre.

Charles le Bon, fils du roi de Danemark et d'une fille de Robert le Frison, succède à Baudouin VII et meurt assassiné (1126). Louis VI fait élire Guillaume Cliton, fils de Robert, duc de Normandie; mais les Flamands chassent ce comte et donnent le pouvoir à Thierry d'Alsace, fils d'une sœur de Charles le Bon. Philippe, fils et successeur de Thierry, est régent de France pendant la minorité de Philippe-Auguste; il meurt sans enfants, laissant la couronne à sa fille Marguerite, femme de Baudouin V, comte de Hainaut. Après Marguerite, Baudouin VIII, son fils, réunit de nouveau les deux comtés: ce fut lui qui, en 1204, fonda à Constantinople la dynastie des empereurs latins. Il avait deux filles, Jeanne et Marguerite: la première épousa Ferrand de Portugal, qui s'allia avec Othon IV contre Philippe-Auguste. Celui-ci, jaloux des richesses de la Flandre, voulait « qu'elle devînt France ou que la France devînt Flandre »; il envahit donc le comté, et Cassel, Douai, Lille furent dévastées; enfin la bataille de Bouvines (1214) assura le triomphe du roi de France par une victoire nationale. Marguerite succéda alors à sa sœur; elle épousa Bouchard d'Avesnes, dont elle eut deux fils; puis, ayant fait casser son mariage, elle épousa Guy de Dampierre, dont elle eut trois enfants; de là naquirent des guerres civiles que Louis IX chercha à éteindre en attribuant le Hainaut aux d'Avesnes et la Flandre aux Dampierre. La première de ces deux familles donna sept comtes au Hainaut et s'éteignit en 1427, époque à laquelle le Hainaut advint à Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre.

Quant à la Flandre, elle eut des destinées plus agitées; sous Guy I^{er} de Dampierre, Philippe le Bel fit une nouvelle tentative pour la réunir à sa couronne. Vainqueur à Furnes, il envoya le comte de Flandre prisonnier à Paris, et promit aux Flamands d'accroître leurs privilèges; mais la vue de leurs richesses excita sa cupidité, et ses exactions amenèrent un soulèvement général. L'armée française, qui vint pour l'apaiser, fut écrasée à Courtrai (1302), et cette bataille fut le premier triomphe des milices bourgeoises sur les chevaliers bardés de fer. Le roi de France prit sa revanche à Mons-en-Puelle (1304); mais les Flamands reformèrent une armée en quelques jours et vinrent de nouveau offrir la bataille, déclarant qu'ils préféreraient « mourir dans une bataille plutôt que de vivre en servage. » Le roi s'effraya de cette guerre, et rendit aux Flamands leur indépendance, moyennant la cession de Lille, Douai et Orchies (Flandre wallonne). A Guy de Dampierre succéda son fils Robert de Béthune, et à celui-ci Louis I^{er}, dit de Nevers, petit-fils de Robert III. Les Flamands s'étant révoltés contre Louis, il implora le secours de Philippe VI de Valois, qui le rétablit sur son trône par la victoire de Cassel.

Pendant la guerre de Cent-Ans que se firent les Valois et les Plantagenets pour la couronne de France, Jacques Arteveld, brasseur de Gand, mit du côté de l'Angleterre

les Flamands, peuple manufacturier, qui ne pouvait se passer des laines anglaises. Louis de Nevers, s'étant déclaré pour la France, fut chassé par ses sujets. Jacques Arteveld, un moment tout-puissant dans les Flandres, fut assassiné par ses compatriotes; Louis de Nevers fut tué à Crécy, et son fils, Louis de Male, lui succéda en 1346. Sous ce nouveau comte, les rébellions des Flamands devinrent plus terribles et plus sanglantes; vaincus d'abord à Dixmude, à Nivelles, ils prirent pour chef Philippe Arteveld, fils de Jacques, et sous ses ordres mirent le comte et ses chevaliers en pleine déroute à Bruges. Louis se réfugia en France; Charles VI embrassa sa cause, qui, disait-il, était celle de toute la chevalerie; il fut vainqueur à Rosebecq (1382); mais les Flamands restèrent insoumis, tandis qu'Anglais et Français se disputaient la possession du pays. Enfin Louis de Male mourut, ne laissant qu'une fille mariée à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et oncle de Charles VI; Philippe devint alors possesseur du comté de Flandre, auquel en 1369 le roi avait rendu Lille, Douai et Orchies.

Sous la domination des quatre ducs de Bourgogne-Valois, la Flandre acquit une nouvelle importance. A la mort de Charles le Téméraire, elle voulut rompre entièrement le lien féodal qui l'attachait à la France, et c'est dans ce but qu'elle décida Marie de Bourgogne à épouser Maximilien d'Autriche. Sous les princes de la maison autrichienne, son importance devint encore plus considérable; tout en restant turbulente, elle s'éleva à la plus haute prospérité; et, sous Charles-Quint surtout, qu'elle se glorifiait d'avoir vu naître, elle fut le centre de son vaste empire, la contrée la plus riche du globe; mais en même temps elle devint tout à fait étrangère à la France; le lien féodal qui l'unissait à celle-ci fut même brisé par le traité de Cambrai (1529), dans lequel François I^{er} renonça à la suzeraineté de la Flandre. Alors Charles-Quint l'incorpora à l'empire d'Allemagne avec les autres provinces des Pays-Bas pour former le *cercle de Bourgogne*.

La Flandre et le Hainaut restèrent catholiques pendant la réforme; mais en 1576 la tyrannie du duc d'Albe devint telle que ces provinces prirent part à la révolte générale des Pays-Bas; tour à tour elles appelèrent pour les gouverner le prince d'Orange, Mathias d'Autriche, le duc d'Anjou, frère de Henri III, et il fallut toute l'habileté d'Alexandre Farnèse pour les empêcher de reprendre leur indépendance avec quelque nouvelle dynastie.

A la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, Louis XIV, du chef de sa femme, réclama les Pays-Bas; il entra en Flandre, la conquit, et, par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), se fit céder la plupart des villes des Flandres maritime et wallonne. Le traité de Nimègue (1678) lui donna une partie du Hainaut. Ces provinces, ayant été traitées avec bienveillance, devinrent promptement françaises; il n'y eut pas la moindre tentative de défection pendant les malheurs de la guerre de la succession d'Espagne, et lorsque celle de la Révolution commença, le siège de Lille, les belles défenses de Condé, de Valenciennes, de Landrecies témoignèrent assez que la Flandre était devenue de cœur comme d'effet le boulevard de la France du Nord.

« Les Flamands, dit Boulainvilliers, sont presque tous gros, gras et grands; ils sont d'un naturel pesant et lent, cependant très-laborieux, tant pour la culture des terres que pour les manufactures et le commerce, que nulle nation n'entend aussi

bien qu'eux. Ils sont fort ennemis de la servitude et grands amateurs de la liberté ; on les gagne plus aisément par la douceur que par la force ; ils ont de l'esprit et du bon sens sans avoir l'imagination vive ; ils sont fort attachés à la religion catholique et principalement aux dévotions monacales, mais sans préjudice du cabaret, qui est leur passion dominante. Les Flamands naissent tous avec du courage, mais ils n'aiment pas la guerre, tant parce que leur fortune ne s'y fait pas assez promptement à leur fantaisie que parce qu'ils n'aiment pas à l'acheter par une sujétion qu'ils regardent comme une bassesse. Les femmes y sont belles et blanches, mais leur beauté passe aisément ; elles ont plus d'esprit et de bonnes qualités que les hommes.... Les Flamands sont aussi sobres dans leur domestique que passionnés pour la bonne chère en compagnie, mais surtout ils sont louables de ce qu'ils proportionnent toujours leur dépense à leur revenu.... »

Au premier coup d'œil, la population du département du Nord, avec sa haute stature, sa froideur, sa lenteur, son manque de grâce et de finesse, semble tout à fait germanique et même hollandaise : on sent que c'est l'une des dernières provinces réunies à la couronne, celle dont l'agrégation a coûté le plus d'efforts, celle dont on n'est parvenu à ne posséder qu'un morceau ; mais sous ces apparences tudesques, sous cette écorce de la Gaule belge, on voit rapidement percer le sentiment, l'animation, la civilisation de la France ; on sent que Louis XIV, en réunissant cette province, n'a pas seulement ajouté à son royaume un bout de territoire et une frontière, mais des éléments précieux au caractère national, de la fermeté, de la dignité, la plus sagace intelligence des affaires, l'amour de l'ordre et du travail. Le Flamand manque d'éclat, de brillant, de gaieté, de pétulance, mais il a une grande droiture de jugement, de la loyauté, de la bonne foi dans toutes ses relations, un courage froid et opiniâtre.

Les habitants du département du Nord ont gardé le goût qu'avaient leurs ancêtres pour les fêtes, les réunions, les cavalcades, les danses. Il n'est pas de ville ou de village qui n'ait sa *ducasse* ou sa *hermesse* ; il n'est pas de fête qui ne soit accompagnée de ces processions où figurent des représentations mécaniques de géants, de saints, de diables, de héros, à la grande joie du public, qui ne se lasse jamais de ces spectacles. Douai, Lille et autres grandes villes ont encore de ces processions populaires où la vue des géants Gayant, Phinar, Lyderic excite des transports un peu puérils, mais qui s'expliquent par l'amour du sol natal. De même les Flamands sont passionnés pour les jeux d'adresse, le tir à l'arc et à l'arbalète, enfin pour la musique : pas de ville qui n'ait ses sociétés musicales, ses concerts et ses concours d'harmonie, et en général les descendants de ces Gaulois-Belges, que Virgile plaçait à l'extrémité du monde, apportent dans la culture des arts une délicatesse de goût, un sérieux, une patiente admiration qui semblent contraster et s'accordent néanmoins avec leur caractère lent, froid et paisible.

§ VI. DÉPARTEMENT DU NORD. — STATISTIQUE, AGRICULTURE, ETC. — Ce département a été formé de l'ancienne province de la Flandre française (266,357 hect.) ; du Hainaut français (197,864 hect.) ; du Cambrésis (96,985 hect.). Sa superficie est de 567,863 hectares, dont 360,000 de terres labourables, 95,000 de prés, 35,000 de bois, etc. Sa population était, en 1801, de 765,000 habitants ; en 1821, de 905,764 hab. ;

en 1841, de 1,085,298 hab.; elle est aujourd'hui de 1,158,285 hab., ce qui donne 204 habitants par kilomètre carré : c'est la population la plus dense de toute la France. Le département a pour chef-lieu Lille, et forme 7 arrondissements ainsi subdivisés :

Arrondissement de Lille	16 cantons,	132 communes,	371,156 habitants.
— de Douai	6 —	66 —	101,109 —
— de Hazebrouck	7 —	53 —	104,515 —
— de Dunkerque	7 —	59 —	105,441 —
— de Cambrai	7 —	118 —	174,245 —
— de Valenciennes	7 —	81 —	156,779 —
— d'Avesnes	10 —	153 —	145,040 —
7 arrondissements	60 cantons,	662 communes,	1,158,285 habitants.

Le département du Nord forme le diocèse de l'archevêché de Cambrai. On y trouve pour le culte protestant 5 oratoires, et pour le culte israélite une synagogue. Il renferme une cour d'appel (Douai), 7 tribunaux de première instance, 4 tribunaux de commerce (Cambrai, Dunkerque, Lille et Valenciennes) et 7 conseils de prud'hommes (Armentières, Cambrai, le Cateau, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes). On y trouve pour l'instruction publique : 2 lycées (Lille et Douai), 15 collèges (Armentières, Avesnes, Bailleul, Cambrai, Cassel, Condé, Dunkerque, Estaires, Hazebrouck, le Cateau, le Quesnoy, Maubeuge, Saint-Amand, Tourcoing et Valenciennes), 27 établissements d'instruction secondaire, une école normale primaire (Douai), 934 écoles primaires publiques, 168 écoles primaires libres, 159 classes d'adultes, 172 salles d'asile, etc. Le département appartient à la 3^e division militaire (chef-lieu Lille); il renferme 13 places de guerre : Avesnes, Bergues, Bouchain, Cambrai, Condé, Douai, Dunkerque, Gravelines, Landrecies, Lille, Maubeuge, le Quesnoy, Valenciennes. Les côtes relèvent du premier arrondissement maritime et du sous-arrondissement de Dunkerque; elles renferment 2 ports : Dunkerque et Gravelines.

Ce département est le plus riche de toute la France : c'est un pays à la fois agricole et manufacturier; nous avons dit déjà qu'il produisait surtout des grains, du lin, du chanvre, du houblon, du tabac, des graines oléagineuses, des plantes fourragères; il nourrit des chevaux très-forts, propres à l'agriculture et au charroi, l'une des plus belles races de bêtes à cornes de la France, et des bestiaux dont la laine est très-estimée. On pense qu'il y a dans le département du Nord 230,000 têtes de gros bétail, 240,000 moutons, 75,000 porcs, 7,000 chèvres, 80,000 chevaux.

L'exploitation minérale est probablement la plus considérable de toute la France; le principal produit en est la houille; viennent ensuite la tourbe, le fer, le marbre, les pierres de taille, à chaux, le grès à paver, la marne, la terre à poterie. Il y a des eaux et des boues minérales à Saint-Amand.

L'industrie consiste surtout dans la fabrication des fils de lin et de coton, et surtout des fils retors pour dentelles, tulles et gazes, dans le lavage, le peignage, le cardage et la filature des laines, dans la fabrication des calicots, des articles de Roubaix (draperies, coutils, nouveautés), des toiles écruës blanches et bleues, du linge de table et dans la construction des machines nécessaires à l'exploitation de tous ces genres d'industrie. On y trouve des fabriques de céruse, d'amidon, de sucre indigène, d'huiles de colza et d'œillette, d'eaux-de-vie, etc. Le commerce consiste dans la vente des

produits du sol et des manufactures, et dans celle des tabacs, drogueries et denrées coloniales qu'on reçoit des pays étrangers par Dunkerque ou par Boulogne. La pêche est très-active sur les côtes.

Il y a dans le département 15 routes impériales sur 583 kilomètres, 17 routes départementales sur 285 kil., 7,356 chemins vicinaux sur 10,000 kilomètres. A cela il faut ajouter les voies par eau indiquées plus haut dans l'hydrographie, à savoir : 6 rivières navigables et 23 canaux, ayant 566 kilomètres de développement. Enfin le département est sillonné par 4 chemins de fer principaux : 1° de Saint-Quentin à Namur par Maubeuge, ayant 55 kil. de développement ; 2° de Douai à Mons, ayant 50 kil. de développement ; 3° de Douai à Tourcoing, ayant 45 kil. de développement ; 4° de Lille à Dunkerque, ayant 82 kilomètres de développement.

§ VII. DESCRIPTION DES VILLES. — *Lille*, chef-lieu du département du Nord et de la 3^e division militaire, possède encore des tribunaux de 1^{re} instance et de commerce, un conseil de prud'hommes, une chambre de commerce, des directions d'artillerie et du génie, un lycée, une école secondaire de médecine, etc. Sa population est de 75,795 habitants.

Cette ville est située dans un terrain plat et marécageux, qui se relève insensiblement pour former une belle vallée couverte de moulins, mais sans sites pittoresques. La Deule canalisée la traverse, s'y partage en plusieurs petits canaux employés par l'industrie, et remplit les fossés de ses fortifications. Elle est bien bâtie, fort animée, très-populeuse et se trouve à l'étroit dans son enceinte, de sorte que les communes voisines s'agrandissent à ses dépens. C'est l'une des villes les plus affligées par le paupérisme : sur 75,000 habitants, on en compte 35,000 inscrits aux bureaux de bienfaisance, et les caves où logent les ouvriers ont acquis il y a quelques années une triste célébrité. Elle renferme 34 places, 25 ponts, 200 rues, 9,000 maisons de briques ou de pierre calcaire. C'est une des villes les plus fortes de l'Europe ; sa citadelle est le chef-d'œuvre de Vauban, et l'investissement complet de la place exigerait une armée de 100,000 hommes. Elle possède peu de monuments anciens, la guerre les ayant tous détruits ; on peut citer cependant le palais de Rihours, bâti par Jean Sans-Peur en 1410, rebâti par Charles V, et qui sert d'hôtel de ville depuis 1660 ; le palais du Musée, ancien couvent où se trouve aussi une bibliothèque de 22,000 volumes ; le palais des Archives, avec plus de 100,000 pièces provenant des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne ; le théâtre, l'hôtel de la préfecture, etc.

Lille est le principal centre de la fabrication en France des fils de lin et de coton pour tous les usages, et principalement des fils retors renommés pour dentelles, tulles et gazes ; elle possède de nombreuses filatures et fait une importante construction de machines pour l'exploitation de ce genre d'industrie. Son commerce, comme celui de tout le département, consiste dans les produits du sol et des manufactures, et dans les denrées qu'elle reçoit par les ports de la Manche.

L'histoire de Lille se trouve comprise presque tout entière dans celle du département. Un vieux château, celui de *Buc*, qui s'élevait jadis entre les bras de la Deule, fut l'origine de la ville, qu'on entourra de murs en 1047, et dont Baudouin V, dit *de Lille*, est considéré comme le fondateur (1066). Baudouin IX lui accorda une charte de commune en 1195, et dès le treizième siècle c'était déjà une ville d'industrie et

de commerce. Philippe-Auguste, vainqueur du comte Ferrand, s'en empara, la détruisit et fit vendre ses habitants comme esclaves; mais elle retrouva bientôt son ancienne prospérité sous le gouvernement de Marguerite et de Guy de Dampierre. Comme nous l'avons vu, elle appartient à la France de 1304 à 1359. Dans la révolte des Flamands contre Louis de Male, Lille resta fidèle à son seigneur, qui y trouva un refuge après la bataille de Bruges; elle se montra non moins dévouée aux princes de la maison de Bourgogne et à leurs héritiers, Marie de Bourgogne, Philippe le Beau et Charles-Quint. C'est à la suite du traité d'Arras, conclu avec Louis XI, qu'en 1483 fut fondée la célèbre confrérie de Sainte-Barbe, composée des canonniers, coulevriniers et arquebusiers. Pendant la réforme, Lille resta catholique et soumise à Philippe II d'Espagne. Assiégée par Louis XIV en 1667, elle capitula et se rendit après neuf jours de siège sous la condition de conserver ses privilèges. Devenue française, elle s'illustra par le siège de 1708, où elle fut défendue par Boufflers, et par celui de 1792.

Douai, chef-lieu d'arrondissement et place de guerre, est le siège d'une cour d'appel et d'un tribunal de 1^{re} instance; elle possède un lycée, une école normale primaire, un conseil de prud'hommes et 20,728 habitants. Située sur la Scarpe, dans une position avantageuse, elle est grande, bien bâtie, avec de larges rues et peu de monuments; on doit citer son hôtel de ville, surmonté d'un beffroi, édifice du quinzième siècle. Elle possède une belle citadelle (le fort de Scarpe), un arsenal, une fonderie de canons, une école d'artillerie, une bibliothèque, etc. Son industrie consiste en fabrication de dentelles, tulles, toiles, filatures de lin, huileries, et son commerce en lin, grains, huiles, graines grasses, etc.

Douai est peut-être d'origine romaine, mais on n'en entend parler qu'au septième siècle, où les corps de saint Amand et d'autres martyrs furent transportés dans son château pendant les ravages des Normands. Elle devint ville communale au treizième siècle, eut beaucoup à souffrir des invasions des Français en Flandre, et appartient à la France de 1304 à 1359. Philippe II d'Espagne y fonda une université (1562) rivale de celle de Louvain. Elle fut réunie à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, et fortifiée par Vauban. Prise en 1710 par les alliés après cinquante-quatre jours de tranchée, elle fut rendue par le traité d'Utrecht. En 1714, un parlement y fut établi pour la Flandre et l'Artois. A l'époque de la révolution, c'était une ville d'études, de magistrature et de clergé; aujourd'hui encore, c'est une ville calme, mais monotone, dont les mœurs sont élégantes et policées.

Hazebrouck, chef-lieu d'arrondissement, avec un collège et 7,958 habitants, est située sur un canal qui se réunit à la Lys, dans un terrain de marécages, au centre de routes nombreuses, à l'embranchement des chemins de fer de Calais et de Dunkerque; elle est propre, bien bâtie, a peu d'établissements industriels et fait un grand commerce de toiles, fils, graines grasses, bois de construction et bestiaux. Elle n'a joué aucun rôle historique. On la trouve en 1336 ayant une chartre de commune; mais elle reste pendant des siècles entièrement ignorée, et ce n'est que de nos jours qu'elle a pris quelque importance.

Dunkerque, chef-lieu d'arrondissement et place de guerre, possède des tribunaux de 1^{re} instance et de commerce, une chambre et une bourse de commerce, un collège

et une population de 29,800 habitants. Elle se divise en trois parties : le port, la basse ville et la citadelle. Ses rues sont larges et bien percées, ses places régulières, ses maisons peu élevées et assez bien bâties. On y trouve peu de monuments : l'hôtel de ville, la tour du port, la statue de Jean Bart. Elle possède en outre un hôpital, une bibliothèque, etc. Ses fortifications, quoique construites en terre, sont belles et complétées par les ouvrages détachés de Bernard Slet, des forts Risban et Louis; mais on n'a pas rétabli les anciennes fortifications détruites depuis le traité d'Utrecht, et qui comprenaient quatre forts armés de deux cents canons.

La rade de Dunkerque est une espèce de baie profonde de 14 kilomètres et large d'environ 2,000 mètres, dans laquelle s'avancent les jetées du port; elle s'étend fort loin à l'est et à l'ouest, mais elle est couverte en face de la ville par un grand banc de sable nommé le *Brack*, sur lequel les gros bâtiments ne peuvent s'engager. C'est néanmoins la seule des côtes de France, depuis Cherbourg, où puissent s'abriter des vaisseaux. Le port a une étendue de 9 hectares, et son chenal a 2 kilomètres de longueur; enfin un arrière-port renferme un bassin à flot et reçoit les bateaux des canaux qui se ramifient autour de la ville. On y a construit une écluse de chasse qui peut lancer 900,000 mètres cubes d'eau dans la première heure. Malgré cela, ce port, qui pouvait jadis contenir des vaisseaux de guerre et où l'on construisait des frégates, a perdu son importance de premier ordre par suite des ensablements. Le peu de profondeur des passes du nord ne le rend plus abordable qu'aux corvettes; mais les bâtiments à vapeur peuvent y trouver un refuge. La moyenne du mouvement de sa navigation est d'environ 2,500 caboteurs sortis ou entrés, de plus de 900 bâtiments entrés venant de l'étranger ou de la grande pêche, et de plus de 1,200 bâtiments sortis.

L'industrie de Dunkerque consiste en construction de vaisseaux, toiles à voiles, corderies, brasseries, tanneries, savonneries, distilleries, raffineries de sucre et de sel; son commerce, en huiles de graines, houilles, denrées coloniales, vins, bois du Nord, etc. Ce commerce est favorisé par le canal de Dunkerque à Furnes, ouvert en 1635 parallèlement à la côte, et qui a 13,240 mètres en France, et par le canal de Dunkerque à Bergues, qui reçoit les eaux des canaux de la haute et basse Colme. Dunkerque est le premier port de France pour les armements de la pêche à la morue; il fait aussi la pêche du hareng et a des huîtres; il fait encore des armements pour nos colonies des Indes; enfin il entretient des lignes de navigation régulière avec Londres, Rotterdam et Saint-Pétersbourg.

Cette ville a joué un rôle de premier ordre dans notre histoire maritime. Elle doit son origine et son nom à une église fondée au milieu des dunes par saint Éloi, évêque de Noyon; elle fut entourée de murailles en 964 par Baudouin III, et commença dès lors à faire du commerce. Désolée par les guerres civiles de la Flandre, prise par Philippe le Bel en 1299, elle passa presque continuellement de la domination anglaise à la domination française, du parti des bourgeois à celui des comtes. C'est à cette époque toutefois que ses institutions municipales furent fondées, son port élargi et creusé, et que ses fortifications devinrent respectables. Ses seigneurs particuliers étaient vassaux et souvent ennemis des comtes de Flandre; soit par mariage, soit par succession, elle en eut de dix ou douze maisons différentes, presque tous Français. Sous les comtes de Flandre de la maison de Valois, elle fut plus tranquille et accrut son commerce.

Mais ses souffrances recommencèrent avec la lutte des maisons de France et d'Autriche. Maximilien s'en empara ; et sous Philippe II elle augmenta son commerce, grâce à la fermeture du port d'Anvers. La pêche du hareng lui rapportait alors 400,000 ducats par an ; et elle faisait contre les vaisseaux hollandais une course acharnée. Elle était à la fois le refuge des flottes espagnoles dans le Nord et une pépinière d'excellents marins, de corsaires intrépides, qui l'enrichirent pendant soixante ans. Dans la guerre de Trente-Ans, Richelieu jeta les yeux sur cette ville si importante par sa position près des bouches de la Tamise et de l'Escaut ; et, en 1646, Condé s'en empara, de concert avec l'amiral hollandais Tromp. Les Espagnols la reprirent pendant les troubles de la Fronde. Mais, avec le secours d'une flotte anglaise, Turenne, après la bataille des Dunes, s'en empara de nouveau. Elle fut alors cédée aux Anglais. Louis XIV l'acquit de Charles II au prix de 5 millions en 1662, et la visita quatre fois, en 1669, 1671, 1677 et 1680. Sous la direction de Vauban, elle fut fortifiée ; on y fonda un arsenal, on creusa un bassin à flot, on construisit un canal jusqu'à l'Aa, on améliora la rade, et 30,000 hommes travaillèrent à sa jetée. Dunkerque se distingua alors dans toutes les guerres contre les Anglais jusqu'en 1713, où son port et ses fortifications furent détruits, d'après les stipulations du traité d'Utrecht. Louis XIV voulut réparer ce dommage par la construction du port de Mardick, mais le régent abandonna les travaux. En 1740 les fortifications furent relevées, le port rouvert, et les corsaires dunkerquois s'illustrèrent dans une guerre où la marine royale n'éprouva que des revers. Mais les conditions du traité d'Utrecht furent respectées dans le traité d'Aix-la-Chapelle. Son port se rouvrit encore en 1756, mais il fut de nouveau fermé à la funeste paix de 1763. Enfin le traité de Versailles, en 1783, lava la honte du traité d'Utrecht en stipulant le rétablissement du port et des fortifications de Dunkerque. Dans les guerres de la révolution, ses corsaires conservèrent leur vieille réputation ; mais sous l'empire les courses cessèrent, en présence des croisières nombreuses de l'Angleterre ; Napoléon abandonna d'ailleurs Dunkerque pour s'occuper uniquement d'Anvers. Ce n'est que sous la restauration et jusqu'à nos jours qu'on a entrepris de grands travaux dans cette ville pour lui rendre son importance.

C'est la patrie de Jean Bart, de l'amiral Roussin, etc.

Cambrai, chef-lieu d'arrondissement, siège d'un archevêché et place forte, renferme des tribunaux de première instance et de commerce, un collège, un conseil de prud'hommes et 21,344 habitants. Elle est située dans une contrée fertile en lin et en pâturages, sur la rive droite de l'Escaut, à l'origine du canal de Saint-Quentin ; elle est grande, a des rues tortueuses et de belles maisons, avec une enceinte flanquée de vieilles tours, 4 portes et une belle place d'armes. Sa citadelle, restaurée par Vauban, est considérée comme imprenable. Ses monuments principaux sont la cathédrale, ancienne église du Saint-Sépulcre, l'une des plus belles de France, où l'on trouve le tombeau de Fénelon érigé en 1825 ; l'hôtel de ville ; la bibliothèque, avec 30,000 volumes et manuscrits précieux ; l'hôpital militaire, le collège, etc. Son industrie, très-active, consiste surtout en toiles de Cambrai, en *batistes*, dont la ville s'attribue l'invention et qui occupent 20 manufactures, outre celles des environs. Tout le Cambrésis est en effet particulièrement fertile en lins excellents pour la fabrication de ces batistes. Cette industrie consiste encore en linons, dentelles, tulles,

huiles, sucre, sel raffiné, blanchisseries de toile, construction de machines, etc.; et son commerce, en blés, graines grasses, huiles, houille, etc.

Cambrai est une très-ancienne ville, qui était déjà, à ce que l'on croit, une place forte sous les Romains. Elle passa au pouvoir des Francs, et, sous Clovis, était la résidence d'un chef de bandes que ce prince fit assassiner. C'est vers cette époque qu'elle devint le siège d'un évêché, et au sixième siècle on y bâtit une basilique très-vénérée et comblée de présents par les rois de France. Dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, cette ville, avec son territoire, qui avait 40 kilomètres de long sur 6 kilomètres de large, fut comprise, tantôt dans le royaume de Germanie, tantôt dans celui de France, et finit par former un petit État qui avait ses évêques pour seigneurs, les comtes de Flandre pour *avoués* ou protecteurs et les empereurs pour suzerains. C'est la plus ancienne commune dont parle l'histoire, et, à ce titre, elle a joué un grand rôle au moyen âge, où son existence fut très-agitée. Étant une ville toute cléricale, elle eut moins de part que les autres cités du Nord aux guerres des Anglais, des Bourguignons, des Impériaux contre la France. Cependant Louis XI s'en empara en 1477. On y signa en 1508 une ligue fameuse contre les Vénitiens, et en 1529 la paix dite *des Dames*, entre Charles-Quint et François I^{er}. De son chapitre sont sortis 4 papes, 68 cardinaux, 200 évêques, parmi lesquels saint Waast, Pierre d'Ailly et Fénelon, qui eut pour successeur l'abbé Dubois. C'est la patrie de Monstrelet.

Valenciennes, chef-lieu d'arrondissement et place de guerre, a des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre de commerce et un conseil de prud'hommes, un collège et une population de 23,263 habitants. Elle est située sur l'Escaut, au confluent de la Ronelle, et n'a que des rues tortueuses et étroites; mais sa physionomie est très-animée. Elle manque de monuments. Le beffroi de son hôtel de ville, seul reste de ses vigoureuses institutions du moyen âge, s'est écroulé en 1843. Ses fortifications sont très-considérables et sa citadelle est l'une des plus fortes de la France. Ses habitants ont un goût très-vif pour les arts et les sciences: aussi l'on y trouve une académie de peinture et de sculpture, une bibliothèque de 18,000 volumes, un musée, une société d'agriculture, etc. C'est la patrie de Froissart, de Watteau, d'Abel de Pujol, etc.

Elle a une grande activité industrielle, et l'on y trouve des fabriques de batistes, linons, gazes et dentelles dites *valenciennes*, des impressions sur étoffes et blanchisseries de toiles, des fabriques de sucre indigène, de poteries, de produits chimiques, de clouterie, des fonderies, scieries de marbre, ateliers de construction de machines, etc. Elle fait commerce de houille, huiles, bois, toiles, grains, etc.

Valenciennes doit son origine à une villa des rois mérovingiens, et Charlemagne y tint une assemblée en 771. Dans le démembrement de l'empire, elle devint la deuxième ville du Hainaut, dont elle suivit les destinées, et les comtes y faisaient leur séjour habituel. Baudouin III lui donna une charte de commune. Lorsque le Hainaut fut attribué aux d'Avesnes par saint Louis, Marguerite de Flandre donna le pays à Charles d'Anjou. Valenciennes résista et subit un siège effroyable, à la suite duquel Charles d'Anjou renonça au Hainaut. Lors de la guerre des Anglais, elle prit parti pour Arteveld. Fidèle aux princes des maisons de Bourgogne et d'Autriche, elle atteignit sous leur domination un haut degré de prospérité. Mais une

partie de sa population ayant embrassé le protestantisme, Philippe II l'assiégea (1567), et la prit après quatre mois de siège; elle voulut se révolter, mais le duc d'Albe la punit par un affreux pillage de quinze jours. Elle ne recouvra ses libertés, sa vie calme et paisible qu'après quarante années de souffrances. En 1656, Condé força Turenne à en lever le siège; en 1677, elle fut prise d'assaut, sous les yeux de Louis XIV, par Schomberg et Vauban; et le traité de Nimègue la donna à la France. En 1793, après la trahison de Dumouriez, elle subit contre Cobourg un siège mémorable, et fut prise après quarante-trois jours de bombardement, pendant lesquels elle reçut 300,000 bombes ou boulets. Elle fut reprise l'année suivante.

Avesnes, chef-lieu d'arrondissement et place forte, avec un collége et 3,776 habitants, est située sur le versant d'une colline escarpée, près de la grande Helpe, dans un pays verdoyant, accidenté, qui était jadis couvert par la forêt des Ardennes. Elle n'a pas de monuments. Son industrie consiste en peigneries de lin, en savonneries, scieries de marbre; son commerce, en bois, marbres, ardoises, etc.

Cette ville doit son origine à un château bâti au onzième siècle par un seigneur qui est la tige des sires d'Avesnes. Cette seigneurie passa successivement de la maison d'Avesnes dans les maisons de Châtillon, de Bretagne, d'Albret, d'Autriche, etc. A la mort de Charles le Téméraire, Louis XI envahit le Hainaut et assiégea Avesnes, qui fut prise d'assaut et livrée à d'horribles exécutions: dix-sept personnes et huit maisons seulement échappèrent au désastre; elle ne fut repeuplée que cinq ans après. Le traité des Pyrénées la donna à la France. Elle a été prise par les alliés en 1814 et 1815.

Wazemmes (arrondissement de Lille), commune à 2 kilomètres de Lille, dont elle forme un faubourg, a 13,800 habitants et des fabriques de tulles, de tissus de laine, calicots, indiennes, produits chimiques, toiles, filatures de lin et de coton, blanchisseries de toile et de coton, etc.

Moulins-Lille, autre commune à 2 kilomètres de Lille, dont elle est aussi un faubourg, a 4,875 habitants. On y trouve un grand nombre de moulins et de machines à vapeur pour la fabrication des huiles, des fabriques d'appareils à vapeur, de cardes, de peignes pour filatures, quelques fonderies de fer et de cuivre, des fabriques de briques et de blanc de céruse, etc. Elle fait un commerce considérable de graines oléagineuses, huiles et teintures.

Roubaix, chef-lieu de canton, avec une chambre des manufactures et un conseil de prud'hommes, est située sur le canal de la Marcq; elle est belle, propre, bien bâtie, animée, mais sans monuments, sans histoire, sans souvenirs. C'est presque entièrement une des créations industrielles de notre temps, car au quinzième siècle ce n'était encore qu'un village; en 1811, elle avait 8,000 habitants; en 1830, 13,000 hab.; en 1841, 24,000 hab.; aujourd'hui elle en compte 34,698. Cette augmentation est due au voisinage de Lille, qui ne peut s'agrandir et dont Roubaix est devenue la succursale industrielle; elle rivalise avec Elbeuf et Sedan pour les draperies, avec Laval pour les coutils, et avec toute la Flandre pour le linge de table, les étoffes pour meubles, les filatures de laine et de coton. En 1853, on y comptait 166 fabriques d'*articles de Roubaix*, 42 filatures de laine ou de coton, etc.

Tourcoing, chef-lieu de canton, avec une chambre des manufactures, un conseil de prud'hommes, un collége, etc., est une ville bien bâtie; mais, comme Roubaix,

elle n'a pris d'importance que de nos jours. Au douzième siècle, c'était un village avec quelques fabriques; en 1789, elle comptait 8,000 habitants; en 1811, 11,000 hab.; en 1838, 16,000 hab.; aujourd'hui elle en a 27,615. Elle ne rappelle qu'un souvenir historique, la victoire de Moreau sur les Autrichiens en 1794. Tourcoing est le siège principal de l'achat et de la vente des laines françaises et étrangères ainsi que de leur lavage, peignerie et filature. En 1853, elle comptait 50 négociants en laines brutes peignées ou filées, 30 filatures de laines cardées ou peignées, 12 de coton, 5 de lin; 54 fabriques de tissus de laine et coton, 2 fabriques de tapis et moquettes, 4 de savons. Le commerce de cette ville est si considérable, qu'en 1853 la douane y a perçu 2 millions et demi de droits d'entrée sur les laines.

Halluin, commune du canton de Tourcoing, sur la Lys, avec 5,408 habitants, est fort importante par ses blanchisseries et fabriques de toiles, calicots, molletons, linge de table, etc. Elle a beaucoup souffert dans les guerres civiles de la Flandre, à cause de son voisinage de Menin.

Armentières, chef-lieu de canton, avec un collège et 8,840 habitants, est située sur la Lys, au milieu de fertiles prairies; elle est propre, bien bâtie, bien percée, et fort importante par son tissage de toiles de lin (25 fabriques) et de toiles de coton (9 fabriques), ainsi que par la fabrication du linge de table, toile à matelas et calicots, et par ses blanchisseries de toiles. Cette ville, qui a joué un grand rôle au moyen âge, fut fortifiée sous Charles-Quint et eut beaucoup à souffrir des ravages de la guerre; Louis XIV la fit démanteler après le traité d'Aix-la-Chapelle.

La Bassée, chef-lieu de canton de 2,755 habitants, est située sur le canal du même nom, qui mène d'Aire à la Deule. C'est une ancienne place forte. Elle fait aujourd'hui une fabrication importante d'huiles, de bonneterie, poteries, cuirs, savons, et son commerce consiste en grains, lins et toiles. Elle a été prise par les Flamands (1303), par Maximilien d'Autriche (1486), par les Français (1641), et elle fut démantelée en 1688.

Quenoy-sur-Deule (4,238 hab.) possède une manufacture considérable de clous, chaînes, enclumes, des moulins à huiles, des blanchisseries de toiles, des brasseries, et fait un grand commerce de lin. C'était jadis une place forte qui fut entièrement ruinée en 1579 par Charles de Mansfeld.

Comines, ville de 5,298 habitants, située sur la Lys, fait une fabrication importante de rubans de fil et cotonnettes; elle a des blanchisseries et huileries. C'est la patrie de Philippe de Comines.

Loos, bourg de 4,082 habitants, était jadis célèbre par une abbaye qui, depuis 1817, est devenue une maison centrale de détention pouvant renfermer 1,500 individus. On y a annexé une colonie agricole pour 200 jeunes détenus.

Cysoing est un village de 2,876 habitants, jadis célèbre par une riche abbaye dont on voit encore les ruines et les magnifiques jardins, et qui possède des filatures de laine et de coton. Dans son canton se trouve *Bouvines*, sur la Marcq, célèbre par la bataille de 1214.

Mons-en-Pevèle ou *en Puèle*, bourg du canton de Pont-à-Marcq, a 1,800 habitants, et est célèbre par la bataille de 1304.

Aniche (arrondissement de Douai), bourg de 3,057 habitants, est important par ses

mines de houille, dont la concession comprend le territoire de 19 communes et une surface de 118 kilomètres carrés. On y trouve des verreries et des fabriques de sucre indigène.

Arleux, bourg de 1,721 habitants, situé sur un bras de la Sensée, a des fabriques de toiles de lin et de coton, de bonneterie, de sucre de betterave, de blanchisseries de toile, etc. C'est la patrie du conventionnel Merlin (de Douai). Elle avait jadis un château fort où fut emprisonné Charles le Mauvais, et qui a joué un rôle important dans les guerres de la Fronde; Villars le démolit en 1711, et les Autrichiens l'occupèrent en 1793.

Marchiennes (3,047 hab.), située sur la Scarpe, est une ville très-laide qui doit son origine à une abbaye fondée en 643, et dont la suppression en 1790 l'a fait déchoir de son importance. Elle a des fabriques de bonneterie, des brasseries, et fait un grand commerce d'arbres fruitiers et de lin. Brûlée en 1340 par les Anglais, en 1477 par les Français, prise par Gassion en 1645, occupée en 1712 par le prince Eugène, qui y établit ses magasins pendant le siège de Landrecies, ce qui amena sa défaite à Denain, elle fut enfin prise et démantelée par Villars à la suite de cette bataille.

Archies, chef-lieu de canton, est une ville de 3,508 habitants, bien percée, bien bâtie, et fort importante par ses tuileries, tanneries, clouteries, brasseries, huileries, distilleries; elle fait un grand commerce de grains et de bestiaux. Dès le dixième siècle elle était célèbre par ses fabriques. Elle a été ravagée plusieurs fois dans les guerres de Flandre. Il ne reste de ses fortifications qu'un mur tombant en ruines.

Bailleul (arrondissement d'Hazebrouck), vieille ville de 10,000 habitants, avec un collège, est bâtie sur une éminence, a des rues propres, de belles maisons et un aspect tout germanique. On y trouve des fabriques de fils retors, de dentelles, coutils, huiles, et l'on y fait de la bière et le commerce de houblon. Bailleul date du temps des Romains et avait alors un château fort; elle fut détruite par les Normands en 882, et brûlée six fois du treizième au seizième siècle. Ses seigneurs étaient des vassaux très-puissants des comtes de Flandre.

Cassel, ville de 4,300 habitants, avec un collège, est bâtie sur une éminence isolée de 110 mètres de hauteur, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur une grande partie de la Flandre: on y aperçoit, dit-on, cent villes ou villages, et même la mer du Nord. Ses rues sont propres, ses maisons bâties en briques; on y trouve une belle église construite en 1290, un joli hôtel de ville, quelques débris de portes et de murailles, vestiges de ses anciennes fortifications, et des fabriques de dentelles, cuirs, savons, huiles, etc. C'était, à ce que l'on croit, l'ancienne capitale des Morins; les Romains en firent une forteresse autour de laquelle la ville se forma; en 1071, on l'entoura de fortes murailles, et sous ses murs Philippe I^{er} fut battu par Robert le Frison. Philippe-Auguste la prit en 1214; en 1328, les Flamands furent battus près de là par Philippe le Bel, qui prit la ville et la ravagea. Assiégée inutilement en 1347 par Jean, fils de Philippe VI, elle fut prise et brûlée en 1477 par Louis XI. En 1677, le duc d'Orléans y battit le prince d'Orange, et l'année suivante le traité de Nimègue la réunit à la France.

Estaires, ville de 6,800 habitants, avec un collège, est située sur la Lys, dans un pays très-fertile; elle est importante par sa fabrication de toiles et de serviettes, dont

il s'y fait un grand commerce, et par ses blanchisseries. C'est aujourd'hui une ville ouverte, mais qui jadis était fortifiée; elle date des Romains, fut brûlée par les Flamands en 1347, prise par les Espagnols en 1648 et par les Français après la bataille de Lens.

Mardick (arrondissement de Dunkerque) est un village de 400 habitants, qui était sous les Romains un des trois ports de la Belgique; elle avait jadis un château fort, et joua un rôle dans les guerres de Flandre; elle fut prise par les Français en 1646, par les Espagnols en 1652, et reprise par Turenne en 1657; le traité des Pyrénées le donna à la France, et elle fut alors démantelée. Après le traité d'Utrecht (1713), qui prescrivait la démolition du port de Dunkerque, Louis XIV essaya d'y établir un port nouveau et y fit exécuter de grands travaux. Un canal, par une ligne brisée de 6 kilomètres, allait de Mardick à la rade de Dunkerque, avec laquelle il communiquait par une écluse à deux sas, dont l'un pouvait recevoir des vaisseaux de 70 canons. Ce canal avait 55 mètres de largeur moyenne et 6^m,50 de profondeur. Le régent, en exécution d'une clause secrète du désastreux traité de 1717 conclu avec Georges I^{er}, le fit combler; ce n'est plus aujourd'hui qu'une grande lagune bouchée du côté de la mer.

Bergues, ville forte de 6,000 habitants, avec un collège, est située dans une plaine marécageuse, au pied d'une colline, à la jonction des trois canaux de Dunkerque, de la haute et de la basse Colme: le premier, construit en 1634, a 8,700 mètres de long, 4^m,20 de profondeur et 20 mètres de largeur; il forme un port commode, qui peut recevoir des bâtiments de 300 tonneaux. Ses seuls monuments sont: l'hôtel de ville, bâti en 1664, et dont le beffroi a 50 mètres de haut; les deux tours de l'ancienne abbaye, qui servent de point de mire aux navigateurs, etc. Elle a des fabriques d'huiles et de bonneterie, des raffineries de sel, brasseries, tanneries, et fait un commerce important de grains et bestiaux. Elle date du dixième siècle; Baudouin II la fit clore de murailles, et Baudouin IV y fonda un monastère. Au treizième siècle, elle était célèbre par ses fabriques de draps et de toiles; en 1383, elle fut surprise par l'armée de Charles VI pendant qu'elle offrait de se rendre, et fut horriblement dévastée; il ne resta debout que l'abbaye, l'église Saint-Pierre et le couvent des dominicains. Rebâtie par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, elle eut le même sort en 1558, où le maréchal de Thermes la prit d'assaut; rebâtie encore par Philippe II d'Espagne, elle fut encore prise par le duc d'Orléans en 1646, et par Turenne en 1658. Rendue au traité des Pyrénées, reprise en 1667, elle fut cédée à la France l'année suivante par le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle a été fortifiée par Vauban, et a pour ouvrage détaché le fort *Français*, situé sur le canal de Dunkerque, et par lequel elle se relie au fort Louis et à Dunkerque; ses écluses lui permettent d'inonder ses abords.

Gravelines, port et place de guerre, peuplée de 5,678 habitants, située à l'embouchure de l'Aa, est aujourd'hui propre et bien bâtie; elle n'a pas de monuments remarquables, mais elle est bien fortifiée, possède un arsenal et a pour ouvrage détaché le fort Philippe. Son port est du troisième ordre; il fait un commerce important avec l'Angleterre pour les fruits et les œufs. On y arme aussi pour la pêche du hareng, de la morue, etc.

Au septième siècle, ce n'était qu'un village nommé Saint-Willebrod, et situé au

milieu des inondations de l'Aa, qui se jetait alors imparfaitement dans la mer. En 1160, Thierry d'Alsace y bâtit une forteresse, et son fils fit creuser jusqu'à la mer, pour l'écoulement des eaux de l'Aa, un canal nommé *Graf-Linghe* (canal du comte), qui a donné son nom à la ville. Prise par les Anglais en 1383 et 1405, fortifiée par Charles-Quint en 1513, elle est célèbre par la bataille de 1558, où les Français furent défaits. Prise par Gaston d'Orléans et Tromp en 1644, reprise en 1652 par les Espagnols, elle se rendit de nouveau aux Français en 1658, et leur fut cédée par le traité des Pyrénées. Elle était alors renommée pour son insalubrité à cause des marais infects qui l'entouraient; malgré les travaux de Vauban et de Deville, elle resta malsaine, et n'avait que 800 habitants en 1764; mais depuis un demi-siècle on a fait à l'Aa un nouveau chenal, qui va aujourd'hui à 1,500 mètres au delà de la laisse de haute mer; aussi, malgré les dépôts que ne cesse de former la rivière, la ville a perdu sa mauvaise renommée.

Hondschoote, ville de 3,800 habitants, est située sur un embranchement du canal de la Colme; elle a des blanchisseries de toiles, des tanneries, des filatures de lin, et fait le commerce de graines et de bestiaux. C'était au moyen âge une ville considérable, que les guerres ont ruinée; elle avait au seizième siècle plus de 20,000 habitants. Les Français l'ont prise en 1383, 1558, 1657, et y ont gagné, le 8 septembre 1793, sur les Anglais, une bataille qui amena la levée du siège de Dunkerque.

Bourbourg, ville de 2,500 habitants, est située dans une contrée marécageuse, sur la rive droite de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque; elle a des fabriques d'huiles, de produits chimiques et de savons, et fait le commerce des grains et bestiaux. Jadis fortifiée, elle fut prise et reprise par les Anglais et les Français dans les guerres de la Flandre, dans celles de Louis XI et pendant la guerre de Trente-Ans. Cédée à la France par le traité des Pyrénées, elle fut alors démantelée.

Watten (1,200 habitants) est située sur l'Aa, au pied d'une colline, et fait la culture et le commerce du chanvre. Elle est très-ancienne, et les Romains y avaient une forteresse; les guerres du seizième siècle l'ont ruinée. Gassion, les Espagnols et Turenne la prirent en 1643, 1647 et 1657. Elle avait une célèbre abbaye, dont il ne reste qu'une tour servant de point de mire aux navigateurs.

Cateau-Cambrésis (arrondissement de Cambrai), ville de 8,233 habitants, avec un collège, est située près d'un petit affluent de l'Escaut et a une industrie très-active; on y trouve des filatures considérables de laine et de coton, d'importantes fabriques de mérinos, châles, lainages; des fonderies de cuivre, des tanneries, brasseries; elle fait le commerce des grains, graines grasses, houille, etc. Elle a eu pour origine une forteresse bâtie au onzième siècle par les évêques de Cambrai. Sa situation à l'entrée de la Picardie lui donna une grande importance et l'exposa à des sièges et à des ravages presque continuels: les Français la prirent en 1477, 1481, 1521, 1553, 1635. Louis XIII en fit abattre les remparts et les maisons, et elle resta déserte jusqu'en 1644; la France l'acquit en 1678. C'est là qu'a été signé le traité de 1559. Le Cateau est la patrie du maréchal Mortier.

Anzin, commune de 5,000 habitants (arrondissement de Valenciennes), a sur son territoire les mines de houille les plus abondantes de la France. Elles ont une étendue de 118 kilomètres carrés avec douze puits d'extraction, et occupent plus de 2,000 ou-

vriers. La profondeur des fosses varie de 45 à 318 mètres. Ces houilles sont grasses, médiocres pour la forge, bonnes à faire du coke. Outre les mines, Anzin renferme des ateliers immenses pour la fabrication des machines nécessaires à l'exploitation des forges, des hauts fourneaux, des fonderies, des verreries. Un chemin de fer mène d'Anzin à Denain sur l'Escaut, et de là, par Abscon, à Douai, sur le chemin de fer de Belgique.

Famars, village du canton de Valenciennes, est célèbre par le camp que les Français avaient établi près de là en 1793, où Dampierre fut enterré. C'était jadis un temple de Mars (*Fanum Martis*), qui devint une forteresse après la ruine de Bavay et une ville considérable pillée plusieurs fois par les Barbares et ruinée par Attila. Des fouilles récentes ont amené la découverte des fondations du temple, des vases, des médailles, etc.

Bouchain, petite place de guerre, avec 1,600 habitants, est située dans une forte position sur l'Escaut; elle ressemble plutôt à une citadelle qu'à une ville; ses abords peuvent être inondés. On y remarque la tour d'Ostrevant, reste de l'ancien château. Elle a été prise par Louis XI en 1477, François I^{er} en 1521, le duc d'Orléans en 1676, les alliés en 1711 et Villars en 1712.

Condé, ville de guerre, avec un collège et 5,000 habitants, est située dans une forte position au confluent de la Haisne et de l'Escaut, près d'un canal qui se dirige sur Mons; elle a un arsenal, de grandes casernes, un bel hôtel de ville. Ses fortifications sont dues à Vauban et à Deville; ses abords peuvent être inondés. On y trouve des tanneries, des tuileries, des clouteries, des chantiers de construction pour bateaux, et elle fait le commerce de houille. Elle a pour origine un château bâti par les comtes d'Avesnes au début du douzième siècle; au seizième siècle c'était une seigneurie de la maison de Bourbon. Elle fut prise en 1477 par Louis XI, par d'Harcourt en 1649, par Turenne en 1655, par les Espagnols en 1656, par Louis XIV en 1676. On la réunit à la France en 1678. Elle s'est illustrée par le siège de 1793, où elle fut prise par les Autrichiens.

Denain, ville de 8,691 habitants, est située sur l'Escaut, au milieu d'un riche terrain houiller; elle a pris un accroissement considérable depuis vingt ans, car elle n'avait que 800 habitants en 1826. Elle a des forges, trois hauts fourneaux; des fabriques de machines, de coke, de sucre indigène. Elle doit son origine à une abbaye fondée en 764, et a conquis une grande célébrité après la victoire gagnée par Villars, le 24 juillet 1712, sur les Impériaux.

Fresnes (4,914 habitants), située sur l'Escaut, a des fabriques de clous, des verreries, des chantiers de construction pour bateaux, et surtout est importante par ses mines de houille, dont la concession comprend le territoire de trois communes et une étendue de 20 kilomètres carrés.

Saint-Amand, ville ancienne, avec un collège et 9,500 habitants, est située dans une belle plaine, sur la rive gauche de la Scarpe, à 3 kilomètres de son confluent avec l'Escaut. Elle doit son origine à une abbaye fondée par saint Amand, l'un des premiers apôtres belges, près du village d'*Elnon*, et autour de laquelle se forma une ville qui obtint une charte de commune au onzième siècle. Elle fut ravagée en 1340 par le comte de Hainaut, en 1477 par Louis XI, et réunie à la France

en 1668. De son abbaye, renommée par ses écoles, ses saints et ses abbés, quelquefois de race royale, il ne reste plus aujourd'hui qu'une tour de 100 mètres de hauteur, qui date de 1637. Le territoire de Saint-Amand est le centre de la culture du lin *de fin* pour la fabrication des batistes. On y fabrique des fils à dentelles, de la bonneterie, de la porcelaine, de la clouterie, des huiles, etc.

A 2 kilomètres de là, au hameau de la Croisette, se trouvent les eaux ou *boues minérales* de Saint-Amand, connues déjà des Romains; elles renferment trois sources, ont 21 degrés de chaleur et sont peu fréquentées. C'est dans la maison des bains que Dumouriez fit arrêter les députés de la Convention.

Raisme, ville de 3,600 habitants, possède des fonderies, des forges, des fabriques de fer battu, clous, chaînes, etc. Elle a aussi de l'importance par ses mines de houille, dont la concession comprend, sur 48 kilomètres carrés, le territoire de 5 communes. Ces mines occupent 1,300 ouvriers et donnent habituellement 1,200,000 hectolitres de houille.

Mortagne, bourg de 1,200 habitants, est situé sur la rive gauche de la Scarpe, près de son confluent avec l'Escaut, et doit son origine à un château fort qui, grâce à sa position, a joué un rôle militaire important. Pris en 1338 par les Anglais, en 1579 par Mansfeld, en 1709 par les Impériaux, il est aujourd'hui détruit. On y trouve des fabriques de bonneterie.

Bavay (arrondissement d'Avesnes) est un bourg de 1,635 habitants, qui n'est plus remarquable aujourd'hui que par ses antiquités, ses fabriques de quincaillerie et de clouterie, etc. C'est la plus ancienne ville du nord de la France : elle existait du temps des Gaulois et était la capitale des *Nervii*, sous le nom de *Bagacum*. César la prit d'assaut après la bataille de la Sambre. Devenue très-florissante sous les Romains, elle avait des murailles, des temples, des palais; 8 grandes voies, dont 7 existent encore sous le nom de chaussées de Brunehaut, et qui furent construites sous Auguste, s'y réunissaient près d'une colonne milliaire qui a subsisté jusqu'au dix-septième siècle, et que remplace aujourd'hui une colonne septangulaire. Ruinée par les Barbares, elle ne fut plus bientôt qu'un bourg avec murailles et donjon. Elle fut encore saccagée par Louis XI (1477) et Henri II (1554), prise par d'Harcourt (1649) et Turenne (1654), et réunie à la France en 1678; elle fut alors démantelée et réduite à l'état de village. C'est là que l'armée française battit en retraite après la bataille de Malplaquet.

Malplaquet, village du canton de Bavay, est célèbre par la bataille du 11 septembre 1709, où les Français, malgré leur belle résistance, furent défaits par Marlborough et le prince Eugène.

Landrecies, place forte de 3,984 habitants, est située sur la Sambre, dans une belle prairie et près de la forêt de Mormal. Elle n'a pas de monuments; mais, grâce à la canalisation de la Sambre, elle fait un commerce important de grains, lin, bois, charbon, bestiaux. Elle a pour origine un château bâti en 1140 par les seigneurs d'Avesnes, et est célèbre par les nombreux sièges qu'elle a subis : les Français la prirent en 1477, 1521, 1543; l'année suivante Charles-Quint échoua devant ses murs avec 50,000 hommes; elle fut prise encore par les Français en 1637, par les Espagnols en 1647, par Turenne en 1655; enfin elle fut réunie à la France en 1668.

Vauban et Deville en firent une ville très-forte; et elle supporta encore deux sièges célèbres, celui de 1712, où elle fut délivrée par la bataille de Denain, et celui de 1793, où elle fut prise par les Autrichiens.

Maubeuge, place de guerre, est une ville de 7,719 habitants située sur la Sambre, non loin de la frontière de Belgique. Elle avait jadis une manufacture d'armes créée par Louis XIV en 1704 et supprimée en 1835. Aujourd'hui son industrie consiste en quincaillerie, clouterie, fonderies, scieries, et son commerce en houille, ardoises et marbres. Elle doit son origine à une abbaye fondée par sainte Aldegonde au septième siècle. Prise par les Français en 1477, 1543, 1553, 1637, par les Espagnols en 1641, par d'Harcourt en 1649, par Louis XIV en 1655, elle fut enfin acquise à la France par le traité de Nimègue. Vauban la fortifia en diminuant son étendue. Assiégée de nouveau en 1793 par les Autrichiens, et délivrée par la victoire de Jourdan à Wattignies, elle fut encore en 1814 par les alliés, qui ne purent s'en emparer, et en 1815, où elle fut prise après un bombardement de vingt-quatre jours.

Wattignies, commune du canton de Maubeuge, avec 2,236 habitants, est célèbre par la bataille de 1793 gagnée par Jourdan.

Le Quesnoy, place forte de 3,531 habitants, avec un collège, est située près de la Ronelle, sur une éminence qui domine une belle prairie. Elle est assez bien bâtie, n'a pas de monuments remarquables, et fait le commerce de fers et de grains. C'était au onzième siècle un manoir des comtes de Hainaut, qui, sous les ducs de Bourgogne, acquit une grande prospérité par ses fabriques de draps et de serges. Elle a été prise par Louis XI (1477), Henri II (1552), Turenne (1654), le prince Eugène (1712), Villars (1713), enfin par les Autrichiens en 1793, après un siège et un bombardement de trente-six jours¹.

¹ Voir, pour le rôle et l'importance de toutes les places fortes de la frontière du Nord, ma *Géographie militaire*, pages 227 et suivantes.

LIVRE NEUVIÈME.

BELGIQUE ET HOLLANDE.

CHAPITRE PREMIER.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE DE LA BELGIQUE.

§ 1^{er}. GÉNÉRALITÉS. — OROGRAPHIE ET CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — La Belgique, située entre les 49° 30' et 51° 31' de latitude nord, et les 0° 14' et 3° 42' de longitude est, est bornée au nord par les provinces hollandaises de Zélande et de Brabant, à l'est par la province hollandaise du Limbourg, par la Prusse rhénane et par la province hollandaise du Luxembourg; au sud-ouest, elle est adjacente sur toute sa frontière à la France (départements de la Meuse, des Ardennes et du Nord), et au nord-ouest elle est baignée par la mer du Nord. Le développement de son côté maritime est de 70 kilomètres; sa frontière de France a 542 kilomètres; celle de Prusse, 102; celle de Hollande, 268. Le total du périmètre de la Belgique est donc de 982 kilomètres. Sa plus grande longueur, du nord-ouest au sud-est, est de 277 kilomètres, et sa plus grande largeur de 160. Sa superficie est de 2,945,594 hectares, ce qui donne une moyenne de 154 habitants par kilomètre carré, la population s'élevant à 4,548,507 habitants au 1^{er} janvier 1854.

La Belgique est un pays généralement plat. On n'y rencontre pas de montagnes proprement dites, mais seulement une chaîne de *collines* dites *de Belgique*, le long de la Meuse, et le *massif des Ardennes*. Les *collines de Belgique* ont leur origine dans le bas plateau compris entre les sources de l'Escaut, de la Sambre et de la Somme; elles se dirigent vers le nord-est en suivant la rive gauche de la Sambre, puis celle de la Meuse jusqu'à Liège, et, au nord de cette ville, elles se perdent dans les plaines du Limbourg; elles ont à peine 100 mètres de hauteur. Le *massif des Ardennes* forme un grand plateau qui est limité par la rive droite de la Meuse, depuis Givet jusque vers Liège, puis par une ligne qui va de Liège à Montjoye dans la Prusse rhénane, où il touche à l'Eifel; de là, la limite est indiquée par une ligne courbe qui va d'abord au sud, à Diekirch, dans le Luxembourg hollandais, puis à Chiny, à Sedan, à Mézières, à Hirson et à Givet sur la Meuse. A l'exception du triangle entre Givet, Hirson et Sedan, qui est à la France et forme le nord du département des Ardennes, tout le reste du massif est à la Belgique et couvre le Luxembourg belge avec une partie des provinces de Namur et de Liège. On a déjà dit, en décrivant la Champagne, quels étaient les caractères des Ardennes: c'est une alternative de plateaux marécageux et

incultes, véritables landes appelées *hautes fagnes* ou *hohe velen*, coupées de ravins, de défilés et de vastes forêts; les rivières y coulent dans des vallées encaissées, profondes quelquefois de 200 mètres, et formées au milieu de ce terrain plat, uni et élevé, par l'érosion des eaux et le déchirement du sol. Les parties les plus élevées de tout le massif sont les hautes fagnes comprises entre Montjoye, Spa et Malmédy; quelques points y atteignent 600 mètres. Les Ardennes ont pour avant-terrasse le pays entre Sambre et Meuse, comprenant une partie du Hainaut et de la province de Namur; il a la forme d'un triangle dont le sommet est à Namur, la base à la frontière de France, et dont les côtés sont tracés par la Sambre et la Meuse. Tout ce pays forme la transition entre les plaines de l'est de la Belgique et les hautes terres du Luxembourg. La rive droite de la Sambre est montueuse, et le sol devient, en allant vers l'est, de plus en plus accidenté, élevé, boisé, sillonné par des coupures profondes dont la plus remarquable est la vallée étroite et encaissée où coule la Meuse. Ce plateau triangulaire porte déjà entre Philippeville et Chimay le nom de *la fagne*; il a presque tous les caractères des Ardennes.

Vue dans son ensemble, la carte géologique de la Belgique présente trois grandes masses : à l'ouest et au nord, s'étendant au sud jusqu'à une ligne presque droite allant de Tournay à Aix-la-Chapelle, toute la Belgique est de formation tertiaire. Au centre, de l'Escaut à la Roer, entre la ligne que nous venons d'indiquer et une autre ligne partant de Quiévrain et allant rejoindre Aix-la-Chapelle, on trouve une longue et étroite bande de terrain carbonifère dans laquelle la houille se rencontre par magasins inépuisables le long de la Haisne, de la Sambre et de la Meuse. Tout le reste du territoire belge, c'est-à-dire le plateau entre Sambre et Meuse et le massif de l'Ardenne, est composé du terrain de transition, sauf une partie du Condros, où reparait le terrain carbonifère.

En entrant dans le détail de la géognosie des provinces, nous trouverons dans les Flandres et dans la province d'Anvers un calcaire marin reconnu aujourd'hui pour être plus récent que tout ce qui constitue les terrains parisiens. C'est sur ce calcaire que s'étend une couche d'argile diluvienne qui constitue les terres fortes des Flandres. Vers le nord de ces provinces s'étend un dépôt sablonneux beaucoup plus moderne : il est composé de plusieurs assises, dont la plus inférieure est un sable vert sur lequel repose tantôt un limon noir et tout pétri de coquilles d'eau douce appartenant à des espèces encore vivantes aujourd'hui, tantôt un sable blanc ou jaune qui constitue le sol des grandes bruyères de la province d'Anvers et des terres légères du pays de Waes, dans la Flandre orientale, sur lesquelles des blocs erratiques se sont répandus. Ces dépôts septentrionaux sont évidemment diluviens et d'eau douce. Sur ceux-ci, comme sur le dépôt marin du midi, il existe des tourbières qui portent les mêmes caractères, avec cette différence que dans celles qui reposent sur le calcaire marin on trouve des ossements du bœuf aurochs, et dans celles qui sont sur le dépôt diluvien, des ossements de castors, de loups, de chiens, de loutres, de chèvres et d'hommes¹.

Si de Menin nous tirons une ligne passant par Bruxelles et se terminant à Maëstricht, tout l'espace qui s'étend au sud de cette ligne nous offrira une grande variété de for-

¹ M. Ch. Morren : *Mémoire sur les ossements humains des tourbières de la Flandre.* Gand, 1832

mations plus ou moins anciennes. Depuis les bords de la Senne jusqu'à la frontière belge, à peu de distance d'Aix-la-Chapelle, s'étend une longue bande de terrain crétacé, et qui est composé de craie blanche, de marne, d'argile et de craie tuffeau. Sa plus grande largeur du nord au sud se trouve entre Saint-Trond, dans le Limbourg, et Héron, dans la province de Liège. A l'ouest du terrain crayeux s'appuie sur celui-ci un terrain supercrétacé dont nous avons déjà parlé, et qui est plus récent que le calcaire grossier des environs de Paris : il se compose d'un sable calcarifère coquillier, qui renferme des bandes de roches calcaires. Il s'étend en longueur de l'est à l'ouest, depuis Dhuy jusqu'à Tourcoing, et en largeur depuis Bruxelles jusqu'à Nivelles. Au sud de ce terrain, depuis Nivelles jusqu'à Chimay, on traverse cinq à six bandes de calcaire anthraxifère qui se prolongent presque parallèlement du sud-ouest au nord-est, depuis Tournay jusqu'aux environs d'Aix-la-Chapelle, et dont la plus septentrionale est à Nivelles, et la plus méridionale au sud de Chimay. Au sud de la plus septentrionale, on voit à l'ouest et à l'est de Mons le terrain houiller, qui s'étend ensuite en une longue bande depuis Fontaine-l'Évêque, dans le Hainaut, jusqu'à Daelheim, dans la province de Liège. Au sud de Mons reparait la craie recouverte des grès du terrain supercrétacé ; mais plus au sud encore, depuis les environs de Dour jusqu'à Verviers, les bandes du calcaire anthraxifère s'appuient sur des schistes ardoisiers qui règnent ensuite sans interruption jusqu'aux frontières méridionales de la Belgique.

Dans la partie du Luxembourg qui appartient à la Belgique, on voit reposer sur les schistes le lias ou calcaire à gryphées, les marnes irisées, le calcaire conchylien et le grès bigarré.

Tel est, en général, l'ensemble des terrains qui constituent le territoire de la Belgique. Ils donnent lieu à des exploitations parmi lesquelles la houille est la plus importante. Les grandes exploitations de houille se font à Liège, Namur, Charleroy et Mons. C'est dans le terrain qui contient de l'anthracite que se trouve cette grande variété de marbres, l'une des richesses minérales de la Belgique, principalement celui qui doit à de nombreux débris de corps organisés marins le nom de *petit granit*, et que l'on exploite à Soignies, à Harquesne, à Felay, aux Écaussines dans le Hainaut, et à Ligny dans la province de Namur ; on doit encore citer les marbres noirs connus sous les noms de *marbres de Namur*, de Theux et de Dinant, ainsi que celui de *Sainte-Anne*, qui vient des environs de Thuin dans la province de Hainaut, et qui est veiné de gris et de blanc. Le même terrain contient en abondance de riches minerais de fer et de plomb, et donne naissance aux célèbres eaux thermales de Chaudfontaine, près de Liège. Le schiste est exploité comme pierre de construction, et employé aussi en carreaux, en tables, et quelquefois en ardoises ; au milieu des roches schisteuses des bords de la Meuse, on exploite ces pierres à aiguiser, ces pierres à rasoirs que l'on expédie sur tous les points de l'Europe, ces schistes chargés d'alun que l'on vend sous le nom de crayons de charpentiers ; enfin c'est du terrain ardoisier que jaillissent les eaux minérales de Spa, qui ont acquis une si grande célébrité.

Le fer abonde dans le terrain anthraxifère ; il s'y présente sous deux états différents : le *fer oxydé* que les mineurs nomment *mine rouge*, et le *fer hydraté* qu'ils appellent *mine jaune*. Le premier de ces minerais forme des couches dans les bandes schisteuses, et donne un fer tendre et cassant peu estimé ; le second se présente en amas considé-

rables au milieu du calcaire et donne en général du fer d'excellente qualité. Les plus riches exploitations de ce métal sont celles des cantons de Walcourt et de Florenne. On en exploite aussi dans les environs de Couvin, d'Echweiser, de Ferrière, de Rochefort et de Theux. A Moresnet, dans la province de Liège, on exploite dans la localité connue sous le nom de la *Vieille-Montagne*, ainsi qu'aux environs de Limbourg, du zinc silicaté et carbonaté, et le métal qu'on en retire sert à alimenter d'importantes fabriques de zinc établies en Belgique et en France.

§ II. HYDROGRAPHIE. — La Belgique est tout entière comprise dans les bassins de l'Escaut et de la Meuse.

Bassin de l'Escaut. — L'Escaut traverse la Belgique du sud-ouest au nord-est, de Tournay à Anvers; il passe à Tournay, Courtray, Oudenarde, Gand, Dendermonde, Anvers; ses embouchures sont en Hollande. La marée se fait sentir jusqu'à Gand. Le fleuve a 200 mètres de large à Dendermonde et 550 à Anvers; sa profondeur dans cette dernière ville, au moment de la marée, est de 15 mètres. La Hollande, au temps de sa puissance et de sa lutte contre l'Espagne, s'arrogea le droit de fermer les embouchures de l'Escaut, afin de favoriser le commerce de Rotterdam et d'Amsterdam en ruinant celui d'Anvers. Ces prétentions devinrent un droit en 1648 après qu'elles eurent été consacrées par les traités de Westphalie. L'article 14 du traité entre l'Espagne et les Provinces-Unies portait en effet que « les rivières de l'Escaut, comme aussi les canaux de Sas, Zwyn et autres bouches de mer y aboutissant, seront tenues closes du côté desdits Seigneurs-États¹. » L'Espagne, puis l'Autriche se soumirent à la fermeture de l'Escaut jusqu'en 1784; alors l'empereur Joseph II protesta contre ce droit et fit forcer le passage par un navire portant pavillon autrichien, lequel passa sous le feu des forts hollandais. La conquête de la Hollande par les Français en 1795 rendit l'Escaut libre en principe jusqu'en 1814. La réunion de la Belgique à la Hollande, de 1815 à 1830, trancha la question; mais, après la séparation des deux États, les Hollandais élevèrent de nouvelles prétentions; la prise de la citadelle d'Anvers par les Français les força à plus de modération, et aujourd'hui l'Escaut se trouve soumis aux règlements de navigation institués par le congrès de Vienne en 1815, c'est-à-dire que sa navigation est libre moyennant un droit perçu par la Hollande aux embouchures du fleuve.

Les affluents de droite de l'Escaut en Belgique sont :

La *Haisne*, qui coule de l'est à l'ouest; elle sort des collines de Belgique, passe à Mons, laisse Jemmapes et Saint-Denis à quelque distance de ses rives, et vient finir en France à Condé.

La *Dender*, qui se forme au nord de Mons par la réunion de deux ruisseaux, passe à Ath, devient navigable à Alost et se jette dans l'Escaut à Dendermonde.

La *Rupel*, qui finit à Rupelmonde avec une largeur de 60 mètres sur 7^m,60 de profondeur, est formée au-dessous de Malines par la réunion de trois rivières, la *Senne*, la *Dyle* et la *Nèthe*. — La *Senne* a deux sources : la source du sud naît près de Senef, où Condé battit le prince d'Orange; la source du sud-ouest naît près de Steinkerque, où Luxembourg battit le prince d'Orange; elle arrose Bruxelles. — La *Dyle* sort des collines de la Sambre, entre Fleurus et les Quatre-Bras; elle coule du sud au nord,

¹ États généraux des Provinces-Unies.

passé à Wavres, à Louvain et à Malines. Par sa gauche, elle reçoit la *Lasne*, qui passe près du mont Saint-Jean et de Waterloo; au-dessous de Louvain et par sa rive droite, elle reçoit la *Demer*, dont la source est à l'extrémité des collines de Belgique, non loin du champ de bataille de Lawfeld; elle coule de l'est à l'ouest et arrose Hasselt et Diest. La *Demer* reçoit sur sa gauche, au-dessus de Diest, la *Gette*, formée de deux ruisseaux parallèles : la *grande Gette*, qui passe à Tirlemont; la *petite Gette*, qui prend sa source au nord de Ramillies et passe à Neerwinden. — La *Nèthe* est formée de deux rivières, la *grande* et la *petite Nèthe*, qui coulent du nord-est au sud-ouest et se réunissent à Lier.

Le seul affluent de gauche de l'Escaut est la *Lys*, qui entre en Belgique à Menin, arrose Courtray et finit à Gand.

Bassin de la Meuse. — La *Meuse* entre en Belgique au-dessous de Givet; elle coule dans des gorges très-étroites, formées par des escarpements à pic; elle arrose Dinant, Namur, où elle reçoit la *Sambre*, Huy, Liège; puis, au-dessous de Herstatt, elle entre en Hollande. Ses affluents sont : à droite, la *Semoy*, la *Lesse* et l'*Ourthe*; à gauche, le *Viroin*, la *Sambre* et le *Jaar*.

La *Semoy* naît dans les Ardennes, auprès d'Arlon; elle coule de l'est à l'ouest dans un lit encaissé et profondément creusé, passe à Chiny, à Bouillon, entre en France et se jette dans la Meuse entre Charleville et Fumay.

La *Lesse* prend sa source dans les Ardennes, coule, comme la *Semoy*, dans une vallée étroite et rocheuse, et se jette un peu au-dessus de Dinant. Un ruisseau affluent de droite, l'*Homme*, arrose Saint-Hubert et Rochefort.

L'*Ourthe* naît aussi dans les Ardennes par deux grandes sources qui se joignent à l'ouest de Houffalize; elle traverse un pays sauvage, boisé, et coule dans une vallée très-profonde, étroite et bordée de hauts escarpements; son cours est rapide, souvent très-impétueux, et devient navigable à partir de la Roche; elle finit à Liège, où elle a 80 mètres de large. Elle reçoit vers la fin de son cours la *Vesdre*, qui traverse une vallée charmante et passe à Verviers.

Le *Viroin* est formé de deux sources : l'une descend du plateau sur lequel est Rocroy, l'autre naît près de Chimay, et passe à Mariembourg; au-dessous de cette ville, les deux ruisseaux se réunissent, et le *Viroin*, se dirigeant à l'est, va se jeter en France dans la Meuse, à Vireux. Parallèlement au *Viroin* coule le *Hermeton*, ruisseau qui prend sa source près de Philippeville. Les deux places de Philippeville et de Mariembourg, qui reliaient les places de la Meuse et celles de la Sambre, ont été enlevées à la France en 1815, et la perte de ces deux villes forme dans cette partie de la frontière française une trouée dangereuse qui donnerait une entrée directe et facile sur Paris¹.

La *Sambre*, en sortant de France, entre en Belgique à Erquelines; elle passe à Marchiennes, à Charleroy, et laisse sur les escarpements qui dominent sa rive gauche Fleurus et Ligny. En continuant de couler au nord-est, elle arrive à Namur, où elle se jette dans la Meuse. Le cours de cette rivière en Belgique est célèbre par les opérations militaires et les batailles qui ont eu lieu sur ses bords.

Le *Jaar* passe à Tongres et a son confluent à Maëstricht.

¹ Voir ma *Géographie militaire*, page 231.

§ III. ASPECT GÉNÉRAL. — Dans la Flandre occidentale, les côtes sont basses, formées de grèves, mal protégées contre la haute mer par une ligne de dunes peu élevées. Dans l'intérieur de la province, le sol, bas et uni, est généralement sablonneux ou marécageux; le midi présente de forts accidents de terrain; quelques bruyères contrastent au milieu de la fertilité générale, qui est due principalement au labeur des habitants. Il en est de même dans la Flandre orientale; plat au nord, accidenté, entrecoupé de collines au midi, le sol, presque partout sablonneux, n'est devenu largement productif qu'à l'aide d'une culture très-perfectionnée. Les Flandres sont l'une des parties les plus fertiles de l'Europe, et forment en quelque sorte un vaste jardin; tous les champs, tous les prés sont enclos de haies vives et d'arbres, bordés de fossés pour l'écoulement des eaux, coupés de canaux d'irrigation ou navigables. Et cependant c'est un des pays de l'Europe où la surabondance de la population a produit le plus affligeant paupérisme. Le Hainaut offre de belles et riches plaines, mais traversées par des hauteurs qui accidentent fortement le pays; c'est ainsi qu'en avant de Mons se trouvent les collines de Cuesmes et de Jemmapes, célèbres en 1792; toute la partie orientale de la province est de même couverte de collines, principalement le long de la rive gauche de la Sambre; le Hainaut offre d'ailleurs presque partout un sol fertile et une grande variété de cultures. La province de Namur est partout accidentée, sur la rive gauche de la Sambre et de la Meuse par les collines de Belgique, et dans le reste de la contrée par le massif de l'Ardenne. Le Luxembourg belge est tout entier situé dans les Ardennes: aussi c'est un pays montueux, marécageux, couvert de landes ou de forêts; le sol, en général maigre et pierreux, ne devient fertile que dans les vallées de la Semoy et de l'Ourthe, où l'on rencontre de gras pâturages. Le pays de Liège, tout le long de la gauche de la Meuse, est couvert de collines élevées, sablonneuses et arides; à l'est, du côté de Verviers, il présente le même caractère; ailleurs c'est un pays plat, fertile, couvert de riches pâturages au nord et de forêts au sud. Le Brabant est une grande plaine sablonneuse, accidentée et ravinée, surtout au sud, fertile et boisée. Le Limbourg belge est généralement plat et uni; le nord de cette province présente les landes et les bruyères de la Campine, entrecoupées parfois de bouquets de sapins; ces landes se prolongent au nord dans le Brabant hollandais, et à l'ouest dans la province d'Anvers. Ce dernier pays, plat et sablonneux, est fertile, couvert de pâturages et de tourbières, et commence avec la Campine le sol absolument plat et sablonneux des provinces hollandaises.

La plus grande partie de cette contrée est célèbre dans l'histoire militaire de l'Europe. « Si l'on examine¹ le cours de l'Escaut depuis sa source jusqu'à Rupelmonde d'une part, d'autre part le cours de la Sambre jusqu'à son confluent, et depuis ce confluent jusqu'à Maëstricht le cours de la Meuse, on trouve que ces deux grandes lignes d'eau, parallèles et peu distantes lorsqu'elles sont en France, hors de France vont continuellement en s'écartant, et forment deux grands arcs de cercle qui embrassent entre eux un vaste pays, ayant de l'ouest à l'est 120 à 140 kilomètres, et 80 du nord au sud. C'est la partie centrale, la partie la plus importante de la Belgique, dont elle comprend les provinces du Hainaut, de Brabant, de Namur et de Liège; et on pourrait lui donner pour limite stratégique la grande ligne d'eau allant de Maëstricht

¹ *Géographie militaire*, pages 222 et suivantes.

à Gand, qui est formée par la Demer, la Dyle, la Rupel, l'Escaut, rivières qui tombent successivement l'une dans l'autre.

» Ce pays, presque complètement plat et découvert dans le nord, est dans le sud assez fortement accidenté, coupé par des collines mollement ondulées, et dont la direction générale est du sud au nord, par des ravins peu profonds, de petits défilés, des bouquets de bois, enfin par une vingtaine de rivières ou ruisseaux qui vont tomber dans la grande ligne d'eau dont nous venons de parler, rivières parallèles entre elles et presque parallèles aussi à l'Escaut et à la Meuse, donc ouvrant, de France en Belgique, des routes naturelles et faciles; les principales sont : la Dender, la Senne, la Dyle, les deux Gettes, etc. Le sol, argileux, est dur et sec en été, détremé et boueux dans l'hiver; il est hérissé de villages, de hameaux, de fermes, de clôtures d'arbres tellement rapprochées, que sur certains points la contrée ressemble à une forêt éclaircie. La partie la plus accidentée, la plus ravineuse, est aux sources de la Senne, de la Dyle et de leurs affluents; la partie la plus boisée est entre ces deux rivières, où se trouve la forêt de Soignes. Gand et Maëstricht marquent les deux extrémités septentrionales de cette contrée; Tournay et Namur, les deux extrémités méridionales; le centre est à peu près Bruxelles.

» Ce pays, qui présente peu d'aspects pittoresques, et où les prairies succèdent aux champs de blé, est très-fertile, bien cultivé, riche, peuplé, sillonné en tous sens de belles routes et de chemins de fer : il présente donc les plus grandes facilités pour faire vivre et marcher une armée. C'est le théâtre obligé des invasions françaises, c'est le champ clos que la nature semble avoir préparé à la France et à ses ennemis pour y vider leurs querelles; c'est enfin une région dont la disposition est telle qu'elle semble appeler la guerre et avoir été créée exprès pour les batailles. Il n'y a pas là un coin de terre qui n'ait été arrosé du sang français : la moitié de notre histoire militaire s'est passée là; c'est là que sont tous ces noms glorieux qui nous font tressaillir, victoires ou défaites qui composent notre couronne guerrière : Fontenoy, Jemmapes, Steinkerque, Senef, Fleurus, Neerwinde, Raucoux, Lawfeld, Malplaquet, Oudenarde, Ramillies, Waterloo. »

§ IV. HISTOIRE, POPULATION, LANGUES, ETC. — Le royaume de Belgique est formé : 1° de presque tous les anciens Pays-Bas autrichiens; 2° de l'ancien évêché de Liège; 3° de divers cantons enlevés à la France en 1815. Les anciens Pays-Bas autrichiens comprenaient : le comté de Flandre, formant aujourd'hui la Flandre occidentale et la Flandre orientale; le comté de Hainaut, formant la province de Hainaut; le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers et la seigneurie de Malines, formant les provinces d'Anvers et de Brabant; le comté de Namur, formant une partie de la province de Namur; le duché de Luxembourg, composant l'autre partie de la province de Namur et le Luxembourg belge; le duché de Limbourg, composant le nord-est de la province de Liège.

L'évêché de Liège faisait partie de l'empire d'Allemagne; son territoire a formé la province de Limbourg et celle de Liège, moins la partie nord-est.

Les cantons enlevés à la France en 1815 sont ceux de Mariembourg, Philippeville, Chimay et Quiévrain réunis au Hainaut, le duché de Bouillon réuni au Luxembourg.

Les Pays-Bas autrichiens formaient au quinzième siècle divers États féodaux, qui

tombèrent, avec les provinces hollandaises, sous la domination des ducs de Bourgogne, de la maison de Valois. A la mort de Charles le Téméraire en 1477, ils passèrent, par le mariage de sa fille Marie avec Maximilien, dans la maison d'Autriche. A la mort de Marie, Philippe le Beau, son fils, devint souverain des Pays-Bas, et transmit cet héritage à son fils Charles, qui devint roi d'Espagne et empereur d'Allemagne (Charles-Quint). Sous le règne de Philippe II, les provinces du nord des Pays-Bas, celles qui forment aujourd'hui le royaume de Hollande, se soulevèrent, et, après une longue lutte, se constituèrent en république des Sept-Provinces-Unies, dont l'existence fut reconnue en 1648 par le traité de Westphalie. La partie méridionale des Pays-Bas, dite Pays-Bas espagnols ou catholiques, resta à l'Espagne; mais les traités des Pyrénées (1659), d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678) enlevèrent à cette puissance pour les donner à la France l'Artois, le Cambrésis, une partie de la Flandre et du Hainaut, et quelques cantons du Luxembourg.

Les traités d'Utrecht (1713) firent passer les Pays-Bas espagnols à l'Autriche, qui en resta maîtresse jusqu'en 1792; conquises alors par les armées françaises, ces provinces furent cédées à la France en 1797 par la paix de Campo-Formio, et formèrent les départements de la Lys, chef-lieu Bruges; l'Escaut, chef-lieu Gand; les Deux-Nèthes, chef-lieu Anvers; la Meuse inférieure (en partie), chef-lieu Maëstricht; l'Ourthe, chef-lieu Liège; la Dyle, chef-lieu Bruxelles; Jemmapes, chef-lieu Mons; Sambre-et-Meuse, chef-lieu Namur; des Forêts, chef-lieu Luxembourg.

En 1814, ces départements furent enlevés à la France et réunis à l'ancien territoire des Provinces-Unies, et l'on forma du tout un royaume des Pays-Bas. Mais, en 1830, les neuf provinces belges se soulevèrent contre la domination hollandaise et se constituèrent en royaume de Belgique, dont l'existence fut successivement reconnue par toutes les puissances de l'Europe. En même temps on proclama la neutralité du nouvel état.

La population est principalement composée de *Flamands*, de race germanique, de *Wallons*, de race française. En menant une ligne droite de Menin à Tongres, on partage la Belgique en deux portions presque égales, l'une au nord, l'autre au sud. Toute la partie septentrionale, c'est-à-dire les Flandres, Anvers, le Brabant et le Limbourg, est habitée par les Flamands; toute la partie méridionale, c'est-à-dire le Hainaut, Namur, Liège et le Luxembourg belge, est habitée par les Wallons. Le français est non-seulement la langue en usage dans le pays wallon, mais encore la langue officielle et littéraire de la Belgique; le flamand n'est généralement employé que par les paysans des Flandres. La religion dominante en Belgique est le catholicisme; on n'y compte que 10,000 individus non catholiques.

§ V. GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, INSTRUCTION PUBLIQUE, FINANCES. — La Belgique est une monarchie constitutionnelle; le roi partage avec deux chambres le pouvoir législatif et l'initiative de la présentation des lois. Il a le droit de faire la paix ou la guerre, de conclure des alliances ou des traités. Il confère la noblesse, dispose des emplois administratifs et militaires. Toute justice émane de lui, mais les juges sont élus par le peuple. La couronne est héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Des deux chambres, l'une est le sénat, dont les membres, nommés pour huit ans, au nombre de 51, sont choisis parmi les propriétaires qui payent 2,000 francs

d'imposition, par les électeurs payant une contribution foncière relative à l'importance de la localité; l'autre, celle des représentants, est composée de 102 membres, qui, sans aucune condition d'éligibilité que l'âge et leur qualité de citoyen, sont élus pour quatre ans par les mêmes électeurs qui élisent les sénateurs.

A la tête de chaque province est un gouverneur civil nommé par le roi et qui exerce les mêmes fonctions que les anciens préfets, mais dont le pouvoir est plus restreint; il est assisté par une députation des états de la province, corps permanent élu par les citoyens pour siéger près des gouverneurs dans l'intervalle des sessions des états provinciaux. Cette députation a les mêmes attributions que celles des conseils de préfecture et des conseils généraux en France. Chaque province se subdivise en arrondissements administrés par des délégués qu'assistent des états et commissaires d'arrondissement. Les états provinciaux et ceux d'arrondissements s'assemblent, comme les deux chambres, à des époques fixes. Le code Napoléon et toutes les lois civiles publiées en France de 1795 à 1814 sont en vigueur en Belgique, sauf quelques exceptions. L'institution du jury y est établie depuis 1831. La presse y jouit d'une grande liberté.

Administrativement la Belgique est divisée en 9 provinces, subdivisées en 41 arrondissements et en 2,524 communes. Sous le rapport religieux, elle est partagée en 6 diocèses : l'archevêché de Malines, les évêchés de Tournay, Gand, Liège, Namur et Bruges. Dans l'ordre judiciaire, il y a une cour de cassation, 3 cours d'appel (à Bruxelles, Gand et Liège) et 26 tribunaux de première instance siégeant dans les principales villes. Les cours d'assises siègent au chef-lieu de chaque province. Sous le rapport militaire, la Belgique forme quatre divisions dont les chefs-lieux sont Anvers, Gand, Liège et Mons.

La constitution belge établit la liberté complète d'enseignement. Les établissements d'instruction sont nombreux : on comptait en 1850 5,200 écoles primaires, 63 établissements d'instruction secondaire, et 4 universités : à Gand, Liège, Bruxelles et Louvain. Les écoles spéciales sont, outre les écoles militaires, dont il sera parlé, les écoles des mines de Liège et de Mons; l'école centrale d'industrie et de commerce, à Bruxelles; l'école royale vétérinaire, à Cureghem; les écoles royales de navigation, à Ostende et à Anvers; les écoles des arts et manufactures, à Gand et à Liège; l'audience royale des beaux-arts d'Anvers; les conservatoires de musique de Bruxelles et de Liège, etc.

L'administration des finances est en grande partie calquée sur celle des finances de la France. Voici quel a été le budget de la Belgique en 1854 :

RECETTES.		DÉPENSES.	
	Francs.		Francs.
Contribution foncière	18,359,750	Dettes publiques	36,504,862
— personnelle	9,460,000	Dotations	3,890,772
Patentes	3,498,000	Justice	12,492,744
Redevances sur les mines	254,100	Affaires étrangères	2,320,882
Douanes	13,125,000	Intérieur	7,581,258
Droits de consommation sur les bois-		Travaux publics	18,342,477
sons distillées	900,000	Guerre	35,171,093
— de débit sur les tabacs	170,000	Finances	10,908,231
— sur le sel	4,500,000	Remboursements }	2,048,000
— sur les vins étrangers	2,300,000	Non-valeurs	
— sur les eaux-de-vie étrangères	270,000		129,560,323
— — indigènes	5,000,000		
— sur les bières et vinaigres	6,600,000		
— sur les sucres	3,500,000		
— d'enregistrement et amendes	23,740,000		
Domaines	4,650,000		
Postes	3,540,000		
Chemins de fer	18,175,000		
Paquebots entre Douvres et Ostende	200,000		
Contributions directes. } Produits {	529,000		
Enregistrement } divers. {	3,090,000		
Trésor public }	3,141,300		
	125,002,150		

La dette s'élevait en 1854 à 653,630,371 francs. Chaque année on amortit environ 5,000,000 de francs.

§ VI. ARMÉE ET MARINE¹. — L'armée belge est recrutée par le tirage au sort de tous les citoyens âgés de vingt ans. Il est permis de se faire remplacer. La levée annuelle est de 10,000 hommes; la durée du service est de huit années, dont la moitié se passe ordinairement au régiment; dans les quatre autres années, les hommes entrent dans la réserve et retournent dans leurs foyers.

L'*infanterie* se compose de :

15 régiments de ligne	à 4 bataillons ou 24 compagnies, de	3,672 hommes.	} 46,000
1 — de carabiniers	<i>idem</i> <i>idem</i> , <i>idem</i> .		
2 — de chasseurs	à 3 bataillons ou 18 compagnies, de	2,800 hommes.	

Chaque régiment a un bataillon de réserve à 6 compagnies.

La *cavalerie* se compose de :

2 régiments de chasseurs	à 6 escadrons, de	913 hommes.	} 5,800
2 — de lanciers	<i>idem</i> , <i>idem</i> .		
1 — de guides	<i>idem</i> ,		
2 — de cuirassiers	à 4 escadrons, de	619 hommes.	

Chaque régiment a un escadron de réserve.

¹ Voyez les Armées des puissances directement ou indirectement engagées dans la question d'Orient, traduit de l'allemand par le capitaine Delabarre-Dujarc; 1 vol. in-8°, 1855, page 133.

L'*artillerie* se compose de :

4 régiments :		
Le 1 ^{er} régiment compte :	{ 4 batteries à cheval, ensemble	840 hommes.
	{ 6 compagnies d'artillerie de place, ensemble	840 —
Les 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e régiments se composent :		
De 15 batteries de campagne, fortes ensemble de		3,582 —
De 18 compagnies d'artillerie de place.		
Le train d'artillerie compte		560 —
La compagnie de pontonniers		174 —
La compagnie d'ouvriers d'artillerie		82 —
La compagnie d'armuriers		194 —
		} 7,700

Chaque batterie compte 8 bouches à feu ; le nombre total est de 152.

Le *génie* se compose de :

1 régiment à 2 bataillons ou 10 compagnies, comptant	1,690 hommes.	} 1,750
État-major du génie	60 officiers.	

La *gendarmérie* se compose de :

9 compagnies, comptant 1,408 hommes et 1,065 chevaux	1,408
--	-------

La force totale de l'armée belge s'élève à environ 62,000 hommes et à 152 bouches à feu, sans les réserves ; avec les réserves, le total s'élève à environ 100,000 hommes.

A côté de l'armée viendrait se ranger, en cas de guerre, la garde civique mobilisée, représentant une force de plus de 100,000 hommes. L'instruction des officiers est fort soignée. Il y a une école militaire à Bruxelles qui compte en moyenne 60 élèves. A Lierre, il y a une école pour 500 enfants de troupe, fils d'anciens militaires ou de fonctionnaires civils sans fortune ; ils en sortent sous-officiers. A Ypres est l'école d'équitation où se forment les instructeurs de l'armée.

Quant à la marine de la Belgique, elle est insignifiante : elle compte un brick de 20 canons, une goëlette de 12, 2 chaloupes canonnières à 5 canons et 3 vapeurs.

§ VII. CLIMAT, AGRICULTURE, PRODUCTIONS. — Les diverses parties du royaume de Belgique diffèrent principalement par leur humidité plus ou moins grande. Dans le duché de Luxembourg le climat est sain et tempéré, cependant plutôt humide que froid ; le chêne, le frêne et le hêtre dominant dans ses belles forêts ; les bêtes à cornes y trouvent des pâturages abondants ; on y cultive quelques vignes qui donnent un vin médiocre ; les arbres fruitiers y sont rares ; le blé réussit avec peine, mais l'habitant tire un grand avantage de la culture du seigle, de l'avoine et surtout de la pomme de terre. On y élève une très-bonne race de chevaux de trait, et les forêts nourrissent une grande quantité de porcs. Dans la province de Liège l'air est souvent brumeux ; ses vallées fertiles et bien cultivées, principalement celles qu'arrosent l'Ourthe et l'Emblève, donnent, outre les productions du Luxembourg, une belle qualité de froment ; son territoire n'est pas moins riche que le précédent en forêts, en gibier, en porcs et en bêtes à cornes. L'air de la province de Namur est vif et sain ; le sol, très-varié, est docile à la culture ; les moutons ont une laine plus belle et une chair plus succulente que dans les autres provinces. On respire dans le Hainaut un air aussi sain ; on y jouit d'un climat aussi tempéré ; on y remarque la même fertilité, et les forêts, quoique plus disséminées, procurent de beaux bois de charpente. La Flandre occidentale et la Flandre orientale sont sous l'influence d'un climat

humide qui fait naître fréquemment des fièvres dangereuses; l'été y est chaud, mais pluvieux; l'hiver y est froid. Les vents du nord-ouest rendent souvent dans la première de ces provinces cette saison redoutable par les inondations qu'ils causent. Les pâturages des deux Flandres nourrissent des chevaux excellents pour le trait et une très-bonne race de vaches laitières. Les végétaux qui y réussissent le mieux sont le tabac, la garance et surtout le chanvre et le lin, principales richesses du pays, qui en produit annuellement pour 30 à 40 millions de francs.* Elles sont dépourvues de forêts, mais abondantes en tourbe. Les provinces du Brabant méridional, d'Anvers et du Brabant septentrional sont saines, quoique humides; le sol y est partout fertile, excepté dans le nord des deux dernières, où les bruyères et quelques forêts de pins couvrent encore des landes sablonneuses. Le Limbourg, contrée parfois marécageuse, se livre avec un grand avantage à l'éducation des bestiaux et des abeilles.

Sur les 2,945,594 hectares dont se compose le territoire belge, on évalue le sol labourable à 1,505,595 hectares; les jardins et vergers, à 107,924 hect.; les prés, à 219,080 hect.; les pâtures, à 110,197 hect.; les terrains essartés, à 88,254 hect.; les bois, à 558,894 hect.; les houblonnières, à 1,262 hect.; les bruyères et terrains vagues, à 236,976 hect.; les marais et étangs, les dunes et laisses de mer, les rivières et ruisseaux, les chemins et canaux, les bâtiments, rues, etc., à 112,821 hectares.

§ VIII. INDUSTRIE ET COMMERCE. — L'industrie manufacturière est extrêmement développée en Belgique, et marche de pair pour la perfection de ses procédés avec l'industrie anglaise et française. Ses plus importants produits sont les tissus et les articles en métal. Au premier rang il faut placer les draps, dont les principales fabriques sont à Verviers, Liège et Dolhain-Limbourg. En 1853, Verviers et son rayon manufacturier occupaient 45,000 ouvriers, et produisaient 120,000 pièces valant 28 millions de francs. Les fabriques de lainages, tels que flanelles, étamines, serges et camelots, sont principalement à Hodimont, Stavelot, Tirlemont, Thuin, Ypres et Poperinghe. Les couvertures de laines se confectionnent à Bruxelles, Liège, Malines et Verviers. Tournay a une manufacture de tapis qui est l'une des plus considérables de l'Europe. Le tissage des toiles, industrie nationale des Flandres, est aussi très-répandu dans toute la Belgique; on évalue à 100 millions de francs le prix des 750,000 pièces de toiles qui se fabriquent à Gand, Alost, Saint-Nicolas, Termonde, Lokeren, etc. Bruxelles, Bruges, Neuve-Église et surtout Courtray font de beau linge damassé; Alost, Ninove et Saint-Nicolas, du fil à coudre; Tournay et Courtray, du fil à dentelles; Braine-le-Comte et Soignies, du fil à batiste qui s'emploie dans les manufactures de France. L'industrie des dentelles, moins importante qu'autrefois, fournit cependant de magnifiques produits fabriqués à Bruxelles, Malines, Anvers, Lierre, Turnhout et dans la plupart des villes de la Flandre. La broderie occupe plus de 40,000 ouvrières. Gand est le principal centre de la fabrication des cotonnades; les autres fabriques sont à Saint-Nicolas, Liège, Anvers, Turnhout, Malines et Lierre. 125,000 ouvriers produisent environ 2 millions de pièces de calicots et d'indiennes. Les grandes imprimeries d'indiennes sont à Gand et à Bruxelles. La bonneterie de coton et de laine occupe 50,000 ouvriers; son principal centre est l'arrondissement de Tournay avec Bruxelles.

L'industrie des métaux a son principal centre à Liège et dans les environs. On y fabrique de la fonte, du fer forgé, de la tôle, de l'acier, des machines, des armes, des canons, des clous, de la poélerie, de la quincaillerie, de la taillanderie, de la tréfilerie et de la ferronnerie. Les autres localités importantes pour l'industrie métallurgique sont Seraing pour la construction des machines, Huy pour les tôles, Dinant pour la chaudronnerie, Chenée pour les enclumes, Malines pour les articles en cuivre. Namur et sa province pour la coutellerie, etc.

On trouve d'importantes tanneries à Liège et à Stavelot, des fabriques d'huiles à Alost, Ninove et Roulers, des manufactures de tabac à Bruxelles, Anvers, Gand, Liège; de porcelaine et de faïence à Tournay, Andennes et Vimy; de la poterie de grès à Bcuvinges, de la poterie de terre à Tirlemont.

Les raffineries de sucre sont à Bruxelles, à Anvers et à Gand. Les fabriques de sucre de betterave abondent dans le Hainaut. La bière, qui est la principale boisson du pays, occupe plus de 2,800 brasseries; les meilleures fabriques sont celles de Bruxelles, de Louvain, de Gand et de Tournay. On trouve plus de 1,000 distilleries d'eau-de-vie de grains produisant 280,000 hectolitres. Le genièvre de Hasselt est renommé. On évalue à 24 millions de kilogrammes la quantité d'orge employée dans les brasseries et les distilleries.

Le commerce de la Belgique avec les États étrangers est très-considérable et suit une marche progressive. On évalue, en valeurs réelles, les importations à 651,600,000 de francs, et les exportations à 702,800,000 de francs, soit un ensemble d'affaires s'élevant à 1,354,400,000 de francs. En valeurs permanentes ou officielles, on trouve les chiffres de 621,900,000 de francs pour les importations, et de 713,500,000 de francs pour les exportations. Total : 1,335,400,000 de francs. La comparaison des résultats que présentent les valeurs officielles fait ressortir un accroissement de plus de 141 millions ou 12 pour 100 sur 1853, et de près de 341 millions ou 34 pour 100 sur la moyenne fournie par la période quinquennale de 1849-1853. Le commerce spécial de la Belgique se trouve compris en 1854 pour 739 millions et demi dans le total général des valeurs officielles, et pour 732 millions et demi dans celui des valeurs réelles. Voici les principaux produits belges exportés en 1854 :

Grains	79,585,000 kilog	Huiles de graines	96,000 hect.
Lin	25,500,000 —	Bétail	222,400 têtes
Sucre raffiné	21,500,000 —	Chevaux et poulains	20,000 —
Houblon	3,600,000 —	Draps et lainages	19,000,000 francs
Zinc brut et laminé	15,028,000 —	Cotonnades	13,160,000 —
Houille	3,600,000 tonn.	Tissus de lin et de chanvre	12,000,000 —
Fonte	103,000 —	Verreries	12,225,000 —
Fers forgés	20,154,000 kilog	Armes	9,500,000 —
Clous	11,904,000 —	Papier	4,892,000 —
Autres ouvrages en fer	4,443,000 —	Tulles et dentelles	3,500,000 —

Les principaux articles importés sont :

Café	18,427,000 kilog.	Vin	84,000 hect.
Sucre brut	27,590,000 —	Graines oléagineuses	618,000 —
Coton	11,459,000 —	Soieries	9,700,000 francs
Laine	5,892,000 —		

Les échanges avec les pays d'Europe représentent à eux seuls 84 pour 100 du commerce spécial pour la Belgique. La France y tient le premier rang : la Belgique lui a envoyé en 1854 pour 118 millions et demi de francs de produits de son sol et de son industrie (laines, lin, tissus de coton, beurre, houille, grains, bestiaux, cuivre, zinc, fer, armes, machines, draps, huiles), et elle a tiré de la France pour 57 millions et demi de vins, indigos, laines et lainages, sel, potasse, houblon, estampes, horlogerie et bois de construction. L'Angleterre vient en deuxième ligne : la Belgique lui a fourni 28,500,000 kilogrammes de graines, 45,450 têtes de bétail, 1,249,000 kilogr. de viandes, 3,302,000 kilogr. de beurre et pour 1,300,000 d'œufs. La Hollande vient en troisième ligne, avec 68 millions de francs à l'importation et 51 millions et demi à l'exportation ; puis le Zollverein avec 38 millions de francs à l'exportation et 46 à l'importation. Viennent ensuite les États-Unis, la Russie, le Brésil, les villes anséatiques, etc., etc. Le transit, qui n'est point compris dans les chiffres précédents, a figuré en 1854 dans le commerce général de la Belgique pour une valeur officielle de 297 millions, ou une valeur réelle de près de 314 pour 100.

Les recettes des douanes ont produit en 1854 11,569,000 francs. Le mouvement général de la navigation des ports avec les pays étrangers a présenté un total de 4,839 navires avec 565,509 tonneaux de chargement effectif, entrées et sorties réunies¹. Enfin la marine marchande belge comptait en 1850 154 navires jaugeant 32,419 tonneaux ; sur ce nombre, Anvers en possédait 83 et Ostende 23.

§ IX. ROUTES, CANAUX ET CHEMINS DE FER. — La Belgique est sillonnée de routes et de chemins en tout sens ; leur développement total est de près de 130,000 kilomètres. Les grandes routes passent pour les plus belles de l'Europe, et ont une étendue d'environ 5,000 kilomètres.

Les canaux de la Belgique sont nombreux ; nous citerons : le *canal Belge du Nord*, entre l'Escaut et la Meuse, d'Anvers à Venloo ; le *canal de Liège*, entre la Meuse et la Moselle, de Liège à Trèves ; le *canal de Charleroy à Bruxelles*, le *canal de Mons à Condé*, le *canal de Bruxelles*, entre Bruxelles et Anvers ; le *canal de Terneuse*, de Gand à Terneuse ; le *canal d'Ostende*, entre Ostende et Gand, par Bruges ; le *canal d'Ostende à Dunkerque*, par Nieuport.

La navigation belge par canaux et rivières est très-considérable ; cette navigation, entre la Belgique et la France, employait, en 1850, 6,400 bateaux de 800,000 tonneaux, dont 4,500 bateaux belges de 600,000 tonneaux.

La Belgique est traversée par un remarquable réseau de chemins de fer, construit et exploité par l'État. Ce réseau joint les chemins de fer français à ceux de l'Allemagne et de la Hollande. Le centre du réseau belge est à Malines ; de cette ville partent quatre lignes principales : 1° la ligne de l'Est, sur la Prusse, par Louvain, Liège et Verviers, sur Aix-la-Chapelle ; 2° la ligne du Nord, sur la Hollande, par Anvers, à Rotterdam ; 3° la ligne de l'Ouest, par Gand, Bruges et Ostende, se continuant par un service régulier de paquebots à vapeur sur Londres ; 4° la ligne du Sud, sur la France, par Bruxelles et Mons, se reliant au chemin français du Nord, entre Quiévrain et Valenciennes. Viennent ensuite les lignes de Gand à Courtray, se reliant entre Mouscron et Tourcoing avec une branche du chemin français du Nord ; de Liège à

¹ Extrait des *Annales du commerce extérieur*.

Erquelines, se joignant au chemin français de Creil à Maubeuge, ce qui forme la grande ligne de France en Allemagne. Sur ce chemin s'embranchent à Marchiennes une voie qui se dirige au sud et aboutit à Vireux, sur la Meuse, dans le département des Ardennes.

Les autres grands embranchements sont : sur la ligne du Nord, une voie allant de Lierre à Turnhout ; sur la ligne de l'Est, une voie allant de Landen à Hasselt ; sur la ligne du Sud, une voie allant de Bruxelles à Namur, une autre allant de Braine-le-Comte à Charleroy et détachant un embranchement de Manage à Mons. Sur la ligne de l'Ouest, une voie joignant Wichelen et Mons, par Alost et Ath, avec embranchement d'Ath à Mouscron, par Tournay ; une autre voie allant de Bruges à Courtray, avec embranchement sur Dixmude ; sur la ligne de Gand à Courtray, une voie allant de Courtray à Poperinghe par Menin et Ypres ¹.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DESCRIPTION DES VILLES DE LA BELGIQUE.

§ I^{er}. TABLEAU DE LA SUPERFICIE, DE LA POPULATION ET DES SUBDIVISIONS DE LA BELGIQUE au 1^{er} janvier 1854 :

PROVINCES.	SUPERFICIE en hectares.	POPULATION.	NOMBRE d'arron- dissements.	NOMBRE de communes.	CHEFS-LIEUX.
Anvers.	283,311	434,405	3	146	Anvers.
Brabant	328,323	769,842	3	345	Bruxelles.
Flandre occidentale.	323,449	637,277	8	338	Bruges.
Flandre orientale	299,787	790,855	6	248	Gand.
Hainaut	372,206	756,056	6	293	Mons.
Liège.	289,319	489,146	4	427	Liège.
Limbourg.	241,315	192,827	3	331	Hasselt.
Luxembourg.	441,704	195,909	5	201	Arlon.
Namur.	366,180	282,190	3	195	Namur.
	2,945,594	4,548,507	41	2,524	

§ II. FLANDRE OCCIDENTALE. — *Bruges*, chef-lieu de la province, est une belle et grande ville de 45,000 habitants, située sur le canal de Gand à Ostende, et communiquant par d'autres canaux avec l'Écluse et Nieuport ; elle renferme un bassin ou port dans lequel les bâtiments tirant dix-huit pieds d'eau peuvent venir mouiller ; elle est coupée intérieurement par plusieurs canaux que traversent plus de cinquante ponts. Cette ville est fortifiée, possède une école de navigation, des chantiers de construction et d'importantes fabriques de cuir, de tabac et de toiles. Les principaux monuments sont l'hôtel de ville, la halle, l'église de Notre-Dame, qui a une tour d'une grande hauteur,

¹ Carte allemande de Belgique, par Kiepert, publiée en 1856.

et renferme les tombeaux de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne. Bruges était au treizième siècle une des plus importantes cités de la Flandre, et un des plus grands entrepôts de commerce de l'Europe; elle a beaucoup déchu de son ancienne splendeur.

Ostende, ville forte et port de mer, peuplée de 12,000 habitants, est célèbre par le siège qu'elle soutint, depuis le 5 juillet 1601 jusqu'au 22 décembre 1604, et à la suite duquel elle se rendit à Ambroise Spinola, qui commandait l'armée espagnole. Elle renferme une école de navigation, des fabriques de toiles à voiles et de tabac, et a de nombreux rapports avec l'Angleterre. Ses bains de mer sont très-fréquentés. On pêche sur la côte voisine une espèce d'huîtres qui est très-recherchée des gastronomes.

Nieuport, petit port situé à l'embouchure de l'Yser, peuplé de 3,000 habitants, est triste, malsain, faiblement fortifié, peu commerçant; les habitants s'occupent de la pêche du hareng et de la morue ou font des filets et des cordages. Nieuport a soutenu contre les Français un siège en 1488 et a été pris par eux en 1793. C'est auprès de ses murs que se livra, le 2 juillet 1600, la célèbre bataille gagnée par Maurice de Nassau.

Furnes, petite ville de 5,000 habitants, est située à 4 kilomètres de la mer et à l'embranchement de plusieurs canaux. On y fait un grand commerce de chevaux, de bestiaux, de grains, de colza, de lin, de houblon et de fromage. C'était autrefois une place forte très-importante, qui fut prise en 1742 et en 1793 par les Français. En 1297, dans les plaines qui l'avoisinent, se livra la bataille que Robert, comte d'Artois, gagna sur Guy, comte de Flandre.

Ypres, place forte sur le bord de l'Yperlée, était jadis la rivale de Bruges en industrie et en commerce; sa population était alors de 120,000 âmes; elle en compte à peine 48,000 aujourd'hui. Elle fabrique encore des toiles, des étoffes de laine et de la dentelle; mais elle n'est réellement importante que par ses fortifications rétablies depuis la paix. Parmi les édifices on doit citer l'hôtel de ville, appelé communément les halles, beau monument du quatorzième siècle. L'église de Saint-Martin est du treizième siècle et fort remarquable; l'évêque Jansénius y est enterré. Ypres a été pris par les Français en 1646, 1658, 1678 et 1793.

Courtray, située sur la Lys, qui la traverse et la divise en deux quartiers à peu près égaux, est une grande ville, percée de belles rues et ornée d'édifices remarquables, tels que l'hôtel de ville, les églises de Saint-Martin et de Notre-Dame. C'est un centre industriel important. Ses blanchisseries de toiles, ses fabriques de toiles damassées, de linge de table, de toiles à carreaux, dites *guingans*, de toiles de coton, de mouchoirs de poche; ses teintureries, ses fabriques de blondes et de dentelles alimentent un commerce très-considérable. Courtray est l'ancien *Cortoriacum* des Romains. Dès le treizième siècle cette ville était l'une des plus importantes de la Flandre par ses fabriques de draps. En 1302, ses environs furent le théâtre d'une sanglante bataille que les Français perdirent contre les Flamands, et que l'on appela la *bataille des Éperons*, parce que les ennemis trouvèrent sur le terrain plus de quatre mille éperons dorés. En 1382, Charles VI vengea cette défaite par la victoire de *Rosebecque*, livrée un peu au nord de Courtray, et dans laquelle on tua 40,000 hommes

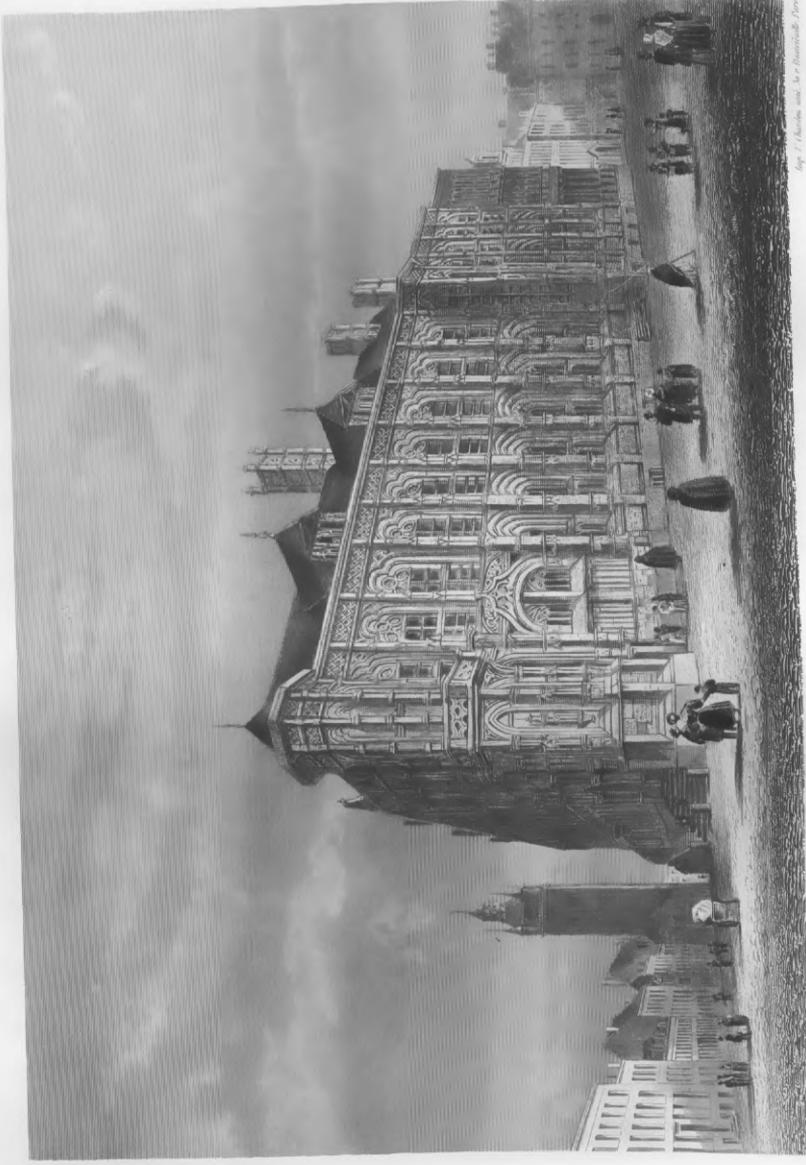
aux Flamands. Après la victoire, Charles VI détruisit la ville, mais Philippe le Hardi la rebâtit en 1385. Les Français s'en emparèrent en 1643, 1646, 1679, 1683 et 1744. En 1794 et 1814, il y eut plusieurs combats livrés aux abords de cette ville, et dans lesquels les Français vainquirent les Autrichiens.

Menin, place forte, située sur la Lys, peuplée de 8,500 habitants, a été prise par Turenne en 1658 et restituée aux Espagnols en 1659. Reprise par Louis XIV, auquel le traité de Nimègue la céda, elle fut fortifiée par Vauban, et resta à la France jusqu'au traité d'Utrecht. En 1744, les Français la reprirent et détruisirent ses fortifications. En 1792, les Autrichiens en furent chassés par les Français. Depuis 1815 Menin est redevenue une place importante.

Les autres villes de la Flandre occidentale sont : *Roulers* ou *Rousselaer* (11,000 hab.), qui fabrique des toiles dites *rolletes*, et fait un grand commerce de grains ; *Dixmude* (4,000 hab.), située sur la rive droite de l'Yser, plusieurs fois prise par les Français ; on y fait un grand commerce de grains, de bestiaux, de chevaux et surtout de beurre, qu'on exporte en France et en Angleterre ; *Poperinghe* (11,000 hab.), sur un affluent de l'Yser, ville ancienne et commerçante ; *Warneton*, sur la Lys (6,000 hab.) : c'était autrefois une place forte considérable ; *Werwick* (6,000 hab.), où les Français, en 1793, battirent les Autrichiens ; *Comines*, située sur la Lys, qui la partage en deux parties ; celle de la rive droite est à la France depuis 1667 ; la partie belge est peuplée de 3,500 habitants. Cette ville est renommée par ses rubans de fil, ses toiles à matelas, ses mouchoirs, ses fabriques de nankin, de siamoises et de tabac.

§ III. FLANDRE ORIENTALE. — *Gand*, chef-lieu de la province, est située dans une belle plaine, au confluent de l'Escaut, de la Lys, de la Liève et de la Moëre, et bâtie sur vingt-six îles formées par ces rivières et réunies par une grande quantité de ponts. Elle est très-étendue, et sa population, de 100,000 habitants, semble perdue dans son cercle de trois lieues de tour, et qu'occupent des jardins, des prés, des étangs. Les monuments les plus remarquables sont la cathédrale de Saint-Bavon, l'une des plus somptueuses églises de la chrétienté, et qui ressemble à un musée de l'école flamande ; l'église Saint-Michel, l'église Saint-Nicolas, le beffroi, le château des comtes, le palais de justice, le théâtre. On doit citer encore le beau bassin du canal de Neuzen, ouvert en 1828, et qui peut contenir 400 bâtiments. Gand est fortifiée et renferme une citadelle construite en 1822 sur le mont Blandin. Son industrie est très-considérable ; on y trouve des blanchisseries, des filatures de coton, des imprimeries sur tissus de coton, des fabriques de cotonnades et de toiles. 60,000 ouvriers sont employés à ces diverses industries, soit dans la ville, soit dans le voisinage.

Gand, fondée au dixième siècle, devint la capitale des comtes de Flandre en 1180 ; son industrie et son commerce la rendirent si puissante, qu'elle resta pendant deux siècles la terreur et l'admiration de l'Europe. Jacques d'Artevelt, *ruvaert* de Flandre, y établit le siège de son autorité, et y fut tué le 24 juillet 1345. Les révoltes continuelles des Gantois contre tous leurs souverains, leurs luttes avec Bruges, amenèrent peu à peu la décadence de la ville, qui, au seizième siècle, tout en restant *la fleur et la perle de tous les pays de l'archiduc*, était bien déchue de son ancienne splendeur. Les Français s'en emparèrent en 1678, 1708, 1745, 1792 et 1794. Louis XVIII y résida pendant les Cent-Jours. C'est sous la domination hollandaise que Gand s'est relevée



Hotel de la Ville, Gand

Penang, del. 8. sc.

GAND

HOTEL DE VILLE



et a repris son importance industrielle et commerciale. Charles-Quint y naquit le 25 février 1500 dans le palais appelé la Cour-des-Princes, transformé aujourd'hui en filature.

Alost est une jolie ville sur la Dendre, peuplée de 17,500 habitants. Son principal monument est son hôtel de ville. Ses blanchisseries de toiles sont célèbres, ainsi que ses tanneries et ses confections d'objets en cuir.

Lokeren, ville de 17,000 habitants, située sur la Deurme, fabrique des rubans, des chapeaux, du savon, du tabac, renferme des imprimeries sur étoffes de coton, et fait, ainsi qu'Alost, le commerce de graines oléagineuses, des céréales, du lin et du chanvre.

Saint-Nicolas, situé au centre du fertile pays de *Waes*, est un immense village industriel, peuplé aujourd'hui de plus de 20,000 habitants; ses rues sont larges et régulièrement bâties. On y fabrique des étoffes de toutes sortes, mais surtout des mouchoirs de coton; on y fait aussi un grand commerce de lin, de houblon et de grains.

Renaix (13,000 hab.) fabrique des cotonnades et fait un grand commerce de toiles.

Oudenarde (5,500 hab.) est située au pied d'une hauteur et dans une belle vallée que traverse l'Escaut. On y remarque l'hôtel de ville. Sa principale industrie est la fabrication des toiles de nankin. Une bataille fut livrée sous ses murs le 11 juillet 1708, dans laquelle les Français furent battus.

Termonde ou *Dendermonde*, ville de 8,500 habitants, est située au confluent de la Dendre et de l'Escaut, au milieu de riches prairies et de champs fertiles. C'est une place importante par sa position entre Gand, Bruxelles, Malines et Anvers. Sa citadelle a été bâtie en 1584 par le duc de Parme. Louis XIV ne put prendre cette ville en 1667 à cause des inondations; les alliés l'enlevèrent en 1705; les Français la prirent en 1745. On fait à Termonde un grand commerce de chanvre et de lin; c'est le centre d'une fabrication très-considérable de couvertures de coton.

Liefkenskaek, place forte sur l'Escaut, au-dessous d'Anvers et en face le fort Lillo, ferme l'Escaut et peut être inondé du côté de la terre.

§ IV. HAINAUT. — *Mons*, chef-lieu de la province, est une grande ville fortifiée, bâtie sur la Trouille, qui se jette dans la Haisne en dehors des fortifications. Elle est dominée au sud-est par le mont Panisel, et s'élève partie en amphithéâtre sur le flanc d'une colline, partie dans la plaine. L'église de Saint-Waudru est son plus bel édifice. Ce n'est point une cité manufacturière, mais on y fait le commerce des houilles, des pierres à meule, des chevaux et des bestiaux élevés dans les environs. Cette ville paraît devoir son origine à un *castrum* élevé par César; aux quatorzième et quinzième siècles, elle avait d'importantes fabriques de draps et d'orfèvrerie. Elle a été prise par les Français en 1691 et en 1745. Elle passe aujourd'hui, avec ses quatorze bastions et ses inondations, pour une des plus fortes places de l'Europe, et la clef de la Belgique du côté de la France.

Dans les environs de Mons, on remarque *Sainte-Anne*, où l'on exploite des carrières de marbre; *Jemmapes*, où Dumouriez battit les Autrichiens le 6 novembre 1792; *Saint-Ghislain*, centre d'un immense commerce de houilles; *Boussu*, village célèbre par son château; *Rœulx*, *Binche*, *Chièvre*, etc.

Tournay, grande place forte sur l'Escaut, est partagée par le fleuve en *ville vieille* et *ville neuve*; dans celle-ci, un superbe quai planté d'arbres forme la promenade la plus fréquentée; les maisons en sont bien bâties, les rues propres et assez droites; l'autre quartier, moins beau, s'élève sur l'emplacement de *Tornacum*, qui servit de résidence aux rois francs, et fut érigé en évêché au cinquième siècle. On admire la construction de la cathédrale, dont les quatre clochers s'aperçoivent à une grande distance. Le tombeau de Childéric I^{er} fut découvert par hasard en 1653, en démolissant une vieille maison à côté de l'église de Saint-Brice. Une fouille faite à sept pieds de profondeur mit au jour un sac de cuir renfermant plus de 100 pièces de monnaie d'or et autant en argent; le fer d'une hache et celui d'un javelot, une lame d'épée, cinq agrafes, un étui avec un style pour écrire, les charnières de deux tablettes, une petite tête de bœuf émaillée, deux anneaux dont l'un portait un cachet sur lequel on lisait ces mots : *Childerici regis*. Ces divers ornements en or étaient accompagnés de plus de 300 petites abeilles en or et en argent; qui paraissaient avoir appartenu à un manteau royal; le tout se trouvait mêlé à des ossements, parmi lesquels on remarquait deux têtes humaines et le squelette d'un cheval, ce qui servit à confirmer la coutume qu'avaient les Francs de se faire enterrer avec leurs armes, leurs habits, leur cheval de bataille, leurs bijoux les plus précieux, et peut-être quelques dépouilles de leurs ennemis, car l'une de ces deux têtes était vraisemblablement celle d'un esclave ou d'un guerrier vaincu.

Tournay renferme 30,000 habitants; elle est industrielle et commerçante; ses tapis, ses toiles, ses camelots, sa bonneterie et ses porcelaines sont connus dans toute l'Europe. Elle fut cédée par François I^{er} à Charles-Quint par le traité de Cambrai en 1529. Elle fut reprise par Louis XIV en 1667, et rendue aux Pays-Bas par le traité d'Utrecht. Reprise encore en 1745, elle fut encore rendue en 1748 à l'Autriche: Les Français s'en emparèrent en 1792 et en 1794. Aux environs de Tournay est le château des princes de Ligne.

Le Hainaut renferme plusieurs lieux mémorables dans notre histoire militaire. Près de Tournay, *Fontenoy* rappelle la victoire gagnée en 1745 sur les Anglo-Hanovriens par le maréchal de Saxe. La petite ville de *Fleurus* est célèbre par la bataille que livra avec tant de succès en 1690 le maréchal de Luxembourg à l'armée des alliés; par la journée du 16 juin 1794, dans laquelle Jourdan défit les Anglais et les Autrichiens, et fit tomber la Belgique au pouvoir des Français; enfin par celle qu'y gagna Napoléon sur les Prussiens en 1815. Le village de *Saint-Denis* est célèbre par la bataille où le prince d'Orange, le 14 août 1678, attaqua le maréchal de Luxembourg, après la signature de l'armistice qui venait d'être conclu à Nimègue. *Steenkerque* est fameuse par une autre attaque et aussi infructueuse du même prince contre le même maréchal en 1692. Enfin *Seneffe* a été le théâtre d'une bataille que Condé y gagna en 1674 sur les alliés, et d'un combat où Marceau battit les Autrichiens le 2 juillet 1794.

Ath, sur la Dendre, peuplée de 8,500 habitants, est une ville forte très-importante. Dans ses environs, sur la route de Mons à Lille, on remarque : *Leuze*, ville de 6,000 habitants, bien bâtie, qui renferme des fabriques de siamoises, de bonneterie, de toiles et des teintureries. C'est dans son voisinage que le maréchal de Luxembourg livra en 1691 un combat au prince de Waldeck, dans lequel les vingt-huit

escadrons de la maison du roi mirent en pleine déroute les soixante-douze escadrons ennemis.

Charleroy, place forte et peuplée de 7,500 habitants, est bâtie sur les deux rives de la Sambre et en partie sur un roc élevé. Cette ville fabrique des clous et des canons de fusil. Elle a subi des sièges très-nombreux, et principalement de la part des Français ; le plus célèbre est celui de 1794.

Chimay, petite ville érigée en principauté en 1489, est remarquable par son château, qui occupe le centre de la ville et couronne un rocher de 20 mètres de hauteur.

§ V. PROVINCE DE NAMUR. — *Namur*, chef-lieu de la province, est une place forte, peuplée de 22,000 habitants, et située au confluent de la Sambre et de la Meuse. C'est une ville bien bâtie, percée de rues larges et propres. Des ouvrages considérables la défendent sur les deux fleuves, et sa citadelle domine la ville du haut d'un rocher escarpé. Les sièges de Namur sont nombreux ; les plus célèbres sont celui de 1692, fait par Louis XIV et Vauban ; celui de 1695, par le prince d'Orange ; ceux de 1746, de 1792 et de 1794. Cette ville fabrique de la coutellerie renommée ; elle renferme des tanneries, des clouteries, des taillanderies, des fonderies de cuivre et de fer, des ateliers d'orfèvrerie ; on y fait aussi beaucoup de poterie. Les environs renferment d'immenses carrières de marbre, dont on fait un très-grand commerce.

Dinant (5,000 hab.), ville forte, située sur la rive droite de la Meuse, entre cette rivière et un rocher escarpé, est une des plus anciennes villes de la Belgique. Au moyen âge ce fut une cité importante par sa population et son industrie. On y fabriquait de beaux ouvrages en cuivre coulé, battu et ciselé, désignés sous le nom de *dinanderie*. Cette grande prospérité fut détruite en 1466. Les habitants ayant pris parti pour Louis XI contre le duc de Bourgogne, le comte de Charolais, Charles le Téméraire, y entra le 25 août, livra la ville au pillage pendant trois jours, fit jeter dans la Meuse 800 Dinantais liés deux à deux, dos contre dos, fit transporter à Liège le reste de la population, et raser toutes les constructions qui avaient résisté aux flammes. Ce ne fut qu'en 1469 que les chanoines de Dinant obtinrent la permission de rebâtir leur église et ensuite la ville. Sa principale industrie est la fabrication des pains d'épice.

Les deux autres villes importantes de la province de Namur sont *Philippeville*, petite place forte située sur une colline. C'était en 1555 un village nommé Corbigny ; Marie, reine de Hongrie et sœur de Charles-Quint, le fit fortifier et lui donna le nom de Philippe II, son neveu. On n'y compte que 1,200 habitants. A 8 kilomètres au sud-ouest, la place de *Mariembourg*, a été bâtie par la même princesse, qui lui a donné son nom. Ses fortifications ont été réparées et augmentées en 1818. Ces deux villes, acquises par Louis XIV en 1659, ont été enlevées à la France en 1815. Nous avons déjà dit quelle est leur importance.

§ VI. LUXEMBOURG. — *Arlon*, chef-lieu de la province, est située sur une colline, près de la source de la Semoy. C'est une jolie petite ville, peuplée de 6,000 habitants, et assez importante par ses forges et ses tanneries. Arlon est l'ancien *Orolaunum vicus* ; au dixième siècle c'était le siège d'un comté. Autrefois elle était fortifiée, et fut prise en 1558, 1651 et 1793 par les Français.

On remarque dans le Luxembourg belge : *la Roche*, petite ville qui doit son nom aux rochers qui la dominent ; *Marche*, autre petite ville qui renferme des usines : or lui donne le nom de *Marche en Famène*, parce qu'elle est dans le pays de *Famène*, contigu au Condros, et qui, comme celui-ci, doit son nom au peuple antique qui l'habitait, et que César appelle les *Pœmani* ou *Phœmani*. On trouve encore sur la petite rivière de Wiltz *Bastogne*, renommée pour ses excellents jambons : elle est située dans le lieu même où Childebert, roi d'Austrasie, possédait une maison de plaisance appelée *Belsonacum*. Au pied des montagnes qui séparent le cours de l'Ourthe de celui de la Lesse, est *Saint-Hubert*, ancienne petite ville qui s'appelait *Andain*, lorsqu'en 825 on y transporta les reliques du saint que les chasseurs ont pris pour patron et qui est regardé comme celui des Ardennes. Sa chapelle reçoit encore les fréquentes visites des paysans qui veulent mettre leurs personnes et leurs troupeaux à l'abri de la rage. L'église de cette ville est d'une belle architecture. *Neufchâteau*, sur la Vierre, fait un commerce assez considérable de grains et de bétail. *Bouillon*, petite ville de 3,000 habitants, est située sur les rives de la Semoy, dans une gorge profonde et dominée par son château fort. C'était le siège d'un duché fort ancien et dont le titulaire le plus célèbre est Godefroy de Bouillon. Réunie à la France en 1794, elle lui fut conservée par le traité de 1814 ; mais celui de 1815 l'a donnée à la Belgique.

§ VII. PROVINCE DE LIÈGE. — *Liège*, chef-lieu de la province, est située dans un vallon traversé par la Meuse, au confluent de l'Ourthe. Une partie de la ville est bâtie sur le versant d'une colline où est construite la citadelle. Les rues sont en général étroites, bordées de hautes maisons, sans air et malpropres. Les quais de la rive gauche de la Meuse forment la plus belle partie de la ville. On y remarque de nombreuses églises, l'ancien palais des évêques, qui est devenu le palais de justice, la statue de Grétry, la fontaine dite *le Perron* et que les anciens Liégeois regardaient comme le symbole de leur liberté et le palladium de leur ville. Sa population est d'environ 60,000 habitants. Liège était jadis très-fortifiée ; elle n'est plus aujourd'hui défendue que par deux ouvrages extérieurs : au nord-ouest, par une vaste citadelle bâtie en 1820, et par le fort de la Chartreuse, à un kilomètre au sud-est de la ville, sur le mont Cornillon. Cette ville, par sa position sur la Meuse, fait un grand commerce d'exportation avec la France et la Hollande. L'industrie y est très-florissante : on y fabrique des armes de luxe et de guerre, des machines à vapeur, et l'on y trouve une fonderie de canons et des fonderies de cuivre et de zinc. L'exploitation et le commerce de la houille y sont très-considérables. Liège est la patrie du musicien Grétry, des graveurs de médailles Warin et Jean Duvivier, de Hennequin Sualem, constructeur de la machine de Marly. Elle était avant la Révolution le siège d'un évêché souverain dont les titulaires sont presque tous célèbres par leur caractère belliqueux et leurs brigandages. Les Français l'ont prise en 1701 et en 1794. Ce fut à ses portes, au village de *Raucoux*, que le maréchal de Saxe gagna, le 11 octobre 1746, une victoire complète sur les alliés. Les environs de Liège sont très-pittoresques ; ils sont le quartier général de l'industrie métallurgique de la Belgique.

Seraing, grande commune près de Liège, peuplée de 4,000 habitants, est importante par ses usines métallurgiques établies dans l'ancien palais des évêques de Liège.

Verviers, ville de 25,000 habitants, située dans un vallon étroit arrosé par la Vesdre.

et entouré de hauteurs, est une ville mal percée, humide et malsaine ; mais c'est un centre industriel de premier ordre : on y compte 53 fabriques de drap, 8 fouleries, 33 teintureries, et dans l'arrondissement 400 usines. On y fabrique annuellement 150,000 pièces de drap valant 30 à 40 millions de francs, et qui s'exportent surtout dans le nord de l'Europe, l'Amérique et le Levant. Cette grande prospérité est chèrement achetée par les maladies qui accablent la population ouvrière : les drapiers sont affectés d'ulcères atoniques, les ouvrières employées aux machines à tondre expient leurs fatigues par des anévrismes du cœur, et les tisserands sont soumis à de terribles ophthalmies.

Spa, petite ville de 4,000 habitants, est située au milieu des *hautes fagnes* des Ardennes, dans une vallée très-pittoresque, entourée de forêts et de montagnes ; elle est bien bâtie, propre et percée de belles rues. Elle doit toute son importance à ses eaux minérales, à la salubrité de son climat et au grand nombre d'étrangers qui viennent prendre ses bains.

Neerwinden est célèbre par la victoire que Luxembourg y gagna le 28 juillet 1693 sur le prince d'Orange, et par la défaite de Dumouriez, qui y fut battu par les Autrichiens le 18 mars 1793.

Stavelot, sur la rive droite de l'Amblève, s'appelait autrefois *Stabulans* ou *Stabulum*, parce que, disent les chroniques, dans ce lieu jadis désert les bêtes sauvages venaient boire et manger aussi tranquillement que si c'eût été leur étable. Saint Remacle y fonda en 655 un monastère qui devint l'origine de la ville. L'abbé de Stavelot était souverain avec le titre de prince de l'empire. Il y a dans cette ville 4,000 âmes, des fabriques d'étoffes de laine et des tanneries.

Les autres villes de la province sont : *Huy*, ville forte de 7,000 habitants, sur la Meuse, dans un territoire montueux et escarpé. Pierre l'Ermite y mourut en 1115. Elle a été prise et brûlée par les Français en 1693, démantelée en 1718 par les Hollandais et fortifiée de nouveau en 1815. — *Herstal* ou *Héristhal*, ville de 6,000 habitants qui ne forme qu'une longue rue sur la rive gauche de la Meuse. Les premiers Carlovingiens y avaient une villa. — *Theux*, bourg de 5,000 habitants, sur la Hoene ; c'était le siège du marquisat de Franchimont.

§ VIII. BRABANT. — *Bruxelles*, chef-lieu de la province et capitale du royaume de Belgique, est située sur la Senne et sur une éminence. C'est une grande et belle ville, très-salubre, percée de rues larges, très-propres, bordées de trottoirs et de maisons simples, mais régulières et commodes. On y compte 125,000 habitants et 13,563 maisons. Son principal monument est l'hôtel de ville, bijou du XV^e siècle, que surmonte une flèche aussi hardie que délicate, de 106 mètres de hauteur, et qui est regardé comme le plus bel édifice de ce genre qui soit en Europe. C'est là qu'abdiqua Charles-Quint. La place où il est situé est entourée de splendides logis de la même époque et qui ont conservé un tel caractère qu'en les voyant on se croit transporté au temps de Charles le Téméraire ou de Marguerite de Parme. Sur cette place furent décapités les comtes d'Egmont et de Horn. Après l'hôtel de ville vient l'église de Sainte-Gudule, l'église du Sablon, où est enterré Jean-Baptiste Rousseau ; le palais du roi, vaste édifice d'une grande simplicité, situé dans le magnifique quartier dit la Montagne de la Cour ; la belle promenade du Parc, etc. Cette ville est le siège du gouvernement et des prin-

ciales administrations ; on y trouve une académie royale, une académie des beaux-arts, une belle bibliothèque, un musée, un conservatoire de musique, etc. Elle est le centre d'un commerce de librairie très-important. C'est la patrie des peintres Van der Meulen et Philippe de Champagne, du général Clairfayt, du prince de Ligne, du médecin Van Helmont.

• Bruxelles paraît avoir commencé par être une *villa* appartenant à Pepin et à Charlemagne, dont les noms sont liés aux plus anciennes traditions bruxelloises. Au dixième siècle c'était une ville qui devint commerciale, industrielle et la résidence des ducs de Brabant. Sous le duc Philippe le Bon, au quinzième siècle, elle comptait 60,000 habitants ; sous Philippe le Beau, fils et héritier de Maximilien, elle devint la capitale des Pays-Bas et le séjour de la cour : Pendant le règne de Philippe II, elle se révolta contre la domination espagnole ; mais elle fut soumise par le prince de Parme en 1586. En 1660 on la fortifia, et en 1695 Louis XIV la fit bombarder par le maréchal de Villeroy. Bruxelles fut prise par Dumouriez en 1792, et devint, jusqu'en 1814, le chef-lieu du département de la Dyle.

Les localités les plus remarquables des environs de Bruxelles sont : *Laeken*, où est un palais royal avec un parc, bâti de 1782 à 1784 pour servir de résidence d'été aux gouverneurs autrichiens des Pays-Bas. — *Waterloo*, au delà de la forêt de Soigne, théâtre de la bataille du 18 juin 1815 ; près de là, au Mont Saint-Jean, se trouve le lion colossal en bronze élevé par le gouvernement hollandais en mémoire de cette bataille. — *Anderlecht*, ville de 10,000 âmes, importante par ses manufactures de coton, ses teintureries et ses brasseries. — *Vilvorde*, ancienne ville, autrefois fortifiée, située sur la Senne et peuplée de 3,000 habitants ; on y remarque une grande maison de détention fondée en 1776 par Marie-Thérèse.

Louvain, sur la Dyle et la Voer, est une grande ville très-ancienne, qui a compté, dit-on, 200,000 habitants au quatorzième siècle, et qui aujourd'hui n'en renferme que 30,000. Elle est importante par son université, ses brasseries, qui fabriquent par an plus de 200,000 tonneaux de bière, son hôtel de ville, merveille de grâce et de broderie lapidaire, et son église de Saint-Pierre.

Tirlemont, située sur la grande Gette, est une ville très-grande, mais peuplée seulement de 10,500 habitants. On y remarque l'église de Saint-Germain, avec sa belle tour romane. Ses brasseries sont renommées. Jean Bollandus y est né. En 1793, les Français y battirent les Autrichiens.

Les autres localités importantes du Brabant sont : *Landen*, petit village de 800 habitants, qui était jadis une ville fort importante. Il a été le berceau des Carlovingiens. Pepin de Landen, maire du palais sous Dagobert I^{er}, puis duc d'Austrasie, y avait un palais. — *Diest*, place forte sur la Demer, peuplée de 8,500 habitants, fabrique de la bière renommée. — *Aerschot*, sur la Demer, était le siège d'un duché qui appartient aux Croy et à la maison d'Arenberg. — *Nivelles*, ville de 8,000 habitants, est arrosée par un ruisseau appelé la Thinne. On y fabrique de belles toiles, des siamoises, de l'huile, etc. — *Genappe*, petite ville sur la gauche de la Dyle, possédait un château où Louis XI, étant Dauphin, se retira en 1456 ; il y resta cinq ans.

Le Brabant renferme encore plusieurs lieux importants dans l'histoire militaire : *Ligny*, où Napoléon, le 16 juin 1815, battit les Prussiens ; *Wavres*, où le maréchal



Hourghe del 15^o c.

Imp. P. Schonenauer, rue de Valenciennes, Paris.

BRUXELLES

(HOTEL DE VILLE.)

Publie par Fenne à Paris.



de Grouchy battit les Prussiens en 1815 et les laissa marcher sur Waterloo; *Ramillies*, où le maréchal de Villeroy fut battu en 1706.

§ IX. LIMBOURG. — *Hasselt*, chef-lieu de la province, est située sur la Demer et peuplée de 10,000 habitants. C'est une ville qui possède un grand nombre de distilleries. Ses environs, plantés aujourd'hui de tabac et de garance, sont intéressants sous le rapport historique. C'est à l'est d'*Hasselt*, jusque près de Diest, que les Francs vinrent se fixer en 406; le souvenir en est conservé dans la dénomination de *Vranc-kryck* (royaume des Francs) qu'a conservée ce territoire, dans celle de *Frans-Broueck* (pâturages des Francs) que l'on donne à l'espace qui s'étend entre *Hasselt* et *Laeck*.

Tongres, sur les bords du Jaar, est fréquenté pour ses eaux minérales ferrugineuses. Cette ville était du temps de César une forteresse des *Eburones*, et devint sous la domination romaine une cité importante sous le nom d'*Atuatuca Tungrorum*. Les débris de ses anciens remparts font penser que la ville avait près de deux lieues de circonférence. Elle fut ruinée en 451 par Attila, en 881 par les Normands, en 1673 et en 1677 par les Français, qui la démantelèrent. Elle ne s'est pas relevée de ce dernier désastre. Sa population est de 6,400 âmes.

On peut encore citer dans le Limbourg belge : *Beverloo*, dans les landes de la Campine; on y a établi un camp permanent de manœuvres pour l'armée belge. — *Saint-Trond*, ville de 11,000 habitants, où l'on fabrique des dentelles, doit son origine à un village appelé *Sarchinium*, et son nom à un seigneur nommé *Trudon*, et par corruption *Trond*. Les Autrichiens y battirent les Français en 1793. Près de là est situé le bourg de *Looz*, dont on aperçoit le magnifique château, et dont les anciens comtes firent souvent trembler par leur audace et leur turbulence les ducs de Brabant et les évêques de Liège. — *Lawfeld*, village à 6 kilomètres de Maëstricht, est célèbre par la victoire qu'y remporta le 2 juillet 1747 le maréchal de Saxe sur les alliés commandés par le duc de Cumberland. — *Maseyck*, petite ville de 4,000 habitants, sur la rive gauche de la Meuse, est la patrie de Van Eyck; elle a été prise par les Français en 1675 et démantelée.

§ X. PROVINCE D'ANVERS. — *Anvers*, chef-lieu de la province, est située dans une plaine sur la rive droite de l'Escaut et peuplée de 90,000 habitants. C'est une grande place forte entourée d'une enceinte bastionnée et de plusieurs ouvrages avancés, qui sont, à droite de l'Escaut : le fort et les batteries du Nord, qui commandent le fleuve; le fort de Notre-Dame, sur la route de Hollande; la lunette Herenthals; le fort Montebello; la citadelle, précédée de la lunette Saint-Laurent et du fort de Kiel. Sur la gauche de l'Escaut il y a le fort de Burght, la Tête de Flandre et le fort d'Austruweel. Placée près des embouchures de l'Escaut, sur un fleuve large et profond, qui même à marée basse n'a pas moins de 15 mètres de profondeur, Anvers est une excellente position maritime pour le commerce. Napoléon, en 1803, résolut d'en faire un port militaire. « C'était, disait-il, un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre. » Il dépensa 20 millions pour y construire deux bassins pouvant contenir l'un 12 vaisseaux et l'autre 40, un arsenal, des chantiers, des magasins, des casernes. En 1814, il y avait dans ce port 30 vaisseaux, 10 frégates, 300 millions de francs en matériaux de construction et en munitions déposés dans les magasins et l'arsenal : tout cela fut perdu pour la France. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un important port de commerce.

Anvers est une grande et belle ville, remarquable par ses monuments, parmi lesquels on distingue sa cathédrale, avec sa flèche magnifique de 122 mètres de hauteur, et qui renferme une multitude de chefs-d'œuvre de l'école flamande : entre tous il faut citer la fameuse Descente de croix de Rubens. Les autres églises sont pleines aussi de tableaux du même maître, de Van Dyck, de Jordaëns, de Crayer, de Metzys. Celle de Saint-Jacques renferme le tombeau de Rubens, qui est la gloire d'Anvers, et auquel la ville a élevé récemment une statue. Les autres monuments sont l'hôtel de ville, la bourse, la maison anséatique des Oesterlings, le musée, etc.

Anvers était au seizième siècle l'une des villes les plus riches du monde. Elle comptait 200,000 habitants, et il entrait, dit-on, chaque jour dans son port 500 bâtiments. Le traité de Westphalie, en ordonnant la fermeture de l'Escaut, ruina cette prospérité. Nous venons de dire ce que Napoléon avait voulu faire d'Anvers. La citadelle a été assiégée et prise par les Français en 1746, 1792 et 1832. Les Anglais assiégèrent la ville en 1814; mais Carnot, qui défendait la place, ne la rendit que sur l'ordre de Louis XVIII. Anvers est une ville célèbre dans l'histoire des arts : elle a été le siège d'une école dont Rubens et Van Dyck sont les maîtres. C'est aussi la patrie des peintres Quentin Metzys, Porbus, Teniers, Van Dyck, du géographe Ortelius, du graveur Edelinck, de l'imprimeur Plantyn, etc.

Malines, sur la Dyle, est une grande et paisible ville bien bâtie et peuplée de 30,000 âmes. Son séminaire possède une bibliothèque de 30,000 volumes. Sa plus belle église, celle de Saint-Rombaud, dont la tour mesure 100 mètres de hauteur, renferme quelques tableaux célèbres. Cette ville existait au neuvième siècle. Déchue de la splendeur dont elle a joui longtemps, elle est encore le siège d'un archevêché érigé en 1559; mais son importance réelle n'est plus que dans la fabrication de ses dentelles, renommées sous le nom de *points de Malines*. Cette ville est le centre du réseau des chemins de fer de Belgique.

Turnhout est le chef-lieu du pays assez sauvage et couvert de bruyères qu'on nomme la *Campine*; elle est industrielle et commerçante; sa population, de 15,000 habitants, fabrique des toiles de lin, des coutils, des siamoises et des tapis. Elle doit son origine à un château que les ducs de Brabant y construisirent pour chasser dans les forêts du voisinage.

Lierre, ville de 15,000 habitants, au confluent des deux Néthes, est importante par ses fabriques de dentelles, de soieries, d'indiennes, d'instruments de musique; on y trouve aussi des raffineries de sucre et des moulins à huile. C'est à Lierre que fut célébré le mariage de Philippe le Beau avec Jeanne de Castille.

CHAPITRE TROISIÈME.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE DES PAYS-BAS.

§ I^{er}. SITUATION, RELIEF, CONSTITUTION GÉOLOGIQUE ET ASPECT GÉNÉRAL. — Le royaume des Pays-Bas, situé entre 49° 28' et 53° 30' de latitude nord, et entre 1° 4' et 4° 53' de longitude orientale, est borné à l'ouest et au nord par la mer du Nord, à l'est par le Hanovre et la Prusse rhénane, au sud par la Belgique. A ce royaume est annexée

la partie orientale du duché de Luxembourg, bornée à l'est par la Prusse, au sud par la France, à l'ouest par la Belgique. La superficie des Pays-Bas est de 34,175 kilomètres carrés, ce qui donne une moyenne de 100 habitants par kilomètre carré, la population s'élevant à 3,433,372 habitants au 31 décembre 1854.

Tous les Pays-Bas, formant l'extrémité occidentale de la grande plaine de l'Europe septentrionale, sont absolument plats, unis et très-peu élevés; les rivages sont même, ainsi que nous allons le voir, au-dessous du niveau des hautes mers. Quelques ondulations, que l'on appelle à tort des collines, sillonnent çà et là certaines parties des provinces de Gueldre, d'Over-Yssel et d'Utrecht. Tout le sol est formé de sables et d'alluvions argileuses modernes. C'est un grand delta, bas, sablonneux, marécageux, inondé à chaque marée extraordinaire, traversé et coupé en tous sens par les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, et par une infinité de canaux et de fossés. On comprendra ce que la race hollandaise a dû déployer de vigueur, de ténacité, d'habileté, pour arracher ce sol à la mer, l'endiguer, le dessécher, le fertiliser, transformer enfin cet immense marais en un pays riche, abondant, couvert de cités industrielles et de magnifiques pâturages, si l'on songe que cette terre ne renferme ni bois, ni fer, ni pierres, et qu'il a fallu apporter tout cela de la Suède et de la Norvège.

Si l'on examine avec plus de détail les provinces hollandaises, on trouve que les landes de la Campine se prolongent dans le Limbourg, où commencent les marais de Peel, qui ont 30 lieues carrées et couvrent une partie du Brabant; quelques bouquets de sapins rompent l'uniformité de ces plaines, où alternent les bruyères et les pâturages, et dans lesquelles, à force de culture et de fumier, on récolte du lin, du chanvre, du seigle et un peu de froment. La Zélande (*pays de la mer*) est un archipel dont les îles, plates et basses, endiguées de toutes parts, riches et fertiles, occupent les embouchures de l'Escaut et de la Meuse; leur sol, gras et fertile, produit en abondance le blé, l'orge, la garance, des fruits, des légumes, et les pâturages nourrissent de nombreux bestiaux. La Hollande méridionale est couverte de flaques d'eau, coupée de fossés et de canaux pour l'écoulement des eaux et de rivières endiguées. Les mêmes détails de topographie se retrouvent dans la Hollande septentrionale; on y rencontre d'immenses pâturages remplis de bestiaux, des vergers, des jardins où l'on cultive surtout les légumes et les fleurs, où l'on élève une grande quantité d'abeilles; de toutes parts des moulins à vent établis sur le bord des fossés élèvent l'eau dans des canaux qui se déchargent par des écluses dans les rivières. La province d'Utrecht est plus élevée et moins marécageuse que la Hollande; cependant Utrecht n'est qu'à 16 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer; le sol est presque partout couvert de pâturages; très-fertile sur les rives du Leck, il devient aride, inculte, en approchant de la Gueldre. La Gueldre offre le plus souvent un sol plat, marécageux du côté de l'est, couvert de landes du côté de Nimègue et de Zutphen, fertile et riche en pâturages presque partout; le canton de la Gueldre, appelé le *Velau*, est accidenté par le *Nederrynsche-Wald*, monticules couverts de bruyères. L'Over-Yssel, sauf quelques hauteurs à l'est et au centre, est un pays marécageux, humide et malsain, couvert de bruyères, de tourbières ou de pâturages. Le long de l'Yssel, les terres sont fertiles et produisent du seigle, du sarrasin, du chanvre, des fruits, des légumes; on y élève par masses les abeilles. La Drenthe est une plaine un peu plus élevée que les provinces limitrophes, mais

plate et couverte presque partout de bruyères où l'on élève aussi de grandes quantités d'abeilles ; des marais, des étangs, des tourbières, quelques pâturages, pas un arbre, sauf quelques chênes nains, couvrent la surface de cette steppe ; çà et là on y rencontre des *tumuli* celtes ou germains, formés de blocs erratiques appelés *hunebedden*, apportés par les glaces, et qui ont été amoncelés par les habitants primitifs pour en former peut-être des tombeaux. L'ensemble de ces steppes et de ces landes forme une espèce de petit désert qu'on défriche lentement. La Frise, très-plate partout, est si basse dans ses parties maritimes, que tous les ans, en automne, elle est inondée ; alors les villes et les villages bâtis sur des *terpen*, hauteurs artificielles, forment un archipel au milieu des eaux. Aussi, lorsqu'un violent ouragan, comme celui de 1825, vient à précipiter la mer contre les digues et que celles-ci se brisent, ce malheureux pays est littéralement noyé et dévasté. Les parties orientale et méridionale de la Frise sont un peu plus élevées et plus fertiles, quoique généralement couvertes de bruyères, de marais et de tourbières ; mais les pâturages y nourrissent une belle race de chevaux. Les Frisons forment un beau peuple, énergique, vigoureux, tenace, et célèbre par la beauté de ses femmes. La province de Groningue, basse et unie, présente au sud-est les vastes marais de Bourtange. On y trouve aussi beaucoup de tourbières ; vers la Drenthe, le sol est sablonneux ; mais, excepté de ce côté, toute la province n'est qu'un grand pâturage coupé en tous sens de canaux et de fossés, où l'on élève des chevaux de race frisonne.

§ II. HYDROGRAPHIE. — Les Pays-Bas sont arrosés par les embouchures de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, et ne sont en réalité que les deltas de ces trois cours d'eau.

L'*Escaut*, après avoir arrosé Anvers, sort de Belgique et entre dans les Pays-Bas au fort de Bath ; aussitôt il se partage en deux grandes branches qui embrassent l'archipel de la Zélande. La branche méridionale, appelée l'*Escaut occidental* ou le *Hont*, coule de l'est à l'ouest entre le littoral de la Flandre hollandaise, à gauche, et les îles de Sud-Beveland et de Walcheren, à droite ; il finit entre Flessingue et l'Écluse par une embouchure de 14 kilomètres, encombrée comme son lit de sables et d'îlots ; ses nombreuses dérivations coupent la Flandre hollandaise en plusieurs îles : celle de *Axel*, où est Terneuse ; celle de *Cadsand*, etc. La branche septentrionale de l'Escaut, ou l'*Escaut oriental*, coule d'abord au nord, entre le Brabant à l'est et l'île de Sud-Beveland à l'ouest ; après avoir arrosé Berg-op-Zoom, il tourne à l'ouest et coule entre les îles de Sud-Beveland, Nord-Beveland, Walcheren, au sud, et les îles de Tholen et de Schouwen, au nord. Les deux branches de l'Escaut communiquent par les dérivations qui séparent les îles Sud et Nord-Beveland de l'île de Walcheren. L'Escaut oriental se joint aussi à la Meuse par un bras qui sépare l'île de Tholen du Brabant et par un autre bras qui sépare Tholen de l'île de Schouwen.

La *Meuse*, après avoir quitté la Belgique, sert de limite entre ce royaume et celui des Pays-Bas depuis Maëstricht jusqu'à Maseyck ; il coule alors entièrement sur le territoire hollandais, et passe à Ruremonde, à Venloo, à Grave, tourne à l'ouest, forme avec le Wahal l'île de Bommel, se réunit à lui à Gorcum, et, au-dessous de cette ville, se sépare en deux principales masses d'eau : l'une va au nord-ouest, l'autre au sud-ouest, et toutes les deux traversent un pays coupé par un labyrinthe de ruisseaux et de canaux qui morcellent la terre en une multitude d'îles de toutes

grandeurs. La masse d'eau de la Meuse méridionale traverse d'abord le *Biesboch* ou le bois des Jons; c'était un pays riche et fertile lorsqu'en 1421 une inondation de la Meuse l'engloutit, détruisit 72 villages, noya 100,000 habitants, et changea le tout en un vaste lac. Ce lac est aujourd'hui desséché presque entièrement et présente un fertile territoire traversé ou plutôt irrigué par les innombrables ruisseaux dans lesquels se ramifie la Meuse méridionale. Plus bas, celle-ci passe devant Gertruydenberg, Wilhemstadt, puis elle se partage en deux bras : l'un, appelé le *Holland-Diep*, coule droit à l'ouest entre les îles d'Over-Flakkée et de Gorée au sud, celles de Beveland et de Voorn au nord ; il passe à Helvoet-Sluys, grand arsenal de la Hollande ; le second bras coule d'abord au sud, entre le Brabant et Over-Flakkée, puis à l'ouest, entre Over-Flakkée et Gorée au nord, les îles de Tholen et de Schouwen au sud : c'est ce bras de la Meuse qui communique avec l'Escaut, comme nous l'indiquions tout à l'heure.

La masse d'eau de la Meuse septentrionale coule droit à l'ouest au-dessous de Gorcum ; elle est moins large que la précédente ; elle se partage à Dordrecht en deux bras qui forment l'île d'Ysselmond, se joint au Leck, passe à Rotterdam et à Brielle. Son lit est entre le rivage de la Hollande au nord et les îles de Ysselmond et Voorn au sud.

Les affluents de la Meuse en Hollande sont la Dommel et la Merck. La *Dommel* naît dans les marais de Peel, traverse du sud au nord un pays complètement plat et inondé de ruisseaux et de marécages, reçoit un grand nombre d'affluents, arrose Bois-le-Duc et finit au fort Crèveccœur. — La *Merck* est une rivière canalisée qui coule du sud-est au nord-ouest, arrose Bréda et finit au-dessous de Wilhemstadt.

Le *Rhin* quitte les États prussiens au-dessous du fort de Schenk et entre en Hollande ; aussitôt il se partage en deux grands bras qui coulent sur un plan presque horizontal ; le fleuve n'est plus alors qu'un vaste chaos d'eaux lentes et sales, qui se répandent de toutes parts sur un terrain sans pente. De ces deux bras, celui du sud-ouest se nomme Wahal, celui du nord-ouest retient le nom de Rhin.

Le *Wahal* arrose Nimègue, et au-dessous de Thiel il se joint à la Meuse par plusieurs dérivations qui forment de grandes îles ; 8 kilomètres après, il s'en sépare, et, arrosant Bommel, va de nouveau et définitivement se réunir à la Meuse devant Gorcum après avoir formé, comme nous venons de le voir, avec cette rivière l'île très-fertile de Bommel. Le Wahal et la Meuse sont encaissés par des digues très-considérables. Le terrain que ces digues protègent, plus bas que le lit des fleuves, forme une immense prairie coupée de fossés larges et profonds, riche contrée qui a continuellement le spectacle effrayant de masses d'eau suspendues à 8 ou 10 mètres au-dessus de son sol.

Le Rhin, après la séparation du Wahal, coule au nord-est au milieu des bruyères, et un peu au-dessous d'Arnheim, se partage en deux branches : celle de l'est s'appelle l'*Yssel*, et n'est autre qu'un canal dérivé du Rhin par Drusus dans la rivière d'Yssel. Cette rivière naît au nord de Wesel, coule du sud-est au nord-ouest, arrose Ysselbourg, se joint au canal de Drusus à Doesbourg, arrose Zutphen, Deventer et Kampen, et au-dessous de cette ville se jette dans le Zuyderzée par plusieurs bouches embarassées de sables et de bas-fonds.

Le Rhin, après la séparation de la branche ou du canal de l'Yssel, arrose Arnheim,

fait plusieurs détours au sud-ouest, et à Duerstède il se partage encore en deux bras : celui du sud prend le nom de *Leck*, celui du nord garde le nom de *Rhin*. Le *Leck* emporte une masse d'eau considérable, arrose Vianen, puis Schoonhoven et Nieuport, et se joint à la Meuse au-dessus de Rotterdam. L'espace compris entre le Wahal et le Leck se nomme le *Betaw*; il est célèbre dans l'invasion de la Hollande par les Français en 1672.

Le Rhin, après la séparation du Leck, très-diminué de largeur et de volume, se traîne lentement au nord-ouest à travers la province d'Utrecht, et, arrivé à cette ville, il se partage en deux bras : celui du nord, sous le nom de *Vecht*, va se jeter dans le Zuyderzée par deux branches, à Amsterdam et à Muyden; le bras du sud-ouest, qui n'est plus qu'un filet d'eau bourbeuse, garde le nom de Rhin : il arrose Leyde et finit au-dessous de Katwyk, dans la mer du Nord, par un canal éclusé construit en 1807, et dont nous reparlerons.

Au delà de l'Yssel, le Zuyderzée reçoit plusieurs cours d'eau : le *Zwarte-Water* (eau noire), formé de la *Regge*, de la *Vechte* et de la *Reest*, qui arrosent l'Over-Yssel et Zwolle; la *Hunse*, qui sort du Bourtanger-Moor, arrose la Drenthe et Groningue, et se jette dans le Lauwerzée; le *Wolter-Aa*, qui sort des mêmes marais, va finir dans le golfe de Dollart, etc.

On remarque en Hollande un grand nombre de lacs. Les principaux sont, dans la province de Groningue, le *Opweerder*, le *Leckster*, le *Hoeks*, le *Zuidlaarder*, le *Schild*; dans la province de Frise, le *Bergumer*, le *Sneerker*, le *Tjeuke*, le *Heeger*; dans la province de Drenthe, le *Zuidlaarder*, etc. Tous ces lacs sont très-poissonneux. Le plus considérable de tous, la *mer de Harlem*, n'existe plus. Ce lac, qui n'avait en 1506 que 4,000 arpents du Rhin, en 1591 s'était déjà agrandi jusqu'à 10,000 arpents, et cet agrandissement continuait sans cesse, causé par l'affaissement général et successif du sol de la Hollande, dont nous reparlerons plus loin. En 1840, le gouvernement se décida à entreprendre son dessèchement. On endigua tout le pourtour du lac; puis, avec des machines à vapeur, on en tira les eaux, qui furent jetées dans un canal de dérivation dirigé sur Katwyk. Ce grand travail dura quinze ans et a donné à la Hollande 18,000 hectares de terrains de la plus riche qualité qui peuvent nourrir 100,000 habitants avec le bétail qui leur sera nécessaire. La dépense totale a été de 8,981,344 florins de Hollande, et le produit des terres à vendre est évalué à 8 millions de florins. Déjà une partie de ces terres est vendue et mise en culture; des fermes commencent à se construire, et bientôt l'ancien lit du lac sera couvert de villes. Le succès de l'entreprise a été tel, qu'il a donné l'idée d'un travail plus gigantesque, celui de l'endiguement et du dessèchement du Zuyderzée. De cette façon, le génie opiniâtre et industriel des Hollandais rendrait au continent européen tout ce que la mer lui a enlevé dans les temps anciens.

§ III. CÔTES. — Toutes les côtes des Pays-Bas baignées par la mer du Nord sont sablonneuses, très-basses, et défendues contre les hautes mers par des dunes de sable très-fin qui ont été solidifiées par des plantations d'*arundo arenaria*, et qui forment le long du rivage un bourrelet d'environ 3,000 mètres de large sur 13 à 14 de hauteur. Le rivage des bras de mer intérieurs et des golfes, celui des îles qui se trouvent aux bouches des fleuves, est également sablonneux, encombré de vases et d'alluvions; il

est aussi très-bas, mais il n'est plus bordé de dunes; on a donc été obligé de le défendre contre la mer par des digues ou *murs de mer*, dont la construction a commencé au douzième siècle. En moyenne, les côtes de la Hollande sont de 60 à 70 centimètres au-dessous du niveau des hautes mers ordinaires : à Katwyk, par exemple, à l'embouchure du Rhin, la mer baisse jusqu'à 80 centimètres¹ au-dessous du niveau des terres, et quelquefois, par les vents d'est, jusqu'à un mètre; mais la marée y monte jusqu'à 70 centimètres, et souvent, par les vents du nord et de nord-ouest, jusqu'à 2 mètres au-dessus du sol. Dans l'Y, vis-à-vis Amsterdam, la mer basse descend de 23 à 45 centimètres au-dessous du niveau des terres, mais la marée s'y élève aussi à 70 centimètres, et quelquefois, par certains vents, jusqu'à 2 mètres.

Ce fait étrange d'un grand pays plus bas que le niveau de la haute mer est dû, dit-on, à un abaissement presque insensible, mais continu du sol. Ainsi que nous l'avons vu dans la géographie physique du globe, on a constaté ainsi sur plusieurs parties de l'Europe des changements de niveau considérables, soit que le sol se soulève comme en Suède, soit qu'il s'affaisse comme en Hollande, soit qu'il s'exhausse et s'affaisse alternativement comme le rivage du golfe de Baïes. Quoi qu'il en soit de la cause de ce phénomène, il est indispensable que le rivage d'un pays constitué physiquement comme la Hollande soit garanti ou par des dunes naturelles ou par des digues artificielles partout où la marée se fait sentir, sous peine d'être immédiatement submergé. Aussi, sur tous les points où la nature n'a pas placé de dunes, on a construit des digues, dont quelques-unes ont 15 mètres de haut sur 40 de largeur à la base. Il a fallu aussi fermer les embouchures de certaines rivières par des écluses, pour, à marée haute, empêcher la mer de pénétrer par le lit du fleuve, et pour, à marée basse, laisser l'eau s'écouler. De plus, comme sur un sol aussi bas les rivières doivent déborder à la moindre crue, et que les fleuves qui le traversent sont sujets à des crues fréquentes et redoutables, il a fallu aussi les endiguer. La construction des digues et leur entretien constituent dans les Pays-Bas une science toute particulière, la plus importante de toutes, puisque d'elle dépend l'existence même du pays. Un corps spécial d'ingénieurs, le *water-staat*, agissant au nom de l'État, est donc chargé de tout ce qui regarde les grands murs de mer, les digues des rivières, les canaux, les écluses, etc. Malgré tous ces travaux, il arrive sans cesse les plus déplorables accidents. On a calculé que, de l'année 515 à 1825, il y avait eu 190 catastrophes dans les Pays-Bas, ce qui donne en moyenne une grande inondation tous les sept ans, sans compter les inondations partielles moins désastreuses, mais beaucoup plus nombreuses. Parmi ces déluges on cite celui qui inonda la Frise en 1230, et où cent mille personnes furent noyées; celui de 1277, où l'étendue de pays qui forme aujourd'hui le golfe de Dollart fut engloutie; celui de 1287, qui forma le Zuyderzée et submergea 80,000 personnes avec d'innombrables bestiaux. C'est la Frise surtout qui est exposée à ces terribles catastrophes, ainsi que la province de Groningue; ainsi, en 1686, l'Océan, dépassant les digues de huit pieds, convertit momentanément la Frise en une vaste mer. Les causes de ces désastres sont les vents violents de nord-ouest, qui, lorsqu'ils soufflent avec violence, poussent les flots de l'Atlantique sur le rivage de la Hollande,

¹ On rapporte en Hollande toutes ces côtes de nivellement à un plan qui est censé représenter le niveau moyen de la mer.

emplissent les golfes du Zuyderzée, du Lauwerzée, du Dollartzée et les font déborder par-dessus les digues; ou bien encore la trop grande durée du vent d'ouest qui, s'opposant à la descente des eaux du Rhin et de la Meuse, les arrête dans les canaux où ces fleuves devraient s'écouler. Si, dans un pareil moment, la mer soulevée par le vent vient amonceler ses vagues contre les digues et opposer un nouvel obstacle à l'écoulement des eaux des rivières, alors digues de mer et digues de fleuves sont brisées, emportées. La destruction des digues est encore certaine et l'inondation irrésistible si le vent d'ouest ou de nord-ouest vient à souffler avec impétuosité à l'époque de la fonte des neiges, au moment où les fleuves, gonflés par une crue subite, apportent un volume d'eau que leurs canaux ne peuvent contenir.

On conçoit maintenant tout le parti que la Hollande, en temps de guerre, peut tirer pour sa défense de sa constitution physique: elle peut, en rompant la digue d'un fleuve, en fermant ou ouvrant une écluse, en faisant une brèche aux murs de mer, inonder telle portion du pays qui lui convient et arrêter l'ennemi. C'est ce que Guillaume III fit en 1672, lorsque la Hollande était envahie par Louis XIV.

Le long des côtes endiguées où la mer a peu de fond, l'action des eaux amoncelle en avant des digues une grande quantité de vases et d'alluvions, et forme une *laisse de mer* qu'on appelle la *terre d'avant* (voreland); comme ces vases s'exhaussent continuellement, il arrive un moment où la mer y est assez peu profonde pour qu'on puisse endiguer ce terrain; le terrain ainsi conquis sur la mer devient un *polder*; une fois qu'il est entouré de digues, on le dessèche à l'aide de moulins à vent. Puis le travail de la vase recommence au delà de la nouvelle digue; de nouvelles terres se forment encore, sont endiguées à leur tour et ajoutent de nouveaux polders aux anciens. On trouve donc ainsi tout le long des côtes et dans l'intérieur des rivières une série de polders d'une fertilité prodigieuse, formant une ceinture de terres dont le niveau est de 2 à 5 mètres au-dessous des plus basses marées. On conçoit, en cas de rupture des digues, quels ravages peut occasionner l'inondation dans un pareil terrain. Ainsi donc et pour nous résumer, les Pays-Bas sont continuellement en lutte avec l'Océan, et cette lutte est à la fois défensive et agressive; pendant qu'ils se défendent sans relâche et par des travaux gigantesques contre l'invasion de la mer et contre le débordement des fleuves, ils conquièrent du terrain sur elle par des dessèchements continus, tantôt en formant des polders, tantôt en transformant des lacs en terres cultivables, enfin en faisant agir cette infinité de moulins à vent qui couvrent le pays, et sont occupés sans cesse à extraire les eaux intérieures, à les faire monter dans des canaux, à les jeter dans les rivières et de là à la mer. Nul pays au monde ne présente un pareil spectacle: l'homme dispute à l'Océan ou conquiert sur lui le sol, morceau par morceau, y mettant le pied dès qu'il peut le porter, le formant, le façonnant lui-même et avançant toujours; l'Océan, vaincu par cette persévérance, fait tout à coup un effort furieux; il reprend ce qu'on lui a pris; mais l'homme revient à la charge avec une lenteur, une patience inépuisable, et en définitive c'est l'Océan qui recule devant l'opiniâtre labeur et l'audace sublime de cette race hollandaise, l'une des plus solides, l'une des plus admirables qui soient sur le globe.

§ IV. HISTOIRE ET POPULATION. — Les divers pays qui forment aujourd'hui le royaume de Hollande avaient été des États féodaux, ayant eu leurs princes particuliers, lorsque,

dans le quinzième siècle, ils arrivèrent par mariage ou héritage à la maison de Bourgogne-Valois. On sait comment ils passèrent à la maison d'Autriche et à la branche espagnole de cette maison. En 1579, les sept provinces de *Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Groningue, Frise* et *Over-Yssel* se déclarèrent indépendantes de la domination de Philippe II, et se constituèrent en république des Provinces-Unies avec Guillaume le Taciturne pour stathouder. Après une longue lutte dans laquelle l'Espagne succomba et où les Sept-Provinces eurent la protection et l'appui de la France, le traité de Westphalie consacra leur indépendance. Cette république formait alors un état fédératif composé des sept provinces souveraines que nous venons de nommer, et avait dans sa dépendance les pays dits de *la généralité*, c'est-à-dire soumis aux États-généraux, et qui étaient : la Flandre hollandaise, le Brabant hollandais, la haute Gueldre, le Limbourg hollandais ou pays d'Outre-Meuse. On sait comment ce morceau de boue, grâce à la pêche du hareng, source première de sa richesse et de sa grandeur, grâce au caractère de ses habitants, à leur génie commercial, à leurs 12,000 navires, devint le premier état maritime de l'Europe : ses intrépides marins parcouraient les mers, ayant un balai pour pavillon de défi ; ses tonnes d'or soldaient la moitié des princes chrétiens ; il fit une grande révolution en Angleterre, et arrêta le soleil de Louis XIV. Cette puissance dura plus d'un siècle. En 1795, la Hollande fut conquise par les Français et l'ancienne constitution détruite. Alors fut établie la république batave, qu'on divisa en huit départements. En 1806, la république batave devint royaume de Hollande, fut divisée en onze départements et donnée à Louis, frère de Napoléon ; mais en 1810 ce royaume fut incorporé à l'empire français, dans lequel il forma huit départements : Bouches-de-la-Meuse, chef-lieu La Haye ; Bouches-de-l'Yssel, chef-lieu Zwolle ; Ems-Occidental, chef-lieu Groningue ; Frise, chef-lieu Leuwarden ; Yssel-Supérieur, chef-lieu Arnheim ; Zuyderzée, chef-lieu Amsterdam ; Bouches-de-l'Escaut, chef-lieu Middelbourg ; Bouches-du-Rhin, chef-lieu Bois-le-Duc ; partie de la Meuse-Inférieure, chef-lieu Maëstricht. D'après les traités de 1814, on forma de l'ancien territoire des Provinces-Unies, auquel on réunit la Belgique ou les anciens Pays-Bas espagnols, un royaume des Pays-Bas, qu'on donna à la maison d'Orange. La Belgique s'en sépara en 1830, et aujourd'hui le royaume des Pays-Bas est réduit au territoire des Provinces-Unies, auquel on a ajouté cependant une partie du Luxembourg.

Tout le royaume des Pays-Bas est habité par des Frisons et des Hollandais, d'origine allemande, et parlant la langue hollandaise ou la langue frisonne. Le Luxembourg seul est habité par des Allemands.

On compte dans les Pays-Bas 1,834,924 protestants, 1,164,148 catholiques, 58,518 israélites, etc.

§ V. GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION, FINANCES, ETC. — Les Pays-Bas forment une monarchie constitutionnelle. La couronne est héréditaire en ligne masculine et féminine. Comme grand-duc de Luxembourg et duc de Limbourg, le roi des Pays-Bas est membre de la Confédération germanique. La représentation nationale, ou les États-généraux, se compose de deux chambres : l'une qui comprend de 40 à 60 membres nommés par le roi, l'autre 58 députés nommés par les états provinciaux et renouvelés par tiers chaque année. Le royaume est divisé administrativement en dix pro-

vinces et en deux duchés, ceux de Luxembourg et de Limbourg. Chaque province a sa législation particulière et ses états provinciaux, qui se composent de députés des trois ordres. Le pouvoir exécutif y appartient à un gouverneur nommé par le roi et qui le représente. Tous les cultes sont égaux et libres. Le culte protestant est administré par les synodes provinciaux, et le culte catholique par l'évêque d'Utrecht. Les ministres de ces deux cultes sont payés par l'État. L'organisation judiciaire est à peu près la même qu'en France, sauf l'institution du jury, qui n'existe pas : il y a une cour suprême à Amsterdam, des cours provinciales, des tribunaux d'arrondissement, etc. Le haut enseignement est représenté par trois universités, Leyde, Utrecht et Groningue, et par les athénées d'Amsterdam et de Deventer. L'instruction secondaire était distribuée en 1854 par 67 établissements, ayant 1,826 élèves, et l'instruction primaire par 3,374 écoles et par 7,027 maîtres et maîtresses, ayant 321,850 élèves, filles ou garçons. Les écoles spéciales sont : l'Académie royale de la marine et de l'armée à Bréda ; l'école du *Waterstaat* à Bréda ; l'Académie royale de Delft, établie pour former des ingénieurs et des fonctionnaires pour le service des Indes ; l'école des officiers de santé à Utrecht pour la marine, l'armée et les colonies ; l'école vétérinaire d'Utrecht ; l'école d'économie rurale de Groningue ; l'institut du commerce et de l'industrie d'Amsterdam, etc.

Les finances sont depuis plusieurs siècles très-habilement administrées. Voici quel a été le budget proposé pour 1855 :

RECETTES ¹ .		DÉPENSES.	
Impôts directs	18,964,700 fl. » c.	Maison du roi	800,000 fl. » c.
Accise	19,940,069 99	Hauts collèges de l'État et cabinet du roi	540 636 »
Impôts indirects.	10,253,400 »	Affaires étrangères	490,074 »
Droits d'entrée, de sortie et de navigation.	4,633,970 »	Justice	2,453,023 »
Garantie d'ouvrages d'or et d'argent	207,000 »	Intérieur	5,788,713 70
Domaines	1,304,560 39	Culte protestant.	1,686,629 31
Postes	1,400,000 »	Culte catholique	580,253 68
Loterie	400,000 »	Marine	7,575,963 »
Droits de chasse et pêche . .	85,000 »	Finances (dette publique). .	35,793,187 37
Droits des mines	1,150 »	Finances (administration). .	6,370,982 22
Recettes diverses	1,209,421 »	Guerre	11,445,270 »
Rente belge.	400,000 »	Colonies (administration cen- trale).	115,929 50
Intérêts à rembourser par les possessions d'outre-mer. . .	9,800 000 »	Dépenses imprévues.	100,000 »
Excédant du fonds de l'admini- stration coloniale dans la mère patrie.	4,700,000 »		
	73,299,275 76		72,740,661 79

La dette publique s'élevait en 1855 à 1,192,110,830 florins 70 centimes, portant intérêt de 34,858,824 florins 87 centimes.

§ VI. ARMÉE, MARINE, COLONIES. — L'armée hollandaise est recrutée par le tirage au sort, avec faculté de remplacement. La durée du service est de cinq années à partir de vingt ans. On recrute autant que possible des enrôlés volontaires pour former et maintenir les cadres, ce qui permet de renvoyer après quelques mois de service les

¹ En florins et centimes des Pays-Bas. Le florin valant 2 francs 13 centimes et demi.

jeunes soldats dans leurs foyers, où ils restent comme miliciens, n'étant plus exercés qu'une fois par an pendant plusieurs semaines.

1 régiment de grenadiers et chasseurs à 4 bataillons.	3,631 hommes.	}	43,860
8 régiments de ligne à 4 bataillons, avec un dépôt, chaque régiment comptant 4,925 hommes.	39,400 —		
1 bataillon d'instruction à 4 compagnies	410 —	}	4,405
1 bataillon de discipline à 2 compagnies	134 —		
1 dépôt d'enrôlement colonial à 2 compagnies.	240 —	}	9,030
4 régiments de dragons à 5 escadrons; chaque régiment de 943 h.	3,772 hommes.		
1 régiment de chasseurs à 2 escadrons	625 —	}	748
2 escadrons de maréchaussée.			
1 régiment d'artillerie de campagne, 11 batteries de 8 bouches à feu.	2,560 hommes.	}	748
3 régiments d'artillerie de place, chaque rég. à 13 comp. et 1,784 h.	5,352 —		
1 régiment d'artillerie à cheval, 4 batteries de 8 bouches à feu.	745 —	}	748
1 corps de pontonniers.	212 —		
1 bataillon de mineurs et de sapeurs	748 hommes.		

Force totale de l'armée hollandaise, 57,600 hommes, avec 120 bouches à feu.

Il existe en dehors de l'armée une réserve (dite des *schutters* ou *tireurs*) qui n'est mise sur pied qu'en temps de guerre; elle se partage en trois bans et embrasse tous les hommes en état de porter les armes depuis vingt-cinq jusqu'à trente-cinq ans. Le premier ban se compose de 53 bataillons¹.

Au 1^{er} juillet 1855, la marine hollandaise comptait :

2 vaisseaux de ligne de 84 canons.	18 goélettes de 6 canons, dont une à hélice.
2 <i>idem</i> de 74 canons.	19 bâtiments à vapeur.
6 frégates de 60 à 54 canons, dont 2 à hélice.	2 corvettes de charge.
8 frégates de 44 à 38 canons.	2 frégates et une corvette, servant de vaisseau de ports, avec 100 canons.
1 frégate rasée de 28 canons.	58 chaloupes canonnières, avec 174 canons.
12 corvettes de 18 à 28 canons, dont 2 à hélice.	
10 bricks de 12 à 18.	

Au total, 140 bâtiments avec 2,000 canons, 664 officiers de marine, médecins et officiers d'administration, 6,600 marins et 1,500 soldats de marine.

La Hollande possède de très-importantes colonies dont la population totale s'élève à 20,238,322 habitants; ces colonies sont situées dans l'Océanie (Indes orientales), en Afrique et en Amérique. Le tableau suivant en indique la superficie et la population :

	Superficie en milles géogr. carrés.	Population en 1852.		
1° Indes orientales néerlandaises.	Java et Madura	2,445	9,584,130	}
	Sumatra	6,719	3,430,000	
	Banka et dépendances	356	50,000	
	Riouw et dépendances	149	70,000	
	Bornéo	9,374	1,200,000	
	Célèbes	2,150	3,000,000	
	Moluques et dépendances (Nouvelle-Guinée, etc.)	7,497	718,500	
	Timor et dépendances	1,042	800,000	
	Bali et Lombok	191	1,205,000	
		<hr/> 28,923	<hr/> 20,057,630	

¹ Armées des puissances directement ou indirectement engagées dans la question d'Orient, traduit de l'allemand par M. le capitaine Delabarre-Dupareq, 1 volume in-8°.

² Extrait du rapport présenté en 1852 aux États-généraux par le ministre de la marine.

2° <i>En Amérique.</i>	Guyane.	—	51,828	}	80,692
	Curaçao.	—	16,831		
	Bonaire.	—	2,339		
	Aruba	—	3,201		
	Saint-Eustache	—	1,856		
	Saint-Martin	—	2,918		
	Saba	—	1,709		
		2,829	80,692		
3° <i>En Afrique.</i>	Côte de Guinée.	500	100,000		100,000
		32,252			20,238,322

§ VII. CLIMAT, AGRICULTURE, PRODUCTIONS. — Le climat des Pays-Bas est humide ; l'air y est si chargé de vapeurs, que l'on y compte à peine quarante ou cinquante jours sereins par année. Le temps est très-inconstant et varie plusieurs fois dans la même journée. La température moyenne est de + 8°,33 centigr. Les températures extrêmes de 1814 à 1834 sont de — 28°,60 à + 38°,89. L'hiver est rude ; le canal du Nord, d'Amsterdam au Helder, reste gelé pendant trois mois ; le Zuyderzée lui-même gèle quelquefois, comme en 1795 ; il en est de même des cours d'eau du midi, le Rhin et la Meuse. Les vents dominants sont ceux du nord et du nord-est ; nous avons déjà dit quels dangers amènent ceux d'ouest et de nord-ouest lorsqu'ils soufflent avec violence. L'air est généralement malsain à cause des eaux stagnantes, surtout dans les polders, où règnent des fièvres très-dangereuses.

L'agriculture, favorisée par un sol généralement très-fertile, produit partout du seigle, du sarrasin, de l'orge et de l'avoine ; du blé en Frise, en Zélande et près d'Utrecht ; des pommes de terre, des légumes, de la garance, du colza, du lin, du chanvre, du houblon, de la betterave. Près de Harlem, la culture des tulipes et des autres oignons de fleurs se fait sur une grande échelle et donne lieu à une exportation considérable. Sur les 3,400,000 hectares du royaume, la superficie des terres non cultivées est de 860,000 hect. ; celle des terres cultivables est d'environ 2,000,000 d'hectares ; celle des eaux et marais s'élève à 180,000 hect. Les pâturages comptent pour les deux tiers dans les 2,000,000 d'hectares cultivables. La Hollande élève, en effet, une très-grande quantité de gros bétail de race excellente pour la production du lait, du beurre et du fromage ; beaucoup de chevaux de trait, surtout en Frise ; d'immenses quantités d'abeilles.

Les reptiles sont très-abondants dans les marécages et dans les terres humides ; mais les grues, qui les dévorent par myriades, sont très-nombreuses ; des mesures intelligentes sont prises pour assurer la conservation et même l'augmentation de ces utiles animaux.

Les principales pêches qui se font sur les côtes sont celles de la morue, du turbot, de la sole. La pêche du hareng, qui a fait la fortune de la Hollande, est beaucoup moins importante qu'autrefois : le nombre des harengs pêchés et encaqués ne s'élève plus maintenant qu'à une moyenne de cinquante millions et demi.

Les productions minérales ne sont que de deux sortes : la tourbe et l'argile. La tourbe, qui abonde dans les provinces de Frise, Groningue, Drenthe et Over-Yssel, est le principal combustible du pays. En 1834, sa consommation était de 22 millions de tonnes ; en 1852, elle s'est élevée à près de 34 millions de tonnes.

§ VIII. INDUSTRIE ET COMMERCE. — L'industrie est fort active dans les Pays-Bas, et plusieurs de ses produits sont justement renommés. Les principaux sont : les toiles de Hollande et les blanchisseries de Harlem, la céruse, le borax et le salpêtre d'Amsterdam; la cirerie de Harlem, le genièvre de Schiedam, de Gouda et d'Amersfort; le vermillon d'Amsterdam, le papier de la Hollande septentrionale, surtout de Saardam; les draps de Leyde, les étoffes de soie de Harlem et d'Utrecht, les velours d'Utrecht, les cotonnades de Harlem, les tanneries de Maëstricht, le tabac d'Amsterdam et des autres villes de Hollande, la faïence de Delft, les pipes de Gouda, les aiguilles de Rotterdam et de Bois-le-Duc, les raffineries de sucre d'Amsterdam, de Rotterdam et de Dordrecht, les cordages, les navires, les briques et les tuiles. Une industrie toute spéciale à Amsterdam est la taille des diamants.

Le commerce des Pays-Bas est très-considérable; ses voies principales sont la mer et le Rhin. Les principaux articles d'importation ont été, en 1853 : le sucre brut (104,000,000 kilogr.), le café de Java (938,000 ballots), les épices, le thé, l'indigo (10,200 caisses), la cochenille, le tabac de Maryland et de Virginie, l'étain de Banka, la laine, le coton, le chanvre, les grains, les bois de construction, le fer, la coutellerie, la quincaillerie, le sel, les vins de France, etc. Les grands objets d'exportation ont été : le beurre (13,500,000 kilog.), le fromage (25,000,000 kilog.), 83,000 têtes de gros bétail, 200,000 moutons, les poissons salés, la garance, le genièvre. Les produits manufacturés s'écoulent avec moins de facilité. L'habileté des Hollandais dans les constructions navales fait rechercher leurs bâtiments par toutes les nations commerçantes.

Le mouvement commercial des Pays-Bas en 1853 est détaillé dans le tableau suivant :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS ¹		IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
			<i>Report</i>	152,254,766	124,881,213
			Hambourg	4,919,687	7,314,011
			Hanovre et Olden- bourg	4,125,055	2,389,984
			Java, etc.	63,729,272	21,809,704
			Lubeck	79,618	40,007
			Mecklenbourg	112,771	132,905
			Naples et Sicile	1,164,146	2,800,924
			Norvège	4,595,903	681,441
			Portugal	511,351	337,676
			Russie (Baltique et mer Blanche)	15,226,640	3,438,248
			Russie (mer Noire)	2,643,583	276,335
			Sardaigne	134,451	1,809,957
			Suède	422,977	377,669
			Surinam	4,439,065	1,262,320
			Toscane	472,066	1,693,393
			Turquie et Grèce	1,716,438	3,419,046
			Zollverein	64,130,532	100,146,833
			Divers	157,378	"
			TOTAUX	320,832,699	272,801,666
Amérique (moins les États-Unis)	686,066	573,612			
Australie	"	694,628			
Autriche	1,220,581	4,473,060			
Belgique	25,164,698	24,112,814			
Brême	1,138,542	982,639			
Bésil	4,573,593	40,366			
Californie	"	129,340			
Iles Canaries	5,356,426	159,724			
Chine	1,411,167	2,502			
Cuba	2,317,539	159,730			
Curaçao	127,681	332,030			
Danemark	1,963,855	1,007,351			
Espagne	687,344	657,084			
États de l'Église	19,302	271,966			
États-Unis	6,746,580	5,377,230			
France	12,531,116	11,687,590			
Grande-Bretagne	87,896,331	73,968,646			
Guinée	413,945	250,892			
<i>A reporter</i>	152,254,766	124,881,213			

¹ Valeur en florins, de 2 francs 13 centimes et demi.

Sur les 22,000 bâtiments dont se composaient les marines marchandes de toute l'Europe en 1690, la Hollande en possédait 11,400; la France n'en avait alors que 1,300 et l'Angleterre 2,500. En 1851, la Hollande possédait seulement 2,395 bâtiments à voiles et à vapeur jaugeant 454,108 tonneaux. Malgré cette décadence, il faut dire que depuis quelques années il y a un progrès considérable dans le rétablissement de la marine et du commerce des Pays-Bas.

§ IX. ROUTES, CANAUX ET CHEMINS DE FER. — Les routes sont toutes construites le long des canaux ou sur le haut des digues qui bordent les polders ou les fleuves. Quant aux chemins ruraux, ils sont, à la moindre pluie, en si mauvais état et si fangeux, que toute charge les défonce. Les grandes voies et les moyens ordinaires de communication sont les canaux, qui coupent le pays en tout sens et ouvrent partout des chemins faciles au commerce; ce sont de véritables routes liquides en été et de glace en hiver. Chaque ville, chaque village même est entrecoupé de plusieurs canaux qui ont leur écoulement dans une rivière ou dans un plus grand canal navigable; et comme le pays est plus bas que la mer, ces canaux, au lieu d'être, comme en France, creusés dans le sol, sont construits au-dessus et en relief, de telle sorte que l'eau y coule entre deux murs. Tous sont munis d'écluses d'inondation, de telle sorte qu'on peut en quelques jours submerger de vastes espaces de terrain et arrêter la marche d'une armée, qui ne trouve d'autres routes que celles qui existent sur les digues: c'est là ce qui arriva au maréchal de Luxembourg en 1672. Nous avons déjà dit que les canaux sont d'ailleurs les moyens ordinaires de dessèchement d'un pays qui est presque toujours inondé par les filtrations et les pluies.

Le principal canal de la Hollande est celui *du Nord*, entre Amsterdam et Nieu-Diep, près du Helder. Construit de 1819 à 1824, il a 80 kilomètres de longueur, 42 mètres de largeur et 7 de profondeur. Deux frégates peuvent y naviguer de front; il est accessible aux plus gros vaisseaux, et il abrège aux bâtiments qui vont à Amsterdam les dangers et la perte de temps d'une navigation au milieu des bancs de sable du Zuyderzée et du Painpus. Ce canal passe pour le plus bel ouvrage de ce genre qui existe en Europe. Les autres principaux canaux sont: le *Zederik*, de Vianen à Gorcum, servant aux relations d'Amsterdam et de Cologne; le *Zuid-Williems-Waast*, entre Bois-le-Duc et Maëstricht, portant des bâtiments de 800 tonneaux; le *Winschoten*, joignant l'Aa au golfe de Dollart; le *Damsterdiep*, joignant Groningue à Delfzyl, puis se jetant dans le Dollart; le *Harlingen*, entre Harlingen, Leuwarden et Groningue; le *Dokke-mer-Diep*, entre Dokkum et le Lauwerzée; le *Nieuwerstuis*, entre Utrecht et Amsterdam; le *canal de Wiaren*, entre le Leck et le Vieux-Rhin; le *canal de Rotterdam*, qui joint Rotterdam, Delft, Leyde, Harlem et Amsterdam; le *canal de Katwyk*, percé pour donner un écoulement au Rhin, dont les eaux se perdaient dans les sables des dunes; on y a établi un barrage éclusé qu'on ouvre à marée basse pour laisser écouler les eaux du fleuve; et qu'on ferme à la haute mer.

Les chemins de fer existant actuellement dans les Pays-Bas sont: la ligne hollandaise, ou chemin d'Amsterdam à Anvers, par Harlem, Leyde, la Haye, Rotterdam, Dordrecht, se joignant au chemin de fer belge d'Anvers, au nord d'Essechen, dernière station de Belgique; la ligne rhénane-néerlandaise, ou chemin d'Amsterdam à Arnheim, par Utrecht; le chemin de Maëstricht à Aix-la-Chapelle, etc.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DESCRIPTION DES VILLES DES PAYS-BAS.

§ I^{er}. TABLEAU DE LA SUPERFICIE, DE LA POPULATION ET DES PROVINCES DES PAYS-BAS
AU 31 DÉCEMBRE 1854 :

PROVINCES.		SUPERFICIE en milles carrés géographiques.	POPULATION.	CHEFS-LIEUX.
Provinces de . . .	Brabant	93,395	408,012	Bois-le-Duc.
	Gueldre	92,720	390,512	Arnhem.
	Hollande méridionale . .	55,275	599,224	La Haye.
	Hollande septentrionale .	45,133	526,108	Harlem.
	Zélande	31,683	165,237	Middelbourg.
	Utrecht	25,244	156,748	Utrecht.
	Frise	59,589	262,768	Leuwarden.
	Over-Yssel	60,530	230,293	Zwolle.
	Groningue	41,707	199,563	Groningue.
	Drenthe	48,529	89,457	Assen.
Duchés de	Limbourg	40,100	210,831	Maestricht.
	Luxembourg	46,600	194,619	Luxembourg.
		640,505	3,433,372	

§ II. ZÉLANDE. — *Middelbourg*, capitale de la province, avec 15,000 habitants, est située au centre de l'île de Walcheren. C'est une jolie ville et d'une propreté remarquable; elle communique avec un bras de l'Escaut par un canal qui aboutit à Veere. L'hôtel de ville, bâti en 1468, et l'église d'Oosterkerk sont les plus beaux édifices de Middelbourg.

Flessingue (7,000 hab.), ville forte et maritime, est située sur la côte méridionale de l'île de Walcheren et garde l'entrée de l'Escaut occidental, qui a près de 4 kilomètres de largeur. Elle possède un beau port, de magnifiques bassins, de vastes chantiers de construction et d'immenses magasins; mais son commerce, ruiné pendant la domination française, est encore peu important. C'est la patrie de Ruyter. Les Anglais ont bombardé Flessingue en 1809.

Veere (1,500 hab.), petite place forte maritime, au nord de Walcheren, sur un bras de l'Escaut appelé le *Ver Gat*, possède un bel arsenal construit par Philippe II. Son port est très-sûr et l'un des plus commodes de la côte, mais peu fréquenté. C'était autrefois une ville maritime d'une grande importance.

Zierikzée (7,000 hab.), dans l'île de Schouwen, ancienne résidence des comtes de Zélande, a un beau port sur l'Escaut oriental, qui peut recevoir les plus forts navires. On y fait un grand commerce de sel, d'huitres et de garance.

On trouve encore dans la Zélande : *West-Capelle* (1,200 hab.), à l'ouest de Walcheren, célèbre par la grandeur de ses digues; *Goës* (4,000 hab.), dans Sud-Beveland,

ville commerçante en sel, blé et houblon; *Tholen*, dans l'île du même nom, avec des fortifications et des filatures de lin.

L'ancienne Flandre hollandaise, comprise dans la province de Zélande et située entre l'Escaut occidental et la Flandre belge, renferme une grande quantité de petites places fortes, qui sont : l'*Écluse* (Sluis), autrefois ville de commerce très-importante, mais dont le port est aujourd'hui ensablé; *Breskens*, dans l'île de Catsand; *Oostburg*, *Aardenburg*, *Ysendyk*, *Philippine*, *Sas de Gand*, *Terneuse*, *Axel*, *Hulst*. Toutes ces petites places avaient été amoncelées sur cette frontière, absolument ouverte, pour la fermer aux armées espagnoles pendant les grandes luttes de la Hollande aux seizième et dix-septième siècles.

§ III. BRABANT. — *Bois-le-Duc* ('s Hertogenbosch), place très-forte de 20,000 habitants, est la capitale de la province. Arrosée par le Dommel et l'Aa, qui s'y réunissent pour se jeter à une lieue plus bas dans la Meuse, elle peut augmenter les moyens de défense que lui offrent sa citadelle et ses deux forts en inondant ses environs, qui sont très-marécageux. Ses rues sont droites et bien bâties; des canaux la divisent en neuf quartiers. Son hôtel de ville et sa cathédrale sont ses plus beaux édifices, et son commerce est important. Bois-le-Duc a été assiégé et pris en 1794 par les Français et en 1814 par les Prussiens.

Berg-op-Zoom (7,500 hab.), la plus forte place de la Hollande, est située en partie sur une hauteur et en partie sur le Zoom, un des bras de l'Escaut. Elle a été assiégée en 1622 par Spinola, qui ne put s'en emparer. L'illustre Cohorn réédifia ses fortifications, et la regardait comme son chef-d'œuvre. Néanmoins l'armée française, commandée par Lowendal, s'en empara en 1747, après un siège célèbre. On pêche dans les environs de Berg-op-Zoom des anchois renommés.

Bréda (12,500 hab.), grande place forte, est située au confluent de la Marck et de l'Aa, dans un pays marécageux et facile à inonder. L'académie militaire de Hollande y est établie dans un superbe château construit par Guillaume III. Ce bâtiment et l'église sont les principaux édifices de la ville. On y trouve aussi l'école des ponts et chaussées ou du *waterstaat*. Bréda a été prise par Maurice en 1590; Spinola la reprit en 1625; les Français s'en emparèrent en 1793 et 1795. On y signa en 1667 un traité entre la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France.

Gertruydenberg, place très-forte située sur une hauteur, à l'embouchure de la Dongen, dans le Biesbosch, sur lequel elle a un bon port, est célèbre par les conférences qui s'y tinrent en 1709, pendant la guerre de la succession d'Espagne. Elle renferme 1,300 habitants. Les Français s'en emparèrent en 1793, et les Russes en 1813.

Wilhemstadt, place forte sur le Holland-Diep, renferme 2,000 habitants. Elle résista vigoureusement à Dumouriez en 1793; mais le fleuve étant gelé en 1794, elle ne put empêcher l'armée de Pichegru de passer et de marcher sur Amsterdam.

Les autres villes de la province sont : *Tilbourg* (10,000 hab.), florissante par ses manufactures de drap; *Oesterhout*, qui a des fabriques de poterie estimée et 6,000 habitants; *Grave* (3,000 hab.), place forte sur la Meuse, prise par les Français en 1794; *Boxtel*, sur la Dommel, où les Français battirent le duc d'York en 1794; *Moerdik*, hameau où s'effectue le passage dangereux de la Meuse, entre le Brabant et la Hollande.

§ IV. LIMBOURG. — *Maëstricht*, capitale de la province, avec 22,000 habitants, est située sur la rive gauche de la Meuse. C'est une grande place forte dont la citadelle couronne la montagne de Saint-Pierre. Cette montagne calcaire, dont on tire depuis plus de quinze siècles une pierre tendre et crayeuse, est traversée par un si grand nombre de galeries qu'elle forme un labyrinthe inextricable d'environ six lieues de circonférence. On a découvert dans cette masse divers ossements fossiles d'un grand intérêt pour la science, entre autres deux têtes de sauriens gigantesques, qui ne vivent plus à la surface du globe. Le nom de *Maastricht* n'est que la traduction de *Trajectum ad Mosam* (*passage de la Meuse*) : les Romains y possédaient un camp retranché. C'est une ville bien bâtie, ayant de belles rues, de belles promenades, et où l'on remarque l'hôtel de ville et l'église de Saint-Gervais. On y fabrique des armes à feu, des cuirs, des épingles et des draps ; le cours de la Meuse donne de l'activité à son commerce. La ville communique avec le faubourg de Wyck, placé sur la rive droite du fleuve, au moyen d'un beau pont de pierre de 500 pieds de longueur. Maëstricht est la clef de la Hollande du côté de la France. Elle a été prise par le maréchal de Saxe en 1748, et par les Français en 1794.

Weerdt est une petite ville de 5 à 6,000 âmes, entourée de landes et de tourbières, et qui renferme une très-belle église. Elle est la patrie du fameux Jean de Weerdt.

Ruremonde ou *Roërmond*, c'est-à-dire *bouche de la Roër*, parce qu'elle est située à l'embouchure de cette rivière dans la Meuse, est ceinte d'un rempart avec un fossé, peuplée de 5,000 âmes et assez bien bâtie ; elle possède un collège et renferme des fabriques de tissus de laine et des papeteries considérables.

Venloo, place forte et ville industrielle de 6,000 âmes, est située sur la rive droite de la Meuse, et communique par un pont volant avec le fort Saint-Michel, situé sur la rive gauche. Elle a été prise par les Français en 1794.

§ V. HOLLANDE SEPTENTRIONALE. — *Harlem*, capitale de la province, est située sur la Spaarn. C'est une grande et belle ville, peuplée de 22,000 habitants. On y remarque la grande église protestante, autrefois dédiée à saint Bavon, et dont l'orgue est réputé le plus beau qui soit au monde ; l'hôtel de ville, qui a servi longtemps de résidence aux comtes de Hollande, etc. Harlem fabrique beaucoup de soieries, de toiles et de lainages ; elle renferme d'importantes blanchisseries. Ses environs sont célèbres par leurs jardins, la culture des tulipes et leurs superbes maisons de plaisance qui appartiennent aux riches négociants d'Amsterdam. L'événement principal de son histoire est le siège de 1573 qu'elle soutint contre les Espagnols. Cette ville est la patrie de Laurent Coster, qui est regardé en Hollande comme l'inventeur de l'imprimerie, et des peintres Van Ostade, Wouwermans et Berghem.

Amsterdam, capitale du royaume des Pays-Bas, est située sur la côte midi de l'Y, à l'embouchure de l'Amstel, qui lui donne son nom. Sa population est d'environ 200,000 âmes. Cette ville, qu'entourent d'immenses prairies parsemées de villages, ceinte de fossés et de remparts convertis en boulevards, ne craint point l'approche de l'ennemi : elle peut, au moyen de ses écluses, inonder tout le pays qui l'environne et qui est au-dessous du niveau de la mer. Une foule de canaux, la plupart bordés de rangées d'arbres, la traversent en formant 90 îles qui communiquent par 280 ponts, dont le plus beau est celui de l'Amstel : il a 220 mètres de longueur, 70 de largeur, et

se compose de 35 arches. L'eau saumâtre et fangeuse qu'ils renferment, quoique souvent agitée par le mouvement des écluses, répand dans cette vaste cité des miasmes dangereux qui se joignent à l'humidité de l'atmosphère et du sol pour rendre son séjour malsain. L'un des inconvénients qu'elle offre est le défaut d'eau douce; celle de l'Amstel est mauvaise : on se sert de l'eau du Vecht, que l'on va puiser à quelques lieues de la ville; mais la meilleure est celle que l'on fait venir d'Utrecht à grands frais. Les rues, presque toutes alignées au bord des canaux, sont bien pavées et garnies de trottoirs; les deux plus belles, appelées *Hovren-Gragt* et *Keisers-Gragt*, sont magnifiques : elles ont plus d'une demi-lieue de longueur. Rien n'égale leur richesse; mais ce ne sont pas, comme dans les villes d'Italie, des palais qui en font l'ornement : les maisons, toutes bâties en briques et peintes de diverses couleurs, sont garnies avec goût des plus brillantes étoffes; et la profusion des magasins, ornés de tous les produits des deux mondes, annonce la richesse d'une ville qui posséda longtemps le commerce de l'univers.

Le plus bel édifice d'Amsterdam est le palais du roi, ancien hôtel de ville, bâti sur 13,659 pilotis. La salle royale est une des plus vastes qui existent en Europe : elle a 40 mètres de long, 18 de large et 33 de haut; elle est traversée par une méridienne que traça le célèbre Huyghens. La bourse, bâtie sur un large pont qui cache le cours de l'Amstel, est un édifice dans le goût gothique, long de 81 mètres sur 46 de largeur; sa principale façade est ornée d'un Mercure colossal. Les temples et les églises d'Amsterdam sont au nombre de 49; celle de Saint-Nicolas, appelée aussi *Ouder-Kerk* ou la vieille église, est un bel édifice dont la voûte est soutenue par 42 colonnes en pierre, et sur laquelle s'élève une tour de 80 mètres de hauteur, portant un carillon composé de 36 cloches. Celle de Sainte-Catherine ou l'église Neuve, *Nieuwe-Kerk*, est une des plus belles du royaume; on y remarque le tombeau du célèbre amiral Ruyter. Il faut voir le vaste hôtel de la compagnie des Indes, les bâtiments de l'amirauté, qui ressemblent à une ville séparée, les chantiers de construction et la majestueuse enceinte du port, pour juger de ce que devait être autrefois l'activité d'Amsterdam par le mouvement qui y règne encore. Il y entre annuellement 3,000 navires. Son commerce avec les deux mondes ne contribue pas seul à nourrir sa population : on y fabrique un grand nombre d'étoffes, des produits chimiques, du tabac, de la quincaillerie et de l'orfèvrerie; on y distille une grande quantité de curaçao et d'eau-de-vie de genièvre; l'art du lapidaire y est porté jusqu'à la perfection.

Cette grande ville date du douzième siècle. En 1482 elle fut entourée de murailles; et ce ne fut qu'en 1578, lorsqu'elle eut adhéré à la pacification de Gand, qu'elle acquit de l'importance. Un siècle plus tard, après la fermeture de l'Escaut, en 1648, elle attira dans ses murs tout le commerce dont Anvers était depuis longtemps en possession. Au commencement du seizième siècle elle ne renfermait que 2,500 maisons : aujourd'hui leur nombre s'élève à plus de 27,000, toutes bâties sur pilotis. L'entretien des ponts, canaux et digues d'Amsterdam et de sa banlieue coûte plus de 30,000 francs par jour. Le peu de solidité du terrain a fait bannir de cette ville l'usage des voitures. Le moyen de transport le plus ordinaire est une sorte de traîneau à un cheval qui glisse sur le sol sans secousse et sans bruit.

On remarque dans les environs d'Amsterdam plusieurs localités importantes :

23 may
1878
H. v. d. H.



Après J. Thibaut pour M. G. Simonet, Paris.

Remarque en face.

AMSTERDAM.

Publié par l'auteur, à Paris.



Broek, village de 800 âmes, est célèbre dans toute l'Europe par la propreté de ses rues pavées de briques de différentes couleurs et frottées tous les jours comme un salon. Les maisons en bois sont peintes avec le plus grand soin, et les jardins plantés des fleurs les plus rares. Elles appartiennent à de riches négociants.

Saardam ou plutôt *Zaandam* est une ville de 11,000 habitants, bâtie au confluent du Zaan et de l'Y; elle renferme de nombreuses fabriques d'huile, de tabac, de céruse, de tan et de papier; toutes ces fabriques sont servies par plus de 400 moulins gigantesques établis le long du Zaan. Saardam fait un grand commerce de grains, de denrées coloniales, de bois et des produits de son industrie. Ses chantiers de construction sont encore très-actifs; on sait que Pierre le Grand vint en 1697 y apprendre le métier de charpentier; la maison qu'il habita existe encore.

Muyden, petite ville sur le Zuyderzée, est située à l'embouchure du Vecht, dont les eaux sont retenues par des écluses qui rendent cette rivière navigable.

La province renferme encore un grand nombre de petites villes commerçantes, telles que : *Alkmaar* (15,000 hab.), centre principal du commerce des fromages de Hollande, et célèbre par la capitulation des Anglais en 1799; *Bergen* et *Castricum*, où le général Brune battit les Anglais en 1799; *Camperduyn*, où les Anglais écrasèrent la flotte hollandaise dans la bataille du 14 octobre 1797; *Hoorn* (10,000 hab.), sur le Zuyderzée, port de commerce, vaste, commode et fort animé; *Édam*, *Enkuisen*, *Medenblick*, trois ports de commerce du Zuyderzée; *le Helder*, dont Napoléon avait fait une place forte de premier rang; il est situé au nord de la Hollande, sur le *Mars-Diep*, détroit qui sépare la Hollande de l'île du Texel; son port est *New-Diep*, qui est à l'extrémité du canal du Nord. Les Anglais y débarquèrent le 27 août 1799, et s'y rembarquèrent après la capitulation d'Alkmaar.

A la province de Hollande septentrionale appartiennent de nombreuses îles, dont la plus importante est le *Texel*. Celle-ci a quatre lieues et demi de long sur deux et demi de large, et renferme six villages; elle est célèbre par plusieurs batailles navales qui se livrèrent près de ses côtes, et surtout par celle de 1653, dans laquelle l'amiral Tromp perdit la vie. Elle produit beaucoup de tabac; ses prairies sont couvertes de bestiaux, et principalement de brebis, dont le lait sert à faire un excellent fromage vert. Sa population est de 5,000 habitants. Sur sa côte méridionale, elle offre une rade commode défendue par deux forts.

§ VI. HOLLANDE MÉRIDIONALE. — *La Haye* (Haad ou 's Gravenhag), deuxième capitale du royaume des Pays-Bas et chef-lieu de la province, est la résidence de la cour et des États-généraux. Elle n'est d'une grande importance ni par son étendue ni par sa population, que l'on porte à 50,000 âmes; mais elle compte parmi les plus belles villes de l'Europe. Son sol est sec et son air pur et sain. Les deux tiers de ses rues sont entrecoupés de canaux bordés d'arbres; elles sont larges, droites, pavées en briques et bien bâties. Le vieux palais royal, bâtiment immense, mais assemblage sans goût de plusieurs ordres d'architecture, renferme une belle bibliothèque, une collection de médailles, des tableaux précieux et les archives du royaume. Dans le palais du prince Maurice de Nassau se trouve un musée qui est visité par tous les curieux; plus de 400 tableaux y rappellent l'ancienne splendeur des écoles flamande et hollandaise. Un autre musée, composé de plusieurs salles, contient une magnifique collection de

curiosités chinoises et japonaises, ainsi que des objets d'un grand prix aux yeux des Hollandais. Ici se conservent les habits que portait Guillaume de Nassau, le fondateur de la république hollandaise, lorsqu'il fut atteint d'une balle par Balthazar Gérard; plus loin ce sont les vêtements du stathouder Guillaume III, des cheveux de Guillaume IV, le chapeau de Ruyter, etc. L'hôtel de ville, la halle aux grains et le temple neuf sont aussi de beaux édifices; le dernier est surtout remarquable par sa charpente. La Haye est la patrie de Guillaume III.

Ses environs offrent comme localités remarquables : *le Bois*, parc de plus d'une lieue de tour, planté de hêtres magnifiques et percé de larges allées; à son extrémité est un petit château royal; *Scheveningen*, charmant village de pêcheurs très-fréquenté pendant la saison des bains de mer; *Riswyck*, petit village où se trouvait un château dans lequel on signa la paix de 1698. On y a élevé en 1792, sur les ruines de ce château, un obélisque commémoratif.

Leyde, capitale du Rhyndland, peuplée de 16,000 habitants, est située sur le Rhin, qui la partage en un grand nombre d'îles réunies par 145 ponts en pierre. Ses principaux édifices sont l'hôtel de ville, l'église de Saint-Pierre, une des plus belles de Hollande, etc. Elle possède une université célèbre avec une école de médecine, un superbe musée d'histoire naturelle et un jardin botanique. Elle renferme aussi de nombreuses institutions scientifiques et littéraires. C'est dans cette ville que les Elzévir ont imprimé ces merveilleux livres auxquels on a donné leur nom. De grands peintres y sont nés : Rembrandt, Gérard Dow, Miéris, Van de Velde. Leyde passe pour avoir été le *Lugdunum Batavorum* des Romains, et l'événement le plus célèbre de son histoire est le siège qu'elle soutint en 1574 contre les Espagnols; le prince d'Orange ne sauva la ville qu'en rompant les digues de la Meuse et de l'Yssel, et en inondant vingt lieues de pays entre Leyde, Delft, Gouda et Rotterdam; au moyen de cette inondation, on jeta dans Leyde 200 bateaux, chargés de vivres, d'armes et de soldats, et le vent poussant l'eau sur la ville, les Espagnols furent obligés de lever le siège.

A une lieue de Leyde, sur le bord de la mer, se trouve *Katwyk*, dont les gigantesques écluses, construites en 1809, assurent l'écoulement du Rhin à la mer; elles sont à l'extrémité d'un canal construit à la même époque et protégées par d'énormes digues. Quand la marée monte, on ferme les portes pour empêcher l'irruption de la mer, qui s'élève à 12 pieds au-dessus du niveau du canal; on les ouvre à marée basse, et l'écoulement du Rhin, qui débite alors 100,000 pieds cubes par seconde, chasse les sables amoncelés par la mer et nettoie le chenal. C'est par le canal et les écluses de Katwyk qu'on a jeté à l'Océan les eaux de la mer de Harlem, et c'est aussi par là que se déversent les eaux intérieures d'une partie de la province que de nombreux canaux de dessèchement y amènent.

Delft (16,000 hab.), sur la Schie, est une ville ancienne qui renferme un arsenal considérable, où l'on fabrique tout le matériel de l'artillerie, des fusils, des sabres, etc. On y remarque la vieille église protestante où est le mausolée de l'amiral Tromp, qui vainquit trente-deux fois les Anglais; l'église Neuve, où les États-généraux ont fait élever un monument à la mémoire de Guillaume le Taciturne, et où se trouve enterré Hugo Grotius; l'église Wallonne, où Guillaume le Taciturne fut assassiné.

Rotterdam, grande ville de commerce et peuplée de 80,000 habitants, est située sur la rive droite de la Meuse, large en cet endroit de plus d'une demi-lieue, et qui forme un des meilleurs ports de l'Europe. Elle est traversée par une multitude de canaux, et renferme de grands chantiers de construction, des fabriques de coton et de draps, etc. Ses principaux monuments sont l'hôtel de ville, l'hôtel de Schieland, la bourse, l'amirauté, la grande église, etc. On remarque sur un pont la statue en bronze d'Érasme, le plus illustre des enfants de Rotterdam.

On trouve dans les environs de cette ville *Delfshaven*, port de Delft, qui peut recevoir les plus forts navires; *Schiedam*, ville de 18,000 habitants, importante par ses 200 distilleries de genièvre; *Vlaardingen*, port à l'embonchure de la Meuse, qui a été autrefois le centre principal de la pêche du hareng; *Brielle*, petite place forte, la première dont les *Gueux* se soient emparés sur les Espagnols; elle a servi ainsi de berceau à la république; c'est la patrie de Tromp.

Dordrecht ou *Dort* (20,000 hab.) est située sur un bras de la Meuse appelé la Merwede; on y trouve une école d'artillerie, des chantiers et un port. C'est dans cette ville que se tint la première assemblée des États-généraux, où fut fondée la république des Sept-Provinces.

Gouda ou *Tergouw* (13,000 hab.), sur la Gouw, est importante par ses fabriques de pipes, dont on fait une énorme consommation en Hollande; sa cathédrale renferme d'admirables vitraux. — *Schoonhoven*, jolie ville sur le Leck, peuplée de 2,000 habitants, est entourée de fortifications; son nom (beaux jardins) lui vient des belles maisons de campagne qui l'environnent. — *Gorcum* ou *Gorinchem* est une place forte, bâtie au confluent de la Linghe et de la Merwede; on y fait un grand commerce de grains, de chanvre, de beurre et de fromage. — *Helvoëtsluis*, place forte, au sud de l'île de Voorne, renferme le port militaire des Pays-Bas, les chantiers de construction de la marine militaire, des docks et un arsenal.

§ VII. PROVINCES D'UTRECHT ET DE GUELDRÉ. — *Utrecht*, capitale de la province du même nom, est située au point où le vieux Rhin et le Vecht se séparent; elle est entourée de remparts et de murs flanqués de tours. On y compte 43,000 habitants. Ses principaux édifices sont le Domkerk, ancienne cathédrale, et l'hôtel de ville. Son université, fondée en 1636, est célèbre pour l'étude du droit. Utrecht fabrique des velours renommés, des tapis, des draps, des toiles, de la cire à cacheter, des épingles, des armes. Cette ville était connue des Romains sous le nom de *Trajectum ad Rhenum*. C'est là que les États des sept Provinces-Unies proclamèrent leur indépendance et la déchéance de Philippe II. Louis XIV s'en empara en 1672, et le 11 avril 1713 on y signa le célèbre traité qui termina la guerre de la succession d'Espagne.

Amersfoort (12,000 hab.) est la seconde ville de la province d'Utrecht; elle est grande, bien fortifiée, et fabrique beaucoup de lainages. C'est la patrie de Barneveldt.

Arnhem (15,000 hab.), capitale de la province de Gueldre, est située sur la rive droite du Rhin, qu'on y traverse sur un pont de bateaux; elle n'a de remarquable que sa cathédrale et l'ancien palais des ducs de Gueldre. Ses environs sont riches, pittoresques, couverts d'arbres fruitiers et de jolies maisons de campagne. On y fait le commerce des grains.

Nimègue (Nimwegen), place forte sur la rive gauche du Wahal, qu'on y traverse sur un pont de bateaux, est une grande ville peuplée de 18,000 habitants, percée de rues larges et bordées de bâtiments réguliers. Le principal édifice est l'hôtel de ville. où l'on signa en 1678 le célèbre traité qui mit fin à la guerre de Hollande. Nimègue fait un grand commerce de transit que favorise sa position au milieu de plusieurs grands fleuves. C'est une ville ancienne, appelée par les Romains *Noviomagus*, et déjà importante au quatrième siècle. Pichegru s'en empara en 1794.

Zütphen, place forte, au confluent de l'Yssel et du Berckel, était la capitale d'un comté puissant, et au quinzième siècle avait une grande importance commerciale. On y remarque quelques édifices qui attestent son ancienne splendeur, entre autres l'hôtel de ville. Elle est peuplée de 10,000 habitants, renferme des tanneries et des fabriques d'indiennes.

Loo, à trois lieues de Deventer, est un château qui sert de résidence d'été à la famille royale depuis le temps de Guillaume III. Ce prince affectionnait cette maison de plaisance, et l'a beaucoup agrandie.

Les autres villes de la province de Gueldre sont : *Doesbourg*, place forte sur l'Yssel, avec 2,500 habitants; *Bommel*, place forte sur la Meuse, avec 3,000 habitants; *Elbourg*, petite ville maritime sur le Zuyderzée, avec 2,000 habitants; *Harderwick*, sur le Zuyderzée, avec 5,000 habitants, etc.

§ VIII. OVER-YSSEL ET DRENTHE. — *Zwolle*, capitale de la province d'Over-Yssel, est une place forte située sur le *Zwarte-Water*, et peuplée de 15,000 habitants. On y trouve des manufactures de tabac, des tanneries et des sauneries. Les faubourgs sont remarquables par leurs jardins et leurs maisons de plaisance. Sur une hauteur se trouvait le couvent où mourut en 1471 Thomas à Kempis.

Kampen, place forte, située sur la rive gauche de l'Yssel et près du Zuyderzée, renferme 9,000 habitants, et fait avec l'Allemagne un assez grand commerce de grains, de chevaux et de bestiaux.

Deventer, au confluent de la Ship-Beck et de l'Yssel, est une grande ville de 11,000 habitants, qui, à la fin du quinzième siècle, était une ville anséatique, impériale et la capitale de la province. Son ancienne cathédrale de Saint-Liévin est un bel édifice gothique. Il s'y fait un grand commerce avec l'Allemagne en grains, vins du Rhin, cuirs, tabac et denrées coloniales. Sa bière est renommée dans toute la Hollande.

Assen, capitale de la province de Drenthe, n'est réellement qu'un village de 1,800 habitants, qui ne renferme rien de remarquable. Les autres villes sont : *Kaerden* (2,500 hab.), sur l'Aa, place forte importante, sur la frontière de Hanovre, et entre deux marais qui servent à sa défense en permettant d'inonder ses environs; ses fortifications passent pour le chef-d'œuvre de Cohorn; *Meppel*, petite ville de 5,000 habitants, qui a quelques filatures de lin, des tisseranderies et des brasseries.

§ IX. FRISE ET GRONINGUE. — *Lewwarden*, capitale de la province de Frise, communique avec Groningue par un canal, et par d'autres canaux elle entretient un commerce actif avec *Dokkum*, *Sneek*, etc. Cette jolie ville est entourée d'un fossé et d'un rempart en terre; l'une de ses douze églises renferme les tombeaux des princes d'Orange. Son hôtel de ville, construit en 1715, est d'une assez belle apparence. On lui donne environ 20,000 habitants.

Dokkum, ville de 3,000 âmes, est très-bien placée pour le commerce sur la route de Leuwarden à Groningue.

Sneek ou *Snits* est une ville de 6,000 âmes, bâtie près d'un lac qui porte son nom, sur la petite rivière de Swette. Son plus bel édifice est l'hôtel de ville. Dans cette ville industrielle, on fabrique des toiles, de la poterie et des horloges en bois, dont on fait des envois en pays étrangers.

Franeker, ville de 4,000 habitants, sur le Grand-Canal. On fabrique dans ses environs une grande quantité de briques que l'on exporte pour l'étranger. Cette ville possédait autrefois une université qui a été remplacée par un athénée.

Harlingen, importante par ses fortifications, son port, son commerce et ses chantiers de construction, est la ville la plus peuplée de la Frise après la capitale; elle est assez bien fortifiée du côté de la terre, et peut défendre ses abords par des écluses qui inondent ses environs. Des digues et de magnifiques travaux hydrauliques la mettent à l'abri des envahissements de la mer. Il s'y fait une grande quantité de sel.

Les trois îles de *Schiernmonnik-oog*, *Ameland* et *Ter-Schelling* appartiennent à la province de Frise; la première, longue de près de 2 lieues et large d'une demi-lieue, renferme 1,400 habitants.

Groningue, chef-lieu de la province du même nom, est la plus importante ville du nord des Pays-Bas. Arrosée par la Hunse, située à l'embranchement de trois grands canaux, qui la font communiquer avec plusieurs villes commerçantes, possédant un port qui, bien qu'il soit à 20 kilomètres de l'embouchure de l'Ems, reçoit les plus gros navires marchands, c'est une cité florissante qui a une bonne université, des écoles, de belles collections et des sociétés scientifiques. Ses plus beaux édifices sont l'église gothique de Saint-Martin, dont la flèche a 110 mètres de hauteur, et l'hôtel de ville, construit en 1793 sur une place qui passe pour une des plus belles de la Hollande. L'un de ses ponts, appelé *Botering-Hoog*, est regardé comme un chef-d'œuvre. Ces constructions et plusieurs autres que l'on y remarque, la propreté et la régularité de ses rues, placent Groningue au rang des plus belles villes hollandaises. On évalue sa population à environ 25,000 âmes. Elle fit jadis partie de la ligue hanséatique. On prétend qu'elle a été bâtie autour de la forteresse romaine que Tacite nomme *Corbulonis monumentum*; cependant l'histoire n'en fait mention pour la première fois que vers le neuvième siècle, et ce n'est que pendant le quatorzième qu'on y éleva des fortifications qui ont toujours été entretenues avec beaucoup de soin.

Les localités les plus importantes de la province sont : *Delfzyl*, à l'embouchure de l'Ems, défendue par une forteresse et possédant un port assez fréquenté; *Winschoten*, sur le Rensel, qu'on a canalisé sous le nom de *Winschoter-Trekvaart*, avec 4,000 habitants; on y remarque d'anciennes fortifications; *Bourtanger-Schanz*, fort situé sur la frontière de Hanovre et au milieu des vastes marais de Bourtange.

§ X. LUXEMBOURG. — La partie du Luxembourg que les traités de 1831 ont cédée au royaume des Pays-Bas forme une superficie d'environ 80 lieues carrées; ce n'est que le tiers de toute l'ancienne province. Cependant cette portion conserve le titre de grand-duché, qui lui fut donné par l'acte du congrès de Vienne, et place son souverain dans la confédération germanique, parce que *Luxembourg* est une des forteresses de la confédération. Cette ville, qui s'élève au bord de l'Alzette, se

divise en deux parties : la ville basse, arrosée par la rivière qui la partage en deux quartiers que l'on peut considérer comme les faubourgs de la place, et la ville haute, où l'on arrive par un chemin tortueux et taillé dans le roc : ce chemin est tellement escarpé que les voitures ne peuvent le gravir qu'avec peine. Cette partie de Luxembourg date du commencement du onzième siècle. Les deux quartiers de la ville basse sont appelés le *Grundt* et le *Pfaffenthal*. De larges fossés de 80 pieds de profondeur sembleraient devoir suffire à la défense de la ville ; et cependant, outre ces fossés, un double rang d'ouvrages extérieurs en défend l'approche. Ces travaux de défense furent l'œuvre de Louis XIV, qui s'empara de Luxembourg en 1684, et voulait en faire le boulevard de la frontière française entre Meuse et Moselle ; mais la ville fut rendue à l'Espagne par le traité de Ryswick, et à la paix d'Utrecht elle passa sous la domination de l'Autriche. Bloquée en 1795 par l'armée française, elle fut forcée de capituler après un long siège ; elle devint alors le chef-lieu du département des Forêts, et ses fortifications reçurent de nouvelles augmentations. Enfin, en 1814, elle fut enlevée à la France. Sa population est de 11,000 âmes.

Les autres villes du duché sont : *Diekirch*, petite ville irrégulière que Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, fit entourer de murailles ; *Echternach*, l'antique *Andethana*, qui possède des fabriques de linge de table et une population de 3 à 4,000 âmes ; *Grevenmachern*, près des bords de la Moselle, qui fait un grand commerce de vin.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DEUXIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

DESCRIPTION DES PROVINCES ET DES DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE.

(Suite.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

GUYENNE. — DÉPARTEMENTS DE LA GIRONDE, DE LOT-ET-GARONNE, DE TARN-ET-GARONNE, DE L'AVEYRON,
DU LOT, DE LA DORDOGNE.

§ I. Aperçu général et limites.	1
II. Orographie et constitution géologique	2
III. Hydrographie.	5
IV. Aspect général	7
V. Histoire	9
VI. Population, caractère, mœurs, etc.	11
VII. Département de la Gironde. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	13
VIII. Département de la Gironde. — Description des villes.	14
IX. Département de Lot-et-Garonne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	13
X. Département de Lot-et-Garonne. — Description des villes	18
XI. Département de Tarn-et-Garonne. — Statistique, agriculture, industrie, etc.	19
XII. Département de Tarn-et-Garonne. — Description des villes.	20
XIII. Département de l'Aveyron. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	23
XIV. Département de l'Aveyron. — Description des villes	24
XV. Département du Lot. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	27
XVI. Département du Lot. — Description des villes.	28
XVII. Département de la Dordogne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	30
XVIII. Département de la Dordogne. — Description des villes.	32

CHAPITRE SIXIÈME.

LANGUEDOC. — DÉPARTEMENTS DE LA HAUTE-GARONNE, DU TARN, DE L'AUDE, DE L'HÉRAULT,
DU GARD, DE LA LOZÈRE, DE L'ARDÈCHE ET DE LA HAUTE-LOIRE.

§ I. Aperçu général. — Subdivisions	33
II. Orographie.	35

§ III. Géologie. — Richesses minérales	37
IV. Cours d'eau	39
V. Canaux.	42
VI. Côtes.	43
VII. Histoire.	44
VIII. Population, caractère, mœurs, etc.	48
IX. Aspect général, climat, productions, etc.	49
X. Département de la Haute-Garonne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	50
XI. Département de la Haute-Garonne. — Description des villes	51
XII. Département du Tarn. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	54
XIII. Département du Tarn. — Description des villes	55
XIV. Département de l'Aude. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	57
XV. Département de l'Aude. — Description des villes.	58
XVI. Département de l'Hérault. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	62
XVII. Département de l'Hérault. — Description des villes	64
XVIII. Département du Gard. — Statistique, commerce, agriculture, etc.	71
XIX. Département du Gard. — Description des villes	72
XX. Département de la Lozère. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	77
XXI. Département de la Lozère. — Description des villes	78
XXII. Département de l'Ardèche. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	80
XXIII. Département de l'Ardèche. — Description des villes	81
XXIV. Département de la Haute-Loire. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	83
XXV. Département de la Haute-Loire. — Description des villes	84

CHAPITRE SEPTIÈME.

PROVENCE. — DÉPARTEMENTS DES BOUCHES-DU-RHÔNE, DU VAR ET DES BASSES-ALPES.

§ I. Aperçu général. — Limites et subdivisions.	86
II. Orographie	87
III. Hydrographie.	89
IV. Côtes.	92
V. Géologie.	93
VI. Aspect général, productions, etc.	94
VII. Population, mœurs, etc.	97
VIII. Histoire	98
IX. Département des Bouches-du-Rhône. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	100
X. Département des Bouches-du-Rhône. — Description des villes	102
XI. Département du Var. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	107
XII. Département du Var. — Description des villes.	109
XIII. Département des Basses-Alpes. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	115
XIV. Département des Basses-Alpes. — Description des villes	116

CHAPITRE HUITIÈME.

ILE ET DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

§ I. Situation, aspect général, orographie.	119
II. Hydrographie — Côtes.	121
III. Constitution géologique, climat, etc.	122
IV. Histoire, population, mœurs, etc.	123
V. Département de la Corse. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	125
VI. Département de la Corse. — Description des villes.	126

CHAPITRE NEUVIÈME.

COMTÉ D'AVIGNON, COMTAT VENAISSIN ET PRINCIPAUTÉ D'ORANGE. — DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

§ I. Limites, subdivisions, description physique	127
II. Constitution géologique, aspect général, productions	129
III. Histoire, population, mœurs, etc.	131
IV. Département de Vaucluse. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	132
V. Département de Vaucluse. — Description des villes.	133

CHAPITRE DIXIÈME.

DAUPHINÉ. — DÉPARTEMENTS DE L'ISÈRE, DE LA DRÔME ET DES HAUTES-ALPES.

§ I Aspect général et subdivisions	139
II. Description physique. — Orographie.	140
III. Hydrographie.	144
IV. Constitution géologique. — Productions.	148
V. Histoire, population, mœurs, etc.	150
VI. Département de l'Isère. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	153
VII. Département de l'Isère. — Description des villes.	154
VIII. Département de la Drôme. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	160
IX. Département de la Drôme. — Description des villes.	161
X. Département des Hautes-Alpes. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	165
XI. Département des Hautes-Alpes. — Description des villes.	166

CHAPITRE ONZIÈME.

LYONNAIS. — DÉPARTEMENTS DU RHÔNE ET DE LA LOIRE.

§ I. Aperçu général, limites, subdivisions	168
II. Orographie. — Constitution géologique.	169
III. Hydrographie	174
IV. Aspect général. — Productions.	176
V. Histoire générale, population, mœurs, etc.	178
VI. Département du Rhône. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	179
VII. Département du Rhône. — Description des villes	181
VIII. Département de la Loire. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	187
IX. Département de la Loire. — Description des villes.	189

CHAPITRE DOUZIÈME.

AUVERGNE. — DÉPARTEMENTS DU PUY-DE-DÔME ET DU CANTAL.

§ I. Limites et subdivisions.	193
II. Orographie. — Constitution géologique.	193
III. Hydrographie.	198
IV. Aspect général, productions, climat, etc.	200
V. Histoire, population, caractère, etc.	201
VI. Département du Puy-de-Dôme. — Statistique, agriculture, industrie, commerce.	206
VII. Département du Puy-de-Dôme. — Description des villes	207
VIII. Département du Cantal. — Statistique, agriculture, commerce, industrie, etc.	212
IX. Département du Cantal. — Description des villes.	213

CHAPITRE TREIZIÈME.

LIMOUSIN. — DÉPARTEMENTS DE LA CORRÈZE ET DE LA HAUTE-VIENNE.

§ I. Limites et subdivisions	215
II. Orographie.	216
III. Hydrographie.	217
IV. Constitution géologique, aspect général, productions, etc.	218
V. Histoire, population, mœurs, etc.	220
VI. Département de la Corrèze. — Statistique, agriculture, industrie.	221
VII. Département de la Corrèze. — Description des villes	222
VIII. Département de la Haute-Vienne. — Statistique, agriculture, industrie, etc.	225
IX. Département de la Haute-Vienne. — Description des villes.	226

CHAPITRE QUATORZIÈME.

MARCHE. — DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

§ I. Limites et subdivisions	228
II. Orographie.	229
III. Hydrographie.	229
IV. Constitution géologique, aspect général, productions, etc.	230
V. Histoire, population, etc.	232
VI. Département de la Creuse. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	233
VII. Département de la Creuse. — Description des villes	234

CHAPITRE QUINZIÈME.

ANGOUMOIS, SAINTONGE ET AUNIS. — DÉPARTEMENTS DE LA CHARENTE ET DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE

§ I. Limites et subdivisions	235
II. Orographie et hydrographie.	236
III. Constitution géologique, côtes, etc.	239
IV. Aspect général, productions	240
V. Histoire, population, mœurs, etc.	241
VI. Département de la Charente. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	243
VII. Département de la Charente. — Description des villes	244
VIII. Département de la Charente-Inférieure. — Statistique, agriculture, commerce	246
IX. Département de la Charente-Inférieure — Description des villes.	247
X. Iles.	252

CHAPITRE SEIZIÈME.

POITOU. — DÉPARTEMENTS DE LA VIENNE, DES DEUX-SÈVRES ET DE LA VENDÉE.

§ I. Limites et subdivisions	253
II. Orographie.	254
III. Hydrographie.	255
IV. Constitution géologique, aspect général, etc.	257
V. Histoire, population, mœurs, etc.	261
VI. Département de la Vienne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	263
VII. Département de la Vienne. — Description des villes.	264
VIII. Département des Deux-Sèvres. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	265
IX. Département des Deux-Sèvres. — Description des villes	267
X. Département de la Vendée. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	268
XI. Département de la Vendée. — Description des villes	269

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

BERRY. — DÉPARTEMENTS DU CHER ET DE L'INDRE.

§ I. Aperçu général. — Limites et subdivisions.	271
II Orographie.	272
III. Hydrographie	272
IV. Constitution géologique, aspect général, agriculture	275
V. Histoire, population, caractère, etc.	277
VI. Département de l'Indre. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	278
VII. Département de l'Indre. — Description des villes.	279
VIII. Département du Cher. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	280
IX. Département du Cher. — Description des villes	281

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

BOURBONNAIS. — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

§ I. Limites, subdivisions, orographie.	284
II. Hydrographie.	285
III. Constitution géologique, aspect général, productions, etc.	286
IV. Histoire, population, etc.	288
V. Département de l'Allier. — Statistique, agriculture, industrie, commerce, etc.	289
VI. Département de l'Allier. — Description des villes.	290

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

NIVERNAIS. — DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

§ I. Limites et subdivisions.	293
II. Orographie	293
III. Hydrographie.	294
IV. Aspect général, constitution géologique, productions	295
V. Histoire, population, mœurs.	297
VI. Département de la Nièvre. — Statistique, agriculture, commerce, industrie	297
VII. Département de la Nièvre. — Description des villes	298

CHAPITRE VINGTIÈME.

BOURGOGNE. — DÉPARTEMENTS DE SAÔNE-ET-LOIRE, DE LA CÔTE-D'OR ET DE L'YONNE.

§ I. Limites et subdivisions.	301
II. Orographie.	301
III. Hydrographie	302
IV. Constitution géologique.	304
V. Aspect général, productions, agriculture	306
VI. Histoire, population, mœurs, etc.	308
VII. Département de Saône-et-Loire. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	311
VIII. Département de Saône-et-Loire. — Description des villes.	312
IX. Département de la Côte-d'Or. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	315
X. Département de la Côte-d'Or. — Description des villes	316
XI. Département de l'Yonne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	320
XII. Département de l'Yonne. — Description des villes.	321

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

RESSSE, BUGEY, etc. — DÉPARTEMENT DE L'AIN.

§ I. Limites, subdivisions, notions historiques	323
II. Orographie, hydrographie, constitution géologique.	323
III. Aspect général et population.	325
IV. Département de l'Ain. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	326
V. Département de l'Ain. — Description des villes.	327

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

FRANCHE-COMTÉ. — DÉPARTEMENTS DU JURA, DU DOUBS ET DE LA HAUTE-SAÔNE.

§ I. Limites et subdivisions.	329
II. Orographie.	329
III. Hydrographie.	335
IV. Constitution géologique, aspect général, productions, climat, etc.	338
V. Histoire, population, etc.	341
VI. Département du Jura. — Statistique, agriculture, commerce, industrie.	343
VII. Département du Jura. — Description des villes.	344
VIII. Département du Doubs. — Statistique, agriculture, commerce, industrie.	347
IX. Département du Doubs. — Description des villes.	348
X. Département de la Haute-Saône. — Statistique, agriculture, commerce, industrie	352
XI. Département de la Haute-Saône. — Description des villes	353

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

ALSACE. — DÉPARTEMENTS DU HAUT-RHIN ET DU BAS-RHIN.

§ I. Aperçu général. — Limites et subdivisions.	356
II. Orographie.	357
III. Hydrographie.	362
IV. Constitution géologique.	364
V. Aspect général.	366
VI. Histoire	368
VII. Population, caractère, mœurs	371
VIII. Département du Haut-Rhin. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	372
IX. Département du Haut-Rhin. — Description des villes	374
X. Département du Bas-Rhin. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	377
XI. Département du Bas-Rhin. — Description des villes	379

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

LORRAINE, BARROIS ET TROIS-ÉVÊCHÉS. — DÉPARTEMENTS DES VOSGES, DE LA MEURTHE,
DE LA MOSELLE ET DE LA MEUSE.

§ I. Limites et subdivisions.	384
II. Orographie.	384
III. Hydrographie.	388
IV. Constitution géologique.	390
V. Aspect général.	391

§ VI. Histoire, population, etc.	394
VII. Département des Vosges. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	397
VIII. Département des Vosges. — Description des villes.	398
IX. Département de la Meurthe. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	401
X. Département de la Meurthe. — Description des villes	402
XI. Département de la Moselle. — Statistique, agriculture, industrie, etc.	405
XII. Département de la Moselle. — Description des villes.	406
XIII. Département de la Meuse. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	409
XIV. Département de la Meuse. — Description des villes	410

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

CHAMPAGNE. — DÉPARTEMENTS DES ARDENNES, DE LA MARNE, DE LA HAUTE-MARNE ET DE L'AUBE.

§ I. Limites et subdivisions.	412
II. Constitution géologique et orographie.	413
III. Hydrographie.	415
IV. Aspect général.	417
V. Histoire, population, etc.	419
VI. Département des Ardennes. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	421
VII. Département des Ardennes. — Description des villes.	422
VIII. Département de la Marne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	425
IX. Département de la Marne. — Description des villes	427
X. Département de la Haute-Marne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	431
XI. Département de la Haute-Marne. — Description des villes.	432
XII. Département de l'Aube. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	434
XIII. Département de l'Aube. — Description des villes.	435

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

ORLÉANAIS. — DÉPARTEMENTS DU LOIRET, D'EURE-ET-LOIR ET DE LOIR-ET-CHER.

§ I. Limites et subdivisions.	438
II. Orographie.	438
III. Hydrographie	439
IV. Constitution géologique. — Aspect général, productions.	441
V. Histoire, population, caractère, etc.	445
VI. Département du Loiret. — Statistique, agriculture, etc.	446
VII. Département du Loiret. — Description des villes.	447
VIII. Département de Loir-et-Cher. — Statistique, agriculture, etc.	450
IX. Département de Loir-et-Cher. — Description des villes	451
X. Département d'Eure-et-Loir. — Statistique, agriculture, etc.	453
XI. Département d'Eure-et-Loir. — Description des villes	454

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

TOURNAINE. — DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

§ I. Limites et subdivisions. — Description physique. — Constitution géologique.	457
II. Aspect général. — Agriculture, productions, etc.	459
III. Histoire, population, etc.	461
IV. Département d'Indre-et-Loire. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	462
V. Département d'Indre-et-Loire. — Description des villes	462

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

ANJOU. — DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

§ I. Limites et subdivisions. — Description physique.	466
II. Constitu'tion géologique.	467
III. Aspect général.	468
IV. Histoire et population.	469
V. Département de Maine-et-Loire. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	470
VI. Département de Maine-et-Loire. — Description des villes.	471

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

MAINE. — DÉPARTEMENTS DE LA SARTHE ET DE LA MAYENNE.

§ I. Limites et subdivisions, description physique.	474
II. Constitution géologique. — Aspect général. — Productions.	476
III. Histoire et population.	477
IV. Département de la Sarthe. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	478
V. Département de la Sarthe. — Description des villes.	479
VI. Département de la Mayenne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	482
VII. Département de la Mayenne. — Description des villes.	483

CHAPITRE TRENTIÈME.

BRETAGNE. — DÉPARTEMENTS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, DU MORBIHAN, DU FINISTÈRE,
DES CÔTES-DU-NORD, D'ILLE-ET-VILAINE.

§ I. Limites et subdivisions.	484
II. Orographie. — Constitution géologique.	485
III. Rivières et canaux.	488
IV. Côtes, îles, ports, etc.	490
V. Aspect général, productions.	495
VI. Histoire, population, mœurs, langue, etc.	497
VII. Département de la Loire-Inférieure. — Statistique, agriculture, commerce.	502
VIII. Département de la Loire-Inférieure. — Description des villes.	504
IX. Département du Morbihan. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	507
X. Département du Morbihan. — Description des villes.	508
XI. Département du Finistère. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	513
XII. Département du Finistère. — Description des villes.	514
XIII. Département des Côtes-du-Nord. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	519
XIV. Département des Côtes-du-Nord. — Description des villes.	520
XV. Département d'Ille-et-Vilaine. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	523
XVI. Département d'Ille-et-Vilaine. — Description des villes.	524

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME.

NORMANDIE ET PERCHE. — DÉPARTEMENTS DE LA MANCHE, DU CALVADOS, DE L'ORNE,
DE L'EURE ET DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

§ I. Limites et subdivisions.	528
II. Orographie. — Constitution géologique.	529
III. Cours d'eau.	530
IV. Côtes.	533

§ V. Aspect général	536
VI. Histoire et population	539
VII. Département de la Manche. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	541
VIII. Département de la Manche — Description des villes	542
IX. Département du Calvados. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	546
X. Département du Calvados. — Description des villes	548
XI. Département de l'Orne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	551
XII. Département de l'Orne. — Description des villes	552
XIII. Département de l'Eure. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	554
XIV. Département de l'Eure. — Description des villes	556
XV. Département de la Seine-Inférieure. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	560
XVI. Département de la Seine-Inférieure. — Description des villes	561

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

ILE-DE-FRANCE. — DÉPARTEMENTS DE SEINE-ET-OISE, SEINE, SEINE-ET-MARNE, OISE ET AISNE.

§ I. Limites et subdivisions.	571
II. Orographie et constitution géologique.	571
III. Hydrographie.	572
IV. Aspect général.	574
V. Histoire et population.	575
VI. Département de Seine-et-Oise. — Statistique, agriculture, commerce, industrie.	577
VII. Département de Seine-et-Oise. — Description des villes.	578
VIII. Département de la Seine. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	588
IX. Département de la Seine. — Description des villes.	588
X. Département de Seine-et-Marne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	598
XI. Département de Seine-et-Marne. — Description des villes.	598
XII. Département de l'Oise. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	602
XIII. Département de l'Oise. — Description des villes.	603
XIV. Département de l'Aisne. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	607
XV. Département de l'Aisne. — Description des villes	608

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

PICARDIE. — DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

§ I. Limites et subdivisions.	615
II. Description physique. — Cours d'eau. — Côtes	615
III. Aspect général. — Constitution géologique. — Climat.	617
IV. Histoire et population	618
V. Département de la Somme. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	621
VI. Département de la Somme. — Description des villes.	622

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

ARTOIS, BOULONNAIS, etc. — DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

§ I. Limites et subdivisions.	628
II. Description physique.	629
III. Côtes	631
IV. Constitution géologique, aspect général, climat	632
V. Histoire et population	633
VI. Département du Pas-de-Calais. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	636
VII. Département du Pas-de-Calais. — Description des villes.	637

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

FLANDRE, HAINAUT ET CAMBRÉSIS. — DÉPARTEMENT DU NORD.

§ I. Limites, subdivisions, aspect général	648
II. Description physique. — Bassins de l'Aa et de l'Yser. — Côtes.	649
III. Description physique. — Bassins de l'Escaut, de la Lys et de la Sambre.	652
IV. Constitution géologique	655
V. Histoire et population	656
VI. Département du Nord. — Statistique, agriculture, commerce, etc.	659
VII. Département du Nord. — Description des villes.	661

LIVRE NEUVIÈME.

BELGIQUE ET HOLLANDE.

CHAPITRE PREMIER.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE DE LA BELGIQUE.

§ I. Généralités. — Orographie et constitution géologique	674
II. Hydrographie	677
III. Aspect général.	679
IV. Histoire, population, langues	680
V. Gouvernement, administration, instruction publique, finances.	681
VI. Armée et marine.	683
VII. Climat, agriculture, productions.	684
VIII. Industrie et commerce.	685
IX. Routes, canaux et chemins de fer.	687

CHAPITRE DEUXIÈME.

DESCRIPTION DES VILLES DE LA BELGIQUE.

§ I. Tableau de la superficie, de la population et des subdivisions de la Belgique	688
II. Flandre occidentale.	688
III. Flandre orientale.	690
IV. Hainaut	691
V. Province de Namur.	693
VI. Luxembourg.	693
VII. Province de Liège	694
VIII. Brabant.	695
IX. Limbourg.	697
X. Province d'Anvers	697

CHAPITRE TROISIÈME.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE DES PAYS-BAS.

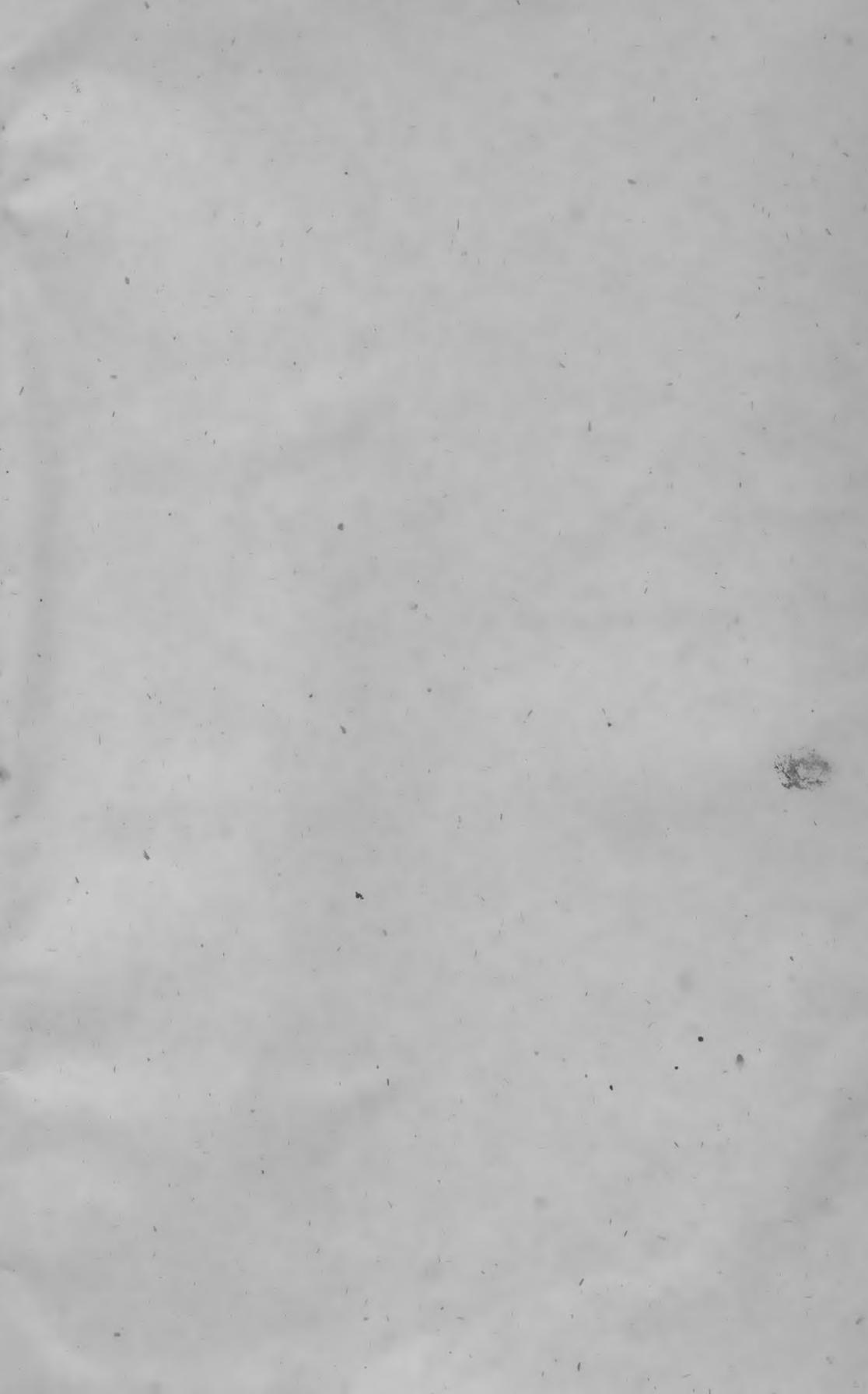
§ I. Situation, relief, constitution géologique et aspect général.	698
II. Hydrographie.	700
III. Côtes.	702
IV. Histoire et population.	704
V. Gouvernement, administration, finances, etc.	705
VI. Armée, marine, colonies.	706
VII. Climat, agriculture, productions.	708
VIII. Industrie et commerce.	709
IX. Routes, canaux et chemins de fer.	710

CHAPITRE QUATRIÈME.

DESCRIPTION DES VILLES DES PAYS-BAS.

§ I. Tableau de la superficie, de la population et des provinces.	711
II. Zélande.	711
III. Brabant.	712
IV. Limbourg.	713
V. Hollande septentrionale.	713
VI. Hollande méridionale.	715
VII. Utrecht et Gueldre.	717
VIII. Over-Yssel et Drenthe.	718
IX. Frise et Groningue.	718
X. Luxembourg.	719

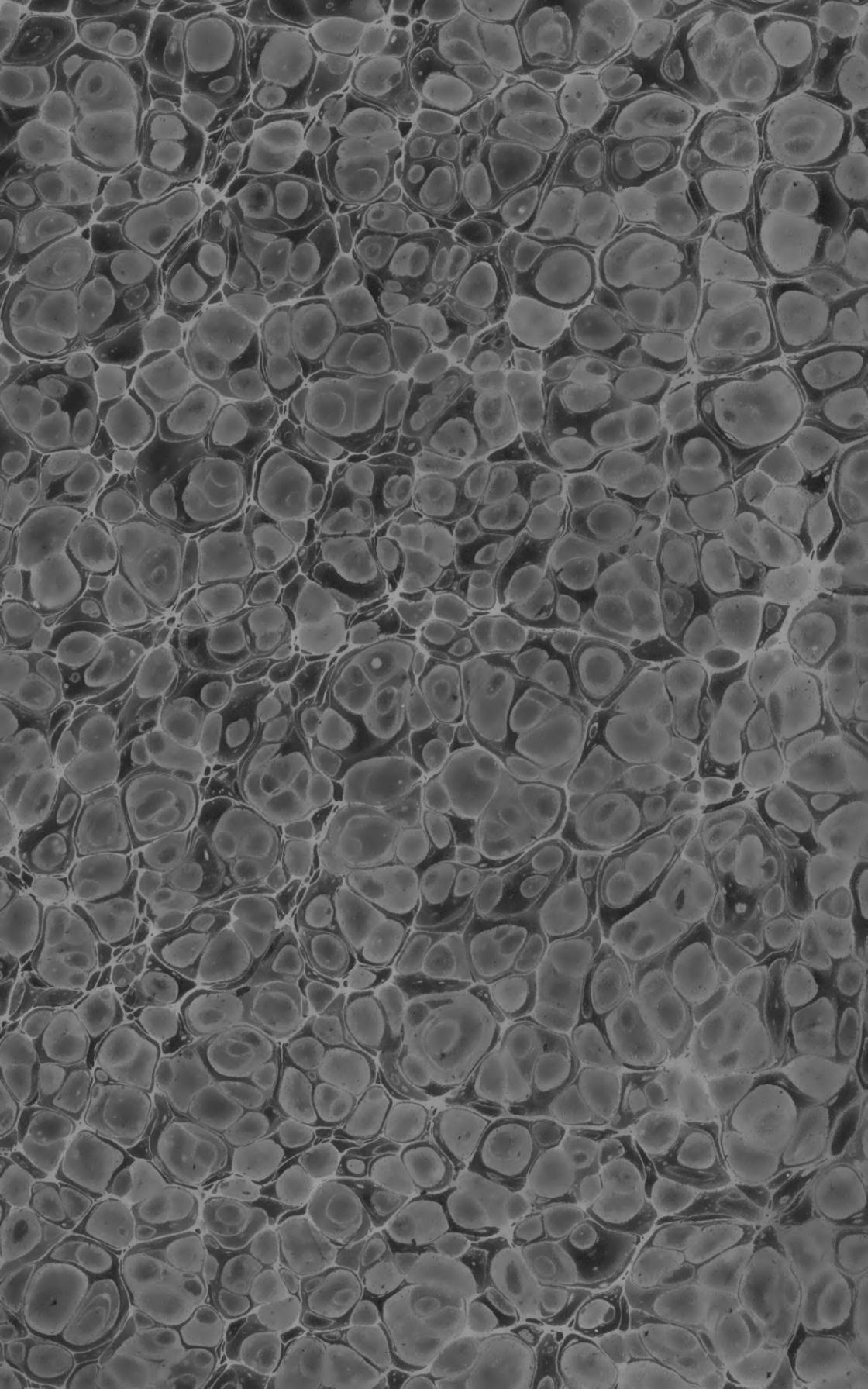


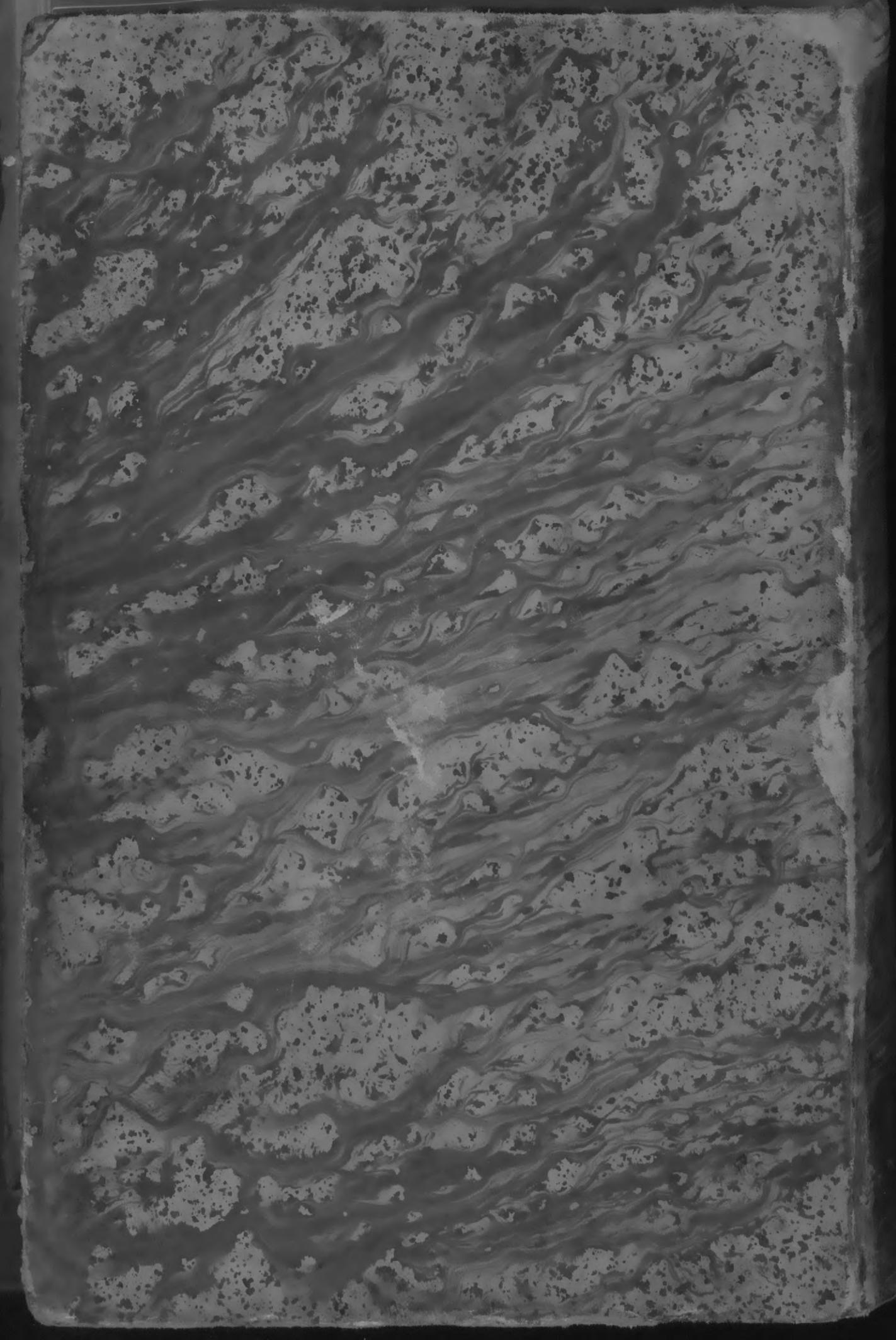


Biblioteca Pública de Valladolid



71871714 BPA 662 (V.2)





MALTE BRUN
GEOGRAFIA

2

**BPA
662**